TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased.

Bound, June 1902.

42153.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY,

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1901

POMONA COLLEGE LIBRARY.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

42153.

LE
MANUSCRIT DU CHANOINE

TROISIÈME PARTIE (1)

IX

Le *char* savoyard est un véhicule ingénieux et léger où huit personnes peuvent tenir à l'aise; le siège de devant est relié au siège de derrière par deux banquettes transversales, très basses, où les voyageurs sont assis dos à dos. Marius s'était placé à côté du conducteur; Lettraz et Sylvie occupaient la banquette postérieure; au milieu, se tournant le dos, Lézian et Francine regardaient chacun l'un des côtés de la route. On retraversa la place spacieuse, dont une statue en fonte orne le centre.

— Il paraît que Thônes a aussi son grand homme? murmura Sylvie.

— C'est un enfant du pays, répondit le docteur, un M. Avet qui s'en alla pauvre et tout jeune à la Nouvelle-Orléans, en revint après fortune faite et dota son bourg natal d'un hospice... Dans ce canton et dans celui de Faverges on émigre volontiers, soit à Paris, soit dans l'Amérique du Sud. Les Savoyards, chez eux, ont les vertus et le caractère somnolent des marmottes; mais, dès qu'ils sont transplantés, ils deviennent industrieux, leur activité s'éveille, leur esprit s'affine, et comme ils restent économes, méthodiquement laborieux, ils amassent pour la plupart un ca-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre.

pital rondelet dont ils reviennent manger les rentes dans leur village. Ces déracinés ont tous l'esprit de retour et gardent, à travers leurs pérégrinations, l'amour du clocher. Ils ont aussi le besoin de se réunir, de se sentir les coudes pendant les années d'exil. Aussi à Paris, où l'immigration savoyarde est considérable, on voit se multiplier les associations secourables et amicales où les enfans de la Savoie se réunissent *inter pocula* pour parler du pays et évoquer les paysages alpestres : il y a *le Matafan*, *le Cyclamen*, *l'Union de la vallée du Giffre*, etc. Ils ont même fondé un journal, *le Savoyard*, dont les lecteurs sont nombreux et qui est en bonne voie de prospérité.

Pendant ce temps, sur le siège de devant, Marius Colombier harcelait de questions le conducteur :

— Ainsi hier vous avez mené M. Prestoz à Faverges ?

— Oui, monsieur, il doit y passer la journée d'aujourd'hui chez un de ses amis.

— Et après, où compte-t-il aller ?

— Ah ! dame, monsieur, répliqua le patron en examinant avec une certaine méfiance cet enragé questionneur, il ne me l'a point dit... Je crois cependant qu'il parlait de monter au Charbon...

— Et quel homme est-ce, ce M. Prestoz ?

— Un brave homme, un parfait et excellent homme... Et, ajouta le cocher en appuyant sur chaque mot, poli, réservé, ne se mêlant point des affaires des autres... Enfin un ancien, comme on n'en voit plus guère ; à soixante-dix ans, il est vert comme un fayard et leste comme un chamois...

On était arrivé aux Clefs, un curieux village dont l'église, perchée sur un tertre vert, domine deux gorges étroites. A partir de là, la route monte vers Serraval, puis redescend par de rapides lacets, en contournant le massif de la Tournette. Elle est suspendue comme un balcon au-dessus du tortueux couloir où bouillonne le torrent, et où, à chaque détour, on croit que la voiture va dévaler. Peu à peu la double paroi de la gorge commence à adoucir sa sauvagerie ; voici Saint-Ferréol au bord de la Chaise ; puis la vallée s'élargit et Faverges apparaît avec ses maisons blanches, serrées autour d'un rocher boisé où se dresse l'ancien château fort, transformé en manufacture de soieries...

Devant le vestibule de l'hôtel, on tint conseil et l'on résolut de déjeuner, en attendant qu'on pût obtenir des indications précises sur la maison où était gîté le fugace Philibert Prestoz.

Malgré l'appétit emmagasiné en route, ce repas, pris à l'heure de la table d'hôte, fut silencieux et maussade. Colombier mettait les bouchées doubles afin d'être plus tôt libre d'aller aux renseignemens; Francine et le « Poète, » s'étant levés trop tôt, demeuraient languissans; seuls, Lettraz et Sylvie gardaient encore un peu de bonne humeur. Dès le café avalé, l'archiviste s'esquiva afin de continuer son enquête. Le botaniste proposa alors de visiter la manufacture de soieries ainsi que les restes du château, et nonchalamment, cherchant avec soin les étroites bandes d'ombre projetées par les toits en auvent, les quatre compagnons se dirigèrent vers la roche boisée où perche l'ancienne maison forte. Mais quand ils parvinrent au pied de la colline, et quand Sylvie aperçut la grimpette caillouteuse qui montait entre des broussailles ensoleillées, elle déclara qu'elle renonçait à l'ascension et qu'elle préférait attendre ses amis sous un arbre.

Une fois seule, elle contourna la base du coteau et se trouva tout à coup sous un abri de tilleuls, dans une sorte de cirque formé par une dépression naturelle du terrain. Là, des bancs s'espaçaient autour d'une rustique fontaine jaillissant du rocher. L'eau vive, dégorgée par un tuyau d'écorce, tombait sur un lit de cressons, puis, s'écoulant à petit bruit, allait arroser des vergers, situés de l'autre côté du chemin. Sylvie s'était assise sur un banc; mais bientôt, sous le clair-obscur des tilleuls où la berçait le glouglou chanteur de la fontaine, elle se sentit envahie par une progressive somnolence. Ne se souciant pas de s'endormir sur la voie publique, elle se leva et marcha pour secouer cet engourdissement. Distraitement, elle avait traversé la route et longeait un verger clos par un palis à claire-voie. Elle vit de l'autre côté du treillage, parmi le fouillis des arbres, un azerolier chargé de fruits, dont les branches pliantes inclinaient à portée de la main leurs bouquets de baies roses et jaune pâle. La vue de ces fruits rafraîchissans la tenta, et comme elle ne savait pas résister à un caprice de gourmandise, elle insinua son bras entre les barreaux de bois. Elle grappilla quelques azeroles, y prit goût et se mit en devoir de piller sans vergogne les branches les plus proches. Tout à coup, tandis qu'elle fourrageait dans la verdure, une main invisible lui saisit le poignet et elle entendit une voix ironique qui murmurait :

— Quand les nymphes s'égarent dans les fourrés, elles risquent d'être surprises par les faunes !

En même temps les branches s'écartèrent et le visage malicieux d'un vieux monsieur, s'encadra dans les feuilles remuées. Le survenant avait les traits fins et fanés, les joues ridées, et la barbe blanche; mais il semblait encore très vert et alerte, et ses yeux malins brillaient avec une vivacité toute juvénile. D'une main il tenait un livre ouvert et de l'autre, il maintenait obstinément le bras de Sylvie prisonnier.

— Je ne suis pas une nymphe et vous n'avez pas l'air d'un faune, répliqua Mlle Alassio avec une moue rieuse; lâchez-moi, monsieur, j'avoue mes torts et je vous fais mes humbles excuses.

— Ha! ha! continua son interlocuteur en lui rendant la liberté, je vois que vous aimez le fruit défendu... Je ne suis pas chez moi ici, sans quoi je vous aurais invitée à entrer et à picorer des azeroles tout à votre aise... Vous ne paraissez pas non plus être une habitante de Faverges, madame?

— Non... J'attends des amis qui sont allés visiter la manufacture.

— Moi, j'attends le passage du courrier qui va au Bout-du-Lac... et pour tromper les ennuis de l'attente, je feuillette un livre où il est question d'une belle personne, à laquelle vous ressemblez, sans vous en douter.

— Une nymphe? demanda plaisamment Sylvie.

— Non, mais une maîtresse de roi... Avez-vous entendu parler d'Henriette de Balzac d'Entragues?

— Très vaguement.

— Eh bien! elle succéda à Gabrielle d'Estrées dans le cœur d'Henri IV... Si par hasard vous tombez sur son portrait, regardez-le et vous reconnaîtrez des airs de famille... Cette belle Henriette est venue, comme vous, à Faverges, et comme vous, elle aimait le fruit défendu, car elle ne désirait rien moins qu'être reine de France... Elle en prenait, ma foi, le chemin, si Sully n'y avait mis ordre. Le roi vert-galant était si féru d'amour qu'il parlait de l'épouser et qu'il la traitait déjà en princesse du sang. Pendant la campagne de 1600, il l'amena à Annecy et ils logèrent chez le duc de Nemours, Henri de Savoie, un prince qui étant assez mal dans ses affaires ménageait la chèvre française et le chou piémontais. Le duc faisant bonne mine à mauvais jeu, fêta Henri IV du mieux qu'il put et lui donna au château un dîner de gala, où Henriette d'Entragues figura assise à la gauche du roi. Peu après, le couple vint coucher à Faverges,

puis le monarque alla guerroyer à Beaufort, d'où il écrivit à sa maîtresse une fort jolie lettre, que j'étais en train de déguster tout à l'heure, et que voici... Elle est courte et elle vous amusera... Il rouvrit le volume qu'il tenait à la main et lut d'une voix très nette : « Mon menon, nous arrivasmes hyer en ce lieu de Beaufort, à nuit fermante, où nos bagages ne sont pas encore à cette heure que nous partons pour aller au col du Cormet recognoistre le passage. Il nous fallut mettre hyer vingt fois pied à terre, et le chemin est cent fois pire aujourd'huy. La France m'est bien obligée, car je travaille bien pour elle. Je remets mille bons contes à vous faire, que j'ay appris de messieurs venant de Chambéry, à quand j'auray l'honneur de vous voir, qui ne sera, crois-je, que dimanche. Le temps me durera plus qu'à vous. Aymés-moy bien, les chères amours à moy, que je baise un million de fois. »

— La lettre est, en effet, gaillardement troussée, reprit Sylvie; tout de même ce roi vert-galant semble avoir gagné le cœur de ses sujets en leur prenant leurs femmes... Il faisait l'amour et la guerre fort gaiement.

— La chose ne paraissait pas si gaie à nos paysans et bourgeois savoyards, si j'en crois cet extrait du registre de la commune de Beaufort : « Le jour dixiesme, le Roy a été ici en grande compagnie de princes et autres gendarmeries. Le jour onziesme, il est allé au Cormet et faisoit mauvais temps; le jour douziesme, il est parti conduisant 8 000 personnes ayant faict grandissimes folies.... »

Ils furent interrompus par des éclats de voix qui résonnaient dans le sentier du château.

— Voici mes amis, dit Sylvie, mille grâces, monsieur, pour cet agréable intermède...

— Je regrette qu'il ait été si court, répliqua galamment le vieux monsieur, en refermant son livre; c'est moi, belle dame, qui suis votre obligé... A mon âge, on n'a plus que rarement d'aussi charmantes rencontres... Je ne verrai jamais d'azeroles sans penser à vous...

— A propos d'azeroles, s'écria la jeune femme en riant, n'oubliez pas de présenter au propriétaire mes excuses et mes complimens... Elles étaient exquises !..

Elle s'éloigna après une révérence et alla rejoindre ses compagnons, de l'autre côté du rocher.

— Vous n'avez pas trouvé le temps long? lui demanda Lézian.

— Pas du tout, répondit-elle, j'ai conversé à travers un treillage, avec un vieil original fort aimable et qui m'a beaucoup amusée...

Ils rentrèrent à l'hôtel où, en attendant Colombier, ils se firent servir du vin d'Asti et de l'eau fraîche. Au bout d'une demi-heure, l'archiviste arriva, essoufflé, rouge et le visage bouleversé :

— Eh bien! s'exclama Francine, avez-vous retrouvé M. Prestoz?

Marius Colombier se laissa tomber sur une chaise.

— La guigne! murmura-t-il d'une voix lamentable, en se versant une rasade de vin mousseux, la guigne noire!... Après avoir interrogé le tiers et le quart, j'ai fini par apprendre que mon homme avait déjeuné chez le juge de paix... Vite je prends mes jambes à mon cou, je tombe chez ce magistrat comme un aérolithe, je le questionne..., il me répond que Philibert Prestoz vient de monter dans le courrier et qu'il roule en ce moment dans la direction du Bout-du-Lac!... Je l'ai manqué de dix minutes!...

— Le courrier!... Le Bout-du-Lac! s'écria Sylvie, frappée par cette coïncidence, et vous dites qu'il est parti, il y a dix minutes seulement?

— Oui... après?

— Rien, poursuivit-elle, n'osant pas confier ses pressentimens à Colombier, de peur d'envenimer sa blessure, rien... je pense seulement que, si M. Prestoz s'en est allé au Bout-du-Lac, c'est sans doute dans l'intention de monter au Charbon... Ce que nous avons de mieux à faire, c'est de l'imiter et de décamper au plus vite... Une fois à Doussard, nous serons tout portés pour suivre votre homme dans la montagne...

— On ne peut pas être tranquille un moment! maugréa Francine... Soit, partons pour le Bout-du-Lac... Mais, Prestoz ou non Prestoz, monsieur Colombier, je vous déclare que je monterai au Charbon!... L'excursion est très recommandée, et je n'entends pas que nous la rations...

X

— Cette fois, nous le tenons, disait Marius Colombier à Francine, les gens de Doussard m'ont affirmé que M. Prestoz a pris

hier soir le chemin du Charbon... A moins qu'il ne s'envole de là-haut, comme un épervier, nous ne pouvons manquer de le rencontrer.

— Savoir! répondit malignement la jeune fille, ce subtil personnage est capable de nous glisser encore une fois dans les mains.

La bande avait couché à Doussard et, dans la fraîcheur du petit matin se dirigeait vers la gorge de la Bournette. La route sinueuse, bordée d'énormes châtaigniers, remontait le cours du torrent dont le bouillonnement laiteux blanchissait entre deux versans de prairies presque à pic. L'eau jetait sa voix sonore dans l'ombre de la gorge solitaire; la route aux ressauts capricieux, tantôt surplombait à mi-côte, tantôt dévalait brusquement jusqu'au lit pierreux de la Bournette qu'elle franchissait sur un pont à dos d'âne, puis, remontant une pente abrupte, se transformait brusquement en un chemin caillouteux qui traversait le hameau de Saury et se ramifiait lui-même en plusieurs sentiers divergens. Là, les compagnons s'arrêtèrent perplexes.

— On nous a recommandé d'incliner toujours à gauche, observa Sylvie.

— Oui, grommela Marius, mais il y a plusieurs sentiers à gauche... Lequel faut-il prendre pour atteindre le chemin du Club alpin?...

— Informons-nous près d'un indigène, conseilla Francine.

— Hum! objecta Lézian, méfiez-vous... Je suis venu ici, il y a une dizaine d'années et j'ai été arrêté à ce carrefour par les mêmes indécisions. Alors j'ai demandé à une vieille paysanne s'il fallait prendre à droite ou à gauche : « Toujours à droite, » m'a-t-elle répondu, et j'en ai eu pour des heures à errer dans des fondrières... La bonne femme ne savait pas distinguer sa main droite de sa main gauche...

Le hameau semblait désert et les portes étaient closes. A la fin, on aperçut, en face d'une maison assez proprette, un homme perché sur un noyer qu'il était en train de gauler, et le docteur Lettraz s'adressa à lui pour obtenir une indication sûre.

— Le sentier du Club alpin! dit le gauleur de noix, vous le trouverez à 300 mètres d'ici, mais il faut grimper à travers prés et vous risqueriez de vous fourvoyer... Attendez seulement, je vais vous y conduire.

Lestement il dégringolait de son noyer et marchait au-devant

de la bande. C'était un garçon d'une trentaine d'années, bien découplé, à la physionomie ouverte, à la langue bien pendue. Il avait une mise plus soignée que celle des paysans en tenue de travail; il portait des jambières de cuir verni et une cravate de soie. Chemin faisant, il raconta qu'il était né à Saury, et qu'il demeurait à Doussard avec sa femme et ses enfans. Il avait habité Paris pendant huit ans, puis était rentré en Savoie, à la mort de son père : « Je me suis fixé dans le pays de ma femme, mais j'ai tout de même gardé la maison paternelle et j'y reviens de temps en temps pour les récoltes. »

— Et ainsi, continua-t-il en dévisageant curieusement ses auditeurs, vous montez au Charbon?... Ah! maintenant l'ascension est facile; le Club alpin a établi une bonne route en lacets, qui coupe là-haut le rocher et permet d'arriver jusque dans la Combe à dos de mulet... Quand j'y suis monté, tout gamin, pour la première fois, ça n'était pas si commode!... On était obligé de passer par cinq ou six échelles de bois jetées de biais au-dessus des précipices, et quand la nuit venait, il fallait ouvrir l'œil pour ne pas s'exposer à une culbute... Je me souviens que défunt mon père m'avait prêté pour cette première ascension son bâton ferré, — une canne de houx à bec recourbé; j'étais chargé d'une commission pour les chalézans de la Combe et on m'avait bien recommandé de redescendre à Saury avant la nuit. J'arrive aux *Échelles* et comme ma canne me gênait, je la laisse insouciamment au pied du rocher. Après quoi, leste comme un chat, j'escalade les échelles et je gagne le chalet un peu avant midi. Je dîne longuement avec les chalézans, l'après-midi se passe en flâneries ; à la nuit tombante, on me retient, on me dit qu'il est plus prudent de coucher là-haut, et j'accepte... Ça m'amusait, vous pensez! Pendant ce temps, à Saury, on se rongeait le sang en ne me voyant pas revenir, on ne savait que croire. Très inquiets, mon père et mon oncle allument une lanterne et partent à ma recherche. Ils me huchaient à travers les bois, mais personne ne répondait, comme de juste. Voilà qu'avant la première échelle, mon père aperçoit son bâton ferré, jeté au bas du rocher... « Ah! s'écrie-t-il, mon enfant est perdu!... Puisque voici sa canne, c'est qu'il aura chu dans un trou!... » Plus mort que vif, il traverse tout courant les échelles, arrive au chalet... et me trouve dormant à poings fermés sur le foin. Le pauvre homme en a quasi fait une maladie... Tout ça pour vous dire,

messieurs et dames, qu'il ne faut jamais agir à l'étourdie, et que les plus petites choses qu'on néglige peuvent avoir de grosses conséquences... Mais voici le sentier du Club, et vous n'avez maintenant qu'à le suivre tout tranquillement. Dans trois heures vous serez rendus... Bonne excursion je vous souhaite, allez *plan!...*

On s'était séparé avec force poignées de main, et le guide, lesté d'une pièce blanche, redescendait allégrement vers Saury.

— Les gens de la montagne, dit Sylvie à Lézian, ont progressé depuis dix ans, et voilà un gaillard qui me paraît autrement alluré que votre bonne femme!

— Oui, ajouta le docteur avec son clignement d'œil narquois, celui-ci sait distinguer sa main droite de sa main gauche et il connaît le prix du temps... Aussi a-t-il empoché dextrement et sans cérémonie l'argent que vous lui avez offert...

Le chemin du Club courait d'abord à travers des prairies humides de rosée, puis il s'enfonçait peu à peu sous de magnifiques futaies de sapins où le soleil ne pénétrait pas encore.

Sur la pente déclive et moussue, les sapins droits et robustes élançaient fièrement leur fût résineux et entre-croisaient leurs branches, aux nœuds desquelles des lichens pendaient comme de grises chevelures. Une lumière verte, assourdie, filtrait parmi l'épais couvert et, sur le sol, des champignons de toute nuance arrondissaient leur cercle fantastique. Dans leurs chapeaux concaves en forme de coupes, les blancs agarics poivrés retenaient l'eau des dernières pluies; les fausses oronges d'un rouge sanglant étalaient leur parasol tacheté de lèpre; les gyroles frisées luisaient, pareilles à des louis d'or et, de loin en loin, un énorme bolet soulevait son dos brun au-dessus de la mousse. Un silence religieux, un profond recueillement emplissait la futaie, où les voix des excursionnistes résonnaient comme dans la nef d'un temple.

Insensiblement, le soleil déjà plus haut traversait de ses rayons l'enchevêtrement des ramures; des gouttes de clarté blonde pleuvaient sur les mousses, irisaient les fougères humides, allumaient les rouges corolles des digitales.

— C'est la forêt aux enchantemens. s'écriait Sylvie ; je m'attends à toute minute à entendre sonner le cor d'Oberon et à voir le petit nain vert apparaître au détour du sentier...

Mais le nain vert ne se montra pas. Ce fut le plein soleil

qui soudain rayonna dans une clairière et cribla de ses flèches la nuque et le dos des compagnons. Les arbres devenaient plus clairsemés; un fouillis d'arbustes rabougris succédait au grand bois : — vernes, bouleaux, églantiers et sureaux à grappe ; — de temps en temps on longeait des champs de framboisiers sauvages, dont Francine et Sylvie s'attardaient à picorer les fruit roses à l'odeur savoureuse. Puis le fourré lui-même disparaissait, la végétation devenait de plus en plus rare; on gravissait péniblement une pente couverte de pierres roulantes, au milieu desquelles, çà et là, un sapin, mort de vieillesse, dressait son squelette calciné. On atteignait enfin un mur de roches à pic, qui paraissait inaccessible. Les compagnons, en se retournant, voyaient à leurs pieds fuir la pente vertigineuse des éboulis, moutonner les onduleuses futaies de sapins, et, tout au fond de la gorge, — amenuisés par la distance, — les villages blanchir dans la verdure comme des œufs, au creux d'un nid...

Le Club alpin d'Annecy a bravement taillé dans le roc un sentier en lacet, bordé de rampes de fer et qui s'élève en surplomb au-dessus du vide. Toute la bande s'y engagea en file indienne et arriva essoufflée à la crête de la montagne, sous un couvert d'épicéas, où elle s'arrêta pour reprendre haleine.

Cette première cime du Charbon s'évase à l'intérieur comme le cratère d'un volcan, d'où son nom de « la Combe. » Des prairies mamelonnées forment le fond de cette cuvette, dont les bords gazonneux ou rocheux se relèvent en talus crénelés qui masquent la vue. Dispersés sur ces crêtes, de vénérables sapins aux branches largement étalées servent de *dormoir* aux nombreux troupeaux qui errent dans les pâturages. Au moment où les compagnons pénétrèrent dans la Combe, les vaches, les moutons et les chèvres s'y égaillaient en plein soleil et la musique tintinnabulante des *clarines* jetait ses notes d'harmonica dans l'air vif des hauteurs. Le premier mouvement de Marius Colombier fut de piquer droit vers le chalet dont on apercevait les constructions basses, adossées à un talus, et toute la bande le suivit...

— M. Philibert Prestoz est-il venu ici? demanda l'archiviste au chalézan, occupé à laver sous le jaillissement d'une fontaine des seilles de sapin, encore imprégnées de lait.

— Oui, monsieur, répondit le bonhomme, M. Prestoz a soupé hier chez nous et il y a déjeuné ce matin, avant de repartir.

— Repartir?... Et par où diantre a-t-il passé?

— Mais tout simplement par le Planay, monsieur, d'où il a dû redescendre sur Doussard.

— C'est trop fort! murmura Marius, suffoqué.

Francine fut prise d'un fou rire.

— Je vous l'avais bien prédit, s'écria-t-elle, ce M. Prestoz a des ailes aux talons... Quand on croit le saisir, frrr!... il s'envole comme une hirondelle... Bah! oublions-le pour le moment et allons contempler les Alpes!...

— Les Alpes! grogna Marius, autre mécompte!... Nous sommes ici au fond d'une cuvette d'où l'on ne peut rien voir...

— Que si fait! monsieur, répliqua le *chalézan*, grimpez seulement sur ce talus et vous aurez un spectacle qui vous paiera de vos peines.

Et il avait raison, le *chalézan!* Quand ils eurent escaladé la crête gazonneuse, Sylvie, arrivée la première, poussa un cri.

C'était un éblouissement. Juste en face, dominant montagnes et vallées, le massif du Mont-Blanc surgissait comme une immense et radieuse ville de neige. Ses escaliers géans, ses dômes, ses tours, ses aiguilles montaient étincelans dans l'azur. L'atmosphère était si transparente qu'on eût cru les glaciers tout proches. On se sentait rafraîchi par le voisinage illusoire de cette masse neigeuse, dont l'irradiation trop vive finissait par vous faire cligner les paupières. A droite, les cimes des premiers plans: la Dent de Cous, l'Étoile, les mamelles de la Sambuy, les pointes de l'Arcalod formaient une ceinture crénelée aux ombres d'un bleu foncé, dans l'intervalle de laquelle on distinguait les blancheurs fuyantes des montagnes du Dauphiné. A gauche, sous une poudroyante lumière argentée, se succédaient les bastions ruinés de la Tournette, la dentelle des Aravis, la longue muraille du Parmelan, puis tout au loin, dans une buée mauve, la crête horizontale du Jura. Pour reposer ses regards, on n'avait qu'à les abaisser vers les profondeurs qui se creusaient à la base du Charbon; là, s'ouvraient des abîmes de verdure, des moutonnemens de forêts, des ondulations de prairies dorées. Le lac apparaissait comme une minuscule flaque bleue, aux bords semés de points blancs ou roses, selon que le soleil effleurait les maisons des villages ou les laissait dans l'ombre. Et tout ce paysage idéal, toutes ces splendeurs, toutes ces fraîcheurs s'offraient à l'émerveillement des compagnons, au milieu d'une religieuse paix, dans un solennel silence à peine troublé par

l'aérienne musique des *clarines* suspendues au cou des vaches errantes.

Quand ils furent rassasiés d'admiration, ils songèrent enfin que leur estomac criait famine. Francine déballa les provisions réparties dans les sacs, Lézian et Sylvie allumèrent un feu de branches vertes pour préparer le café et Colombier alla tremper les bouteilles dans la frigide fontaine du chalet. Puis tous, assis en rond sur l'herbe drue, en face des neiges immaculées du Mont-Blanc, ils firent honneur aux viandes froides emportées de Doussard. Après le café, chacun se dispersa selon son caprice et son humeur. L'archiviste ne pouvait se consoler d'avoir encore une fois manqué Philibert Prestoz; avec l'obstination de Géronte déplorant l'aventure de la « Galère, » il répétait comme une obsession :

— Pourquoi diantre ce Prestoz est-il redescendu par le Planay?

— Que voulez-vous? répliquait Francine, c'était son idée à cet homme... Il y a des gens qui n'aiment point à repasser par le même chemin.

— Nous devrions, nous aussi, le suivre à la piste.

— Ça, non, par exemple... Nous risquerions de manquer à la fois le dernier bateau et votre monsieur Philibert... A votre place, moi, je lui écrirais tout bonnement à Annecy et je lui demanderais un rendez-vous.

— Au fait, ce serait plus pratique, murmura Colombier; décidément, mademoiselle la rieuse, vous avez parfois de bonnes inspirations.

— Je m'en flatte... Tenez, pour vous dérider, je vous propose de grimper sur ces rochers, à main droite... De là-haut, nous verrons le chemin qu'a pris l'homme au manuscrit, et ce sera toujours une consolation...

L'archiviste aimait médiocrement ces escalades, surtout après déjeuner; néanmoins il emboîta le pas de Francine... Tout en le contredisant et en le taquinant, la jeune fille avait le don de mener à sa fantaisie ce célibataire bourru et hérissé comme une bogue de châtaigne.

Le docteur Lettraz s'en était allé herboriser à travers la combe. Bien que la saison fût déjà avancée, la flore montagnarde conservait encore quelques attraits pour les botanistes. Sur les talus gazonneux, la gentiane « sans tige » ouvrait ses larges corolles bleues; les parnassies semaient leurs étoiles blanches

parmi les prés tourbeux, et dans les fourrés il restait quelques beaux échantillons d'églantines à fleurs rouges. Repris par sa passion dominante, le docteur oubliait les heures à cette quête des plantes alpines.

Sylvie et Lézian demeurèrent seuls près du feu à demi éteint d'où montait en droit fil une mince spirale de fumée bleuâtre. Tous deux jouissaient silencieusement de la rare beauté du paysage. Lézian regardait alternativement la souple taille élancée de la chanteuse et le svelte fil de fumée qui se balançait dans l'air calme ; il se rappelait ce passage du *Cantique des Cantiques :*

« Qui est celle-ci qui monte du désert, comme le mince filet de fumée qui s'exhale d'un feu d'aromates et d'encens ? »

Sylvie, mâchant un brin de sauge, contemplait le « Poète » à la dérobée, et tout à trac elle lui demanda :

— Vous êtes déjà venu au Charbon, monsieur Lézian ?

— Oui, répondit-il après une seconde d'hésitation.

— Seul ? continua-t-elle, avec un rien d'ironie au coin des lèvres.

— En quoi cela peut-il vous intéresser ?

— Simple curiosité... Si ma question est indiscrète, mettons que je n'ai rien dit.

— Eh bien ! non, repartit-il nerveusement, je n'étais pas seul... J'avais avec moi une femme que j'aimais passionnément...

— Une histoire d'amour ?... Contez-la-moi !

— Une histoire cruelle et vulgaire... Cette femme, divorcée d'avec son mari, était magnifiquement belle et plus séduisante encore que belle : grande, brune, admirablement faite, elle avait un sourire et des yeux aux caresses irrésistibles. Nous nous étions rencontrés à Milan, je l'avais épousée, puis nous étions venus savourer notre lune de miel à Talloires, au bord de ce lac que vous voyez bleuir là-bas et dont elle admirait, comme moi, la parfaite beauté ! Nous y avons passé trois mois délicieux, en pleine solitude ; après, nous nous sommes fixés à Paris où, pendant cinq ans, j'ai pu croire qu'elle me rendait sincèrement tout l'amour que j'avais pour elle... Cinq ans !... L'illusion n'a pas duré davantage. Un jour, j'ai eu la preuve qu'elle me trompait avec un homme beaucoup plus jeune qu'elle et que moi... Le coup fut rudement asséné... Que vous dirai-je de plus ?... Ce mariage qu'un divorce avait précédé a été rompu par un nouveau divorce, et nous avons repris chacun notre liberté !...

— Mais, du moins, murmura Sylvie, pendant ces cinq années vous avez été heureux?

— Aussi heureux qu'on peut l'être en ce monde.

— En vérité?... Eh bien! alors, répliqua la chanteuse, devenue légèrement sarcastique, de quoi vous plaignez-vous?.. Chacun de nous a dans son lot une certaine ration de bonheur. Mon avis est qu'il faut en jouir pleinement sans s'occuper du passé ni de l'avenir, et surtout sans récriminer, sans se lamenter de ce que la fête a été trop courte... Nous devrions plutôt remercier l'hôte qui nous a donné place au festin. L'amour est une plante qui ne fleurit qu'à son gré; ni la raison, ni les convenances, ni la loi ne peuvent contraindre un cœur à aimer quand il n'aime plus...

— D'accord, mais le mensonge et la trahison n'en sont pas moins odieux.

— Naturellement, il serait plus honnête que celui qui a cessé d'aimer en avertît sincèrement son partenaire; mais nous sommes tous, hommes ou femmes, si infatués de notre propre prestige, que nous ne pouvons pas admettre que nous ayons cessé de plaire; nous préférons régner despotiquement sur des cœurs qui ne sont plus à nous et nous les induisons ainsi à l'hypocrisie ou à la duplicité... C'est pourquoi, pour ma part, le mariage m'a toujours effrayée...

— N'importe, c'est horriblement triste... Ne serait-il pas plus doux de se dire qu'on marchera ensemble d'un pied sûr dans les sentiers où une mutuelle tendresse nous a enchantés?

— Mon cher poète, dans la vie, aucun sentier n'est absolument sûr, et l'on bronche partout... Vous-même, est-ce qu'aujourd'hui vous aimez encore cette femme que vous avez chérie passionnément?... Elle a rompu, la première, les liens qui vous avaient unis... Mais pourriez-vous affirmer, la main sur la conscience, qu'un peu plus tard, à un certain détour du chemin, « l'occasion, l'herbe tendre » ne vous auraient pas également poussé à lui fausser compagnie?

— Je... je ne sais, répliqua-t-il, un peu embarrassé. Il releva la tête et, ses yeux rencontrant ceux de Sylvie, il ajouta :

— Ce dont je suis absolument certain, c'est que je ne l'aime plus; c'est que je suis radicalement guéri, et que...

— Vous êtes tout prêt à recommencer, n'est-ce pas? acheva Sylvie avec un sourire moitié moqueur et moitié provocant

Ils furent interrompus par le docteur Lettraz qui surgissait à la crête du talus, tenant en main un bouquet de fleurs de montagne.

— Madame, dit-il en les tendant à Sylvie, la flore du Charbon n'est plus très riche... j'ai cependant glané quelques échantillons assez rares, que je me permets de vous offrir...

— Merci, cher docteur, s'écria la chanteuse en respirant avec sensualité le parfum amer des gentianes et des parnassies, quelles nuances et quelles formes charmantes!... Elle piqua le bouquet dans son corsage. — Il me semble, poursuivit-elle, que j'emporte un peu du Charbon avec moi.

Lézian, vexé de s'être laissé couper l'herbe sous le pied par le botaniste, s'écria sarcastiquement :

— Eh! mon cher Lettraz, vous manquez à tous vos principes. N'avez-vous pas honte de contribuer ainsi à la dévastation des plantes rares de vos montagnes?...

— J'en ai laissé assez pour que la reproduction soit assurée, riposta Lettraz en clignant ses yeux malins; d'ailleurs madame mérite bien qu'on fasse une fois pour elle exception à la règle, et nos fleurs sont fières d'orner son corsage.

— Elles seront fanées avant que nous arrivions à Talloires! objecta le « Poète » d'un ton piqué.

— N'importe! repartit Sylvie, elles me donneront pour quelques heures leur grâce et leur parfum... Cela suffit... Vous connaissez mes théories, mon cher Lézian, il faut jouir de l'heure, sans se tracasser du lendemain. C'est Sophie Arnould qui disait, je crois : « Il n'y a pas de jours heureux, il n'y a que des minutes heureuses... »

— Très juste, reprit le docteur en tirant sa montre; nos regrets ni nos appréhensions n'empêchent le temps de couler... Et à ce propos, il nous faut trois heures pour gagner le Bout-du-Lac, sans nous presser... Il serait donc prudent de songer au départ.

On hucha longuement Colombier et Francine, qui arrivèrent enfin en se chamaillant comme d'habitude. Néanmoins la lueur attendrie des gros yeux de l'archiviste démentait l'âpreté de ses gronderies et il aida docilement la jeune fille à distribuer aux chalézans les reliefs du déjeuner.

Les hommes avaient mis sac au dos.

— Adieu, Charbon! soupira Sylvie en jetant un dernier regard admiratif sur le Mont-Blanc étincelant de lumière.

— A nous deux, maintenant, monsieur Philibert Prestoz! s'exclama Colombier d'un air crâne...

Ils redescendirent lentement vers le couloir des sapins, et le choc de leurs bâtons ferrés résonna bientôt sur les gradins rocheux du sentier du Club alpin.

XI

— Ainsi que vous me l'avez conseillé, je viens d'écrire à ce fuyard de Philibert Prestoz, dit Marius Colombier en apparaissant sur la terrasse où ses compagnons prennent le café.

La bande est rentrée à Talloires, mais au lieu de retourner à l'Abbaye, elle s'est installée à Beau-Site, qui est plus central et a une vue plus directe sur le lac. L'hôtel, gai, confortable, ensoleillé, dresse ses pavillons et ses terrasses entre cour et jardin, au milieu de massifs de fleurs. De vieux corps de logis datant du XVIe siècle le séparent de l'unique rue du village. Cette ceinture d'antiques bâtisses aux murs couleur amadou, aux toitures de tuiles brunes, forme un piquant contraste avec les blanches façades et les toits d'ardoise du bâtiment moderne. L'originalité de l'ensemble a déterminé le choix de Sylvie; la positive Francine a été surtout attirée par la mine hospitalière et le confort de Beau-Site. Quant à Colombier, il s'est rangé à l'opinion de la majorité, d'abord parce qu'il se soucie peu de remettre les pieds à l'Abbaye où il craint qu'on ne lui réclame les deux feuillets chipés dans la chambre du Prieur; puis, parce qu'il se propose de visiter les anciennes constructions servant d'annexe et qu'il nourrit l'espoir d'y faire quelque intéressante trouvaille.

— Voici ma lettre, continue-t-il en agitant une feuille de papier portant l'en-tête de l'hôtel, elle est topique!... Voulez-vous que je vous la lise?

Et sans attendre une réponse affirmative, il commence en articulant nettement chaque mot :

« Monsieur,

« N'ayant pas eu l'honneur de vous rencontrer chez vous, ni l'heureuse chance de vous rejoindre pendant vos récentes pérégrinations, je me permets d'abord de me présenter moi-même. Je me nomme Marius Colombier; je suis docteur ès lettres de la Faculté de Paris, archiviste-paléographe et chef aux Archives

nationales. Ceci bien établi, j'entre en matière. — Un hasard m'a fait trouver, au fond d'un vieux meuble, deux feuillets d'un ouvrage manuscrit, composé en 1757 par un certain François Févez, chanoine de Genève, demeurant à Annecy. De la lecture de ces deux fragmens, il est résulté pour moi la conviction que ce manuscrit doit contenir de précieux documens sur l'histoire de la société savoyarde au milieu du siècle dernier. On me dit que vous êtes le descendant par alliance du chanoine François Févez, dont vous habitez la maison. Je prends donc la liberté de vous poser quelques questions auxquelles je vous serai obligé de vouloir bien répondre le plus promptement possible :

« 1° Ce qu'on m'a rapporté est-il exact?

« 2° Êtes-vous en possession du manuscrit dont deux feuillets sont tombés entre mes mains?

« 3° Au cas de l'affirmative, seriez-vous disposé à me confier ce manuscrit en vue d'une publication prochaine?

« Vous n'ignorez pas quelle importance ont aujourd'hui les documens originaux pouvant faire mieux connaître la vie sociale et familière de nos vieilles provinces françaises. Taine, qui habita longtemps les bords de votre lac, y attachait un grand prix et en tirait profit pour jeter une neuve clarté sur les mœurs et l'état d'âme de nos ancêtres d'avant 1789. Si, comme j'en ai l'intuition, le manuscrit du chanoine Févez est un de ces rares documens inédits et si vous en êtes le détenteur, je ne doute pas que vous ne partagiez l'opinion de l'illustre historien des *Origines de la France contemporaine*. Vous ne voudrez pas mettre la lumière sous le boisseau et priver la science historique d'une nouvelle source d'information; vous daignerez confier à un professionnel la publication du manuscrit du chanoine et vous saurez acquérir de la sorte de rares titres à la reconnaissance de vos concitoyens.

« Dans l'espoir d'une réponse favorable, je vous prie, monsieur, d'agréer, etc. »

— Voilà! ajoute l'archiviste en insérant sa lettre dans une enveloppe et en écrivant l'adresse: il me semble que mes argumens toucheront au bon endroit le cœur et l'esprit de cet Alpiniste...

— Savoir? objecte le docteur Lettraz; nous autres Savoyards nous avons nos idées à nous et nous ne nous laissons pas faci-

lement imposer celles des autres... Philibert tient aux siennes, dur comme fer.

— Allons donc! le dernier bourgeois comprendrait mes raisons, réplique Marius avec emportement.

— Oui, accorde Sylvie, mais j'ai comme un pressentiment que M. Prestoz n'est pas un bourgeois du tout ; il me fait l'effet d'un original très indépendant, et les gens de cette espèce ne raisonnent pas toujours comme le commun des mortels.

— Alors c'est moi qui suis le commun des mortels! repart Colombier vexé, nous verrons bien... En attendant, je vais envoyer ma lettre à la poste.

Il sonne, et c'est la propriétaire de l'hôtel qui accourt elle-même au tintement du timbre. L'hôtesse de Beau-Site est avenante, mince et svelte. Elle a de clairs yeux bleus très intelligens, un sourire charmant laissant voir des dents éblouissantes; sa physionomie expressive rappelle une des figures féminines de la fresque de Botticelli qui est au Louvre. Elle explique à l'impétueux archiviste qu'il existe une boîte dans la maison et que le facteur viendra en faire la levée dans une demi-heure. Rassuré sur ce point, Colombier interpelle de nouveau la jeune femme :

— L'hôtel, demande-t-il, est de construction récente; mais les bâtimens qui bordent la rue sont beaucoup plus anciens?

— Oui, monsieur, le grand-père de défunt mon mari y demeurait... Ils sont encore garnis du mobilier d'autrefois et quand l'hôtel est plein, j'y loge parfois des voyageurs.

— Ha! ha! reprend Marius dont l'œil s'allume, et au fond de ces meubles du temps n'avez-vous point trouvé par hasard de vieux registres manuscrits, d'anciennes correspondances?

— Pour sûr, réplique l'hôtesse d'une voix qui sonne clair comme l'eau des ruisseaux de la montagne, les paperasses n'y manquent pas... J'en ai ramassé des liasses que j'ai serrées là-haut dans un placard... Elles sont d'ailleurs sans intérêt.

— En ma qualité d'archiviste, tous les vieux papiers m'intéressent... Y aurait-il indiscrétion à vous demander communication des vôtres?

— Oh! Dieu non, si vous ne craignez pas de respirer de la poussière, je m'en vais vous les quérir.

Elle sort, emportant la missive de Colombier et revient un quart d'heure après avec un amas de cahiers de papier verdâtre et de lettres jaunies, qu'elle dépose sur la table.

— Voici, dit-elle, cherchez votre vie là dedans... Mais je doute que vous y découvriez grand'chose.

Puis, avec une vivacité d'hirondelle, elle traverse les salles et disparaît.

Marius, ayant assujetti son pince-nez, dénoue les ficelles qui attachent les liasses et d'une main experte déplie dextrement les feuillets couverts d'une grosse écriture bâtarde. Pendant ce minutieux examen, les autres contemplent nonchalamment le lac qui brasille dans la lumière aveuglante du soleil d'après-midi. Lézian rêve, le docteur Lettraz fume un cigare, Francine étudie son guide et Sylvie cueille distraitement des fleurs à la clématite qui s'entortille autour des piliers de la vérandah. Un grand silence enveloppe le village assoupi; par instans seulement on entend le ronflement d'une batteuse, là-bas, du côté des Granges.

Au bout d'une demi-heure, l'archiviste relève la tête et agitant deux ou trois feuillets qu'il a mis à part, murmure en s'essuyant le front :

— Quand je vous le disais!,.. Il ne faut jamais faire fi des vieilles paperasses domestiques; on y trouve toujours quelque os médullaire à ronger. Ainsi au milieu de ce fatras d'écritures insignifiantes, voici que je découvre deux ou trois documens qui jettent un jour amusant sur la vie des gens de ce pays-ci à l'époque de la Révolution. D'abord écoutez-moi ce compte d'apothicaire, daté d'août 1793 :

« État des médicamens, opérations faites et fournis à l'auguste maison de Duingt par le citoyen Bergeret, maître en chirurgie, depuis le 21 février 1792 jusqu'à ce jour;

« Du 21 février 1792, pour Mathieu, laquais de Mme la marquise de Duingt : 1° une saignée et trois dragmes de sel sédatif pour ses tisanes.

« Plus une demi-bouteille ronde d'aposème laxatif, vermifuge et hydragogue, composé avec les follicules de séné, l'anis, le semen-contra, la casse, la rhubarbe, le polypode, l'agaric blanc, le sel d'Angleterre, la manne, le sirop de nerprun et le tartre stibié.

« Du 21 avril 1792, pour la Françon, fille de cuisine, par ordonnance de M. le médecin d'Epines : 1° douze sangsues qu'elle s'est fait appliquer... plus une médecine hydragogue et emménagogue, composée avec une décoction d'armoise et de camo-

mille, de séné et de rhubarbe, d'agaric blanc, de sel d'Angleterre, de manne et de syrop de fleurs de pêcher.

« Du 13 may 1792, pour ladite Françon, fille de cuisine : 1° un bol fondant vermifuge et laxatif, composé avec le semencontra, la coralline, l'aquila alba, le tartre stibié, la poudre de tribut et le syrop de chicorée; plus un minoratif vermifuge, laxatif et fébrifuge, composé avec une décoction de quina et de petite centaurée, le sel d'absinthe, la manne et le syrop de chicorée.

« Du 11 juin 1792, pour ladite Françon, fille de cuisine... »

— Comment! interrompt le docteur Lettraz, elle n'était pas morte encore... Elle avait la vie dure!

— On croirait, ajoute Francine, lire le mémoire de M. l'apothicaire Fleurant dans le *Malade imaginaire*...

— Ce qui vous prouve, reprend Colombier, que Molière n'a rien exagéré... Le compte se poursuit ainsi jusqu'au 7 août 1793, et monte au joli total de 465 livres 2 deniers. On était en pleine Terreur et la marquise de Duingt avait jugé à propos d'émigrer... Force fut au maître chirurgien de prendre patience et il patienta si longtemps qu'il mourut... Mais lorsque le calme fut rétabli, lorsque les émigrés furent rentrés et qu'on recommença à respirer, le fils du défunt jugea le moment venu de se rappeler au souvenir de la marquise de Duingt, ainsi que le constate une lettre du 26 février 1811 ainsi conçue :

« Madame,

« J'ai l'honneur de vous envoyer une liste des traitemens de maladie, faits chez feu M. le marquis votre mari, par mon feu père Joseph-Antoine Bergeret, de son vivant chirurgien à Talloires. Je sais que ladite parcelle vous a déjà été présentée par mon feu père. Maintenant, madame, je prends la liberté de vous l'envoyer ; j'y joins même la quittance montant à 465 livres 2 sous. J'abandonne le tout à ce que votre générosité pourra vous suggérer... Quelques louis pour vous ne sont rien, et sont beaucoup pour nous à qui notre père a laissé beaucoup de dettes... J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, madame, votre très humble serviteur.

« Simon Bergeret. »

— Pauvre garçon ! s'écrie Sylvie, la marquise a-t-elle répondu, au moins ?

— Parfaitement, voici sa lettre annexée au mémoire :

« Je suis fâchée, monsieur, que vous ayez pris si souvent la peine de m'écrire. Vos papiers que je joins ici, font foi que vous avez fait toutes les démarches pour être liquidé. J'ai grand regret que vous n'ayez pu réussir, car la situation de l'hoirie de feu le marquis, mon mari, ne permet guère d'espérer le paiement des créanciers. Je suis moi-même, comme vous, créancière dans la succession, et comme vous partie lésée par la vente des biens de cette succession. Je voudrais que mes ressources personnelles me permissent de venir au secours des créanciers de la maison de Duingt qui, comme vous, monsieur, inspirent autant d'intérêt. Je l'ai fait par le passé aussi longtemps que mes espérances n'ont pas été détruites ; mais, pour le présent, monsieur, je ne puis que faire des vœux pour que les circonstances me mettent à même de vous prouver ma bonne volonté.

« Je suis, monsieur, avec une parfaite considération,

« Marquise de Duingt. »

— C'est, remarque Lettraz, répondre en grande dame par une aimable fin de non-recevoir.

— La créance du défunt chirurgien a été passée aux profits et pertes.

— Si les autres cliens de Joseph Bergeret l'ont payé en même monnaie de singe, dit Francine, je me demande comment il a pu vivre pendant ces terribles années de la Révolution.

— Cependant il a vécu, réplique Colombier, et même il a trouvé le moyen de secourir des parens restés en détresse. J'en vois la preuve dans une lettre touchante d'un frère du chirurgien. Elle est datée de Mouzon (Ardennes), 22 messidor an III et porte sur la suscription « pressée ». Laissez-moi vous en lire quelques fragmens :

« Mon frère, vous aurez sans doute vu Fillion, et ma lettre, ainsi que la conversation que vous aurez eue avec lui vous auront fait connaître le désir empressé que j'ai de vous revoir, de me rapprocher de vous et du tombeau de nos pères, et de vous rendre votre Fanny. Aujourd'hui mon désir est plus vif que jamais. Il est devenu enfin *instant et nécessaire*. En conséquence, malgré votre âge et vos occupations, je vous prie dans toute la tendresse qui nous a toujours unis, mon frère, de faire tous vos efforts pour venir *vous-même*, le plus tôt possible avec une petite

birrotta à deux ou quatre roues, couverte seulement d'une toile, et un cheval, où nous puissions nous mettre tous les trois ou au moins deux, avec quelques petits effets tant pour moi que pour votre Fanny, pendant qu'un de nous deux conduirait à pied le tout. Nous marcherons peut-être tous les trois, quand il fera beau ; mais, quand il pleuvra, nous ferons comme nous pourrons, et comme vous l'aurez arrangé. Je vous demande en grâce, mon frère, de me donner la *consolation* de venir vous-même Nous sommes dans la belle saison ; faites cet effort pour un frère que vous avez toujours aimé, et qui a toujours eu une tendresse infinie pour vous. Je ne vous dissimule pas qu'il n'y a point de temps à perdre, car ma santé dépérit affreusement et elle ne se soutient un peu que dans l'espérance de vous voir bientôt vous-même. Sans doute je périrai si ce n'est pas vous qui venez et vous me ferez renaître dès le moment que je vous reverrai. Écrivez-moi aussitôt par la poste pour me prévenir : « Au citoyen Bergeret, ancien militaire. » Songez encore une fois qu'il faut que ce soit vous qui veniez, parce que c'est avec vous et non avec personne autre que j'ai besoin de concerter mes derniers arrangemens dans ce pays-ci, avant de le quitter, et que je périrai sans doute de chagrin sans vous revoir, si vous ne me donnez pas la *consolation* de venir vous-même. Je vous le demande encore une fois de toutes mes forces. Mes arrangemens ici, faits par vous, nous vaudront quelque chose, au lieu que nous perdrons tout, si vous ne venez pas. Venez donc vous-même... Apportez beaucoup d'argent pour votre voyage, car je n'ai pas le sol. On me marque de Paris que j'aurai bientôt mon brevet de pension, qu'elle est liquidée ; on m'a marqué qu'elle serait de 2 500 livres. Je vous embrasse... »

— Cette lettre fend le cœur, dit Sylvie, elle est d'un dépaysé qui est venu s'échouer au fond des Ardennes, d'un malade dont la situation est obérée et qui, dans sa détresse, n'a plus qu'un désir, une hantise, finir sa vie dans le pays où il est né, comme le lièvre revient mourir au gîte... Mais quelle est cette Fanny dont il parle et qui paraît être la parente du destinataire?

— C'est la propre fille du chirurgien, reprend Colombier ; on l'avait sans doute d'abord envoyée là-bas pour soigner et aider cet oncle en détresse, car voici, à la suite de cette lettre, quelques lignes par lesquelles elle fait à son tour un appel à la compassion paternelle :

« Mon cher papa, je vous en prie, venez vous-même le plus tôt possible, sans quoi vous ne reverrez plus mon oncle. Quand vous serez arrivé ici, ne dites à personne que je vous ai écrit, Venez donc tout de suite, mon papa; je serai bien aise de vous embrasser, et maman aussi... Venez donc, mon bon papa, vite, je vous en prie. »

Puis l'ancien militaire reprend la plume pour ajouter une dernière recommandation :

« Écrivez-moi coup sur coup par la poste. Prenez le chemin de la poste : Genève, Coppet, Nyon, Champagnolles, Poligny, Dôle, Gray, Langres, Neufchâteau, Vaucouleurs, Saint-Mihiel, Verdun, Stenay et Mouzon. Ne quittez pas cette route, pour en cas que vous me trouveriez à pied en chemin, et gîtez toujours dans les plus grandes auberges. »

— Un long ruban de chemin à suivre en carriole! s'écrie Francine, le chirurgien Bergeret s'est-il exécuté?

— Oui... Il a fait ce long voyage à travers la Suisse, la Franche-Comté et la Lorraine, dans un temps troublé où l'argent était rare, les routes peu sûres, et il a ramené son frère et sa fille à Talloires... Son livre de comptes en fait foi.

— Un brave cœur tout de même, ce médecin de village! déclare Sylvie ; il cotait un peu cher ses médecines vermifuges et hydragogues, mais on ne les lui payait pas et, bien que la marquise de Duingt le frustrât de ses 465 livres 2 sous, il trouvait tout de même le moyen de secourir son frère et de le rapatrier... Cela me raccommode avec l'humanité.

— Ces lettres, ajoute le botaniste, vous donnent une idée de l'âme savoyarde, rude, énergique, volontaire, avec des dessous d'une sensibilité exquise et d'un dévouement à toute épreuve pour les gens de la famille... Nous autres montagnards, nous ressemblons à ces poires d'hiver, dont la peau est dure et noueuse, mais dont la chair est tendre et fondante.

— Amen! conclut Marius Colombier en reficelant ses paperasses, souhaitons que M. Philibert Prestoz soit aussi disposé à fondre et à s'attendrir que vos poires d'hiver!

XII

Le soir approchant double les ombres violettes des montagnes d'Entrevernes.

Tête à tête, dans un des canots de l'hôtel, Sylvie et Lézian glissent sur le lac très calme aux nuances assoupies. Le « Poète » tient les rames et fait vis-à-vis à la cantatrice assise au gouvernail. Il a plu pendant la journée et le ciel est encore à demi couvert, sauf dans la direction d'Annecy, où une large éclaircie d'or mat s'étale entre le Semnoz et le mont de Veyrier. A l'opposé, au fond du lac, des vapeurs gris argent veloutent les contours du Charbon, de l'Arcalod et de la Sambuy. Une blanche coulée de brume roule jusqu'au bas du ravin d'Angon, où elle s'échevèle en flocons d'une légèreté diaphane. Les pentes du Semnoz s'ombrent d'un bleu foncé, tandis qu'en face, les dents et les pâturages du Lanfont se teignent d'une chaude couleur orange. L'eau d'un vert clair clapote doucement au long de la berge, où les peupliers dressent leurs fuseaux immobiles et où les aulnes inclinent leur verdure plus sombre. Le paysage, mouillé par la récente ondée, a je ne sais quoi de reposé et d'attendri; le lointain ronflement d'une batteuse semble le bercer dans son demi-sommeil.

Presque sans bruit, la barque suit les courbes de la rive, coupe en droit fil l'anse de Talloires où le petit ponton mire sa frêle estacade, puis longe le mur à pic du Roc de Chère. La roche sourcilleuse et crevassée, surplombe au-dessus de l'eau bleue; dans une anfractuosité un héron guette mélancoliquement le passage de quelque couleuvre. Les promeneurs arrivent lentement en vue des prairies où les toits de Menthon fument parmi les noyers. Une filtrée de soleil effleure un moment la crête boisée du Roc et met en relief l'architecture d'une tombe solitaire, dont la blancheur tranche sur la verdure des pentes escarpées.

— C'est le tombeau de Taine, dit Lézian répondant au coup d'œil interrogateur de Sylvie; le maître a voulu reposer dans ce pays de Savoie qu'il aimait, non loin de la maison où il a passé de longues heures studieuses et dont vous voyez là-bas la toiture brune émerger d'un massif d'arbres... Mieux que ses anciens voisins, les moines de Talloires, il méritait le nom de « bénédictin. » Infatigable chercheur, grand collectionneur de faits, hardi remueur d'idées, observateur à l'œil aigu, écrivain puissant et coloré, il a eu l'ambition d'appliquer à la morale et à l'esthétique les méthodes employées par les physiciens et les naturalistes. Il a inventé des procédés d'analyse ingénieux et neufs qu'il a voulu adapter bon gré mal gré à l'étude de l'histoire, à

la psychologie et à la critique littéraire, et il a exercé sur les idées de son temps une action quasi révolutionnaire. En philosophie, il a commencé par démolir les statues des dieux de l'éclectisme, il a défini ironiquement la philosophie de Cousin : « une baignoire bien propre, bien reposée et bien tiède où les pères, pour cause de santé, mettent leurs enfans. » A une époque où il y avait du courage à l'avouer, il a proclamé la faillite du spiritualisme et s'est déclaré sensualiste à la façon de Condillac. En littérature, il a été l'initiateur de l'école naturaliste. Le malheur est que ses admirateurs et ses disciples ont tiré de ses formules dogmatiques les conséquences les plus fâcheuses et les moins prévues. Par une suite d'évolutions et de dégénérescences fatales, le roman et le drame naturalistes sont arrivés à s'envaser dans la pornographie. Dans le domaine de la morale et de la politique, la théorie du déterminisme et du vice et de la vertu considérés comme des produits analogues au vitriol et au sucre, nous ont fait choir en un matérialisme brutal. Certaines théories purement spéculatives, mises impitoyablement en pratique par des fanatiques et des déséquilibrés, ont abouti aux folies sanglantes de la Commune. Le maître avait reconnu lui-même que parfois « les axiomes du naturaliste aboutissent à des vérités redoutables... » Il n'en fut pas moins épouvanté de cette application forcenée de son système philosophique. Ce noble esprit si artiste et si profond, si épris de liberté, si amoureux du *self-government* à la mode anglaise, constata à son tour avec horreur la faillite de la méthode scientifique portée dans le monde de l'art et de la morale. Il recula devant ce déchaînement sauvage de l'animal humain, qui nous conduisait au pire des despotismes. Après 1871, pendant ses années de villégiature en Savoie, une réaction s'était opérée en lui, il devenait conservateur et inclinait vers le christianisme. Le livre des *Origines de la France contemporaine* est le résultat de cette dernière évolution de sa pensée. Lors de mon premier séjour à Talloires, je le rencontrais parfois dans les sentiers du Roc de Chère qui descendent vers Menthon. Son corps svelte et mince détachait sa noire et frêle silhouette sur la verdure des prairies en pente. Il marchait d'un pas rapide, inclinant sur ses épaules légèrement voûtées sa tête intelligente et fine. Il ne ressemblait en rien à l'iconoclaste audacieux qui, jadis, avait lancé tant de pierres irrévérencieuses au nez des philosophes éclectiques de la première moitié du

XIXe siècle. Il avait plutôt l'air correct, réservé, un peu timide d'un *scholar* d'Oxford, cheminant sous les vieux arbres de Magdalen-College ou sur les pelouses du quadrangle de Christ-Church...

A cet endroit de son discours, Lézian remarque l'inattention de Sylvie. Elle l'écoute mal et ses regards distraits s'amusent à suivre les jeux de la lumière décroissante sur la nappe mordorée du lac.

— Je vous ennuie avec mes dissertations, dit-il en s'arrêtant brusquement.

— Excusez-moi, répond la chanteuse, je n'entends rien à la philosophie et rien aux mathématiques... Je n'aime pas qu'on me prouve, je veux qu'on me charme ou qu'on me touche... De toute cette histoire je n'ai retenu qu'une chose, c'est que, lorsque vous rencontriez votre philosophe, cheminant mélancoliquement sur les pentes du Roc de Chère, vous n'étiez alors ni seul, ni désillusionné comme lui... Et je ne pouvais m'empêcher de penser que plus d'une fois vous avez dû, ainsi que ce soir, vous promener en barque avec la femme que vous aimiez.

— Naturellement, murmure le « poète » en se rembrunissant, mais en quoi cette vieille histoire peut-elle vous intéresser?

— Oh! en rien, réplique-t-elle ironiquement... seulement je songeais que le spectacle enchanté du lac illuminé par un dernier rayon de soleil, et des montagnes demi-voilées par de traînantes vapeurs, n'avait rien de nouveau pour vous... Tandis que pour moi ce paysage de féerie a un charme tout neuf, il n'évoque pour vous que les regrets de l'ancien tête-à-tête. Cette réflexion me gâtait un peu mon plaisir... Que voulez-vous? je suis horriblement exclusive.

— Pourquoi vous obstinez-vous à réveiller un passé absolument endormi? riposte Lézian d'un ton de reproche.

— Dort-il tant que cela? objecte Sylvie avec une moue coquettement malicieuse.

— Il dort dans une tombe aussi solidement murée que celle que nous venons d'apercevoir tout à l'heure... La femme dont vous parlez et moi, nous l'avons enseveli de nos propres mains, non pas métaphoriquement, mais au fond d'un réel cimetière... Nous habitions alors Paris et déjà de pénibles malentendus avaient gâté l'intimité de notre intérieur. D'un commun accord, nous fuyions le logis conjugal, nous dépensions nos soirées dans le

monde ou au théâtre, et souvent nous gaspillions nos journées en courses inquiètes à travers la ville... Un jour, le hasard d'une promenade désœuvrée nous conduisit au Père-Lachaise. C'était en mai, par un clair après-midi de printemps. Nous errions tristement parmi les funèbres allées verdoyantes. Même dans cette cité de la mort, le renouveau avait fait son œuvre. Des fourrés de saules, d'arbres de Judée et de cytises étaient pleins de rossignols. Les massifs des tombes étaient tout fleuris de roses et de lilas; le vent tiède nous en apportait les capiteux parfums mêlés à d'écœurantes senteurs cadavéreuses. Les rossignolades d'oiseaux, l'exubérance des végétations printanières et des corolles épanouies contrastaient amèrement avec les files de tombes éparses dans la verdure et la terre imprégnée d'équivoques détritus; notre trouble et notre mutuel malaise en étaient accrus. A ce moment j'avais déjà le pressentiment du désastre de notre amour. Dans les gestes, dans la physionomie, dans les réticences de cette femme, je démêlais déjà des indices de trahison. Toute sa personne exquisement belle et perfidement câline exhalait une odeur de mensonge aussi insupportable que les émanations de la terre saturée de corps décomposés. Je la devinais infidèle et tout à coup, las de traîner silencieusement le doute qui me torturait, je lui dis mes soupçons et la pressai de s'expliquer une bonne fois avec sincérité. Elle joua d'abord merveilleusement la surprise, essaya de se moquer de ma folie, puis, comme irrité par ses réponses ironiques, je la harcelais de questions embarrassantes et la flagellais de reproches acerbes, elle jeta brusquement le masque, avoua ses tromperies et railla avec effronterie mon aveuglement présomptueux; après de sarcastiques adieux, elle tourna les talons et nous nous séparâmes pour jamais. Je restai seul dans le grand cimetière verdoyant où les rossignols chantaient à perte d'haleine. Ah! l'atroce après-midi où je bus jusqu'à la lie le calice des désillusions et des renoncemens!... Le vent s'était levé; les hauts peupliers qui bordaient les allées laissaient s'envoler par milliers de légères graines cotonneuses, dont le blanc duvet tourbillonnait dans l'air attiédi et semblait l'image des débris de mon bonheur, se dissolvant autour de moi en une neige fondante. Et toujours au parfum exaspéré des roses et des lilas se mêlait cette fade odeur cadavéreuse, emblème de mon amour mort et déjà décomposé...

— Brr!... s'exclame Sylvie, vous me donnez le frisson... De-

puis le commencement de la promenade, notre conversation a pris vraiment un tour trop funèbre.

— C'est que, sans vous en douter, vous voguez au-dessus d'une ville de morts...

Tandis que la chanteuse vire de bord et gouverne dans la direction de Duingt, Lézian lui montre du doigt une balise plantée sur un petit îlot rocheux à fleur d'eau :

— Tenez, poursuit-il, à cet endroit qu'on nomme le *Roselet*, on a découvert, il y a quelque trente ans, les vestiges d'un village lacustre maintenant enseveli sous l'eau verte du lac, mais d'où l'on a exhumé des débris de poteries, des armes, des colliers, des faucilles et des ustensiles de ménage. Là vivaient, il y a des milliers d'années, les ancêtres des gens de Duingt et de Talloires. La légende veut même qu'ils y vivent encore et qu'ils habitent, juste au-dessous de nous, une ville submergée, pareille à la ville d'Is des contes cornouaillais. Lorsque, pendant certaines journées d'été, l'eau est exceptionnellement transparente, de vieux pêcheurs prétendent avoir aperçu à travers les abîmes du lac des flèches d'églises et les pignons aigus d'étranges maisons à tourelles... D'après les traditions locales, cette ville aurait été engloutie parce que les habitans avaient refusé de donner l'hospitalité à une vieille mendiante qui était fée. Durant les nuits de pleine lune, les coqs de la ville submergée chantent au fond de l'eau et les cloches tintent pour la messe. Légende à part, le lit lointain du lac est peuplé de morts. Les rives sont presque partout à pic; chaque année des imprudens, des enfans surtout, s'y noient et leurs cadavres ne reparaissent jamais à la surface; le lac ne rend pas les corps qu'il engloutit. L'ondine les garde jalousement, car nous avons ici une ondine. Elle se montre dans les parages de la presqu'île d'Angon, les soirs où elle espère une proie. Dès qu'un malheureux perd pied et disparaît sous l'eau bleue, elle jette un long cri de triomphe et s'élance pour recueillir le noyé. Comme la naïade antique qui entraîna le jeune Hylas, elle le prend amoureusement dans ses bras et l'emporte au fond de son palais, dans la ville enchantée qui dort au fond du lac... Vous le voyez, notre barque glisse en ce moment au-dessus d'un peuple de morts. Ne vous étonnez donc pas si toutes ces âmes défuntes exercent à travers les profondeurs liquides une mystérieuse influence sur nos pensées et donnent un tour funèbre à notre conversation..

— Je vous en prie, interrompt de nouveau Sylvie, assez de morts comme cela!... Je suis de l'avis de Gœthe dans *Wilhelm Meister :* « Fuyons la nuit, fuyons la mort! Les vivans appartiennent au jour, au bonheur, au temps... »

— Vous avez donc lu *Wilhelm Meister*? demande Lézian étonné.

— N'est-ce pas le devoir d'une artiste exposée à chanter la *Mignon* d'Ambroise Thomas?... Un de mes amis me l'a fait lire autrefois, prétendant que je ressemblais à Philine, que j'étais une païenne et une étourdie comme elle.

— En effet, déclare Lézian, vous avez le charme, l'enjouement et la spontanéité de l'espiègle comédienne qui jette sa gaieté à travers cet ennuyeux et confus roman de *Wilhelm Meister*... Vous êtes jolie et réveillante comme elle.

En même temps il contemple longuement, tendrement sa compagne, aux dernières rougeurs du couchant. Le crépuscule tombe comme une gaze brune sur le paysage assoupi, sur les villages où de tranquilles lumières s'allument çà et là. Le lac garde encore par endroits une fine couleur lilas; au-dessus des crêtes de la montagne d'Entrevernes, une étoile brille solitaire et l'eau somnolente reflète son éclat brisé. Peu à peu, parmi les vignes d'Angon et de Duingt un concert de grêles notes cristallines monte à mesure que la nuit descend sur la campagne. Cela ressemble à une lointaine et frêle musique d'harmonica. Ce sont les rainettes perchées parmi les pampres humides et qui saluent l'éclosion des constellations dans le ciel éclairci. Sylvie a jeté sur le banc son chapeau de paille qui la gêne. Elle passe sa main dans les crêpelures de ses abondans cheveux noirs et ce geste la fait ressembler mieux encore à la Philine de Gœthe. Une lumière malicieuse luit dans ses yeux noirs; s'apercevant de l'admirative contemplation de son vis-à-vis, et pour rompre un silence embarrassant, elle l'interpelle brusquement :

— Convenez que cette poésie de la tombée du soir est autrement vibrante et réconfortante que vos histoires de noyés et de villes ensevelies!... Les fenêtres des maisons qui s'éclairent, les cheminées qui fument pour le souper, le pas allègre des vignerons qui reviennent vers le village, le rythme lourd des chariots qui s'acheminent vers l'auberge, et jusqu'à cette musique des rainettes réjouies par la rosée nocturne, tout ça c'est de la vie et, pour mon compte, rien ne m'enchante et ne m'inspire comme le spectacle des vivans... Allons, poète, secouez votre mélancolie

et dites-moi des choses qui soient en harmonie avec la grâce du paysage, avec l'éternelle beauté du lac et des montagnes.

— Vrai, cela vous ferait plaisir? murmure Lézian remué par une sourde émotion.

— Grand plaisir.

— Eh bien! je vais vous dire des vers que j'ai rimés la nuit dernière, en écoutant précisément la chanson des rainettes.

Avec un peu de l'hésitation d'un débutant, pendant que la barque glisse, enveloppée de silence, Lézian dit à mi-voix les strophes suivantes :

Cristallines, grêles et nettes,
Parmi les pampres lourds de fruit,
Voici que les voix des rainettes
Montent tremblantes dans la nuit.

En repensant à vous, j'écoute
Ce chant qui fuit vers la hauteur
Et qui s'infiltre goutte à goutte
Comme une rosée en mon cœur.

Cette musique frêle évoque
Votre grâce de fleur de mai,
Et votre bouche qui se moque,
Et vos yeux bruns qui m'ont charmé.

Comme une féerique fenêtre
L'espoir devant moi s'ouvre encor;
Votre magie a fait renaître
L'amour que je croyais bien mort.

Contenant ses ardeurs secrètes,
Timide, profond et brûlant,
Pareil au concert des rainettes,
Il ne vient à vous qu'en tremblant.

Mais quand de vos lèvres mi-closes
Le sourire descend vers moi,
Je sens tout un jardin de roses
Refleurir mon cœur en émoi.

Comme certains soleils d'automne
Ont l'air d'un retour de printemps,
L'amour que j'ai pour vous me donne
L'illusion de mes vingt ans;

Et comme les fraîches musiques
Des rainettes semblent monter
Vers les étoiles pacifiques,
Qu'on voit tout là-haut palpiter,

Ainsi le désir qui me brûle
Et mes rêves ambitieux
S'en vont avec le crépuscule
Vers les lumières de vos yeux.

O chère étoile charmeresse,
Qui luisez aux cieux infinis,
Vous qui me rendez ma jeunesse,
Je vous adore et vous bénis!...

Tandis que le « poète » récitait ses vers, la barque s'était insensiblement rapprochée du rivage et l'on apercevait déjà à travers les peupliers les fenêtres éclairées de l'hôtel Beau-Site. Quand il eut fini, Sylvie resta un moment pensive, puis murmura :

— A la bonne heure!... Voilà qui rachète vos mélancoliques histoires de cimetière...

Le canot atterrissait. Lézian l'attacha à un tronc d'arbre et aida Mlle Alassio à sauter sur la berge :

— Vous ne me demandez pas seulement, dit-il un peu dépité, pour qui ces vers ont été faits?

— A quoi bon? répondit-elle avec un rien d'ironie, je ne suis pas curieuse... Peu importe la dédicace, pourvu que la romance soit jolie...

Le « Poète » se mordit les lèvres et, silencieusement, ils traversèrent les jardins de l'hôtel. En rentrant, ils trouvèrent leurs amis réunis dans la petite salle à manger qui leur était réservée et où l'on avait dressé le couvert sur une nappe fleurie de roses. Au même instant, on apporta le courrier; chacun s'empressa de s'emparer de sa correspondance et soudain Marius Colombier s'exclama en dépliant nerveusement une lettre :

— Voici la réponse de Philibert Prestoz.

— Ha! ha! remarqua Lettraz, légèrement gouailleur, c'est ici que l'intérêt se corse!

— Lisez-nous ça, ajouta Francine, je ne suis pas fâchée de connaître la prose de cet avaleur de montagnes.

L'écriture de l'alpiniste était fort embrouillée, et Colombier semblait avoir du mal à la déchiffrer. Enfin, il se décida à satisfaire la curiosité de ses compagnons et, s'interrompant parfois pour pousser de sourds grognemens, il lut à haute voix ce qui suit :

« Monsieur,

« Je regrette infiniment d'avoir été absent quand vous m'avez fait l'honneur de vous présenter chez moi. Je vous aurais donné immédiatement les explications que vous désiriez, et cela nous eût épargné la peine, à vous, de demeurer plusieurs jours dans l'incertitude, et à moi, de vous envoyer une réponse qui vous désappointera... Oui, monsieur, je suis le détenteur du manuscrit dont vous me parlez. et le chanoine Févez était mon grand-oncle par alliance; mais je ne partage pas votre avis en ce qui touche la divulgation de nos archives domestiques. Je crois obéir aux intentions véritables de mon vénéré parent, en conservant pour l'intimité familiale une histoire qui n'a rien à gagner à être racontée *urbi et orbi*. Mieux vaut tenir la lumière sous le boisseau que de s'en servir pour s'exposer, soi et les siens, à la curiosité des badauds... L'illustre Taine lui-même m'aurait adressé pareille requête, que j'aurais eu la douleur de lui refuser communication du manuscrit du chanoine. Ne m'en veuillez donc pas si je vous traite comme le grand écrivain que vous admirez. Nous autres, Savoyards, nous avons un peu l'humeur des ours de notre montagne et nous préférons laver notre linge en famille.

« Agréez, monsieur, avec tous mes regrets, l'assurance de ma considération très distinguée.

« PHILIBERT PRESTOZ. »

— La peste soit de sa considération ! grommela l'archiviste en jetant la lettre sur la table.

— Sa réponse est plutôt goguenarde, observa railleusement le docteur.

— Je vous avais bien dit que l'alpiniste était un original, proclama à son tour Sylvie.

— C'est un malotru ! répliqua Marius ; qu'il aille au diable, lui et son manuscrit !

Il affectait des airs résignés, mais on voyait bien que le coup avait été aussi rude qu'inattendu. Lorsque le dîner fut servi, il demeura accablé devant son potage, oubliant d'y toucher, les sourcils froncés et la bouche chagrine. Il faisait si triste mine que Sylvie se sentit touchée de compassion :

— Allons, reprit-elle, monsieur Colombier, rassérénez-vous

et ne jetez pas le manche après la cognée... Il y a encore un moyen de vous mettre en possession du manuscrit.

— Le vol avec effraction, déclara rageusement Marius, je n'en vois pas d'autres.

— Je parle d'un moyen honnête et sensé, poursuivit la chanteuse en haussant les épaules. Il suffirait qu'une personne dévouée s'employât à fléchir M. Prestoz et l'amenât à de meilleurs sentimens.

— Je vous donnerai un merle blanc si vous me dénichez cette âme charitable, marmonna sceptiquement l'archiviste.

— Ce sera moi, ne vous déplaise... J'irai trouver l'ours savoyard dans sa tanière et j'ai en idée que je l'apprivoiserai.

— Vous! s'écria-t-il sarcastiquement, en vérité, les femmes ne doutent de rien.

— Ne faites point le dédaigneux... Souvenez-vous que c'est une femme qui a aidé les Argonautes à conquérir la Toison d'or!... Que diriez-vous si je vous rapportais le manuscrit?

— Je dirais que vous êtes la reine des fées et je vous embrasserais de bon cœur.

— Grand merci!... Alors vous me donnez carte blanche, c'est convenu?... J'irai donc voir M. Philibert Prestoz.

— Je vous accompagnerai, insinua Lézian, vous ne pouvez vous risquer toute seule chez ce bizarre personnage.

— Non pas, vous me gêneriez... Je désire agir seule et sous ma seule responsabilité.

— Et quand comptez-vous tenter l'aventure? interrogea impatiemment Marius dont le visage s'était éclairci.

— *Pria che spunti l'aurora*, chanta plaisamment Sylvie, demain matin, je prendrai le premier bateau partant pour Annecy... Et maintenant, mes amis, dînons joyeusement.

André Theuriet.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LES
PROCLAMATIONS ANGLAISES
ET
L'ANNEXION DES RÉPUBLIQUES SUD-AFRICAINES

I

Depuis plus d'un an, la République Sud-Africaine (Transvaal) et l'État libre d'Orange ont été déclarés annexés à l'Empire britannique.

C'est là un fait historique important, on peut même dire un fait de la plus haute importance pour tous les pays et toutes les nations. Si le droit de conquête rentre dans le droit des gens et est régi par des règles certaines, comment ceux qui font du droit des gens l'objet de leurs études laisseraient-ils passer, sans l'examiner de plus près, l'anéantissement, au moins officiellement proclamé, des deux républiques de l'Afrique du Sud?

Précisons d'abord quelques points :

1° Le 24 mai 1900, lord Roberts, commandant en chef de l'armée anglaise en Afrique, notifiait l'annexion de l'État libre d'Orange par une déclaration qu'il faisait précéder de ce considérant :

« Attendu que certains territoires de l'Afrique australe, connus jusqu'ici sous le nom de République libre d'Orange, ont été conquis par les forces de Sa Majesté; qu'il a semblé utile à Sa Majesté que lesdits territoires fussent annexés désormais aux domaines de Sa Majesté, en fissent partie, et que je fusse provisoirement, jusqu'à ce que le bon plaisir de Sa Majesté en ait autrement décidé, l'administrateur de ces territoires, etc.

« Moi, baron Roberts, etc., je proclame et fais connaître que, par et après la publication de cette proclamation, les territoires connus sous le nom de République libre d'Orange sont annexés aux domaines de Sa Majesté et en font partie, etc. »

2° Le 1er septembre de la même année, le même lord Roberts proclamait littéralement dans les mêmes termes, et en alléguant les mêmes raisons, l'annexion de la République Sud-Africaine.

3° Par suite de ces annexions, la Colonie de la Rivière Orange (*Orange River Colony*), nouveau nom donné par l'Angleterre à l'État libre d'Orange, fut soumise à la loi martiale, le 31 mai, et le Transvaal (République Sud-Africaine), le 1er septembre 1900, avec toutes les conséquences funestes pour les habitans que fait en partie entrevoir la proclamation de lord Roberts du 1er juin précédent (1900) où il est dit :

« Attendu que la Colonie de la Rivière Orange, ci-devant connue sous le nom d'État libre d'Orange, est maintenant territoire britannique et a été soumise à la loi martiale par ma proclamation du 31 mai 1900;

« Moi, Frédéric Sleigh, baron Roberts, etc., avertis par la présente que tous les habitans de ladite colonie qui, quinze jours après la date de cette proclamation, seront trouvés dans la colonie portant les armes contre Sa Majesté s'exposeront à être traités comme des rebelles et à être punis comme tels dans leurs personnes et dans leurs biens (1). »

4° Au moment des élections (2), lorsqu'il fallait disposer favorablement les esprits en Angleterre, les gagner au gouvernement, leur faire accepter les sacrifices ou répondre aux objections que les annexions pourraient soulever, M. Chamberlain répéta dans tous ses discours, en octobre 1900, — et la presse impérialiste reprit en chœur ce refrain, — que *la guerre était finie*. Lord Roberts, dans sa proclamation du 14 septembre 1900, s'était exprimé à peu près dans le même sens. Il y disait :

« Je saisis cette occasion de bien marquer que, hors l'espace restreint occupé par l'armée des Boers placée sous le commandement personnel du commandant en chef Botha, la guerre a

(1) *Proclamations issued by Field-Marshal lord Roberts in South-Africa, presented to Parliament by His Majesty's command.* 1900, p. 6, 8, 16, 17.

(2) Voyez le discours prononcé par M. Asquith le 29 septembre 1901 devant ses électeurs écossais.

dégénéré et dégénère en des opérations conduites d'une manière irrégulière et irresponsable par de petits corps et souvent par des corps de troupes insignifians.

« Je manquerais à mes devoirs envers le Gouvernement de Sa Majesté et envers l'armée de Sa Majesté dans l'Afrique australe, si je négligeais d'user de tous les moyens dont je puis disposer pour mettre promptement fin à une façon aussi irrégulière de faire la guerre (1)... »

Ne nous inquiétons pas pour l'instant de rechercher si vraiment lord Roberts et son successeur, lord Kitchener, ont pu « manquer à leurs devoirs, » — ce qui d'ailleurs est inadmissible; — ou si les 250 000 Anglais dont ils pouvaient disposer ne suffisaient pas pour en finir avec « ces petits corps, ces corps de troupes insignifians; » ou si, enfin, les autorités anglaises se seraient pour la centième fois trompées sur les moyens, les forces et le caractère d'ennemis à ce point méprisés par elles. Notons seulement que, le 24 juillet 1901, M. Mac-Callum, gouverneur du Natal, télégraphiait à M. Chamberlain que « la continuation des hostilités, affectant les intérêts vitaux du Natal, causait une grande inquiétude. Les *raids* faits dans la colonie rendaient souvent impossible aux habitans demeurés loyaux de retourner à leurs travaux ou à leurs fermes. Partout un sentiment de malaise; les revenus en souffrance, le commerce paralysé, les chemins de fer monopolisés par les troupes, les villes encombrées de fugitifs et de personnes qui ne pouvaient pas encore rentrer au Transvaal, le bétail infecté de maladies par l'introduction d'animaux capturés dans les nouvelles colonies. Partout des prix de famine ; la colonie encore soumise à la censure et à la loi martiale (2). »

Quel désolant tableau ! Mais ce préambule, — car ce n'est qu'un préambule, — n'est-il pas déjà assez surprenant, et ne prête-t-il pas à la réflexion ? Eh quoi ! selon M. Chamberlain et selon lord Roberts, la guerre était déjà terminée depuis longtemps, depuis le mois de septembre de l'année précédente; et voilà que de cette dépêche du gouverneur du Natal il ressort avec évidence que ces « petits corps, ces corps de troupes insignifians, » avec

(1) *Proclamations issued by lord Roberts*, p. 17 et 18.

(2) *Correspondence relating to the prolongation of hostilities in South-Africa; presented to both Houses of Parliament by command of His Majesty*, août 1901, p. 4.

lesquels lord Roberts voulait en finir promptement dès le 14 septembre 1900, sont encore, *dix mois plus tard*, en nombre suffisant pour prendre l'offensive et se faire redouter au point que la colonie du Natal en soit tout entière bouleversée, paralysée, et « affectée dans ses intérêts vitaux. » C'est cependant, là aussi, un fait officiellement reconnu et constaté, digne à ce titre d'être retenu. Au surplus, ces prémisses tendaient, de la part du gouverneur du Natal, à faire comprendre au gouvernement anglais la nécessité d'en finir à tout prix avec les Boers. Et, pour en finir, les ministres de la colonie avaient une idée géniale, dont la réalisation ne pouvait, à les en croire, produire qu'un excellent effet (1). Certes, ils peuvent se vanter, sinon de l'effet, qui a été nul, du moins de l'invention, car une telle mesure était sans précédent, et inconnue encore dans les lois et dans les usages de la guerre. Ils conseillaient de faire savoir aux Boers qui tiennent la campagne ce que lord Kitchener, de concert avec M. Chamberlain, s'est empressé de rendre public dans sa fameuse proclamation du 6 août 1901, proclamation signée de lord Kitchener, inspirée de qui l'on vient de dire, et dont les considérans n'invoquent pas moins de huit motifs, au premier rang desquels, et par-dessus tous les autres, celui-ci :

« Attendu que le ci-devant État libre d'Orange et la ci-devant République Sud-Africaine ont été annexés au domaine de Sa Majesté... »

Après quoi la proclamation arrête et décrète :

« Tous les commandans, feldcornets et chefs de bandes armées, ayant été burghers (*bourgeois*, citoyens) des ci-devant Républiques, qui s'obstinent à résister aux forces de Sa Majesté soit dans la Colonie de la Rivière Orange et au Transvaal, soit dans toute autre partie des domaines de Sa Majesté en Afrique australe, ainsi que tous les membres des gouvernemens du ci-devant État libre d'Orange et de la ci-devant République Sud-Africaine seront bannis à perpétuité de l'Afrique australe, à moins qu'ils ne se soumettent avant le 25 septembre prochain. Les frais d'entretien des familles de tous les citoyens sous les armes qui ne se seront pas rendus le 25 septembre seront recouvrables sur ces citoyens, et la charge en sera re-

(1) « *Ministers believe that excellent effect would be produced.* » Télégramme du du 24 juillet, n° 1. — Voyez *Correspondence relating to the prolongation of hostilities in South-Africa*, p. 4.

portée sur leurs propriétés meubles ou immeubles dans les deux colonies (1). »

II

Le gouvernement anglais, en infligeant des châtimens aux chefs de troupes, aux membres du gouvernement et même aux simples citoyens des deux Républiques sud-africaines qui persévéreraient à résister aux forces britanniques, ne ferait qu'user strictement de son droit, s'il fallait tenir pour incontestable ce que prétend le considérant commun à toutes les proclamations, à savoir : « que les Républiques sud-africaines ont été dûment annexées à la Grande-Bretagne. »

Lorsque l'annexion peut et doit être tenue juridiquement pour un fait accompli, il est admis que le gouvernement nouveau a le droit de recourir, pour faire respecter son pouvoir, à tous les moyens qui ne sortent pas des lois générales d'humanité et qui sont conformes aux usages de la guerre. En d'autres termes, l'annexion est un fait juridique parfait, et peut donc être reconnue, lorsque la conquête a eu lieu dans des conditions qui répondent aux exigences du droit des gens. Mais, la guerre étant une action entre deux parties, il ne suffit pas, pour établir la légalité du fait, que l'une de ces parties déclare que la contestation avec l'autre a pris fin. Il y faut le consentement libre de l'autre partie, ou du moins une supériorité de force devant laquelle, en fait, la seconde partie soit obligée de s'incliner, qu'elle ne puisse nier, à laquelle elle doive se soumettre.

Ni dans le droit civil, ni dans le droit public, nulle autre manière de terminer les conflits n'est admise. Le droit international, conforme là-dessus aux règles de tous les droits nationaux et fondé sur le droit naturel, ne permet pas que l'on s'écarte de ces principes sages et simples. Toute guerre entre deux parties en litige doit par conséquent se terminer soit par un traité de paix conclu entre ces deux parties, soit par une supériorité de fait telle qu'elle donne à l'une le pouvoir d'anéantir l'autre, de se rendre maîtresse de ses autorités, de conquérir son territoire, de subjuguer ses habitans.

Lord Roberts, proclamant l'annexion des Républiques sud-

(1) *Correspondence...*, p. 6.

africaines, part de ce point : « Attendu que certains territoires de l'Afrique australe... *ont été conquis*. » Sans doute le droit de conquête est un droit reconnu par presque toutes les sommités du droit international et consacré par l'histoire de tous les temps. Presque tous les États qui existent au monde se sont formés par des conquêtes. Depuis un demi-siècle pourtant, des voix se sont fait entendre qui réclament pour les peuples le droit d'opter, le droit de n'être pas, comme un troupeau de moutons, transférés d'un maître à un autre. Néanmoins, et sous cette réserve, il reste acquis qu'il y a un droit de conquête, et que dans tous les temps des États se sont formés ou développés par la conquête.

Seulement ces conquêtes n'ont pas jamais été reconnues par le fait seul qu'il a semblé bon à l'une des parties belligérantes de déclarer qu'elle avait conquis les territoires de l'autre. Ce serait en vérité trop facile, et il n'est pas encore entré dans la coutume des nations, non plus que dans le droit des gens, de fonder la conquête d'un pays purement et simplement sur cette phrase : « Attendu que je l'ai pris. » Le droit de conquête, aussi bien que le droit d'occupation, est un droit qui repose sur le fait. Il ne suffit donc pas de dire : « J'ai conquis ; » il faut prouver le fait même de la conquête. Pour ce qui est de l'occupation, j'ai pu dire, dans la séance du 8 juin 1899 d'une des commissions de la Conférence de la Paix réunie à La Haye : « On ne peut reconnaître l'occupation que quand l'autorité du belligérant est établie de fait (1). » A plus forte raison le fait doit-il être établi lorsqu'il s'agit de conquête, c'est-à-dire d'occupation permanente. Il faut alors des preuves évidentes que l'occupation permanente, que la conquête est un fait incontestable et incontesté. Pour que ce droit de fait puisse être reconnu, il faut des faits en rapport avec l'extrême importance de la prétention d'une part, et d'autre part avec les exigences du droit des gens

III

Avant d'examiner si, au point de vue du droit des gens, il y a réellement conquête, nous devons nous bien pénétrer de cette idée, que, lorsqu'il s'agit d'établir un droit de possession ou d'occupation définitive de territoires appartenant à des États

(1) *Actes de la Conférence internationale de la Paix*, 3e partie, p. 117.

existans, chrétiens et civilisés, les règles à observer pour acquérir certains droits sur ces territoires ne peuvent ni ne doivent assurément pas être moins sévères que celles auxquelles tous les États sont d'accord de se conformer quand il s'agit d'occupations nouvelles de territoires appartenant à des indigènes, à des sauvages, et sans lesquelles ces occupations ne sauraient être considérées comme effectives. Or, l'Acte général de la Conférence africaine de Berlin, du 26 février 1885, visant plus particulièrement le bassin conventionnel du Congo, porte en son article 35 :

« Les puissances signataires du présent Acte, reconnaissant l'obligation d'assurer, dans les territoires occupés par elles, sur les côtes du continent africain, *l'existence d'une autorité suffisante* pour faire respecter les droits acquis et, le cas échéant, la liberté du commerce et du transit dans les conditions où elles seront stipulées..., etc. »

L'Acte de Berlin, on le voit, est parti de ce principe certain que, dès qu'il s'agit d'intérêts aussi graves que l'acquisition de territoires, les puissances qui vivent sous le bénéfice du droit des gens, et qui, par là même, ont le devoir de le respecter et de le faire respecter, ne sauraient se contenter d'une pure fiction, d'une prétention vaine, mais doivent veiller à ce que l'occupation ou la conquête soient, dans toute la rigueur des termes, une réalité. Bien que cet Acte ne s'applique qu'aux territoires *côtiers* de l'Afrique et que les Républiques Sud-Africaines, que lord Roberts prétend avoir conquises, forment une enclave territoriale qui ne touche pas à la mer, il n'en est pas moins évident qu'un principe général, juste et rationnel, comme l'est celui de l'article 35 précité, doit être dorénavant étendu à toutes les acquisitions de territoires, surtout en Afrique, et surtout dans ces régions de l'Afrique toutes proches voisines du bassin conventionnel du Congo. Par analogie, — ainsi que nous l'avons démontré, — et même à plus forte raison, nous pouvons donc dire que, pour que la conquête des deux Républiques puisse et doive être considérée comme un fait accompli, il faut de toute necessité que la Grande-Bretagne établisse qu'elle y a assuré « l'existence d'une autorité suffisante pour faire respecter les droits » qu'elle y aurait acquis.

Mais, dans le cas que nous étudions, il ne peut être sérieusement question de droits acquis. Pour que l'on puisse avoir des droits acquis, il faut qu'en effet on ait acquis des droits; il faut,

par suite, que l'on puisse apporter les preuves d'une conquête *de facto* complète et incontestée. Nous allons faire voir tout à l'heure qu'ici les preuves font défaut.

Les conditions nécessaires pour établir définitivement une souveraineté nouvelle sur un territoire envahi, et la faire reconnaître par des tiers comme acquise selon le droit de conquête, peuvent encore être assimilées à celles que doivent réunir des insurgés qui désirent faire reconnaître leur pouvoir nouveau, leur autorité nouvelle. Or, en 1824, durant l'insurrection des provinces sud-américaines contre l'Espagne, lord Liverpool, répondant à une interpellation sur les droits des insurgés à être reconnus comme pouvoir définitif, et exprimant non seulement sa propre opinion, mais aussi celle de M. Canning, de lord Lansdowne et de sir J. Mackintosch, ne se faisait point faute de déclarer, en ce qui concernait le conflit entre l'Espagne et les provinces sud-américaines, qu'il n'y avait pas de droit acquis, parce que la contestation était encore ouverte. La question doit être, en effet : « Le conflit est-il terminé? » Quant à lui, il ne pouvait prendre sur lui de faire une démarche quelconque, tant que la lutte à main armée restait indécise.

Eh bien! il est hors de doute qu'en Afrique, à l'heure qu'il est, on se trouve en pleine « lutte à main armée; » que « le conflit n'est pas terminé; » que « la contestation est encore ouverte; » et nous en fournirons la démonstration en son lieu. Mais nous tenons à faire remarquer tout de suite qu'il n'est pas un État d'Europe ni d'Amérique qui ait présentement reconnu les droits de l'Angleterre sur les territoires prétendus annexés.

IV

Voyons maintenant ce que disent sur la question les différens auteurs qui ont traité de cette matière ou de quelque sujet semblable.

Heffter, avant de parler des modes de finir la guerre, pose en règle générale que, tant que l'une des puissances n'est pas définitivement vaincue et tant qu'elle peut reprendre les armes, l'état de choses existant à son égard doit être considéré seulement comme transitoire ou *usurpé* (1).

(1) Heffter, *Le Droit international public de l'Europe*, traduit par Bergson, 1857, p. 346.

Bluntschli écrit : « Bien que la conquête d'un territoire ait lieu en général à la suite d'actes de violence et de guerre, elle peut cependant avoir pour conséquence l'acquisition de la souveraineté du territoire conquis. Elle est un mode légitime d'acquérir un territoire lorsqu'un traité, ou, à défaut, la reconnaissance par la population des changemens survenus, a démontré la nécessité du nouvel ordre de choses (1). »

Sur ce que dit Heffter, notons que les Boers, n'ayant jamais déposé les armes, n'ont pas besoin de les reprendre ; et, sur ce que dit Bluntschli, que la résistance, n'ayant pas cessé un seul jour, est loin d'être finie. Il s'en faut également que le gouvernement temporaire des Anglais soit reconnu par les autorités boers : toutes ces autorités, au contraire, sont unanimes à continuer de combattre ce pouvoir « transitoire et usurpé. » On sait, par exemple, que le commandant général des Boers, Louis Botha, dans sa lettre du 15 mars 1901 à lord Kitchener, lors des négociations concernant les conditions susceptibles de mettre fin aux hostilités dont le général en chef anglais avait pris l'initiative, refusait d'accepter le nouvel ordre de choses, et, dans sa circulaire aux citoyens sous les armes, concluait : « Cette guerre nous a coûté déjà beaucoup de sang et de larmes, mais l'abandon de notre patrie nous coûterait encore beaucoup plus (2). » On sait, en outre, que le président Krüger, le président Steijn, et les membres du Wolksraad, ainsi que les délégués des Républiques en Europe, MM. Fisher, Wolmarens et Wessels, ou les représentans diplomatiques des deux États, le docteur Leyds, envoyé extraordinaire de la République Sud-Africaine et le docteur Müller, consul général de l'État libre d'Orange, tout en ne cessant de demander l'arbitrage, protestent que, si l'Angleterre ne veut pas leur laisser l'indépendance, ils continueront de lutter jusqu'à la mort. Les généraux Louis Botha et Christian de Wet en disent autant, de leur côté, et certes l'on ne peut douter qu'ils ne soient gens à tenir parole.

Holtzendorff, à son tour, ajoute : « Les succès militaires sur le champ de bataille ne décident pas encore de la chute de l'État le plus faible. Pour démontrer la fin de la souveraineté vaincue,

(1) Bluntschli, *Das moderne Völkerrecht der civilisirten Staten*, 1868, § 289. Traduction française de M. Lardy, *Le Droit international codifié*, 1886, p. 182, 183.

(2) *Further papers relating to negotiations between Commandant Louis Botha and lord Kitchener; presented to both Houses of Parliament by command of His Majesty*, juillet 1901, p. 3.

le vainqueur doit proclamer d'abord qu'il a l'intention de pousser sa victoire jusqu'à la destruction de son adversaire comme État. De plus, il est nécessaire que ses forces aient établi une situation de fait qui corresponde à sa proclamation et qui ne soit pas contestée par d'autres États. Tant que les alliés de l'État vaincu tiennent encore la campagne en dehors de ses frontières, la continuation de l'ancien État est présumée de droit, même si les autorités de cet État chassées ou traquées ne peuvent plus gouverner *de facto*, un chef d'État pouvant régner temporairement en pays étranger (1). »

Dans le cas qui nous occupe, des deux conditions qui, selon Holtzendorff, sont indispensables, la première seule est remplie. Les Anglais ont bien proclamé l'intention, mais la force, les moyens leur manquent. Le raisonnement de M. de Holtzendorff indique clairement qu'il estime indiscutable que, tant que des forces militaires ou des citoyens en armes de l'État le plus faible continuent à combattre pour le maintien de leur indépendance, il ne saurait être question d'annexion. La pensée ne lui en vient même pas. On dirait que c'est, à son avis, une absurdité, et c'est pourquoi il ne se place que dans l'hypothèse où l'État vaincu ne peut plus lui-même disposer d'aucune ressource. Même alors, c'est une chose si énorme que de vouloir anéantir l'indépendance d'une nation, que la continuation de l'état normal, — celui d'avant la guerre, — est présumée de droit, tant que l'État vaincu a encore, fût-ce en dehors de ses frontières, un allié qui tient la campagne.

Or, à l'heure qu'il est, en Afrique, ce ne sont pas des alliés, mais ce qui, en matière de droit, vaut beaucoup mieux, ce sont les forces militaires elles-mêmes, ce sont les burghers armés des deux Républiques qui tiennent eux-mêmes la campagne. Le commandant général Louis Botha avait encore toute une armée sous ses ordres dans certains « districts » ou parties du territoire de la République Sud-Africaine où jamais un soldat anglais n'avait posé le pied, et Christian de Wet, l'insaisissable général de l'État libre d'Orange, continuait, — comme il a continué depuis, — à être partout où on ne le cherchait pas, au moment où cependant lord Roberts n'hésitait pas à proclamer l'annexion, sans prendre garde du reste que, presque en même temps, il vouait combien peu, en fait et en droit, il était fondé à la pro-

(1) Von Holtzendorff, *Handbuch des Völkerrechts*, II, § 22.

clamer. En effet, les proclamations d'annexion datent, on se le rappelle, du 24 mai et du 1er septembre 1900; mais, le 7 septembre suivant, lord Roberts adressait au commandant général des Boers, Louis Botha, une lettre où il disait entre autre choses: « *Excepté dans les districts occupés par l'armée placée sous le commandement de Votre Honneur*, la guerre a dégénéré et dégénère en des opérations faites d'une manière irrégulière et irresponsable par de petits corps et souvent par des corps de troupes insignifians (1). »

Quoi de plus net? Et n'est-ce pas lord Roberts en personne qui constate non seulement que la guerre existe et continue, mais que l'adversaire dispose encore de toute une armée, occupant des districts entiers dans des territoires qu'il prétend pourtant avoir annexés?

V

« La guerre, déclare lord Roberts, a dégénéré et dégénère en opérations faites d'une manière irrégulière et irresponsable. » Arrêtons-nous un instant à cette proposition.

Le droit des gens s'abstient scrupuleusement de prescrire comment et de quelle manière il faut faire la guerre pour qu'elle atteigne son but; il ne définit pas le *modus quo*, ne dit pas s'il faut se servir de corps d'armées, de gros bataillons, de « petits corps » ou de « corps insignifians. » Il serait impossible au général en chef anglais de citer à l'appui de son affirmation une autorité quelconque, car un pareil précepte serait radicalement contraire aux principes fondamentaux du droit et de l'art de la guerre. Jamais personne n'a eu la prétention de fixer la quantité des forces nécessaires pour se défendre « d'une manière régulière » et par conséquent pour avoir le droit de se défendre, ni la prétention de restreindre, en l'interprétant, cette maxime posée par Napoléon, de faire toujours ce que l'ennemi n'aime pas qu'on fasse. Si la guerre par petits paquets est désagréable et désastreuse aux Anglais, raison de plus pour que les Boers y recourent; c'est leur droit, et c'est la tactique qui leur est commandée par la saine raison.

Le baron Jomini, en inaugurant, dans la séance du

(1) *Correspondence... between the Commander-in-chief in South-Africa and the Boer Commanders*, etc., p. 12.

27 juillet 1874, la Conférence de Bruxelles, y donnait lecture des instructions reçues de son gouvernement (le gouvernement russe) et qui précisaient en ces termes le but et la portée du projet de convention présenté à la Conférence : « La liberté d'action des gouvernemens au point de vue militaire et le droit des États de pourvoir à leur propre défense ne sauraient être soumis à des restrictions fictives, que d'ailleurs la pression des faits rendrait stériles. Il nous semble qu'aucune illusion ne saurait prévaloir dans la pratique contre cette inflexible nécessité (1). »

Dans la séance du 31 juillet 1874 de cette même Conférence de Bruxelles, le délégué belge, faisant ses réserves au sujet de toute clause du Projet qui aurait pour effet de limiter dans une mesure quelconque les droits de la défense nationale en cas de guerre, le baron Jomini constata que le Projet « n'a nullement en vue de restreindre en quoi que ce soit le droit et le devoir imprescriptibles qu'a tout État attaqué de se défendre. » Enfin, dans la séance du 17 août, le Président de la Conférence, ayant posé ce principe essentiel, ajoutait : « Quant aux choix des moyens, il a été constaté qu'il dépend de la position particulière des États, de leur histoire, de leur caractère national, de leur situation sociale et des institutions spéciales qui les régissent. » Et un autre délégué russe, le général Leer, s'exprimait ainsi : « L'attaqué a le droit incontestable de défense sans aucune restriction (2). »

En vain chercherait-on dans le règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, arrêté dans la Conférence internationale de la Paix, tenue à La Haye en 1899, parmi les choses prohibées qu'énumère l'article 23, une disposition qui interdise de faire la guerre avec de petits corps, ou la guerre de guérillas.

La guérilla est un mode, un moyen comme un autre de faire la guerre ; c'est la guerre de partisans ou la petite guerre : faire sauter des ponts, couper les communications, attaquer les convois, etc. Cette guerre de guérillas est justement, pour la défense des Républiques Sud-Africaines, la meilleure méthode, celle qui est indiquée à la fois par la nature montagneuse du terrain, par le caractère et les usages nationaux, par l'histoire et les institutions militaires des Boers, comme par les habitudes mêmes de leurs adversaires.

(1) *Actes de la Conférence de Bruxelles.*
(2) Séance du 26 août 1874.

Il est vrai que ces sortes de guerres sont quelque peu tombées en discrédit, parce que, trop souvent, ceux qui les pratiquent se sont laissés aller à commettre d'atroces cruautés. Instinctivement, à entendre le mot de guérilla, on se sent porté à songer aux histoires sanglantes où jamais l'on ne faisait de quartier, et où les bandes infligeaient le supplice de mille morts aux malheureux qui tombaient en leurs mains. Mais, tout le monde le sait, avec les Boers, c'est précisément le contraire. Les Boers ont conduit toute cette guerre d'une manière très douce, je serais tenté de dire trop douce et trop généreuse. En vain les Anglais ont brûlé et dévasté leurs champs et leurs fermes, ont fait subir à leurs femmes et à leur enfans, dans les camps de concentration, un traitement qu'il vaut mieux ne pas qualifier, mais que les révélations de miss Emily Hobhouse (1) nous ont suffisamment fait connaître : les Boers continuent à remettre en liberté, sains et saufs, les prisonniers de guerre qu'ils font par milliers. Ils se contentent de leur emprunter leurs munitions et souvent aussi, — il faut l'avouer, — leurs chaussures.

L'accusation semble donc peu fondée, que les Boers feraient la guerre « d'une manière irrégulière. » Si pourtant l'on entend par ce mot : « d'une manière irrégulière, » qu'ils font la guerre « peu stratégiquement, » « peu scientifiquement, » cela est vrai. Mais c'est de cela qu'il faut les louer. Ce sont des tacticiens naturels ; et c'est un grand capitaine qui conseillait de changer de tactique tous les dix ans. Seulement, « faire la guerre d'une manière irrégulière, » dans la langue du droit des gens, cela signifie tout autre chose. Le baron Jomini a défini ce que c'est vraiment que « la guerre faite d'une façon irrégulière, » quand il a dit, dans la séance du 17 août 1874 de la Conférence de Bruxelles : Il y a guerre irrégulière, « si l'entraînement patriotique est abandonné à lui-même, sans direction, sans organisation, sans règles, sans précautions. »

Or, chez les Boers, tout est ordonné, organisé, en commandos

(1) *Report to the Comittee of the Distress Fund for South-African Women and Children.* Ces jours-ci, miss Emily Hobhouse a fait parvenir au ministre de la Guerre une protestation énergique contre la condition meurtrière qui est faite aux enfans boers, dans les camps de concentration, où, suivant elle, on leur marchande les moyens de vivre. Elle appelle son attention sur les listes officielles de mortalité, d'où il ressort que dans les camps de concentration, en juin, juillet et août derniers, 3 245 enfans ont succombé, tandis que le chiffre normal des décès n'aurait dû être que de 272.

qui obéissent à des commandans et à des feldcornets, sous la direction générale du Président Steyn et du général Christian de Wet quant aux forces de l'État libre d'Orange, et sous celle du général Louis Botha quant aux commandos de la République Sud-Africaine. C'est dire que tous ces commandos sont sous les ordres de commandans responsables.

Le général Botha a réfuté du reste l'accusation de lord Roberts, dans sa lettre du 5 septembre 1900 : « Toutes nos forces, lui répondait-il, étant très petites en comparaison des vôtres, on ne doit naturellement pas s'attendre à trouver partout, de notre côté, de grandes commandos en campagne, car tout ce qui a été fait par nous durant cette guerre a dû être fait avec des forces insignifiantes, et nous sommes obligés de diviser nos commandos de plus en plus pour faire face aux patrouilles de maraudeurs qui, sur les ordres de Votre Excellence, vont enlever de ferme en ferme le bétail et les provisions. Quant à l'assertion de Votre Excellence que, hors des forces placées sous mon commandement personnel, il n'existe pas de forces régulières des Boers, je dois la repousser d'une manière absolue, nos forces étant encore divisées et commandées de la même manière qu'au commencement de la guerre et selon les lois du pays (1). »

VI

Après les théoriciens allemands, il est bon de citer un Anglais. Hall donne comme règle pour l'établissement et la reconnaissance d'un État nouveau : « L'indépendance définitive ne peut être considérée comme acquise, — et la reconnaissance en serait par conséquent illégitime, — aussi longtemps qu'une lutte effective est soutenue par l'ancien souverain de l'État pour rétablir son autorité (2). »

Parmi les conditions exigées, d'après Hall, pour conférer à une autorité quelconque des droits légitimes sur un pays, il cite celle-ci la première, que cette autorité soit réellement en mesure d'exercer un contrôle indiscuté et exclusif sur toutes personnes et toutes choses dans le territoire occupé par elle.

On ne niera pas que ce soit bien le moins qu'on puisse demander à un conquérant. Mais Hall passe à la conquête même,

(1) *Correspondence*, § p. 12.
(2) Hall, *Treatise on international law*, p. 93.

et il dit : « Il est nécessaire, pour qu'il y ait conquête accomplie, que l'intention de s'approprier soit invariable et exprimée par une déclaration formelle ou une proclamation d'annexion. La capacité de garder doit être prouvée, soit par la conclusion de la paix, soit par l'établissement d'un ordre de choses équivalent. Le conquérant doit être en mesure de prouver qu'il a pris solidement possession, de la même manière et au même degré qu'une société politique qui désire être un État doit prouver qu'elle jouit de son indépendance et qu'il y a probabilité raisonnable pour qu'elle la maintienne (1). »

Au résumé, pour qu'il puisse être question de conquête, ou d'un fait ou d'un droit analogue, il faut, selon Heffter, que l'adversaire soit définitivement vaincu et ne puisse reprendre les armes ; selon Bluntschli, qu'il y ait fin de la résistance et reconnaissance du nouveau gouvernement de la part du peuple consulté ; selon Holtzendorff, qu'il y ait établissement d'une situation indiscutée, correspondant de fait à la proclamation du nouvel État de droit et absence complète de forces armées tenant la campagne ; selon lord Liverpool, Canning, lord Lansdowne et sir J. Mackintosh, qu'il y ait fin de la contestation, et que l'issue de la lutte soit décidée ; selon Hall, qu'il y ait établissement d'un ordre de choses équivalant à la paix (2).

Chose assez rare en ce monde : tous ces hommes éminens sont d'accord là-dessus. Acceptons la formule de M. Hall, puisque son ouvrage est le plus récent, et, surtout, puisque l'auteur était un Anglais, un jurisconsulte très écouté, un membre très regretté de l'Institut de droit international. Il dit : « Un ordre de choses équivalant à la paix. » Voilà pour un pouvoir légitime et fondé en droit ; mais même un pouvoir usurpé, n'existant que *de facto*, doit reposer au moins sur les faits. Voyons donc ce que sont les faits, quel est dans l'Afrique du Sud l'ordre de choses existant en fait depuis la date des proclamations d'annexion, postérieurement au 1er septembre 1900.

Nous nous bornerons à rappeler quelques événemens de la présente année, venus à notre connaissance de source anglaise, par l'intermédiaire de l'agence Reuter ou par la correspondance de lord Kitchener lui-même : c'est une chronologie un peu sèche mais qui vaut mieux que tout un volume d'assertions plus ou

(1) Hall, *Treatise on international law*, p. 21.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 566.

moins fondées et de raisonnemens plus ou moins spécieux.

Le 1er janvier 1901. — Défaite sanglante des Anglais près de Lindley. La garde du corps de lord Kitchener entièrement prise, tuée ou blessée.

8 janvier. — Sutherland occupé par 1 500 Boers armés.

11 janvier. — Défaite d'une division de cavalerie anglaise près de Murrayberg; elle perd 27 hommes, y compris 3 officiers.

12 janvier. — Le général boer Beyers attaque avec 800 burghers armés la station de Haalfontein, entre Pretoria et Johannesburg. Les Boers armés arrivent à 16 kilomètres de Pretoria.

30 janvier. — Les Anglais, surpris près de Modderfontein, au sud de Krügersdorp, perdent 7 officiers, 220 hommes et un canon.

Le même jour, ils perdent beaucoup d'hommes à Tabaksberg.

29 mai. — Combat très vif à Vlakfontein. Les Anglais perdent plus de 175 hommes tués ou blessés.

16 août. — 50 éclaireurs du général French, cernés par une force boer très supérieure, sous Théron, sont forcés de se rendre.

On signale une force armée de 4 000 Boers sous le commandement du général Botha dans les environs de Nondwini en Transvaal.

Combat entre le commandant boer Kritzinger, près de Steynsburg (Colonie du Cap) et le colonel anglais Gorringe.

18 août. — Combat près de Bronkhorstspruit. Le capitaine anglais Moley grièvement blessé.

19 août. — Garratt surprend un camp des Boers près de Honingspruit-junction (Orange).

22 août. — 68 Anglais sont faits prisonniers par les Boers près de Ladybrand. 300 Boers passent la rivière Orange à Norvalspont et envahissent la Colonie du Cap.

Cela n'a pas tout à fait l'air d'un « ordre de choses équivalant à la paix ! » Mais, après le 15 septembre, nous trouverons mieux encore.

Ce jour là, le 15 septembre, était, comme on l'a vu, la date fatale, fixée dans la fameuse proclamation de lord Kitchener du 6 août 1901, comme terme final de soumission. Le bannissement et l'expropriation étaient le sort promis à ceux qui ne se seraient pas rendus.

La réponse des Boers fut éloquente, ironique, tranchante. C'était le Natal qui avait inspiré ces mesures de rigueur, comme, du reste, toute la proclamation. Pour toute réponse, le 16 septembre, les Boers, en nombre, font invasion dans le Natal; le 19, ils sont à Upper-Tugela; les jingoes du Natal tremblent de peur que les Boers ne se vengent; tout le monde s'enfuit vers les villes, qu'on fortifie à la hâte; le 18 septembre, lord Kitchener rapporte que toute une patrouille de la garde, sous le lieu-

tenant Rebow, a été faite prisonnière après un vif combat, dans lequel cet officier a été tué.

Dans sa proclamation du 6 août, lord Kitchener avait avancé, comme l'une des raisons qui l'autorisaient à prendre des mesures si excessives et exceptionnelles : « Attendu que les burghers des ci-devant Républiques qui sont encore sous les armes contre Sa Majesté ne sont pas seulement en petit nombre, mais qu'ils ont perdu presque tous leurs canons et munitions de guerre et que, faute d'organisation militaire régulière, ils ne sont pas capables d'offrir une résistance organisée aux forces de Sa Majesté, dans une seule partie du pays (1)... »

Pour prouver la fausseté de cette assertion, les Boers mènent activement leurs opérations.

Le 17 septembre, le commando boer de Smuts taille en pièces un escadron du 17e lanciers, sous le commandement du capitaine Sandeman, à Modderfontein (Tarkastad), dans la Colonie du Cap. Cet escadron a 30 lanciers tués, 34 blessés, le reste prisonnier.

Le 18 septembre, lord Kitchener est obligé de télégraphier que, le 17, trois compagnies d'infanterie montée, avec trois canons, sous le major Gough, ont été attaquées par des commandos boers très supérieurs en force, près d'Utrecht (sud-est du Transvaal), et qu'après un combat acharné, elles ont perdu 2 officiers et 14 hommes tués, 5 officiers et 25 hommes blessés, 150 prisonniers, dont le major lui-même, et que les trois canons sont restés entre les mains des Boers. Mais, quand les listes officielles des pertes eurent été dressées, on apprit que la colonne anglaise avait en réalité perdu 230 hommes.

Le lendemain 19 septembre, lord Kitchener est encore obligé de signaler une défaite. Deux canons des Royal Horse Artillerie, sous la garde d'une compagnie d'infanterie montée, ont été attaqués à Vlakfontein, à 15 kilomètres des Waterworks (réservoirs d'eau) de Pretoria par une force boer très supérieure, et enlevés après que le lieutenant d'artillerie eut été tué, et la compagnie prise tout entière.

Il semble que les Boers aient voulu dire : « Vous nous reprochez de n'avoir pas de canons; soit, nous irons prendre les

(1) *Correspondence relating to the prolongation of hostilities in South-Africa; Presented to both Houses of Parliament by Command of His Majesty*, août 1901, p. 6.

vôtres. Si nous sommes en si petit nombre, que ne les gardez-vous mieux ! D'où viennent donc vos défaites, coup sur coup, non seulement sur notre territoire, mais en plein territoire anglais? Vous dites que nous sommes incapables d'offrir une résistance organisée, mais voici des preuves sanglantes que nous sommes capables de faire davantage et parfaitement à même de prendre contre vous l'offensive. »

Quelques jours plus tard, un engagement très sérieux avait lieu, près de Quakersfontein (État libre d'Orange), entre Kritzinger et les Loval's Scouts. Les Anglais y perdaient un canon ; le lieutenant-colonel Andrew Murray et le capitaine Murray étaient tués. Il y avait, en outre, 6 morts et 35 blessés.

Puis, les Boers ayant fait comme ils avaient dit et pris l'offensive, sous la direction générale de Louis Botha et du président Steijn, le commando de Scheepers vint opérer si avant dans le sud de la colonie du Cap, que les Anglais conçurent des craintes pour la sûreté de la baie de Mossel (Mosselbay), à telles enseignes que le croiseur *Barraconta*, arrivé à Simonstad, dut débarquer son équipage pour entourer cette baie de fortifications improvisées.

Le 27 septembre, se passa un fait très remarquable. Les commandos boers, sous les ordres du général Botha, tâchèrent de prendre de vive force deux petites forteresses, les forts Itala et Prosper, sur la frontière du Zoulouland. L'attaque échoua, mais elle avait été poussée avec acharnement. Les Boers y déployèrent une bravoure exemplaire. Le major anglais Chapham défendit le fort Itala avec un non moindre courage. Il fut blessé, ainsi que 4 autres officiers et 38 hommes ; un lieutenant et 11 hommes furent tués, et, de plus, on constata 63 manquans. Selon l'agence Reuter, les pertes des Boers auraient été considérables ; on les évaluait à 500 hommes. Comme les Boers gardèrent le champ de bataille, ce chiffre est au moins douteux. Mais, si on l'accepte, il en résulte que le nombre des assaillans n'aurait pu être inférieur à 5 000 hommes. Que dire alors de l'assertion émise dans la proclamation de lord Kitchener, que les Boers seraient en petit nombre, incapables d'opposer une résistance organisée, etc. ?

Pour achever ce mois de septembre de manière que leurs adversaires s'en souviennent, les commandans boers Delarey et Kemp attaquèrent à Moedwil, dans la nuit du 29 au 30, le camp

du brave défenseur de Kimberley, le colonel Kekewich, et lui infligèrent des pertes sensibles. Les Anglais eurent 2 officiers et 31 hommes tués, 14 officiers et 74 hommes blessés, parmi lesquels le colonel lui-même, grièvement, et 40 hommes encore furent évacués sur Rustenburg.

D'après les relevés officiels publiés par le War Office de Londres, il a été constaté que, *depuis le 1er septembre 1900* (date de la proclamation d'annexion de la République Sud-Africaine), c'est-à-dire depuis que la conquête a été proclamée, jusqu'au 1er septembre de cette année, les pertes de l'armée anglaise au cours de cette guerre, que les Anglais ont de bonnes raisons de ne vouloir qualifier que de « prolongement des hostilités, » — expression dont ils aimeraient bien que tout le monde eût la complaisance de se servir, — auraient été :

	Officiers.	Hommes.
Tués	116	1 517
Blessés	444	4 841
Morts par suite de blessures	46	682
Prisonniers	74	2 010
Morts d'accident	11	312
Invalides renvoyés dans leurs foyers	1 166	25 169
Au total	1 857	34 531

Sans compter les canons perdus, qui étaient au nombre de 7, au 30 janvier 1901.

On sait que, sur tout le parcours des voies ferrées, les Anglais ont dû construire de petits forts, des redoutes distantes entre elles d'une lieue anglaise et occupées par une garnison ; que les convois doivent être escortés par des soldats dans des wagons blindés; et que, malgré ces précautions, les commandos boers font continuellement sauter ces convois, un entre autres, au commencement du mois de septembre, à Hamanskraal, où le colonel Vandelear, 4 officiers et 45 hommes furent tués ou blessés, de sorte que, à Bloemfontein, par exemple, le ravitaillement des troupes et des habitans est devenu très aléatoire. Je crois donc qu'on a le droit de conclure qu'une autre assertion de lord Kitchener, dans cette même proclamation, à savoir « que les forces de Sa Majesté sont depuis longtemps en complète possession... de tous les chemins de fer, » est également en contradiction avec les faits.

Quand on songe à tous ces combats, à l'énormité de ces

pertes, à la situation réelle du pays et des chemins de fer, il est évident que l'ordre de choses exigé par les jurisconsultes, cet ordre « équivalant à la paix, » n'existe pas dans l'Afrique du Sud; que la lutte horrible engagée il y a deux ans est loin d'être décidée; que la contestation n'est pas tranchée; que la résistance se prolonge; que les Boers sous les armes, infligeant encore de cruelles défaites à leurs adversaires, sont loin d'être définitivement vaincus; et que, par conséquent, la prétendue conquête de l'État libre d'Orange et de la République Sud-Africaine, ne répondant pas aux conditions nécessaires suivant le droit des gens, n'étant pas prouvée par les faits, n'est pas une conquête, n'en était pas une au moment où les proclamations d'annexion furent publiées, et ne l'est pas même aujourd'hui. D'où il suit que toutes les mesures prises par le gouvernement anglais, en se fondant sur cette fausse prétention de la conquête, sont entachées d'illégitimité.

Les burghers, notamment, combattant comme le droit et comme les lois de leur pays leur en imposent le devoir, pour l'indépendance de leur patrie, ne sauraient être châtiés dans leurs personnes ou dans leurs biens, ni bannis s'ils sont faits prisonniers. Ce ne sont pas des rebelles, par ce motif que ce ne sont pas des sujets de la Couronne britannique.

Par l'article 4 du traité de Londres de 1884, la Grande-Bretagne n'avait reçu qu'un droit de contrôle sur les traités que la République Sud-Africaine désirerait conclure, et encore en était exclu le contrôle sur les traités passés avec l'État libre d'Orange; elle n'avait reçu qu'un droit de contrôle imparfait; pour tout le reste, la République du Transvaal restait entièrement libre de ses actes, elle avait conservé la pleine liberté de régler ses affaires intérieures, et même le droit de faire la guerre, droit dont elle a usé contre des tribus indigènes; ce qui met hors de doute que les burghers de cette République n'étaient pas, avant la proclamation d'annexion, des sujets de Sa Majesté britannique. Mais nous avons démontré que cette proclamation ne suffit pas pour les placer sous cette souveraineté; et, si cela est vrai des burghers de la République Sud-Africaine, cela est bien plus vrai encore de ceux de l'État libre d'Orange, puisque cette république n'a jamais été unie à l'Angleterre par le moindre traité ni liée à elle par le fil le plus mince.

Bannir et déporter (aux îles Bermudes) des hommes pris dans

l'accomplissement d'un devoir tenu pour sacré par toutes les nations civilisées est contraire aux lois naturelles; et, quant au droit des gens, si l'on ne trouve pas l'interdiction formelle d'un pareil abus dans le règlement élaboré par la Conférence de la Paix, concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, il ne faut pas oublier que la Convention arrêtée à La Haye porte expressément: « Il n'a pas été possible de concerter dès maintenant des stipulations s'étendant à toutes les circonstances qui se présentent dans la pratique. D'autre part, il ne pouvait entrer dans les intentions des Hautes Parties contractantes que les cas prévus fussent, faute de stipulation écrite, laissés à l'appréciation arbitraire de ceux qui dirigent les armées. En attendant qu'un code plus complet des lois de la guerre puisse être édicté, les Hautes Parties contractantes jugent opportun de constater que, dans les cas non compris dans les dispositions réglementaires adoptées par elles, les populations et les belligérans restent sous la sauvegarde et sous l'empire des principes du droit des gens, tels qu'ils résultent des usages établis entre nations civilisées, des lois de l'humanité et des exigences de la conscience publique (1). »

VII

Nous nous sommes bornés à noter et à analyser les faits, puis à chercher le rapport entre ces faits dans leur réalité et les assertions des généraux anglais, entre ces faits dans leur brutalité et les règles du droit des gens. Nous l'avons fait en nous abstenant scrupuleusement de critiquer la manière dont cette guerre affreuse est conduite et en nous renfermant dans les limites de l'examen du droit de conquête, comparé aux proclamations anglaises d'annexion.

Mais je ne puis m'empêcher de me demander : depuis plus d'un an, les deux Républiques ont été déclarées annexées par une simple proclamation; le gouvernement et la presse britanniques, — sauf quelques exceptions louables, — s'évertuent à répéter depuis des mois que la guerre est finie; tout le monde pourtant sait bien que la guerre continue; qu'elle continue d'une manière presque sans précédent; où se tient donc maintenant

(1) *Actes de la Conférence internationale de la Paix*, 1899, 1re partie, p. 239.

caché le droit, le droit des gens, le droit international public?

Vaut-il en vérité la peine de déterminer si minutieusement les règles d'acquisition des biens ou les effets du mariage entre individus de nationalité différente, si personne ne bouge lorsque, contrairement aux principes du droit des gens, un État déclare, sans remplir les conditions réputées nécessaires, avoir conquis des territoires riches en or et en diamans, grands comme l'Autriche, y compris le Tyrol, la Bohème, la Dalmatie, etc.; aussi grands que les royaumes de Prusse, de Bavière et de Saxe réunis; presque aussi grands que la France entière?

Et cependant, toutes les nations devraient tenir, — pour ne point aborder une plus haute question de morale, — à ce qu'on ne puisse pas s'arroger à la légère le droit de conquête. Les conséquences en peuvent être, pour toutes, trop sérieuses, trop redoutables. Si les hommes politiques sont muets parce que la voix de leur intérêt fait taire celle de leur conscience, ou parce que leur impuissance les y contraint, les hommes de science ont le droit et le devoir de parler, de protester contre une telle violation du droit des gens.

Je ne le sais que trop : le droit des gens ne dispose, par lui-même, ni de flottes, ni d'armées pour se faire respecter, mais ce n'est pas à dire qu'il soit absolument sans vertu et sans force. Que nous ne puissions pas grand'chose, ce n'est pas une raison pour ne rien faire. Au moins, ne jouons pas l'indifférence, ne cachons pas notre opinion, mais déclarons franchement et hautement, au nom du droit et de la justice, que la conquête des deux Républiques sud-africaines, ne répondant pas en fait aux exigences du droit des gens et par conséquent n'existant pas en droit, les proclamations anglaises d'annexion sont et demeurent sans aucune valeur légitime.

Lieutenant Général Den Beer Poortugael.

LE
FILS DE LA VEUVE DE NAÏM

CONTE POUR LE JOUR DES MORTS

11. Le jour suivant, Jésus vint dans une ville appelée Naïm, et ses disciples le suivaient avec une grande foule.

12. Et, comme il était près de la porte de la ville, des gens portaient en terre un mort, qui était fils unique de sa mère; et cette femme était veuve : et bon nombre de personnes de la ville l'accompagnaient.

13. Or le Seigneur, l'ayant vue, fut ému de compassion envers elle. Et il lui dit : « Ne pleure point! »

14. Puis, s'approchant, il toucha le cercueil, et ceux qui le portaient s'arrêtèrent. Alors il dit : « Jeune homme, je te l'ordonne, lève-toi! »

15. Aussitôt le mort se releva, s'assit, et se mit à parler. Et Jésus le rendit à sa mère.

(*Évangile selon Saint Luc*, VII.)

I. — LA MORT

Lorsque Jésus, touché des larmes de la veuve de Naïm, ordonna à son fils de se lever dans le cercueil où, depuis la veille, on l'avait étendu, le jeune homme ouvrit les yeux, se leva, et se mit à parler. Mais ses amis, qui d'abord n'avaient pensé qu'à se réjouir du miracle glorieux de sa résurrection, s'aperçurent bientôt que quelque chose avait changé, en lui. Ce que c'était au juste qui avait changé, ils n'auraient su le dire; car tous les traits de son visage étaient restés les mêmes, et déjà ils avaient repris leur ancienne apparence de fraîcheur et de force juvéniles,

qu'une longue maladie leur avait enlevée. Ses traits n'avaient pas changé, mais une expression nouvelle s'y lisait, à présent, dont ses amis furent épouvantés. Ils eurent le sentiment qu'une autre âme, profonde, obscure, douloureuse, s'était substituée à la simple petite âme d'enfant qu'ils avaient aimée. En vain le jeune homme leur parlait, en vain il les appelait par leurs noms : ils ne parvenaient pas à le reconnaître. Et, quand ils l'eurent ramené jusque devant sa maison, aucun d'eux ne s'offrit à y entrer avec lui.

Ce que c'était au juste qui avait changé, dans son visage, sa mère seule l'avait vu dès le premier moment. Rentrée chez elle, la vieille femme installa son fils à la place où elle-même avait coutume de s'asseoir; après quoi, elle s'agenouilla près de lui, et, le regardant jusqu'au fond des yeux : « Thomas, lui dit-elle, pourquoi ne me souris-tu plus comme tu as toujours fait? Je me rappelle que, le jour de ta naissance, ton père t'a déposé un instant dans mes bras : aussitôt tu as cessé de crier et tu m'as souri. Plus tard, pendant les dix-huit ans que nous avons vécu ensemble, ton sourire a été mon soutien et ma consolation. Et tu me souriais encore, avant-hier, à l'heure où déjà tes membres commençaient à se refroidir. Pourquoi donc ne me souris-tu plus, mon enfant, maintenant que ce jeune dieu t'a rendu à moi? » Thomas lui prit les mains, et elle vit qu'il remuait les lèvres, s'efforçant de leur donner la forme d'un sourire. Mais ni ses lèvres, ni ses yeux, ne consentirent à secouer l'expression de tristesse que le doigt de la mort y avait laissée. Et la pauvre femme sentit que son cœur se déchirait de nouveau.

Puis elle se souvint que son fils n'avait pas mangé : peut-être était-ce la faim qui l'épuisait? Elle courut au marché, acheta du lait, des œufs, des gâteaux, tout ce qu'elle savait qu'il aimait le mieux. Et Thomas ne refusa pas de manger, ce dont elle se réjouit comme d'un second miracle : car elle en était arrivée à se demander, en revoyant son visage immobile, si ce n'était pas seulement son ombre qu'un adroit magicien avait ranimée. Et, après qu'il eut mangé, il lui parla doucement. Il la questionnait sur ce qui s'était passé dans la petite ville, sur ce qu'avaient dit les uns et les autres, sur l'argent que sa maladie avait dû coûter. Il parlait; mais elle retrouvait dans sa voix la même tristesse que dans son regard. L'âme semblait absente des mots qu'il disait. Son âme n'avait-elle pas encore achevé de se réveiller? Ou bien avait-elle rapporté, du royaume mystérieux d'où elle reve-

nait, l'empreinte de quelque effroyable vision que, jamais plus, elle ne pourrait oublier? Il y avait eu autrefois, dans un village voisin de Naïm, un berger qui se vantait d'avoir su pénétrer au séjour des morts : il avait vu des diables, avec de longues queues, occupés à piler des âmes dans des mortiers de fer rouge. Était-ce à des spectacles comme celui-là qu'avait assisté Thomas? et allait-il en garder toujours l'image au fond de ses yeux?

La vieille femme n'osa pas l'interroger, à peine osa-t-elle lui parler, aussi longtemps qu'ils restèrent assis l'un près de l'autre, sous le soir tombant. Mais vingt fois, pendant la nuit, elle se releva, ralluma la lampe, s'approcha avec précaution du lit de son fils, espérant le trouver endormi. Non, toujours il la regardait tristement, de ses grands yeux de glace. Enfin elle n'eut plus la force de se contenir davantage.

— Mon enfant, lui dit-elle, je suis ta mère, aie pitié de moi! Permets-moi du moins de partager ton angoisse, à supposer même que je n'aie pas le moyen de la consoler! Et puis, crois-moi, j'en ai le moyen! Ce que tu as vu, là-bas où tu es allé, ce que tu t'imagines avoir vu, et dont le souvenir t'empêche de vivre, ce ne sont rien que des cauchemars, pareils à ceux qui te tourmentaient souvent pendant ta maladie. Tu te réveillais tout en sueur, tremblant, effrayé; mais, dès que tu m'avais raconté ton rêve, il se dissipait. Il se dissipera cette fois encore, avec l'aide de Dieu! Efforce-toi seulement de l'oublier, après me l'avoir dit; et, plutôt, pense à la réalité qui se rouvre devant toi! Tu as dix-huit ans, ton jeune corps rayonne de vigueur et de santé! Tout à l'heure, les plus belles filles de Naïm se retourneront quand tu passeras dans la rue. Crois-moi, laisse aux vieux le souci de la mort! Ces oiseaux qui s'éveillent et chantent, dans le jardin, ce soleil qui met des reflets roses aux branches de ton cher mûrier, tout cela, c'est la vie qui t'appelle, mon enfant! Ne l'entends-tu pas?

— Je l'entends, répondit Thomas, et de là surtout me vient mon angoisse : car je crains d'avoir à jamais perdu le goût de la vie. Où suis-je allé, durant ces deux jours? Qu'ai-je vu? Qu'ai-je fait? Aucun souvenir ne m'en reste, et je n'ai aucun rêve à te raconter. Je garde simplement la sensation d'avoir été tiré d'un profond sommeil, si profond et si reposant que tout mon être n'aspire qu'à s'y replonger. Et quant à ce que tu nommes la réalité, en vain je m'efforcerais d'y prendre plaisir! Les choses qui

m'entourent m'apparaissent enveloppées d'une brume monotone et funèbre. J'ai dans la bouche une saveur étrange, répugnante, une saveur de mort. J'ai dans les narines une odeur de mort. C'est, — figure-toi ! — comme si j'étais seul vivant parmi des cadavres. Ah ! pourquoi ce Galiléen...

Le jeune homme releva les yeux et se tut, en apercevant le visage consterné de sa mère. Mais, ni ce jour-là ni jamais, pendant les deux années qui suivirent, il ne put chasser l'immense et pesant dégoût dont il était envahi. Sa vue ne découvrait partout que laideur. Tout l'ennuyait, la conversation de ses amis, les jeux, qu'autrefois il avait adorés, les promenades dans les bois ou au long des ruisseaux. L'inutilité des occupations humaines le remplissait d'épouvante. Il comparait les hommes à un écureuil qu'un de ses voisins avait enfermé dans une cage, et qui, du matin au soir, grimpait sur une roue tournant sur elle-même. « La pauvre bête espère toujours trouver une issue, songeait-il. Si elle se rendait compte que la roue la ramène, chaque fois, à son point de départ, elle se jetterait dans un coin de la cage, et ne bougerait plus. » Et tantôt il plaignait l'écureuil, tantôt il l'enviait.

Des amis l'engageaient à se chercher une distraction dans l'étude. Sa mère vendit un champ qu'elle avait et lui acheta des livres, les derniers ouvrages d'illustres savans de Jérusalem. Il les lut, avec le courage héroïque d'un malade qui, pour guérir, se soumet aux plus cruelles fantaisies des médecins. Mais ces livres, au lieu de le guérir, n'eurent d'effet que de lui aggraver la conscience de son mal. « A quoi bon, se disait-il, nous fatiguer à connaître les secrets d'un monde où nous ne faisons que passer, et qui passe lui-même éternellement ? » Et d'ailleurs il sentait bien que les secrets du monde n'étaient pas dans les livres. Ce qu'était la vérité, il ne le savait pas, son esprit ayant perdu toute trace des deux jours où il avait été admis à la contempler : mais, contre les soi-disant vérités que lui enseignaient les savans, une voix intérieure protestait, en lui. Elle lui disait que c'étaient là de grossiers mensonges, des contes comme ceux qu'inventent les nourrices pour effrayer les enfans. Elle lui disait que tout n'était qu'illusion et chimère ; que, du désordre infini des choses, personne ne pouvait prétendre à déduire des lois ; et qu'il n'y avait point pour l'homme d'aussi dangereuse folie que de vouloir échapper à son ignorance. De telle sorte qu'il finit par jeter ses

livres au feu, physique et philosophie, algèbre, grammaire, histoire naturelle, terrifié de l'influence funeste qui s'en dégageait : après quoi, il se trouva plus misérable encore qu'avant de les lire, plus seul, plus éloigné des hommes, plus accablé de l'affreux goût de mort qu'il avait dans la bouche.

Cependant il continuait à vivre, par égard pour sa vieille mère qui ne vivait que de lui. Des journées entières il se tenait assis devant sa maison, inerte et muet; ou bien il errait au hasard dans les rues de Naïm, et, chacun, dès qu'il l'apercevait, s'écartait de lui comme d'un fantôme. Ainsi s'écoulèrent deux longues années, au bout desquelles sa mère tomba malade et mourut. Elle non plus n'avait guère souri, la pauvre femme, depuis le jour où, ivre de bonheur, d'espoir, et de reconnaissance, elle avait reçu dans ses bras son fils ressuscité. Mais, la nuit même de sa mort, elle eut une vision qui la réconforta. Thomas, qui d'ordinaire restait près d'elle, était allé, cette nuit-là, dormir quelques heures dans un autre coin de la chambre. Lorsqu'il se réveilla, elle lui souriait affectueusement; et ce fut d'une voix tranquille, presque joyeuse, qu'elle lui dit adieu. Elle lui avoua que jamais, malgré son chagrin, elle n'avait cessé de remercier le mage de Nazareth, pour la grâce surnaturelle qu'il lui avait accordée. « Il ne t'a point rendu à moi tel que tu étais, mais du moins il m'a permis de te revoir, d'entendre de nouveau le son de ta voix, de t'avoir aujourd'hui à mon chevet pour me fermer les yeux ! Et pas une fois durant ces deux ans je n'ai cessé d'implorer son aide, dans le secret de mon cœur. J'étais certaine qu'après avoir eu compassion de moi, il l'aurait de toi, et qu'un jour, bientôt, il reviendrait compléter son miracle. Or, tout à l'heure, tandis que tu dormais, il est revenu ! Il est entré, je ne sais comment, sans que la porte s'ouvrît, il m'a fait signe de ne point parler, et puis il s'est penché sur toi, et il t'a considéré avec une expression de tendre sollicitude qui, d'un seul coup, m'a délivrée de tout mon souci. Il voulait, — vois-tu? — m'assurer qu'il ne t'abandonnerait pas quand je ne serais plus là ! »

Elle respirait avec peine, ses mots devenaient indistincts. Mais soudain elle se redressa sur son lit, et, attirant à elle la tête de son fils, elle lui murmura dans l'oreille, tout bas, comme si elle avait un peu honte du grand sacrifice qu'elle lui demandait : « Mon enfant, si tu m'aimes, jure-moi qu'en souvenir de moi, tu supporteras la vie quelque temps encore ! » Il jura, inca-

pable de lui rien refuser en un tel moment. Elle le baisa au front, se laissa retomber sur l'oreiller, et mourut, heureuse. Mais lui, quand il comprit qu'elle était morte, tout son être se souleva dans un cri de douleur. Il se jeta à genoux et fondit en larmes. C'était la première fois qu'il pleurait, depuis son retour à la vie.

La promesse qu'il venait de faire, toutefois, ne lui parut pas aussi pénible à tenir qu'elle lui aurait paru les jours précédens. Non pas que, ainsi que se l'était imaginé sa mère, Jésus eût dès lors « complété son miracle. » Le cœur du jeune homme restait vide de désirs, le spectacle des choses continuait à l'importuner, et ses sens étaient toujours imprégnés d'une sensation de mort. Mais, sans doute sous l'influence de ses larmes, sa tristesse avait pris en lui une forme nouvelle. Il ne s'affligeait plus, maintenant, de l'inutilité des autres vies : c'était celle de sa propre vie qui le désolait. Lui-même se faisait l'effet d'être un cadavre, parmi des vivans. Est-ce que sa mère, par exemple, avait simplement tourné une roue, comme l'écureuil dans sa cage? Il se la rappelait veillant sur lui, depuis son enfance, se privant de manger pour lui acheter un manteau de soie dont il avait envie. Jamais elle n'avait cessé de travailler, de se sacrifier, de souffrir pour lui : et cependant, jusque dans sa souffrance, il se rappelait qu'elle avait eu la joie de se sentir vivre. Non, pas un de ses jours n'avait été perdu! Loin d'avoir passé comme une ombre vaine, elle avait accompli une œuvre réelle et sérieuse, une œuvre nécessaire! Et Thomas, en songeant à elle, en revoyant le beau sourire qui l'avait transfigurée sur son lit de mort, se disait que la vie des hommes devait avoir une raison qu'il ne connaissait pas, une signification mystérieuse et féconde, un secret qui, peut-être, se découvrirait à lui s'il savait le chercher.

Ce secret faillit lui être révélé quelques jours plus tard, à Jérusalem, où il avait eu l'idée de venir demeurer. Un matin, le hasard de ses pas l'avait conduit au Temple; et voici qu'en y entrant il aperçut, devant lui, le Nazaréen qui l'avait ressuscité. Debout sur un banc, le jeune mage prêchait à une foule de Juifs, dont la plupart d'ailleurs ne l'écoutaient que pour tourner en moquerie toutes ses paroles. Et Thomas entendit qu'il disait, de cette voix sonore et douce qu'il n'avait pu oublier : « *Je vous apporte un commandement nouveau, qui est d'aimer.*

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés : car il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour celui que l'on aime. A votre amour seulement tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples! » Mais l'âme du ressuscité de Naïm n'était pas mûre encore pour l'amour. Toute sa haine, au contraire, s'était ranimée, en présence de l'homme qui, depuis deux ans, le condamnait à vivre. Il aurait voulu crier aux Juifs que cet homme mentait, qu'il ne songeait qu'à les perdre, qu'avec sa douce voix et la flamme de ses yeux, il n'était qu'un ténébreux sorcier, exerçant jusque sur les morts son œuvre malfaisante. Il ne dit rien, pourtant, retenu tout à coup par la pensée de sa mère. Mais il s'enfuit du temple, il s'enfuit de Jérusalem. La petite somme que lui avait procurée la vente de sa maison, il résolut de l'employer à parcourir le monde, en quête d'un lieu où il pût se distraire, peut-être, du souvenir obsédant de sa destinée.

II. — LA RÉSURRECTION

C'est par une claire après-midi de printemps qu'il débarqua dans le port d'Athènes. Un marchand juif de Gaza, son compagnon de traversée, lui désigna du doigt, au sommet d'une colline dominant la ville, un édifice de forme rectangulaire dont les colonnes peintes se détachaient nettement sur le bleu du ciel. « Tenez, lui dit-il, puisque vous n'avez rien de mieux à faire, allez donc voir ce bâtiment-là! C'est, je crois, un temple, et on m'a affirmé qu'il contenait une grande statue, toute d'ivoire et d'or, dont la tête vaudrait à elle seule des milliers de mines. » Or Thomas, en effet, n'avait « rien de mieux à faire. » Chaque jour, depuis son départ de Jérusalem, son ennui l'avait accablé davantage; chaque jour, il s'était senti plus seul et plus inutile. Il gravit lentement la colline; et, en chemin, il songeait que, lorsque la journée serait finie, une autre suivrait, et d'autres pareilles indéfiniment. Il se disait que, cette même après-midi, dans l'énorme ville blanche et rose qui s'étendait à ses pieds, de plus heureux que lui pourraient s'endormir du bon sommeil sans fin, et qu'il y en avait aussi qui, obligés de vivre, sauraient du moins se donner l'illusion de profiter de leur vie : tandis que lui, spectre lamentable, il allait essayer d'oublier un instant la sienne en évaluant le prix d'une tête de statue!

Arrivé devant le temple, il vit qu'on y avait prodigué les

statues. On en avait mis jusque sous le toit : un long triangle de figures couchées ou assises, avec des têtes de chevaux aux deux extrémités. Au centre du triangle se dressait une jeune femme en armure, qui semblait être sortie toute vêtue du crâne entr'ouvert d'un gros homme, assis derrière elle. Et non moins extraordinaires étaient les scènes sculptées, en demi-relief, sur un ruban de marbre qui entourait le temple; elles représentaient les divers épisodes d'un combat entre des hommes entiers et des moitiés d'hommes, monstres barbus dont le ventre s'achevait en croupe de cheval. Thomas, d'ailleurs, ne s'arrêta pas à les considérer. Il se hâta de pénétrer à l'intérieur du temple, où était la statue toute d'ivoire et d'or. Il regarda l'ivoire, il regarda l'or, s'étonnant qu'on pût dépenser à de tels usages ces matières précieuses; et puis, avant de redescendre vers Athènes, il s'assit un moment sous la colonnade.

Au-dessus des colonnes intérieures, en face de lui, on avait encore sculpté des statues. Celles-là devaient représenter une procession; et Thomas, les ayant devant les yeux, s'occupait machinalement à les examiner. Il voyait d'abord un cortège de jeunes filles; debout, vêtues de robes flottantes, elles semblaient attendre un signal pour se mettre en marche. Puis c'était de jeunes hommes, causant entre eux; plus loin, un vieillard achevait de plier un linge que lui tendait un enfant, tandis que deux femmes apportaient, sur leur tête, des corbeilles remplies d'étoffes brodées. Le Galiléen, cette fois, ne s'étonnait plus : tout cela était simple et aisé à comprendre, une fête religieuse du genre de celles qu'on célébrait à Naïm après la moisson.

Ainsi Thomas, pour divertir son ennui, s'employait à examiner un à un les détails de la fête, lorsqu'il eut soudain l'impression qu'un voile lui tombait des yeux. Au contact d'une réalité supérieure, le brouillard qui depuis deux ans lui cachait la vue des choses s'était dissipé. Et ce n'est pas assez de dire qu'il admirait les formes délicates taillées dans le marbre : la beauté jaillissait d'elles sur lui comme d'une source, baignant toute son âme d'un flot voluptueux. Ses oreilles l'entendaient et ses mains la touchaient : sa poitrine se soulevait pour l'aspirer plus à fond. Les figures immobiles lui semblaient s'être changées en un monde vivant, un monde infiniment plus vivant que les vagues fantômes humains qu'il voyait errer à l'entour. Il les reconnaissait

toutes, les vieillards et les enfans, les prêtres, les musiciens, la troupe joyeuse des cavaliers : il les retrouvait seulement agrandies, purifiées, promues par un mystérieux sortilège à une vérité plus parfaite.

Et comme, après de longues heures de contemplation, il se résignait à sortir du temple, un nouveau spectacle lui apparut qui, de nouveau, l'emporta dans un grand élan de surprise et de joie. Car si hommes et dieux, sur la colonnade intérieure, étaient restés pour lui des êtres d'une nature pareille à la sienne, une image enfin réelle et vivante de son humanité, c'était à présent l'assemblée même des dieux qu'il voyait devant lui. Ils étaient là, au fronton, assis ou couchés en des attitudes éternelles, dominant de leur majesté le temple, la ville, et l'univers entier. Thomas se demandait comment il avait pu, tout à l'heure, lever les yeux sur eux sans les adorer. Qu'importaient leurs noms et l'étrangeté de leurs attributs, quand tout en eux, depuis l'expression du regard jusqu'aux plis des draperies, attestait glorieusement leur divinité? Et il les considérait, frémissant d'extase. Il considérait un groupe de trois déesses dont deux se tenaient assises, la main dans la main, pendant que la troisième, doucement accoudée sur les genoux de sa sœur, présentait aux caresses du soleil couchant la courbe nonchalante de son jeune corps. Celle-là était la Grâce; et l'athlète étendu non loin d'elle était, sans doute, le dieu de la Force. Chacun d'eux laissait voir, dans l'ensemble de sa personne, un caractère qui, n'appartenant qu'à lui, révélait aussitôt sa mission spéciale. Mais tous avaient surtout la mission d'être des dieux. Oui, à mesure qu'il les considérait, Thomas cessait de plus en plus d'être frappé de leurs différences pour admirer la surnaturelle beauté qui leur était commune. La beauté, c'était elle qui les faisait dieux; ce n'était que par elle qu'ils régnaient sur le monde! Et le fils de la veuve de Naïm, lui aussi, dut subir le charme puissant qui émanait d'elle. Agenouillé devant la grande figure de guerrière qui, souriante et sereine, se dressait orgueilleusement au centre du fronton, il joignit les mains, se recueillit, et pria :

» Déesse dont j'ignore le nom, disait-il, déesse de la Beauté, permets à un barbare de t'apporter son hommage! Je dormais, et tu m'as éveillé. J'errais tristement dans la nuit, et tu as surgi à mes yeux comme une étoile enchantée, pour m'indiquer la route que je devais suivre. Le secret que, depuis deux ans, je

me fatiguais à chercher, d'un geste de ta main divine tu me l'as découvert. Car voici que j'ai achevé de comprendre, en face de toi, combien j'étais fou de vouloir m'intéresser à la vie des hommes ! Cette vie n'est que laideur et souffrance, elle est l'œuvre d'un dieu méchant, qui met tout son plaisir à nous tourmenter. Mais toi, bienfaisante déesse, au-dessus du désordre des misères humaines tu nous offres un asile immuable et sûr. Toi seule nous apaises et nous divertis, toi seule nous aides à rompre les chaînes d'une réalité mensongère. Daigne maintenant, ô déesse, me garder près de toi, après m'avoir accueilli ! Prolonge pour moi le miracle que tu viens d'accomplir ! Fais en sorte que je puisse toujours, de plus en plus, oublier les autres et m'oublier moi-même, pour ne vivre que du parfum de la pure beauté ! »

Les dernières ombres du soleil couchant s'étaient effacées et la nuit avait pris possession du temple, pendant que le Galiléen priait sur l'Acropole. Il se releva, essaya de revoir une dernière fois les déesses endormies, et descendit en courant vers la ville, qui brillait au-dessous de lui comme un immense palais d'or, dans les ténèbres bleues. Et quand ensuite, sur son lit d'auberge, le souvenir le ressaisit du vide profond qu'il avait en lui, peu s'en fallut qu'il ne réussît à le chasser jusqu'au lendemain en évoquant un mélange harmonieux de chevaux et de cavaliers, des vierges vêtues de blanc qui souriaient à leurs rêves, et les contours fluides d'une jeune Grâce de marbre, mollement étendue près de ses deux sœurs.

Le lendemain et les jours suivans, dès l'aube, il explorait avec une curiosité fiévreuse les monumens d'Athènes. Partout il rencontrait des temples, des fontaines, des portiques, où se conservait intacte l'âme des vieux maîtres. Il apprit à retenir les noms de ces maîtres, à distinguer leurs styles, à comparer le degré de leur science et de leur adresse. Et peu à peu cette contemplation obstinée de la beauté fit naître en lui le désir de créer, lui aussi, de belles œuvres d'art.

Ce n'était peut-être là, d'ailleurs, qu'un de ses goûts d'enfant qui se réveillait : car il se rappela qu'à douze ans, après avoir vu une guirlande de fleurs sculptée sur la porte du temple de Capernaum, il n'avait pas laissé de repos à ses parens qu'ils ne lui eussent procuré un ciseau et de la terre glaise. Mais il se rappelait en même temps que l'ardeur de sa jeune vocation n'avait

pas tardé à s'éteindre, dans une misérable bourgade galiléenne où lui manquaient également modèles et professeurs; tandis que maintenant, à Athènes, Phidias lui offrait pour modèles les deux frontons du temple de Minerve, et toutes les rues étaient remplies de maîtres excellens.

Aussi Thomas ne fut-il pas en peine de trouver un maître. Il en trouva dix, bientôt, qui se disputèrent le droit de lui enseigner tout ce qu'ils savaient, afin de pouvoir un jour se vanter de l'avoir eu pour élève : tant ce jeune barbare montrait à la fois d'application, de goût, et de talent, soit que la nature l'eût en effet prédestiné à devenir un artiste, ou plutôt que l'importance particulière qu'avait pour lui la beauté l'eût aidé à en mieux saisir les règles essentielles. Trois ans après son arrivée à Athènes, ses professeurs lui avaient signifié qu'il n'y avait plus rien qu'il pût apprendre d'eux. Il s'était loué un vaste atelier, dans un des faubourgs de la ville; et c'était à lui que le proconsul d'Achaïe, qui aimait les arts, avait commandé simultanément le buste de sa femme et celui de sa maîtresse.

Thomas, pourtant, n'acceptait pas volontiers ce genre de commandes. Il n'avait aucun besoin d'argent, ni de gloire ; et peut-être la recherche de la gloire lui paraissait-elle plus méprisable encore que celle de l'argent, comme impliquant à plus haute dose le mélange de la sottise et de la vanité. Son unique ambition était de créer de belles œuvres d'art : et non point pour satisfaire les hommes de son temps, ni ceux des temps futurs, mais simplement pour se forcer à rêver de beaux rêves, pour s'étourdir, pour détourner par instans sa pensée du vide qui restait toujours béant dans son cœur. Car sa prière sur l'Acropole n'avait pas eu toutes les suites qu'il en avait espérées. La déesse de la Beauté lui avait bien permis « d'achever d'oublier les autres hommes, » ce qui était l'une des deux faveurs qu'il lui avait demandées : mais il ne parvenait pas encore à « s'oublier lui-même. » Deux ou trois fois, les formes élégantes des Grâces du Parthénon avaient chassé de son âme la conscience de sa solitude : mais leur pouvoir n'avait pu être de longue durée sur une âme à qui le contact de la mort avait donné une aussi claire notion du néant des choses. Thomas n'avait pas cessé de les admirer; mais il se rendait compte maintenant qu'elles demeureraient à jamais immobiles, sous les plis légers de leurs draperies, immobiles et froides, indifférentes à la pieuse ten-

dresse qu'il éprouvait pour elles. Et il gardait au fond de sa bouche une saveur de mort; il continuait à se croire, à se sentir un cadavre. Pendant que maîtres et condisciples enviaient sa rapide fortune, le malheureux s'épuisait au travail, dans le silence de son atelier, sans autre pensée que l'espoir, toujours plus pressant et plus angoissant, d'arriver enfin à créer une œuvre assez belle pour se justifier, à ses propres yeux, d'une existence dont chaque jour il découvrait davantage l'inutilité.

L'atelier qu'il avait loué appartenait à un maçon, qui habitait une maison voisine. Et l'une des filles de ce maçon, en voyant le visage désolé du jeune homme, fut émue de pitié. C'était une enfant de seize ans, mince et frêle, appelée Eunice. Le matin, quand elle entrait avec sa mère dans l'atelier du sculpteur, et qu'elle apercevait celui-ci, triste et sombre, debout devant une figure de nymphe d'une grâce souriante, une telle détresse la prenait que, souvent, elle devait s'enfuir pour ne pas pleurer. En vain sa sœur, qui était mariée et se piquait de connaître les hommes, lui affirmait que la mélancolie de l'étranger n'était qu'une pose, inventée pour se distinguer du commun et se faire valoir ; l'enfant, malgré soi, s'obstinait à le plaindre. N'étant pas d'humeur rêveuse, elle ne cherchait pas à deviner la cause de la peine qui le torturait : mais elle en souffrait elle-même cruellement, et, faute de savoir le consoler, sans cesse elle s'ingéniait à trouver quelque moyen de le divertir. Elle profitait de ses sorties pour mettre des fleurs sur sa table; elle drapait sur ses murs des morceaux de soie où elle s'était amusée à broder de petits dessins. Un jour elle suspendit au plafond de l'atelier une cage de bois avec des oiseaux; et le fait est que, toute la semaine qui suivit, il parut à Thomas que la musique de ces oiseaux lui rendait sa peine moins vive, et son travail plus léger.

Ainsi Eunice veillait sur lui et le servait, en secret, partagée entre son naïf plaisir et une peur extrême d'être découverte. Une fois, cependant, le jeune homme, qui était rentré de sa promenade plus tôt que de coutume, la surprit au milieu de l'atelier, occupée à arranger des fleurs dans un long vase de verre. Il leva les yeux sur elle, et vit qu'elle tremblait de frayeur : mais il vit aussi que, sous les boucles blondes de sa chevelure, elle avait de grands yeux d'un noir velouté; il vit que les plis de

sa tunique de soie rose dessinaient un petit sein déjà souple et ferme; et il vit, il crut voir, qu'inconsciemment cette jeune chair se tendait vers lui : de telle sorte qu'à son tour il la désira. Ses lèvres eurent soif des fines lèvres rouges qu'entr'ouvrait un sourire de gêne innocente. Pendant une seconde qui lui sembla éternelle, il rêva que tout son corps aspirait la chaleur parfumée de ce corps de vierge, frémissant de vie et de volupté. Puis l'ivresse de ses sens s'apaisa : et il s'aperçut que l'enfant avait disparu.

Tous les jours, depuis lors, il guetta les occasions de la rencontrer. Il l'attendait devant sa porte, il la regardait passer dans la cour; et chaque fois qu'il l'approchait un frisson brûlant lui traversait les veines, que jamais encore il n'avait connu. L'amour, évidemment, s'était enfin éveillé en lui, l'amour dont les Grecs disaient qu'il était le vainqueur des dieux et des hommes. Et cette pensée ne laissa pas de lui être agréable. Il jouissait de se sentir un peu plus voisin de l'humanité, quelque mépris que, d'ailleurs, il éprouvât pour elle. Mais bientôt son désir, qui ne lui avait été d'abord qu'une distraction, lui devint un supplément de peine, par l'impuissance où il était de le satisfaire. A table, au lit, dans ses promenades, l'image d'Eunice ne le quittait plus : elle le poursuivit enfin jusque dans son travail, troublant ses rêves laborieux de pure beauté artistique. Alors sa dernière résistance fléchit; il céda au vainqueur des dieux et des hommes. Et il fut tenté de plaindre l'excès d'ingénuité de la pauvre enfant lorsque, un mois plus tard, au lendemain de ses noces, lui ayant demandé si c'était par amour ou bien par pitié qu'elle avait consenti à être sa femme, il l'entendit lui demander elle-même, avec un sourire étonné de ses beaux yeux noirs, s'il y avait une différence entre la pitié et l'amour.

Peut-être en effet n'avait-elle pour lui que de la pitié; mais lui, certes, il l'aimait d'amour. Elle était au reste infiniment plus aimable encore qu'il ne l'avait imaginée, une vraie fleur de délice qu'il ne se lassait pas de cueillir. Souvent il avait besoin d'un pénible effort pour s'arracher de ses bras, le matin, après de longues heures de caresses passionnées ; et ce n'était ensuite qu'après de longues heures d'isolement dans son atelier, parfois après des journées entières, qu'il parvenait à oublier les lèvres rouges et le sein frémissant, la rondeur moelleuse des hanches,

et les tendres paroles s'achevant en soupirs. Aussi montrait-il à sa femme une indulgence et une bonté qui lui valaient d'être cité en exemple dans tout son quartier. N'ayant pas le loisir de s'occuper avec elle du choix de ses robes, il lui remettait chaque jour l'argent qu'il gagnait, afin qu'avec sa mère et sa sœur elle allât s'acheter, dans les meilleures boutiques d'Athènes, les étoffes les plus fines et les plus beaux colliers. Jamais il ne la frappait, jamais il ne se fâchait de son ignorance. Du matin au soir, il lui permettait d'aller bavarder à son aise avec ses parens, avec sa sœur aînée, avec d'autres jeunes femmes, mariées comme elle, et qui n'avaient pas assez de mots pour lui vanter son bonheur : car les maris de ces femmes lorsqu'ils rentraient, le soir, souvent étaient ivres et les rouaient de coups, ou bien encore ils les trompaient, ou perdaient toute leur fortune au jeu : tandis que Thomas, avec sa patience et sa générosité, avec ce fructueux travail qui l'occupait tout entier, réalisait pleinement à leurs yeux le plus magnifique idéal du mari parfait.

Tout le monde louait, admirait, enviait Thomas ; et lui, dans le silence de son atelier, il se disait que jamais il ne s'était senti plus seul, ni n'avait souffert davantage du vide de son cœur. L'amour avait décidément échoué, lui aussi, à le ressusciter. Il ne lui avait donné en fin de compte qu'un surcroît de servitude, un nouveau besoin physique pareil à ceux de manger et de boire, qu'il avait déjà. Les ardentes caresses dont, désormais, il ne pouvait se passer, de plus en plus l'empêchaient d'apporter à son travail l'aisance, l'entrain, la lucidité d'autrefois. Elles satisfaisaient un instant l'animal qui était en lui ; mais c'était pour amoindrir l'homme, pour le laisser plus faible et plus désarmé en face de son néant. Jusque dans les bras de sa femme, maintenant, Thomas avait l'impression de n'être qu'un cadavre. Il songeait que, naguère, Phidias l'avait réconforté, puis son art, les beaux rêves qu'il concevait et qu'il essayait de réaliser. Mais voilà que ces rêves même s'éloignaient de lui ! Devant son bloc de marbre, parfois, une torpeur lui engourdissait l'esprit, entravait sa main ; ou bien, tout à coup, toute sa chair vibrait d'un impatient désir ; il revoyait le fin visage d'Eunice, il entendait le murmure de sa frêle voix d'enfant : et c'est en vain qu'ensuite il s'efforçait de saisir, pour l'exprimer dans son œuvre, la beauté sereine du modèle qu'il avait sous les yeux.

Si du moins il avait eu quelqu'un à qui se confier ! Mais il

savait trop que des rêves comme les siens ne pouvaient s'épanouir que dans le recueillement et la solitude. Il aurait dû s'absorber complètement en eux, leur abandonner son âme tout entière! A ce prix, peut-être, il aurait enfin réussi à créer une œuvre parfaite, à se conquérir le droit de vivre, à chasser l'affreux goût de mort qu'il gardait dans la bouche! Son mariage avait détruit sa dernière chance de renaître à la vie!

Il résolut de se réfugier désespérément dans le travail, et de se tuer ensuite, si son travail ne parvenait pas à le consoler. Frappé de la décadence pitoyable de l'art de son temps, il entreprit, tout au moins, de restaurer les belles traditions et le beau métier des maîtres anciens. Phidias, Alcamène, avaient laissé des modèles que nul artiste ne pouvait rougir d'imiter. Mais lui, Thomas, en les imitant, il ferait tâche de créateur! Forcément, par la seule vertu de son âme de poète, il imprégnerait les formes anciennes d'un esprit nouveau! Il se jura d'accomplir cette révolution; et, pendant deux longs mois, il s'enferma dans son atelier, sans autre pensée que celle du chef-d'œuvre qui déjà s'agitait et chantait en lui.

Une après-midi de printemps, semblable à celle où, jadis, la beauté artistique s'était révélée à lui pour la première fois, il sortit de son atelier, et courut à la maison de ses beaux-parens. Dans le vestibule, autour d'une grande table encombrée de linge, il aperçut une dizaine de jeunes femmes qui, l'aiguille en main, se racontaient les détails comiques d'une aventure arrivée la veille. Un scribe du tribunal, en rentrant chez lui, avait trouvé sa femme sur les genoux d'un de ses esclaves; et, comme il faisait mine de se fâcher, les deux amoureux s'étaient spirituellement avisés de l'enfermer dans un coffre, d'où il n'était sorti qu'après leur avoir pardonné. L'aventure était si drôle, et si abondante en épisodes imprévus, que pas une des femmes ne remarqua l'entrée du sculpteur, à l'exception toutefois d'Eunice, qui aussitôt devint toute pâle, et essaya de s'enfuir dans la chambre voisine. Mais Thomas lui fit signe qu'il venait la chercher, et aussitôt, l'entraînant par la main, il reprit sa course vers son atelier. Il tremblait de fièvre, ses yeux s'ouvraient démesurément : la jeune femme eut l'idée qu'un nouveau malheur s'était, soudain, abattu sur lui. Enfin, quand elle se fut assise, debout devant elle, il lui dit ;

— Eunice, ma chère enfant, je me sens si heureux que je veux te donner aujourd'hui une grande preuve d'amour ! J'ai conçu le projet d'une œuvre qui, si je parviens à l'exécuter, étonnera le monde, et rendra à l'art grec son ancien éclat. Je viens d'en achever l'ébauche, tout à l'heure, après deux mois, deux terribles mois de recherches et de réflexions. Et c'est à toi, la première, que je vais la montrer !

Il tira un rideau qui cachait le fond de l'atelier. Eunice vit un triangle d'argile au milieu duquel se dressait une figure nue : une déesse, sans doute, car, sur les deux côtés, d'autres figures de jeunes femmes se prosternaient devant elle. Les visages étaient encore à peine indiqués ; on les distinguait assez, cependant, pour pouvoir apprécier la variété élégante et souple de leurs expressions ; et l'on devinait que la déesse, indifférente à l'hymne d'extase qui montait vers elle, fermait à demi les yeux, éblouie du rayonnement triomphal de sa nudité. Mais c'était les corps des suppliantes, leurs contours et leurs attitudes, que l'artiste s'était surtout appliqué à fixer. Chacun de ces corps traduisait d'une façon particulière un même état de soumission fatale, d'abandon de soi, comme d'esclavage joyeusement subi Et de leur ensemble jaillissait une harmonie si pure, leurs formes étaient à la fois si légères et si nobles, qu'Eunice, en les apercevant, poussa d'abord un cri de surprise. Thomas entendit le cri, et la fièvre qui le brûlait s'exalta encore.

— C'est, comme tu vois, un fronton de temple ! — dit-il après s'être rapproché de l'ébauche. — On m'a demandé un fronton pour le temple qu'on vient de construire, à l'entrée de la ville, en l'honneur de tous les dieux de la Grèce et du monde. Et voilà le sujet que j'ai choisi ! J'ai figuré la déesse de la Beauté, la seule éternelle entre les déesses grecques, recevant l'hommage de toutes les nations. Cette femme agenouillée, à droite, c'est Rome conquérante, conquise à son tour. En face d'elle, j'ai placé l'Égypte ; et voici l'Inde, la Perse, voici ma patrie, la lointaine Galilée, se prosternant comme j'ai vu souvent se prosterner les jeunes filles, au seuil du temple, dans ma bourgade natale. Je me suis appliqué à les animer toutes d'une expression propre, mais qui résultât de leur personne même, et non point de la diversité des costumes ni des attributs : de telle manière que mon œuvre eût l'unité qui sied aux belles œuvres. Cela, mon esquisse te permet déjà de le saisir ! Mais à présent il y a l'œuvre,

dont cette esquisse n'est qu'un pauvre reflet, et que je vais m'efforcer de réaliser. Demain j'aurai le bloc de marbre, et me remettrai au travail ! Je m'enfoncerai tout entier dans mon rêve; je saurai tirer vivante, du fond de moi, l'idée que dès à présent j'y tiens enfermée ! Et un jour, Eunice, dans deux ou trois ans, dans dix ans s'il le faut, quand enfin mon rêve aura pris corps dans le marbre, ce jour-là tu pourras vraiment être fière de ton mari ! Regarde, par exemple, cette femme agenouillée, ici, qui relève la tête !...

Le doigt sur une des figures du groupe, Thomas se retourna vers sa femme, pour juger de l'effet produit sur elle par ses explications. Mais il vit que sa femme ne l'écoutait plus. Affaissée sur son siège, le visage penché contre le mur, elle pleurait, se fondait tout entière en de grosses larmes d'enfant. En vain elle avait essayé de joindre ses mains devant ses yeux, pour cacher ses larmes : elles passaient au-dessous, au travers ; la soie de sa tunique en était inondée. Point de soupirs, ni de sanglots ; c'était comme si un chagrin trop vif l'eût anéantie, ne lui laissant de force que pour ces larmes muettes. Ce que voyant, Thomas frémit de pitié. Son art, sa solitude, le reste des choses, il les oublia. L'univers se réduisit pour lui, un instant, à l'image de sa femme qui souffrait et pleurait.

Alors, de même qu'autrefois ses yeux, son cœur se rouvrit. Il comprit que, pendant qu'il s'épuisait à produire des œuvres d'une beauté incertaine, incomplète, et en tous cas inutile, pendant qu'il dépensait toute son âme à l'entreprise ridicule de recommencer Phidias, un être de beauté vivante était là, près de lui, qui lui avait livré son corps et son âme afin qu'il pût goûter la jouissance merveilleuse de les recréer. Et lui, au lieu de la prendre doucement dans ses mains, comme le précieux et fragile joyau qu'elle était, il lui signifiait que deux ans, dix ans au besoin, il la laisserait se ternir, se corrompre peu à peu dans une oisiveté animale, jusqu'à ce qu'enfin elle prît tout son plaisir, comme sa sœur et ses amies, à entendre ou à répéter de stupides histoires ! Par compassion, pour le distraire de sa souffrance, elle lui avait fait don d'elle-même ; et ces larmes, où il la voyait à présent s'abîmer, c'était tout ce qu'il avait su lui offrir en échange !

Il comprit tout cela d'un seul coup, ou plutôt il en eut la vision immédiate ; un voile, simplement, était tombé de son cœur,

et aussitôt tout cela lui était apparu. Il en resta d'abord atterré, comme un ivrogne qui, s'éveillant soudain, s'aperçoit qu'il a commis un meurtre pendant son ivresse. Puis, d'un mouvement irréfléchi, il saisit un marteau qui lui servait à dégrossir le marbre, et, revenant vers son groupe, il brisa une à une toutes les figures. Bientôt la déesse de la Beauté, l'Inde, la Perse, ne furent plus qu'un tas de poussière rouge, répandue sur les dalles. Seule à présent la petite Galilée restait encore prosternée devant lui, son œuvre favorite, où il avait cru mettre toute son angoisse avec tout son génie. Il la considéra un moment, puis le marteau descendit sur elle, la changea en poussière pour l'éternité. Après quoi Thomas, ayant accompli son doux sacrifice, courut s'agenouiller aux pieds de sa femme. Il lui prit les deux mains, il les couvrit de baisers, il y enfouit ses yeux, pour que ces chères mains essuyassent les larmes qu'il versait à son tour.

Et, à ce moment, un miracle se produisit en lui, si imprévu, si profond, et si bienfaisant, que, parmi ses larmes, il eut tout à coup sur les lèvres un sourire de joie. Il sentit qu'un sang nouveau coulait dans ses veines, que l'affreux goût de mort disparaissait de sa bouche, qu'en lui-même comme autour de lui fleurissait le printemps. Pour la première fois depuis que Jésus l'avait tiré du cercueil, il sentit que réellement, pleinement, délicieusement, il vivait! Et c'est ainsi que, par la grâce toute-puissante de l'amour, le fils de la veuve de Naïm acheva enfin de ressusciter.

III. — LA VIE

Thomas était ressuscité, mais il ignorait tout de la vie, comme un nouveau-né : ce fut sa femme qui lui apprit tout. Il ne pouvait la voir, d'ailleurs, la faible et timide enfant qu'elle était, sans qu'il lui semblât qu'elle le portait dans ses bras, avec autant de sollicitude que l'avait fait sa mère, avec une sollicitude encore plus chaude, plus tendre, et plus efficace. Il trouvait auprès d'elle cet asile, immuable et sûr, que la déesse de l'Acropole s'était toujours refusée à lui accorder. Et Eunice, de son côté, plus profondément encore que jadis la vieille femme de Naïm, vivait de lui. Dès l'heure bienheureuse où l'amour les avait unis, ils s'étaient donné toute leur âme, l'un à l'autre; de manière que non seulement ils avaient tous deux la même âme, mais que

chacun avait pour ainsi dire une âme double, deux fois plus apte à recevoir la joie et à rejeter la souffrance. Aussi ne pensaient-ils plus à pleurer ni à s'ennuyer. Sans cesse davantage les choses leur offraient une réalité et un charme que jamais, jusque-là, ils ne leur avaient soupçonnés ; tout les attirait, tout les amusait, en leur fournissant l'occasion d'une pensée commune ; et pendant qu'Eunice, avec la curiosité confiante d'une petite fille, pressait son mari de questions où souvent il ne savait que répondre, lui, dans les grands yeux noirs de sa femme, mieux que dans tous les livres il apprenait la vie.

Il en apprenait, du moins, ce que sa nature et ses habitudes lui permettaient d'en comprendre. S'il avait eu le goût de l'argent, sa femme, aimée de lui, l'aurait aidé à faire fortune ; s'il avait eu le goût de la gloire, elle aurait découvert, d'instinct, et lui aurait enseigné les faciles artifices qui procurent la gloire : car l'amour prête au cœur de la femme une science universelle. Mais le jeune homme se trouvait n'avoir de goût pour rien au monde que pour la beauté. Il avait pu renoncer à son art ; chaque jour il s'estimait plus sage d'y avoir renoncé, en songeant de quel trésor, trop longtemps, cet art l'avait privé : mais il était fait de telle sorte que, ne s'intéressant ni à l'origine des choses, ni à leur substance, ni à leur utilité, leur beauté seule avait de quoi le toucher. C'est donc la beauté de la vie que sa femme eut pour mission de lui enseigner.

Un jour, peu de temps après sa résurrection, il la conduisit au temple de Minerve. Lorsqu'il y était venu d'abord, le soir de son arrivée à Athènes, il avait demandé aux figures de marbre de combler, ou en tous cas de lui faire oublier, le vide douloureux qu'il sentait au fond de soi. Plus tard, s'étant déjà familiarisé avec elles, il leur avait demandé de le renseigner sur la période la plus magnifique de l'art athénien. En quoi différaient-elles des œuvres qui les avaient précédées et suivies? Et quelle part avait prise, dans leur exécution, le maître Phidias, quelle part les divers élèves qui avaient travaillé sous ses ordres ? Plus tard encore, devenu sculpteur à son tour, il leur avait demandé des règles, des procédés, le moyen de les contrefaire honorablement. Jamais il ne les avait revues sans réclamer d'elles un conseil, une leçon, ou quelque autre service : fâcheuse condition pour jouir de leur beauté. Mais maintenant, debout devant elles, il ne leur demandait rien que de plaire à deux yeux noirs

qui lui étaient plus chers que ses propres yeux. C'est avec les jeunes yeux d'Eunice qu'il les considérait, s'efforçant, comme elle, de laisser simplement agir sur lui le mélange harmonieux de leurs formes et des plis de leurs robes. Il ne voyait plus en elles ni des déesses, ni des modèles, ni les amies qu'il s'était naguère imaginé qu'elles seraient pour lui : mais d'autant plus il était à l'aise pour sentir combien elles étaient belles, quelle grâce s'alliait à leur sérénité! Sans compter qu'en échange des explications qu'il donnait à sa femme, celle-ci, toute tremblante d'un plaisir qui aussitôt se répandait en lui, ne cessait point de lui signaler mille nuances délicates, de ces nuances que seuls ses yeux de femme pouvaient apercevoir. Ainsi, par le miracle de leur amour, ils se révélaient l'un à l'autre la beauté artistique. Et Thomas songeait avec compassion aux malheureux qui, en s'acharnant à produire des œuvres nouvelles, non seulement renonçaient pour soi au bonheur de vivre, mais achevaient de pervertir le reste des hommes : car la beauté était là, créée une fois pour toutes par le génie de Phidias; et toutes les œuvres qu'on avait produites, depuis Phidias, n'avaient servi qu'à détourner les hommes de venir s'abreuver à cette source éternelle.

Phidias lui-même, d'ailleurs, avec tout son génie, peut-être avait-il détourné les hommes d'une source de beauté plus divine encore? C'est ce que se dit Thomas quand, au sortir du Parthénon, il vit se refléter dans les yeux d'Eunice l'admirable paysage qui les entourait. La ville était derrière eux : à peine si, par instans, ils percevaient un lointain écho de sa rumeur inutile. A droite, doucement, brillait la mer, une tache d'argent sous le ciel doré. Et devant eux, dans la paix recueillie d'un soir de printemps, s'étalait un grand amphithéâtre de collines, toutes plantées de citronniers, d'oliviers, de pins, jeunes et gaies comme les torrens qui coulaient à leurs pieds. Tout cela était infiniment pur, élégant, harmonieux, et avec un caractère d'éternité souriante et bonne qui manquait aux plus nobles figures des frontons de l'Acropole. Les montagnes mêmes, au loin, se découpant en arêtes grises où l'ombre du soleil venait creuser de larges sillons bleus, ces masses énormes n'avaient rien de triste ni de malveillant. « Nous ne sommes ici que pour vous abriter du vent, semblaient-elles dire, à Thomas et à Eunice, pour borner l'horizon de votre vie, pour vous rappeler que vous

devez vous être, l'un à l'autre, un univers entier! » Et Thomas, suivant leur conseil, se serrait plus étroitement contre sa jeune femme. Il apprenait d'elle à faire taire sa pensée, à subir sans résistance l'impression des choses. Après la beauté de l'art, la beauté de la nature se révélait à lui.

La beauté de la nature inanimée, et celle aussi de la nature vivante : car, s'étant mis à tout voir avec les yeux d'Eunice, il ne pouvait manquer de découvrir le charme profond du monde des bêtes, que la jeune femme avait senti et aimé depuis son enfance. Elle avait pour les bêtes une tendresse si sincère que toutes, aussitôt, le devinaient et lui en savaient gré. Les chiens, lorsqu'elle passait, levaient sur elle des regards d'amis ; les ânes tendaient le cou vers elle, comme s'ils désiraient qu'elle les caressât. Cela seul aurait suffi pour les rendre chers à Thomas ; et c'est cela, sans doute, qui avait attiré son attention sur eux. Mais alors il s'aperçut qu'il n'y avait pas un de ces animaux qui ne fût, à sa façon, une source infinie de joie pour la vue. Les oiseaux que sa femme lui avait donnés, par exemple, ils apportaient à leurs moindres mouvemens une grâce plus souple, plus légère, et plus raffinée, que les plus gracieuses figures des Lysippe et des Polyclès. Et de nouveau, tout en plaignant les successeurs de ces habiles artistes, Thomas s'étonnait du détestable pouvoir qu'ils avaient eu pour vicier, dans le cœur des hommes, le sens de la beauté.

Plus que tout, cependant, c'était la beauté de sa femme elle-même qui lui plaisait à voir. Une fleur vivante : telle, sans cesse, davantage, elle lui apparaissait. Ou plutôt elle ne lui apparaissait telle que depuis que leurs deux êtres s'étaient fondus l'un dans l'autre ; et le jeune homme rougissait de honte au souvenir de l'image grossière qu'autrefois il s'en était faite. Il n'en était plus, désormais, à ne désirer d'elle qu'une caresse d'un moment : il la voulait toute, pour l'enchantement de chacun de ses sens ; il voulait le sourire de ses yeux, la chanson de sa voix, le parfum de ses lèvres, et, plus ardemment encore peut-être, le parfum de son cœur. Le contact de sa chair ne lui représentait désormais qu'un plaisir entre des milliers de plaisirs ; et, quelque délicieux que lui fussent ses baisers, leur délice n'était rien en comparaison du bonheur qu'il trouvait à regarder, à écouter, à rêver avec elle. Par là son amour s'était élevé jusqu'en dehors du temps : il avait pris dans son âme des racines si

larges que des siècles auraient pu passer sur lui sans l'ébranler. Et Thomas ne se contentait pas de jouir de cette précieuse beauté qui s'offrait à lui : il travaillait de toutes ses forces à la développer, s'occupant avec une égale ferveur des robes d'Eunice et de ses sentimens, afin de réaliser en elle, mieux qu'il n'avait su faire dans ses groupes de marbre, son simple et harmonieux idéal de perfection artistique.

Ainsi vivait ce jeune couple, enivré d'amour. Et je mentirais en n'ajoutant pas que, souvent, de légères querelles surgissaient entre eux. Elles naissaient à propos de tout et de rien, à propos d'une tunique qu'Eunice voulait mettre et que son mari jugeait trop voyante, à propos d'une amie d'enfance dont elle parlait, par hasard, avec un tel accent d'affection qu'aussitôt son mari s'imaginait qu'elle tenait à elle plus qu'à lui. Sur quoi l'on se boudait, et la jeune femme était prête à pleurer, et son mari avait le sentiment qu'un fossé allait, à jamais, le séparer de sa bien-aimée. Mais, dès l'instant suivant, c'était tantôt lui, tantôt elle, qui donnait le signal de la réconciliation. Et non seulement chacune de ces réconciliations était pour eux l'occasion d'une tendresse plus chaude, mais tous deux s'avouaient encore que leur brouille même les avait rapprochés, comme s'ils n'eussent reculé d'un pas que pour mieux faire, ensuite, deux grands pas l'un vers l'autre.

Chacune de leurs journées s'écoulait rapide et pleine, active et reposante, plus belle dans sa réalité que les plus beaux rêves. Lorsque l'argent manquait, Thomas ébauchait une statuette, une amphore d'argile : ils l'achevaient ensemble, en se riant l'un à l'autre, après quoi ils allaient ensemble la vendre au marché ; et puis, à mesure qu'ils s'aimaient plus fort, ils s'apercevaient moins du manque d'argent. Parfois seulement, à mesure qu'ils s'aimaient plus fort, une ombre de regret venait tout à coup traverser leur joie. Car ils songeaient au mage de Nazareth qui, en rappelant Thomas de la nuit de son tombeau, les avait tous deux éveillés à la vie ; et ils s'affligeaient de ne rien connaître de lui que ce cher miracle. Qui était-il ? Pour quelle œuvre les dieux charitables l'avaient-ils envoyé ? Ou bien lui-même était-il vraiment un dieu, comme Thomas se souvenait de le lui avoir entendu reprocher, en manière d'ironie, par un riche pharisien de Jérusalem ? Mage ou dieu, toute l'âme des deux jeunes gens

aspirait vers lui. Ils auraient aimé à remettre pieusement sous sa garde cet amour et ce bonheur qu'il leur avait donnés. Et, sans vouloir se l'avouer, tous deux avaient l'idée que, faute de pouvoir le faire, leur bonheur, et leur amour même, resteraient toujours incomplets.

Mais Jésus veillait sur eux, ainsi qu'il avait daigné le promettre à la veuve de Naïm sur son lit de mort. Un jour que leur promenade les avait menés à l'Aréopage, ils virent un petit homme, chauve et barbu, qui, monté sur la tribune, haranguait la foule des badauds athéniens. Il leur disait qu'il était Juif, qu'il s'appelait Paul, et qu'il venait leur annoncer un dieu inconnu. Ce dieu n'était point, comme les leurs, une idole de bois ou de pierre : c'était l'esprit universel, l'unique origine des choses et leur unique fin ; et « tous les hommes, — ajoutait-il avec une éloquence dont Thomas ne put s'empêcher de frémir, — tous les hommes ne sont, ne vivent, ne se meuvent qu'en lui. » Puis il affirmait que ce Dieu, pour sauver les hommes, avait revêtu un corps d'homme et était descendu sur la terre. Il avait fourni aux Juifs les preuves les plus éclatantes de sa divinité, guérissant les malades, ressuscitant les morts... Mais, à ces mots, un grand éclat de rire avait interrompu l'étranger. « C'est bon, lui avait crié l'assistance, tu nous raconteras une autre fois la suite de ton histoire ! » Seuls, ou à peu près, le ressuscité de Naïm et sa jeune femme ne songeaient pas à rire. Et cependant leurs cœurs bondissaient joyeusement, car tout de suite ils avaient reconnu qui était ce Dieu vivant dont parlait saint Paul.

Ils reçurent le baptême quelques jours après, et une nouvelle source de délice s'ouvrit devant eux. Non seulement, en effet, ils avaient appris à connaître leur bienfaiteur divin, non seulement ils savaient désormais, grâce à lui, toute la vérité que l'homme doit et qu'il peut savoir, mais voici que, dans la doctrine de Jésus, une beauté leur apparaissait, plus haute, plus parfaite, que tout ce que le monde ou leurs rêves leur avaient fait concevoir. Nourrir ceux qui ont faim et consoler ceux qui souffrent, demander pardon des offenses qu'on a subies, renoncer à soi pour vivre dans les autres : tout cela n'était pas seulement le sûr moyen d'atteindre au bonheur, tout cela était beau, prodigieusement beau, si beau qu'ils sentaient bien que, jusqu'à la fin des siècles, les hommes ne se fatigueraient pas d'en subir

l'attrait. Sans compter le précepte que Thomas se rappelait, avec orgueil, avoir un jour entendu des lèvres mêmes du Sauveur : « Aimez-vous, donnez votre vie pour ceux que vous aimez! » Le jeune homme comprenait, maintenant, pourquoi l'humble image de sa mère l'avait toujours ému autant, sinon davantage, que les nobles déesses du fronton de l'Acropole. Et sa femme, l'adorable créature dont les yeux noirs illuminaient sa vie, n'était-ce point surtout le parfum de son cœur qu'il aimait en elle?

Leur conversion faillit pourtant mêler un peu de tristesse à toute la joie qu'elle leur apportait. Ils rentraient chez eux, un soir d'automne, après avoir passé la journée dans un village de la montagne où il y avait une pauvre femme malade qu'ils nourrissaient et soignaient. Comme les jours précédens, Eunice avait tenu compagnie à la malade, tandis que Thomas jouait avec ses deux enfans : ou, du moins, c'était ainsi qu'ils croyaient avoir fait, tandis qu'en réalité Thomas, comme les jours précédens, s'était borné à écouter, avec les deux petits, les chansons et les contes de sa jeune femme; car pour toute la pratique de la vie, décidément, lui-même n'était près d'elle qu'un petit garçon. Puis une voisine les avait remplacés, et ils s'étaient mis en route pour retourner chez eux. Mais ils marchaient d'un pas lourd et lent, sans se sourire, presque sans se parler. Et quand ils arrivèrent au tournant du sentier où, chaque soir, ils avaient coutume de s'arrêter un moment pour assister aux derniers jeux du soleil avec les bois et la mer, Thomas, les bras tendus vers sa femme, vit qu'elle hésitait à venir dans ses bras. Il devina que, cette fois comme toujours, pendant qu'il s'efforçait de cacher au fond de son âme la pensée qui le préoccupait, sa femme avait déjà, au fond de l'âme, la même pensée.

Assis en face l'un de l'autre, aux deux côtés du sentier, ils s'avouèrent en rougissant leur commune pensée. Sous l'influence de leur foi nouvelle un scrupule, peu à peu, les avait envahis : ils se demandaient si Jésus n'allait pas s'offenser de l'excès de leur amour. Non que saint Paul les en eût blâmés, dans les fréquens entretiens qu'il avait eus avec eux avant son départ d'Athènes : mais il y avait dans les paroles de l'apôtre, comme dans tous ses actes, quelque chose d'austère qui les inquiétait. Ne lui avaient-ils pas entendu dire, au sujet du ma-

riage, que la femme chrétienne devait « craindre » son mari? Le craindre! Eunice songeait avec angoisse que, quoi qu'elle fît, jamais elle ne saurait se forcer à craindre Thomas. Était-ce donc un péché de s'être abandonnée à lui tout entière, au point de ne plus faire avec lui qu'un seul être, au point de ne pouvoir plus vivre qu'en se serrant contre lui? Et Thomas se disait que Jésus, sans doute, lui avait enseigné l'amour, mais un amour plus haut et plus vaste, un amour qui, s'étendant à tous les hommes, exigeait pour tous une tendresse égale. Oui, ils auraient désormais à changer leur vie, s'ils voulaient la consacrer pleinement au service de Dieu! Ils auraient à séparer leur chair et leurs cœurs, à rompre le lien trop étroit dont ils s'étaient liés! Ils le sentaient, et ils s'y résignaient : car il n'y avait point de sacrifice où ils ne fussent prêts pour se rendre dignes de leur maître Jésus. Mais ils restaient assis au bord du sentier, en silence et la tête baissée, chacun d'eux s'alarmant que l'autre ne découvrît, sur son visage, la trace du chagrin qui les accablait.

C'est à peine s'ils eurent la force, ce soir-là, d'aller rejoindre la petite troupe de leurs frères chrétiens, dans la maison où ils avaient coutume de se réunir tous les soirs. Lorsqu'ils y entrèrent, la maison était déjà remplie et l'office avait commencé. Debout sous la lampe, le vieux potier qui faisait fonction de prêtre s'occupait à lire, suivant l'usage, quelques-uns des discours de Jésus, tels que les avait recueillis l'apôtre Matthieu. Et, tandis que les deux jeunes gens palpitaient d'émotion, ressaisis jusqu'au fond de leurs âmes par la pénétrante beauté de la parole divine, le prêtre ouvrit le livre à un autre endroit, où il lut ce qui suit : *Des Pharisiens vinrent à Jésus, et, pour le tenter, lui dirent : « Est-il permis à l'homme marié de se séparer de sa femme pour quelque cause que ce soit? » Et Jésus leur répondit : « N'avez-vous pas lu que Dieu a, dès l'origine, créé l'homme avec la femme? N'avez-vous pas lu qu'il a ordonné à l'homme de quitter son père et sa mère pour s'unir à sa femme, de façon que ceux qui sont deux ne forment qu'une seule chair? Voilà ce qui est écrit : et, par conséquent, le mari et la femme ne sont plus deux chairs, mais une seule et même chair. Que l'homme n'ose donc point séparer ce que Dieu a joint! »*

Thomas sentit tout à coup la petite main d'Eunice qui, dans l'ombre, cherchait sa main. Ils se regardèrent, les yeux gonflés de larmes; et un grand flot de bonheur les inonda tous les deux.

IV. — L'AMOUR

Et de même que, par l'amour, s'était révélée au ressuscité de Naïm la beauté de la vie, c'est l'amour qui lui révéla aussi la beauté de la mort.

La pauvre femme que soignait Eunice avait une maladie de langueur. Elle toussait, crachait, se plaignait d'une boule de feu qui lui écrasait la poitrine. Elle guérit pourtant, à force de soins, car son mal ne lui était venu que d'un excès de travail et de privations; mais Eunice, à son tour, fut prise du même mal.

Bientôt son mari crut observer que leurs promenades la fatiguaient. Elle avait perdu son agilité de jeune chèvre, toujours prête à sauter d'un rocher sur l'autre. Lorsqu'ils montaient à l'Acropole, maintenant, souvent elle était forcée de s'asseoir à mi-côte, pour retrouver son souffle. Mais elle s'était si complètement déshabituée de penser à soi qu'elle ne s'apercevait pas de ces signes de faiblesse; et Thomas, qui s'en apercevait, se rassurait à la sentir tous les jours plus vivante et plus gaie. Ou bien, s'il manifestait quelque inquiétude, elle lui répondait en riant que c'était l'âge qui l'avait affaiblie. « Notre temps a passé tellement vite, disait-elle, que nous avons vieilli sans nous en douter! »

Elle ne s'émut pas davantage quand ses bagues lui tombèrent des doigts. Elle avait voulu vendre ses bagues avec le reste de ses bijoux, après son baptême, et en distribuer le produit aux pauvres : Thomas avait eu grand'peine à obtenir qu'elle en conservât au moins deux, qu'il lui avait données pendant leurs fiançailles. Quand elle les vit tomber de ses doigts, elle crut le plus sérieusement du monde que c'était un ordre de Dieu, qui lui enjoignait de se dépouiller de ce dernier luxe au profit des pauvres. Et Thomas l'aimait si fort qu'il le crut aussi.

Une nuit, dans le lit où ils couchaient l'un près de l'autre, il sentit que tout le corps de sa femme brûlait comme un brasier. Elle avait soif, et aucune boisson ne la désaltérait; elle se tournait, se retournait, ne parvenait pas à dormir. A l'aube enfin elle s'endormit; mais lorsque son mari se réveilla, quelques heures plus tard, elle était penchée sur lui, toute tremblante, le considérant avec de grands yeux effrayés. « A quel affreux cauchemar je viens d'échapper! lui dit-elle. Je rêvais que tu étais

mort, et que je restais seule, ici, couchée dans notre lit! » C'est ce jour-là que, pour le première fois, Thomas eut un instant l'idée qu'elle pouvait mourir.

Pendant plusieurs semaines, la fièvre reparut tous les soirs. Puis, brusquement, elle s'arrêta. La jeune femme regagna des forces; ils purent recommencer les promenades, les visites aux pauvres. Leurs frères chrétiens eurent le bonheur de les voir de nouveau prendre leur part des offices sacrés, où, lorsque Eunice n'y assistait pas, il semblait à chacun que les cierges brillaient d'un éclat moins vif, et que les fleurs, sur l'autel, avaient moins de parfum. Et ni le retour de la fièvre, ni la fréquence croissante des accès de toux, ni, bientôt, l'impossibilité où fut la malade de se lever de son lit, rien ne prévalut désormais contre le souvenir de ces charmantes semaines de convalescence. D'un jour à l'autre, certainement, un mieux pareil allait se reproduire, cette fois pour ne plus cesser! Eunice, du moins, l'affirmait, avec mille beaux projets d'emploi de leur temps après la guérison. Le croyait-elle, au fond de son cœur, autant qu'elle l'affirmait? Oui, sans doute : car son mari, qui sentait toutes choses comme elle, avait au fond de son cœur la même certitude.

De telle sorte que tous deux, s'étant depuis longtemps accoutumés à régler leurs désirs sur les circonstances, ou plutôt s'étant accoutumés à ne rien désirer que leur seul amour, s'arrangeaient, en somme, aussi aisément de la maladie que de la santé. Mais un matin Eunice, que la douce chaleur d'un soleil de printemps avait un peu ranimée, demanda à son mari de lui donner son miroir et ses peignes, pour « se faire belle. » Et à peine se fut-elle regardée dans le miroir qu'elle jeta un grand cri, un cri où se mêlaient une frayeur, une angoisse, une détresse infinies. Elle venait d'apercevoir, tout à coup, les deux rides profondes que la maladie avait creusées sur ses tempes : et elle avait compris qu'elle allait mourir. Haletante, frissonnante, les yeux dilatés d'horreur, elle se redressa dans son lit. « Par pitié, disait-elle à Thomas, par pitié secours-moi, fais en sorte que je puisse vivre encore quelque temps! Va demander au prêtre s'il ne connaît pas un moyen de me sauver! Dis-lui que je suis trop jeune pour mourir, que je t'aime trop, que j'ai trop besoin de rester près de toi! On m'a parlé d'une vieille femme, dans la montagne, qui sait guérir toutes les maladies. Par pitié, va chez elle, obtiens d'elle que je ne meure pas! Garde-moi en vie, mon bien-

aimé! Ne me quitte pas, serre-moi dans tes bras, empêche la mort d'approcher de moi! » Et elle pleurait, elle joignait ses mains, elle fixait sur lui ses grands yeux supplians. « Par pitié! » sans cesse elle répétait ces mots, qui, sans cesse, creusaient d'une entaille plus aiguë le cœur de son mari.

Toute la journée dura ainsi, plus longue pour le malheureux, et plus accablante, que les sept ans qu'il avait perdus à se désespérer du néant de sa vie. En vain, le sourire aux lèvres, il essayait de calmer Eunice en lui jurant qu'elle se trompait, que déjà elle allait mieux, que l'arrivée du printemps lui rendrait la santé. Elle se laissait convaincre un moment; mais aussitôt la peur et l'angoisse la ressaisissaient. Elle évoquait à présent tous les lieux qu'elle ne reverrait plus, l'assemblée du soir avec ses beaux cantiques, les voiles roses des barques sur la mer. Puis elle se redressait de nouveau, et jetait autour d'elle un regard d'épouvante.

C'était la nature qui parlait dans sa chair, pour la dernière fois. Et bientôt Dieu lui parla, à son tour. Le soir, comme elle récitait avec son mari la prière de Jésus, elle s'arrêta brusquement après ces mots : *Que votre volonté soit faite!* Elle s'arrêta, baissa les yeux, prit, dans sa pauvre petite main, la main de Thomas. « Pardonne-moi, lui dit-elle, et demande à Dieu de me pardonner! » Une grande lumière s'était soudain répandue en elle, lui découvrant que la vie et la mort étaient choses également bonnes, également saintes, et dont elle devait également remercier la volonté de Dieu.

Elle vécut encore près d'un mois : mais, dès ce soir-là, elle avait cessé d'appartenir à la terre. Ses traits mêmes revêtirent de jour en jour une beauté nouvelle, avec un merveilleux sourire, confiant et grave, qui ne les quittait plus. Elle continuait cependant à comprendre, à aimer la vie. Tout l'intéressait aussi activement qu'autrefois; elle ne négligeait ni de nourrir et de vêtir les pauvres, ni de changer la pâtée de ses oiseaux, ni de jouir des teintes légères du ciel, au soleil couchant. Elle semblait seulement voir tout de plus haut, comme si son âme, affranchie déjà des entraves de la matière, eût plané dans un air plus pur et plus transparent. Souvent, pour distraire son mari, elle lui rappelait leurs chères visites aux frontons de Phidias, leurs entretiens sur l'art des vieux maîtres, un séjour qu'ils avaient fait à

Olympie et qui avait été leur plus belle fête ; elle croyait répéter ce que lui avait dit son mari, et chacune de ses réflexions était si imprévue, si nouvelle, si sage, qu'en effet Thomas éprouvait, à l'entendre, une surprise qui le détournait un instant de sa peine. Mais d'ailleurs il n'y avait rien qu'elle n'imaginât pour le distraire et le consoler : tantôt lui assurant qu'elle allait guérir, se forçant à le croire elle-même, dans son désir passionné de l'en persuader; tantôt, quand elle le voyait trop désespéré, lui décrivant le bonheur qu'ils auraient à se retrouver, après quelques années d'attente qui s'écouleraient comme un jour.

Et, certes, Thomas ne doutait point qu'il la retrouverait : car si, mieux que personne, il avait eu l'occasion de vérifier la justesse de la parole de l'apôtre, que tous les hommes « sont, vivent, et se meuvent » dans la main de Dieu, son propre exemple et celui d'Eunice lui prouvaient aussi, non moins clairement, que, par la souffrance, la maladie, et la mort, Dieu travaillait à façonner les âmes pour une vie supérieure. Sans cesse sa femme s'élevait à cette vie; il l'y voyait monter d'un vol si léger et si beau qu'il ne pouvait plus même penser à la plaindre. Mais lui, comment aurait-il la force de vivre, séparé d'elle, jusqu'à l'heure où Dieu consentirait enfin à les réunir? Il ne s'était séparé d'elle qu'une fois, depuis qu'ils s'aimaient : pendant deux jours qu'elle avait dû passer auprès de sa sœur malade ; et il se souvenait de l'interminable supplice que ces deux jours lui avaient paru. Or voici qu'il aurait à subir ce supplice pendant des années ! Voici qu'il aurait à errer seul dans un monde dont sa femme était pour lui l'unique lumière; plus seul infiniment et plus misérable que si tous ses sens, d'un coup, s'étaient éteints en lui !

Thomas songeait tristement à tout cela, un matin d'avril, agenouillé au pied du lit où Eunice dormait, lorsqu'il vit qu'elle avait rouvert les yeux et désirait lui parler. « Comme je te remercie, lui dit-elle, d'avoir fait venir ces enfans pour chanter autour de moi ! » Après quoi, de nouveau, elle ferma les yeux, le visage tout illuminé d'un sourire plein de confiance et de gravité. Et le médecin, à qui il répéta ces mots, lui affirma que c'était la fièvre qui la faisait délirer. Mais Thomas avait appris, entre mille autres choses, à ne pas attacher une grande importance aux affirmations des médecins. Non, Eunice ne délirait pas ! Il ne savait que trop ce qu'étaient ces enfans; et le vieux potier le savait aussi, qui, après avoir frotté de l'huile

sainte le front de la jeune femme, lui dit, d'une voix que les larmes brisaient à chaque mot : « Va maintenant à Dieu, âme chrétienne ! » Elle pressa faiblement la main de Thomas, soupira ; et les enfans qui étaient venus la chercher emportèrent son âme.

Et alors Thomas, qui s'épouvantait à l'idée de devoir vivre sans elle, s'aperçut que, morte pour les autres, en lui et auprès de lui elle restait vivante. L'amour les avait si fortement unis que la mort même était impuissante à les séparer. Comme auparavant, Thomas voyait toutes choses par les yeux d'Eunice, partageait avec elle toutes ses pensées, se sentait tendrement bercé dans ses bras. Il la retrouvait tout entière devant lui, toujours jeune, toujours belle, avec la noble et tranquille sagesse dont la maladie l'avait revêtue. Avait-il un doute, une hésitation, une inquiétude? Aussitôt il l'appelait et elle accourait, infatigable à le divertir. Plus que jamais, elle lui était la lumière du monde : l'aidant non plus à jouir de la vie terrestre, — car il en avait épuisé toutes les jouissances, — mais à marcher d'un pas égal et sûr jusqu'au seuil de cette autre vie, plus réelle, où il savait que leurs deux cœurs achèveraient de se fondre en un seul pour l'éternité. Ou si, par instans, il s'impatientait d'une attente trop longue, ou si quelque souvenir du passé risquait de lui rendre le présent trop dur, bien vite elle lui rappelait la prière divine qui, mieux que toutes les philosophies, apaise les impatiences et adoucit les regrets : *Notre Père, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel!*

C'est sur le conseil d'Eunice qu'il devint prêtre, peu de de temps après son veuvage, afin de pouvoir travailler plus librement au service de Dieu. Et souvent les pêcheurs et les mendians du port, pendant qu'assis au milieu d'eux il leur prêchait l'Évangile, s'étonnèrent de voir l'ombre blanche d'une jeune femme s'approcher de lui, et, se penchant sur lui avec un doux sourire, lui murmurer à l'oreille les consolantes paroles qu'il leur répétait.

T. DE WYZEWA.

LE TRAVAIL

LE NOMBRE ET L'ÉTAT

III [1]

LES LOIS

D'après les faits et d'après les idées, il est possible de pressentir ce que va être l'œuvre des lois. D'abord, lois de destruction, ensuite de reconstruction. Dans les lois, comme dans les faits et comme dans les idées, on s'attache d'abord à démolir l'ordre ancien de la société, puis lentement, peu à peu, et de plus en plus, on s'efforce à fonder sur les lois l'ordre nouveau conçu dans les idées et déterminé, ou commandé, ou conditionné par les faits. De même que le Travail a changé, qu'à l'atelier de famille s'est substituée la fabrique et à la fabrique l'usine; de même que le Nombre a changé, qu'il s'est concentré, qu'il a pris conscience de lui-même, qu'il a perdu le sens de l'éternité et que s'est aiguisé en lui le sens de l'inégalité; de même, enfin, que l'État a changé, reposant à présent sur le suffrage universel, et de bas en haut ou de long en large comme traversé par lui, comme actionné par lui; ainsi, la conséquence étant en quelque sorte forcée, la loi elle-même change. Elle change de nature : c'était jadis un instrument de conservation; c'est maintenant un instrument de transformation, d'abord de déformation, si l'on

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars et 1er août.

peut le dire, puis de réformation sociale. Elle change de direction ou d'intention : faite jadis pour une certaine propriété, maintenant elle va l'être, d'abord pour la propriété sans exclusion ni privilège noble, puis pour l'industrie, puis pour le travail.

Comme il est naturel, d'ailleurs, puisqu'il ne peut rien y avoir dans les lois qui n'ait été premièrement dans les faits et dans les idées, les lois retardent un peu sur les idées et même sur les faits. Comme il est naturel encore, les lois procèdent, ainsi que les idées, des généralités aux spécialités, et il le faut bien, puisque c'est la méthode même et la forme même de la loi de distinguer et de disposer par espèces. Mais, en même temps qu'elle va se compliquant, se chargeant de détails, et se resserrant en ce qu'elle se précise, la législation du travail, d'autre part, va s'étendant, agrandissant son champ, allongeant et multipliant ses atteintes, unifiant et essayant d'unifier toujours davantage son action : jadis locale et corporative, maintenant nationale, demain, peut-être, internationale en quelques-unes de ses prescriptions et de ses interdictions.

I

Dans sa partie positive et de reconstruction, l'œuvre de transformation de la société par la loi ne commence guère, pour être systématiquement poursuivie, qu'en 1848; et la raison en est évidente : ce n'est qu'en 1848 que la transformation psychologique de l'ouvrier et la transformation juridique de l'État sont accomplies, que la révolution économique et la révolution politique se rejoignent, et que « le peuple misérable » devient indirectement, mais réellement, par le bulletin de vote, « le peuple législateur. » Jusque-là, en ses actes principaux, et sauf les exceptions qui nulle part ne manquent jamais tout à fait, la loi n'a guère que démoli : la partie négative de l'œuvre en précède, comme elle le devait, la partie positive.

L'édit de 1776 démolissait : « *Avons éteint et supprimé, éteignons et supprimons* tous les corps et communautés de marchands et artisans, ainsi que les maîtrises et jurandes. *Abrogeons* tous privilèges, statuts et règlemens donnés auxdits corps et communautés... » Le décret des 2-17 mars, la loi des 14-27 juin 1791

(1) Édit du Roi portant suppression des jurandes, donné à Versailles au mois de février 1776, régistré le 12 mars en lit de justice.

démolissaient : « L'*anéantissement* de toutes espèces de corporations des citoyens du même état et profession étant l'une des bases fondamentales de la Constitution française, *il est défendu* de les rétablir sous quelque prétexte et sous quelque forme que ce soit. Les citoyens de même état et profession... *ne pourront... Il est interdit...* (1) » Les constitutions elles-mêmes, — chose étrange et contradictoire à toute définition ! — démolissaient. Ce ne sont pas, sur ce point, — celle de 1791 et celle de 1793, — des *constitutions,* mais plutôt des *destitutions :* « Il n'y a plus ni jurandes, ni corporations de professions, arts et métiers (2). »

Sans doute on veut, en démolissant, fonder quelque chose, et à la vérité une seule chose, mais qu'on croit qui suffit à tout : la liberté. L'édit de 1776 proclamait : « Il sera libre à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient,... d'embrasser et d'exercer... telle espèce de commerce et telle profession d'arts et métiers que bon leur semblera... (3) » Le décret des 2-17 mars 1791, en termes à peu près identiques : « Il sera libre à toute personne de faire tel négoce ou d'exercer telle profession, art ou métier qu'elle trouvera bon. » Les constitutions de 1791 et de 1793 impliquaient ou exprimaient une semblable liberté (4). Mais c'est la liberté abstraite, idéale, théorique, métaphysique ; la liberté sans droits ni devoirs autres que le droit du voisin à la liberté ; hypothétique, par conséquent : « Libre, si tu es assez fort pour l'être et si le voisin n'est pas assez fort pour que tu ne le sois pas ; » c'est la liberté dans le désert, et je ne sais ce qui me retient de répéter ici le mot célèbre : « la liberté désolée de l'âne sauvage. »

En brisant la corporation, on a désorganisé économiquement la société ; en ne donnant au travail libéré ni fin ni frein que la liberté même, on ne l'a pas économiquement réorganisée. Entre la désorganisation et la non-réorganisation, elle demeure donc inorganisée. On a manqué le but en le dépassant ; et la réforme qui était à faire, on ne l'a pas faite, en faisant plus qu'il ne fallait ; elle n'a pas été une réforme, parce qu'elle a été exagérée jusqu'à être une révolution. Ministres de 1776 et Constituans de

(1) Loi du 14-27 juin 1791, art. 1, 2. — Cf. Décret du 29 mai 1793.

(2) Constitution du 3 septembre 1791. — Cf. Constitution du 24 juin 1793.

(3) Édit de février 1776, art. 1er.

(4) *Déclaration des Droits de l'homme* (Constitution du 24 juin 1793), art. 17 : « Nul genre de travail, de culture, de commerce ne peut être interdit à l'industrie des citoyens. »

1791, ils étaient tous en cela des philosophes bien plus que des politiques; ils avaient trop d'absolu dans l'esprit; moins philosophes, plus politiques, moins préoccupés du parfait, et plus occupés du possible, ils eussent corrigé les abus afin de sauver l'organisation, non point ruiné l'organisation afin de corriger les abus ; en quoi ils imitaient un peu « les sauvages de la Louisiane, » blâmés pourtant par l'un de leurs auteurs préférés, qui abattaient l'arbre pour en avoir les fruits. Plus politiques, plus pénétrés du sens du relatif, mieux avertis de l'inévitable imperfection des hommes et des institutions, mieux instruits de la nécessité de soutenir et de consolider l'une par l'autre ces deux faiblesses, mieux assurés que l'individu n'est réellement libre que s'il est suffisamment protégé, et que sa débilité a besoin comme d'une superposition d'enveloppes sociales, ils n'eussent pas désorganisé, mais réorganisé; ou du moins ne l'eussent fait que pour réorganiser; ou du moins ne l'eussent pas fait sans réorganiser; et, par exemple, ayant désorganisé le travail, ils ne l'eussent pas laissé ensuite complètement inorganisé.

Tel cependant ils le laissèrent, et tel il resta longtemps après eux. Dans les dix années qui s'écoulent de 1792 à 1802, et qui sont les années proprement révolutionnaires, on légifère assez abondamment par lois ou par décrets sur les *maladies* et la *médecine du travail*, sur les secours à accorder aux enfans, aux vieillards et aux indigens, sur les ateliers nationaux, les hôpitaux et les hospices (1). On légifère même, et malheureusement, par les décrets établissant le maximum du prix des denrées et objets de grande consommation, sur les *circonstances du travail* (2) Mais du *travail en soi*, du travail à l'état de santé et des conditions normales du travail, presque rien. Rien, avant la loi du 22 germinal an XI, concernant les manufactures, fabriques et ateliers ; et l'on peut dire de cette loi, qui traite en l'un de ses titres du louage de services, en un autre de l'apprentissage, qu'elle se rattache, par son esprit et par sa lettre même, à l'an-

(1) Décrets, lois ou arrêtés de juillet 1791, du 17 janvier 1792, du 13 mars, du 8 juin, du 28 juin 1793, des 24-27 vendémiaire, 16 ventôse, et 23 messidor an II, 9 fructidor an III, 28 germinal an IV, 16 vendémiaire, 7 et 27 frimaire, 20 et 30 ventôse, 8 thermidor an V, 16 messidor an VII, 15 brumaire, 4 ventôse, 7 germinal, 7 messidor an IX, etc.

(2) Décrets du 3 mai, 26-28 juillet, 19 août, 29 septembre, 2 octobre 1793; 11 brumaire an II, 14 février 1794; et loi du 4 nivôse an III, qui supprime toutes celles portant fixation d'un maximum sur le prix des denrées et marchandises.

cienne législation plutôt qu'à la législation moderne du travail : quoiqu'elle s'inspire, en apparence, du principe nouveau de l'égalité de droit, si elle n'est pas ouvertement comme autrefois au bénéfice du patron, elle n'est pas encore, et il s'en faut bien davantage, au bénéfice de l'ouvrier (1).

Presque rien dans le Code civil, qui semble avoir à peu près oublié ou à peu près ignoré l'ouvrier; et l'on en trouvera toute espèce de motifs, et on l'expliquera par toute sorte de raisons, et nous en connaissons plusieurs (2); mais il n'y a ni motifs ni raisons ni explications qui puissent faire qu'il ne nous paraisse pas quand même très étonnant, à nous qui avons vu se développer le XIXe siècle après l'an XII, après 1804, que, dans cette règle de vie de la société nouvelle, et dans ce monument de la législation moderne, il n'y ait autant dire pas un mot du travail et pas une place pour le travail.

En revanche, dans le Code pénal de 1810, il y a l'article 291, qui n'est pas spécial aux associations ouvrières, mais qui les atteint comme les autres, et qui est une survivance de l'ancienne législation, de l'ancienne défiance parlementaire et révolutionnaire envers toute association; il y a les articles 414, 415 et 416, contre toute coalition. Puis, comme si le Code pénal n'était pas assez sévère, on le renforce, sans doute sous la pression de circonstances telles que les émeutes lyonnaises de 1832, par la loi du 10 avril 1834.

On s'obstine donc et l'on s'applique donc à maintenir à l'état inorganique le travail désorganisé depuis un demi-siècle. Mais de lui-même déjà, comme par un effort interne, et comme par cette force plus forte que la force des lois même renforcées d'autres lois, par la force des choses, il tend à se réorganiser. C'est ainsi que la force des choses, introduisant le groupement nécessaire des ouvriers dans le fait, tend à réintroduire, d'abord malgré la loi, l'association dans la loi. C'est ainsi encore que la

(1) « Nul ne pourra, sous les mêmes peines (dommages-intérêts), recevoir un ouvrier s'il n'est porteur d'un livret portant le certificat d'acquit de ses engagemens, délivré par celui de chez qui il sort. — Les conventions, faites de bonne foi entre les ouvriers et ceux qui les emploient, seront exécutées. — L'engagement d'un ouvrier ne pourra excéder un an, à moins qu'il ne soit contremaître, conducteur des autres ouvriers, ou qu'il n'ait un traitement et des conditions stipulées par un acte exprès. — En quelque lieu que réside l'ouvrier, la juridiction sera déterminée par le lieu de la situation des manufactures ou ateliers dans lesquels l'ouvrier aura pris du travail. » Loi du 22 germinal an XI, art. 12, 14, 15 et 21.

(2) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1900, p. 884.

force des choses oblige dès 1806 à instituer, en ce pays qui vient d'être replacé sous l'égalité de droit et l'unité de juridiction, une juridiction particulière du travail, les conseils des prud'hommes, dont la compétence s'étend et dont les attributions se compliquent avec l'extension et la complication croissantes de l'industrie (1). En attendant, deux ou trois décrets, relatifs aux bureaux de bienfaisance, aux enfans trouvés ou abandonnés, ou aux orphelins pauvres, et qui, par conséquent, visent à organiser l'assistance et non le travail (2); quelques dispositions sur les monts-de-piété et les bureaux de placement (3); quelques mesures de police réglant l'exploitation des mines (4), quelques ordonnances sur les fabriques de poudre, d'allumettes, de fulminate de mercure (5); une loi sur le travail des enfans employés dans les manufactures, usines ou ateliers, qui fixait à *huit ans* l'âge où les enfans pourraient être admis, et qui passait alors pour être une loi de protection (6); à travers tout, de nombreux actes concernant la Caisse des invalides de la marine (7); par-dessus tout, les lois et ordonnances sur les caisses d'épargne (8); et nous sommes en 1848; et c'est toute la législation sociale de la France, dont il semble que le caractère essentiel soit celui-ci : au travail, la liberté suffit; tout le monde est également libre; l'ouvrier n'a pas besoin d'autres droits que les droits de l'homme; et la misère, puisque aussi bien il y en aura toujours, est matière de législation sociale; le travail ne l'est pas, sauf précisément sur les points par lesquels il touche et en quelque façon se marie à la misère.

Mais voici le 24 février 1848; tout de suite le sens profond de cette révolution en apparence assez dépourvue de sens, — car enfin un peuple ne fait pas une révolution pour l'adjonction

(1) Loi du 18 mars 1806, établissant un conseil des prud'hommes à Lyon. Cf. Décret du 11 juin 1809, portant règlement sur les conseils de prud'hommes. Décret du 3 août 1810 relatif à la juridiction des prud'hommes. — Et, pour ne rien omettre, ordonnance du 12 novembre 1828, concernant les insignes des membres des conseils de prud'hommes.

(2) Décrets du 17 juillet 1807 et du 9 décembre 1809. — Décret du 19 janvier 1811.

(3) 20 pluviôse an XII (10 février 1804).

(4) Décret du 3 janvier 1813; — Ordonnance du 26 mars 1843.

(5) Ordonnances du 25 juin 1823; du 30 octobre 1836.

(6) 22 mars 1841.

(7) Loi du 15 germinal an III; arrêtés du 9 messidor an IX, du 19 frimaire an XI; ordonnances du 13 mai 1818, du 17 septembre 1823, du 22 janvier 1824, du 12 mars 1826, du 29 juin 1828; loi du 4 mars 1831; ordonnances du 9 octobre 1837, du 10 mai 1841, du 5 octobre 1844.

(8) Ordonnances du 29 juillet 1818, du 3 juin 1829, du 16 juillet 1833; lois du 5 juin 1835, du 31 mars 1837, du 22 juin 1845.

de 16000 capacitaires, qui ne sont pas lui, — son sens profond et puissant se révèle. De ce moment, de la fin du mois de février à la fin du mois de novembre 1848, il ne se passe pour ainsi dire point de jour, en tout cas point de semaine, sans qu'il soit légiféré sur le travail; et, cette fois, c'est bien sur le travail lui-même, sur le *travail en soi*. Si, par le *travail en soi*, il faut entendre : la situation économique et commerciale des différentes branches du travail; l'état ou la quantité du travail dans les différentes professions; la situation des ouvriers et apprentis comme salaire et mode de rémunération, durée du travail et temps de repos, conditions d'admission et de résiliation, en un mot contrat de travail (1); il n'est pour ainsi dire pas un de ces sujets, en tout cas il n'en est guère sur lesquels il ne soit directement et immédiatement légiféré.

Le décret sur « le droit au travail » paraît au *Moniteur* le 29 février, mais il a été rédigé à l'Hôtel de Ville le 25 dans la matinée. En ce décret, « le gouvernement provisoire de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail; il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens; il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice de leur travail. » C'est-à-dire que, dans les six lignes de ces trois paragraphes, on s'engage à légiférer sur la quantité du travail, sur le taux et le mode de rémunération, sur le mode même du travail. C'est-à-dire qu'on y fait tenir non seulement la reconnaissance du droit au travail, mais la promesse de l'organisation du travail et le principe de l'association ouvrière. Pour un commencement de législation positive du travail, c'en est un assez beau et hardi commencement! Mais, à ce même décret du 26 février, il y a un quatrième paragraphe : « Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers, auxquels il appartient, le million qui va échoir de la liste civile (2). » Et c'est-à-dire que les bénéficiaires de l'État sont changés; ce million, qui est retiré au roi, ce n'est pas à tous les Français, aux contribuables, qu'on le rend, mais aux ouvriers, et l'on affirme qu'il leur appartient, mais qu'est-ce qui ne leur appartient pas? Ils ont la science, la sagesse, la raison. « Écoutez-les; ils en savent plus

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier 1899, notre étude sur *l'Organisation du travail*.

(2) Louis Blanc avait rédigé les trois premiers paragraphes; Ledru-Rollin y fit ajouter le dernier.

que vous! » disent les uns (1). — « Vous qui en savez plus que nous (2), » surenchérissent les autres. Pourquoi? parce qu'ils sont le Nombre. Et c'est-à-dire que non seulement la loi sera désormais faite pour eux, mais faite par eux. Non seulement le Travail, en vingt-quatre heures, est devenu *législatif*, s'il est permis d'exprimer par là qu'il est à présent matière de législation, ce qu'il n'avait pas encore été, mais il est devenu *législateur*.

Il l'est devenu non seulement au second degré, par délégation, en vertu du suffrage universel et au moyen du bulletin de vote; non seulement il est représenté dans l'Assemblée par les ouvriers Agricol Perdiguier, Corbon, Pelletier (de Lyon), Marius André (du Var), etc., et au gouvernement par Albert « l'ouvrier, » en la personne de qui le mot prend une ampleur et une valeur de symbole, au point d'être bientôt auprès des électeurs une recommandation sans rivale, et comme le passe-partout du parfait candidat : « Fils d'ouvrier, ouvrier moi-même... » Le 1er mars est instituée, au Luxembourg, la *Commission de gouvernement pour les travailleurs*, dont Louis Blanc est le président, et Albert le vice-président. Or, le décret qui les nomme ne dit pas : « M. Louis Blanc, publiciste, » mais il dit : « M. Albert, *ouvrier;* » et il ne dit pas : « Des économistes, des industriels, des commerçans..., » mais il dit : « Des *ouvriers* seront appelés à faire partie de la Commission. » Ses « considérans » sont d'ailleurs très nets, et le sens profond de la Révolution de 1848 s'en dégage plus franchement encore : « Considérant que la révolution faite par le peuple doit être faite pour lui; qu'il est temps de mettre un terme aux longues et iniques souffrances des travailleurs; que la question du travail est d'une importance suprême; qu'il n'en est pas de plus haute, de plus digne des préoccupations d'un gouvernement républicain; qu'il appartient surtout à la France d'étudier ardemment et de résoudre un problème posé aujourd'hui chez toutes les nations industrielles de l'Europe; qu'il faut aviser sans le moindre retard à garantir au peuple les fruits légitimes de son travail (3)... »

Tout pour le peuple, par le peuple et au peuple; et le peuple

(1) Séance du 2 novembre 1848. Discours de M. Marius André (du Var). Interruption. — *Un membre :* « Laissez-le parler, il en sait plus que vous ! »

(2) Propos prêté par lord Normanby à Louis Blanc, *A Year of Revolution in Paris*, t. Ier, p. 167-168; Voyez *Révélations historiques*, t. Ier, p. 107.

(3) Décret du 28 février, publié au *Moniteur* le 1er mars 1848.

a été autre chose en 1789, mais, en 1848, le peuple, c'est les ouvriers; eux seuls, rien qu'eux. A peine installés au Luxembourg, Louis Blanc et Albert adressèrent « aux ouvriers, » aux « citoyens travailleurs, » une proclamation dans laquelle, après le grand serment du début, ils exposaient brièvement que « toutes les questions qui touchent à l'organisation du travail sont complexes de leur nature; » qu' « elles veulent être abordées avec calme et approfondies avec maturité (1); » par laquelle, en somme, ils demandaient un peu de crédit à ce peuple qui avait ouvert à la République un crédit de trois mois de misère; car ils n'ignoraient pas que, « dans le long et douloureux acheminement de l'humanité vers le règne de la justice, il est de nécessaires étapes (2). » La première séance de la Commission eut lieu dès le jour même, 1er mars. Deux cents ouvriers environ y assistaient, « sur les sièges que naguère encore occupaient les pairs de France (3). » L'un d'entre eux, se levant, réclama, au nom de ses camarades, la réduction des heures de travail et l'abolition du marchandage. Louis Blanc répondit qu'avant tout, « il y avait à organiser la représentation de la classe ouvrière au Luxembourg, » et proposa « que chaque corporation désignât trois délégués, » dont l'un prendrait part aux travaux journaliers de la Commission de gouvernement pour les travailleurs, et dont les deux autres pourraient, dans les assemblées générales, discuter les rapports présentés par elle. Ce qu'il fallait faire d'abord, c'était forger l'outil, et l'outil, ce serait, — il mettait le nom sur la chose, — le Parlement du travail.

Les ouvriers applaudirent, mais ils insistèrent : avant tout, la réduction de la journée et l'abolition du marchandage. Cependant Louis Blanc, déjà *gouvernementalisé*, et qui déjà pensait à *parlementariser* la révolution, voulait que les patrons fussent préalablement consultés : il fit remettre la décision au lendemain; et c'est avec le consentement des « représentans les plus connus des principales industries de Paris, » convoqués d'office par l'intermédiaire de « citoyens à cheval, » que fut rendu le décret des 2-4 mars 1848 abolissant en effet le marchandage et

(1) Voyez le *Moniteur* du 5 mars 1848.

(2) Louis Blanc, *Révélations historiques*, ch. VIII. *Le Luxembourg, le Socialisme en théorie*, t, Ier, p. 157.

(3) Il avait été décidé (proclamation du 1er-2 mars) que chaque profession nommerait un délégué auprès de la Commission des travailleurs.

réduisant les heures de travail, de onze à dix dans Paris et de douze à onze dans les départemens (1). Le Parlement du travail fut ensuite institué conformément aux indications de Louis Blanc, « chaque corporation étant représentée au Luxembourg par trois délégués tirés de son sein. De cette manière, un levier puissant se trouva aux mains de la Commission de gouvernement pour les travailleurs; et, au moyen d'une assemblée permanente composée de ses élus, le peuple de Paris fut en état d'agir comme un seul homme (2). » La semaine d'après, le 10 mars, le Parlement du travail ouvrit sa session, et on lui traça d'un mot son programme : aider la Commission de gouvernement; au vrai, la pousser en lui faisant sentir la pression « du peuple de Paris » pesant sur elle « comme un seul homme. »

Son but, à nouveau défini et mieux déterminé, serait « d'étudier les questions qui touchent à l'amélioration soit morale, soit matérielle du sort des ouvriers, de formuler les solutions en projets de loi, et de les soumettre, avec approbation du Gouvernement provisoire, aux délibérations de l'Assemblée nationale... » Et l'on n'en était encore qu'aux phrases : « C'est de l'abolition de l'esclavage en effet, qu'il s'agira ; esclavage de la pauvreté, de l'ignorance, du mal; esclavage du travailleur qui n'a pas d'asile pour son vieux père; de la fille du peuple qui, à seize ans, s'abandonne pour vivre; de l'enfant du peuple qu'on ensevelit, à dix ou douze ans, dans une filature empestée (3). » Mais, la mécanique une fois montée et l'engrenage une fois endenté, — Parlement du travail, Commission de gouvernement pour les travailleurs, Gouvernement provisoire, Assemblée nationale, — on entend bien passer aux actes.

Les actes devaient être : la fondation de sociétés et de colonies agricoles coopératives, la création d'institutions de crédit, la centralisation des assurances, la formation d'entrepôts et de magasins généraux pour le commerce en gros, de bazars pour le petit commerce, l'établissement d'une banque d'État (4), la construction, « dans chacun des quartiers les plus populeux de Paris, » d'une sorte de familistère modèle « assez considérable

(1) Louis Blanc, *ouv. cité*, t. Ier, p. 178 et suiv.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 181.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 184-185. Discours prononcé à l'ouverture du Parlement du travail.
(4) Rapport de Vidal, publié au *Moniteur*, puis en volume, sous ce titre : *la Révolution de Février au Luxembourg.*

pour loger environ quatre cents familles d'ouvriers, dont chacune aurait eu son appartement séparé, et auxquelles le système de la consommation sur une grande échelle aurait assuré, en matière de nourriture, de loyer, de chauffage, d'éclairage, le bénéfice des économies qui résultent de l'association (1). »

Les actes furent, outre ceux plus haut rapportés : 8 mars, un décret « établissant des bureaux de renseignemens pour faciliter les rapports entre les personnes qui cherchent du travail et celles qui demandent des travailleurs; 21 mars, un arrêté « relatif à la répression de l'exploitation de l'ouvrier par voie de marchandage; » 3 avril, 22 mai et 20 juin, trois décrets allouant des crédits ou des subventions aux ateliers nationaux; 30 mai, un décret substituant le travail à la tâche au travail à la journée; 5 juillet, un décret relatif aux associations ouvrières de production (2); 9 septembre, enfin, le décret-loi relatif aux heures de travail dans les manufactures et usines ; — je passe quelques décrets ou lois sur les conseils de prud'hommes et les caisses d'épargne, qui sont, ainsi qu'on l'a vu, depuis les premières années du XIXe siècle, comme les matières classiques de la législation sociale (3).

Si tout ce qui devait être ne fut pas, loin de là, et si, au bout du compte, 1848 fit positivement assez peu, c'est d'abord que la mécanique demeura incomplète et que Louis Blanc ne put obtenir qu'on instituât et qu'on lui donnât un ministère du Travail et du Progrès, « avec mission spéciale de préparer la révolution sociale, et d'amener graduellement, pacifiquement, sans secousse, l'abolition du prolétariat (4) ; » et c'est qu'ainsi, président d'une simple commission, et n'ayant ni autorité directe ni ressources propres, il se vit condamné, au lieu d'appliquer ses idées, à ne présenter que des propositions : au lieu d'être, comme il l'avait

(1) Louis Blanc, *ouv. cité*, p. 187-188. « Dans ces établissemens, il y aurait eu une salle de lecture, une salle pour les enfans en nourrice, une école, un jardin, une cour, des bains. Chaque établissement eût coûté à peu près un million. Pour couvrir cette dépense, le gouvernement aurait ouvert un emprunt, des femmes se seraient mises en quête de souscriptions, et tous les rangs de la société eussent été appelés à fournir des agens pour le succès d'une négociation financière d'un caractère si nouveau et d'une portée si bienfaisante. »

(2) Ce décret leur ouvrait un crédit de 3 millions, somme égale à celle que le décret du 20 juin précédent allouait aux ateliers nationaux.

(3) Voyez Joseph Chailley-Bert et Arthur Fontaine, *Lois sociales, Recueil des textes de la législation sociale de la France*, 1895, avec supplémens annuels.

(4) Louis Blanc, *ouvrage et passage cités*, p. 188.

rêvé, l'organisateur du travail, il dut se contenter d'être l'arbitre de certains différends entre patrons et ouvriers (1); au lieu de fonder en bloc un système social nouveau, « la commune industrielle, » par l'association et la coopération (2), il dut se contenter de fonder en détail, dans le système social en vigueur, des associations coopératives, dont la plupart d'ailleurs devaient réussir pis que médiocrement, et borner à une série de petites expériences privées la grande expérience nationale qu'il voulait tenter avec l'aide et sous le contrôle de l'État (3). Toutefois, grâce à ces petites expériences, de proche en proche, la coopération se serait répandue et aurait gagné la province; alors on eût appelé la loi à l'aide, car, dès cet instant, la loi crée.

Si 1848 fit positivement assez peu, c'est ensuite qu'au milieu du chemin, les journées de Juin et les craintes incessantes causées par les ateliers nationaux vinrent couper l'élan et briser le ressort. Non seulement on s'arrêta, mais on réagit. La preuve en est dans la discussion, du reste fort remarquable, que soulevèrent à l'Assemblée nationale le paragraphe VIII du préambule et l'article XIII du texte même de la Constitution. Ce droit au travail que tout de suite, en février, et comme une préface à son œuvre, ou comme une espèce de denier à Dieu, le gouvernement

(1) Conciliations dans les grèves des établissemens Derosne et Cail; des paveurs (réparation des rues bouleversées par les barricades); des omnibus, favorites, fiacres, cabriolets et voitures publiques; des couvreurs; des mécaniciens, ouvriers en papiers peints, débardeurs, chapeliers, plombiers-zingueurs, maréchaux, blanchisseurs, boulangers... *Ibid*, p. 194-195.

(2) Comtesse d'Agout (Daniel Stern), *Histoire de la Révolution de Février*, citée dans *Révélations historiques*, t. II, p. 200.

(3) Associations ouvrières de tailleurs d'habits, tailleurs de limes, cuisiniers, formiers pour chaussures, ébénistes, menuisiers en fauteuils, selliers, fileurs, etc. En quelques mois, on put compter plus de *cent* associations ouvrières de toute profession. (Une coopérative de bijoutiers existait déjà depuis 1843.) D'après Louis Blanc, elles jouissaient de la confiance publique, et quelques-unes étaient allées jusqu'à émettre une sorte de papier-monnaie, des bons mensuels qui étaient acceptés par le petit commerce. En 1849, on songea à les fédérer en un *Comité central des Associations ouvrières*, et c'est alors que se forma *l'Union des Associations*, avec un comité de 23 membres, dont le fondateur fut du reste poursuivi et condamné. La plupart de ces associations succombèrent, quelques-uns disent au mauvais vouloir du gouvernement et de la police qui y voyaient surtout des associations politiques. Toutefois, en 1859, on citait encore des associations de menuisiers, maçons, formiers, ébénistes, tourneurs, ferblantiers, brossiers, lunetiers, forgerons, graveurs, charrons, fabricans de machines, de pianos, etc. Deux ou trois (les formiers, les maçons) semblaient prospérer. De toutes ces associations, celle des tailleurs peut être prise pour type. Elle débute par la commande de 100 000 tuniques de la garde nationale pour finir par l'ouverture d'un fourneau économique. — Voyez Louis Blanc, *ouvrage cité*, I, p. 203 et suivantes.

provisoire avait solennellement reconnu, la Constituante, en septembre, se refusait à l'inscrire dans la charte républicaine. Elle biaisait, elle tournait autour, elle prenait des périphrases : elle transposait le droit de l'individu en un devoir de l'État, et en le circonscrivant au plus près qu'elle pouvait, en le rétrécissant peu à peu jusqu'à ne laisser subsister guère qu'un devoir d'assistance, une charité sociale.

La première rédaction portait : « Le droit au travail est celui qu'a tout homme de vivre en travaillant. La société doit, par les moyens productifs et généraux dont elle dispose et qui seront organisés ultérieurement, fournir du travail aux hommes valides qui ne peuvent s'en procurer autrement (1). » La deuxième corrigea : « La République... doit la subsistance aux citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler (2). » La formule adoptée fut : « Elle doit (la République), par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler (3). » A quoi l'article 13 ajoutait : « La Constitution garantit aux citoyens la liberté du travail et de l'industrie. La société favorise et encourage le développement du travail par l'enseignement primaire gratuit, l'éducation professionnelle, l'égalité de rapports entre le patron et l'ouvrier, etc. (4). »

Tout ce débat, qui fut grave et passionné, n'est au vrai que la querelle de deux idées ou de deux doctrines : de la *liberté* nécessaire et suffisante, de la liberté sans conditions, absolue et abstraite, contre la *liberté* sous conditions, relative, réelle, précaire et contingente; de l'*égalité de droit* contre l'*inégalité de fait*. « Tu es libre! s'écrie M. Thiers, en qui s'incarne l'une de ces écoles, travaille (5)! » Mais, du dehors, Louis Blanc, et, dans l'Assemblée, ses amis répondent : « Sont-ils libres, ceux qui...

(1) *Projet de Déclaration des devoirs et des droits;* Rapport d'Armand Marrast, lu à la séance du 20 juin 1848.

(2) *Préambule du second projet,* lu à la séance du 29 août.

(3) Préambule voté le 25 septembre.

(4) Titre II, voté dans la fin de septembre.

(5) Discours du 3 septembre. Voyez *le Droit au travail,* recueil des discours prononcés à l'Assemblée nationale. 1 vol. in-8°; Guillaumin, 1848.

ceux qui?... — Travaille! — Mais nous n'avons ni un champ pour labourer; ni du bois pour construire; ni du fer pour forger; ni de la laine, de la soie, du coton, pour en faire des étoffes (1). » Ni libres donc, ni égaux, pour le travail et dans le travail. — C'est cette antinomie qui ressort, et ce sont plusieurs antinomies pareilles, éternelles ou nouvelles, de toujours ou d'un jour, dont la dernière est que le peuple soit à la fois « misérable et législateur. » Peu importe, après cela, ce que 1848 a fait ou n'a pas fait; qu'il ait fait un peu plus ou fait un peu moins; il a fait « législateur » le peuple « misérable; » rien ne peut faire désormais que cette dernière et plus forte antinomie, en laquelle on se flatte de trouver la solution ou la conciliation de toutes les autres, ne produise pas dans les lois toutes ses conséquences.

II

Durant la deuxième moitié du siècle, elle les a produites, et elle continue de les produire, quel que fût alors et quel que soit maintenant le gouvernement ou le régime. C'est que les régimes ou les gouvernemens ne sont, à cet égard, que des formes, je dirais presque des apparences : l'empire a succédé à la république, et une autre république à l'empire; et, dans les formes ou les apparences, on a pu croire que c'étaient deux régimes très divers et même opposés; mais, dans le fond et quant aux réalités de la vie sociale, république ou empire, empire ou république étaient assez indifférens. Au fond et en réalité, depuis 1848, la France vit, à travers la république et l'empire, à travers l'empire et la république, sous le régime économique de la grande industrie et le régime politique du suffrage universel, dont la conjonction et la combinaison dominent et dirigent comme par une sorte de fatalité sa législation sociale. Au fond et en réalité, depuis 1848, nous avons eu tantôt la république, et tantôt l'empire, mais toujours la grande industrie et le suffrage universel, avec la législation sociale, non de la république ou de

(1) Louis Blanc, *ouvrage cité*, I, 167-169. Le président de la Commission de gouvernement, tout en opposant l'inégalité réelle à la prétendue égalité, se donne d'ailleurs beaucoup de peine pour expliquer « qu'il n'y eut jamais d'autre dogme professé au Luxembourg que celui de l'égalité *relative*, de l'égalité prise *non dans le sens d'identité*, mais dans le sens de *proportionnalité :* de l'égalité qui consisterait, pour tous, dans l'égal développement de leurs facultés *inégales*, et dans l'*égale* satisfaction de leurs besoins *inégaux*. » *Ibid.*, p. 164. — Il reste que c'est bien l'*égalité*, le grand argument, l'article de foi, le « dogme professé au Luxembourg. »

l'empire, mais de la grande industrie et du suffrage universel. Quand on dit de Napoléon III qu'il a « voulu faire du césarisme ouvrier, » on s'exprime inexactement, ou du moins imparfaitement; il l'a peut-être *voulu* aussi; mais il n'était pas autant qu'il le paraissait le maître de le vouloir ou de ne le vouloir pas, et ne l'eût-il pas voulu, que tout de même il y eût été porté et poussé; par quoi? par cette force des choses qui eût également porté et poussé tout autre à sa place, et tout autre gouvernement comme le gouvernement impérial, qui porte et qui pousse la république comme l'empire, et qui est la résultante de ces deux forces : la grande industrie et le suffrage universel, lesquelles, derrière les apparences de régimes qui passent, ont fait à ce pays un fond de régime permanent dont la stabilité, la continuité et la progressivité, lorsqu'on y regarde bien, apparaissent dans les lois.

Avant 1848, on s'en souvient, la législation s'était bornée à ce que nous appellerons, en nous excusant dès à présent de ce qu'il y a de métaphorique dans l'expression, l'*hygiène* ou *la médecine du travail*. En 1848, on vient de le voir, elle s'occupa surtout de ce que nous appelons *le travail en soi*, et de généralités plus ou moins philosophiques, telles que « le droit au travail. » Après 1848, elle embrassa tout ensemble et ce premier titre : *le travail en soi*, et ce dernier : la *thérapeutique du travail*, avec les deux titres intermédiaires : *les circonstances du travail* et *les maladies du travail*. Pour les *circonstances du travail*, — coût de la vie, prix au détail des objets et denrées de grande consommation, — depuis qu'on a renoncé aux essais de *maximum*, la loi ne peut intervenir, et elle n'est intervenue que très indirectement : la législation n'a agi sur ce point que dans la mesure où les impôts, et, par exemple, les octrois et les douanes, affectent les ressources, les dépenses, et conséquemment modifient les conditions d'être de la classe ouvrière; ou bien en tant que l'institution de coopératives, d'habitations ouvrières, etc., a reçu d'elle, — de la législation, — plus ou moins de facilités et d'encouragemens. Encore cela même rentre-t-il dans la quatrième catégorie, et cela même est-il de l'*hygiène* ou de la *médecine du travail*. Quant au troisième chapitre, les *maladies du travail*, — chômage, grèves, conflits, accidens, morbidité, alcoolisme, dégénérescence, criminalité, il est clair que là-dessus la législation doit être infiniment rare, et si rare qu'elle

est presque nulle; car, bien qu'il puisse y avoir et que par malheur il y ait en effet des lois mal faites, de portée mal prévue, d'incidence mal calculée, qui occasionnent, engendrent ou exaspèrent quelque *maladie du travail*, toutefois elles n'ont pas été faites dans cette intention, mais le plus souvent, pour ne pas dire toujours, elles l'ont été dans l'intention contraire : elles ont aggravé, mais elles voulaient prévenir ou guérir; c'était donc, là aussi, de l'*hygiène* ou de la *médecine du travail;* et donc, la législation du travail s'appliquera successivement à tous les sujets, à tous les objets, mais, en somme, elle a deux objets, deux sujets principaux : c'est le *travail en soi*, à l'état normal, et la *thérapeutique du travail*, troublé par certains désordres, qui lui fournissent sa matière la plus abondante.

Pendant deux ou trois ans, le mouvement commencé par la révolution de Février se prolonge : de préférence on légifère sur *le travail en soi*, tantôt en développement de la législation de 1848 et tantôt en réaction contre elle; tantôt dans le même sens et tantôt dans un autre sens; mais, pour ou contre, on y a intéressé le législateur, on ne l'en désintéresse plus, et de moins en moins on se résigne à croire qu'il n'ait en ce domaine ni rien à dire, ni rien à faire. Ainsi de la loi du 7 mars 1850 sur les moyens de constater les conventions entre patrons et ouvriers en fait de tissage et de bobinage; de celle du 22 février 1851 relative aux contrats d'apprentissage; de celle des 25 avril, 8 et 14 mai suivans, en ce qui concerne les avances de salaire et les livrets; ainsi du décret du 17 mai 1851 apportant des exceptions à la loi du 9 septembre 1848 sur la durée du travail dans les manufactures et usines.

Tout cela, c'est de la législation sur *le travail en soi.* Cependant on légifère, en même temps, sur ou contre les *maladies du travail :* on fait, on essaye de faire de la *thérapeutique* sociale. Je ne veux citer qu'en passant les mesures qui concernent l'assistance publique, mesures qui s'imposent plus que jamais au lendemain de la liquidation des ateliers nationaux (loi du 10 février 1849), et dans l'enchaînement et le développement desquelles les décrets viennent doubler les lois, et les arrêtés, les décrets. Mais voici, dès le 13 avril 1850, une loi relative à l'assainissement des logemens insalubres; et, coup sur coup, la loi qui crée, sous la garantie de l'État, une caisse de retraites ou rentes viagères pour la vieillesse (18 juin); une loi sur les so-

ciétés de secours mutuels (15 juillet); une loi, puis encore une loi sur les caisses d'épargne (29 août 1850 et 30 juin 1851). Depuis lors, caisses de retraites, et surtout caisses d'épargne et sociétés de secours mutuels vont se partager la sollicitude chaque jour plus empressée des pouvoirs publics.

Aux sociétés de secours mutuels, le décret du 22 janvier 1852 alloue, « sur les biens de la famille royale déchue, » une dotation de dix millions, — don de joyeux avènement du second Empereur; déjà, ces sociétés pouvaient, sur leur demande, être déclarées établissemens d'utilité publique (1); deux mois après, le 26 mars, un décret-loi organique pose en principe qu'une société de secours mutuels sera créée dans chaque commune ou union de communes au-dessous de mille habitans, par les soins du maire et du curé, sur l'avis du conseil municipal, sous l'autorisation du préfet et la direction d'un président nommé par le Président de la République. Et l'on voit sans doute poindre en cette disposition la préoccupation politique de rassembler et de tenir en une seule main tout ce qui peut être dans le pays ordre, organisation, vie et force; mais une autre préoccupation n'y est pas moins, qu'on pourrait qualifier de *sociale*, et qui s'affirme plus hautement encore ailleurs, — voyez l'article 13 de la loi du 18 juin 1850, fondant la caisse nationale des retraites pour la vieillesse (2), — celle de ne pas diviser les forces sociales, de ne pas les opposer les unes aux autres ni les jeter les unes sur les autres, mais au contraire de les grouper et de les faire concourir toutes à la recherche des solutions du problème social et des remèdes ou des adoucissemens au mal social.

(1) Loi du 15 juillet 1850; décret portant règlement d'administration publique du 14 juin 1851.

(2) Cet article instituait une commission « chargée de l'examen de toutes les questions relatives à la cause des retraites » et composée de 25 membres, savoir : quatre représentans nommés par l'Assemblée nationale, deux conseillers d'État nommés par le Conseil d'État, deux conseillers à la Cour de cassation nommés par la Cour de cassation, deux conseillers-maîtres nommés par la Cour des comptes, deux membres de l'Académie des sciences nommés par leur Académie, le directeur de la comptabilité au ministère des Finances, le directeur du mouvement des fonds au même ministère, deux membres du clergé, deux docteurs en médecine, deux prud'hommes, un agriculteur, un industriel, un commerçant; ceux-ci nommés par le gouvernement. La loi du 20 juillet 1886, en réduisant la Commission à seize membres (art. 3), n'y laissait, à l'exception de deux présidens de sociétés de secours mutuels et d'un industriel, désignés tous les trois par le ministre du Commerce, et du président de la Chambre de commerce de Paris, membre de droit, que des fonctionnaires : six sur seize membres, et, en outre, deux sénateurs, deux députés, et deux conseillers d'État.

Ensuite, les sociétés de secours mutuels étendent leur action et s'affranchissent : on les engage et on les aide par une subvention à constituer, de leur côté, sans préjudice de la caisse nationale, et d'accord avec elle, un fonds de retraites spécial à leurs membres; on fixe à cinq ans la durée des fonctions de leurs présidens; et ces présidens, on leur permet enfin de les élire elles-mêmes; ainsi que les sociétés de bienfaisance, on les exempte de la taxe qui frappe les autres sociétés, cercles ou lieux de réunion : on règle et on combine leur jeu avec celui des deux caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidens, auprès desquelles on s'efforce de leur permettre de contracter des assurances collectives; quand elles ont foisonné et couvrent le territoire de la métropole, on les transplante au delà des mers et, sous les espèces de sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels des communes d'Algérie, on s'efforce d'inaugurer comme une colonisation de la mutualité (1). De 1852, date du premier décret-loi organique, à 1898, date de la loi qui la réorganise, la mutualité ne cesse de croître et de multiplier : elle s'épanouit, elle essaime, elle triomphe; et, comme elle a justifié les plus grandes espérances, volontiers on place en elle des espérances infinies; parce qu'elle a beaucoup fait, on est parfois un peu enclin, et peut-être un peu trop, à lui demander de tout faire.

Aux caisses d'épargne, on ne peut demander que de susciter et de faciliter l'épargne, en la rendant commode, sûre et fructueuse, en la plaçant pour ainsi dire à la portée de tout le monde, et pour ainsi dire en allant l'offrir partout à domicile. L'esprit d'épargne étant d'ailleurs comme une parcelle constitutive du caractère français, l'épargne étant chez nous comme « psychologique » ou psychologiquement donnée, les caisses d'épargne sont une des institutions dont s'occupe en premier lieu notre législation sociale. Mais, avant même toute législation sociale, elles étaient apparues sous forme quasiment de produit spontané : vers la fin du XVIIIe siècle, on avait vu surgir du sol le *Bureau d'économie*, la *Chambre d'accumulation des capitaux et intérêts composés*, la célèbre *Tontine Lafarge*, qui justement avait pris le titre de *Caisse d'épargne*. La première caisse d'épargne

(1) Décrets des 26 avril 1856, 18 juin 1864, 22 septembre 1870 et 27 octobre 1870, loi de finances de l'exercice 1871, décret du 28 novembre 1890, loi du 14 avril 1893, décrets du 30 mars 1896, loi du 1er avril 1898, décret du 14 mai 1898.

véritable, la *Caisse d'épargne de Paris*, fut reconnue, et ses statuts homologués par ordonnance royale du 29 juillet 1818. C'était, aux termes de ces statuts, une société anonyme, établie avec l'autorisation du gouvernement sous la dénomination de *Caisse d'épargne et de prévoyance*, à l'effet « de recevoir en dépôt les petites sommes qui lui seront confiées par les cultivateurs, ouvriers, artisans, domestiques et autres personnes industrieuses. » Chaque dépôt devait être « d'un franc au moins et sans fraction de franc. » La *Compagnie royale d'assurances*, par le moyen de vingt de ses actionnaires fondateurs, « dotait » la *Caisse d'épargne et de prévoyance* d'une somme de 1 000 francs de rente, 5 pour 100, destinée à « former le premier fonds de la caisse, » et la logeait en outre dans un coin de ses locaux : humble origine d'une grande fortune. Entre 1818 et 1835, la *Caisse d'épargne de Paris* a sans doute provoqué des imitations en province, car la loi du 5 juin 1835 parle « des caisses d'épargne autorisées, » et les livrets y sont assez nombreux pour qu'elles soient admises à verser leurs fonds en compte-courant à la *Caisse des dépôts et consignations*, caisse que, deux ans plus tard, en 1837, une autre loi chargea obligatoirement de recevoir ces fonds et de les administrer à l'avenir (1).

Puis, une loi de 1845 (2) nous conduit jusqu'en 1848. Période révolutionnaire, où il est à plusieurs reprises question des caisses d'épargne, mais surtout, — et l'on ne saurait s'en étonner, — à cause de l'affluence des demandes de remboursement, de l'excédent des « retraits » sur les versemens (3). L'épargne, inquiète ou effrayée, s'enfuit du Trésor public et des caisses reliées au Trésor : elle s'abaisse en même temps que la confiance, rentre sous terre, et s'enfouit. Il faut avouer que cette épouvante n'est point du tout injustifiée. Elle est l'effet non seulement des perturbations de la rue, mais des préventions connues et étalées de quelques-uns de ceux qui détiennent alors le pouvoir, de leurs déclamations contre « l'immoralité » de la caisse d'épargne. A les entendre, la caisse d'épargne ne serait alimentée qu'en partie par les bénéfices du travail honnête. « Receleuse aveugle et autorisée d'une foule de profits illégitimes, elle

(1) Loi du 31 mars 1837, art. Ier.

(2) 22 juin.

(3) Décret du gouvernement provisoire (9 mars 1848). — Décret de l'Assemblée nationale (7 juillet 1848).

accueille, après les avoir à son insu encouragés, tous ceux qui se présentent, depuis le domestique qui a volé son maître, jusqu'à la courtisane qui a vendu sa beauté. » Au surplus, si l'ouvrier, par « le travail honnête, » gagne à peine de quoi vivre, comment gagnerait-il de quoi épargner (1)? Et ce raisonnement vaut ce qu'il vaut, et ces sentimens sont ce qu'ils sont, mais ils ne peuvent être ignorés, et ils ne sont pas rassurans.

C'est à rassurer l'épargne effarouchée que s'appliquent, en n'y réussissant qu'assez lentement, les lois, décrets et arrêtés accumulés dans la dernière moitié de 1848 et dans les cinq années de 1849 à 1853 (2). Peu à peu, pourtant, l'épargne reprend son niveau, et le garde jusqu'aux catastrophes de 1870, où, d'autres causes produisant des effets semblables, le gouvernement de la Défense nationale se voit contraint de rendre un décret qui rappelle ceux du gouvernement provisoire, et que, du reste, on se hâte d'abroger dès qu'on le peut. A nouveau, l'esprit français retrouve sa pente : le niveau se rétablit, pour monter ensuite si rapidement, que l'épargne, comme la mutualité, croissant et multipliant, on doit multiplier aussi les prises, les récepteurs, l'outillage de l'épargne. Il y aura donc, par surcroît, une Caisse d'épargne postale (4), ou plutôt des caisses d'épargne postales; tous les bureaux de poste seront ses succursales dans les départemens; et, de plus, la caisse nationale d'épargne aura des succursales à l'étranger, sur terre et sur mer, en quelque sorte : elle aura des succursales navales (5), afin qu'il ne se perde pas un grain, pas une goutte de l'épargne française.

Tout est ainsi recueilli, condensé, concentré; quelques-uns disent : trop condensé, trop concentré, et ils manifestent des craintes; s'il survenait une crise violente, un de ces événement à la merci desquels nous sommes toujours? Mais, comme le pire danger serait que ces craintes pussent, en attendant la crise, provoquer la panique, la loi du 3 février 1893 interdit et réprime « les manœuvres contre les caisses d'épargne. » Et, de même encore que la mutualité a été réorganisée par la loi

(1) Louis Blanc, *Organisation du travail*, 5e édition, p. 58.

(2) Loi du 21 novembre 1848, arrêté du 2 mai 1849, loi du 29 août 1850, loi du 30 juin 1851, décret du 15 avril 1852, loi du 7 mai 1853.

(3) Décret du 17 septembre 1870, abrogé par la loi du 12 juillet 1871.

(4) Loi du 9 avril 1881, décret du 31 août 1881, loi du 3 août 1882, loi du 6 juillet 1883, loi du 26 décembre 1890.

(5) Décrets du 29 octobre 1885 et du 22 novembre 1886.

de 1898, de même l'épargne l'a été par la loi du 20 juillet 1895 et la série de décrets qui s'y rattachent (1), série dont on peut dire qu'elle ne sera jamais close, car c'est surtout en ces choses de la vie sociale saisie dans ses fonctions intimes et son mouvement quotidien que la législation doit suivre la vie et se régler perpétuellement sur elle.

Pour les caisses de retraites, le principe est, — ou du moins il a longtemps été, — que ce sont des institutions « particulières. » Longtemps elles n'ont été soumises à aucune législation qui leur fût propre : constituées en sociétés de secours mutuels, elles étaient régies par la loi sur les sociétés de secours mutuels; constituées autrement, elles se régissaient selon le droit commun et d'après leurs statuts. Cependant, depuis longtemps aussi, un autre principe était reconnu : le secours est dû, notamment en cas d'accident, aux ouvriers de certaines industries; et, depuis longtemps même, il était inscrit dans les actes concernant ces industries. Ainsi des mines, depuis le décret du 3 janvier 1813 (2), et de la marine marchande, en vertu des articles 262 et 263 du Code de commerce (3). D'autre part, les caisses de retraites des mines et des chemins de fer n'ont pas tardé à être réglementées par des lois, et les caisses *particulières* d'établissemens ou administrations relevant de l'État, par des décrets, des arrêtés ministériels. C'est à partir de 1890 que la législation sur ce point devient active et s'élargit progressivement, s'amplifie jusqu'aux vastes projets aujourd'hui pendans devant le parlement et devant l'opinion (4). La loi du 20 juillet 1886 avait refondu et revivifié la loi de 1850 créant sous la garantie de l'État une Caisse nationale de retraites ou rentes viagères pour la vieillesse; au cours des dix années suivantes, des mesures nouvelles la complètent, règlent ses rapports avec telle ou telle caisse particulière, comme celle des mineurs, et donnent aux ouvriers le moyen de contracter une espèce d'assurance contre la vieillesse (5).

(1) Décrets du 28 octobre 1895, 8 avril et 20 septembre 1896, 6 septembre 1897 et 14 mai 1898.

(2) Art. 15, 16, 17 et 20.

(3) Cf. loi du 12 août 1885.

(4) Décrets du 13 janvier 1883, du 9 juillet 1888, loi du 27 décembre 1890, arrêté du 25 février 1892, loi du 29 juin 1894, décrets du 25 juillet et 18 août 1894, loi du 27 décembre 1895, décret du 10 janvier et loi du 16 juillet 1896, décrets du 26 février, 31 juillet et 14 octobre 1897.

(5) Lois du 10 juin 1850, 30 janvier 1884, 20 juillet 1886, décrets des 27 et 28 décembre 1886, loi du 26 juillet 1893, décrets du 28 décembre 1893 et 14 août 1894,

De même pour la loi de 1868 qui créait, également sous la garantie de l'État, deux caisses d'assurances, l'une en cas de décès et l'autre en cas d'accidens résultant de travaux industriels ou agricoles; de 1890 à 1897, on la revise et on l'achève (1). Caisse nationale ou caisses particulières, elles ont toutes d'ailleurs une aïeule vénérable en la Caisse des invalides de la marine, qui, du mois d'août 1681 au mois d'avril 1898, a une histoire législative de plus de deux siècles, la plus longue à la fois et la plus remplie (2).

Ce qu'on a fait pour ces deux ou trois points de notre législation sociale, pour ces deux ou trois chapitres du titre *Thérapeutique du travail*, on pourrait aussi bien le faire pour tous les autres titres, tous les autres chapitres et tous les autres points. On le ferait, toujours au titre quatrième, pour les dispositions qui regardent l'hygiène et la sécurité des travailleurs, soit dans l'industrie en général, soit dans certains genres d'industrie plus particulièrement dangereux, mines, minières, carrières, salines, ou dans les chemins de fer, ou dans les usines qui emploient des appareils à vapeur, ou dans les fabriques d'explosifs, de dynamite, d'allumettes, etc., établissemens dangereux, eux aussi, ou simplement insalubres. Comme pour ces établissemens mêmes, on pourrait le faire pour les logemens malsains, pour les accidens du travail comme pour les différends, les contestations ou les conflits nés du travail, et l'analyse chronologique de toute cette législation ne serait pas moins instructive ni moins concluante que celle de la législation sur les caisses de retraites, les caisses d'épargne et les sociétés de secours mutuels. Elle établirait en fin de compte que sur chacun de ces chapitres on a commencé à légiférer plus ou moins tôt : sur les mines, dès 1810 et 1813; sur les explosifs, dès 1823; sur les logemens insalubres, en 1850; sur les appareils à vapeur, en 1856; et que,

loi du 29 décembre 1895, décrets du 22 février, 30 mars, 9 juin, loi du 13 juillet, décret du 22 juillet, arrêté du 23 décembre 1896, décrets des 28 avril et 22 juin 1897, loi du 13 avril 1898.

(1) Loi du 11 juillet, décrets du 10 août 1868, du 13 août 1877, 28 novembre 1890, 28 décembre 1893, 17 juillet 1897.

(2) Nous avons indiqué plus haut les dates principales de cette histoire, avant 1848; citons à présent la loi du 24 novembre 1848, le décret-loi du 9 janvier et les décrets-lois des 2, 19, 20, 24, 28 mars 1852, le décret du 11 juillet 1856, la décision impériale du 26 février 1857, les lois du 28 juin 1862, 8 juillet 1865, 11 avril 1881, 15 janvier 1884, le décret du 10 avril 1884, les lois du 8 août 1885 et 1er mars 1888, le décret du 6 août 1888, les lois du 30 janvier 1893 et 21 avril 1898.

sur les accidens du travail, il n'y avait jusqu'à une date récente rien que les règles générales de responsabilité édictées par le Code civil : « Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage... » (art. 1382), et par le Code pénal (art. 319) : « Quiconque, par maladresse, imprudence, inattention, négligence... etc.; » mais que, sur tous ces chapitres pourtant, c'est après 1880, et aux environs de 1890, vers 1892 et 1893, que l'activité législative s'est déployée très résolument.

Il en serait de même pour le titre premier, *le Travail en soi*, aux chapitres de l'apprentissage proprement dit et de l'enseignement professionnel à ses divers degrés ou sous ses diverses formes : écoles manuelles d'apprentissage, écoles pratiques de commerce et d'industrie, écoles nationales d'arts et métiers; aux chapitres aussi de la recherche du travail par les bureaux de placement et les bourses du travail, de la protection du travail national et de l'admission des associations ouvrières aux adjudications de l'État, de la limitation du temps de travail et de la surveillance du travail des enfans et des femmes, soit dans les professions ambulantes, soit dans les manufactures, usines et ateliers, puis de la garantie et de « l'insaisissabilité » des salaires. De même encore pour le titre deuxième : *Circonstances du travail*, aux chapitres des habitations à bon marché, et des coopératives de consommation.

L'œuvre législative se dessine ou s'ébauche plus ou moins tôt, mais, là comme ailleurs, c'est après 1880 et autour de 1890 que l'effort est sensible et visible; 1892, 1893, 1894 et les années suivantes sont les grandes années de la législation sociale en France. En cinquante ans, de 1849 à 1898 inclusivement, j'ai compté environ 170 textes importans : lois, décrets ou arrêtés, sur lesquels 1850 et 1851 en fournissent chacun 6 ou 7; mais 1890 en donne 8; 1893, 10; 1894, 12; 1895, une vingtaine. Entre ces cinquante années, il n'y a sans doute point de surprise à constater que celles où la législation sociale est la moins féconde sont naturellement celles où la lutte politique est la plus vive : un ou deux textes en 1877, rien en 1878 (année d'Exposition), un ou deux en 1879, quelques-uns en 1880 : les Chambres sont occupées autre part; et l'on pourrait faire là-dessus bien des réflexions, si c'en était ici le lieu. En revanche, tous les trois ou quatre ans, vers les fins de législature, quand la réélection est proche, il y a une forte année. Dans l'ensemble, et le fort

portant le faible, nous sommes arrivés à posséder une législation sociale très touffue et très ramifiée, où il n'est pas toujours facile de se retrouver et dont la richesse même nuit quelquefois à l'ordre, mais en l'enchevêtrement de laquelle quelques lois pourtant font saillie et marquent la charpente : la loi de 1864 sur les coalitions, la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, la loi de 1892 sur le travail des enfans, des filles mineures et des femmes dans les établissemens industriels, la loi sur l'assurance obligatoire, et, si elle est votée, — quelque chose, sûrement, sera voté, — la loi sur les retraites ouvrières.

Nous en sommes là. Et c'est là à peu près que les autres en sont comme nous. Ainsi, depuis 1848 jusqu'à présent, et, tout en s'étendant, en se précisant davantage d'année en année, tout en se compliquant, en se resserrant davantage par le soin du détail, s'est développée la législation sociale de la France : ainsi s'est opérée par elle, ou du moins a commencé et se poursuit, avec une rapidité et une sûreté de direction de plus en plus grandes, la transformation légale de la société française. Mais, plus ou moins, la même transformation s'opère, suivant la même marche, dans les autres sociétés de l'occident de l'Europe, parce que la même révolution économique a partout amené la même transformation psychologique de l'ouvrier, et la même révolution politique, pas aussi brusquement peut-être, mais aussi certainement, la même transformation juridique de l'État : plus ou moins, mais ce n'est qu'une question de plus ou de moins. A quoi s'ajoutaient toutes sortes de causes de tous genres : la fréquence, la multiplicité, la continuité des communications et des échanges matériels ou intellectuels ; d'inévitables, d'inéluctables solidarités ; l'action révolutionnaire de certains partis et la réaction anti-révolutionnaire des gouvernemens contre ces partis ; tout concourait à internationaliser d'année en année davantage le travail, les produits du travail, et les problèmes du travail. Le moment devait donc venir où, en face du travail sous tant de rapports internationalisé, une législation nationale du travail risquerait de ne plus suffire à chaque nation ; où tel ou tel des problèmes posés, et posés en termes impérieux, apparaîtrait insoluble pour chaque nation, et soluble seulement, si tant est qu'il le soit, par une entente en vue de jeter les bases et de tracer les directrices d'une législation internationale du travail, réduite sans doute au minimum, mais qui, reconnaissant le

nouvel état social de l'Europe, formerait comme un appendice nécessaire au droit des gens européen.

III

Dans cette intention et pour parer en commun au commun péril ou aux difficultés communes, l'Empereur allemand prit, après la Confédération helvétique qui, la première, en avait émis l'idée, l'initiative de réunir à Berlin une conférence internationale où ces questions seraient étudiées en commun. Ce sont presque les expressions mêmes que nous venons d'employer dont se servait le prince de Bismarck en transmettant aux ambassadeurs le rescrit impérial du 4 février 1890 : « Vu la concurrence internationale sur le marché du monde, disait-il, et vu la communauté des intérêts qui en provient, les institutions pour l'amélioration du sort des ouvriers ne sauraient être réalisées par un seul État, sans lui rendre la concurrence impossible vis-à-vis des autres. Des mesures dans ce sens ne peuvent donc être prises que sur une base établie d'une manière conforme par tous les États intéressés. Les classes ouvrières des différens pays, se rendant compte de cet état de choses, ont établi des rapports internationaux qui visent à l'amélioration de leur situation. Des efforts dans ce sens ne sauraient aboutir que si les Gouvernemens cherchaient à arriver par voie de conférences internationales à une entente sur les questions les plus importantes pour les intérêts des classes ouvrières (1). » Et ce sont les mêmes expressions encore qu'avait personnellement employées l'Empereur : « Je suis résolu à prêter les mains à l'amélioration du sort des ouvriers allemands, dans les limites qui sont fixées à ma sollicitude par la nécessité de maintenir l'industrie allemande dans un état tel qu'elle puisse soutenir la concurrence sur le marché international et d'assurer par là son existence ainsi que celle des ouvriers... Les difficultés qui s'opposent à l'amélioration du sort de nos ouvriers, et qui proviennent de la concurrence internationale, ne peuvent être, sinon surmontées, du moins diminuées, que par l'entente internationale des pays qui dominent le marché international (2). » Ce sont enfin ces

(1) Lettre de la Chancellerie impériale à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, 8 février 1890. *Livre Jaune* sur la *Conférence internationale de Berlin*, 15-29 mars 1890, p. 10.

(2) Conférence internationale de Berlin, *Livre Jaune*, p. 11.

expressions mêmes dont usait le ministre allemand du Commerce, le baron de Berlepsch, en ouvrant la Conférence, le 15 mars 1890 : « Dans la pensée de l'Empereur, la question ouvrière s'impose à l'attention de toutes les nations civilisées, depuis que la paix des différentes classes paraît menacée par la lutte à la suite de la concurrence industrielle. La recherche d'une solution devient dès lors non seulement un devoir humanitaire, mais elle est exigée aussi par la sagesse gouvernementale, qui doit veiller en même temps au salut de tous les citoyens et à la conservation des biens inestimables d'une civilisation séculaire. Tous les États de l'Europe se trouvent en présence de cette question dans une situation identique ou semblable, et cette analogie seule semble justifier la tentative d'amener entre les gouvernemens un accord, pour obvier aux dangers communs par l'adoption de mesures de prévention générales (1). »

Le programme soumis aux délégués distinguait dans « la question ouvrière » et retenait un certain nombre de questions, rangées sous cinq ou six catégories : règlement du travail dans les mines ; règlement du travail du dimanche ; règlement du travail des enfans ; interdiction du travail des jeunes ouvriers ; règlement du travail des femmes (2). L'idée d'une législation internationale du travail y perçait en plusieurs endroits : au paragraphe premier, concernant les usines : « Pourra-t-on, dans l'intérêt public, pour assurer la continuité de la production du charbon, soumettre le travail dans les houillères à un règlement international ? » et au dernier, *Mise à exécution des dispositions adoptées par la Conférence :* « Devra-t-on prendre des mesures en vue de l'exécution des dispositions à adopter par la Conférence et de la surveillance de ces mesures ? Y a-t-il lieu de prévoir des réunions réitérées en conférence des délégués des gouvernemens et sur quels points leurs délibérations devraient-elles porter (3) ? »

A la vérité, il ne s'agissait pas et il ne pouvait plus s'agir d'une « législation internationale » dans toute la rigueur des mots, la plupart des gouvernemens ayant eu soin de faire, dès

(1) *Livre Jaune*, p. 29.

(2) Annexe à la note de l'ambassade d'Allemagne du 27 février 1890. *Livre Jaune*, p. 14. — Cf. le premier programme élaboré par le Conseil fédéral suisse (sur le rapport de M. Kaspar Decurtins), dans ce même *Livre Jaune*, p. 7.

(3) *Ibid.*, p. 14, 15.

les pourparlers, leurs réserves expresses. Il ne s'agissait pas de confier à la Conférence même la mission d'édicter directement une législation internationale du travail, obligatoire et uniforme pour toutes les puissances représentées. Mais il s'agissait de savoir si, dans chaque pays représenté, une législation nationale du travail, conforme aux vœux émis et adoptés par la majorité des délégués, sortirait indirectement des délibérations de la Conférence internationale. La Suisse en fit la proposition formelle ; et cette proposition menait très loin, car, ce qui en découlait, c'était non seulement une législation du travail, nationale peut-être en sa confection, internationale quand même en sa direction ; mais c'était encore une sanction internationale à cette législation, et une juridiction internationale pour appliquer cette sanction. Quelle que dût être la sanction, la juridiction paraissait devoir être déférée à l'ensemble des puissances représentées, et plus spécialement à une autre conférence réunie au nom des puissances, qui alors changerait de caractère et qui, de législative qu'elle aurait été cette fois, deviendrait contentieuse, coercitive, et constituerait une sorte de tribunal. Et ce qui en découlerait, ce serait ou la permanence ou la périodicité d'une conférence internationale ouvrière ; mais, comme elle ne pourrait ni constamment étendre ni constamment modifier la législation, elle serait obligée de se renfermer dans la jurisprudence, et ce ne seraient pas des délibérations qu'elle prendrait, mais des décisions qu'elle aurait à rendre. Si la proposition suisse était adoptée, toutes les puissances représentées à Berlin s'engageraient pour chacune d'elles ; elles acquerraient des droits et des devoirs réciproques : ce serait bien alors un ordre juridique nouveau, et alors il y aurait bien un appendice ajouté au droit des gens européen, un droit international ouvrier.

On n'osa ni ne voulut aller d'un coup jusque-là. La Grande-Bretagne se récria, refusant de « mettre ses lois industrielles à la discrétion d'un pouvoir étranger ; » et l'Allemagne introduisit, pour éviter l'avortement complet, une résolution transactionnelle où il ne restait que de simples vœux, et des vœux assez modestes ; résolution qui fut « votée par l'unanimité des voix, moins celle de la France, qui s'abstint (1). » La Conférence de Berlin ne donna donc point de résultats positifs ; du moins

(1) Rapport adressé au ministre des Affaires étrangères par M. Jules Simon, premier délégué à la Conférence ; *Livre Jaune*, p. 17.

pas ce résultat, gros lui-même de conséquences, que les uns avaient espéré qu'elle donnerait et que d'autres avaient craint qu'elle donnât. Elle ne fonda point un ordre juridique nouveau; elle n'ajouta point au droit des gens européen l'appendice d'un droit ouvrier international. Toutefois gardons-nous bien de croire qu'elle fut absolument vaine et vide, qu'elle aboutit à un échec total, qu'elle ne fit rien et qu'il n'en sortit rien.

Ce n'est jamais tout à fait en vain qu'un puissant souverain comme l'Empereur allemand prend une initiative de ce genre, ni jamais tout à fait en vain que douze ou treize États s'assemblent en conférence et discutent une question qui les intéresse tous au point d'être pour tous primordiale et vitale. Entre les États représentés à la Conférence de Berlin, s'il ne se créait pas d'organe international, un lien international se nouait : à l'Internationale révolutionnaire, on avait essayé d'opposer comme une Internationale de gouvernement, « à la conjuration cosmopolite des travailleurs armée en guerre contre le capital et la propriété, comme un cosmopolitisme bienfaisant et pacifique (1). »

Même demeurant en chemin et ne réussissant qu'à demi, même ne dépassant guère l'état de projet, ce projet, à lui seul et en soi, était un fait considérable. La question sociale, ou, si l'on veut, les questions sociales, ou, si l'on veut, les questions ouvrières, étaient désormais officiellement posées devant les nations et dans chaque nation; il y avait désormais en Europe « un état officiel de la question ouvrière, » constaté de nation à nation par la communication des documens, des rapports, des relevés statistiques. On n'avait pu tirer de la Conférence une législation internationale du travail, unique pour toutes les nations, avec une juridiction et une sanction internationales ; mais on en tirait autant de législations nationales du travail qu'il y avait d'États représentés, et de législations, sinon conformes au même type, du moins conçues dans le même esprit et dirigées dans le même sens. Parmi les nations, aucune ne voulait paraître, quant à la protection des ouvriers, législativement en retard sur les autres : celles qui se sentaient un peu arriérées l'avaient, pendant la Conférence, dissimulé ou expliqué de leur mieux, et, la Conférence passée, se promettaient de doubler les étapes pour rega-

(1) Cánovas del Castillo, *Problemas contemporances*, t. III, § 5, *De los resultados de la Conferencia de Berlin y del estado oficial de la Cuestion obrera*, p. 535.

gner l'avance; toutes se piquaient d'émulation, et l'on a vu qu'en France l'activité législative en matière de travail fut rarement aussi grande ou plus grande que dans les années qui suivent immédiatement 1890, de 1891 à 1895. S'il en fut de même partout, cela encore est un fait considérable, car c'est l'avènement d'une politique nouvelle.

Cette politique se pourrait définir : une politique de concessions et de conciliations, la politique du sacrifice et de la justice nécessaires. Il y a cinquante ans, Félix Pyat, dans un discours dont l'Assemblée nationale n'entendit que la première partie, invitait « la bourgeoisie » et « les bourgeois » à s'immoler sur l'autel de la Patrie : « Le débat est désormais entre le seigneur souverain, Capital, et le citoyen, Travail. Le capital est donc dans la même position que l'aristocratie en 89. S'il veut tout garder, il perdra tout. Il faut qu'il ait sa nuit du 4 Août, sa part de concessions, son tour de dévouement. Nous ne pouvons nous sauver que par le sacrifice. »

Signifiée ainsi, brutalement, avec cet air comminatoire, la sommation était inacceptable. Et que venait-on parler d'une seconde nuit du 4 Août là où il n'y avait plus ni privilèges, ni privilégiés? Mais d'autres, depuis, qui n'étaient pas des insurgés, des révoltés, de perpétuels remueurs de pavés et de professionnels fabricans de barricades, d'autres qui n'étaient pas des artisans de trouble et des attiseurs d'incendie, qui, au contraire, comptaient parmi les quelques hommes d'État sur lesquels l'Europe pouvait se reposer, et parmi les plus « conservateurs » de ces hommes d'État, les plus attachés à l'ordre existant, à l'ordre ancien, à ce que de tout temps on avait appelé l'ordre, — d'autres, à leur tour, ont dit : « Il faut que les classes dirigeantes d'autrefois, si elles dirigent encore aujourd'hui quelque chose, mettent à profit le répit qui leur est laissé; la classe moyenne, surtout, qui, par indifférence ou par imprévoyance, est en train d'abdiquer sa suprématie politique. Qu'elle ne s'endorme pas, pour Dieu, dans les douceurs de son triomphe, déjà si mal assuré, sur les autres classes sociales. Ainsi dormait l'aristocratie française quand la secouèrent les coups de la guillotine qui tombait. »

Et pourquoi faut-il réveiller « les classes dirigeantes » la « classe moyenne? » Que doit faire la bourgeoisie, que l'aristocratie ne fit pas? « La science moderne, le droit moderne, la

politique économique moderne ont le devoir d'adoucir les maux qu'engendre la lutte aveugle entre nations et nations, entre individus et individus, la lutte même de tout homme avec la nature et les lois sociales; ce devoir, il faut qu'elles le remplissent, et c'en est l'heure, afin de rendre à la civilisation la ferme assiette qui lui va manquant. » Certes, ni entre nations et nations, ni entre individus et individus, ni entre l'homme et la nature, l'antique lutte ne finira pas; il y aura toujours concurrence, compétition et conflit; c'est une peine éternelle à quoi l'humanité est condamnée : « Il est écrit que l'homme gagnera son pain à la sueur de son front; symbole de ce que la vie demandera toujours d'effort, de fatigue, de douleur à qui en jouit, si c'est en jouir que de la posséder... Mais, lorsque l'ouvrier, même à la sueur de son front, n'est point en état de gagner son pain, qu'on le regarde au moins comme tombé sur le champ de bataille, et qu'on le traite en conséquence (1). » Sur le champ de bataille du travail, qu'on élève donc des ambulances du travail; et, ne pouvant faire cesser l'universel conflit des individus et des nations, ni le combat de l'homme contre les lois naturelles, aussi vieux que le monde et aussi fatal qu'elles-mêmes, qu'on arbitre au moins et qu'on apaise, par des lois sociales meilleures, le débat, qui a trop duré, de trop d'hommes avec les lois sociales mauvaises ou caduques.

Faites cette législation sociale meilleure, élevez ces ambulances sociales, tandis qu'il en est temps encore, de vos mains pieuses et prudentes, vous classes dirigeantes, classe moyenne, bourgeoisie. Non pas dans une nuit du 4 Août, en abandonnant tout, en lâchant tout, mais en pesant tout, en estimant tout, et en jugeant tout. Non pas en cédant, mais en concédant, ce qui implique échange et réciprocité. Non pas parce qu'on nous arrache, mais en donnant librement, en restant les maîtres de nos cessions ou de nos concessions, en n'allant que jusqu'où nous voulons aller, en ne faisant que ce que nous voulons faire. Non pas par sentiment, mais par intérêt; je dis dans l'intérêt social, dans l'intérêt des autres, dans notre intérêt propre : céder aux autres dans notre intérêt, leur résister au besoin dans le leur, et chercher l'intérêt social dans la conciliation des intérêts de classe. Voilà la politique nouvelle. Le socialisme vit de prêcher la

(1) Cánovas del Castillo, *ouv. cite, Ultimas Consideraciones*, p. 584 et 589.

guerre des classes, « l'émancipation » de la classe ouvrière par elle-même, à l'exclusion des autres, et contre les autres; il leur jette à la face un méprisant et menaçant *Fara da se*. La politique sociale doit se proposer et poursuivre la paix entre les classes, la paix dans l'équité, et, sinon « l'émancipation, » — mot qui n'a plus guère de sens, de nos jours, en nos sociétés, — l'amélioration du sort des travailleurs, par la coopération sincère de toutes les classes, puisqu'on veut qu'il y ait encore des classes, entre lesquelles assurément il n'en est pas qui aient plus d'intérêt à faire pour la classe ouvrière tout le juste et tout le possible que celles qui ne sont pas la classe ouvrière. Car c'est, encore une fois, sur l'intérêt que se fonde cette politique, non sur le sentiment, et c'est pourquoi nous avons foi et espérance en elle. D'autres soutiendront que c'est par le sentiment ou par la passion que l'on gouverne les hommes; mais ceux qui les ont le plus et le mieux gouvernés, et ceux aussi qui, sans les gouverner, ont le mieux su comment on les gouvernait le plus, répondent que c'est l'intérêt qui les groupe dans l'attaque et dans la défense, que c'est par leurs intérêts qu'ils se meuvent et pour leurs intérêts qu'ils se décident. La règle est là : mettons notre intérêt où il est vraiment, à faire apercevoir, à faire saisir aux ouvriers leur intérêt, et à le séparer, à l'isoler de leurs passions et de leurs sentimens. Une des raisons qui font le socialisme redoutable, c'est justement qu'il est tout sentiment et toute passion, qu'il est un fanatisme, une espèce de mahométisme : il y a les croyans et les infidèles, et les croyans ne peuvent rien attendre des infidèles, qu'ils ont charge seulement d'exterminer un jour. Montrons aux ouvriers qu'ils peuvent au contraire attendre de nous tout le juste et tout le possible : opposons au socialisme la politique sociale..

Ce n'est pas à dire en effet qu'il faille désarmer devant le socialisme, ni, par peur de ce qu'il apporterait, en précipiter la venue, ni, pour éviter de tomber dans sa gueule, aller se jeter dans ses bras. Ce n'est pas à dire qu'il faille lui ouvrir les voies sous prétexte de le détourner, ni l'introduire dans la place à seule fin qu'il ne l'enlève pas d'assaut. Plus simplement, ce n'est pas à dire qu'il ne faille point le combattre; mais c'est-à-dire qu'il faut le combattre d'une autre façon. Il a changé ses positions, il faut changer nos formations et notre tactique de combat. Tant qu'il est demeuré révolutionnaire, et ne s'est confié que dans la

violence, c'était bien : tout homme d'État qui connaissait son devoir et savait son métier était fixé à son égard : il en était de lui comme de l'anarchie; à la force, la force; aux bombes, les baïonnettes; aux fusils, les canons. Mais le suffrage universel, la transformation légale de l'État par la toute-puissance législative du Nombre, d'autres transformations encore dans les lois, dans les mœurs et dans l'opinion, ont légalisé, parlementarisé, et même ministérialisé le socialisme. Ne disons pas trop de mal de ceux qui le légalisent, le parlementarisent et même le ministérialisent; en un certain sens, ils nous rendent tout de même service, mais à la condition de les suivre et de le suivre sur ce nouveau terrain, à la condition de manœuvrer en face d'eux comme ils manœuvrent en face de nous. Ils ont compris que, par la force seule, ils ne vaincraient pas : à nous de comprendre que, par la force seule, nous ne nous sauverons pas et que ce serait tout ensemble un crime et une faute que de faire appel à la force avant d'avoir épuisé la justice.

M. de Bismarck, ce terrible praticien de la force, M. Cánovas, ce froid théoricien de la force, Guillaume II, ce lyrique et ce mystique, j'oserai dire ce théologien couronné de la force, tous trois étaient amenés à en convenir : « Le désir que j'ai de trouver des moyens de répression contre les socialistes, avouait Bismarck au Reichstag le 20 mars 1884, je l'appuie sur la conviction que les sujets de plainte réels que font valoir les ouvriers peuvent être atténués ou supprimés. » Guillaume II disait de même, à l'ouverture de la session du Parlement impérial, après la Conférence qu'il avait convoquée : « A mesure que la population ouvrière se rendra compte des efforts de l'Empire pour améliorer sa condition, elle prendra une conscience plus claire des maux qu'attirerait sur elle la revendication de réformes excessives et irréalisables. Cette juste sollicitude envers les ouvriers constitue la plus grande force de ceux qui, comme moi et mes augustes confédérés, sommes dans l'obligation de nous opposer à toute tentative destinée à troubler l'ordre, et sommes résolus à remplir une telle mission avec une énergie inébranlable. » M. Cánovas, de son côté, consacrait discours et écrits à montrer qu'en présence du socialisme légalisé, et parlementarisé par le suffrage universel, aux « revendications excessives et irréalisables » duquel se mêlent d'ailleurs des revendications modérées et raisonnables qu'il entraîne et dont il se grossit, qui, de plus, dans la

forme, procède par la loi et réserve la force, on ne pouvait, pour tout argument et sans discuter davantage, recourir à l'artillerie, *ultima ratio regum*. — Ainsi la question sociale sort de l'agitation révolutionnaire pour rentrer dans la politique; ainsi elle cesse d'être une *Machtfrage*, une question de force, et de se traiter selon le *Faustrecht*, selon le droit du poing, pour redevenir une question politique, la première et la dernière, la plus importante et la plus urgente de toutes, et se traiter selon les méthodes et les procédés de la politique.

Je voudrais avoir assez nettement marqué la position nouvelle de la question sociale, question politique, et des problèmes du Travail dans l'État construit ou à construire sur le Nombre. Nul doute que, pour les résoudre, on ne doive faire tout le juste et tout le possible, et que, si cela doit être fait, ce soit nous qui devions le faire, puisque aussi bien la sagesse commande de s'en fier à soi-même plutôt qu'à autrui, et puisque nous serons en plus favorable posture pour rejeter ce qu'il y a de chimérique et d'inique dans le socialisme, quand nous l'aurons vidé de ce qu'il y a de fondé et de raisonnable. Nul doute non plus que nous ne devions rien faire en dehors du juste, ni rien tenter au delà du possible, et qu'on ait déjà fait beaucoup, mais que pourtant tout le juste et tout le possible ne soit pas encore fait. C'est pour savoir ce qui est juste et ce qui est possible, pour présenter en ses données exactes la question sociale ou quelques-unes des questions ouvrières dont elle se compose, pour tâcher de découvrir dans une sage et équitable organisation une solution au moins provisoire à la crise de l'État moderne, qui est double comme la révolution dont elle est issue a été double; c'est dans le dessein de tirer des réalités positives les principes et les formules de la politique sociale nécessaire, que nous ouvrons et conduirons ici l'enquête la plus large, la plus directe et la plus impartiale qui soit permise à notre bonne volonté, sur le Travail, considéré simultanément ou successivement dans les quatre domaines, *Travail en soi*, *Circonstances du travail*, *Maladies du travail*, *Thérapeutique du travail*, qu'il embrasse et qu'il unit en une sorte de règne à la fois naturel et social.

CHARLES BENOIST.

L'ÉVOLUTION D'UN GENRE

LA TRAGÉDIE[1]

Ce n'est pas un article, c'est tout un livre et un gros livre que l'on pourrait ou qu'il faudrait consacrer à l'histoire de la *Tragédie* dans la littérature universelle, si surtout on y voulait joindre l'examen et la discussion des questions de toute nature qui sont, à vrai dire, une partie de cette histoire même. C'est ainsi qu'une histoire de la tragédie grecque se distinguerait à peine, si l'on en croyait quelques critiques, d'une histoire du sentiment religieux en Grèce; et le moyen d'entendre l'histoire de la tragédie française, si l'on ne commence par en rattacher les diverses fortunes à toute l'histoire de notre « ancien régime? » Obligés que nous sommes ici de nous restreindre, nous ne pourrons guère, dans ce court essai, qu'effleurer en passant quelques-unes de ces questions, les moins particulières, et nous ne donnerons de l'histoire de la tragédie qu'une esquisse tout à fait insuffisante. Nous tâcherons du moins de faire qu'on y reconnaisse, pour ainsi parler, le *schéma* de l'histoire ou de l'évolution d'un genre, et, de telle manière, que tout ce que nous ne dirons pas, on en aperçoive clairement, dans ce que nous dirons, les points de rencontre, d'insertion, et d'attache.

(1) Les pages qui suivent sont destinées à former l'article *Tragédie* de la *Grande Encyclopédie*, dont il remplira presque une livraison; et on trouvera sans doute assez naturel que nous saisissions cette occasion de recommander à nos lecteurs une publication à laquelle nous avons collaboré depuis son origine jusqu'à son achèvement, désormais prochain.

I

A cet effet, il faut commencer par distinguer expressément la *Tragédie* de tout ce qui n'est pas elle, et notamment du *Drame*, dont elle n'est qu'une espèce ou une sorte, une forme entre beaucoup d'autres, la plus haute ou la plus idéale : nous voulons dire la plus dégagée de toute préoccupation d'être une imitation de la réalité. Le grand Corneille dira un jour que « le sujet d'une belle tragédie doit n'être pas vraisemblable, » et il l'entendra d'une manière que nous essaierons d'expliquer. Mais déjà, ce que nous pouvons avancer, c'est que, de toutes les formes du drame, la tragédie est la moins réaliste, en un certain sens la plus symbolique, et, à ce titre, dans ses chefs-d'œuvre, la moins *contingente* ou la plus voisine de l'absolue beauté, par la noblesse première de son inspiration, par la sévérité de ses lignes, et par la profondeur de sa signification.

Le *drame*, en général, c'est l'*action*, c'est l'imitation de la vie médiocre et douloureuse; c'est une représentation de la volonté de l'homme en conflit avec les puissances mystérieuses ou les forces naturelles qui nous limitent et nous rapetissent; c'est l'un de nous jeté tout vivant sur la scène pour y lutter contre la fatalité, contre la loi sociale, contre un de ses semblables, contre soi-même au besoin, contre les ambitions, les intérêts, les préjugés, la sottise, la malveillance de ceux qui l'entourent; et de là, le *drame* proprement dit, l'*Othello* de Shakspeare ou l'*Egmont* de Gœthe; — de là, le *drame bourgeois*, la pièce à thèse, la comédie réformatrice; — de là, la *comédie d'intrigue*, *le Barbier de Séville* ou *le Mariage de Figaro;* — de là, le *drame passionnel*, romantique et lyrique, l'*Hernani* d'Hugo, l'*Antony* de Dumas; — de là encore, la comédie, la *haute comédie*, celle de Molière, l'*École des femmes* ou *Tartufe;* — de là, la *comédie satirique* ou politique, *les Nuées* d'Aristophane ou ses *Chevaliers;* — la *comédie romanesque*, *Beaucoup de bruit pour rien*, où la lutte ne s'engage qu'avec le hasard des circonstances, celle dont l'épigraphe pourrait être le mot de Figaro : « Pourquoi ces choses et non d'autres? » — et de là enfin, le *vaudeville* ou la *farce*, quand le conflit ne s'établit qu'entre les prétentions de la sottise et la résistance de la vulgarité : *le Plus heureux des trois* ou *Célimare le bien-aimé*.

Mais, s'il n'y a pas de tragédie sans action, ni par conséquent qui ne soit du *drame* à cet égard, — dans le sens étymologique plutôt que dans le sens littéraire du mot, la *Tragédie* n'en diffère pas moins du *Drame* en général,— et ne s'en élève pas moins au-dessus de toutes les formes qu'on vient d'énumérer un peu pêle-mêle, par sa tendance à réaliser sous un *aspect d'éternité* tous les sujets dont elle fait sa matière; et c'est précisément cette haute ambition qui fait l'essentiel de sa définition. On ne s'étonnera donc pas que, pour atteindre son but, elle se soit de tout temps astreinte à des règles ou conditions d'art extrêmement sévères, étroites même, si l'on le veut, ou à tout le moins rigoureuses. Ne savons-nous pas bien qu'en aucun art la difficulté vaincue ou surmontée n'est un mince mérite?

... L'œuvre sort plus belle
D'une forme au travail
Rebelle,
Vers, marbre, onyx, émail;

et il suffit qu'au lieu d'être, comme on le croit, ou comme on le dit trop volontiers, une laborieuse invention des pédans, les difficultés qui, sous ce nom de règles, s'imposent à l'artiste, soient tirées de la nature des choses. On va voir, chemin faisant, que c'est le cas de la tragédie.

Elle est née en Grèce, où d'abord, et pendant longtemps, à ce que l'on dit, elle n'aurait été qu'une forme un peu plus développée du *dithyrambe*, lequel n'était lui-même que le chant liturgique dont s'accompagnait la célébration des Dionysies. Le *dithyrambe* était chanté par des chœurs de satyres, qu'on appelait τραγικοί, — du mot τράγος, *bouc*, — à cause de « l'extérieur à demi sauvage et bestial » des exécutans. Les historiens de la littérature grecque, et en particulier, les plus récens d'entre eux, MM. Alfred et Maurice Croiset, dans leur belle *Histoire* (Cf. t. III, pp. 30 et suiv.) insistent à ce propos sur le caractère populaire et même licencieux des Dionysies en général, ce qui ne les empêche pas, un peu plus loin, d'écrire que « la tragédie en Grèce est une des formes du culte public, » et, qu'issue « d'un des rites de la religion dionysiaque, *elle resta, pendant toute la période classique*, un hommage rendu par la cité à un de ses Dieux. » Il semble qu'il y ait là quelque exagération dans les termes, ou plutôt quelque confusion. La « religion dionysiaque » était-elle

vraiment une « religion, » et peut-on dire que la manière qu'on avait de la célébrer fût vraiment une forme « du culte public? » Nous n'oserions en répondre. Ces mots mêmes de *Culte* et de *Religion* ne sont pas grecs, ou le sont à peine; et quand on en use pour caractériser les Dionysies ou les Panathénées, je crains toujours que l'on ne crée, sans le vouloir, une espèce d'équivoque. On parle de la « religion de Bacchus » dans le sens où l'entendaient les Grecs, et, constatant alors que la tragédie en est sortie, on parle du caractère « religieux » qu'elle aurait toujours conservé en Grèce. Mais, — et sans faire observer pour le moment qu'elle ne l'a pas toujours eu, ce caractère, — il est évident que l'on donne dans le second cas au mot de « religieux » un sens très différent de celui qu'il avait pour les Grecs, et c'est précisément ici la confusion. « Religieuse, » la tragédie grecque l'est assurément dans son origine, en tant que la naissance en remonte à la célébration des Dionysies; mais elle a promptement perdu le souvenir de cette origine. C'est même en le perdant, que, d'une orgie populaire, elle est devenue le plus noble des genres littéraires. Et ce que l'on peut trouver de « religieux » dans la tragédie d'Eschyle ou de Sophocle ne semble plus rien avoir de commun, ou peu de chose, avec l'intention « d'un hommage rendu par la cité à l'un de ses Dieux. »

La tragédie, informe et grossière en naissant,
N'était qu'un simple chœur, où chacun, en dansant,
Et, du Dieu des raisins entonnant les louanges,
S'efforçait d'attirer de fertiles vendanges,
Et le vin et la joie éveillant les esprits,
Du plus habile chantre un bouc était le prix.

L'étymologie que propose ici Boileau ne paraît pas être la bonne, mais ses vers, inspirés au surplus d'Horace, n'en contiennent pas moins sur les commencemens de la tragédie plus de vérité humaine que n'en ont depuis lui découvert les recherches minutieuses et contradictoires de l'érudition. Nous en dirons autant de ceux qui suivent :

Thespis fut le premier qui, barbouillé de lie,
Promena par les bourgs cette heureuse folie,
Et, d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau,
Amusa les passans d'un spectacle nouveau.

On doute seulement aujourd'hui si Thespis « promena la tragédie par les bourgs ; » et on doit ajouter que, s'il commença

peut-être par en « amuser les passans, » à la manière de nos forains, les représentations tragiques ne tardèrent pas à prendre une forme plus stable, plus régulière, et finalement « officielle. » La tragédie grecque n'a jamais été un spectacle comme un autre, qui se donnât en tout temps ni partout; on ne l'a toujours jouée qu'en des circonstances particulières et définies, notamment aux fêtes de Bacchus, — Dionysies des champs, Lénéennes, Grandes Dionysies; — et, de très bonne heure enfin, l'esprit grec, vaniteux et avide de distinctions, la soumit au système ou, comme nous dirions, au régime des concours. Les partisans de la « liberté de l'art, » — qu'il faut soigneusement éviter de confondre avec la « liberté dans l'art, » — auront sans doute peine à en prendre leur parti! Mais il en faut bien convenir : l'*Agamemnon*, l'*Œdipe roi*, l'*Iphigénie* sont de l' « art officiel, » si jamais il y en eut. Elles sont aussi de l' « art moral, » non seulement de fait, mais d'intention, de parti pris et de propos délibéré. La « virtuosité », l'indifférence au contenu de la parole, ne s'insinuera que plus tard, beaucoup plus tard, et pour l'altérer, dans la composition du génie grec. Bossuet, avec la lucidité de son coup d'œil, ne s'est pas trompé quand, dans une phrase de son *Discours sur l'histoire universelle*, il a loué les Eschyle et les Sophocle d'avoir travaillé au perfectionnement de la vie civile. Je crois, en vérité, qu'il eût pu dire « civique (1). » Et ainsi, dans l'histoire de toutes les littératures, il n'y a rien qui soit au-dessus de ces chefs-d'œuvre inspirés à leurs auteurs par l'émulation de triompher d'un rival; par l'ardeur de mériter une récompense d'État; et par le désir d'être « utiles » à leurs concitoyens !

On trouvera, dans l'*Histoire de la littérature grecque* de MM. Alfred et Maurice Croiset, que nous suivons dans tout cet exposé, de nombreux renseignemens sur l'organisation matérielle des représentations tragiques, sur la disposition de la scène, sur la nature du décor, sur les masques de théâtre, etc., avec une très fine et très heureuse notation des conséquences qui en sont résultées pour la constitution intérieure de la tragédie grecque. La fonction crée-t-elle quelquefois l'organe ? C'est un beau sujet

(1) Citons textuellement la phrase : « Homère, *et tant d'autres poètes,* dont les ouvrages ne sont pas moins graves qu'ils sont agréables, ne célèbrent que les arts utiles à la vie humaine, ne respirent que le bien public, la patrie, la société, et cette admirable civilité que nous avons expliquée. » III, ch. 5.

de controverse entre évolutionnistes. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est que la nature de l'organe « détermine » ou « conditionne » celle de la fonction. On joue nécessairement sous le masque d'une autre façon qu'à visage découvert, et cette autre façon de jouer exige nécessairement une psychologie qui lui soit appropriée : sommaire, générale et typique. C'est pourquoi, dans une histoire de la tragédie grecque, on devra toujours donner une place considérable, et la première en ordre, ou en date, à ces questions d'organisation matérielle du théâtre. De l'examen d'une coquille, un naturaliste qui connaît son affaire sait induire jusqu'aux mœurs de l'animal qui l'habitait dans les temps antédiluviens. La connaissance du dehors mène à celle du dedans. Si nous voulons nous former de la tragédie grecque une idée complètement fausse, nous n'avons qu'à la voir jouer dans les conditions où se jouent nos tragédies modernes. Cette idée est peut-être plus fausse encore, plus éloignée de la réalité, quand les acteurs de la Comédie-Française nous représentent l'*Œdipe roi* de Sophocle sur le théâtre d'Orange. Nous n'avons qu'un moyen de la rectifier, qui est de nous pénétrer, si nous le pouvons, des conditions matérielles de la représentation dramatique en Grèce, et, quand nous y aurons réussi, nous étudierons alors, plus diligemment qu'on ne l'a fait, la réaction de ces conditions mêmes sur la constitution de la tragédie. Le théâtre, en général, est une adaptation des sujets de son choix à des conditions extérieures strictement définies, qui peuvent bien varier avec le temps, mais dont la rigueur s'exerce sur toute une période historique, et va jusqu'à déterminer, sans que les auteurs en aient toujours conscience, le choix même des sujets.

D'autres conditions, moins matérielles, sinon moins extérieures, ont agi sur la forme de la tragédie grecque : telle est, au premier rang, la fonction du chœur, et aucun exemple n'est plus démonstratif de ce qu'il y a, dans un genre littéraire bien caractérisé, de force interne qui l'achemine vers la réalisation de sa propre et pleine nature. « C'est le chœur, dit à ce propos M. Maurice Croiset, qui eut dans la tragédie primitive le principal rôle. L'acteur, créé par Thespis, ne venait d'abord qu'au second rang. Par une série de changemens, ce rapport primitif finit par être complètement interverti. La personnalité du chœur alla toujours en s'effaçant à mesure que son importance diminuait ; et, au contraire, celle de l'acteur, attirant de plus en plus

l'intérêt, se subdivisa d'abord en plusieurs rôles, puis, dans chacun de ces rôles, elle prit chaque jour plus de variété. »

La raison n'en est pas difficile à donner. La présence du chœur, c'était, dans la tragédie grecque, le souvenir de sa première origine, et, pour ainsi parler, sa marque de naissance. Mais c'était aussi le lyrisme, et, aussi longtemps que le lyrisme persisterait dans la forme tragique, celle-ci ne pouvait atteindre la plénitude, ni par conséquent la perfection de son genre. Car le lyrisme et le dramatique s'opposent contradictoirement l'un à l'autre, ou, si je puis ainsi dire, s'empêchent l'un l'autre d'exister, et surtout de se développer. Expression et triomphe de la personnalité du poète, le lyrisme interpose toujours entre l'acteur et le spectateur un personnage étranger à l'action. L'action proprement dite en est arrêtée, suspendue ou ralentie. Quelque opinion que le chœur exprime, elle est extérieure à l'action de la tragédie. Le poète reparaît toujours dans les lamentations ou dans les réflexions qu'il lui prête. L'*objectivité* du sujet en est gravement atteinte, quand elle n'est pas tout à fait détruite. Nous n'avons plus sous les yeux les événemens eux-mêmes, mais le reflet des événemens dans l'imagination du poète. C'est pour ce motif que, « le principe d'action qui était dans la tragédie se dégageant de plus en plus, il a fallu de toute nécessité qu'elle sacrifiât ceux de ses élémens qui étaient impropres à l'action. » Nous verrons plus loin, dans des conditions tout à fait différentes, le même phénomène se reproduire, et la tragédie française, deux mille ans après la grecque, travailler obscurément, pour achever de se constituer, à l'élimination des mêmes élémens lyriques.

Un dernier pas restait à faire, et, après s'être en quelque manière purgée de l'élément lyrique, dont la persistance embarrassait son développement, il fallait que la tragédie grecque se libérât de ce qu'elle avait encore, à ses débuts, de trop voisin de l'épopée. Il est arrivé deux ou trois fois aux Grecs de s'essayer dans la tragédie historique. Un prédécesseur d'Eschyle, Phrynichos, fils de Polyphrasmon, était l'auteur d'une *Prise de Milet*, dont Hérodote nous a conté qu'elle fit fondre les Athéniens en larmes; et l'on sait que les *Perses* d'Eschyle nous ont été conservés. Il semble aussi qu'il y ait eu des tragédies de pure invention, et peut-être Aristote songeait-il à la variété de ces essais successifs quand il écrivait dans sa *Poétique* (IV, 3)

« qu'après s'être hasardée dans plusieurs directions, la tragédie se fixa, ἐπαύσατο, lorsqu'elle eut enfin reconnu sa véritable nature. » Ce qu'il y a de certain, c'est que la matière habituelle, et on pourrait dire classique, de la tragédie grecque, est *épique*, étant *légendaire*, et tout entière, ou à bien peu d'exceptions près, empruntée d'Homère, d'Hésiode et de leurs continuateurs, les poètes des *Nostoi* ou *Retours*. On appelait de ce nom générique les poèmes dont le sujet était le récit des aventures des héros de la guerre de Troie à la recherche de leur patrie. L'*Odyssée* en était le principal. Mais toutes les aventures ne sont pas « dramatiques, » ni surtout « tragiques, » et quelques-unes de celles d'Ulysse même en peuvent servir de preuve! Il y faut certaines conditions. Quelles sont ces conditions? C'est ce que nous allons discerner en abordant l'évolution, non plus théorique ou conjecturale, mais historique, de la tragédie grecque.

Passons donc rapidement sur les successeurs immédiats de Thespis : Chœrilus d'Athènes, qui vivait au temps de la 64e Olympiade (524-521) et dont on place la mort aux environs de 480; Pratinas de Phlionte, dont tout ce que nous savons, c'est qu'il concourut avec Eschyle et Chœrilus dans la 70e Olympiade (500-497) et Phrynichos d'Athènes, dont nous avons déjà cité le nom. Nous connaissons les titres de neuf des pièces de ce dernier : *les Égyptiens*, *Alcée*, *Antée ou les Libyens*, *les Danaïdes*, *la Prise de Milet*, *les Femmes de Pleuron*, *Tantale*, *Troilos* et *les Phéniciennes*. On lui attribuait l'introduction des rôles de femmes dans l'intrigue tragique, et, — quoi qu'il en soit de la réalité du fait, — la légende ou le symbole, si c'en est un, quand on le rapproche du genre d'émotion sentimentale excité par *la Prise de Milet*, pourrait servir à indiquer la nature de son talent. C'était vraisemblablement un talent d'élégiaque, et ses tragédies, toutes lyriques encore, étaient un peu pauvres d'action, mais riches de poésie, de pathétique, et de mélodie.

C'est à ce moment que parut Eschyle, fils d'Euphorion, natif d'Eleusis, près d'Athènes (525-456), le premier des grands tragiques grecs, et on n'ose dire le plus grand, mais assurément le plus « religieux, » dont la gravité ressemble à celle d'un mage ou d'un hiérophante, et celui des trois qui a élevé le plus haut la dignité de son art. Son œuvre entière ne comprenait pas moins de quatre-vingts ou quatre-vingt-dix pièces; il nous en est parvenu sept, qui sont : *les Suppliantes*, *les Perses*, *les Sept contre*

Thèbes, *Prométhée enchaîné*, *Agamemnon*, *les Choéphores* et *les Euménides*. Ces trois dernières, formant ensemble ce que les Grecs appelaient une « trilogie, » sont quelquefois enveloppées sous le nom commun de *l'Orestie*. « *Les Suppliantes* paraissent la plus ancienne des pièces qui viennent d'être nommées (A. et M. Croiset, III, p. 172). » *Les Perses* sont de 472. Et si l'on admet enfin que *l'Orestie* a été jouée en 458, — c'est-à-dire deux ans avant la mort du poète, — il devient intéressant de suivre, au moyen de la chronologie de son œuvre incomplète, le progrès de sa « manière, » et celui de la tragédie elle-même vers la perfection de son genre.

Si en effet *les Suppliantes* ne sont guère qu'une élégie dramatique, il y a, en revanche, dans *l'Orestie*, autant d'action qu'il en fallait pour défrayer toutes les tragédies dont la famille des Atrides a fourni depuis lui le sujet. « De toutes les pièces d'Eschyle, nous dit M. Maurice Croiset, *les Choéphores* sont celle qui répond le mieux à l'idée que nous nous faisons de la tragédie. » Ne pourrait-on le prétendre également de l'*Agamemnon*, sinon des *Euménides?* C'est sans doute aussi dans cette trilogie mémorable, dont il faut dire qu'elle est une des grandes choses de l'esprit humain, que nous pouvons le mieux saisir, à cause de l'ampleur de développement que la liaison des trois pièces y donne à la pensée du poète, la « philosophie d'Eschyle. » Ébauchée dans les ombres ou dans la nuit du crime, et comme asservie dans l'*Agamemnon* à toute la « puissance des ténèbres, » la tragédie, avec *les Euménides*, s'achève dans la lumière, et arrache l'homme à la fatalité que faisaient peser sur lui l'hérédité du crime, la jalousie des dieux, et l'implacabilité du destin. Émancipation et illumination progressives, c'est sous une autre forme, moins symbolique, plus humaine, moins éloignée de la vie commune, l'idée qui circulait dans le *Prométhée enchaîné*, ou pour mieux dire encore, la « leçon » qui s'en dégageait. Loin de nous les dieux barbares et sanguinaires que s'était forgés la primitive humanité ! S'ils existent, nous avons en nous de quoi braver leur Némésis, et, s'ils n'existent pas, c'est l'homme qui deviendra quelque jour à lui-même son dieu ! Et cela sans doute est « religieux » en un certain sens, quoiqu'en un certain autre sens on soit tenté d'y voir la formule même de « l'irréligion ; » mais ce qu'il nous paraît un peu plus difficile d'y retrouver, c'est la célébration d'un « rite de la religion dionysiaque. » Disons

donc plutôt que, dès le temps d'Eschyle, la tragédie s'est comme détachée de ses anciennes origines; il a coupé le cordon ombilical; quelque émotion de terreur ou de pitié que nous communique le drame, elle est devenue tout humaine; et, déjà, la volonté du héros, rien qu'en se dressant contre la puissance mystérieuse des choses, a comme obligé la fatalité de reculer à l'arrière-plan de la vie.

On le voit mieux encore dans la tragédie de Sophocle, fils de Sophillos, né à Colone en 497 ou 495, et mort en 405, plus que nonagénaire. De cent trente ou cent vingt-cinq pièces qu'il avait, dit-on, composées, — j'avoue que ces chiffres m'étonnent toujours, et j'ai peine à concevoir qu'un Sophocle même ait pu donner tous les ans, pendant soixante ans, deux *Antigone* ou deux *Œdipe à Colone* par an ! — la jalousie du temps ne nous en a conservé que sept : *Ajax*, *Philoctète*, *Électre*, *les Trachiniennes*, *Œdipe roi*, *Antigone* et *Œdipe à Colone*. La plus ancienne est *Ajax*, qui doit être antérieure à 440, et la plus récente, qui en est séparée par plus d'un demi-siècle, puisqu'elle ne fut jouée qu'après la mort du poète, est *Œdipe à Colone*. Agé qu'il était de plus de quatre-vingt-cinq ou six ans quand il l'écrivit, car nous savons que son *Philoctète*, qui précède *Œdipe à Colone*, est de 409, on ne s'étonnera pas que ce soit la « moins dramatique » de ses tragédies : *Antigone*, *Électre*, *Œdipe roi* en sont les plus caractéristiques.

Une comparaison de l'*Œdipe roi* de Sophocle avec l'*Agamemnon* d'Eschyle ferait bien ressortir la différence du génie des poètes, et d'autant mieux qu'après ou avec celle des Atrides, il n'y a guère, dans la légende grecque, de famille plus tragique que celle des Labdacides. Cependant on ne respire point dans la tragédie de Sophocle l'atmosphère d'horreur si caractéristique de la tragédie d'Eschyle; on n'y éprouve point, quelque dramatique et pressante que soit l'intrigue, la même sensation d'oppression; et, dans le court espace de vingt-cinq ou trente ans peut-être, « on sent qu'on a changé de cieux. » C'est aussi bien le caractère du théâtre de Sophocle, tel que nous pouvons le déduire de ses pièces et du témoignage de l'antiquité tout entière. Quelque chose de sombre planait encore sur tout le théâtre d'Eschyle; l'aspect général en avait je ne sais quoi de « cyclopéen » et de démesuré : le théâtre de Sophocle est « lumineux, » et baigne, pour ainsi parler, dans la clarté légère du ciel attique. Une im-

pression d'apaisement s'en dégage, et rien, dans l'art grec tout entier, si ce n'est quelque statue, de la famille de la *Vénus* de Milo, ne donne mieux l'idée de la perfection dans la mesure. Le style, plus simple, moins épique, voisin, dans sa discrète élégance, de la prose la plus unie; les caractères, moins sommaires, moins entiers, d'une psychologie plus analytique, plus fine, plus subtile; la conception même du drame, moins homogène peut-être, mais plus libre et plus variée, tout y concourt au même effet. L'humanité d'Eschyle, — ses Prométhée, ses Agamemnon, ses Clytemnestre, — était encore héroïque, au sens grec du mot, plus éloignée de la nôtre et de la douceur même des mœurs de son temps : celle de Sophocle, — son Antigone, son Électre, son Œdipe, — s'est rapprochée de la nôtre. Elle n'en diffère déjà plus que par la noblesse instinctive, naturelle, des sentimens ou des attitudes; mais elle est toute pénétrée de vie; et, s'il est vrai que tout mouvement s'y range ou s'y contraigne encore et s'y gouverne sous la loi de la beauté, le voici, sous la forme de la passion, qui s'accélère, se précipite, et qui fait triomphalement son entrée ou son invasion dans l'art grec avec la tragédie d'Euripide.

Nous avons d'Euripide, fils de Mnésarchidès, né à Salamine en 480, et mort en 406, dix-sept tragédies et un drame satyrique. Le drame satyrique, *le Cyclope*, est précieux, comme étant le seul monument qui nous reste du genre. Les dix-sept tragédies sont : *Alceste*, *Médée*, *Hippolyte*, *les Troyennes*, *Hélène*, *Oreste*, *Iphigénie à Aulis*, *les Bacchantes*, *Andromaque*, *Hécube*, *Électre*, *les Héraclides*, *la Folie d'Hercule*, *les Suppliantes*, *Iphigénie en Tauride*, *Ion* et *les Phéniciennes*. A peine est-il besoin d'ajouter que ces dix-sept tragédies ne représentent que la moindre partie de l'œuvre d'Euripide, et les catalogues ne lui attribuent pas moins de quatre-vingt-douze pièces.

On ne peut à ce propos s'empêcher de faire deux observations : la première que, selon le mot d'Aristote, la tragédie grecque a tourné tout entière autour de trois ou quatre familles; et la seconde que ni le vieil Eschyle, ni Sophocle, ni Euripide ne semblent s'être souciés qu'un autre eût traité avant eux les sujets de leur choix. C'est qu'en effet les contraintes qui s'imposaient à la tragédie grecque ne lui permettaient pas, comme le permettra plus tard à Shakspeare ou à Lope de Vega la liberté du *drame*, de choisir presque indifféremment toute espèce

de sujet. Et, si nous insistons sur ce point, — sans parler de l'intérêt qu'il offre pour la théorie de la véritable *invention*, — c'est que rien n'a contribué davantage à différencier insensiblement la matière proprement tragique de la matière épique et de la matière lyrique.

En un certain sens, et du moment qu'elle a existé, ou que l'on en admet l'existence, la réalité s'impose tout entière à l'inspiration du poète épique, et s'il raconte le retour d'Ulysse, il n'a pas le droit, en un certain sens, d'omettre aucun des épisodes, ni, dans le récit de ces épisodes, aucune des circonstances qui ont contrarié le retour d'Ulysse. Nous attendons de lui le récit de tout ce qui est arrivé. Des considérations de goût ou d'opportunité peuvent d'ailleurs intervenir, et le dissuader de mettre en œuvre telle ou telle partie de son sujet, mais ces considérations n'ont rien de « contraignant, » et elles ne s'engendrent point de la constitution même de l'épopée. D'un autre côté, dans un autre genre, le poète lyrique est maître de son développement, dans l'élégie comme dans l'ode, qu'il chante ses amours ou qu'il célèbre le vainqueur des jeux. On ne lui demande que d'être lui-même, et quelque sujet qu'il traite, ce qu'il lui plaira d'en dire n'a point de bornes « naturelles » ou n'en trouve que dans l'ampleur même de son inspiration : nous lui permettons d'ensevelir une maîtresse aimée dans une épigramme de six vers, ou, s'il le préfère, de la pleurer dans tout un long poème. Mais il faut à la tragédie des sujets qui « entrent en forme, » si je puis ainsi parler, et quand il les a choisis, ni le poète n'est maître du développement à leur donner, ni toutes les circonstances n'en répondent toujours aux exigences de l'art. Pour être « dramatique, » un sujet ne doit pas seulement s'adapter aux conditions matérielles de la scène, — et encore y fallait-il joindre en Grèce les conditions du concours, — mais il doit encore se développer conformément à sa propre constitution; et c'est pourquoi des aventures extrêmement romanesques se trouvent n'être nullement dramatiques. Telles sont précisément la plupart de celles d'Ulysse dans l'*Odyssée*. Mais, de « dramatique, » pour devenir vraiment « tragique, » il faut encore qu'un sujet, horrible en soi comme celui d'*Agamemnon* ou d'*Œdipe roi*, ne soit pas incapable de revêtir quelque noblesse, de même ou à peu près qu'un mouvement ne devient sculptural que dans l'imperceptible instant de son passage à l'état *statique*. Ce sont toutes ces raisons,

qui, en Grèce, ont comme obligé les grands tragiques à reprendre l'un après l'autre les mêmes sujets, et quand, pour les renouveler, ils ont voulu, tel Euripide, y introduire la passion, ils l'y ont introduite, mais, avec elle et en même temps, le mouvement qui déplace « les lignes, » et, en les déplaçant, devait faire à la longue évoluer la tragédie vers le mélodrame.

Aristote a quelque part appelé Euripide le plus tragique des tragiques : il en est aussi le plus moderne, et le plus voisin de nous. M. Maurice Croiset le nomme « un destructeur d'illusions, » et en effet, dans son œuvre, il semble bien que la tragédie grecque ait perdu désormais tout souvenir de son caractère « religieux. » Oserons-nous, à notre tour, nous permettre l'anachronisme ? Il y a, en vérité, quelque chose de « voltairien » dans l'inspiration philosophique du théâtre d'Euripide, et nous avons de lui des tirades qui semblent annoncer l'*Œdipe* du jeune Arouet :

> Nos prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense,
> Notre crédulité fait toute leur science ;

ou encore :

> Qu'eussé-je été sans lui ? Rien que le fils d'un roi.

Signaler cette analogie, c'est indiquer le principal défaut ou le plus apparent du théâtre d'Euripide. Génie mobile et capricieux, — on serait tenté de dire fantasque, — il est venu troubler l'harmonieux équilibre de la tragédie sophocléenne. Ses pièces ne sont pas liées, ni même toujours composées. Elles sont pleines d'épisodes et de digressions. Elles sont pleines aussi de « surprises, » « de méprises, » et de « reconnaissances » qui sont toujours des moyens bien vulgaires. Peut-être l'étaient-ils moins en Grèce ! Mais sa sensibilité profonde, mêlée d'un peu de misanthropie, lui a permis, en revanche, de faire entrer dans la tragédie grecque une quantité d'émotion, si l'on peut ainsi dire, inconnue avant lui. Il est « pathétique ; » et quand ce n'est pas lui qui, comme tel de nos romantiques, souffre ou s'exalte par la bouche de ses personnages, on sent bien que, sous leur masque légendaire, si ce ne sont pas encore des aventures, ce sont au moins les sentimens de la vie commune qu'il aime à mettre en scène.

Le dernier pas était fait. En moins de cent ans, la tragédie

grecque avait donné ses chefs-d'œuvre et, par eux, épuisé la fécondité de sa propre notion. Il ne nous reste rien ou presque rien des successeurs d'Euripide : Aristarque, Néophron, Ion de Chios, Acheos, Agathon, Théodecte, Chérémon, d'autres encore dont les noms seuls nous sont parvenus. Aristote nous dit du dernier, dans sa *Rhétorique* (III, 12), « que ses œuvres étaient plutôt faites pour être lues que pour être représentées. » Nous inclinerions à croire qu'on en pourrait dire autant de tous les autres. Le même Aristote loue encore, dans sa *Poétique* (IX, 1), *la Fleur* d'Agathon, « où tout, dit-il, est d'invention, les choses et les noms, et qui n'en est pas moins agréable. » Nous le voulons bien ; mais, et nous en avons indiqué quelques-unes des raisons, sur lesquelles nous reviendrons plus loin, une tragédie « toute d'invention » n'est pas une tragédie.

La vérité, quoi qu'on en pense et quoi qu'en disent certains critiques, par complaisance pour les auteurs, — et aussi parce qu'on n'aime pas vivre en des temps pauvres de chefs-d'œuvre, — la vérité, c'est que les genres s'épuisent ; et il ne faut pas dire qu'après les Eschyle, les Sophocle, les Euripide, s'il naissait d'autres Euripides, d'autres Sophocles, et d'autres Eschyles, on verrait renaître avec eux des *Iphigénie*, des *Œdipe à Colone*, et des *Agamemnon*, mais il faut dire que l'épuisement du genre les empêcherait d'en écrire, et ils seraient autre chose, et de plus grands poètes, si l'on veut, mais non pas des tragiques. Pendant quatre ou cinq siècles qu'a encore après eux duré la littérature grecque, il n'est pas du tout prouvé, ni même probable qu'il ne soit né des poètes qui, en d'autres conditions. eussent été Euripide, Sophocle ou Eschyle, mais ce qui est certain, c'est qu'aucun ne l'a été, et, au rebours de ce que l'on croit, la cause en est que les conditions extérieures sont demeurées trop semblables pour eux. Ni les genres en particulier, ni l'art en général ne se renouvellent d'eux-mêmes ou de leur fond, et l'intervention du génie, si quelquefois, très rarement, elle contrarie l'évolution d'un genre, s'y insère, le plus souvent, pour la hâter en s'y adaptant. C'est la civilisation tout entière qui doit être renouvelée, dans son principe et dans sa forme, pour que l'art se renouvelle et que les anciens genres, dans un milieu nouveau lui-même, recommencent à vivre d'une vie vraiment féconde. L'histoire de la tragédie grecque nous en est un exemple : l'histoire de la tragédie française nous en servira tout à l'heure d'un second.

II

Il semble *a priori* que la civilisation romaine eût dû constituer ce « milieu » favorable à une renaissance de l'art tragique; et, de fait, pour nous autres, modernes, des sujets comme celui d'*Horace* ou de *la Mort de Pompée*, s'ils sont d'un autre ordre, ne nous paraissent assurément pas moins « dignes du cothurne » que le sujet de *Philoctète* ou celui d'*Andromaque*. L'histoire de Rome est pleine de traits d'un héroïsme féroce, et, sans doute, on ne serait pas embarrassé de découvrir plus d'une convenance entre les exigences de l'art tragique et les caractères essentiels du génie latin. Cependant la tragédie n'a pas fait fortune dans l'antique Italie, et, au contraire, pendant longtemps, la critique moderne a pu se demander, rechercher, et même trouver les raisons de cette indifférence. *De causis neglectæ a Romanis tragœdiæ :* c'est le titre d'une dissertation allemande datée de 1789, et cinquante ans plus tard, dans ses *Études sur les poètes latins de la décadence* (1834), Désiré Nisard établissait fort doctement que, « s'il n'y avait pas eu, à proprement parler, de tragédie romaine, » c'était d'abord qu'on n'en connaissait point, et c'était, en second lieu, qu'il ne pouvait pas y en avoir eu. Mais un jeune et brillant professeur de l'Université de Fribourg, M. Gustave Michaut, dans un excellent livre sur *le Génie latin* (Paris, 1900), s'est inscrit en faux, tout récemment, contre les conclusions de Nisard, et s'est efforcé de prouver, non seulement qu'il y avait eu « une tragédie romaine, » mais encore que cette tragédie, — dont il ne nous reste que des fragmens et des titres de pièces, — si peut-être, si certainement elle n'avait pas égalé la tragédie grecque, n'était pas indigne d'être mise au moins en comparaison avec la comédie de Plaute et de Térence.

Pour l'établir, il a invoqué les noms de Livius Andronicus, de Nœvius, d'Ennius, de Pacuvius, d'Accius, et ce sont, en effet, dans l'histoire de la littérature latine, des noms considérables. Il a rappelé, fort à propos, de quels applaudissemens le public romain avait accueilli leurs chefs-d'œuvre. Et il a très bien montré que la tragédie latine, quoique n'ayant en général traité, comme la comédie, que des sujets grecs, *eût pu* les marquer d'une empreinte originale et nationale. Mais ce qu'il n'a pas prouvé, c'est que les Ennius ou les Accius eussent en effet marqué ces sujets

de cette empreinte, et je conviens d'ailleurs qu'en l'absence des textes, il ne lui était pas facile de le faire. Nous sommes donc fondés à dire qu'en dépit des titres et des noms qu'on apporte, « il n'y a pas à proprement parler de tragédie romaine. » Les Romains se sont exercés dans la tragédie, et nous pouvons admettre, si l'on le veut, qu'ils y aient brillamment réussi, mais il n'y a pas de tragédie latine. Ou, en d'autres termes encore, on ne saurait trouver une conception de la tragédie qui soit propre à Nœvius ou à Pacuvius. La langue seule de leurs pièces est latine, tout le reste en était grec. Ils n'ont été dans la tragédie que les imitateurs de leurs maîtres. Je crois bien que ni les Allemands, dans leurs dissertations, ni Désiré Nisard n'ont voulu dire autre chose.

Ce qui m'engage particulièrement à le croire, c'est que Nisard l'a dit en songeant à Sénèque, dont il avait comme nous les neuf ou dix tragédies sous les yeux, et avec l'intention d'expliquer par des raisons de doctrine le peu de cas qu'il en faisait. Si les tragédies de Sénèque, — sa *Troade*, son *Thyeste*, son *Hercule furieux*, son *Œdipe*, sa *Médée*, sa *Thébaïde*, son *Agamemnon*, son *Hercule mourant*, son *Hippolyte* (la dixième est une *Octavie*), — toutes empruntées de la légende grecque, ne sont que des déclamations rythmées, c'est que telle était, nous dit Nisard, la tradition du génie latin en matière d'art tragique, et je crains, — pour l'honneur ou la gloire des lettres latines, — que Nisard, tout compté, n'ait raison. Il a seulement trop déprécié Sénèque, ou du moins il ne lui a pas tenu compte de l'influence qu'il devait un jour exercer, et il n'a pas reconnu les raisons de cette influence. Sénèque, dans l'histoire de la littérature latine, et Plutarque, dans l'histoire de la littérature grecque, sont les deux premiers écrivains que l'on puisse considérer comme *cosmopolites*, citoyens du monde autant que de Cordoue et de Chéronée, ou même de Rome, et, pour cette raison même, prédestinés à devenir, dans l'Europe de la Renaissance, les modèles des Français aussi bien que des Espagnols, et des Anglais comme des Italiens. [Cf. sur ce point : A.-W. Ward, *A history of English dramatic Literature;* Londres, 2e éd. 1899.]

Mais, avant d'en venir aux temps de la Renaissance, faut-il essayer de ressaisir au moyen âge quelque trace de la tragédie ? La question revient à celle de savoir si l'évolution des *Mystères* fait ou non partie de l'histoire de la tragédie ? Historiquement

et en fait, on peut répondre hardiment que non. Il y a solution de continuité dans la chaîne des temps. Les auteurs de nos *Mystères* n'ont rien hérité des Latins et des Grecs, de Pacuvius ni de Sophocle, et j'ajoute, sans tarder davantage, qu'ils n'ont préparé ni le drame de Shakspeare, ni la tragédie de Racine. Je serais moins affirmatif en ce qui regarde le drame espagnol, et il se pourrait, — je n'ai pas examiné la question, — que la tradition des *Mystères* eût eu sa part d'influence dans la conception des *autos sacramentales* de Calderon et de Lope de Vega. Mais, théoriquement, si les *Mystères* sont nés à l'ombre de l'autel (Cf. Marius Sepet, *les Origines catholiques du théâtre moderne*, Paris, 1901); s'ils n'ont d'abord, et même longtemps, été qu'un prolongement ou presque une fonction du culte ; et enfin, s'ils se sont comme profanés en devenant sur leur déclin la caricature ou la dérision d'eux-mêmes, on ne saurait nier que la connaissance de leur évolution, par les nombreux et curieux rapprochemens qu'elle suggère, ait jeté de nos jours une vive clarté sur les origines de la tragédie grecque. C'est toutefois à la condition que l'on ne s'exagère pas la valeur de ces rapprochemens. Si les origines de nos *Mystères* et de la tragédie grecque ont ceci de commun qu'elles sont également « religieuses, » on a vu plus haut que ce mot de « religion » n'avait pas tout à fait le même sens en grec et dans nos langues de l'Europe moderne. Et puis, et surtout, tandis qu'il est bien vrai que la tragédie grecque, et la comédie même, se sont primitivement engendrées du dithyrambe, et de la célébration des fêtes de Bacchus, il y a vraiment quelque abus à parler des origines « catholiques » du théâtre moderne. Les historiens de la littérature grecque nous ont paru trop appuyer sur ce que la tragédie de Sophocle et d'Euripide aurait conservé de « religieux ; » mais, de leur côté, les historiens des *Mystères* insistent trop sur les analogies lointaines de quelques épisodes de nos *Mystères* avec quelques pièces de notre théâtre profane. Ici encore, comme plus haut, il y a solution de continuité dans la chaîne des temps. Ni on ne peut rattacher l'évolution des *Mystères* à l'histoire de la tragédie ancienne, ni on ne peut rattacher l'histoire de la tragédie moderne à l'évolution des *Mystères*. Mais au contraire, et pour achever la démonstration, il n'y a rien de plus facile que de relier l'évolution de la tragédie moderne à l'évolution de la tragédie grecque.

Le rattachement se fait par l'intermédiaire des deux écrivains dont nous avons dit deux mots tout à l'heure : l'auteur des *Vies parallèles* et Sénèque le tragique. Nous les avons appelés les premiers des cosmopolites : un autre nom de leur cosmopolitisme est le nom d'universalité. On peut dire d'eux, en vérité, mais surtout de leurs œuvres, qu'elles ne sont d'aucun temps ni d'aucun pays, du moins quand on ne se pique pas d'en approfondir la nature, et c'est pour cela qu'en empruntant à Plutarque, bien plutôt qu'aux tragiques grecs, la matière de sa tragédie, toute l'Europe de la Renaissance en a imité la forme de Sénèque. Seulement, et après avoir traduit ou adapté Sénèque tout entier, tandis que l'Angleterre et l'Espagne se libéraient de son influence, pour tendre, de tout l'effort de leur génie, vers une architecture plus libre, et tout autre du drame, où la *poussée* ne s'exerce plus du tout aux mêmes points, l'Italie et la France la subissaient docilement, et remontaient par elle, à mesure des progrès de l'érudition, jusqu'à la tragédie grecque, dont elles s'appropriaient lentement ce que l'esprit moderne en pouvait accepter, s'assimiler, et transformer en soi.

On pourrait dire de la tragédie italienne ce que Nisard a dit de la tragédie romaine : elle n'existe pas! Je trouve à ce propos, dans une intéressante histoire de la littérature italienne, — la plus « nationaliste, » la plus passionnée, et, si je ne me trompe, la plus répandue de toutes, — celle de Luigi Settembrini, les lignes que voici : « Le xve siècle n'a pas vu naître moins d'un millier de drames, d'après le calcul d'Allacci, et, de 1500 à 1734, Riccoboni n'en a pas compté moins de cinq mille. On en a tant écrit depuis lors, que, si l'on en faisait aujourd'hui la somme, on en trouverait plus du double, et tout cela joint ensemble n'irait guère à moins d'une vingtaine de mille. On entend cependant répéter, et par des gens qui le croient, que les Italiens n'ont pas de drame national, *comme si l'art d'un peuple pouvait représenter autre chose que sa vie nationale...* » (Luigi Settembrini, *Lezioni di Letteratura Italiana*, Naples, 1894, t. II, p. 109, 16e éd.) Et voilà un argument dont personne avant le fougueux professeur ne s'était avisé ! « L'art d'un peuple ne peut représenter autre chose que sa vie nationale; » et donc, pour qu'il y ait une *sculpture américaine*, par exemple, ou une *architecture portugaise*, il suffira que les squares de Saint-Louis ou de Buffalo soient ornés de statues, comme il suffit qu'à Lis-

bonne ou à Coïmbre, on n'habite pas en plein air (1) ! Mais nous n'avons après cela qu'à tourner quelques pages et nous lisons ces mots : « Le XVIe siècle fut sceptique, et c'est pour cette raison qu'il n'eut point de tragédies, la passion étant l'âme de la tragédie. La *Sophonisbe*, la *Rosemonde*, l'*Orbecche*, la *Canace* ne sont que des exercices de collège. Et, depuis le XVIe siècle nous n'en avons pas eu davantage... jusqu'à l'apparition d'Alfieri, notre grand tragique. » (Settembrini, t. II, p. 122.) C'est précisément ce que nous voulons dire quand nous disons qu'il n'y a pas plus de « tragédie italienne » que de « tragédie latine, » rien de plus, ni de moins. Laissons donc de côté ces « milliers de drames, » dont il n'y en a presque pas un, je ne dis pas qui ait franchi les frontières de son pays d'origine pour devenir vraiment européen, mais qu'admirent sincèrement les critiques italiens eux-mêmes. L'influence italienne au XVIe siècle s'est exercée en littérature par des humanistes, par des poètes comiques et satiriques, par des *Novellieri* surtout. Mais la *Sophonisbe* de Trissino est peut-être la seule tragédie dont on puisse ressaisir l'action sur une littérature étrangère. Et, à vrai dire, il n'y a de comparable à l'évolution de la tragédie grecque que celle de notre tragédie française.

III

On peut la diviser en trois époques, dont la première s'étend des origines, que l'on date généralement de la *Cléopâtre* de Jodelle (1552), jusqu'à l'apparition du *Cid*, en 1636 ou 1637; — la seconde, qui va du *Cid* jusqu'à la *Phèdre* de Racine (1677); — et la troisième, qui s'étend de la *Phèdre* de Racine jusqu'au triomphe du drame romantique, entre les années 1827 et 1830. On essaiera ici de montrer à la fois le lien qui relie ces trois époques l'une à l'autre, et les différences qui les distinguent. Les différences et le lien consistent en ceci qu'après s'être constituée, dans sa seconde époque, par l'élimination successive de tous les élémens qui l'avaient, dans la première, empêchée d'atteindre sa vraie nature, — τὴν αὐτῆς φύσιν, — la tragédie française, dans la troisième, voit commencer, s'accélérer, et s'achever son déclin par la réintroduction successive de tout ce qu'elle avait éliminé.

(1) Je ne nie pas qu'il y ait des « sculpteurs » américains et des « architectes » portugais.

La première de ces trois époques a été bien étudiée par M. Émile Faguet, dans son livre sur *la Tragédie française au XVIe siècle* (Paris, 1883); par M. Eugène Rigal, dans son livre sur *Alexandre Hardy* (Paris, 1889), — essentiel pour tout ce qui touche à l'organisation matérielle du théâtre entre 1580 et 1640; — et par M. Gustave Lanson, dans son *Corneille* (Paris, 1898). On y peut joindre utilement le livre déjà plus ancien de M. Gaston Bizos : *Étude sur la vie et les œuvres de Jean de Mairet* (Paris, 1877), et, en allemand, le livre de A. Ebert : *Entwickelungs Geschichte der französischen Tragödie* (Gotha, 1856).

Imitée de la tragédie de Sénèque, dont les caractères sont pour ainsi dire codifiés et consacrés en force de loi dans la *Poétique* de J.-C. Scaliger (1561), la tragédie française n'est d'abord, comme celle de Sénèque en latin, qu'un exercice de collège, destiné à la lecture plutôt qu'à la représentation; conçu, par suite, en dehors ou indépendamment de toute exigence proprement scénique; et, par suite aussi, traité, comme d'ailleurs il convenait à des disciples de Ronsard, selon le mode lyrique. C'est ce que l'on voit très bien dans les tragédies de Jacques Grévin, de Jean de la Péruse, des frères de La Taille et surtout dans celles de Robert Garnier, dans sa *Porcie* (1568), dans son *Hippolyte*, dans ses *Juives* (1583), son chef-d'œuvre, où les chœurs tiennent plus de place que l'action, et, d'une manière générale, où les grandes scènes de l'histoire, dont le poète sent confusément la force dramatique, ne lui servent que d'un prétexte ou d'une occasion pour éprouver des impressions personnelles, qu'il essaie de communiquer comme telles à ses lecteurs. Pareillement encore Antoine de Moncrestien, dont les six tragédies, — et la *Marie Stuart* (1600) en particulier, — ne sont que des élégies dialoguées. On a d'ailleurs eu tort de voir, dans cette forme première et comme rudimentaire de notre tragédie classique, la promesse et comme les prémices d'une *autre* forme de tragédie. Mais c'est bien elle! on la reconnaît, avec sa tendance oratoire, et telle qu'elle pouvait être, aussi longtemps qu'inspirée des sources antiques, mal connues, et surtout mal classées, elle ne se proposerait pas de s'éprouver « aux chandelles. »

C'est avec Alexandre Hardy que cette préoccupation commence d'apparaître. « Comédien de campagne, » ainsi qu'on les appelait alors, et « nouveau Thespis, » — pour ceux qui aiment ces rapprochemens, — si celui-ci n'a pas composé, prétend-on,

moins de cinq ou six cents pièces, dont il ne nous en reste heureusement que trente-quatre, il les a faites pour être jouées, et de là, pour lui, la double nécessité : premièrement, de faire des pièces qui fussent effectivement « jouables, » et secondement, et pour cela, de donner à l'intrigue une qualité d'intérêt propre à soutenir la curiosité. Le moyen qu'il en prit fut de mêler le *romanesque* au *dramatique*, et c'est ce qu'on appelle la *tragi-comédie*.

La *tragi-comédie* a entravé pendant plus de trente ans le développement de la tragédie française, à peu près comme dans la nature les espèces ou les genres se gênent d'autant plus qu'étant plus voisins, la concurrence est entre eux plus continuelle et plus âpre. Qu'est-ce en effet que la *tragi-comédie?* Ce n'est pas du tout, dans l'histoire du théâtre français, et comme son nom semblerait l'indiquer, une composition dramatique où le tragique et le comique, s'aidant l'un l'autre, et se faisant valoir par leur contraste même, alterneraient pour le divertissement du spectateur. Ce n'est pas davantage, — en dépit du *Cid*, auquel Corneille a donné d'abord le titre de *tragi-comédie*, — une tragédie qui finirait bien, dont le dénouement, au lieu d'être sanglant, serait heureux, et, par exemple, une *Orestie* qui se terminerait par des noces. On approcherait un peu plus de la vérité de sa définition, si l'on disait qu'elle diffère de la tragédie par la *qualité* des personnes, et qu'ainsi, n'y ayant de *Tragédie* que de palais ou de cour, des aventures privées sont la matière propre de la *Tragi-comédie*. Mais des « aventures privées, » ce sont des aventures qui ne sont pas en quelque sorte « authentiquées » par l'histoire, du moins au su de tous, et des aventures qui n'ont pas d'existence publique, ni certaine. Ce sont aussi des aventures dont l'enchaînement n'a rien de *nécessaire*. Et ce sont donc encore des aventures que le poète reste maître d'arranger, de combiner, de compliquer, d'enchevêtrer, de développer à son gré. La liberté, c'est son domaine, et aussi son moyen. Tragique peut-être en tout le reste, et au besoin non moins sanglante en ses péripéties, la *tragi-comédie* nous apparaît, de ce point de vue, comme une tragédie qui prétendrait se soustraire aux contraintes ou aux conditions d'où dépend justement sa grandeur. Elle en serait une contrefaçon, à moins qu'on ne l'en considère comme une grossière ébauche. Et c'est ce qui explique entre les deux formes rivales et adverses la vivacité de la lutte. Elles ne pou-

vaient pas coexister; il fallait que l'une triomphât de l'autre; et tandis qu'ailleurs, en Espagne ou en Angleterre, la *tragi-comédie* l'emportait, il est bien puéril de regretter que nos Corneille et nos Racine ne soient pas des Shakspeare, puisque la *tragédie* française n'est en quelque sorte née que de la défaite de la *tragi-comédie*. A qui profiterait-il, et à quoi, que Raphaël ne fût qu'une espèce de Rembrandt, et Rembrandt, si je l'ose dire, une sorte de Raphaël?

Les péripéties de la lutte sont intéressantes à suivre dans le théâtre de Jean de Mairet, dans sa *Virginie*, dans sa *Sophonisbe*, dans son *Grand et dernier Soliman*, dans le théâtre de Jean de Rotrou, dans son *Saint-Genest* ou dans son *Wenceslas*, dans les tragédies encore de Pierre du Ryer. Du Ryer, Rotrou, Mairet, ce sont, comme l'on sait, autant de prédécesseurs ou de contemporains de Corneille, et il est vrai que, de leurs tragédies, les deux plus vantées, le *Saint-Genest* et le *Wenceslas*, datent respectivement de 1645 et de 1647, neuf et dix ans après *le Cid*. Mais elles n'en relèvent pas moins d'une poétique antérieure à celle de Corneille, et précisément cette poétique est celle de la *tragi-comédie*. Ni Mairet, ni Rotrou, ni ce Tristan l'Hermite dont on a voulu récemment faire « un précurseur de Racine » n'ont connu, je ne dis pas les ressources, mais l'objet de leur art; ils en ont rejeté les contraintes, sans se douter que ces contraintes, y compris celle des trois unités, faisaient l'une des conditions de l'impression tragique; ils ont littéralement « prostitué » l'histoire, comme Rotrou, dans son *Wenceslas*, à des inventions de leur cru, dont elle n'est que le passeport ou l'enseigne mensongère. Ou, inversement, quand ils ont prétendu, comme du Ryer, l'imiter de plus près, ils n'y ont pas su distinguer le *dramatique* du simple *héroïque*, — voyez à cet égard le *Scévole* (Mucius Scévola) et demandez-vous ce qu'il y a de *dramatique* à étendre sa main au-dessus d'un brasier ardent, — et ils n'ont abouti qu'à des espèces de chroniques dialoguées. Le problème, si l'on ose ainsi dire, était de fondre ensemble cet instinct de grandeur qui poussait le poète à chercher ses sujets dans les annales héroïques de l'humanité, avec ce genre d'intérêt qui consiste, pour une large part, dans l'inattendu de l'intrigue. C'est Pierre Corneille, avec *le Cid*, qui y a réussi le premier.

Mais, avant d'aborder cette seconde période de l'histoire de notre tragédie, il est indispensable de dire quelques mots de ce

qui allait devenir, — en dépit de quelques tentatives paradoxales ou avortées, — le principal ressort de cette tragédie : je veux parler de l'emploi des passions de l'amour,

> Car de ces passions la sensible peinture
> Est pour aller au cœur la route la plus sûre,

et, si précisément elles ne jouent dans la tragédie grecque, même dans celle d'Euripide, qu'un rôle tout à fait secondaire, la manière un peu dédaigneuse dont Corneille en a parlé n'empêche pas que, leur devant lui-même son *Cid*, son *Polyeucte* et sa *Rodogune*, il ne leur doive donc le meilleur de sa gloire, et notre tragédie classique sa principale originalité.

Nous ne remonterons pas pour cela jusqu'aux *Romans de la Table ronde*, quoique d'ailleurs il fût assez piquant d'y montrer une origine du théâtre moderne, moins « catholique, » mais bien plus certaine, que celle qu'on lui attribue quand on veut le rattacher aux *Mystères*. Il y a certainement plus de rapports entre une tragédie de Racine et *Tristan et Iseult* qu'entre le *Polyeucte* de Corneille et un *Mystère* du moyen âge. Mais nous nous contenterons de rappeler qu'entre 1610 et 1650, c'est-à-dire dans le temps même de la lutte la plus vive de la tragédie et de la tragi-comédie, aucun livre n'a exercé plus d'influence, une influence plus universelle et plus profonde, que l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé, où, — j'en copie le titre complet, — « *par plusieurs histoires et sous personnes de bergers, et d'autres, étaient déduits les divers effets de l'honnête amitié.* » Or, si l'on n'ignore pas qu'entre 1610 et 1650, c'est par douzaines que l'on a tiré de l'*Astrée* « pastorales » et « tragi-comédies, » on n'a peut-être pas assez remarqué que, dans aucun livre, certainement, les passions de l'amour n'avaient été mieux analysées, d'une manière à la fois plus forte en sa langueur, plus fine ou plus subtile, ni mieux représentées dans leur infinie variété. Émile Montégut, cependant, en avait averti les historiens de la littérature. C'est même la raison du succès, non seulement national, mais vraiment européen, du livre d'Honoré d'Urfé; c'est la raison de la complaisance avec laquelle toute une société sembla vouloir y conformer ses mœurs; et c'est la raison aussi de la supériorité qu'il garde, en son vieux style, tendre et diffus, sur tant de romans qui en sont depuis lors issus sans le savoir, jusques et y compris ceux de Mme Sand.

Que fallait-il cependant, de *romanesques* encore que sont dans l'*Astrée* les peintures des passions de l'amour, ou parfois même de *dramatiques*, que fallait-il pour les rendre *tragiques?* Il fallait s'apercevoir, premièrement, que les passions de l'amour sont à la fois les plus « générales » et les plus « particulières » de toutes. Beaucoup de nos semblables ont vécu sans connaître l'ambition; il y en a bien peu qui n'aient connu l'amour; et, de chacun de ceux qui l'ont éprouvé, un grand amour a comme dégagé ce qui le différencie le plus de ses semblables. Rodrigue n'aime pas comme Polyeucte, ni Roxane comme Iphigénie. En second lieu, il fallait s'apercevoir que les passions de l'amour sont de toutes, et à la fois, les plus « capricieuses » et les plus « fatales » : « fatales » en leur cours, « capricieuses » en leur principe. Sait-on jamais pourquoi l'on aime? Et le plus héroïque effort de la volonté contre l'amour n'aboutit généralement qu'à la mort : « L'amour est fort comme la mort. » Et, en troisième lieu, il fallait s'apercevoir qu'étant les plus « douces » de toutes, les passions de l'amour sont en même temps les plus « inquiétantes; » je veux dire celles d'où s'engendrent les agitations les plus vives, les angoisses les plus cruelles, les haines aussi, quelquefois, les plus inexpiables, et les catastrophes les plus douloureuses. Après cela, pour les rendre dignes de la tragédie, il n'y avait plus, l'histoire aidant et la légende, qu'à faire dépendre du caprice des passions de l'amour les plus grands intérêts et les plus généraux de l'humanité : « le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court! » C'est ce qu'ont fait Corneille et Racine, chacun à sa manière, et il est possible que leur tragédie ne ressemble que de loin à la tragédie grecque, mais c'est bien la tragédie, et nous y retrouvons les élémens constitutifs de l'impression tragique : horreur et pitié, grandeur et violence, dignité des personnes, majesté du décor, fatalité de l'action, *Némésis* des dieux ou de la fortune, soumission au sujet (conçu comme toujours plus grand, plus important que le poète), leçon de l'histoire ; et, pour envelopper tout cela, cet air de noblesse dont on ne contracte l'usage que dans la familiarité des grands spectacles et des grandes pensées.

Corneille et Racine remplissent à eux seuls la seconde période de l'histoire de notre tragédie, et, si l'on s'étonnait qu'elle ait à peine duré cinquante ans, nous ferons observer qu'il ne s'est guère écoulé plus de temps entre les débuts d'Eschyle et le

déclin d'Euripide. Aussi bien n'y a-t-il qu'un point de perfection dans l'art, comme il n'y en a qu'un de maturité dans la nature, et on n'a plus tôt achevé l'ascension d'un sommet qu'il en faut déjà redescendre. Encore cette perfection n'est-elle pas toujours égale à elle-même, et non seulement il y a une « évolution » du génie de Corneille, que nous avons essayé de retracer ailleurs, comme il y a une évolution du génie de Racine, mais, de 1636 à 1677, — c'est-à-dire du *Cid* à *Phèdre*, — il y a une histoire intérieure, une histoire « successive, » une lente transformation de la tragédie française; et peut-être est-il plus utile d'essayer de la caractériser que de recommencer une fois de plus le parallèle de Racine et de Corneille.

Considérons donc et, si nous le pouvons, remettons-nous ensemble sous les yeux cinq dates et cinq pièces qui marquent à notre avis les phases principales de cette évolution : ce sont *le Cid* (1636); *Polyeucte* (1641); *Rodogune* (1645); *Andromaque* (1667); et *Phèdre* (1677). Libre d'ailleurs à chacun de préférer *Rodogune* ou d'aimer mieux *Andromaque!* Nous ne donnons point ici de rangs, ni ne prétendons exprimer d'opinion personnelle ; nous tâchons seulement de nous rendre compte en quoi, comment, par lesquels de leurs caractères, ces chefs-d'œuvre se distinguent entre eux ; et de quel « mouvement » de leur genre ils peuvent ainsi nous servir de témoins.

Par le choix du sujet, qui est, selon l'expression du poète lui-même, « hors de l'ordre commun; » par la place qu'y tiennent encore les circonstances extérieures, telles que l'arrivée des Maures; par la manière dont l'amour s'y exprime, avec la casuistique disputeuse, raisonneuse, et précieuse de son temps, plus oratoire que psychologique; et par la part enfin qu'il semble bien que Corneille lui-même prenne à la fortune de ses personnages, *le Cid* relève encore de la poétique de la tragi-comédie.

Polyeucte, en dépit de la condition particulière et privée des personnages, est déjà plus voisin de la pure tragédie; il y toucherait même, si le rôle de Sévère, — ou plutôt la manière assez gauche dont Sévère se trouve mêlé tout à fait arbitrairement à l'intrigue, — ne s'écartait un peu de ce « nécessaire » qui, cependant, d'après Corneille, doit différencier le « dramatique » d'avec le « romanesque. »

Mais *Rodogune*, qui est celle de ses œuvres que le poète mettait au-dessus de toutes les autres, pour des raisons qu'il a don-

nées dans son *Examen* de la pièce, est vraiment le modèle, sinon le chef-d'œuvre, — il y a une nuance, — de la tragédie cornélienne. *Rodogune* est vraiment l'apothéose de cette volonté qui ne s'efforçait qu'à contre-cœur, dans *le Cid*, de combattre l'amour que Rodrigue et Chimène éprouvaient l'un pour l'autre, et que, même dans *Polyeucte*, on pouvait soupçonner de n'avoir pas de grands ni de très douloureux combats à soutenir contre la passion. Au contraire, dans *Rodogune*, on doit dire qu'elle apparaît vraiment souveraine, maîtresse des autres comme elle l'est d'elle-même, prête à tout et à la mort même plutôt que de se renoncer. A quoi si l'on ajoute qu'aucune intervention du dehors ne vient troubler ici la réaction des données de l'intrigue les unes sur les autres, et que le drame s'y joue en champ clos, on comprendra sans doute la prédilection de l'auteur pour sa *Rodogune*, et le rang tout à fait éminent qu'elle occupe dans l'histoire de notre tragédie française.

Andromaque peut le lui disputer, et, en effet, de bons juges ont pensé que, si Racine, par la suite, s'était dépassé plus d'une fois, il n'avait jamais mieux fait, ni « plus fort » qu'*Andromaque*. Mais déjà la fatalité passionnelle s'y montre plus puissante que la volonté, ou plutôt, et tandis que dans *Rodogune* la volonté se faisait l'instrument conscient de la passion, ici, c'est la passion qui s'efforce à transformer en actes de sa volonté les impulsions qui la guident vers son assouvissement.

Il veut tout ce qu'il fait, — et s'il m'épouse, il m'aime;

c'est un vers célèbre d'*Andromaque*. Les personnages de *Rodogune* « faisaient tout ce qu'ils voulaient; » les personnages d'*Andromaque*, eux, « veulent tout ce qu'ils font » et, au point de vue des résultats, il se peut que ce soit la même chose; le destin, plus fort que Cléopâtre, l'est aussi que Pyrrhus; mais, au point de vue de la psychologie, c'est exactement le contraire. La volonté l'emportait dans le théâtre de Corneille sur la fatalité passionnelle; elle y était réputée d'essence plus noble; la fatalité passionnelle l'emporte sur la volonté dans le théâtre de Racine, et elle y devient le ressort essentiel de l'émotion tragique. Ce qui était « tragique » pour Corneille, c'était le spectacle d'une volonté se brisant contre les circonstances; et ce qui l'est pour Racine, c'est le spectacle d'une volonté empêchée d'être par la passion.

Avec un peu d'indécision encore, et de flottement, n'est-ce pas là tout *Bajazet*, mais surtout n'est-ce pas là toute *Phèdre*? L'évolution est accomplie. *Qua data porta ruunt!* Il n'y a plus dans *Phèdre*, selon le mot d'un vieil auteur, qu'« un cas humain représenté au vif, » choisi par le poète à cause de ce qu'il a d'« extraordinaire, » quoiqu'en un autre sens que l'entendait Corneille; toute l'action s'y subordonne à ce que l'on pourrait appeler « l'anatomie » de ce cas; et, à la faveur de ce déplacement de l'équilibre des parties, voici que rentre dans la notion de la tragédie tout ce que pour la constituer on en avait éliminé d'exceptionnel, de contingent, et de romanesque.

Il est vrai que, bien plus encore que l'exemple de Racine, dans le même temps et dans le même sens, un autre exemple a contribué à la déformation de l'idéal tragique : c'est celui de Philippe Quinault, avec ses *Opéras*,

> Et tous ces lieux communs de morale lubrique,
> Que Lulli réchauffait des sons de sa musique.

Il ne faut pas mépriser les *Opéras* de Quinault, et je crains que nos historiens de la littérature ne les aient trop négligés. Ils ont une valeur littéraire certaine, mais ils ont surtout une valeur historique; et on aurait peine à comprendre sans eux comment la tragédie de Racine est devenue si promptement la tragédie de Campistron, de Longepierre, de Crébillon et de Voltaire. Grâce, en effet, à la nouveauté de l'alliance de la musique et de la poésie, et aussi grâce aux décors, l'opéra, qui d'ailleurs traitait à ses débuts les mêmes sujets que la tragédie, a plus que balancé, à dater de 1675 ou 1680, la popularité de la tragédie. La forme, moins sévère et plus insinuante, en était accessible à un public plus nombreux; on y goûtait un plaisir plus vif; l'intelligence et surtout la jouissance en exigeaient moins d'application. J'ai fait observer quelque part que, tandis que pour rendre la force des passions de l'amour, les comparaisons de Racine étaient tirées du « feu, » celles de Quinault le sont généralement de l'« eau : »

> Notre hymen ne déplaît qu'à votre cœur volage,
> Répondez-moi de vous, je vous réponds des dieux.
> Vous juriez autrefois que cette onde rebelle,
> Se ferait vers sa source une route nouvelle.

Plus tôt qu'on ne verrait votre cœur dégagé ;
Voyez couler ces flots dans cette vaste plaine,
C'est le même penchant qui toujours les entraîne.
Leur cours ne change point, et vous avez changé.

Ce caractère « fluide » de la poésie de Quinault exprime assez bien la nature de la transformation dont nous nous efforçons de donner une idée. De la tragédie de Racine à l'opéra de Quinault, on pourrait croire, en apparence, que rien ou presque rien n'a changé, mais les contours de tout se sont comme adoucis, atténués, effacés, et la substance du drame s'est dissipée dans l'inconsistance de la forme. C'est ainsi que d'une passion tragique, l'amour, par exemple, est devenu désormais on ne saurait dire quoi de banal ou de quelconque, une galanterie fade, « qui n'a point de saveur particulière, » partout et toujours identique à elle-même, en tout sujet comme en tout personnage, en tout sexe, en tout âge, et dont les moindres mouvemens sont réglés par un code ou plutôt par une étiquette dont il ne se départira plus, tout un siècle durant, sans se faire accuser de prétention et de bizarrerie.

On entrevoit les conséquences de cette seule transformation. Elles vont maintenant se développer pendant la troisième période, et vainement, par tous les moyens, s'efforcera-t-on de rendre un peu de vie, je ne veux pas dire au cadavre, mais au fantôme de la tragédie ! ce sont ces moyens mêmes, dont le choix ne sera dicté par aucun souci d'art, mais par le seul besoin

D'inventer du nouveau, n'en fût-il plus au monde!

qui vont achever sa ruine. Il y a mieux, ou pis encore ! et chaque pas qu'on va faire, cent ans durant, vers la décadence, on le prendra pour un progrès. Le seul qui ait vu clair, c'est encore Boileau, quand on lui demandait ce qu'il pensait d'*Atrée et Thyeste*, à moins que ce ne soit de *Rhadamiste et Zénobie*, et qu'il répondait durement : « En vérité, les Pradon et les Coras, dont nous nous sommes si fort moqués au temps de ma jeunesse, étaient des aigles auprès de ces gens-là. »

Nous ne préférons aujourd'hui Crébillon à Pradon que comme on préfère un genre de supplice à un autre, et encore Crébillon m'est-il personnellement plus odieux de tout ce qu'on a fait, en notre siècle même, pour essayer de lui conserver un reste de réputation. Ses tragédies, qui faisaient entrer le président de

Montesquieu « dans les transports des Bacchantes, » ne sont, avec leur complication d'intrigue, et avec les méprises, les surprises, et les reconnaissances qui en font les ressorts habituels, ne sont, de leur vrai nom, et avant l'invention de la chose, que de vulgaires mélodrames. Ou, si l'on veut encore, et, avec une affectation de grandeur qui n'aboutit qu'à l'enflure, comme leur étalage de force n'aboutit qu'à l'horreur inutile, elles nous rappellent la tragi-comédie de Rotrou, le *Wenceslas* ou le *Saint-Genest*. Certes, on sent bien que Corneille et Racine ont passé par là : Crébillon les imite ou les copie sans vergogne. C'est son métier de faire des pièces comme un autre ferait des pendules. Mais relisons là-dessus *Wenceslas* ou *Saint-Genest;* c'est ici la même confusion du *dramatique* et du *romanesque;* ce sont les mêmes inventions ; c'est la même incuriosité de tout ce qui s'appelle des noms de style, de psychologie, et de vérité dans l'art. La tragédie est ramenée par les œuvres de ce bonhomme, comme qui dirait à ses premiers débuts, et non seulement, de ses illustres prédécesseurs, il n'a pas retenu les leçons, mais s'il les avait systématiquement dédaignées, on ne voit pas en quoi ses prétendues tragédies différeraient d'elles-mêmes. Le style en serait-il plus archaïque peut-être ?

Les tragédies de Voltaire, qui lui succède, son *Œdipe* (1718), sa *Zaïre* (1732), son *Alzire* (1736), son *Mahomet* (1741), sa *Mérope* (1743), sa *Sémiramis* (1748), son *Orphelin de la Chine* (1755), son *Tancrède* (1760), ne sont guère moins *romanesques* que celles de Crébillon, et elles ne sont pas assurément plus lyriques, mais les meilleures, ou les moins mauvaises en sont gâtées par les leçons de toute nature que le philosophe y mêle. Il faut d'ailleurs avouer que beaucoup des qualités qui sont celles d'un « dramaturge, » — d'un Scribe ou d'un Dumas père, — Voltaire les a eues, et notamment le goût ou la passion de son art (Cf. Alexandre Vinet, *Littérature française au XVIIIe siècle;* Émile Deschanel, *le Théâtre de Voltaire*, Paris, 1886 ; H. Lion, *les Tragédies de Voltaire*, Paris, 1896). Sa sensibilité, très mobile, très diverse, mais réelle, et plus profonde ou moins superficielle qu'on ne le croit d'ordinaire, — nous dirions aujourd'hui plus impulsive, — l'a bien servi dans *Zaïre*, dans *Alzire*, dans *l'Orphelin de la Chine*, dans *Tancrède*. Tous les moyens que le désir de plaire à ses contemporains et de s'en faire applaudir peut suggérer à un habile homme, il les a tour à tour employés ou

affectés au renouvellement de la tragédie. Il a essayé, timidement, subrepticement, mais le premier pourtant, d'acclimater Shakspeare en France. Il est sorti du cercle magique où l'imitation de la Grèce et de Rome avait comme emprisonné cent ans nos auteurs dramatiques, et il est allé chercher des sujets jusqu'en Chine. Étant l'auteur de *la Henriade*, il a cru se devoir à lui-même de traiter des motifs plus ou moins « nationaux. » Il a d'ailleurs en tout fait école, et sans lui, sans son exemple, nous n'aurions ni *le Siège de Calais*, de du Belloy, ni *la Veuve du Malabar*, de Lemierre, ni les adaptations un peu caricaturales que le bon Ducis a faites de Shakspeare à la scène française. Mais nous nous en passerions ! Et ce qu'il n'a pas vu, c'est que ces « innovations » n'en étaient point, et qu'avant Racine, avant Corneille, on avait essayé de tout ce qu'il proposait après eux. C'était de parti pris et de propos délibéré que l'on avait écarté les sujets « nationaux » et « modernes, » turcs et chinois, anglais et espagnols, comme ne rendant pas à la scène les effets que l'on demandait à la tragédie.

Mais surtout ce qu'il n'a pas su, c'est l'art de s'aliéner de lui-même, de laisser, pour ainsi parler, ses sujets vivre et marcher devant lui, « s'objectiver, » se développer d'eux-mêmes selon leur constitution. Rien de moins organique, et, par conséquent, rien de plus composite que ses tragédies. Est-ce peut-être l'unique ressemblance qu'elles aient avec la tragi-comédie du commencement du XVIIe siècle? En tout cas, c'en est une, et par là encore la tragédie finissante se trouve ramenée presque à ses origines. Mais n'est-ce pas comme si l'on disait que l'esprit de Voltaire, le goût du théâtre, la complicité de l'opinion publique, le talent des acteurs, celui d'un Lekain ou celui d'une Clairon, rien de tout cela ne pouvait prévaloir contre l'épuisement du genre? et Voltaire lui-même l'a constaté mélancoliquement, dans une page bien connue de son *Siècle de Louis XIV* : « Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie doit savoir, s'il a quelque génie lui-même, que... ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, et qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, les sujets et les embellissemens propres aux sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense... Il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques et les grands sentimens puissent se varier à l'infini d'une manière neuve et frappante. Tout a ses bornes... On est réduit à imiter

ou à s'égarer. Un nombre suffisant de fables étant composé par un La Fontaine, tout ce qu'on y ajoute rentre dans la même morale, et presque dans les mêmes aventures. Ainsi donc le génie n'a qu'un siècle, après quoi il faut qu'il dégénère. » Après l'évolution de la tragédie grecque, c'est ce que tend à prouver l'évolution de la tragédie française.

Par malheur, c'est justement ce que les contemporains de ces sortes de « dégénérescences » ne veulent pas croire, et encore bien moins ceux qui en sont comme les ouvriers. La tragédie française n'a pas mis beaucoup moins de cent vingt-cinq ans à mourir, et l'exemple de Voltaire n'a découragé personne. Ses succès, — car il a réussi, et ni Racine ni Corneille n'ont été plus applaudis que lui, — ses succès donc ont engendré Marmontel, et les succès de Marmontel ont engendré La Harpe, et les succès de La Harpe ont engendré Lemercier. On a continué de faire des tragédies parce qu'on en avait fait ; parce que le plaisir de l'émotion dramatique était devenu comme un élément de la vie nationale, ou du moins parisienne ; parce qu'indépendamment de tout souci d'art, on aura toujours vingt excellentes raisons, surtout en France, et à Paris, d'entretenir des théâtres. La duperie est de croire que le théâtre soit nécessairement de « la littérature » ou de « l'art, » et que *Denys le Tyran* ou les *Barmécides*, parce que leurs auteurs les ont appelés du nom de « tragédies, » aient quoi que ce soit de commun avec *Andromaque* ou *Polyeucte*. Ce n'en sont même plus des contrefaçons, mais

On ne sait quoi d'informe et qui n'a pas de nom,

des aventures inutiles et des événemens quelconques, des gens qui se démènent pour faire valoir leur « beau physique, » un vain bruit de paroles, et sous tout cela rien de « vécu » ni de senti » ni de pensé, » ni par conséquent de sincère ! Ainsi finit la tragédie, dans l'impuissance et dans le ridicule, avec le *Charles IX* de Chénier, avec le *Christophe Colomb* de Népomucène Lemercier, avec le *Tippo Saïb* de M. de Jouy ; — et ici pourrait s'en arrêter l'histoire, si les Italiens n'y réclamaient une place pour l'œuvre et pour le nom de Vittorio Alfieri.

Je n'ose en vérité ni la lui donner, ni la lui refuser : ni la lui refuser quand je vois la place que tiennent ses tragédies dans les histoires de la littérature italienne, ni la lui donner quand j'entends dire de lui pour le louer « qu'aucun auteur tragique n'a

sans doute jamais eu tant d'importance politique ni n'a plus fait pour réveiller le sentiment national. » (Settembrini, *Lezioni*, t. III, p. 213.) La critique italienne au XIXe siècle a fait en général œuvre de patriotisme plutôt que de littérature, et, pour cette raison, on ne peut se fier entièrement à elle. Il faudrait maintenant étudier Alfieri de plus près. Mais, en attendant, ce que nous pouvons dire, c'est qu'aucune de ses tragédies n'a conquis dans l'histoire de la littérature européenne un rang qui l'égale aux tragédies de Racine ou de Corneille, et à plus forte raison de Sophocle ou d'Eschyle. On nous permettra donc de ne pas insister davantage.

A plus forte raison ne rappellerons-nous que pour mémoire, comme l'on dit, les tentatives plus ou moins heureuses que l'on a faites au XIXe siècle, en France, et depuis le romantisme, pour rendre à la tragédie quelque chose de son antique splendeur évanouie. On raconte ce mot de l'auteur de *Louis XI*, des *Vêpres siciliennes*, et des *Enfans d'Édouard :* « Ce n'est pas bon, disait Casimir Delavigne, en parlant de *Marion Delorme* ou du *Roi s'amuse*, ce que fait ce diable d'Hugo, mais cela empêche de trouver bon ce que je fais. » Il avait raison. Quoi que l'on pense du drame romantique, — et, sans y regarder aujourd'hui de plus près, j'entends ce drame dont on peut dire qu'il procède plutôt de la poétique de Shakspeare, si mal que d'ailleurs on l'ait souvent comprise, — le drame des Dumas et des Hugo, qui n'a ni égalé, ni remplacé la tragédie, nous en a depuis tantôt cent ans comme enlevé le sens. Une preuve en est que l'on ait pu parler sérieusement du « romantisme des classiques. » Comme si les deux mots, dans l'histoire et dans l'art, n'exprimaient pas précisément des conceptions opposées, adverses, et contradictoires de l'art et de la vie ! Quoi d'étonnant, en ces conditions, qu'aux environs de 1843, dans une atmosphère sursaturée, pour ainsi dire, de romantisme, la tentative d'un Ponsard n'ait pu finalement qu'avorter. Ni *Lucrèce*, en effet, ni *Charlotte Corday*, ni *le Lion amoureux* ne sont des tragédies, mais tout au plus des tragi-comédies, qui valent ce qu'elles valent, c'est-à-dire assez peu de chose, et François Ponsard a pu d'ailleurs avoir toutes sortes de mérites, excepté celui de comprendre la nature du « genre » qu'il prétendait ressusciter.

Concluons donc que le monde n'a connu, dans l'histoire en-

tière de la littérature, que deux formes de tragédie : la grecque et la française, de même qu'il n'a connu que deux formes de drame : l'anglais et l'espagnol, celui de Shakspeare et celui de Calderon, dont le drame allemand, comme notre drame romantique, ne sont proprement que des transcriptions, dans leurs meilleures œuvres, et, dans les autres, des défigurations. Il resterait maintenant à examiner les rapports du drame et de la tragédie et à faire la comparaison de la tragédie française avec la grecque. Mais la première de ces questions n'exigerait pas moins d'un autre article, et, pour la seconde, elle sortirait du plan tout historique que nous avons choisi pour parler de la *tragédie*. Si instructive que puisse être une telle comparaison, elle éclairerait moins l'histoire de la tragédie que celle du génie grec ou du génie français. On ajoutera que, tout en tenant compte, et nous l'avons fait, des origines antiques de la tragédie française, il importe à l'idée qu'on s'en forme de ne pas recommencer éternellement la dissertation de Schlegel sur la *Phèdre* d'Euripide et celle de Racine; et c'est un mauvais moyen de goûter Racine et Corneille que de ne les goûter, si je puis ainsi dire, qu'*en fonction* de la tragédie grecque. Tout imitée qu'elle soit en apparence de la tragédie grecque, et toute pleine de réminiscences d'Euripide ou d'Eschyle, la tragédie française en a-t-elle donc été moins « française, » moins « nationale, » et à ce titre moins « originale? » C'est tout ce qu'il était intéressant de savoir. Nous avons dit, à cet égard, quelle était l'opinion de la critique universelle. La tragédie française, dans l'histoire de la littérature européenne, est une création propre du génie français; il n'y a pas de noms, dans nos annales littéraires, qui soient au-dessus de ceux de Racine et de Corneille; *Rodogune* et *Polyeucte*, *Andromaque* et *Phèdre* sont marquées au signe des œuvres destinées à l'éternité; et si jamais — ce que Dieu ne veuille! — la littérature française devait subir, par l'injure des hommes ou du temps, la mutilation que la latine et la grecque ont subie, il suffirait encore que notre tragédie y eût échappé pour porter, devant une humanité nouvelle, un témoignage impérissable de ce qu'il y eut de plus noble, de plus héroïque, et de plus rare dans le génie français.

F. Brunetière.

L'ESCADRE DU NORD

MANŒUVRES ET FÊTES

JOURNAL DE BORD DE ***

18 août 1901. — Retour à Brest.

...Ah ! ce n'est point l'émouvante entrée de l'armée navale, l'an dernier, ce calme blanc ruisselant de lumière, ce glissement silencieux de trente-trois bâtimens sur la glace bleu d'argent, immense, profonde...

Nous ne sommes plus que deux, le *Fontenoy* et le *Beveziers*, qui viennent de Cherbourg renforcer l'escadre du Nord obligée de laisser quelques unités dans le Midi. Le temps n'est pas mauvais, si l'on veut, mais le ciel est voilé, la mer clapoteuse et grise, la brise du Nord aigre, chargée de fines vésicules de brume. Est-ce déjà l'automne que nous trouvons ici?

Cette fois nous ne mouillerons pas si loin du port, sur le banc de Saint-Pierre. Notre place est marquée dans la rade-abri, un peu petite, mais commode déjà, encore qu'il y reste beaucoup à faire, l'aménagement du terre-plein de Lanninon, par exemple.

Nous entrons. Doublant d'assez près les musoirs, nous passons à ranger le *Surcouf*, éclaireur d'escadre, et longeons d'assez près le *Borda*, non pas le *Borda* de jadis, le majestueux et lourd *Valmy* de la guerre de Crimée, mais un *Borda* nouveau, l'ex-*Intrépide*, trois-ponts aussi, plus allongé seulement, plus moderne, si on ose le dire d'un trois-ponts... Devant nous, le *Massé-*

na et le *Bouvines* avec leurs pavillons d'officiers généraux ; au delà, le *Formidable*, et le *Courbet*, quatre cuirassés.

Notre « corps mort » est un corps mort de fond, dur à prendre avec sa grosse chaîne qu'il faut déhaler, tandis que les coffres de Cherbourg simplifient si bien la besogne...

Enfin, à grand renfort de palans, de caliornes, nous voici à poste et, du coup, dûment incorporés à l'escadre du Nord. C'est un peu intimidant d'être là, si près des grands chefs et, instinctivement, nous nous regardons pour voir si tout est en ordre... d'autant que c'est dimanche et qu'un peu de toilette ne messiérait pas.

Pauvres gardes-côtes, toujours sacrifiés, armés il y a trois jours avec des équipages de rencontre, couverts d'embruns, de sel, de suie, d'escarbilles, comme nous sommes loin de ces cuirassés tout reluisans, montés par des équipages permanens, éprouvés par une campagne de guerre... de simili-guerre, s'entend !

19 août. — Un défilé original a été, hier, celui des marchandes et des blanchisseuses. Oh ! rien de la mi-carême, et en fait de costumes on n'a guère vu que des costumes noirs, des robes et des bonnets de veuve. L'officier en second dit qu'il a reçu trente-cinq demandes d'admission à bord du *Fontenoy*, depuis que le bruit s'est répandu à Brest que nous allions y venir. Le *Beveziers* en a eu tout autant, plus pressantes, plus touchantes les unes que les autres. En voici une, au hasard, où je ne retouche que l'orthographe, dont la liberté trop ingénue incommoderait M. L*** lui-même :

« Mme Marie Le F***, veuve de Le G*** (Jean-François), 2e maître canonnier, décédé à l'hôpital de Brest le 15 juin 1898, après 24 ans et 10 mois de service (1).

« A Monsieur le commandant en second du *Fontenoy*.

« Monsieur le commandant en second,

« J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance envers les veuves et les orphelins de vos serviteurs que vous veuilliez bien m'accorder un tour de marchande à votre bord.

« Par suite de la mort de mon mari, je reste, monsieur le

(1) Le droit à la pension de retraite ne s'ouvre, — et ceci est rigoureux, — qu'après les 25 ans révolus.

commandant en second, avec trois enfans, dont le plus jeune n'a que cinq ans, dans la plus pénible position, ne possédant absolument aucune ressource et n'ayant aucun parent qui puisse me venir en aide. Aussi espéré-je en votre grande bonté pour me témoigner toute votre sollicitude.

« Je suis, avec le plus profond respect, monsieur le commandant, votre très humble servante,

« Vve Le G***. »

(*Suivent divers certificats.*)

Comment résister à une requête si humble et qui paraît si justifiée?... Oui, mais les trente-quatre autres? On ne peut cependant pas organiser trente-cinq tours de vente à bord, et c'est déjà gênant d'en avoir un pour chaque jour de la semaine. De même pour les blanchisseuses; il n'est guère possible d'en autoriser plus d'une ou deux. C'est d'ailleurs l'intérêt de ces pauvres femmes que les ressources qu'elles tireront d'un équipage de 300 hommes ne soient pas trop divisées... Il faut donc choisir, choisir devant elles, car les voilà toutes, venues sur de petits bateaux qui vont leur faire payer cher un voyage inutile. Tout à l'heure il y aura des soupirs, des plaintes, des larmes, des larmes de femmes et d'enfans, — de fillettes, de gentilles fillettes en coiffe bretonne, en fichu serré, en petits sabots claquans et trotte-menu...

Les hommes s'en mêlent aussi : il y a « un civil » (c'est ainsi que nos timoniers, au coup d'œil sûr, désignent tout visiteur que la coupe de ses vêtemens et l'air de sa figure ne classent pas d'emblée dans les couches supérieures de la société; au-dessus c'est « un monsieur »; au-dessous « un homme »), il y a donc un civil qui vient nous proposer de raccommoder les chaussures de l'équipage. Il est seul?... Parfait!... accordé.

20 août. — « Un bruit assez étrange est venu jusqu'à nous... » Le Tsar!... oui, le Tsar reviendrait en France. Arrivant par mer, il descendrait à Cherbourg, disent les uns (ce sont surtout les Cherbourgeois); à Brest, disent les autres (une si belle rade!... d'accord, mais le détour serait un peu long); à Dunkerque enfin, opinent les politiques. En tout cas, l'escadre du Nord sera de la fête, et il y aura une revue navale, l'exercice à la mode.

Mais tout cela est-il bien sûr? — Bast! nous avons des préoc-

cupations plus immédiates, l'inspection générale qui commence après-demain, l'expédition de la Pallice à la fin du mois, des tirs à la mer, le changement d'état-major général de la division à Quiberon...

— Des préoccupations plus immédiates?... me dit l'officier en second, qui tient une lettre à la main, certes!... Ajoutez celle-ci, sur laquelle je ne comptais pas : vous savez, le cordonnier d'hier, ce barbon d'air respectable? Il se présentait seul; je l'ai donc agréé, ses références étant bonnes. Mais, patatras! un autre m'avait écrit, il y a une quinzaine, à Cherbourg, un autre auquel je ne pensais plus et qui proteste énergiquement aujourd'hui... Il eût mieux fait de venir hier! Or, qu'est-ce qui choque le plus ce candidat évincé? — C'est que j'aie pu choisir « un jeune homme... »

— Un jeune homme, ce quinquagénaire qui traînait un peu la jambe, si j'ai bien vu?...

— Eh oui! Jeune homme veut dire ici célibataire, car on ne saurait concevoir, — ô pureté des mœurs antiques! — qu'un homme arrivé à la maturité de l'âge ne fût pas marié. Tout au plus a-t-il le droit d'être veuf.

21 août. — Le bord est sens dessus dessous. On astique, on frotte, on fourbit depuis deux jours à en perdre le souffle. Pourtant ce n'est pas encore le fin du fin, et l'on voit cet après-midi l'officier en second, le capitaine de frégate, assisté de son fidèle enseigne du détail, distribuer gravement aux maîtres des brosses, des gourmettes à polir, des pinceaux fins, des peintures laquées de nuances exquises, du papier verré, du siccatif, du brillant belge,... que sais-je encore?

Un fourrier inscrit les délivrances au fur et à mesure, et c'est merveille de voir l'air pénétré, recueilli, avec lequel les bénéficiaires reçoivent cette précieuse droguerie, que le magasin du bord ne fournit pas.

A quelque distance, un gros de gabiers, de timoniers, de canonniers attend avec une impatience visible, encore que respectueuse, la répartition que chaque maître va faire entre ses hommes;... tels autrefois, dans le désert, les Hébreux attendaient la manne.

Enfin, ça y est, chacun est servi. Hop! garçon!... à l'ouvrage... et que ça reluise!

C'est tout juste, pour le sage, le moment de rentrer dans sa chambre et de s'y renfermer. Voici précisément, — ô providence! — l'ami R... qui vient me voir. Il a suivi les manœuvres de la Méditerranée sur le *Formigny* : nous en avons pour une bonne heure de causerie.

— Ce que je vous demande d'abord, mon cher, c'est votre impression d'ensemble.

— Eh bien! voici : période stratégique très intéressante; on sent que la guerre, ce sera à peu près ça, — *à peu près*, naturellement, — et aussi que le combat est commencé bien avant qu'on entende le canon, tant la liaison est intime de la rencontre finale avec les opérations qui la préparent.

La période des expériences tactiques, évolutions, simulacres de combat, etc., mon Dieu! intéressante aussi, assurément, mais d'un intérêt, comment dirai-je?... plus matérialisé, plus concret. On voit son adversaire; on le touche; actions et réactions ont un caractère plus immédiat : il y faut moins de réflexion et plus d'instinct. Rien d'ailleurs de cet inconnu mystérieux, redoutable, qui rend si poignant ce drame étrange de la période stratégique, le drame où les acteurs se cherchent. Que fait-il en ce moment, cet ennemi que je ne peux pas voir, mais que je sens « en action » contre moi?... Il faut le déjouer pourtant, il faut le deviner...

— Cruelle énigme!... mais ne plaisantons pas. Je vois, cher ami, que vous êtes un fervent de la stratégie. D'autres le sont (et plus nombreux, je crois) de la tactique. Ceux-là trouveraient que ces belles manœuvres d'escadres, qui prennent si bien les yeux, ont un intérêt plus vif que les interminables marches et contremarches de la période stratégique.

— Attendez! Il y a autre chose ; il y a la vraisemblance, d'où découle la valeur de l'enseignement que nous pouvons tirer, soit d'une opération stratégique, soit d'un mouvement tactique. Et, de ce côté, l'avantage reste encore, me semble-t-il, à l'opération stratégique; car, au fond, que signifie ce combat où les canons ne lancent pas de projectiles et où les torpilleurs, peu soucieux des « coups à blanc » qu'on leur adresse, n'envoient aux cuirassés que des torpilles à cônes inoffensifs?... Croirai-je que cette double ligne endentée vaut mieux que la simple ligne de file? Si vous le voulez. Mais cela dépend de tant de choses! Supposez que ceux de la simple tirent mieux, ou, tirant

dans le tas, touchent plus souvent; et encore qu'un incident quelconque empêche ceux de la double d'utiliser leurs créneaux; ou bien, lorsque celle-ci fait son joli mouvement à tiroir pour envelopper la simple, que l'amiral de cette dernière, brusquement, tombe sur la branche de la tenaille la plus rapprochée avant que l'autre ait terminé sa contremarche?... La conclusion reste bien hasardeuse, bien précaire...

— Et vous pouvez ajouter que la crainte d'un accident, qui serait terrible, d'un choc, d'une collision, empêche toujours les chefs d'ordonner les mouvemens décisifs qui rapprocheraient les combattans; de sorte que, de tout cela, l'on ne peut tirer d'enseignement qu'en ce qui touche la phase initiale d'un engagement, celle dont la direction reste encore entre les mains des amiraux. Et cependant, mon cher ami, c'est assez pour intéresser, pour instruire...

— Je ne le nie pas. Accordez-moi de votre côté que les opérations stratégiques ne s'écartent pas de la vraisemblance autant que les simulacres de combat, et que leurs résultats prêtent moins à la discussion. Quand Pierre et Paul ont réussi à faire leur jonction, il faut bien que Jacques s'y résigne. C'est acquis.

— Hum!... Enfin, admettons-le. Mais nous pouvons bien admettre aussi qu'une fois d'accord sur les « graphiques » qui fournissent les positions respectives des combattans, après un simulacre d'engagement, on reconnaîtra que telle escadre a su prendre plus souvent que telle autre la position la plus favorable à l'utilisation de son artillerie. On ne saurait demander davantage.

Et la tactique, mon cher ami, la vraie tactique, celle que, l'an dernier déjà, nous nous promettions de ne pas confondre avec les évolutions, celle qui ne se borne pas à l'exécution des mouvemens du champ de bataille, mais qui les prépare suivant des règles générales...

— Que personne n'a encore édictées...

— Cela viendra sans doute... qui les prépare donc suivant des règles générales, en s'inspirant des circonstances de temps, de lieu, d'heure... En avez-vous fait?

— Peu. A part les exercices d'éclairage à plus ou moins grande distance, exercices qui dépendent de la tactique des renseignemens — si importante! — je ne vois guère que l'établis-

sement et la rupture du blocus d'Ajaccio, qui puissent être considérés comme d'intéressantes opérations tactiques. Il y a même eu, dans le combat qui a suivi la rupture du blocus, la preuve que les mouvemens du champ de bataille découleront le plus souvent, d'une manière immédiate, de circonstances antérieures, extérieures en quelque sorte, à l'engagement, si bien que l'avantage au début, avantage que l'intensité et la puissance du feu des bâtimens modernes peut rendre décisif, appartiendra à celle des deux forces navales dont la tactique judicieuse aura le mieux su créer, ou seulement utiliser, ces circonstances favorables.

— Et la tactique des renseignemens?...

— Ah! c'est ici qu'il me semble que nous avons fait le plus de progrès, de progrès d'autant plus méritoires que le nombre de nos éclaireurs — il vaudrait mieux dire « renseigneurs » — est tout à fait insuffisant, malgré tout ce qu'on a pu dire depuis quinze bonnes années.

— Oui, hélas!... Et comme la vérité a peine à se faire jour!... Vous qui lisez l'histoire et qui n'êtes pas de ceux qui croient que le passé ne peut rien apprendre au présent, vous rappelez-vous les lamentations de Nelson au sujet de ses frégates? Il n'en a jamais assez, il en réclame sans cesse à l'Amirauté, et de rapides, et de bien commandées. Au reste les idées étaient parfaitement arrêtées à cette époque sur la proportion convenable, dans une force navale organisée, des bâtimens de ligne et des bâtimens légers : Toulon devait, en 1786, fournir, pour le cas de guerre, deux escadres composées chacune de 9 vaisseaux, 9 frégates et 9 corvettes, soit deux bâtimens légers pour un de ligne (1). Il s'en faut bien que nous en ayons autant, et cependant la nécessité apparaît plus pressante d'être renseigné promptement, abondamment, et plus vif l'intérêt d'être « couvert, » pour les flottes rapides d'aujourd'hui que pour les flottes lentes d'autrefois.

— Certes!... mais je pense bien qu'à la suite des manœuvres de l'an dernier et de celles-ci, on recommencera à construire des croiseurs (je me sers du nom usuel, vulgaire). En attendant, outre que nous nous sommes très heureusement servis de ceux que nous avions, nous avons mis en œuvre des moyens nouveaux...

— On nous l'a dit : des moyens dont la préparation appar-

(1) Maurice Loir, *La Marine royale en 1789.*

tient à la stratégie politique, à la très intéressante et très importante stratégie politique. C'est fort bien pensé. Prenons garde seulement que l'adversaire futur est très perspicace, très renseigné, peu embarrassé de scrupules, fort riche et fort habile à se servir de son argent. Rappelons-nous que, par violences ou par caresses, tantôt en invoquant les principes les plus élevés, tantôt en satisfaisant les intérêts les plus bas, il sut presque toujours convertir contre nous, en hostilité déclarée, les neutralités les plus bienveillantes.

— Sans doute... mais que faire à cela?

— Lutter avec les mêmes armes tant qu'il sera possible à notre caractère et à nos ressources; mais surtout multiplier les cordes de notre arc. On n'imagine pas le bien que peut faire un pauvre pêcheur rencontré « par hasard, » ses filets en mains, à quelque cent milles d'un point intéressant; ou bien encore un simple brick à voiles qui va tranquillement, doucement, mais qui porte un passager dont la bourse est bien garnie et qui sait beaucoup de choses. Le 15 août 1805, à quatre-vingts lieues du cap Finistère, alors qu'il hésitait déjà à faire route vers la Manche, Villeneuve le rencontra, ce brick à voiles. Interrogé par nos frégates, ce neutre bienveillant déclara qu'à peu de distance, au nord, s'avançait une escadre anglaise de 25 vaisseaux, commandée par Nelson. Villeneuve laissa porter incontinent et mit le cap sur Cadix, d'où il ne devait plus sortir que pour Trafalgar. Voilà donc un brick qui peut-être a sauvé l'Angleterre, car, vous le savez, rien n'était plus faux que son renseignement, ni d'ailleurs mieux combiné pour produire l'effet voulu...

Et nous continuons comme cela un bon bout de temps encore, si bien que vient l'heure du dîner et que l'ami R... reste avec nous, au carré. Mais là, ma foi! plus question de stratégie ni de tactique!...

22 août. — Grand tra-la-la, plus grand même que nous ne le pensions, car l'amiral nous a demandé beaucoup de choses assez nouvelles pour notre nouvel équipage. Enfin nous nous en sommes tirés tout de même. Adieux du chef, pour clore la cérémonie. Émotion sincère... Dans cette marine, on passe son temps à se quitter. A peine s'est-on vu, à peine se connaît-on... crac! c'est fini. A un autre!...

Encore les officiers généraux et supérieurs restent-ils en fonctions un an, dix-huit mois, deux ans. C'est peu ; cela peut suffire pourtant. Mais les officiers subalternes ! on me cite un bâtiment qui, comptant une douzaine d'officiers à l'effectif normal, en a vu embarquer et débarquer près de quarante en vingt mois. Pour les sous-officiers, il en va de même, et surtout pour les sous-officiers mécaniciens, qu'il faudrait, semble-t-il, laisser le plus longtemps possible au service des appareils délicats qu'ils connaissent. Quant aux quartiers-maîtres et marins, si quelques-uns d'entre eux, des spécialités militaires, prolongent leur séjour à bord, d'autres, les mécaniciens, les chauffeurs brevetés et auxiliaires, les « matelots de pont, » ce fond résistant et plastique à la fois des équipages, ne font que passer et repasser.

Et il y a de bonnes raisons à tout cela : les écoles, l'usure rapide à la mer, la convenance d'assurer à chacun sa part de titres à l'avancement... Pourtant, quel bienfait ce serait si la stabilité des équipages venait se greffer sur la permanence de l'armement !

23 août. — Décidément nous verrons S. M. l'Empereur de Russie ainsi que S. M. l'Impératrice, et nous les verrons à Dunkerque, — en plein équinoxe ! — et même, pour avoir bien le temps de nous préparer à cette solennité, nous écourterons les manœuvres combinées avec les corps d'armée de l'Ouest... Et encore, pour faire tout à fait bonne figure, nous aurons trois superbes cuirassés de la Méditerranée.

Ce sont du moins les « bruits de la mèche (1). »

En attendant, on fait des préparatifs pour la descente en Saintonge tout comme le faisaient les Anglais, il y a quelque deux ou trois cents ans. Ce sera du côté de la Pallice, — le nouveau port en eau profonde de la Rochelle, — qu'on jettera 5000 hommes, deux batteries et quelques centaines de chevaux, le tout embarqué à Lorient et ici sur trois grands paquebots.

Une brigade combinée, c'est peu de chose, à moins qu'il ne s'agisse d'un coup de main (et je ne fais pas fi des coups de main... comme il nous serait utile, au début d'une guerre, d'enlever et d'occuper solidement tel point que je vois d'ici !...;) oui, c'est peu de chose, au point de vue de l'expérience que l'on veut faire,

(1) La mèche à canon qui sert à allumer les pipes sur le pont ; c'est le rendez-vous des nouvellistes du bord.

après tant d'années d'oubli, — un demi-siècle, presque, — du transport des troupes en temps de guerre et du débarquement sur une côte défendue. Mais quoi! Il y a commencement à tout et les gens qui sondent des yeux l'avenir s'aviseront que des deux « grandes manœuvres » de Champagne et de Saintonge, la première si considérable, — 170 000 hommes, dit-on! — si somptueuse, si éclatante, la seconde si modeste et si effacée, c'est celle-ci dont les résultats nous importent le plus.

Qui en est bien convaincu, par exemple, c'est notre officier en second : « Tout arrive en France, me dit-il, et il ne s'agit que d'attendre; il y a quelques années, je faisais remarquer au général B..., inspecteur d'armée, combien il serait utile de faire des manœuvres combinées entre l'armée et la flotte, comme les Allemands, les Italiens, les Russes. Il en convenait pleinement. Je lui faisais observer d'ailleurs que je l'avais demandé en 1884 dans un travail qui fut publié... En 1884? me répondit le général B...; ne vous inquiétez pas. Chez nous, il faut quinze ans au moins pour qu'une idée aboutisse, si simple qu'elle soit. »

De fait le général ne se trompait que de deux ans. Mais encore a-t-il fallu que l'orientation de la politique française subît une modification très marquée.

25 août. — Les paquebots arrivent, *Atlantique* et *Médoc*. Ce sont de grands bâtimens, de 2 000 à 3 000 tonnes de charge, et comme ils vont s'amarrer tout droit aux quais du port de commerce, les Brestois sont ravis. C'est que Brest veut, depuis quarante ans, être un port transatlantique. Quarante années d'efforts infructueux!... Et voyez ce que c'est que la chance; Cherbourg, sans se donner aucune peine, sans rien faire pour cela, par la seule vertu de sa belle position géographique, Cherbourg l'est devenu. Mais, disent les Brestois, notre position ne le cède à aucune autre; nous sommes même la tête de ligne idéale, la pointe avancée de l'Europe vers l'Amérique, tandis que Cherbourg n'est qu'une escale. Et quel port plus sûr que le nôtre, quelle entrée mieux éclairée, mieux jalonnée que l'Iroise! Il ne nous manque qu'un port de commerce un peu plus grand, un peu plus profond et des trains rapides.

Il ne manque que cela en effet, mais il est à craindre que cela manque longtemps... à moins que les Allemands ne s'en mêlent, ou encore les Américains.

26 août. — Les troupes arrivent à leur tour. On les attend. On est aux portes, aux fenêtres ; on s'attarde aux trottoirs, et sur les jolies têtes penchées, les ailes blanches des coiffes bretonnes voltigent, frétillantes : Hé ! ma doué ! viennent-ils ?... Oui, les voilà, voilà les soldats de Quimper et ceux de Morlaix... Pas de bruit, d'ailleurs, que le pas cadencé sur le pavé sonore ; pas de cris : une curiosité naïve, souriante ; un bon accueil, simple, « ingénu... »

Promenade à la tombée du jour à l'est de la ville, au-dessus de la gare, du port de commerce et de Porstren. La vue est belle ; mais cette rade est trop grande : sur cette immense nappe d'eau, l'escadre est perdue et ses grands cuirassés sont tout petits. Rivages trop lointains, trop estompés, d'un tracé trop monotone. Ce n'est point le cadre un peu serré, mais précisément si « juste » de la rade de Toulon et ses belles montagnes lumineuses, aux contours fermes, au dessin classique...

Ici de jolis bleus grisâtres, chinés de floches blanches, avec le couchant rouillé d'une fin de journée venteuse. Le baromètre baisse.

27 août. — Vilaine journée d'automne précoce : du vent, de la pluie froide, un ciel lugubre, tourmenté... Quelle malechance si ça durait demain et après-demain ! Il n'en faudrait pas plus pour le décri de ces pauvres opérations combinées. Allez donc raisonner avec des gens qui ont eu vingt-quatre heures de mal de mer !...

Préparatifs d'appareillage ; et, comme le départ aura lieu de bonne heure, il n'y aura point de permissionnaires de nuit. A peine cette décision est-elle connue, que l'officier en second est assailli de demandes particulières. C'est étonnant le nombre de sous-officiers qui ont laissé tout leur linge à terre. Au quatrième, il devient inexorable. Nous avons déjà deux « absens illégalement », deux farceurs de mathurins en bordée...

28 août. — Grande surprise et agréable : très beau temps, ciel radieux ; un air élastique, frais, vibrant, d'une pureté telle, — lavé par la pluie d'hier, — que d'ici je distingue les détails des gros bastions naturels de Quélern, si admirés de Vauban.

A 7 heures, le *Bouvines* et le *Tréhouart*, éclairés par le contre-torpilleur *La Hire*, sortent avec une avance d'une heure pour

aller prendre, au débouché de Belle-Isle, le troisième paquebot, la *France*, qui porte les troupes embarquées à Lorient. Nous retrouverons ce groupe dans l'après-midi.

A 8 heures, appareillage du gros de l'escadre et des deux transports, *Atlantique* et *Médoc*. Celui-ci passe tout près de nous : triple étage de pantalons rouges dont les propriétaires regardent de tous leurs yeux un spectacle si nouveau. Très crânes, quelques-uns sont assis sur la rembarde du plat-bord... « Attendez un peu, mes garçons, dit le loustic Potrel, voilà la houle qui vient ; nous allons voir la tête que vous allez faire !... »

Les môles des jetées de la rade-abri sont noirs de monde ; des voitures courent sur la route de Sainte-Anne qui raie de gris, tout du long, le relief sombre et la forte verdure de la côte.

La division légère — croiseurs cuirassés et croiseurs protégés (1) — allonge son allure, nous devance au delà du goulet, vers les Tas de Pois, et prend une position qui lui permettra de garder le contact à la fois avec le groupe *Bouvines* et avec le gros de l'escadre.

Au passage du raz de Sein, fort courant portant au Nord et contrarié par le vent ; aussi avons-nous un clapotis assez dur. Le *Fontenoy* remue un peu et nous regardons instinctivement les deux paquebots. Mais non : ces grandes coques ne bougent pas. Si nous avions, en travers, la longue houle qu'on rencontre si souvent ici, ce serait autre chose. Potrel en est pour sa prédiction.

Passé le raz, la division légère se déploie à grande distance, nous couvrant vers le sud, d'où viendront les trois cuirassés de Toulon, considérés comme une force navale ennemie ayant pour mission de s'opposer à la descente et de détruire les paquebots.

Pendant ce temps, le gros de l'escadre se dédouble, les trois grands cuirassés restant en tête avec le *Médoc*, les deux gardes-côtes et l'*Atlantique* viennent former une deuxième colonne sur a droite et un peu en retrait de la colonne principale. A 5 heures, lorsque le *Bouvines* et le *Tréhouart* nous rallient, escortant le paquebot la *France*, ce groupe reçoit l'ordre de former, à gauche de l'amiral, une troisième colonne symétrique à la nôtre. Les contre-torpilleurs garnissent les flancs, répétant les signaux.

(1) Les premiers (de 4000 à 6000 tonnes) ont un blindage de flanc en même temps qu'un pont cuirassé ; les seconds (au-dessous de 4000 tonnes) n'ont qu'un pont cuirassé.

C'est une jolie formation, qui protège bien « le convoi » représenté par les trois paquebots. Il faudrait peut-être une arrière-garde, pour couvrir les derrières, que des torpilleurs ennemis attaqueraient facilement, cette nuit. Mais voilà! Toujours cette pénurie de bâtimens légers!...

A la nuit, nous faisons route sur la pointe sud de l'île de Ré. Temps splendide, calme plat.

29 août. — Aurore délicieuse : ce qu'il y a de plus exquis dans le ciel, ce n'est pas le côté lumineux où la « Rhododactyle Éos » entr'ouvre, comme elle le fait depuis si longtemps, les portes d'or de l'Orient, mais bien le côté du couchant : une « panne » de brume d'un gris doux, un peu mauve, à l'horizon; puis, au-dessus, dans le pur éther, des teintes d'une harmonie et d'un fondu admirables, de la topaze claire à l'opale bleutée.

Aucun incident pendant la nuit. Point d'attaque. La division légère a dû se rapprocher pour rester à portée des signaux, mais la voici qui regagne en « s'égayant » ses postes d'éclairage de jour.

Qu'est ceci?... Des signaux qui montent aux mâts du *Masséna* ... « Venir tout à la fois au sud et se préparer au combat! » Vite! clairons, tambours! Branle-bas de combat! — en même temps que le « branle » des hamacs, car la moitié de notre équipage est encore couchée... Allons! leste, garçons! Les armes, les équipemens!... Les soutes ouvertes partout, la pression aux hydrauliques des tourelles, les treuils électriques des monte-charges prêts à marcher!... Allons! ça y est, nous sommes prêts, et pour le prouver nous promenons sur l'horizon les longues volées de nos énormes 340.

Mais non... c'était une fausse alerte : l'escadre de défense, décidément, n'est pas là et nous n'aurons à en découdre — dans une heure environ — qu'avec les batteries de la côte. En attendant, nous reprenons la route primitive qui nous fait longer à bonne distance l'île de Ré et doubler le phare de Chauveau. Il est 6 h. 50; on a le temps de déjeuner et de prendre la tenue de jour. La bordée de quart commence à disposer les embarcations, qu'il faudra débarquer aussitôt mouillés là-bas, devant la Pallice...

— Mais si les batteries de côte vous arrêtaient?

— Ah! par exemple... Il ferait beau voir cela!

8 h. 30. — Nous reprenons nos postes de combat, serrant

la côte en ligne de file. Hum! où sont-elles, ces batteries?... Tout cela est plat, uniformément plat... Ah! cependant, tenez : voyez-vous sur l'avant et un peu par bâbord ce léger renflement au profil régulier?...

Hé! tout juste : un éclair, un petit ballon de fumée ; voilà la batterie de Sablonceaux repérée. Le *Masséna* ouvre le feu aussitôt et toute la ligne l'imite d'un roulement continu. Il est entendu, d'ailleurs, que les pièces d'artillerie moyenne, seules, tireront; les gros canons et l'artillerie légère se contenteront de pointer.

Mais voici, sur la terre ferme, un peu par tribord, une deuxième batterie qui tire, et puis une troisième, droit devant; et toujours les petits ballons de fumée blanche nous indiquent leur gisement exact. C'est égal, ce pertuis d'Antioche est bien défendu, et s'il s'agissait d'une véritable opération de guerre, nous ne saurions nous engager dans le cul-de-sac que ferment, au nord, les hauts-fonds du Pertuis breton, sans entreprendre une attaque méthodique.

— Mais alors, plus de surprise; les défenseurs auraient le temps d'accourir sur le point menacé?

— Parfaitement, et ce serait en ce cas une descente de vive force qu'il faudrait prévoir, au lieu d'un simple débarquement. Nous sommes outillés pour cela... Il y aurait des pots cassés, par exemple; mais quoi! A la guerre!...

9 heures 30. — Le combat d'artillerie est terminé. Nous sommes censés avoir éteint le feu des batteries. Chacun prend le poste de mouillage qui lui était assigné sur les plans établis d'avance, tandis que les trois paquebots, longeant toute la ligne, vont jeter leur ancre le plus près possible de la plage de la Repentie. Plus près encore s'étagent, suivant leur tirant d'eau, les croiseurs légers et les contre-torpilleurs, dont l'artillerie protégera tout à l'heure la descente.

Vite! vite, à l'eau vedette à vapeur, canots à rames, baleinières, youyou! La vedette part la première, traînant le youyou derrière elle. Kervella, le patron, se redresse avec importance : il va prendre un général de brigade, à bord de la *France*... mission de confiance! Notre camarade de M..., le lieutenant de vaisseau chargé des embarcations, est là, à la coupée, tout prêt à embarquer dans le grand canot, tandis que son enseigne S... est déjà dans la *baleinière de plage*, celle qui ira, sous le feu, porter à terre les fanions indicateurs et les piquets d'amarrage.

On n'attend plus que le grand canot à vapeur du *Courbet*, qui doit prendre à la remorque, pour le conduire à bord du *Médoc*, notre chapelet d'embarcations... Mais rien ne vient.

10 h. 40. — Enfin, le signal d'envoyer les embarcations le long des paquebots se déferle à bord du *Masséna*. Le canot à vapeur du *Courbet* arrive aussitôt, et voilà les nôtres parties. Bonne chance là-bas! Et en attendant qu'elles reviennent, — ce ne sera pas de sitôt : nos hommes ont emporté leur dîner... — voici, pour nous distraire, les cuirassés de la Méditerranée qui arrivent... un peu tard vraiment! Mais savent-ils quel rôle leur faisait jouer notre thème d'opérations? En tout cas, c'eût été miracle qu'ils apparussent ce matin, juste à point nommé.

D'ailleurs, ils ne viennent pas jusque devant la Pallice, où tous les postes de mouillage sont occupés, et l'amiral leur signale d'aller en rade des Trousses, à quelques milles au sud, vers l'île d'Aix et Oléron.

5 heures du soir. — Eh bien! la descente, le combat sur la plage, la prise de la Pallice?... Qu'est devenu tout cela?...

— Ce que c'est devenu? ma foi! nous ne le savons guère... Nous avons vu là-bas, au Nord, des tireries lointaines, des groupes d'embarcations qui allaient et venaient, de grandes allèges qui sortaient de la Pallice et qu'on remorquait aux paquebots, et la journée s'est passée ici fort tranquille à compter les cheminées d'usine à terre et à regarder couler l'eau le long du bord... Elle a coulé très vite, du reste, car les marées sont fortes en ce moment et nos canots ont dû s'en apercevoir.

Au surplus, les voici qui reviennent. De M... va nous renseigner.

— Peuh! Je n'ai pas vu grand'chose non plus, dit-il en dégrafant son sabre; nous avons fait d'abord, avec d'autres groupes d'embarcations, un premier voyage des paquebots à la plage, qui est assez commode, quoique toute en galets, parce qu'elle a une inclinaison sensible et que les canots ne s'échouent pas trop loin. Avant d'arriver et pendant un demi-mille au moins, nous étions fusillés par les troupes de la défense, ce qui ne nous a pas émus, comme bien vous le pensez...

— Ah! ah !...

— Mais oui,.. seulement il faut ajouter que depuis une bonne demi-heure nos bâtimens légers les couvraient d'obus... fictifs, ces chers défenseurs, sans qu'ils parussent s'en préoccuper.

— Vous nous en direz tant...

— Bref, nous nous sommes jetés à la plage, troupiers et marins, avec un entrain admirable. Je crois bien que nous avons été repoussés une fois par une charge à la baïonnette de l'ennemi..., mais je n'en suis pas sûr. Nous verrons cela demain dans les gazettes.

— Et le deuxième voyage?

— Même répétition, sauf que l'ennemi, déconfit déjà, nous laissa à peu près tranquilles. Quant au troisième voyage, ce fut tout différent : le vent du Nord-Ouest s'était levé, battant en côte et le clapotis était assez fort pour gêner l'accostage. Aussi fallut-il beaucoup plus de temps et je pense que c'eût été là, dans une véritable opération de guerre, la meilleure chance des défenseurs. Et puis on avait mis le reste des troupes des paquebots sur ces grandes allèges, — des chalands énormes, à plate-forme très haute, — que l'on remorquait le plus près possible du rivage. Mais, tout de même, il fallait opérer un transbordement avec nos canots et, comme ceux-ci étaient beaucoup plus bas, ça n'allait pas vite. A ce propos, un détail qui a son importance : les paquebots sont lèges, n'ayant rien à porter — du moins l'*Atlantique* et le *Médoc* — que les troupes; d'ailleurs, ils s'allégeaient de plus en plus, à mesure que ces troupes débarquaient, de sorte que les échelles de coupée étaient trop courtes et que les hommes, chargés de tout l'attirail de campagne, étaient fort empêtrés! Il faudrait y prendre garde, dans une circonstance où les minutes valent des heures...

— Cela est vrai, dit l'officier en second, qui écoute, lui aussi, le récit de M... ; mais dans une opération réelle de débarquement sur la côte ennemie, les paquebots — à supposer que l'on employât ce moyen de transport pour l'infanterie — seraient en pleine charge, portant vivres, munitions, matériel, dans leurs cales, en même temps que le personnel dans leurs batteries. Les échelles ne seraient donc pas trop courtes, sauf à la fin de l'opération. L'observation n'en est pas moins bonne à retenir et c'est justement dans l'accumulation de ces petites remarques que se trouve le bénéfice d'une expérience comme celle-ci.

— Et les chevaux, et les canons?... Où les a-t-on mis?...

— Vous avez vu le *Médoc* et la *France* rentrer dans le port de la Pallice, dont notre succès nous donne le libre usage. C'est à quai même, par conséquent, qu'on débarquera chevaux et voitures. Sur la plage, nous avions nos canons de 65 millimètres,

que nos hommes démontent, débarquent et remontent si vite. Ils ont fait fort bonne figure, et leurs obus... fictifs toujours, ont précipité la retraite de l'ennemi du côté de l'Houmeau.

En définitive, bonne impression d'ensemble. L'opération de la descente de vive force, à partir du moment où le signal a été fait, fut bien menée et rondement conduite. Elle eût probablement réussi, même si les balles avaient été dans les fusils.

Maintenant, pourquoi ce retard d'une heure, qui donnait à la défense le temps de s'organiser? — Eh bien! justement, n'était-il pas intéressant, pour l'expérience en vue, de lui laisser ce loisir?... La manœuvre prenait ainsi un double et captivant caractère d'offensive hardie et de défensive opiniâtre.

6 heures. — Toutes nos embarcations sont rembarquées, les feux sont poussés, les dispositions d'appareillage achevées. Nous levons notre ancre et la 2e division, l'ancienne division des gardes-côtes, part pour Quiberon.

Dimanche 1er septembre. — Avant-hier, après une assez longue séance de tirs à la mer et des incidens variés, nous avons retrouvé Quiberon, Port-Haliguen, Hœdik, le Morbihan, comme nous les avions laissés il y a treize ou quatorze mois. On dit qu'il y a beaucoup plus de touristes, de baigneurs, de pèlerins de Sainte-Anne, — on dit enfin que « ça prend; » et c'est peut-être dommage. Grand bien leur fasse! Nous, nous avons assez d'occupation avec le changement d'État-major de la division;

1re journée, le 30; visites de courtoisie échangées avec ceux qui partent. Mon Dieu! que c'est ennuyeux de changer! on sait bien qui l'on quitte, etc., etc.

2e journée, le 31; départ officiel. Grande cérémonie : tenue du dimanche; les équipages rangés sur les plats-bords et passerelles (la *Melpomène* (1) les range sur ses vergues, à l'antique méthode, et c'est bien mieux... Mais voilà! nous n'avons pas de vergues); la salve de coups de canon, le canot de l'amiral qui pousse du *Bouvines* escorté par les canots des commandans de la division... Il passe près de nous : tambours, clairons, cris de « Vive la République! »... Il s'éloigne... Le voilà tout petit, un point, qui disparaît derrière le môle de Port-Haliguen...

(1) Frégate-école de gabiers; bâtiment neuf, mais du très ancien type des navires à voiles.

Et chacun se remet à sa petite besogne.

3e journée, le 1er septembre; arrivée officielle. Même cérémonie en sens inverse : le même canot (le même! — c'est un peu comme « la voiture de M. le ministre... » ô banalité des temps!) débouche de Port-Haliguen et il faut les bons yeux de nos timoniers pour l'apercevoir. Il s'approche, il s'approche... Il passe près de nous : tambours, clairons, cris, coups de canon, visites officielles avec un bon sourire du nouveau chef, et puis visites de courtoisie de l'État-major nouveau.

Et chacun reprend sa petite besogne.

2 septembre. — Nous aurons ce soir une attaque de l'escadrille de torpilleurs de Lorient. On la promet sérieuse : il y aura des torpilles lancées (avec cônes en cuivre s'aplatissant sur les robustes carènes des cuirassés, ce qu'on appelle des « cônes de choc »), des projecteurs en action, du canon tiré; et comme nous sommes mouillés au nord de la double ligne des cuirassés, fort près d'un éclaireur qui garde ses feux de position allumés pour qu'on ne torpille pas ses faibles flancs, il y a gros à parier que nous verrons de près nos dangereux adversaires.

8 h. 30 du soir. La nuit est à peu près noire, le ciel s'étant couvert fort à propos pour masquer

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles...

nous avons tout éteint à bord, absolument tout; mais, comme les dynamos marchent, sous le pont cuirassé, les projecteurs s'allumeront instantanément, aussitôt qu'un torpilleur sera entrevu dans l'ombre. Tous les hommes désignés pour la veille sont à leur poste : les armemens d'artillerie légère à leurs pièces, les marins torpilleurs à leurs projecteurs électriques, les timoniers sur les passerelles, écarquillant leurs bons yeux. Et c'est un timonier, en effet, qui aperçoit le premier... Vite! Alerte! alerte pour le 2e secteur! Le projecteur bâbord de la passerelle est braqué, pointé, allumé... Le voilà! Au travers d'un rideau de gaze lumineuse, voilà l'avant du torpilleur!... La coque est peu visible, peinte en noir mat, mais on voit le bourrelet scintillant de l'eau qu'elle déplace... et c'est toujours ainsi que le minuscule assaillant se dénonce. Le voici à bonne portée : feu! feu!...

Un moment après et pour n'en avoir pas le démenti sans

doute, — nos 47 millimètres, à la vérité, auraient pu le manquer ou ne lui faire que de légères blessures, — il nous décoche sa torpille, à peine à 100 ou 120 mètres. Eh bien! on a beau l'avoir vu souvent, on est toujours impressionné quand on regarde le terrible engin qui court sur vous sans que rien ni personne ne puisse plus l'arrêter... Et nous le voyons admirablement dans l'eau calme, éclairée, pénétrée par la lueur diffuse qui s'échappe de notre faisceau lumineux... Il arrive, il nous touche... un coup sourd! Il a choqué obliquement la ceinture cuirassée, un peu trop haut; il glisse le long de notre muraille et, continuant sa route après une sorte d'hésitation, il fait un grand cercle qui va le ramener sur nous. Évidemment, le cône de choc étant écrasé d'un seul côté et, par suite, la symétrie des résistances rompue, la gyration va continuer tant que la machine n'aura pas stoppé, tant que le parcours normal ne sera pas achevé... En effet, la voilà encore, cette torpille enragée! Elle revient exactement au même point! Elle nous touche; mais plus faible, cette fois, plus lente, elle nous effleure à peine, glisse, s'arrête et, délestée, revient à la surface. La baleinière 2, mise à l'eau, s'en empare, frappe un bout de filin sur la queue et la remorque, docile, à bord du torpilleur.

Celui-ci, stoppé à quelque cent mètres du *Fontenoy*, a suivi comme nous avec curiosité les évolutions, capricieuses et réglées à la fois, de sa torpille. Il la recueille des mains de nos baleiniers, lui passe une sangle sous le ventre, la hisse à bord et s'éloigne dans le noir sans plus de cérémonie.

Encore quelques coups de canon çà et là, quelques éclairs rapides de projecteurs, quelques formes fuyantes entrevues au loin... Il est 9 h. 30 : deux fusées vertes éclatent. C'est la fin de l'attaque, au moment même où la lune émerge d'un lourd rideau de nuages à bords frangés et luisans.

Demain, départ pour Cherbourg, et de là, après ravitaillement, à Dunkerque.

4 septembre. — A la mer.

Je me suis arrêté, pensif, en effeuillant l'agenda du carré... 4 septembre! — Et tout de suite sont accourus d'émouvans souvenirs d'enfance... Une vaste place, irrégulière, à vieilles maisons laides, brûlées par le soleil; une église bien plus vieille et grandiose, mais inachevée, bizarre, qui découpe sur le bleu

intense du ciel le profil d'un massif clocher carré, en briques brunâtres, noircies, moisies par plaques... La foule est grande, — c'est le dimanche et l'heure de la grand'messe; les paysans sont venus à la ville; — mais cette foule, mouvante d'ordinaire, gaie, bruyante, est immobile, presque silencieuse, frappée de stupeur. Des groupes se forment et se reforment; des hommes passent, qui disent des mots que je ne comprends pas encore; ils ont des mines concentrées, farouches, et on les écoute anxieusement, on chuchote... de temps en temps des exclamations sourdes, douloureuses, indignées... Et tout cela fait un grondement continu qui flotte, menaçant, sur la grande place.

Là-bas, au pied du clocher, une pancarte est affichée, où l'on se presse, où l'on s'étouffe; quelques-uns lisent tout haut :

« L'Empereur est prisonnier... » L'Empereur! un empereur prisonnier!...

« 40 000 hommes ont mis bas les armes... » Hélas! on croyait encore qu'il n'y en avait que 40 000!...

Jour inoubliable!

Mais qu'est-ce que je dis là, inoubliable?

Je me retourne : G... et S... jouent au jacquet en causant des incidens de la navigation; on a vu Ouessant vers 8 heures; le *Masséna* a rendu sa manœuvre indépendante,... de M... est étendu sur le canapé, fatigué de son quart de 4 heures à 8 heures du matin; le médecin sonne et dit au timonier qui accourt d'envoyer les malades à la visite; un mécanicien chantonne, les mains dans les poches de son veston... Personne, assurément, ne pense au 4 septembre d'il y a trente et un ans. Et moi, je n'ose même pas en parler...

5 septembre. — A Cherbourg.

Nous arrivons vers 8 h. 30, et à peine avons-nous pris notre coffre d'amarrage qu'un chaland énorme se dirige sur nous. Ciel! c'est le charbon... déjà!... Depuis les célèbres ravitaillemens de l'armée navale, à Toulon, tous les ports se sont piqués au jeu, autant que les bateaux, et le bon *Fontenoy* lui-même, si mal disposé pour les « charbonnages rapides, » atteint quelquefois les 100 tonnes à l'heure.

Il y a fort à dire, au reste, sur cet entraînement, du pour et du contre, comme toujours. S... qui a fait les manœuvres sur le

d'*Orvilliers*, tient ferme pour le ravitaillement ultra-rapide, les 150, voire les 200 tonnes à l'heure :

— Ah! si vous aviez vu ça, vous autres, nous dit-il; ce que ça fumait!... Nous y étions tous, officiers, aspirans, premiers maîtres... Le chef d'état-major de la division, le commissaire passaient les briquettes... L'amiral encourageait les hommes de la voix et du geste! Et comme tout était bien disposé à l'avance! La veille même, quand nous devions arriver de bon matin... Eh bien! après ça on était éreinté, mais content; quant aux hommes, ils étaient absolument emballés... Et quel bonheur de faire la nique aux Anglais! On nous rasait depuis si longtemps avec leurs 200 tonnes à l'heure!...

— Fort bien!... Faire la nique aux Anglais, effectivement, c'est un bonheur rare. Mais, dites-nous donc : où mettiez-vous tout ce charbon? Pas dans les soutes certainement. L'arrimage des briquettes ne va pas si vite...

— Non. Il fallait mettre à peu près tout dans les entre-ponts. Les soutes se remplissaient ensuite peu à peu. Je vois bien ce que vous voulez m'objecter, qu'alors le bâtiment n'était pas vraiment prêt à marcher et à combattre. D'accord; mais vous oubliez l'avantage de débarrasser tout de suite les chalands à charbon, qui revenaient au parc, se remplissaient et repartaient pour un autre bâtiment.

— Pas toujours!... Quand messieurs les ouvriers de l'entrepreneur consentaient à travailler! En tout cas, votre raisonnement ne prouve que la nécessité d'augmenter le nombre des chalands à charbon du port de Toulon, — comme des autres, du reste, — ou de créer de nouveaux appontemens où le charbon puisse arriver, sur les rails, aux bâtimens accostés, ce qui est évidemment l'idéal. Maintenant, reprenons un peu ce que vous nous avez dit : tout était bien disposé à l'avance, et de la veille. Pensez-vous qu'en temps de guerre, on aura le loisir, ou seulement la possibilité d'agir ainsi? Supposons-le cependant. Si bonnes, si judicieuses que puissent être ces dispositions, elles n'auront pas la vertu de suppléer aux forces des équipages, et on oublie peut-être trop que la guerre, la guerre réelle, la guerre avec les terribles engins modernes, la guerre avec ses préoccupations, ses responsabilités, ses énervemens — dont la répercussion se fera sentir, en fin de compte, sur les équipages — causera de bien autres fatigues physiques au personnel que les plus

fatigantes manœuvres du temps de paix. Et s'il en est ainsi, sera-ce bien le moment, quand vous rentrerez au port, quand tout votre monde, en pleine détente nerveuse, soupirera après un repos si mérité, si nécessaire, d'exiger encore des efforts qui, de votre propre aveu, sont éreintans. Par le fait, vous aurez beau les exiger...

— Oh! oh! nous les obtiendrons tout de même, si nous les exigeons. Je reconnais toutefois que votre nouvelle objection a du fondement; mais, d'autre part, la nécessité des ravitaillemens rapides n'étant pas discutable (surtout pour la marine la moins forte, où la mobilité, l'activité doivent balancer autant que possible l'insuffisance numérique des unités de combat), je ne vois pas comment...

— C'est bien simple : faites embarquer le charbon, à bord, par des corvées empruntées au dépôt des équipages, à terre... Et ce que je dis du charbon s'appliquera aussi bien aux vivres, aux munitions, bref à l'ensemble du ravitaillement. Vous trouverez là le parfait emploi, — en attendant mieux, — de ces « énormes » contingens d'inscrits maritimes et de réservistes que l'on a tant reproché à la marine, depuis quinze ans, de ne pouvoir ou savoir utiliser. Et en même temps vous sortirez de la fâcheuse dépendance d'un entrepreneur civil; vous substituerez à des mercenaires inconnus, de bonne volonté plus que douteuse, un personnel sûr, discipliné, animé d'un excellent esprit...

Au demeurant, voulez-vous que je vous dise?... Les cas seront rares où une telle précipitation deviendra nécessaire, et plus rares encore ceux où les bâtimens revenant de la mer après plusieurs jours, après des semaines, peut-être, de croisière, n'auront pas à demander au port autre chose que du charbon, de l'eau, des vivres frais et des munitions. Ils auront tous des réparations à faire, du matériel à changer, — et les opérations de ce genre dureront, quelque zèle qu'on y apporte, beaucoup plus de deux heures.

— Soit! mais je tiens toujours que nos exercices d'embarquement furent excellens, comme tout ce qui entraîne les hommes, comme tout ce qui leur donne la pleine conscience et l'exacte mesure de leurs forces, tout ce qui développe l'émulation en même temps que la confiance mutuelle, car s'il y a un « exercice général, » c'est bien celui-là... et vous savez quel est l'intérêt des exercices généraux pour nos équipages modernes,

fractionnés en tant de spécialités, étrangères les unes aux autres.

— Ici nous sommes d'accord, mon cher ami. Va donc pour l'embarquement ultra-rapide... en temps de paix.

7 septembre. — Nous venons de pavoiser. Quoi! déjà?... Oh! ce n'est pas encore pour la Russie; c'est pour le Brésil, qui célèbre aujourd'hui une fête nationale, l'anniversaire d'une révolution.

C'est que nous avons sur rade un bâtiment brésilien, un croiseur de près de 3000 tonnes, qui sert d'école d'application pour les jeunes officiers. Ce bâtiment s'appelle le *Benjamin-Constant.* Il ne s'agit pas de l'homme d'État si connu, de l'auteur d'*Adolphe*, de l'ami de Madame de Staël, de l'ennemi de Napoléon, mais d'un autre homme politique, un politique brésilien, d'illustration plus récente. Il paraît (je ne garantis pas) qu'il y avait à Rio, vers 1830, un Français qui, se nommant Constant, voulut que son fils poussât l'heureuse fortune jusqu'à s'appeler aussi Benjamin. Il était écrit sans doute que les Benjamin Constant auraient maille à partir avec les empereurs. Or, rencontre bizarre, le *Benjamin-Constant*, le croiseur brésilien, se profile pour nous tout juste sur la grande cale du *Jules-Ferry*, le croiseur cuirassé français en construction. Convenez que le hasard s'amuse aux rapprochemens ingénieux.

9 septembre. — A terre.

J'ai pu aller en ville aujourd'hui. Cette entrée du port de commerce est toujours intéressante, avec, dans le fond, la gorge pittoresque de la Divette, aux lointains bleutés, encadrée d'un côté par le beau morne rouge et gris du Roule et, de l'autre, par les frais coteaux d'Octeville.

Cherbourg est en l'air, joyeux, alerte. Encore un peu, les rues seraient bruyantes. Beaucoup d'étrangers qui sont venus voir l'escadre; beaucoup de touristes anglais et allemands avec l'inévitable complet gris. D'affreux et puans automobiles avec d'assez vilains « chauffeurs, » que le tout-Cherbourg des quais regarde la bouche ouverte... En revanche, quelques jolies petites femmes sur les trottoirs, — peut-être les cœurs que notre belle jeunesse de l'escadre traîne après soi. On les reverra à Dunkerque.

Il y a du monde dans les magasins, ce qui les change... le prix des gants a augmenté; celui des fleurs aussi, et surtout des plantes vertes, que s'arrachent les bateaux où l'on prévoit des réceptions.

Peu de yachts, cependant, et petits. Presque tous anglais, du reste; un belge et un turc. Ce turc surprend.

Et les yachts français? — Que voulez-vous? La saison est avancée déjà : il y a la chasse, les châteaux, les grands bois... Ah! comme le Français est terrien! C'est notre grand malheur, à nous, pauvres marins, toujours inconnus de la nation...

10 septembre. — Les ordres commencent à pleuvoir, commentant les dépêches ministérielles : la physionomie de la cérémonie navale se dessine. Ce sera compliqué, forcément, par les circonstances de lieu et de saison; espérons que le protocole y mettra du sien en réduisant ses exigences.

C'est que Sa Majesté Nicolas II ne pourra pas brusquer les choses comme son auguste aïeul Pierre Ier, qui prit dans ses bras le petit Louis XV, au grand scandale de M. le maréchal de Villeroi. Sur mer on ne fait pas ce qu'on veut. Et puis... tant il y a que ce transbordement du *Standart* sur le *Cassini*, quasiment en pleine mer, — car de *rade*, à Dunkerque, il n'y en a pas, mais seulement un *mouillage*, ce qui n'est pas la même chose, — ce transbordement soulève bien des objections. Enfin ça dépendra du temps, d'un temps d'équinoxe...

12 septembre. — On dit merveilles du *Cassini* et de ses meubles de chez X..., de certains fauteuils où Leurs Majestés pourront s'asseoir, si les circonstances s'y prêtent; et surtout de sa tente de dunette, une exquise tente blanc et bleu, — les couleurs de la Russie!

Oui, mais, en attendant, nous ne ferons pas d'illuminations électriques. Il n'y a pas assez de lampes à incandescence ici, et il convient de garder le stock pour des besoins militaires. Dunkerque n'aura pas le beau spectacle qu'eut Cherbourg, l'an dernier. En revanche, nous l'accablerons de nos projections lumineuses, nous l'éblouirons de l'éclat de nos 60 ou 70 faisceaux.

13 septembre. — Les ordres se succèdent, renchérissant toujours sur les précautions et sur les prévisions. Avec ce terrible

aléa du temps, il n'est point aisé de tout régler à l'avance; ou, si l'on admet trop de cas, on risque de tomber dans la complication. Nous ferons pour le mieux, mais tout le monde hoche la tête. Ah! comment se fait-il que la « rade » de Dunkerque en soit encore à l'ébauche tracée par la nature et qu'il serait si facile d'achever?... Comment! nous avons là, courant le long de la côte et à un mille environ de celle-ci, un mur naturel, un banc de sable dur qui émerge presque à mer basse — tout à fait même en certains points — et l'idée ne nous hante pas de compléter ce mur, de l'achever avec quelques blocs de béton?... Du coup, quelle rade parfaite, au lieu du mouillage tourmenté, précaire, où nos frégates cuirassées, en 1870, roulant bord sur bord, embarquaient péniblement, lentement, un peu de charbon et d'eau!

On ne niera pas sans doute la valeur militaire de Dunkerque? Un enfant la reconnaîtrait, et s'il suffirait déjà de dire que c'est notre seul port sur la mer du Nord, on peut bien aussi rappeler la crainte qu'en avaient les Anglais et que ce n'était pas seulement le souvenir de Jean Bart qui inspirait les humiliantes stipulations du traité d'Utrecht, mais encore le plus juste instinct stratégique.

Au reste, indispensable pour faire de Dunkerque la précieuse base d'opération maritime qu'il doit être, la digue du Braek-bank ne serait pas moins utile à l'actif emporium qui grandit, qui s'enrichit, qui se développe tous les jours là-bas, au débouché des populeux canaux de Flandre. Car, outre que les vapeurs et les voiliers à quatre ou cinq mâts sont souvent obligés d'attendre plusieurs heures au mouillage extérieur qu'il y ait assez d'eau pour rentrer dans le port, et que d'ailleurs la mer, quand elle bat directement en côte, rend l'accès des jetées fort dangereux, Dunkerque, pourvu d'une rade abritée, deviendrait un port de réexpédition et de transit, une escale de grands paquebots, un port franc bientôt, un dépôt de matières premières qui recevraient sur place, et sans acquitter de droits, une immédiate et fructueuse mise en œuvre, grâce au bas prix des charbons.

14 septembre. — Le *Dupuy-de-Lôme*, le *D'Assas*, et trois contre-torpilleurs sont partis hier soir pour préparer le mouillage de l'escadre à Dunkerque. Nos postes seront marqués par de petits plateaux portant le signe distinctif de chaque bâtiment.

A propos des croiseurs, une assez intéressante discussion s'engage, au déjeuner, sur la tactique qu'ils devraient adopter pendant le combat d'escadre.

— A tant faire, observe judicieusement de M..., il faudrait dire : avant, pendant et après le combat d'escadre; et puis il faudrait distinguer entre croiseurs cuirassés et croiseurs simplement protégés, car si l'on peut admettre que les premiers s'engagent *avant* et *pendant* le combat des grosses unités, en raison du cuirassement de leurs flancs, les seconds, qui seraient percés à tout coup au-dessus de leur pont blindé, ne devront s'y risquer qu'*après*, j'entends par là dans la dernière phase de l'action, quand les cuirassés se seront bien écharpés.

— Vous leur faites, en somme, achever les vaincus?

— Hé! qui sait?... Porter peut-être le coup décisif, — avec les torpilleurs ou contre-torpilleurs, si l'on a pu en amener sur le champ de bataille. Supposez qu'au Yalou, l'amiral Ito eût disposé des torpilleurs qu'il avait malencontreusement laissés, avec deux avisos, à Ping-Yang : il aurait achevé, coulé sur place les deux cuirassés chinois ruinés par son artillerie au-dessus de la flottaison, tandis qu'il fut obligé de les laisser pantelans, inertes, mais flottant toujours et le pavillon haut, sur le lieu de l'action, si bien que Ting se prétendit victorieux.

— Oui, c'est entendu, torpilleurs, *destroyers*, croiseurs légers, tout sera bon à ce moment-là. Ce que nous ne voyons pas bien, c'est comment vous utiliseriez la division légère, — fût-elle même constituée exclusivement avec des croiseurs cuirassés...

— Elle ne serait point si *légère*, alors... Et il vaudrait mieux lui donner un autre nom, « escadre d'observation, » par exemple, comme autrefois... Mais je vous ai interrompu parce que je devine votre question : comment utiliser les croiseurs cuirassés *avant* le combat d'escadre, c'est-à-dire dans l'espace de temps compris entre le moment où la division légère aura décidément reconnu et annoncé l'ennemi et celui où les unités lourdes, les cuirassés d'escadre engageront le combat d'artillerie? — C'est cela, n'est-ce pas? — Eh bien! nous savons tous, et S... qui a vu les dernières rencontres tactiques dans la Méditerranée, a pu constater l'importance qu'il y a pour les deux adversaires à se présenter en formation régulière, définitive, — formation dans laquelle on est *bien assis*, passez-moi le mot, parce qu'on l'a prise depuis quelque temps déjà, — au moment où s'échangent

les premières salves. Il est acquis que celle des deux escadres dont l'attention sera distraite de ce début de l'engagement d'artillerie par la nécessité de prendre ou de rectifier sa formation de combat se trouvera, *ipso facto*, dans un état d'infériorité dont elle aura de la peine à sortir, en raison de l'ascendant pris par le feu de l'ennemi.

S'il en est bien ainsi, ne trouvez-vous pas naturel d'employer les croiseurs cuirassés à *troubler*, à *retarder*, à *empêcher* même les mouvemens qui auront pour objet de faire passer l'adversaire de sa formation de route à sa formation de combat?

— Cela pourra leur coûter cher, même s'ils s'arrangent pour ne présenter que des surfaces fuyantes aux énormes projectiles des cuirassés de ligne... mais enfin il se peut que leur intervention procure un bénéfice appréciable. Seulement ce bénéfice disparaîtra si la formation de combat adoptée par l'ennemi est précisément sa formation de route, la simple et bonne ligne de file, par exemple.

— Non, le bénéfice ne disparaîtra pas tout à fait, car il n'est pas possible que cette ligne de file n'ait pas à subir au moins des changemens de direction, des ploiemens, qui mettront successivement les anneaux de la chaîne dans des positions défavorables par rapport aux croiseurs, d'autant que ceux-ci conserveront toujours les avantages d'une plus grande vitesse et d'une plus grande liberté de mouvemens.

— Vous êtes au moins obligé d'admettre, en tout ceci, que l'adversaire n'a pas de croiseurs cuirassés formant division légère?...

— ... Ou qu'il n'en a qu'un très petit nombre, et nous voyons, dès maintenant, d'après les programmes de construction connus, que tel sera le cas, dans quelques années, pour les escadres de deux ou trois puissances maritimes importantes. Au demeurant, si chacune des deux forces navales en présence a une forte escadre légère ou escadre d'observation, l'utilisation de ces deux avant-gardes, au point de vue du combat, est toute trouvée : elles se battront les premières et, de deux choses l'une, ou bien cet engagement se soudera avec celui des cuirassés de ligne en y apportant des péripéties initiales qu'il est plus aisé de pressentir que de déterminer exactement, ou bien il y aura deux rencontres distinctes, à quelques milles l'une de l'autre, — et c'est ce qui se passait le plus souvent autrefois, du temps des vaisseaux et des

frégates, — les croiseurs victorieux revenant aider le plus tôt possible leur cuirassés.

— Aide précieuse! dit S... Du moins en avons-nous jugé ainsi le jour du combat d'Ajaccio. Vous savez que nous avions été quelque peu surpris, nous, les bloqueurs, par la brusque sortie, au point du jour, de l'escadre bloquée. Le combat s'engagea donc dans des conditions assez défavorables pour nous, et notamment en l'absence de notre division légère, qui était dispersée. Celle de l'adversaire en profita pour nous canonner, et comme nos grosses pièces avaient assez à faire de répondre au feu des cuirassés, l'artillerie moyenne des croiseurs nous faisait du mal... non! je veux dire : nous eût fait du mal, sans risquer beaucoup.

— Or, de ces croiseurs, les plus forts étaient le *Bruix*, le *Dupuy-de-Lôme*, que l'on hésiterait peut-être à engager avec des cuirassés d'escadre, au début de l'affaire surtout. Mais songez à l'appoint qu'eussent apporté aux bâtimens de ligne des croiseurs cuirassés aussi puissamment armés que la *Marseillaise* ou le *Jules-Ferry* — ou encore que *Fürst Bismarck!...*

— Parbleu!... La vérité, c'est que ces prétendus « croiseurs cuirassés » sont des « cuirassés rapides... »

— Et que lorsque l'escadre légère ou escadre d'observation sera composée d'unités de ce genre, ce sera tout à fait comme en 1782 où, le 22 octobre, Lamotte-Piquet essayait de retenir à coups de canon de sa division légère la flotte de Howe qui venait de conduire à Gibraltar un convoi de ravitaillement. Cette division était composée de vaisseaux à deux ponts doublés en cuivre, — grande nouveauté alors, — et des plus fins voiliers de l'armée combinée franco-espagnole, dont elle laissait malheureusement le gros trop loin derrière elle.

Le vaisseau de 74 fin voilier, doublé en cuivre, c'est le grand croiseur cuirassé d'aujourd'hui, et par suite.....

— Messieurs, dit un timonier qui entre brusquement, il est midi : on met aux postes d'appareillage!

15 septembre. — Hier, au moment où nous larguions les aussières de nos coffres, une pluie diluvienne est tombée, tandis que le tonnerre grondait sur le Roule et que les éclairs illuminaient les fonds sombres de la gorge de Quincampoix. Ce fut fort dommage pour les rares Cherbourgeois que la curiosité d'un beau spectacle maritime retenait loin de leur dîner, sur la place Napo-

léon. D'ailleurs, après ce violent orage (qui ne retarda pas d'une minute la majestueuse sortie de nos 13 bâtimens), le beau temps semblait revenu, lorsque, cette nuit, la brise a pris au nord-nord-est, a fraîchi indiscrètement, et nous voici, ma foi! avec du mauvais temps, une mer qui se tourmente, qui se creuse, qui nous fait tanguer... La plage avant, — trop basse, — est couverte à tous coups, les crêtes de lames battent la tourelle de 340, les embruns montent jusqu'à la passerelle. Tout cela est ennuyeux et d'assez mauvais augure, mais nous marchons, quand même, sans difficulté.

Ce matin, de très bonne heure, ayant doublé le Varne par le nord, nous sommes venus « attaquer » Blancnez et Sangatte, tandis que Grisnez nous restait par la hanche de tribord, enveloppé de brumes. Voici Calais dans le sud-est, Calais et son grand phare, ses trois tours, la gare maritime et les longues jetées. Un pilote vient nous ranger de près. Il sait bien que nous ne le prendrons pas, mais il veut sans doute passer, lui aussi, sa petite revue navale, et il se tient tout droit, l'œil curieux, les mains dans les poches de son suroît luisant, tandis que son cotre saute agilement sur le dos des lames rageuses....

9 heures et demie. Nous sommes au bateau-feu du « Dyck, » à l'entrée de ce bras de mer aux eaux jaunâtres et troubles qui court de l'ouest à l'est entre les bancs de Flandre et la côte ferme, — ferme, oui, mais à cause de ses digues, car elle est si basse!.... — et qui, prenant, à quelques milles d'ici, le nom de rade de Dunkerque, se termine en cul-de-sac à la barrière du Traepeger-bank, juste à la frontière de Belgique.

A 10 heures, le deuxième bateau est dépassé : c'est le *Snow*, une bonne galiote toute ronde qui, en travers à la houle du nord-nord-ouest, roule abominablement. Toutes jumelles dehors et le soleil filtrant un petit à travers la brume, on commence à bien voir Dunkerque, après les clochers et les bouquets de bois de Mardyck et de Saint-Pol.

Dans l'ensemble, même aspect que tout à l'heure, à Calais : un grand phare, de longues jetées, — moins longues cependant que celles de Gravelines, que nous venons de doubler, — deux hauts clochers, l'un équarri au sommet, noirci par le temps : c'est le beffroi, le beffroi au carillon célèbre; l'autre que termine une longue flèche, où un je ne sais quoi de clair et de luisant dénonce la bâtisse neuve : et en effet c'est l'Hôtel de Ville que

l'on inaugurera après demain. Au delà de l'agglomération principale, derrière les jetées et les fronts fortifiés dont les grosses pièces battent la rade, je découvre toute une ville nouvelle, un Dunkerque que Jean Bart n'a pas soupçonné, quelque vive qu'ait pu être son imagination; un Dunkerque élégant, mondain, évaporé, avec un kursaal, un casino assez lourd, pour être juste, une digue-promenade, que dis-je, deux, trois digues-promenades qui doivent, ma foi! vous conduire jusque chez les bons Belges, et tout cela bordé de la plus étonnante enfilade de kiosques ronds ou carrés, plats ou pointus, de chalets baroques, de villas tourmentées, vaguement moyenâgeuses, coiffées de pignons bien inutiles, architectures étranges où une audace laborieuse masque mal les défaillances du goût moderne.

Au reste, nous aurons tout le loisir de nous habituer à ce décor de cosmopolis bourgeoise, car nos postes de mouillage, — l'ancre tombe à 10 h. 55 sur le plateau flottant qui va la repérer, — sont précisément fixés devant la plage de Malo-les-Bains.

16 septembre — Le temps s'améliore enfin et l'espoir d'une belle journée, pour le 18, prend de la consistance. Pourtant, il y a encore de la levée : à tribord, du côté du large, nous embarquons « des baleines. » Le bureau de l'officier en second est couvert d'eau et voici tous ses papiers, ses précieux papiers, qui flottent... Que ne laissait-il son sabord fermé? — Aimable rade, tout de même!

Ce n'est rien que cela; mais, au moment où j'allais prendre le canot major et jeter un coup d'œil sur ce qui se passe à terre, signal de changer de mouillage ou de rectifier les positions. Or, pour faire cette opération, il faut attendre le changement du courant de marée, lequel n'aura lieu que vers 4 heures ou 4 h. 30. Autant dire que je ne verrai Dunkerque qu'à la longue-vue, mon poste de manœuvre étant sur la passerelle, ce qui ne me permet pas de m'absenter. Faisons sans hésiter ce sacrifice patriotique sur l'autel de l'alliance!

Vers 5 h. 30, décidément, tout le monde est à son poste et, comme il fait calme, les deux lignes sont fort belles à voir.

A Dunkerque, tout se pavoise: et c'est d'un joli effet, à distance, les haubans immenses, couverts de pavillons multicolores, qui descendent obliquement du haut beffroi...

17 septembre. — Inquiétude générale, sourcils froncés par-

tout! Hier soir le baromètre a commencé à baisser et le soleil s'est couché dans une panne livide, bordée de pourpre sombre, violacée... Aujourd'hui tout est gris, brouillé, venteux et « crachineux ». Heureusement encore que la brise, assez fraîche, vient de la terre, de sorte « qu'il n'y a pas de mer, » comme disent les marins, mais cependant un assez fort clapotis qui suffirait à gêner, surtout du côté du *Snow*, le transbordement des Souverains, du *Standart* sur le *Cassini*.

Entre temps on continue à changer de mouillage, ce qui est long; et on le regretterait à cause de l'astiquage, de la peinture, si la pluie permettait d'en faire. Mais, de ce côté-là, c'est fini! On nous prendra comme nous sommes, et nous sommes propres, sinon bien reluisans.

Ce soir le temps est tout à fait gâté. L'amiral prévient qu'il n'ira pas au bal que la municipalité donne à l'hôtel de ville, si flambant neuf. Ça va mal...

18 septembre, 5 h. 30 du matin. — Nous y sommes, à ce grand jour!... Et ce grand jour est un jour sombre, froid, aigre, où la brise du nord-ouest pousse violemment sur la terre de grosses nuées grises qui vont obscurcir l'aube, du côté de Nieuport et de Furnes. La mer est faite, et sur ce point le mal est sans remède. Le programme subira des modifications.

L'alignement de nos deux rangées de cuirassés, encore troublé cette nuit par les caprices de la mer et des courans, laisserait un peu à désirer pour les puristes; mais enfin ça n'est pas mal. Et puis, à quoi bon y retoucher? Le *Standart*, le *Cassini*, les vapeurs qui les suivent pourront-ils circuler?... Le *Cassini* pourra-t-il même sortir?...

Cependant, à bord du *Fontenoy*, le programme particulier tracé par le « cahier de service » s'exécute ponctuellement : à 4 h. 30, on a fait lever, déjeuner et changer en tenue de jour les hommes qui doivent hisser le grand pavois à 5 h. 39 exactement, lever du soleil. Le reste de l'équipage, réveillé à 4 h. 50 seulement (20 minutes de rabiot, c'est insignifiant, vous semble-t-il?... ce n'est pas l'avis du compère mathurin), est tout prêt en tenue n° 1, à 5 h. 45, et, entre temps, donne un petit coup à l'astiquage... La pluie a cessé, Dieu merci! mais c'est tout ce que nous avons gagné sur hier.

6 h. 30. Allons, il faut le reconnaître, le temps s'améliore

un peu. Oh! pas beaucoup... Seulement nous commençons à croire que la revue aura lieu, tandis que, tout à l'heure, on en pouvait douter. L'équipage est aux postes de compagnie sur le pont tribord et bâbord; les officiers, les maîtres sont en grande tenue (Dieu! que le bicorne est donc gênant et que l'habit brodé est peu chaud!); nous n'attendons que le signal du *Masséna* pour passer à la bande en l'honneur du Président de la République; mais 7 heures sonnent, puis 7 h. 30, et l'on ne voit aucun mouvement dans les jetées de Dunkerque. Or, la mer baisse!... Que fait donc le *Cassini*?...

8 h. Rien encore. L'anxiété commence à être vive. On voit bien les mâts du *Cassini* au-dessus de la jetée de l'Est, mais l'aviso semble immobile. Se serait-il échoué en sortant de l'écluse Trystram? Quel est donc son tirant d'eau exact, et à quelle cote est creusé le chenal au-dessous du zéro des cartes, au-dessous des plus basses mers?...

Mais, avant que cette importante question soit mise au point, un cri part de la passerelle où nos plus fins timoniers sont à la veille, longue-vue en main.

« Le *Cassini* fait en avant! »

Allons! tout est sauvé pour le moment! vite, aux postes de bande et de salut!... 21 coups de canon par bateau : ça va en faire dans les environs de 400 pour cette fois... 7 cris de : Vive la République!... Ah! dame! le premier a peu d'écho; l'officier de manœuvre et le maître, son sifflet à la main, en restent bouche bée. On a cependant bien prévenu les hommes, mais ils sont toujours surpris quand on leur demande de pousser un cri d'ensemble... Ils se regardent les uns les autres, indécis, un peu honteux... Ils n'osent pas! — Nous nous y mettons tous et voilà nos gens partis.

Maintenant, il faut bien le dire : au point de vue purement phonétique, le cri de : Vive la République! ne rend pas. C'est trop long, d'abord, et les syllabes sont toutes aiguës. On n'en a pas plein la bouche, tandis que « Hourra! » parlez-moi de ça. On l'entend de loin! — Seulement ça ne signifie rien; c'est tout ce qu'on voudra, mais pas français.

Une pause, une longue pause. — Nous remettons nos hommes aux postes de compagnie, en dedans de la superstructure où ils sont abrités de la bise cinglante, et nous nous pressons frileuse-

ment sur la partie de la plage arrière que défend la tourelle... Eh ! eh ! un rayon de soleil ! Qu'il soit le bienvenu !... Et tout de suite les « kodaks » apparaissent. Songez donc ! L'occasion est unique de fixer sur la plaque tout l'état-major du *Fontenoy* en grande tenue. Tout à l'heure même, quand le *Standart* passera, qui sait si l'on ne décrochera pas un cliché sensationnel? — Mais le salut militaire? Et l'immobilité? ... Bast ! il n'y a rien d'impossible à un « instantanéiste ! ... »

Le timonier, cependant, le timonier ne voit-il rien venir? Il est 9 h. 30, l'escadrille russe doit s'approcher...

On ne voit rien encore : le *Cassini* a disparu à l'ouest. — Cependant, attendez : quelques fumées estompent, brunissent l'horizon du côté du Dyck et de Calais... Ce doit être eux.

— Enfin, comment se fait-il, s'écrie le commissaire, que vous les attendiez du côté de Calais? Ça m'intrigue, je l'avoue ; et il semblerait plus naturel que ce fût du côté du nord, de la haute mer ; ou même du côté de l'est, de la Belgique, de la Hollande...

— La géographie vous donne raison, cher commissaire, mais l'hydrographie vous donne tort ; car, au nord, au nord-est et tout le long de la côte jusqu'à l'Escaut, s'étendent des bancs à plus de 20 milles au large, des bancs sur lesquels le *Standart*, la *Svetlana*, le *Varyag*, ne pourraient naviguer en ce moment. Il n'y a d'eau pour eux qu'à l'ouest et, comme nous, l'autre jour, ils passeront forcément devant Gravelines. Par conséquent, pour les navires mouillés en rade de Dunkerque, ils auront l'air de venir de Calais.

9 h. 40. — Les voilà, décidément!... Voilà les Russes! D'en haut, le timonier distingue les mâts, les pavillons, les coques mêmes... On se précipite, on grimpe sur les passerelles, jumelles à la main : c'est bien eux, dit-on de confiance, car ils sont encore fort loin... Et, tandis que les yeux s'écarquillent, un souvenir singulier me vient, un souvenir bien inopportun!

Tout enfant, j'avais une vieille grand'tante qui habitait l'Artois, sur les confins de Champagne. Elle me racontait 1814 et la peur des Cosaques... « Quand on criait : les voilà, les voilà! et qu'on les voyait venir de loin, courant sur la route... Ah ! mon petit !... » Elle en avait encore un tremblement, la bonne femme, et moi j'avais peur avec elle... Il me semblait les voir, ces Cosaques, avec de grandes barbes, des dents longues et des yeux féroces, couchés sur leurs petits chevaux... et une lance ! une lance

qui n'en finissait pas! — C'est comme ça que les représentaient les images d'Épinal qu'on m'achetait quand j'étais bien sage... Les temps sont changés, fort heureusement! Oui, les voilà; ils vont vite : les coques grandissent, s'élèvent sur l'horizon, l'une toute noire qui doit être celle du *Standart*, les deux autres blanches, ou gris clair, et tout d'un coup éclate notre canonnade : cette fois, c'est 101 coups par bâtiment, soit plus de 2000. Pénible épreuve pour les tympans! Ce qui nous sauve, c'est qu'on n'a mis en jeu que les 47 millimètres et que, d'ailleurs, nous sommes placés sur la passerelle arrière, tandis que font rage sur la passerelle avant nos braves petits pétards.

Mais qu'a-t-on fait au *Snow*, où devait avoir lieu le transbordement? Quelle décision a-t-on prise? — La réponse arrive sans tarder : le *Standart* stoppe à 800 mètres environ de nos têtes de ligne et laisse tomber son ancre de bâbord, manœuvre qu'imitent aussitôt le *Cassini* et toute la suite, sauf les torpilleurs d'escorte.

C'est donc ici, en face de l'entrée du port, que l'opération aura lieu. Seulement quel est « le cas » qui va se présenter, des trois qu'admettent nos renseignemens officiels?

D'abord il n'est pas possible que la Tsarine se rende à bord du *Cassini*, en dépit de la séduction qu'exerce sur elle, — n'en doutez pas, — la jolie tente blanc et bleu. On ne peut dire en vérité qu'il fasse mauvais, mais enfin ce n'est pas, pour une impératrice, un temps à se promener sur l'eau dans un frêle esquif. Aux échelles de coupée dont les coups de mer soulèvent brutalement les plates-formes inférieures, on risquerait de sérieux accidens. Le Président lui-même, — qui a bien le droit de n'avoir pas le pied marin, — s'y risquera-t-il?...

Il s'y risque, et le canot de notre amiral, sans trop d'encombre, le conduit à bord du *Standart*, où, aussitôt, le pavillon du Président français, hissé au grand mât, vient mêler ses plis à ceux du pavillon impérial.

10 h. 40. — « Le *Standart* lève son ancre! » crie le guetteur. C'est le moment décisif: la revue va commencer. Le Tsar et le Président la passeront sur le yacht russe et dès lors toute incertitude cesse : nous sommes dans le troisième cas, prévu, réglé par le protocole.

Eh bien! qu'est ceci?... Il était convenu, arrêté que le *Cassini* serait, en tout cas, chef de file et surtout que le cortège

suivrait *ne varietur* la route indiquée sur les plans officiels par un seul et unique tracé s'adaptant aux trois cas considérés... Et voici que le *Standart*, prenant la tête, s'engage résolument, du premier coup d'hélice, entre nos deux colonnes, au lieu de passer au nord! Bien plus, comme il a très rapidement levé son ancre, justement du côté où ni le *Cassini*, ni les torpilleurs d'escorte ne le pouvaient voir commodément, il prend une forte avance, il passe tout seul au milieu de l'escadre et, ma foi! la scène n'y perd rien en majesté, au contraire! (Est-ce que vous ne trouvez pas qu'on devrait bien laisser faire un peu à leur guise les chefs d'État? Ils ont l'habitude, le tact, l'instinct juste... et ils adorent l'imprévu. Avec ça, on a l'impression qu'ils sont en espièglerie réglée avec le protocole...)

Tant y a que le *Standart* est tout proche... attention! Les sept hourrahs du *Formigny* sont terminés. C'est à nous! — Nous crions, nous regardons, nous crions en regardant, nous regardons en criant, et au total, il me paraît que notre curiosité fait un peu tort à nos hourras. Ou bien peut-être le rythme en était-il trop lent, trop réglé, trop cérémonieux. Ceux des marins du *Standart* qui nous répondent, — hum! ce qu'il a fallu avaler de voodka après trois quarts d'heure d'horloge de cet exercice vocal! — ceux des marins russes, donc, sont beaucoup plus vifs, plus rapides, plus spontanés. Ils n'attendent pas les coups de sifflet du maître et ça n'en va que mieux.

M'est avis, — qu'on me pardonne une opinion aussi hasardée! — que nous sommes en tout cela trop roides, trop compassés, trop « gens du Nord, » et que ces manifestations de joie à la baguette, cet enthousiasme exactement cadencé, ne sont ni dans le goût de la nation, ni surtout dans le tempérament de nos marins. Et d'abord le Français ne peut rien faire sans gestes... Comment voulez-vous qu'il crie de tout son cœur, si vous lui clouez les mains sur des rembardes?...

— Bien! très bien!... Mais du Tsar, du Président, que dites-vous?

— Le Tsar, le Président, tous deux seuls sur la passerelle supérieure du *Standart*, saluaient, saluaient... et regardaient le *Charles-Martel* qui est beaucoup plus beau que le *Fontenoy*. Dans la grande lumière diffuse tombant d'un ciel à demi voilé, c'étaient des silhouettes amincies, se détachant en gris foncé sur le gris pâle, bleuté, de l'immense toile de fond.

— Et l'Impératrice ?...

— Nous ne l'avons pas vue ; mais nous avons aperçu la porte du salon du roufle où elle était peut-être. Je suppose qu'elle était souffrante, et il y avait encore de quoi.

— Et la suite de la revue ?

— Oh ! pour la suite, l'intérêt fut médiocre, le *Cassini* se hâtant, les torpilleurs courant à perte d'haleine pour rattraper leurs postes et encadrer le *Standart*, — ils le rattrapent en effet au tournant, d'autant que le grand yacht, pour ne pas aller donner de la tête contre le Hills bank, est obligé de ralentir un moment, de stopper même, je crois. Et puis viennent une demi-douzaine de petits vapeurs, d'aspect assez piteux, quelques-uns ridicules, au point qu'on avait envie de « faire rompre » tout de suite. Nous avions déjà vu ça l'an dernier à Cherbourg ; cette année-ci, c'est pis encore. Voyons, puisque décidément nous entrons dans l'ère des grandes cérémonies navales, ne serait-il pas expédient de construire des yachts officiels ? Il en faudrait un pour le Président de la République, et sur ce point tout le monde est d'accord, un pour le Sénat, un pour la Chambre des députés, — ou un seul pour les deux assemblées, s'il était assez grand, — un enfin pour le « quatrième pouvoir, » la Presse... et alors nous n'aurions plus l'affliction de voir passer, fier comme Artaban, au milieu de quinze beaux cuirassés, l'affreux petit patouillard blanc qui étalait en grosses lettres, sur son flanc, le nom d'un journal parisien.

11 h. 25. La revue est finie. Le *Standart* mouille de nouveau, ne pouvant entrer dans le port avant 1 heure ou 1 h. 30. Le *Cassini* mouille aussi. Que va-t-il y avoir encore ? Peut-on esquisser un vague déjeuner ?... Essayons toujours : voilà tantôt six heures que nous sommes debout. Bast ! à peine en étions-nous aux anchois et au beurre en coquilles qu'il faut courir sur le pont, grimper encore sur la passerelle. C'est le Président qui revient à bord du *Cassini*, et celui-ci qui appareille pour rentrer dans le port : cris, musique, batterie « aux champs », coups de canon (nous en sommes à 143).

Il est midi et quart, et, cette fois, on peut espérer une demi-heure de tranquillité. Au reste, l'amiral vient de signaler de faire dîner les équipages, — par bordée, il est vrai, — de manière à garder toujours de quoi garnir passerelles et boulevards. A 1 heure, en effet, le *Standart* appareille à son tour : nouveaux

cris, nouvelle cérémonie, nouveaux saluts de 21 coups des 47 millimètres. (Définitivement, c'est à 164 coups par bâtiment que nous nous arrêtons, soit 3200 ou 3300 pour l'escadre. Cela n'est rien : en juillet 1900, pour le combat de nuit, ce fut bien autre chose.)

Et voilà. Adieu le Tsar ! adieu la Tsarine !... Ceux d'entre nous que leur grandeur n'appellera pas au rivage, pour le déjeuner de gala de M. le Président de la République, tous ceux-là ne les reverront plus...

Le soleil, cependant, indécis jusque-là, paresseux, mal en train, se détermine à pousser quelques vifs rayons au travers d'une trame de nuages qui s'amincit, qui se déchire par endroits. Le vent tombe. La mer se calme et balance sur un rythme apaisé les vagues alanguies : sur sa face d'opale jaune, des plaques luisantes réfléchissent déjà l'azur d'un ciel de fête. La journée s'achève délicieuse, chaude, dans une tranquillité dont les petits vapeurs de Dunkerque troublent seuls la béatitude en venant, bondés de monde, tourner autour de nous. Peste ! quel enthousiasme chez ces braves gens et auquel nous ne nous attendions guère ! Quels cris, quelle conviction !... « Vive la République ! vive le Tsar ! vive la France !.. vive la Marine !... » Il y en a pour tous les goûts, et, si nous faisons seulement un petit signe de la main, ce sont des trépignemens, des hourras, des chapeaux jetés en l'air...

Malheureusement, voilà !.. Nous, nous ne sommes plus au diapason, ayant jeté tout notre feu ce matin ; et même, oserai-je le dire, tout ce délire m'attriste... Une pensée me poursuit, tenace, rongeuse (décidément, je suis mal disposé aujourd'hui) : la France devait être bien belle, autrefois, quand elle n'avait pas besoin d'allié !

Mais non ! Rejetons ces soucis. Aimons notre temps. Qui peut être assuré, après tout, que l'heure où il vit est bien celle du déclin de son pays ?

Allons ! Vive la République, mes amis ! Vive la France ! Vivent le Tsar et la Tsarine !... Et aussi, vive Dunkerque, dont le nom reste toujours cher à des cœurs de marins !

* * *

L'HISTOIRE A VERSAILLES

C'est une habitude louable, et qui s'enracine dans nos mœurs, d'envoyer les jeunes gens au dehors, en Angleterre, en Allemagne, afin qu'ils se familiarisent avec la langue, l'esprit, la vie intime des sociétés étrangères. Rien de plus sage en vérité. Mais, puisqu'ils sont après tout de jeunes Français, la connaissance de leurs origines ne leur est pas moins nécessaire; et il ne serait pas moins expédient de les envoyer parfois séjourner dans le passé, si je puis dire; en un lieu où l'ancienne société française soit constamment présente, parlante et sensible aux yeux, autant que peut l'être à Londres la société anglaise, à Berlin l'allemande. Ce lieu existe, et c'est Versailles.

Que savent-ils au sortir du collège, nos bacheliers, de l'histoire qui pèsera, en dépit de toutes les révolutions, sur leurs idées et sur leurs actes? Que savent-ils même de la plus récente, celle des deux siècles, le XVIIe et le XVIIIe, qui ont modelé la figure de la France au sommet de la civilisation? Gênée dans nos programmes encyclopédiques, cette histoire ne leur fut montrée que du dehors; ils n'ont vu d'elle que l'anatomie sommaire d'une morte; où auraient-ils pris l'intelligence et l'amour de la maîtresse séduisante qu'elle peut être, lorsqu'elle se dresse dans sa vie prodigieuse, s'empare de notre imagination, s'insinue par tous nos sens jusqu'à l'âme qu'elle emplit d'enchantemens ou d'épouvantes?

Un séjour de quelques semaines à Versailles donne ce contact direct avec la vie du passé. Rien ne peut le suppléer; ni les cours du plus éloquent professeur, ni les longues recherches dans la poudre des bibliothèques et des archives; pas plus qu'une étude abstraite de l'antiquité ne supplée un voyage en Grèce,

une saison à Rome. Ici seulement, on respire l'atmosphère de l'ancienne France, on fréquente assidûment ceux qui l'ont faite. Tout la raconte, les pierres, les arbres, les eaux, la disposition et le meuble des salles qui furent ses laboratoires, les visages expressifs de cette foule illustre, immobilisée dans ses habitudes quotidiennes par les peintres et les sculpteurs. Ici l'histoire est vraiment ce que la voulait Michelet, une perpétuelle résurrection; d'autant plus complète que ce lieu réunit deux conditions qui ne se retrouvent en aucun autre.

Par une aberration que nous avons payée cher, il a été pendant près de cent vingt ans le cerveau où se concentraient toutes les forces vitales d'une grande nation : l'État, c'est moi, disait le fondateur; il en est résulté que la France, c'était son Versailles. Brusquement suspendue, cette vie rétrospective n'a pas été remplacée par une autre. Tant de silence après tant de bruit ! Le monde actuel fait un vide respectueux autour de ce Pompéi; rien n'y dérange l'évocateur des ombres, nul rappel du temps présent ne le retire des siècles dont il se fait facilement le contemporain. Tandis qu'il parcourt les galeries et les jardins en y écoutant les récits d'un de leurs habitués, Saint-Simon ou Dangeau, de Luynes ou d'Argenson, la société dont ces témoins l'entretiennent devient la seule réelle. Les ombres, ce sont les rares passans qui apportent ici un écho affaibli des choses du jour; le peuple animateur de la solitude, c'est celui qui continue ses manèges de cour dans le château où on l'entend, où on le coudoie à toute heure.

Il en est d'ailleurs de cette compagnie comme de toutes les autres; pour en jouir agréablement, il faut quelque initiation, et quelque durée dans le commerce; elle ne se livre pas au touriste pressé qui passe une après-midi à Versailles. Celui-là n'emporte qu'une idée froide et inexacte de ce qu'il croit être le palais de Louis XIV. Or, ce palais a été un perpétuel devenir; Louis XIV l'a refait à trois reprises, ses successeurs en ont modifié l'intérieur de fond en comble. On n'y peut situer et superposer les scènes mémorables dont il fut le théâtre qu'à la condition d'en bien connaître la « mécanique ; » elle changeait avec les multiples transpositions d'un décor déplacé sous chaque règne par la fantaisie des princes, des favorites, des architectes. Il faut en outre débrouiller et classer ce pêle-mêle de portraits, de statues, éliminer les intrus, découvrir les personnages intéressans, réin-

staller chacun d'eux dans ses quartiers, dans son temps, dans son groupe.

Explorations toujours récompensées, au cours desquelles on est tenté tour à tour de bénir et de maudire le roi Louis-Philippe. Nous lui devons la conservation de ce grand patrimoine national. Il en fit un musée consacré « à toutes les gloires de la France; » égide respectée, qui a préservé le château de l'abandon, de la ruine, des accidens révolutionnaires, et d'un fléau plus redoutable encore, le vandalisme administratif. Mais les travaux d'aménagement sous Louis-Philippe furent conduits avec l'ignorance et le mauvais goût de l'époque; ses maçons détruisirent des merveilles de style décoratif, ils bouleversèrent certains appartemens, entre autres celui de Mme de Maintenon; et l'on entassa dans le Palais tout un bric-à-brac pseudo-historique, toiles et plâtres qui n'y ont que faire.

L'érudition la plus sûre et le goût le plus délicat remédient aujourd'hui à ce qu'il y a de réparable dans ces fautes initiales. Colbert et Mansart continuent à veiller sur le château de Versailles : ils eussent eux-mêmes désigné le surintendant qui remet dans leur création une âme ordonnée. D'un musée glacial et chaotique, le conservateur actuel (1) refait une demeure paisiblement habitée par ses maîtres légitimes. Il les replace en effigie dans leurs appartemens respectifs, dans leur train de vie, au milieu de leurs meubles, avec leur compagnie habituelle. Ce plan méthodique est en voie d'exécution partout où il ne rencontre pas de difficultés insurmontables, au rez-de chaussée, dans les cabinets. Lorsqu'il sera achevé, ces parties du château offriront au visiteur une incomparable *illustration* des livres qui racontent l'histoire de la monarchie, depuis Louis XIV jus-

(1) Il n'est que juste d'adresser ici mon remerciement à M. de Nolhac. Ses publications savantes sur le château, — y compris celle que M. Bernard éditera dans quelques jours, *la Création du château de Versailles*, — m'ont fourni le fil conducteur faute duquel on s'égare à chaque pas dans ce labyrinthe. Elles éclaircissent tous les problèmes d'attribution; elles rectifient et complètent les monographies de l'honnête Dussieux, trop souvent inexactes. Plus encore que par ses livres, l'historien de Marie-Antoinette m'a facilité ce travail par ses explications orales. Il eût fallu surcharger mon texte de guillemets et de références pour restituer à M. de Nolhac les renseignemens que je lui dois, les citations que je lui emprunte. J'aime mieux rendre mes comptes en bloc : si quelque erreur s'est glissée dans cet article, elle est de mon fait; si l'on y trouve des indications précises et quelques glanes fructueuses dans le champ du passé, l'honnêteté m'oblige à dire qu'on en doit rapporter le mérite aux livres et aux entretiens d'un guide aussi obligeant qu'informé.

qu'à la Révolution. Commenté par les personnages dont il nous parle, le volume qu'on y viendra lire prendra vie dans leurs yeux, voix sur leurs lèvres.

Le travail de reconstitution avance dans les salles du rez-de-chaussée, dites *Salles des Maréchaux*. Elles étaient naguère affectées aux images problématiques de tous les guerriers qui portèrent le bâton, connétables, maréchaux, amiraux. Sur tout le pourtour du corps de logis central, les promeneurs du dimanche s'ébahissaient devant cette longue suite de portraits apocryphes et de médiocres copies. Pour les encastrer dans les panneaux, on avait saccagé d'admirables boiseries du meilleur style Louis XV. Ces illustres fâcheux encombrent encore, ils videront prochainement les pièces du nord et de l'angle nord-ouest; anciennes salles des bains, logemens occupés jadis par Mme de Montespan, Mme de Pompadour, Mesdames Cadettes, filles de Louis XV. Les maréchaux ont évacué l'autre moitié du rez-de-chaussée, aujourd'hui restaurée et complètement aménagée sur le plan nouveau, jusqu'à la galerie Louis XIII. Nous sommes ici dans l'appartement du Dauphin, qui prend jour au midi, et, en retour sur le parterre d'eau, à l'ouest.

Cet appartement avait été orné avec la dernière magnificence pour le grand Dauphin. Les objets d'art s'accumulaient dans le cabinet, sous un plafond peint par Mignard le Romain. Louis XIV montrait à Jacques II le logement de son fils comme l'une des merveilles du château. Un petit tableau d'intérieur, document très rare d'une époque où ce genre de peinture familière n'était guère en honneur, nous a été conservé : on y voit le roi et Monseigneur dans le grand cabinet, tel qu'il était alors et que le décrit Félibien : « Un amas exquis de tout ce que l'on peut souhaiter de plus rare et de plus précieux..., » tableaux des plus excellens maîtres, bronzes, porcelaines, médailles. Splendeurs disparues, remplacées au siècle suivant par une décoration dans le goût du nouveau règne. Nonobstant les dégâts faits par les maréchaux, il reste de cette dernière des parties considérables. Les ornemanistes de 1747, Verberckt et ses émules, se sont surpassés dans les guirlandes d'enfans et d'animaux qui courent sur les corniches des plafonds, dans la ciselure des boiseries qui garnissent l'ébrasement des fenêtres. Les cheminées, les consoles, les horloges sont de la seconde moitié du XVIIIe siècle; il en est qu'on peut attribuer sûrement aux frères Caffieri.

Mais c'est surtout de souvenirs que ces lambris sont riches. Ils abritèrent successivement le grand Dauphin, le duc de Bourgogne, la duchesse de Berry, le Régent, le dauphin fils de Louis XV et sa seconde femme Marie-Josèphe de Saxe. Ici sont nés Louis XVI, Louis XVIII, Charles X. Ici la jeune dauphine Marie-Antoinette commença le morose apprentissage de sa vie conjugale. Elle monta aux appartemens de la reine; le comte et la comtesse de Provence prirent sa place. Ici enfin furent élevés les Enfans de France, ceux qui allaient être bientôt les enfans Capet, logés dans la prison du Temple.

Tous ces hôtes ont réintégré leurs anciens pénates. Ils s'entourent de contemporains judicieusement choisis; pas trop nombreux, pas plus qu'il n'en faut pour animer sans l'encombrer un salon princier où l'on cause. Ralentissons notre promenade dans cette enfilade de pièces; elle nous offre en raccourci un panorama historique du XVIIIe siècle.

Il commence à peine dans la première. Elle se sent encore de la gravité, de la majesté de l'autre siècle. En dépit de la chronologie, ce vieillard continue avec son grand roi, il impose ses modes surannées, il refrène le jeune vaurien de siècle qui va lui échapper. La plupart de ces personnages ont posé devant Rigaud. Quel contraste avec ses successeurs ! A côté de ceux-ci, sa peinture paraît encore plus solennelle, plus assombrie. Il y a je ne sais quoi de crépusculaire sur les portraits qui mettent dans cette salle tant de sérieux et de pompe; une clarté de reflet, la lumière magique et mourante qui prolonge les feux du soleil couchant, à la fin des beaux jours, dans les hautes fenêtres des façades du château; elle n'a plus de foyer à l'horizon, et les anciens cristaux de la Galerie des glaces la retiennent, la reversent sur les bassins incendiés, donnent l'illusion d'une aurore dans la nuit descendante. Tels les visages des survivans du grand siècle assemblés dans cette pièce.

Est-ce le roi qui trône au centre de ce panneau ? On s'y tromperait. Non, c'est son sosie, le courtisan modèle qui lui ressemble à force de volonté, le marquis de Dangeau. Il ressemble à Louis avec plus de somptuosité, plus de béatitude dans son grand manteau de l'Ordre. Sous les ramages de l'étoffe et les broderies de lys d'or, on devine un corps qui s'étend, s'enfle et se travaille, pour égaler le maître en grandeur. La Fontaine pensait-il à Dangeau quand il écrivait sa fable de *La Grenouille ?* Ce joueur

heureux marche sur les nues, il se sait favorisé du don suprême, la chance, don qu'il préfère à tout l'esprit d'une Sévigné. « Je voyais jouer Dangeau, dit la marquise, et j'admirais combien nous sommes sots auprès de lui. » De quelle hauteur protectrice il regarde son voisin, ce croquant de Boileau !

Le satirique a survécu à tous ses amis, il régente encore, une plume à la main. Sa physionomie pétille de feu, de finesse; elle déclare « un esprit aisé, qui se montre, qui s'ouvre, » comme il le disait dans son épître à Seignelay. Il peut le lui redire : leurs cadres se touchent. L'héritier de Colbert est d'un extérieur charmant; fils de grand homme, il n'a qu'à se laisser porter; mais le mal de langueur dont il va mourir attriste et pâlit sa figure poupine. Un seul visage est gai, dans cette compagnie, celui de Boileau. Qui se serait représenté Nicolas si jovial? C'est sans doute que son image le contente; il a été peint selon ses principes, par un artiste de même complexion que lui, avec force, raison et vérité. Rigaud l'a superbement traité. De Rigaud encore, et du meilleur, les deux frères Keller, les habiles fondeurs. Leurs portraits ont la belle patine de leurs bronzes. Ces nobles artisans portent sur le front la fierté de leur œuvre. Ils peuvent la voir toute proche et qui défie le temps : nymphes aux profils de duchesses et fleuves barbus, répandus autour du parterre d'eau; torses verts allongés au bord des vasques, réfléchis dans leur miroir immobile.

Mais où donc est le roi? Avec des Persans, dans un angle du petit tableau de Coypel. Le Bassa et ses acolytes, prosternés devant le trône, donnent à Louis XIV la dernière satisfaction d'orgueil qu'il ait savourée; et c'est une comédie que lui joue Pontchartrain, une entrée de mamamouchis bonne pour Molière. Un marchand de Perse avait débarqué à Charenton, en février 1715. Pontchartrain, à l'affût de tout ce qui pouvait flatter la superbe de son vieux maître, s'avisa de métamorphoser ce négociant en ambassadeur. Dupe de son ministre, Louis voulut que l'audience fût magnifique, il ordonna à Coypel de s'y trouver pour la peindre. Le roi portait sur son habit les diamans de la couronne, pour plus de douze millions de livres. « Il ployait sous le poids, et parut fort cassé, maigri, et avoir très méchant air... La duchesse de Ventadour était debout à la droite du roi, tenant le roi d'aujourd'hui par la lisière... » Les voici, en effet, le vieillard qui se requinque, l'enfant étonné, avec tous les courtisans, toutes

les « bayeuses » de la cour, curieusement penchées sur les turbans des Orientaux. Le faux ambassadeur eut son audience de congé avec le même apparat, le 13 août; ce fut « la dernière action publique du roi : » farce solennelle dont on amusait sa vanité. Il en reste quelque chose de macabre sur cet amusant tableau. Louis XIV soupa ce même soir pour la dernière fois au grand couvert, se mit au lit et ne se releva plus.

Aussi bien, ce n'est plus lui qui règne, dans cette réunion de gens caducs; c'est la Dame, celle à qui semblent obéir tous ces personnages tournés vers elle. Mme de Maintenon figure deux fois dans le salon que sa présence emplit : en sainte Françoise Romaine, sur un portrait peint par Mignard; au naturel, sur la grande toile de Ferdinand, toute de noir vêtue, avec sa petite nièce d'Aubigné qui joue entre ses genoux, et les bâtimens de Saint-Cyr dans le fond de la perspective. Les traits un peu bouffis gardent les restes d'une beauté si patiemment défendue; les yeux jettent encore leur flamme intelligente, surveillée.

La Dame tient ici son cercle; précisément au-dessous du cabinet, aujourd'hui détruit, où les affaires de la France et de l'Europe aboutirent pendant trente ans dans son giron. Mais il se peut que cette place lui rappelle mieux encore, l'heure la plus mémorable de sa carrière. A partir de 1669, la chapelle provisoire du château engloba la salle où nous regardons ce tableau. Les versions contemporaines diffèrent sur le lieu et les circonstances du mariage : il y a des raisons de croire que Mme de Maintenon fut mariée ici. Ici peut-être elle vint s'agenouiller une nuit, devant le Père de La Chaise, aux côtés de Louis XIV, entre Louvois et Harlay, pour recevoir la bénédiction qui la faisait presque reine de France.

La Dame médite. Contemple-t-elle ce grand miracle, sa vie? Qui la connaît bien croira volontiers qu'elle est sincère en pensant que Dieu lui-même a voulu le miracle : pour retirer le roi d'un abîme de perdition, pour purifier au feu d'un saint amour ce voluptueux Versailles, le château né de l'amour coupable. Déjà, quand le roi Louis XIII allait plus souvent « à son plaisir de Versailles, » c'était pour y donner collation à Mlle de La Fayette; il engageait la jeune fille à venir demeurer dans sa maison de chasse, « pour y vivre sous ses ordres et y être toute à lui. » Il y porta son chagrin, le jour même où La Fayette se réfugia au cloître, 19 mai 1637. Vingt-six ans plus tard,

c'était encore l'amour qui remuait ces terres, nivelait ces collines, faisait surgir ces bosquets et ces sources, pour enivrer La Vallière dans les plaisirs de l'Ile enchantée. — L'amour, et l'orgueil blessé : le premier plan du nouveau Versailles fut tracé d'une main colère, au retour de la visite chez le trop fastueux Fouquet; les premiers orangers transportés à Versailles, — peut-être quelques-uns de ces vieux troncs que nous y voyons, — venaient de l'orangerie de Vaux; dépouilles arrachées au malheureux qui faisait ainsi les frais de ce palais de la vengeance, édifié pour éclipser son insolente demeure. — Ce fut encore l'amour qui consolida le siège de la monarchie dans Versailles; l'amour pénitent et tenace, rivé à l'épouse clandestine, et qui trouvait ses commodités dans l'établissement définitif en ce lieu.

La Dame revoit-elle tout ce long passé, depuis l'heure où la veuve Scarron entrait furtivement au palais, y prenait une part timide au triomphe de Mme de Montespan, dans l'éblouissante féerie des nuits de juillet 1668? Non : elle ne rêvait pas, elle agissait, force patiente et sourde. Elle pense à la Bulle, au Père Quesnel, aux huguenots. Et peut-être ne pense-t-elle à rien; peut-être s'ennuie-t-elle, tout simplement, près du royal amant qui s'ennuie, formidablement. — « L'ennui gagnait le Roi chez Mme de Maintenon... » — « Je n'ai que le temps de vous dire que je n'en puis plus, » soupirait-elle le soir à sa nièce Caylus, quand le roi se retirait. L'ennui, la contrainte, voilà ce qui tombe dans cette salle des plis de la robe noire, ce qui glace tous ces visages et fait si lourde cette triste atmosphère du déclin. Mme de Maintenon essaye de contraindre à sa règle sévère ceux du nouveau siècle; ils n'en veulent plus; à deux pas d'elle, une dévergondée la nargue.

Regardez, tout à côté, cette petite femme lippue, enveloppée dans une robe de chambre à la religieuse, le front ceint d'un bandeau de nonne, comme pour faire sa cour à la redoutable voisine. Ne vous fiez pas à cette pieuse mascarade : c'est la duchesse de Berry, fille de Monsieur, petite-fille de Louis XIV et de Mme de Montespan; la plus dépravée des femmes de son temps, et dans tous les genres de dépravation. On ne peut pas la calomnier. Dans ce logement qui fut sien, comme à Meudon et à la Muette, ses débordemens scandalisèrent un monde où l'on ne s'étonnait guère. Grossièrement athée, goinfre, ordurière, roulant des bras de Riom dans ceux de tous les aventuriers, sur-

passant le cynisme des roués aux soupers de son père, malade chaque soir de ses « gueulées, » ivre de liqueurs fortes, « rendant partout ce qu'elle avait pris; » effroyable amas de tous les vices, et qui alla s'enfonçant dans la plus basse crapule, jusqu'au jour où elle mourut, à vingt-quatre ans, pourrie au fond des moelles par sa débauche animale. — Digne annonciatrice de la salle de la Régence où nous entrons.

Un tableau qui aurait une grande valeur documentaire, si les physionomies des personnages y étaient plus fortement marquées, représente les membres du conseil de Régence. Cette toile propose une énigme aux historiens. Un prélat en robe rouge, bien en vue, siège à l'un des bouts de la table; or, il n'y avait dans le conseil d'autre prélat que Cheverni, l'évêque de Troyes, qui n'eut jamais le chapeau; et l'archevêque de Bordeaux, Besons, admis comme rapporteur, ne l'eut pas davantage. Je laisse aux curieux le soin d'éclaircir cette difficulté historique.

Le duc d'Orléans préside la séance, dans cet appartement où il remplace sa fille Berry. Avec lui, le travail des affaires d'État descendit, — et l'on peut prendre le mot dans tous ses sens, — du cabinet royal au cabinet du rez-de-chaussée. Ce fut dans la pièce contiguë que le Régent mourut subitement. Saint-Simon venait de le quitter; le sac des rapports était prêt pour aller travailler chez le roi. Mme Falari, « aventurière fort jolie, » succéda à l'austère conseiller. — « Il causa près d'une heure avec elle, en attendant celle du roi. Comme elle était toute proche, assis près d'elle chacun dans un fauteuil, il se laissa tomber de côté sur elle, et oncques depuis n'eut pas le moindre rayon de connaissance, pas la plus légère apparence. » —Épouvantée, la Falari courut dans la chambre voisine, et de là dans toutes ces pièces, appelant vainement du secours; les serviteurs, persuadés que leur maître était monté chez le roi par les escaliers intérieurs, avaient tous disparu; elle erra longtemps avant d'en trouver un. — Quand les rares visiteurs sont partis, dans ces cabinets solitaires où n'arrive d'autre bruit que le cri d'une orfraie du parc, le promeneur attardé croit parfois entendre les appels et la course de la jolie aventurière, cherchant à qui remettre le cadavre tombé si fâcheusement sur ses bras.

Voici les portraits officiels du petit roi, par Rigaud, par Ranc; et les cérémonies solennelles où il apprend son dur métier, le lit de justice qu'il tient en 1715, les remontrances du

Parlement qu'il reçoit en 1718. Vues d'un peu loin, ces scènes rappellent les Nativités des églises : les vieux conseillers en longues robes, agenouillés devant le bel enfant, font penser aux mages prosternés devant un petit Jésus. Quelques années encore, et l'indolente sagacité de Louis XV trouvera des paroles prophétiques pour peindre ces parlementaires : il dira d'eux à Mme de Pompadour : « Je déteste ces longues robes... Ils finiront par perdre l'État. Vous ne savez pas ce qu'ils font et ce qu'ils pensent : c'est une assemblée de républicains. En voilà au reste assez : les choses comme elles sont dureront autant que moi. » — Ils ont pris du vol, les grands robins, depuis le règne précédent : on en a l'impression devant les beaux portraits de Largillière, où se carrent avec des airs de maîtres Urbain Lepeletier, Thomas Morant, et ce pâle Maupeou.

Les écrivains sont moins fiers; ils n'auraient que de faibles raisons de l'être : âge ingrat pour la corporation. Je ne rencontre sur la cimaise que ces figures et ces mentions : Jean-Baptiste Rousseau, poète; Gresset, poète; Destouches, auteur dramatique; et le vieux Fontenelle, philosophe. Voilà pourtant un autre roi qui pointe à côté de Louis XV : un Voltaire jeune, par De Troy; visage aimable et pimpant, où rien n'annonce le rictus du squelette légendaire. Déjà bâtonné, embastillé, il n'en est pas moins empressé à humer l'air du beau monde et de la cour; il va même y prendre gîte, tout près d'ici, dans l'aile des Princes : on trouve aux comptes des bâtimens une requête de M. de Voltaire, historiographe du roi, demandant en 1746 qu'on fasse des réparations à son logement, une porte à des privés publics qui l'incommodent. — Il faut avancer dans les salles et dans le siècle pour arriver aux bustes des philosophes, installés dans le grand cabinet de travail, comme les vrais maîtres du destin français. Houdon et Lemoyne ont paré de tout leur art ces fronts que la pensée éclaire : d'Alembert, Helvétius, Diderot, Voltaire encore. Quant à Jean-Jacques, ce n'est pas à la cour qu'il faut aller pour rencontrer le sauvage.

Les princes et les princesses reparaissent, nombreux, sur la tige de Bourbon un moment si appauvrie, si menacée par la rafle funèbre qui dévasta la famille de Louis XIV à l'aube du siècle. Les Espagnols, Philippe V et ses enfans, reviennent visiter leurs neveux et cousins. Qu'ils se sont vite *défrancisés!* Il y a toujours des Pyrénées. Ces figures falotes ont déjà pris, au

delà des monts, l'hébétude et l'usure des héritiers de Charles-Quint. Il semblerait ici que le milieu soit plus puissant que la race pour façonner un type. De toutes ces étrangères qui nous arrivent d'Espagne et de Piémont, d'Autriche et de Saxe, naissent de jeunes princes bien français par la mine et l'allure. Le sceau de la race n'est indélébile que sur ces deux Anglais, élégans et mélancoliques; deux errans, qui traînent ici comme partout leurs vaines espérances; le chevalier de Saint-Georges et le cardinal, les Stuarts, avertisseurs des Bourbons. Marie Leczinska fait son entrée, un lys à la main, toute radieuse dans le rêve inespéré. Elle déchantera. Sur les portraits ultérieurs, la reine perd sa bonne grâce juvénile; la physionomie avertie reste indulgente, acquiert de la finesse, du mouvement, l'air entendu de la petite cour où régnait le bel esprit du président Hénault.

Voici le Dauphin, maître de céans; ombre qui passe, saisie par le pinceau de Natoire, et dont on retrouvera les traits, plus épaissis, sur le masque de son fils Louis XVI. La seconde dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, nous reçoit dans la coquette bibliothèque si délicatement ornée pour elle. Un cortège d'artistes fait antichambre dans l'autre cabinet de la princesse : Cochin, Boucher, Van Loo au milieu de ses enfans. Mais, avant de passer outre, arrêtons-nous dans la chambre des dauphines et faisons un peu de « mécanique; » elle est ici d'un vif intérêt.

Au fond de cette chambre, une porte pratiquée dans le panneau ouvre sur un étroit couloir, qui débouche d'autre part dans la grande pièce d'angle, cabinet du Dauphin. Ce boyau intérieur communique au *caveau*. On appelait ainsi un retrait obscur, véritable trou de cave, froid et resserré comme une cellule de cachot, qui donne sur une petite cour humide, empuantie. Monseigneur, fils de Louis XIV, avait imaginé de coucher là. Deux escaliers intérieurs s'amorcent sur le caveau et conduisent aux grands appartemens royaux du premier étage : ils ont chacun leur date et leur histoire. Le premier, échelle tournante prise en pleine maçonnerie, est le seul vestige authentique du château de Louis XIII. La tradition l'a baptisé l'escalier de la Journée des Dupes. Richelieu fut, lui aussi, l'un des occupans temporaires de ce rez-de-chaussée; il a très probablement gravi ces degrés, dans la nuit du 11 novembre 1630, pour aller là-haut surprendre son maître, ressaisir la faveur, obtenir la disgrâce et le supplice de Marillac; le chancelier dormait tran-

quillement à Clagny, croyant déjà tenir le cardinal. Dans la suite, les rois descendaient par cette vis, quand ils venaient donner la chemise aux Dauphins le soir des noces ; ils arrivaient dans la chambre de la Dauphine par le boyau étranglé, par toutes ces catacombes ténébreuses. Le château est plein de ces contrastes : magnificence des appartemens de parade, exiguïté misérable et inimaginable incommodité des privés, des dégagemens. Ce détail matériel exprime bien la double vie de la monarchie. L'autre escalier mène aux cabinets de la reine Marie-Antoinette ; elle en usait pour descendre chez ses enfans. Des anneaux encore fixés dans le mur portaient deux mains courantes, la plus basse à hauteur d'appui d'un petit enfant : les menottes du Dauphin, Louis XVII, ont joué maintes fois avec ces anneaux.

Le grand cabinet aux six fenêtres a recueilli les portraits de Mesdames : elles font vis-à-vis aux bustes des encyclopédistes. Nattier a peint chacune d'elles sous deux aspects, en costume de cour, en divinité mythologique. Son art charmant a flatté toutes ces vieilles filles, *Loque* et *Coche*, *Graille* et *Chiffe*, aussi bien que leurs deux aînées. Aucune d'elles n'était jolie, à en juger par des témoins plus véridiques, les médaillons de plâtre conservés à la bibliothèque de Versailles. Déjà, de leur vivant, les six filles de Louis XV « embarrassaient le château, » nous dit Barbier. Pour le débarrasser, on envoya les cadettes à l'abbaye de Fontevrault, où elles languirent douze ans, sans visites et sans lettres de leurs parens. Quand elles furent rappelées, en 1750, on les dispersa au rez-de-chaussée. Elles y vieillirent, encombrantes, brouillonnes, sujet de perpétuel gémissement pour les contrôleurs des finances. Les plus intrigantes grimpaient aux petits cabinets de leur père, s'escrimaient sans succès contre les favorites ; elles se liguèrent ensuite contre leur pauvre nièce Marie-Antoinette. Les autres jouaient au cavagnole, commeraient, faisaient relier de beaux livres qu'elles lisaient peu ; portées de préférence sur leur bouche, s'il faut en croire d'Argenson : « Mesdames se mettent à table à minuit et se crèvent de vin et de viande. » Madame Louise alla au Carmel, où elle continua d'intriguer dans les choses de l'Église. A la Révolution, Mesdames Adélaïde et Victoire, les deux seules survivantes, se réfugièrent à Rome. Chassées de cet asile, talonnées par les soldats de Championnet jusqu'à la pointe de l'Italie, les fugitives se jetèrent dans un trabaccolo, errèrent longtemps sur l'Adriatique,

vinrent mourir de fatigue à Trieste. Louis XVIII fit rapporter les dépouilles de ses tantes en 1814 : elles arrivèrent à Toulon comme Napoléon débarquait au golfe Jouan. Ces revenantes durent encore patienter cent jours dans un hangar, avant de rejoindre leurs sœurs à Saint-Denis; toujours encombrantes, toujours inopportunes; non pas inutiles, cependant, puisque nous leur devons les délicieux chefs-d'œuvre de Nattier.

Ce fut ici, à un bal de masques donné le 7 février 1745 chez Madame Adélaïde, que le roi vit pour la première fois Mme d'Étioles. La marquise de Pompadour n'ayant point logé de ce côté, on n'y a mis en souvenir de sa fructueuse apparition qu'un petit portrait d'elle, à mi-corps, sorti de l'atelier de Boucher. La débutante y est presque modeste, retraitée dans un angle, près de son frère, l'avantageux Marigny. Le prédécesseur de Marigny à la direction générale des bâtimens, Tournehem, regarde tristement ses liasses de comptes. Plaignons-le ; Tocqué a daté ce tableau de 1750 ; c'est l'année où le directeur général se lamentait de n'avoir plus un denier vaillant pour payer les doreurs.

Le siècle marche, mûrit, pourrit. Nous apercevons chemin faisant quelques-uns des hommes qui mènent ses affaires : entre autres les deux Choiseul, Stainville et Praslin. A eux deux, sur ce panneau où ils se font pendant, les Choiseul personnifient leur époque. Lequel va dire : « Après nous le déluge? » Ils le diraient de façon différente : Stainville, plus sémillant, avec son joli sourire, son petit nez à la Roxelane qui flaire le vent, son regard enjôleur qui parcourt légèrement les papiers d'État entassés sur le bureau où il écrit ; Praslin, avec un geste de grâce altière, une fatigue distraite de grand seigneur blasé. Les Choiseul, Vergennes, La Vrillière, tous ces visages suggèrent les mêmes mots : élégance, légèreté, esprit. Spirituels, ils le sont tous, et ne sont que cela.

Mais hâtons-nous vers le Louis XV de Drouais. Entre toutes, cette toile retient la songerie : elle nous en apprend plus que de gros volumes d'histoire. C'est un portrait sans apparat : habit rouge, cordon bleu, la mise et l'air de l'intimité; 1773, l'année d'avant la mort. Le gracieux enfant que Rigaud nous présentait tout à l'heure a passé soixante ans. Rien d'un vieillard, sur les traits toujours aimables de Louis le Bien-Aimé; rien, sinon l'âme avouée par le regard, et qui n'a plus d'âge. Elle transpa-

raît, montre de quoi elle est faite : intelligence claire, aiguisée, mais paresseuse; cœur sans méchanceté, sans ressort pour la lutte; dissimulation, inconstance, tout le charme et la bonté de surface sur un fond décevant; faiblesse incurable, souvent séduisante, de l'homme trop adonné aux femmes; conscience réfléchie de l'irrémédiable déchéance, en soi, autour de soi. Ce regard a tout vu, tout su, tout épuisé; il proclame le néant de tout, la résignation dans le dégoût d'autrui et de soi-même, l'infinie lassitude.

Lasse, lasse, c'est le dernier mot de cette figure, de la bouche qui va s'entr'ouvrir, semble-t-il, et redire les paroles révélatrices que Mme du Hausset surprenait chaque soir dans le boudoir de la Pompadour. — « Le roi avait les idées les plus tristes sur la plupart des événemens. Quand il arrivait un nouveau ministre, il disait : « Il a étalé sa marchandise comme un autre, et promet les plus belles choses du monde, dont rien n'aura lieu. Il ne connaît pas ce pays-ci. Il verra... » — Quand on lui parlait de projets pour renforcer la marine, il disait : « Voilà vingt fois que j'entends parler de cela. Jamais la France n'aura de marine, je crois. » — Le roi était bien aise de la prise de Mahon; mais il ne pouvait *croire* au mérite de ses courtisans, et il regardait leurs succès comme l'effet du hasard... Le roi parlait souvent de la mort, et aussi d'enterremens et de cimetières : personne n'était né plus mélancolique. » — Il faudrait reproduire toute la suite de ces propos. Je ne sais pas de plus merveilleuse étude de psychologie que les espionnages de cette femme de chambre : le tableau de Drouais la confirme et l'éclaire.

Il est regrettable qu'on ne puisse mettre en face, ici même, un portrait de Mme Du Barry qui compléterait la leçon. Cette toile peu connue, une des meilleures de Mme Vigée-Lebrun, a été léguée par M. Vatel à la bibliothèque de Versailles, l'ancien dépôt des Affaires étrangères. — « Le grand portrait de Mme Lebrun est délicieux et d'une ressemblance ravissante; il est parlant et d'un agrément infini... » Ainsi écrivait à la dame son dernier soupirant, M. de Rohan-Chabot, dans une lettre du 7 septembre 1793. Il venait de faire prendre la peinture en question chez l'avant-dernier, pour qui elle avait été faite; le duc de Brissac, massacré l'année d'auparavant. Les Goncourt citent cette lettre, mais ils n'ont pas vu l'œuvre de Mme Lebrun

et n'en font point état. — La comtesse posa devant son amie en 1789 : elle avait alors quarante-six ans.

La propriétaire de Luciennes est assise dans son parc, un livre à la main : derrière elle, les masses ombreuses de la forêt s'étagent sur les pentes d'un vallon, qui descend en molles ondulations vers la Seine. Une robe-peignoir d'un vert sombre s'harmonise avec ces feuillages ; le vêtement un peu lâche, retenu à la mode du jour par une ceinture remontée, laisse voir les bras et le haut de la gorge sous la chemisette de dentelle. Du mouchoir de gaze jeté sur la tête, les longues boucles des cheveux blonds s'échappent en désordre, roulent sur le sein ; « ses cheveux étaient bouclés et cendrés comme ceux d'un enfant, » dit Mme Lebrun. Les lignes du visage s'empâtent, il y a de la couperose dans le teint ; mais c'est encore une maturité savoureuse, et qui a si forte envie de l'être ! Croyez-en le regard langoureux de ces yeux bruns, fendus en amande. Sous la paupière gauche et au coin des lèvres, les deux grains de beauté qui avaient piqué l'attention du roi. Elle est plus que jamais « la rondelette Du Barry : » bonne fille, contente de sa journée bien remplie, prête à la recommencer. Elle n'a pas de rancœurs, pas de remords, et pense n'avoir point fait de mal, puisqu'elle n'a point fait de politique. Ses souvenirs apaisés s'égrènent dans les causeries rapportées par Mme Lebrun : « C'est dans cette salle que Louis XV me faisait l'honneur de dîner... Il y avait au-dessus une tribune pour les musiciens qui chantaient... » Elle ne dit pas cela comme une chose triste ; seulement comme une chose drôle, qui est arrivée. Regrette-t-elle ? Non pas. Elle a trouvé le bonheur dans son idylle d'automne avec l'honnête Brissac. — Elle le retrouverait ici : nous venons de passer devant un buste du gouverneur de Paris, par Rœttiers de la Tour : figure carrée de brave homme, et de tout repos. — Ils s'aiment comme Philémon et Baucis, oublieux du passé, ignorans de l'orage qui s'amasse dans ce tranquille ciel du soir, sur leurs têtes condamnées.

Quatre ans plus tard, des forcenés jetteront celle du bon duc sur ces pelouses de Luciennes. Ramené d'Orléans à Versailles avec les prisonniers de la Haute-Cour, Brissac fut égorgé comme ses compagnons dans la rue de l'Orangerie, le 9 septembre 1792. Des patriotes versaillais détachèrent sa tête ; ils s'avisèrent de porter ce trophée à Luciennes, dans le salon de Mme Du Barry, où ils le laissèrent. Folle de terreur, la malheureuse femme fit

enterrer la sanglante relique dans un coin de son jardin. C'est là qu'un ouvrier vient de l'exhumer, un matin de l'été qui finit; mon ingénieux confrère M. Lenôtre nous contait l'autre jour cette lugubre trouvaille. Si l'on gardait quelques doutes sur l'authenticité du crâne de Brissac, il n'y aurait qu'à le confronter avec le buste de l'appartement du Dauphin : le ciseau de Rœttiers a vigoureusement accusé sur ce marbre les saillies caractéristiques du modèle. — On a vu comment Rohan-Chabot consolait Mme Du Barry, un an après ce drame. Notre portrait explique, il excuse l'inlassable faiblesse de la galante quinquagénaire ; elle désire tant plaire encore, la molle créature, et vivre, vivre à tout prix. On devine sur cette bouche sensuelle le dernier cri qui va s'en échapper : « Encore une minute, monsieur le bourreau ! »

Encore une minute ! Encore un peu de plaisir ! C'est le cri qu'ils jetteraient tous, s'ils savaient, ces hommes et ces femmes de plaisir, ceux mêmes et celles qui vont mourir le plus courageusement. Au seuil du salon Louis XVI, le dernier de l'enfilade, la terreur et la pitié retiennent un instant le visiteur. La plupart des têtes qu'il voit là sont marquées pour le couteau, d'autres pour l'exil, pour les funestes aventures des jours à venir. Le vieux Gluck, placé sur une des portes, et qui lève les yeux au ciel en cherchant ses mélodies, pourrait trouver dans cette salle et y faire entendre les incantations aux mânes dont le gémissement emplit son *Orphée*. L'auditoire du musicien est composé tout entier de ces « ombres livides » dont parlait André Chénier.

Arrêtons sur ce seuil notre promenade. Si le lecteur n'en est pas lassé, nous l'achèverons une autre fois ; parmi les personnages de cette société plus proche, plus émouvante, rattachée à la nôtre par tant de liens. Un monde commence avec Louis XVI, un monde a fini avec Louis XV. De même que le siècle de Louis XIV, à l'autre bout de cette galerie, empiétait sur son successeur, de même le siècle des Révolutions, — celui qui hier encore était le nôtre, — reflue violemment sur les dernières années du XVIIIe siècle, les sépare de l'ancien temps et les tire vers nous. Nous quittons ici ceux qui ont goûté pleinement toute la douceur de vivre, regrettée par M. de Talleyrand. Leurs héritiers nous conduiront jusqu'à nos jours, à travers les troubles et les angoisses qui font leurs portraits si pathétiques. Toutes les époques revivent, dans cet éloquent et universel tombeau de

Versailles; toutes les figures historiques y surgissent, jusqu'à celles qui parlèrent encore à nos oreilles, qui demeurent gravées dans nos yeux.

Tout à l'heure, dans le cabinet du grand Dauphin, entre les paniers de Mesdames et les bustes des philosophes, une de ces figures obsédait mon souvenir. — C'était au mois d'avril 1871, dans le temps que la Commune tenait Paris et menaçait Versailles. Les services des Affaires étrangères campaient dans les salles des Maréchaux. J'y vins chercher mes passeports pour me rendre à notre ambassade de Constantinople. A l'extrémité de ces pièces où des commis expédiaient leurs écritures, on m'introduisit dans le cabinet du Dauphin et du Régent. Jules Favre y travaillait. Nul de ceux qui le virent à ce moment n'a pu oublier cette physionomie ravagée, décomposée, mal remise du supplice de Ferrières, de la lutte inégale contre le terrible adversaire dont on nous rapportait naguère ce ricanement : « Je crois que Jules Favre commençait à me prendre pour une assemblée publique... » Le ministre de la Défense était littéralement ployé sous le poids de ses malheurs, des nôtres. Il travaillait sur le bureau des anciens rois, essayant d'arracher quelques concessions au souverain qui venait de ceindre la couronne impériale dans la Galerie des glaces, au-dessus de ce cabinet. Je le revois toujours, le vieil avocat brisé de douleur, tel qu'il m'apparut à ma première visite dans cet appartement du Dauphin; il y occupait alors la place des princes dont les portraits sont revenus prendre la sienne.

Ainsi les souvenirs se rejoignent et se confondent, dans le château de Versailles, cependant que l'immense paix du soir tombe sur la nappe verte des bois, sur les bassins assoupis, sur les blanches statues. Une fois encore, les lueurs fantastiques du couchant rallument dans les vitres de la galerie les feux éteints, elles y raniment la vie, toutes les vies du passé. La plainte funèbre d'Eurydice va soupirer là-haut, sur le clavecin de la Reine; ou, plus lointaine dans ces tribunes du jardin, l'ariette de Lulli sur les basses de viole qui versèrent l'amour à La Vallière, à tant d'autres Psychés délaissées par le jeune dieu... « Il y avait au-dessus une tribune pour les musiciens qui chantaient... »

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Le Roi*, pièce en trois actes par M. Gaston Schéfer. — Renaissance : *La Vie publique*, comédie en quatre actes par M. Émile Fabre. — Vaudeville : *Yvette*, pièce en trois actes et six tableaux, tirée du roman de Guy de Maupassant, par M. Pierre Berton.

Il aurait été à souhaiter pour la Comédie-Française et pour l'auteur du *Roi* que cette pièce eût été jouée sans tapage. Elle aurait été écoutée jusqu'au bout, aurait eu le nombre de représentations réglementaire, et tout serait resté dans l'ordre. Seulement les choses ne peuvent plus se passer ainsi, depuis que la question des spectacles est devenue la grande affaire de la vie moderne. Les gens de théâtre recueillent les avantages d'une publicité à outrance : il est juste qu'ils en subissent les inconvéniens. Et puisque la révolution opérée dans le gouvernement de la Comédie-Française a jeté certains esprits dans un tel émoi, puisque, d'autre part, *le Roi* s'est trouvé mêlé à la ténébreuse affaire de la rue Richelieu, il faut bien en dire quelques mots.

On a écrit chez nous en prose et en vers un grand nombre de pièces dans le genre du *Roi*. On en écrit encore tous les jours ; mais le public ne s'en doute pas, parce que cela ne dépasse pas un cercle d'intimes. Un lettré, fort sensible aux beautés de nos chefs-d'œuvre, entrevoit quelque jour une idée de théâtre. Il la met par écrit, afin que cela l'amuse, et peut-être donne lecture de son œuvre à quelques amis. Ceux-ci l'entendent avec plaisir, rendent un hommage mérité aux intentions de l'auteur, à ses heureuses réminiscences, à tout ce que son œuvre dénote de noblesse d'âme et d'habituelle élévation de pensée. Mais que la pièce vienne à paraître sur la scène, devant le public, c'est alors que tout se gâte.

Mettre aux prises dans le cœur d'un roi les sentimens de l'homme et ceux du prince, il a semblé à M. Schéfer que ce pouvait être la

matière d'un beau conflit moral. Les rois n'ont pas les mêmes droits que le commun des mortels : ils ne peuvent venger leurs injures personnelles, car ils ne s'appartiennent pas. Celui dont on va nous conter la déplorable histoire a été outragé dans son honneur de mari, frappé dans son amour de père. Il apprend que son futur gendre a été l'amant de la Reine. Or de la conclusion de ce mariage dépend le salut de l'État !...

Bien que cette idée de l'abnégation personnelle imposée aux rois ne soit pas neuve, et bien que la situation d'un mari découvrant que son futur gendre a été l'amant de sa femme, ait été exploitée dans maint drame bourgeois, on pouvait nous y intéresser encore, mais à la condition d'en trouver l'expression dramatique et d'y engager des personnages qui fussent des êtres vivans. Les personnages du *Roi* sont des conceptions abstraites, des entités. C'est le Roi, c'est la Reine, c'est la fille du Roi, le frère du Roi, le conseiller du Roi, etc. On a soigneusement éliminé de ces figures ce qui pouvait, en les individualisant, les faire vivre. Ce sont d'insaisissables fantômes, pareils à ceux qui errent dans les dernières tragédies du classicisme agonisant. Comme ils n'ont ni chair, ni sang, ni muscles, ni nerfs, ces êtres de raison ne sont accessibles qu'au raisonnement : mais un raisonnement est sur eux tout-puissant et emporte leurs plus fières résistances. Presque tous, nous les avons vus opposés au mariage de la princesse. Il suffit d'un quart d'heure de conversation : ils s'inclinent. D'ailleurs l'unique argument auquel tous viennent se heurter est sans réplique. Ou la princesse épousera le prince Stephen, ou une guerre éclatera, dans laquelle l'État est assuré de sombrer. Une telle alternative enlève toute envie de marivauder. Fantasio, pour épargner à la princesse Elsbeth un mariage qui lui déplaît, pêche au bout d'un hameçon la perruque du prince de Mantoue. Mais Fantasio est un gamin qui s'est déguisé en fou. Il n'y a dans *le Roi* aucune espèce de gaminerie. Ces gens sont extrêmement sérieux. Ils se rendent très bien compte des dangers qui les menacent : c'est la guerre étrangère et c'est l'émeute. Cela même retire au conflit de sentimens imaginé par M. Schéfer beaucoup de sa valeur et aussi de sa vraisemblance. Quand on a le couteau sur la gorge, ce n'est pas le temps de délibérer. Et quand on va être reconduit à la frontière à coups de fusil, l'importance des ennuis de famille diminue et se rapetisse jusqu'à l'infini.

Encore les deux premiers actes se tiennent-ils assez bien ; mais le dénouement, ce dénouement de discorde, auquel l'auteur tenait mordicus, a achevé de tout perdre. Le Roi abdique pour se battre en duel

avec le prince Stephen. J'ignore quel est le dénouement que les comédiens prétendaient imposer à M. Schéfer. Il se peut qu'il fût aussi mauvais : il ne pouvait l'être davantage.

Une sorte de déclamation sur le malheur d'être Roi, telle est cette pièce qui est aussi peu que possible une pièce de théâtre. On voudrait que l'absence de qualités proprement scéniques y fût rachetée davantage par des qualités de style et d'expression.

M. Paul Mounet a joué avec beaucoup de dignité le rôle du Roi. Il y a été vraiment remarquable. On ne saurait en vouloir à Mmes Segond-Weber et Marie Leconte si elles n'ont pas réussi à prêter à leurs rôles quelque air de consistance.

La Vie publique que M. Émile Fabre vient de faire représenter à la Renaissance est une comédie adroitement faite et qui dénote chez son auteur un joli tour de main.

C'est une satire de nos mœurs électorales. Nous sommes à Salente en France. Qui l'emportera, aux prochaines élections municipales, les radicaux socialistes, ou les socialistes révolutionnaires? L'honnête Ferrier restera-t-il à la mairie, ou sera-t-il supplanté par l'affreux Maréchal? Il est très difficile de mettre la politique au théâtre : elle y est souvent choquante; elle est presque toujours ennuyeuse. Néanmoins, et pour notre malheur, le public est aujourd'hui plus qu'en d'autres temps préparé à en entendre et à en goûter une étude sévère. Notre pays est rongé par la politique. C'est un des maux dont il souffre le plus, à l'heure qu'il est; nous en avons tous l'impression très douloureuse et très nette. Ajoutez que nous sommes à la veille d'entrer dans une période électorale. Devant une pièce où l'on dénonce les marchandages, les concessions et les compromis, nous sommes dans la situation de ce brave homme qui aperçoit un ivrogne roulant au ruisseau : « Et dire que je serai comme ça dimanche! » Une pièce qui cingle ces mœurs déplorables était assurée de répondre au sentiment intime du public et d'être encouragée par notre secrète complaisance.

Le système théâtral employé par M. Émile Fabre est celui qui, du roman naturaliste, fut transporté à la scène par les écrivains du Théâtre-Libre. Il consiste à juxtaposer des tableaux, nuancés et dégradés de façon à nous faire assister à la progressive déchéance d'un caractère. Le maire de Salente, Ferrier, doit à sa seule honnêteté sa fortune politique. C'est un homme tout d'une pièce. Ferme sur les principes, également opposé aux cléricaux et aux révolutionnaires,

incorruptible, les mains nettes de tous tripotages, il n'est ni de ceux qui pactisent avec les grévistes, ni de ceux qui font surgir au moment utile des grèves opportunes. Il compte que sa réputation d'intégrité suffira pour lui gagner encore une fois les suffrages de ses concitoyens. Arrive le jour des élections : sa liste est en ballottage. Le dépit qu'il en éprouve va être pour cette âme désormais atteinte le premier ferment de décomposition. Peu à peu, harcelé par les siens, gagné par la fièvre de la bataille, affolé par la possibilité d'un échec définitif, Ferrier se résoudra à toutes les manœuvres auxquelles nous l'avons vu tout à l'heure répugner si fort. Finalement élu, il sera à la mairie de Salente le protégé des cléricaux, l'allié des réactionnaires, le prisonnier des compagnies financières.

Ce système de pièces par tableaux a bien des inconvéniens. Il exclut toute composition serrée. Le choix des scènes y est déterminé par la fantaisie de l'auteur plus que par une très étroite logique. On en aperçoit plus d'une qui aurait pu être supprimée. Chacune vaut surtout par elle-même. Mais ici quelques-unes sont en effet supérieurement traitées : elles se détachent et restent dans le souvenir. Celle, par exemple, qui occupe presque tout le troisième acte et qui est la partie maîtresse de l'ouvrage. Il s'agit d'établir une liste d'entente. Autour de la même table sont réunis tous ces alliés dont la logique et la morale devraient si bien faire des adversaires : le radical Ferrier, le jésuite de robe courte Bouchonnet, Mgr de Bellemont, vicaire général, le banquier israélite Lévy, Mme Errazura, présidente de puissantes œuvres de charité, M. de Riols, d'autres encore. Le bariolage de la liste électorale est ainsi traduit de façon vraiment scénique. On rencontre au cours de la pièce beaucoup de traits d'observation juste, plusieurs silhouettes indiquées d'un trait sûr, nombre de mots qui passent la rampe. L'auteur n'a eu qu'à puiser dans les mille et un scandales de notre vie publique ; la matière était riche et s'offrait d'elle-même ; mais c'est aussi bien le rôle du moraliste de théâtre que de profiter des spectacles de la vie réelle : il rend à la société ce qu'elle lui a prêté.

Ce qui manque à cette comédie, c'est un certain degré de concentration et aussi de vigueur et d'âpreté. Elle est en surface, plutôt qu'en profondeur. M. Fabre, qui sait montrer les effets, ne laisse pas entrevoir les causes : l'affaiblissement des caractères, la ruine des grandes ambitions et des grandes espérances, le scepticisme et l'égoïsme substituant à la défense des principes, la rivalité des personnes. En écoutant sa pièce, on rêve d'une autre qui serait plus forte. L'étude du

politicien d'aujourd'hui reste à faire. De même, M. Fabre n'a pas tenté la comédie vraiment significative du moment présent, celle qui montrerait la politique s'insinuant partout et faussant tous les rouages de notre vie sociale. Il s'est contenté d'exposer à la scène les recettes de la cuisine électorale, et le fait est qu'il y a réussi. L'impression qu'on emporte est celle d'avoir feuilleté un album de caricatures politiques. M. Fabre est fort jeune : il pourra acquérir les qualités qui lui font encore défaut; il voudra faire davantage œuvre d'écrivain. En attendant, c'est beaucoup qu'il ait montré une réelle entente de la scène, un don remarquable de traduire sa pensée sous forme sensible, par d'ingénieux raccourcis. C'est plus qu'il n'en faut pour qu'on doive désormais avoir l'œil sur lui.

L'habile mise en scène de M. Gémier entre pour une partie dans le succès de *la Vie publique*. Tout le dernier acte est presque entièrement rempli par des mouvemens de foule très curieusement réglés.

M. Gémier a composé avec beaucoup de justesse le rôle de Ferrier et nous a fait suivre par une progression bien nuancée les défaites successives de son intransigeance. Louons, entre autres, M. Berthier dans le rôle de l'adjoint Astrand, M. Lenormant dans celui du marquis de Riols. M. Beaulieu et M. Adès ont fait de l'évêque et du banquier israélite un groupe des plus amusans.

Les romanciers cèdent trop souvent à la tentation de découper en actes et en scènes leurs récits ; mais quand le travail est exécuté par un adaptateur qui est ou a été comédien de son métier, c'est alors qu'il faut laisser toute espérance. Nous venons d'en avoir dans la pièce que joue le Vaudeville un bel exemple. *Yvette* est un récit qu'un dramatiste avisé se fût bien gardé de tirer du livre pour le porter au théâtre, le sujet en étant un des plus complètement usés qui soient, depuis cinquante ans que la comédie l'a ressassé jusqu'à épuisement. La fille d'une drôlesse peut-elle devenir une honnête femme et se marier bourgeoisement? Grave question ou question saugrenue, il suffit qu'ayant été examinée sous tous les aspects, tournée et retournée en tous les sens, débattue et rebattue, il n'y ait plus à y revenir. Ce qui est amusant, c'est l'incapacité où se trouve le comédien, devenu auteur, d'employer d'autres procédés dramatiques que ceux qu'il a de tout temps vus réussir. Pas une scène dont il ne traîne dans notre mémoire vingt exemples. Yvette est la fille d'une certaine Mme Obardi, jadis cuisinière, présentement marquise d'un des marquisats qui abondent au pays de Cythère. Au premier acte, l'inévitable bal dans le monde des

pêches à quinze sous; Yvette, au milieu de tous ces hommes titrés et de toutes ces femmes tarées, est-elle restée innocente, ou bien n'est-elle que la plus affreuse petite rouée? Telle est l'énigme. A vrai dire, cette énigme peut en être une pour les invités de Mme Obardi, elle ne saurait en être une pour nous. C'est la règle au théâtre que plus une mère a rôti le balai et plus sa fille est un ange de pureté. Yvette anime la scène de son aimable pétulance; elle raille ses amoureux, donne un surnom à chacun d'eux : c'est d'une gaieté à faire pleurer, et d'une finesse d'esprit à couper au couteau. A l'acte suivant, un autre bal, à la Grenouillère cette fois. Cette exhumation des gaîtés de Bougival n'a rien à faire avec le sujet; mais c'est le moyen de boucher un trou, d'occuper le public et même de le mettre en joie en lui montrant Mme Grassot en train de danser le cancan. Pourtant le drame s'assombrit. Yvette soupçonne que sa famille pourrait ne pas être sans tache; elle interroge sa mère. Et voici l'inévitable scène d'explication. Cette scène d'explication nous l'attendions sans impatience, sachant à n'en pas douter qu'elle viendrait et qu'elle serait telle que l'exigent les conventions. Mme Obardi nous devait un violent réquisitoire contre une société maràtre, où les filles de cuisine, pour peu qu'elles veuillent avoir un huit-ressorts, sont dans l'impossibilité de rester vertueuses. Nous sommes servis à souhait. Enfin voici le non moins inévitable suicide d'Yvette. Ayant entendu, au cours de la pièce, un médecin conférencier sur l'empoisonnement par le chloroforme, nous n'éprouvons aucune surprise. Bien entendu, Yvette ne s'en portera pas plus mal.

Cette pièce, qui est de la triple essence de banalité, a été jouée convenablement par MM. Tarride, Lérand, Mme Rosa Brück et quelques autres. Mlle Blanche Toutain interprétait le rôle d'Yvette. Elle y a été fort applaudie. C'est une raison de plus pour l'avertir que, si elle veut faire au théâtre une carrière de quelque éclat, il faut qu'elle change résolument sa manière. Son jeu est factice, affecté, convenu : qu'elle travaille le naturel, qu'elle pioche l'abandon. Sa diction est d'une monotonie déjà fatigante, mais qui ne tarderait pas à devenir insupportable.

René Doumic.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES SPOROZOAIRES

Parmi les grandes divisions du règne animal, les Sporozoaires forment la plus récente, et, — pour des raisons diverses que nous allons indiquer, — l'une des plus importantes. Elle date de 1879. C'est le naturaliste allemand Leuckart qui l'a établie. Il y a placé les êtres parasitaires, microscopiques, unicellulaires, dont la connaissance venait précisément de faire, dans les années précédentes, un sérieux progrès, les *Grégarines* et les *Coccidies*. A ces deux groupes fondamentaux et suffisamment caractérisés furent successivement rattachés les organismes vaguement connus sous le nom de psorospermies, qui vivent les uns, en parasites, dans les tissus des poissons, les autres dans les muscles des mammifères, ou qui produisent chez les vers à soie, par exemple, la maladie de la pébrine. De telle sorte qu'en 1882, lorsque Balbiani prit pour sujet de son enseignement au Collège de France ce chapitre nouveau de la Zoologie, il put diviser cette classe nombreuse des Sporozoaires en cinq sous-classes : les Grégarines, les Coccidies, les Sarcosporidies des muscles, les Myxosporidies des poissons, les Microsporidies, enfin, comprenant les corpuscules vibrans des vers à soie et les organismes analogues. Mais, nous le répétons, l'intérêt principal se concentre sur les deux premières de ces sous-classes.

Cet intérêt tient à diverses causes. Il faut mentionner, en premier lieu, l'utilité pratique qui s'y attache. Beaucoup de ces êtres sont des parasites de l'homme et des animaux domestiques : ils s'attaquent à notre santé ou à notre bourse ; d'où la nécessité de les connaître pour

les combattre. Bien que leur malfaisance, en général, soit sans comparaison avec celle des microbes infectieux, ils tiennent cependant une place importante dans la pathologie humaine et comparée. Les sarcosporidies des moutons et des volailles engendrent les épizooties meurtrières qui déciment, de temps à autre, les bergeries et les basse-cours. Les coccidies oviformes font périr les lapins domestiques et s'attaquent parfois à l'homme. Les myxosporidies détruisent les poissons de nos viviers et, à de certains moments, dépeuplent nos cours d'eau. Ce sont, enfin, des microsporidies qui, il y a une trentaine d'années, ont envahi épidémiquement les magnaneries et produit cette maladie de la pébrine qui faillit ruiner l'industrie sericicole du monde entier et qui coûta à la France seule un peu plus d'un milliard. La découverte, en 1880, par Laveran, de l'hématozoaire de la malaria est venue ajouter encore à l'intérêt pathologique de ce groupe. Cette redoutable affection, la fièvre malarique ou paludéenne, qui transforme en cimetières ou en solitudes un certain nombre de pays tropicaux et même quelques régions de l'Europe méridionale, a pour agent pathogène un sporozoaire : et celui-ci est, sans doute, comme Metchnikoff l'avait annoncé prophétiquement dès 1887, une coccidie.

A ces considérations pratiques, qui recommandent l'étude des sporozoaires, s'en joignent d'autres d'un ordre plus désintéressé. Nous nous attachons à ce que nous avons vu naître et grandir sous nos yeux. C'est le cas pour l'histoire naturelle des Sporozoaires : elle est essentiellement contemporaine ; nous avons assisté à ses premiers pas. Sa marche, par surcroît, a été féconde en surprises. Deux fois en vingt-cinq ans, les zoologistes ont vu se modifier les aspects sous lesquels peut être envisagée l'évolution de ces animaux rudimentaires. Les problèmes de leur développement et de leur cycle évolutif ont reçu successivement des solutions différentes. Les derniers travaux de Pfeiffer, en 1892, et ceux de Siedlecki, Simond, Léger, Vasiléevsky, et Schaudinn, en 1897 et 1898, ont modifié sensiblement les idées admises jusque-là sur la reproduction de ces animaux, et jusqu'à leur classification.

Un naturaliste trouve à ces péripéties un intérêt palpitant. Et ce n'est pas une vaine curiosité qui l'émeut. Les doctrines et les théories les plus importantes de la biologie y sont en jeu. Il ne faut pas oublier, en effet, que les sporozoaires sont des êtres unicellulaires. Ils forment avec les rhizopodes et les infusoires le vaste sous-règne des protozoaires, animaux dont le corps est formé d'une cellule unique, par

opposition à tous les autres dont le corps est un édifice cellulaire complexe. Il en résulte que toute découverte faite sur leur organisation éclaire, par cela même, la biologie de la cellule, c'est-à-dire de l'élément universel des êtres vivans.

Il n'y a pas de progrès qui soit insignifiant, dans cet ordre d'idées. C'est ainsi que l'étude des grégarines a fourni des enseignemens précieux pour la théorie de la génération. On a décrit, en effet, chez quelques-uns de ces animaux, un procédé de génération dont on n'avait guère d'exemple que chez certaines algues inférieures, telles que les *Zygogonium*, c'est-à-dire chez les plus simples des végétaux. Ce mode de reproduction est la conjugaison totale isogamique. Les deux conjoints qui s'accouplent, — les zoologistes disent : les gamètes, — sont des grégarines adultes, identiques entre elles, qu'aucun caractère sexuel ne distingue l'une de l'autre en mâle ni femelle, qui sont, en un mot, isogames. Dans ces noces totales, ils ne se contentent pas d'échanger et de mettre en commun quelque particule extraite d'eux-mêmes : ils se mêlent et se confondent tout entiers l'un dans l'autre ; ils fusionnent intégralement leurs substances et forment ainsi un être nouveau qui est, à la fois, la somme et le mélange des deux autres. Phénomène remarquable, qui n'est possible, précisément, que parce que ces êtres sont de simples cellules. Il offre cet intérêt de nous montrer le premier stade, dans la série des procédés qui établissent la transition de la reproduction asexuée ou par spores à la reproduction sexuée ou par œuf.

Un autre exemple de contribution apportée par l'étude des sporozoaires à la Biologie générale est fourni par une observation de A. Labbé. Ce zoologiste a vu se produire, chez quelques coccidies, un arrêt, une coupure dans l'enchaînement des actes dont l'ensemble réalise la reproduction sexuelle. La série des phénomènes s'arrête, chez eux, après la réduction chromatique ; elle n'est point poussée jusqu'à la fécondation. Le rideau tombe après le premier acte : la piéce est finie. Et cependant, cette réduction chromatique non suivie de fécondation, cette opération tronquée, est parfaitement efficace : elle suffit à régénérer l'espèce. C'est une forme de parthénogénèse. On pourrait tirer de là une conclusion, quant à la valeur relative de l'un et l'autre de ces actes, dans le processus de la reproduction sexuelle. La fécondation n'aurait qu'une signification secondaire, contrairement à l'opinion commune qui lui en attribue une essentielle. Le rôle dominant appartiendrait à la réduction chromatique, c'est-à-dire à l'expulsion du globule polaire. M. Delage accepte cette ma-

nière de voir. Elle entraîne immédiatement une conception particulière de la parthénogénèse et de sa place dans le développement phylogénétique des êtres vivans.

On pourrait signaler bien d'autres notions d'un intérêt général évident, qui découlent de l'examen des sporozoaires. Mais il ne convient pas de promener plus longtemps notre lecteur dans ces régions un peu arides. Il faut maintenant revenir à l'histoire concrète des deux groupes, grégarines et coccidies.

I

Les grégarines offrent un intérêt purement zoologique. Ces parasites s'attaquent exclusivement aux animaux de l'embranchement des annelés, aux insectes, crustacés, myriapodes et vers. La pathologie humaine n'a rien à voir avec eux. L'homme et tous les vertébrés en sont exempts : les mollusques en sont également indemnes : en revanche, comme nous allons le voir, les uns et les autres sont exposés aux invasions des coccidies. C'est ne rien gagner au change.

Les grégarines sont extrêmement fréquentes chez les insectes. Elles s'y présentent, ordinairement, groupées dans l'intestin et quelquefois appliquées à l'extérieur de ce canal. On s'explique donc que ce soient des entomologistes qui en aient rencontré les premiers exemplaires et qui les aient fait connaître. Les plus anciennes descriptions sont dues aux Allemands Ramdohr et Gaede. Bientôt après, c'est-à-dire entre les années 1826 et 1837, vinrent les observations d'un autre entomologiste bien connu, Léon Dufour, qui, ayant passé sa vie à disséquer des insectes, n'avait pas manqué de se trouver souvent en présence de ces parasites rudimentaires. C'est lui, d'ailleurs, qui a été le parrain du groupe. Il a créé le nom de grégarines pour exprimer, précisément, que ces êtres se présentent en troupes nombreuses et plus ou moins serrées.

Tous les insectes ne sont pas également exposés à l'invasion grégarinaire. Ceux dont toutes les phases de la vie sont aériennes sont rarement infectés par ces parasites. Au contraire, ceux qui vivent dans le sol, au moins à l'état de larves, comme le ver blanc du hanneton, ceux dont l'habitat est le fumier, la terre humide, ou même les eaux, comme les diptères, les hémiptères et les névroptères, sont fréquemment envahis. Les myriapodes qui vivent sous les pierres, à l'obscurité, sont encore plus sujets à l'infection : quelques-uns hébergent jusqu'à trois espèces : ils sont une véritable mine de grega-

rines. Ces particularités ont une raison d'être. Elles s'expliquent par les circonstances de l'évolution du parasite, qui ne peut se reproduire indéfiniment, à l'intérieur de son hôte. Il doit en sortir, à un moment donné, et tomber dans le milieu extérieur. Il y arrive, non sans doute à l'état libre, — la transition serait trop brusque pour être supportée, — mais sous forme de kyste, c'est-à-dire de sac protégé par une épaisse enveloppe, à l'intérieur duquel se développent les propagules préposés à la continuation de l'espèce, corpuscules falciformes ou sporozoïtes. La véritable nature de ces kystes est encore obscure et incertaine; il en sera question plus loin. Quoi qu'il en soit, leur maturation doit se faire à l'extérieur. Pourquoi? Les zoologistes ne sont pas embarrassés pour le dire. Ils sont, comme l'on sait, des téléologistes déterminés : toute circonstance favorable à un résultat est, pour eux, une cause de ce résultat. Or, il n'est pas douteux que, si le parasite ne pouvait quitter son hôte, il mourrait avec lui et l'espèce perdrait bien des chances de se perpétuer. Il faudrait que cet hôte devînt, au moment opportun, la proie d'un autre animal de même espèce. Disons plutôt qu'il s'agit d'une question de fait : la grégarine se propage, à un moment donné, par des kystes dont la maturation se fait au dehors, dans le milieu ambiant. Il faut donc que celui-ci offre des conditions favorables : l'extrême sécheresse, l'éclat des rayons solaires, auraient bientôt fait de détruire les spores : il leur faut l'ombre et l'humidité.

L'apparence de la grégarine adulte est celle d'un très petit ver blanchâtre. L'exiguïté de sa taille la soustrait à la vue simple. Les plus grosses atteignent à peine quelques dixièmes de millimètre. On connaît, cependant, une espèce géante, que E. van Beneden a trouvée chez le homard, et dont il a donné en 1871 une excellente monographie. Cette grégarine colosse ne mesure pas moins de 16 millimètres de long avec une largeur dix fois moindre. La *grégarine* du homard n'est pas seulement le plus grand des sporozoaires, c'est aussi le plus grand de tous les êtres qui forment le sous-règne des protozoaires.

La forme des grégarines varie quelque peu. Le plus souvent, elles ont l'aspect d'une bouteille ou d'un cruchon qui serait rempli de protoplasma. La grégarine du ténébrion ou ver de farine, si abondant dans les boulangeries mal tenues, a la forme des anciens canons : la bordure de la gueule représenterait la partie antérieure de l'animal, sorte de premier segment ou *protomérite*, selon la nomenclature de A. Schneider; le reste, volée de la pièce et culasse, est l'image du

corps de la grégarine, c'est-à-dire du second segment ou *deutomérite*, pour employer le langage technique. Cette division apparente, qui se retrouve chez un grand nombre de grégarines, n'est point une segmentation véritable. La notion de l'unicellularité domine toute l'histoire de ces organismes. Le contenu cellulaire, seul, est divisé, chez un certain nombre d'entre eux, et, par exemple, chez la grégarine du ténébrion, en deux compartimens par une cloison transversale. Chez d'autres, il n'y a point de traces de cette cloison; le corps ne présente qu'un unique compartiment. La cloison, d'ailleurs, peut exister ou faire défaut chez les représentans d'une même espèce, ainsi que l'a vu M. Léger : et, c'est là ce qui en démontre la faible signification morphologique. Ajoutons que la partie antérieure du corps, ou du premier pseudo-segment étiré, se renfle de manière à simuler une sorte de tête (*épimérite*). Celle-ci est armée de crochets, de pointes radiées ou de tubercules qui sont autant de moyens de fixation.

Il est bien entendu que c'est par un abus de mots que nous employons ces expressions de tête, de cou, d'organes de fixation, trop ambitieuses pour la simplicité des objets qu'elles désignent. Le corps de la grégarine adulte est une construction peu différenciée. Une masse protoplasmique modifiée à sa surface (ectoplasme), un noyau, une enveloppe en font tous les frais.

Si l'on ajoute qu'il peut se produire, dans cette couche ectoplasmique, une différenciation de substance qui donne naissance à des fibres contractiles entourant comme un ruban hélicoïdal la masse intérieure ; si l'on tient compte de la cloison possible et des appendices fixateurs de l'épimérite, on aura épuisé la liste des détails qui marquent le plus haut degré de complication de la forme adulte. C'est, en définitive, un sac sans ouverture, sans bouche, ni anus, ni intestin : la nutrition s'y accomplit par imbibition des alimens tout digérés que l'hôte a préparés pour lui-même. Il n'y a pas de vésicules contractiles, pas de cils ou de flagella pour permettre à la grégarine de voguer. L'animal adulte n'a que des mouvemens obscurs. On voit, d'après cela, que les grégarines peuvent être rangées parmi les formes les plus simples et les plus inférieures des protozoaires.

Les crochets ou les saillies dont nous venons de parler permettent à l'animal de se fixer au revêtement intestinal de son hôte. L'épimérite est engagé dans le corps de la cellule épithéliale et l'animal, ainsi suspendu par une extrémité, flotte et se balance dans les liquides digestifs. Le même appareil sert aussi à une grégarine pour se fixer à une autre. On trouve ainsi de ces animaux associés en file, l'avant d'un individu

étant engagé dans la partie postérieure de l'autre. Il se forme de cette manière des chaînes qui ne sont pas sans ressembler grossièrement (par exemple chez quelques Eirmocystis) à un tænia. Une confusion de ce genre a été commise par Cavolini.

Lorsque l'animal est arrivé au moment où il doit vivre isolé ou libre, — et nous allons voir que c'est le temps de la reproduction, — il se dégage de ses entraves d'une manière curieuse : il se décapite lui-même. Nous devrions dire, plus exactement, qu'il subit une décapitation automatique : le col se rompt et la grégarine se libère en abandonnant son épimérite tout entier dans la cellule épithéliale de son hôte ou dans le corps de son associé. S'il ne réussit pas à se séparer de ce dernier, il se résigne, et fait contre fortune bon cœur. Il s'applique plus intimement en se rabattant latéralement sur lui, tête-bêche, et il subit à son côté les opérations ultérieures de l'enkystement et de la sporulation. Cette association par contiguïté, a été prise, à tort, par quelques naturalistes, pour une conjugaison véritable. D'autre part, la grégarine dégagée du revêtement intestinal mène une vie libre, errante, mais peu mouvementée, ainsi que nous l'avons vu ; à cet état, elle prend le nom de *Sporadin*. Ses efforts se bornent à résister à l'entraînement trop rapide des liquides digestifs. A proprement parler, elle ne séjourne pas dans l'intestin, elle ne fait que le traverser lentement, tandis qu'elle s'organise pour la reproduction.

C'est là le moment essentiel dans l'histoire du parasite ; c'est celui qui mérite le plus d'attention. La connaissance des modes de propagation et des termes du cycle évolutif est des plus importantes à acquérir.

III

Les grégarines ont un mode de reproduction qui leur est commun avec les autres animaux de la même classe ; c'est la reproduction par spores, d'où le groupe tout entier des sporozoaires tire son nom. On a cru, pendant assez longtemps, que ce procédé était le seul qui servît à leur propagation. En 1891, un observateur allemand, Max Wolters, en a découvert un autre. Il a signalé, chez quelques-uns de ces animaux, parasites du ver de terre, les *monocystis*, un second mode de génération, qui fait intervenir deux individus. Ceux-ci s'accolent, échangent entre eux réciproquement une moitié de noyau, et se séparent ensuite. Régénérés et invigorés par cette opération, les deux acteurs de la conjugaison nucléaire, sans échange de cytoplasma, subissent ensuite,

comme les autres grégarines, le travail habituel d'enkystement et de sporulation. On peut voir là une sorte de génération sexuelle rudimentaire qui vient interrompre la série des sporulations à germes ordinaires. Ce phénomène est-il général? Est-il seulement peu répandu ou tout à fait rare? On n'en sait rien. La reproduction par spores reste donc le procédé de choix pour la propagation des grégarines.

Ce n'est qu'à travers mille erreurs et mille difficultés que l'on est arrivé à bien connaître toutes les circonstances de cette délicate opération. La grégarine s'y prépare par l'enkystement. Libérée de ses connexions avec le revêtement intestinal, amenée, comme nous l'avons dit, à l'état de sporadin, elle ne tarde pas à se contracter en boule et à s'entourer d'une coque protectrice au dedans de laquelle elle pourra se livrer, avec tranquillité, au travail de la sporulation.

Celui-ci comprend deux degrés et s'accomplit en deux temps : le premier correspond à la formation des spores aux dépens de la masse enkystée. Ces spores sont d'abord des masses nues (sporoblastes), puis entourées de deux membranes (sporocystes). La seconde phase répond à la formation des jeunes grégarines ou sporozoïtes aux dépens de chaque spore. En général, la masse enkystée fournit un nombre considérable de spores par division du noyau primitif en noyaux filles et en cellules filles. Au contraire, chaque spore fournit un nombre fixe de sporozoïtes, ordinairement huit. Ces jeunes grégarines présentent, à ces débuts, un aspect assez caractéristique pour que A. Schneider l'ait fait servir à l'établissement des genres. Elles ont la forme de petits barillets chez les clepsidrines : le plus souvent elles ressemblent à des navettes de tisserand, ou navicules. Elles sont mobiles, susceptibles de vifs mouvemens de flexion et de détente. Introduites avec les alimens dans le tube digestif de l'hôte, chacune pénètre, par effraction du plateau épithélial et bris de clôture, dans une cellule de l'intestin, y passe une partie de sa jeunesse, puis achève sa croissance hors de cette cellule et seulement accrochée à elle par son renflement céphalique. Le cycle évolutif est tout entier accompli.

L'évolution ne se produit donc point tout entière dans le corps de l'hôte. Elle comporte un passage obligatoire dans le milieu ambiant à l'état de kyste, dont la maturation est impossible sans cela. On voit assez, sans que nous y insistions, combien cette circonstance est favorable à la dissémination de l'espèce. L'animal infecté rejette continuellement des kystes qui mûrissent dans le milieu ambiant et qui,

ingérés avec les alimens par un nouvel hôte, éclatent dans l'estomac ou l'intestin et mettent en liberté un grand nombre de sporozoïtes ou jeunes grégarines qui accompliront le même cycle évolutif que leurs aînées.

Tous les kystes, cependant, ne sont pas ainsi dirigés au dehors par la voie intestinale. Quelques jeunes grégarines, au lieu d'évoluer vers la cavité digestive, la traversent et vont former leur kyste de l'autre côté de la paroi, dans la cavité générale. Cet enkystement cœlomique a été observé en 1892 et 1893 par M. Léger, qui en a bien pénétré les raisons. C'est là encore une condition avantageuse à la dissémination du parasite. Elle a son utilité particulièrement chez les insectes à métamorphoses complètes et lentes.

Nous n'avons rappelé ici que les faits les plus élémentaires relatifs à l'histoire des grégarines : leur enkystement et leur sporulation; leur fausse conjugaison, la conjugaison nucléaire de Wolters, la conjugaison isogamique probable de Léger. Ces connaissances ont été le prix des efforts successifs d'une longue série d'observateurs de mérite. On trouve, parmi ces premiers sporozoologistes, presque toutes les illustrations de l'Histologie moderne. Henle, alors prosecteur à Berlin, reconnaît en 1835, chez le lombric, l'existence des kystes reproducteurs, et des navicules qui en sortent; mais il croit avoir affaire à des sortes de diatomées. Meckel, en 1844, se trompe plus gravement : il s'imagine que ces kystes sont les œufs du lombric lui-même. Siebold, plus tard, refait les observations de Henle; il voit, comme lui, à l'intérieur des kystes, les corps en navette, et il saisit même les premiers stades de leur formation. Dans tout cela, il n'est pas encore question des grégarines, qui se rencontrent cependant souvent côte à côte avec ces kystes énigmatiques. On ne comprend pas les rapports des unes avec les autres; on les considère comme des objets distincts, réunis par le seul hasard d'un habitat commun. Stein, enfin, vers ce même temps, c'est-à-dire vers 1848, aperçoit tout à coup la relation du kyste et du corps en navette avec la grégarine, qui n'en est que l'épanouissement. Il ne reste plus, dès lors, qu'à développer les détails de l'évolution. C'est l'œuvre des micrographes et des naturalistes qui ont successivement abordé ce problème : Kölliker, en 1849; Lieberkühn, en 1854; Ray-Lankester, en 1866; E. van Beneden, en 1871; A. Schneider, en 1875; Gabriel, en 1880; Bütschli, en 1881; Balbiani, en 1882; L. Léger, en 1891; Wolters, en 1892. C'est par leurs observations que nos connaissances ont été amenées au degré de netteté que l'on vient

de voir. En même temps que s'éclaircissait le difficile problème de l'évolution, les autres questions, plus simples, recevaient une solution; le nombre des espèces de grégarines, qui était de 68 à l'époque de Stein, s'accroissait de toutes celles que les zoologistes rencontraient incidemment au cours de leurs dissections. Giard en signalait la présence chez une ascidie composée; P. Hallez, chez les planaires. On en a trouvé dans tous les groupes de vers chez les Échinodermes et chez les Cœlentérés. Parmi les naturalistes qui, en France, ont contribué à cette œuvre d'avancement de nos connaissances, il faut citer, en première ligne, le savant professeur de l'Université de Poitiers, A. Schneider, et ses élèves.

V

Les coccidies forment une classe étroitement unie à la précédente. Leur histoire est singulièrement facilitée par la connaissance de celle des grégarines. Ce sont encore des parasites rudimentaires, microscopiques, cellules vivant à l'intérieur d'une cellule de l'hôte. La grégarine adulte, après une phase d'inclusion intra-cellulaire s'échappe de l'élément épithélial : elle n'y conserve plus qu'un point d'attache qui lui permet de flotter dans l'intestin : elle vit, en réalité, dans les liquides digestifs de son hôte et non dans ses élémens anatomiques. Ici, rien de pareil : d'un bout à l'autre de son existence, la coccidie reste confinée dans la cellule où elle s'est tapie. Elle y grandit, la distend, aplatit son noyau, la réduit à une coque vide, la détruit fatalement. La taille du parasite est réglée par cette nécessité : elle ne dépasse point 20 ou 30 millièmes de millimètre. Pour la même raison, la coccidie est privée des mouvemens de déplacement.

Nous avons dit que les grégarines et les coccidies semblent avoir procédé, entre elles, à un partage du monde animal : les premières se sont attribué l'exploitation des articulés des vers, des Échinodermes et des Cœlentérés. Les coccidies se sont réservé les Vertébrés et les Mollusques, mais sans s'interdire quelque empiétement sur le domaine voisin. On connaît des coccidies chez les insectes, et chez les myriapodes. MM. Caullery et Mesnil en ont signalé récemment des exemples chez les Annélides. Chez les Vertébrés, les organes envahis par ces parasites sont au nombre de trois : l'intestin, le foie et le rein.

L'organisation de la coccidie est celle d'une cellule sphérique, avec noyau et sans membrane. Elle n'a d'organes d'aucune espèce, ni vésicule pulsatile, ni tube digestif, ni bouche, ni anus, ni cils ou autres

instrumens de mouvement. Balbiani considérait la coccidie comme une grégarine dégradée par un parasitisme plus étroit. Et, en effet, elle n'est pas, comme celle-ci, simplement attachée à son hôte: elle est plongée dans la substance même de ses élémens anatomiques.

Parvenu au terme de son accroissement et à sa taille définitive, le parasite entre dans la phase de reproduction. Cette phase aboutit, en définitive, comme chez la grégarine, à l'enkystement et à la sporulation. Ce sont ces actes que l'on croyait simples qui se sont révélés, d'après les récentes découvertes, d'une complication et d'une richesse de moyens incomparables. On peut y apercevoir nettement l'extrême souci que prend la nature d'assurer la pullulation des parasites.

L'histoire de cette génération sporulaire est la répétition de ce qui se passe chez la grégarine. Tout s'y retrouve. Le kyste se comporte de même : il fournit des sporoblastes, des sporocystes, et, en fin de compte, des sporozoïtes, c'est-à-dire de jeunes organismes parasitaires, en forme de navette ou de faux (corpuscules falciformes), mobiles, prêts à entrer par effraction dans les cellules de l'intestin ou du foie, si le kyste est avalé par un animal susceptible d'être infecté. La paroi, rompue par l'action du suc gastrique, laisse alors échapper son contenu. L'analogie est frappante. C'est A. Schneider qui l'a mise en lumière et qui a établi ainsi, sur des fondemens solides, l'intime parenté de ces deux classes d'animaux.

Telle est ce que l'on a appelé l'évolution exogène des Sporozoaires. Elle comporte un acte qui s'accomplit, en effet, hors du corps de l'hôte. Elle est appropriée à la dissémination du parasite d'un animal à un autre, c'est-à-dire au changement d'hôte, par l'intermédiaire du milieu extérieur. Si elle n'avait point d'autres moyens de propagation, la maladie parasitaire, la coccidiose, ne pourrait pas se communiquer par le contact direct de l'animal infesté avec un autre de même espèce; le contact serait sans effet, puisque le kyste doit mûrir au dehors. C'est du milieu que viendrait tout le danger. On pourrait dire que l'infection est miasmatique.

Chez les coccidies, il y a, en plus, une évolution intracellulaire ou endogène, appropriée, cette fois, à la dissémination du parasite dans le même hôte et à sa pullulation dans l'organe déjà attaqué (auto-infection). Ce mode de propagation a été découvert en 1892 par H. Pfeiffer et étudié soigneusement, en 1897, par Simond. La multiplication se produit sur place, sans que la coccidie abandonne sa cellule hôte. Entourée et protégée par celle-ci, elle n'a plus besoin, alors, de s'entourer d'une membrane kystique; et, en effet, elle n'en produit point. La

division nucléaire et protoplasmique se fait par un procédé spécial et aboutit, comme tout à l'heure, à la formation d'un certain nombre (30 à 40 en moyenne) de corps en croissant, en navette, en forme de faux, qui sont des sortes de sporozoïtes ou plutôt de jeunes coccidies. Celles-ci sont mises en liberté par l'éclatement ou la chute de la cellule hôte, dans le tube digestif ou le canalicule biliaire : elles se fixent de nouveau sur des cellules indemnes et propagent ainsi l'infection.

Il y a, en d'autres termes, un véritable *dimorphisme évolutif* chez les coccidies.

Ces corps en croissant, ces formes jeunes de coccidies ont reçu le nom de *macrogamètes*. On peut les considérer comme des individus sexualisés, des femelles véritables. Leurs générations se succèdent ainsi, comme celles des pucerons parthénogénétiques, étendant de plus en plus leurs ravages. Ils n'ont joui de la vie libre que pendant une très courte période, entre le moment où ils sont tombés dans le canal digestif ou biliaire avec la cellule hôte qui les logeait, et le moment où ils ont trouvé à se fixer sur une nouvelle cellule épithéliale. S'ils tardent trop, ils périssent.

Y a-t-il, chez les grégarines, des phénomènes de ce genre? On a tendance à le croire. Un avenir prochain fera connaître si cette opinion est fondée. En tout état de cause, MM. Caullery et Mesnil en ont signalé un cas chez une grégarine parasite d'une annélide marine.

Cette sorte de reproduction parthénogénétique ne peut durer indéfiniment. Comme il arrive chez les pucerons à la fin de l'automne, on voit à un moment donné apparaître ici des élémens mâles, des *microgamètes*. Ce sont de très petits corpuscules, munis de deux longs cils qui leur servent à se mouvoir activement. Ils ont été bien vus par Simond et décrits par Léger en 1898. Ils fécondent les macrogamètes. C'est l'œuf fécondé (ookyste) qui formerait le kyste à sporulation dont nous déclarions, tout à l'heure, ignorer l'origine. Telle est celle que leur assignent les travaux récens.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

La rentrée des Chambres, qui a eu lieu le 22 octobre, a été précédée et accompagnée de circonstances particulières, en partie nouvelles dans notre histoire politique. C'est une nouveauté, par exemple, de voir chez nous le budget en déficit. Nous ne voulons pas dire par là que l'équilibre en ait toujours été bien sincèrement établi; mais enfin l'apparence était satisfaisante, et il y avait toujours, pour faire contrepoids à des augmentations de dépenses, peut-être inévitables, des augmentations de recettes correspondantes. Nous étions habitués à ce qu'on appelle, en langage technique, des plus-values sur les évaluations budgétaires. Mais ce sont là des souvenirs. Aujourd'hui, nous avons des moins-values. Les évaluations sont inexactes, comme autrefois, mais en sens inverse: au lieu d'être plus riches, nous sommes plus pauvres que nous ne l'avions cru. Cela étant, on comprend que l'œuvre de la commission du budget, du gouvernement et des Chambres soit plus difficile qu'à l'ordinaire : nous allons voir quels procédés ont été proposés pour y faire face. Mais, quelque grave que soit l'apparition du déficit dans le budget, notre horizon politique est obscurci par d'autres points noirs encore plus inquiétans. Un trouble profond règne dans le monde du travail. On a fait luire aux yeux fascinés des ouvriers des espérances très séduisantes, qui n'ont d'autre tort que d'être chimériques. Les ouvriers en attendent avec impatience, en demandent, en exigent la réalisation. Ils menacent de la grève générale, si la mauvaise volonté des pouvoirs publics s'oppose plus longtemps à l'ouverture de l'âge d'or qu'on leur a promis. L'exécution de cette menace a été ajournée déjà à plusieurs reprises, et elle vient de l'être une fois de plus; mais le danger subsiste et va sans cesse en s'aggravant. Ainsi, embarras financiers, péril économique et

social, tels sont les traits principaux de la situation présente : il faudrait un optimisme aveugle pour n'en être pas alarmé.

Le gouvernement dit et fait dire qu'en ce qui concerne le budget, le mal est superficiel. Nous sommes en déficit, soit; mais ce déficit, qui dépassera cent millions à la fin de l'année, tient à des causes spéciales, d'une portée provisoire et restreinte, et non pas à des causes générales agissant d'une manière durable sur l'ensemble de nos finances. Il y a eu mécompte sur les boissons alcooliques, qui sont responsables de plus de la moitié du déficit, et sur les sucres, dont toute la législation a besoin d'être remaniée. Les moins-values sur les contributions directes sont beaucoup moins importantes, et on n'en parle guère que pour mémoire. Nous ne voulons pas entrer ici dans une discussion de détail; elle n'y serait peut-être pas à sa place. Disons seulement que, si la loi sur les boissons est la grande coupable, elle est le fait du ministère actuel. Des voix nombreuses, pressantes, parfois éloquentes se sont élevées pour dire que la réforme était mal faite et qu'elle coûterait cher; on ne les a pas écoutées. Le gouvernement se croyait sûr de ses calculs; il en a répondu devant les Chambres, qui en ont répondu à leur tour devant le pays. L'expérience n'a pas tardé à montrer que cette confiance était trop optimiste. Il n'est d'ailleurs pas difficile d'indiquer la fissure par laquelle l'impôt fuit : c'est ce qu'on appelle le privilège des bouilleurs de cru. Il aurait fallu supprimer ce privilège, ou du moins le réduire à des limites très étroites : au lieu de cela, on l'a confirmé et développé. Les bouilleurs de cru sont légion aujourd'hui. La fabrication prétendue familiale de l'alcool donne lieu à des abus scandaleux. Tout le monde le sait, mais on y ferme obstinément les yeux dans les sphères ministérielles. On y présente même des chiffres d'où il semble résulter que les boissons dites hygiéniques ont pris presque partout la place des autres : la consommation de l'alcool aurait diminué dans une proportion considérable, grand bénéfice pour la santé publique. Si cela était vrai, on pourrait se consoler des moins-values budgétaires; mais cela n'est pas vrai, et ceux qui sont au courant de ce qui se passe dans nos campagnes n'y ont pas constaté la moindre diminution dans la consommation de l'alcool. Seulement l'alcool se fabrique en fraude et il échappe à l'impôt. La santé publique n'y gagne rien, et le Trésor y perd beaucoup. On parle de remanier la législation sur les sucres, et on aura grandement raison de le faire, car une proportion toujours plus considérable de sucre raffiné est soustraite à l'impôt : pourquoi ne parle-t-on pas aussi de remanier la loi sur les boissons, qui aboutit

exactement au même effet en ce qui concerne l'alcool ? Nous nous trompons, on en parle ; mais c'est toujours pour étendre le mal. On trouve mauvais que ceux-ci en profitent plus que ceux-là. On demande une sorte de péréquation, qui mettra l'abus à la portée de tous. Singulière façon de rétablir l'équilibre du budget ! Si nous avions à faire une étude complète de notre situation, il faudrait, après avoir indiqué les deux causes principales du déficit, remonter aux causes générales, lointaines, profondes, qui s'exercent sur nos finances à la fois pour augmenter les dépenses et pour diminuer les recettes. Ce serait alors toute notre politique qui serait en cause. Quoiqu'il soit devenu bien banal de citer le fameux mot du baron Louis : « Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances, » le mot est si juste qu'il est sur toutes les lèvres. Nous faisons une politique de fantasmagorie à l'égard du suffrage universel, et encore plus à l'égard du monde particulier des travailleurs. On commence à voir ce que cela coûte. Ce début promet : hélas ! ce n'est qu'un début.

La commission du budget, qui s'est réunie quelques jours avant la Chambre, s'est trouvée en présence d'un déficit trop considérable pour qu'aucun artifice de comptabilité ait permis de le déguiser. Il a même fallu renoncer à répéter, comme on l'avait fait pendant les premiers mois de l'année, que la moins-value des boissons, tenant aux provisions faites pendant la discussion de la loi, irait en diminuant à mesure que ces provisions diminueraient elles-mêmes. L'argument paraissait admissible, mais il a été démenti par les faits : le déficit des boissons a augmenté et augmente encore de mois en mois. La commission a donc fait des économies. Rien de mieux, à la condition toutefois que ces économies ne soient pas seulement sur le papier, et c'est ce qu'on ne saura que par la suite. Mais les économies de la commission ne pouvaient s'élever qu'à quelques millions : elles restaient bien loin du déficit à combler. On a demandé au gouvernement ce qu'il comptait faire, et M. le ministre des Finances a exposé à la commission ses projets, qui consistent à s'adresser indirectement à l'emprunt, soit par la diminution de l'amortissement, soit par une émission de bons à court terme.

C'est alors que la commission a eu une idée de génie. Elle est composée, on le sait, d'une majorité de radicaux et de socialistes, qui se devait à elle-même de supprimer le budget des cultes, ou du moins d'en proposer la suppression ; elle l'a fait. Plus de budget des cultes : cela faisait d'un seul coup une économie d'une cinquantaine de millions. La commission, toutefois, ne pouvait avoir et n'avait effecti-

vement aucun doute sur la manière dont la Chambre accueillerait cette nouvelle réforme ; elle savait bien que la Chambre la repousserait, et qu'elle ne faisait elle-même qu'une simple et vaine démonstration. Elle la faisait pour l'honneur des principes. Aussi, après avoir supprimé le crédit afférent au budget des cultes, elle en avait d'abord grossi le fonds d'amortissement, ce qui était une manière de le déposer dans une caisse réservée, où on le retrouverait intact au moment opportun. Cette conduite témoignait, de la part de la commission, de perspicacité et de loyauté. Donner une autre affectation au crédit du budget des cultes, alors qu'on était certain que la Chambre le rétablirait, aurait été présenter à celle-ci un budget virtuellement en déficit. C'est pourtant ce que la commission a finalement fait. Les journaux s'étaient, avouons-le, un peu moqués d'elle. Qu'est-ce que c'est, demandaient-ils, qu'une économie dont on ne fait pas emploi ? La commission, évidemment, ne prenait pas cette économie au sérieux. Les journaux conservateurs et modérés se sont amusés de ce scrupule ; les journaux radicaux et socialistes s'en sont indignés ; et la commission a fini par dire : « Eh bien ! nous allons supprimer, cette fois pour de bon, le budget des cultes. C'est fait : il n'y a plus de déficit. » On peut appeler cela sortir de la vérité et de la sincérité pour rentrer dans la logique : les étrangers prétendent, quand ils veulent nous être désagréables, que c'est un mal très français. Cette méchante comédie ne modifie en rien la situation. Le budget des cultes sera voté par la Chambre ; et, s'il ne l'était pas, le déficit ne serait pas supprimé pour cela ; il serait seulement diminué. Notre budget n'est pas plus en équilibre qu'auparavant.

Ce trompe-l'œil ne trompe pas le jugement. Mais la résolution prise par la commission du budget est un nouveau signe des temps qui, ajouté à quelques autres, montre où l'on veut nous conduire, et où peut-être on nous conduit en effet. Ce n'est pas la seule indication que la commission ait donnée à cet égard. Elle a voté encore une sorte d'invite adressée au gouvernement d'avoir à laïciser les écoles que nous subventionnons en Orient. Nous rougirions, en discutant ce vote, d'avoir l'air de le prendre au sérieux. Au surplus, c'est à peine si nous avons en ce moment trois ou quatre écoles laïques en Orient : on pourrait donc réduire le crédit à fort peu de chose, s'il devait leur être exclusivement attribué. En revanche, il faudrait, non pas le décupler, mais le centupler, pour entretenir, après les avoir laïcisées, non pas seulement la totalité, mais la moitié de nos écoles d'aujourd'hui. Il est vrai que, dans ce cas, le plus simple serait de

les fermer, car elles seraient bientôt désertes. La commission du budget sait parfaitement à quoi s'en tenir sur la portée pratique et immédiate de ce second vote aussi bien que du premier. Une fois de plus, elle n'a voulu faire qu'une manifestation. Mais cette manifestation montre que, par préjugé sectaire, par haine de la religion et de tout ce qui s'y rattache, les radicaux et les socialistes, s'ils étaient un jour maîtres de la Chambre comme ils le sont de la commission du budget, ne respecteraient pas plus ce qui nous reste de la grandeur de la France au dehors que la tranquillité des esprits et la paix des consciences au dedans. Et, grâce au gouvernement actuel, le progrès des radicaux et des socialistes s'accentue de jour en jour.

Peut-être devrions-nous supprimer dès maintenant les radicaux dans la nomenclature des partis, comme ils se suppriment eux-mêmes au profit des socialistes. Il n'y aura bientôt plus de radicaux ; leur abdication est déjà presque complète. L'importance des questions purement politiques va sans cesse en diminuant. Si le monde continue d'évoluer dans le sens où il le fait depuis quelque temps, la situation future et prochaine sera des plus simples : il y aura d'un côté le parti socialiste qui s'intitule lui-même le parti de la Révolution, et de l'autre le parti de la conservation sociale, qui n'aurait pas trop de toutes ses forces pour résister à l'orage dont nous voyons les nuages s'amonceler sur nos têtes.

Pendant les jours qui ont précédé la rentrée des Chambres, ces nuages ont paru surchargés d'électricité. On ne parlait que de la grève générale, et dans un congrès récent tenu à Lyon les orateurs les plus compétens en pareille matière avaient pris soin de dire qu'à moins d'être une duperie pour les ouvriers, la grève générale devait être la Révolution. Ce qu'est la Révolution pour ces esprits violens, mais confus, il serait difficile de l'expliquer exactement; mais on ne se tromperait pas de beaucoup en disant que c'est le recours à la force et au pillage. La mainmise des ouvriers sur tous les instrumens de travail ne peut évidemment pas s'accomplir par la seule persuasion, ni par la douceur : on ne recule pas devant d'autres moyens, on en proclame même la nécessité et l'urgence. Toutefois la grève générale devait, pour le moment, ne s'étendre qu'à l'industrie minière. Mais, une fois commencée, on se réservait, si l'occasion paraissait propice, de lui donner une plus grande extension, et même de la rendre complète et intégrale. Les projets des ouvriers, ou plutôt ceux qu'on forme pour eux et avec lesquels on exalte leur imagination, ont cela de particulièrement dangereux qu'on n'en aperçoit pas les limites. Les

théoriciens du parti socialiste connaissent l'histoire : ils font volontiers remarquer que la Révolution a toujours commencé par un incident dont personne, pas même ceux qui l'avaient provoqué, n'avait prévu les conséquences. Le tout est de partir ; on aboutit ensuite où l'on peut. Le but immédiat que les meneurs assignaient à la grève générale de l'industrie minière était circonscrit à trois réformes qui, peu à peu, s'étaient fixées dans les esprits des ouvriers comme représentant le minimum de leurs revendications. Ces réformes avaient été élaborées dans plusieurs congrès : on les présentait en fin de compte comme un bloc irréductible. La Chambre devait les mettre à son ordre du jour et en faire des lois de l'État. Ces trois réformes sont les suivantes : minimum de salaires, réduction de la journée de travail à huit heures, retraite de 2 francs par jour pour tous les mineurs après vingt-cinq ans de travail, sans distinction de sexes ni de nationalités. Ce n'est pas la première fois qu'elles avaient été revendiquées par les ouvriers ; ce n'est pas la première fois non plus que ceux-ci menaçaient de se mettre en grève, si l'on ne les faisait pas tout de suite ; mais la situation n'en était ou n'en paraissait que plus grave. On se lasse en effet d'espérer et d'attendre : les ouvriers trouvaient qu'ils avaient assez attendu et espéré. Le jour des réalisations était venu pour eux : ce serait immuablement le 1er novembre. Ils avaient rappelé cette date à diverses reprises, en prenant le ciel à témoin qu'ils ne consentiraient à aucun nouveau délai. La précision apparente qu'ils étaient parvenus à donner, soit à leurs revendications elles-mêmes, soit à la date où elles devaient être consenties, était pour eux une force, car tout ce qui réunit les esprits dans un même sens et les fait converger à un même point en est une. Mais les ouvriers avaient aussi leur faiblesse.

Elle venait des résultats toujours incomplets des consultations qu'ils s'étaient demandées à eux-mêmes, sur la question de savoir s'il faudrait faire la grève générale immédiate dans le cas où ils n'auraient pas obtenu satisfaction à la date fatidique. On a parlé quelquefois d'introduire le referendum dans nos mœurs politiques, et nous ne disconvenons pas de l'utilité qu'il pourrait présenter dans certains cas : mais l'expérience que les ouvriers viennent d'en faire n'est pas de nature à beaucoup encourager. On a eu beau leur poser la question, le plus grand nombre n'y a pas répondu. Sur 160 000 mineurs qu'il y a en France, près de 100 000 se sont abstenus : comment connaître dès lors l'opinion qui l'emporte parmi eux ? Le congrès de Lens a cru pouvoir résoudre la difficulté d'une manière prodigieusement simple : il

a décidé que toutes les abstentions seraient portées au compte de la majorité et viendraient la grossir d'autant. Inutile de démontrer ce qu'il y a d'arbitraire dans cette manière de calculer. On fait des chiffres ce qu'on veut, mais non pas des hommes, et derrière les chiffres il y avait cette fois des hommes avec lesquels on n'était pas sûr de pouvoir jouer et jongler aussi aisément. Si encore le nombre des abstentionnistes avait été relativement faible, l'attraction d'une majorité considérable aurait pu les déterminer à s'y rallier. Mais c'est le contraire qui a eu lieu; les votans ont été en minorité. Il était impossible de préjuger les dispositions de 100 000 abstentionnistes et de les enrôler sans leur consentement dans l'armée de la grève générale. On sentait bien, sans oser l'avouer, que tout ouvrier qui s'était abstenu n'était pas chaud pour la grève, et même qu'il y était discrètement opposé. S'il ne l'avait pas dit, c'était pour ne pas affaiblir l'action des camarades plus hardis et ne pas en diminuer l'efficacité. Le referendum tournait donc contre la grève, et cependant les meneurs, d'après les principes mêmes qu'ils avaient posés, étaient ou semblaient être obligés de la proclamer. Grand embarras pour eux. Ils comprenaient fort bien que, s'ils proclamaient la grève au nom d'une majorité fictive et d'une minorité réelle, ils ne seraient pas suivis. Toute la région du Nord et du Pas-de-Calais était réfractaire, et ce n'était pas la seule. Au fond, l'idée de la grève immédiate n'était admise en toute sincérité qu'à Montceau-les-Mines, où les esprits sont encore très surexcités à la suite des épreuves cruelles et inutiles de l'hiver dernier. Et pourtant, même à Montceau, la grève générale aurait rencontré de sérieuses résistances; l'opposition du syndicat jaune s'y serait exercée plus fortement qu'autrefois ; mais enfin, il aurait suffi d'un signal pour que la majorité des Montcelliens se jetât éperdument en pleine aventure. Partout ailleurs, on se serait abstenu. Les directeurs du mouvement le prévoyaient, et ils étaient fort perplexes. Les plus intelligens avaient encore une autre inquiétude. Ils n'ignoraient pas qu'en prévision d'une grève possible, toutes les industries qui se servent de charbon avaient pris leurs mesures pour y faire face, et qu'elles y feraient face en effet pendant longtemps, peut-être même indéfiniment, sans en éprouver une gêne bien sensible. Les ouvriers étrangers, belges et anglais, avaient refusé de se solidariser avec leurs camarades français; et nous ne parlons pas des Américains. Rien n'était donc plus facile que de faire venir du charbon du dehors. Quant aux compagnies industrielles elles-mêmes, quelques-unes avaient des raisons de ne pas craindre la grève et se seraient vues condamnées sans beaucoup de

regrets à une suspension de leurs travaux. Les meneurs du parti ouvrier, ou du moins, comme nous l'avons dit, les plus instruits et les plus intelligens savaient à quoi s'en tenir sur tous ces points. Aussi a-t-on pu surprendre chez eux un sentiment auquel on ne se serait pas attendu, à écouter seulement leur langage. Tout en menaçant le monde capitaliste de la grève générale comme de la foudre, ils étaient les premiers à en être effrayés. Ils ressemblaient un peu à ce nécromancien qui, après avoir évoqué un démon plein de maléfices, avait oublié la formule d'exorcisme et ne savait plus comment s'en débarrasser.

A ce point de vue, la situation était piquante; mais, à tous les autres, elle restait inquiétante, et ce n'était pas sans anxiété qu'on en attendait le dénouement. Si la grève générale n'était, pour le moment du moins, qu'un vain épouvantail, des dangers plus pressans et plus réels étaient à redouter. A supposer qu'elle eût été proclamée, la grève générale ne se serait certainement pas faite; mais des désordres partiels et locaux, surtout dans des milieux comme celui de Montceau-les-Mines, pouvaient toujours éclater, que la grève fût déclarée ou non. A défaut d'une grève véritable, on risquait d'avoir des émeutes, et cela était même d'autant plus à redouter que, par une négligence impardonnable, le gouvernement avait laissé tranquillement les mineurs se pourvoir d'armes et de munitions.

Lorsqu'on a appris par les journaux que les ouvriers disposaient d'un nombre considérable de fusils, l'émotion et aussi la surprise ont été très vives. D'où venaient ces fusils? Les uns disaient de Saint-Étienne, les autres de Paris : au reste, la question de provenance importe peu. Mais de deux choses l'une : ou le gouvernement a longtemps ignoré les achats faits par les ouvriers, et alors on se demande comment il use des moyens d'information dont il dispose; ou il les a connus, et alors on ne s'explique pas qu'il les ait tolérés. Les journaux qui ont l'habitude de chercher auprès de lui leurs inspirations ont dit d'abord qu'il était lui-même désarmé : la loi avait établi la liberté de fabrication, de vente et d'achat de toutes les armes qui n'étaient pas réglementaires, c'est-à-dire d'un modèle en usage dans l'armée; or, les fusils dont il s'agissait étaient d'anciens fusils Gras transformés, et tombés par conséquent dans la circulation sans que personne pût y mettre obstacle. Le gouvernement le regrettait, mais il n'y pouvait rien. S'il a cru cela, on comprend la longue abstention du gouvernement; mais cela n'était pas vrai, et il a découvert depuis, malheureusement un peu tard, un article de la loi de 1885 qui l'autorisait à prendre,

par mesure de police, des précautions effectives contre l'accumulation d'armes quelconques sur un point donné. Il suffisait qu'il estimât lui-même le danger pressant et sérieux. Comment, puisque cet article de loi existait, le gouvernement avait-il pu se croire et se dire désarmé? Au surplus, quand bien même l'article en question n'aurait pas existé, le gouvernement n'avait-il donc aucun moyen d'agir? Non certes, il en avait; seulement il ne voulait pas s'en servir. Pendant quelques jours, on a fait porter toute la discussion sur un seul point, à savoir si les armes accumulées à Montceau étaient ou n'étaient pas des armes réglementaires, et il semblait admis que, dans le second cas, on n'avait aucun droit de les saisir. Mais n'y a-t-il pas, dans le Code pénal, des articles contre le complot? Ces articles, le gouvernement ne peut pas les ignorer, puisqu'il s'en est servi contre certains des accusés qu'il a traduits devant la Haute-Cour. La nature des armes, c'est-à-dire le modèle auquel elles appartiennent, n'a plus ici aucun intérêt : le délit ou le crime est dans l'intention de ceux qui le préparent, dans les dispositions qu'ils prennent pour le commettre, dans le but qu'ils poursuivent sans conteste. Notre ministère ne l'entend pas ainsi. Il fait des différences entre les actes, suivant les personnes qui les accomplissent. Si vous êtes un ennemi ou même un adversaire du gouvernement actuel, prenez garde! Tout sera crime de votre part, et vous serez traduits devant la Haute-Cour, non seulement pour un attentat, mais pour un simple complot. En revanche, si vous êtes l'ami du gouvernement, ou si vous êtes protégé auprès de lui par des amis puissans, c'est-à-dire par des membres de sa majorité habituelle, radicaux ou socialistes, la question change de face, et ce qui est interdit aux autres vous est permis. Imagine-t-on un revisionniste à la façon de M. Guérin réunissant des armes et des munitions dans un nouveau Fort-Chabrol? Le gouvernement s'inquiéterait fort peu de savoir si ces armes sont, ou non, des armes de guerre réglementaires. Une pareille distinction lui paraîtrait puérile, et il aurait mille fois raison de ne pas s'y arrêter. Il dénoncerait immédiatement un terrible complot contre la sûreté de l'État. Mais, si les mêmes actes sont accomplis par des collectivistes, c'est autre chose. Le gouvernement est assailli des scrupules les plus imprévus. De quel modèle sont les fusils en cause? Ce problème l'embarrasse et le paralyse. Pendant ce temps, les armes arrivent de tous les côtés à Montceau-les-Mines, et on apprend un beau jour que tous les ouvriers qui ont voulu s'en procurer ont pu facilement le faire et l'ont fait. — Ce sont, disent-ils, des fusils de chasse : est-ce que nous n'avons pas le droit d'aller à la chasse

comme les bourgeois, dans nos momens perdus? — Par un phénomène bizarre, on ne chasse la caille et le lièvre à Montceau qu'avec des fusils à balle; mais n'a-t-on pas le droit de chasser avec des fusils et des cartouches à balle? Telles sont les questions qu'on a posées et agitées avec une merveilleuse subtilité. Lorsqu'un gouvernement en est là, autant dire qu'il n'y a pas de gouvernement du tout. Nous revenons à l'état de nature, à l'anarchie primitive, avec cette circonstance aggravante qu'à l'époque préhistorique, s'il n'y avait pas encore de gouvernement établi, il n'y avait pas non plus de fusils à la portée de tout le monde. Il y en a aujourd'hui : le gouvernement a su que les ouvriers s'en munissaient, et pendant longtemps il n'a rien fait pour les en empêcher. Si le danger n'était pas précisément dans la grève générale, il était certainement là, et l'exaltation des esprits le rendait très sérieux.

A la veille même de la réunion des Chambres, M. le président du Conseil a écrit à M. Cotte, secrétaire général de la Fédération nationale des mineurs de France, une lettre qui a été livrée aussitôt à la publicité et dans laquelle il lui faisait connaître son opinion sur le salaire minimum, la journée de huit heures et la retraite après vingt-cinq ans de travail. Quelques jours après, M. Basly reprenait les trois points devant la Chambre, et demandait à celle-ci de les discuter immédiatement. La grève générale était à la porte; il n'y avait pas une minute à perdre. M. Waldeck-Rousseau a répété à M. Basly ce qu'il avait écrit à M. Cotte, et il a demandé à la Chambre de renvoyer la motion à la commission du travail, c'est-à-dire d'en écarter la discussion immédiate. Il affirmait d'ailleurs que personne n'était prêt pour cette discussion, ni le gouvernement, ni la commission, ni même M. Basly. Le gouvernement n'était pas prêt : de là sans doute ce qu'il y avait d'indécis et de flottant dans la réponse de M. Waldeck-Rousseau à MM. Cotte et Basly.

On a beaucoup répété que cette réponse était très précise, parce qu'elle était de forme un peu sèche et d'un ton assez raide. En réalité, M. le président du Conseil n'a repoussé que le premier point, à savoir la fixation d'un minimum de salaires. Encore n'a-t-il pas dit qu'il était impossible de fixer d'une manière absolue et *ne varietur* un minimum de ce genre; il a seulement soutenu que c'était là l'œuvre des ouvriers eux-mêmes et des patrons. La loi de 1884 leur a donné la faculté d'avoir des syndicats, et ils en ont en effet; qu'ils s'en servent. Les questions de salaires doivent être librement débattues et résolues par leur intermédiaire. Sur ce point, nous sommes tout à fait d'accord avec

M. Waldeck-Rousseau, et, sans croire à la possibilité de fixer un minimum uniforme et immuable, nous sommes bien d'avis que le gouvernement et les Chambres n'ont ici rien à faire : ce n'est pas une loi qu'il faut, mais un contrat. Seulement, ce qui est vrai pour la fixation du salaire l'est aussi pour celle de la journée de travail, d'autant plus que, bien que les deux questions puissent à la rigueur être traitées indépendamment l'une de l'autre, elles ont beaucoup de points de contact et sont évidemment de même nature. Pourquoi mettre la première en dehors du domaine législatif, et y laisser la seconde? Mystère et contradiction. Quoi qu'il en soit, M. le président du Conseil s'est réservé d'étudier la question de la journée de huit heures. Il a fait entendre que cette étude pourrait être longue, car la question était complexe et exigeait une enquête approfondie. Depuis, M. le ministre des Travaux publics, entendu par la commission compétente, a montré toutes les difficultés du problème, s'appliquant même plutôt à les mettre en relief qu'à les dissimuler. Il aurait fallu avoir le courage de dire que ces difficultés étaient actuellement insolubles. Le temps, les mœurs, la discussion entre les syndicats ouvriers et patronaux, la comparaison avec ce qui se passe à l'étranger, c'est-à-dire une connaissance sérieuse des conditions de la concurrence, peuvent amener la diminution graduelle de la journée de travail et l'amèneront presque certainement. Mais une loi serait ici non moins déplacée que dans les questions de salaire. M. le président du Conseil ne l'a pas dit : il a mieux aimé laisser dans l'imagination des ouvriers une espérance chimérique et dangereuse avec laquelle nous aurons de nouveau à compter. Sur le troisième point, celui des retraites, le gouvernement s'est montré disposé à faire quelque chose : mais quoi? on aurait voulu le savoir. Cette fois, nous ne disons pas que le législateur soit incompétent. Si l'on admet la participation de l'État à une caisse de retraites, ou même de secours, une loi est nécessaire pour fixer la proportion dans laquelle elle aura lieu. Mais nous venons précisément de voir combien cette loi est difficile à faire. Le gouvernement, en effet, a déjà déposé un projet sur les retraites ouvrières. Bien plus, la discussion en a été commencée avant les vacances parlementaires, et elle a déjà rempli plusieurs séances de la Chambre. A mesure qu'on avançait, on s'apercevait davantage que le projet ne tenait pas debout et qu'il avait besoin d'être remanié dans son ensemble. Le gouvernement annonce un nouveau projet: que sera-t-il? Sera-t-il une réédition augmentée du premier? En sera-t-il seulement un morceau détaché? Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable. Autant que

nous avons compris les communications assez sommaires et confuses que M. le ministre des Travaux publics a faites, soit aux journaux, soit à des délégations ouvrières venues pour l'interroger, il s'agirait beaucoup plus d'une caisse de secours que d'une caisse de retraites. Une caisse de secours a l'avantage de pouvoir fonctionner immédiatement; seulement il faut la remplir, et, dans l'état actuel de nos finances, ce n'est pas aussi aisé que le gouvernement paraît l'imaginer. Mais, sur ce point, il a pris un engagement; nous n'avons plus qu'à en attendre l'exécution pour juger du mérite du projet.

On le voit, le gouvernement n'a pas dissipé les illusions qu'on a jusqu'ici fomentées dans l'esprit des ouvriers, ou du moins il ne l'a fait qu'en ce qui concerne le minimum de salaires. De même, il n'a pris une attitude un peu ferme qu'en ce qui concerne la discussion immédiate qu'il a repoussée. Il a eu la majorité; mais cette majorité, plus faible qu'à l'ordinaire, a été due au centre de la Chambre. On a vu des hommes comme M. Méline, comme M. Ribot et tant d'autres, qui votent généralement contre le cabinet, voter cette fois dans le même sens que lui et remplacer dans sa majorité les radicaux et les socialistes dissidens. Cette conduite leur a même été très vivement reprochée, et on comprend qu'elle soit jugée de manières différentes suivant qu'on tient plus de compte des devoirs généraux d'une opposition, qui sont de voter contre le gouvernement, ou des circonstances spéciales qui ont amené le centre à s'en départir exceptionnellement. Nous avons dit que la situation était grave ; le péril semblait menaçant pour le lendemain même ; il pouvait se traduire par des échauffourées sanglantes. Céder aux injonctions impérieuses de M. Basly en votant la discussion immédiate pouvait paraître une faiblesse ; le gouvernement, en repoussant cette discussion, avait pris l'attitude qu'il devait prendre. Ces considérations ont agi sur le centre; mais, soit qu'on l'approuve, soit qu'on le blâme, son vote avait besoin d'être expliqué. Pourquoi ne l'a-t-il pas été? Quelques paroles énergiques et fermes qui auraient dégagé et fixé la responsabilité, la lourde responsabilité du gouvernement, en face d'un péril qu'il avait lui-même fait naître, étaient indispensables : elles n'ont pas été prononcées. On pouvait voter avec le ministère, mais il ne fallait pas que personne pût croire qu'on votait pour lui. Le vote silencieux du centre a fait naître une équivoque qui n'est certainement que dans les apparences, mais qu'il faut dissiper. Que n'a-t-on pas dit! On a dit, par exemple, que le ministère actuel, un ministère dont fait partie M. Millerand, pourrait servir de point de ralliement à une nouvelle majorité de concentra-

tion républicaine à laquelle les collectivistes cesseraient d'appartenir. Que le ministère désire une concentration de ce genre, cela se comprend ; mais que le centre s'y prête, cela n'est pas admissible. Les auteurs de la politique qui sévit sur nous depuis deux ans ont perdu toute autorité, toute qualité pour se mettre à la tête des républicains libéraux, et ceux-ci ne pourraient se mettre à leur suite sans perdre eux-mêmes ce qu'après tant de fautes, ils conservent pourtant encore de la confiance du pays. Mais rien de pareil n'est à craindre, et nous espérons qu'on le reconnaîtra bientôt.

En attendant, le ministère Waldeck-Rousseau reste chargé de pourvoir à la situation dont nous venons de retracer les traits principaux : déficit dans le budget, danger de conflit dans la rue, anxiété dans tous les esprits en présence de l'avenir le plus incertain. Comme nous l'avions prévu, il n'y aura pas de grève générale : on y renonce partout, même à Montceau. Le comité fédéral, réuni à Saint-Étienne, a décidé qu'elle serait ajournée. C'est toujours par ajournement qu'on procède : la menace reste, et malheureusement aussi les espérances décevantes qu'on a mises dans l'esprit des ouvriers. Quant aux fusils, le gouvernement a décidé qu'ils devaient être déposés bénévolement par leurs détenteurs, faute de quoi ils seraient saisis à domicile. Cette seconde opération, qui sera certainement rendue nécessaire par l'insuffisance de la première, est plus facile à concevoir qu'à exécuter. On se contentera sans doute d'un simulacre de désarmement. On saisira quelques fusils, et on dira que l'opération est achevée : il serait téméraire de s'y fier ! Tout demeure donc en suspens, même le ministère. On dit qu'il fera les élections. S'il en est ainsi, la question sera clairement posée : le pays saura pour ou contre quelle politique il vote, et il prendra à son tour, s'il endosse la responsabilité d'un passé qu'il a eu le temps de juger, celle d'un avenir qui nous apparaît sous les plus sombres couleurs.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

LE
MANUSCRIT DU CHANOINE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XIII

A neuf heures du matin, Sylvie Alassio débarquait du *Mont-Blanc*, traversait d'un pied léger la place de l'Hôtel-de-Ville, inondée de lumière et s'engageait dans les étroites rues du vieil Annecy. Le soleil n'y avait point encore pénétré et une ombre bleue les emplissait de sa fraîcheur. Sous les arcades trapues, l'animation d'un jour de marché tirait les boutiques de leur assoupissement ordinaire. A l'angle de la rue Filaterie, le magasin du marchand de fruits du Midi étalait ses amoncellemens de melons jaunes, ses panerées d'oranges et de citrons, ses tas de tomates et d'aubergines; les notes d'or, d'écarlate et de violet foncé chantaient joyeusement dans la pénombre. Sur la chaussée, il y avait un va-et-vient de chariots chargés de bois, de charrettes à bras remplies de légumes. Au bord du trottoir, des paysannes offraient aux passans des jonchées de cyclamens roses. Sylvie acheta un bouquet qu'elle fixa à son corsage, puis elle déboucha sur la place Notre-Dame où les quatre tortues, soutenant leur obélisque de pierre, sommeillaient au bruit berceur du jaillissement de la fontaine. L'instant d'après, elle fran-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre et 1er novembre.

chissait le seuil de la maison de Philibert Prestoz et gravissait le ténébreux escalier de la tourelle d'angle.

Arrivée sur le deuxième palier, devant l'huis de noyer aux moulures luisantes, elle sonna vivement, et selon son habitude, la servante mit un bon moment avant de se décider à ouvrir la porte.

— M. Philibert Prestoz? demanda la chanteuse, lorsque la vieille bonne se fut enfin exécutée.

Celle-ci, de son regard soupçonneux et peu accueillant, toisa l'élégante visiteuse au corsage fleuri de cyclamens, eut un moment d'hésitation et finalement répondit d'une voix molle :

— C'est bien ici, mais M. Prestoz est absent.

L'embarras hésitant et le ton peu assuré de son interlocutrice n'avaient point échappé à la perspicace Sylvie. Elle devina que ce dragon en cornette obéissait à une consigne, et elle répliqua hardiment :

— En êtes-vous bien sûre?.., J'ai quelques raisons de croire que vous vous trompez... Ayez l'obligeance de retourner près de votre maître et de lui remettre ceci...

En même temps elle prenait une carte dans son carnet, y crayonnait en travers : « La cueilleuse d'azeroles de Faverges, » et la tendait à la servante ébaubie, qui tourna le dos en maugréant et se renfonça dans l'intérieur de l'appartement.

Au bout de quelques minutes, pendant lesquelles Mlle Alassio piétinait nerveusement dans le couloir obscur, la vieille reparut et murmura d'un air moins revêche :

— M. Prestoz prie madame de l'attendre au salon où il va venir la rejoindre.

En même temps elle ouvrait une porte et Sylvie passait brusquement de l'obscurité en pleine lumière.

La pièce où on l'avait introduite était orientée au midi, éclairée par deux larges fenêtres et très gaie. Elle n'avait rien de banal ni de bourgeois. Sylvie, agréablement surprise, examinait curieusement les vieux meubles de noyer qui la décoraient : les bahuts finement sculptés, la table à pieds tors surchargée de livres, le piano à queue, les encoignures Louis XV, surmontées de vases pleins de fleurs fraîches. Aux murs tendus de verdures, quelques bonnes toiles du siècle précédent étaient accrochées. Sylvie s'arrêta devant un portrait représentant un jeune garçon de dix-huit à vingt ans, vêtu d'un habit bleu, portant ses che-

veux sans poudre. La physionomie était remarquablement intelligente, avec des traits de vulgarité. Le front puissant, les yeux câlins et brillans attiraient et séduisaient, tandis que le bas du visage, la bouche sensuelle, le menton massif, donnaient une impression presque désagréable...

— Madame, excusez-moi de vous avoir fait attendre, dit derrière elle une voix aiguë.

Elle se retourna et se trouva face à face avec le vieillard très vert et très original qu'elle avait rencontré à Faverges, et qui, ainsi qu'elle l'avait toujours soupçonné, n'était autre que M. Philibert Prestoz. Ils se saluèrent, s'examinèrent un moment en silence, puis, sous les sourcils bourrus, un sourire pétilla dans les yeux de l'alpiniste, tandis que Sylvie se mit franchement à rire.

— Enchanté de vous revoir, belle dame, déclara galamment M. Prestoz, mais comment avez-vous su qui j'étais et où je demeurais ?

— Ma démarche n'est pas très correcte, cher monsieur... Mais je vais en deux mots vous expliquer le pourquoi de ma visite, qui est, je dois l'avouer, un peu intéressée.

L'alpiniste souriait encore, mais avec une légère nuance d'étonnement. De son côté, Sylvie éprouvait un certain embarras à formuler derechef la requête, si mal accueillie, de Marius Colombier. Ils redevinrent un instant silencieux et la jeune femme, pour se donner une contenance, se remit à examiner le portrait d'homme qui avait déjà attiré son attention.

— Ha ! ha ! reprit M. Prestoz, vous regardez cette figure ? Quelle impression vous produit-elle ?

— Je la trouve à la fois séduisante et inquiétante... Le front et les yeux sont ceux d'un homme supérieur, tandis que la bouche et le menton ont quelque chose de grossier et de répulsif.

— Pas mal diagnostiqué !... Le personnage avait en effet le charme et la puissance de l'esprit joints à la bassesse d'un laquais... On assure que ce portrait est celui de Jean-Jacques Rousseau... Il est dans ma famille depuis le milieu du XVIIIe siècle et il a été peint à l'époque où Jean-Jacques logeait à Annecy chez Mme de Warens... Mais, je vous en prie, ne restez pas debout ; asseyez-vous dans ce fauteuil et dites-moi à quelle bonne fortune je dois votre visite.

— Eh bien ! voici ! commença bravement Sylvie. Peu après avoir eu le plaisir de vous rencontrer près des azeroliers de Faverges, j'ai appris que vous étiez M. Philibert Prestoz et que vous possédiez un manuscrit rédigé par le chanoine Févez...

— Encore ! s'écria M. Philibert en fronçant les sourcils, c'est donc une gageure ? Ne peut-on pas laisser cet infortuné chanoine dormir en paix dans son tombeau ? Vous êtes une artiste, votre carte me l'a appris, mais vous n'avez pas, je suppose, la passion des vieilles paperasses, et je me demande en quoi les élucubrations de François Févez peuvent intéresser une charmante personne telle que vous ?

— Je me soucie de votre chanoine comme d'une guigne ! répliqua irrévérencieusement Mlle Alassio ; aussi n'est-ce pas de moi qu'il s'agit, mais d'un certain archiviste de ma connaissance...

— M. Colombier, n'est-ce pas ?... Vous connaissez là un personnage bien outrecuidant !... Parce qu'il est chef aux Archives, ce monsieur s'imagine que nous allons le laisser fouiller dans nos papiers de famille...

— C'est un excellent homme, et votre refus l'a désolé.

— Je m'en moque... Comment voulez-vous que je laisse publier un écrit contenant les aventures intimes de gens qui sont morts, à la vérité, mais dont les héritiers vivent encore ?

— Ainsi il existe réellement, ce manuscrit du chanoine ?

— Oui, un hasard l'a mis entre mes mains... Oh ! c'est une histoire assez curieuse... En 1861, je faisais réparer un des gros murs de ma maison, et voilà qu'en donnant un coup de pioche, les maçons découvrirent dans un trou une boîte de fer-blanc hermétiquement soudée. On crut d'abord à la trouvaille d'un trésor ; vérification faite et le couvercle enlevé, il ne s'agissait que d'un manuscrit de 517 pages, rédigé par un arrière-grand-oncle, qui fut d'abord envoyé comme postulateur à Rome et qui, à son retour, vers 1740, fut chanoine au chapitre d'Annecy... Tenez, je vais vous montrer le corps du délit.

Il alla ouvrir un bahut placé dans une encoignure, et revint avec une boîte de fer-blanc, toute gondolée, de laquelle il tira un volumineux paquet de feuillets enveloppés dans une bande de papier verdâtre.

— Le manuscrit, continua-t-il, est resté tel qu'il était au jour où il fut déterré.

Sylvie frôla du bout de ses doigts gantés les feuillets in-

octavo, puis, plaçant sa main sur la boîte au métal grenu :

— Allons, insinua-t-elle câlinement, soyez tout à fait gracieux et laissez-moi emporter pour quelques jours la boîte et son contenu.

— Vraiment, n'insistez pas, répliqua l'inflexible M. Prestoz, encore que vous ressembliez à Henriette d'Entragues et que vous soyez, comme elle, une charmeresse, ne me réduisez pas à la dure extrémité de vous répondre négativement.

Il regarda un moment son interlocutrice, observa une moue boudeuse sur ses lèvres et ajouta avec un malin sourire :

— Ce M. Marius Colombier est donc bien de vos amis?

— Nous nous connaissons depuis dix jours à peine... Il fait partie tout simplement d'une caravane que nous avons formée pour excursionner autour du lac; mais, quand je l'ai vu désespéré par votre refus, je lui ai promis de plaider sa cause auprès de vous.

— Hé ! hé ! vous êtes une présomptueuse... Qui a pu vous faire supposer que vous triompheriez là où ce M. Colombier avait piteusement échoué ?

— Mon Dieu, tout bonnement, le souvenir très agréable que j'avais emporté de notre première rencontre.

— Ouais !... Vous avez pensé : Voilà un vieux barbon qui ne doit pas être gâté par les cajoleries féminines ; j'en viendrai facilement à bout avec un sourire et une tendre œillade...

— Nenni, je me suis dit : M. Prestoz est un original très spirituel et qui a encore avec les dames la délicate galanterie d'autrefois... Il tiendra à me montrer qu'il est au-dessus des préjugés bourgeois, et il ne voudra pas me renvoyer bredouille.

— Embobelineuse ! murmura Philibert, visiblement amadoué, et vous croyez que je vais me laisser gagner par vos flatteries ?... Si j'avais vingt ans de moins, peut-être donnerais-je encore dans le panneau, mais j'ai gravi les cimes neigeuses où l'on n'a plus rien à craindre des tentations.

— Quel âge avez-vous donc ? demanda gaîment Sylvie.

— Je viens d'atteindre la soixante-dizaine... A cette altitude-là, il ne pousse plus de fleurettes sur la montagne.

— Vous faites sonner terriblement votre âge !... C'est encore de la coquetterie, ça... Pas fâché, n'est-ce pas, de montrer qu'à soixante-dix ans, vous êtes plus vert et plus alerte que bien des quadragénaires?... Et, ajouta Mlle Alassio en jetant un coup d'œil

circulaire sur le salon, la preuve que la vieillesse n'a pas tellement mordu sur vous, c'est que vous aimez ce qui rappelle la jeunesse... L'arrangement de cette pièce le dit suffisamment : ces vases pleins de fleurs fraîches sur les consoles, ces fenêtres large ouvertes pour laisser entrer le soleil, ces faïences aux couleurs vives, tout cela est l'indice d'un caractère resté jeune ;.. jusqu'à ce piano, qui certainement n'est pas là uniquement pour le décor... Vous êtes musicien?

— J'aime la musique, avoua le vieil alpiniste; lorsque, jadis, j'étudiais le droit à l'Université de Turin, je fréquentais l'opéra italien et je jouais passablement du violoncelle. Aujourd'hui encore, des amis se réunissent ici deux fois la semaine, et nous exécutons tant bien que mal des quatuors de Haydn et de Mozart... Mais vous-même, madame, vous êtes une professionnelle, et si ce n'était pas abuser de votre bonne grâce, je vous demanderais de vous mettre au piano et de me chanter quelques vieux airs italiens... Cela, plus que tout, me rendra l'illusion de la jeunesse.

— Volontiers, répondit Sylvie en se dirigeant vers le piano.

Elle se déganta, s'assit devant le clavier, promena un moment ses doigts sur les touches sonores.

— Je vais vous chanter, poursuivit-elle, une barcarolle vénitienne.

D'une voix souple, éclatante et limpide, elle commença :

La barchetta zé a la riva;
Via, destrighi te, Catina,
Che la luna zé vicina
A dar volta e tramontar...
. . . . . .
O Venezia benedetta,
No te voglio più lassar...

— Aimez-vous mieux du Mozart? interrogea-t-elle, quand elle eut fini, en jetant à la dérobée un regard sur Prestoz qui, assis dans un fauteuil, l'écoutait béatement, les yeux à demi fermés.

Elle joua une ritournelle et attaqua l'air de *Zerline :*

Batti, batti, bel Mazetto...

Elle le dit jusqu'au bout avec une grâce caressante, une câlinerie très tendre.

— Brava! brava! s'écriait M. Philibert enthousiasmé.

Elle se leva et, revenant vers son hôte :

— Maintenant, murmura-t-elle, donnant, donnant... Vous allez me permettre d'emporter le manuscrit ?

— Eh bien! soit, acquiesça-t-il, les yeux pétillans et la mine transfigurée, mais à deux conditions : la première, c'est que, si votre M. Colombier croit devoir le publier, il changera les noms des principaux personnages.

— Entendu !... s'exclama impatiemment Sylvie, et la seconde ?

— La seconde... C'est que vous m'octroierez deux baisers.

— Quatre si vous voulez !

— Ne vous montrez pas si libérale, ce serait une façon trop claire de me témoigner que je ne tire plus à conséquence... Je le sais suffisamment, soupira M. Philibert.

— Non, de vrai, je vous embrasserai de grand cœur.

Elle joignit le geste à la parole, et sautant au cou de l'alpiniste, elle lui donna deux gentils baisers que le bonhomme lui rendit, en appuyant longuement ses lèvres sur les joues d'un blanc satiné.

— Voilà ! dit Sylvie en s'empressant d'envelopper dans un vieux journal la précieuse boîte de fer-blanc, *mille grazie*, *mio caro signore*, permettez-moi de prendre congé.

— Déjà !... Ah ! pourquoi partir si vite?... Pourquoi ne pas me faire le plaisir de partager mon déjeuner?

— Impossible... J'ai promis à mes amis de rentrer par le bateau de midi... Mais nous nous reverrons, je viendrai vous faire mes adieux en vous rapportant le manuscrit du chanoine... A bientôt, cher monsieur, et merci encore !...

Il l'accompagna jusque sur le palier. Ils échangèrent une cordiale poignée de main, puis Sylvie descendit quatre à quatre l'escalier tournant. Elle arriva au chenal de Thiou, juste au moment où le bateau sifflait pour le départ, et elle n'eut que le temps de sauter sur le pont.

Une heure après, elle descendait au ponton de Talloires et traversait triomphalement le jardin de l'hôtel.

Elle trouva ses compagnons qui musaient languissamment dans la petite salle à manger. Ils ne l'attendaient pas sitôt et avaient déjeuné sans elle. Francine compulsait son guide, Lézian rêvassait accoudé à la fenêtre, le docteur somnolait sur son journal, Marius allait et venait machinalement comme un tigre en cage.

— Ha! vous voici,... interrogea-t-il d'une voix angoissée, en voyant Sylvie apparaître dans l'embrasure de la porte-fenêtre, eh bien?

— Eh bien! répondit-elle en posant la boîte de fer-blanc sur la table, voici la Toison d'or!

— Vous avez le manuscrit?

— Il est là, dans cet étui primitif.

— Vrai! s'exclama Colombier ragaillardi et marchant à bras ouverts dans la direction de la jeune femme, vous êtes une magicienne et je vais vous embrasser.

— Non, merci, les baisers de M. Philibert me suffisent.

— Comment! marmonna Lézian vexé, le bonhomme s'est permis...

— Dame, pour emporter la prose du chanoine, il m'a bien fallu donner des arrhes.

— Ce Prestoz est un vieux roquentin! déclara le poète avec mépris.

— Non pas, c'est simplement un original.

Colombier ne les écoutait plus, il s'était emparé de la boîte, la soupesait, en extrayait délicatement le manuscrit et flairait comme baume les feuillets qui sentaient le moisi.

— Je vous tire ma révérence, fit-il précipitamment, je vais là-haut m'enfermer avec *mon* manuscrit.

— Ah çà! et nous? réclama Sylvie, vous nous laissez la bouche enfarinée, après que nous avons tiré les marrons du feu?

— Patience!... Je vais d'abord procéder à l'autopsie du chanoine et, demain, je vous dirai ce qu'il a dans le ventre...

XIV

Toute la bande du Cyclamen était assise en rond à l'ombre d'un châtaignier, au sommet d'un des plateaux du Roc de Chère. Ce verdoyant promontoire a tout l'air d'un énorme morceau de montagne tombé en plein lac à l'époque préhistorique. On y grimpe par d'abrupts sentiers de chèvre et on pénètre peu à peu dans une région d'enchantement. Il y a de tout au Roc de Chère; des falaises éboulées où pousse le rhododendron, et des taillis peuplés de muguets au printemps, d'airelles myrtilles à l'automne; des bruyères semées de bouleaux échevelés et des entassemens de rochers pareils à ceux de Fontainebleau; des sources

cachées au cœur des hêtraies profondes ou à l'orée des claires futaies de châtaigniers ; et partout de splendides échappées sur le lac et sur les montagnes environnantes. De l'emplacement qu'ils avaient choisi, les compagnons pouvaient contempler les hardis escarpemens de la Tournette, le faîte ardoisé du château de Menthon, et voir un coin du lac bleuir entre les feuillées. Autour d'eux, des bruyères étendaient leurs tapis roses ; à leurs pieds, moutonnaient des verdures mouvantes. Un vent léger murmurait dans la châtaigneraie et des gouttes de lumière pleuvaient sur leurs corps paresseusement étendus.

— Voici, dit Sylvie, un endroit à souhait pour écouter les mémoires du chanoine, et nous voilà groupés comme les héros du Décaméron de Boccace... Maintenant, monsieur Colombier, à vous la parole... La lecture du manuscrit a-t-elle répondu à vos espérances ?

— Amplement, répondit Marius en développant avec précaution les feuillets extraits de la boîte de fer-blanc... Seulement, si le chanoine Févez a cru que le public trouverait de l'agrément aux amours de son maussade neveu pour cette enfant mal élevée qu'il appelle « l'adorable Josette », il s'est singulièrement abusé. L'intérêt n'est point là. Il gît tout entier dans les détails intimes et curieux que François Févez nous donne sur les mœurs de la bourgeoisie d'Annecy en 1750. Grâce à lui, nous connaissons par le menu les goûts, les habitudes, les manies et les travers de cette société savoyarde où les moines, les avocats, les membres du clergé séculier, les jeunes filles et les jeunes femmes des notables se mêlaient dans les salons de la rue Sainte-Claire ou de la rue du Pâquier ; nous avons une idée exacte de leur façon de penser, de s'amuser, de galantiser et de se vêtir. Néanmoins, et avant de vous introduire dans ce milieu très vivant et original, il est bon que vous soyez au courant des péripéties peu compliquées de cette histoire qui, au dire du chanoine, « a tout l'attrait d'un roman. »

Donc le chanoine Févez avait un neveu nommé Emmanuel, qui entrait dans sa vingtième année (1747), et qu'il désirait marier le plus tôt et le plus avantageusement possible. Il avait déjà jeté ses vues sur une jeune héritière de seize ans, Josette Ferney, belle-fille du « spectable avocat de la ville, » Joseph Ribitel. Cette Josette Ferney était jolie et avait de l'esprit, « même du mâle et du malin, » assure le chanoine ; en outre,

elle possédait de grands biens du chef de feu son père, à Alby et à Sillingy, et il était urgent de la marier, car, en cas de célibat de la demoiselle, le domaine de Sillingy « devait faire échute aux Bénédictins de Talloires. » François Févez avait touché quelques mots de ce projet au beau-père, l'avocat Ribitel, ainsi qu'à la mère de la jeune fille, et la proposition leur avait paru agréable. Josette elle-même semblait avoir du goût pour le neveu du chanoine, et dans Annecy il n'était bruit que de ce futur mariage, très convenable sous tous les rapports. Mais on avait compté sans Emmanuel Févez, sorte de farouche Hippolyte, se faisant gloire de fuir le commerce des dames. « Son caractère, de l'aveu même de l'oncle, était abstrait, peu affable, du tout point prévenant ; il était incapable de faire le personnage d'amant badin et frétillant. Sa petite figure n'était pas indifférente ; mais son naturel avait toujours été peu poli. » Quand le révérend chanoine Dumas, ami de l'oncle, se chargea de s'enquérir des sentimens du neveu, il en obtint cette sèche réponse : « J'ai pensé à ce que vous m'avez dit, mais je pense que je n'y pense point du tout. » Cette étrange froideur dont la Josette s'aperçut promptement la blessa au vif et dessécha net la petite herbe d'amour qui commençait à germer dans son jeune cœur. A la fin de 1748, Emmanuel partit pour l'Université de Turin où il devait étudier le droit, et le projet de mariage resta en l'air.

Toutefois, lorsque le jeune homme revint aux vacances, son année de séjour dans une grande ville l'avait rendu moins sauvage. A Annecy, il fréquenta souvent chez Mme Thérèse Magnin, une jeune femme unie à un mari qu'elle n'aimait point. Les douces confidences de l'incomprise amollirent apparemment le farouche Hippolyte ; la dame était coquette, sémillante. Le chanoine ne nous dit pas jusqu'où alla cette intimité, mais il paraît certain qu'au moment où il retourna à Turin, Emmanuel était sensiblement déniaisé. Il entra au collège des Provinces et s'y trouva avec un compatriote de son âge, Charles Crochon, cousin de Josette Ferney et qui entretenait une correspondance amicale avec elle. Étant très amoureux d'une amie de Josette, Crochon confiait à sa cousine ses peines de cœur et celle-ci lui donnait des nouvelles de sa bonne amie. Emmanuel fut admis à lire les lettres de Josette, qui écrivait fort spirituellement ; et l'espiègle correspondance de Mlle Ferney opéra le charme que la joliesse de cette jeune personne n'avait pas réussi à produire. Encore

émoustillé sans doute par le souvenir de la belle Mme Magnin, Emmanuel flamba tout à coup comme un feu de paille; il proposa à son ami de lui servir de secrétaire et de répondre en son lieu et place à la cousine Ferney. Ce dernier y consentit; le faux Crochon écrivait donc les lettres et recevait les réponses; dès la quatrième, il fut ravi. Josette, qui était fine, s'aperçut bien vite de la différence des styles; l'amoureux subterfuge d'Emmanuel lui plut et la correspondance n'en devint que plus piquante. L'échange des lettres continua activement; pour écrire tranquillement les siennes, Josette s'enfermait dans une maison inhabitée appartenant à sa mère, dans le faubourg de Bœuf, et se servait d'une vieille malle en guise de pupitre. « Mais, remarque judicieusement le chanoine, tout est commode à une fille qui écrit à son amant. » Au bout de deux mois, Emmanuel jugea à propos de se démasquer et de signer de son propre nom. Il reçut une réponse aimable; on lui permettait d'espérer. Pour le coup, sérieusement épris, il chargea son oncle de reprendre avec les grands-parens les pourparlers restés suspendus.

Le chanoine sursauta de joie en apprenant cette évolution sentimentale et entra immédiatement en campagne. Josette, confessée par lui, ne dit ni oui ni non, laissant toute liberté à son beau-père pour répondre ce qu'il jugerait à propos, et celui-ci, qui avait hâte de marier sa belle-fille, accueillit favorablement la nouvelle démarche de l'oncle. Il fut convenu que le neveu quitterait Turin vers la mi-juin et qu'on attendrait son retour pour conclure.

Emmanuel part le 16 juin, mais il s'arrête d'abord à Chambéry. A mesure qu'il se rapproche d'Annecy, sa sauvagerie le reprend. C'est, comme l'écrit le chanoine, « un garçon qui se noierait dans son crachat; » ombrageux et timide, il s'effare et écrit à son oncle : « Peste soit de la première entrevue; j'en sue d'avance... Il faut être plus leste que je ne suis pour laisser son monde édifié. Comment tenir bon devant dix ou douze yeux qui semblent s'être malicieusement donné le mot pour ne rien laisser échapper de mon premier début?... » Il arrive enfin avec son ami Crochon et on va au-devant de lui, en famille, le long de la rue Saint-François. Voici comment le chanoine raconte les incidens de cette première entrevue tant redoutée :

« Étant tous sortis, M. l'avocat Crochon et moy, les deux premiers et tous les autres nous suivant, comme nous eûmes

passé la chapelle du Pont-Morens, nous rencontrâmes la Josette qui se faisait conduire sous le bras par sa cousine Crochon l'aînée... Quoiqu'il fût déjà tard, je reconnus néanmoins la Ferney et dis aussitôt à M. l'avocat Crochon : « Ho ! voici la Ferney, voyons un peu comment cela se passera. » L'avocat, qui était au fait, prend sa lorgnette et nous voilà tous deux à regarder de toute notre attention. L'aînée des Crochon embrasse son frère, puis mon neveu ; Josette embrasse son cousin. et le fait parler en attendant qu'on vienne à elle. Je vis alors mon neveu se tourner galamment du côté de M. le professeur Fontaine, le saluer, l'embrasser et ne plus parler qu'avec luy, sans jamais aborder la Ferney, qui, lassée enfin de cette conduite insultante, reprit sa compagne et se retira sans qu'on fît mine de l'accompagner. Je dis alors à l'avocat : « Comment, diable, est-ce ainsi que les Piémontais font l'amour?... » L'avocat ne savait qu'en penser et, nos jeunes gens nous ayant rejoints, je dis à mon neveu : « Eh quoi ! vous n'avez pas reconnu la Josette ? — Oui, sans doute, me répondit-il, mais aussitôt je me suis tourné du côté de M. Fontaine... » Et voilà. »

Après ce joli début, on va le lendemain chez l'avocat Ribitel, beau-père de Josette, et là, le malheureux Emmanuel entasse sottises sur sottises :

« On s'assied, on parle un peu du voyage : le détail en étant fini, M. Ribitel parle de l'Université, on répond à tout... Cela ennuyait M. Ribitel ; il prit le temps qu'on entendait rire la Josette, réfugiée dans la chambre voisine avec son cousin, et l'appela à deux reprises... Cette fille vint donc, de très mauvaise humeur, traversa la chambre froidement et s'alla placer tant loin qu'elle put. M. Ribitel crut que la présence de la demoiselle opéreroit quelque chose ; mais on continua de parler de Turin, et tous les assistans, qui étaient sur les épines, s'ennuyaient infiniment. Mon neveu, qui ne savait ce qu'il fesait, n'osa jamais lever les yeux et ne put jamais dire un mot, ny de Mme Ribitel absente, ny de sa fille présente, ny de rien qui eût rapport à son affaire. L'amy Dumas, qui l'avait conduit, piqué d'une si sotte visite, se leva pour la finir. Mon neveu l'imita, et, fesant force révérences à M. Ribitel, sans oser même regarder la demoiselle, il se retira. »

La Josette fut outrée des manières de son galant, et il y avait de quoi ; elle crut à un parti pris de l'offenser. De là, une nouvelle

rupture, fort sérieuse cette fois, car la majeure partie du manuscrit est consacrée aux détails des manœuvres diplomatiques, pratiquées par le désolé chanoine pour réparer les bévues de son neveu et remettre l'affaire en train. Il y a beaucoup de fatras dans le récit de ces marches et contremarches, multipliées en vue d'apaiser Mlle Ferney et de chauffer le courage de cet amoureux transi d'Emmanuel. C'est là, néanmoins, que nous faisons connaissance avec la bourgeoisie d'Annecy et que nous trouvons, croquée sur nature, la portraiture intime des principaux personnages :

D'abord le beau-père de Josette, le « spectable » avocat Ribitel, homme de plaisir, grand chasseur et beau parleur; c'est lui qui, le 1er mai de chaque année, avant l'élection des syndics et en sa qualité d'avocat de la ville, adresse au populaire le discours d'usage; puis son frère, le Révérend Père Ribitel, de l'ordre des Barnabites, un moine avantageux, vantard, et de commerce peu sûr. Il prétendait avoir été autrefois grand vicaire à Bazas, mais le bon chanoine n'en croyait pas un mot, « n'ayant pas vu le diplôme; » il se défiait de ce Barnabite, « qui d'ailleurs était détesté de tous ses confrères. » A côté du révérend Ribitel, apparaît son neveu, le Père Favre, de l'ordre des Jacobins, un petit-maître coureur de ruelles et conteur de fleurettes, « qui assiste régulièrement à la toilette des trois élégantes d'Annecy : Mmes Magnin, du Tour et de Leyssel. » Mais le personnage le plus intéressant et le plus curieux, c'est l'homme du manuscrit, le chanoine François Févez. Il a cinquante ans, il est grand, fort, robuste, jovial et cependant fort sensible, pleurant comme un enfant, quand il voit ses projets matrimoniaux menacés par la méchante humeur et les rancunes de Josette. Avec cela, éloquent et très lettré. C'est lui qui écrit pour le compte de son neveu les épîtres destinées à toucher le cœur de l'irascible fille. Il tourne même gentiment les vers, et voici le début d'un sonnet qu'il envoyait à Josette sous la signature du timide Emmanuel :

> Écoute, si tu peux, inflexible Josette !
> Par l'absence et le temps mon mal ne fait qu'aigrir ;
> Tout mon cœur n'est qu'amour, j'en vais bientôt mourir,
> Si toujours cet amour pour toi n'est que sornette...

« Je faisais presque seul tout cela, avoue le chanoine, pour mettre notre affaire en bon train ; mais mon neveu, toujours

incapable de parler ou d'agir, détruisait dans une seule visite tout ce que j'avais pu faire dans une semaine. »

Il mit tant d'ardeur et tant de zèle à vouloir convertir Mlle Ferney que, si l'on ne connaissait ses principes religieux et la dignité de son caractère, on s'imaginerait volontiers que c'est lui le véritable amoureux de la Josette. L'exercice de la confession l'a rendu expert dans la connaissance des passions humaines, et il fait à ce propos des réflexions d'une psychologie très subtile : « Quand on aime, dit-il, on craint trop de manquer l'objet de son amour pour qu'on puisse s'apercevoir de ce qui peut être favorable; on perd la mémoire du passé et l'on ne voit que la crainte au présent... Le passionné ne voit partout que des monstres. » Et ailleurs : « On est d'une condescendance admirable quand on nous conduit où la passion nous porte. » Avec une perspicacité très aiguë, il se rendait parfaitement compte du travail qui se faisait dans le petit cœur de Josette : « Une fille piquée par amour, remarque-t-il, ne fait autre chose pendant longtemps que de s'aigrir toujours plus; ce fut le cas de la demoiselle à qui plusieurs personnes, par intérêt, ne manquaient pas de faire tous les jours de nouveaux contes... Si son aversion eût été tranquille et médiocre, j'en aurais désespéré; mais, cette aversion étant extrême et formant un vrai dépit dont l'amour étoit le vrai fondement, je ne jugeai plus la maladie mortelle et ne m'appliquai plus qu'à redoubler toutes mes attentions pour guérir les deux malades... » Il avait touché juste, car, dans un moment d'abandon, Mlle Ferney lui confessa elle-même ses doutes et ses dépits : « J'avoue que j'ai aimé votre neveu sur sa manière d'écrire ; mais, à son premier retour de Turin, j'étais déjà dégoûtée de lui parce qu'en effet, il se comporta, vous le savez, très mal à mon égard. Tout ce que vous avez fait ensuite, vos discours et vos écrits m'avaient calmée, et, depuis quelque temps, j'étais résolue de l'épouser, mais en le revoyant ici ces jours passés, mes premières aversions sont revenues. Je ne sçais ce que c'est que tout cela. Je cherche à l'aimer, à me vaincre sur ce point, mais je ne puis; je crois que c'est un prestige, un sortilège... Enfin, je suis bien malheureuse ! » Là-dessus le bon chanoine fond en larmes. « Jamais, s'écrie-t-il, mes pleurs ne coulèrent d'aussi bonne grâce ! »

— Il me plaît, ce brave chanoine ! s'exclama Francine, a-t-il enfin réussi à attendrir la Josette et à marier son neveu ?

— Je vous le dirai tout à l'heure, répliqua Marius Colombier, flatté du succès de sa lecture et éprouvant une secrète satisfaction à tenir l'intérêt en suspens.

Il s'arrêta pour souffler, déposa avec précaution son manuscrit sur l'herbe et aspira longuement l'air parfumé par la savoureuse odeur des fougères roussies au soleil. Aux alentours, le silence était profond, pas une feuille ne remuait; l'ombre allongée de la châtaigneraie descendait vers le fond du ravin, enveloppant les cinq compagnons d'une verte lumière assourdie. Entre les frondaisons des châtaigniers étalés, on voyait au loin se découper sur le ciel bleu le Fauteuil et les épaulemens de la Tournette, encore tachée de neige. Étendue dans l'herbe à plat ventre et appuyée sur son coude, Sylvie fourrageait parmi les tiges des myrtilles et y grappillait quelques-unes de ces baies bleuâtres qu'on nomme en Savoie des « embrunes. » Placé un peu en arrière, Lézian se délectait à contempler les formes graciles de ce svelte corps féminin : la tête légèrement redressée, les fines attaches du cou, la ligne onduleuse et souple allant de la nuque mince à l'ourlet de la jupe soulevée par l'agitation de deux pieds nerveux. Dans le silence, on perçut de l'autre côté du Roc le halètement, puis le coup de sifflet du bateau de trois heures, qui traversait le lac et gagnait le ponton de Talloires. Devinant le regard voluptueusement fixé sur elle et voulant se dérober à l'admiration un peu gênante du « Poète, » la chanteuse se retourna nonchalamment et soupira en étendant les bras :

— Qu'on est bien ici, et comme on y goûte la douceur de vivre!... Tout ce que vient de nous dire M. Colombier me fait pénétrer encore plus avant dans l'intimité de ce délicieux pays savoyard, où s'agitaient le chanoine et ses amis!

— Oui, reprit le docteur Lettraz, François Févez est un des meilleurs échantillons du caractère de mes compatriotes, tels que les ont façonnés le terroir et le climat. Le chanoine a la bénignité un peu âpre de l'air de nos montagnes; il a aussi la robustesse, la fraîche verdeur et la tendresse de nos paysages alpestres. Les mœurs qu'il nous dépeint dans son manuscrit sont restées les nôtres... Pourtant elles deviennent déjà moins patriarcales, plus compliquées de questions d'argent, parce que nous nous sommes créé plus de besoins factices, et c'est tant pis!

— Très juste! approuva Marius... D'abord, remarquez qu'au

XVIIIe siècle, les mariages étaient presque toujours déterminés par une mutuelle inclination et non par des raisons intéressées. On s'épousait par amour et les considérations pécuniaires n'étaient que l'accessoire. On n'a pour s'en convaincre qu'à parcourir ce manuscrit. La fortune de Josette n'exerce aucune influence sur le cœur d'Emmanuel. Son ami Charlot Crochon ne songe au mariage que parce qu'il est épris d'Henriette Brunier, et le chanoine, dès le début, se défend honnêtement de tout calcul intéressé: « Un sordide intérêt n'a jamais fait assurément en ce mariage l'objet de nos vues, quelque besoin que nous ayons d'argent et de biens... Dieu m'est témoin du contraire! Le bon génie que je supposais à la demoiselle et le grand et légitime premier amour de mon neveu m'occupaient uniquement. » Notez aussi que chez cette bourgeoisie annecienne de 1750, les goûts étaient simples et l'existence matérielle peu coûteuse. La servante de François Févez, « la Claudine de Talloires » laborieuse et dévouée, qui le servait depuis douze ans, recevait comme gages annuels « six patagons (environ 18 francs) et quelques tabliers de lustrine. » Chaque famille vivait du produit de ses domaines, du gibier de ses forêts, du poisson de ses étangs et du vin de ses vignes. On n'en vivait pas moins joyeusement; on festinait grassement en famille; l'été, on organisait des parties de goûters sur l'herbe dans les bois de Trézon, où jeunes gens et jeunes filles dansaient aux accords d'un violon et d'une flûte. Les plus riches héritières, comme Josette, s'occupaient activement du ménage et ne rougissaient pas de s'astreindre aux besognes les plus vulgaires, ainsi que l'indique ce passage où le chanoine nous montre Mlle Ferney montant à cheval pour accompagner six tonneaux de vin qu'on charroyait de la campagne de Sillingy à Annecy. Du reste, elle aimait à diriger les travaux des champs et avait demandé à sa mère de passer seule une partie de l'été dans leur terre de Sillingy. Elle avait pris en dégoût la ville où de charitables amies l'entretenaient malignement de l'étrange froideur de son triste amoureux. On lui accorda la liberté de se réfugier à Sillingy, d'autant plus facilement, dit le chanoine, « que dans cette campagne un maître a assez de quoy s'occuper. » Toujours hanté par ses projets matrimoniaux et décidé à tout tenter pour réconcilier les deux jeunes gens, François Févez médite de profiter de cette villégiature pour converser seul à seule et plus à loisir avec elle :

« L'occasion, raconte-t-il, se présenta d'aller à la Balme pour une affaire capitulaire; je m'en chargeai volontiers, sachant la Ferney seule à Sillingy. Je prends donc une paire de poulets dans mes sacoches, en vue d'aller souper et coucher à Sillingy et de rentrer le lendemain matin à la Balme. Étant arrivé, je trouvay porte close, la Ferney étant allée se promener avec sa servante. Je mis mon cheval à l'écurie, et, ayant trouvé la clef de la maison, je retiray sur moi la porte, afin que quelque paysan ne s'aperçût pas de ma présence. Ne sachant que faire, je plumay mes poulets, les nettoyay, brûlant d'envie de les mettre rôtir et de les tourner moi-même, accroupi au foyer. Il eût été plaisant que la Ferney en rentrant me surprît dans cette posture... Mais la broche se trouvait dans une chambre fermée dont elle avoit la clef. Tout ce que je pus faire fut de me cacher derrière la porte, pour, quand elle entra une bonne heure après, lui dire ce que je voulais faire, dont elle rit beaucoup. Ayant donc préparé le souper, nous mangeâmes gayement nos poulets et, lui ayant bien fait des amitiés, sans lui parler de rien en détail, je me laissai conduire dans ma chambre, où, ayant reposé tranquillement, je fus lui demander encore à déjeuner le lendemain et partis satisfait pour la Balme, d'où, ayant fait les affaires de notre cathédrale, je me rendis à Annecy. »

Cette première fois, par discrétion, il s'abstient d'aborder directement la question matrimoniale, mais il ne se tient point pour battu et se rattrape quelques jours après, en faisant sournoisement intervenir son neveu dans le débat:

« Il arriva par le plus grand des bonheurs qu'un peu avant midi nous nous trouvâmes absolument seuls, la Ferney et moy. Je n'eus garde de manquer une si belle occasion. Je l'entrepris donc de nouveau et lui dis tout ce que j'avais sur le cœur, reprenant tous les prétendus griefs contre mon neveu et moy... Je dis tout ce que je pus m'imaginer pour justifier mon neveu dans son esprit et je parlais d'un ton affectueux et persuasif. Comme j'étais contredit vivement et que la demoiselle ne me paroissait que trop enfoncée dans ses préventions qu'elle soutenait avec grande fermeté, mon neveu entra sur ces entrefaites. La Josette fut infiniment surprise et moy, je m'écriai pour la leurrer davantage: « Eh! mon neveu, où allés-vous? » me tournant de côté, comme indigné de sa venue. Il fit à merveille son personnage en entrant: « Mademoiselle, dit-il d'un ton languissant, pardonnés-

moy ma hardiesse. » Il débita fort bien ce que je lui avais inspiré de dire, puis alla s'asseoir comme un homme harassé et accablé de chagrin. Voyant qu'il ne soufflait plus mot, je pris la parole et dis tout ce qui pouvait se dire de plus fort et de plus touchant. Pénétré de mon sujet et voyant le pitoyable état de mon neveu auquel sa douleur ne permettait plus de parler (ce qui fut encore interprété tout de travers par la demoiselle), je dis des choses si émouvantes que je m'attendris jusqu'aux larmes, malgré moy: « Mademoiselle, m'écriay-je, j'ay toujours eu une passion infinie de vous posséder. J'ay été longtemps flatté de ce bonheur; ce qui me navre est de m'en voir privé pour un prétendu défaut d'amour. Je suis si persuadé du contraire, que je sçay certainement que, si je vous perds, je perds sans ressource mon neveu, l'unique rejeton de ma famille... » (Emmanuel, à ce moment, parlait d'entrer à la Chartreuse si Josette restait insensible.) Je voulais continuer de parler, mais parlant et pleurant, il me fallut forcer ma voix qui devint alors méconnaissable. Cela émut pour le coup la Ferney, qui, craignant de nous montrer ses émotions que nous aurions sans doute interprétées favorablement, se leva en s'écriant: « Ah ! Messieurs... » puis passa dans l'autre chambre où elle resta quelque temps, apparemment pour se remettre dans sa primitive assiette. Elle revint peu après avec l'air le plus tranquille et le plus serein, qui aurait décontenancé tout autre que moy. La voyant en cet état, je me servis avantageusement de mes larmes pour luy prouver démonstrativement que ce que je luy disais était la vérité pure : « Mademoiselle, repris-je, vous venés de me voir pleurer. Je ne suis pas un enfant : le faire à mon âge, c'est être bien persuadé de ce que je dis. Mon caractère d'ancien ami, de prêtre et d'honnête homme, vous doit convaincre que je suis incapable de vous tromper. Vous me croirés trompé peut-être, mais sachez que j'ay plus épluché de près cette affaire que vous-même... Vous pouvés vous fier à moy. Je sçay qu'on peut me regarder comme suspect sur ce point, car vous vous imaginés sans doute que je cherche vos biens... Non, Mademoiselle, vous nous êtes précieuse par tout autre endroit, et à l'un et à l'autre. Apprenés que je n'ay jamais pleuré pour de l'argent. Que risqués-vous donc de vous donner à des gens qui sont, j'ose le dire, par des sentimens si épurés, dignes de vous? » Alors la Ferney, soit pour se défaire de nous, soit qu'elle fût un peu revenue sur notre compte, me répondit :

« que mon neveu n'avait pas encore fini son cours et qu'ainsi il y avait du temps à y penser. » Ce fut la seule parole un peu favorable qui lui sortit de la bouche dans cet assaut amoureux, qui dura près de deux heures. Je lui dis tant et tant de choses que je pense que j'aurais amolli un caillou, et je ne doute pas que je n'eusse fait une conversion pleine et entière, si j'avais été secondé; mais, dès que mon neveu se fut assis, après ses deux premières phrases, il ne sçut ou ne put jamais ouvrir la bouche, ce qui fit le plus mauvais effet. Il aurait dû parler en vingt occasions qui l'exigeaient, mais l'enchantement dura jusqu'à la fin, et ce qui me piqua le plus fut qu'il n'ouvrit même pas la bouche pour me remercier pendant les deux heures que nous mismes à cheval pour nous rendre à Annecy... »

— Décidément, interrompit Francine, ce neveu est le plus sot dadais qui se soit rencontré, et je comprends qu'il ait exaspéré la Josette.

— Que voulez-vous? murmura Lézian, les grandes passions comme les grandes douleurs sont muettes... L'amour lui paralysait la langue... Cela arrive plus souvent que vous ne pensez... Peut-être s'est-il dégelé à la fin?... Voyons, Colombier, comment cet imbroglio s'est-il dénoué?

— Vous le saurez tout à l'heure, répondit Marius; mais permettez-moi auparavant de vous lire encore un extrait du manuscrit où les mœurs locales sont naïvement peintes; c'est une sorte de tableau d'intérieur à la hollandaise. Il s'agit d'un dîner chez l'avocat Ribitel où le chanoine avait été convié avec plusieurs amis de la famille.

« Sur la fin du dîner, MM. Ribitel m'obligèrent à chanter. J'obéis en disant une chanson à boire. Tous m'écoutaient attentivement, excepté la Josette, qui, ne croyant pas me devoir cette politesse, ne fit que se pencher du côté de Crochon et babiller à voix basse, sans jamais se tourner de mon côté. Comme elle ne chante point et n'aime point la musique (ce qui aurait dû me désabuser sur le bon esprit de cette demoiselle, car c'est là une marque presque infaillible d'un médiocre naturel), elle ne se gesna du tout point... Sa mère en fut si outrée qu'ayant mis cette impolitesse sur le tapis au retour de la promenade, elle protesta d'en vouloir punir sa fille et avoua qu'elle avait failli se lever à diverses reprises pour la souffleter tandis que je chantais. Crochon vint donc en courant au-devant de nous pour

nous avertir de cette malencontre et me persuader de ne point laisser entrer la Ferney. Celle-ci se mit alors à pleurer et je me trouvay dans un embarras infini et un chagrin mortel de voir que j'étais la cause innocente de cet accident. Je témoignay tout mon chagrin à Josette d'une manière d'autant plus affectueuse que j'étais au désespoir de tout cela, car c'était forcer la demoiselle à se décider pour nous, et c'était précisément cette violence qui nous rendait toujours plus odieux dans son esprit. Je luy conseillay donc de ne point rentrer d'abord à la maison et d'aller dans le jardin avec Crochon, tandis que j'essayerais d'appaiser la tempeste. Je courus apprendre à la mère la consternation de sa fille. J'eus bien de la peine à calmer la dame, car ses accès de colère sont violens. Enfin, après bien des prières, j'obtins qu'on ne parlerait plus de rien. Je portay donc aussitôt cette bonne nouvelle à la Ferney, qui me parut d'un côté fort aise d'être hors de danger, mais, de l'autre, fort mortifiée de me devoir cette grâce. Si elle avait eu réellement envie d'aller dans un couvent, c'était justement le moyen de l'y déterminer, car elle se trouvait souvent exposée aux vivacités de sa mère... Mais, n'ayant aucun penchant pour le cloître, elle se laissa presque persuader par son cousin de finir son pénible état de fille en se donnant à nous. Il luy représenta qu'elle vivrait toujours malheureuse tant qu'elle habiterait avec sa mère, qu'il était temps de jouir de sa liberté; qu'elle serait heureuse chez nous où elle était souhaitée ardemment, et où elle entrerait maîtresse... Bref, il luy en dit tant et tant dans cette favorable circonstance, qu'il luy sembla de l'ébranler. J'entendis une partie de tout cela, car, étant tous deux assis sur l'herbe, elle ne me vit pas venir, et, quand je fus à portée, je me dissimulay derrière certains pois ramés, qui se trouvèrent là fort à propos pour me donner tout le temps d'approfondir la chose qui me semblait en bon train entre les mains de Crochon, son unique confident... »

— Le tableau n'est-il pas joli? ajouta Marius, et vous représentez-vous ce brave chanoine tapi de tout son long, derrière un carré de pois ramés, pour surprendre les confidences de Josette à Charles Crochon?... Il est probable que le cousin plaida avec succès la cause de son ami Emmanuel, car Mlle Ferney ne résista plus que pour la forme, et, peu après, elle donna son consentement, « mais, déclare François Févez, ce fut plus par raison que par *sentiment*. » N'importe, la belle s'était rendue et, les pre-

miers accords étant conclus, l'abbé Fontaine, ami des deux familles, célébra cet heureux événement par l'épigramme suivante, adressée à la terrible Josette, et qui sent son théologien :

Vous reprochez à tort au malheureux Clitandre
Qu'il n'ait encor pour vous qu' « un amour commencé ; »
Ce reproche, en effet, peut-il être sensé,
S'il n'a tenu qu'à vous de le rendre plus tendre ?
Demandez-vous comment il vous faut vous y prendre
Pour pousser sa tendresse au plus vif sentiment ?
Dès longtemps ma réponse est prête :
Il en sera de lui, comme d'un pénitent :
Ajoutez-y le sacrement
Et la voilà parfaite.

« C'est, explique le chanoine, que pour rendre l'amour parfait, comme dans le cas des pénitens qui n'ont encore que l'attrition, il faut y ajouter le sacrement. »

XV

— Donc, poursuivit Colombier, voilà nos gens accordés. Dans la joie de son âme, le brave chanoine ne nous épargne aucun détail. Grâce à lui, nous possédons des documens précieux, très précis et neufs, sur la façon dont alors la bonne bourgeoisie d'Annecy se fiançait et festinait à cette occasion... D'abord le chapitre des cadeaux de noce :

« Mon neveu, qui aimait passionnément Josette et qui se croyait un petit seigneur parce qu'il était fils unique, ne pensait pas qu'on pût rien faire qui fût digne de sa maîtresse. Ainsi, pour le contenter, il fallut se résoudre à tout et le faire de bon cœur ; ce que j'écris ici pour me servir d'apologie à toutes les folies que nous fismes pour ce mariage, qui nous coûta bien près de 8000 francs... Voulant donc tout bien faire, je proposay à mon neveu de mettre une somme de 1500 francs en diamans ; il me pria de pousser la chose plus haut. Je résolus alors de profiter d'une véritable trouvaille qu'un ami de Turin me pressa de ne pas laisser échapper. C'était une belle croix de diamans fins avec les pendans d'oreilles, ayant coûté autrefois 8 000 francs à la dame qui les revendait, et qu'on me fesait avoir à beaucoup meilleur marché. Il y avait quarante-sept diamans, quinze gros et trente-deux petits ; de sorte qu'en tirant le plus gros diamant pour la

bague, il restait des gros pour une belle croix, et les petits ont servi aux pendeloques et aux pendans d'oreilles. Cet assortiment était trop fort pour nous et nous convenait d'autant moins qu'aucune de nos dames n'en avait autant. J'y répugnais et il faut avouer que M. et Mme Ribitel voulurent absolument que je les refusasse ; mais mon ami de Turin me les envoya malgré moy et je les reçus dans une simple lettre à enveloppe, dont je ne connus le prix qu'en la décachetant à la poste. Je partis aussitôt pour Genève avec le P. Ribitel pour les montrer aux joüailliers, qui les trouvèrent d'une belle eau et les montèrent très proprement. Ayant mis ordre à ce point essentiel, je commanday une montre à un Anglais fort habile que nous avions à Annecy, qui se chargea d'y faire mettre deux boîtes d'or, l'une tout unie et l'autre ciselée, des plus propres de Genève, avec le surtout de chagrin verd à bords et clous d'or, et la grande chaîne de vermeil, ce qui fit une pièce qui me coûta près de soixante patagons (180 francs). J'achetay encore une assès belle tabatière. Pour le reste des emplettes, comme on avait décidé de faire le voyage de Lyon, nous ne pensasmes à faire à Annecy qu'un très bel habit de cheval pour la Ferney. Il fut en rouge avec le collet et paremens de velours, de larges doubles *trennons* et *almars* d'or, et un castor avec son plumet blanc ainsi qu'un beau point d'Espagne en or... »

Après les fiançailles, qui ont lieu à Saint-Maurice, on soupe chez le beau-père Ribitel, ce qui provoque de la part du chanoine des réflexions déjà un peu désillusionnées :

« M. et Mme Ribitel ne se plaisent qu'au fracas, aux parties bruyantes, à la dépense, au jeu et à la bonne chère, ayant pour amis toute sorte de gens du même goût, qui remplissent leur maison de ville ou de campagne. Cela les amuse et leur plaît parce qu'on les tire, par ce moyen, de la mélancolie où ils tombent d'abord qu'ils ne se trouvent qu'avec eux-mêmes. Nous, au contraire, nous ne nous plaisons qu'avec des amis d'esprit et de bon sens, qui aiment la vie tranquille, qui ne se donnent pas à tous venans, qui aiment les plaisirs modérés de la table, beaucoup plus ceux de la lecture, des promenades à la campagne, et n'ont pas besoin de cartes n'y de tarots pour passer agréablement une après-dînée. Mon neveu ne peut souffrir la table ny le jeu, et moins encore la fade conversation de plusieurs convives de la maison Ribitel ; la Ferney abhorre les conversations libres qui

s'y font souvent et n'aime ny la table ny le jeu... De telle sorte qu'avec des esprits si opposés, je compris que ce serait là le plus grand embarras de notre alliance... »

Après la passation du contrat et la cérémonie des fiançailles, et « pour faire les choses avec distinction et éclat, » on part en carrosse pour Lyon, en compagnie des époux Ribitel, du Barnabite Ribitel et d'un Cordelier nommé le Père Montant. Ici, les déboires du chanoine se multiplient et lui enfoncent au cœur autant de menues épines cuisantes :

« En route, je me mis en devoir de payer partout; mais M. Ribitel voulut absolument solder la moitié des frais et il fallut s'en tenir à cette décision. On se régala bien partout. Mais la Ferney commença à faire connaître qu'elle était très peu polie pour moy, et du tout point complaisante pour son futur époux... Le soir que nous couchasmes à Saint-Rambert, se trouvant un peu fatiguée, sans appétit et bâillant beaucoup, je crus bien faire de luy proposer gracieusement de se mettre au lit; elle me reçut si mal qu'en ayant le cœur navré, je ne pus desserrer les dents à souper, ce qui fut fort remarqué... Ma petite bouderie ne servit qu'à me faire condamner dans l'esprit des Ribitel comme un homme bizarre. On fit même entendre à la mère que j'étais jaloux de sa fille et que toutes mes attentions n'étaient que pour elle et point pour la mère, ce qui indisposa celle-ci contre moy, croyant bonnement toutes ces bêtises... Enfin nous arrivasmes à Lyon... La Josette n'ayant pas voulu se déshabiller, nous nous promenasmes un peu dans l'après-dinée. Comme elle avait son habit de cheval fort propre avec son chapeau à point d'Espagne, chacun courait pour la voir... Les uns disoient : « C'est une Anglaise ! » les autres : « Elle est jolie, elle est bien blanche ! » ce que nous entendions avec plaisir, en marchant huit ou dix pas après elle. Il est vray qu'elle était charmante sous cet habit et qu'elle l'aurait été bien davantage si elle eût porté ses diamans et donné fièrement le bras à son fiancé... Nous restasmes une semaine à Lyon à faire des emplettes. Chacun s'en donna pour une bonne somme, et moy, sans comparaison, plus que personne, parce que je ne cherchais qu'à contenter notre jeune épouse et à montrer que je n'étais pas tel qu'on m'avait dépeint... Je luy offris mille bagatelles : étuy d'argent avec ses armes accolées aux nôtres, boîtes de senteurs, pendans d'oreilles, rubans et autres choses de cette espèce.

J'achetay aussi un très beau lit, un grand miroir, quelques légères tapisseries et enfin, soit pour elle, soit pour mon neveu, j'y laissay un gros argent et n'y gagnay qu'un commencement d'aigreur de la part des Ribitel et aucune marque de reconnaissance de la part de la fille... »

Encore que le pauvre chanoine se soit mis en frais, il a oublié ou ignoré certains usages et négligé de faire des cadeaux de noce à l'avocat Ribitel et au Barnabite; de là la mauvaise humeur des parens de la fiancée :

« Il est temps de dire ici que, comme j'ignorais une espèce d'usage (qui n'est cependant pas général) de se faire des présens aux nopces, ce dont personne n'eut la charité de m'avertir, je ne fis à Lyon aucune emplette pour cela. M. Ribitel y avait d'autant mieux pensé qu'il comptait bien que nous lui rendrions en ce genre quatre fois plus qu'il ne nous donnerait. Il achepta les siens à Lyon, prenant bien ses mesures pour que nous n'en sçussions rien. De telle sorte que, lorsqu'ils ouvrirent leurs coffres, le lundi matin, à Alby, ils sortirent une cape de velours pour ma belle-sœur et me présentèrent une écritoire de cabinet avec sa cuvette et sa clochette. Comme les trois pièces assises sur la cuvette étaient argentées, M. Ribitel me dit : « C'est d'argent. » Le Père Ribitel ajouta « qu'on n'avait rien trouvé de plus beau à Lyon. » Ce n'était pourtant que du cuivre argenté et une emplette tout au plus d'un louis neuf de vingt-quatre livres de France. Je fus à l'instant saisi du plus cuisant chagrin de ne pouvoir rien leur présenter. Après leur avoir donné le temps de bien apercevoir mon étonnement, je leur dis : « Quoy! nous nous connaissons depuis si longtemps, en sommes-nous à nous faire des cadeaux?... N'ay-je pas assez marqué combien j'étais enthousiasmé de posséder votre demoiselle pour qu'il fallût encore vous faire des présens? » Alors M. Ribitel me dit d'un ton aigre : « C'est que nous ne voulons manquer à rien!... » Ils furent donc fort mortifiés de ne recevoir rien de moy, et le Barnabite, plus intéressé que tous les autres, n'y mit pas la paix; mais le mariage qui était fixé pressait davantage... »

Le 30 novembre, jour de Saint-André, le mariage est, en effet, célébré à Saint-Maurice d'Alby, non sans quelques nouvelles avanies à l'adresse de François Févez. Le chanoine dit la messe et bénit les nouveaux mariés, puis, après un dîner assez maussade pour un repas de noces, on part pour le Crévion,

(maison de campagne des Févez) où doit s'achever la fête.

« On ne laissa à Alby que Mme Ribitel, avec le P. Ribitel et Fabre le Jacobin, pour luy tenir compagnie. Ce fut une assez belle cavalcade. L'épouse avait son habit de cheval et son chapeau à plumet et point d'Espagne. La belle jument qu'elle montait était toute *trennée* de rubans et proprement harnachée. Quand on eut fait les premières montées, elle luy lascha la bride et se mit à galoper, faisant bien voir combien elle regrettait peu la maison de son beau-père. Cela fit plaisir à toute la compagnie, qui, hors les prudes dont je ne fus pas, la suivit avec plaisir. La bize fut très mauvaise ce jour-là, ce qui jetait de tems en tems quelques chapeaux à terre ; mais, à cela près, tout fut gay, sauf les chevaux qui gagnèrent leur avoine, car l'épouse qui montait bien aimait passionnément à galoper. Quand on fut au Crévion où ma belle-sœur et plusieurs amis nous attendaient, il sembla qu'on eût passé la ligne et qu'on fût arrivé dans un nouveau monde. Une symphonie nous y reçut. C'étaient M. Dépouilley, maistre de musique de Notre-Dame et bon violon, M. le professeur Fontaine, dom Duval, Bénédictin, auxquels M. Bessonnis s'était joint avec sa basse et moy avec mon violon. Nous chassasmes aisément toutes les ombres noires et les esprits de dissention et de ténèbres. Un grand feu ayant ranimé toute la compagnie, on ne pensa plus qu'à rire, chanter et danser. Dom Duval étala ensuite une pièce de musique des plus burlesques qu'il avait composée; elle n'exprimait que trop les phrases fescennines qu'il avait pêchées çà et là pour en faire un épithalame; les paroles étaient par bonheur latines, car les femmes ne les auraient pas souffertes. On soupa de bon appétit... Je tremblais sur la fin du repas qu'on fît des folies pour emmener l'épouse ou qu'elle fît de sottes difficultés pour se retirer, mais heureusement tout se passa sans bruit et presque sans qu'on s'en aperçût. Quelques femmes firent signe à l'épouse de se lever doucement de table ; une dame ou deux seulement la suivirent et le reste des convives demeura attablé. Mon neveu, assez longtemps après, se retira de même et personne ne bougea, de telle sorte qu'ils se fermèrent dans leur chambre sans bruit... J'avais prié de ne les point inquiéter, étant assez étourdis et étonnés de se voir ensemble autant que je le puis conjecturer, vu leur naturel effarouché à tous les deux. L'épouse n'aimait point encore mon neveu et, comme de son naturel, elle n'est ny

gracieuse ny galante, je pense qu'elle ne donna pas beaucoup de liberté à son amant, qui la respectait et craignait trop pour oser l'approcher contre son gré... »

— Le chanoine, dit Colombier en s'interrompant, laisse discrètement entendre que la Josette fit subir à Emmanuel la dure épreuve de trois nuits et de trois jours, à laquelle fut soumis le jeune Tobie lorsqu'il s'unit à Sarah, fille de Raguel, et il ajoute : « C'est une dévotion que je n'approuve guère que dans les vrais Tobies. » Selon lui, le mariage n'aurait été consommé qu'après ce délai et il raconte naïvement comment il devina la chose. — Un matin, les époux ne descendant pas de leur chambre, on envoie la domestique aux écoutes; elle rapporte qu'au dortoir le silence est complet. La matinée avance. On attend, mais personne ne remue. Midi sonne et l'on dîne sans les mariés. Le chanoine, qui riait sous cape, retarde la montre que la Josette avait laissée la veille au salon. Enfin, vers les deux heures, la jeune mariée descend ses jarretières à la main, donne le bonjour et demande son café au lait. Le neveu à son tour descend ; il a grand appétit et annonce qu'il prendra pour déjeuner autre chose que du café. C'était jour maigre. La servante vient à passer et le chanoine affecte de lui dire très haut : « A propos, Claudine, vous accommoderez le poisson pour le dîner, car M. Greyfié nous fera bien la grâce de manger la soupe ici. » Les deux jeunes gens prennent la chose au sérieux et l'on s'assied près du feu, sans sortir, en attendant toujours midi et le couvert. A la fin, le chanoine, qui était obligé d'aller à Annecy, prend la Josette à part et lui demande ses commissions pour les Ribitel. « Quoi ! dit-elle, vous partez avant dîner? » Alors le brave homme l'embrasse et, lui montrant la fenêtre : « Ne vois-tu pas, grosse bête, qu'il est nuit bientôt? Regarde où en est le soleil. » Tout le monde se met à rire, et l'épousée confuse prie le cher oncle de ne rien dire à Annecy « de cette jolie aventure... »

— Allons, s'écria le docteur Lettraz en se levant, tout est bien qui finit bien et nous pouvons chanter : « Hymen, hyménée !... » Vous aviez raison, monsieur Colombier, votre manuscrit est fort amusant et il a réjoui mon âme savoyarde !

— Mais, demanda Francine, et le chanoine?... A-t-il été au moins récompensé de ses laborieux efforts? Les nouveaux mariés lui ont-ils prouvé leur reconnaissance?

— Mal, répliqua l'archiviste en réintégrant le manuscrit dans

sa boîte, la Josette était trop orgueilleuse pour ne point devenir ingrate. Tant qu'elle avait eu besoin du chanoine, elle avait dissimulé son humeur altière et despotique, mais, quand elle fut assurée de posséder l'amour du neveu, elle ne marqua plus à l'oncle que de l'indifférence et une sourde aversion. Aussi le chanoine, devenu pessimiste, déclarait-il amèrement « qu'en filles comme en prêtraille, rien n'est si ingrat qu'un bénéficier. » Pendant la durée des fêtes nuptiales, elle eut de la gaîté et de la déférence ; mais, remarque François Févez, « les filles qui aiment la joie, le fracas, le luxe et la bombance sont toujours admirables dans le temps des nopces ; ce n'est que lorsqu'on reprend une vie unie qu'elles commencent à se montrer telles qu'elles sont. » La Ferney ne tarda pas à se montrer tyrannique et revêche. Ils habitaient tous ensemble la maison de la rue Notre-Dame et, grâce à son caractère acariâtre, la jeune femme transforma le paisible logis en un petit purgatoire. Elle joua au pauvre chanoine toute sorte de vilains tours, prit contre lui le parti des Ribitel, bien qu'elle ne les aimât point ; elle le larda de coups d'épingle et l'obligea de renvoyer sa vieille servante Claudine, qui le servait depuis douze ans. Le pis fut que le neveu Emmanuel, par timidité et faiblesse de cœur, se prêta à tous les caprices autoritaires de sa femme et se joignit à elle pour abreuver de dégoûts l'oncle auquel il devait son bonheur. Le malheureux François Févez eut besoin de toute sa philosophie et de ses vertus chrétiennes pour avaler silencieusement ce calice d'amertume. Il se consola en écrivant son mémorial où il a raconté avec sincérité ses courtes joies et ses nombreux déboires... Enfin, ajouta Marius Colombier, à quelque chose malheur est bon. Si l'oncle avait été trop choyé, nous ne posséderions peut-être point ce manuscrit, et je n'aurais pas le plaisir de le publier... Car je compte imprimer le chanoine tout vif ; je n'ai même plus de temps à perdre, il me faut tout copier moi-même, n'osant confier cette besogne à un étranger qui pourrait être indiscret.

— J'ai une écriture assez propre, dit Francine, et si vous avez confiance en moi, je vous servirai de secrétaire.

— Vous ? s'exclama l'archiviste ravi, ça, c'est gentil, et je suis vraiment touché de ce témoignage d'affection !

— Un instant ! protesta la rieuse, si je me montre serviable, ne vous imaginez pas que ce soit pour vos beaux yeux... Nenni,

je me dévoue par égoïsme tout simplement, et parce que nous devons rentrer à Milan le 5 septembre au plus tard... Or, Sylvie s'étant engagée à rendre elle-même le manuscrit à M. Prestoz, plus tôt votre copie sera terminée et plus vite nous pourrons partir.

— Partir ! répliqua Marius, en roulant de gros yeux attendris, pourquoi prononcer ce vilain mot ?

— Il a raison, déclara Sylvie, l'heure est infiniment douce, ne gâtons pas notre joie dans cet adorable pays en parlant des tristesses de demain...

Mais elle eut beau faire, l'idée de la séparation prochaine avait jeté un froid. Le visage de Lézian s'était rembruni, Marius était boudeur et le docteur Lettraz lui-même devenait mélancolique. Ils cheminèrent tout songeurs sous les feuillées déjà assombries et suivirent silencieusement le bord du lac, dont le couchant glaçait de bleu et d'or l'eau somnolente.

XVI

Grâce à l'active collaboration de Francine, le manuscrit du chanoine a été recopié en trois jours, et, le 2 septembre dans la matinée, Sylvie est allée à Annecy le remettre aux mains du légitime propriétaire, Philibert Prestoz. Ce même matin, pour se délasser de leur travail, Francine et Marius Colombier grimpent à travers les taillis qui dominent le ravin d'Angon et débouchent sur le plateau en entablement qui s'étend au pied des Dents de Lanfont, entre Rovagny et Saint-Germain. Cette plaine onduleuse et verte forme le premier gradin des nombreux escarpemens de la Tournette. On a parlé à Colombier d'un pont romain jeté sur le torrent d'Angon et il n'est pas fâché de l'examiner avant son départ. Il a plu pendant la nuit, le ciel est encore nuageux; au long des pentes boisées, de blanches vapeurs rampent mollement; les ravins profonds fument et bouillonnent comme de mystérieuses chaudières; mais, dans cette fraîcheur matinale, il fait bon marcher, et les prés où l'on fauche le regain répandent une salubre odeur tonifiante. Le pont d'une seule arche, jeté sur la paroi rocheuse où gronde le torrent, disparait presque sous un fouillis d'arbustes et de clématites sauvages; il n'est pas bien sûr qu'il soit *romain*, mais il est curieux et pittoresque. Tout en grognant, Marius lui-même en convient. De là

les deux compagnons remontent au hameau de la Pirraz et suivent le chemin caillouteux qui mène à la roche en encorbellement où saint Germain, maître et ami de saint Bernard de Menthon, installa son ermitage. Au retour d'un pèlerinage à Jérusalem, il avait d'abord pratiqué la vie cénobitique dans la *cella* de l'abbaye; ne s'y trouvant pas encore seul, il fit élection de domicile dans un creux du rocher qui surplombe au-dessus de Talloires.

— Et, vous savez, ajoute Francine, qui a pioché son guide, c'était un vrai saint, il faisait des miracles. Un jour, ayant planté en terre son bâton ferré, pendant qu'il se mettait en oraison, la canne a verdoyé et s'est couverte de fleurs. Elle s'était changée en un beau plant d'aubépine; l'arbuste existe encore, et chaque année il fleurit avant les autres, dès le mois de mars.

— La légende est jolie, dit le sceptique Colombier, mais je la connais... On la rencontre partout où il y a eu un ermitage et un saint ermite... Ce qui vaut mieux que la légende, c'est la vue que l'on a d'ici... Le cénobite avait bien choisi son logis et, rien qu'à regarder le lac et les montagnes, il pouvait passer de belles heures en contemplation.

En effet, du haut de l'étroite terrasse, on aperçoit le lac d'un bleu vert, les feuillées déjà jaunies qui entourent le château de Duingt, les châtaigneraies qui montent vers le Semnoz et les énormes vagues figées de la gorge d'Entrevernes. Le paysage est d'une si intime et rare beauté qu'il avait jadis séduit l'âme poétique de saint François de Sales. Il rêvait de s'y retirer après avoir abandonné les tâches de l'épiscopat à son coadjuteur. Un jour qu'il était monté en compagnie du prieur de l'abbaye, il se pencha à la fenêtre qui ouvrait « du côté du septentrion » et, enthousiasmé par le spectacle enchanteur de l'eau, de la terre et du ciel, il s'écria : « O Dieu, que c'est une bonne et agréable chose que nous soyons icy! Résolument, il faut laisser à nostre coadjuteur le poids du jour et de la chaleur, cependant qu'avec nostre chapelet et nostre plume, nous y servirons Dieu et son église. Et savez-vous, père Prieur? les conceptions nous y viendront en teste aussi dru et menu que les neiges qui y tombent en hyver. »

— On dit ces choses-là dans un moment d'emballement, réplique Marius à Francine, qui vient de lui citer les paroles de l'évêque, mais on ne les met pas à exécution... La preuve, c'est

que François de Sales est retourné tout bonnement à Annecy et qu'il ne s'est jamais fait ermite...

L'église se dresse solitaire, un peu au-dessus de l'ermitage, à côté de la cure, et deux vieux tilleuls en abritent le porche. Francine y entraîne Colombier et tous deux s'arrêtent devant l'autel décoré d'une statue de saint Germain. Sur la table même de l'autel, s'étale un gros registre où de nombreux pèlerins ont minuté par écrit les vœux qu'ils adressent au pieux ermite. Il y a là des requêtes naïves et des prières parfois étranges. Les deux compagnons tournent curieusement les feuillets du registre, puis Francine dit en riant à l'archiviste :

— N'avez-vous pas aussi quelque demande à adresser au saint patron?

Marius arrondit ses gros yeux et regarde tendrement son interlocutrice.

— Si fait, murmure-t-il d'une voix mal assurée, j'en ai une sur le bout de la langue, mais j'aime autant vous l'adresser, car vous êtes, vous, la divinité qui tient mon sort entre ses mains mignonnes, et mieux vaut avoir affaire à Dieu qu'à ses saints... Mademoiselle Francine, que répondriez-vous si je vous priais de devenir ma femme?

Francine se contente d'abord de rire, puis elle ébauche une moue malicieuse et riposte railleusement :

— On dit ces choses-là dans un moment d'emballement, mais on ne les met pas à exécution... Y pensez-vous? Nous avons tous deux mauvais caractère et nous nous disputerions vingt fois par jour.

— Oui, mais nous aurions des raccommodemens délicieux... Je parle très sérieusement, vous êtes la seule femme avec laquelle je serais heureux de vivre, et si, de mon côté, je ne vous déplaisais pas trop...

— Non, répond-elle, après une brève songerie, je ne vous trouve pas déplaisant... Vous êtes un de ces bourrus aimables qui gagnent à être connus...

— Alors, s'écrie-t-il en lui saisissant la main, vous ne dites pas non, vous voulez bien de moi?...

— Un instant... Je ne dis pas oui non plus; il faut auparavant que je consulte Sylvie... Nous sommes si habituées à vivre l'une près de l'autre!... Si je m'aperçois que je vais trop lui manquer, vous savez, il n'y aura encore rien de fait!

— Enfin, insiste-t-il en retenant sa main prisonnière, si Mlle Sylvie y consent, vous acceptez?

— Soit! j'accepte sans cérémonie! déclare-t-elle avec un joli rire.

— Ah! loué soit saint Germain! s'exclame Marius épanoui.

— Louez-le un peu moins haut! chuchote derrière eux une voix discrète.

Ils se retournent et reconnaissent la bonne figure joviale du curé d'Entrevernes.

— Monsieur le curé, dit Francine en dégageant vivement sa main, je suis contente de vous revoir!

— Moi de même, mademoiselle, et je me félicite de la bonne idée que j'ai eue d'accepter à dîner chez M. le curé de Saint-Germain, puisque je vous retrouve dans son église.

— Monsieur le curé, repart l'archiviste gaiement, vous arrivez à point... Je vous prends à témoin que Mademoiselle ici présente vient de s'engager à m'épouser.

Le curé les regarde d'abord avec un peu d'étonnement, puis, les voyant attendris et sérieux :

— En vérité?... Recevez mes complimens, monsieur et mademoiselle, je vais prier notre grand saint Germain de bénir vos fiançailles...

Il s'agenouille devant l'autel. Derrière lui, Francine a ressaisi la main de Marius et le contraint à fléchir les genoux avec elle, sur le prie-Dieu du premier banc. Au bout d'un instant, le curé, après s'être signé, se relève et les reconduit jusqu'au porche de l'église :

— Je suis heureux, dit-il, d'avoir été le premier témoin de vos accords... Allons, faites bonne route et que la paix soit avec vous!...

Tandis qu'on redescend vers les Granges, Francine regarde en dessous l'archiviste et part soudain d'un éclat de rire :

— Ce brave curé de campagne a le nez fin, remarque-t-elle. Il a flairé notre humeur querelleuse et deviné que, si nous nous épousions, c'était la paix qu'il fallait nous souhaiter par-dessus tout...

Deux heures plus tard, Francine entre en coup de vent dans la chambre de Sylvie, qui arrive d'Annecy, après avoir déjeuné sur le bateau :

— *Santa Maria!* que se passe-t-il? interroge la chanteuse en

sursautant, tu as la mine de quelqu'un qui a reçu une mauvaise nouvelle.

— Nenni, répond avec embarras la jeune fille, j'ai reçu seulement une demande en mariage...

— Par exemple, et de la part de qui?

— De M. Marius Colombier.

— L'archiviste!... Ah! ma pauvre enfant!... Et qu'as-tu répondu?

— Que je te consulterais, naturellement.

— *Cara mia*, Colombier est bourru et hérissé comme une écorce de châtaigne; toi, tu es moqueuse et volontaire... Je ne vous vois pas bien appariés... A ta place, moi, je réfléchirais.

— C'est que, réplique Francine en se mordant un doigt, je suis déjà à moitié engagée...

— Ha! ha! petite sœur, tu es de ces gens qui sollicitent un conseil, tout en étant résolus à ne faire qu'à leur tête... Tu l'aimes donc vraiment, ce rat de bibliothèque?

— Oui, ses qualités m'enchantent et ses défauts m'amusent... Je crois que nous ferons tout de même bon ménage ensemble.

— Alors, observe railleusement Sylvie, tout est pour le mieux, et je me demande pourquoi tu as besoin de me consulter?

— C'est que, repart Francine avec attendrissement, je t'aime bien, toi aussi, et si ça te faisait trop de peine de ne plus m'avoir... je me résignerais à reprendre ma parole.

Sylvie saisit sa sœur par les épaules et l'embrasse avec effusion :

— Non, cher petit cœur, ne reprends rien... Assurément, tu me manqueras très fort, car nous faisions, de notre côté, un parfait ménage... Mais, si j'ai des tas de défauts, je n'ai pas celui d'être égoïste, et, puisque tu as la bosse du mariage, je m'en voudrais de contrarier ta vocation... Pour mon compte, je ne me vois pas dans l'emploi des femmes mariées, mais je serai une tante exquise...

— Alors tu consens et tu permets que j'aille le lui annoncer? Il se dessèche là-bas au fond du couloir...

— Dis-lui que je lui en veux de me prendre ma sœur Sagesse, mais que je le lui pardonnerai s'il te rend très heureuse... Ce soir, à dîner, nous célébrerons vos fiançailles...

Francine s'esquive sur la pointe des pieds. A peine est-elle sortie que la femme de chambre vient s'enquérir si Mlle Alassio peut recevoir M. Claude Lézian.

— Parfaitement, répond la chanteuse en s'empressant de mettre un peu d'ordre dans sa chambre, dites à M. Lézian que je suis à lui dans un instant...

Cinq minutes après, le visiteur est introduit.

Le « poète » entre d'un air craintif; il est fort pâle et balbutie d'abord quelques mots d'excuse à propos de l'incorrection de sa visite :

— Mon cher Lézian, interrompt Sylvie, je ne suis point façonnière, vous le savez, et je vous reçois ici comme je vous recevrais dans ma loge... Asseyez-vous.

Elle le regarde, remarque son agitation, sa pâleur, son œil fiévreux, et commence à s'inquiéter :

— Voyons, qu'avez-vous ?

— Mademoiselle, murmure-t-il, c'est demain que nous allons nous séparer et vous devez bien vous apercevoir, à mon trouble, quel déchirement sera pour moi la séparation... Grâce à vous, cette excursion de dix jours dans un pays où je croyais ne récolter que d'amers souvenirs, a été un délice et un rajeunissement... Vous m'avez redonné le goût de la vie et je me suis repris à espérer... Je vous ai déjà fait entendre à demi-mots combien votre présence m'était chère; mais, aujourd'hui, votre départ imminent m'enhardit et je vais m'expliquer plus nettement... Je vous aime... Voulez-vous me faire le grand honneur et la grande joie de devenir ma femme ?

Un sourire retrousse les coins des lèvres de Sylvie :

— Et de deux ! s'écrie-t-elle étourdiment.

— Deux ? répète Lézian stupéfait et choqué... Que signifie ?...

— Cela signifie que votre demande est la deuxième de la journée... La première m'a été adressée ce matin par M. Philibert... L'homme au manuscrit m'a offert très aimablement son nom et sa fortune assez rondelette. Je n'ai pas eu de peine à lui persuader que, vu la différence d'âge, son originalité, cette fois, dépassait la mesure. Comme il est plein de bon sens, il a compris et est redevenu raisonnable. J'espère bien que vous allez imiter son exemple... Voyons, mon cher ami, terminer notre joli roman d'aventures par un mariage, comme dans les vaudevilles de Scribe, ce serait par trop banal et indigne de nous...

— Ce n'est pas la vraie raison de votre refus, insiste Lézian énervé, vous en avez d'autres plus sérieuses, je suppose ?

— Eh bien ! oui... D'abord, si je vous épousais, vous ne vous

résigneriez pas, tel que je vous connais, à me voir remonter sur les planches, et, comme j'aime passionnément le théâtre, je sens que je serais incapable de vous le sacrifier... Ne me répondez pas... Je lis suffisamment dans vos yeux combien cette perspective vous serait désagréable... Que voulez-vous? je suis une bohème...

— C'est que vous ne m'aimez pas, soupire Lézian.

— Si fait, je vous aime à ma façon; je me sens pour vous une très tendre sympathie, mais je tiens à ce qu'elle ne se refroidisse pas, ce qui arriverait immanquablement si nous commettions la sottise de nous marier... Et c'est là ma plus grave raison... Vous avez eu un grand amour dans votre vie, et, en dépit de vous, le regret de cette passion mal éteinte perce à chaque instant. Or, je suis très exclusive; l'apparition inopportune de ce fantôme de la tendresse d'autrefois me serait infiniment insupportable; j'aurais peur à chaque instant de comparaisons... pénibles. Cela me rendrait irritable et mauvaise; nous finirions par nous dire des choses blessantes et peut-être même par renouveler votre scène du Père-Lachaise... Non, mon ami, à quoi bon gâter l'impression heureuse de notre voyage autour du lac? Gardons-en au contraire le souvenir intact et ne nous exposons pas à de mutuelles déceptions.

Lézian se lève et avec agitation fait deux ou trois tours dans la chambre, puis amèrement:

— Ainsi, c'est fini!... Nous ne nous reverrons plus?

— Au contraire, nous nous reverrons et peut-être bientôt, car je ne vous ai pas encore annoncé une nouvelle... absurde... Francine se marie, elle épouse votre ami Marius Colombier... Il était écrit que nous n'échapperions pas au ridicule d'un dénouement vaudevillesque... Comme ma sœur habitera Paris, j'irai l'y visiter de temps à autre, peut-être même y prendrai-je un engagement?... Et alors, ajoute la chanteuse en tendant la main au « Poète, » nous nous retrouverons en bons camarades,.. sans regrets et sans rancune, n'est-ce pas?

Lézian baise tristement cette main tendue et, très troublé, sort précipitamment pour ne pas montrer une larme qui roule jusqu'au bord de sa moustache grisonnante...

Ce matin, les compagnons du Cyclamen déjeunent, pour la dernière fois, sous la vérandah de Beau-Site. Devant le perron de l'hôtel, les garçons équilibrent déjà les malles sur l'arrière-

banquette du *char* qui doit conduire Sylvie et Francine jusqu'à Albertville, où elles s'en iront dans la direction de Modane et Turin. Marius Colombier s'est offert pour les accompagner jusqu'à Chambéry. Immédiatement après, Lettraz et Lézian prendront le bateau pour Annecy. Comme au premier jour de l'arrivée, le ciel est clair et le soleil illumine glorieusement les monts d'Entrevernes et la crête allongée du Semnoz. Le lac a des tons verts et roses, et, çà et là, des bucés légères traînent sur la nappe unie. Dans la matinale fraîcheur de septembre, le paysage est plus attrayant encore. Mais les compagnons demeurent songeurs et le déjeuner s'achève presque silencieusement. Le sentiment pénible de la séparation prochaine contriste les yeux et paralyse les langues. Cependant, pour secouer cette persistante mélancolie, Marius Colombier a demandé une bouteille de vieux vin de Talloires. C'est l'hôtesse aux yeux bleus qui l'apporte elle-même. Avec sa bonne grâce souriante, elle verse à la ronde la liqueur pétillante récoltée au *Clos des Moines*, et Marius, qui est l'homme des toasts, lève bien haut son verre où un rai de soleil fait scintiller le vin couleur d'ambre :

— Mes amis, dit-il, ne nous laissons pas envahir par la brume et soyons joyeux comme au premier jour !... Je bois à notre bonne camaraderie, qui s'est fortifiée dans nos promenades autour du lac... Je bois à ce beau pays, où j'ai trouvé deux trésors : Mlle Francine et le manuscrit du chanoine ; je bois enfin à notre aimable hôtesse de Beau-Site et à sa confortable hospitalité !

On trinque bruyamment. Mais déjà les deux chevaux attelés au *char* savoyard piaffent d'impatience devant la porte. Francine se lève, et envoie de la main un adieu rieur au paysage ; Sylvie détache de son corsage un bouquet de cyclamens et le fixe avec un geste espiègle à la boutonnière de Lézian :

— Allons, dit-elle, déridez-vous, beau ténébreux ! La vie est trop courte pour qu'on la gâte avec d'inutiles regrets...

On embrasse l'hôtesse au clair sourire, puis les voyageuses s'installent sur les banquettes ; Colombier se hisse près du cocher.

— Adieu !... au revoir !

Et, avec des tintemens de sonnailles, le char disparaît au détour de la rue. Les bagages de Lettraz et de Lézian ont été brouettés au ponton, le bateau siffle en vue de Talloires, et, dix

minutes après, il emporte à son bord le docteur et le « Poète. »

Lettraz essaie d'abord d'égayer son compagnon en lui faisant admirer les montagnes merveilleusement colorées par l'automne et le lac noyé dans une vapeur d'or, mais il s'aperçoit bientôt que Lézian ne veut pas être diverti, et, s'éloignant discrètement, il le laisse ruminer sa tristesse. Resté seul à l'arrière, Claude regarde fuir au fond de l'eau bleue le vert paysage de Talloires. Il songe que, deux fois dans sa vie, il y a été leurré par l'illusion de l'amour; il se dit que le dernier mirage va s'évanouir et qu'il a passé le temps d'aimer. A sa boutonnière, les cyclamens qui se sont fanés sur la poitrine de Sylvie lui envoient leur mourante odeur, décevante comme un bonheur envolé qu'on a cru saisir et qu'on ne retrouvera plus.

André Theuriet.

VOULONS-NOUS UNE ÉGLISE NATIONALE?

Rien, à vrai dire, ne « se recommence, » et on dirait plutôt que tout se continue dans l'histoire de l'humanité! Mais les mêmes causes, en se combinant diversement, ne laissent pas quelquefois de produire des effets analogues; et c'est ce qui fait en même temps l'attrait, — et la vanité, — des « leçons de l'histoire. » L'application n'en est jamais si juste que l'on ne puisse toujours y contredire; et cependant, on ne saurait résister à la tentation de rapprocher le présent du passé, pour les éclairer l'un par l'autre, et demander à leur confrontation le secret de l'avenir.

I

L'un des actes que les historiens et l'opinion publique du siècle qui vient de finir auront sans doute reproché le plus sévèrement et le plus éloquemment à l'ancienne monarchie, c'est la révocation de l'Édit de Nantes, et, — quoi qu'en puissent dire quelques « nationalistes, » en vérité trop échauffés, — on a eu raison de le lui reprocher. Mais qu'était-ce donc que cet acte fameux; et, si nous le dégageons des circonstances particulières qui l'ont inspiré, comment en résumerons-nous l'esprit? ou, si l'on veut encore, et sans tant tourner autour du mot, où dirons-nous qu'en fut « le crime? » Le voici : la révocation de l'Édit de Nantes a obligé cinq ou six cent mille Français de faire un choix entre la « religion » et la « patrie. » Ou vous serez catholiques, leur ont dit en substance les dragons de Louvois, c'est-à-dire vous abjurerez les croyances qui sont les vôtres, ou vous abandonnerez le sol qui vous a nourris, et vous irez sous d'autres cieux abriter votre foi. Et en vain le pouvoir a-t-il essayé de se

déguiser à lui-même ce que l'alternative avait de monstrueux. En détruisant les temples et en exilant les ministres, en vain a-t-on écrit, dans l'acte même de révocation : « Faisons très expresses défenses à tous nos sujets de la R. P. R. *de sortir*, *eux*, *leurs femmes et leurs enfans*, *de notre dit royaume*, pays et terres de notre obéissance! » Et, en vain, si les protestans de France contrevenaient à ces « défenses, » les a-t-on même menacés, les hommes des galères perpétuelles, et les femmes de la confiscation de leurs biens. L'alternative qu'on leur proposait, ou plutôt qu'on leur imposait, était bien celle que nous avons dite : l'exil ou l'abjuration; le sacrifice de leur conscience ou celui de leur patrie; renoncer à la France en ce monde ou à ce qu'ils regardaient comme la condition, le moyen, la promesse de leur salut dans l'autre; et briser enfin les liens qui les rattachaient à tout ce qui fait ici-bas pour l'homme le prix de la vie, ou fouler lâchement aux pieds la religion de leurs pères, de leur enfance, et de leur choix.

C'est précisément ce que viennent de faire, — avec d'ailleurs bien plus d'hypocrisie, — la loi de 1901 sur « la liberté d'association » et le décret qui l'a suivie. « Défendons les écoles particulières pour l'instruction des enfans de la R. P. R. » disait l'article VII de la révocation de l'Édit de Nantes. Si la loi de 1901 n'a pas osé, je ne sais vraiment pourquoi, rééditer cette défense, il est clair, aux yeux de tout le monde, à l'étranger comme en France, que les mesures qu'elle a prescrites contre les congrégations enseignantes y équivalent; et, pour les congrégations qui n'enseignent pas, elle en a placé les membres dans l'alternative où la révocation de l'Édit de Nantes, voilà deux cents ans, avait placé les protestans de France. On a exigé des membres des congrégations, hommes ou femmes, comme autrefois de nos protestans, sous peine de « dissolution » ou de dispersion par la force, le sacrifice de leurs convictions les plus intimes, celles sur lesquelles ils avaient fondé toute une vie d'abnégation, de dévouement et d'austérité; celles qui tiennent donc, en chacun de nous, à ce que nous avons de plus personnel; celles qu'un « honnête homme, » — je ne dis pas même un catholique ou un « religieux, » — dès qu'il les a une fois affirmées, ne saurait renier sans honte, ou sans diminution de lui-même à ses yeux; celles dont la civilisation moderne se vantait, comme de sa conquête la plus glorieuse, d'avoir assuré pour jamais l'indépen-

dance entière. « Tu croiras ce que nous croyons, tu le feindras du moins, ou tu seras traité, dans ta propre patrie, comme n'étant plus digne d'en être un citoyen; et tu plieras devant nous, puisque nous avons la force, ou tu chercheras d'autres climats, sous lesquels tu puisses vivre en homme. » On ne saurait donner un résumé plus fidèle de l'esprit de la loi sur « la liberté d'association, » ni donc en imaginer un plus conforme à l'esprit de la révocation de l'Édit de Nantes.

Ainsi l'Europe entière du XVIIe siècle, Angleterre, Prusse, Hollande, Russie même enrichies de l'industrie, du travail, de l'intelligence de nos exilés ou de nos « expulsés; » ainsi deux siècles écoulés depuis lors; ainsi la « tolérance » poussée jusqu'à l'indifférentisme, la dialectique de Bayle, l'esprit de Voltaire, l'éloquence de Mirabeau; ainsi la Révolution, et une révolution dont on a pu dire que la grande erreur était de s'être exagéré « le droit de l'individu; » ainsi toutes ces polémiques ardentes et passionnées dont le tumulte a rempli l'histoire des idées au XIXe siècle, rien de tout cela n'a pu nous servir de « leçon! » et ce que la République a trouvé de mieux, après deux cents ans écoulés, pour se défendre contre les dangers qui ne la menaçaient point, ou pour consolider l'unité morale de la patrie, ç'a été de reprendre les pires erremens de la monarchie. Quelle est la signification de cet étrange phénomène? et, depuis deux cents ans qu'on eût cru que tout avait changé, comment se fait-il qu'en continuant de « flétrir » la révocation de l'Édit de Nantes, et généralement la politique religieuse de l'ancien régime, nous ne semblions avoir d'objet que de la recommencer? C'est que le rêve d'une « Église nationale » continue de hanter nos esprits. « Internationalistes » ou « cosmopolites » en tout le reste, nous redevenons « nationalistes » en matière de religion. S'il existe un moyen sûr, presque infaillible, de soulever contre le catholicisme une nation catholique, c'est de lui montrer aujourd'hui, dans le chef du catholicisme, un « souverain étranger. » Plus d'affaire avec le Vatican! C'est le mot d'ordre de tout un parti; et, dans la discussion à laquelle a donné lieu la loi contre les congrégations, j'oserais presque dire qu'aucun argument, — si c'en est un, — n'a fait plus d'impression, désemparé plus de consciences, ni déterminé plus de votes.

On aurait tort, en effet, de croire que nos gouvernans, en général, soient animés contre le catholicisme lui-même, et surtout

contre la religion, d'une haine de sectaires. Il y a certainement des sectaires : il y en a même beaucoup plus que je n'en voudrais, pour le bien du pays, et pour l'honneur de l'intelligence française. Le pharmacien Homais, d'immortelle mémoire, n'est pas une invention de Flaubert, et encore moins une caricature. Je lis tous les jours de sa prose dans les colonnes du *Siècle*, ou du *Radical*, ou de *la Petite République;* et ce sont d'ailleurs autant de journaux que j'aime vicieusement à lire. *La Petite République* est surtout instructive quand M. Jean Jaurès y explique, avec sa grandiloquence accoutumée, les raisons « personnelles » qu'il a de retenir, pour les exercer en famille, les droits qu'il fait profession et métier, comme politicien, de travailler à enlever aux autres. Notez à ce propos que son raisonnement n'est pas si mauvais ni sa tactique si maladroite! N'ayant pu convertir les siens, il s'en venge en maltraitant ceux qui pensent comme eux; et, en vérité, n'a-t-il pas quelque lieu d'espérer qu'un jour, s'il n'y avait plus moyen de « communier » en France, les siens ne « communieraient » pas? Que voyez-vous à répondre à cela? Mais la plupart de nos hommes politiques n'en demandent pas tant. Il leur suffirait, pour le moment au moins, de ce qu'ils appellent un « changement d'inscription religieuse, » c'est-à-dire d'un passage du catholicisme au protestantisme, par exemple, et d'une conversion de la France, en masse ou en bloc, à une autre religion. Puisque le « peuple » veut une religion, et puisque les « femmes, » — à l'exception des dames aristocrates de *la Fronde*, — sont presque toutes « peuple » en ce point, ils veulent, eux, faire quelque chose pour les femmes et pour le peuple. Donnons-leur donc, disent-ils, une religion, que nous composerons d'un mélange ou d'un extrait de toutes les autres, une religion « raisonnable » dont nous nous ferons volontiers les prédicateurs et les théologiens : la religion du « Dieu des bonnes Gens » et de Pierre-Jean de Béranger. Mais donnons-leur surtout une « religion d'État, » c'est-à-dire une religion dont l'État soit le maître; une religion dont il s'attribue le droit et la charge de diriger lui-même l'enseignement; une religion dont les prêtres soient des « fonctionnaires »; et une religion au moyen de laquelle on refasse « l'unité morale » de la patrie divisée, à peu près comme nos Codes ont fait son « unité juridique. »

D'autres dangers sont-ils plus graves? Je ne crois pas du moins qu'il y en ait de plus pressant, ni la persécution violente

et, comme il y a vingt et un ans, les expulsions *manu militari*, ni la suppression du budget des cultes, ni la séparation de l'Église et de l'État, qui s'ensuivrait. La séparation de l'Église et de l'État, « l'Église libre dans l'État libre, » un catholicisme comme en Amérique, le droit pour nos évêques de tenir des conciles ? de fonder des Universités? de prendre leur part de l'action politique? Je suis persuadé que la République n'en voudrait pas! Elle en aurait trop de peur! Elle ne voudrait pas, elle ne voudra pas davantage de la persécution violente, ou du moins elle attendra, pour en user, que les circonstances la permettent, et on ne peut sans doute répondre de rien, dans le temps vraiment et proprement révolutionnaire où nous vivons depuis trois ans; mais cette persécution, j'espère encore que les circonstances ne la permettront pas. Mais ce que l'on voudrait, c'est la séparation de l'Église et de Rome, *Los von Rom*, comme on dit ailleurs; et la loi de 1901, à la bien considérer, n'est que le premier pas vers la « nationalisation, » si je puis ainsi parler, de l'Église et de la religion.

Il y aurait bien des choses à dire sur le rôle des congrégations dans l'Église, j'entends ces grandes congrégations qui sont dans la main du Souverain Pontife, les Jésuites, par exemple, ou les Dominicains. Ce n'est pas ici le lieu d'y insister, et aussi bien l'ai-je fait ailleurs. Mais ce qu'il faut pourtant savoir, c'est qu'elles sont dans le catholicisme les organes et l'instrument même, si je puis ainsi dire, de la « catholicité. » Le clergé séculier, d'une manière générale, — et je n'offenserai sans doute personne en le rappelant, puisqu'un Bossuet lui-même en a pu mériter le reproche, — ou encore, et, d'un autre mot, les clergés « nationaux » ont une tendance naturelle à « localiser » la religion. Sans remonter plus haut, et sous le régime de la plus entière liberté, n'est-ce pas ce que l'on a vu récemment, de l'autre côté de l'Atlantique, par exemple? Et ce qu'à Rome, un moment, on a le plus redouté de l' « américanisme, » n'est-ce pas de le voir devenir, si l'on n'y prenait garde, un « catholicisme américain ? » Le rôle des grandes congrégations est précisément de s'opposer à cette « localisation » du catholicisme. De Rome, c'est-à-dire du centre de l'unité catholique et sous l'inspiration du Souverain Pontife, leur mission est de veiller sur tout ce qui pourrait compromettre, atteindre, ou rompre cette unité. Les protestans impartiaux, je crois en avoir fait plusieurs fois la

remarque, ont beaucoup admiré cette faculté que possède effectivement l'Église catholique, d'absorber ses propres hérétiques, et de faire servir l'intempérance même de leur ardeur à ses progrès et à sa gloire. L'hérétique est « celui qui a une opinion, » et l'Église catholique, tout au rebours de ce que l'on croit, ne condamne une « opinion » qu'autant qu'il lui est tout à fait impossible de la concilier avec son enseignement. C'est aux congrégations qu'il appartient plus particulièrement de surveiller la naissance de ces « opinions » qui souvent, à leur début, n'ont rien de condamnable ou de répréhensible, d'en suivre le développement, d'en arrêter les déviations, et d'épuiser, pour les concilier, tout ce qu'il y a de ressources dans la vitalité, et, si je l'ose dire, dans la « plasticité » de la tradition dogmatique. Elles nous apparaissent ainsi comme chargées d'entretenir dans le corps de l'Église la circulation de l'unité. S'il arrive que le mouvement se ralentisse ou s'interrompe quelque part, il leur appartient de le rétablir ou de l'activer. S'il est trop rapide, elles le modèrent. Elles le redressent quand il s'égare. Et puisqu'il ne saurait y avoir de catholicisme « individuel » ni « local ; » puisque les expressions mêmes sont contradictoires ; l'universalité, la pérennité, l'ubiquité du catholicisme, c'est, entre les mains du Souverain Pontife, et sous son inspiration, ce que les congrégations ont pour objet d'assurer. Elles font équilibre aux tendances « particularistes » des clergés nationaux. Et comme au fond on le sait, et parce qu'on le sait, c'est pour cela que, dans la discussion de la loi sur les associations, on a feint de vouloir distinguer, séparer l'une de l'autre la cause du clergé séculier, diocésain, paroissial, « national, » de la cause des congrégations. On a essayé perfidement d'intéresser le second à la ruine des premières. Mais c'est aussi pour cela qu'il ne faut voir dans la loi qu'un acheminement vers la constitution d'une « Église nationale : » — et c'est ici qu'il faut examiner ce que c'est qu'une « Église nationale ; » comment elle pourrait devenir « nationale » sans cesser d'être « universelle ; » et si la notion même d'Église n'est pas incompatible avec ce mot de *nationalisation*.

II

Que le pouvoir civil, en tout temps, ait essayé de « nationaliser » l'Église, on le conçoit aisément, et il faut convenir qu'à

cet égard, quand ils se donnent pour les continuateurs de Louis XIV et de Napoléon, nos hommes politiques n'ont pas tort. Assurément, du haut de la tribune, — ou dans leurs *Dominicales*, quand ils s'en vont célébrer en province la betterave ou le colza, — si l'occasion s'offre à eux d'outrager la mémoire de l'Empereur ou du Roi, ils la saisissent, avec plus d'empressement qu'il ne serait d'ailleurs utile à leur réélection; mais ils ne se montrent pas moins jaloux qu'eux du « droit de l'État, » quand c'est eux qui l'exercent, et, en effet, dans l'État centralisé, l'Église est toujours la seule force qui leur échappe encore. On a bien vu des évêques complaisans, et j'ai ouï dire qu'il y en avait toujours de tels. Pourquoi n'y en aurait-il pas? L'institution canonique n'élève pas les hommes au-dessus de l'humanité. Mais l'Église n'en demeure pas moins un pouvoir distinct et séparé de l'État, et c'est ce que ne saurait souffrir un ministre vraiment « républicain. » Il a hérité de nos légistes la superstition de l'État, et l'État, ce n'est pas vous ni moi, c'est lui! O grande puissance du parlementarisme et du suffrage universel! De cet avoué de sous-préfecture ou de ce pharmacien de chef-lieu de canton, en en faisant un député, la moitié plus un des électeurs, non pas même inscrits, mais votans, de Pons ou de Saint-Flour, l'a substitué dans tous les droits qui furent un moment ceux du vainqueur d'Austerlitz et du petit-fils d'Henri IV. Toute indépendance l'offusque et toute résistance l'irrite. Et comme il n'ignore pas que, si l'esprit de résistance et d'indépendance était chassé du reste du monde, il trouverait un dernier refuge dans l'Église, il ne veut pas précisément anéantir l'Église, dont il peut un jour avoir besoin, — pour communier sa fille, ou pour marier son... neveu, — mais il veut la soumettre à l'État, et c'est ce qu'il appelle une « Église, » ou comme disent les Anglais « un établissement national. » Est-ce vraiment pour cela que nos pères ont fait la « grande Révolution? »

Représentons-nous, en effet, ce que serait une telle Église? Quand on aura bientôt achevé d'étrangler dans notre pays la liberté de l'enseignement, — et naïfs seraient ceux qui ne voudraient pas voir que l'échéance en est prochaine, — le Conseil supérieur de l'Instruction publique, pour satisfaire au vœu des familles, formulera le programme d'une « philosophie d'État; » et un nouveau Cousin, qui s'appellera Buisson ou Darlu, se chargera d'en enguirlander, des fleurs de son éloquence, le

bas et plat utilitarisme. Sur l'origine du monde et sur « le nommé Dieu, » on ne professera plus dans nos lycées que les opinions qui seront reconnues conformes au dernier état de la science, ce qui veut dire, pour parler plus franchement, « analogues » aux nécessités de la défense républicaine ! Pareillement, à une Église nationale correspondra d'abord un *Credo* national dont on arrêtera les termes en Conseil d'État. La France étant catholique de tradition, de mœurs et de fait, on respectera le catholicisme, mais, s'il s'élève une difficulté d'interprétation sur un verset de saint Paul ou de saint Jean, c'est la section du « contentieux » qui la tranchera. Des fonctionnaires du ministère des Cultes « expurgeront » le catéchisme ; et les prédicateurs ne leur soumettront peut-être pas leurs *sermons*, mais de sévères « communiqués » en assureront l'orthodoxie politique. Est-ce que j'exagère ? Est-ce que ce n'est pas ainsi que les choses se passent dans les Églises vraiment « nationales, » en Russie, par exemple, sous l'œil inquisitorial de M. Pobédonotseff ? et en Angleterre même, au moins dans l'Église « établie ? » Les récentes biographies de Wiseman, de Newman, de Manning ont remis en lumière la mémorable affaire du révérend Gorham. Comme il niait « la régénération spirituelle de l'homme dans le baptême, » l'évêque d'Exeter avait refusé de l'investir de je ne sais plus trop quel bénéfice à charge d'âmes, et la juridiction ecclésiastique de la « Cour des Arches » avait confirmé la décision de l'évêque. Mais le révérend Gorham en appela de la « Cour des Arches » au « Conseil privé de Sa Majesté la Reine, » et, le 8 mars 1850, un arrêt de cette cour laïque déclara que le fait de ne pas croire « à la régénération spirituelle de l'homme dans le baptême » ne saurait empêcher un ministre anglican d'être investi d'un bénéfice. On se rappellera qu'au XVIIIe siècle, les « gallicans » de nos Parlemens ont rendu plus d'un arrêt semblable, notamment dans l'affaire des refus de sacremens. Nos tribunaux les imiteraient, si nous avions une Église « nationale, » vraiment « nationale, » et, contre son évêque, vous les verriez maintenir en fonctions le curé qui s'aviserait de nier « l'infaillibilité pontificale, » ou « l'immaculée conception de la Vierge ! » Il suffirait pour cela, que le ministre n'y crût pas lui-même, ou qu'il jugeât bon, et le Conseil avec lui, d'éliminer du nombre des articles de foi ces deux dogmes « nouveaux. » A moins encore qu'étant le gouvernement ou

l'État, il ne prît l'initiative de ramener la France à l'arianisme, et d'en imposer l'enseignement dans les séminaires, comme étant plus conforme à l'idée que les bureaux se feraient du rapport des deux natures dans la personne de Jésus-Christ.

Telles seraient quelques-unes des premières conséquences de la formation d'une Église « nationale » ou d'un « changement d'inscription religieuse. » Une contrainte, et je crois que je puis dire une tyrannie, qui ne s'exerce encore que dans le domaine des opinions politiques, s'étendrait promptement au domaine des croyances et des convictions religieuses. On exigerait de cette Église que sa doctrine, libre d'ailleurs en tout ce qu'on croirait ne pas toucher l'État, coïncidât de tout point avec les besoins changeans du gouvernement. *Domine, salvam fac Rempublicam* ! Sa mission deviendrait de fortifier dans les cœurs l'amour du ministère. Le « Roi Très Chrétien » s'appelait jadis lui-même, « l'évêque du dehors : » les évêques nationalisés ou, si je l'ose dire, domestiqués deviendraient les « préfets du dedans. » Et finalement la « religion d'État » manquerait à la principale destination d'une religion en ce monde, qui est, comme on l'a dit, de « constituer un vrai régulateur social, capable de contenir ou de redresser les déviations auxquelles tout gouvernement se trouve disposé. » Cette conception de la religion n'est pas de Bossuet, ni de Joseph de Maistre, mais d'Auguste Comte, en son *Système de politique positive*, où je renvoie ceux de mes lecteurs qui, lorsque je leur parle de « la faillite de la science, » me répondent par la « banqueroute du positivisme. »

Mais il convient d'insister sur ce que deviendrait le clergé d'une Église ainsi « nationalisée? » Je lis dans un livre récent : « Une question se présente. Le traitement fait au clergé sera-t-il conservé? S'il l'est, celui de tous les cultes venus et à venir doit être également accordé. Mais qui décidera quand c'est un culte? *Voilà l'État redevenu théologien. Et puis le salaire est un moyen d'oppression, d'humiliation, de vexation.* En principe il vaut donc mille fois mieux que nul subside légal ne nous vienne de l'État. » Ces quelques lignes sont extraites d'une lettre datée de 1848, — on pourrait s'y méprendre et les croire d'hier, — et c'était un évêque, Mgr Parisis, qui les adressait à Montalembert. Mais, si la question se pose aujourd'hui comme alors, avec combien plus de menaçante urgence et d'impérieuse autorité ne se poserait-elle pas dans le cas de la formation d'une Église « nationale? »

C'est en vain que le prêtre aurait alors privément toutes les vertus qu'on exige d'un saint, et j'admets qu'il les eût, mais sa situation serait celle d'un « fonctionnaire, » et l'Église ne serait plus qu'une administration, comme l'Enregistrement ou le Timbre. On serait curé comme on est percepteur; on serait évêque comme on est trésorier général. On avancerait comme dans le « civil » ou dans le « militaire: » un tour à l'ancienneté, deux tours au choix; et ce serait naturellement le gouvernement qui choisirait. De la main du directeur des Cultes, qu'on nommerait d'un nom plus sonore, l'évêque recevrait ses vicaires généraux, ses curés, ses secrétaires, ses chanoines; le ministère le déplacerait, selon les besoins du service, d'un bout de la France à l'autre bout, et, par hasard, s'il faisait mine de résister, on le mettrait « en disponibilité! » N'est-ce pas alors qu'on aurait une Église vraiment « nationale? » Elle le serait bien plus encore si l'on mariait les prêtres, et qu'on leur interdît de porter la soutane! Quelques maires de France ont pris, comme l'on sait, des « arrêtés » en ce sens. Je veux qu'on les ait annulés. Mais les annulera-t-on toujours? Et, en attendant, sans appuyer plus qu'il ne faut sur cette question de forme, ce qui est bien certain, c'est que moins il y aura de différence entre le laïque et le prêtre, plus une Église en sera « nationale » ou « d'État; » et, en ces termes généraux, c'est bien là ce que l'on voudrait : faire du prêtre un « fonctionnaire » et confondre ou unir intimement en lui, comme dans la Rome antique, ce que le christianisme est précisément venu séparer dans le monde, les droits de la conscience, même « errante, » et les droits de l'État, ou, si l'on veut encore, la morale et la politique.

Car il faut bien s'en rendre compte : une religion « nationale » ou « d'État, » — qu'elle soit celle de Louis XIV, de Calvin, ou de Robespierre, — c'est encore, et de plus que tout ce que nous avons dit, la confusion de la morale et de la politique. Elle ne contraignait tout à l'heure que les « idées » sous la loi de son enseignement officiel, et on l'eût pu croire enfermée dans l'école ou dans l'Église. Mais, aux yeux des hommes politiques, les « idées » ne prennent d'importance ou d'intérêt, elles n'existent à vrai dire qu'autant qu'ils les jugent capables de se traduire en « actes; » et ainsi, par l'enseignement d'abord, puis ensuite par la loi, c'est de la conduite entière qu'une Église ou une religion « nationales » voudront nécessairement s'em-

parer. Elles avaient leur métaphysique! Elles auront leur morale, et les préceptes de cette morale ne se formuleront qu'en fonction de la raison d'État. Écoutons ce docteur : « Il y a une profession de foi purement civile, dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentimens de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas; il peut le bannir non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois. » On a reconnu les paroles de Rousseau dans son *Contrat social*. On en retrouvera l'esprit dans le mémorable rapport de Robespierre, daté du 18 floréal an II, sur les *Rapports des Idées religieuses et morales avec les principes républicains*, et dont la conclusion était la reconnaissance de l'Être suprême et l'institution de fêtes décadaires en l'honneur de *la Haine des tyrans et des prêtres*, de *la Pudeur*, de *la Frugalité*, du *Désintéressement*, de *l'Industrie*, de *la Piété filiale*, de *l'Agriculture*, de *la Foi conjugale*, etc.

C'est dans ce *Rapport* aussi qu'on trouve la phrase souvent citée: « Les ennemis de la République sont tous les hommes corrompus; » et sans doute c'est ce que l'on voudrait qu'une Église « nationale » enseignât. La vertu se définirait, pour elle, par la pratique du devoir civique, et les noms de péché, de vice, ou de crime ne serviraient plus qu'à en flétrir l'inobservation. Un nouveau Code s'ajouterait aux cinq autres, pour en aggraver les dispositions, que sanctionneraient, tôt ou tard, des pénalités analogues. On serait puni d'avoir mal voté; on le serait de n'avoir pas d'enfans ou de n'en avoir qu'un; on le serait de n'avoir point « illuminé » au jour de la fête de *la Tendresse maternelle* ou de *l'Age viril*. Juge et maître du faux et du vrai, l'État le deviendrait du bien et du mal. *Sic volo, sic jubeo*. Les théologiens disputent sur la question de savoir si le bien est le bien *parce qu'*il est la volonté de Dieu, ou s'il est la volonté de Dieu *parce qu'il* est le bien. Dans le système d'une Église nationale, on résoudrait la difficulté par l'apothéose de l'État. L'État serait tout, puisqu'il pourrait tout. Son inquisition s'étendrait jusqu'aux

choses de la vie intime. Des lois humaines réglementeraient la nature des croyances et la liberté des costumes. Et qu'on ne dise pas que nous nous moquons, si ces choses se sont vues, en effet, non seulement à Sparte, mais à Genève, du temps de Calvin, et que sans doute il n'y ait jamais eu d'Église plus « nationale » que celle dont il était tout ensemble le fondateur, l'apôtre et le pape. Lisez aussi l'histoire de la Réforme en Écosse. Une Église nationale ne peut pas, tôt ou tard, ne pas tomber sous la dépendance entière du « pouvoir civil » et, quand il l'a dans la main, il n'est pas de l'essence du « pouvoir civil » de la faire servir à la préparation de son « salut éternel, » ni du nôtre.

N'est-ce pas comme si l'on disait que l'idée d'une Église « nationale » est incompatible avec la notion même de « religion? » Une Église ne saurait devenir « nationale » qu'en épousant les préjugés, les passions, les intérêts et, si je l'ose dire, le tempérament d'un peuple, et une religion ne saurait se « localiser » qu'en abjurant sa raison d'être, qui est de tendre, par delà les distinctions de races et les frontières historiques, à l'universalité. Une religion « nationale » est nécessairement une religion jalouse, une religion de défiance et de haine, dont l'esprit est contraire à toute idée de religion. Quand sa morale ne serait pas en quelque sorte surchargée et comme accablée du poids de sa dette envers l'État, elle serait encore obscurcie et au besoin faussée de tout ce qu'il lui faudrait faire de concessions à son nationalisme. Les prélats anglicans nous l'auraient bien prouvé depuis deux ou trois ans, si nous l'ignorions! Mais « un Dieu anglais » est-il encore Dieu? L'Église « établie » nous permettra d'éprouver quelque peine à le croire. Depuis que le christianisme a paru dans le monde, et même le bouddhisme, une religion ne saurait être la propriété d'aucun peuple, et, au contraire, le propre de la société religieuse est de déborder la société politique, d'être plus étendue, plus vaste et plus humaine qu'elle. « Organe direct de la plus vaste solidarité, qui n'a d'autres limites que celles de la planète humaine, la société religieuse, dit encore Auguste Comte, possède plus exclusivement le privilège normal de la pleine continuité... » et ainsi... « la véritable Église peut seule cultiver le sentiment de l'ensemble des destinées humaines dans l'espace et dans le temps. » Mais, si telle est la fonction de la véritable Église, qui ne voit qu'elle y renoncerait en se faisant « nationale? » C'est ce que nous venons d'es-

sayer de montrer. Il nous reste maintenant à dégager cette juste notion de la société religieuse des argumens que l'on invoque en faveur de la formation d'une Église « nationale. »

III

Je ne parle pas ici des philosophes qui n'y veulent voir qu'un premier pas, et comme qui dirait l'origine d'un lent acheminement de l'humanité vers ce qu'ils appellent « l'irréligion de l'avenir. » Il suffit de savoir qu'ils existent, et d'ailleurs que, sous le nom même d'*irréligion*, beaucoup d'entre eux ne font profession d'aucune hostilité contre les religions existantes : ils les regardent seulement comme destinées à disparaître, ou, pour mieux dire, à se fossiliser ; et, en attendant que le jour en soit venu, puisqu'il faut, comme ils disent, « une religion pour le peuple, » — moi, je croirais volontiers qu'il en faut surtout une pour les « classes dirigeantes ! » — la formation d'une Église nationale n'est guère, à leurs yeux, qu'un moyen transitoire de concilier le souci de l'avenir avec le respect du passé. C'est M. Guyau, je crois, qui a inventé cette expression d'*irréligion de l'avenir*. Mais une publication périodique, aujourd'hui disparue, *La Critique Religieuse*, a dix ans vécu des mêmes idées. Elle était dirigée par le seul philosophe ou le seul penseur original que nous ayons eu depuis Auguste Comte : c'est M. Charles Renouvier. L'influence en a été considérable, et c'est là, dans *La Critique Religieuse*, que beaucoup de nos « politiciens » ont fait leur éducation philosophique. Nous définirions, je crois, leur idéal assez correctement, si nous l'appelions l'acheminement du gallicanisme à l'incrédulité totale par le moyen de la laïcisation.

Cependant, moins touchés de l'importance intrinsèque et proprement religieuse que de l'importance politique des idées religieuses, quelques autres partisans de la formation d'une Église nationale, parmi lesquels, si l'on cherchait bien, on trouverait jusqu'à des évêques, voient surtout dans la formation de cette Église un moyen d'assurer, et en tout cas, de consolider l'unité de la patrie française. Et de fait, en France, il n'est pas douteux que, depuis une trentaine d'années, nous ne souffrions de rien tant que de nos divisions. Il n'est pas douteux non plus qu'en principe et métaphysiquement, l'union, et l'unité, qui n'en est que la manifestation extérieure, ne soient de très grands

biens. Pour les réaliser, ni l'Allemagne, ni l'Italie d'aujourd'hui ne regrettent ce qu'elles ont dû faire de sacrifices; et le moment approche où les États-Unis eux-mêmes, par d'autres moyens, les imiteront. Mais encore faut-il savoir quelle est la nature de ces moyens! La fin ne les justifie pas tous! Il y a des sacrifices que nous ne saurions faire! Et il faut surtout se garder de confondre l'unité avec ce qui n'en est souvent que la contrefaçon.

Les gouvernemens, en général, n'hésitent guère sur ces deux points, et pour la réaliser, cette unité, ni Louis XIV n'a cru que les dragonnades, ni la Convention n'a pensé que la permanence de la guillotine en fussent des moyens condamnables ou illégitimes. Mais, si violens qu'ils fussent, — ou peut-être *parce que* violens, — ces moyens sont demeurés inefficaces, et, l'histoire est là pour nous le dire, quelle est cette « unité » qu'ils ont réalisée? La Révolution d'abord, et, depuis la Révolution, l'histoire entière du XIXe siècle ont bien montré ce qu'elle avait de factice ou d'artificiel. Ceux qui s'efforcent aujourd'hui de la reconstituer par des moyens, non pas précisément moins violens, mais, je le répète, plus hypocrites, comme, par exemple, en étranglant doucement la liberté d'enseignement, n'y réussiront pas, eux non plus, et ce que n'ont pu ni le dragon ni le bourreau, l'instituteur laïque ne le pourra pas davantage, ni le clergé constitutionnel ou « national, » si jamais on brisait les liens qui le rattachent à Rome. Au contraire, et comme autrefois, c'est une cause de division nouvelle qu'on introduirait parmi nous. Une Église « nationale » aurait d'abord contre elle tous ceux qui partagent les opinions que nous venons d'exprimer, et qui ne conçoivent pas qu'une Église puisse vivre, sans cesser d'en être une, dans la dépendance de l'État. Elle se heurterait aux mêmes résistances qu'autrefois le « gallicanisme « ou la « constitution civile » du clergé. La Papauté, comme alors, interviendrait au débat. Il y aurait schisme. Si nous avons déjà quelque peine à nous entendre sur la question des rapports de l'Église et de l'État, nous nous entendrions encore moins sur ceux d'une Église séparée avec l'Église universelle. Alors comme autrefois, sur ces questions douteuses qui flottent, pour ainsi parler, aux confins du « temporel » et du « spirituel, » on verrait des prêtres, et mêmes des évêques, revendiquer contre le Pape l'autonomie de leurs opinions. Nous prendrions parti pour l'un ou pour les autres. La passion s'en mêlerait. Et ainsi le moyen

même qu'on aurait cru merveilleux pour fortifier l'unité nationale, n'aboutirait qu'à la diviser plus profondément contre elle-même. De telle sorte que ce n'est plus ici seulement dans l'intérêt de la religion, c'est dans l'intérêt même de l'unité de la patrie que nous ne voulons pas d'une Église « nationale. »

Cette conclusion choquera-t-elle peut-être quelques « nationalistes, » et la trouveront-ils pour le moins paradoxale? Et, en effet, elle le serait, si plutôt ils ne se méprenaient à la fois sur la nature du « catholicisme » et sur le caractère du « nationalisme. »

Oui, si le « nationalisme » consistait dans l'orgueilleuse ou naïve admiration de soi-même, dans un isolement farouche, dans la haine de l'étranger, dans la méconnaissance des liens qui lient les nations entre elles, oui, sans doute, le « nationalisme » s'opposerait alors au « catholicisme; » et ainsi l'ont conçu jadis, en des temps plus ou moins anciens, les Églises qu'on appelle « séparées : » la grecque, par exemple, ou encore l'anglicane. Un Anglais se croit plus anglais de ne pas être « papiste, » et d'ailleurs il plaint moins les « papistes » d'être catholiques que de ne pas être Anglais. Mais le « nationalisme, » — puisque « nationalisme » il y a, — ne consiste pas plus en tout cela que l'indépendance du caractère et la véritable individualité ne consistent à se conduire comme si l'on ne ressemblait à personne et qu'on fût seul de son espèce au monde. Il ne consiste, si l'on veut s'en faire une idée juste, que dans le sentiment des nécessités permanentes ou actuelles qui conditionnent l'existence d'une nation comme telle, et ces nécessités n'ont rien d'incompatible avec une conception plus haute, plus générale, et plus généreuse des destinées de l'humanité. Je ne crois pas, moi qui écris ces lignes, être suspect d'avoir mollement défendu l'idée de patrie, et au contraire, dans un temps où beaucoup de nos « nationalistes » d'aujourd'hui, s'ils ne la traitaient pas précisément de préjugé d'un autre âge, ne s'émouvaient guère des assauts qu'on lui donnait déjà de toutes parts, je n'ai pas été des derniers à dénoncer le danger. Mais la « religion de la patrie, » comme on l'appelle quelquefois, ne saurait suffire aux aspirations de l'âme humaine, et celui-là ne serait pas un homme dont le regard n'aurait jamais dépassé l'horizon de ses frontières ou de son ciel natal.

Aimons donc la patrie! et aimons-la comme on fait quand

on aime passionnément, je veux dire : aimons-la d'un amour constamment attentif, ombrageux et jaloux. Aimons-la pour elle, et parce qu'elle est elle! Aimons-la pour tout ce que nous lui devons dans le présent comme dans le passé! Aimons-la pour tout ce que sa prospérité, sa grandeur et sa gloire ajoutent, en quelque manière, à nos raisons de vivre. Nous vivons de sa vie autant que de la nôtre; tout ce qui l'atteint nous touche; et on en connaît qui sont morts de ses malheurs ou de sa diminution. Mais prenons garde pourtant qu'elle n'est pas tout, même en ce monde, et bien moins encore au regard de l'éternité. S'il nous la faut défendre contre les attaques de l' « internationalisme, » rendons-nous compte que l' « internationalisme, » si nous savons l'entendre, a, lui aussi, sa raison d'être! Il y a des choses qui ne sauraient acquérir tout leur développement et toute leur signification qu'en devenant « internationales. » Une politique, une littérature, un art peuvent être « nationalistes » ou « nationaux. » Peut-être même doivent-ils l'être! Mais ni la science, ni la morale, ni la religion ne le doivent, et ne le pourraient quand elles le voudraient. Il y a un art allemand et une littérature anglaise; il ne saurait y avoir de science « russe, » de morale « américaine, » ou de catholicisme « français. » En admettant même que l'on se servît un peu abusivement de ces noms pour désigner des particularités locales ou des singularités de forme, qui n'atteignent pas le fond des choses, l'objet de la religion, de la morale et de la science n'en serait pas moins toujours de les « universaliser. » Si elles le perdaient de vue, c'est elles qui cesseraient d'être la science, la morale et la religion. Et je vois bien ce qu'il en coûterait à la religion, à la morale et à la science, mais, en vérité, je serais curieux de savoir ce que le « nationalisme » y gagnerait.

Ai-je besoin, après cela, de montrer que l'enseignement du catholicisme n'a rien, dans son universalité, qui ne se puisse concilier avec le nationalisme le plus exigeant? Si, dans le cours de l'histoire, l'organisation politique du catholicisme a été parfois trop exclusivement italienne, — et, disons-le respectueusement, mais sans détour, si peut-être elle l'est encore; — il n'y a rien là qui tienne à l'essence du catholicisme, et pas un iota ne serait changé à la doctrine, si, comme on l'a demandé plus d'une fois, les nations ou fractions de nations catholiques étaient représentées, dans le Sacré-Collège et dans la curie romaine, au

prorata de leur population de fidèles. C'est ce qui se prépare présentement, mais lentement, et ce sera dans l'avenir, selon toute apparence, un des effets du développement du catholicisme en Angleterre et en Amérique. En attendant, et aussi longtemps qu'il continuera d'enseigner « qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César » et que « toute puissance vient de Dieu, » le catholicisme romain ne désaffectionnera ni de leur souverain les sujets du tsar de toutes les Russies, ni de leur constitution ou de leurs institutions les électeurs américains. Aux uns comme aux autres, si jamais ils en manquaient, il fournira plutôt de nouvelles raisons d'aimer leur patrie, cette patrie contre laquelle il n'a jamais admis que nous eussions ni droit ni titre, et aux persécutions de qui, tout ce qu'il nous permet d'opposer, c'est la résignation, l'exil ou le martyre. Cette forme de nationalisme » en vaut peut-être une autre! Car elle dérive le patriotisme d'une source plus haute; elle lui donne, en en faisant un devoir parmi les autres devoirs, une force obligatoire que ne saurait lui communiquer l'enseignement d'une Église « nationale; » et elle l'épure en le dépouillant de tout ce que l' « impérialisme », le « chauvinisme » ou le « jingoïsme » y mêlent, eux, au contraire, d'orgueil, de haine, et de cupidité.

Que l'on cesse donc d'opposer l'un à l'autre, ou plutôt d'entre-choquer l'un contre l'autre, dans une antithèse aussi perfide qu'elle est mal fondée, ces deux termes de « nationalisme » et de « catholicisme. » Ils ne se sont nulle part mieux accordés qu'en France, dans le pays de saint Louis et de Jeanne d'Arc. Et, parce que l'accord n'a été nulle part plus intime, c'est pour cela que de tout temps, en dépit du pouvoir, fût-il celui de Louis XIV ou de Napoléon, l'instinct national a résisté à la formation d'une Église « nationale. » C'est une chose curieuse que la persistance de l'Église anglicane à s'intituler « catholique! » Mieux inspiré, plus logique en France, l'instinct national a compris qu'une Église « nationale » ne pouvait continuer d'être « catholique; » ou peut-être, et mieux encore, que la condition même de son « nationalisme » était de demeurer « catholique; » et que l'unique mesure de la catholicité, c'est l'union avec Rome. Ce que l'on essayait ainsi de diviser, l'instinct national n'a pas permis qu'on le séparât. Il a compris que l'unité de la doctrine, la sainteté de la morale, la conservation de la discipline, tout cela dépendait de l'union avec Rome. Il a compris qu'en devenant, aux

mains du « pouvoir civil, » ce qu'on appelle un instrument de règne, une Église « nationale » cesserait tôt ou tard d'être même une Église, et ne serait plus qu'une « branche de l'administration. » Il a compris qu'au-dessus, ou, si on le veut, à côté des intérêts dont l'État a la charge, il y en a d'autres, qui sont comme le terme ou la borne de ses droits, et que, par conséquent, on ne saurait livrer à l'État. Si l'État n'est pas juge des croyances, comment en serait-il le maître? Et, ne pouvant nous obliger à croire, comment lui confierons-nous le soin de fixer les termes d'un *Credo?* C'est ce que ferait pourtant une Église « nationale. » Et l'instinct national a compris que, si l'objet de la croyance était menacé par l'État, il fallait qu'il y eût dans le monde une autre autorité, d'un autre ordre, pacifique et modératrice, qui fût investie du pouvoir de définir, de déterminer, ou de défendre l'objet de la croyance. Une Église de fonctionnaires pourrait-elle être cette autorité? Nous avons essayé de montrer qu'elle ne la serait pas. Mais, si rien n'a changé depuis lors, c'est-à-dire si la même question se pose toujours dans les mêmes termes, à nous maintenant de savoir ce que nous voulons faire; si nous tomberons dans le piège où ne sont jadis tombés ni les contemporains de Napoléon, ni ceux de Louis XIV; et si nous sacrifierons à l'inutile vanité d'avoir une Église « nationale » la liberté des consciences, les intérêts de la morale, et la dignité de la religion. Car c'est le moins qu'il nous en coûterait.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LE PAYSAN POÈTE

DE LA SOUABE

II [1]

CHRISTIAN WAGNER ET SA FOI NOUVELLE

I

Que Christian Wagner soit un poète-né, marqué du signe divin, et désigné par sa fine sensibilité pour faire vibrer les âmes à l'unisson de la sienne, en ses heures d'inspiration favorable, c'est ce dont il sera facile de se convaincre par la lecture de quelques morceaux, choisis dans son œuvre entre les plus simples, parmi ceux qui n'affichent que le souci de plaire, et non la prétention d'enseigner. Notons d'abord que notre homme est, sur toutes choses, le chantre des fleurs, qu'il aime d'un amour passionné. Schopenhauer disait déjà de ces frêles chefs-d'œuvre (2) : « *Ut, pro eo quod nosse non possunt, quasi innotescere velle videantur.* Privées de sentiment, elles en veulent susciter dans les âmes pensantes. » Elles sont obéies à souhait par ce fidèle adorateur, et l'œil de Christian Wagner ne peut se passer de leurs couleurs éclatantes ; quand l'hiver a revêtu la terre d'un manteau de neige, il s'écrie dans sa détresse : « Malheur à moi ! Tout me manque quand les fleurs me font défaut. » Son vœu le

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.
(2) D'après saint Augustin.

plus cher, c'est de ne goûter le repos de la tombe qu'au terme de la mission qu'il s'attribue ici-bas : celle de célébrer dans ses vers jusqu'à la dernière fleurette de ses campagnes natales. Car, s'excusant envers ces amies de les avoir trop souvent sacrifiées à sa passion égoïste, sous le prétexte de marier leurs corolles moissonnées en bouquets de pourpre et d'or (1), il leur a promis maintes fois de se faire, en expiation de ce crime, leur avocat, leur fervent, leur prêtre, et de leur gagner des fidèles innombrables par le vaste monde (2).

Dès son enfance, il a appris à les connaître, par leur nom populaire d'abord, puis, bientôt, par leur dénomination scientifique latine, qu'il omet rarement d'ajouter en note au bas de ses pages. Et, prédisposé par une vocation native, il est devenu rapidement leur familier et leur favori. Un thème qui revient vingt fois sous sa plume, au point de présenter enfin quelque monotonie, c'est celui du « salut » des fleurs, qui, sans cesse, font de loin quelque signe d'intelligence à leur ami. Lorsque, parcourant les rues d'une grande ville, odieuses à ses yeux de campagnard, il se sent isolé et dépaysé jusqu'au fond de l'âme; soudain, le voilà remis en confiance et réconcilié avec les citadins par l'aspect d'un appui de fenêtre fleuri de géraniums ou de pensées. Tout sentiment, songe-t-il alors, n'est donc pas éteint dans le cœur de ces prisonniers volontaires, puisque, entre les sombres murailles de leurs impasses moroses, rayonne encore l'image de la beauté florale?

Comment s'étonner en présence d'une si ardente affection, s'il engage parfois avec les plantes des colloques dont la grâce est exquise? Écoutons ce bavardage piquant d'un amoureux maltraité par le caprice passager d'une coquette (3) :

Oui, vraiment, seringa, arbuste en fleur qui m'est toujours apparu comme un chœur de la Pentecôte devenu parfum, voilà que tu secoues la tête comme pour me repousser, me détromper sur tes origines, et je reconnais enfin en toi une fille de Mahomet (4). — Évidemment, réponds-tu. — Pourtant, j'aurais le droit de me fâcher, car tu ne m'avais encore rien confié de ton destin, à moi, ton poète... Mais j'en vois bien la cause. Tu as la vanité de tes amours princières; tu te sens étrangère en ce pays. Et tu t'y es accli-

(1) *Weihegeschenke*, 38.
(2) *Ibid.*, 101.
(3) *Sonntagsgaenge. Promenades du Dimanche*,, 1, 13.
(4) C'est une allusion à l'origine orientale de cette plante.

matée pourtant, ô poésie de la Perse! ô dame la plus parfumée qui sois jamais apparue dans la patrie brumeuse des giaours! Combien tu es belle! vraiment belle et aimable comme les ombrages de Téhéran, comme les kiosques en filigrane étincelant des shahs. Mais, si tu es fière, je ne le suis pas moins, et je passe. Oui, je vais vers les humbles de ce monde: je foule le sentier qui conduit vers la forêt, l'asile des persécutés, des bannis, des pauvres et des épuisés.

On le voit, le poète entend nous entretenir non seulement de l'aspect extérieur des plantes, mais surtout de la vie de leur âme, de ce qu'elles ont murmuré à l'oreille de leur indiscret confident (1). Il s'efforce en conséquence de les faire parler sur un ton conforme au caractère qu'il croit discerner en chacune d'elles, afin de les élever, vis-à-vis de son lecteur, à la dignité de personnes morales. C'est pourquoi les esprits cultivés de l'Allemagne ont été surpris de rencontrer dès ses débuts en cet humble paysan un véritable créateur de mythes (2), qui, comme les panthéistes de l'antiquité, comme un Ovide familier des vieilles légendes grecques, opère autour de lui des métamorphoses, anime les plantes d'une vie singulière, et les grave, sous des traits inaperçus des profanes, en un costume pittoresque désormais inoubliable.

Le magicien a pour cela plus d'un secret. D'ordinaire, c'est le nom populaire de la fleurette qui l'inspire, nom que l'imagination naïve des ancêtres a fait souvent significatif à lui seul, y déposant en germe la légende qui va se dérouler sans effort sous la plume sympathique à l'objet de sa description. Un autre ami de la nature champêtre, le romancier de la Styrie, Rosegger, n'a-t-il pas dit quelque part d'une de ses héroïnes rustiques :

« Sur chacune de ces plantes au nom imagé, elle savait un conte, une courte légende qu'elle racontait parfois machinalement, comme en un rêve; ou bien encore, c'était un petit dicton railleur et plein de sens. Bien plus, les insectes qui rampent sous les herbes, et les oiseaux qui chantent dans les branches, avaient en ce pays des dénominations particulières; presque en chaque être, l'homme avait ainsi déposé l'une de ses pensées, une sorte

(1) *Sonntagsgaenge*, 1. *Préface.*

(2) Voir *Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, 20 octobre 1886. *Moderne Mythenbildung.* Ajoutons que les mythes floraux tiennent déjà une grande place dans les livres sacrés de l'Inde. « Les herbes qui ont Soma pour roi, » dit le Rig-Veda. Et Soma, la boisson enivrante des sacrificateurs, est souvent la Lune, fleur d'argent dont la racine se nomme la Nuit. (Voir Gobineau, *Hist. des Perses*, 1, 56.

de petite âme élémentaire qu'on sentait partout, sous une enveloppe matérielle, poindre, palpiter, et vivre d'une vie fantomatique (1). »

Et ne voit-on pas ici la métempsycose toute prête à sortir de simples métaphores populaires ?

Quoi qu'il en soit, Wagner est l'un de ces interprètes élus qui savent comprendre et traduire en un clair langage les confidences des choses : il a rendu à ses compatriotes le service de fixer pour eux sous une forme gracieuse une partie des leçons que murmure le paysage familier à leurs regards ; et sa poésie emprunte à ce mérite une vertu éducatrice, qui l'a fait recommander avec raison pour l'enseignement de l'école primaire.

Bien que ces inspirations délicates ne se laissent guère traduire, parce qu'elles se rapportent au nom populaire allemand qui n'a pas d'ordinaire son équivalent dans notre langue, nous allons tenter d'en faire soupçonner le charme simple et primitif. Voici, par exemple, la chicorée sauvage, dont la silhouette apparaît, vers le temps de la moisson, sur le bord des sentiers qui se déroulent à travers les champs. On l'appelle en allemand *Wegewarte*, celle qui attend près du chemin. De plus, Wagner a remarqué dès longtemps, dès que ses yeux se sont ouverts à la contemplation de la nature, la petite fleur bleue de la plante, et la position particulière des feuilles, qui lui semblent tendues, comme des bras impatiens vers un arrivant désiré. Un mythe est né de ces sensations fugitives, si spontané qu'une analyse explicative risque déjà de le déflorer et de le flétrir : c'est la vingt-septième Promenade du dimanche, dans le premier recueil de notre auteur. Remarquons encore, car une traduction ne saurait le faire clairement sentir, que le récit débute en prose. Cette exposition du sujet en langage familier est un procédé cher à Wagner ; par là, quand, insensiblement, son imagination s'échauffe, et qu'il en vient, dans une habile gradation, à s'exprimer en vers, il pourra se permettre d'indiquer au moyen d'allusions rapides des rapprochemens présentés tout d'abord sans les entraves de la prosodie, concentrant ainsi l'effet poétique.

(1) *Martin der Mann*, p. 135. On vient de réimprimer avec grand succès en Allemagne un ouvrage vieux déjà de cinquante années : *Nanna, ou l'âme des plantes*, de Fechner ; l'auteur va jusqu'à attribuer au monde végétal, non seulement un principe spirituel, mais même nne existence consciente.

O Wegewarte, qui te dresses près des chemins, des sentiers et des sillons, limites des champs! Quelle saine intelligence de la nature hésiterait à t'attribuer la plus belle des significations? Tu attends au bord du sentier que ton amoureux revienne; et celui-là n'est pas un artisan voyageur, ni un commerçant, ni un soldat. Non, c'est un moissonneur, car cette supposition est la seule possible: un moissonneur, tel que nous les voyons passer par bandes au temps de la récolte, descendus des froids plateaux vers les plaines chaudes et fécondes. Il ne peut être autre, parce que ton apparition coïncide toujours avec ce passage: tant que fleurit la Wegewarte, il est permis d'attendre encore des moissonneurs, quand même ils sembleraient un peu attardés; et elle ne fleurit jamais d'autre part avant l'époque de la récolte.

Entendez donc la légende de la Wegewarte :

Il prit congé de la douce fille, vêtue de sa belle robe bleue des dimanches. Il partit avec les moissonneurs à travers la forêt, vers les vallées où se dresse le froment mûri.

Écoute : le troisième dimanche qui va venir, quand la moisson sera terminée en bas, oui, ce dimanche-là, ma bien-aimée, attends-moi en ce lieu sur le chemin.

Et je te rapporterai, quoi donc? Devine! une bague ou un foulard éclatant, ma douce amie, afin que cet espoir te fasse l'attente moins pénible.

Maintenant, le temps de la récolte est passé, et l'on voit revenir au pays les moissonneurs. En ce dimanche, que ses vœux depuis si longtemps appellent, vous pouvez la contempler tandis qu'elle attend son ami.

Moissonneurs défilent après moissonneurs, et son regard guette toujours celui qui devrait être dans leurs rangs; des groupes succèdent aux groupes, sans qu'aucun lui montre son cher trésor.

Vers chaque troupe de moissonneurs, cette moissonneuse se précipite, et, malgré la défense de sa mère, elle s'informe de son amoureux.

C'est ainsi qu'elle demeure bien des jours sur le sentier, auprès de la haie d'aubépines, ses bras sans cesse tendus vers le ciel, afin que l'absent l'aperçoive de loin (1).

N'est-ce pas là une interprétation claire et ingénieuse tout à la fois, capable de graver dans la mémoire les particularités de la plante, en y attachant un sens moral délicat? Lisons cet autre mythe, qui n'est pas moins heureusement imaginé. Les colchiques d'automne portent en allemand le nom de *Herbstzeitlosen :* le premier membre de ce mot composé signifie temps de l'automne, et le second est un adjectif dont le sens serait rendu par relâché, dissolu, déréglé ; aussi, ce qui frappe le regard du poète en ces plantes vénéneuses, dont l'apparition soudaine sur les prairies d'octobre a quelque chose de mystérieux et de surna-

(1) La brièveté ordinaire du mètre de Wagner et les particularités de la syntaxe allemande interdisent presque toujours une traduction vers par vers.

turel, c'est la nudité impudique de leur tige d'un blanc rosé, couleur de chair, que nulle feuille ne protège contre un coup d'œil indiscret (1) :

Un homme avait huit filles qui ne lui apportaient pas beaucoup de bonheur. Ce vieux père, leur unique surveillant, donnait malgré lui une fort grande liberté à leurs ébats. Car elles le laissaient supplier, malade, du fond de son lit de douleurs; elles le laissaient tempêter, gronder, et se glissaient doucement au dehors.

Le malheureux sentait augmenter à chaque instant son angoisse et ses souffrances. Hélas! les nuits lui paraissaient sans cesse plus longues : « Oh! ne me laissez donc pas ainsi abandonné; que de fois je soupire après une gorgée d'eau! » Et il ne les quittait pas des yeux; mais, dès qu'il avait un instant cédé au sommeil, il était assuré que pas une ne se trouverait là à son réveil.

Un soir, il s'en alla avec effort regarder sur la prairie au clair de lune. Il les vit, et elles ne s'y tenaient pas seules; elles s'étaient échappées vêtues seulement de leur robe de nuit : « Vous reviendrez là dans votre robe de nuit jusqu'au jugement dernier, rôdant sans trêve comme filles de mauvaise vie. » Telle fut la malédiction du père, qui tomba frappé à mort sur le seuil.

Dans une légende tout à fait analogue, et d'accent non moins populaire, le poète personnifie les soucis d'eau, ces fleurs d'or qui se penchent sur le miroir des ruisseaux, et dont les larges feuilles dominant la corolle semblent des ombrelles vertes abritant de jaunes chapeaux de paille d'Italie. Ce sont, cette fois encore, des filles paresseuses et coquettes, frappées par la malédiction paternelle au cours de leur péché d'habitude (2).

D'autres fois, Wagner se souvient de ses lectures classiques et de ses connaissances scientifiques dans le domaine de la botanique. Il unit alors la dénomination latine de la plante à son surnom populaire, afin d'en tirer les élémens de quelque légende caractéristique. Une de ses ballades les plus colorées célèbre de la sorte la fleur nommée par le vulgaire lys à turban, et par les savans, *lilium martagon*, lys de Mars. Cette image guerrière, ce souvenir ottoman amènent l'observateur à voir dans les corolles tachées de gouttelettes rouges, dans les feuilles du périgone roulées sur elles-mêmes, comme des lacets de crin de cheval, autant de têtes sanglantes, trophées de la discipline de fer qui conduisit tant de fois à la victoire les sectateurs du Croissant, et les amena jusqu'aux portes de Vienne, laissant derrière

(1) *Sonntagsgaenge*, I, 31.
(2) *Ibid.*, I, 5.

et devant elles, par les campagnes germaniques, un impérissable frisson d'angoisse (1).

Comme un ouragan dévastateur, la sauvage armée des Turcs passe sur le pays; les villages sont en flammes et les champs désertés à la ronde.

D'abord viennent les escadrons innombrables des spahis, sur leurs coursiers allègres; puis, derrière eux, s'avancent à pied les janissaires.

Mais voici que, sous les yeux de l'aga, débouche bride abattue d'une gorge de montagne une troupe de spahis qui s'est laissé mettre en déroute.

Le chef se sent saisi de fureur : son sabre courbe étincelle, et bientôt, éclaboussées de sang, les têtes de ses propres soldats s'entassent à ses pieds, détachées de leur tronc.

Il saisit alors la tige d'une lance qu'il enfonce en terre, et, avec la violence d'un tigre, il arrache la queue d'un des chevaux fuyards.

Puis il ordonne de fixer en haut de la lance, par des tresses de crin longues et solides, tête contre tête, avec leur turban et leur chevelure.

Qu'Allah vous loge au fond de l'enfer avec les giaours, lâches fuyards, qui que vous soyez, spahis ou janissaires. Malheur à qui se fie à votre courage!

Et, aujourd'hui, têtes et visages sont depuis longtemps tombés en poussière, mais les turbans pendent encore au trophée, retenus par les tresses solides.

Ici, l'aspect remarquable de la fleur avait inspiré à d'autres le trait pittoresque qu'on retrouve dans sa dénomination populaire ou scientifique ; le rôle du poète s'est donc borné à développer, à élargir l'image créée par ses pères. Mais Wagner n'a pas toujours besoin de cette collaboration inconsciente de la foule; il est souvent créateur en ce sens, et son imagination, aux réactions fines et subtiles, lui fournit sans secours étranger quelque mythe nouveau, par la seule observation sympathique des particularités de la plante.

Ainsi, dans la première de toutes ses promenades du dimanche, il célèbre le *Daphne mezereum*, cet arbuste voisin du laurier, qu'on nomme en français bois-gentil. C'est la première corolle qui s'ouvre au sortir de l'hiver dans les campagnes de la Souabe, et elle émeut doucement le cœur de l'ami des fleurs. Ses pétales, qui ont l'éclat de joyaux précieux, plus tard ses baies de corail rouge, lui murmurent une légende mélancolique encore, comme le paysage environnant. Il dit l'histoire d'un couple de musiciens ambulans, qui sont venus chercher fortune dans le Nord, loin des rivages ensoleillés de l'Adriatique. Ces exilés

(1) *Sonntagsgaenge*, I, 16.

perdirent bientôt, au contact des froides brumes septentrionales, leur enfant adoré ; et, ayant creusé sous l'arbuste la tombe solitaire de leur fils, ils suspendirent aux branchages leurs bijoux les plus éclatans. Or le printemps, ému de leur douleur profonde, rappellera chaque année leur souvenir, en recréant, dans sa toute-puissante fécondité, là même où on les aperçut pour la première fois, les dons gracieux qui honorèrent jadis le petit mort aux cheveux de jais.

Pour faire mieux sentir le charme de ces légendes purement florales, qui sont parmi les plus heureuses créations du paysan-poète de la Souabe, et au risque de paraître insister trop longuement sur ces humbles productions, nous traduirons l'aventure du bluet et du coquelicot. C'est un véritable conte de fées, avec sa rude et naïve morale populaire (1). Il est bon d'observer d'abord que les deux plantes ont en allemand des noms féminins, ce qui détermine leur sexe dans ce récit, bien qu'elles y portent leur titre scientifique, Cyané, fleur azurée, et Papavé, ou pavot des champs.

Quand le ciel d'été arrondit sa voûte plus haute au-dessus des guérets qui jaunissent pour la récolte, alors je salue des fleurs sans nombre, reflets azurés du firmament de la moisson.

Ne connais-tu pas la fleur bleue de la moisson, le reflet du ciel d'été, cette rayonnante étoile d'azur piquée sur le vêtement uniforme et pâle encore des champs ; l'incarnation d'une prière d'enfant en ces jours de travail créateur, et de dur labeur quotidien? Mais qui donc ne la connaîtrait et ne l'aimerait? Je m'avance sur le sentier, à travers les blés ondulans; çà et là, telles des étincelles de pourpre et d'azur, brillent le bluet et le coquelicot. Ce sont, reproduites à des milliers d'exemplaires, la petite princesse trop gâtée, Papavé, et sa douce suivante en robe bleue, Cyané. Bien plus, les deux pages que le conte ci-après oubliera de mentionner se dressent là sous nos yeux, nobles courtisans qui partagèrent en bons serviteurs le sort des deux damoiselles, les damoiseaux Adonis et Éperon de Chevalier (2). Et voici même plus loin l'estimable pédagogue Michel Mélampyre (3). Mais écoutez la légende du bluet et du coquelicot.

La petite fille du roi a voulu respirer un instant au dehors, et contempler les moissonneurs dans les champs. Elle descend donc du château seigneu-

(1) *Sonntagsgaenge*, I, 26.

(2) Le nom français de cette dernière plante est Pied-d'alouette. — Entraîné par sa préoccupation ordinaire, le poète ne peut ici s'empêcher de personnifier d'autres plantes qui croissent également dans les blés mûrs, bien que ces acteurs superflus ne jouent aucun rôle dans le récit probablement écrit par lui au préalable.

(3) C'est encore le nom d'une fleur rustique.

rial, sans autre escorte que sa suivante, la demoiselle Cyané, qui porte une robe bleu ciel, tandis que la princesse a revêtu un habit de pourpre.

C'est une enfant orgueilleuse et gâtée, peu compatissante à l'humanité. Toutes deux s'en allèrent donc à travers prés, parmi les épis mûrs, au clair soleil de l'après-midi, les travailleurs saluaient à droite, saluaient à gauche, et la princesse n'avait garde de répondre à leur hommage, pas même par le moindre signe de tête. Mais Cyané, modeste et bienveillante, disait à chacun d'eux la bienvenue du soir. Aussi sa maîtresse s'en fâcha grandement, et se prit à méditer une méchanceté raffinée.

Un orage ayant passé sur le bas pays, un arc-en-ciel rayonnait au Nord-Est. « Cyané, appelle-moi tous ces gens ici, voici une tourmente qui s'approche à toute vitesse. Eh ! vous autres ? qu'on me bâtisse à l'instant un abri. Et il n'y a pas de quoi me regarder si étonnés. Oui, une maison de gerbes, avec des gerbes pour toit, des gerbes pour plancher, et des gerbes pour parois. Faites vite, vite. Il me faudra bien être indulgente à votre œuvre grossière. »

Un vieux faucheur s'avance :

« Pardonnez-nous, mademoiselle, dit-il, il ne pleuvra certainement pas aujourd'hui. Et, avant que nous ayons dressé un abri, le soleil va reparaître étincelant et clair. C'est pourquoi, à mon humble avis, ce travail n'est pas nécessaire. » La princesse rougit de colère.

« Je ne puis vraiment assez admirer, vieillard, cette profonde connaissance du temps qui te distingue. M'est avis que tu pourrais bien dans quelque basse-fosse désapprendre à prophétiser. Penses-tu que je sois disposée comme vous autres à me laisser pénétrer jusqu'aux os par l'averse ? — Pourtant je dirai, même quand j'en devrais mourir, que ce serait péché de gâter le grain de la sorte, car déjà les gerbes sont maigres et les épis mal garnis. » Cyané appuie cette prière, mais la princesse pousse un éclat de rire amer, « Ah ! voilà donc la raison de ce refus. Ah ! peuple d'avares et de mendians. je vous reconnais là. A quoi vous servent donc balais et râteaux, si ce n'est à réunir les épis à mes ordres ? Quelque déplaisir que cela vous cause, je vous conseille de vous exécuter, vous pourrez, après, vous plaindre à mon père si cela vous convient.

Au son des murmures contenus et des menaces indistinctes, une maison de gerbes s'élève pour la demoiselle.

Le soleil illumine bientôt monts et vallées. Soudain, brille un éclair éblouissant : la maison de gerbes est en flammes, et s'écroule en un rouge brasier sur ce qu'elle renferme, tandis que les assistans n'ont pas un cheveu atteint.

Aujourd'hui encore, tu revois au beau temps doré de la moisson les deux femmes métamorphosées, le bluet d'azur, Cyané, pour te rappeler la suivante si doucement aimable sous sa livrée céleste, la plus pure fleur de nos guérets. Et, à côté d'elle, se dresse Papavé, la fille du roi, devenue coque-

licot, dans sa robe à traîne rouge, avec ses noirs cheveux : royale encore, mais d'aspect malveillant malgré tout. Ce sont, côte à côte, l'image de l'innocence et de la faute, de la dureté et de la bienveillance : afin que librement s'opposent à tes yeux, d'une part le rayonnement du ciel, de l'autre, le reflet de l'enfer.

Le coquelicot nous avait peut-être semblé jusqu'ici plus riant, tandis que le bluet nous apparaissait moins touchant : mais il n'en faut pas moins admirer l'ingénieux enseignement que Wagner a su tirer de leurs brillantes couleurs.

Ajoutons, après tant d'exemples, que ses fleurs aimées ne forment pas l'unique objet de l'inspiration du poète. Si l'humanité tient une place infime en son œuvre, parce qu'elle n'y apparaît que masquée de formes étrangères, si cette absence de l'homme y est même en quelque sorte un trait caractéristique, du moins le monde animal conserve un certain rôle dans ses vers. Emploi secondaire malgré tout, et qui ne saurait porter ombrage aux prime-donne florales : à celles-là sont réservés par lui sans conteste les personnages de premier plan. Il n'admet même guère à côté d'elles sur son théâtre que les êtres ailés, ceux qui, par l'éclat de leurs livrées chatoyantes, semblent des fleurs vivantes et des corolles animées. Il traduira à l'occasion par des onomatopées enfantines le cri des oiseaux forestiers, le bruissement des insectes dorés dans les champs. Les rumeurs légères des blés ensoleillés lui ont inspiré une symphonie intraduisible malheureusement dans sa fantaisie capricieuse, mais qui témoigne d'une sorte d'ivresse souriante et légère, éveillée par les effluves de l'été (1). Lisons pourtant cette peinture de la vie bourdonnante qui s'éveille autour d'un cerisier en fleur, sous les premières haleines du printemps (2) :

Voici les joyeux invités de la noce, en nombre incalculable, grands et petits, modestes ou chamarrés, seigneurs et dames, demoiselles, chevaliers, pères nobles et mères de famille, enfans, matrones vénérables, chasseresses, amazones, filles effrontées, et pieuses douairières : les voilà réunis tous ensemble dans l'enceinte de la fête.

D'innombrables chambres nuptiales exquises ; çà et là, peut-être, des cellules de vierges obstinées, d'innombrables lits de noce tout rosés, et, près de là, des boudoirs mystérieux et engageans, de petites chambres aux tentures aurore pour les harpistes et donneurs de sérénades. D'innombrables

(1) III, 29. — A défaut d'autres indications, nos numéros romains se rapportent aux trois recueils des *Promenades du Dimanche*.

(2) II, 3.

coupes de liqueur parfumée, des cuisines et des tavernes à l'infini. On le voit, un espace sans limite est réservé aux libres ébats dans ce palais nuptial,

Innombrables allées et venues, séparations, retours, rencontres nouvelles, repas, beuveries, danses, saluts d'amour, enlacemens, effusions intimes, liberté divine. Innombrables peines de cœur et incessantes abnégations dans la salle aérienne, tandis que les minutes de délices se succèdent, et que l'ivresse coule à pleins bords en ce séjour bienheureux.

Ce tableau de ripailles chevaleresques semble sorti du crayon d'un Gustave Doré, et traduit puissamment, avec une sorte d'ironie sympathique, la surabondance de vie égoïste et instinctive, joyeuse et douloureuse à la fois, qui s'écoule chaque année du sein de la nature féconde, et indifférente au sort de ses lignées profuses.

Nous avons, n'est-il pas vrai, rendu pleine justice à des dons poétiques exceptionnels en tous lieux, et plus inattendus encore derrière la charrue d'un simple cultivateur. Avouons donc à présent sans détour que Wagner n'est pas à toute heure également favorisé de la Muse. Courbé vers la terre par son rude labeur quotidien, il n'a pu se dégager entièrement des influences déprimantes de son milieu, et ses deux écueils sont ou la trivialité, ou l'insignifiance puérile. Parfois même, comme il arrive chez qui s'est élevé au prix d'efforts incessans, la chute est soudaine, et semble plus choquante par le contraste qu'elle offre avec un précédent essor. L'exemple suivant ne saurait faire tort à notre poète, car la sympathie du lecteur ne se refroidira qu'au terme de leur commun voyage, et l'impression restera sans doute en résumé très favorable : on y trouvera cependant une justification des réserves que nous avons dû présenter. C'est la vingt-et-unième Promenade du Dimanche dans le deuxième recueil de ces excursions, elle est intitulée : *le Mythe de l'Automne.*

Les chaumes s'étendent au loin pâles et jaunissans, mais la lande est fleurie de bruyères roses, et bientôt, à son tour, la forêt va se teinter de pourpre. N'est-ce pas comme si la nature voulait une fois encore se parer, se farder même, semblable à une belle abandonnée qui se montre avide de retenir encore un amant volage ? (Le soleil.) Mais ses charmes usés ne sauraient le fixer longtemps désormais, et la voilà solitaire et délaissée, pleurant et se torturant, jusqu'à en mourir, de douleur et de colère impuissante. Oui, les averses de l'automne ne sont-elles pas ces larmes de rage, les ouragans d'octobre cette agitation désespérée devant le départ du bien-aimé ? Une fois seulement encore, au Jour des Morts, elle recevra sans faute la visite de l'Inconstant.

Elle n'est plus capable de retenir son époux, la femme au visage vieilli, pâli, jauni, aux bras flétris : chaque jour, elle le voit passer dédaigneusement sur son char de feu, devant la maison d'été où elle s'attarde encore, avec essaim de leurs enfans.

Ni scènes, ni colères, ni supplications, ni torrens de larmes ne le ramèneront désormais sur son sein, et elle farde alors ses joues pâlies afin de reconquérir son cœur. C'est la lande qui se colore en août.

Elle projette donc de l'appeler maintenant au passage, de l'attendre debout sur le seuil, dans tout l'éclat de sa jeunesse retrouvée. En effet, il contemple ses joues rosées comme jadis, et il revient alors, avec de nouvelles caresses, demandant amicalement ce que désire la bien-aimée.

Oui, de joyeuses heures renaissent pour les époux réunis derechef. Pourtant, de plus en plus la femme devient vieille et maussade : elle fait appel à d'autres charmes pour séduire, elle essaye des artifices inaccoutumés, afin de rappeler encore une fois les fleurs de la jeunesse sur son visage et sur son corps.

Ce sont d'abord de roses bruyères, qui pâlissent bientôt à leur tour : elle teinte alors les trembles, les hêtres et les chênes, avec le fard dont elle s'est armée, mais elle a, cette fois, dépassé la mesure, et l'époux, au passage, a remarqué son mensonge et sa ruse.

Et, puisque les attraits de la jeunesse lui font irrévocablement défaut, elle couvre de pierres fines et de joyaux ses bras, ses épaules et ses cheveux. Ce sont les perles d'agate du ligustre, les baies rouges qui revêtent la haie des aulnes.

Enfin, ce suprême effort demeure sans résultat, et, si ses joues brûlent encore sous leur peinture ardente, c'est de colère à présent et de dépit menaçant. Elle n'a pas honte d'afficher sa fureur sur tous les chemins; elle se torture et pleure jusqu'à en mourir.

Ces dernières convulsions sont vaines : une fois seulement, avant qu'elle succombe, au Jour béni des Morts (1), l'époux revient vers elle dans un brusque élan, mais prononce enfin sur sa tête un « Repose en paix ! » tandis qu'elle s'affaisse muette entre ses bras.

Voilà sans conteste une description puissante et colorée. Pourquoi faut-il que Wagner poursuive alors :

Oui, ô voyageur par la forêt de septembre, ne penses-tu pas en toi-même : Ce sanctuaire a l'aspect de la salle à manger et de la chambre à coucher d'une beauté sur le retour : avec son attirail de vaisselles diverses qu'on ne saurait toutes nommer, assiettes, et plats, urnes et vases, pots de fards et godets de peinture : depuis les poteries grossières, sans couverture d'émail, jusqu'à la fine porcelaine merveilleusement décorée. Simples d'esprit, vous qui nommez ces plats et ces assiettes des champignons, ces pots de fard ou ces godets des agarics, etc.

N'y a-t-il pas, dans cette insistance sur une image dont

(1) C'est une croyance populaire en Souabe que le soleil se montre sans faute au Jour des Morts avant de se cacher pour la durée de l'hiver.

l'effet s'épuise à la longue, quelque chose d'enfantin et de trivial, qui refroidit un lecteur cultivé? Et nous n'aurions, par malheur, que l'embarras du choix pour appuyer d'autres argumens la démonstration que nous avons entreprise. Certain jour, par exemple (1), le poète nous conduit vers les bas-fonds humides d'un bois d'aulnes, infesté de moustiques, où la demi-obscurité qui règne autour du promeneur paraît engendrer des formes végétales depuis longtemps disparues, des spectres et des monstres repoussans. Une plante vénéneuse, la *Paris quadrifolia*, se montre, à cette heure, en accord avec son état d'âme et retient un instant son regard. Dans la baie unique d'un bleu noirâtre, qu'encadrent de minces pétales repliés sur eux-mêmes, il croit reconnaître une araignée à l'affût, avide de sang et de carnage. Image ingénieuse, qui traduit un sentiment sincère. Mais le conteur désireux de développer le mythe qu'il croit nous devoir, se prend alors à esquisser l'histoire d'une auberge qui se serait, jadis, dressée dans ces lieux : maison mal famée, au toit bas, à la réputation sinistre, malgré ses rians volets verts, et dont l'hôtesse aurait élevé de grosses araignées noires, pour servir leurs corps aux voyageurs. Rêverie à la fois improbable et répugnante, faite de souvenirs disparates des récits de veillées, à peine bonne pour l'imagination sans règles d'un petit enfant, et que le moindre scrupule de goût sain eût fait laisser de côté : les cauchemars ne sont intéressans que lorsqu'ils paraissent offrir un sens, ce qui n'est pas le cas en cet endroit.

Et pourtant, sommes-nous donc autorisés à faire au paysan conteur une querelle bien sérieuse pour quelques vulgarités? Parfois, le ton populaire est à ce prix, et nos délicatesses artificielles, nos ironies faciles de citadins n'effleurent pas l'esprit des simples, auxquels le poète prétend s'adresser en principe. Des comparaisons tirées de la lessive ou de la cuisine (2) sont tout aussi familières, à leur sens de la vie pratique, que peuvent l'être, à notre mémoire trop cultivée, de fines allusions historiques ou mythologiques. Même ces lecteurs-là ne s'effaroucheront guère devant une inconséquence inattendue ou devant quelque contradiction flagrante en un récit, qui leur a plu d'ailleurs, par la richesse du décor ou la grâce du sentiment. Et notre poète risque lui-même, à l'occasion, l'aveu ingénu de semblables pec-

(1) I, 19.
(2) Voyez 2e recueil. *Promenades*, 16, 25 et 26.

cadilles (1), assuré d'avance qu'elles lui seront facilement pardonnées. Aussi, bien que tenté, en quelques cas extrêmes, de présenter une réserve pédantesque, se laisse-t-on, le plus souvent entraîner au plaisir de suivre sans murmure un compagnon aimable par les voies capricieuses où il vous entraîne à sa suite. Abandonnant toute arrière-pensée, l'on s'y sent heureux de l'air pur qu'on respire à ses côtés, des caresses des branches, dont les doigts verdoyans vous flattent au passage, et du salut silencieux des fleurettes, qui, ayant reconnu de loin leur prêtre et leur ami, font bon visage à qui s'abandonne entre les mains d'un tel guide.

Cédons en conséquence une fois de plus à la tentation de le traduire, et terminons cette revue de l'œuvre purement poétique de Christian Wagner par la gracieuse légende du *Puits des liserons* (2).

Je dirige aujourd'hui mon pèlerinage vers la clairière verdoyante, semée d'innombrables œillets d'eau, d'un rose pâle, et, de là, vers le puits mystérieux de la forêt.

Parmi la multitude des liserons bleuâtres, caché dans la demi-obscurité des bois et rarement visité par un rayon de soleil, on voit un puits tranquille et sans fond. Et ce puits, si différent de tous, a, dans le village, une légende singulière. Quiconque veut savoir quelle fut jadis son apparence alors qu'il était un enfant, n'a qu'à s'approcher de ses eaux. Qu'il aille donc vers le puits solitaire, et laisse tomber une pierre en son onde. Alors quelque chose semble se dégager de l'eau que la profondeur du souterrain rend invisible. Un enfant aux joues en fleurs monte de l'abîme en interpellant par son nom le visiteur. Il tend ses petites mains vers le vieillard, et celui-ci se sent attiré malgré sa résistance. A la fois désespéré et charmé sous ce regard naïf qui fascine, devant ce visage juvénile qui l'invite à plonger à sa suite dans le gouffre, il lui paraît qu'au sein de ces eaux seulement il trouvera la guérison des blessures de la vie. Ne s'endormira-t-il pas délicieusement près du doux bambin dans l'abîme? Et, enivré par les délices de l'enfance un instant entrevue, il s'enfonce dans l'onde avec l'apparition (3).

Les grands lyriques ont-ils jamais traduit sous une forme plus naïve et plus puissante à la fois le regret de la jeunesse écoulée sans retour? Et quel charme pour les concitoyens de Wagner, s'ils savaient mieux le comprendre, que de voir ainsi illustrés, vivifiés par la puissance créatrice d'un poète, les sites familiers de leur voisinage!

(1) Voyez 1er recueil. *Promenades*, 33 et 36.
(2) III, 26. *La Légende des fraises.*
(3) III, 13.

II

Cherchons maintenant à pénétrer plus avant dans la pensée de cet homme des champs, qui, l'on en conviendra sans doute après une première présentation, paraît bien digne d'une étude intime et sympathique. Et d'abord, donnons quelque page à l'inspiration chrétienne qui fait le fond de sa pensée, à ce point que sa prétendue doctrine nouvelle n'en sera guère qu'une extension trop souvent imprudente, et une interprétation parfois inconsidérée. Si Christian Wagner n'est pas demeuré un luthérien fort orthodoxe, les enseignemens de l'Évangile ont du moins marqué son esprit d'une profonde empreinte. Comment en serait-il autrement, d'ailleurs, chez qui a vécu en si incessant commerce avec l'âme de la nature agreste, âme que quinze siècles de christianisme ont modelée et façonnée à l'image des représentations religieuses imprimées dans les cerveaux populaires? Le nom biblique de certaines plantes, les détails des cérémonies du culte, les souvenirs de dévotion et de recueillement se croisent sans cesse dans la mémoire du Promeneur du Dimanche, en ce jour du Seigneur, qui, par une influence secrète, semble mettre toutes choses en disposition émue et joyeuse. — On ne saurait donc s'étonner s'il va chercher, plus d'une fois, dans le trésor des impressions léguées par son enfance religieuse, les symboles floraux qu'il aime offrir à ses lecteurs. — Dans la forêt où il fait sombre ainsi qu'en une cathédrale, les muguets du printemps lui apparaissent comme d'innombrables enfans de chœur (1), modestement agenouillés au pied de la colonnade infinie des troncs, devant l'autel des buissons fleuris : leurs mains tiennent de petites clochettes d'argent, ou encore des encensoirs odoriférans pour annoncer et fêter la présence du Seigneur. Les clochettes bleues de mai disent à leur tour des confidences de pureté, de prière, d'aspiration vers le ciel (2). Les bluets ont revêtu leurs plus beaux atours pour s'associer à la célébration de la messe dominicale (3). Les anémones sont des filles de Jérusalem, qui, dans leur capuce de lin rabattu sur leur visage,

(1) I, 12.
(2) I, 18.
(3) II, 19.

pleurent le destin du Sauveur (1). Et, tandis que, de la rose, il fait le sanctuaire lui-même, le plus magnifique symbole de la foi chrétienne, Sion aux cent portes, le papillon qui s'en approche lui paraît un ange des milices célestes (2); dans l'araignée qui se glisse entre les pétales vermeils, il voit Satan s'introduisant à la dérobée pour accomplir son œuvre de mort, et les épines qui hérissent la voie de ce temple mystique figurent à ses yeux les amertumes du devoir

Devant toi, mon esprit me révèle la cité de Dieu que nul œil n'a contemplée, nulle oreille soupçonnée jusqu'ici. Regarde, ô pèlerin, tu verras en raccourci dans la rose le chœur des bienheureux réunis autour du Sauveur. Ces filamens éclatans qui entourent le cœur, ce sont les légions des Séraphins volant autour du trône. Leur chant de triomphe est ici exprimé par l'hymne des parfums : l'élan des âmes est pourtant le même et l'apparence extérieure diffère seule; vois les feuilles rosées qui viennent ensuite: ce sont les saints du terrestre séjour sacrifiés jadis en haine de la foi; d'un cœur désormais satisfait, ils entourent le cercle des anges, ayant trempé leurs blanches robes dans le sang de l'Agneau.

Certain jour, par une inspiration plus chrétienne encore, le poète brûle de se rendre en pèlerinage aux Saints Lieux, de « parcourir les chemins où Il a marché jadis (3), » et la dernière fleurette de l'année, l'Achillée, qu'on appelle en allemand la « gerbe des moutons, » lui inspire encore une pensée religieuse d'une grâce charmante :

O toi, dernier bouquet qu'il est permis de cueillir le long du chemin, Achillée aux couleurs pâlies par le vent d'automne, les petites fleurs qui sont déjà mortes innombrables autour de toi t'avertissent de ton sort prochain par leur testament fraternel. Tu demeureras encore l'ornement des sentiers au cours de l'Avent, afin que ces jours sacrés ne manquent pas de pieux bouquets et de gerbes fleuries, jusqu'à ce que l'arbre de Noël s'allume à son tour. De plus, il te faut encore rappeler d'une voix basse et douce à l'humanité oublieuse les pasteurs et les brebis de l'Évangile, l'annonciation aux bergers dans la nuit, la faute et le châtiment rachetés. Quand tu l'auras fait, fleur des chemins, penche la tête pour t'endormir en paix, ayant bravement accompli ton œuvre (4).

Ce sonnet délicat ne semble-t-il pas un cantique sorti de l'âme de ces pieuses filles vouées au service de Dieu, auxquelles

(1) II, 4.
(2) II, 20.
(3) *Oswald et Clara. — Rüeckblick.* — Dans les *Nouveaux Poèmes.*
(4) II, 25.

Wagner conserve une admiration attendrie et respectueuse, depuis que sa femme Christiane, malade de corps et d'esprit, fut soignée par elles à Léonberg. Une pièce du recueil *Oswald et Clara*, dans les *Nouveaux Poèmes*, est consacrée à célébrer cet asile de paix et de charité, et l'époux reconnaissant a incarné deux de ces modèles du dévouement et du sacrifice dans une de ses plus pures légendes florales, celle des violettes de nuit (1).

Enfin un dernier rapprochement évangélique est celui qui s'impose de façon si peu attendue, à l'imagination de Wagner, lorsqu'il entend, vers la fin de l'hiver, l'appel monotone du coucou (2). Un autre poète des champs, M. Rollinat, nous a dit jadis et nous a fait partager, par la magie de son art, l'impression de malaise insurmontable et d'effroi mystérieux qu'il en éprouva, par les vallons solitaires. Et nous trouverions ici, s'il en était besoin, un argument nouveau pour établir que la traduction en sentimens précis des suggestions musicales, dans la nature comme dans l'art, dépend essentiellement de l'état d'âme chez l'auditeur. Car, pour Christian Wagner, le chant du coucou est au contraire un hymne d'allégresse, un clair message des beaux jours prochains, et il voit dans l'oiseau bavard l'incarnation du Précurseur, l'image du Baptiste, avec les particularités de sa vie obscure, sur laquelle l'Évangile ne soulève qu'un instant le voile.

C'est un précurseur et un héraut, qui chaque année crie « Coucou » par la forêt. Comme autrefois Jean, il a vécu dans la solitude à la façon des voyans, en vêtemens grisâtres, prenant par le chaud et par le froid une maigre nourriture de prophète, séparé de ses enfans, libre, sans domicile stable, afin qu'il n'oublie pas sa mission divine. « Voici le printemps, l'angoisse de l'hiver est passée. Voici le printemps, voici le printemps. Coucou. »

Nous en avons assez dit pour marquer l'attitude sympathique, en somme, que le poète a conservée vis-à-vis de la foi de son enfance. Parallèlement à ces stratifications religieuses déposées par l'éducation et par le passé de la race dans l'âme de ce fils du peuple, court, en son esprit éveillé, un filon scientifique, assez nourri par ses études solitaires, et qu'avec surprise on voit parfois apparaître inopinément au jour. Une fleur éclose sur la haie de son jardin lui rappelant les premières années de sa vie, il

(1) I, 14.
(2) III, 8.

parlera de « ce fil métallique du souvenir » qui relie notre passé à notre présent (1) :

« Le courant électrique de la pensée, dira-t-il, parcourt ainsi des étendues incalculables en moins d'une seconde, au plus léger attouchement de son extrémité, et souvent, de faibles causes suffisent à le mettre en activité. »

Ailleurs (2), considérant les fleurs de glace déposées, l'hiver, sur les vitres de la chambre close par l'haleine de ses habitans, le poète remarque qu'elles imitent les fougères aux ramifications délicates; le savant, d'autre part, n'a garde d'oublier que son souffle exhale de l'acide carbonique dans l'air, et que la houille est née des forêts de fougères préhistoriques. Et, par l'enchevêtrement de ces impressions convergentes, le voilà conduit à exposer en vers, un peu lourds d'ailleurs, les conquêtes scientifiques de la géologie contemporaine.

« Réjouis-toi, dira-t-il encore à l'occasion (3), de ce que cette chambre de malade nommée la Terre soit parfois désinfectée bien à fond. Combien de germes malsains ne se sont pas accumulés par le cours du temps, derrière cette vieille tenture appelée : Civilisation ! »

C'est l'astronomie qui forme pourtant le champ favori des ébats de son imagination vagabonde. Un jour, la structure de la fleur des ombellifères lui rappelle l'organisation concentrique des différens systèmes planétaires : il remarque que le milieu de l'ombelle demeure privé de corolles aux vives couleurs, et que, dans l'univers aussi, « la tige gigantesque qui porte tout le système est obscure : les meilleurs télescopes n'ayant jamais rien découvert en ce centre privé de lumière. » Belle image de l'inconnu métaphysique qui nous enveloppe de toutes parts.

Par malheur, une fois encore, il faut constater ici chez le poète un défaut de goût et de mesure qui l'entraîne parfois sur une pente dangereuse. Surtout dans sa dernière œuvre, la seconde partie des *Nouveaux Poèmes*, *Oswald et Clara*, il a singulièrement abusé de l'astronomie fantaisiste pour tracer des peintures de mondes imaginaires : il nous montre sur des étoiles lointaines des horizons peuplés de chrysalides paresseuses, ou des sociétés de fourmis gigantesques qui singent l'humanité de

(1) I, 22.
(2) I, 37.
(3) *Nouveaux Poèmes.*

façon plutôt enfantine et banale. On songe, à le lire, aux fantaisies narratives de son célèbre compatriote le baron de Münchhausen, ce Tartarin de l'Allemagne. C'est notre impression le jour où il nous transporte sur la planète Mars, dont les habitans possèdent sept sens : et, la pesanteur étant moindre là-haut que sur notre globe, le conteur, qui essaye de se joindre aux terrassiers occupés à restaurer les prétendus canaux de cet astre, saute en l'air et retombe de travers à chaque coup de bêche, parce que ses habitudes terrestres lui font faire un effort disproportionné à son but. Effet comique quelque peu facile et naïf, n'est-il pas vrai?

Wagner a retrouvé aussi par lui-même une idée qui vient d'ordinaire à tous les étudians d'imagination dès qu'ils sont initiés aux lois merveilleuses de la physique optique. La vibration lumineuse, lorsqu'elle émane d'un assez puissant foyer, se transmet à des distances infinies par l'intermédiaire de l'éther, et l'on sait que certaines étoiles emploient des milliers d'années à nous faire parvenir leur lumière, en sorte qu'elles sont peut-être éteintes aujourd'hui depuis de longs siècles, sans que nous nous en puissions douter, nos télescopes ne cessant de les apercevoir à la place qu'elles occupaient jadis dans le ciel. Or, réciproquement, notre terre envoie à son tour vers ces astres lointains son faible rayonnement lunaire de planète éclairée par son soleil. Admettons un instant que les habitans supposés de ces systèmes stellaires, plus avancés que les humains dans la voie du progrès, soient munis d'instrumens d'optique assez délicats pour contempler la Terre à un mètre, suivant une formule qui, en raison même de son absurdité, a fait fortune, au moins dans le langage courant. En ce cas, s'ils regardaient par exemple, à l'heure qu'il est, notre capitale, ils verraient César camper avec ses légions dans la vallée de la Seine, ou Julien se rendre aux Thermes de Cluny. Bien mieux, un homme qui saurait s'élever dans l'espace par un ballon plus rapide que la lumière, remonterait le cours de son existence, s'il jetait un coup d'œil en arrière, et pourrait se revoir enfant.

Nous l'avons dit, Christian Wagner a retrouvé derrière sa charrue ces rêves de physiciens trop logiques. Lisons ce morceau d'*Oswald et Clara* (1) où cette dernière, assise auprès de son

(1) *Nouveaux Poèmes*, page 127.

époux dans quelque monde céleste, l'interpelle soudain en donnant les signes de la plus vive émotion. Elle lui désigne au loin la Terre, sur laquelle leurs yeux affinés discernent les moindres détails des objets : « Vois, dit-elle, vois, ceci est la Terre, et là-bas, entre deux forêts, se cache notre village natal. » Par cette belle matinée du mois de mars, la futaie se dresse chauve encore, mais les champs sont labourés déjà, et sur le sentier qui conduit vers le hameau, à travers les prairies, s'avance un jeune homme en tenue de fiancé, dans lequel Oswald se reconnaît lui-même. Voici la petite maison de son beau-père, au bord du ruisseau ; bientôt un cortège nuptial se dirige de là vers l'église, conduit par la fiancée, la douce, l'inoubliable Clara. Puis, la noce quitte le temple, et se rend à l'auberge de la Treille.

Devant ce spectacle, Clara me serra la main avec émotion, et me dit en manière d'éclaircissement :

Tout événement qui s'est produit en un point de l'espace peut être encore aperçu après des milliers d'années, à une distance toujours plus grande de son point d'origine, et quand même cette origine aurait disparu depuis longtemps. Par une chance favorable, à la distance où nous nous trouvons actuellement de la terre, les vibrations lumineuses émanées de cet astre nous apportent précisément aujourd'hui le spectacle de cet événement cher à notre souvenir.

Cette possibilité mathématique hante même à tel point l'imagination du poète, que, dans une autre pièce du même recueil, intitulée *Nouvelle Rencontre*, la même scène se reproduira, presque dans les mêmes termes ; à cela près que Oswald reverra, cette fois, le mariage des parens de sa Clara, auquel il se souvient d'avoir assisté à l'âge de sept ans.

Nous avons insisté sur cette originalité comme sur un témoignage frappant des ingénieuses et personnelles réflexions que ses études scientifiques ont suggérées à Wagner. Poursuivies dans l'atmosphère intellectuelle de son époque, elles l'ont amené assez naturellement à des convictions transformistes et l'ont fait adepte du darwinisme, tel qu'il fut prêché à l'Allemagne par le professeur Hæckel, durant le dernier tiers du XIXe siècle. — Toutefois, au sein de la génération déjà mûre à ce moment, cette doctrine ne produisit pas les conséquences amorales, impérialistes et brutales que nous voyons se développer maintenant autour de nous. Elle se maria tout d'abord plus ou moins

heureusement aux penchans humanitaires et vaguement socialistes de 1848. Wagner peut bien mettre en vers, assez médiocres du reste, la « Création naturelle » d'Hæckel, il n'est pas son disciple en morale, et se contente d'ordinaire de puiser dans ces enseignemens nouveaux des inspirations poétiques qui ne sont pas sans grâce. — Ainsi, quand il voit se dresser sur la bruyère crayeuse les pulsatilles et les clochettes bleues du temps de Pâques, il songe aux organismes innombrables des mers préhistoriques dont les squelettes calcaires ont formé ce sol : il lui paraît que les flots azurés d'autrefois rendent leurs morts au jour dans ces chênes, dans ces bouleaux, ces fraisiers ou ces genièvres (1). Il évoque les Nixes des mers disparues et prête l'oreille à leur voix :

Nous sommes les demoiselles de la mer, retenues par un enchantement dans ces pétrifications marines. Le roi des nains de la terre nous emprisonna jadis dans la montagne, mais la reine des coquillages aspire parmi nous à sa délivrance. Les coraux, eux, se sont déjà réveillés pour se faire baies de genièvre et se parer sans hâte en trompant de leur mieux leur ennui. -- Voyez, le roi des nains nous traite cependant avec douceur pour nous faire oublier notre captivité : il nous a revêtues de ces toisons végétales, éclatantes, chaudes et moelleuses. Nous demeurons longtemps solitaires sur la lande pierreuse, et, à l'approche d'une jeune fille qui vient nous contempler, d'un enfant qui moissonne nos fleurs, nous croyons revoir les poissons chatoyans qui nous visitaient jadis (2).

La légende s'achève par la prophétie de nouveaux bouleversemens géologiques :

En ce jour de Pâques, nous regardons toutes si nous n'apercevons pas enfin l'armée des nôtres, les vagues écumantes et les plis de notre bannière, l'aurore boréale, déployée au-dessus des murs de notre cachot. Quand les eaux reprendront l'empire du monde, notre reine nous délivrera toutes ensemble : nous serons de nouveau les demoiselles de la mer et nous pourrons nager à cœur joie.

Initié de la sorte à l'histoire de l'enveloppe terrestre, Wagner sait aussi la grandeur et la décadence des familles du monde végétal et donne parfois une interprétation éloquente à des souvenirs scientifiques, qui seraient facilement pédantesques (3) :

(1) I, 3.
(2) III, 2.
(3) *Sonntagsgaenge*, I, 18 et 23.

Acceptez mon triste adieu, ô Orchis, et vous, Ophris, étranges végétaux des temps primitifs, qui avez précédé la création des insectes, et les annonciez peut-être, des milliers d'années avant leur apparition : premier essai à demi réussi de la nature modelant des formes nouvelles, produisant une ébauche nécessaire à un plus audacieux effort, mais incapable encore de séparer de la tige maternelle l'individu qu'il lui faudrait douer d'une vie propre. — Adieu! autour de vous s'étendent déjà les colonies de vos ennemis mortels, l'âpre race des trifoliées, et les familles brutales des vicinées, des genistées, des coronilles, ces futurs conquérans dépourvus de poésie, je devrais dire ces dévastateurs de notre sol... Ils vous chasseront comme les blancs ont chassé l'Indien, de territoire en territoire, de terrain de chasse en terrain de chasse, de refuge en refuge. Adieu! la poésie disparaît de la terre et l'avenir appartient à la prose. Mais je serai du moins votre dernier aède, et je vous célébrerai une fois encore en mes chants.

Certain jour, notre laboureur s'enhardit même jusqu'à prophétiser l'avenir de la race humaine (1) : l'imagination est certes naïve, et l'effort d'invention du poète ne s'élève guère, cette fois, au-dessus des puérils tableaux d'*Oswald et Clara*. Qui ne préférerait pourtant cet elfe de légende qu'il va nous présenter, au déplaisant « surhomme » du darwinisme nietzschéen? L'homme, dit Wagner, ayant disparu dans un cataclysme géologique, juste punition de ses crimes contre tout ce qui vit, « un être plus noble, ailé et de forme plus exiguë recueillera son héritage : et ces temps lointains parleront de notre âge comme nous parlons nous-mêmes de l'époque des sauriens tertiaires et de la période du mammouth. »

III

Et cependant, parmi les idées plus ou moins fécondes dont la science moderne accepte l'appui, toujours hypothétique, même à ses propres yeux, lorsqu'elle est de bonne foi, ce n'est pas la variabilité des espèces qui a surtout frappé notre homme. Car nous voici parvenus au trait le plus essentiel de sa physionomie poétique et philosophique. Une autre conception a marqué son esprit d'une empreinte ineffaçable et tyrannique. C'est celle que nous avons nommée la métempsycose scientifique, la loi de conservation de la matière. — Wagner est parti de là pour faire revivre successivement en son cerveau mystique toutes les

(1) I, 30.

formes de la migration des âmes, telles qu'elles nous ont été précédemment décrites. Les enseignemens de l'Inde antique, qu'il a facilement recueillis aux sources fécondes de l'érudition germanique, l'ont aussitôt confirmé et encouragé dans cette voie peu banale, et c'est véritablement un étrange spectacle que la renaissance des mythes païens au sein de la culture scientifique du temps présent et du positivisme de la civilisation moderne.

Et d'abord, la confiance dans l'éternité de la matière, ce premier échelon de la métempsycose, qui nous fut signalé, tout à l'heure, chez Sand et Schopenhauer entre autres, promettant aux corps l'immortalité, sous une forme bien vague et bien peu consolante, il est vrai, mais à laquelle s'attachent néanmoins avec passion ceux qui n'en veulent point accepter d'autre, cette confiance est devenue chez Wagner le fonds permanent de la pensée, l'idée tyrannique et dominatrice qui reparaît dans la contemplation de toutes choses. On trouverait un symbole expressif de cette obsession dans un passage des *Nouveaux Poèmes* où Oswald nous montre un habitant de la planète Mars, qui, doué de sens dont nous sommes dépourvus, porte à ses lèvres un météorite tombé d'un autre globe, afin d'en reconstituer aussitôt l'histoire détaillée dans toutes ses parties :

« Il y a là dedans, dit-il au poète, de la chair et de ton sang, et, si tu veux avoir un instant de patience, je pourrai te lire en ce fragment plus d'une page des existences du passé. »

Toute sa vie, Wagner a été l'émule de ce citoyen du monde planétaire, suppléant de son mieux par une imagination intrépide à l'absence de l'organe qui lui révélerait le passé infini des choses, regrettant maintes fois, qu'ici-bas, l'œil de qui cherche la trace des absens aimés soit comme « recouvert d'une toile d'araignée, » mais percevant, malgré tous les obstacles, dans les êtres qui lui sont sympathiques, quelque survivance de lui-même ou des siens.

Il faut s'arrêter un moment pour éclaircir de notre mieux ces bizarreries. Nous avons dit l'échange perpétuel, le cycle établi non seulement par la mort, mais par la vie même entre le monde animal et le monde végétal; et d'autres que Wagner ont eu sans doute parfois, au cours d'une promenade à travers quelque campagne familière, l'impression que les objets environnans peuvent contenir quelque chose d'eux-mêmes, sans imaginer, toutefois, que cette vue puisse prêter à la poésie. — Écoutons

cependant le poète souabe s'en emparer sans scrupules et s'efforcer de traduire, par ces conceptions si matérielles, un sentiment délicat et touchant du cœur. Il s'agit de sa chère femme disparue, et le morceau s'intitule *Reconquise*, dans *Oswald et Clara*.

Tandis que je cultive le froment nécessaire à ma subsistance dans ce même champ, que, moissonneuse active, sous les rayons brûlans de midi, elle arrosa souvent de la sueur amère coulant en ruisseaux de son front, — je songe que ces gouttelettes de jadis ont passé dans le grain récent. Et, de la sorte, lorsque je romps mon pain grossier, je communie au corps divin de Clara pour une union nouvelle et bienheureuse, et je la reconquiers ainsi au matin, à midi, et le soir.

L'allusion religieuse pourra sembler d'un goût douteux : ce mode de souvenir n'offrirait sans doute pas à chacun une consolation également efficace. Voilà néanmoins la préoccupation, qui, sous une forme moins brutale et moins choquante parfois, mais toujours analogue à celle-là dans son fond, demeure invariablement présente à l'esprit du poète.

Ajoutons qu'elle s'associe, le plus souvent, à son culte gracieux pour les fleurs, qui vient en atténuer la vulgarité initiale. La meilleure partie de l'homme, dira-t-il dans sa *Foi nouvelle*, ne demeure pas ensevelie dans le tombeau : seul un résidu du corps fatigué y sommeille lourdement pour se rassasier de repos. Mais bien des parcelles s'en sont envolées pour se bercer délicieusement dans le feuillage ému sous le souffle embaumé du printemps. Et le bramine de fantaisie, qui fut son interprète au début de son œuvre, sentait déjà que, vers une époque éloignée de tout souvenir possible, alors que sa personne était encore éparse en milliers d'atomes dans le grand Tout, « quelque parcelle de son être ondulait au vent dans la feuille légère, tandis qu'une autre portait au front les diadèmes éclatans des corolles fleuries et attendait avec ivresse le passage du zéphyr pour échanger avec lui d'innocens baisers (1). »

Clara, a son tour, se pare d'ordinaire d'une forme plus séduisante que celle du pain de ménage. Un jour que son époux la cherche par les prairies d'émeraudes, et que le voisinage de l'aimée ne se révèle pas autant que le souhaiterait le cœur du survivant, il aperçoit un étranger, assis à la lisière d'un champ,

(1) *Nouveaux Poèmes*, page 164.

qui, jetant d'abord sur lui un long regard pensif, prend enfin la parole en ces termes :

Hélas ! combien l'humanité est peu clairvoyante, malgré le pouvoir de ses yeux ! N'as-tu pas reconnu, pauvre aveugle, qu'elle a marché devant toi sans cesse, dans la flore de ces champs, sous une robe de verdure, et que, là-bas, sur la haie où la rose églantine s'entr'ouvre, ta bien-aimée t'a salué, le regard brillant ?

Mais nous risquons d'empiéter ici sur le terrain de la métempsycose métaphysique et animiste, que nous nous réservons de parcourir tout à l'heure sur les traces de notre poète. Revenons à la pure migration des atomes matériels. Christian Wagner a-t-il connu quelque chose de Nietzsche ou plutôt de ses précurseurs ? S'est-il vu conduire par une simple opération logique, facilitée par ses dispositions mathématiques, vers la doctrine de l'Éternel Retour ? Quoi qu'il en soit, il sait que les allées et venues des atomes terrestres ne seront pas toujours restreintes à la surface de ce globe ; que, si la terre refroidie doit être morcelée, réduite en poussière par l'action du temps, tous les élémens en seront conservés dans l'univers ; qu'il n'en manquera pas à l'appel la plus petite particule ; et que ces particules ou poussières semées dans l'espace contribueront à reformer, au cours de millions de siècles, des mondes nouveaux. « Qui pourrait dire combien de fois déjà notre existence terrestre s'est répétée, ni combien elle se répétera encore ? » dit Clara à son Oswald tandis qu'ils contemplent, côte à côte, au sein des espaces célestes, par le procédé optique que nous avons indiqué, la cérémonie de leur propre mariage.

Mais sais-tu bien, Oswald, que ce n'est pas là tout à fait notre terre ? continue cette clairvoyante épouse. Moi aussi, je l'ai pensé d'abord, à cause de l'étonnante identité du paysage, des fiancés et des autres invités de la noce que j'ai tous aussitôt reconnus. Mais, en y regardant de plus près, on constate pourtant quelques légères différences, surtout quant à la végétation. J'en pourrais donc conclure que sur des planètes diverses mais tout à fait analogues, du sein de mères différentes aussi, mais également analogues entre elles, en des circonstances semblables, nous renaissons sans cesse à nouveau, pour parcourir notre carrière dans les mêmes chemins.

Et voici qui est plus lyrique (1) :

(1) III, 12.

Mille fois, voyageur fatigué et rassasié de la vie, j'irai goûter le sommeil; mille fois, je ressusciterai, corps glorieux dans la cité bienheureuse. Mille fois, je boirai l'oubli au fleuve du Sommeil, mille fois je reviendrai rajeuni dans le temple céleste. Mille fois, je prendrai congé de la terre sous la sombre porte; mille fois, je mêlerai de nouveau mes accens au chœur des bienheureux.

Enfin, tout prêt à retomber dans son péché mignon, et à abuser de ses fantaisies scientifiques, Wagner nous peint une autre fois sa rencontre avec une jeune fille ravissante, qui offre à s'y méprendre les traits de Clara, mais d'une Clara dans la première fleur de l'adolescence. C'est elle-même, à n'en pas douter, et pourtant la belle enfant ne paraît pas reconnaître Oswald. Ne pourrait-on penser, se dit alors le poète, que, il y a trente ou quarante ans peut-être, de petites « pierres de mosaïque » détachées du corps de Clara se sont rejointes depuis lors pour former un groupement analogue à son aspect de jadis? Et, si la gracieuse fille passe auprès d'Oswald sans remarquer sa présence, c'est que, sans doute, les « pierres de mosaïque » auront été séparées de Clara avant qu'elle connût son époux (1). N'est-ce pas encore l'idée de l'Éternel Retour, traduite cette fois avec une précision un peu lourde, et une exagération plus évidente encore à cause de la brièveté du temps écoulé entre les deux incarnations de Clara; mais telle en somme que la pouvaient concevoir un Heine, ou un Blanqui?

Nous avons donc retrouvé, fort nettement dessinées dans l'œuvre de Christian Wagner, les différentes formes que l'imagination des philosophes prête à la migration des atomes pourvus de leur âme élémentaire. Mais la migration des âmes proprement dite, par le fait même qu'elle est infiniment plus propre à la poésie, y apparaît bien plus largement représentée. Elle fournit, on peut le dire, la trame même des broderies capricieuses exécutées par le délicieux artiste, et toute la suite de cette étude en offrira de surabondans exemples.

Il faut malheureusement s'arrêter d'abord un instant à la nuance grossière et toute matérielle encore que nous avons constatée chez les peuplades primitives, car elle ne fait pas plus défaut dans ces pages que ses sœurs mieux parées des grâces de la poésie. C'est la conception répugnante du rôle régénérateur joué par l'animal mangeur de cadavres. Lisons dans les *Nouveaux*

(1) *Nouveaux poèmes*, p. 146.

Poèmes, le « Souvenir d'une vie antérieure (1), » où l'auteur réclame du ton le plus convaincu la sépulture des Parsis. On sait que ces descendans des Zoroastriens exposent leurs morts en un endroit désert, sur des « Tours du silence, » où ils sont dévorés par les vautours.

Quand nos yeux se fermeront, frère Parsi, compagnon de lumière, conduis-nous vers l'édifice sacré, la poitrine découverte, les membres dénudés. Vois, elle approche déjà avec des croassemens, l'épaisse armée des oiseaux, pour retourner bientôt planer sur la mer, la chair nourrie de notre chair, pour briller au soleil de couleurs plus éclatantes, grâce au sang de notre sang. Les frères du soleil abandonnent leur dépouille à de purs (?) oiseaux, afin de recommencer dès le lendemain de leur trépas le pieux pèlerinage de la vie.

Wagner n'hésite pas davantage à faire passer l'âme animale tout entière dans le corps d'un homme, à la façon hindoue ou pythagoricienne. On ne lit pas sans surprise dans la *Reddition des comptes* (2) ces lignes précises :

Qu'arrivera-t-il de toi, si tu appartiens à l'engeance des meurtriers et des usuriers ? Peut-être t'en iras-tu sans aucune part dans le riche héritage de ton père ? Ton sort sera celui d'un mendiant, et le destin de ta postérité ne sera pas différent. Ta descendance, peu nombreuse d'ailleurs, devra finir ses jours dans la honte et dans la pauvreté. Et la souris qui, jadis, sera morte de faim dans ton piège, présentera peut-être quelque jour une aumône à tes petits-fils, sous une autre forme naturellement, car elle se verra plus riche qu'eux à ce moment.

C'est bien la métempsycose animiste dans toute son absurdité naïve, mais, il faut le reconnaître, elle n'apparaît qu'à titre d'exception sous la plume de Wagner. Il accepte plus volontiers et emploie fort heureusement comme thème poétique la migration de l'âme accompagnée d'un vague souvenir, telle que le philosophe grec l'éprouva devant les armes d'Euphorbe. Écoutons cette aimable personnification des branches fleuries du ligustre, où passe comme un souffle de l'Anthologie (3) :

Dis-moi, arbuste au doux parfum lacté, qu'étais-tu donc jadis, alors que le Romain régnait sur les cantons de la Germanie ? J'étais servante chevrière, et fabricante de fromages exquis, dont j'offrais les meilleurs en hommage au dieu Pan. Il se souvint de moi avec quelque faveur, et me changea en

(1) Page 124.
(2) III, 39.
(3) *Présens votifs*, p. 101.

arbuste odorant... Mais toi-même, ô mon ami, en vérité je te reconnais. Tu marchas dans les rangs de l'armée d'Emilius envoyé contre les Cattes. Te souvient-il de ce jour orageux, et de la jeune femme qui te versa ce lait délicieux de fraîcheur? Joyeux guerrier de jadis, as-tu donc oublié Clelia?

On trouve une inspiration plus singulière dans le souvenir confus d'une sorte de jugement de Pâris, et d'un rôle, qui, nous allons le voir, sied fort bien à l'amoureux constant du monde végétal. Apercevant au bord du ruisseau trois jolies plantes agrestes, le géranium des prés, l'herbe sanglante (*lythrum salicaria*), et la chevelure de Hilda (*spirea ulmearia*) le promeneur reconnaît trois nymphes des ondes sous ce déguisement gracieux (1) :

Trois nymphes appelèrent jadis le chanteur à prononcer entre elles. Quelle est, dirent ces coquettes, la plus belle d'entre nous? Et il donna le prix à l'avenante Spirée. Elle en remercie depuis lors par son parfum délicieux toute créature humaine, car elle ignore quel est précisément celui qui la couronna jadis. Mais, pour moi, qui suis ce même aède dont tu reçus dans le passé la couronne précieuse, la mémoire en vit toujours en mon âme, témoignage assuré d'une existence antérieure, et garantie de ma mission divine. O ma belle, tandis que tu exhales ta reconnaissance en hymnes parfumés, le souvenir ne te revient-il pas parfois, comme en un éclair, de celui qui te fit triompher ce jour-là?

Toutefois, comme au temps de Pythagore, bien rares demeurent aujourd'hui, ces bonnes fortunes du souvenir, et, le plus souvent, nous devons renoncer à retrouver les traces du passé décevant des êtres. « Tandis que nous nous efforçons à ressaisir ces heures envolées, le vertige s'empare bien vite de notre cerveau, qui abandonne un inutile effort. Le fil est trop difficile à suivre (2). »

Aussi est-ce d'ordinaire la migration de l'âme privée de mémoire, la palingénésie de Schopenhauer que nous rencontrons sous la plume de Wagner. Beaucoup plus poétique que métaphysique d'ailleurs, cette croyance lui montre, dans les fleurs, dans les papillons, dans les petits oiseaux, des couples d'amoureux (3), des personnages historiques reparus sur la terre (4), mais surtout des êtres chers à son cœur (5), suivant le caprice

(1) *Présens votifs*, p. 39.
(2) *Ibid.*, p. 23.
(3) III, 57.
(4) III, 19.
(5) II, 20, III, 18, etc.

de sa fantaisie. On pourrait même juger avec quelque raison qu'il abuse de ce thème incessamment repris, s'il ne fallait reconnaître, au plaisir qu'on y goûte, que nul autre n'est plus favorable à la peinture animée de la nature, dont la vie se mêle ainsi d'intime manière à l'existence humaine, à ses joies, à ses peines, à ses gloires comme à ses catastrophes. — Nous nous abstiendrons de citer dès à présent des exemples sur ce point, car on trouvera dans la suite de cette étude les plus originales parmi les applications que Christian Wagner ait données de sa palingénésie champêtre, et nous nous contenterons de faire connaître quelques-unes de ces imaginations ingénieuses qui permettent parfois à notre prophète de la métempsycose de réincarner jusqu'à des pensées fugitives, des sentimens fragiles et des vœux immatériels.

Ainsi la rose lui apporte sans cesse le souvenir de sa mère, et quand sa corolle triomphante s'épanouit sous la lune d'été, il semble au poète qu'il aperçoive le regard maternel pour un instant rallumé, et qu'il jouisse d'une demi-réunion par le reflet de ces yeux chéris (1). Ailleurs des liserons viendront ressusciter ce regard éteint (2), par les sentiers où jadis il se posa tendrement sur l'enfant, qui en garde si pieusement la mémoire. Ou encore, dans les mêmes chemins (3), un papillon volette çà et là, portant sur ses ailes le reflet d'azur des iris. Sept fois, il a traversé la route : sept fois, il s'est abaissé vers la surface limpide du ruisseau. « Papillon bleu d'iris, ta rencontre me cause une impression si rare, si étrange ! N'es-tu pas un esprit qui vient à ma rencontre? N'est-ce pas quelque chose comme la bénédiction de ma mère qui a volé devant moi? »

On ne se lasserait pas d'égrener ce chapelet de perles poétiques dans lesquelles s'unissent si intimement les reflets de la nature et ceux de la vie du cœur.

Un vieillard se promène par la forêt, et des papillons bleus, ou dorés, voltigent autour de lui. Il revoit en eux les songes envolés d'une jeunesse en fête : les pensers délicieux du bel âge écoulé le saluent sur les tiges capricieuses de ces roses sauvages : les joies innocentes de l'enfance lui font signe en ces fleurs étoilées. Du haut de sa dignité suprême de personne humaine, il jouit du privilège de contempler avec conscience la joyeuse

(1) I, 20.
(2) III, 18.
(3) II, 20.

résurrection de son moi, et son passé, maintenant épars, le salue tandis qu'il demeure lui-même sous sa forme condensée et individuelle... (1) : Ce que tu crois perdu ne s'anéantit pas, mais te revient au contraire rafraîchi et rajeuni au sein de la nature. Tes vœux, tes supplications, tes prières, tu les vois passer devant toi dans leur accomplissement. Les désirs, à peine avoués jadis dans un souffle de ta lèvre, trônent aujourd'hui, rayonnans d'azur et d'or dans les corolles de ces fleurs. Les vœux que tu as exhalés tout bas vêtissent des vierges végétales sur la lande montueuse : les aspirations sans espoir sont devenues des chants d'oiseaux ou des parures de fleurs. Ton espérance d'autrefois s'ouvre en bourgeons innombrables dans l'ivresse du printemps, pour y être enfin satisfaite. A tes côtés, au loin, à l'infini, te salue tout ce que tu as jamais possédé dans ton âme.

Enfin, lisons cette *Incarnation de vœux* peut-être un peu trop appuyée déjà, quoique bien aimable encore.

Les vœux depuis longtemps éteints de cœurs fidèles rayonnent ici dans l'éclat des cierges royaux du « bouillon blanc » et dans les flammes brûlantes de ces roses. dont les chauds rayons incarnent ardemment tous les désirs du passé, afin de compenser des joies qui ne furent pas goûtées. — Coquelicot de pourpre, qui donc es-tu? — Je suis la haute, la fière réalisation du songe que fit jadis la servante, tandis qu'elle souhaitait, en son demi-sommeil de l'aurore, posséder à son tour le vêtement éclatant de sa maîtresse. Vois pourtant, humble fille, combien ton vœu s'est richement incarné : Dieu ! quelle robe magnifique, à la traîne soyeuse, plus riche et plus belle encore que tu ne l'aperçus en ton rêve ! Elle bruisse là-bas dans le blé : va donc, et cueille ta parure empourprée.

Voici la vesce couronnée d'or, auprès du pont rustique, le long du sillon pierreux. Mais, j'y pense, elle est là sans doute pour la fillette du voisin. On a sans cesse entretenu l'enfant des couronnes éclatantes du ciel qui attendent les élus dans un avenir bienheureux. Oh ! si jamais elle pouvait porter cette couronne ! Et ce sont ces tendres vœux qui, brûlans de s'accomplir, se sont assemblés pour former des ombelles éclatantes, et dessiner de petites couronnes tout en or.

Nous sommes ici sur les confins du maniérisme, peut-être ; mais quelle délicatesse dans cet effort consolateur, qui réalise par la magie de l'inspiration des désirs trop souvent froissés dans la vie par la destinée inexorable ! Afin de ne pas étendre à l'infini des citations trop prolongées déjà, nous terminerons par un poème qui exprime vraiment avec majesté l'effort des hommes du passé, avides de reprendre à la lumière du jour une existence nouvelle, qui leur sera d'abord accordée seulement sous la forme végétale. — Il s'intitule *le Retour*.

(1) *Nouveaux Poèmes. — Réincorporation.*

Ils se sont enfin éveillés à demi de leur sommeil séculaire, et se pressent aux grilles de leur cachot, où rit le gai matin. « Qui donc nous retient ici prisonniers? crie l'armée toute entière. Tous, nous voulons retourner dans notre patrie. »

Et voyez, voici qu'au milieu d'eux s'avance un vieillard bienveillant, qui conduit à ses côtés un beau jeune homme : « Sachez-le bien, proclame-t-il alors, j'ai donné à ce jeune guichetier plein pouvoir sur mes captifs. »

— Laisse-nous partir, crie la foule. — Désir enfantin et insensé! Vous voulez donc retourner vers votre patrie, infortunés! Votre patrie n'est plus. Vous brûlez de la revoir, pauvres fous! Mais elle ne vous connaît plus. Votre temps est passé, écoulé, devenu légendaire.

Sur le sol paternel vit aujourd'hui une race nouvelle, différente d'aspect, de coutumes, de lois et d'institutions. Si je vous délivrais tels que vous fûtes jadis, vous n'en recueilleriez que peines, soucis, et souffrances de cœur.

J'aurai pourtant égard à votre souhait, et à votre pieux désir du retour. Tous, vous reverrez votre patrie : que cette assurance vous suffise. J'ai même donné l'ordre à mon guichetier de vous renvoyer couverts de rubans et de tresses, beaux et brillans comme des fils de rois.

Mais de nouveaux vêtemens sont commandés que vous devrez à présent porter, car ils sont adaptés à la vie moderne, et conviennent au monde où vous allez paraître. Ce sont des coiffures éclatantes, des étoffes de verdure, des couronnes sur mainte tête : et non plus ces peaux de bêtes, ni ces ajustemens barbares que la mode a condamnés.

Ainsi costumés, vous pourrez retourner vers votre foyer d'autrefois, vers la ferme, vers le puits que vous avez connus, vers le champ que vous avez labouré jadis, vers la forêt où vous avez goûté le repos après quelque expédition guerrière.

Ainsi costumés, vous pourrez retourner sur terre, pour attendre au bord du chemin, saluer les regards humains qui en sont dignes, et comprendre leur salut fraternel. Vous pourrez grimper au long des murailles, et faire des signes d'intelligence par la fenêtre : vous rassasier enfin au souffle des temps nouveaux. — Guichetier Printemps, ouvre la porte toute grande. »

C'est ainsi que Wagner fond intimement dans le vague propice de sa poésie toutes les formules de la survie que nous avons précédemment analysées. — Sa métempsycose nous offre déjà deux conséquences : communion plus intime pour le présent avec la nature pénétrée par l'âme des ancêtres; espoir pour l'avenir d'une vie sentimentale prolongée au delà du trépas dans les lieux mêmes qui furent le cadre de notre existence actuelle.

IV

Il est une autre conséquence toute naturelle de la croyance à la migration des âmes : c'est un sentiment de fraternité pour

le monde animal et végétal, que l'on suppose animé par un principe parent de notre propre essence vitale, que l'on regarde comme la demeure passée et future de tout ce qui constitue notre être périssable. Que Christian Wagner ait tiré lui-même cette conséquence de prémisses si pleinement acceptées par son esprit, qu'il l'ait empruntée directement à la pensée hindoue, arrivée jadis au même terme par les mêmes chemins, c'est ce qu'il ne nous a pas appris : mais il faut reconnaître, en tous cas, que cette conclusion logique s'impose despotiquement à sa raison et à sa sensibilité.

Sans préjudice des réserves que nous aurons à présenter plus tard, nous voulons, avant tout, rendre pleine justice à ce qu'il y a de touchant, d'élevé et de salutaire dans l'apostolat que le paysan souabe exerce incessamment en faveur des animaux. Dès les premières lignes de son premier recueil, le bramine fictif dont il a cru tout d'abord devoir faire son porte-paroles, marquant ainsi les origines ou les affinités de sa prédication (il s'est d'ailleurs débarrassé dès sa seconde publication de ce déguisement exotique), le bramine a posé ainsi les principes de l'Évangile nouveau :

Je souhaite de fonder une communauté de sages, dont les champs et les prés seraient dignes d'être appelés les parcelles du royaume de l'avenir, ainsi que les miens le sont déjà. Ces domaines formeraient un asile pour les bannis et les rebutés, un dispensaire pour les pauvres et les abandonnés. Nul piège, nulle arme à feu, nul poison, nulle embûche d'aucune sorte n'y menaceraient les petits gourmands. Là régneraient la paix et le repos. Les compagnons de jeu des enfans mangeraient le pain de la maison jusqu'à leur dernière heure; chien, petits chats, la bonne vache laitière, mère nourrice de la famille, et la poule prodigue de ses œufs.

En tête de son second volume de *Promenades*, l'auteur reprend ce thème avec plus de feu :

Voici la raison pour laquelle j'ai écrit cet Évangile de la nature et accompli, comme malgré moi, ce qu'il n'était pas en mon pouvoir d'omettre. C'est afin de faire régner en vous plus de justice, pauvres campagnes privées d'âme et privées de dieux. J'ai voulu vous réveiller de votre léthargie, et vous rendre la parole; j'ai obéi à une voix intérieure; j'ai prêché ta liberté, ô créature, et annoncé l'Évangile nouveau, *l'Évangile des plus grands égards possibles témoignés à tout ce qui vit;* et j'ai déclaré la guerre aux doctrines égoïstes et sans cœur.

Ces lignes sont belles de tendresse et de dignité. Souvent la

conviction profonde de son âme, la tension énergique de sa volonté vers le but qu'il a marqué à sa vie inspirent heureusement Wagner dans sa prédication, et nous reproduirons encore l'homélie touchante qui ouvre la trente-quatrième Promenade du Dimanche, confiant dans la patience de lecteurs sans doute peu blasés sur la rencontre de semblables cultivateurs :

Oh ! quelle affreuse erreur de l'humanité que de considérer les animaux comme créés pour elle, et destinés à servir sans ménagemens ses caprices ! C'est là une illusion criminelle, qu'une voix impérieuse me prescrit au dedans de moi de combattre. Chaque être existe avant tout pour jouir de la vie. Et j'entends déjà cette réponse que les seules nécessités de notre nourriture défendent de laisser vivre tous les animaux. Il est vrai, je ne puis le nier et ne prétends pas m'avancer si loin. Mais je voudrais dire seulement sur le ton de la prière : avant de prononcer une condamnation à mort, pèse longuement si tu n'aperçois aucune, mais bien réellement aucune autre solution. Car le fait que tu as fourni sa pitance à l'être que tu menaces n'ajoute rien à ton droit sur lui. Si tu prends sa vie en retour de ce que tu as fait à son égard, tu lui auras, tout considéré, soustrait plus encore que tu ne lui as donné, et tes dons seront semblables à ceux de l'usurier qui réclame deux cents pour cent de ses victimes. Si tu es pitoyable, au contraire, tu reconnaîtras que les puissances dispensatrices du bonheur et de l'affliction se montreront à ton égard plus favorables, plus douces et plus protectrices.

Oui, toi en particulier, qui es père ou mère, et, par ce fait, plus vulnérable en tes affections que l'*œuf privé de sa coquille*, efforce-toi doublement d'être pitoyable, si tu veux que pitié soit accordée à tes enfans... Ne provoque pas les puissances que tu ignores, et, si tu n'es pas charitable par amour, sois-le du moins pour y trouver ton avantage. Oui, pour ton avantage ! car l'amour et la pitié sont la seule monnaie par laquelle tu puisses payer le tribut de ta vie. Paie donc, afin que le destin, ce grand exécuteur, ne saisisse pas par contrainte ce qui t'appartient, afin qu'il ne te prenne pas, de sa propre autorité, ce que tu donnerais alors avec plus de regret. Paie, et, si ce n'est pas de bonne grâce, que ce soit du moins par frayeur. Enfin, si tu ne peux estimer un être à cause de son apparence rebutante, estime-le pour l'amour que sa mère a dépensé en sa faveur, ou encore pour l'amour que lui-même est capable de répandre autour de lui.

Oh ! laisse-donc tomber quelques miettes de ton affection sur le pauvre monde animal, qui aspire à l'amour, sur le chat qui pose sa petite patte sur ton bras et sa tête sur ton épaule, mendiant de l'amour ; sur le chien qui bondit joyeusement à ta rencontre, et pour qui un mot amical est un réconfort ; sur la vache en son étable, qui te jette un regard joyeux, lèche ta main et tend son cou pour que tu le flattes ; sur la poule, pour qui ton cri d'appel est un *Benedicite*, à l'heure de son repas, et dont le caquetage est une action de grâces.

Et il ajoute encore ailleurs :

Ne bannis pas les animaux de ta demeure, ni de ta vie de famille; les enfans et les animaux font de si bons compagnons de jeux! et qui pourrait dire *lesquels gagnent davantage en ce commerce ?*

On s'aperçoit sans peine qu'il est principalement question dans ces lignes émues des animaux domestiques. Et, tant que la sympathie du poète ne dépasse pas ce cercle intime, celui même des animaux utiles ou relativement inoffensifs, petits oiseaux qu'il nourrit durant l'hiver, papillons dont il aime à suivre les ébats, son lecteur demeure sous le charme et applaudit sans arrière-pensée à ces nobles exhortations. Il y a de par le monde assez de cruauté sans motif et de brutalité superflue pour qu'il soit facile d'excuser une tendresse un peu molle vis-à-vis des auxiliaires et des amis de l'homme dans sa lutte pour la vie.

Cette tendresse, nous l'avons vue déjà s'étendre, plus ardente encore, vers le monde végétal, cher au cœur du poète. Là, par bonheur, il y a moins à protéger, moins à défendre contre l'égoïsme et la cupidité. Et pourtant l'apostolat de Christian Wagner trouve encore un favorable terrain d'action sur le sol forestier. La rapacité et l'imprévoyance humaine y sévissent trop souvent, et le culte de la forêt occupe à bon droit sa place parmi les préceptes de *l'Évangile Nouveau.* Devons-nous voir là le résultat de quelque hérédité lointaine, chez le petit-fils des colons de la forêt germanique? Aurait-il, cette fois encore, fait directement emprunt aux vieilles doctrines hindoues, qui montrent le même respect pour la verdure sacrée? A-t-il enfin traduit instinctivement, par un mythe pittoresque, cette grande loi de la nature que nous avons esquissée précédemment : celle de la régénération du carbone, brûlé dans le corps des animaux, par la chlorophylle, la matière colorante verte des feuilles? Et, en effet, si l'on réfléchit un instant à cette admirable économie de l'univers, comment ne pas convenir que la teinte verte du monde végétal est la condition même de la vie sur le globe, où l'on voit, grâce à ses services, l'existence renaître et se perpétuer en un cycle sans terme. C'est donc l'ingénieuse traduction mystique d'une loi de la science que cette conception chère à l'esprit de Wagner de la forêt qui absout, qui réconcilie. « La forêt, a-t-il dit dès les débuts de sa prédication (2), est sacrée, parce

(1) II, 13.
(2) I, 7.

qu'elle est verte, et que le vert est saint. Ce qui reverdit est absous, disent les Védas... Et sait-on pourquoi vers l'extrême Nord, aux rives rocheuses des fjords, sur leurs montagnes augustes ne croissent que pins et sapins? C'est que l'été y est trop court, et que la verdure y doit subsister tout le long de l'année, afin que jamais n'y cesse la réconciliation. » On entend comme un écho de la légende de Tannhauser dans cette idée du pardon végétal; et le poète l'a reprise sous une autre forme en songeant à l'expiation de la Madeleine, qu'il fait revivre dans une rose (1) : « Quand l'épanouissement de la fleur est accompli, alors, ô pécheresse, ton expiation est terminée. »

Comme l'habitant du pays des fjords, le Promeneur du Dimanche cherche d'ailleurs à retrouver, l'hiver, quelques reflets de cette verdure précieuse dont l'absence attriste son cœur (2). Quand la verdure réconciliatrice lui a fait trop longtemps défaut, il va fouler avec joie le sol couvert d'aiguilles végétales dans la forêt des pins; et là, oubliant les frimas, le cœur allégé, il reçoit le riant salut du genévrier et celui des mousses vert sombre qui parent les vieux troncs.

Enfin la mort de la forêt lui inspire un de ses chants les plus grandioses (3) :

Là où la forêt sacrée des chênes est tombée sous la hache, les souches se dressent contre les souches en tronçons mutilés, et les champignons se posent sur chacune d'elles, comme des coupes prêtes à recueillir les larmes de la terre. La rosée et la pluie les rempliront sans retard, et, quand l'orage passe près de là, la malédiction sourde du tonnerre y gronde plus souvent que jadis, tandis que l'éclair sillonne plus fréquemment la nuée. Cependant la mousse modeste et inaperçue accueille avec pitié sur son sein le cadavre du prince des forêts, héros mutilé par la hache, ainsi que, jadis, une vieille femme reçut, dit-on, le dernier soupir d'un Empereur. Des râles d'agonie s'exhalent du branchage, et seul, un homme se glisse, muet, pour écouter la mélodie funèbre de l'averse ou les plaintes des oiselets privés de leurs nids.

Motif cher aux âmes tendres, et qui inspira jadis une belle page à Taine, dans son étude sur La Fontaine, cet ami plus souriant de la nature. Le chantre souabe a su le renouveler par la profondeur évidente de son émotion.

(1) II, 10.
(2) *Présens votifs*, p. 37.
(3) III, 24.

V

Les grondemens menaçans de ces orages que nous avons entendus passer auprès du champ de bataille abandonné par les bûcherons, nous annoncent les sanctions de l'Évangile nouveau. Car ses préceptes comportent des punitions sévères, ou des récompenses délicieuses, que l'Apôtre a fait passer plus d'une fois sous les yeux des tièdes et des incrédules. Nous allons en rencontrer de purement poétiques ou fantaisistes, mais quelques-unes ne sont pas dépourvues de quelque portée scientifique.

Il en est ainsi du châtiment auquel nous venons de faire allusion et sur lequel Wagner insiste à plusieurs reprises. En effet, la météorologie nous l'enseigne, les orages et la grêle reviennent plus fréquens dans les régions où les mille feuilles des arbres ne sont plus là pour rétablir, par leurs pointes innombrables, l'équilibre électrique ou hygrométrique entre les nuées et le sol. La stérilité, les inondations subites sont, d'autre part, la conséquence ordinaire de la disparition des forêts, car la terre végétale, entraînée par les averses orageuses et privée de l'appoint annuel des feuilles mortes, disparaît des régions déboisées pour laisser à nu le rocher, propice aux courses folles des torrens. C'est ainsi que l'antique Péloponèse, ou certains districts de nos Cévennes, en quittant leur parure forestière, ont perdu toute richesse et toute prospérité.

Une « Dame de la forêt » vient en avertir le poète (1) :

La verte forêt est une salle remplie de héros, et les héros morts réclament une vengeance sanglante. Ils se vengeront donc par le glaive sur leurs ennemis surpris à l'improviste : ils les accableront de leurs javelots retentissans sous la forme de grêlons monstrueux, qui porteront le désordre dans leurs rangs.

De plus, tous les animaux des bois ayant péri par la destruction de leurs demeures, le sol devient un vaste tombeau, et la vengeance de ces infortunés se traduira par des épidémies redoutables :

« Leur main cadavérique s'étendra, pour les venger, sur le pays que parcourront, comme des ombres blêmes, épidémies,

(1) III, 34.

langueurs, pestes dévastatrices, égorgeant avidement leurs victimes. »

Enfin, dans une assez belle inspiration morale, le poète attribue à la destruction de la forêt natale la disparition de la vie libre, des grands sentimens, de la fière indépendance des ancêtres, et cela encore est une vengeance des arbres assassinés.

« La honte, l'esclavage, la misère, régneront désormais. Les hommes ne seront plus protégés par un cœur héroïque, par l'audace que donne la liberté. Il leur faudra des murailles pour remparts. »

Nous entrons déjà dans le domaine de la fantaisie, où Wagner se meut plus à l'aise encore, et va découvrir des châtimens plus subtils pour qui demeure rebelle à ses exhortations. L'un d'entre eux, qui procède évidemment du Karma bouddhique, c'est l'entrée des atomes détachés de notre corps en des combinaisons dégradantes. Car leur réunion dans une personne humaine est une rare fortune qu'ils ne sont pas assurés de rencontrer bientôt, après qu'ils l'ont une fois goûtée. Or, à l'avis du poète, leur sort est bien différent, suivant qu'ils émigrent dans une feuille de rose, dans les élytres d'un insecte diapré, ou au contraire dans les tissus d'une ortie cuisante, et dans les chairs d'un crapaud visqueux. L'on perçoit ainsi un singulier écho des lointaines distinctions rituelles du Véda ou de l'Avesta. Cependant, outre que leur destinée n'émeut probablement pas outre mesure des particules matérielles privées de conscience, outre que l'insecte fut d'abord larve ou chenille, et que la rose a grandi sous le fumier, il y a tant d'arbitraire dans des classifications qui font noble le lys et impure l'ortie, que nous nous empresserons de voir en tout cela de simples métaphores. Si nous sommes parfois tentés d'y trouver davantage et de faire alors reproche à Wagner pour ses inconséquences, c'est qu'il a eu le tort de donner arbitrairement une forme dogmatique à ces jeux d'esprit dans son catéchisme de la Foi Nouvelle. Le poète demeure au-dessus de toute objection, mais le théologien est moins inattaquable, et il ne saurait s'étonner de rencontrer des contradicteurs.

Cette appréhension devant les renaissances dégradantes apparaît sous une forme singulière dans une épopée que Wagner songea quelque jour à composer sur l'empereur Hadrien, l'ami de la beauté, dont il avait lu une biographie frappante. Il n'a réalisé et imprimé (dans ses *Présens votifs*) que des fragmens de ce

poème, où se fait reconnaître une certaine érudition classique. Là, un prêtre égyptien tient ce discours au César voyageant sur le Nil :

Veux-tu continuer de vivre dans la mort, aussi royalement que tu l'as fait jusqu'ici? Non pas conscient de toi-même à la vérité, mais jouissant, malgré tout, d'une existence éternelle et assuré de ne t'exposer jamais à la honte, aux tourmens d'une réincarnation vulgaire? Souhaites-tu de ne pas échanger sans gloire ton être impérial contre la banalité d'une vie humaine peut-être, mais plébéienne sans doute, avec son opprobre, ses misères et ses épreuves? Fais donc ainsi que nos monarques du passé. Dresse des montagnes de pierres sur l'étroite demeure de ton cadavre, des montagnes de pierres qui soient à jamais indestructibles.

Précaution décevante encore une fois, car le poète et son interprète égyptien oublient trop ici que les pyramides ne sauraient, en tous cas, durer plus que le globe qui les porte. Un jour ou l'autre, s'il faut en croire ses propres leçons, les atomes précieux des Pharaons rentreront dans le torrent de l'être sur quelque monde planétaire; sans parler des indiscrétions inattendues des archéologues modernes à leur égard, ni des particules de leur chair auguste qui s'égrenèrent au cours de leur vie terrestre, alors que leurs tissus s'émiettaient chaque jour par le jeu des phénomènes biologiques. Nul ne peut se flatter d'éluder les lois égalitaires de la vie et de la mort.

Quoi qu'il en soit de ces grands de la terre, chacun n'a pas la possibilité d'élever des montagnes de pierres sur ses restes mortels, et, chez notre paysan souabe, les usuriers se voient réincarnés bientôt dans les plantes hostiles à l'homme, orties, ou feuilles épineuses, et sont dévorées sous cette forme par les bestiaux, les chèvres et les oies, que l'on sait friandes de ce régal (1).

C'est un symptôme révélateur, un mauvais témoignage, ô homme, que tes sentiers soient marqués par la floraison des orties. Elles croissent sous tes pas, ces hideuses verges brûlantes... elles entourent tes champs de repos, tes cimetières, tes demeures et tes granges. — Jouis donc de l'avant-goût de ton enfer, usurier au cœur impitoyable... Les vaches, les chèvres et les oies seront enfin tes héritières. — O vous, chèvres, du fossoyeur, combien de générations déjà ont passé entre vos dents, et, pourtant, vous avez toujours et sans cesse réclamé davantage. Quelle ironie! — Voici qu'elles s'approchent du mur, les deux petites filles du pauvre journalier armées de gros gants d'étoffe et d'une faucille (pour couper les orties). Quels furent donc les pro-

(1) II, 23.

priétaires de ces corps dont les atomes vont bientôt remplir l'auge de leurs oies?

Voilà qui est assez shakspearien, et Hamlet n'a pas mieux dit.

Si les réincarnations dégradantes sont un châtiment à redouter, la Loi Nouvelle en a de plus immédiates pour qui croit aux menaces de son prophète. Il a trouvé en particulier des accens passionnés contre les cruautés de la chasse. Écoutons les conséquences tragiques de la mort du cerf : elles ont un défaut, celui de rappeler un peu trop, et cette fois sans fondement, les punitions météorologiques précédemment décrites.

Une odeur de sang qui s'élève porte un message terrible, monstrueux jusqu'en un astre qui brille au bleu firmament, et vient y troubler le songe bienheureux des divinités. Des cerfs, qui paissaient doucement la prairie, dans le paradis sacré de la forêt, ont succombé sous le plomb du chasseur. Leur cri de mort résonne encore dans la cime des arbres. Et, par toutes les régions de l'air qui en frémissent, court soudain une indignation furieuse et sauvage, elles envoient vers le Nord et vers le Sud la nouvelle du meurtre impitoyable commis sur ces enfans de la Nature. Les nuages accourent menaçans, noires armées, dont les sanglans étendards de flamme marquent l'approche; ils convergent vers le lieu d'où s'éleva l'appel vengeur...

Alors, dans une série d'imprécations dont la variété et la puissance sont remarquables, le tonnerre réclame aux échos le nom du meurtrier, et adjure tous les refuges naturels de lui refuser un asile. Voici la conclusion de la légende :

Mais, hélas ! la recherche est vaine. Le coupable est à l'abri des menaces, il dort au loin dans son palais de granit... et les vengeurs ne l'ont pas trouvé. Ils ont obtenu pourtant une indication : après son crime, dit-on, il s'est reposé mollement à l'ombre de ce chêne. « Tu lui as prêté ton abri ? » Et tous les éclairs accourent vers l'arbre avec une haine sauvage. « Tu lui as prêté ton abri, à cet homme ? Tiens, voilà ton salaire. » Réduit en poussière, dépouillé de ses feuilles, privé de ses branches, le chêne gît maintenant en débris épars sous le premier rayon de l'aurore, et l'armée vengeresse se disperse.

Plus puissant encore dans son étrange concision est le morceau qui raconte la vengeance des corbeaux contre un autre chasseur : il y a là quelque chose d'inachevé, de suggéré, qui est populaire dans le vrai sens du mot (1) :

(1) I, 39.

Vois, ce sont les corbeaux assemblés. Qu'ont-ils donc à se dire? Là où la terre fraîchement labourée touche à la lande inculte, la troupe s'est abattue, et l'un d'eux prend la parole : « Vous avez vu comment aujourd'hui, sur la route, les chevaux du chasseur vert ont pris peur. Ce fut un galop furieux à travers monts et plaines, champs et prairies, traînant la voiture versée, jusqu'à ce qu'un laboureur arrêtât l'attelage emporté vers la haie des prunelles. » Dans les rangs de l'assemblée court un murmure enroué : « On l'a transporté sans connaissance au village. — L'Habit vert? — Oui vraiment. — Mais comment cela s'est-il passé et où sont donc les auteurs de l'accident? — Ce sont, vous le savez, les fils et les parens de notre camarade Haensel, dont l'Habit vert avait brisé l'aile d'un coup de feu. Ils se tinrent sur le bord de la route, et huit d'entre eux se posèrent sur le même pommier. Au moment favorable, ils s'abattirent tous sous les pas des chevaux, en croassant et en agitant leurs ailes. Le fouet s'échappa de la main du conducteur, puis bientôt les rênes. J'étais posé non loin de là sur une borne. Mais les voici qui descendent de ces peupliers. — Où vous êtes-vous donc attardés si longtemps? — Nous avons trouvé beaucoup de vers blancs dans le champ que laboure là-bas ce garçon, à grand renfort de coups de fouet.

Et le poète conclut : « Vous avez agi comme des fils vaillans, et j'ai célébré votre action devant le peuple. »

Ailleurs (1), reprenant, pour l'étendre outre mesure, la parabole de la grêle vengeresse, Wagner a peint un paysage glaciaire, avec ses hautes aiguilles de cristal, et ses crevasses d'une éclatante blancheur. Certains chapitres de la géologie lui ont enseigné que notre continent présenta jadis pour quelques milliers d'années cet aspect de désolation et il nous menace d'un retour, cette fois définitif, de l'invasion des frimas.

Ce furent les souffrances de la terre qui engendrèrent autrefois ce royaume de l'hiver... Sous le règne cruel de l'homme, les hordes des assassinés se retirèrent vers le Nord, afin d'y prendre leur séjour de printemps : et, pour la première fois, l'air s'y montra si refroidi. L'aurore boréale, lumière sanglante allumée par ces mutilés, indiqua la façade de leur palais, de l'éternel bastion de glace où s'est retirée l'armée de la vengeance... Leurs corps de troupes sans cesse renforcés par l'afflux des victimes nouvelles conquirent insensiblement les régions plus méridionales. Les forêts de hêtres reculèrent d'abord : puis, cédèrent les champs cultivés, et la vigne prit enfin la fuite... Ce fut l'égoïsme qui chaque jour étendit davantage sur le royaume terrestre les glaces de l'hiver (2).

(1) III, 34.

(2) Joseph de Maistre, qui n'est pas exempt de tendances mystiques, a fait de la guerre entre les hommes la rançon de leur cruauté envers les animaux, et il a exprimé cette idée dans un style, qui rappelle celui de Wagner. On lit dans le septième entretien des Soirées de Saint-Pétersbourg : « Au-dessus des nombreuses races d'animaux, est placé l'homme, dont la main destructrice n'épargne rien de ce qui vit... Cependant quel être exterminera celui qui les extermine tous... lui a qui

Il y a de la grandeur dans ce symbole : la nature s'est mise pour un temps et se remettra quelque jour à l'unisson de son égoïste et froid monarque humain. Mais voici un ordre de châtimens, qui, à l'antipode des idées scientifiques cette fois, semble un écho des superstitions païennes, demeurées si tenaces chez les populations agricoles et sédentaires de l'Europe. La fête des Morts voit en honneur les rites les plus singuliers dans certains districts de l'Allemagne, car ce jour-là plus encore que les autres, les âmes des trépassés se pressent autour des vivans en quantité innombrable. Wagner nous les montre intervenant sans cesse en nos moindres actions (1).

L'essaim fantomatique ne trahit sa présence par aucun son, et, cependant, bourdonne invisible autour de l'humanité, comme les nuages de moustiques dans le brouillard pluvieux. Ce sont les âmes qui jadis ont pris congé dans la souffrance des vertes demeures de la terre. Trop tôt arrachées de leur corps par la violence, elles sont maintenant envoyées çà et là, messagères, jusqu'à ce que l'huile de leur existence ait cessé de brûler. Parfois, sans te retourner, tu crois entendre un rire moqueur sur tes pas. Le coup de vent qui éteint ta lumière, le pot qui échappe à ta main pour se briser, ces mille riens, ces pièges sans cesse méchamment tendus sous les pas de l'humanité aveugle... sont l'œuvre de ces malins persécuteurs (2).

Voilà qui est puéril, mais la pensée qui résume ces enfantillages est noble et frappante :

il a été déclaré qu'on redemandera jusqu'à la dernière goutte du sang versé injustement par sa main ? C'est la guerre qui accomplira le décret. N'entendez-vous pas la terre qui crie et demande du sang ?... Si la justice humaine frappait tous les coupables, il n'y aurait point de guerres, mais elle ne saurait en atteindre qu'un petit nombre, et, souvent même, elle les épargne, sans se douter que sa féroce humanité contribue à nécessiter la guerre, si, dans le même temps surtout, un autre aveuglément non moins stupide et non moins funeste travaillait à *éteindre l'expiation* dans le monde. La terre n'a pas crié en vain. La guerre s'allume. L'homme saisi tout à coup d'une fureur divine, étrangère à la haine et à la colère, s'avance sur le champ de bataille, sans savoir ce qu'il veut, ni même ce qu'il fait. Qu'est-ce donc que cette horrible énigme ?... »

(1) I, 35.

(2) Ces idées sont anciennes en Allemagne, si nous en croyons l'ouvrage fort populaire des *Révélations* écrit par le bon abbé Richalmus, qui florissait en Franconie vers 1270. A l'entendre, l'homme est environné d'autant de démons qu'un nageur plongé dans la mer a de particules d'eau autour de son corps, et ces petits malins interviennent sans cesse dans les circonstances les plus triviales de la vie domestique, surtout de la vie conventuelle. » Lorsque je m'assieds pour faire une lecture spirituelle, écrit-il, les diables font que l'envie de dormir me prend. Alors, j'ai pour coutume de sortir mes mains hors de mes manches, afin qu'elles deviennent froides, et que cette sensation puisse chasser le sommeil : mais ils me piquent aussitôt sous mes habits, à la façon des puces, et attirent ma main à l'endroit piqué : en sorte qu'elle se réchauffe et que ma lecture redevient nonchalante. » Roskoff, *Geschichte des Teufels*, Wien, 1869.

Ce n'est pas notre civilisation, simple vernis jeté sur l'intime barbarie de l'âme, qui pourra vaincre la superstition, la crainte des esprits malins : mais seulement cette civilisation future, dont le principe sera de ne créer, jamais, en aucun lieu, la douleur. Car, sans tortures infligées, il n'y a pas de monstres surnaturels.

Enfin, *Oswald et Clara*, la dernière œuvre de Wagner présente bien encore quelques châtimens allégoriques pour les méfaits du genre humain, mais non sans trahir la visible fatigue que nous avons déjà signalée chez l'auteur des *Nouveaux Poèmes*. Ces races d'alligators à ressemblance humaine, ces comètes destructrices des mondes nous laissent indifférens et sans émotion.

Considérons donc plutôt à leur tour les récompenses annoncées par le Promeneur du Dimanche aux adeptes de l'Évangile nouveau : elles sont tout à fait aimables en leur riant optimisme. A l'une d'elles, on pourrait même reconnaître encore un certain fondement scientifique, s'il est vrai que la verdure assainit l'atmosphère à la ronde, et que les goûts d'hygiène et de propreté font d'ordinaire bon ménage avec l'amour des fleurs, ou le soin des animaux domestiques. Lisons la charmante idylle de la « Maison préservée par un charme. »

Les entrelacs de feuillage qui s'élèvent jusqu'à son toit protègent la maison de Leuthold, et sa ferme où circule l'air de la liberté. La vigne sauvage, et les treillis du lierre tapissent, en mailles serrées, les vieux murs. Les hangars, l'étable, le puits lui-même et sa margelle sont revêtus de branchages ombreux. Homme, femme, enfans, sont à table : deux chats noirs boivent dans l'écuelle : sur le poirier de la cour, quelques corneilles épient leurs mouvemens avec un bavardage de commères. On entend le bruit d'ailes des volailles et des pigeons dans le poulailler, accompagné du joyeux gazouillement des alouettes, des pinsons et des loriots. Car tout ce qui s'approche, par air ou par eau, est accueilli dans la ferme hospitalière, et, l'hiver, l'aire demeure toujours ouverte aux petits oiseaux de la forêt, aussi bien qu'aux oies et aux poulets.

Et lorsque l'épidémie vint à sévir par le village, cette maison fut gardée par une troupe d'anges. A l'appui de la fenêtre, l'œillet et l'oléandre se dressaient côte à côte sous leur armure éclatante. C'était une profusion de cohortes verdoyantes, avec casques, écus et épieux. Et quand la mort s'est promenée par les ruelles, la garde sacrée lui a interdit le passage, tandis que, sur l'encadrement de la fenêtre, les rouges glaives de flammes végétales lui présentaient leur tranchant.

Nous nous sentons tout disposés à accepter d'aussi encourageantes prophéties. Mais la Foi nouvelle prend un engagement

plus audacieux, lorsqu'elle affirme à ses confesseurs (1) qu'ils seront capables de résister à la Mort aussi longtemps du moins qu'ils n'y verront pas eux-mêmes un bienfait et une délivrance. C'est un peu la conception biblique d'un âge avancé et d'une vieillesse patriarcale, récompenses de la fidélité aux lois du Seigneur. Wagner a su toutefois donner à cette idée ancienne une belle forme allégorique (2) :

Qu'importe le nombre de ses années à qui est assuré de conquérir à son gré la jeunesse ? En quoi l'Imperator se préoccupe-t-il de l'humble esclave noir nommé Mort, qui se tient aux portes du palais ? Un mouvement de la main du maître, et le valet indiscret se glissera peureusement au dehors : « Je reviendrai, pense-t-il, car, quelque jour, le maître m'appartiendra pourtant. » Oui, sans doute, quelque jour ; quand l'esclave noir aux cheveux crépus lui apparaîtra comme un bienfaiteur. Quelque jour ? Mais quand cela ? D'autant plus tard qu'on se sera élevé plus près de Dieu. Car elles sont enlevées par leur propre faute, les foules innombrables de l'humanité. Leurs crimes seuls les font sans volonté et sans pouvoir, butin facile pour le brutal valet.

« Ne viens-tu pas m'appeler en rassemblant tout ton courage, téméraire esclave ? Oses-tu bien exiger le commun tribut de moi, qui suis un homme libre ? » Et les flammes de la colère s'élèvent impétueuses. « C'est bien ; je me retire sur l'ordre du maître ; je vais me glisser sans bruit au dehors ; mais je reviendrai de temps à autre pour interroger de nouveau. — Oui, va, Mort. Tu pourras revenir ainsi de temps en temps. Peut-être quelque jour, dans bien longtemps sans doute, ton aspect me semblera-t-il attrayant. Mais quand cela ? Seule ma propre expérience me fixera là-dessus. » Et l'esclave abaisse ses paupières, recule, se retourne et s'éloigne. Les jours passent, les années s'écoulent sans obscurcir le regard du Juste. Et, cependant, chaque heure réclame son butin ordinaire, la mort exigeant, aujourd'hui comme demain, son repas, broyant avidement le tronc des chênes avec la tige des herbes. Qui pourrait compter et redire les retraites effarouchées de l'esclave, avant que l'appel du maître résonne enfin jusqu'au portail : « Ami, tends-moi maintenant la coupe de l'oubli ? »

Ne croit-on pas percevoir, dans la concision énergique de ce langage comme un écho des vaticinations de Zarathoustra sur la joie de vivre et sur la puissance de la volonté ?

Nous ne saurions mieux résumer la morale extensive de Christian Wagner qu'en lui laissant la parole une fois encore et en transcrivant la ballade qu'il a placée, dès les débuts de son œuvre, dans la bouche de son interprète, le bramine (3) :

(1) *Neuer Glaube*, 5.
(2) II, 39.
(3) I, 8.

Si tu veux compter au nombre des plus purs enfans de la terre, de ces bramines qui s'unissent aux élus dans la lumière, il te faut aimer et t'exercer chaque jour à la pitié. Tout ce qui vit et tout ce qui porte un corps est sacré; que ce soit là ton immuable devise. Demeure plein de respect devant la sainteté du corps, et de joie devant cette œuvre d'art qu'est la vie. Il te faut replacer avec soin dans la terre les plantes qui ont été arrachées et foulées aux pieds. Si tu trouves sur ta route un être abandonné, prends soin de lui, jusqu'à ce qu'il puisse se suffire à lui-même. Si tu rencontres quelque animal sur ton chemin, élève-le dans tes mains pour le bénir, et porte toujours sur toi de la nourriture, afin de soulager ceux qui languissent et ceux qui ont faim. N'épargne jamais aucune peine pour délivrer les oiseaux et les prisonniers, aucun frais pour rendre à leur mère les jeunes animaux que tu vois exposés sur le marché. Veux-tu compter au nombre des pieux habitans de la terre, plante des arbres sur la montagne (œuvre agréable à Dieu) afin que, des hauteurs verdoyantes, descende vers la vallée un souffle de réconciliation. Si un petit enfant t'est né, plante encore un arbre en retour; attarde-toi volontiers sous son ombre; quand il verdira et fleurira, songe avec joie que ton fils est absous. Ne brise et ne romps nulle fleur; demeure plutôt auprès d'elles, rassasie tes regards de ces charmes virginaux, dont la joyeuse existence s'évanouira sitôt dans le néant. Tiens-toi bien loin de ces meurtriers qui jettent à terre les ombrages sacrés, et qui, méprisant la colère d'en haut, diminuent pour eux et pour leur descendance les puissances réconciliatrices. Tiens-toi bien loin de ceux qui, suivant les maximes aveugles et violentes de la Coutume et du Droit, ne prêtent jamais l'oreille à la voix de la pitié. Et, pourtant, il ne faut pas tout supporter en silence ; il faut témoigner courageusement contre les meurtriers et les écraser sous la grêle serrée des préceptes véritables. Si tu accomplis fidèlement tous ces commandemens, tu pourras poursuivre durant de longues années, dans la joie et dans la santé, le cours de ta vie, et porter la robe verte de la réconciliation. Et, de ce jour, ni tigre, ni panthère, ni serpent ne te blessera; l'ardeur du soleil de midi et les dévastations de la grêle te seront épargnées. Quand tu serais gisant, amaigri et fiévreux, et que la mort même se dresserait près de ta couche, elle devra se retirer à ton gré, jusqu'à ce que, enfin, affaibli par l'âge, fatigué, las de la terre, tu fasses monter au ciel des oiseaux messagers aux ailes de cygne, qui réclameront pour ta lassitude la paix du tombeau. Et, quand tu auras rendu le dernier soupir, des jeunes gens viendront, dresseront joyeusement un bûcher pour ton corps, et diront, au pétillement des étincelles : « Il s'est maintenant plongé dans la mer de lumière. »

Ne se croirait-on pas transporté dans l'Inde, et dans l'atmosphère panthéiste et semi-bouddhique d'un temple de Bénarès? Après tout, si l'on est décidé, avec Schopenhauer et ses modernes disciples au delà du Rhin, à confondre la religion et la mythologie, le dogme et la légende, on ne saurait trouver un ouvrier plus ingénieux de la croyance de l'avenir. Et l'on comprend mieux, quand on a constaté la tendance qui pousse l'âme alle-

mande contemporaine à fonder la religion sur l'art, l'importance considérable, le rôle futur si éminent qu'un lettré comme M. Weltrich attribue sans sourciller au modeste cultivateur de Warmbronn, dont la muse paraît bien humble, le souffle bien exigu pour mériter à première vue ces débordemens d'enthousiasme. « Une race viendra, dit ce critique, qui honorera en Wagner un voyant, un éducateur de la pensée et du sentiment humain, tel qu'on en a peu vu de semblables : un saint de la vie et un grand prêtre du beau. »

De plus, la foi nouvelle rencontre en ce moment à l'autre extrémité de l'Allemagne, dans l'atmosphère brumeuse de la capitale de l'Empire, un écho si fidèle, qu'il faut lui reconnaître un véritable fondement dans les besoins actuels de l'âme germanique. Un homme dont le passé est aux antipodes de celui du paysan souabe, dont l'existence agitée et sans cesse engagée dans la mêlée la plus ardente des idées du temps présent forme un parfait contraste avec la vie uniforme du cultivateur de Warmbronn, le docteur Bruno Wille, qui fit tant de bruit dans Berlin, il y a quelque dix ans, par ses démêlés avec Bebel et son expulsion du parti socialiste, qui dirige depuis lors la « Communauté de la libre religion » avec ses nombreux adeptes, son culte d'aspect protestant et ses doctrines de libre pensée, Wille s'est engagé, consciemment ou non, depuis quelque temps, sur les traces de Christian Wagner. Ce grand Prussien, à la carrure puissante, aux allures originales, habitué à manier les foules industrielles des faubourgs, s'est pris à caresser doucement, comme le frêle Wurtembergeois, les humbles plantes des campagnes, à réclamer d'elles leurs secrets. Et leur réponse concorde avec celle dont le Promeneur du Dimanche a perçu le murmure discret. Déjà *l'Ermitage sur la lande aux pins*, *Ermite et Compagnon* avaient annoncé cette évolution chez le bouillant canotier du Krampensee. *Les Révélations du genévrier* (1), tel est le titre du roman en deux volumes que ce fondateur de secte vient d'offrir aux méditations de ses fidèles. Or, sa religion actuelle paraît se confondre sensiblement avec celle dont nous venons d'entrevoir les grandes lignes dans une œuvre plus vieille de quinze années. Deux interlocuteurs, le poète Bruno, et le savant médecin Oswald, — c'est précisément le pseudonyme de

(1) *Offenbarungen des Wachholderbaums*, Leipzig, 1901.

notre paysan, attribué toutefois au représentant de la pensée adverse, — prêtent ensemble l'oreille aux leçons du genévrier, arbuste familier des sables de la Marche de Brandebourg, cet « ermite méditatif, » dit l'auteur par une comparaison dont l'accent nous rappelle à lui seul celles qui nous sont devenues familières sous la plume de l'Oswald souabe. Il y a toutefois plus de prose que de vers dans ces capricieuses improvisations, et, malgré la bonne volonté de Wille, le ton se ressent parfois du voisinage de la Sprée; mais il prétend à son tour nous offrir ici plus et mieux que de la littérature ; il apporte toute une religion, une « dévotion nouvelle, » qui ne peut être enseignée, car elle doit être vécue, pour ainsi dire, et acquise directement par un effort personnel. Il faut laisser agir sur soi la nature, écouter ses révélations, afin de reconnaître la parenté, la fraternité de sang qui unit tous les êtres, et de saluer l'âme universelle. L'acte principal du nouveau service divin consistera à pénétrer l'esprit d'un paysage, à acquérir la conviction que rien là n'est passager, et que chaque individu survit indestructible dans le grand Tout. Il faut enfin devenir des hommes de la nature, « des voyans universels, » tels que jadis les pasteurs de la Haute-Asie abîmés dans la contemplation du feu; tels que furent à leur tour Platon, Giordano Bruno, Gœthe, et les grands hommes qui ont su pénétrer l'essence du monde. Tout cela nous était déjà connu, et, si nous parcourions quelques-unes des rares poésies dont s'égayent les considérations de l'auteur, telle que les *Racines fraternelles*, par exemple, qui interprètent dans un sens panthéiste les murmures des pins autour d'un ermitage isolé, nous croirions retrouver jusqu'à la forme concise et schématique de Christian Wagner. Il serait facile de pousser plus loin un parallèle que nous nous contentons d'indiquer ici, satisfait d'avoir souligné une concordance, ou une imitation, qui apportent au Promeneur du Dimanche un témoignage nouveau de la modernité, sinon de la solidité, de sa doctrine.

Ernest Seillière.

LES
FOUILLES DE PRIÈNE

Peu de régions offrent aux explorations archéologiques un champ plus riche que les côtes occidentales de l'Asie Mineure. Depuis le promontoire rocheux de la presqu'île de Cnide jusqu'à l'Hellespont, le littoral de la Grèce asiatique est comme jalonné par l'emplacement de villes antiques. Autour du golfe de Smyrne et du golfe Latmique étaient groupées les opulentes cités de l'Ionie où la civilisation grecque est née, s'est développée au vi^e siècle dans une belle floraison, et a repris une étonnante vitalité sous les successeurs d'Alexandre. Aussi l'attention des archéologues est-elle plus que jamais tournée de ce côté. On ne se contente plus, comme autrefois, de voyages, de fouilles sommaires, de coups de main rapides pour découvrir et enlever des monumens d'art. On est entré dans la période des explorations patientes, suivies et poussées à fond. Les missions savantes se sont pour ainsi dire partagé le terrain. Les fouilles de Didymes, commencées par O. Rayet et l'architecte Thomas, reprises par MM. Haussoullier et Pontremoli, sont la part de la France. Les Autrichiens ont pris possession d'Éphèse. Les Allemands, après l'heureux succès remporté à Pergame, se sont établis à Priène, et ont commencé les fouilles de Milet.

Les résultats féconds d'une méthode de recherche qui tend à dégager de grands ensembles se sont fait sentir à Priène. On connaissait de longue date l'emplacement de la ville, une des douze cités fédérales fondées en Asie Mineure par les Ioniens,

au lendemain des invasions doriennes, une de celles qui lancèrent leurs hardis marins à la conquête du littoral méditerranéen. Déjà, en 1765, deux voyageurs anglais, Chandler et Revett, envoyés par la société anglaise des *Dilettanti*, avaient reconnu les ruines du principal sanctuaire de Priène, le temple d'Athéna Polias, une des merveilles de l'architecture ionienne du IVe siècle, qui fit la gloire de l'architecte Pythios. En 1868, nouvelle exploration, due encore à l'initiative des *Dilettanti*, et dirigée par M. Pullan (1). En 1873, deux savans français, O. Rayet et Albert Thomas, firent du temple une étude minutieuse d'où est sortie la belle restauration publiée dans un ouvrage que la mort d'un des auteurs devait laisser inachevé (2). Pourtant la ville grecque restait ignorée. Elle n'a été dégagée que dans ces dernières années, grâce aux fouilles poursuivies depuis 1895, sous les auspices des musées royaux de Berlin, par les soins de MM. Wiegand, Heyne et Schrader. Le succès a été complet. La découverte d'une grande ville ionienne, entièrement reconstruite sur un plan d'ensemble vers le temps d'Alexandre; la résurrection d'une sorte de Pompéi hellénistique, avec ses rues, ses places, ses maisons, ses édifices publics, tel est le bilan des fouilles de Priène. Ces résultats ne sont encore connus que par des rapports sommaires (3); ils attendent une publication définitive. Je me propose seulement de résumer ici les impressions que m'a laissées une excursion à Priène, faite au mois d'avril 1898. Cette visite m'a été facilitée par la parfaite courtoisie de M. Wiegand, et, sur le champ de fouilles, j'ai trouvé dans la personne de M. Schrader le guide le plus obligeant.

I

Le trajet de Smyrne à Priène se fait en partie par la ligne du chemin de fer d'Aïdin. A la station de Baladjik, près de l'ancienne Magnésie du Méandre, un embranchement se détache

(1) Les résultats des recherches de M. Pullan sont exposés dans le tome IV des *Antiquities of Ionia*, 1881.

(2) *Milet et le golfe Latmique*, Paris, 1877.

(3) Conze, *Jahrbuch des arch. Instituts*, 1898, *Anzeiger*, p. 68 et suivantes. Schrader, *Wochenschrift für klassische Philologie*, 1898, et *Jahrbuch*, 1898, p. 178 et suivantes. Le travail de M. Schrader est jusqu'ici le résumé d'ensemble le plus complet qui ait été publié sur les fouilles de Priène. J'ai eu souvent l'occasion d'y ecourir pour contrôler et préciser mes notes de voyage.

de la ligne principale, pénètre dans la haute plaine du Méandre, et aboutit à Sokhia. Chef-lieu du caza de Sevké, résidence d'un kaïmacam turc et d'un évêque grec, cette petite ville n'offre guère à la curiosité du voyageur que les rues ombragées et bruyantes d'un bazar anatolien.

Nous avons tout le loisir de les parcourir, durant les heures d'attente inévitable qu'il faut subir, tandis que dans la cour du khan on apprête avec lenteur un véhicule auquel il ne manque que des chevaux introuvables. Enfin le moment vient où, escortés d'un cawass tcherkesse, emportés au galop inégal et capricieux d'un attelage de rencontre, nous suivons la route mal frayée qui conduit à Priène. Pendant près de deux heures, nous longeons la base du Samsoun Dagh, l'ancien mont Mycale, qui étend dans la direction de la mer son échine aiguë, et, du côté sud, abaisse ses pentes dénudées vers la plaine marécageuse où se traînent les eaux du Méandre. Au delà du hameau de Kélébech, dont les masures grises s'échelonnent sur le flanc de la montagne, une maison entourée de verdure annonce le voisinage du champ de fouilles : c'est la résidence de la mission allemande.

Pour prendre une idée d'ensemble de la situation de Priène, on est fort bien placé sur la terrasse du temple d'Athéna Polias. La ville s'étageait sur les pentes du mont Mycale, au pied d'un éperon rocheux, haut de 370 mètres, qui se détache de la montagne comme une proue de vaisseau et abaisse vers la plaine son flanc abrupt, taillé à pic, semblable à une formidable muraille de calcaire gris. Sur ce plateau, difficile d'accès, auquel conduisait seulement un âpre sentier, on a reconnu les vestiges de l'Acropole, qui n'était guère qu'une place de refuge en cas d'alerte. Le rocher de l'Acropole, les gorges sauvages qui l'enserrent, font à la ville, du côté nord, un cadre sévère et imposant. Du côté sud, l'aspect change, pour prendre un caractère de grandeur tout différent. Le regard découvre la vaste étendue de la plaine formée par le lent dépôt des alluvions du Méandre. Les atterrissemens du fleuve ont fait reculer la mer, qui venait jadis battre les môles du port de Priène ; ils ont créé le steppe uni et nu qu'on appelle l'Alan, et dont la description a été faite de main de maître par O. Rayet. « Le sol y est dur, couvert d'une herbe rase et drue, et retentit sous le pied des chevaux comme le turf d'un champ de courses. Pendant l'été, alors que le

soleil a brûlé ce mince tapis d'herbe et donné une teinte rousse uniforme à toute la surface de l'Alan, rien n'égale la monotonie et la désolation de cette immense étendue, où pas un arbre, pas un pli de terrain ne vient arrêter le regard et aider le voyageur à constater le progrès de sa marche. Même la campagne de Rome, dans ses parties les plus désertes, ne cause point une impression d'accablement aussi poignante (1). » C'est là un paysage d'été. Pourtant, au printemps, la plaine du Méandre s'égaie d'un peu de verdure, dans les maigres pâturages où les Yourouks nomades lâchent leurs chevaux. Et même on voit, non loin des pentes du Mycale, une ligne sinueuse de roseaux et de tamaris serpenter dans la plaine : c'est un des anciens lits du Méandre, un de ces Méandres morts dont le cours n'est plus guère marqué que par des eaux croupissantes; dangereux voisinage, perpétuelle menace de fièvre et d'infection, en dépit de la verdure traîtresse qui pare ces marécages. Au delà, la plaine allonge sa morne étendue; tout au loin, elle est fermée par un clair horizon de montagnes, où l'on distingue la masse solide du mont Grion et la fine silhouette triangulaire du Latmos, découpée comme un fronton de temple.

Il ne reste plus aucune trace de la ville antérieure au IVe siècle, et l'on chercherait vainement, sur le champ de fouilles, un vestige de l'ancienne histoire de Priène. Seuls, les textes des historiens nous apprennent que la colonie ionienne, fondée vers le XIe ou le Xe siècle, grandit au milieu des luttes soutenues contre ses voisins, les Cariens et les Lydiens; que Priène eut à subir les invasions des Cimmériens; qu'au moment de la conquête de l'Ionie par les Perses, vers l'année 544, elle fut saccagée par Mazarès, alors que l'activité de son commerce maritime l'avait rendue assez riche et assez prospère pour qu'un de ses habitans fît à Crésus une forte avance d'argent. Incorporée à l'empire perse, comme les autres cités ioniennes, elle participa à leurs tentatives de révolte, et finit par s'accommoder de la domination des satrapes perses, jusqu'au jour où la conquête de l'Asie Mineure par Alexandre lui rendit son indépendance. Entre temps, les alluvions du Méandre faisaient lentement et sournoisement leur œuvre, gagnant sur la mer, comblant les deux ports où mouillaient jadis les vaisseaux de commerce et les flottes de

(1) O. Rayet, *Milet et le golfe Latmique*, p. 20.

guerre, et interposant entre la ville et le littoral une large plage où le modeste port de Naulochon n'offrait guère aux navires qu'un médiocre abri. Tout ce passé a été pour ainsi dire effacé du sol; la construction de la ville que les fouilles nous ont rendue semble avoir fait table rase de la vieille cité qui fut la patrie du sage Bias.

Les travaux qui ont donné à Priène sa physionomie actuelle ont commencé sous le règne d'Alexandre. On sait que le temple d'Athéna Polias n'était pas encore terminé quand le roi de Macédoine traversa l'Ionie, vers l'année 334. Une inscription gravée sur un des blocs du mur d'enceinte, au-dessus d'une niche qui contenait l'image du héros Naulochos, appartient à peu près à la même époque. C'est donc vers ce temps que fut tracé le plan de la ville neuve. Nous ignorons quel Haussmann hellénique fut chargé de le dessiner et de l'exécuter; mais il est sûr qu'il professait le culte de la ligne droite et des beaux alignemens bien corrects, et que, en vrai Grec d'Ionie, il suivait les traditions de l'architecte milésien Hippodamos, qui, au temps de Périclès, rebâtit le Pirée et construisit la ville de Thourioi, colonie athénienne d'Italie, sur le même plan rectiligne.

Il est impossible d'imaginer un tracé plus régulier que celui des rues de Priène. Les grandes voies, larges de 6 à 7 mètres, et absolument parallèles, se dirigent de l'ouest à l'est; les petites rues, larges de 4 mètres, courent du nord au sud, coupant les premières à angle droit, et divisant la ville en 70 îlots de maisons qui couvrent tous la même superficie. Ces *insulæ* semblent avoir servi de mesure pour déterminer les dimensions des places et celles du terrain occupé par les édifices publics. Ainsi le grand portique de l'agora mesure une longueur de trois *insulæ;* le temple d'Asclépios couvre l'emplacement d'un îlot. Ce plan rectiligne a été appliqué avec une rigueur inflexible, quelle que fût la déclivité du sol. Telle rue descend en pente raide, suivant son tracé en dépit de tout, se transformant en escalier pour franchir une passe difficile, et vient tomber à l'alignement comme un soldat dans le rang. On voit que le système rectiligne n'est pas une invention moderne, et que les villes américaines ont des prototypes fort anciens. Priène, en effet, n'est pas la seule ville de l'Orient grec où triomphait ainsi la ligne droite; Smyrne, Rhodes offraient d'autres exemples de cette *rymotomie* géométrique fort admirée du géographe Strabon.

Un citoyen de Priène aurait donc pu donner son adresse à peu près comme le fait un habitant de New-York, et désigner, par exemple, la quatrième rue de la troisième avenue. Mais peut-être avait-on adopté un usage analogue à celui qui prévalait à Thourioi. Dans cette dernière ville, les noms des rues qui suivaient la même direction avaient la même désinence. Était-il question des rues Aphrodisias, Olympias, Dionysias? On savait que toutes s'ouvraient dans le sens de la plus grande longueur de la ville. Parlait-on des rues Héroa, Thouria, Thourina? Nul n'ignorait qu'il s'agissait de petites voies, coupant les premières perpendiculairement.

Si le même système était en vigueur à Priène, on y retrouvait son chemin plus facilement qu'à Athènes, où beaucoup de rues paraissent n'avoir pas eu de nom. Bien que les principales voies de communication fussent désignées soit par la mention des industries qu'on y exerçait, — rue des Potiers ou des Hermoglyphes, — soit par une allusion aux monumens qui s'y trouvaient, — rue des Trépieds ou des Hermès, — il fallait souvent user de circonlocutions pour indiquer son domicile. L'un demeurait « près du puits de la maison de Chabrias; » l'autre « dans la rue qui conduit à la porte du Pirée, près de l'héroon de Chalkodon. » Il y avait donc à Priène, comme dans les grandes villes ioniennes, des nouveautés qui pouvaient surprendre un Grec venu d'Athènes. Toutefois, à ces cités modernes aux rues si bien tracées, l'Athénien préférait sans doute le pittoresque désordre qui lui était familier, et où revivait un long passé de souvenirs. Les rues étaient tortueuses, mais elles avoisinaient des monumens exquis. Telle ruelle était si étroite que Socrate, y rencontrant Xénophon, pouvait lui barrer le chemin avec son bâton; mais elle conduisait à l'Acropole de Périclès et de Phidias.

II

La porte principale, celle par laquelle on entre pour procéder à une visite méthodique des fouilles, est la porte de l'Ouest. Elle donne accès à une grande et belle rue, pavée de larges dalles. C'est là un luxe qu'ignoraient les anciennes villes grecques, où les chaussées paraissent avoir été assez mal entretenues, témoin un décret rendu sur la proposition de l'orateur Démade, qui enjoint aux agoranomes du Pirée de nettoyer les

rues pour le passage de la procession de Zeus Soter. Un canal servait à l'écoulement des eaux, et Priène était à ce point de vue mieux partagée que Smyrne, rebâtie cependant sous Antigone et Lysimaque, car Strabon remarque que, les jours de pluie, des immondices y flottaient dans les rues, changées en torrens. On ne voit aucune trace de trottoirs; c'est une innovation qui s'introduit seulement à l'époque romaine, et Pompéi est, à cet égard, une ville d'aspect plus moderne que Priène. Mais cette voie largement ouverte, qui traverse toute la ville de l'ouest à l'est, ne laisse pas d'avoir fort bonne apparence, et éveille l'idée d'un mouvement de circulation très actif. Parmi les constructions malheureusement trop ruinées dont elle est bordée, plusieurs méritent attention. Voici, tout près de la porte de la ville, un petit sanctuaire de Cybèle, où l'on a retrouvé deux statues en marbre de la déesse. Plus loin, une sorte de « maison sacrée, » aménagée en vue d'un culte encore inconnu; la pièce principale est une grande salle, avec une estrade à laquelle conduisent deux petits escaliers. Sur un des montans de la porte sont gravées une liste de prêtresses et des prescriptions rituelles : « On n'entre dans le sanctuaire qu'en vêtement blanc. » Plus loin encore, à l'angle de la grande rue et d'un escalier qui monte à la terrasse d'Athéna Polias, on s'arrête devant une jolie fontaine adossée à un mur en bossage et encadrée entre deux pilastres. Qu'on se rappelle les fontaines en pierre de lave ou en travertin qui, aux principaux carrefours de Pompéi, débitaient l'eau amenée par les conduites publiques : la fontaine de la *Concordia Augusta*, celle du Coq, celle de Silène, au point de croisement des rues de Stabies et de Nola; qu'on songe à ce qu'elles mettent de vie dans la monotonie des rues désertes, en suggérant comme la vision de tableaux de genre familiers et populaires. On éprouve la même impression quand on s'attarde à considérer cette élégante construction de marbre. Un peintre de la vie grecque antique y trouverait un cadre fait à souhait pour y placer des scènes de la rue, haltes de passans, défilé de femmes venant, vers le soir, remplir leurs amphores. La fontaine de Priène a entendu bien des commérages qui auraient égayé la verve humoristique d'un Hérondas.

Les maisons déblayées dans le quartier que traversait la rue de l'Ouest sont loin d'offrir le même état de conservation que les habitations pompéiennes ; il n'y a là rien de comparable à la

maison des Vettii, exhumée presque intacte avec ses peintures, et la décoration de son *atrium*. Mais, si les fouilles grecques n'ont pas encore ménagé de pareilles surprises, il faut nous féliciter de pouvoir aujourd'hui nous faire une idée assez nette de la maison hellénistique, comprendre comment elle dérive de la maison grecque du ve siècle, et pressentir déjà, dans ses dispositions essentielles, l'aménagement de l'habitation pompéienne. Sur ces questions, les fouilles de Priène nous donnent satisfaction, et viennent heureusement compléter ce que nous avaient appris, pour une période un peu plus récente, les découvertes faites à Délos par l'École française d'Athènes (1). Tandis que les maisons déliennes datent du second ou du premier siècle avant notre ère, celles de Priène sont antérieures de plus d'un siècle. On voit que les renseignemens issus de ces deux sources peuvent se combiner pour l'étude de l'habitation grecque au temps des successeurs d'Alexandre.

Groupées le plus souvent quatre par quatre, égales en superficie, les maisons formaient des îlots rectangulaires, des *insulæ*, mesurant environ 35 mètres de façade sur 47 mètres de côté. Chaque maison occupait donc l'angle de deux rues. Il ne semble pas que les Priéniens se soient souciés d'ouvrir leur logis sur la façade principale ; c'est dans les petites rues latérales que se trouvait ordinairement l'entrée. Il en résulte que les grandes rues devaient ressembler fort peu à celles de nos villes modernes. Des murs parfois construits avec un appareil en bossage, analogue à celui qui donne aux palais de Florence leur aspect sévère, de rares ouvertures, voilà tout ce qu'apercevait le passant. Peut-être évoquerait-on une image assez exacte de ce que devait être une rue peu fréquentée de Priène, en se rappelant les quartiers riches des villes arabes, les ruelles étroites, bordées de maisons closes et silencieuses, et qui donnent comme la sensation de la vie antique entrevue, lorsque, à la nuit tombante, on distingue à peine dans l'ombre qui grandit des silhouettes de figures drapées d'amples vêtemens. Il est certain tout au moins que la maison grecque, comme l'habitation orientale, était disposée pour une vie assez fermée.

(1) Ces découvertes, qui complètent sur quelques points la belle exploration de Délos faite par M. Homolle, sont dues surtout à M. Pierre Paris et à un jeune savant dont la mort récente est une perte sensible pour l'érudition française, M. Louis Couve. Elles ont été relatées dans le *Bulletin de correspondance hellénique*. 1884, p. 473, 496 ; 1895, p. 460 et suivantes.

Bien que, dans les habitations de Priène, le plan soit loin d'être uniforme, il peut cependant se ramener à certains élémens essentiels qui ne varient guère. Les pièces du rez-de-chaussée, parfois placées à un niveau inégal, en raison de la déclivité du sol, sont groupées autour d'une cour centrale, entourée de colonnes formant péristyle. C'est là le centre de la vie de famille. C'est dans les chambres communiquant avec le péristyle que l'on se tient l'hiver; c'est sous la colonnade que, pendant l'été, on jouit à la fois de l'ombre et de l'air, sans que le repos soit troublé par le bruit de la rue. A vrai dire, la cour à péristyle a été de tout temps ce qui caractérise le plus nettement l'habitation grecque. Le principe trouve déjà son application dans la cour (αὐλή) du palais mycénien (1), et l'on ne conçoit pas autrement, d'après les textes, la maison athénienne du ve et du ive siècle. Il suffit de se rappeler le début du *Protagoras*, où Platon décrit la demeure du riche Callias, et montre la cour et les portiques envahis par les disciples de Protagoras, tandis que, dans la pièce du rez-de-chaussée qui sert de bureau à Callias, on aperçoit un autre sophiste, Prodicos de Céos, encore couché, et enveloppé de fourrures et de couvertures. Comme les mêmes dispositions ont été constatées dans les maisons de Délos, on peut affirmer que les habitudes grecques avaient peu changé à l'époque hellénistique, et l'on comprend comment cette persistance des traditions explique l'aménagement de la demeure pompéienne.

Quel aspect présentait l'intérieur d'une des riches maisons de Priène qui paraissent avoir occupé tout un quartier, à l'ouest du temple d'Athéna? En voici une qui doit avoir appartenu à un bourgeois aisé. La cour est vaste; on y voit encore un bassin de marbre en forme de chapiteau. Les murs sont à la vérité fort délabrés. Pourtant, une des pièces a conservé les siens et les parois en sont à peu près intactes jusqu'aux deux tiers de la hauteur. Un touriste indifférent passerait sans s'arrêter; mais des particularités intéressantes s'imposent à l'attention de l'archéologue. On distingue fort bien les traces d'un revêtement en stuc de marbre très fin, posé avec grand soin, et les restes d'une ornementation exécutée tantôt au pinceau, tantôt plastiquement: une frise de triglyphes, des cimaises à denticules, des demi-

(1) Voir G. Perrot et Ch. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. VI, p. 702.

colonnes ioniques, un masque de satyre modelé en stuc et peint en rouge vif. Il ne faut pas dédaigner ces vestiges en apparence insignifians, car ce sont les plus anciens témoignages qui nous renseignent sur l'histoire du style décoratif de Pompéi. A n'en pas douter, on constate ici l'emploi d'un système d'ornementation qu'on a appelé le premier style pompéien, parce qu'il est appliqué dans les maisons les plus anciennes, celles qui datent du second siècle avant notre ère, et sont antérieures au temps où la ville campanienne reçut la colonie de vétérans établie en 80 par P. Sulla (1). Ce style a pour caractère propre d'imiter, à l'aide du stuc peint, des revêtemens en marbre de couleur, ou de figurer, toujours en stuc, des élémens architecturaux, frises de métopes, pilastres, demi-colonnettes encadrant des niches où l'on disposait des vases et des statuettes. En réalité, il n'est point pompéien d'origine; il est grec, et je ne connais pas d'hypothèse plus satisfaisante que d'en placer le lieu de naissance à Alexandrie, où l'on se servait sans doute de vrais marbres diversement colorés pour incruster les murs des riches habitations. La Grèce hellénistique s'empressa de l'adopter, non sans remplacer parfois le marbre par une matière plus économique, le stuc. C'est le style qui règne à Priène et à Pergame; il est en faveur à Délos, où l'on voit cependant s'annoncer les motifs décoratifs qui jouiront d'une si grande vogue à Pompéi, c'est-à-dire l'élément végétal et la figure humaine. Avec ses murs décorés de guirlandes de feuillage, d'amours aux ailes bleu de ciel voltigeant parmi les fleurs, la maison délienne nous montre déjà la transition entre le style de Priène et le second style de Pompéi.

Comment un riche habitant de Priène meublait-il les pièces de réception qui étaient ouvertes aux visiteurs? A vrai dire, les objets mobiliers découverts dans ces habitations ruinées sont en petit nombre. Des tables de marbre, avec des supports se terminant en pattes de lion, des brûle-parfums et des candélabres, des vases de bronze, voilà ceux qui retiennent surtout l'attention. Il est probable qu'en tenant compte de la différence des temps, le mobilier, où se faisait sentir l'influence du goût hellénistique, devait offrir bien des analogies avec celui de la maison pompéienne, si grecque à bien des égards. Mais les fouilles de Priène nous apportent des renseignemens nouveaux sur le rôle que

(1) Voir A. Mau, *Pompeji in Leben und Kunst*, p. 448 et suivantes.

jouaient, dans la décoration des appartemens, les figurines de terre cuite et les statuettes de marbre. On a longtemps discuté sur l'usage auquel étaient destinées les délicates figurines que les nécropoles grecques ont si abondamment livrées. Toutefois, le temps est loin où, pour en expliquer la présence dans les tombeaux, on épuisait toutes les ressources du symbolisme, où l'on découvrait à tout prix un lien entre ces sujets de genre, ces fantaisies humoristiques, et les idées antiques relatives à la vie d'outre-tombe. L'auteur du meilleur travail d'ensemble sur les terres cuites grecques, M. E. Pottier, a démontré jusqu'à l'évidence qu'elles servaient à des usages multiples : « jouets d'enfans, ornementation de chapelles privées, de l'intérieur des maisons, dons faits aux morts, » elles étaient employées à tous ces offices (1). Nous savons aujourd'hui qu'à Priène, de même qu'à Délos (2), la mode s'était introduite de les utiliser comme de véritables bibelots d'étagère pour égayer la nudité des murs. On a retrouvé dans les ruines des maisons privées des figurines de types très variés, les unes reproduisant des sujets mythologiques, comme Éros, Aphrodite, Némésis, les autres appartenant à la catégorie des sujets de genre, comme la jeune fille jouant de la lyre, accompagnée de sa suivante, ou le pédagogue conduisant son élève. Peut-on aller plus loin, et leur assigner leur place dans la décoration des pièces ? Voici justement, dans une des maisons les mieux conservées, une chambre dont le mur est orné, aux deux tiers de la hauteur, d'une corniche saillante, assez large pour que de menus objets puissent y être posés. N'est-ce pas là que s'alignaient, au gré du possesseur, les terres cuites dont les silhouettes gracieuses amusaient le regard, et est-ce une hypothèse trop hardie que d'imaginer, suspendus au plafond par un fil, des Éros battant des ailes, figurés en plein vol, semblables à ceux que nous ont fait connaître les fouilles de Myrina?

Outre les terres cuites, les statuettes de marbre concouraient encore à la décoration des pièces, et surtout, semble-t-il, à celle de la cour à portiques. Le déblaiement des maisons en a fait découvrir une assez riche série, et quelques-unes sont de véritables œuvres d'art; dans le nombre, beaucoup d'Aphrodites, et

(1) Pottier, *Les figurines de terre cuite dans l'antiquité*, p. 278.

(2) Pour l'ornementation de la maison délienne, voir L. Couve, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1895, p. 472.

une statuette d'Alexandre ; le souvenir du roi de Macédoine devait, en effet, être populaire dans la cité ionienne, car nous savons, par une inscription, qu'il avait fait la dédicace du grand temple d'Athéna Polias, achetant sans doute cet honneur par des libéralités faites aux Priéniens (1). Ces trouvailles concordent avec celles de Délos pour nous apprendre à quel point le dilettantisme artistique avait pénétré dans les mœurs et transformé la physionomie, jusque-là si simple, de l'habitation grecque. Les maisons déliennes contenaient aussi beaucoup de sculptures en marbre, portraits, statuettes de divinités, copies de statues célèbres, comme le Diadumène qui est aujourd'hui la meilleure réplique connue du chef-d'œuvre de Polyclète (2). Ainsi, dans toute la Grèce, la demeure privée s'ouvrait au luxe de l'art, longtemps réservé aux sanctuaires des dieux et aux édifices publics. Tandis que, dans les grandes capitales, à Pergame, par exemple, les souverains constituaient à grands frais de véritables musées, les particuliers se contentaient de ces copies, où des artistes ingénieux traitaient en sujets de genre les types mythologiques renouvelés par l'esprit hellénistique. On voit déjà se manifester à Priène des habitudes que les Romains adopteront avec empressement, et lorsque, au premier siècle de notre ère, un bourgeois de Pompéi ornait de statues de bronze et de marbre l'*atrium* et le péristyle de sa maison (3), il ne faisait que suivre une mode inaugurée autrefois par les riches habitans des villes grecques d'Asie.

III

Quelle que soit, pour l'histoire de l'art ionien, l'importance du temple d'Athéna Polias, nous ne nous y arrêterons pas. Aussi bien il est depuis longtemps connu par les restaurations qu'en ont données M. Pullan et M. Thomas, et les principaux fragmens retrouvés par les explorateurs anglais, frises, sculptures, membres d'architecture, ont pris place dans les galeries du British Museum. Nous ne jetterons donc qu'un coup d'œil à la terrasse qui supporte les puissans soubassemens du temple, pour suivre, dans la direction de l'est, la grande rue dont il a

(1) Rayet et Thomas, *Milet*, t. II. p. 5 et 6.
(2) Couve, *Fondation Eugène Piot, Monumens et Mémoires*, t. III.
(3) Voir G. Boissier, *Promenades archéologiques, Pompéi*, p. 318.

été question plus haut. Elle nous conduit tout droit à l'agora, centre du commerce et de la vie publique.

Ce n'est pas le moindre intérêt des fouilles de nous avoir révélé, avec une précision inespérée, le type le plus achevé de l'agora grecque au temps des successeurs d'Alexandre. Elles nous offrent, en effet, le vivant commentaire des textes qui opposent aux anciennes agoras, construites suivant le système archaïque, celles où étaient appliqués des principes plus modernes de régularité et de symétrie, c'est-à-dire les agoras du type ionien. Les premières nous sont connues par un exemple suffisamment caractéristique, depuis qu'un ancien membre de notre École française d'Athènes, M. Fougères, a fouillé la vieille agora de Mantinée, et a pu la restituer exactement comme un « rectangle irrégulier, bordé de portiques non continus, entre lesquels débouchaient les rues (1). » Celle d'Elis, dont nous avons une description assez complète pour qu'on ait tenté d'en retracer le plan sur le papier (2), devait offrir un véritable encombrement de temples, de statues, et d'autels ; seul, le milieu de la place restait libre, pour qu'on pût y dresser les chevaux qui devaient courir dans l'hippodrome d'Olympie. Tout autre est le type ionien, d'où procèdent l'agora de Pergame (3) et celle de la ville éolienne d'Ægae, et qui est réalisé à Priène avec une ampleur bien faite pour surprendre, si l'on tient compte de l'espace relativement restreint occupé par la ville. Le premier aspect des fouilles suffit à faire saisir les caractères essentiels de ce type ionien. Lorsque l'œil aperçoit, dessinées en clair par la blancheur des marbres, les lignes droites de ce vaste rectangle tracé avec une régularité impeccable, les alignemens des portiques tirés au cordeau, il déchiffre immédiatement le plan d'ensemble, écrit avec une parfaite netteté. Rien ne fait mieux comprendre comment, après avoir longtemps cherché dans l'édifice isolé la perfection des formes, le goût hellénique s'est élargi et s'est épris des belles ordonnances monumentales, appliquant ainsi les mêmes principes qui guident aujourd'hui l'architecture dans la décoration des villes modernes.

La grande rue qui traverse l'agora la divise en deux parties

(1) G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie orientale*, p. 165.

(2) Wernicke, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, 1894, p. 128.

(3) Nous avons étudié l'agora de Pergame dans l'ouvrage que nous avons publié en collaboration avec M. Pontremoli : *Pergame, restauration et description des monumens de l'Acropole*. Paris, Société française d'éditions d'art, 1900.

inégales, dont la moins étendue se trouve au nord. De ce côté, elle longe une terrasse spacieuse, à laquelle donne accès un bel escalier à sept degrés. De là, on pénétrait sous un vaste portique, mesurant une largeur de trois *insulæ*. C'était, comme nous l'apprend une inscription, la « stoa sacrée, » fermée au commerce, réservée à la vie politique, administrative et religieuse. Aux deux extrémités, les murs étaient couverts d'inscriptions, décrets, actes officiels de toute nature, qui racontent l'histoire de la cité, particulièrement au temps où la politique romaine commence à intervenir dans les affaires de la Grèce. Les chambres qui s'ouvrent au fond du portique paraissent avoir été les bureaux des magistrats, des fonctionnaires préposés à la garde des archives publiques, des agens chargés de veiller au bon ordre de l'agora. Là, sans doute, siégeaient le stéphanophore, premier magistrat de la ville, le greffier du Sénat et du peuple, les agoranomes, en un mot tous ceux qui avaient leur place dans la hiérarchie administrative.

A l'extrémité orientale de la « stoa sacrée, » s'ouvrent deux édifices, qui sont évidemment affectés, eux aussi, à la vie politique. Le plus éloigné du portique, celui qui, par conséquent, se trouve le plus à l'est, peut être identifié sans difficulté : c'est le Prytanée, où se dressait l'autel de la cité, où l'on recevait solennellement les hôtes de marque. Il a été, par malheur, fort remanié à l'époque romaine, et ne nous donne qu'une idée incomplète d'un Prytanée grec. Au contraire, l'édifice voisin, dont l'état de conservation est remarquable, ménage une véritable surprise. La porte franchie, on se trouve dans une salle disposée pour les séances d'une assemblée délibérante. Mais laquelle ? Est-ce l'assemblée du peuple, et sommes-nous à l'*Ecclesia ?* Est-ce le Sénat, et sommes-nous au *Bouleutérion?* Aucun indice certain n'est encore venu apporter une solution décisive ; mais, à coup sûr, on n'a le choix qu'entre ces deux hypothèses, si l'on n'admet pas, ce qui est pourtant fort possible, que la salle eût une double destination. Nous pouvons donc, pour la première fois, contempler, à peu près intacte, une de ces salles où, devant un auditoire de citoyens, les orateurs déroulaient les harmonieuses périodes de l'éloquence hellénique, et nous n'avons à faire aucun effort d'imagination pour en restituer l'aspect et l'aménagement; il suffit de regarder.

Tout, ici, porte bien la marque grecque ; emploi de matériaux

admirables, perfection technique du travail, simplicité de la décoration. L'édifice, construit en beau marbre, comprend une salle carrée, garnie sur trois côtés de gradins également en marbre, dont le profil sobre, à la fois élégant et solide, rappelle celui des sièges des théâtres grecs. Dans le fond, les rangs de gradins montent plus haut que ceux des côtés, et ces derniers sont limités par un mur de marbre assez bas, analogue au mur de la *parodos* des théâtres. Six cents personnes pouvaient y tenir à l'aise; des escaliers d'angle permettaient aux assistans de gagner commodément leur place, et des dégagemens s'ouvraient sur le passage qui séparait l'édifice du portique nord de l'agora. Au centre de l'espace laissé libre par les gradins, on remarque un autel carré, orné de têtes de taureau, de guirlandes, de palmettes et de coupes portant en guise d'emblèmes des têtes de divinités. C'est la seule note décorative un peu accentuée qui égaie la simplicité sévère de la salle; aussi bien c'est vers l'autel que convergeaient tous les regards, et c'est près de là que se tenait l'orateur. La disposition de la salle, du côté opposé aux gradins, est tout à fait nouvelle pour nous. Qu'on imagine un mur percé d'une niche éclairée par une fenêtre cintrée, et garnie d'un large banc de marbre; à droite et à gauche, deux autres bancs : tel est l'aspect tout à fait inattendu qu'offre la partie sud. A n'en pas douter, il faut reconnaître ici l'emplacement réservé au bureau de l'assemblée ou du Sénat, les bancs où siégeaient le président, ses assesseurs, les greffiers et les scribes. Voilà donc tous les élémens nécessaires pour évoquer le tableau d'une séance du Sénat. Voilà les gradins où l'on replace sans peine les auditeurs drapés dans les plis élégans de l'himation grec. Voilà l'autel près duquel des orateurs ont si souvent discuté l'interminable question qui, au IIIe siècle, domine toute l'histoire politique de Priène, celle du territoire contesté de Karion et de Dryoussa, que les Samiens et les Priéniens se disputèrent avec acharnement, faisant appel à l'arbitrage des Rhodiens et de Rome. Voilà le banc de marbre où s'est assis un personnage dont une inscription nous a conservé le nom et raconté la carrière, Aulos Emilios Zosimos. Il occupa toutes les charges publiques. Il fut gymnasiarque, paidonome, greffier du peuple et du Sénat, et enfin stéphanophore. Il reconstitua le collège des éphèbes. Il offrit à dîner à tous les citoyens, lorsqu'il fut élu magistrat suprême. Il fit des libéralités au gymnase public. Mais surtout il

fut un greffier appliqué et diligent, un archiviste modèle, car il est loué pour avoir calligraphié en double expédition, sur papyrus et sur parchemin, les actes publics de la ville. Tels étaient, vers la fin du second siècle avant notre ère, les mérites qui valaient à un citoyen de Priène la gloire d'une belle inscription honorifique gravée sur marbre. Chose curieuse, la salle des séances, quand on la déblaya, n'était pas tout à fait vide. On eut la surprise d'y trouver un squelette couché sur un des gradins supérieurs. Un esprit aventureux aurait pu conjecturer que les mœurs politiques étaient violentes, et que la dernière séance du Sénat fut particulièrement agitée. L'explication est beaucoup plus simple. Ce mort est un intrus. C'est un chrétien qui fut jadis enterré dans une chapelle byzantine construite au-dessus du *Bouleutérion*. Quand le plafond s'effondra, le squelette fut entraîné par la chute des débris, et le défunt inconnu vint dormir son dernier sommeil dans la salle depuis longtemps désertée.

La partie méridionale de l'agora, séparée de la première par la rue, était consacrée au commerce; c'était le marché proprement dit. A l'ouest, elle confinait à un temple de Dionysos, dont l'étude promet de révéler des particularités intéressantes pour l'histoire de l'architecture ionienne. Mais le temple ne faisait pas partie de l'agora, dont le tracé est nettement délimité par un portique régnant sur trois des côtés. Il y avait là un vaste et commode promenoir, sur lequel s'ouvraient des boutiques, et, dans la pénombre fraîche de la colonnade, les acheteurs pouvaient marchander à l'aise les étoffes, les armes, les bijoux, qui devaient donner à ces galeries l'aspect chatoyant d'une rue de bazar oriental. Sur la face sud, la déclivité du terrain avait permis d'établir en sous-sol des magasins et des docks, suivant le système adopté dans d'autres villes d'Asie, par exemple à Pergame et à Ægae.

Cette agora bordée de portiques était le rendez-vous des flâneurs, des désœuvrés, du menu peuple qui trouvait non loin de là le marché aux poissons et les cuisines en plein vent dont on distingue encore des vestiges. C'était à la fois le centre de la vie populaire et la plus belle place de Priène. Il est naturel d'y retrouver de nombreuses traces de monumens décoratifs, de statues élevées aux personnages qui avaient bien mérité de la cité. Mais, si les Priéniens paraissaient avoir usé libéralement du marbre et du bronze doré pour honorer leurs concitoyens, ils

avaient trouvé le moyen de faire aussi la part de l'utilité publique. Ces statues ne se dressaient point, comme celles de nos villes modernes, sur des bases élevées qui les isolent et les protègent contre le contact de la foule; elles frayaient, pour ainsi dire, familièrement avec le public. Les bases qui les supportaient étaient très souvent garnies de bancs rectangulaires ou circulaires dont l'ampleur et la commodité invitaient les promeneurs au repos. Sur ces larges bancs de marbre, les oisifs pouvaient deviser à l'aise; les pauvres gens pouvaient y faire leur sieste aux pieds de l'effigie coulée en bronze d'un Apollonios ou d'un Apollodore, opulent banquier dont les générosités avaient été récompensées par la dédicace d'une statue. Quelquefois même les faibles dimensions de la base mettaient la statue presque au niveau des piétons. M. Schrader a retrouvé le soubassement d'une statue équestre qui mesure à peine 50 centimètres de hauteur. Les passans coudoyaient donc, sur la place bordée de somptueux portiques, les figures de bronze ou de marbre qui conservaient les traits de leurs concitoyens illustres. Si quelque jour un réformateur se préoccupait de concilier l'égalité démocratique avec le luxe croissant des statues commémoratives ou honorifiques, la solution du problème serait toute trouvée : elle a été inventée à Priène au IIIe siècle avant notre ère.

IV

Le théâtre, situé non loin de l'agora, n'est séparé du *Bouleutérion* que par la largeur d'un îlot de maisons. Adossé aux pentes rocheuses qui descendent de l'Acropole, il s'ouvre sur une rue assez large, parallèle à la grande voie qui nous a conduits à l'agora, et aboutissant à la porte orientale de la ville. Parmi les théâtres grecs découverts dans ces dernières années, il n'en est point qui puissent rivaliser avec celui de Priène pour le bon état de conservation. Nous ne nous attarderons pas à décrire en détail tous les élémens qui le constituent, et qui se retrouvent dans les édifices du même genre : les gradins en hémicycle, avec leurs escaliers de dégagement; l'orchestre, esplanade circulaire où évoluait le chœur; la *skéné*, c'est-à-dire la construction qui faisait face au public, et renfermait les chambres où s'habillaient les acteurs, les magasins d'accessoires, et ce qu'on pourrait appeler les coulisses; enfin le *proscénion*, à savoir le devant

de la *skéné*, sorte de façade haute en général de trois mètres, formant à l'arrière-plan de l'orchestre comme une décoration fixe, et s'avançant en saillie de telle sorte qu'à la partie supérieure régnait une étroite plate-forme, désignée dans les textes comme étant le *logeion*, « l'endroit où l'on parle. » Toutes ces dispositions sont très connues et familières à quiconque s'est fait une idée générale, même sommaire, du théâtre grec (1).

Toutefois, si le théâtre de Priène est construit, pour ainsi dire, suivant le plan canonique, on y relève des détails nouveaux (2). La rangée des sièges inférieurs, qui constituaient les places d'honneur réservées aux personnages de marque, la *proédrie*, comme l'appelaient les Grecs, est séparée des autres gradins par un large couloir qui l'isole; elle est exactement au niveau du sol de l'orchestre. Mais voici qui déroute tout à fait les idées reçues sur l'emplacement de l'autel de Dionysos, de cette *thymélé* si souvent citée dans les textes, et qui faisait partie intégrante d'un théâtre grec, car toute représentation dramatique était précédée d'un sacrifice au dieu sous le patronage duquel le drame avait pris naissance. Jusqu'ici, on n'avait encore retrouvé nulle part des traces certaines de la *thymélé*. On s'attendait cependant, si les fouilles mettaient quelque jour à découvert un de ces autels, à le voir placé au milieu de l'orchestre; n'était-ce pas là qu'il devait être primitivement, au temps où les danses rituelles et les chants exécutés autour de la *thymélé* constituaient tout le spectacle scénique? Il n'en est rien. La *thymélé* de Priène se trouve en dehors de l'orchestre, juste au milieu du demi-cercle que forme la proédrie. A cet endroit, la rangée de sièges s'interrompt pour laisser de chaque côté de l'autel un passage qu'on pouvait fermer par une barrière. Le prêtre chargé de célébrer le sacrifice pouvait ainsi se retirer par le couloir, et défiler avec son cortège sous les yeux des spectateurs, sans traverser l'orchestre, qui restait libre pour le déploiement de l'appareil scénique. Ajoutez que nous pouvons, pour la première fois, voir intacte une *thymélé :* c'est un autel de marbre, surélevé sur un

(1) On trouvera toutes ces dispositions étudiées et décrites dans un ouvrage qui, sans viser à l'érudition, est l'œuvre d'un écrivain bien informé; *Dionysos, Etude sur l'organisation matérielle du théâtre athénien*, par Octave Navarre, Paris, Klincksieck, 1895.

(2) En attendant la publication d'ensemble des fouilles, M. Wiegand a consacré à ce monument une étude préliminaire. *Das Theater zu Priene, Athenische Mittheilungen des arch. Instituts*, 1898, p. 307.

degré, couronné d'une corniche à denticules, et orné de deux frontons latéraux. Celle de Priène avait été dédiée par l'agonothète Pythotimos.

Pour la première fois aussi, la scène nous offre autre chose que des vestiges difficiles à interpréter. Le *proscénion* de Priène est assurément le plus complet de tous ceux que les fouilles poursuivies en Grèce ou en Asie Mineure ont fait découvrir depuis une dizaine d'années. La colonnade de la façade est intacte, avec ses douze colonnes de front engagées dans des pilastres; sur un tiers de la largeur, on voit encore en place la corniche et les poutres de marbre qui supportaient le plancher du *logeion*, large de $2^{m},74$, et élevé au-dessus du sol de l'orchestre de toute la hauteur de la colonnade, c'est-à-dire de $2^{m},70$ environ. En arrière de cette construction, on aperçoit le mur qui fermait par devant la *skéné;* on distingue les trois portes qui faisaient communiquer la colonnade ouvrant sur l'orchestre avec les chambres du fond où les acteurs revêtaient leur costume. Nulle part on n'est donc mieux placé pour étudier la question qui a longtemps divisé, qui divise encore les archéologues et les historiens du théâtre, à savoir la question du *logeion*.

Où jouaient les acteurs? Est-ce dans l'orchestre, en avant du *proscénion*, dont les décors auraient constitué ce qu'on pourrait appeler la toile de fond? Est-ce au contraire sur le *logeion*, sur cette plate-forme qui les aurait élevés à 3 mètres environ au-dessus du sol de l'orchestre ? Tel est le problème, ramené à ses termes essentiels.

Personne n'ignore quelles controverses cette question a soulevées, depuis qu'un archéologue allemand, M. Doerpfeld, s'est inscrit en faux contre l'opinion traditionnelle, qui assignait aux acteurs leur place sur l'étroite tribune du *logeion*. Familiarisé de longue date avec l'étude technique des monumens, y apportant des connaissances architecturales acquises par la pratique, M. Doerpfeld s'est avisé que les ruines des théâtres grecs pouvaient peut-être nous renseigner aussi bien que les textes. L'examen de ces documens positifs l'a conduit à mettre en doute l'autorité de témoignages écrits longtemps respectés, comme la description du théâtre grec laissée par Vitruve, et à formuler une théorie toute nouvelle (1). Jusqu'à l'époque romaine, affir-

(1) M. Doerpfeld a exposé sa théorie dans l'ouvrage qu'il a publié en collaboration avec M. Reisch : *Das griechische Theater*, 1896. On en trouvera l'analyse et la

me-t-il, la tragédie et la comédie grecques n'ont pas été jouées ailleurs que dans l'orchestre, en avant du *proscénion*. C'est dans l'orchestre que le drame tragique a pris naissance; il s'y est développé; il y est toujours resté. C'est là, devant la pauvre façade d'un *proscénion* construit en bois, qu'au ve siècle, les acteurs représentaient les tragédies d'Eschyle et de Sophocle, les comédies d'Aristophane et de Phrynichos. C'est là qu'évoluait le chœur, si souvent mêlé à l'action. Imaginer les choristes groupés dans l'orchestre, tandis que des acteurs auraient joué sur une scène surélevée, c'est méconnaître ce que la tragédie grecque elle-même nous apprend; c'est s'exposer à ne pas comprendre telle scène des *Suppliantes* et des *Perses*, où il est de toute nécessité que les choristes se trouvent de plain-pied avec les acteurs. Il nous est difficile de rouvrir ici le débat, de reprendre en détail les argumens de M. Doerpfeld, de discuter ceux qui ont été opposés à sa thèse. Aussi bien, si elle a été vivement combattue, il semble qu'elle soit acceptée, au moins en partie, par les adversaires de la veille. L'idée qu'au ve siècle, au temps où la scène était simplement une baraque de bois, l'orchestre ait réuni à la fois acteurs et choristes, cette idée, considérée d'abord comme révolutionnaire, a trouvé beaucoup d'adhérens. « Le combat, écrivait naguère M. Georges Perrot, est à peu près terminé. Le groupe de ceux qui défendent dans son intégrité l'ancienne théorie diminue à vue d'œil. Que, du temps d'Eschyle et de Sophocle, la tragédie ait été jouée sur une scène qui aurait dominé l'orchestre, c'est ce que presque personne ne croit plus (1). »

Pourtant, si M. Doerpfeld a cause gagnée en ce qui concerne le théâtre du ve siècle, la controverse se poursuit au sujet des théâtres de pierre construits au IVe siècle et à l'époque hellénistique. A cette date, objectent les contradicteurs, les habitudes scéniques sont changées. Le drame s'est dégagé du chant lyrique. Le rôle du chœur, singulièrement réduit, se borne à des intermèdes sans rapport direct avec l'action dramatique. En outre, la comédie, qui le supprime complètement, prend de plus en plus possession de la scène grecque. Le moment n'est-il pas venu où les acteurs, qui sont toujours en petit nombre, désertent l'orchestre, et montent sur le *logeion*, sur cette plate-forme sans

critique dans une série d'articles que M. Georges Perrot a donnés au *Journal des savans*, année 1898.

(1) *Journal des savans*, avril 1898, p. 204.

doute fort étroite, mais assez large cependant pour l'action scénique? N'est-ce pas là qu'il faut les voir, « se détachant sur le mur de fond en silhouettes expressives, mais calmes, comme des personnages de bas-relief, comme une frise vivante (1)? » N'est-ce pas ainsi qu'il faut interpréter une phrase d'un lexicographe grec, Pollux, dont les renseignemens ont été puisés aux meilleures sources : « La scène appartient en propre aux acteurs, comme l'orchestre au chœur? » Enfin, la description du théâtre grec faite par Vitruve n'est-elle pas décisive? Non, répond M. Doerpfeld. Rien n'est changé dans les théâtres de pierre édifiés aux IVe et IIIe siècles, comme ceux d'Athènes, d'Épidaure et de Priène. Les dispositions usitées au siècle précédent sont toujours respectées. L'orchestre reste circulaire, parce que c'est là que se groupent encore acteurs et choristes. Le *proscénion* de pierre ou de marbre reproduit, en matériaux plus solides, la forme de l'ancienne *skéné* de bois, et il garde la même destination; c'est toujours le décor de fond devant lequel jouent les acteurs. Le théâtre grec dont parle Vitruve est plus récent encore que ceux-là. C'est l'édifice dont certains théâtres d'Asie Mineure, par exemple celui de Telmessos en Pamphylie, nous ont conservé le type : l'orchestre diminué, le *proscénion* haut de 10 à 12 pieds, et réduit au rôle de simple soubassement pour la plate-forme élargie qui désormais sert de scène; le premier rang de sièges exhaussé au-dessus du sol de l'orchestre pour mettre les spectateurs à hauteur convenable par rapport au niveau de la scène. Tel est le théâtre décrit par l'architecte romain (2).

Pour qui visite le théâtre de Priène avec le souvenir présent de ces controverses, le monument prend un intérêt tout particulier. Il date du IIIe siècle, c'est-à-dire de la période à laquelle se limite aujourd'hui le débat; il nous offre le plus ancien *proscénion* de pierre qui nous soit connu, et le mieux conservé. Nul endroit n'est plus favorable pour mettre les théories à l'épreuve des faits.

Or, voici les réflexions qui s'imposent, après un examen fait sans parti pris. Ce *proscénion* à colonnade, qui mesure en hauteur l'élévation moyenne d'un étage de maison, n'a pas été construit uniquement pour supporter le plancher du *logeion*. Il a,

(1) Defrasse et Lechat, *Épidaure*, p. 216.

(2) M. Doerpfeld a développé ces conclusions dans des articles des *Athenische Mittheilungen*, 1897, p. 439-462; 1898, p. 326-356.

de toute évidence, servi de décor de fond. Considérons les pilastres auxquels sont adossées les colonnes : voici, très apparentes encore, les rainures où s'inséraient les panneaux de bois peints, les *pinakes*, qui constituaient un décor mobile, et représentaient tantôt un palais ou un temple, s'il s'agissait d'une tragédie, tantôt un groupe de maisons bourgeoises, si l'on jouait la comédie. Trois de ces entre-colonnemens restaient libres, et correspondaient exactement aux trois ouvertures pratiquées dans le mur de fond.

A n'en pas douter, ils figuraient aux yeux du spectateur les trois portes qui étaient de règle dans un décor grec, et dont l'une, celle du milieu, s'appelait la « porte royale. » C'est par là que les acteurs pénétraient dans l'orchestre, et, pour employer l'expression moderne, entraient en scène, après avoir revêtu leur costume dans les chambres situées à l'arrière-plan. S'ils avaient dû monter sur la plate-forme du *logeion*, il leur aurait fallu gravir un petit escalier extérieur. Les imagine-t-on montant ces marches en vue du public, alourdis par leur pesant costume, et trébuchant à chaque pas sur leurs épais cothurnes à semelles de bois?

La trace des décors du *proscénion*, si visible pour la première fois, suffirait à nous convaincre qu'à Priène, au IIIe siècle, les acteurs jouaient encore dans l'orchestre. Une autre preuve, c'est qu'on supprima ces décors, lorsque, à l'époque gréco-romaine, la scène fut transportée sur le *logeion*. On boucha, par des murs, les entre-colonnemens devenus inutiles, puisque les panneaux peints avaient émigré, avec les acteurs, sur la plate-forme supérieure. La colonnade fut respectée, simplement parce qu'elle existait. Mais elle ne répondait plus à aucune nécessité, et l'on ne saurait conclure de cet exemple que le soubassement de la scène gréco-romaine fût orné de colonnes. D'habitude, il offre une façade tout unie.

La transformation de la scène entraîna d'autres conséquences. Il fallut remanier la plate-forme du *logeion*. On voit fort bien que le mur de fond fut reporté à 3 mètres en arrière pour donner plus de largeur à cette sorte de tribune, désormais affectée aux acteurs. Enfin, il fallut encore changer quelque chose dans l'hémicycle réservé aux spectateurs. Les anciens sièges d'honneur, placés au niveau de l'orchestre, étaient devenus de fort mauvaises places : voit-on les personnages les plus rap-

prochés de la scène obligés de tendre désespérément le cou pour suivre le jeu des acteurs à 3 mètres au-dessus de leur tête? On para à cet inconvénient en plaçant le banc d'honneur beaucoup plus haut, à la hauteur du quatrième gradin; mais on conserva l'ancienne proédrie pour certaines cérémonies et pour certaines représentations, comme les jeux thyméliques, qui continuaient à être données dans l'orchestre.

Il suit de là que, loin de contredire la théorie de M. Doerpfeld, l'étude du théâtre de Priène vient la confirmer, au moins pour l'époque hellénistique. Il nous offre toutes les dispositions que l'on est en droit de restituer dans un théâtre du ve siècle, et si, comme il est permis de le croire, on y représentait encore quelquefois des tragédies de l'ancien répertoire, elles étaient, comme jadis, jouées dans l'orchestre, devant le *proscénion*. Peut-être, quand on examine sur place la scène et l'orchestre, nos idées modernes sur la solennité des représentations dramatiques sont-elles un peu déroutées. Le théâtre n'était pas très grand; les spectateurs du premier rang se trouvaient de plain-pied avec l'orchestre, dont rien ne les séparait; ils voyaient de fort près acteurs et choristes. Cela donne l'idée d'une certaine promiscuité un peu familière. Mais savons-nous si cette idée ne répond pas à la réalité?

Nous avons signalé les principales découvertes auxquelles les fouilles de Priène doivent leur intérêt. Elles complètent sur plus d'un point ce que nous connaissions de la vie hellénique au temps des successeurs d'Alexandre; mais surtout elles laissent dans l'esprit du visiteur une impression d'ensemble qui est fort nette. Avec son plan rectiligne, ses larges rues, ses belles ordonnances de monumens, sa physiononomie de ville moderne créée pour ainsi dire de toutes pièces, Priène fait très bien comprendre les changemens profonds qui, vers la fin du IVe siècle, ont modifié l'ancienne civilisation grecque. A s'en tenir seulement aux formes extérieures, aux conditions matérielles de la vie, on sent que des exigences nouvelles se sont manifestées; le goût public s'est transformé; il réclame dans la décoration architecturale plus d'ampleur et d'harmonie; il aime les vastes perspectives, les rues bien coupées, les larges places bordées de beaux portiques; une ville de médiocre étendue, comme Priène, se pare aussi richement qu'une capitale royale. Ce qui est encore digne de

remarque, c'est qu'ici ce luxe apparaît dans une cité dont les institutions sont restées démocratiques, et qu'il s'y adapte. On s'en rend bien compte, si l'on compare la ville ionienne à celle de ces capitales qui nous est aujourd'hui le mieux connue, à Pergame. Quand nous avons visité Priène, nous venions d'étudier les ruines de l'Acropole pergaménienne, découverte par MM. Humann et Conze dans la verdoyante vallée du Caïque. Nous avions vu les vestiges d'édifices construits, comme ceux de Priène, dans le goût hellénistique, avec la même recherche de la symétrie et de l'effet monumental. Tout y trahissait l'action du souverain. C'était vraiment la résidence royale, où les monumens, palais, musée, bibliothèque, ex-voto de victoires, racontaient l'histoire de la dynastie. Dans la vallée du Méandre, nous retrouvions encore l'ancienne cité grecque. Les plus beaux édifices étaient destinés à la vie politique et religieuse, ou à l'utilité générale; c'était le temple, le théâtre, l'agora, où se concentrait toute l'activité publique. En quittant le champ de fouilles, nous pouvions évoquer l'image d'une ville où l'art a servi des préoccupations semblables aux nôtres, où le présent revit d'étrange manière dans le passé. Mais le charme du spectacle que nous avions sous les yeux était assez puissant pour retenir toute notre attention. Le soleil était déjà bas. Les chantiers se vidaient. Les ouvriers, Grecs alertes et Turcs à la démarche lourde, descendaient en groupes pittoresques le sentier qui conduit au village de Kélébech. La ville morte, un instant ranimée, retombait dans le silence, au pied des pentes du Mycale vigoureusement teintées de violet, et la plaine du Méandre, naguère revêtue de chaudes colorations, se noyait dans l'ombre grise, tandis que, bien au delà, du côté de Milet, les cimes claires des montagnes de la Mésogide lui faisaient encore comme une ceinture de lumière.

MAXIME COLLIGNON.

FOUCHÉ ET NAPOLÉON

De nos jours, l'histoire de la Révolution et de l'Empire se complète pièce à pièce et se rajeunit sous une forme particulièrement neuve et attrayante, la forme biographique. On ne se contente plus de repasser les principales péripéties du grand drame ; on veut connaître les états d'âme successifs des personnages en scène. Mémoires, correspondances originales, documens d'archives, tout ce qui ressuscite l'époque dont les centenaires se succèdent devant nous est accueilli avec faveur et donne lieu à de nombreux et solides travaux. De ces publications diverses, un fait commun se dégage ; c'est que, durant les vingt-cinq années qui encadrent la date initiale du dernier siècle, la grandeur des caractères a été sensiblement inférieure à celle des événemens. A part quelques-uns, frappés avant l'heure ou isolés dans leur intransigeance, les personnages publics d'alors, membres de la Convention ou soldats de la Grande Armée, ont conformé docilement leur conduite aux circonstances, et on est étonné du peu de part qu'ils semblent avoir pris dans leur destinée.

Cette réflexion s'imposera surtout à ceux qui auront contemplé sous ses diverses faces, dans l'ouvrage récent et très abondamment documenté de M. Madelin, Joseph Fouché, le plus mal famé des politiciens d'il y a cent ans, et qui trouveront en lui l'acteur le plus rompu aux métamorphoses dans la perpétuelle et égoïste comédie de sa vie publique. Lorsqu'il quitta

l'Oratoire, ce Scapin en carmagnole ne savait guère où diriger ses pas, et toute sa politique ne devait consister qu'à orienter sa marche au milieu de ses contemporains dans tous les sens où il pensait, d'une part assurer sa sécurité et sa fortune matérielle, d'autre part satisfaire sa soif d'activité et d'influence. Aussi, à distance, sa figure se dresse-t-elle sans cesse pour nous là où on ne l'attendait pas, couverte d'un masque, se dissimulant à moitié dans l'ombre ou ne se révélant que de profil. Est-ce bien le même homme qui nous apparaît au milieu des fondateurs de la République en l'an II et, en 1815, parmi les auteurs de la seconde Restauration ?

Jusqu'en 1789, le Breton Fouché, membre laïque d'une congrégation enseignante, n'appartient pas à l'histoire. La Révolution survint, qui le jeta, à l'âge de trente ans, dans la politique militante et violente. A la Convention, il vécut plus que personne en proie au sentiment qui étreignait ou déchaînait ses collègues suivant les circonstances, la peur. Il est évidemment la victime de la Terreur, quand, à quelques jours d'intervalle, il rédige un discours en faveur de Louis XVI, puis, avec phrases à l'appui, le condamne à mort, ou quand, désigné par Robespierre pour la dernière hécatombe, il accomplit avec les montagnards dissidens le coup d'État du 9 thermidor. Il devient au contraire l'instrument de cette même puissance mystérieuse, lors de ses missions à Nevers et à « Commune-Affranchie. » Il parodie alors l'apostolat au profit d'une sorte de nihilisme politique et religieux, faisant la guerre non seulement aux nobles, mais aux prêtres, non seulement aux prêtres, mais à la religion sous toutes ses formes visibles. Émule de Chaumette et précurseur de Babeuf, il mit une telle outrance dans l'application des principes jacobins qu'il finit par tourner tout le monde contre lui. En août 1795, on l'exclut de la Convention comme indigne et on le déclara inéligible aux Conseils, alors qu'on y faisait entrer d'office les deux tiers de ses collègues. Sa carrière semblait être finie.

Elle se rouvrit pourtant, et d'une façon insolemment heureuse. Associé par Barras à d'équivoques spéculations sur les fournitures militaires, puis chargé d'une mission diplomatique en Italie (octobre 1798), il appartint dès lors, pendant dix-sept ans, de près ou de loin, à tous les gouvernemens. En dernier lieu, après la seconde chute de l'Empire, il se glissa avec une

attitude de médiateur entre la Révolution vaincue et l'ancienne dynastie restaurée. Alors, comblé d'honneurs et de richesses, il se croyait nécessaire à tous. Ressaisi de nouveau par l'opinion vengeresse, précipité du pouvoir, jeté dans l'exil, il expia jusqu'à sa mort, avec ses prétentions récentes, les souvenirs sanglans de son passé. Tous les partis, dont il s'était successivement servi et qui avaient cru un moment l'avoir conquis s'unirent pour infliger, sous des prétextes différens, la même flétrissure à sa mémoire.

Le contraste entre les deux situations et les deux époques suffirait à déterminer la moralité politique du personnage. Ce n'est pourtant ni à l'entrée ni à l'extrémité de sa carrière que Fouché a donné sa vraie mesure; c'est dans l'intervalle, à ce rang secondaire où il excella à ne servir et à ne trahir qu'à demi, auprès de l'homme le plus puissant de son temps et le plus jaloux de sa puissance, Napoléon. Celui qu'une de ses fidèles amies saluait de ce singulier compliment : « Vous avez l'air d'une fouine, » se tapit et travailla à son gré dans le nid de l'aigle. Il s'imposa à l'Empereur depuis l'heure du premier avènement jusqu'à celle de la catastrophe finale. Le 19 brumaire an VIII, il annonçait un des premiers le Consulat à la population parisienne; le 22 juin 1815, il arrachait au vaincu de Waterloo sa seconde abdication et le poussait sur la route de Sainte-Hélène.

I

Fouché venait de trouver sa voie lorsque Bonaparte, échappé d'Égypte, reparut en France. Ministre de la police depuis trois mois, il s'occupait déja moins de protéger les hommes en place que de se ménager un bon accueil auprès de leurs successeurs probables. On le savait plus que sceptique sur la durée du régime directorial, attendant, comme Sieyès, le destructeur de la Constitution et le sauveur de la Révolution : mince personnage en somme, mais avec lequel, vu les circonstances, il fallait traiter. Ses relations avec les diverses coteries du monde officiel le rendaient précieux au fondateur d'un parti nouveau. Il s'était offert aux modérés de l'an V, avant de servir les fructidoriens. Rentré au pouvoir sous l'enseigne jacobine, il venait de faire accepter, par des mesures sans portée contre la réaction, celles dont il

accablait ses amis devenus compromettans. On le supposait donc déjà prêt à toutes les besognes, y compris celle qui consiste à déserter son poste et à y introduire l'ennemi. Enfin on le savait maître de la seule force qui représentât dans Paris, avec l'armée, l'ordre public.

Après des pourparlers auxquels se mêla Joséphine, Fouché alla au-devant de Bonaparte; il l'encouragea tout bas, par des paroles où les promesses démentaient les réticences et, dit-on, par des subsides sur les fonds de son département. Les forces dont il disposait tinrent Paris immobile, tandis que les soldats avaient raison des députés à Saint-Cloud; puis, le succès assuré, il présenta publiquement le vainqueur comme couvert du « génie de la République, » de cette République qu'il déclarait consolidée à jamais et où il venait tout simplement d'assurer sa situation personnelle pour de longues années. Maintenu dans ses fonctions, Fouché suivit dès lors librement sa vocation et enseigna de haut à la France que la crainte de la police était le commencement de la sagesse, comme ministre du Premier Consul (10 novembre 1799-15 septembre 1802), de l'Empereur (10 juillet 1804-3 juin 1810), du gouvernement des Cent Jours (21 mars-23 juin 1815), et du roi Louis XVIII (9 juillet-24 septembre 1815).

La police générale, telle qu'il la dirigea, n'était pas une invention révolutionnaire. Ses origines nous ramènent à l'ancien régime, mais ne remontent pas plus haut que l'avènement de la monarchie absolue. Elle se personnifie successivement dans le lieutenant criminel de robe courte imaginé par François Ier, dans les intendans de justice, *police* et finances créés par Richelieu, dans les lieutenans de police institués par Louis XIV. La Reynie, d'Argenson, Sartines, Le Noir, bien que tenus à l'écart des grandes affaires, firent valoir, partout où le silence dans l'action s'imposait, la raison d'État contre les lois du royaume et contre ce que la France allait appeler les Droits de l'homme.

On sait comment, en 1789, l'anarchie se déchaîna derrière la Révolution et rendit impuissante l'action des « bons citoyens, » représentés par les gardes nationales. Dès 1792, lorsque Manuel publiait contre les abus du despotisme détruit sa *Police dévoilée*, cette institution renaissait avec ses pires pratiques, la délation, l'incarcération sans mandats réguliers, l'extension indéfinie du nombre des suspects; elle se développa et de défensive devint

offensive, afin d'habituer les Français de gré ou de force au système politique gréco-romain implanté chez nous par la Convention. Le Comité de sûreté générale poursuivit les ennemis du dedans, pendant que le Comité de salut public veillait à la défense nationale. De même Fouché peuplera le Temple et Vincennes, tandis que Napoléon occupera Schœnbrunn et l'Escurial.

Lors de l'avènement du Directoire, les gouvernans s'aperçurent bien vite que les mœurs ne correspondaient toujours guère aux institutions; la Terreur détruite, ils voulaient cependant la maintenir sans relever son appareil sanglant: ils créèrent, à côté du ministère tout administratif de l'Intérieur, le ministère de la Police générale (2 janvier 1796), chargé de faire la guerre aux citoyens qui regrettaient le passé comme à ceux qui invoquaient l'appui de l'étranger. Ils n'en tirèrent guère parti, soit parce qu'ils lui donnèrent comme représentans des hommes notoirement au-dessous de leur tâche, soit parce qu'ils opérèrent eux-mêmes, avec la complicité des généraux, la vaste razzia policière du 18 fructidor. L'institution n'acquit son utilité et (pardon du mot) son prestige qu'entre les mains de Fouché, au service de la république consulaire ou impériale.

Sous le régime napoléonien, le ministère de la Police empiéta peu à peu sur les attributions de tous les autres. En 1816, à la veille de sa disparition définitive, Chateaubriand, qui avait eu maille à partir avec lui du temps de l'Empire, le définissait « un monstre né dans la fange révolutionnaire de l'accouplement de l'anarchie et du despotisme; » puis, faisant surgir derrière son ennemi Decazes, pour l'accabler sous le poids d'une comparaison outrageante, l'ombre de Fouché : « Qu'est-ce qu'un ministre sous un despote? C'est un homme qui reçoit un ordre, qui le fait exécuter juste ou injuste et qui, dispensé de toute idée, ne connaît que l'arbitraire, n'emploie que la force. »

Chateaubriand ne voyait et ne présentait plus qu'un côté des choses. Le ministre de la Police sous Napoléon est bien le major général de l'armée chargée de maintenir la paix publique; il dirige, concurremment avec le ministre de l'Intérieur, le département des opposans ou de ceux soupçonnés de l'être; mais il tient aussi, à la tête de la section occulte de l'état-major impérial, un poste de combat contre l'étranger, et son importance à cet égard suffit à rendre plausible sa suppression en 1802, lors du retour de la paix générale. Son rétablissement suit également

de près la reprise des hostilités avec l'Angleterre et, dès lors, il devient une succursale active des ministères de la Guerre et des Affaires étrangères. Ses principaux agens, commissaires ou directeurs généraux, occupent les villes rapprochées des frontières ou récemment annexées; ceux qui surveillent les ports de la Manche sont de vrais éclaireurs d'avant-garde. De Paris, le ministre transmet quelquefois les volontés de l'Empereur aux rois vassaux, il menace ceux qui manifestent des velléités d'indépendance, il fournit une garde à ceux pour qui la captivité a suivi la déchéance. Il fait espionner les ambassadeurs accrédités auprès de son maître, saisir et déchiffrer au passage leurs correspondances. A l'occasion du blocus continental, il doit fournir des informations régulières sur la situation de l'industrie et du commerce. Une campagne s'ouvre-t-elle? Il lui faut poursuivre et diriger sur l'armée les conscrits réfractaires, recevoir et surveiller les prisonniers. On l'emploie spécialement aux besognes peu loyales, qui impliquent l'arbitraire et exigent le secret, à celle par exemple de fabriquer du faux papier-monnaie afin de ruiner l'ennemi. De plus, il doit soutenir l'opinion publique par des pamphlets, des caricatures contre les Anglais, par des dithyrambes, des chansons, des cantates en l'honneur des vainqueurs du continent, souffler, sans être vu et selon l'heure, l'enthousiasme ou la haine.

L'organisation de la police, avec ses rouages et son personnel variés, ne devint complète que sous le second ministère de Fouché. Les auxiliaires immédiats du ministre, membres de son Conseil privé, étaient quatre conseillers d'État (l'un d'eux exerçant les fonctions de préfet de police à Paris), entre lesquels se partageait la surveillance de l'Empire, comme jadis entre les quatre secrétaires d'État l'administration du royaume. Cette hiérarchie se continuait par les préfets des départemens et les maires des villes principales, assistés çà et là de commissaires généraux. Les uns et les autres disposaient, sans parler des agens subalternes, de la gendarmerie et, en cas graves, de la troupe de ligne. De plus, le roi de ce monde bigarré et équivoque avait son secret, tout comme Louis XV, car il entretenait à côté de la police officielle une police occulte, occupée à surveiller les opposans timides, à prévenir, à supposer parfois les projets ou les velléités de complots. Elle se personnifie pour nous en Desmarest, prêtre défroqué, franc-maçon, mari d'une protestante

neuchâteloise. Cet homme, ami de la nature et botaniste à ses heures, se montrait particulièrement redoutable, dans ses tête-à-tête avec les prévenus, par l'art avec lequel il savait les transformer en coupables. La légende contemporaine le fait descendre dans les cachots déguisé sous ses anciens habits, afin de surprendre, par un abus sacrilège de la confession, les secrets de ses prisonniers. Plus justement encore que son chef, il eût pu dire à l'Empereur : « Dans toute conspiration tramée par deux individus, il y en aura au moins un qui sera dans ma confidence. »

Sous cette direction, le personnel de la police offrait une image assez exacte de la société d'alors. Toutes les classes, tous les partis s'y étaient laissé attribuer une place. Les amis et collègues de Fouché de Nantes furent naturellement les plus empressés à profiter de son changement d'état. On trouve autour de lui des survivans des Comités de la Convention : La Vicomterie, qui espionne pour le successeur de ces rois dont il a compté les crimes dans un volumineux pamphlet; Barère, aujourd'hui encore un peu plus bas que Fouché dans l'opinion des hommes, faute de leur en avoir imposé longtemps comme lui, et réduit au rôle de délateur officieux et de pamphlétaire soldé. De simples comparses du monde jacobin se sont joints à eux : Réal, l'ex-accusateur public; Mengaud, qui a « surveillé » les Suisses sous le Directoire; Chépy, l'égorgeur de Septembre, dont les sinistres exploits ont fourni matière à un gros volume.

Parmi les hommes d'ancien régime, la police impériale recruta ceux que la Révolution avait ruinés, déclassés, mis à la merci du pouvoir; mais les préférés du ministre furent encore les oratoriens rendus à la vie civile. Gaillard, son plus intime confident, celui auquel il confia ses papiers en partant pour l'exil, sortait de leurs rangs. Les lettrés à gages composent un autre groupe. Sceptiques, sauf à l'endroit de leurs petits talens, écrivains de second ordre comme Lemontey ou Lacretelle jeune, soi-disant poètes comme Esménard, ils travaillent à diriger l'esprit public, c'est-à-dire à plier l'opinion populaire dans le sens de la pensée souveraine; ils frappent d'interdit ou mutilent les œuvres de leurs confrères, vivans ou morts. On regrette de rencontrer un moment dans cette compagnie le grave Daunou, guerroyant de la plume, contre le pape et le tsar, pour la plus grande gloire de Napoléon.

Que dire du personnel de la police secrète? On rencontre là

des domestiques et de grandes dames, des nobles tarés à côté d'échappés des clubs, les uns payés « à la pièce, » les autres pourvus d'appointemens fixes. Sur ces listes, la malignité publique inscrivit, un peu au hasard, des noms plus ou moins illustres, plus ou moins recommandables. Il serait souvent ici aussi téméraire de citer que de nier. Le ministre qui a employé à la dérobée ces auxiliaires de rencontre les a fait oublier autant qu'il a pu. Ses affidés, lorsqu'ils s'appellent Mehée ou Montgaillard, l'accusent presque autant que ses victimes.

Placé au gouvernail de cette redoutable machine, Fouché lui donnait son mouvement quotidien, de cette main de fer gantée de velours dont parlait déjà Mazarin. Les plus ardens depuis à rappeler ses méfaits passés paraissaient alors les plus disposés à les oublier. Il en imposait à tous par son intelligence ouverte, son esprit délié, sa puissance et sa méthode de travail, surtout par les aptitudes acquises au cours des diverses éducations que sa vie antérieure lui avait données. La première, la plus profondément imprimée en lui, venait de l'Oratoire. En 1793, quand il faisait tomber le couperet, il croyait encore « tenir la férule. » Passant de la classe au club, comme s'il eût continué à imposer la marche en rang et le silence, il traita les hommes ainsi qu'il avait traité ses élèves; il professa de plus belle, à l'instar du pédant en chaire, le dédain des idées d'autrui, la haine de la discussion libre. Sous l'habit brodé du ministre, il demeurait un représentant en mission permanente, chargé par délégation de la tutelle de tous les Français, fauteurs ou victimes de la Révolution.

Qu'il ait assumé ainsi une lourde responsabilité, le jugement de l'histoire sur son compte le dit assez haut; elle s'allège pourtant, si elle laisse découvrir au-dessus de lui le souverain ne cessant de le stimuler, de lui notifier les mesures à prendre, de lui désigner les têtes à frapper. Au début de son règne réparateur, Bonaparte attribuait sans hésitation à la justice la mission de corriger les erreurs de la police. Le temps, l'exercice du pouvoir atténuèrent, puis anéantirent ses scrupules. Comme, dès le premier jour, il estimait toute influence ne venant pas du gouvernement un crime en politique, il fut promptement amené à mettre les mesures préventives et arbitraires sur la même ligne que les lois. Une fois l'usage des « voies extraordinaires » introduit, l'abus suivit de près, au point de faire dire à l'ex-conventionnel Treilhard, devant Napoléon, ce mot qu'on croirait

extrait d'une remontrance des vieux Parlemens : « Quand il y a trop de police, il n'y a pas assez de justice. » Qu'on parcoure les nombreuses lettres de l'Empereur à Fouché, jadis prudemment écartées du recueil de la correspondance officielle et publiées depuis par M. Lecestre ; c'est bien leur auteur qui, en dépit de certaines déclarations où son esprit de modération intelligente reprend parfois le dessus, a érigé son bon plaisir en force de loi et assumé la principale responsabilité. Au cours de ses campagnes, les bulletins sortis de l'hôtel de la police, recueil de « nouvelles à la main, » de révélations moitié politiques, moitié scandaleuses, se mêlaient sur sa table aux rapports et aux correspondances militaires. Non moins attentif aux informations de Fouché qu'à celles de Berthier, il expédiait, d'un mot rapide, à Paris, des ordres d'emprisonnement, d'exil, d'exécutions sommaires. Heureusement le ministre crut expédient, en certaines circonstances, d'éluder les mesures prescrites ou d'en restreindre la portée ; car, selon le mot de Mme de Staël, il avait pour système de faire le moins de mal possible et tirait de ses lumières ce que d'autres puisent dans leur conscience.

II

Fouché ministre de l'Empire paraît s'être inspiré tout simplement de la formule politique du Directoire : Ni royalisme ni anarchie. Il s'appliqua en effet à asseoir et à équilibrer le nouveau pouvoir entre le péril de droite et le péril de gauche ; mais il ne combattit guère que le premier, car, sans le croire redoutable dans le présent, il le trouvait représenté par une faction irréconciliable. Du second, il se préoccupait peu, les adversaires qu'il rencontrait de ce côté lui semblant, par son propre exemple, des précurseurs plus ou moins conscients d'un régime démocratique et autoritaire. Une pensée lui demeurait commune avec les derniers jacobins, c'est qu'au-dessus de la liberté subsistait la Révolution, c'est-à-dire un ensemble d'institutions, de conquêtes si l'on veut, dont Napoléon avait pris ostensiblement la garde. L'obéissance de tous, muette ou explicite, à l'Empire s'expliquait par leur crainte instinctive du retour de l'ancienne dynastie. Ils supportaient comme un pis aller le nivellement sous une épée victorieuse des rois, et l'égalité dans la soumission leur semblait une liberté remplaçant toutes les autres.

Les premier actes du ministre de la Police, après le 18 brumaire, accusent son zèle pour provoquer et rendre justifiables les adhésions des vieux républicains au régime nouveau. En désignant pour la déportation trente-quatre réfractaires de son parti, il ne donnait qu'une satisfaction platonique au parti vainqueur, car les soi-disant déportés restèrent simplement en surveillance sur le sol français. Depuis, les généraux qui trahissaient plus ou moins témérairement leurs regrets pour l'ancien régime républicain éprouvèrent les effets de sa protection. Lorsqu'en 1802, il dut découvrir et poursuivre les organisateurs du complot militaire de Rennes, il sut oublier, jusque dans sa correspondance avec le préfet d'Ille-et-Vilaine, le principal conspirateur, Bernadotte. Plus tard, il décida Moreau exilé en Amérique à disparaître sans bruit et empêcha de sévir contre ses complices. Quant aux « anarchistes, » ils lui semblaient avec raison des isolés, partant des adversaires inoffensifs et, de ce côté, il évitait de punir des démonstrations à huis clos et des regrets sans portée. Lui arrivait-il de menacer par ordre les ci-devant conventionnels, comme le jour où il dut faire comprendre à M.-J. Chénier que ses incartades poétiques le mettaient sous le coup d'une arrestation, il savait faire en sorte de n'être pas obligé d'aller plus loin. Les seuls qu'il estimât dangereux étaient les convertis au royalisme. Delahaye, incarcéré à deux reprises, puis relâché sans avoir été même interrogé, connut à cet égard ses véritables sentimens.

L'affaire de la première conspiration Malet (1808) montre bien et l'attitude de Fouché vis-à-vis des hommes de gauche et les obstacles mis autour de lui à son indulgence. Dubois, le préfet de police de la Seine, ne lui pardonnait pas d'occuper une place à laquelle il s'était cru destiné et, en sa qualité d'ex-procureur, il accusait sa faiblesse systématique envers les jacobins. Il crut avoir fait un coup de maître en découvrant sans lui une vaste machination destinée à rétablir la « souveraineté nationale. » D'après une dénonciation isolée, il fit arrêter tout un groupe d'anciens députés et de généraux en disgrâce. Ce n'étaient, excepté Malet, que des individus sans valeur et sans influence, dont un obscur séide de Robespierre, Démaillot, avait réchauffé les ressentimens; il est vrai qu'ils escomptaient l'adhésion de certains personnages civils ou militaires, Garat, Sieyès, Lanjuinais, Masséna. D'après l'un des conjurés, il fallait ajouter à

ces noms celui du ministre de la Police lui-même. Sur cet aveu, Dubois rédigea un rapport qui tournait en acte d'accusation contre son chef immédiat. Fouché surpris, mais non déconcerté, présenta un contre-rapport. Cambacérès examina par-dessous main l'attaque et la défense; bref, ministre et préfet demeurèrent en place. Les « républicains » payèrent pour tous, puisqu'on les oublia en prison. Malet ne devait sortir de captivité que pour tenter l'audacieuse entreprise où il succomba en 1812.

Si maintenant nous regardons du côté des « hommes d'autrefois, » Fouché nous apparaît tout autre. Ici, son indulgence, si fréquente qu'elle soit, constitue toujours une faveur personnelle. De même qu'il voyait dans les jacobins des amis quand même, il voyait dans les nobles et les prêtres des ralliés, c'est-à-dire des suspects quand même.

Lors du Concordat, il n'avait pas assisté sans appréhension à la rentrée du clergé dans la vie publique. S'il n'en était plus à traiter la religion comme un fléau, il s'en tenait pour elle à cette estime dédaigneuse qui la fait accepter comme auxiliaire de l'État et instrument de règne. Les prêtres constitutionnels, parmi lesquels il comptait des amis, suffisaient à sa conception essentiellement politique et utilitaire de l'action religieuse sur le peuple. Il entrait donc à cet égard dans les vues intimes du Premier Consul et, pour son compte, il interpréta le Concordat dans un sens rigoureux à l'égard des anciens réfractaires, favorable à l'égard des anciens assermentés. On a souvent cité sa circulaire ironique et hautaine aux évêques : « Il y a plus d'un rapport entre vos fonctions et les miennes... » C'était devancer les comparaisons audacieuses de Napoléon : « Je suis théologien autant et plus qu'eux... Un archevêque, c'est un bon préfet de police. » Il lui convenait de ne pas distinguer entre l'apostolat et l'intolérance, là où il croyait saisir la moindre trace d'hostilité aux hommes et aux lois de la Révolution, témoin le silence imposé à l'abbé Frayssinous à Paris et aux missionnaires en province.

Résigné à la liberté des cultes, il ne l'était nullement, en ce qui concernait l'Église, aux autres libertés dérivées de la Déclaration des Droits, mais demeurées suspectes aux premiers fondateurs de l'État moderne. Il déniait au clergé le droit d'association et celui d'enseignement, en d'autres termes, la faculté d'entretenir des congrégations régulières à côté des prêtres séculiers et de participer à l'éducation de la jeunesse. Il avait publié,

en 1793, certaines *Réflexions* où, le premier parmi les jacobins, il affirmait que « seule, l'instruction publique organisée sur la base du monopole, inspirée de l'esprit révolutionnaire et nettement philosophe, peut contre-balancer l'odieuse influence de la religion. » Le souple personnage qu'il était n'a point sans doute exposé sa théorie aussi crûment devant l'homme qui inscrivait « les préceptes de la religion catholique » parmi les lois fondamentales de son Université; mais, dans la pratique, il y restreignit de son mieux l'influence des ministres de cette religion. Les vieilles rancunes de l'oratorien se réveillaient en lui, mêlées aux passions révolutionnaires, lorsqu'il signalait au gouvernement les collèges fondés par les Pères de la Foi, lorsqu'il le dissuadait d'agréger ces successeurs déguisés des jésuites à l'enseignement public, lorsqu'il obtenait enfin contre eux un arrêté de dispersion et envoyait leur chef, le P. Varin, en surveillance étroite à Besançon. Les partisans de l'éducation athée ont pu trouver depuis, dans ses écrits et dans ses actes, des leçons et des exemples utiles.

Comme, à l'encontre du chef de l'État, il estimait le terrorisme une simple maladie de peau et la chouannerie une affection intérieure, Fouché concentrait sur les royalistes plus ou moins déguisés son attention et son hostilité; et en effet leur foi politique s'adressait à des idoles vivantes, tandis que celle des révolutionnaires reposait sur des abstractions dont il fallait chercher la représentation bien loin dans l'histoire. L'affaire de la machine infernale vint à point pour accréditer en haut lieu son opinion. Bonaparte, au premier moment, avait attribué l'attentat aux jacobins et telle était l'indignation que le ministre voyait alors soulevée contre ses amis qu'il crut devoir désigner plusieurs d'entre eux pour la déportation sans jugement; cependant il poursuivait son enquête particulière et, finalement, mettait la main sur les vrais coupables, aventuriers échappés du refuge royaliste de Londres. Après avoir restreint autant que possible les radiations individuelles d'émigrés, il provoqua bien l'amnistie générale de l'an X, mais il en fit régler les conditions de manière à laisser au gouvernement et à lui-même, avec le mérite de la générosité, toutes les armes nécessaires.

Cela fait, il se montra implacable envers les impénitens hypocrites dans leur adhésion ou obstinés dans leurs menées. Leurs agences extérieures et intérieures, celle de Bayreuth et celle de

Bordeaux, furent disloquées et dissoutes, les régions du Midi purgées de leurs émissaires; enfin, des bouches de la Loire à celles de la Seine, Fouché traqua sans merci les derniers chouans, avant-garde ou arrière-garde, comme on voudra, des Anglais en terre française, ceux qui, faute de pouvoir prendre des villes, arrêtaient les courriers et enlevaient les caisses publiques. Il n'est guère d'année où il n'offre à Napoléon le sang de quelque chef plus ou moins réputé. Quant à leurs complices secrets, il les exclut systématiquement des fonctions publiques de tout ordre. Aux irréconciliables restés à l'étranger il ferme les ports de la Manche. Bien mieux, il sait se créer des intelligences jusque dans l'entourage des princes. On a raconté qu'un jour, en 1815, il osa rappeler à Blacas, en présence de Louis XVIII, les rapports qu'il avait reçus de lui. Il attire enfin, à l'occasion, sur le sol français les imprudens dans des pièges et des guet-apens qui leur coûtent la liberté, parfois la vie. Contre les amis des Comtes de Provence et d'Artois, les libéraux constitutionnels, les nouveaux Français indociles, la police, sous sa direction, employa deux armes extra-légales qui s'en prenaient l'une aux corps, l'autre aux intelligences : la prison d'État, la censure.

Par prison d'État, il faut entendre la réclusion arbitraire, caractérisée, sous sa forme la plus grave, par la détention dans une forteresse, sous sa forme la plus douce, par la mise en surveillance dans une résidence distincte du domicile. Ceux dont on suspectait le passé ou dont on incriminait les relations, dont on avait surpris une parole imprudente, jusqu'à un geste irrespectueux, pouvaient être éloignés, pour un temps indéterminé, à 30, 40 ou 100 lieues de Paris. On vit certains salons ainsi vidés par la dispersion de leurs habitués, comme jadis les palais de justice, quand des lettres de cachet envoyaient les membres opposans des Parlemens à tous les bouts du royaume. Mme d'Escars, surprise par un de ses invités alors que, dans un mouvement de dépit, elle jetait au feu le bulletin d'Austerlitz, fit malgré elle le voyage des îles Sainte-Marguerite; plusieurs autres dames partirent le même jour qu'elle. On multipliait ainsi le nombre des sujets de Sa Majesté transplantés pour avoir troublé l'atmosphère de silence respectueux où les pouvoirs publics entendaient vivre : individus présumés coupables, mais qu'on n'osait traduire, faute de preuves, devant les tribunaux civils ou militaires; accusés acquittés régulièrement ou condamnés arrivés au terme

de leur peine qu'on persistait à garder sous les verrous. La volonté qui a déterminé ces détentions reste seule maîtresse d'en fixer le terme. Napoléon dit à peu près littéralement de Palafox ce que Louis XIV a dit du Masque de fer : « Il faudra que personne ne sache ce que cet homme sera devenu. »

Envers les personnes, le régime impérial continua donc, avec moins d'exaltation dans la violence, le régime républicain. Envers les idées, il revint à l'étroite compression des anciennes monarchies absolues. Dès janvier 1800, Fouché, qui se prenait à rejeter sur la licence de la presse les excès de la Révolution, faisait disparaître à Paris 60 journaux sur 73; depuis, il s'ingénia à rendre l'existence difficile à ceux, toujours plus rares, qui survécurent. Le traitement qu'il infligea aux *Débats* donne la mesure de ses sentimens envers tous; il leur imposa un sous-titre, un censeur attaché à leur rédaction, des collaborateurs à sa dévotion, l'acquittement de pensions prélevées sur leurs bénéfices. Au théâtre, ses censeurs se préoccupaient de prévenir les manifestations irrévérencieuses du parterre en supprimant toute phrase susceptible de se prêter à des allusions, en écartant d'emblée certains sujets ou certains personnages. Les pièces anciennes n'étaient pas épargnées. Lemontey biffe soixante vers çà et là dans *Athalie*, sauf à substituer, si des raccords sont nécessaires, ses hémistiches à ceux de Racine. Dans le même ordre d'idées, Fouché poursuit les livres relatifs à l'histoire moderne de la France et à la maison de Bourbon; il arrête à la frontière les *Considérations sur la France*, de Joseph de Maistre; à la veille de sa chute, il met l'interdit sur la *Partie de chasse d'Henri IV*, par Collé. Il fait pis que supprimer les témoignages dangereux, il les falsifie. Le comte de Vauban, emprisonné au Temple, est trouvé porteur d'un manuscrit plus ou moins complet où il a raconté la guerre de Vendée avec une franchise parfois amère pour ses compagnons d'armes. Avec ou sans son consentement, une main officieuse y accentue par des retouches partielles la note hostile aux royalistes, et l'ouvrage interpolé paraît sous le nom de Vauban, sans que l'auteur responsable ose élever la moindre protestation.

Ainsi, jusqu'en 1810, la liberté individuelle, la liberté de la presse, légalement garanties, subirent, au nom du salut public, des violations répétées, inspirées par Napoléon, consommées par Fouché. Les deux commissions sénatoriales chargées de veiller

officiellement sur l'une et l'autre ne reçurent aucune plainte, ne firent entendre aucune réclamation. A lui seul, le ministre se chargea d'apporter quelque tempérament à l'arbitraire. Il laissait, sans le dire, celui-ci rompre insensiblement son ban, celui-là s'échapper de sa prison, cet autre rentrer clandestinement en France. De ces faveurs adroitement conférées et cachées, il faisait valoir le mérite auprès de qui de droit et accaparait le bénéfice. Par cette conduite il conquit et garda ses entrées au faubourg Saint-Germain, jusque dans les salons inaccessibles à quiconque n'était pas *né*. On imaginera bien qu'il y tendait l'oreille plus qu'il n'y déliait sa langue et qu'on ne le croyait qu'à moitié lorsqu'il disait : « Quand vous aurez du mal à dire de l'Empereur et du gouvernement, attendez que je sois chez vous. Mon arrivée fait fuir les mouchards. » Il se laissait hanter par les revenans, sauf à les maintenir étroitement dans le monde des ombres.

Comment expliquer la constance, l'apparente cordialité de ces rapports qui, à distance, surprennent, scandalisent même? Redouté à raison de ses fonctions, Fouché, à première vue, n'attirait guère. Le front vaste, signe d'intelligence, le menton lourd, signe de volonté, en imposaient peut-être, mais les joues blêmes, encadrées de cheveux incolores et plats, le sourire intermittent et énigmatique, les yeux gris enfoncés sous des paupières rouges et plissées, le regard fuyant, ne plongeant qu'à la dérobée par un trait aigu et furtif dans le regard et l'âme d'autrui, la parole brève et saccadée, un ton de scepticisme et de légèreté appliqué aux sujets les plus graves, tout cet extérieur ne le recommandait guère. En revanche, l'esprit animait sa conversation, le désir d'obliger se trahissait dans son langage autant que celui de se faire valoir. Il semblait sans cesse excuser les actes que lui imposait la raison d'État par des actes d'indulgence intéressée et, avec toutes sortes de précautions, entretenait parmi les habitans du noble faubourg l'aigreur et la défiance contre le gouvernement. Il se créait ainsi des sympathies parmi ceux qui laissaient croire à leur soumission, sympathies dont quelques-unes, vu leur durée, doivent être tenues pour sincères.

Jusque dans l'Église, il compta des amis, d'autant plus qu'avec sa tendance à incliner du côté opposé à celui où penchait le pouvoir, il ménagea les prêtres lorsque Napoléon se mit à les poursuivre. Ce n'est pas une démarche sans portée que celle du

cardinal de Belloy visitant la famille Fouché et passant, la main levée, devant la femme et les enfans du ci-devant conventionnel agenouillés devant lui. Ce n'est pas un mot ordinaire que celui de l'archevêque Lecoz l'appelant l'« homme de la Providence. » Ce n'est pas enfin un geste banal que celui de Maury lui envoyant de Rome sa bénédiction en 1815. Les femmes, comme les prêtres, subissaient sa fascination. Mme de Custine, dont le mari avait péri sous la Terreur, la princesse de Vaudémont, née Montmorency, firent de lui à certains égards leur directeur de conscience politique et lui demeurèrent fidèles même après sa dernière chute. Les Luynes, les Polignac, les Rivière, les Narbonne, les Bourmont, cultivèrent avec succès sa bienveillance.

Où Fouché nous apparaît sous son jour le moins fâcheux, c'est dans ses tentatives de médiation entre la toute-puissance ombrageuse de l'Empereur et l'indépendance des écrivains. Il s'estime libéral, en accordant *proprio motu* à Chateaubriand la permission de se censurer lui-même, de rayer de sa main les passages supposés dangereux de son livre des *Martyrs*, avant la publication. Il est vrai qu'il vient de supprimer le *Mercure* pour avoir laissé passer un article de lui et qu'il va faire fusiller son cousin Armand à la plaine de Grenelle. Mme de Staël fut également conviée à la reconnaissance; on sait qu'elle passa dix ans à ruser avec les arrêtés qui lui interdisaient le séjour de Paris et la vue du ruisseau de la rue du Bac. La seule fois où elle parvint à les éluder, ce fut lorsqu'elle put, grâce à la tolérance du ministre, s'établir à Acosta, chez les Castellane, et y travailler à peu près tranquillement à la composition de sa *Corinne*.

Les relations de Fouché et de Charles Nodier, alors à ses débuts, sont également intéressantes. En 1802, une satire lyrique anonyme intitulée *la Napoléone* se répandit dans le public et réjouit les adversaires secrets du régime. On en rechercha inutilement l'auteur jusqu'au jour où un petit jeune homme venu récemment de sa province, nommé Nodier, jugea intéressant pour sa réputation et en somme peu dangereux pour lui d'en revendiquer la responsabilité. Il fut arrêté de ce fait; mais Fouché, se rappelant avoir connu son père à l'Oratoire, relâcha bientôt l'imprudent poète, à charge de racheter ses rimes séditieuses par d'autres conformes à la pensée du gouvernement. Pour prix de sa libération, Nodier composa sa *Prophétie contre Albion*, où le tyran Sylla, flétri dans *la Napoléone*, était changé en Scipion

destructeur de Carthage, héros et vengeur de sa patrie. Dix ans après, le ministre et l'écrivain se retrouvaient pendant quelques semaines en Illyrie, le second journaliste au service du premier. Qui sait s'ils ne se sont pas encore revus en 1815, émules alors de zèle dans leur foi royaliste? En tout cas, Nodier, bien plus tard, a payé à Fouché, en quelques pages plus attrayantes de forme que dignes de foi, sa double dette de gratitude.

III

Pendant quelques années, Fouché put se croire, concurremment avec le prince archichancelier, le second personnage de l'Empire. On le voit, tout en gardant son titre et ses émolumens sénatoriaux, entrer au Conseil privé et au Conseil des affaires ecclésiastiques, être décoré du grand aigle de la Légion (sans parler des chamarrures de la franc-maçonnerie officielle), devenir comte de l'Empire et duc d'Otrante. Le petit oratorien aux gages mensuels de 120 livres possédait alors, du fruit de ses divers traitemens et de ses spéculations personnelles, une fortune qu'on a évaluée à 14 millions; il recevait entre autres 3 000 francs par jour de la caisse des jeux. Propriétaire, autant dire seigneur des châteaux de Pontcarré et de Ferrières, il tirait d'importans revenus de ses terres en Westphalie, en Provence et en Italie. Les hommes des partis les plus divers vantaient ses vertus privées et lui accordaient leur confiance. Un contemporain affirme avoir vu réunis dans son antichambre l'ancien contrôleur général Calonne et Barère, le porte-paroles de la Montagne conventionnelle. Il tenait sous son influence ce que M. Madelin appelle les trois faubourgs : le faubourg Antoine, refuge des derniers jacobins; le faubourg Saint-Germain, repeuplé par les émigrés rentrés; le faubourg Saint-Honoré, centre du monde officiel; mieux que cela, les Tuileries elles-mêmes. Napoléon le subissait, tout en se flattant de le dominer. S'il lui dissimulait les secrets de l'État, il le laissait entrer assez avant dans ses affaires particulières et celles de sa famille. Il le disait intrigant, n'osant le croire infidèle; car l'instrument était, comme on l'a dit, empoisonné, également dangereux à employer et à laisser inactif.

Malgré tout, Fouché ne pouvait manquer d'ennemis, et sa carrière ministérielle fut pleine de vicissitudes. Sur son propre terrain, il avait des concurrens, les chefs des contre-polices

préposées à la sûreté du souverain : Bourrienne, le secrétaire intime; Moncey, le premier inspecteur de la gendarmerie; Junot, le gouverneur de Paris; Savary, le commandant des gendarmes d'élite; Duroc, le grand maréchal du palais. Il sentait ensuite percer autour de lui l'hostilité des autres ministres, irrités de ses empiétemens inattendus, et cependant inévitables, sur leurs fonctions. Enfin, malgré la confiance qu'il inspirait, il dut compter avec les circonstances, avec les courans passagers d'opinion auxquels Napoléon lui-même était contraint de céder. Deux fois il fut mis à l'écart, aux deux momens les plus brillans du Consulat et de l'Empire.

Sa première disparition date de 1802 et coïncide avec deux actes importans : le Concordat et l'amnistie des émigrés, qui marquèrent une évolution sensible du gouvernement vers les idées conservatrices et les institutions d'autrefois. En même temps, se posait la question du Consulat à vie; l'ex-conventionnel, jaloux de donner un gage à ses anciens amis, fit si bien que le Sénat consulté se crut généreux en n'offrant à Bonaparte qu'une prolongation de pouvoir pour dix ans. Le Premier Consul, décidé à passer outre, fit payer à Fouché cette manifestation intempestive. Sous prétexte que la paix d'Amiens rendait le ministère de la Police désormais inutile, il le supprima et relégua le ministre au Sénat, en ajoutant d'ailleurs à cette sinécure l'octroi d'une riche sénatorerie et la promesse d'être rétabli dans sa fonction, si celle-ci redevenait nécessaire.

On eut alors la malencontreuse idée de confier la direction suprême de la police au grand juge : mesure aussi étrange, disaient les méchantes langues, que le serait l'inspection des mauvais lieux mise entre les mains de l'archevêque de Paris. Régnier fit en effet assez piètre figure sous sa simarre, quand il descendit en personne dans le cachot de Pichegru. Cependant Fouché continuait à faire parvenir aux Tuileries ses bulletins, bien payés, qui accusaient à chaque page la négligence ou l'impéritie de son successeur; peut-être est-ce lui qui, par ses renseignemens sur tel ou tel opposant suspect, donna l'éveil au Consul sur la grande conjuration de 1804. En tout cas, il profita des fautes commises, au milieu de cette crise, par Régnier et Réal; il se tint habilement en dehors de l'affaire du Duc d'Enghien, qu'il aurait même qualifiée d'un mot bien connu : « C'est pis qu'un crime, c'est une faute. » Aussi, lorsque le Consulat à vie se trans-

forma en Empire héréditaire, sa rentrée en scène parut inévitable. Il s'était laissé mettre à l'écart dans la crainte d'être entraîné par la réaction ; il fit de nouveau souhaiter ses services, dès que Bonaparte eut donné aux révolutionnaires le gage par excellence, la vie d'un Bourbon.

Avec ses anciens collègues de la Convention, Fouché prépara et dirigea la nouvelle évolution du régime. Sur sa proposition, le Sénat vote l'adresse demandant des institutions qui assurent l'existence du gouvernement au delà de la vie de son chef. Au Conseil privé, où la question se débat en présence du principal intéressé, il est le seul avec Régnier à ne pas solliciter en retour quelques garanties pour les libertés publiques ; il lui suffit d'inspirer à M.-J. Chénier la tragédie allégorique de *Cyrus*, où quelques remontrances discrètes se noient au milieu des adulations. Puis ce sont Treilhard, qui présente au Tribunat le sénatus-consulte créant la quatrième dynastie, Cambacérès qui salue le premier Bonaparte des titres de *Sire* et de *Majesté*, David qui traduit sur la toile les splendeurs du sacre, Alquier qui de loin adhère à l'institution impériale comme au développement logique de la Révolution. Si Berlier et Carnot protestent plus ou moins haut contre l'hérédité et pour la liberté, le premier n'en reste pas moins en place et le second ne tarde pas à accepter une pension. Était-ce donc moins la royauté que le roi que la Convention avait entendu frapper le 22 septembre 1792 ?

Le 11 juillet 1804, Fouché, récompensé de son intervention, rentra au ministère de la Police rétabli en sa faveur. Cette fois sa puissance devait durer près de six ans, traversée par des conflits, par des alternatives de faveur et de méfiance qu'il provoqua quelquefois et dont il sut longtemps prévenir les effets. En homme instruit de tout par état, il essayait de dire son mot sur tout. Ses essais d'intervention indiscrète dans les affaires de l'Empereur ou de l'Empire le compromirent plus d'une fois et finirent par le renverser.

En 1807, il voulut jouer au conseiller intime en précipitant l'affaire devenue inévitable depuis le rétablissement de la monarchie héréditaire, c'est-à-dire le divorce de Napoléon. Entre lui et Joséphine les relations dataient de loin, cimentées par des échanges de services où le ministre apportait de l'argent et l'impératrice son influence. Fouché n'en travailla pas moins à assurer, par un second mariage de son maître, la stabilité d'un gouver

nement qui le protégeait contre Louis XVI, toujours vivant dans ses frères. Après l'alliance franco-russe de 1807, il prôna l'idée d'une union de famille avec les Romanof, par crainte de voir arriver en France une princesse saxonne ou autrichienne, parente des Bourbons. Il lança des allusions à ce sujet dans les journaux à sa dévotion, présenta à l'Empereur un mémoire soi-disant confidentiel, poussa l'audace jusqu'à demander à Joséphine de provoquer elle-même le divorce. Il fut de ce fait sévèrement admonesté par Napoléon, qui entendait n'agir que de son plein gré et à son heure, mais il resta impuni, car on le conservait pour préparer habilement l'opinion le moment venu.

Sans plus attendre, dès la fin de 1808, Fouché noua une nouvelle intrigue. Il s'agissait pour lui de faire déclarer héritier de l'Empire le roi de Naples Murat, populaire dans l'armée et alors mécontent de n'avoir pas été appelé au trône d'Espagne. Afin de lui créer un parti, il se rapprocha de son ennemi intime, Talleyrand. Les deux compères réconciliés se montrèrent ensemble en public, parlant à l'envi de la nécessité de pacifier l'Europe et de consolider la dynastie. Averti par ses polices particulières, Napoléon quitta subitement l'Espagne le 18 janvier 1809; le 22, il montait, exaspéré et fulminant, l'escalier des Tuileries. A sa réception du lendemain, il accablait Talleyrand des plus violens reproches et le destituait de ses fonctions de grand chambellan. Quant à Fouché, s'il fut gourmandé, ce fut sans éclat; mais sa situation était ébranlée, il ne s'y trompait pas et parait d'avance les coups suspendus sur sa tête, témoin l'entretien avec le général de Ségur qu'il provoqua dans la forêt de Fontainebleau, et où il prétendait, le bon apôtre, avoir décidé à deux reprises la ruine des jacobins, en l'an II, lorsqu'il avait fait tomber leur tribun, Robespierre, en l'an VII, lorsqu'il avait réduit à l'inaction leur général, Bernadotte.

L'apologie ne manque pas de saveur dans sa bouche, précédant de quelques semaines l'intrigue ourdie avec le même Bernadotte, en vue de saisir le gouvernement, au cas d'un interrègne possible. Pendant que Napoléon assurait à Vienne les résultats de la victoire de Wagram, les Anglais avaient envahi la Zélande, menaçaient Anvers et la Belgique. Comment, de Paris, improviser et diriger la défense? Fouché qui, à ce moment, cumulait les fonctions de ministre de l'Intérieur et de ministre de la Police, prit en fait, au lieu de l'indolent Cambacérès, figure

de premier ministre, presque de régent. Il convoqua, à défaut de troupes de ligne, les gardes nationales, fit vibrer dans les proclamations le sentiment patriotique tel qu'il existait quinze ans auparavant : bien plus, il réussit à préposer au commandement un maréchal disgracié de la veille et suspect de tout temps pour ses arrière-pensées républicaines, le prince de Ponte-Corvo. Au bout de quelques semaines, Napoléon vit soudain clair dans son jeu ; après avoir loué son zèle, il l'accusa de troubler les esprits sans motifs, déclara la levée des gardes nationales imprudente et pleine de dangers pour l'avenir. Bernadotte dut céder la place à Bessières, en face d'un ennemi heureusement impuissant à prendre l'offensive. Fouché ne reçut d'autre punition que celle de tancer à huis clos son complice, et encore si celui-ci demandait des explications.

Ainsi l'Empereur paraissait croire encore une fois à ses protestations tardives de loyalisme. Dans ses lettres, il le gourmandait déjà depuis longtemps, d'un ton toujours plus rude, peut-être par crainte toujours plus pressante de sévir : « Vous avez une faiblesse dans votre administration que je ne puis concevoir, » lui écrit-il dès août 1805. Un peu plus tard, à l'occasion de je ne sais quelle proposition hostile au Sénat qu'il a reçue de lui, il le dénonce violemment à l'archichancelier : « Est-il fou ? A qui en veut-il ? Je commence à ne plus rien comprendre à la conduite de ce ministre. » En 1809, les objurgations se multiplient : « Vous ne faites point la police de Paris,... on dirait en vérité qu'à la police, on ne sait pas lire... J'ai reçu de vous un fatras sur le commerce des blés et qui est tout à fait ridicule. » A côté de ces boutades, on en surprend d'autres qui, prises dans leur sens littéral, constituent des hommages tant à la liberté individuelle qu'à la liberté de la presse, mais qui, à les examiner de près, tournent en critiques contre Fouché. Il plaît à l'Empereur de trouver son ministre maladroit, imprudent, mais, comme au fond il ne lui en veut pas d'avoir frappé tel individu ou tel journal, il ne donne aucune sanction à l'expression de son blâme.

Le duc d'Otrante ne discerna pas suffisamment le sens de ces avertissemens et, à la veille de sa seconde chute, il commençait à se croire intangible. Il faut l'entendre, au milieu du désarroi causé parmi les « votans » par la nouvelle du mariage de l'Empereur avec une archiduchesse. Thibaudeau effaré est accouru auprès de lui et lui a exprimé ses craintes : « Qu'importe ? lui

réplique Fouché presque souriant. Marie-Louise sera peut-être aimable et charmante comme sa tante. On a calomnié Marie-Antoinette, on a beaucoup parlé contre elle, nous les premiers. Nous étions au parterre, debout, mécontens, tapageurs. A présent, nous voilà bien assis, aux premières loges : applaudissons ! » Il pouvait se croire en effet bien assis, lorsque, peu après, il était expressément désigné, avec Cambacérès, comme *partner* au jeu de la nouvelle impératrice. Cette fois c'était bien la monarchie qui ressuscitait, personnifiée dans la nièce et le « neveu » de Louis XVI, et Fouché ne s'y trouvait pas déplacé.

On ne pensait pas de même autour de lui; son imprudence le perdit. De la police, il entendait s'élever à la diplomatie : faiblesse perfidement encouragée par Talleyrand, à laquelle il cédait en convoitant la succession de l'honnête et médiocre préposé à la politique étrangère, Champagny. Dès le printemps de 1809, il s'abouchait avec l'ambassadeur autrichien Metternich et l'informait sans y paraître de certains desseins surpris en haut lieu, propres à rallumer la guerre continentale. Comment ne s'aperçut-il pas qu'à cette époque, c'était trahir que de faire prêcher, même discrètement, les bienfaits de la paix par la presse à ses ordres ?

Les incidens qui amenèrent sa chute sont bien connus. Au commencement de juin 1810, Napoléon apprit que, de deux côtés, par l'intermédiaire d'un voyageur obscur, Fagan, et du financier Ouvrard, le duc d'Otrante s'était abouché directement avec les Anglais en vue de négociations pour la paix. Son parti fut aussitôt pris; après avoir consulté pour la forme ses autres ministres, et avec leur acquiescement timide ou silencieux, il releva Fouché de ses fonctions, le nomma gouverneur des États romains. Quelques semaines après, il révoquait cette dernière nomination; le ministre déchu, qui avait songé un instant à fuir en Amérique les effets possibles de la colère impériale, obtenait comme une grâce de se retirer dans sa sénatorerie d'Aix en Provence. Napoléon lui faisait subir la loi du talion, en le reléguant, loin de Paris, à l'extrémité de l'ancienne France. « Il ne faut faire aucune attention à lui, » écrit-il à son successeur (21 août). Ce dédain transcendant prouve qu'il le craignait encore. Il faut ici entendre une grande dame à demi ralliée, amie de Réal et de Fouché, Mme de Chastenay. « On ne saurait croire à quel degré Fouché avait convaincu les esprits de sa capacité merveil-

leuse, de son immense supériorité, de sa philosophie d'opinion, de son aversion pour les mesures vexatoires, de sa propension pour les classes élevées, de son aversion secrète pour les jacobins d'autrefois, dont il aurait tout à redouter. Il semblait que la puissance personnelle de Fouché balançât celle de l'Empereur... »

Celui que Mme de Chastenay appelait le « monarque de l'opinion » disparut à temps pour n'avoir pas, soit à exécuter, soit à contrecarrer de nouvelles et graves décisions. Napoléon venait de ressusciter officiellement les deux institutions typiques de l'ancien régime : la censure (7 février) et les prisons d'État (3 mars). Ces deux décrets, précédés de considérans tant soit peu hypocrites en faveur de la liberté de la presse et de la liberté individuelle, apportaient en somme à l'arbitraire des règles qui limitaient, au profit du bon plaisir de l'Empereur, le bon plaisir du ministre ; ils eussent condamné Fouché à obéir sans apporter, de son autorité propre, des tempéramens à son obéissance. Le duc d'Otrante n'eut pas à supporter cette dernière épreuve, non plus qu'à partager la responsabilité des actes qui, de 1810 à 1814, détachèrent peu à peu le peuple de son héros. Il ne fut pas requis de diriger la conscription des héritières au profit des parvenus, de jeter Mme de Staël sur la route de Russie, de mettre le sac au dos aux séminaristes de Tournay et de Gand. Son successeur Savary prit à la lettre la consigne qui lui fut immédiatement donnée : « Il n'appartient pas à la police de rien changer aux ordres que j'ai pris. » Il se conduisit en grand prévôt des affaires civiles, devant qui tout opposant prenait figure de déserteur ou de réfractaire. Par leur action indépendante, Talleyrand et Fouché dissimulaient un peu le caractère autocratique du régime. Délivré d'eux, Napoléon, entre les ducs de Rovigo et de Bassano, mène au gré de sa fantaisie toute-puissante la police comme les affaires étrangères et succombe ainsi devant la coalition européenne en 1813 et devant l'opinion française en 1814.

IV

Pendant la longue crise politique caractérisée par la chute de l'Empire, les Cent-Jours et les deux Restaurations, à chaque convulsion nouvelle, Fouché reparaît, avec l'attitude d'un empirique complaisant et dangereux. Les fonctions qu'il a exercées lui ayant livré le faible et les secrets de chaque parti, il s'abouche

simultanément avec tous, dans l'intérêt de sa propre fortune; mais, comme il les a tour à tour desservis et flattés, il doit redouter leurs soupçons en même temps que se prêter à leurs avances. Aussi les dix dernières années de sa vie sont-elles un vrai roman d'aventures et de la conclusion de ce roman ressort la preuve des périls auxquels s'expose, lorsqu'il veut se guinder aux grands rôles politiques, un policier, si habile qu'il soit.

Durant trois ans après sa seconde disgrâce, le duc d'Otrante vécut dans la retraite. En juillet 1813, Napoléon, préoccupé des moyens de soustraire ce maître intrigant aux tentations des opposans de l'intérieur, l'appela auprès de lui à Dresde, pour l'expédier ensuite à l'extrême frontière de l'Empire, comme gouverneur des provinces illyriennes. Chassé de ce pays par l'invasion au bout de quelques semaines, Fouché se vit incontinent délégué à Naples, où il était chargé de soutenir la fidélité chancelante de Murat; peut-être y précipita-t-il sa défection. Il rentra en France au moment où l'Empereur livrait en Champagne ses dernières batailles et à Paris alors que le Comte d'Artois venait de prendre pour Louis XVIII possession de la couronne. Cela n'était point fait pour l'inquiéter, car il avait pris de longue date ses précautions. Jamais échappé d'Église ne s'est moins conformé à la maxime évangélique : Le lendemain se suffit à soi-même. Il ne cessa de tout prévoir, même les Bourbons, au temps où il s'appliquait à effacer en France les moindres traces de leur souvenir. Dès 1803, il faisait à Louis XVIII, alors à Varsovie, des ouvertures intéressées; en 1806 il laissait D'Andigné et Suzannet, ses anciens prisonniers, prononcer favorablement son nom à l'oreille d'un royaliste dissident, D'Antraigues. En 1807, il chargeait Perlet, déguisé sous le nom de Bourlac, de dire tout bas à l'hôte d'Hartwell que Fouché lui était tout acquis et qu'un comité royal fonctionnait impunément à Paris. Rien donc d'étonnant à ce qu'il crût devoir, en mémoire de ces mystifications successives, offrir sa collaboration à l'œuvre de la restauration bourbonienne.

Les circonstances l'avaient replacé quelques jours trop tard à portée des événemens. Le prince de Bénévent venait, sans son concours, de conduire et de mener à bien l'intrigue finale. Le duc d'Otrante put tout au plus, dans les couloirs du Sénat, contribuer à sceller dans une formule équivoque la réconciliation de la nation avec l'ancienne dynastie. Depuis quinze ans il redoutait une réaction politique dans l'Empire et le retour des Bourbons.

Vaincu par l'une en 1810, il finit par croire opportun de se rallier aux hommes qui la personnifiaient en 1814, pour les attirer à ses propres idées et reprendre sous leur nom la tête des affaires. Aussi, durant cette année 1815 qui vit se succéder en France trois gouvernemens, Fouché, poussant en dehors ou en dedans de leurs remparts branlans aussitôt qu'élevés ses approches et ses contre-approches, épuise, en ce qui le concerne, toutes les chances et toutes les surprises de la fortune. Au milieu de l'imbroglio où il se joue des divers partis, il paie d'audace, il affronte de haut et à fond le sentiment public. « Je n'ai jamais manqué de fidélité à personne, » ose-t-il dire le 12 mars, au lendemain de ses offres à Louis XVIII et à la veille de rentrer au service de Napoléon. Le 29 juin, durant cette semaine qui suivit Waterloo et fut pour lui la semaine capitale, celle des trahisons multiples et intéressées, il écrit : « Croyez bien que dans ma position je ne songe qu'à ma patrie. »

Pendant la première Restauration, il s'était posé en disgracié du régime impérial, effaçant ainsi d'autorité son rôle à une époque antérieure et néfaste. Les Bourbons ne songèrent à lui, au printemps de 1815, que lorsqu'ils sentirent le terrain manquer sous leurs pieds ; pour lui, il se demandait alors, les yeux à demi tournés vers le Duc d'Orléans et le roi de Rome, où prendre un gouvernement propre à satisfaire ses ambitions personnelles en même temps qu'à assurer la paix publique. L'homme de l'île d'Elbe reparut soudain, s'imposa à tous et se laissa imposer Fouché, comme un ancien serviteur et comme un représentant de cette Révolution dont les circonstances le refaisaient l'allié et le protecteur ; il lui rendit ses fonctions à la police.

Aux côtés de l'Empereur constitutionnel, le duc d'Otrante essaya de jouer au premier ministre. Après avoir inutilement sollicité le portefeuille des Affaires étrangères, il entama, comme s'il eût repris l'affaire interrompue par sa disgrâce en 1810, des négociations secrètes avec les puissances coalisées. Plus que son collègue de l'Intérieur, il dirigea les élections et, autant que son collègue de la Guerre, il s'occupa de mettre fin aux troubles de la Vendée. Chez lui, il lui plut d'inventer la police « libérale et positive, » tolérante en particulier aux journaux, d'affecter envers les opposans de toute provenance une courtoisie qui touchait à la faiblesse. Napoléon ignorait ou voulait ignorer cette action souterraine ; on surprend cependant, dans des mots plus ou

moins authentiques, ses soupçons et son irritation. Dans une lettre du 29 mai, il reprend vis-à-vis de Fouché son ton d'autrefois : « Il serait bien temps que la police ne laissât pas prêcher la guerre civile impunément. » Évidemment il voyait en lui un ennemi et n'attendait que le succès de la première campagne pour l'abattre. Gourgaud lui fait dire à Sainte-Hélène : « J'avais déjà composé la commission militaire; c'était celle du Duc d'Enghien. » En dépit de ses menaces après coup, Napoléon n'osa, — et comment l'aurait-il pu, à moins d'abdiquer son rôle nouveau? — se débarrasser violemment d'un homme qu'il sentait, comme dit je ne sais quel personnage du théâtre romantique, « marcher dans son mur. » Ce fut Fouché qui, après Waterloo, grandissant soudain par la défaite des armées et le désarroi des pouvoirs publics, devint le vrai chef du gouvernement. Son action fut courte, mais décisive. Quelques semaines s'écoulèrent, pendant lesquelles ce « Judas au triple visage » tint l'interrègne entre l'Empereur et le Roi. « Lui seul, écrit Quinet, agit, et chacune de ses actions est un piège. On le prend dans ses embûches, il en rit et l'on en rit avec lui... Tous sont troublés ou désespérés, lui seul est inaccessible au deuil. Il est heureux, il triomphe dans l'universelle ruine. » De l'homme qu'il a servi dix ans il prononce une hypocrite oraison funèbre devant la Chambre des représentans et, quelques heures après, il interdit les honneurs du *Moniteur* à sa dernière proclamation militaire; on le surprend disant à Davout : « Qu'il parte, qu'il s'éloigne; sinon, j'irai l'arrêter moi-même! » On a beau, à la tribune, dénoncer sa main perfide et parricide, réclamer pour lui parmi les soldats le peloton d'exécution; il pousse d'une main l'Empereur déchu et, derrière lui, la pâle ombre de Napoléon II loin de la France; de l'autre, il attire vers Paris les armées anglaise et prussienne, il les traverse pour aller au-devant de Louis XVIII. Ainsi, comme Talleyrand en 1814, il relevait un trône et pensait s'être suffisamment racheté de son passé par le service qu'il venait de rendre aux Bourbons.

De tout cela il fut deux fois payé, ainsi qu'il l'espérait d'abord, ainsi qu'il le méritait presque aussitôt après. Ici l'homme habile par excellence manqua de ce tact dont le jeu continu des révolutions finit par dépouiller les esprits les plus avisés. Il se crut le guide nécessaire, alors qu'on allait l'écarter dédaigneusement du chemin où, dans un moment d'orage, il avait pris audacieusement la tête. Que n'imitait-il Barras! Celui-ci, aussi

largement compromis que lui, protégé du moins par le souvenir de son hostilité constante à Bonaparte, voyait les conseillers du roi frapper à sa porte et transmettre ses bons avis aux Tuileries, mais il se gardait de redemander un rôle dans les affaires, qu'on ne lui eût d'ailleurs pas accordé; l'impunité et les apparences de la considération lui suffisaient. Fouché osa et voulut davantage; mal lui en prit. Pendant quelques semaines, les royalistes le flattèrent, l'accablèrent des témoignages d'une gratitude trop expansive peut-être pour ne pas lui donner à penser. On le fit encore une fois ministre de la Police; n'était-ce pas déjà lui faire sentir qu'en dehors d'une certaine sphère, il n'y avait pas de place pour lui? Les ultras l'imposèrent en quelque sorte au roi et presque aussitôt soulevèrent contre lui l'opinion dominante. Il dut quitter non seulement le ministère, mais la France, avec la vaine compensation d'une mission diplomatique à Dresde, que le coup d'État de janvier 1816 contre les régicides fit disparaître.

Depuis lors, Fouché erra ou végéta à l'étranger, condamné à l'inaction, à la déchéance pour le reste de sa vie. Ce vieux sceptique, pour lequel les mots de république, de souveraineté populaire ou parlementaire ne comportaient plus guère de sens, ce potentat déchu, narquois jadis devant les hommes et aujourd'hui exaspéré contre les événemens, en revenait au rêve des constitutionnels de 1790 ou de l'an III, rêve qui reprenait corps, alors que Decazes, son successeur à la Police, parlait de royaliser la nation et de nationaliser le royalisme. Il essaya de lutter contre sa destinée, fatigua de ses doléances les hommes publics en France et en Europe. Rien ne lui faisait voir la contradiction existant entre ses pratiques violemment autoritaires d'autrefois et les doctrines hautement médiatrices dont il avait importuné les oreilles de Louis XVIII, de juillet à septembre 1815. Du moins, parmi les libéraux, il compta des élèves avoués, d'anciens amis, Manuel à la tribune, Jay à la *Minerve*, et ceux-ci jouèrent selon la formule de ses rapports au roi la fameuse « comédie de quinze ans » qui eut pour dénouement les événemens de 1830. Fouché n'avait pu qu'assister de loin aux premiers actes. La mort le surprit dès 1820, confiné à Trieste, repoussé de partout, importun à tous. Il ne vit venir à lui durant ses derniers jours que quelques membres de la famille Bonaparte, que le sentiment de leurs propres malheurs avait remplis de pitié pour les siens.

S'il concevait très imparfaitement les rapports de la morale

et de la politique, le duc d'Otrante possédait du moins une conscience très nette des responsabilités qui l'attendaient devant l'histoire. Tout le long de sa carrière on le surprend tentant de se soustraire au jugement de ses actes passés. Ministre, il réussit à faire effacer son nom de certaines publications sur Lyon en 1793, à supprimer dans les archives de Nantes les pièces dangereuses pour sa réputation. En 1809 et 1810, sous la menace ou le coup de la disgrâce, il trie et brûle en hâte les dossiers pouvant un jour tourner en actes d'accusation contre lui. Sorti du ministère, il s'entête à ne pas rendre à Napoléon les lettres qu'il a reçues de lui. A son lit de mort, il fait anéantir les derniers témoignages écrits de son passage aux affaires qu'il ait gardés. En revanche, en exil, il fatiguait la presse de ses apologies directes ou indirectes, il multipliait, sans se montrer, les publications propres à rappeler à la France ses talens et ses services. Il laissait s'échapper de son cabinet les notes sur lesquelles, après sa mort, on devait composer ses Mémoires; car, malgré ses intentions formellement exprimées de rédiger son autobiographie, de la faire paraître comme une protestation et une vengeance, il ne semble pas avoir poussé la sérénité d'âme jusqu'à écrire, à l'exemple de tant d'autres, sous forme de récit, son oraison funèbre.

Du vivant de Fouché, maint témoignage individuel a surgi en sa faveur, mais il en était de ces voix isolées comme des grâces particulières qu'il avait données pour atténuer dans l'opinion la portée de ses rigueurs; elles acquittaient une dette de reconnaissance sans y joindre le tribut d'un peu d'estime. De même que ces grâces ne changeaient rien à l'esprit de son administration, les témoignages de ses protégés d'un jour se sont perdus dans la clameur générale qui l'a poursuivi depuis sa mort. Chateaubriand, dès 1816, le qualifiait dans sa langue imagée d' « hyène habillée. » — « Il est difficile de trouver dans toute l'histoire, écrit en 1900 lord Rosebery, un personnage plus répugnant et plus mal famé. » Entre ces deux imprécations s'allonge contre lui, durant tout le siècle, une terrible litanie. L'opinion a jugé et exécuté Fouché sans phrases, sur sa réputation ou plutôt sur les réputations successives qu'il s'est spontanément faites. Elle a laissé en quelque façon sortir de l'histoire de France un nom qu'on ne lit plus qu'au loin, dans un annuaire militaire allemand ou dans un almanach de cour, en Suède.

De notre temps, où les évocateurs du passé expliquent tout et ne qualifient rien, dépouillent les dossiers, mais évitent de formuler des conclusions, la dure sentence rendue par tant de politiques et d'écrivains n'a guère subi d'atténuation. Pour s'en être tenu à la méthode courante, M. Madelin a été accusé d'indulgence inopportune et mal placée. Il paraît, il est vrai, adhérer à l'opinion de Napoléon caractérisée par ce mot : « C'est le seul homme d'État que j'aie eu. » Aux hommes d'État véritables on peut faire honneur de grandes conceptions qui excusent à moitié chez eux certains manquemens à la loi morale éternelle. Si l'on applique cette qualification à ceux qui ont ouvertement proclamé la prééminence de la force sur le droit, c'est déjà un hommage malheureux au succès; ne serait-ce pas fléchir encore davantage que d'en décorer ceux qui, n'osant ou ne pouvant agir au grand jour, ont opposé au droit uniquement l'intrigue et la ruse? Cette fidélité à certaines idées qui donne aux personnages publics leur physionomie et leur caractère se réduit chez Fouché à la constance dans les instincts révolutionnaires et à un étroit attachement à ses intérêts personnels. Quoi qu'il ait fait, il n'est guère sorti des ténèbres du monde spécial où son habileté sans scrupules se développait à l'aise. Il n'a été à aucun moment de sa carrière l'expression vivante, incontestée, des aspirations de son pays. Il est apparu comme l'âme de la police, ainsi que Talleyrand comme l'âme de la diplomatie; rien de plus. Au fond, M. Madelin ne pense pas autrement, puisque, à la dernière page de son livre, il en vient à réduire son soi-disant héros au rôle d' « intrigant de génie » et à le présenter simplement comme « le modèle des politiciens. » Comment eût-il pu conclure autrement, après la longue enquête où il l'a suivi dans la succession de ses costumes et de ses attitudes, de ses perfidies et de ses palinodies? Le jeune écrivain, en écoutant les témoins à charge et à décharge, en exhumant et en classant toutes les pièces du dossier, n'a fait que confirmer et rendre irréformable le jugement instinctif de la conscience française.

LÉONCE PINGAUD.

VOYAGE AU JAPON

VII[1]

LA FEMME ET L'AMOUR

I

Ne croyez pas à un paradoxe de *globe-trotter* : ce qu'il y a de meilleur dans le Japonais, c'est la Japonaise. Non seulement le vieux Japon artistique et religieux n'a rien produit de plus achevé que l'âme de ses femmes, mais, qualités ou défauts, l'idée que nous nous faisons de la femme est comme l'essence même de son ancienne civilisation.

Ce peuple enfant, comme on l'a tant de fois nommé, est surtout un peuple femme. Entrez dans un intérieur japonais : de vagues parfums, le choix d'une fleur, la préciosité d'un bibelot rare, la physionomie mobile et capricieuse des choses semblent vous y révéler la présence d'une femme. Votre hôte vient à vous, et dans sa façon de saluer, de sourire, de parler, dans ses manières, dans leur je ne sais quoi d'infaillible et charmant, dans ce parfait mélange d'étiquette et de simplicité, vous croyez lire toute une éducation faite par des femmes, sous leurs yeux maternels ou amoureux. Regardez ses mains, le chef-d'œuvre de la race : petites, minces, nerveuses et douces, des mains d'adolescente qui garderont jusqu'au dernier jour leur souple élégance et comme la délicatesse de tous les objets d'art qu'elles

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

ont caressés. Quelle science de l'éventail! Quelle jouissance pour elles à palper les belles étoffes! Et ces mains qui savent être cruelles, avec quelle sûreté légère elles pansent les blessures d'un ami! Elles sont agiles, discrètes, officieuses, merveilleusement habiles à nous tendre des pièges où trébuche notre vanité Car la vanité des Japonais, qui est immense, ne les aveugle jamais au point d'oublier la nôtre et de ne pas la surprendre.

Comme les femmes, ils ont un invincible désir de plaire, même à ceux dont ils pourraient négliger la conquête. Leur coquetterie n'a pas besoin pour s'exercer d'un intérêt précis : il leur suffit que ses petites victoires les confirment dans la bonne opinion qu'ils nourrissent d'eux-mêmes. Puis elles assurent autour d'eux cette harmonie des apparences nécessaire à leurs sens délicats. En ce monde où les moindres sensations ont un retentissement mystérieux et profond, il importe que les oreilles ne soient déchirées d'aucune parole violente ni les yeux offusqués d'aucun geste excessif. Ne raillez pas leurs théologiens, s'ils connaissent mieux peut-être que les livres sacrés la valeur esthétique des plis d'un vêtement, ni leurs philosophes s'ils attachent le même prix au style d'un bouquet qu'à l'ingéniosité d'une pensée nouvelle. C'est par cette finesse de tact, cette perception voluptueuse ou douloureuse des détails les plus subtils qu'ils sont vraiment originaux et que s'accuse leur génie féminin.

Songez aussi qu'ils n'inventent rien, mais qu'ils accommodent les inventions d'autrui à leur humeur, parfois exquise. Leur histoire intellectuelle n'est, comme souvent celle des femmes, que le roman de leurs amours. Ils se sont épris du Chinois et durant des siècles, ils ont japonisé des chinoiseries. Aujourd'hui l'Européen leur a tourné la tête. Et leur promptitude d'assimilation donne à leur curiosité un faux air de sympathie et d'abandon. Mais leur docilité superficielle recouvre un lent travail de déformation, et, dans les images qu'ils nous renvoient, nous reconnaissons les traits de cette race prenante et fuyante, où je ne sache pas qu'aucune manifestation artistique, littéraire, philosophique ait dépassé l'étendue de l'intelligence féminine. Ajoutez enfin leur étrange amalgame de naturel et d'artifice, leur inconstance, leurs engouemens, et la perpétuelle énigme de leur sourire. Qu'on pénètre dans leurs maisons ou dans leurs âmes, c'est la femme invisible qui nous attire en eux.

La bible des samuraïs proclamait que « la femme est aussi

bas que la terre, l'homme aussi haut que le ciel. » Je cherche vainement sur quoi ces mâles confucéens pouvaient étayer leur superbe. Ils ne sauraient revendiquer pour l'honneur de leur sexe leurs morts héroïques et tendues : leurs femmes ont su mourir avec le même orgueil et la même décence. Jusqu'à nos jours les filles et les garçons de la noblesse reçurent à peu près la même éducation, et, de nos jours encore, si par les froides aubes d'hiver de vieux éducateurs forcent les jeunes gens à descendre au milieu de la cour et à s'escrimer pieds nus dans la neige, soyez sûrs qu'à la même heure des jeunes filles se lèvent, et, agenouillées, grelottantes, pincent de leurs doigts bleuis les cordes glacées du *koto*. Les leçons d'endurance ne furent pas au Japon le privilège des hommes. Ils n'ont introduit de personnel dans leur délicieux bouddhisme que des subtilités de précieuse et des mélancolies sensuelles. Leur littérature nationale, romans et madrigaux, existerait à peine si les femmes n'en avaient donné des modèles qu'ils admirent encore. Ce sont deux femmes qui, au XVIe siècle, ouvrirent les premiers théâtres et élevèrent ces tréteaux dont le puritanisme des samuraïs devait bientôt leur interdire l'accès. Pour se former aux belles attitudes, ils ont perfectionné des arts de jeune fille. Quoi, vous méprisez la femme et vous raffinez sur la manière de présenter une fleur et de servir une tasse de thé ! Mais, si aimables que vous nous paraissiez, nous vous préférons vos femmes, parce qu'elles ont d'abord toutes vos gentillesses et que ces gentillesses s'ajustent mieux à leur état, puis toutes vos vertus, et vos vertus dépouillées de leur pointe d'arrogance.

Toutefois, prenons garde que les Japonais sont de grands artistes. Ils n'ont point opprimé la femme; et, en la maintenant dans une condition inférieure, ils ont fourni aux qualités qu'ils estiment le plus des occasions de se produire et des ombres qui les rehaussent. Par une politique habile et un dilettantisme supérieur, ils ont réalisé en elle leur idéal d'une vie étroite, mais souverainement harmonieuse. Elle est l'image de ce qu'ils seraient eux-mêmes, si leur sexe ne leur faisait de la dureté d'âme une obligation et du libertinage presque un devoir. Naturelle et factice : allégorie vivante de leur civilisation !

Ce n'est point des dames du Japon que Perrault pourrait dire qu'on rompit douze lacets à force de les serrer pour leur rendre

la taille plus menue. Elles contrarient la nature peut-être autant que nos femmes, mais dans un sens opposé. Sous la robe japonaise qui tombe droite, la gorge ni les hanches ne doivent arrêter les yeux. Il sied que les formes féminines s'effacent avec la même modestie que dans le monde l'âme qui les anime. Leurs vêtemens légers, dont une large ceinture croise à peine du haut en bas les deux bords sans agrafe, les protègent si faiblement que, même sous le petit jupon, leurs pieds tournés en dedans sont obligés de marcher sans se détacher du sol. Leur pudeur dépend ainsi d'une mesure exquise des mouvemens et des gestes, par suite, d'une possession complète de soi-même. Il y a là, comme dans l'habileté de ses artistes, un côté d'adresse toute physique qui procure au peuple japonais, amoureux des tours de force, une secrète jouissance. Leurs belles robes sont bordées d'un gros bourrelet de soie qui les évase et donne à leur silhouette la forme d'une coupe renversée ou d'une vapeur qui monte. A chaque pas qu'elles font, il se déroule, serpente, zigzague : symbole de la fantaisie japonaise toujours ondoyante et toujours terre à terre. Et vous la retrouvez encore, cette fantaisie, mais avec son caractère de pittoresque tourmenté, dans le nœud de la ceinture dont la bosse massive, comme un fruit trop lourd, s'épanouit sur leur dos.

Pas plus que leur costume, leur figure ne doit trahir de sensualité. Dans le type de beauté que les Japonais ont conçu, chaque trait prend une signification artistique ou morale. Le visage de la femme rêvée est une façon de jardin mystique à la gloire de leur pays. Ils le veulent long et mince et plat autour des yeux, afin que l'expression en soit plus douce. Les sourcils très hauts, à peine indiqués, en accentueront encore la douceur attentive et soumise. Le nez, un peu bas à sa racine, s'amincit d'une courbe élégante et qui se refuse aux sensations trop vives. Les lèvres petites, pleines et rouges, dans leur éternelle ignorance du baiser, luiront de l'innocent éclat des cerises japonaises qui ne mûrissent que pour le plaisir des yeux. Le teint clair a la transparence de ces ivoires où le Japon cisela tant de jolies merveilles. Le cou qui s'incline et s'allonge, un vrai cou de cygne, s'harmonisera, dans leur vision des choses, avec le joug onduleux des collines sur l'horizon. Et sous ses coques de cheveux noirs aussi brillans que les laques des temples, le front élevé, mais plus large à la base, va se rétrécissant comme l'auguste et blanche pyramide du mont Fuji.

La nature ne réalise que bien rarement ce type de délicatesse idéale. On y supplée par la toilette, la coiffure, les cosmétiques et les fards. Une touche de rouge, adroitement appliquée, fait paraître la bouche plus petite ; les joues masquent leur incarnat d'une couleur souvent, hélas! plus crayeuse qu'ivoirine. J'ai vu dans les campagnes des figures rondes et vermeilles, et si plaisantes qu'elles me donnaient envie d'en emplir la paume de mes mains, dissimuler déjà sous le blanc de céruse leur fraîcheur de pomme mûre. Et cet unique genre de beauté où depuis des siècles se modèlent toutes les femmes japonaises, atténuant et corrigeant, comme une infraction aux bienséances, ce que leur visage peut avoir d'original et d'individuel, finit par leur imprimer la grâce impersonnelle et mièvre des figurines peintes. Les Européens en gardent une impression de poupées, et même de poupées un peu difformes, si l'on juge du haut de notre esthétique leur buste trop long, leurs hanches trop étroites, leurs jambes presque cagneuses. Mais ces poupées pleurent de vraies larmes. Sous le vernis de la politesse, leurs âmes se débattent parfois en de rudes angoisses. Et leurs manches, leurs amples et longues manches, reçoivent souvent pour les étouffer des soupirs et des sanglots que le cérémonial du Japon ne veut pas entendre.

Ah, ces manches qui descendent presque jusqu'à terre, quel rôle elles jouent dans la vie de la Japonaise! Elles ont la profondeur d'une besace et la légèreté d'une aile. Ce n'est pas seulement un réceptacle d'où sort tout ce qui peut sortir d'une poche, d'un manchon, d'un sac de voyage, ni même, quand le bras se lève à la hauteur du front, un écran commode où la jeune fille peut cacher son fou rire et la jeune femme ses larmes folles. Il semble que les visages en y déposant leur masque officiel, et que tant de confidences recueillies, tant de rougeurs ou de pâleurs dissimulées, tant de pleurs essuyés, les aient imprégnées d'une humaine compassion. La poésie bouddhiste et populaire prête une âme à ces manches dont la seule expression de les tordre signifie qu'il en ruisselle des larmes. Le mourant que sa mère appelle des bords de l'autre monde se sent poussé vers la délivrance infinie, comme jadis sur les chemins de la vie, par les manches maternelles qui connurent la misère de vivre. Quand deux amans se quittent, ils se disent que leurs manches sont éternellement séparées, mais souvent, à l'instant même qu'ils le disaient, les manches pitoyables et oublieuses de l'injure

s'accrochaient sur le seuil au montant du *shoji*. Elles perçoivent à travers les distances la pensée des absens et reconnaissent au simple contact les manches déjà frôlées dans les vies antérieures. Elles arrêtent à toutes les branches d'arbres l'imprudente et furtive amoureuse qui se hâte dans la nuit. Et ce sont elles que la main du jeune homme sollicite, comme si elles avaient le don de persuader et de transmettre le désir.

De la naissance à la mort, la Japonaise marche entre leurs deux ombres qui grandissent à mesure que le soleil décline et s'allongent devant elle jusqu'à confondre leur mystère avec celui de la tombe.

II

On a dit que les Japonais ne prenaient pas la vie au sérieux. Cependant, je suis frappé de voir comme tout dans leur ancienne éducation répondait à cette idée que la vie ne nous est pas commise uniquement pour en jouir. Mais on ne peut qu'admirer l'art subtil avec lequel leurs éducateurs ont su donner aux plus dures contraintes l'aisance des gestes naturels et, du moins chez la femme, un air de grâce instinctive à une austérité quasi lacédémonienne. Nulle rigueur apparente; aucune brusquerie; point ou très peu de châtimens corporels; une affection tempérée, toujours égale et rassise : il semble que les enfans s'élèvent tout seuls et que le Japon leur soit un paradis qui n'aurait point de fruit défendu. Mais Jean-Jacques n'a pas machiné plus ingénieusement ni plus sûrement la maison, le village, les jardins, la campagne où son Émile apprend à vivre, que la vieille civilisation japonaise, sans truc particulier ni coup de théâtre, n'a disposé ce paradis en vue de leur édification traditionnelle. L'enfant y est mené comme par des mains invisibles vers des fins immuables. Il ne se rend pas compte de la discipline à laquelle il obéit : ses instincts s'y forment ou s'y déforment avec la même inconscience que jadis ses membres ont dû s'amenuiser sous les triples bandages dont les mères compriment leur grossesse, pour s'épargner des couches trop pénibles et aussi pour mieux satisfaire à l'idéal de la race.

Je ne crois pas que nos fillettes aient une vie plus heureuse et plus libre que les petites Japonaises. Et pourtant comparez-les au moment où elles achèvent leur adolescence et touchent à l'âge

nubile : les unes encore insoucieuses des grands devoirs de l'avenir, mais déjà inquiètes du mystère de l'amour, souvent gauches, parfois affectées, presque toujours romanesques; les autres, moins complexes, d'une intelligence moins ouverte, d'une sensibilité moins riche, mais actives, industrieuses, exemptes de fausse timidité, instruites de tout ce qui sied en toute occurrence, préparées à leurs devoirs de mère et d'épouse, capables d'une entière abnégation. Et je ne dis pas que l'inachevé de nos jeunes filles, leur charme qui s'ignore et se cherche, leurs enthousiasmes, leurs ferveurs, voire leurs travers, ne vaillent mieux que l'impeccable réserve de leurs sœurs japonaises, qui d'ailleurs ne leur cèdent ni en droiture ni en chasteté. Mais j'admire qu'on puisse avec si peu d'efforts obtenir ce résultat que des jeunes filles de seize ans connaissent leurs limites, ne les dépassent jamais, sachent au besoin y souffrir mort et passion par obéissance à des lois supérieures. Une modestie aussi sûre de soi me cause le même étonnement que la peinture japonaise, où la simplicité des moyens égale et renchérit encore la perfection des effets. Et qui m'objectera le pouvoir de l'atavisme, je lui répondrai que, chaque fois que naît un enfant, la nature recommence en lui, avec plus ou moins de chances, son éternel combat contre la société, et qu'au surplus, le Japon est en train de nous prouver que le relâchement d'une ou deux générations suffit à corrompre l'œuvre des siècles.

L'éducation japonaise a bien l'air de s'en remettre à la nature, mais, quand elle le fait, soyez assuré que la nature va servir à ses artifices. Le nouveau-né croît dans une liberté presque sauvage. Il n'endure point les stupides ligatures du maillot et personne ne se dérange à ses cris. La paille élastique des tatamis lui offre un excellent terrain de gymnastique et d'exploration. Quand il sort, debout, attaché sur le dos d'une mère qui travaille ou d'une sœur qui joue, trimbalé sous le soleil et sous la neige, la tête ballante et les yeux clignotans, j'imagine que le monde lui apparaît comme une chose singulièrement cahotante où le grand art consiste à tenir son équilibre. Il y acquiert non seulement de la résignation, mais surtout de l'agilité. C'est un chat et un philosophe. Il sait déjà garder le silence et saura plus tard accomplir avec souplesse toutes les figures de l'étiquette. La Japonaise doit à sa première enfance

d'éviter la gaucherie et de rester toujours, même dans les heurts imprévus, naturelle et flexible. Cet assouplissement physique est une sorte de préparation sinon à la vie morale, du moins à la vie décente.

Dès qu'elle a fait l'apprentissage de ses *getas* et que ses pieds, aussi adroits que des mains, agrippent le cordon de ces patins et s'y maintiennent sans broncher, on lui met sur le dos sa sœur cadette ou son petit frère, et la voilà chargée d'une autre existence que la sienne. Les rues des villes, les cours des habitations, les campagnes sont pleines de ces enfans à deux têtes, l'une souriante et l'autre vaguement endormie. Ces gentils monstres en robe claire courent, sautillent, se lancent des pelotes, se renvoient des volans, si bien accoutumés à leur fardeau maternel que ni son poids ni sa responsabilité ne semblent gêner leurs mouvemens ou altérer leur bonne humeur. Il ne me souvient pas d'en avoir vu manifester ces sentimens excessifs de désespoir et de colère qui sont chez nous le propre de l'enfance.

La petite Japonaise apprend très vite à se maîtriser, et sans qu'on la nourrisse de beaux préceptes ou qu'on stimule sa coquetterie. On ne lui dit pas qu'il faut se posséder ni qu'elle deviendra laide si elle pleure, — ce que nous disons d'ordinaire à nos enfans avec des gestes et des grimaces dont nous ne sentons pas nous-mêmes toute l'inconséquence et le comique. On lui représente que le respect filial et la courtoisie ne souffrent pas qu'elle trahisse devant ses parens ou devant des étrangers la moindre émotion susceptible de leur déplaire ou de les assombrir; — et on lui donne l'exemple. Son père ne compromet jamais son prestige de maître en brutalités extérieures; sa mère, dont elle ne devinera que plus tard les chagrins et les peines, présente toujours aux yeux du mari un visage qui respire le contentement et observe envers les domestiques toutes les règles de la politesse. Elle n'entend que formules aimables et douces réprimandes. Ces formules peuvent cacher des ressentimens, des jalousies, des méchancetés; mais l'éducation japonaise se propose moins de guérir les âmes de leurs maladies originelles que de les rendre sociables.

A refouler ainsi les émotions douloureuses, même les plus légitimes, je ne sais si elles éprouvent les félicités que nous promet la morale stoïcienne. D'ailleurs leur propre satisfaction n'importe guère : il ne s'agit que de celle des autres, et nul spec-

tacle ne s'y prête mieux qu'un concert de physionomies souriantes. École d'hypocrisie, murmure l'Européen! Appellerez-vous hypocrisie la retenue d'un enfant qui se réprime et se compose dans la chambre d'un malade? Il semble toujours qu'il y ait quelque part, dans les maisons japonaises, une pièce où sommeille une aïeule que les éclats intempestifs de la vie pourraient réveiller. Cette aïeule, on la connaît, c'est la Nature.

Mais ses domaines, les jardins et les bois, sont largement ouverts et la petite fille peut s'y égarer sans crainte : il n'y souffle aucune indépendance. Le bouddhisme et l'art se sont établis au centre de ce merveilleux empire, en ont capté les sources, animé les pierres, divinisé les fleurs, sanctifié les routes, et, là où la matière échappait à leur puissance, ils s'y sont adaptés avec tant de finesse qu'elle paraît encore leur ouvrage. De la montagne à la plaine, tout conspire au même genre de beauté. Le sens des choses n'est point livré à l'interprétation personnelle; le concile des ancêtres l'a fixé pour jamais. Dans le commerce avec les arbres et les plantes, l'enfant ne prend pas, comme chez nous, des libertés de sauvageon. Les spectacles qui nous inspirent des rêves indociles lui inculquent des principes d'ordre et d'harmonie. Leur pittoresque ne lui semble pas moins voulu que celui des jardins minuscules qui l'imitent si parfaitement; et, pour lui, la grâce des vieux pins tordus résulte moins de leur caprice que d'une longue soumission à des bienséances éternelles. Le retour des saisons ramène chaque année à tel jour, à telle heure, les fêtes des cerisiers, des iris, des glycines, des azalées, des chrysanthèmes. La terre divine tient table ouverte avec l'exactitude des bonnes hôtesses.

Et surtout elle enseigne une tendre pitié pour tout ce qui vit et luit. Les garçons, que leur sang généreux emporte, s'amusent parfois à tourmenter les bêtes; leurs sœurs entendent mieux l'avertissement bouddhiste : « Tu renaîtras dans la douleur, si tu fais des choses cruelles. » La petite Japonaise qui poursuit un papillon et invite cette jolie lumière à se poser sur sa main, n'y voit pas, comme nos enfans, un jouet plus délicat et plus fragile : elle y sympathise déjà naïvement avec cette vie mystérieuse dont elle-même n'est qu'une parcelle. Le bouddhisme lui a tendu ses doux lacets dans les pétales des fleurs, dans l'écorce des arbres, dans le sommeil doré des pierres, dans les diamans des eaux courantes, dans le bruissement des insectes, dans les

chansons qui voltigent autour d'elle. Son âme, éblouie du miroitement des métempsycoses, a conscience de sa solitude et de sa vanité dans ce tourbillon d'âmes qui l'enveloppe. Les poésies enfantines du Japon contiennent toute la mélancolie de l'Ecclésiaste. Leurs ritournelles brillantes et légères laissent un goût de cendre sur les lèvres à peine écloses. Je ne pense pas qu'il y ait au monde de petite fille aussi convaincue de sa propre insignifiance à l'égard de l'univers.

Elle acceptera d'autant plus volontiers sa condition d'inférieure. L'étiquette n'est en somme que la connaissance et l'observance des rapports qui nous lient les uns aux autres; mais, dans un état social où l'individu n'existe que relativement à ceux qui l'entourent, elle devient comme sa vraie personnalité. Au Japon, l'intimité même de la famille n'en saurait justifier l'ignorance ou l'oubli. Dès ses premiers pas, la Japonaise est habituée à sentir sa dépendance, non seulement envers les êtres, mais envers les choses qui, léguées par les siècles, témoignent de la pensée des morts. Les enfans de Sparte ne témoignèrent jamais plus de vénération à la vieillesse, plus de respect à leurs parens. C'est elle qui sert les hôtes, leur prépare le thé, leur verse le saké, leur joue du koto pour l'agrément du festin. Elle appartient à tous, sauf à elle-même.

Rien ne relève de son caprice. Ses divertissemens, réglés comme les mois et les saisons, s'accompagnent du même cérémonial que les actes importans de la vie. Ses poupées sont des icônes dont elle célèbre pompeusement la fête. Il faut que deux d'entre elles représentent l'Empereur et l'Impératrice et soient escortées de cinq musiciens en costume de cour. Il faut qu'elles s'alignent sur une étagère de laque rouge et reçoivent des offrandes de riz et de fleurs, comme les mânes des ancêtres. Comparez ces solennités quasi liturgiques à nos baptêmes de poupées où le bébé de porcelaine passe de mains en mains et parfois se casse la tête avant la fin de la dînette. Quels barbares que nos enfans! Ils s'arrogent un pouvoir illimité sur les simulacres de vie que des mains expertes leur ont habillés et peints. Ces anges aux yeux bleus les fouettent, les scalpent, les dissèquent, se livrent sur eux à des curiosités de carabins et à des lubies de Peaux-Rouges. Mais les petites Japonaises, devant leurs délicieuses poupées, rendent hommage à la fantaisie des aïeux et à l'habileté des artistes. Elles ont conscience de leur petitesse

devant tant d'art et reportent sur l'objet inanimé la déférence qu'elles doivent à son créateur. Nos enfans salissent et déchirent leurs livres; mais les petites Japonaises croiraient commettre un sacrilège si elles maltraitaient ces pages qu'ont fabriquées, puis imprimées et illustrées des artisans et des sages qui valaient mieux qu'elles. Placez devant une de nos paysannes les plus ignorantes une poupée princière; ouvrez-lui sur les genoux un livre magnifique. La poupée lui apparaît comme une idole inviolable; le livre, comme un trésor intangible. Mais son respect n'est qu'une forme de la timidité et s'évanouit à mesure qu'elle se familiarise avec ces objets miraculeux. La Japonaise, elle, ne ressent aucune timidité, mais elle ne se familiarise jamais au point d'oublier les rapports qui la subordonnent aux gens et aux choses. Notre campagnarde, toute campagnarde qu'elle est, n'a pas le sentiment de son infériorité.

Ce sentiment forme des esclaves, s'il ne s'ennoblit d'aucune idée de beauté esthétique ou morale. Son sens d'artiste et son culte du devoir sauvent la Japonaise et font de sa servitude une façon de servir l'idéal. Inférieure à l'homme, puisqu'on le veut, mais jamais inférieure à soi-même. Aussi bas que la terre, puisque Confucius l'a décrété, mais sans bassesse. Il n'est pas d'humble labeur qui ne soit susceptible d'un grand prix. N'est-ce point le shogun Yeyasu qui, considérant un jour de pauvres hardes rapiécées, se sentit fier de commander à un pays où des vieilles femmes mettaient dans leurs reprises un tel souci de la perfection? L'entretien des maisons japonaises offre à coup sûr moins de difficultés que les nôtres, et leur cuisine, primitive et restreinte, n'exige pas une longue expérience. Mais, qu'il s'agisse d'épousseter les tatamis, de nettoyer le balcon, de préparer une soupe ou de cuire le riz, chaque besogne est accomplie d'une manière encore moins irréprochable qu'intelligente.

Dans sa belle étude sur Ruskin, M. de La Sizeranne nous cite une page où l'esthéticien anglais analyse l'intérêt que nous prenons à l'œuvre du sculpteur qui, mille fois moins parfaite qu'un nœud d'herbes poussé aux fentes d'un mur, est mille fois plus riche que l'ornement fait à la machine, parce que nous y découvrons le témoignage des pensées, des intentions, des défaillances et aussi des réconforts d'un pauvre, maladroit et laborieux être humain. Un intérêt analogue s'attache aux travaux domestiques de la Japonaise. Il n'y a point de fausse moulure dans son

modeste intérieur. Ce qu'elle entreprend, elle l'achève; et ce qu'elle achève a l'ingénuité de la main-d'œuvre et tire au chef-d'œuvre. Que de fois je l'ai vue étendre sur un bambou des vêtemens humides et y promener ses doigts jusqu'à en effacer tous les plis! Et combien notre fer à repasser, inconnu au Japon, me paraissait brutal à côté de ce lissage attentif et délicat! Nous raffinons sur les instrumens qui dispensent nos mains d'avoir de l'esprit : les Japonais ont raffiné sur l'adresse des mains qui donne de l'esprit aux instrumens les plus naïfs. S'absorber dans un ouvrage, quel qu'il soit, s'en acquitter avec un soin minutieux, le finir absolument, ajouter même à sa signification matérielle la grâce d'un effort habilement mesuré ou d'une difficulté vaincue, c'est, pour l'enfant qu'on plie à cette discipline, une perpétuelle leçon de dignité.

Et si, dès sa première initiation, la petite ménagère s'accoutume à ne rien mépriser et ne fait rien à demi parce que rien n'est indifférent, elle gardera dans tous les actes de la vie, futiles ou graves, ce respect, je ne dis pas de son âme, mais de la fonction qu'elle incarne et dont le but est en dehors d'elle-même. La vie se déroule à ses yeux comme une représentation cérémonieuse devant les saintes tablettes des morts. Elle y joue un rôle, et on lui a maintes fois répété que, s'il était secondaire et si n'importe qui pourrait le remplir aussi bien qu'elle, tous les détails en concouraient néanmoins à la beauté de l'ensemble. Du double sentiment de son infériorité dans la pièce et de la dignité dont elle doit la soutenir, naît spontanément l'idée du sacrifice.

Songez maintenant que toute la société japonaise était fondée sur l'honneur; que les théâtres n'étalent sous les yeux de cette enfant que des exemples de loyauté chevaleresque et d'abnégation sublime; que ses livres d'histoire, ses contes, ses romans exaltent l'immolation de l'individu aux intérêts de la famille et de la patrie; que la terre qu'elle foule est saturée de souvenirs excitans, les paysages qu'elle contemple chargés de gloire; que ses jeux de cartes même, où nos figures sont remplacées par des poésies, lui en rappellent sans cesse les traditions séculaires; que ceux qu'elle voit mourir autour d'elle continuent de sourire et de sacrifier à l'étiquette, la mort entre les dents; et l'on ne me taxera pas d'exagération, si je dis que la Japonaise achève de grandir dans une atmosphère héroïque.

Son caractère distinctif, c'est bien l'héroïsme. On aura beau m'assurer que cet héroïsme, à force d'être héréditaire, n'a plus que la valeur d'un geste où la volonté personnelle n'entre pour rien. Cette hérédité, qui l'a créée? Serait-ce par hasard l'égoïsme ou le souci du confortable? Fille, épouse, mère ou grand'mère, il n'est point de périls, ni de misères, ni de circonstances tragiques que la Japonaise n'égale par sa modestie et sa grandeur d'âme. Je ne veux pas emprunter mes exemples à l'histoire, qui en fourmille. Il vaut mieux les chercher où les Japonais n'auraient point l'idée de les prendre, dans les mémoires intimes, dans leurs conversations familières, dans les anecdotes de leur vie quotidienne. Mme Shimoda, la directrice de l'école des filles nobles, écrivant ses souvenirs, nous citait les deux traits suivans qui n'avaient à ses yeux rien d'exceptionnel :

La fille d'un samuraï, âgée de douze ans, que sa mère et sa tante avaient emmenée hors de la ville, s'était reposée au pied d'un érable, quand des rustres, venant à passer, l'insultèrent grossièrement. L'enfant rejoignit sa famille et n'en dit rien. Mais la nuit, sa tante, qui couchait près d'elle, l'entendit se lever, la vit ouvrir son panier, en tirer le couteau que portaient alors les femmes de la noblesse, l'examiner longuement à la clarté de la lune, puis soupirer. Inquiète, elle la presse de questions, et l'enfant, qui avait caché son arme sous son léger kimono, lui confesse sa résolution de venger l'injure qu'on lui a faite ou de se tuer. « Car, disait-elle, je ne puis revoir mon père en cette vie tant que je n'aurai pas lavé mon honneur. »

Avant la Restauration, quand un samuraï mourait sans laisser d'héritier mâle, sa veuve perdait son bien, et, réduite à la misère, disparaissait de la ville. Un jour, un voyageur, égaré dans la montagne, demande l'hospitalité à une triste chaumine où il est étonné d'être reçu par deux pauvres femmes aux manières seigneuriales. Elles lui content leur histoire et comme quoi, sans enfant, leur gendre et mari ayant pour l'honneur de son prince péri dans les tortures, elles ont dû s'exiler et vivent péniblement en cet endroit sauvage. Mais la mère déclara que ce n'était point acheter trop cher la gloire de son gendre et sa fille l'approuvait en pleurant.

Ces exemples datent de l'ancien régime; en voici de contemporains qui nous prouvent que, si les mœurs ont dépouillé leur âpreté féodale, l'esprit demeure le même.

J'ai eu l'avantage de connaître au Japon un jeune officier appartenant à une des plus grandes familles de Daïmio. Lors de l'expédition de Formose, il y fut envoyé avec son régiment et s'y battit ferme, pendant que sa mère, dont il était le seul fils, se rendait en pèlerinage aux temples fameux pour obtenir de la divinité le salut de son enfant. Quelques mois après, on le lui ramenait mourant d'une fièvre pernicieuse. Elle le sauva, et, comme un ami de la maison l'en félicitait, la vieille princesse, agenouillée près du lit où le convalescent recommençait à sourire, les yeux baissés, mais impérieuse et droite, répondit simplement : « Si mon fils était tombé dans la bataille, j'en aurais été fière; mais, si je l'avais vu emporté par la fièvre, je crois que j'en serais morte de douleur. »

Et je ne la trouve pas moins touchante cette grand'mère d'un de mes amis japonais, une demi-campagnarde, caduque et pauvre, qui, lorsque son petit-fils s'embarqua pour l'Europe, angoissée dans le plus intérieur de son âme, lui offrit un poignard, afin que, si jamais, là-bas, un insolent osait insulter le Japon, il l'en fît repentir sur l'heure, et sans égard à sa propre vie. La vieille paysanne, pour être plus naïve, ne pensait pas moins héroïquement que la vieille princesse.

Mais il est un héroïsme plus difficile. Un bonze japonais adressait un jour aux femmes cette parabole :

« Une jeune fille de vingt-six ans fut demandée en mariage par un veuf qui avait son père, sa mère, trois frères, trois sœurs, trois enfans. Bien qu'elle eût fort envie de tâter du mariage, elle ne laissa pas d'être intimidée par une si imposante famille, et s'en fut consulter un ermite, qu'on tenait de dix lieues à la ronde pour l'homme le plus sage de la terre.

— Je ne puis, lui dit-il, vous donner le conseil d'épouser, avant de savoir comment vous comptez en user avec les enfans, les sœurs, les frères, le père et la mère de votre époux. Recueillez-vous et revenez dans quelques jours.

Elle réfléchit durant une semaine, et décida qu'elle s'appliquerait à vivre en bons rapports avec toute sa nouvelle famille.

— Eh bien! repartit le sage, ne vous mariez pas ou apportez-moi une autre réponse.

Derechef elle s'ingénia et revint bientôt d'un petit air d'assurance qui indiquait même une secrète fierté :

— Je vous promets, dit-elle, de les aimer tous comme s'ils étaient ma chair et mon sang.

— Ne vous mariez point! ne vous mariez point! fit le sage effrayé, ou trouvez mieux.

Mais quand elle revint pour la troisième fois :

— Qu'exigez-vous donc, lui dit-elle, si la bonne volonté, la tendresse et le dévouement ne vous suffisent pas?

— Ma fille, répondit l'ermite, je vous prie seulement de pratiquer la patience. »

Il la priait ainsi d'être héroïque chaque jour et à chaque heure, de se sacrifier incessamment et sans en avoir l'air, non pas à une cause sacrée dont la beauté même nous récompense de notre effort, mais à d'ingrats labeurs, à des caprices qui ont le droit d'être aveugles et n'ont point à s'en justifier. Cette résignation active et silencieuse, la moins naturelle de nos vertus, — si tant est qu'il y ait des vertus naturelles, — la Japonaise la possède souvent au plus haut degré, et rien alors ne l'en fait gauchir. Fille ou femme, elle ne discutera jamais un ordre de son père ou de son mari. Elle supportera, le sourire aux lèvres, leur bizarrerie d'humeur, leurs trahisons, leur cruauté.

Dans mes voyages à travers le Japon, les servantes des hôtels et des auberges, qui étaient souvent les filles de la maison, n'ont cessé de m'émerveiller : du matin au soir, sur pieds ou à genoux, toujours alertes, toujours avenantes, toujours serviables, toujours gaies. A minuit, je les entendais se baigner dans la salle basse, et, dès cinq heures, le bruit des contrevens qu'elles ouvraient me tirait d'un sommeil où j'avais cru percevoir encore leurs pas légers et traînans. D'où leur vient cette vivacité qu'aucune fatigue ne ralentit, cette douceur que n'assombrit aucun surcroît de besogne, cette courtoisie qu'aucune indifférence ne décourage? C'est à peine si on les paie, mais toutes les richesses du monde n'enfanteraient point cette patience bouddhiste, renforcée par l'étiquette sociale, affinée par le sens esthétique. Elle m'a embelli mon séjour au Japon; elle a donné un charme indicible à l'hospitalité que j'ai reçue parfois des familles japonaises; j'en ai senti la beauté sous le kimono de coton des servantes comme sous les kimonos de soie des nobles dames. J'en ai même soupçonné la profondeur près de ces pauvres et étranges petites

courtisanes, souvent si peu nées pour la débauche et dont les manières restent empreintes de chasteté.

Si la vente des filles par leurs parens est interdite aujourd'hui, elle survit encore à sa légalité; et nous verrons qu'il ne faut pas la juger avec la rigueur de nos idées européennes. On m'a lu un jour la lettre d'une infortunée que ses parens, tombés dans la misère, avaient vendue au Yoshiwara. Ils étaient morts avant l'expiration de son contrat, et elle suppliait d'anciens amis de la racheter, mais en quels termes! Pas un cri de révolte, pas un mot amer pour ceux qui l'avaient vouée à l'horrible chose, pas une plainte trop vive : seulement, sous des formules de politesse exquise, c'était comme le dernier soupir d'une âme qui soulève un dernier voile et nous découvre une mortelle blessure. Lorsque l'ancienne société croula et que les samuraïs se trouvèrent ruinés, plusieurs d'entre eux, à bout d'expédiens, trafiquèrent ainsi de leurs filles, et je connais même des exemples, où, l'enfant promise et les arrhes touchés, sa mégalomanie se réveillant au choc de l'or, le père invitait ses amis à un festin que la jeune fille, pour son dernier soir de pureté, charmait des sons du koto.

Mais, sans aller jusque-là, n'est-elle pas aussi suggestive, cette réponse d'un gentilhomme japonais à un Européen qui le félicitait du mariage de sa fille : « Ne me félicitez pas, dit ce père qui adorait son enfant, car je sais qu'elle ne peut pas être heureuse? » Il le savait et pourtant, par intérêt de famille, par convenance, par honneur, il avait commandé le sacrifice et la victime l'avait remercié en souriant.

C'est ce sourire, ce koto, ces formules de politesse, ces bienséances qui ornent et soutiennent les vertus difficiles, ce détachement de soi-même et ce respect des autres au milieu des pires souffrances, cette altération systématique et aristocratique de la nature que j'admire et ne me lasse point d'admirer. J'y vois autant de vérité humaine que dans les libres expansions de notre énergie, et autant de beauté. Relisez plutôt la page de Taine sur l'*Iphigénie* de Racine (1). Que les femmes japonaises, fleurs dé-

(1) J'ai fréquenté au Japon quelques Japonais instruits et curieux de notre théâtre. Nos dramaturges modernes les désorientaient : l'un d'eux, après avoir lu les premiers actes du *Demi-Monde*, déclara que les personnages y tenaient des conversations comme on en tient au Japon en buvant du saké. En revanche, ils comprenaient Corneille et je ne trouvais point étonnant que dans un pays où le simple

licates d'une civilisation artificielle, nous fassent penser quelquefois aux Iphigénies et aux Monimes; qu'à travers le temps, l'espace, la différence d'un monde bouddhiste et d'un monde chrétien, on découvre dans l'âme d'une petite Japonaise, qui sait à peine ce que vaut une âme, un air de famille et comme une parenté avec nos héroïnes les plus pures et les plus adorables, c'en est assez pour que nos rêves s'attardent où leur ombre a passé et en caressent amoureusement le souvenir. Sans doute elles n'atteignent jamais la plénitude de conscience ni le chaud velouté que seuls les espaliers du christianisme donnent aux âmes de choix. Mais qu'au lieu des pluies d'orage, un rayon de bonheur vienne à les mûrir, qu'une tendresse éclairée enveloppe et réchauffe leur abnégation modeste, la poésie japonaise aura du mal à trouver dans ses vieux reliquaires une image qui puisse rendre leur grâce et leur divine simplicité.

A la dernière page d'un roman japonais, le mari, dont les yeux se sont enfin dessillés, dit à sa jeune femme :

— Je te compare à la fleur du prunier, car le prunier est fécond et tu m'as donné des enfans.

Et la jeune femme répond :

— Je ne mérite point d'être comparée à la fleur du prunier, maître.

Alors le jeune homme, posant doucement la main sur son épaule :

— Je te comparerai donc, lui dit-il, au figuier, car le figuier, lui aussi, donne des fruits, et ses fleurs se cachent sous ses feuilles.

III

Jusqu'ici je n'ai prononcé qu'une fois le mot amour, et encore à propos des jeunes Européennes. L'idée de l'amour, en effet, qui envahit l'éducation de nos filles, effleure à peine celle des Japonaises. Ce sentiment individuel ne rentre pas dans les

froissement des manches entre deux samuraïs entraînait parfois des conséquences tragiques, le *Cid* leur communiquât un frisson d'héroïsme. Mais je fus extrêmement frappé de leur intelligence de Racine. Ils entraient sans effort dans la beauté de la tragédie racinienne. Tant de politesse, tant de fine diplomatie, tant de grâce, tant de souci des bienséances, tant de noblesse les ravissait. Et j'y voyais une preuve nouvelle de ce que cette poésie, comme le disait ici même M. Brunetière, contient « non seulement d'observation et de connaissance du cœur humain, mais de réalité. »

cadres de la société : les troupes régulières n'avouent aucune accointance avec ce franc-tireur. On a très justement dit que, pour le Japonais, la vie personnelle commençait à la mort. Il n'existe en qualité d'individu que du jour où la mort l'a mis en liberté. Sur terre, sa vie n'est qu'un atome de cette molécule socialement indivisible : la famille.

On comprend qu'une famille, où tous les membres, subordonnés les uns aux autres, reçoivent la même impulsion, considère l'amour comme un agent désorganisateur et ne fonde point son harmonie sur le plus instable de nos sentimens, le plus divers, souvent le plus égoïste. Soucieuse avant tout de se perpétuer et obligée de suppléer par l'adoption aux défaillances de la nature, elle redoute la passion amoureuse, dont le caractère exclusif, d'ailleurs désobligeant pour la communauté, mettrait à chaque instant son existence en jeu. Jamais le *sine affectione* que saint Paul adressait aux familles païennes n'a trouvé un meilleur emploi. Ce n'est point par affection qu'un enfant adoptif doit respecter son père, ni par affection qu'un homme doit choisir sa femme, ni par affection qu'une femme doit obéir à son mari, car l'inconstance humaine et d'autres affections pourraient alors entraver ces devoirs ou en détourner les âmes. Un intérêt supérieur, l'intérêt de la famille, veut qu'il en soit ainsi : l'individu s'exécute. L'affection est admise, mais à la façon d'une plante parasite et dans la mesure où elle n'altère en rien les formes extérieures et rigides des bienséances.

La jeune fille se forgerait donc d'étranges illusions, si, à l'heure du mariage, — de ce mariage aussi inévitable que la mort, — elle rêvait d'une solitude à deux et d'une tendre intimité. La maison qui va s'entr'ouvrir et se refermer sur elle ne trouverait pas plus monstrueux qu'elle projetât de distraire pour ses fantaisies le bien de la communauté. Les portes en sont gardées soigneusement : on veille à ce que l'étrangère n'y introduise point dans sa corbeille de noces ce démon d'amour qui, sitôt lâché, « va chancelant, chopant et folâtrant, » et dont la conduite, pleine de trouble et d'inadvertance, heurterait l'étiquette et compromettrait la majesté des morts. Aux yeux des Japonais un mariage d'amour est pour celui qui le fait une sorte de déchéance, tout au moins l'aveu d'une faiblesse assez méprisable. Un Européen me racontait qu'il avait assisté à la rencontre de deux fiancés après une longue séparation, et que, le jeune homme s'étant

oublié jusqu'à presser la main de la jeune fille, les parens et les amis présens y virent presque un sujet de scandale.

Pas plus que le mariage ne s'entoure de mystère pour la Japonaise, qui, sauf dans la haute noblesse, est vite familiarisée avec les réalités de la nature, il ne lui réserve d'imprévu. Les préliminaires en sont ordonnés par une amie des deux familles uniquement préoccupée que tout s'accomplisse suivant les règles. Les cadeaux consistent de temps immémorial en pièces de soie. Le trousseau de l'épousée se compose de petites tables en laque, d'un encrier, d'une boîte à ouvrage et de vêtemens pour toutes les saisons, voire pour toute sa vie, car les modes de la toilette sont aussi invariables que les usages. Enfin la cérémonie qui va lier son sort à celui d'un inconnu, cette cérémonie où n'intervient ni prêtre ni magistrat, ne lui ménage même pas un instant de léger triomphe. Un peu de saké bu dans la même coupe que son futur, — maigre symbole du partage des joies et des douleurs ! — et la voilà livrée à la merci d'une nouvelle famille dont elle adoptera les coutumes et les rites, l'esprit et les ancêtres. Elle n'est pas l'amour de son époux : elle est simplement sa femme, c'est-à-dire la servante de ses parens et la génératrice de leur postérité. Si elle déplaît à sa belle-mère, quelquefois en plaisant trop à son mari, on la congédie et on en prend une autre. Bien qu'on ait aujourd'hui limité le droit au divorce, le peuple et la bourgeoisie n'en divorcent pas moins avec une facilité stupéfiante. Et, comme les enfans sont toujours censés hériter exclusivement des qualités de leur père et que, le ventre qui les porta fût-il plébéien, leur noblesse ne s'en trouverait point entachée, l'homme les garde en répudiant la femme. Aussi la malheureuse, menacée dans la chair de sa chair, préfère encore la souffrance à la rupture.

Mais telle est la force sainte de la communauté qu'elle élève un jour ceux qu'elle commence par abaisser et qu'elle capitalise en une sorte de gloire leur immense réserve de bonheur individuel. Quand la Griselda japonaise a traversé les rudes épreuves de sa vie d'épouse et que de mère douloureuse elle devient belle-mère honorée; elle touche enfin le prix de sa patience et peut à son tour exercer celle des autres. Ne croyez pas qu'elle s'en prive; mais, cette dureté qui succède chez elle à tant de douceur, je l'attribue moins à un désir de revanche qu'au principe même de la société japonaise, où tous les sentimens de l'individu nais-

sent de sa condition. Dès l'instant qu'elle détient l'autorité, avec la même exactitude qu'elle lui sacrifiait jadis ses aspirations de jeune femme, elle en exigera le respect absolu. S'il en était autrement et qu'elle mît en doute la vérité supérieure de ce qu'elle représente, ses misères passées lui apparaîtraient comme une abominable duperie. Seulement cet honneur, que connaissent peu d'Européennes et dont on paie l'héroïsme de sa jeunesse, ressemble parfois au gui verdoyant qui fleurit sur une branche épuisée.

Le vieux Japon a beau refuser à l'amour l'entrée de la famille; la nature, qui se moque de nos conventions, n'a point affranchi les Japonaises d'une faiblesse qui les rend plus désirables et sert mieux son œuvre. Elles aiment, et il arrive qu'elles en meurent. Pendant ma première semaine à Tokyô, on enterra la fille d'un grand dignitaire. Son mari, sous de vains prétextes, l'avait répudiée après quelques mois de mariage, et, de tous ceux qui assistaient aux obsèques, nul n'ignorait qu'elle était morte de l'aimer encore. On le savait, parce que les hautes classes évitent d'ordinaire de semblables éclats. Mais, chez les humbles, que de cœurs obscurément brisés par le caprice, l'indifférence ou le mépris de l'homme! Il est vrai que, dans les milieux ouvriers et surtout à la campagne, où la nécessité du travail égalise les deux sexes et où la pauvreté assagit le mâle, la femme s'empare souvent des affaires de la maison et souvent y déploie plus de bon sens et d'initiative que son maître honoraire. Il est encore vrai que l'épouse dédaignée peut à force d'amour conquérir son mari. Les proverbes et les chansons populaires lui permettent cette espérance. L'un lui dit que, « si l'on reste trois ans sur la même pierre, la pierre elle-même devient chaude; » l'autre lui fredonne que « même l'objet d'un amour qui n'est point partagé, si on le chérit durant trois ans, peut être regardé comme un sincère amant. » J'ai cueilli sur des lèvres japonaises ce vieux dicton que « les cheveux des femmes sont assez forts pour lier des éléphans. » Les romanciers et les poètes qui ne ciselent que de fines images assimilent les âmes consumées d'un grand amour aux coques brûlées et vides des cigales mortes. Le bouddhisme a reculé dans le mystère des vies antérieures l'origine de ces forces aveugles, médiatrices de nos unions passionnées. Ce ne sont point les tristesses ni la puissance de l'amour que les Japonais ont méconnues : c'en est la dignité.

La femme n'en est pas ennoblie. Sentiment inférieur, attribut de cette créature inférieure, on juge naturel que l'homme l'inspire, et décent que le gentilhomme ne semble pas l'éprouver. Il l'éprouvera parfois, et à une profondeur insoupçonnée; seulement la même pudeur, qui lui interdit les effusions religieuses, scellera ses lèvres et fermera son cœur aux épanchemens amoureux. Il gardera devant celle qu'il adore la raideur de l'étiquette, et, quand il en déposera le harnois, ses abandons mêmes auront l'air de condescendances. En général, l'amour n'est pour lui qu'une passade entourée d'un joli décor, agrémentée d'un peu de musique, relevée d'un peu de mélancolie. Toute la poésie amoureuse du Japon fleure la galanterie et la sensualité : « J'ai vu, dit le poète, cheminer sur le pont écarlate une belle fille en corsage bleu et en rouge hakama. Elle était seule et je voudrais savoir si elle dort seule dans sa couche virginale... » Mais, aventure passagère ou sérieuse, l'homme, pour commencer, ne se départira guère de sa réserve hautaine. Il attend qu'on lui fasse des avances, et, s'il veut les hâter, ce sera moins par des prévenances que par des brusqueries. Dans un cercle de Japonais et de geishas, vous reconnaîtrez l'amoureux à son manque d'urbanité envers celle qu'il aime. J'ai noté qu'au théâtre, la déclaration d'amour part le plus souvent de la jeune fille ou de la femme. Ce n'est point à sa nourrice que la Juliette japonaise dit « son lit ou la tombe, » c'est à Roméo lui-même. Et non seuseulement l'homme a joué l'indifférence, mais, à l'heure du berger, il feindra de céder encore plus aux fumées du vin qu'aux délices de l'amour. Quand le pêcheur Urashima pénètre chez la reine des fées, celle-ci prend bien garde de l'enivrer avant de l'introduire dans sa chambre. Et la princesse Kesa, qui, déjà résolue de mourir, attire son mari chez elle et l'invite à fêter la nuit, ne cesse de lui remplir sa coupe pour mieux goûter ses dernières joies nuptiales. L'amour japonais porte en guise de carquois une cruche de saké. Ses jeux ne sont pour l'homme que défaillances après boire. Sur la pente d'une légère ivresse, le samuraï se trouve au niveau de la femme.

Et cette idée que la femme doit prendre et prend toujours l'initiative du plaisir ou de la faute est tellement enracinée dans l'esprit japonais que l'ancienne législation n'avait pas prévu le cas du viol. Pendant mon séjour à Tokyô, un petit quartier de la ville fut mis en émoi par le scandale d'un homme qui avait

visiblement abusé de sa belle-fille « C'est honteux, disaient de vieux Japonais; faut-il que cette fille ait du vice pour avoir séduit son beau-père! » L'irresponsabilité assurée au mâle a peut-être rendu l'adultère plus fréquent qu'on ne le suppose, même dans les hautes classes. Intimidé par la maison japonaise et ses portes ouvertes et ses cloisons sonores, mais enhardi par la mollesse du costume, il eut le caractère rapide et furtif d'une surprise qui, à moins d'un consentement mutuel, ne laissait à la femme d'autre alternative que de se taire ou de se tuer. Chez le peuple et dans la petite bourgeoisie, où l'on s'accorde à le juger assez commun, c'est presque toujours la femme qui en supporte les conséquences. Les hommes se réconcilient à ses dépens avec une désinvolture vraiment admirable. Il faut même remarquer que, si elle est souvent jalouse, les transports de la jalousie ne l'entraînent jamais jusqu'au meurtre. Chez la Japonaise, les crimes passionnels m'ont paru d'une extrême rareté.

Mais lorsqu'elle résiste, lorsque la passion s'exaspère au cœur de son poursuivant et qu'il n'a plus la force d'en étouffer la flamme, alors le vieux vernis de la civilisation japonaise craque, comme dans un feu trop vif l'émail de ses cloisonnés, et le barbare en sort. Sa blessure d'orgueil jette une écume d'avanies. J'ai vu sur le théâtre, et dans une pièce pourtant moderne, un amoureux éconduit, un monsieur possédant ses grades universitaires, mâchonner sa cigarette et en cracher la fumée à la face de la jeune fille qui refusait de l'épouser. Et la grossièreté du jeu de scène m'étonnait moins que l'impassibilité et les ricanemens du public. D'ailleurs la réalité l'emporte sur la littérature! On m'avait conté l'histoire récente d'un descendant de samuraï qui, repoussé par la fille d'un magistrat, s'était précipité chez elle, et, sous ses yeux, s'était mutilé honteusement et mortellement. Et, comme je dînais avec plusieurs Japonais revenus d'Europe et que je les interrogeais sur ce suicide, ils m'assurèrent sans hésiter qu'ils en connaissaient d'autres exemples. Je ne pense pas que l'homme ait jamais affiché plus outrageusement son mépris de l'implacable amour, ni plus outrageusement sali sa passion à l'instant qu'elle le tuait.

Mais, de ce que l'amour rabaisse l'homme, il ne s'ensuit pas que le métier d'amour dégrade la femme. A trafiquer d'un sentiment, qui n'ajoute presque rien à la beauté morale de l'épouse,

la femme se ravale moins que chez nous. La mésestime de la courtisane est toujours proportionnée au respect que nous avons de l'amour. Un romancier japonais me disait : « Chez nous, la femme légitime est le *toko* de la maison, sa colonne en bois naturel ou poli; la concubine, la maîtresse, les filles de joie en sont les kakémonos que nous suspendons dans notre alcôve suivant le caprice de l'heure et la grâce de la saison. » Les Japonais ont l'âme trop artiste pour mépriser les kakémonos et pour n'en point rassembler, s'ils le peuvent, une aimable collection.

Les plus jolis et les plus coûteux sont à coup sûr les geishas. La peinture, la danse, la musique, la poésie, l'étiquette, tous les arts japonais ont collaboré à ces miniatures de demi-mondaines. C'est pour elles que les vers à soie ont filé leur soie la plus précieuse, pour elles que les tisserands ont tissé leurs plus riches étoffes, pour elles que les coloristes ont nuancé les plus belles ceintures, pour elles que les hommes des mines ont extrait le plus d'or. Elles sont plus libres de choisir leur amant que la jeune fille son mari. De l'amour dont ces danseuses et ces musiciennes personnifient les jeux cruels et tendres, elles ont parfois tout le désintéressement et aussi toute la ruse et toutes les perfidies. Elles savent que, si le cœur de la femme est pareil à la plante qui fleurit sur l'eau, le cœur de l'homme est changeant comme un ciel d'automne. Quand le renard, que les Japonais adorent et redoutent, veut mettre le comble à ses maléfices, il se métamorphose en geisha. Elles ruinent les fils de famille; elles font pleurer les épouses et les mères. On les rencontre partout, dans les rues où elles passent au trot de leurs coureurs, dans les restaurans, dans les réunions intimes et les banquets officiels, autour des jeunes gens et des graves personnages : ce sont les feux follets du désir.

Au-dessous d'elles, parquées entre leurs barreaux et de grands miroirs ou des paravens lamés d'or, éblouissantes et fardées, les courtisanes occupent un quartier de la ville, quelquefois même le centre. Il fut un instant question de supprimer ces ménageries où, dans l'argot japonais, le traîneur de cabriolet s'appelle un cheval, la servante une génisse, la geisha une chatte, la femme un renard. « Mais, si on allumait le feu au Yoshiwara, s'écrièrent des Japonais lyriques, nos larmes en éteindraient l'incendie ! » Cité flamboyante aux larges rues bordées de grands balcons dont la lumière électrique fait resplendir les boiseries

claires : elle a ses franchises, sa langue, ses solennités, ses symboles. A chaque printemps, les courtisanes en longue théorie plantent des cerisiers qu'on déracine dès qu'ils ont donné leurs fleurs.

J'y fus un soir d'août : on y avait tendu des arceaux de feuillage et dressé des galeries aériennes pour fêter le dieu du bonheur. Du sein de l'étrange municipe, montait vers le ciel un colosse énorme aux yeux obliques, la trogne rubiconde, les joues sang de bœuf. Son ventre était aussi puissant que celui du Bouddha de bronze qui écrase les jardins de Kamakura, mais sa bouche, fendue d'un rire écarlate, découvrait les deux seules dents de sa gencive supérieure. C'était le Dieu.

Devant ce Moloch édenté, férocement jovial, s'allongeaient des étalages treillissés : les idoles à vendre y étaient agenouillées sur des tatamis où se mirait une splendeur de sanctuaire. Parfois l'une d'elles secouait les cendres de sa mince pipe de nickel, et venait s'appuyer à la grille comme un oiseau de paradis aux barreaux de sa cage. J'étais frappé de leur tenue modeste, de leur douceur presque immatérielle et de leur jeunesse. Songez que, sur les deux mille sept cents femmes du Yoshiwara, cinquante à peine ont plus de trente ans. Mais, si bas qu'elle descende, la Japonaise ne tombe pas. Vicieuse peut-être, jamais dévergondée. Dans la débauche même, où souvent un motif honorable l'a précipitée, elle obéit à une étiquette qui la maintient au-dessus de la débauche. Si les Japonais méprisent l'amour, ils n'avilissent point l'objet de leur plaisir. L'ancien cérémonial qui présidait à l'achat de la courtisane, et où nous verrions, nous, une dérision du mariage, les montre soucieux, jusque dans la licence, d'un certain idéal de politesse et de correction.

Et cette fête inextinguible dont les shamisens aigus s'entendent de loin, et, surtout au temps des cerisiers en fleurs, grisent les boutiquiers et les petits bourgeois, cette fête où courent les hommes quelquefois même accompagnés de leur femme, et quelquefois aussi des femmes sans leur mari, désireuses d'approcher les courtisanes et d'acheter d'elles le secret de se faire aimer, cette fête m'a donné l'impression d'un divertissement artistique et sensuel, d'un libertinage assez raffiné, bien plus que d'une orgie voluptueuse. La passion s'y déchaîne ; les suicides l'ensanglantent comme en tous lieux où la misère et la jouissance déversent et confondent leurs affluens. Mais, pas plus dans ces camps retran-

chés de l'amour que sous la tente nomade des geishas, pas plus dans les drames de la vie que dans les spectacles du théâtre, dans les danses que dans les peintures, dans les romans analysés que dans les confidences reçues, je n'ai trouvé l'image de la volupté profonde, ni de ces mutuels ravissemens où s'abîment les êtres Il reste toujours aux recoins des cœurs japonais quelque chose d'âpre et de glacé qui ne fond pas Un résident européen dont la vie depuis trente ans s'est intimement mêlée à la leur me disait que, chez eux, l'homme a plus de sens que d'âme, mais la femme plus d'âme que de sens. Cela se peut et nous aiderait même à expliquer son rôle d'éternelle sacrifiée. Du reste, il serait étonnant qu'un peuple qui ne semble pas avoir compris l'essentielle et pure beauté de l'amour en eût éprouvé les suprêmes effusions.

IV

Mais voici que le combat entre l'homme et la femme, où les Japonais s'étaient assuré toutes les positions avantageuses, tourne et change de face. L'influence de l'Europe a donné le branle à une révolution des mœurs dont les effets sont incalculables si, comme je le crois, elle bouleverse les rapports entre les deux sexes et déplace l'équilibre de la vie sociale. Déjà notre individualisme a logé son ver à la racine de la famille, et la plante vénérable ne tardera pas à jaunir. L'étiquette décroît à mesure que cet individualisme augmente, et, avec l'étiquette qui est leur signe extérieur, diminuent le sentiment de la hiérarchie et le respect des autres. Les Japonais n'en ont pas encore une conscience très nette; mais, si nous distinguons mieux aujourd'hui les détrimens que les bénéfices de leur rénovation, si leurs amis inquiets leur conseillent de ne marcher à travers les nouveautés européennes que prudemment et la bride à la main, il n'en est pas moins vrai qu'une générosité inconnue à l'Extrême-Orient a soufflé dans le vent de nos vaisseaux et que, sous leur gêne héréditaire, elle commence à dilater les cœurs. Et nulle part la trace ne m'en paraît aussi évidente que chez la femme dont les exemples étrangers, l'éducation moderne, la diffusion de la presse et la nouvelle littérature transforment peu à peu l'esprit et la condition.

Là encore, ce qu'elle perd nous saute aux yeux. Le contact des Européens dérange sa délicate harmonie. Nous lui avons ap-

porté notre bijouterie, notre or et notre doublé, nos diamans et nos strass. On voit de l'or faux briller aux doigts des servantes, et on a vu des princesses qui, ne sachant où mettre leur rivière de diamans, en décoraient l'architecture de leurs cheveux. Nous ne nous sommes point contentés de frelater et de dénaturer sa coquetterie ; nous avons dépravé sa galanterie. Pendant que les clergymen, — qui sans doute n'avaient jamais traversé certains quartiers de Londres, de Berlin ou de New-York, — sonnaient leur trompette de Josué autour du Yoshiwara, les marchands et les touristes occidentaux se jetaient dans la place et y acclimataient des façons indécentes dont les Japonais étaient d'abord scandalisés et dont les Japonaises restaient flétries. D'autres, atteints d'une sentimentalité ridicule, ne craignaient pas de promener en public des fantaisies de bas étage que, jusqu'ici, les plus strictes convenances avaient reléguées dans l'ombre. A Yokohama, à Kobé, à Nagasaki, à Tokyô même, partout où sévit le cosmopolite, la courtisane a déchu de sa distinction séculaire, et les vraies geishas deviendront bientôt aussi rares que nos légendaires grisettes.

Mais, si les Européens ont des grossièretés qui détonnent dans la douce atmosphère du Japon, ils révèlent à l'usage une tendresse plus intime et plus confiante que les fils des samuraïs. On a remarqué que les Japonaises qui avaient été mariées ou longtemps liées avec eux n'acceptaient plus de rentrer sous l'ancien bercail. Elles sont perdues pour la communauté. D'autre part, les familles établies au Japon, diplomates, professeurs, pasteurs, commerçans, leur prouvent sans cesse que, dans le mariage, la place de la femme n'est point à cinq ou six pas derrière son mari et que les sages de la Chine ont dit une sottise de plus en considérant les deux époux comme deux étrangers. Les dames japonaises forcées par leur situation de rendre visite aux Européennes ont pris goût à ces devoirs de société. Elles se réunissent maintenant entre elles, organisent des *five o'clock* et des comités de bienfaisance où l'on cause toilette — et mari. Enfin et surtout, la femme est sortie de l'effrayant dilemme dont la vieille civilisation étreignait son avenir : mariage ou débauche. L'organisation des écoles, des bureaux de poste, des téléphones et des autres services imités de l'Europe lui a créé des droits à la solitude et à l'indépendance. Les Japonaises affranchies se reconnaissent aisément, même quand le métho-

disme ne les afflige pas d'une paire de lunettes : elles ont une allure plus dégagée et portent, comme symbole de leur émancipation, au lieu de leur coiffure traditionnelle, dont l'édifice compliqué nécessitait le secours d'autrui, un chignon négligemment enroulé sur le haut de la tête. Les gamins ne s'y trompent pas, et leur jettent parfois en passant un terme de mépris dont le sens équivaut, je crois, à « bâtarde d'Européen. »

Ce petit monde est encore bien limité, mais, composé en partie d'institutrices, son action ne peut que s'étendre et se ramifier à l'infini. Les Japonais n'ont jamais répugné à l'idée d'instruire la femme et, des femmes asiatiques, la Japonaise fut assurément la plus cultivée. Son ancienne culture ne différait guère de celle des jeunes gens : on développait presque uniquement sa dextérité et sa mémoire, et c'était d'ordinaire dans l'intérieur de la famille que les maîtres venaient lui enseigner l'art de tenir le pinceau et de retenir l'alphabet national, car on réservait aux hommes l'étude des caractères chinois. Aujourd'hui, sur tous les chemins, vous rencontrez des fillettes et des jeunes filles qui s'en vont aux cours, leur petit paquet de livres délicatement enveloppé d'une étoffe dont le dessin représente le vol d'un oiseau, une branche de cerisier, une souris grignotant le squelette d'un chat.

J'ai visité l'École des Filles nobles, ce Saint-Cyr de l'Impératrice, et l'École normale supérieure et des écoles primaires. Ah! les beaux palais scolaires et les étranges écoles! Imaginez des couloirs pleins de mignonnes révérences et de grandes pièces silencieuses où maîtres et maîtresses chuchotent leurs cours; des classes où les écolières écrivent sur des tables européennes et des réfectoires où elles mangent sur des tatamis; des salles où l'on charge des bouteilles de Leyde et des chambres où l'on décompose la cérémonie du thé; des conférences sur la chimie et des leçons sur les bouquets de fleurs; des mains qui recommencent pour la vingtième fois un caractère chinois et des lèvres qui balbutient une page de français; des figures géométriques et des copies de kakémonos; le buste en plâtre d'Alcibiade et la tête de Confucius; l'aigre musique du koto et le quadrille des Lanciers sur un piano d'Érard; des danses où tous les éventails se replient d'un même geste avec le bruit du vent dans les feuilles sèches, et des mouvemens militaires, marches de flanc, conver-

sions, déploiemens en tirailleurs, où les petits pieds fourchus ont du mal à rattraper leurs savates.

Les programmes, aussi souvent remaniés que les nôtres, sont bourrés à faire éclater la cervelle, comme les nôtres. Mais leurs illogismes et leur disconvenance avec l'état actuel du Japon dépassent encore leur présomption. « Apprenez à être lentes, murmure aux jeunes Japonaises l'étiquette maternelle. » — « Une, deux! Empoignez les haltères et pas accéléré! leur crie la gymnastique européenne. » — « Le Japon est le plus beau pays du monde, leur dit leur histoire, et, s'il n'a point eu de grands penseurs, c'est que les grands penseurs sont des réformateurs et qu'il n'a jamais eu besoin d'être réformé (1). » — « Réformons-nous! Réformons-nous! leur chantent tous les échos. Il convient que le Japon s'élève au niveau de l'Europe et de l'Amérique. » — « Petites mousmés, vénérez les Sages de la Chine. » — « Mesdemoiselles, lisez Shakspeare et Voltaire. » — « Nous descendons des Dieux! » — « L'homme descend du singe! » — « Nous sommes des esprits pratiques et voulons former des ménagères. Vous saurez en quittant l'école cuisiner des plats très chers et très bons; — seulement la plupart d'entre vous n'auront jamais l'occasion de les manger dans leur famille. — Nous commençons avec vous des études universelles qui exigent au moins que vous y consacriez votre jeunesse; — seulement vos parens vous marieront à quinze ou seize ans. »

Qui sait s'il ne faut pas applaudir à tant d'incohérences? La femme, à moins d'en demeurer stupide, y fortifiera singulièrement son esprit d'initiative. Son passage par l'école lui fait mieux sentir l'anachronisme de sa vie familiale; elle en souffre davantage peut-être, mais elle localise sa souffrance et la définition du mal en précise le remède. Les élèves de l'École normale, qui commencent leur noviciat à l'École maternelle, y sont naturellement exquises. Ces jeunes mères des enfans d'autrui, douces, souriantes, le dos voûté par leur ceinture, gardent encore le charme virginal de la femme japonaise. Mais, quand elles retournent à leur bibliothèque et y feuillettent les deux ou trois plus grands journaux du Japon qu'on leur met entre les mains, penchez-vous et regardez ce qu'elles lisent.

(1) Je détache cet étrange raisonnement de la rédaction d'une grande élève de l'École normale.

Par conscience ou par métier, pour le bien public ou pour les besoins de la « copie, » les journalistes sont de terribles réformateurs. Qu'un vieux conseiller à la cour, confucéen retardataire, déplore en plusieurs colonnes que les femmes des samuraïs forlignent de leur austère obéissance et que la Restauration ait noyé leurs vertus dans l'obscure médiocrité des classes inférieures « comme un peu d'eau claire dans une cuve d'eau noire ; » toute l'éloquence d'un vieux conseiller à la cour ne saurait prévaloir contre ce simple fait divers :

Hier, pendant la fête de la déesse Kwannon, trois jeunes filles ont quitté leur famille et sont allées se noyer dans un étang. On a retrouvé sur la rive leur getas avec une lettre où elles annonçaient leur résolution de mourir pour échapper aux douleurs du mariage.

Ce fait divers, qui pénètre partout, avertit et surexcite les jeunes filles, inspire aux femmes d'amers retours, aux hommes une réflexion plus grave. Et, à la tête des hommes qui ont réfléchi et qui ont pris courageusement le parti de la femme, Fukusawa, écrivain, journaliste et chef de la plus grande institution libre, déploie une activité de prédicant et une fougue de ligueur. Personnage d'autant plus considérable qu'il n'a jamais accepté de poste ni de mandat officiel et qu'il compte au parlement vingt ou trente de ses anciens élèves. Nourri du génie anglo-saxon, il en a l'âpreté, l'étroitesse presbytérienne et aussi l'opiniâtreté. Comme il ébranla jadis les privilèges des samuraïs, il dénonce aujourd'hui les plaies sociales, sans se rendre toujours bien compte que les théories qu'il a prématurément vulgarisées ont peut-être contribué à les élargir et les envenimer. Je traduis à peu près textuellement quelques passages d'une de ses improvisations recueillie par un reporter et reproduite par la presse :

Vous bâtissez des écoles, mais à quoi servira l'instruction que vous comptez donner aux femmes? Ce qu'il faut changer, c'est leur rôle humiliant dans la société. Au Japon, la femme est un objet à vil prix, et Tokyô se transforme en foyer de débauche. Les concubines que l'homme cachait autrefois, maintenant il les affiche. Veut-on se marier? On achète une geisha, voire une oïran, et l'on est un rude gaillard! Regardez d'où sortent les femmes de nos parvenus! Au centre de Tokyô, au centre le plus resplendissant, vous trouvez la courtisane et le concubinage... Mais voici une réception, un banquet. A peine les gens du monde suivis de leur femme sont-ils installés devant leurs tables, que de partout des geishas accourent. Des

geishas? Non; ces chanteuses et ces danseuses ne sont plus que des drôlesses. Nos beaux messieurs affectent des airs de petits-maîtres. Ils reconnaissent leurs anciennes et en crèvent de joie. » Tiens, que faisais-tu hier? Qu'as-tu fait depuis que je ne t'ai vue? » Et, pendant qu'ils s'amusent, jabotent et barbotent dans leur riz, leurs femmes, sages comme des bouddhas, pensent sans doute au temps où elles appartenaient à la corporation de ces travailleuses. Sinon, comment expliquer qu'une femme puisse vous dire : « Hier, nous avons passé la soirée en compagnie d'une maîtresse de mon mari, » et qu'elle éclate de rire? Quant aux épouses sérieuses, on leur apprend la musique, l'art des bouquets, la cérémonie du thé et on leur paie un voyage à la campagne ou au bord de la mer... Au Japon, rien n'est plus digne de pitié que la femme. Quand son mari lui parle, c'est un Daïmio qui s'adresse à son serviteur. Tout ce qu'elle possède, elle l'attribue à la munificence de son époux. Son existence même est un effet de la bienveillance de cette Majesté lumineuse. Mais, quand cette Majesté, pour s'être galvaudée, se détraque et s'alite, alors l'épouse fâcheuse ou dédaignée lui devient extrêmement « confortable. » Elle lui administre les médicamens; elle le dorlote; elle sèche sur pieds pour que le teint du Maître refleurisse... Chez nous, l'homme ne tient à la femme que par la chair. Les maisons sont des étables à porcs.

Ces diatribes ne guérissent pas le mal, mais elles acheminent tambour battant et à coups de crosse les Japonais vers la reconnaissance des droits de la femme et l'égalité des deux sexes.

Si les innombrables journaux, dont la hardiesse grandit chaque jour, éveillent chez la femme des idées d'indépendance, la littérature moderne l'y entretient et l'amène à concevoir les droits de l'amour. Les romans, dont la clientèle est surtout féminine, se multiplient; les théâtres, où jadis ne fréquentaient que les gens du peuple, se sont ouverts aux gens du monde. Exubérante, mais encore pauvre, cette littérature n'est qu'une adaptation plus ou moins adroite des sentimens européens au milieu japonais. Je laisse de côté les tentatives de poème épique comme *L'Étoile Blanche*, où des écoliers ont essayé de donner à un sujet d'origine chinoise la forme d'un poème anglais ou allemand. A peine mieux inspirés dans leurs travestissemens érudits des *Misérables* ou des romans russes, — il faut noter cependant une heureuse traduction de *Graziella* due au pinceau d'une jeune fille, — leurs œuvres sont plus intéressantes pour le public japonais et pour nous plus instructives lorsqu'ils nous empruntent ou nous pillent sans en souffler mot. Depuis des siècles, romanciers et dramaturges délayaient les mêmes sentimens dans les mêmes aventures. Nous leur avons fourni de nou-

veaux thèmes. Il se peut que la faiblesse de leur exécution vienne de leur insincérité autant que de leur inexpérience; mais un écrivain finit toujours par se persuader de ce qu'il entreprend de persuader aux autres, et le succès lui fait une conviction.

Sur les planches du *Meïji-za*, entre une farce chinoise et une comédie héroïque, j'ai vu, dans un mélodrame, où les acteurs, bien qu'ils eussent revêtu le costume européen, s'accroupissaient encore autour du brasero, un vieux colonel accuser sa jeune femme de trahison, et, après une scène fort émouvante, la congédier en écrasant des larmes au coin de sa paupière. Suspendez au vestiaire des comédiens japonais une redingote et un chapeau haut de forme: l'adultère sort de la cantonade.

En ce même temps, le théâtre moderne, fondé par un groupe de jeunes, représentait une pièce tirée d'un des romans du réaliste Koyo que toutes les femmes se disputaient et qui s'intitulait *L'Argent est le Diable* ou *l'Amour et l'Argent*. Là, j'ai entendu de vrais cris de passion :

O Mya, Mya-san, disait le jeune homme pauvre à sa fiancée qu'un banquier menaçait de lui ravir, tu vivras dans la richesse, mais penseras-tu au triste cœur que tu as dédaigné pour de l'argent? Tout l'argent du monde n'achète pas un peu d'amour, de sincère et pur amour! Un oiseau qui vit de dix grains de riz peut-il en manger un sac? Près de moi, tu n'as pas à craindre d'être privée des dix grains qu'il te faut... Vois, ma colère se fond en pitié... Si tu m'abandonnes, je serai ta mauvaise action qui se dressera devant toi, par delà le tombeau, et te rongera le cœur...

Plus habiles que les dramaturges, les romanciers, surtout les nouvelliers, exploitent les vices de l'organisation familiale et les misères du divorce. Les critiques japonais leur demandent de faire des *Case de l'oncle Tom*. Et, malgré leurs longueurs, la vérité minutieuse de leurs récits atteint souvent au pathétique.

Enfin, deux types nouveaux se dégagent peu à peu de cette pénombre d'art où s'infiltrent des lueurs étrangères. L'un, celui de la jeune fille qui veut choisir son mari, nous paraît encore bien gauche, et parfois même d'une audacieuse et déplaisante gaucherie. L'indépendance ignorante de ses bornes, dès ses premiers pas, touche souvent au cynisme : témoin l'histoire, racontée gravement, d'une jolie femme qui divorce sept fois avant de rencontrer chez un homme une aveugle confiance digne de son amour. L'autre, celui de l'amoureux moderne : il porte des

moustaches et s'habille à l'européenne, mais il sait concilier le culte des nouveaux usages avec le respect de ce qui doit être conservé dans les coutumes japonaises. L'Université lui a conféré ses diplômes et l'a coiffé du même prestige que nos jeunes ingénieurs sortis les premiers de l'École polytechnique. Il est fonctionnaire, le plus ponctuel des fonctionnaires, et se destine ordinairement à la politique. S'il paraît dans le feuilleton d'un journal de l'opposition, on sait qu'il n'acceptera de portefeuille ministériel que du jour où le Parlement aura obtenu le pouvoir de dissoudre les ministères. Ses principes changent selon la gazette, mais il en a toujours. Il est grave, réservé à l'égard des femmes qui murmurent sur son passage : « Quel homme distingué ! Ce sera un député ou un sénateur ! ! » Il ne les courtise pas, mais il n'en reçoit que mieux le coup de foudre. Il se marie et prouve à sa femme qu'il a lu ses auteurs en la traitant comme une Européenne. Il lui offre d'abord un voyage de noces : il l'aide à monter en wagon et n'oublie pas de lui présenter la main quand elle en descend. Il l'associe à ses rêves, et, le soir, travaille près d'elle. Son haleine n'empeste pas le saké, et ce n'est pas à lui que les geishas brossent les moustaches...

Mais on connaîtrait mal la femme, si l'on s'imaginait que ce jeune premier, dont les ridicules inoffensifs et d'ailleurs inaperçus des Japonais sont largement compensés par la noblesse de ses intentions, n'a qu'à se montrer pour tirer après soi tous les cœurs. Il avance encore sur son siècle. La Japonaise, habituée à voir dans la dureté taciturne de son mari un signe de virilité, ne se rend pas sans hésitation à une façon d'aimer si contraire aux bienséances. Je ne dis pas qu'elle veut être battue, car les Japonais ne battent pas les femmes, mais il ne lui déplaît point de sentir, fût-ce rudement, la supériorité de son maître. Nul n'a mieux saisi cet état d'âme d'une subalterne effarée de son avancement imprévu qu'un certain Sanji, qui publia dans la grande revue du *Taiô* la confession d'une jeune divorcée. Elle a quitté son mari, non qu'elle eût à se plaindre de ses procédés ni que sa belle-mère lui fût cruelle, mais uniquement parce que la tendresse et le dévouement dont il l'entourait la dispensaient de remplir ses devoirs d'épouse et, par suite, la désorientaient. Plus il s'efforçait de la gagner, plus l'étonnement de cette Japonaise se tournait en mépris. Les prévenances que le malheureux avait apprises à notre école le déclassaient aux yeux de sa

femme. « Je me faisais l'effet, dit-elle, d'une princesse qui traîne derrière elle un écolier amoureux. »

Peut-être aussi soupçonne-t-elle obscurément qu'avec ses chaînes qui tombent, un peu de sa beauté morale risque de s'en aller. A des droits nouveaux correspondent de nouveaux devoirs. L'avenir seul nous dira si la Japonaise ne sera pas plus embarrassée à remplir ceux-ci qu'à exercer ceux-là. Mais elle ne se plaindra pas longtemps que le marié soit trop beau.

Parmi les contes dont on berce les petites filles, j'en connais un, bien joli. Ceci se passait du temps où l'on ne trouvait guère de miroirs que dans la sainte ville de Kyotô. « Le miroir est l'âme de la femme, comme l'épée du samuraï. » Mais, à cette époque reculée, beaucoup de Japonaises n'avaient point d'âme. Un pauvre samuraï de la campagne, qui s'en fut à Kyotô, rapporta à sa femme un fin miroir d'acier poli. Elle serra précieusement ce magique trésor, et, sur le point de mourir, le légua à sa fille en lui disant : « Ton père se remariera sans doute, mais je ne te quitterai point; tu n'auras qu'à jeter les yeux sur ce miroir, j'y serai toujours. » Le père se remaria, et l'enfant, maltraitée par sa marâtre, se rappela les paroles maternelles. Elle prit le miroir. O douceur ! La figure de sa mère la regardait, encore un peu indistincte, mais triste et pensive, si triste que l'enfant ne l'avait jamais vue ainsi. Les jours s'écoulèrent; l'image se précisait, et maintenant, aux sourires de la jeune fille elle répondait par de doux sourires. Et la marâtre s'étonnait qu'une si chétive créature offrît tant de résistance à la douleur... La nouvelle civilisation du Japon n'affranchira pas la Japonaise de la souffrance et de l'iniquité qui pèsent sur toutes les créatures. Mais, dans les glaces biseautées et dorées que nous lui vendons, je crains qu'elle ne voie jamais plus apparaître le sourire résigné, si charmant et si pur, de sa mère morte.

André Bellessort.

UNE RÉCONCILIATION

L'ESPAGNE ET L'AMÉRIQUE LATINE

On a distingué, jusqu'ici, deux phases principales dans l'histoire des rapports du Nouveau Monde avec l'Espagne et l'Angleterre, les pays européens qui ont le plus contribué à lui donner sa physionomie actuelle. La première a consisté dans la domination directe des deux nations conquérantes sur les contrées conquises, lesquelles étaient réduites à l'état de dépendances. Puis est venue la seconde phase, conséquence d'une exploitation maladroite, et qui a été marquée par l'émancipation de ces dépendances. Bien que ce soient les colonies anglaises qui aient été les premières à se soulever, ce mouvement insurrectionnel n'a abouti qu'à un résultat partiel, puisque le Dominion du Canada est encore une dépendance britannique. En ce qui concerne l'Espagne, la seconde phase est consommée. Bien que ses colonies n'aient commencé que plus tard à s'émanciper, cette émancipation est désormais complète, puisque la guerre hispano-américaine de 1898 lui a fait perdre ses dernières possessions dans le Nouveau Monde. Cette seconde phase, aussi bien en ce qui concerne l'Espagne que l'Angleterre, a eu pour caractère commun une grande défiance et même de l'hostilité de la part des colonies émancipées à l'égard de l'ancienne mère patrie, considérée comme une marâtre. Il en est résulté un relâchement des rapports sociaux et économiques correspondant à la rupture des liens politiques. Nous serait-il réservé de voir s'ouvrir pro-

chainement, dans les relations internationales de ces pays européens et américains, une nouvelle et troisième phase, qui consisterait dans un rapprochement assez étroit, sans qu'il puisse être question du rétablissement des anciens liens politiques? On pourrait le croire, surtout en ce qui concerne l'Espagne et l'Amérique latine. On a vu se manifester presque simultanément, en Angleterre et en Espagne, une tendance à créer des rapports plus étroits entre la métropole et ses anciennes colonies. En Angleterre, la campagne a été menée avec quelque ostentation par M. Chamberlain et ses disciples, le but poursuivi n'étant autre que la conclusion d'une « alliance anglo-saxonne » qui aurait dominé le monde. En Espagne, on a procédé beaucoup plus modestement, sans parler d'alliance ni de domination universelle, mais simplement d'un rapprochement dans le domaine social et économique. Or, tandis que l'agitation bruyante en faveur de l' « alliance anglo-saxonne » a échoué, parce que les Américains se sont tenus sur une grande réserve, la propagande hispano-américaine a déjà produit un résultat visible, d'où pourront en découler d'autres : à savoir la réunion du « Congrès social et économique hispano-américain, » qui a siégé à Madrid au mois de novembre 1900, et dont la mission était de rechercher les bases d'un rapprochement entre l'Espagne et ses anciennes colonies de l'Amérique latine. C'est uniquement de ce mouvement hispano-latino-américain qu'il sera parlé dans le présent article. La politique américaine des États-Unis rend cette question particulièrement intéressante. En effet, tandis que l'Espagne cherche à attirer à soi l'Amérique latine, les États-Unis procèdent exactement de même au nom de la doctrine de Monroë. Autrement dit, le pan-américanisme se dresse devant l'hispano-américanisme, en sorte qu'on ne saurait ne pas suivre avec curiosité cette lutte engagée, en vue de la prépondérance dans l'Amérique latine, entre deux champions aussi inégaux que les États-Unis et l'Espagne.

I

Tandis que l'agitation en faveur de l' « alliance anglo-saxonne » était partie des sphères officielles d'Angleterre, le caractère particulier de la propagande hispano-américaine consiste en ce qu'elle a été organisée par l'initiative privée, très

efficacement secondée, il est vrai, par l'action et les encouragemens du gouvernement espagnol ainsi que des gouvernemens de l'Amérique latine. Le Congrès de Madrid, de même que ce qui avait été fait précédemment dans le même sens, a été l'œuvre de l'Union ibéro-américaine, à laquelle il sera juste d'attribuer le principal mérite du rapprochement hispano-américain, si les espérances qu'ont fait naître ses premières tentatives viennent à se réaliser. Cette intéressante société, qui a son siège à Madrid, dans la rue d'Alcala, et qui a été reconnue d'utilité publique par un décret royal du 18 juin 1890, s'est donné pour tâche et pour raison d'être de travailler par tous les moyens à ce rapprochement.

C'est pourquoi M. Silvela, dans l'exposé qu'il a présenté à la Reine-Régente, le 16 avril 1900, pour lui recommander la signature d'un décret plaçant le Congrès hispano-américain de Madrid sous le patronage du gouvernement, a pu dire « que l'Union ibéro-américaine avait été créée pour resserrer en tout temps les rapports de l'Espagne avec les peuples américains d'origine ibérique ; qu'elle avait été la première à se constituer dans le pays, s'inspirant de raisons pratiques en vue d'un but social élevé ; et qu'elle avait été aussi l'instigatrice du glorieux centenaire de la découverte de l'Amérique... » L'Union, qui a pour président M. Faustino Rodriguez San Pedro, et pour secrétaire M. Pando y Valle, ne se borne pas à organiser des Congrès ; elle publie régulièrement, deux fois par mois, une revue qui s'appelle elle-même l'*Union ibéro-américaine*, et qui a pour but de condenser toutes les études ayant trait aux rapports de l'Espagne avec l'Amérique latine.

Il va sans dire que ce n'est pas par pur idéalisme que les Espagnols cherchent à se rapprocher, dans l'ordre économique et social, de leurs anciennes colonies américaines, bien qu'il soit incontestable que le sentiment a sa part dans le mouvement auquel nous assistons.

M. Charles Benoist, parlant ici même de la ténacité remarquable que l'Espagne mettait à défendre les débris de ses possessions d'Amérique, s'exprimait de la manière suivante :

... Or immédiat, et réel, et visible à tous est bien l'intérêt espagnol que met en jeu l'insurrection cubaine ; ici viennent peser de tout leur poids une raison géographique et une raison économique, lesquelles s'ajoutent l'une à l'autre et font, en somme, une même raison.

« Pénétrez-vous bien de ceci, m'a dit un des orateurs le plus écoutés des deux Chambres : que nous ne pouvons pas renoncer à Cuba ; nous ne le pouvons absolument pas, autant que l'homme peut ne pas pouvoir. Vous autres, Français, si l'une de vos vieilles colonies se détachait, vous vous consoleriez peut-être à la pensée que vous en avez de nouvelles, et l'Afrique comblerait le vide qui se creuserait pour vous en Asie ou en Amérique. Mais nous, nous n'avons pas de nouvelles colonies, et, des vieilles, qu'est-ce que nous avons encore, en comparaison de ce que nous avons eu ? Cependant des colonies nous sont plus utiles qu'à vous-mêmes, à cause de notre position géographique, à l'extrémité de l'Europe, et entre deux mers. Vous tenez, vous, au continent ; vous y êtes solidement liés par une longue frontière territoriale, ouverte sur quatre ou cinq pays, et, à travers ceux-là, sur tous les autres. Nous, nous sommes une péninsule, fermée, du côté de la terre, par de hautes montagnes. Nous n'avons de jour que sur l'Océan et la Méditerranée, une mer occidentale et une mer orientale.

« C'était, en vérité, le génie de l'Espagne qui portait nos pères à suivre le double flot, se retirant et les attirant vers l'Occident et vers l'Orient ; et avec eux allait la fortune de l'Espagne. Comme péninsule, il nous faut une marine ; pour que nous ayons une marine, il nous faut une attraction sur la mer vers l'Orient et vers l'Occident ; et c'est en quoi Cuba et les Philippines nous tiennent par des liens que *nous ne pouvons pas* leur permettre de rompre. Il y va de la vie, il y va de l'honneur et, pourquoi le cacher ? il y va aussi de l'argent. Si pauvre, si affaiblie ou si attardée, si peu développée qu'on la dise au point de vue économique, l'Espagne a trois provinces au moins industrieuses et riches. Elle a les fers de la Biscaye, les tissus de la Catalogne et les blés de l'Andalousie ; quand même tout le marché intérieur leur serait réservé, il ne suffirait pas. En sorte que Cuba et les Philippines nous sont à la fois historiquement sacrées, politiquement nécessaires et économiquement utiles. » Ainsi s'exprime, ou à peu près, un homme qui passe, à juste titre, pour dire de fort bonnes choses et les dire fort bien (1).

C'est parce que l'Espagne « n'a pas pu ne pas pouvoir » qu'elle cherche aujourd'hui à réparer, du moins en ce qui concerne l'Amérique latine, le dommage matériel et moral que lui a causé sa guerre malheureuse. Bien que Cuba et Porto-Rico, avec leur population espagnole péninsulaire estimée à 300000 âmes, fussent le principal trait d'union entre le Nouveau Monde et la métropole, ainsi que l'élément essentiel de l'action politique et économique de cette dernière dans les pays américains, tout ne semble pas perdu pour l'Espagne parce qu'elle a perdu ses colonies. Entre les Américains d'origine espagnole et les 18 millions d'Espagnols européens, — au total, un peu plus de 62 millions d'individus, — il existe encore le lien de la com-

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1897. — *L'Espagne, et la Crise coloniale.* — *Les Insurrections de Cuba.*

munauté de race, et celui, tout aussi important, que représente l'émigration péninsulaire vers l'Amérique latine. On estime déjà à un million environ le nombre des Espagnols fixés dans les anciennes colonies; et, comme les provinces maritimes de la péninsule continuent de fournir un très fort contingent à l'émigration, on espère, en Espagne, pouvoir maintenir un certain degré de cohésion dans l'ensemble de cette race espagnole, qui, par le nombre, ne le cède qu'aux Anglo-Saxons et aux Slaves. De cette manière, les rapports économiques se développant à la faveur de la cohésion politique et morale, les Républiques latines du Nouveau Monde pourraient devenir, pour leur ancienne métropole, sinon aussi « historiquement sacrées » que Cuba et les Philippines, du moins aussi « politiquement nécessaires et économiquement utiles. » Telle semble bien être l'idée dominante des promoteurs espagnols du rapprochement hispano-américain.

II

Comme on l'a fait remarquer au cours du Congrès de Madrid, la politique qu'avait adoptée l'Espagne à l'égard de ses anciennes colonies, après qu'elles se furent émancipées, avait créé dans l'Amérique latine un état d'esprit en apparence peu favorable à ce rapprochement. Tandis que l'Angleterre et le Portugal, acceptant les faits accomplis, n'avaient pas tardé à renouer des relations officielles avec leurs anciennes dépendances devenues États indépendans, — ce qui avait eu pour conséquence la reprise des relations particulières, sociales et économiques, — l'Espagne, plus sentimentale que pratique, avait boudé pendant trop longtemps ceux qu'elle considérait comme des fils ingrats. Ainsi s'étaient perpétués, des deux côtés de l'Atlantique, des préjugés qui avaient contribué à éloigner l'une de l'autre les deux branches de la grande famille espagnole. Cependant, la raison ayant fini par l'emporter sur le ressentiment, elles avaient compris la nécessité de rétablir entre elles des rapports, sinon encore cordiaux, du moins réguliers et normaux.

Le 28 décembre 1836, fut conclu le traité de paix et d'amitié par lequel l'Espagne reconnaissait le Mexique comme État indépendant. Quelques questions étant restées pendantes entre les contractans, le traité de 1836 fut complété par des arrangemens

subséquens en 1847, 1851 et 1853; enfin, en 1859, intervint l'arrangement Almonte-Mon. Ultérieurement se produisit l'intervention collective de l'Espagne, de l'Angleterre, et de la France au Mexique; et, comme aucun nouveau traité n'est intervenu depuis ces événemens entre le Mexique et l'Espagne, on peut discuter la question toute théorique de savoir si le traité de 1836, avec ses modifications subséquentes, est encore en vigueur entre les deux contractans. Pratiquement, ceux-ci se comportent comme s'il l'était. Le 16 février 1840, fut conclu le premier traité de « reconnaissance, paix et amitié » entre l'Espagne et l'Équateur. Il resta en vigueur jusqu'en 1866, époque à laquelle l'Équateur, de même que la Bolivie, fit alliance avec le Chili et le Pérou, qui étaient en guerre avec l'Espagne. Les hostilités se poursuivirent, sinon en fait, du moins en droit, jusqu'à l'armistice de Washington, du 11 avril 1871. Un traité du 28 janvier 1885 rétablit les relations officielles entre l'Espagne et l'Équateur, et fut complété, dans la suite, par un nouvel arrangement, du 23 mai 1888. En ce qui concerne le Chili, c'est le traité du 25 avril 1844 qui rétablit les relations normales entre cette République et l'Espagne. Rompues par les événemens de 1866, elles ne furent reprises officiellement que douze ans après l'armistice de Washington : le traité du 12 juin 1883 remit en vigueur celui de 1844. Pour ce qui est de la Bolivie, le traité de « reconnaissance, paix et amitié » entre elle et l'Espagne porte la date du 21 juillet 1847; ratifié seulement le 22 janvier 1851, il cessa d'exister par le fait de la guerre de 1866, puis il fut remis en vigueur par le traité de Paris, du 21 août 1879. Avec le Pérou, les relations officielles n'avaient été rétablies que par le traité du 27 janvier 1865 : immédiatement rompues par suite de la guerre, elles ne furent reprises qu'à la suite du traite de paix et d'amitié du 14 août 1879, complété par celui du 16 juillet 1897. Entre le Vénézuela et l'Espagne, le premier traité de « reconnaissance, paix et amitié » fut conclu le 30 mars 1845. Ultérieurement, la situation troublée de cette République et les pratiques arbitraires de son gouvernement causèrent de nouvelles interruptions dans ses rapports avec l'Espagne, ce qui nécessita la conclusion de nouveaux traités ou arrangemens. L'année 1850 fut marquée par deux traités : l'un avec Costa-Rica (10 mai); l'autre avec le Nicaragua (25 juillet). Puis, dans la suite, d'autres traités de « reconnaissance, paix et amitié »

furent conclus entre l'Espagne et les Républiques dont les noms suivent : la République Dominicaine (18 février 1855), la République Argentine (9 juillet 1859), le Guatemala (29 mai 1863), San-Salvador (24 juin 1865), l'Uruguay (19 juillet 1870), le Paraguay (10 septembre 1880), la Colombie (30 janvier 1881), le Honduras (17 novembre 1894).

Ainsi, de 1836 à 1894, l'Espagne rétablit des rapports diplomatiques normaux entre elle et ses anciennes colonies, en dépit d'interruptions et de contretemps fâcheux. Mais ni en Espagne ni en Amérique on n'avait attendu que cette évolution se fût accomplie pour revenir à des sentimens cordiaux. Au contraire, c'est l'évolution qui s'était produite dans les esprits qui avait rendu possible l'œuvre diplomatique. On pourrait citer de nombreux exemples de cet apaisement graduel, mais il n'en est pas de plus intéressant qu'un article écrit, en mars 1858, par Emilio Castelar, qui n'avait encore que vingt-six ans. Il ne se trouvait pas isolé, du reste, puisque son ami, Asquerino, venait de soumettre au gouvernement espagnol l'idée de confédérer entre elles les Républiques hispano-américaines, puis d'établir un lien entre cette confédération et la mère-patrie. Dans l'article auquel nous faisons allusion, Castelar, qui parlait en précurseur, disait entre autres choses :

... Réunir les idées de tous nos écrivains, communiquer au Nouveau Monde l'esprit espagnol sous toutes ses formes rares et variées ; lui rappeler chaque jour, sur tous les tons de notre langue commune, qu'ici vivent des hommes qui sont ses frères ; montrer à ses yeux l'idéal d'un avenir de paix dans lequel, par la réunion de nos forces et de nos intelligences, nous pourrions faire germer dans les entrailles de cette malheureuse Amérique, blessée par la tempête, et dans le sein de cette malheureuse Espagne, consumée par les cendres de ses ruines, une nouvelle science et une nouvelle littérature ; faire tout cela avec une constance rappelant notre ancien caractère, et le faire sans autre récompense que la satisfaction de notre conscience, c'est là un des bienfaits les plus grands et les plus positifs qui se puissent concevoir pour notre race abattue.

Cette œuvre n'est ni moins méritoire, ni moins grande que celle de nos ancêtres. Mais cela ne suffit pas : l'idée qui n'est pas suivie d'un fait est inféconde et stérile ; l'idée qui n'organise pas des forces est comme une goutte d'eau qui s'évapore et se perd...

... La race latine peut exercer, dans le Nouveau Monde, un apostolat supérieur à celui de la race anglo-saxonne. La raison en est simple. Race artiste, race guerrière, portée à la discipline, à l'unité, à la concentration de ses forces ; race éminemment sociale, la race latine peut faire plus,

beaucoup plus que la race anglo-saxonne dans le Nouveau Monde. Examinez le caractère de cette dernière. Elle n'est pas humanitaire; son caractère, ses tendances sont éminemment particularistes et locales. L'Anglo-Saxon ne travaille pas pour une idée; il travaille pour le commerce. L'Anglo-Saxon, enfermé dans son propre individualisme, n'a ni pour les peuples, ni pour l'humanité, cette très vive sympathie qui caractérise la race latine. Ses victoires n'intéressent que lui, de même que ses défaites. En quelque endroit qu'il se présente, au lieu de chercher un peuple à éduquer ou une race à relever, il ne cherche qu'un grand marché pour y exercer son commerce.

Puis, après des développemens que nous ne pouvons reproduire, le jeune Castelar terminait son article par cette apostrophe un peu exubérante à l'adresse de l'Amérique latine :

L'Amérique, si belle, terre où la nature a épuisé son pouvoir, temple que le créateur a orné de toutes les grandes merveilles, pour y loger une grande idée ; l'Amérique comprendra ce qu'elle doit à la nation espagnole, et elle contribuera à faire que les fils d'une même et belle mère, appelés dans l'un et l'autre continent à une même destinée, unissent leurs intelligences et leurs cœurs pour concourir ainsi à l'accomplissement du plan de la Providence, à la civilisation de la race humaine.

Si de tels sentimens pouvaient déjà se manifester, du côté des Espagnols, en 1858, on comprend qu'ils se soient accentués, et même qu'ils aient été partagés par les Américains, à mesure que s'effaçait le souvenir des luttes passées, et que les rapports politiques se renouaient et se fortifiaient. C'est ce qui explique que, même avant le Congrès hispano-américain de 1900, quelque chose eût déjà été tenté en vue d'un rapprochement. Sans parler de plusieurs traités, dont l'un, celui de 1888 entre l'Espagne et l'Équateur, avait établi le principe de l'arbitrage, divers Congrès s'étaient tenus entre Espagnols d'Europe et d'Amérique, en particulier les Congrès juridique, géographique et pédagogique de 1892.

D'un autre côté, en même temps que se manifestaient ces tendances à un rapprochement entre l'Espagne et l'Amérique latine, on constatait les symptômes d'un mouvement analogue entre les différentes Républiques hispano-américaines du Nouveau Monde, bien qu'on eût pu croire qu'elles étaient, de longue date, habituées à se considérer en ennemies plutôt qu'en amies. Dans cet ordre d'idées, il faut rappeler un événement intéressant et original, dû à l'initiative de Léon XIII : il s'agit du Concile des archevêques et évêques de l'Amérique latine, qui s'est réuni

à Rome, en 1899. Le Pape, dans une lettre aux membres du Concile, expliquait que, pendant longtemps, il avait cherché le moyen de témoigner d'une manière toute particulière sa sympathie aux fidèles de l'Amérique latine, et qu'il ne lui avait pas semblé qu'il pût atteindre plus heureusement ce but qu'en réunissant en un Concile, pour y discuter des choses de la foi, tous les évêques de cette partie du Nouveau Monde. En conséquence il s'était ouvert de ce projet aux intéressés, lesquels l'avaient approuvé avec joie, exprimant le désir que le Concile se réunît à Rome même (1). Les matières traitées par cette assemblée ayant été de nature purement théologique, elles ne sauraient trouver place dans le cadre de cet article. Mais ce n'est pas en sortir que de faire remarquer que le Concile de 1899, bien qu'il eût pour but principal de maintenir l'unité de la foi entre les Sud-Américains et le reste de l'Église, a eu aussi pour résultat d'établir un lien plus étroit entre tous les dignitaires ecclésiastiques de l'Amérique latine. Or, c'est là un élément appréciable dans la question qui nous occupe, puisque la cohésion intellectuelle et morale des Républiques espagnoles du Nouveau Monde est une condition nécessaire pour la réussite de la propagande entreprise en vue du rapprochement hispano-américain.

On peut donc dire que le terrain avait été heureusement préparé pour le grand Congrès hispano-américain de Madrid.

(1) *Nunc vero Nostri erga vos animi novum exstare documentum volumus; id quod jamdiu Nobis in optatis fuit. Etenim ex quo tempore sæcularia sollemnia agebantur quartum ob memoriam detectæ Americæ, sedulo cogitare cœpimus, qua potissimum via communibus rationibus latini nominis, novum orbem plus dimidia parte obtinentis, prospicere possemus. Optimum autem ad eam rem fore perspeximus, si quotquot essetis ex istis civitatibus Episcopi consultum inter vos, invitatu et auctoritate nostra, conveniretis. Siquidem conferendis consiliis sociandisque prudentiæ fructibus, quos cuique vestrum usus rerum peperisset, apte per vos provisum iri intelligebamus, ut apud eas gentes, quas idem aut certe cognatum genus conjunctas teneret, unitas ecclesiasticæ disciplinæ salva consisteret, vigescerent digni catholica professione mores, atque concordibus bonorum studiis Ecclesia publice floreret. Illud etiam magnopere suadebat initum exequi concilium, quod vos, sententiam rogati, hujusmodi propositum ingenti cum assensu excepissetis. Ut autem venit perficiendæ rei maturitas, optionem vobis fecimus, Venerabiles Fratres, ut eligeretis locum, ubi id habendum esse Concilium videretur. Porro autem vos maximam partem significastis coituros libentius Romam, ob eam quoque causam, quod pluribus vestrum expeditior huc pateret aditus, quam propter difficillima istic itinera ad longinquam aliquam americanam urbem. — Acta et Decreta Concilii plenarii Americæ latinæ in Urbe celebrati anno Domini MDCCCXCIX; — Romæ, Typis vaticanis MDCCCC.*

III

C'est le 16 avril 1900 que M. Silvela, chef du cabinet conservateur alors au pouvoir, soumit à la Reine-Régente le projet de décret relatif au Congrès hispano-américain, qui devait se tenir à Madrid au mois de novembre suivant. Le premier ministre expliquait à la souveraine, dans l'exposé des motifs de ce document, que l'Union ibéro-américaine s'adressait à Sa Majesté pour obtenir d'elle que son gouvernement se mît à la tête de l'œuvre dont elle prenait l'initiative, et qu'il lui accordât son haut patronage. M. Silvela, parlant de l'idée même de ce Congrès, ajoutait que « le gouvernement, que préoccupaient toujours les aspirations légitimes de l'opinion, croyait cette conception digne d'être réalisée, parce qu'il estimait qu'il était favorable pour le pays et d'un intérêt hautement patriotique que les relations de l'Espagne avec l'Amérique latine devinssent toujours plus intimes. »

Il poursuivait en disant que « l'avenir social et économique de la nation espagnole était, en grande partie, lié à la nécessité de stimuler ces sympathies de race existant en Amérique à l'égard de l'Espagne, laquelle devait aborder sans perte de temps, avec désintéressement et noblement, le problème consistant à activer ses relations avec les peuples d'origine ibérique. » Le président du conseil, pas plus que les organisateurs mêmes du Congrès hispano-américain, ne cachait que le but poursuivi était aussi pratique et utilitaire que d'ordre moral et idéal. Il disait : « ... Les énergies de la patrie étant tout entières dirigées vers la renaissance de ses forces, il est indispensable que nous luttions sur ces marchés, qui sont nos marchés naturels, pour y contrecarrer l'activité puissante du commerce d'autres nations, lesquelles, grâce à leur propagande, infligent chaque jour une décroissance plus accentuée à notre commerce; de même, le marché espagnol doit une légitime réciprocité au commerce, à l'industrie et à l'agriculture de ces peuples frères. C'est pourquoi le ministre soussigné estime très opportune la conception économique du futur Congrès, très utile sa réalisation, et pratique l'idée d'expositions permanentes des produits destinés à l'exportation. » M. Silvela, tout en estimant que la préparation même du Congrès devait être laissée à une commission d'organisation

issue de l'Union ibéro-américaine, recommandait donc à la Reine Régente de témoigner sa sympathie à cette entreprise en la plaçant sous la protection morale d'une « Junte suprême de patronage. » En conséquence, le décret royal détermina la composition de cette Junte suprême, dont la présidence était confiée au ministre des Affaires étrangères; il détermina aussi la composition de la commission d'organisation, présidée par M. Faustino Rodriguez San Pedro, président de l'Union ibéro-américaine. La Junte suprême de patronage, « comme haute représentation nationale, » disait le décret, devait avoir pour principale attribution de lancer les invitations aux gouvernemens des États hispano-américains dont la participation au Congrès de Madrid était espérée.

Il n'aura pas échappé, d'après ce qui précède, que le succès du Congrès hispano-américain était surtout désiré par l'Espagne, d'où l'on doit conclure que c'est elle qui serait appelée à en tirer les plus grands avantages. Puissance ayant éprouvé un désastre, elle cherchait naturellement un réconfort auprès de ses anciennes colonies. Mais celles-ci répondraient-elles à l'appel de leur ancienne métropole avec autant d'empressement qu'on en avait mis à les inviter? Ne se détourneraient-elles pas, au contraire, d'un pays que ses malheurs avaient diminué aux yeux du monde? Telles étaient les questions qu'on pouvait se poser à Madrid, et auxquelles, sans doute, on hésitait d'autant plus à répondre favorablement que l'avortement de l' « alliance anglo-saxonne » n'était guère un précédent encourageant. A la réflexion, cependant, on aurait pu se rendre compte que ce précédent ne prouvait rien dans le cas de l'Espagne et de ses anciennes colonies. En effet, les États-Unis ont, pour décliner tout rapprochement tant soit peu étroit avec l'Angleterre, des raisons politiques et économiques que les Républiques hispano-américaines du Nouveau Monde ne sauraient avoir à l'égard de l'Espagne. Au point de vue politique, l'Angleterre possède encore, dans l'Amérique du Nord, des intérêts qui sont en opposition avec ceux de l'Union, puisqu'elle y est maîtresse du vaste Dominion du Canada, et que, d'autre part, les impérialistes américains ne cachent pas leur désir d'expulser un jour, comme intrus, les Anglais du Nouveau Monde. Non seulement, donc, les États-Unis sacrifieraient des intérêts américains s'ils consentaient à

une alliance anglo-saxonne; mais, d'un autre côté, l'Angleterre ayant partout de grands intérêts et des ambitions démesurées, toute solidarité anglo-saxonne pourrait imposer à l'Union nord-américaine des obligations gênantes et dangereuses. Au point de vue économique, les États-Unis s'étant ralliés à un protectionnisme outrancier, dont ils commencent à peine à s'écarter, ils n'ont aucune raison de désirer un rapprochement commercial entre eux et l'Angleterre. Mais la situation est tout autre entre les Républiques hispano-américaines et l'Espagne. Celle-ci n'ayant plus de possessions territoriales en Amérique, elle ne saurait porter ombrage à ses anciennes colonies; n'ayant nulle part de grandes ambitions à réaliser, son amitié ne saurait inquiéter les États disposés à se rapprocher d'elle; enfin les pays sud-américains et central-américains n'ayant ni la prospérité économique des États-Unis, ni leur ambition de se suffire à eux-mêmes, ils pourraient trouver un avantage dans un rapprochement commercial avec l'Espagne. Il y avait donc, dans cet ensemble de circonstances, des raisons pouvant faire supposer que l'initiative de l'Union ibéro-américaine serait plus favorablement accueillie dans l'Amérique latine que les avances de M. Chamberlain dans l'Amérique anglo-saxonne.

A ces raisons s'en ajoutait une autre d'une nature assez différente. Nous voulons parler de l'inquiétude que ne peut manquer d'inspirer aux Républiques hispano-américaines la tendance toujours plus marquée des États-Unis à se prévaloir de la doctrine de Monroë, détournée de son sens primitif, pour étendre leur hégémonie aux deux Amériques. La conquête des colonies espagnoles a été un premier pas dans cette voie, et la politique du gouvernement de Washington, dans le sens pan-américain, est un indice de ses visées ambitieuses. Après avoir organisé, à Buffalo, une Exposition pan-américaine, il a consacré tous ses efforts au succès du Congrès pan-américain convoqué à Mexico pour le mois d'octobre 1901, en vue de rapprocher les États des deux Amériques. Combinant même la politique d'intimidation avec la douceur, il est allé jusqu'à prendre une attitude presque comminatoire à l'égard du gouvernement du Chili, lequel avait manifesté l'intention de n'assister au Congrès de Mexico que moyennant certaines garanties. Il n'est donc pas impossible que les États hispano-américains, dans la crainte d'être absorbés, ou simplement dominés, par la grande république anglo-saxonne,

éprouvent le besoin d'affirmer leur individualité ethnique par un rapprochement avec l'Espagne.

Quoi qu'il en soit, l'initiative de l'Union ibéro-américaine a été accueillie très favorablement dans l'Amérique latine, non seulement par l'opinion publique, mais aussi par les gouvernemens eux-mêmes. L'Argentine, la Colombie, Costa-Rica, le Chili, l'Équateur, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Paraguay, le Pérou, San-Salvador, Saint-Domingue, l'Uruguay, le Vénézuela, soit quinze États américains, se sont fait représenter officiellement au Congrès de Madrid, et, dès les premières séances, on put constater chez tous les congressistes, tant américains qu'espagnols, un sincère désir d'aboutir à un résultat pratique. Il apparut également que les Hispano-Américains, malgré les vicissitudes de l'histoire et les luttes qu'ils ont dû soutenir autrefois pour conquérir leur indépendance, n'avaient perdu ni le sentiment de leur communauté d'origine avec les Espagnols d'Europe, ni la notion de leur solidarité avec les autres nations de civilisation latine.

IV

Au moment de passer en revue ce qu'on peut appeler les résultats du Congrès hispano-américain, il importe, pour prévenir tout malentendu et pour qu'on ne s'en exagère pas la portée, de rappeler que le rôle des congressistes était purement consultatif. Ils n'avaient pas à prendre des décisions définitives engageant les pays qu'ils représentaient, mais à élaborer en commun un programme d'action qui pût servir de base aux gouvernemens disposés à concourir à l'œuvre du rapprochement entre l'Espagne et l'Amérique latine. « Nous ne ferons pas autre chose, disait M. Labra à la séance d'inauguration, que de voter et recommander aux gouvernemens, et surtout à l'opinion publique, comme hommes d'honneur se rendant compte de ce qui se passe à l'intérieur et à l'extérieur du monde hispano-américain, ce qui nous paraîtra opportun et profitable, dans l'attente que cette opinion publique finira par décider et imposer une solution qu'il importe d'assurer pour la félicité de notre famille et la tranquillité du monde. »

Ce caractère consultatif est indiqué aussi par le titre même donné au document contenant l'ensemble des *desiderata* du

Congrès : « Conclusions et résolutions recommandées aux gouvernemens des peuples représentés, proclamées et approuvées par le Congrès social et économique hispano-américain... » De son côté, le ministre des affaires étrangères, en prononçant la clôture du Congrès, devait parler de « ses résolutions, ou, plus exactement, des aspirations que ces résolutions représentaient. » Un programme d' « aspirations » recommandées aux gouvernemens intéressés, telle est bien, en réalité, la meilleure définition — parce que la moins prétentieuse, — de l'œuvre accomplie à Madrid. Ajoutons tout de suite que le Congrès ne devait pas considérer sa tâche comme terminée, une fois ses « aspirations » formulées. Après avoir, comme nous allons le faire, exposé le programme qu'il a élaboré, nous indiquerons les dispositions pratiques qu'il a prises pour empêcher que son œuvre n'eût qu'un caractère platonique.

Les vœux et avis formulés par les congressistes ont été classés sous onze rubriques, ou « sections, » portant les titres suivans : arbitrage ; jurisprudence et législation ; économie politique ; sciences ; lettres et arts ; enseignement ; rapports commerciaux ; transports, postes et télégraphes ; expositions permanentes ; rapports de banque et de bourse ; presse. C'est cet ordre que nous suivrons, pour ne pas nous égarer au milieu des matières nombreuses sur lesquelles le Congrès a fait porter ses délibérations.

Arbitrage. — Les espérances qu'avait fait naître la Conférence de La Haye devaient, bien qu'elles n'eussent été que très faiblement réalisées, inspirer aux congressistes de Madrid l'idée d'appliquer le principe de l'arbitrage comme moyen de régler les différends éventuels pouvant s'élever entre l'Espagne et les républiques hispano-américaines du Nouveau Monde, ou encore entre ces républiques elles-mêmes. Le demi-insuccès de la Conférence de La Haye n'était pas fait pour décourager les promoteurs du Congrès de Madrid. En effet, il ne saurait y avoir entre l'Espagne et ses anciennes colonies des conflits portant sur des intérêts aussi essentiels et inconciliables qu'entre les puissances représentées à La Haye. D'autre part, s'il est vrai que les États hispano-américains ne se font que trop souvent la guerre les uns aux autres, il n'est pas moins évident que ces guerres ne sont déterminées le plus souvent que par des raisons futiles, ou même personnelles, qui n'excluent pas l'arbitrage. Enfin, alors

même qu'elle aurait été abandonnée de presque tous, la cause de l'arbitrage eût conservé, à Madrid, un dernier défenseur dans la personne de M. de Marcoartu, dont le zèle et la conviction sont capables de secouer la torpeur des plus sceptiques. C'est lui qui, en réalité, a été l'âme de la section qui s'occupait de l'arbitrage. Non seulement il en a fait adopter le principe par les délégués des seize États représentés, mais il a obtenu que l'arbitrage recommandé aux gouvernemens fût « obligatoire et sans exception. » Le Chili seul a refusé d'adhérer à ce caractère obligatoire, son différend territorial avec le Pérou le rendant très ombrageux en pareille matière.

Le Congrès a donc proclamé « l'urgence de constituer, par l'action des gouvernemens, un Tribunal d'arbitrage hispano-américain, auquel devront être soumises toutes les questions qui pourraient s'élever entre les États représentés au Congrès, ainsi que l'interprétation exacte des traités existant entre eux. » Il a, en outre, affirmé que « ce Tribunal devrait être permanent, obligatoire et sans exception ; » et, en prévision du cas où une telle entreprise ne serait pas immédiatement réalisable, il a recommandé « la constitution de Tribunaux d'arbitrage occasionnels pour le règlement de chaque conflit en particulier. » La clause qui suit est ainsi conçue : « Le Congrès, aspirant à ce que toutes les nations de l'Amérique latine et l'Espagne soient représentées d'une manière permanente dans le Tribunal d'arbitrage pour la solution de tous les conflits pouvant s'élever, non seulement entre l'Espagne et l'Amérique latine, mais aussi entre les Républiques latino-américaines, envisage la possibilité que la réalisation de cette idée subisse des délais, et, en prévision de ce cas, recommande qu'il soit procédé pour le moins à l'organisation immédiate de l'arbitrage, sous la forme indiquée précédemment, pour le règlement des questions pendantes ou pouvant surgir entre ces Républiques hispano-américaines et la nation espagnole. » Enfin, le Congrès a recommandé que, dans les milieux dirigeans d'Amérique et d'Espagne, il fût fait une propagande active en faveur de l'idée de paix et d'arbitrage.

Jurisprudence et législation. — Dans cet ordre d'idées, le Congrès a recommandé la ratification des traités de droit international de Montevideo, déjà approuvés *ad referendum* par l'Espagne, en 1893; en outre, il a recommandé l'approbation de ces mêmes traités, déjà acceptés et ratifiés par l'Uruguay, le Paraguay,

l'Argentine, la Bolivie et le Pérou, aux autres pays hispano-américains. Cette seconde rubrique énumère ensuite un certain nombre de *desiderata* relatifs au droit d'asile et à l'extradition, aux brevets d'invention, aux marques de fabrique et aux raisons de commerce, etc. En matière de droit civil, le Congrès a exprimé le vœu que tous les États représentés établissent les mêmes dispositions en ce qui concerne le mariage, le divorce, l'époque de la majorité, etc.

Économie politique. — Dans cette section, on s'est surtout occupé de la question très intéressante et très actuelle de l'émigration. Comme nous le faisions remarquer plus haut, un des élémens principaux de l'influence espagnole en Amérique consiste dans la forte émigration qui se dirige de la péninsule vers les Républiques latines du Nouveau Monde. Aussi le Congrès de Madrid a-t-il cru devoir consacrer une attention toute particulière à ce phénomène, et, loin d'y voir une cause d'appauvrissement pour la métropole, il n'a songé qu'à le favoriser et à l'accentuer. Ses délibérations et ses décisions sur la matière doivent d'autant plus fixer l'attention que la question de l'émigration européenne vers l'Amérique latine s'est posée dans deux autres pays, en Allemagne, il y a quelques années, et en Italie, tout récemment. Le gouvernement allemand, ayant constaté que le flot sans cesse croissant de l'émigration se dirigeait de préférence vers l'Amérique anglo-saxonne, où les sujets de l'empire se dénationalisaient très rapidement par assimilation, il a songé à remédier à ce mal et à obtenir que les émigrans gardassent leur caractère national et leur langue en même temps que leur nationalité. A cet effet, il a fait voter par le Reichstag une loi sur l'émigration, qui, par un mécanisme dont nous n'avons pas à exposer ici le fonctionnement, lui permet de diriger le flot des émigrans vers des pays où ils risqueront moins de se dénationaliser, autrement dit des pays peuplés par une race à laquelle ils ne pourront que malaisément s'assimiler. En fait, le gouvernement impérial a jeté son dévolu sur l'Amérique du Sud, en particulier le Brésil, comprenant que les élémens germaniques, d'une part, espagnols et portugais, de l'autre, pourront vivre côte à côte sans se mêler. Il en est résulté que la colonisation allemande dans l'Amérique latine a pris de telles proportions que des régions entières sont comme germanisées. L'émigration italienne, qui, sans y être poussée par des moyens artificiels, se

dirige spontanément vers l'Amérique latine, y a créé, au profit de l'Italie, un état de choses semblable à celui que l'Allemagne a provoqué de propos délibéré. C'est donc sous une autre forme qu'en Allemagne que le problème de l'émigration s'est posé au delà des Alpes : le gouvernement, en faisant voter la loi récente, a simplement voulu assurer la protection de l'État aux émigrans qu'exploitaient sans pitié les agences d'émigration. Mais, dans l'un et l'autre cas, la législation est destinée à faciliter et à activer l'exode des Allemands et des Italiens vers l'Amérique latine. C'est ce qui rend particulièrement intéressant le mouvement analogue qui a son point de départ en Espagne; car nous voyons ainsi, — sans compter la France, dont l'émigration vers l'Argentine est cependant assez forte, — trois grands pays européens, dont deux de race latine, rivaliser entre eux pour coloniser l'Amérique du Sud. En ce qui concerne l'Espagne, son émigration est déjà favorisée par le fait que les Espagnols et les Sud-Américains, les Brésiliens exceptés, parlent la même langue. Néanmoins, le Congrès de Madrid a estimé que ces facilités naturelles ne suffisaient pas encore, et qu'il y avait lieu d'y ajouter l'action de la législation. C'est pourquoi il a émis le vœu que le gouvernement espagnol prît l'initiative d'une loi sur l'émigration, et qu'il conclût, d'autre part, avec les Républiques hispano-américaines, des conventions destinées à la protection des émigrans fixés dans le Nouveau Monde.

Si l'on examine les propositions que le Congrès désirerait voir servir de base au projet de loi qu'il sollicite, on verra qu'il s'est inspiré de la double préoccupation que nous avons constatée en Allemagne et en Italie : d'abord activer l'émigration espagnole vers l'Amérique du Sud — voilà le but politique et hispano-américain; puis, protéger les émigrans contre les risques auxquels ils s'exposent — voilà le but humanitaire et philanthropique. A ce dernier point de vue, quelques-unes des suggestions faites par le Congrès semblent avoir été empruntées directement à la nouvelle loi italienne, ou aux règlemens allemands : telles les peines prévues contre les agences d'émigration fonctionnant sans avoir été autorisées par le gouvernement; telle aussi l'institution d'asiles pour les émigrans dans les principaux ports d'embarquement; telle encore la création, à Madrid, d'une Junte centrale de l'émigration, qui correspondrait assez exactement au Commissariat général italien.

D'un autre côté, le Congrès a recommandé la création, en Amérique, de comités chargés de protéger l'immigrant espagnol, de lui servir de guides et de soutiens. Quant aux conventions que le gouvernement espagnol a été invité à conclure avec les gouvernemens hispano-américains, elles auraient pour but de faciliter aux Espagnols vivant en Amérique la conservation de leur nationalité.

Comme on le voit, l'adoption de ces propositions serait plus profitable à l'Espagne qu'à l'Amérique latine, puisque l'émigration sud-américaine vers l'Espagne est peu considérable. Aussi faut-il conclure, du fait que les délégués des Républiques hispano-américaines se sont associés à ceux de l'Espagne pour formuler ces vœux, que l'Amérique latine ne prend pas plus ombrage de l'émigration espagnole que cela n'est le cas, aux États-Unis, à l'égard des élémens anglo-saxons pouvant venir d'Angleterre ou d'ailleurs. Effectivement, si l'on a déjà entendu quelquefois formuler des plaintes contre l'émigration allemande dans l'Amérique du Sud, les mêmes griefs ne se sont jamais fait sérieusement entendre à l'adresse de l'émigration espagnole.

Sciences. — Le Congrès a exprimé le vœu de voir se créer dans l'Amérique latine, c'est-à-dire dans les centres assez importans pour que le besoin s'en fasse sentir, des Académies ou autres institutions en vue de l'étude des sciences mathématiques, physiques et naturelles. En outre, il a recommandé une union plus étroite entre les Académies espagnoles et sud-américaines, au moyen d'une correspondance qui s'établirait entre elles et de l'échange de toutes leurs publications.

Lettres et Arts. — Les orateurs, tant espagnols qu'américains, qui ont pris la parole au Congrès de Madrid, ont insisté sur ce point que le principal agent de rapprochement entre l'Espagne et ses anciennes colonies consiste dans la langue qui leur est commune. Il était donc naturel que la question de la langue fût traitée par les congressistes. Elle l'a été, en effet, et d'une manière qui n'intéresse pas seulement les pays de langue espagnole. L'Espagne n'est pas le seul pays dont la langue ait été transportée au delà des mers, où elle est parlée par des multitudes d'hommes : l'Angleterre est plus encore dans ce cas, sa langue étant celle de presque toute l'Amérique du Nord et de ses vastes colonies des autres parties du monde; la France aussi se trouve dans les mêmes conditions, quoique à un degré moindre, sa

langue étant celle du Canada français et de ce qui lui reste de ses anciennes colonies, et étant en voie de devenir celle aussi de son nouvel empire colonial. Or, c'est un fait constant qu'une langue quelconque, parlée dans des centres aussi dispersés et aussi éloignés les uns des autres, se maintient difficilement dans sa pureté primitive. Ce que les Anglais appellent le parler de Jean-Baptiste, autrement dit le français du Canada, n'est plus identique au français de France, non seulement en ce qui concerne la prononciation, mais aussi quant à la forme des expressions elles-mêmes, lesquelles ont subi l'influence de l'anglais, ou bien sont restées simplement archaïques. De même, l'anglais parlé aux États-Unis n'est plus l'anglais d'Angleterre, et l'on va jusqu'à dire que certains Américains, dans un esprit national assez étroit, se réjouissent de constater que leur parler prend un caractère original qui crée une différence entre leur pays et la vieille Angleterre. Le maintien de l'intégrité de la langue présente donc, pour la métropole, un double intérêt : purement littéraire et désintéressé, en ce sens qu'il est toujours regrettable de voir s'altérer une langue illustrée par toute une série de chefs-d'œuvre ; puis politique, en ce sens que la survivance de la langue commune est propice au maintien de rapports étroits entre les pays qui la parlent. On comprend donc qu'il soit d'un intérêt général de constater comment le Congrès hispano-américain a traité la question spéciale de la langue espagnole.

Au nombre des principaux vœux qu'il a formulés, figurent les suivans : que la jeunesse universitaire hispano-américaine, lorsqu'elle vient en Europe, y visite particulièrement l'Espagne, « afin de resserrer les liens fondés sur la communauté du langage ; » que les auteurs didactiques espagnols et américains s'appliquent à écrire des œuvres originales ou à faire de bonnes traductions des œuvres étrangères qui leur paraîtront les meilleures, pour remplacer ainsi, surtout dans l'enseignement supérieur, les textes écrits en langues étrangères ou mal traduits en espagnol ; qu'il se crée, en Amérique et en Espagne, des sociétés dont le but serait de favoriser les études philologiques ayant trait à la langue espagnole, et de publier des manuels, mis par leur bas prix à la portée de tout le monde, dans lesquels seraient relevées toutes les imperfections qui tendent à altérer cette langue ; que les autorités scolaires des États hispano-américains envoient en Espagne, à titre de récompense, les jeunes gens se

destinant à l'enseignement, et qui se seront le plus distingués par leur mérite.

Puis, comme il faut une autorité en pareille matière, le Congrès a posé en principe que « pour défendre et affirmer l'unité de la langue espagnole, il y avait lieu de reconnaître comme autorité naturelle, primordiale et supérieure, l'Académie royale d'Espagne, assistée des Académies américaines qui sont en correspondance avec elle. » Dans le même ordre d'idées, le Congrès a reconnu qu'il était indispensable d'avoir « un dictionnaire commun, d'une autorité reconnue, dans lequel, en dehors des vocables généralement admis dans tous les États d'origine espagnole, il serait fait une mention spéciale de ceux qu'imposent aux personnes cultivées l'usage, l'empire des mœurs et les nécessités croissantes des progrès scientifiques. » Autrement dit, c'est une action à la fois conservatrice et progressiste qu'on attend de l'Académie espagnole, instrument dont ni les Anglais ni les Allemands ne disposent pour maintenir l'intégrité de leur langue.

Outre cette question capitale, le Congrès en a examiné d'autres d'un intérêt moindre, touchant les rapports littéraires, artistiques ou de librairie entre l'Espagne et l'Amérique latine.

Enseignement. — La question de l'enseignement est étroitement liée à celle de la langue. Dans cet ordre d'idées, le Congrès a émis les vœux suivans : qu'il soit convoqué une assemblée pédagogique hispano-américaine, ayant pour mission officielle d'élaborer les bases communes des programmes d'enseignement dans tous les pays hispano-américains, afin d'atteindre à la plus grande unité possible; que les États représentés au Congrès s'envoient périodiquement, les uns aux autres, leurs étudians les plus distingués, une fois qu'ils auront terminé leurs études; que tous les gouvernemens des États représentés reconnaissent la validité des études et des titres professionnels légalement reconnus par un quelconque des États hispano-américains. Ce dernier vœu est le plus important de tous; car sa prise en considération, en facilitant l'exercice des professions libérales dans un pays espagnol quelconque à quiconque aura étudié en pays de langue espagnole, contribuera pour beaucoup à l'unité morale poursuivie par le Congrès de Madrid.

Relations commerciales. — Au premier rang des vœux formulés par le Congrès, figure celui-ci : « Qu'il se conclue, entre l'Espagne et les États ibéro-américains, des arrangemens com-

merciaux dans lesquels, tout en maintenant le régime de la nation la plus favorisée, établi dans les précédens traités de paix et de reconnaissance, on stipulera des concessions réciproques et des abaissemens de droits en faveur des produits qui intéressent le plus le commerce des hautes parties contractantes. » En outre, le Congrès a demandé une protection réciproque de la marine marchande; l'établissement de « docks » ou ports francs, aussi bien en Espagne qu'en Amérique; enfin, plus de sollicitude, de la part du commerce espagnol, à s'enquérir des débouchés que peut lui offrir l'Amérique latine.

Transports, postes et télégraphes. — L'amélioration des moyens de transport devra consister surtout dans une plus grande extension donnée aux compagnies de navigation espagnoles, en particulier en ce qui concerne la ligne du Pacifique, entre l'Espagne et Iquique; les tarifs des chemins de fer espagnols devront être revisés au point de vue du transport des marchandises destinées à être embarquées pour l'Amérique latine; des travaux d'amélioration devront être exécutés, en vue de favoriser l'embarquement, dans les ports de Cadix, Vigo, Barcelone, La Corogne, Huelva et Séville. Pour faciliter les communications télégraphiques, il y aura lieu d'établir un câble exclusivement hispano-américain, et les gouvernemens intéressés devront conclure un accord dans ce sens.

Expositions permanentes. — Ces expositions devront être organisées par l'Union ibéro-américaine, les chambres de commerce, les sociétés économiques d'agriculteurs, commerciales ou industrielles, les sociétés des beaux-arts et de la presse, et par tous ceux qui sont intéressés au développement de la production espagnole. Tous les produits destinés à ces expositions seront exempts de droits de douane entre les divers pays intéressés.

Relations de banque et de bourse. — Deux vœux essentiels sont à relever dans cet ordre d'idées : celui qui a trait à la création et au fonctionnement d'une banque qui aurait pour mission de favoriser le développement de la production, du commerce et du crédit entre les nations hispano-américaines; puis, celui qui recommande aux gouvernemens représentés au Congrès l'admission, à la cote officielle, de tous les fonds publics espagnols et hispano-américains.

Presse. — Le Congrès a demandé, entre autres choses : que les gouvernemens des pays hispano-américains consentent à ré-

duire au minimum l'affranchissement des périodiques destinés à l'échange ; que le gouvernement espagnol renonce à l'ordonnance du 19 mai 1893, en vertu de laquelle l'introduction en Espagne de livres imprimés en langue espagnole est subordonnée à la remise de trois exemplaires de chaque œuvre, disposition qui entrave les rapports de librairie entre les pays de langue espagnole ; qu'il se constitue une sorte de fédération de la presse hispano-américaine ; qu'il se fonde, à Madrid, une Revue consacrée à l'étude et à la propagande des questions sociales et économiques intéressant l'Espagne et l'Amérique latine.

V

Si nous avons cru devoir exposer un peu longuement les principaux vœux et *desiderata* émis par le Congrès hispano-américain, ce n'est pas par amour de la documentation ; c'est parce que nous avons pensé que cette exposition détaillée ferait ressortir le but et le caractère de cette assemblée d'une manière particulièrement précise. A présent, cette question se pose naturellement : Que résultera-t-il de ce concours de bonnes volontés ? Dans le discours qu'il a prononcé à la séance de clôture du Congrès, M. Moret s'est exprimé de la manière suivante :

Qu'est-ce que ce Congrès ? Est-ce une réalité, ou est-ce un songe ? Est-ce un puissant rayon de soleil qui va vivifier la terre et faire germer la semence des vœux qui ont été exprimés ici, ou est-ce un pâle et poétique rayon de lune qui pourra projeter les ombres des arbres et des feuilles, mais qui ne prêtera aucune chaleur, qui ne donnera pas la vie à l'embryon que nous sentons palpiter ici ? Est-ce une aspiration du sentiment, ou est-ce le résultat d'une nécessité ? Selon la réponse qui sera faite à cette question, nous pourrons douter de l'avenir ou avoir confiance, tenir ou ne pas tenir pour certains les résultats et l'efficacité pratique de cette conférence. Pour mon compte, messieurs, je réponds sans hésiter que ce Congrès correspond à une réalité, et que, quels que soient les sentimens et les passions qui se sont fait jour ici, il y a un instinct qui pousse le peuple espagnol, ainsi que les peuples hispano-américains, à désirer cette union...

Si le Congrès de Madrid s'était borné à élaborer le programme que nous venons d'exposer, et à en recommander simplement la réalisation aux gouvernemens qui s'étaient fait représenter, nous serions peut-être moins optimiste que M. Moret, et nous croirions plutôt à un « pâle et poétique rayon de lune » qu'à un « puis-

sant rayon de soleil. » Mais, par bonheur pour la cause hispano-américaine, le Congrès a créé un organe destiné à agir d'une manière constante pour la réalisation de son programme. En effet, l'article 8 de la première section de ce programme stipule que « le Congrès, après avoir voté des remerciemens à l'Union ibéro-américaine de Madrid, pour son initiative et ses efforts en vue de la réunion de la présente assemblée, recommande au Comité directeur de cette société de se charger de préparer, proposer et convoquer, le plus tôt possible, un nouveau Congrès, lequel aura pour but d'examiner ce qui aura été fait dans le sens de la réalisation des présentes conclusions sur les rapports internationaux, et de résoudre les questions nouvelles qui se seront posées, afin de rendre toujours plus intimes les relations entre l'Espagne et l'Amérique latine. » Le même article ajoute que « pour en rendre le succès plus complet, il sera constitué une commission mixte, composée de délégués spéciaux hispano-américains et de ceux du présent Congrès, associés au Comité directeur de l'Union ibéro-américaine. » C'est de ces stipulations qu'est née la « Commission internationale permanente » du Congrès hispano-américain, chargée de veiller et de travailler à la réalisation des décisions prises par ce dernier. Cette Commission, qui se compose de délégués des États représentés au Congrès, — trois au maximum pour chacun d'eux, — a pour président le président de l'Union ibéro-américaine, pour secrétaire, le secrétaire général de l'Union, et son siège est également dans les locaux de cette société. C'est le 13 avril 1901 que la Commission internationale permanente s'est régulièrement constituée, et, au moyen de son organe officiel, l'*Union ibéro-américaine*, elle a aussitôt commencé à faire une propagande active en vue de remplir le mandat qui lui a été confié par le Congrès.

D'un autre côté, le gouvernement espagnol et le Parlement témoignent à la cause hispano-américaine un intérêt qui est de bon augure. Le discours du trône, lu à l'ouverture des nouvelles Cortès, le 11 juin 1901, contenait le passage suivant, que nous trouvons significatif:

... Cette situation favorable a permis à mon gouvernement de consacrer une attention spéciale à nos rapports avec les nations hispano-américaines qui ont pris part au Congrès de Madrid, et au programme qui est résulté des débats de cette assemblée. A cet effet, il s'occupe activement d'un arran-

gement commercial avec la République Argentine; il prépare des négociations analogues avec les autres pays de l'Amérique latine; il travaille à établir la validité réciproque des titres professionnels, et il se propose de consolider les avantages déjà obtenus pour assurer à nos écrivains et à nos artitstes la propriété de leurs œuvres partout où se parle la langue espagnole.

Les deux Chambres des Cortès, en répondant au discours du trône, se sont livrées à une manifestation non moins sympathique en faveur de la cause hispano-américaine. L'Adresse du Sénat contenait le passage suivant :

Nous applaudissons et assurons notre concours le plus résolu à tout ce que le gouvernement de Votre Majesté proposera et fera pour resserrer les liens qui nous unissent aux Républiques hispano-américaines, qui ont noblement honoré de leur présence la mère-patrie au dernier Congrès de Madrid. L'arrangement commercial avec la République Argentine, les autres négociations annoncées, la validité réciproque des titres professionnels et les traités relatifs à la propriété littéraire seront un sujet de prédilection pour l'attention du Sénat, qui, sans doute, se fait l'interprète des plus nobles sentimens de la race ibérique en mettant au premier rang de nos intérêts l'union morale de tant de nations illustres, qui ont le même sang généreux, la même langue harmonieuse, la même et sainte religion.

Quant à l'Adresse votée par la Chambre des députés, elle disait que « rien ne pourrait être plus agréable aux représentans du pays que de collaborer à la belle œuvre consistant à resserrer les liens existant entre l'Espagne et l'Amérique latine. »

VI

Tant de bonnes volontés existant de part et d'autre, et les pouvoirs publics, tant en Espagne qu'en Amérique, se montrant disposés à seconder les initiatives individuelles, y a-t-il, cependant, une raison quelconque de douter de l'avenir de l'idée ibéro-américaine ? Il serait mal à nous, étant donné surtout la discrétion qui nous est imposée à l'égard de choses ne regardant que nos voisins ou leurs frères de race, de venir faire entendre des paroles de découragement. Aussi bien, rien ne nous dispose à être pessimiste de parti pris. Mais il nous semble que les promoteurs de l'idée ibéro-américaine ne pourront qu'être reconnaissans envers ceux qui, suivant avec intérêt leur entreprise, — nous croyons avoir prouvé que nous en sommes, — se permettront d'attirer leur attention sur certains écueils qu'on

distingue mieux de loin que de près, et contre lesquels pourraient venir échouer leurs généreux projets. Pour que ceux-ci aboutissent, deux conditions sont nécessaires : d'abord, que l'Espagne et les autres États d'origine espagnole s'inspirent les uns aux autres assez de confiance et d'estime pour qu'il en naisse le désir d'un rapprochement plus étroit; puis, que ces mêmes États ne soient pas paralysés par des difficultés intérieures, qui détourneraient leur attention de questions d'un intérêt plus vital et plus général. En ce qui concerne l'Espagne, on peut dire, sans manquer de sincérité, que sa guerre malheureuse contre les États-Unis n'a pas atteint son prestige au point d'éloigner d'elle ses filles d'Amérique, actuellement émancipées. Mais ses amis n'ont par constaté sans surprise, une fois la guerre terminée, qu'elle éprouvait une difficulté inattendue à recouvrer le calme dont tout pays a besoin après une grande crise. On a pu constater que l'œuvre de régénération nationale, courageusement entreprise au lendemain des désastres, paraissait être entravée par des compétitions et des querelles de parti qu'on s'étonnait de voir recommencer après une trop courte trêve.

Des spheres parlementaires, le trouble a passé dans la rue ; une effervescence inquiétante s'est produite en divers endroits, prenant presque des allures de guerre civile ; d'autre part, des tendances séparatistes se sont manifestées en Catalogne. Au moment même où le Congrès hispano-américain se réunissait à Madrid, une crise politique venait d'y éclater, qui constituait une atmosphère peu propice. Sans doute, les congressistes venus d'Amérique n'ont dû voir dans cette crise qu'un fâcheux contretemps coïncidant avec leur présence dans la métropole. Mais si, d'au delà de l'Atlantique, ils devaient souvent voir se reproduire le même phénomène, ils en garderaient une impression d'instabilité qui ébranlerait leur confiance en même temps que le prestige dont l'Espagne jouit auprès d'eux. On peut en dire exactement autant de la politique intérieure des Républiques hispano-américaines, et, surtout, de leur politique à l'égard les unes des autres. Non seulement la plupart d'entre elles sont travaillées par des troubles chroniques assez inquiétans, mais, d'un autre côté, la déplorable facilité avec laquelle elles partent en guerre les unes contre les autres est un élément de désordre capable de compromettre les plus louables entreprises. Autrement dit, aussi bien en ce qui concerne l'Espagne que l'Amé-

rique latine, ce seront leurs propres fautes éventuelles, beaucoup plus que les intrigues ourdies à l'extérieur, qui pourront constituer le principal obstacle à la réalisation de l'idée ibéro-américaine. Mais il n'est pas interdit d'espérer que, d'un côté de l'Atlantique comme de l'autre, on se rendra compte qu'il y a urgence de renoncer à des erremens qui n'ont que trop duré. En Espagne, le monde politique, malgré les rivalités des partis, doit comprendre que le pays ne saurait résister indéfiniment à de trop fortes secousses. Quant aux divers États de l'Amérique latine, ils ont une raison particulièrement impérieuse de renoncer à leurs querelles, et de se rapprocher les uns des autres : à savoir le péril pan-américain, qui les menace du côté du Nord. Les États-Unis dissimulent à peine leur ambition d'étendre leur hégémonie aux deux Amériques, et il est certain que toutes les complications qui pourront survenir dans l'Amérique latine favoriseront leurs visées à la domination pan-américaine. Conscients de ces divers dangers, Espagnols et Hispano-Américains devraient pouvoir réagir contre ces fâcheuses tendances, et alors l'œuvre préparée par le Congrès de Madrid pourrait se réaliser pour le plus grand avantage des uns et des autres.

Avons-nous, en France, une raison quelconque d'assister avec défiance à ces tentatives de rapprochement entre l'Espagne et l'Amérique latine? M. Moret, dans son discours de clôture, a prononcé les paroles suivantes: « Il appartient à l'Espagne de rassurer ses deux grandes sœurs latines, l'Italie et la France, au sujet de ce mouvement. Il lui appartient de leur dire que ce groupement de peuples de race espagnole, rassemblé ici, n'oubliera jamais son caractère latin, ni la fraternité qui doit régner entre Latins. Elle doit leur dire que, elles aussi, elles ont des raisons de craindre pour l'avenir, et qu'un jour viendra peut-être où elles nous tendront la main, non pas pour nous soutenir, mais pour que nous nous prêtions mutuellement appui. » Sans anticiper à ce point sur l'avenir, ni prévoir encore le cas où l'Italie et la France pourraient avoir besoin du groupement hispano-américain, il ne nous semble pas qu'aucun de ces deux pays doive s'émouvoir à la perspective de rapports plus étroits entre l'Espagne et les Républiques hispano-américaines. En ce qui concerne l'Italie, son principal intérêt, dans l'Amérique latine, consiste dans le fort contingent d'émigrans qu'elle y envoie. Or,

on ne voit pas que cet intérêt puisse être compromis, par un rapprochement hispano-américain. Pour ce qui est de la France, la question est plus complexe, car notre pays a des rapports commerciaux importans avec l'Amérique latine, et, d'autre part, il y exerce une influence morale et intellectuelle très sensible. Mais notre situation y est assez solidement assise pour que nous puissions ne pas craindre de la voir péricliter, d'autant plus que notre pays représente, dans l'ordre commercial et économique, un facteur singulièrement plus puissant que l'Espagne. Cela ne veut pas dire, cependant, que notre commerce doive se désintéresser complètement de la question ; il doit la suivre, au contraire, et agir selon les circonstances. Quant à notre influence intellectuelle et morale, elle est trop prépondérante dans tous les pays latins pour être menacée par un rapprochement, même étroit, entre l'Espagne et l'Amérique latine. Il semble plutôt, puisqu'elle est encore plus accentuée en Espagne qu'en Amérique, que nous pourrions user de ce rapprochement comme d'un moyen pour faire tomber dans notre sphère d'attraction intellectuelle les Républiques hispano-américaines. Nous estimons donc, pour toutes ces raisons, que le rapprochement hispano-américain, bien loin de nuire à une partie quelconque du monde latin, ne pourrait que servir les intérêts généraux de la latinité.

ALCIDE EBRAY.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *l'Énigme*, pièce en deux actes, par M. Paul Hervieu. — Gymnase : *la Bascule*, comédie en quatre actes, par M. Maurice Donnay.

C'est presque une règle, au théâtre, qu'une pièce soit d'autant plus assurée de réussir qu'elle dérange moins les habitudes du public. Avons-nous l'occasion de constater un succès obtenu d'emblée et à peu près incontesté ? cela nous met tout de suite en défiance. Aussi, ce qu'il y a de plus digne de remarque, dans l'accueil très favorable qui vient d'être fait à la pièce de M. Paul Hervieu, est-ce précisément que *l'Énigme* ne ressemble à aucune des pièces qui depuis de longues années représentent la tradition de la haute comédie, et qu'elle bouleverse quelques-unes des théories qui passaient pour y avoir force de loi. Avec un parti nettement pris et une résolution entêtée, suivant son idée et s'enhardissant à mesure, M. Hervieu, depuis qu'il écrit pour le théâtre, travaille à reforger l'instrument de l'auteur dramatique. C'est un effort qu'il est bien impossible de suivre sans curiosité et dont cette nouvelle pièce porte encore une fois témoignage. L'auteur de *l'Énigme* a fait saillir son dessein dans tout son relief et dans sa nudité : ce dessein consiste à reprendre, par delà les inventions du drame romantique, du vaudeville de Scribe, de la comédie de Dumas et d'Augier, la tradition de la tragédie, et à retrouver sous les surcharges et les fioritures la simplicité classique.

Pour qu'on ne puisse s'y tromper, et pour désigner tout de suite ses modèles, M. Hervieu s'est empressé de se conformer à celle des règles de notre vieux théâtre qui est le plus décriée, contre laquelle on a le plus bruyamment et le plus victorieusement réclamé, et qui a longtemps passé pour n'être qu'une tyrannique et bizarre invention des pédans. C'est dans un seul lieu que se déroule l'aventure de *l'Énigme ;* il s'en faut d'ailleurs que ce lieu soit indéterminé et vague :

cette vieille châtellenie perdue dans les bois, rendez-vous de chasse ou rendez-vous d'amour, est pour un drame un cadre fait à souhait : les souvenirs de plaisir et de violence qui y planent font peser sur les êtres cette espèce d'influence obscure et impérieuse qui émane des choses. C'est en un seul jour que tiendront tous les événemens, ou plutôt il y suffira de quelques heures de nuit : la nuit est déjà tombée quand la pièce commence ; quand elle s'achève, le jour n'est pas encore levé. C'est que l'auteur a pris ses personnages au moment précis et probablement unique de leur existence où ils deviennent personnages de drame, puisque c'est celui où leurs intérêts se heurtent, où leurs passions entrent en conflit. Dans ces quelques minutes décisives se résume tout ce qui a précédé et s'annonce tout ce qui pourra suivre. Et voilà bien pourquoi, les mêmes causes produisant les mêmes effets, le cadre des unités s'imposait à la pièce de M. Hervieu, du moment que l'art du théâtre redevenait pour lui l'art de mettre à la scène l'exposé d'une crise morale.

Tel est le système. Appliqué avec rigueur, il va d'abord servir à nous débarrasser de cette intrigue ingénieuse et postiche qu'il était de règle, depuis Scribe, de surajouter aux élémens essentiels fournis par la donnée même, et de jeter sur le sujet comme un filet aux mailles savamment compliquées. La situation est posée dès le début : elle contient, déjà enfermé en elle, tout le drame qui va bientôt éclater ; inutile d'y faire intervenir, par la suite, aucune circonstance accidentelle et de faire appel au concours du hasard : rien n'arrivera, sinon ce qui de toute nécessité devait arriver. Deux frères, Raymond et Gérard de Gourgiran, habitent ensemble la maison héréditaire : ils sont mariés : Gisèle est la femme de Raymond, et Léonore est la femme de Gérard. Honnêtes maris, ils ont foi dans l'honnêteté de leurs femmes. Or nous apprenons qu'un certain M. de Vivarce, hôte des Gourgiran, est l'amant d'une des deux femmes. De laquelle des deux ? Nous ne le savons pas. C'est ici l'énigme. C'est l'inconnue à dégager. Vivarce, qui est logé dans un pavillon voisin, vient la nuit rejoindre sa maîtresse. Cette nuit, justement, les deux frères ont décidé de se mettre en expédition pour surprendre des braconniers à la lisière de leur domaine. Une catastrophe est inévitable. Nous savons qu'elle se produira et comment elle se produira. C'est donc une même action qui du début à la fin se continuera, sans que rien en vienne déranger la marche naturelle. Depuis que le genre Scribe est passé de mode, la mode nouvelle est de répéter que, dans une pièce de théâtre, il ne doit rien se passer. La formule serait juste, légèrement retouchée : « dans

une pièce de théâtre, il ne doit rien se passer que de nécessaire. » — De même que se trouve écartée toute complication d'incidens, de même il n'y a de place ici pour aucun personnage accessoire. Le champ de l'action étant bien circonscrit, ceux-là seuls peuvent y être admis qui sont de leur personne engagés dans l'affaire. Donc, les deux frères et les deux belles-sœurs, l'amant, un vieux cousin, le marquis de Neste, qui servira de porte-parole à l'auteur, le garde Laurent, et c'est tout. — Pas de place non plus pour les scènes épisodiques destinées à égayer l'ouvrage, à délasser le spectateur, à faire briller l'esprit de l'auteur. L'unité de ton est apparemment celle à laquelle tient le plus M. Hervieu; et le mélange des genres, réclamé jadis par les romantiques au nom du naturel et de la vérité, est ce qui lui semble avoir été la pierre d'achoppement du théâtre depuis cent ans. Dans une crise qui va bouleverser plusieurs existences, à quelques heures d'une catastrophe qu'on sent inévitable, dans une atmosphère lourde de l'orage prochain, ce n'est pas le cas de faire des mots. M. Hervieu, dont la pièce avait d'abord été annoncée comme une comédie, a protesté : il a eu terriblement raison! Le vrai titre qui eût convenu à sa pièce, c'est « tragédie moderne en prose. »

Confinée dans un coin de l'espace et de la durée, enserrée dans les liens de la nécessité, réduite aux personnages essentiels et aux scènes indispensables, tenue dans une même teinte uniformément sombre, on voit assez par quoi une telle pièce tranche sur l'ensemble de la production courante. Poursuivons, en prenant note du démenti violent que l'auteur de *l'Énigme* s'est mis en devoir d'infliger à quelques-uns des « principes » inscrits sur les tables de la loi du théâtre moderne.

L'Énigme est une pièce où il n'y a pas de personnage sympathique. — Qui serait-ce en effet? Ce n'est pas l'amant. M. Hervieu a certainement fait exprès de donner à Vivarce une physionomie si insignifiante. Ce bellâtre s'introduit dans les maisons comme un voleur, se fait prendre comme un maladroit, se laisse rudoyer comme un faible, s'embrouille dans ses mensonges comme un enfant, et finalement se suicide pour se donner une contenance. Ni ses périls ne nous inquiètent, ni son accident ne nous fait aucune espèce d'impression. Ce n'est pas la femme innocente, puisque nous ne la connaissons pas. Ce n'est pas davantage la femme coupable, puisque M. Hervieu a, cette fois, évité de nous la présenter comme une noble révoltée et de placer dans sa bouche quelque éloquente revendication du droit à la passion. Restent les deux maris. Ce sont de braves gens, à coup sûr, ce sont d'honnêtes rustres, et, s'il nous était possible, nous sou-

haiterions qu'il ne leur arrivât pas d'ennuis. Mais nous ne faisons pas de vœux pour l'un d'eux en particulier, attendu qu'on nous les donne pour être tous deux aussi dignes d'intérêt, se ressemblant d'ailleurs comme un sanglier ressemble à un autre sanglier... Cela va tout droit contre la théorie d'après laquelle l'auteur doit nous faire trembler pour un personnage qui nous est spécialement cher et sur la tête de qui il accumule les menaces. Disons plus. Voilà une pièce intéressante où l'on ne s'intéresse à personne. Et cela tient de la gageure !

L'Énigme est une pièce où l'auteur ne nous confie pas ses secrets. Il ne nous met pas dans la confidence. Il s'applique au contraire à prolonger notre incertitude. Ce qui est une énigme pour la plupart des personnages du drame, pour Raymond et Gérard comme pour le marquis de Neste, en est aussi bien une pour nous. Laquelle des deux? Gisèle ou Léonore? Gisèle est emportée; elle se mêle avec véhémence à la discussion, elle nie qu'un mari outragé ait le droit de tuer les coupables. Est-ce la nervosité d'une femme qui se sent en danger et plaide sa propre cause? Est-ce l'imprudence d'une épouse vertueuse qui, se sachant sans reproche, s'explique sans ménagemens? Léonore écoute d'un air absent ces propos de violence. Est-ce sérénité d'âme? Est-ce dissimulation? Plus tard, Léonore, au bruit de la dispute entre les trois hommes, apparaît presque aussitôt. Cette précipitation est-elle un indice qui l'accable ou qui l'innocente? Gisèle, au moment où son mari va la chercher, était endormie. Mais dormait-elle vraiment? Plus ils poursuivent leur enquête, plus ils retournent les données du problème, plus les personnages du drame le trouvent insoluble. Nous de même. Notre curiosité s'exaspère. Nous sommes étreints par une sorte d'angoisse particulière qui est faite moins d'émotion que de l'irritant désir de savoir... Et cela va tout droit contre ce conseil que Sarcey ne se lassait pas de donner : « Mettez une énigme à la scène, si cela vous fait plaisir, mais à condition d'en avoir d'abord donné le mot au spectateur ! »

Voilà pour les procédés d'exposition. L'idée qui a probablement inspiré la pièce n'est pas moins en contradiction avec les idées reçues au théâtre. A-t-on le droit, pour une déception d'amour, de faire couler le sang ? Ce prétendu droit, un millier de drames et dix mille romans le proclament. Ils ne sont remplis que des vengeances de maîtresses abandonnées ou d'amans trahis qui se font justice aux applaudissemens du public. Mais, lorsque le meurtrier est un mari outragé, c'est alors que la légitimité de son acte passe pour ne faire aucune espèce de doute. C'est, dit-on, un devoir qu'il remplit. Et on

n'a pas manqué de prétendre, au mépris des textes, que la loi garantit l'exercice de ce droit et sanctionne ce devoir de justice conjugale. De la littérature, le préjugé est passé dans la vie réelle : on connaît assez l'inépuisable indulgence du jury pour les crimes passionnels. Ce préjugé est celui qu'expriment encore Raymond et Gérard de Gourgiran, représentans de l'opinion commune. C'est contre cette fausse, dangereuse et grossière opinion que s'élève M. Paul Hervieu par la voix du marquis de Neste, le Desgenais de la pièce. « Non, et en aucun cas, nous n'avons le droit de tuer pour venger notre injure personnelle. Le crime passionnel est un crime. Il est tout particulièrement sans excuse. Dans l'acte de celui qui tue par amour, il n'entre pas une parcelle de justice, et pas même une parcelle d'amour. Il n'y a qu'orgueil blessé, égoïsme sauvage, sensualité bestiale, réveil soudain de la brute déchaînée par le délire des sens. Il n'y a rien que de bas, de honteux, de boueux et d'odieux. » Ainsi parle ou à peu près cet homme sage, effrayé du drame qu'il pressent. Ces idées ont été maintes fois exprimées par les moralistes, et à plusieurs reprises on les a développées ici même; elles ne l'avaient guère été à la scène; il faut savoir beaucoup de gré à M. Paul Hervieu de les avoir portées au théâtre, de leur avoir donné l'incomparable retentissement que prennent les choses en cet endroit sonore, et de s'être servi de l'émotion pour faire mieux pénétrer dans les âmes le conseil du bon sens.

Une situation dramatique, une thèse morale, tels sont les deux élémens dont se compose *l'Énigme*. Reste à savoir comment l'auteur les a combinés ensemble, c'est-à-dire si la situation n'est bien que l'illustration de l'idée. C'est par là que sa pièce prête à la critique. Lorsque nous avons assisté à la conversation du premier acte et entendu les déclarations du marquis de Neste, nous n'avons pas douté que l'objet même de la pièce ne fût de prouver que le mari n'a pas le droit de tuer. Mais, au théâtre, rien ne compte que ce qui est mis en acte et présenté sous forme sensible par des faits. Dans *la Femme de Claude*, Dumas nous met sous les yeux une série de cas où Césarine nous apparaît en effet comme un agent de malheur, en sorte que le coup de fusil de Claude semble abattre, non un être humain, mais une bête malfaisante, et que nous venons à prononcer nous-mêmes le fameux : « Tue-la ! » Ici, au contraire, l'idée reste sous forme de discours. Il nous faut admettre que ces discours ont tout de suite et par la seule force de leur persuasion trouvé le chemin des cœurs. Il nous faut admettre que deux hommes qui, à dix heures du soir, pensaient,

comme ils l'ont pensé toute leur vie, qu'ils avaient le droit de frapper l'épouse coupable ou son amant ou l'un et l'autre, ne pensent plus de même à quatre heures du matin, uniquement parce qu'ils ont entendu la tirade éloquente d'un ancien viveur. Notons d'ailleurs qu'à l'heure décisive, le marquis cesse d'être conséquent avec lui-même et l'auteur de pousser son idée jusqu'au bout. Dans une pièce contre le droit de tuer, il fallait laisser en vie la femme et l'amant. L'amant se suicide. Encore une fois, l'amour cause la mort d'un être humain. M. Hervieu rappelle volontiers que ses prédécesseurs n'ont cessé d'ensanglanter la scène. Mais, entre le meurtre et le suicide quasiment imposé, la différence n'est pas grande. Et voilà encore un de ces dénouemens sanglans pareils à ceux du théâtre d'hier ! Ajoutons enfin qu'à mesure que la pièce approche de son terme, nous perdons de plus en plus de vue la question morale posée au début : nous l'oublions pour ne plus songer qu'à cette énigme dont le mot nous échappe toujours; nous sommes tout à l'attente de cette révélation sans cesse retardée. Au premier acte, nous nous demandions : « A-t-on le droit de tuer? » Au second, nous nous demandons seulement : « Laquelle des deux ? » Commencée en problème moral, la pièce finit en énigme de fait.

Une autre objection porte sur le dénouement lui-même et sur la façon dont nous apprenons le mot de l'énigme. Comme on l'a vu, rien ne nous met sur la voie. Pas un indice qui ne soit susceptible d'une double interprétation. Les dénégations des deux femmes sont pareillement énergiques. Leur attitude présente ne nous fournit aucun éclaircissement. Nous n'en pouvons tirer davantage de leur passé, de leur caractère, de l'histoire de leur ménage, attendu que de tout cela l'auteur ne nous a rien laissé savoir. L'enquête peut se prolonger sans amener plus de résultats. C'est une impasse. Comment l'auteur en est-il sorti ? Par un artifice. Il suppose qu'au moment où l'on apprend la mort de Vivarce, l'une des deux femmes ne peut contenir son émotion et crie : « Tue-moi, Gérard ! Cet homme était mon amant. » C'est, au mauvais sens du mot, un moyen de théâtre. La coupable a la complaisance de se dénoncer elle-même. Si pourtant elle ne s'était pas dénoncée !... Et le malheur est que cette dernière hypothèse semble mieux en accord avec l'art de dissimulation et la maîtrise de soi dont nous savons maintenant que Léonore est coutumière. — Donc c'est Léonore qui est la coupable ; au demeurant, c'eût été Gisèle, rien n'était changé à la pièce et tous les développemens précédens subsistaient. Jusqu'à la dernière minute, des ténèbres où nous avons été jusqu'ici plongés, un nom pouvait sortir aussi bien que l'autre ; peu nous im-

portait du reste, et nous n'avions pas de préférence. Si l'un est sorti plutôt que l'autre, ce n'est pour aucune raison, sinon parce qu'il a plu ainsi à l'auteur. Le dénouement est remis à son caprice, alors qu'il ne devrait dépendre que de la force des choses. Et ce défaut, sur lequel, ailleurs, on passerait peut-être condamnation, est plus choquant dans une pièce d'une facture si serrée.

Une incertitude pèse sur la genèse de la pièce et sur son objet : illustration d'une idée morale ou simple exposé d'une situation dramatique ? L'artifice du dénouement nous laisse une déception. Mais, ces réserves principales étant faites, il reste que *l'Énigme* est une pièce d'un rare mérite, d'une conception originale, d'une structure neuve, d'un art sobre, vigoureux. Elle est tout en muscles, l'auteur n'y ayant voulu mettre ni chair ni sang. Elle est imprégnée d'inquiétude morale, autant que dénuée de psychologie. L'effet en a été des plus vifs.

L'interprétation de *l'Énigme* est très inégale. Les rôles de femmes sont bien tenus. Il n'y a que des complimens à adresser à Mme Bartet pour l'aisance et le naturel de son jeu. Elle a été jusqu'au bout la femme énigmatique qu'avait voulu l'auteur ; elle a eu, à la fin, des accens de passion vraie : c'est la perfection dans la simplicité. Mlle Brandès est excellente dans le rôle de Gisèle, dont elle fait le vivant contraste du rôle de Léonore : elle y a mis toute la franchise, la spontanéité, la sincérité qui convenaient. Les rôles d'hommes sont beaucoup moins bien tenus. J'avoue qu'il était difficile de tirer parti de celui de Vivarce, dévolu à M. Mayer : un rôle qui consiste surtout à dégringoler les escaliers et à se faire bousculer par deux hercules est éminemment un rôle ingrat. M. Silvain (Raymond) a réussi assez bien dans les passages d'émotion. M. Paul Mounet (Gérard) n'a pas joué son rôle, il l'a rugi. M. Le Bargy a été détestable. Excellent dans les rôles d'élégance, de distinction et de sécheresse, il a complètement échoué dans le rôle du marquis de Neste, qui n'est pas de son emploi. Pour donner sans doute de l'ampleur à sa voix et de la chaleur à son jeu, il a adopté une sorte de déclamation lyrique du plus fâcheux effet ; il a ajouté au texte un surcroît d'emphase et de grandiloquence. Un raisonneur n'est pas une pythonisse. Adressons d'ailleurs une fois de plus à nos grands comédiens un reproche sur lequel on ne peut se lasser d'insister : ils ne se font pas entendre. On perd une bonne partie de ce qu'ils disent ; on tend l'oreille ; on craint d'être devenu sourd ; on songe que, par une espèce d'ironie, ces artistes sont en même temps les professeurs chargés de révéler aux futurs comédiens les secrets de la diction. Mais qui leur apprendra à eux-mêmes l'art qu'ils enseignent ?

Nous avons trop rarement l'occasion de louer M. Maurice Donnay pour ne pas saisir avec empressement celle qui s'en offre à nous. *La Bascule* est un ouvrage des plus agréables et d'une jolie note. M. Donnay a renoncé pour cette fois à ce genre fait d'un mélange de grossièreté et de sensiblerie qu'on avait si fort admiré dans *Amans*. Il n'a pas cherché, comme dans *le Torrent*, à se guinder à la comédie sérieuse. Il n'a voulu que nous amuser par des propos frivoles et sans suite. La situation d'un mari qui aime tendrement sa femme et follement sa maîtresse n'est certes pas une situation neuve; mais aussi ne nous l'a-t-on pas donnée pour telle. Hubert de Plouha, resté seul à Paris pendant que sa femme prenait les eaux, est devenu l'amant d'une actrice : Rosine Bernier. Ce même Hubert que nous avons vu, au premier acte, dans la loge de Rosine, fringant, piaffant comme un cheval échappé, nous le retrouvons au second acte, combien différent de lui-même! Il est inquiet, préoccupé, lâchons le mot, « embêté, » parce qu'il s'avise que son intrigue pourrait bien troubler la sécurité du foyer conjugal. Au troisième acte, Rosine, agacée par ces terreurs de mari qui régulièrement viennent glacer les ardeurs de l'amant, s'avise de jouer un bon tour à Hubert. Elle l'enferme, tout de même que la Barberine de Musset enfermait ce fat de Rosemberg. Au quatrième acte, pour expliquer son absence prolongée, Hubert sera obligé de recourir à l'explication la plus abracadabrante. Nous sommes en plein vaudeville; mais aussi le vaudeville nous est-il donné pour tel, sans vergogne. La pièce est un peu lente, un peu traînante, un peu incohérente; mais le dialogue en est aisé et souvent spirituel. Les moyens de théâtre sont gros : le tour d'esprit est léger. Le trait n'est pas trop appuyé; la plaisanterie est rarement de mauvais goût; çà et là quelques silhouettes apparaissent, prestement enlevées. Le tout passe emporté dans un mouvement de bonne humeur, fouetté d'ironie facile. C'est le genre où excellèrent Meilhac et Halévy. C'est l'article de Paris avec toute sa grâce fragile.

Une bonne part du succès de *la Bascule* est due au jeu de l'excellent comédien Huguenet. Il est impossible de jouer avec plus de naturel, plus de verve et de fantaisie. Nous n'avons pas aujourd'hui de meilleur acteur de genre.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Les Barbares*, drame lyrique en trois actes et un prologue; paroles de MM. Victorien Sardou et Gheusi, musique de M. Camille Saint-Saëns.

Il y a de la *Vestale* et de *Norma* dans cette histoire antique, ou dans cette vieille histoire. Elle rappelle aussi par quelque endroit le drame du siège et de la délivrance de Béthulie. Le jeune chef barbare, le vainqueur d'Orange, Marcomir, est un Holopherne plus galant, et, pour le salut de la ville, Floria, prêtresse de Vesta, se dévoue de la même manière que Judith, mais avec moins de façons et surtout avec d'autres desseins. Aimée la première, elle aime à son tour. Ensuite, au lieu d'égorger Holopherne, elle l'épouse, ou plutôt elle l'épouserait; mais il tombe sous les coups d'une autre Romaine, Livie, dont il a tué le mari, le consul Euryale, en combattant. Ce meurtre a beau punir la faiblesse de la vestale et signifier, paraît-il, la revanche de la chaste déesse outragée par la déesse d'amour, je n'aperçois très bien ni la nécessité, ni même l'intérêt de ce dénouement, à la fin d'une œuvre où d'ailleurs il n'y avait pas de nœud à défaire.

Trop lâche et manquant d'originalité, d'action et de péripéties, le drame ne comporte pas non plus de caractères. Il met en scène quatre personnages seulement, et cela est fort bien; mais, sur les quatre, et ceci est fâcheux, les deux principaux sont à peine indiqués et les deux autres parfaitement inutiles : Livie d'abord, veuve et vengeresse du consul Euryale, et puis et surtout Scaurus, le second consul, dont il n'y a vraiment rien à dire, lui-même ne disant à peu près rien. En somme, on trouve ici le nom d'un dramaturge émérite, mais nulle part on ne reconnaît sa main.

Partout, au contraire, celle d'un grand musicien a passé. L'œuvre n'est pas l'une des plus considérables du maître. Il n'y a pas attaché

son cœur, qui n'y pouvait guère trouver où se prendre. Mais, avec beaucoup de son immense talent, il y a mis quelque chose même de son esprit. Et ces deux points feront l'objet de notre discours.

Les Barbares sont moins un drame en musique que de la musique à propos — je ne dis pas à côté — d'un médiocre drame. Et cette musique est la plus claire et la plus pure, la plus sobre en même temps que la plus ingénieuse, et, sinon toujours la plus sensible, constamment la plus intelligente et parfois la plus spirituelle que puisse écrire aujourd'hui un musicien.

Le prologue ne se contente pas d'annoncer l'ouvrage et de le résumer d'avance : il le dépasse. Au seuil d'un opéra, c'est-à-dire d'une œuvre où vont se mêler à la musique tant de choses qui lui sont étrangères, inférieures, si ce n'est contraires, il appartenait à M. Saint-Saëns, et à lui seul, de rendre un tel hommage et d'élever ce portique à la gloire de la musique pure. Si noble et si juste d'accent que soit le récit du rapsode exposant le drame, il n'est indispensable qu'au théâtre. Ailleurs on le supprimera sans doute et nous réentendrons, au concert, la seule symphonie que, depuis sa symphonie en *ut* mineur, M. Saint-Saëns ait composée. Elle n'est point indigne de son illustre aînée. Elle a pour élémens, comme certaines ouvertures-programmes de Beethoven, de Weber et de Wagner, les principaux thèmes de l'opéra futur. Mais je ne sais comment il arrive qu'ils ont tous ici, thèmes de guerre, d'amour ou de mort, un intérêt, une valeur que par la suite ils ne posséderont plus au même degré. Appropriés aux situations ou aux personnages, ils pourront gagner en précision, mais ils perdront en profondeur. Je les admire davantage à leur première apparition et sous leur forme primitive : plus vagues sans doute, mais plus grands et capables de nous induire en de plus vastes pensers comme en de plus beaux rêves. Plus libres aussi, développés sans restriction ni contrainte, c'est ici qu'ils se donnent tout entiers, avec tout ce qu'ils renferment, sans rien sacrifier de la plénitude de leur être aux nécessités ou aux conventions du théâtre.

Il débute, ce magnifique prologue, par une phrase animée d'un souffle continu, mais contenu aussi. Elle circule à travers l'orchestre, qu'elle gagne peu à peu. On dirait qu'elle l'essaie ou le prépare. Elle forme le premier morceau, qui n'est pas le plus important, de la symphonie. Après le récit du barde commence le second, un *andante*. Il se déroule sur le thème d'une ode, ou d'une élégie à Vénus, qui sera dans le cours de la partition l'un des « motifs d'amour. » Mais c'est ici qu'on voit le mieux avec quelle élégance aisée la guirlande mé-

lodique se noue et se dénoue, sur quel fond d'harmonies exquises elle se détache, quel rythme en ordonne les mouvemens, enfin quelle orchestration délicieuse, féerique, tantôt en avive et tantôt en atténue les couleurs.

Bientôt le finale se dessine : allègre, héroïque, mais d'un héroïsme juvénile et léger. Légère également, sans vulgarité ni violence, une fanfare sonne. Des traits rapides, de soudaines attaques annoncent et pour ainsi dire amorcent le thème principal. Il éclate, rappelant un peu certain motif beethovenien (celui du premier morceau de la symphonie en *fa*), et dans la musique de M. Saint-Saëns on voit, comme il arrive souvent, l'ombre de Beethoven passer par intervalles. De plus en plus la symphonie s'élabore et s'organise. Entre les parties mélodiques et chantantes, voici des passages fugués, qui les relient ensemble. Mais, à peine commencé, l'ingénieux travail s'interrompt. De l'orchestre comme entr'ouvert sortent, l'un après l'autre, un second chant d'amour, puis, en style de marche funèbre, un chant de mort. Voilà déjà, dans une seule symphonie, trois *andante*, ou du moins trois morceaux d'un sentiment calme et d'un mouvement modéré. Mais aucun d'eux n'est de trop. Ils ont tant de grâce auguste et de beauté pure que pas un ne fait tache. Ils s'enchaînent et s'équilibrent si bien que pas un ne fait longueur.

Maintenant, selon l'ordre en quelque sorte métaphysique qui régit le genre même de la symphonie, la musique passe de la pensée ou de la contemplation à l'acte. Oui vraiment, en ce dernier *allegro*, la musique agit, marche, court vers un but et se propose une fin. Et cette fin, comme en toute symphonie, est la joie. Autant que l'exposition, la péroraison rappelle Beethoven, ses *codas* jubilantes et triomphales. Le thème retentit sans cesse, étreint et comme secoué par des mains invisibles et folles d'enthousiasme. L'orchestre fait pleuvoir sur lui des traits éblouissans. Admirons, bénissons même une fois de plus cette catégorie de la beauté sonore qu'est la symphonie, puisque, par une loi de sa destinée et de son être, elle ne manque jamais de s'achever dans l'allégresse, et de répondre à notre éternel désir par une assurance éternelle de bonheur.

Il n'y a pas de musique aujourd'hui qui nous donne au même degré que la musique de M. Saint-Saëns l'impression d'un jeu supérieur et comme divin. La partition des *Barbares* témoigne à tout instant d'une aisance souveraine et d'une absolue liberté. Elle atteste aussi l'amour, que dis-je, la possession désormais imperturbable d'un art dont la sobriété fait la perfection. C'est à simplifier, à clarifier, que cet art plus

que jamais classique se plaît chaque jour davantage. Plutôt que d'accumuler, il choisit. Le maître vieillissant goûte surtout l'essence des choses, ou leur fleur. Il sait tous les moyens, mais, loin de les prodiguer, il les épargne. Il allège la matière sonore et pour ainsi dire il la sublime, au lieu, comme font tant d'autres, plus jeunes, de l'accroître sans cesse et de l'aggraver.

De là vient la transparence de sa musique de cristal. Limpide à la surface et dans l'ordre en quelque sorte extérieur des sonorités et des timbres, elle ne l'est pas moins au fond, dans l'ordre des idées elles-mêmes; ainsi, pour l'oreille et pour l'esprit, elle n'a jamais rien d'épais ni d'obscur. J'aime en tout l'ouvrage la discrète activité de l'orchestre. Constamment la symphonie soutient le drame; quelquefois elle l'occupe et le remplit; nulle part elle ne l'encombre ni ne l'étouffe. « Quoi! pas de *leitmotive!* » se sont écriés, ou récriés, les pédans. Ont-ils donc si mal écouté, qu'ils ne reconnurent point, dans une brève ritournelle, avant les couplets de Livie à Vénus, la psalmodie rappelée de la jeune vestale, et dans certain passage fugué du prologue, une combinaison, d'ailleurs exquise, d'une phrase de Scaurus avec un des motifs d'amour? Mais du *leitmotiv*, ainsi que de tous les élémens de son art, M. Saint-Saëns, encore une fois, se sert moins qu'il ne se joue. Il n'exagère et n'affecte rien. Craignant la vulgarité mélodramatique, il a traité la dernière scène (le convoi d'Euryale et le meurtre de Marcomir) avec un parti pris de réserve et d'intensité sombre: en quelques pages d'une juste et brève déclamation, que porte avec aisance la symphonie funéraire. Aux deux silhouettes féminines (car Livie et Floria même sont à peine davantage) il a su donner, en quelques touches seulement, un semblant de caractère et de vie: à l'une, de la grâce; à l'autre, de la grandeur. Trop souvent penchée sur la dépouille conjugale, Livie se penche du moins avec noblesse. Ses deux invocations au mort, l'une farouche: « *Euryale, je te le jure!* » et l'autre: « *Euryale, reviens!* » plus doucement plaintive, sont rythmées par un fier accent d'orchestre, un simple accord arpégé de septième montante, que l'exégèse wagnérienne ne manquerait pas d'appeler le motif du veuvage consulaire.

La figure de Floria n'est qu'un profil sonore, mais dessiné par de pures mélodies: par le chant des Vestales (*Sœur de Minerve et de Mithra*), et surtout par certaine phrase (*Mon âme est calme*), que perle lentement la voix isolée de la jeune prêtresse. Dans toutes les cérémonies païennes (et certes elles sont nombreuses) du répertoire de l'Opéra, je ne sais rien de plus antique, de plus simple et de plus exquis.

D'autres détails ont leur prix, et les arrière-plans et les coins même de cette œuvre sont éclairés. Le commencement du second acte est une chose délicieuse. Dans la nuit sereine, au pied de la muraille gigantesque et sur les degrés du théâtre romain, dorment des enfans et des femmes. Livie et Floria traversent lentement les groupes étendus. Elles parlent, à voix basse, de péril et de deuil. Et, plus que le décor et que la mise en scène, c'est leur discours timide, entrecoupé, c'est le murmure alterné des violons et des flûtes, c'est la musique enfin qui dit la mélancolie du lieu et de l'heure; elle qui, se glissant aussi parmi les formes blanches, veille avec une tendresse inquiète sur leur sommeil innocent et menacé.

On se plaint quelquefois, oubliant sans doute le second acte de *Samson*, — voire la fin du premier, — que la musique de M. Saint-Saëns manque d'amour. J'avoue que, dans *les Barbares*, cette passion ne tient pas une très grande place. Le duo de Marcomir et de Floria finit pourtant par un nocturne plus qu'affectueux, où les deux voix s'enlacent avec autant d'étroitesse que d'originalité, où la mélodie s'échauffe, brûle, puis s'éteint et meurt, d'une mort que des retards harmoniques diffèrent longtemps et dont cette longueur, ou cette langueur, fait la voluptueuse beauté.

Il semble enfin que les couplets de Livie révélant à Floria le pouvoir de Vénus ne sauraient déplaire à la déesse. Mais peut-être se souvient-elle d'avoir été célébrée sur un mode plus éclatant, sous les traits et par la voix d'une de ses servantes, qui fut sa rivale un jour. M. Saint-Saëns a chanté naguère ce jour d'involontaire et glorieuse émulation, l'aventure de Phryné se plongeant dans les flots et saluée par les pêcheurs éblouis du nom de sa maîtresse. Le souffle antique anime cette page splendide. La Grèce eût reconnu là toutes ses beautés, depuis celle de sa poésie et de ses croyances, jusqu'à celle de ses marbres et de ses rivages. Rappelez-vous l'admirable récit : par quelle description il commence; par quel paysage sonore, où l'orchestre imite le rythme des vagues, où la voix descend et semble suivre la chute du soleil. Puis la symphonie enveloppe, elle aussi, le corps de la baigneuse; elle le caresse et l'embrasse; elle fait rejaillir autour de lui les notes écumantes. Tout à coup retentit au loin le nom sacré. L'orgueil alors, l'orgueil de la ressemblance divine envahit le cœur de la jeune femme et l'enivre. L'océan sonore bouillonne, se soulève, puis retombe avec fracas, et, des arpèges ruisselans de l'orchestre qui déferle et se brise, on croit, avec les nautoniers qui s'émerveillent et s'épouvantent, voir Aphrodite même sortir.

Le jour où le maître écrivit cette page, que je crois sans pareille en son œuvre, son âme fut pleine et chaude en quelque sorte de la déesse. Je ne l'en ai trouvée que tiède ici. Les couplets de Livie ne manquent assurément ni d'élégance, ni de charme, ni même de tendresse. Sans beaucoup de puissance, ils expriment un sentiment. Ce que rendait manifeste et presque terrible le récit de Phryné, c'était une force de la nature et le principe même de la vie. C'était la Vénus d'Homère ou de Lucrèce. Nous n'avons plus aujourd'hui que celle d'Ovide. Il est vrai que c'est quelque chose encore, ou quelqu'un, et nous ne nous plaignons pas.

Félicitons-nous surtout que dans la musique en général, malgré le titre et le sujet de la pièce, il n'y ait pas trace de barbarie. Un Saint-Saëns est trop avisé pour donner dans le genre, ou le poncif barbare. Les sayons de peau d'ours et les casques empennés; les glaives, les boucliers et les épieux; tout l'attirail sauvage et le bric-à-brac préhistorique, usé depuis Wagner et déjà même par lui, ne figure ici que dans le livret et sur la scène; la musique n'en a cure et quelquefois, tout bas, elle en rit. Pour les Teutons et les Cimbres, elle ne s'est pas mise en dépense. Au premier acte pourtant, elle célèbre leur arrivée en quelques pages convenablement tapageuses. Mais, au troisième acte, avec plus de plaisir, elle salue leur départ. Je vous recommande ici deux chœurs qui se suivent. Quelqu'un près de moi trouvait au second l'éclat d'une ode de Pindare. On montrerait peut-être plus aisément que, par le rythme, le mouvement, la force et la lumière, cet hymne est digne de Hændel, ou de M. Saint-Saëns lui-même, le Saint-Saëns de *La Lyre et la Harpe* et de *Samson et Dalila.*

L'autre chœur s'éparpille sur une sorte de *scherzo* charmant, spirituel, où la vie du peuple délivré semble reprendre son cours, où l'orchestre se ride et se plisse de mille petits flots pressés et joyeux.

Enfin, je sais un passage où j'ai cru surprendre la malice et même l'ironie qui n'est pas toujours étrangère au talent du grand musicien. C'est pendant le duo d'amour, quand retentissent, à la cantonade, les cris et les menaces de mort. L'épisode est le plus banal du monde. Un autre s'y serait laissé prendre et nous aurions eu, — et dans la coulisse encore! — un « chœur de Barbares » de plus. En homme d'esprit, que fait M. Saint-Saëns? Ne pouvant éviter la vulgarité de la chose, il l'exagère à plaisir. Sur un rythme de quadrille, il jette un refrain qui sent la parodie, presque la charge :

Vive Odin, vive Thor!
Aux Romains la mort, la mort!

On trouverait, dans cette *Phryné* que nous rappelions plus haut, un mouvement analogue. A propos d'un archonte ridicule, des Athéniens d'opérette chantaient à peu près ceci : « *Dicéphile est bon enfant !* » Les Barbares de l'Opéra ne sont guère plus méchans que Dicéphile. Et je ne m'en plains pas. Il est bon que la musique soit la servante — on dit même aujourd'hui l'esclave — du drame. Il n'est pas mauvais non plus que parfois elle n'en soit pas la dupe.

Dans une étude générale du talent de M. Saint-Saëns, de pareils traits seraient à retenir. L'esprit du maître, un esprit de finesse et je dirais, si j'osais, de gaminerie, éclate volontiers même en ses œuvres sérieuses ; il les détend et les égaie. Rappelez-vous le ballet d'*Ascanio :* parmi les danses exquises, du style Renaissance le plus pur, la brusque échappée d'un piston en goguette, qui semblait mêler un coin de Montmartre aux parterres de Fontainebleau. Pour être moins panaché, le ballet gallo-romain des *Barbares* ne manque ni de pittoresque ni d'humour. Il commence dans le mode lydien. Mais, après cet hommage rendu par le musicien d'*Antigone* à l'archéologie, il se poursuit en des modes simplement gracieux ou gais, français surtout et même, çà et là, parisiens. « Dieu ! que c'est amusant ! » disait volontiers une illustre cantatrice des chefs-d'œuvre qu'elle aimait. Il serait dommage sans doute que de la musique des *Barbares* on n'eût que cela à dire. Mais j'avoue que, dans le temps où nous sommes, je ne déteste pas la musique dont on peut dire même cela.

M. Vaguet (Marcomir) n'est pas un ténor de force, mais de style, ce qui vaut mieux. La voix de Mlle Hatto (la vestale) est aussi légère et quelquefois moins pure que la flamme de l'autel. M. Delmas (le consul Scaurus) n'a rien à chanter, mais le chante fort bien. L'orchestre a mal joué, du bout des doigts et du bout des lèvres, l'admirable ouverture-symphonie (le finale surtout) que le public écouta plus mal encore. Et pour cent raisons, qu'il serait trop long de déduire, l'Opéra continue d'être le lieu du monde le plus funeste à la musique.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Le conflit franco-turc s'est dénoué, comme il devait le faire, par une pleine soumission du Sultan et de la Porte aux conditions que le gouvernement de la République leur a imposées. Nous avons dû, pour obtenir ce résultat, envoyer à Mitylène une division de notre escadre de la Méditerranée : il faut souhaiter que la Porte ne nous mette pas trop souvent dans l'obligation d'user envers elle de pareils procédés. Elle sait aujourd'hui à quoi elle s'exposerait, si elle montrait de nouveau envers nous la malveillance agressive qu'elle s'est permise dans ces derniers temps. Son attitude à l'égard des puissances européennes était devenue presque insolente : s'il plaît à d'autres de la supporter, cela ne convient pas à la France. Non pas que la France soit animée d'aucun mauvais sentiment contre l'Empire ottoman : elle lui a témoigné au contraire, et à maintes reprises, le désir de vivre en bonne intelligence avec lui; elle a toujours ménagé ses intérêts et contribué quelquefois d'une manière particulièrement efficace au maintien de son intégrité territoriale. Mais de pareils services comportent, ou plutôt exigent quelque réciprocité. Le Sultan, trop oublieux de la situation où il était hier et où il peut se retrouver demain, nous a fait des promesses, et ne les a pas tenues.

L'heure est venue où notre patience, mise à une trop longue épreuve, a brusquement pris fin. Nous avions attendu assez longtemps, trop longtemps même. Quand on part de Constantinople comme était parti notre ambassadeur, en faisant claquer la porte, ce doit être pour rentrer aussitôt avec effraction. On peut contester l'opportunité du départ de M. Constans au moment et dans les conditions où il s'est produit; mais, le fait une fois accompli, il

fallait agir tout de suite. Plus de deux mois se sont écoulés sans que nous soyons sortis de notre immobilité. C'était trop! Notre silence et notre inertie ont entretenu les illusions de la Porte, qui s'est mise à chicaner sur le chiffre exact de nos créances avec sa lenteur et sa subtilité traditionnelles, comme si rien ne pressait. Conduite ainsi, l'affaire aurait pu durer toute une année, et même davantage. Il fallait en finir.

Les noms désormais historiques de Tubini et de Lorando ont pesé sur la situation. Il s'en dégage un levantinisme inquiétant. Qu'était-ce que ce Tubini, qu'était-ce que ce Lorando dont on n'avait jamais entendu parler, et auxquels le silence semblait convenir si bien? Étaient-ils même Français, et depuis quand? Sur ce point, M. le ministre des Affaires étrangères a été très explicite. « L'aïeul de l'un, a-t-il dit, a reçu ses lettres de naturalisation de Louis XVI, et le grand-père de l'autre était député de la nation dès 1856, vingt ans avant les créances aujourd'hui en cause. » Il n'est donc pas vrai, comme on l'a dit ou du moins insinué, que nous nous soyons trouvés en présence de Français de fraîche date, qui ne se seraient fait naturaliser que pour exploiter notre protection. D'autre part, la légitimité de leurs créances était certaine; elle a été reconnue et consacrée par les tribunaux ottomans eux-mêmes. La diplomatie est bien forcée de soutenir les intérêts de ce genre, et, si cette partie de sa tâche n'est pas la plus agréable, elle n'en est pas moins obligatoire. On reproche généralement à la nôtre de la trop négliger; on lui oppose volontiers l'exemple de l'Angleterre ou de l'Allemagne qui prennent toujours en main, avec une vigueur efficace, les plus humbles intérêts matériels de leurs nationaux. Cela n'est pas toujours aussi vrai qu'on a l'habitude de le dire; mais la légende existe, d'autant plus difficile à dissiper que, si notre gouvernement déploie un jour une énergie plus grande pour défendre de simples intérêts d'argent, une clameur s'élève contre lui. La France, lui crie-t-on alors de tous les côtés, ne doit se mettre en mouvement que pour des idées pures! Elle doit faire fi des questions matérielles, et se réserver pour les nobles causes où l'honneur de l'humanité est engagé! Cela prouve une fois de plus combien il est difficile de contenter tout le monde, et surtout des gens qui changent de langage suivant l'occasion.

Soit, dirons-nous à notre tour : il y a eu quelque disproportion entre les moyens que notre gouvernement a employés et les intérêts qu'il a servis. S'il avait prévu, à l'origine, que nous serions amenés à ces moyens extrêmes, peut-être aurait-il bien fait de se montrer

plus réservé. Mais est-ce bien nous qui avons pris l'initiative de la rupture, ou n'est-ce pas plutôt la Porte ? C'est la Porte incontestablement, et sa seule habileté dans cette affaire a été de rendre la rupture inévitable à propos de créances dont les désinences importunes devaient sonner assez mal aux oreilles françaises. Elle avait prévu qu'il en résulterait quelque incertitude dans l'opinion : voilà pourquoi elle n'a pas hésité à prendre l'attitude que l'on sait. Et alors il a bientôt cessé de s'agir uniquement de Tubini, de Lorando et de leurs créances ! En moins de vingt-quatre heures, la question avait complètement changé de face. C'était la France elle-même qui était en cause ; c'était son prestige dans un pays et sur un gouvernement où il n'est pas seulement un mot sonore, mais une force active et déterminante. Combien de fois n'arrive-t-il pas, au cours de la vie, que, dans la défense d'un intérêt auquel on n'attache en somme qu'une importance de second ordre, mais qu'on soutient tout de même parce qu'on n'a pas le droit de l'abandonner, on rencontre chez son adversaire une mauvaise volonté générale et des procédés désobligeans, signes chez lui d'intentions nettement offensives ? Le conflit prend aussitôt un autre caractère. Eh quoi ! dira un observateur superficiel, vous mettez pour si peu de chose la main sur la garde de votre épée ; vous la tirez même à demi du fourreau ! Jugement inexact : ce qu'on repousse ainsi, ce n'est pas une prétention discutable, mais un procédé intolérable. S'il n'était pas relevé aussi vertement qu'il doit l'être, c'en serait fait pour jamais de la considération ou de l'autorité de celui qui s'y serait soumis.

On peut être surpris que la Porte ait osé prendre à notre égard une pareille attitude. Cet étonnement a été partagé par tous ceux qui ne sont pas au courant de l'état d'esprit qui règne à Constantinople. Dans un autre temps, une menace aussi sérieuse que celle du départ de notre ambassadeur aurait suffi pour amener le Sultan à composition : pourquoi les choses, cette fois, ne se sont-elles pas passées de la sorte ? Il faut bien le dire, c'est que notre prestige a diminué en Orient, ce prestige dont les nations occidentales ont besoin pour se faire respecter, et auquel l'emploi de la force peut seul suppléer en attendant qu'il le rétablisse. Le fait n'est que trop réel. Il tient à des causes nombreuses, dont la principale n'est pas, comme on le répète si souvent, notre abstention lors des massacres d'Arménie. La France, quoi qu'on en ait dit, n'avait aucun devoir particulier à remplir au moment de ces massacres, et, puisque les autres puissances se sont abstenues également, il n'y a aucune raison de rejeter sur elle seule la responsa-

bilité d'une conduite qui a été générale. On peut même remarquer que la puissance qui a conservé ou acquis une action prépondérante à Constantinople est l'Allemagne, c'est-à-dire celle de toutes qui s'est montrée le plus froidement indifférente au malheur des Arméniens. Mais nous aurons à revenir sur ce point. Si l'on dit que l'Europe tout entière a perdu alors aux yeux du Sultan quelque chose de sa force d'intimidation, nous le voulons bien, pourvu toutefois qu'on n'attribue pas arbitrairement à la France une place privilégiée dans cette déchéance. La vérité est ailleurs. Elle est dans l'incohérence de notre politique, incohérence qui rend toute diplomatie bien difficile, et que nos rivaux ne manquent pas d'exploiter contre nous. Nous leur fournissons des armes, ils s'en servent. Grâce à eux, l'opinion se répand de plus en plus dans les cercles levantins que le gouvernement de la France est, par sa nature même, incertain de son lendemain, incapable d'une action rapide et vigoureuse, profondément discrédité à l'intérieur et insuffisamment relevé à l'extérieur par une alliance où il accepte un rôle subalterne.

En reproduisant ce langage, Dieu nous garde d'en reconnaître l'exactitude ! On vient de voir à quel point il était mensonger. Mais ne lui donnons-nous pas quelquefois quelque vraisemblance ? Il y a eu, à d'autres époques, une politique française qui savait prévoir les événemens, les préparer, les diriger, enfin agir à propos et se faire respecter de tous. Elle était assez nette pour frapper tous les esprits, et, au besoin, assez hardie pour imposer aux imaginations. Si nous n'en sommes plus là aujourd'hui, la faute ne peut en être imputée qu'à nous-mêmes. On fait courir contre nous de mauvais bruits, qui courent malheureusement très vite et se répandent très loin. On nous calomnie, certes ! mais la calomnie prend avec une facilité désespérante. Une circonstance récente a permis, surtout à Constantinople, de montrer ce qu'il y a de décousu et de heurté dans une politique qui dissout les congrégations religieuses au dedans et qui les soutient au dehors. On a beau répéter le fameux mot de Gambetta, que l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation, ce n'est là en somme qu'un mot spirituel, et, s'il nous suffit, à nous qui y mettons de la complaisance, on comprend qu'il ne suffise pas à tout le monde pour expliquer une aussi impertinente contradiction. En tous cas, nous commençons à nous apercevoir qu'il ne suffira pas toujours. Peut-être encouragée sous main par les puissances qui ont intérêt à nous supplanter auprès de notre clientèle religieuse, ou qui cherchent à développer la leur à nos dépens, la Porte a manifesté depuis quelque

temps à notre égard un esprit d'indépendance auquel nous n'étions pas habitués. On dit que le Sultan a lancé un iradé pour interdire le territoire ottoman aux Jésuites venus de France : si le fait est vrai, c'est une énormité qui, dans un pays de Capitulations, témoigne d'une audace entreprenante dont il faut nous tenir pour avertis. Ce qui est sûr, c'est que la Porte s'est crue en mesure d'inaugurer à l'égard de nos écoles et de nos établissemens hospitaliers, c'est-à-dire des principaux instrumens de notre influence en Orient, une politique qui ne saurait se poursuivre sans la ruiner à bref délai. Nous avons construit et ouvert dans l'Empire des écoles que la Porte s'obstinait à ne pas reconnaître. Elles ont droit à de certaines exemptions d'impôts qui leur ont été refusées. Quant aux établissemens français, et ils sont nombreux, qui ont été détruits pendant les troubles arméniens, nous avons jusqu'à présent été empêchés de les relever. Enfin il n'est pas jusqu'à la reconnaissance du patriarche chaldéen, qui n'ait subi de longs retards : pourquoi? parce que ce patriarche est notre protégé. Sur tous les points de l'Empire, nous avons rencontré la malveillance ou l'opposition formelle des autorités impériales, et, lorsque nous nous sommes adressés à la Porte pour lui demander justice, les dispositions qu'elle nous a montrées sont précisément celles qui sont devenues publiques dans l'affaire Lorando. *Ab uno disce omnes :* ce qui s'est passé dans un cas se passait dans tous. Et voilà comment, dans l'affaire Lorando, il s'agissait, ou du moins il s'est agi bien vite de tout autre chose que de Lorando. Quand une situation est mauvaise dans son ensemble, on la prend par le premier côté qui se présente, mais on la traite alors de manière à n'avoir plus à y revenir. C'est ce que nous avons fait.

Évidemment, si, le lendemain même du départ de notre ambassadeur, la Porte nous avait donné satisfaction, les choses n'auraient pas été plus loin. N'ayant eu à employer qu'un moyen de pression pacifique, nous n'aurions pas étendu nos premières exigences : l'incident aurait été immédiatement terminé. Il semble bien qu'on s'attendait à ce prompt dénouement au quai d'Orsay; mais on se trompait. Le Sultan, ayant cessé de subir l'ascendant moral de la France, ne pouvait plus être sensible qu'à la force · le mieux aurait donc été de la lui faire sentir tout aussitôt. On a préféré attendre, et il s'est mis encore plus dans son tort. Enfin, nous nous sommes décidés à envoyer nos vaisseaux à Mitylène. Le Sultan s'était fait, ou on lui avait suggéré une telle opinion de la France, que la nouvelle du départ de notre flotte n'a pas suffi à le convaincre de ce qu'il y avait de

décisif dans nos intentions. Ne croyant pas que nous irions jusqu'au bout, il n'a pas encore cédé. Bien plus, lorsqu'il a appris que l'amiral Caillard était arrivé devant Mitylène, il a suffi que le mauvais temps nous ait empêchés de débarquer le premier jour et que l'amiral ait jugé utile de faire au préalable quelques reconnaissances le long des côtes pour que le Sultan, toujours sceptique, ait persévéré dans son immobilité. Quelle étrange idée se faisait-il donc de nous! Comment avait-il pu espérer que nous nous arrêterions à moitié route? Ce naïf réaliste n'a cru à notre résolution que lorsqu'il en a vu l'effet : mais alors la sienne n'a pas été longue à prendre. Aussitôt qu'il a appris que nous avions occupé les douanes de Mitylène, il s'est incliné, non pas toutefois sans avoir fait de nouvelles et de vaines tentatives auprès des gouvernemens étrangers pour leur demander un appui, que tous lui ont refusé. Dans l'état d'instabilité où est son empire, c'était une chose très grave pour lui de voir une puissance européenne en occuper une parcelle quelconque : le moindre ébranlement pouvait en détacher non seulement celle-là, mais d'autres encore.

Ce n'est pas ce que nous cherchions. Nous n'avons aucun intérêt à rouvrir en ce moment la question d'Orient, et, si, à la suite de notre intervention militaire, l'aveuglement persistant d'Abdul-Hamid avait entraîné des conséquences aussi périlleuses, nous l'aurions regretté, sans que cette considération nous arrêtât cependant dans la défense de nos droits. Tout ce que nous pouvions faire, et nous l'avons fait, était de restreindre nos revendications à des intérêts français, au lieu de les étendre à des intérêts généraux: dans ces limites, nous ne devions rien négliger, rien oublier d'important. On nous avait obligés à user de moyens qui, comme on l'a tant répété, étaient hors de proportion avec l'affaire Lorando : pour rétablir la proportion, nous n'avions qu'une chose à faire, qui était de mettre nos exigences nouvelles en rapport avec les moyens employés. Lorsque le médecin a échoué avec les remèdes lénitifs qui lui sont propres, et qu'on a recours au chirurgien, celui-ci vide l'abcès tout entier. En conséquence, nous avons demandé la reconnaissance de toutes nos écoles actuellement existantes, l'attribution à ces écoles ou maisons hospitalières de tous les privilèges que les traités et les traditions devaient leur assurer, l'autorisation de reconstruire tous ceux de nos établissemens qui avaient été détruits pendant les troubles arméniens, l'investiture du patriarche arménien, en un mot le règlement immédiat de toutes les affaires en suspens. Le Sultan a tout accordé : ses yeux enfin s'étaient ouverts. Mais, a-t-on dit, qu'aurions-nous fait s'il n'avait pas cédé?

Nous aurions fait quelque chose de plus, et toute notre escadre de la Méditerranée était prête à rejoindre l'amiral Caillard : puis nous aurions élevé une fois encore nos revendications à la hauteur de la démonstration qu'on nous aurait forcés de faire. Le Sultan l'a prévu, car ce n'est pas, tant s'en faut, l'intelligence qui lui manque, et il s'est dépêché d'accorder tout ce qu'il avait jusqu'à ce jour si imprudemment marchandé. Il ne nous restait qu'à obtenir des garanties sérieuses de l'exécution de ses promesses. Cela fait, nous sommes partis de Mitylène. Ceux qui avaient trouvé mauvais que nous y allions ont trouvé encore plus mauvais que nous en revenions si vite. N'ayant pas partagé leur avis sur le premier point, nous ne le partageons pas sur le second. Notre œuvre était terminée, et, si nous avions prolongé notre séjour à Mitylène, nous aurions peut-être été embarrassés plus tard pour nous en aller avec plus d'opportunité.

Ce qui a achevé de déterminer et même de précipiter les résolutions du Sultan, c'est la séance que la Chambre des députés a tenue le 4 novembre et l'ordre du jour qui l'a terminée. On lui avait dit qu'une intervention qui se présenterait à la Chambre sous les espèces et apparences de Tubini et de Lorando ne manquerait pas de produire sur elle une détestable impression, et qu'il y avait beaucoup à attendre de cette impression. En effet, elle n'a pas été très bonne, et M. le ministre des Affaires étrangères aurait bien fait de glisser rapidement sur des créances qui, au point où l'on en était, ne devaient plus occuper dans le débat qu'une place subsidiaire. « Il faut, avait dit M. Denys Cochin, que les engagemens pris envers des Français soient tenus. Est-ce le cas ? Je n'ai pas à le rechercher et ne veux pas faire au gouvernement, en pareilles circonstances, l'énorme injure de douter de la légitimité de la cause. S'il dédaignait de répondre à ce sujet, j'estimerais qu'il a raison. » Le gouvernement n'a pas dédaigné de répondre, et peut-être a-t-il eu tort. L'auteur de l'interpellation, M. Sembat, socialiste révolutionnaire, n'avait rien négligé pour jeter le discrédit sur les créances dont il s'agissait, et la déconsidération sur les créanciers. La réserve de M. Cochin était plus patriotique. Toute cette partie du débat a été lente et pénible. Mais, lorsque M. le ministre des Affaires étrangères a affirmé avec force que tout se tenait et, comme on dit, formait un bloc dans nos affaires d'Orient, affaires privées et affaires publiques, situation des particuliers et situation de la France elle-même ; lorsqu'il a montré l'œuvre entière, si glorieuse et si vaste, que nos pères ont créée et qu'ils nous ont laissée en héritage pour que nous la transmettions intacte à nos propres héritiers, compromise

par des attaques incessantes, tantôt indirectes et tantôt directes, un jour violentes et le lendemain sournoises, toujours perfides et trop souvent efficaces; lorsqu'il a dénoncé cette conspiration menaçante et qu'il a fait appel à toute la Chambre pour la déjouer; enfin, lorsqu'il a dit que la moindre défaillance, la moindre hésitation sur un point amèneraient l'effondrement de tout l'édifice, alors, certes, il était dans le vrai et il parlait le langage qui convenait aux circonstances. Nous le louons aussi, au risque de nous mettre en opposition avec un courant qui semblait général, de n'avoir parlé qu'au nom d'intérêts français et de ne s'être pas laissé entraîner, sous prétexte d'élargir le débat ouvert avec la Porte et de l'ennoblir, à mettre en cause d'autres intérêts encore, très respectables à coup sûr, mais dont nous n'avons pas la charge exclusive, et que nous n'aurions pas pu évoquer sans nous exposer au danger ou de rester isolés, ou de faire naître des complications pour lesquelles personne n'était prêt.

On comprend, sans qu'il soit besoin d'y insister davantage, qu'il s'agit ici de la question arménienne. M. Sembat et M. Denys Cochin ont mis cette fois une égale chaleur à la traiter, et cette chaleur a été si communicative que la Chambre a subitement pris feu pour les Arméniens. Elle a d'abord voté la priorité d'un ordre du jour qui, oubliant tout le reste, ne visait plus que le problème arménien et chargeait expressément le gouvernement de le résoudre. Où allions-nous? Nul n'aurait pu le dire. Par bonheur, la Chambre s'est arrêtée à temps. Mais le Sultan lui-même fera bien de prendre garde, en présence de ces entraînemens de l'opinion, au danger qu'il courrait, s'il faisait renaître des incidens qui auraient dès lors une tendance irrésistible à se transformer en questions générales.

Non pas, encore une fois, que nous cédions aveuglément à cette tendance. Les Arméniens sont sans doute très intéressans, parce qu'ils ont beaucoup souffert. Il y a quelques années, la fibre humaine a été profondément remuée dans toute l'Europe, lorsqu'on a appris les odieux massacres dont ils étaient victimes : à partir de ce moment, il y a eu dans leur cause quelque chose de sacré. La France a été particulièrement émue par ces abominables hécatombes, et, toutes les fois que le souvenir s'en présente à sa mémoire, elle éprouve un sentiment qui n'est pas exempt de quelque remords. Mais a-t-elle vraiment un reproche à se faire? A-t-il dépendu d'elle d'empêcher le sang de couler, comme il l'a fait, hélas! avec une cruelle abondance? Enfin, est-il équitable de rejeter sur elle seule une responsabilité qui, à supposer qu'elle existe, appartient à tous? Certes, nous sommes

aussi sensibles que personne à ce qu'a eu autrefois de noble et de chevaleresque l'attitude de la France à l'égard des nationalités opprimées; c'est une des gloires les plus pures de son passé; et, bien qu'abandonnée par tous lorsqu'elle a été à son tour malheureuse, elle ait pu se demander si ses malheurs ne lui venaient pas en partie d'une politique où elle avait trop souvent oublié ses propres intérêts pour ne songer qu'à ceux d'autrui, nous sommes loin de lui déconseiller désormais les élans généreux auxquels elle s'est abandonnée si souvent. Mais peut-être, instruite par de dures épreuves, doit-elle y mettre plus de mesure et de réflexion. S'il est une nation qui ait acquis chèrement le droit de songer à elle-même, tout le monde conviendra que c'est elle. On la trouvera toujours au premier rang pour défendre la cause de l'humanité, à la condition toutefois de n'y être pas seule, de s'y sentir entourée et suivie, et d'avoir pris certaines précautions qu'il ne faut jamais négliger, lorsqu'on est une grande nation politique, et qu'on a affaire à d'autres qui ne le sont pas moins. Ne voir dans la question arménienne que les massacres qui ont ensanglanté l'Orient, c'est n'en voir qu'un côté, le plus facile à voir assurément, celui que tout le monde voit, qui est accessible à toutes les intelligences, et qui produit dans tous les cœurs les mêmes sentimens d'indignation et de pitié. Les questions les plus complexes, et la question arménienne est de ce nombre, deviennent d'une simplicité merveilleuse, lorsqu'on les réduit ainsi à l'élément sentimental. Combien de fois dans notre histoire n'avons-nous pas été les dupes de cette simplification! Le peuple y cède volontiers, et l'on a eu raison de dire que toute assemblée était peuple : il en sort des voix qui parlent puissamment et qui doivent toujours être entendues, mais qui ne sont pas les seules à mériter qu'on les écoute. La question arménienne, avons-nous dit, est très complexe. Suivant la manière dont on la traitera, et elle peut l'être de manières très diverses, on touchera à des intérêts qui sont eux-mêmes très divers. Si toutes les Puissances se laissaient guider jusqu'au bout par les premières suggestions de leur cœur, elles seraient facilement d'accord : encore faudrait-il s'assurer qu'après les suggestions du cœur, qui leur sont communes à toutes, elles n'en suivraient pas d'autres, celles de l'esprit purement politique, qui pourraient amener entre elles de regrettables divergences. On a fait, dans ces dernières années, plusieurs essais, plusieurs applications du concert européen; elles n'ont pas trop mal tourné, et c'est tout ce qu'on peut en dire de mieux; mais ceux qui ont suivi les modulations du concert avec une attention soutenue et

une oreille exercée ont tremblé tout le temps de les voir aboutir à un désaccord absolu, et n'ont pas été sans y relever parfois des dissonances. Ce sont des épreuves qu'il ne faut recommencer qu'à bon escient. Nous entendons par là qu'une longue préparation y est indispensable, afin de s'assurer, autant qu'on peut arriver à une certitude en pareille matière, qu'on a éliminé entre soi toutes les causes de mésintelligence et de conflit.

En étions-nous là, l'autre jour, à la Chambre des députés, lorsque des orateurs éloquens ou passionnés ont fait au gouvernement le reproche d'avoir oublié les Arméniens dans les revendications qu'il avait adressées à la Porte? Eh quoi! les Arméniens sont-ils donc Français? sont-ils même protégés français? Pas le moins du monde. Mais on a si souvent et si bien parlé d'eux qu'ils sont devenus en quelque sorte un sujet noble, et qu'en ajoutant leur cause à celles de Tubini et de Lorando, on espérait effacer ce que ces dernières avaient d'un peu terre à terre. Ainsi, parce que la France s'était engagée dans une démarche qui pouvait ressembler à une aventure, il aurait fallu que toutes les autres puissances s'engageassent avec elle dans une aventure beaucoup plus certaine! Ainsi, parce qu'elle avait pris en main des intérêts français, et que ces intérêts, n'étant que français, n'étaient pas de qualité suffisante aux yeux de tous, il aurait fallu que l'Europe, et sans doute l'Amérique, accourussent pour lui faire cortège en apportant de nouvelles revendications! Singulière conception politique! Encore une fois, rien n'avait été préparé, aucun échange de vues n'avait eu lieu, aucun accord n'avait été établi : n'importe, nous avions besoin de frotter notre cause à la cause arménienne afin de la faire reluire, nous devions dès lors sonner la diane et appeler tout le monde autour de nous. En quoi nous nous serions exposés pour le moins à deux dangers, dont le premier aurait été de rester seuls, ce qui aurait été ridicule; et le second, de ne voir accourir à nous que ceux qui auraient eu peut-être intérêt à se servir de la question arménienne pour leurs propres affaires, ce qui aurait été embarrassant.

Pourquoi ne pas parler en toute franchise? On a dit que la Russie, au moment des massacres et en présence des émotions généreuses auxquelles d'autres nations semblaient ne pas pouvoir résister, avait montré dans sa propre action une réserve qui a paralysé la nôtre. Nous ne voulons pas rechercher aujourd'hui si les choses se sont passées comme on le raconte; mais, à supposer qu'il en ait été ainsi, qu'est-ce que cela prouverait, sinon que la question n'est pas aussi simple qu'on l'imagine, et que les Russes y ont peut-être des intérêts très sérieux

à ménager? Devons-nous faire fi de ces intérêts des Russes? En 1862, nous étions presque leurs alliés; il y avait, en tous cas, une grande intimité entre leur politique et la nôtre, et M. de Bismarck, qui venait d'arriver aux affaires, le constatait avec d'autant plus d'appréhension et d'impatience que tous les projets politiques qu'il portait dans sa tête risquaient de ne pas pouvoir en sortir, si cet état de choses n'était pas modifié. A ce moment, grâce à sa bonne fortune, nous avons jugé à propos de nous brouiller avec la Russie au sujet des Polonais : lui, au contraire, s'est empressé de l'aider contre l'insurrection. Toute l'histoire de l'Europe depuis quarante ans, et la nôtre en particulier, s'en sont ressenties. Les Polonais étaient, à coup sûr, plus intéressans que les Arméniens, et nous avons dépensé pour eux beaucoup d'éloquence qui ne les a pas empêchés d'être massacrés : mais la Russie ne nous l'a pas pardonné, et nous nous en sommes cruellement aperçus en 1870. Tant d'autres expériences non moins lumineuses ne nous ont-elles point éclairés? Alors, il faut en désespérer. Après les Grecs, les Italiens; après les Italiens, les Polonais; après les Polonais, les Arméniens : décidément, c'est une vocation. M. le ministre des Affaires étrangères a prononcé le mot de don quichottisme, qui était peut-être déplacé à la tribune; mais la chose le serait encore bien plus dans notre politique. Notre intérêt actuel, présent, immédiat, était d'éviter avec soin des complications générales et de borner notre action à la défense de nos seules affaires. M. Ribot a dit le mot de la situation : « Je suis décidé, a-t-il déclaré, à soutenir la cause des Arméniens avec l'Europe, si l'Europe veut bien se souvenir de son devoir. » Pour le moment, il s'agissait d'un intérêt plus restreint sans doute, puisqu'il n'était que français : nous n'avions nul besoin, pour le défendre, et il n'aurait pas été sans inconvéniens, de nous entourer d'un imposant décor européen.

En restant dans ces limites, nous avions aussi le droit d'espérer que nous conserverions jusqu'au bout l'adhésion morale de l'Europe, et cette espérance n'a pas été déçue. Les encouragemens nous sont venus de partout, excepté toutefois d'Allemagne. Il ne faut pas trop en vouloir à l'Allemagne : elle est engagée avec la Porte dans une politique qui l'obligeait à plus de réserve que les autres puissances. Mais enfin elle ne nous a pas gênés. C'est que tout le monde en Europe a le sentiment que la Porte avait besoin de recevoir une leçon : la France ayant pris l'initiative de la lui administrer, ou souhaitait unanimement le succès de l'opération. Et en effet, bien qu'il y ait eu quelques nuances dans l'arrogance ottomane à l'égard de telle ou de

telle puissance, toutes ont eu à en souffrir et toutes commençaient à la supporter avec impatience. Si nous avions montré, une fois l'entreprise engagée, quelque hésitation ou quelque faiblesse, sans doute nous en aurions pâti plus que les autres, et toutes nos œuvres d'Orient, soit privées, soit publiques, auraient périclité; mais les autres auraient subi le contre-coup de notre échec, jusqu'au jour où l'un d'eux aurait relevé les armes tombées de notre main. Heureusement rien de pareil n'était à craindre . Nous avons produit sur le Sultan tout l'effet que nous désirions. A ce succès matériel est venu s'ajouter un succès moral que nous n'apprécions pas moins : tout le monde a eu confiance dans notre loyauté. Nous avons dit que nous n'avions aucune idée de conquête; que nous ne poursuivions aucun avantage particulier propre à détruire en notre faveur l'équilibre méditerranéen; que nous ne recherchions pas un agrandissement; que nous entendions seulement ne pas déchoir. On nous a crus. Nulle part, le moindre doute ne s'est élevé sur nos intentions, pas plus à Londres qu'à Rome, pas plus à Rome qu'à Berlin même. Les susceptibilités, si éveillées d'ordinaire, et parfois si jalouses, de l'Europe, se sont effacées devant la légitimité de notre cause et la confiance qu'inspirait notre modération. Cette affaire s'est mieux terminée qu'elle n'avait été engagée. Puissions-nous n'avoir plus besoin de recommencer un pareil effort! Il faut pour cela qu'on le sache bien à Constantinople : un gouvernement français, quel qu'il soit, trouvera le concours et l'appui d'un Parlement, quel qu'il soit aussi, pour la défense des intérêts de nos nationaux et des droits particuliers que nous assurent les conventions et les traités. Notre action sera assez prudente pour qu'aucune autre puissance ne doive en prendre ombrage; mais cela ne l'empêchera pas d'être vigoureuse et efficace. La Porte a bien fait, par un retour tardif de prudence, de ne pas nous imposer l'obligation de lui donner des développemens nouveaux.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

FURMAN COLLEGE LIBRARY

TACITE

III[1]

LE JUGEMENT DE TACITE SUR LES CÉSARS

Tacite a porté sur les Césars un jugement très sévère; il importe de savoir s'il est juste. On l'a pendant longtemps accepté sans opposition, et il faisait l'opinion publique. Aujourd'hui beaucoup de critiques et d'historiens le trouvent trop rigoureux. Si je voulais exposer toutes leurs objections et les discuter l'une après l'autre, ce serait un travail infini. Je vais me borner à dire comment la question s'est posée pour moi, et par quels argumens j'ai pensé qu'on peut la résoudre.

I

C'est dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire que j'ai rencontré pour la première fois des doutes sur la véracité de Tacite, et j'avoue que je ne m'y attendais guère. Voltaire est en général très dur pour Auguste, auquel il en veut beaucoup d'avoir détruit la république romaine; il n'avait donc aucune raison de prendre la défense de ses successeurs. Aussi n'est-ce pas dans l'intérêt de Caligula ou de Néron qu'il attaque « ce fanatique pétillant d'esprit, » comme il appelle Tacite, mais pour lui appliquer dans toute sa rigueur la méthode qui lui semblait devoir renouveler l'histoire, surtout celle de l'antiquité. Il vou-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 15 juillet.

lait qu'elle s'affranchît de la servitude où elle s'était mise du texte des auteurs anciens, qu'on lui permît de discuter leur témoignage et de ne l'accepter que lorsqu'il est conforme à la vraisemblance : « Ce qui répugne au cours ordinaire de la nature, disait-il, ne doit pas être cru ; » et certainement il a raison s'il veut dire que toutes les autorités du monde ne peuvent pas nous forcer d'admettre que ce qui n'est pas possible soit arrivé. Il s'agit seulement d'y regarder de près, et de ne pas supposer trop vite qu'une chose extraordinaire soit par cela même impossible. Voltaire s'y est parfois trompé, et c'est ce qui lui arrive précisément à propos de Tacite. Il suffit, par exemple, que, dans l'admirable récit de la mort d'Agrippine, il croie découvrir des incidens dont l'explication lui semble difficile, pour qu'aussitôt il refuse d'y croire. La même raison l'amène à condamner d'une manière générale les jugemens de Tacite et des historiens qui l'ont suivi sur les Césars. Il y trouve des exagérations qui les lui rendent suspects : « Dès qu'un empereur romain, dit-il, a été assassiné par les gardes prétoriennes, les corbeaux de la littérature fondent sur le cadavre de sa réputation. » Les horreurs qu'on lui impute, outre qu'elles se discréditent par leur excès même, ont encore pour Voltaire un grave défaut qui l'empêche d'y ajouter foi : « C'est, dit-il, qu'elles font trop de honte à la nature. »

Ce n'étaient encore là que des escarmouches ; peu de temps après, l'avocat Linguet entama un combat véritable (1). Linguet était une sorte d'aventurier de lettres, comme il y en avait tant alors, besogneux et hardi, très pressé d'arriver, et qui pensait qu'il n'y a pas de meilleur moyen d'attirer sur soi l'attention que de heurter les opinions reçues. Il venait de faire l'apologie des Jésuites au moment où on les chassait du royaume ; il proclamait « que les philosophes sont les pires ennemis de l'espèce humaine, » et qu'on ne peut pas rendre un plus mauvais service aux hommes que de les éclairer ; il malmenait Montesquieu, que tout le monde portait aux nues, refaisait à sa mode l'*Esprit des Lois*, et, en attendant qu'il traînât Cicéron dans la boue, il s'avisait de dire des injures à Tacite. On les trouvera dans le livre qu'il a intitulé *Histoire des révolutions de l'empire romain*, livre médiocre et dont la meilleure partie et la plus curieuse est cer-

(1) Voyez, sur Linguet, le livre si intéressant de M. Cruppi.

tainement celle où Tacite est malmené. Il voudrait bien nous persuader « que c'est en tremblant qu'il ose le contredire; » mais n'en croyons rien; Linguet est friand de scandale, et nous pouvons être sûrs qu'il le contredit sans aucune espèce de crainte ou de remords. Sa malveillance pour lui se montre tout d'abord aux motifs qu'il donne de sa sévérité. Il ne se contente pas de prétendre que c'était un de ces esprits chagrins « qui ne voient, dans le monde, que des vertus feintes ou des vices déguisés : » ce reproche n'est pas sans quelque apparence, et l'on verra qu'il est de ceux qu'on a repris de nos jours. Mais, par une contradiction singulière, en même temps qu'il en fait un pessimiste hargneux, il veut le représenter comme un bas complaisant, qui quête les bonnes grâces des princes. « Les satiriques les plus outrés, dit-il, sont souvent les flatteurs les plus adroits. Qui peut assurer que le censeur implacable de Tibère n'a pas voulu faire servir à sa fortune auprès des successeurs de Domitien le mal qu'il disait des successeurs d'Auguste? » Il est donc possible que ces colères vertueuses, qui lui ont fait tant d'admirateurs, cachent un calcul d'intérêt personnel. Dans tous les cas, Linguet affirme qu'elles sont tout à fait injustes, et il prétend le prouver par quelques exemples. Est-il croyable, nous dit-il, que Tibère, qui avait mené jusque-là une vie à peu près irréprochable, ait attendu d'être vieux pour se plonger dans les plaisirs les plus dégoûtans? « La raison crie que ce n'est pas à soixante-huit ans qu'on commence à rechercher des excès dont les cœurs les plus corrompus rougissent à vingt. Ce n'est pas quand on sent en soi la nature défaillir qu'on s'applique à en violer toutes les lois. La vieillesse amène l'avarice, la défiance, l'inflexibilité, et même l'amour du vin. Mais, pour les infamies qu'on attribue à celle de Tibère, elle en écarte invinciblement l'idée en ôtant la force de les commettre. » Voilà de belles phrases, qui ne sont pas tout à fait de bonnes raisons. Plût au ciel que ces vieillesses désordonnées, après une jeunesse régulière, fussent aussi rares que Linguet le suppose! Nous n'avons que trop d'exemples de ces amours séniles dans lesquels l'âge ne se trahit que par les raffinemens qu'il ajoute à la débauche, et ce n'est pas sans raison ni sans vérité que Victor Hugo a dit, dans un beau vers :

Jeune homme, auquel il faut des plaisirs de vieillard!

Non seulement Linguet se refuse entièrement à croire ce que

Tacite rapporte des débauches de Tibère, mais il doute beaucoup des cruautés qu'il lui prête. Il les atténue, il les explique, il leur trouve des motifs et des excuses; quelquefois même, il les nie tout à fait. Sa raison de n'y pas croire est la même que donnait Voltaire tout à l'heure : elles lui semblent invraisemblables. Quand Tacite raconte que Tibère, ennuyé de la longueur des procès et du nombre des accusés, ordonna de vider les prisons en égorgeant ceux qui les remplissaient, Linguet s'indigne; il proteste contre des crimes « qui déshonorent la nature humaine; » il déclare « que la méchanceté des hommes ne peut pas aller jusque-là. » Le malheureux! Quelques années plus tard, il devait assister aux massacres de Septembre et périr lui-même sur l'échafaud.

Il ne semble pas que les violences de Linguet aient produit beaucoup d'effet de son temps. On les regarda sans doute comme de simples boutades d'un esprit taquin et paradoxal. Grimm se contente de dire insolemment qu'il faut avoir plus d'esprit quand on soutient de telles énormités, et Mirabeau, faisant allusion aux mauvaises causes dont Linguet ne répugnait pas à se charger, l'appela : l'avocat de Néron. C'est quelques années plus tard que les attaques contre Tacite prirent plus d'importance, quand la politique s'en mêla. Napoléon, qui se regardait comme l'héritier des Césars, ne lui pardonnait pas d'avoir si mal parlé de ses prédécesseurs. Le *Mercure* fut supprimé parce que Chateaubriand y avait fait l'éloge de Tacite, et le pauvre Chénier, ayant osé écrire :

Que son nom prononcé fait pâlir les tyrans,

fut destitué sans pitié de la place qu'il occupait dans l'Université et qui le faisait vivre.

La lutte recommença de plus belle avec le second Empire. Pendant quinze ans, l'histoire romaine fut un champ de bataille où l'on se jetait les empereurs à la tête. Cette fois le combat fut plus sérieux. Ceux qui, chez nous, par affection pour l'empire restauré, voulaient affaiblir l'autorité de Tacite, allèrent se fournir d'armes en Allemagne. L'Allemagne était à ce moment (1852) très mal disposée pour lui, et il faut reconnaître que les argumens dont elle usait pour le combattre valaient bien mieux que ceux dont Voltaire et Linguet s'étaient contentés. On s'efforçait,

par des analyses délicates, de le mettre en contradiction avec lui-même ou avec les historiens de son temps; on cherchait, dans son caractère, dans ses principes politiques, dans ses relations, des motifs de rendre son témoignage suspect; on essayait, par toute sorte de raisonnemens et de recherches, de réhabiliter les princes qu'il a condamnés, surtout Tibère, — car il faut remarquer que c'est autour de Tibère que s'est toujours livrée la bataille contre Tacite. La campagne fut habilement menée, sauf que, comme il arrive dans toutes les polémiques un peu passionnées, on alla vite à l'extrême. Il ne suffit pas d'établir, ce qui est vrai, que Tibère était un très habile politique, qu'il a bien gouverné les provinces, qu'il a maintenu l'empire en paix; on voulut prouver que c'était un fort honnête homme, « une noble et bonne nature, » et, comme il était difficile de nier que beaucoup de sang avait coulé sous son règne, on en fit retomber la faute sur ses victimes, qui l'avaient exaspéré par leur résistance. C'est bien ainsi qu'on présentait les choses à Caprée; nous le savons par le témoignage de Velleius Paterculus, le plus effronté flatteur de Tibère, qui plaint beaucoup le pauvre prince d'avoir été obligé de se priver de tant de personnes de sa famille qu'il a fait mourir l'une après l'autre, si bien qu'à la fin il ne lui resta plus que Caligula, celui de tous certainement qui méritait le moins de vivre.

Ces attaques, malgré ce qu'elles ont d'excessif, risquent de jeter quelque inquiétude parmi les admirateurs de Tacite. Il est donc nécessaire que nous nous demandions ce qu'elles ont de fondé, si nous pouvons nous livrer pleinement à lui, ou s'il ne faut le faire qu'avec des précautions et des réserves. — Nous allons chercher à le savoir.

II

Ce qu'il y a de mieux évidemment, pour être sûr que quelqu'un dit la vérité, c'est de s'en informer auprès des gens qui ont pu la connaître. Adressons-nous donc aux contemporains de Tacite, à ceux qui étaient voisins de l'époque dont il a raconté l'histoire; ils peuvent seuls nous dire s'il rapporte les faits avec exactitude et juge équitablement les hommes.

Et d'abord, pour remonter le plus haut possible, jusqu'au moment même où ont paru ses ouvrages, que savons-nous de

l'accueil qu'on leur a fait à leur apparition? Les lettres de Pline, sans être, à ce sujet, aussi précises que nous le souhaiterions, nous en apprennent quelque chose. Il nous faut donc, après beaucoup d'autres et en résumant leurs travaux, reprendre les indications qu'elles nous donnent (1).

On a remarqué que, pendant les quatre premiers livres de cette correspondance, il n'est question de Tacite que comme d'un homme très éloquent et qui ne paraît avoir fait encore que des discours. Pline vante à deux reprises ceux qu'il a prononcés dans le Sénat; il le représente entouré de jeunes gens qui viennent se former par son exemple à l'art de la parole; il le prend pour arbitre dans une question qui concerne l'art oratoire et se déclare prêt à se soumettre à sa décision. Parmi les orateurs de son temps, il semble lui donner la première place, et il en fait d'autant plus volontiers l'éloge que, comme il espère pour lui le second rang, il sent bien que plus il le met haut, plus il s'élève lui-même.

Mais, vers le début du cinquième livre, dont M. Mommsen place la publication entre 105 et 106, nous trouvons une lettre assez énigmatique, et qui donne à réfléchir. C'est une réponse de Pline à l'un des personnages importans de cette époque, Titinius Capito, qui lui a conseillé d'écrire des livres historiques. D'autres aussi, nous dit-il, lui donnent le même conseil. Le ton de la lettre est d'un homme ému, gêné, indécis. Entre l'histoire et l'éloquence, il hésite; il doit à l'une sa réputation, et il s'est arrangé pour lui consacrer le reste de sa vie; mais il voit bien que l'autre, quand on y réussit, procure une renommée plus rapide et plus étendue (2). Or, Pline, qui est un naïf, ne sait pas cacher la passion qu'il a pour la gloire; il avoue qu'il ne cesse pas de songer, le jour et la nuit, à ce qu'il pourra faire « pour que son nom vole sur la bouche des hommes; » il an-

(1) Je me servirai surtout de *l'Étude sur la vie de Pline le Jeune*, par M. Mommsen (traduction de M. Morel dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, 15e fascicule). M. Mommsen est le premier qui ait essayé de fixer l'époque où les différens livres de la correspondance de Pline ont été publiés. — M. Ph. Fabia a donné à la *Revue de philologie*, 1898, un article intitulé : *Les ouvrages de Tacite réussirent-ils auprès des contemporains ?*

(2) La lettre de Pline mérite d'être lue avec soin; elle peut servir à redresser quelques idées fausses qu'on se fait de l'histoire chez les anciens. On répète que, chez eux, elle est la même chose que l'éloquence; Pline marque très bien les différences qu'elles ont entre elles, et que, même dans leur ressemblance, il y a des variétés : *habet quidem oratio et historia multa communia, sed plura diversa in his ipsis quæ communia videntur.*

nonce donc que plus tard, quand il aura fini de corriger et de publier ses anciens discours, il se tournera vers l'histoire, et prie même Capito de lui trouver un sujet qu'il pourra traiter.

Que s'est-il donc passé qui puisse expliquer cette lettre? D'où vient cet engoûment subit pour une science dont il n'avait jamais été question jusque-là? Comment se fait-il que, de divers côtés, au même moment, on paraisse s'entendre pour engager Pline à déserter pour elle l'éloquence, dont on sait qu'il est uniquement occupé? A cette question tout le monde a fait la même réponse. Évidemment il a dû se produire alors quelque ouvrage historique, dont le succès étourdissant a jeté le trouble dans la littérature, fait craindre aux auteurs qui possédaient la renommée de la perdre et donné l'idée à ceux qui voulaient la conquérir d'imiter l'œuvre nouvelle. Si cette hypothèse est la vraie, il est naturel de supposer que c'est l'apparition des premiers livres des *Histoires* qui a pu seule exciter une pareille émotion. Il n'y a rien, dans Tacite, qui soit plus dramatique, plus saisissant, et, quand on lit aujourd'hui les merveilleux récits de la mort de Galba, d'Othon, de Vitellius, on n'a pas de peine à comprendre l'admiration mêlée de surprise qu'ils causèrent à ceux qui les ont connus pour la première fois.

A partir de l'année 98, où parurent l'*Agricola* et la *Germanie*, Tacite a dû s'occuper des *Histoires*, auxquelles il songeait depuis la mort de Domitien. Il travaillait beaucoup toutes ses œuvres; Pline le dit, et on s'en aperçoit en les lisant. Nous pouvons être sûrs qu'il ne fit connaître les premiers livres de son grand ouvrage (1) que quand il crut qu'il n'y restait plus rien à faire. Il y mit le temps, puisque, entre l'apparition de l'*Agricola* et la lettre de Pline dont nous venons de parler, sept ans s'étaient écoulés. De quelle manière l'ouvrage s'est-il produit devant le public? quoique personne ne l'ait dit, il est bien probable que ce fut dans les lectures publiques. Elles étaient fort à la mode, depuis Auguste; avant de livrer un ouvrage au libraire pour qu'il le fît copier et le répandît, on le lisait à ses amis, à ses connaissances, devant un cercle de lettrés convoqués pour l'entendre. C'était une façon de tâter l'opinion et, en l'absence de toute autre publicité, d'attirer l'attention sur lui. Beaucoup n'y cherchaient qu'une sa-

(1) Les lettres de Pline montrent que les *Histoires* furent publiées successivement et par fragmens, à mesure que chaque partie était achevée. Voyez l'étude de M. Mommsen sur Pline le Jeune.

tisfaction de vanité, mais les auteurs sérieux y trouvaient un moyen de consulter des gens éclairés sur les défauts qu'ils y avaient laissés, ce qui leur permettait de les corriger avant l'édition définitive. Il est naturel de croire que Tacite en avait usé comme beaucoup d'autres (1), et l'ouvrage, quand on le lit avec soin, semble bien en avoir gardé quelque chose. Les lectures publiques avaient ce défaut que l'auteur, pour se faire écouter d'un auditoire de gens du monde souvent ennuyés et distraits, était porté à multiplier les phrases à effet, les pensées brillantes (*sententiæ*), les cliquetis de mots et d'idées. Ces artifices ne manquent pas dans les premiers livres des *Histoires;* ils sont visibles surtout à la fin des paragraphes. On dirait que l'auteur tient à terminer ses développemens, ses discours, ses récits, par quelque trait qui réveille l'assemblée ; et ce trait est d'ordinaire si heureux, si frappant, qu'avec un peu de complaisance il semble qu'on entende à chaque fois les applaudissemens éclater.

On a dit que ces applaudissemens s'expliquaient par l'indulgence de Tacite pour les sentimens de ceux qui venaient l'entendre. De même qu'il s'accommode à leur goût littéraire par sa façon d'écrire, on peut penser qu'il cherche à flatter l'âpreté de leurs passions politiques par les opinions qu'il exprime, et en conclure que c'est pour leur plaire qu'il a dénigré les Césars. Je ne le crois pas : quelque violent qu'il nous paraisse contre les mauvais princes, il ne l'était pas autant que le milieu dans lequel ses ouvrages se produisaient. Nous savons qu'il y eut à Rome un terrible déchaînement de colère à la mort de Domitien. On se pressait dans les salons de lecture publique pour entendre parler de ses victimes, raconter leur supplice, « et rendre les derniers honneurs à ceux dont on n'avait pas pu suivre les funérailles. » Une fois même, le récit fut si poignant que l'auditoire eut de la peine à l'écouter jusqu'au bout et qu'on vint prier le lecteur de ne pas continuer, tant on éprouvait de douleur et de honte au souvenir de ce qu'on avait si lâchement supporté! Ce n'était pas, quoiqu'on l'ait souvent prétendu, un livre de Tacite qu'on lisait ce jour-là. Pline n'en nomme pas l'auteur; il se contente de dire assez dédaigneusement : *recitabat quidam.* Soyons certains que, si ç'avait été son ami, il se serait gardé de taire ce nom glorieux qui aurait rendu l'anecdote plus piquante.

(1) Pline (VII, 17) range l'histoire parmi les genres qui se produisent d'ordinaire dans les lectures publiques.

A côté de ces ouvrages enflammés et qui produisaient de si grands effets, Tacite craignait peut-être qu'on ne trouvât les siens un peu tièdes. Il est possible que ce soit pour prévenir le lecteur contre un mécompte de ce genre qu'il insinue, au commencement des *Histoires*, « qu'on se fait croire facilement quand on dit du mal des maîtres, et que la malignité plaît par un faux air d'indépendance. » C'est sans doute aussi pour le même motif qu'il a pris la précaution d'affirmer, au même endroit, que, quoiqu'il doive sa fortune politique aux princes de la famille *Flavia*, les faveurs qu'il en a reçues n'influeront pas sur son jugement. Il ne voulait pas que, si on le trouvait trop modéré, on attribuât sa modération à sa reconnaissance. Sa règle, il le laisse très clairement entendre, est de ne pas chercher des succès d'un jour en flattant les passions du moment, mais d'avoir les yeux fixés sur la postérité.

Il n'a pas eu pourtant à attendre le jugement de l'avenir sur ses livres; nous venons de voir que, de son temps même, le succès en dut être considérable. Il paraît aussi avoir été soudain, ce qui achève de me persuader qu'ils ont paru d'abord dans les lectures publiques : elles étaient alors ce qu'est, chez nous, le théâtre, où un auteur qui réussit devient célèbre en une soirée. Ce succès, que nous avons conjecturé d'après la lettre du cinquième livre de Pline, toutes celles qui suivent le confirment. Tacite, qui n'était jusque-là pour son ami qu'un orateur, devient dès lors presque uniquement un grand historien; Pline prévoit que ses ouvrages seront immortels (1), il annonce que les gens qu'il célèbre vivront éternellement (2). Et ce ne sont pas là de ces fades complimens dont les personnes du monde, comme lui, sont volontiers prodigues. Ce qui montre qu'il est sincère, c'est la peine qu'il prend de raconter à Tacite ses grandes actions pour qu'il les transmette à la postérité : il ne demanderait pas avec tant d'insistance à tenir quelque place dans des livres qu'il jugerait médiocres et destinés à être oubliés. Il a même semblé, à certains indices, qu'un succès si imprévu, si éclatant, avait pu éveiller un moment, dans cette âme honnête, mais éprise de renommée, un léger sentiment de jalousie. Quoiqu'il reconnût

(1) VII, 33 : *Auguror, nec me fallit augurium, Historias tuas immortales futuras.*

(2) VI, 16 : *Multum perpetuitati ejus (Plinii majoris) scriptorum tuorum æternitas addet.*

d'assez bonne grâce la supériorité de Tacite, il devait lui être désagréable que la distance entre eux devînt trop grande. Aussi lui échappe-t-il de dire qu'après tout, l'histoire est un genre facile et que, « de quelque façon qu'on l'écrive, on est sûr de plaire au public. » Mais ce dépit, s'il a existé, ne dura guère. Pline, dans la suite, accepta de revoir les œuvres de son ami, qui corrigeait les siennes, et leur amitié resta jusqu'à la fin sans nuage.

Tout paraît donc établir que les ouvrages de Tacite furent très favorablement accueillis par ses contemporains, c'est-à-dire par les gens qui étaient le plus en position de connaître la vérité. S'il en est ainsi, c'est apparemment qu'ils ne les trouvaient pas en contradiction formelle avec leurs souvenirs, et qu'en général, dans ses récits et ses jugemens, il reproduisait à peu près l'impression du plus grand nombre. Voilà une première raison d'avoir confiance en lui.

III

Poussons les recherches plus loin. Voyons s'il est d'accord aussi avec les historiens postérieurs. Nous n'avons guère, pour le premier siècle de l'empire, de Tibère à Trajan, que deux historiens de quelque importance, Suétone et Dion Cassius (1). Ils sont très différens l'un de l'autre, et aucun d'eux ne s'est trouvé tout à fait dans la même situation que Tacite. Suétone a servi l'empire, mais dans des conditions particulières. Tandis que les consuls, les généraux, les sénateurs, tous ceux qui remplissaient des fonctions publiques, pouvaient dire qu'ils étaient les serviteurs de l'État plus que de l'empereur, lui, a été attaché à la personne même du prince en qualité de secrétaire. Il n'appartenait pas non plus par la naissance à la classe qui avait le plus de raisons de regretter le régime ancien, parce qu'elle y tenait un rang plus élevé. Jusqu'au jour où des circonstances que nous ignorons lui donnèrent accès au cabinet d'Hadrien, il fut surtout un homme d'étude (*scholasticus*), un fureteur de bibliothèques, à la recherche des petits détails et des curiosités de tout genre. Il n'a nulle part exposé ses vues politiques : c'est que pro-

(1) Je laisse de côté Plutarque, dont il ne nous reste que ce qui concerne Galba Othon et Vitellius, qui à eux trois n'ont pas régné un an.

bablement il n'en avait guère (1). Il paraît admirer très franchement Auguste, il célèbre ses institutions, il n'a aucun parti pris contre ses successeurs. Ce n'est pas un moraliste austère comme Tacite, et l'on ne trouve pas chez lui les mêmes accens d'indignation, quand il raconte les mêmes crimes; il est plus calme, plus maître de lui. On sent que c'est un de ces hommes que le spectacle du monde et de la vie amuse, qui le regarde avec plaisir et cherche des raisons de s'y intéresser. Il n'a donc pas de motif d'altérer la vérité et doit voir les choses comme elles sont. Entre ses récits et ceux de Tacite on a relevé quelques légères différences; on en a conclu qu'ils n'ont pas puisé aux mêmes sources et qu'ils travaillaient indépendamment l'un de l'autre, ce qui donne plus de prix aux ressemblances qu'on trouve entre eux. L'impression que laissent leurs ouvrages, à la considérer dans l'ensemble, est la même, et ils ont en somme porté le même jugement sur les Césars : le Tibère de Suétone est aussi odieux que celui de Tacite, Claude n'est pas moins sot chez l'un que chez l'autre, ni Néron moins scélérat.

Nous avons encore moins de raisons de nous défier de Dion que de Suétone. C'était un Grec de naissance, que les souvenirs de l'ancienne république devaient laisser tout à fait indifférent. Loin de la regretter, il affirme que Rome était perdue, si elle avait continué à vivre sous le régime ancien, et que c'est la monarchie qui l'a sauvée. Comme il devait tout à l'Empire, son double consulat et le gouvernement de l'Afrique, il éprouvait pour lui les sentimens d'un parfait fonctionnaire; il ne pouvait souffrir ceux qu'il soupçonnait d'avoir de mauvais desseins contre le gouvernement qu'il servait. Il est très dur pour Sénèque, pour Helvidius Priscus, et en général pour les philosophes, qui lui paraissaient insolens, tracassiers, ennemis des puissances établies, « comme si c'était l'œuvre d'un sage d'insulter ceux qui exercent le pouvoir, de semer le trouble dans les foules, et d'ébranler ce qui existe pour introduire des nouveautés. » On peut donc être sûr qu'il abordait l'histoire des Césars avec la pensée de ne pas leur être contraire. Et cependant, malgré tout,

(1) La seule fois qu'il paraît avoir exprimé une opinion politique, c'est dans ce dassage de la Vie de César où, après l'avoir comblé d'éloges, il trouve qu'on avait le droit de le tuer. Mais nous savons que Tite-Live lui-même, l'ami d'Auguste, se demandait si ce n'était pas un malheur que César eût existé. Ces sortes de regrets platoniques de l'ancien gouvernement ne tiraient pas à conséquence. On les retrouve même chez Velleius Paterculus, le flatteur de Tibère.

la vérité l'a emporté; il ne les a pas jugés autrement que Suétone et que Tacite; et même, comme sa touche est quelquefois plus rude, je ne sais si, chez lui, Tibère n'est pas encore plus odieux que chez les autres. Dans tous les cas, il n'est pas possible de rien tirer de son ouvrage qui puisse servir à réhabiliter les princes qu'ils ont condamnés.

On nous dit, je le sais, que nous n'avons conservé que les historiens hostiles aux Césars. Comme presque tous ces princes ont péri de mort violente (ce qui, par parenthèse, ne prouve pas qu'on les ait beaucoup aimés), dans la réaction qui a suivi leur mort, on a eu soin de détruire ou de cacher les écrits qui leur étaient favorables, et leurs successeurs, qui étaient leurs ennemis, ne leur ont pas permis de reparaître; en sorte que c'est le parti victorieux qui seul a gardé la parole. Cette réflexion est juste, et il faut en tenir compte. N'oublions pas pourtant que les réactions, quelque violentes qu'elles soient, ne durent pas toujours. Avec le temps, les passions se calment, les haines s'apaisent. Le vainqueur perd peu à peu sa popularité des premiers jours, et l'on revient à une appréciation plus équitable de ce qui existait avant lui. Si ce passé avait mérité quelque estime, s'il n'était pas tout à fait aussi noir qu'il était de mode de le représenter, soyons sûrs que les mécontens, — il y en a toujours après quelques années de règne, — n'auraient pas manqué d'en réveiller le souvenir. Les ouvrages proscrits seraient sortis de leur ombre; on en aurait retrouvé des exemplaires cachés, et, s'ils avaient été dignes de survivre, nous les aurions probablement conservés.

C'est ainsi que nous possédons encore les poésies que Stace et Martial ont composées en l'honneur de Domitien, — l'agrément de leurs vers en a fait pardonner le sujet; — et il est fort heureux qu'elles n'aient pas disparu, car elles nous donnent une idée de ce qu'était cette littérature de cour et des mensonges qu'elle pouvait se permettre. Personne ne s'est jamais avisé d'aller chercher la vérité chez Martial ou chez Stace. L'énormité même de leurs flatteries en montre la fausseté; sans compter qu'un des deux poètes a vécu assez pour reconnaître de bonne grâce qu'elles manquaient absolument de sincérité, et qu'il a fini par comparer à Néron le même prince qu'il avait mis au-dessus de Jupiter. Nous ne pouvons pas avoir plus de confiance dans le témoignage de Velleius Paterculus, quoiqu'il ne fût pas un

poète. C'était un écrivain de talent, mais une âme médiocre, qui a épuisé pour Tibère les flatteries les plus rebutantes. Pour leur donner plus de piquant et de nouveauté, il a imaginé une fois de les mettre dans la bouche de gens qui d'ordinaire ne flattaient pas. Il suppose qu'en Germanie, sur les bords de l'Elbe, un chef barbare, dans sa barque faite d'un tronc d'arbre, s'approche de la rive que les Romains occupaient, demande à voir le prince, et, après l'avoir contemplé un moment, s'éloigne en disant : *Hodie vidi Deos!* Ajoutons que, si Velleius loue Tibère, il célèbre encore plus Séjan, et l'éloge du ministre montre bien ce que vaut l'éloge du maître. Je crois donc que, si nous avions encore les ouvrages écrits à Rome du vivant des Césars et en leur honneur, l'opinion que nous avons d'eux n'en serait pas modifiée, et que nous penserions, comme Tacite, que ce sont des panégyriques dictés par la bassesse ou par la peur.

Les écrits composés à la même époque dans les provinces nous sont rarement parvenus. Il est probable que les Césars y étaient bien traités, et je crois que les éloges qu'on faisait d'eux étaient sincères. Rien n'est plus aisé à comprendre. Les provinciaux ne connaissaient le gouvernement impérial que par ses bienfaits; ils pouvaient prendre au sérieux les complimens que le Sénat prodiguait aux empereurs et que leur apportait le *Journal officiel;* ils souffraient peu de leurs folies, car Tacite a bien raison de dire « que les méchans princes pèsent surtout sur leur voisinage. » On a remarqué que Philon le Juif juge assez favorablement Tibère. Il trouve « qu'il était grave, sévère, et qu'il n'avait souci que des choses sérieuses. » Ces éloges, après tout, sont mérités, et, s'il ne les tempère pas par quelque blâme, c'est que les démêlés du prince avec le Sénat et les grands personnages, ne l'atteignant pas, le laissent indifférent. Il ne songe qu'à son petit pays de Judée, qui s'est bien trouvé de l'administration de Tibère. Ce n'est pas que ce prince eût une tendresse particulière pour les Juifs. Il punit très sévèrement ceux de Rome de quelques friponneries dont ils s'étaient rendus coupables, mais, dans leur pays, il les laissait tranquilles pour ne pas troubler la paix de l'empire. Philon n'en demandait pas davantage, et, quand il songe à Caligula, qui voulait forcer tout le monde à l'adorer, Tibère, en comparaison, lui paraît un très bon prince. Du reste, si Philon, qui n'a vu Tibère que de la Palestine, ne lui est pas défavorable, un autre Juif, Josèphe, qui a longtemps vécu à

Rome, le traite comme Tacite et comme tous les autres.

Pour expliquer que le jugement des historiens sur les Césars soit conforme à celui de Tacite, on a prétendu que les autres se sont uniquement réglés sur lui et que le succès de ses ouvrages a entraîné l'opinion publique. C'est une erreur; l'opinion n'avait pas attendu si tard pour se prononcer. On nous dit sans doute que quelques-uns de ces princes, les plus méchans peut-être, ont été regrettés par la populace et les soldats; mais nous savons qu'ils avaient acheté leur affection par leurs largesses, et la preuve qu'on n'avait pas d'autres raisons de leur être attaché, c'est que Tibère, qui valait mieux qu'eux, mais qui était moins prodigue de la fortune de l'État, n'a eu personne pour lui, le jour où l'on a cessé de le craindre. On venait à peine de savoir qu'il était mort que le peuple se mit à courir dans les rues de Rome en criant : « Tibère au Tibre ! » On lui fit pourtant de belles funérailles : c'était la règle; mais il ne vint à l'idée de personne de lui décerner l'honneur qu'il avait fait lui-même à Auguste. Quoique, dans cette société sceptique, l'apothéose ne tirât guère à conséquence, ni le nouveau prince ne la demanda pour lui, ni le Sénat n'eut à l'accorder. Au mois de janvier suivant, dans cette cérémonie où les magistrats juraient d'observer les lois des princes qui avaient précédé, le nom de Tibère fut omis, et jamais, dans la suite, il n'a été rétabli sur la liste de ceux dont s'honorait l'empire. C'est qu'on se souvenait « de cette rage d'accuser qui sévissait sous son règne, et fit plus de victimes que les proscriptions, pendant les guerres civiles. » Ces paroles sont de Sénèque, qui avait assisté aux dernières années, les plus sombres, de ce règne. Il avait vu « ces délateurs qu'on lançait, comme des chiens, sur les honnêtes gens, et qu'on nourrissait de chair humaine. » Il avait vécu dans cette société « où il n'y avait plus de sécurité pour personne, où l'on tenait compte des divagations des ivrognes, où l'on dénaturait les plaisanteries les plus innocentes, où, lorsque quelqu'un était accusé, on ne s'enquérait plus de son sort : on savait qu'il était perdu. » Tacite, cinquante ans plus tard, a-t-il dit autre chose? Il en a été de Caligula et de Néron comme de Tibère. Malgré les regrets qu'ils ont laissés chez ceux qu'ils amusaient et qu'ils nourrissaient, personne n'a osé défendre ouvertement leur mémoire et faire cet affront au sentiment public de mettre au rang des dieux des gens qu'on regardait à peine comme des hommes. Je crois donc qu'au sujet des princes dont

il écrit l'histoire, Tacite a trouvé l'opinion toute faite, j'entends l'opinion des honnêtes gens, celle qui finit toujours par l'emporter. Il me semble même qu'au lieu de chercher à l'enflammer, comme on le suppose, il a plutôt essayé de la retenir. Il s'est plus d'une fois prononcé contre l'exagération des bruits populaires. C'est ainsi qu'il refuse de croire que Tibère ait fait empoisonner son fils Drusus; mais il n'en persuada pas le public, et l'accusation se retrouve, trois siècles plus tard, chez Orose. Quand éclata le grand incendie de l'année 64, l'idée vint à tout le monde que c'était Néron qui avait mis le feu à Rome. Pline l'Ancien et Stace, les premiers écrivains qui en parlent, n'hésitent pas à l'en accuser. Suétone en est tout à fait convaincu. Tacite ne se prononce pas et se contente de dire « qu'on ne sait pas si l'incendie est dû au hasard ou à un crime du prince. »

Il me semble que l'étude que nous venons de faire est de nature à nous rassurer singulièrement sur la véracité de Tacite. Ce n'est pas lui, on vient de le voir, qui a créé la tradition au sujet des Césars; il l'a trouvée toute faite, et ses successeurs n'y ont rien changé, quoiqu'ils aient pu consulter d'autres sources que ses ouvrages. S'il avait altéré la vérité autant qu'on l'a prétendu, il se serait trouvé d'autres historiens pour la rétablir, et c'est ce qui n'est pas arrivé. Ils peuvent différer de lui sur quelques détails, mais, pour l'essentiel, il n'y en a point qui le contredisent. La façon dont ils jugent les empereurs, dans ses grandes lignes, est la même, et avec quelque perspicacité qu'on les étudie, ils ne nous fournissent pas des raisons de nous défier de son témoignage.

IV

Ces raisons, qui n'existent pas chez eux, on a cru les trouver en lui-même, dans son caractère, dans son éducation, dans les préjugés qui lui venaient de ses relations ou de sa naissance. Et tout d'abord on a eu l'idée de mettre sa sévérité sur le compte de son humeur chagrine. C'était, dit-on, un pessimiste, et je crois bien qu'on a raison de le dire. Les Romains avaient, en général, une disposition à l'être. Ce qui les distingue des Grecs, c'est qu'ils sont ou qu'ils veulent paraître sérieux jusqu'à l'austérité, graves jusqu'à la tristesse; qu'ils sourient moins à la vie, qu'ils se méfient des événemens, qu'ils ont peu de confiance dans

les hommes. Il était donc naturel que Tacite, qui est un si parfait Romain, fût, d'instinct et de tempérament, un pessimiste. Les spectacles auxquels il assista dans sa première jeunesse n'étaient pas pour lui inspirer des sentimens contraires. Il avait une douzaine d'années à la mort de Néron. Il vit quatre empereurs se succéder en quatorze mois, le Capitole brûlé, Rome prise d'assaut, les Barbares s'insurgeant aux frontières et l'empire près de périr. Il n'est pas étonnant qu'il lui en soit resté des dispositions moroses. Dans les plus anciens ouvrages que nous avons de lui, le *Dialogue des orateurs* et la *Germanie*, il traite déjà sévèrement la société de son temps. Les trois dernières années du règne de Domitien, où il vit de près à quels excès peut s'emporter un homme qui est tout-puissant, quand il cède à l'ivresse de la cruauté ou qu'il est effaré par la peur, lui laissèrent une impression qui ne s'effaça plus. Il prétend sans doute qu'à l'avènement d'un prince honnête homme, le cœur est revenu aux Romains, *nunc tandem redit animus;* mais je ne crois pas que la blessure que ces effroyables années lui avaient faite se soit jamais fermée. Même aux plus beaux jours du règne de Trajan, il a dû regarder l'avenir avec quelque inquiétude. A ceux qui se livraient trop facilement à la félicité présente, il devait être tenté de répondre par ces paroles qu'il a mises dans la bouche d'un sénateur prévoyant : « Qui vous assure qu'il n'y aura plus de tyrans? Ils le pensaient comme vous, à la mort de Tibère et de Caligula, ceux qui leur survécurent; et cependant des tyrans nouveaux se sont élevés, plus cruels et plus détestables. »

C'est dans cet état d'esprit qu'il commença d'écrire ses grands ouvrages historiques. Le sujet qu'il avait choisi n'était guère de nature à le réconcilier avec l'humanité. Il faut bien reconnaître qu'il y a peu d'histoire aussi lugubre que celle des Césars, quelque effort qu'on ait fait de nos jours pour atténuer leurs crimes. Tacite, qui a cependant entrepris de la raconter, ne nous cache pas la répugnance qu'elle lui inspire. Il y a des momens où la patience lui échappe, où le cœur paraît lui manquer, quand il lui faut mettre sous nos yeux cette série de scènes effroyables, et toujours les mêmes, « ces perpétuelles accusations, ces amis trahissant leurs amis, ces juges qui ne savent que condamner. » Après avoir flétri les bourreaux, il ne peut s'empêcher d'en vouloir un peu aux victimes; il les trouve trop facilement résignées à leur sort (*segniter pereuntes*). Il croyait sans doute, comme

on le pensait chez nous à l'époque de la Terreur, qu'elles avaient tort de se faire un point d'honneur de mourir sans plainte; il se demandait si quelque résistance de leur part n'aurait pas réveillé la pitié publique. Quand il se sent rebuté par cette uniformité d'horreurs, et qu'il craint que le lecteur n'éprouve les mêmes sentimens que lui, il songe avec quelque tristesse aux historiens de la République; eux, au moins, avaient de grandes et belles choses à dire. Ils n'étaient pas réduits au récit de vengeances obscures, de rivalités mesquines de maîtresses et d'affranchis, de cruautés monotones. « Ils racontaient de grandes guerres, des villes prises, des rois vaincus et captifs, et, au dedans, les querelles des tribuns et des consuls, les lois agraires et frumentaires, les luttes du peuple et du Sénat : c'était un sujet large, étendu, où ils pouvaient se mouvoir à l'aise. Pour moi, je suis enfermé dans une carrière étroite, et mon travail sera sans gloire. »

En parlant ainsi, c'est à Tite-Live qu'il songe, et l'on voit bien qu'il n'y peut songer qu'avec une sorte d'amère jalousie. Il est sûr qu'entre eux, dans les dispositions où ils se trouvent, et les sentimens qui les animent, le contraste est frappant. L'œuvre de Tite-Live a été conçue dans la joie. On y sent cette ivresse d'orgueil national que Rome éprouva, lorsque, sous la main d'un chef unique, elle mesura mieux sa grandeur. Cet orgueil a inspiré l'histoire de Tite-Live, qui en est la plus vivante expression. C'est ce qui fait que, dans cette œuvre immense, on ne sent pas un seul moment de fatigue. L'intérêt s'y renouvelle sans cesse avec le récit de nouvelles victoires; la gloire de Rome, qui grandit toujours, le porte et le soutient. Il monte allégrement avec elle jusqu'à ce sommet où elle est arrivée sous Auguste, et si, parvenu à ces hauteurs, il regarde avec quelque inquiétude devant lui, vers ces chemins de l'avenir qui lui semblent obscurs et périlleux, il n'a qu'à se retourner du côté de la route parcourue, à se faire antique, comme il dit, pour reprendre toute sa fierté. Vers le milieu de son travail, dans la préface d'un de ses livres aujourd'hui perdus, il disait : « qu'il avait acquis assez de gloire, qu'il pourrait s'arrêter, si son âme, qui ne connaissait pas le repos, ne se nourrissait de son œuvre. » Que Tacite est loin de cette plénitude de satisfaction et de confiance! Au lieu « de se nourrir de son œuvre, » comme Tite-Live, il ne nous dissimule pas combien elle lui semble ingrate et triste : c'est une tâche qu'il s'est imposée par devoir et qu'il accomplit sans plaisir.

Tacite est donc un pessimiste, mais le pessimisme n'est pas toujours un danger pour un historien. S'il peut quelquefois l'égarer, il peut aussi le servir. Tacite lui doit une de ses plus grandes qualités, cette perspicacité qui l'empêche de se laisser prendre aux apparences et lui fait voir les choses comme elles sont. Elle n'était pas sans mérite à une époque où le gouvernement tenait à paraître ce qu'il n'était pas, où, selon le mot de Mommsen, les noms ne correspondaient plus aux choses, ni les choses aux noms. Parmi ces obscurités, Tacite a vu clair. Il n'est pas de ces naïfs qui prenaient au sérieux ces étiquettes de liberté, qu'on avait soigneusement conservées pour tromper le public. Caligula, dans un de ses caprices, ayant destitué les consuls, sans se presser de les remplacer, Suétone fait remarquer, avec une gravité un peu comique, « que la république fut trois jours sans gouvernement. » Tacite parle d'un autre ton; il se moque de Tibère, qui, à propos d'un jugement qu'on voulait différer, invoquait le respect des lois, le salut de la république, les droits du consul Varron, « comme s'il pouvait être question des lois en cette affaire, que Varron fût vraiment un consul, et le gouvernement de Tibère une république ! » Voilà la vérité. Un des grands soucis de ces princes était de faire croire que tout était pour le mieux sous leur autorité, que Rome ne regrettait rien dans le passé, qu'elle n'avait jamais été plus heureuse du présent, plus assurée de l'avenir. Cette *Felicitas temporum*, qu'on affirmait effrontément dans les documens officiels, à laquelle on rendait presque un culte, personne ne pouvait se permettre d'en douter : c'était un devoir d'être joyeux, et l'une des raisons qu'on avait de se méfier des chrétiens, c'est qu'ils refusaient de prendre part aux fêtes publiques et qu'on trouvait à leur gravité des airs de tristesse. Tacite ne s'est jamais laissé prendre à ces dehors de prospérité; il a vu les maux intérieurs dont on souffrait et n'a pas hésité à les dire. A ceux qui vantent l'état florissant de l'Italie, il répond en montrant des villes comme Tarente et Antium, qui sont dépeuplées. On est fier des victoires remportées par les légions, et il s'en réjouit comme tout le monde; cependant, là aussi, il aperçoit quelques raisons d'être inquiet. Les révoltes qui éclatent dans l'armée, à l'avènement de Tibère, montrent à quel point l'indiscipline s'y est glissée; les soldats qu'on recrutait à Rome, et qui étaient autrefois les meilleurs, ne sont plus que des brouillons qui se croient toujours au cirque ou au théâtre; les

troupes auxiliaires levées dans les pays conquis prennent une importance dangereuse, et il ne manque pas de gens qui disent que, « dans l'armée romaine, il n'y a de bon que ce qui n'est pas romain. » Le tableau qu'il trace de la société civile est encore moins rassurant. La vieille noblesse a presque disparu, et ce qui en reste vit d'expédiens; un Sempronius Gracchus est brocanteur en Sicile; un Pollion fabrique de faux testamens; un Aurélius Cotta, un Valerius Messala, un Hortensius, tendent la main à l'empereur. Ce qui est plus grave, les esclaves augmentent sans cesse, tandis que disparaît la plèbe libre. Les affranchis ou fils d'affranchis occupent les meilleures places : « Ils se sont tellement accrus que, si on les mettait à part, les autres seraient effrayés de leur petit nombre. » Ces maux, que Tacite signale avec tant de force, sont ceux sous lesquels l'empire a succombé.

Il est bon sans doute de voir les choses comme elles sont; c'est, on vient de le montrer, un des grands mérites de Tacite; mais ne les a-t-il pas vues quelquefois pires qu'elles n'étaient? On le lui a reproché, avec raison, je crois, et c'est en cela que son pessimisme, qui le servait tout à l'heure, lui a été contraire. Le désir de lire jusqu'au fond des cœurs, la crainte d'être dupe, la mauvaise opinion qu'il avait des hommes, le poussent à chercher, dans leurs actions les plus simples, des intentions cachées et subtiles. Il les soupçonne facilement de quelque noirceur. Dès le début des *Annales*, cette tendance se révèle. Auguste choisit Tibère pour lui succéder : ce n'est pas qu'il ignorât ses vices; « il voulait se faire valoir par le contraste. » Dans son testament, il conseillait à son successeur de ne pas faire de conquête nouvelle : « on ne sait pas si c'était prudence ou jalousie, » et ainsi de suite. Ce qu'il faut admirer, c'est qu'étant dans ces dispositions d'esprit, il n'ait pas ajouté foi plus souvent aux méchans bruits qu'on avait tant de plaisir à propager et qu'il devait avoir tant de penchant à croire. Nous avons vu que, la plupart du temps, il les conteste, mais on sent bien que, pour leur résister, il lui faut lutter contre lui-même, et que, s'il cesse un moment de se surveiller, il sera entraîné à les admettre (1). C'est une faiblesse

(1) J'en puis citer une preuve bien curieuse. On racontait que, dans les derniers temps, Néron, pour se débarrasser de Sénèque, avait essayé de le faire empoisonner par un de ses affranchis. Tacite a reproduit cette accusation, qu'il a trouvée dans quelques mémoires contemporains, sans la confirmer ni la combattre : *quidam tradidere* (*Ann.*, XV, 45). Mais, quelques chapitres plus loin, le soupçon se tourne en certitude. Il nous dit que ce prince se décida à user d'un moyen plus

contre laquelle il convient, quand nous le lisons, de nous tenir en garde. Il est bien possible aussi que, dans les tableaux qu'il nous présente de son époque, il ait assombri les couleurs; lui-même semble s'en apercevoir, puisque, par momens, il prend la peine de se corriger. C'est ainsi qu'après avoir dépeint avec une admirable vigueur les misères et les fautes de la société romaine depuis Néron, il se reprend tout d'un coup pour dire : « Et pourtant, ce siècle ne fut pas tout à fait stérile en vertus ; » et il le prouve en énumérant les bons exemples qu'il a donnés. Sans doute ses préférences sont pour le passé, et il est disposé d'ordinaire à lui sacrifier le présent. C'était l'opinion générale autour de lui qu'on doit s'en tenir aux anciens usages et « qu'on ne change que pour faire plus mal. » Cependant il lui arrive de louer son temps et même, une fois, il va jusqu'à dire : « Tout n'allait pas mieux avant nous, et notre siècle aussi a produit des vertus et des talens, dignes d'être proposés pour modèles. » Il faut lui savoir gré de ces efforts qu'il fait pour être juste.

Dans tous les cas, pour tempérer la sévérité de ses jugemens sur son époque, il suffira d'y mêler quelques teintes plus douces que nous irons prendre chez son ami, Pline le Jeune : ils se corrigent l'un par l'autre. Mais, bien que le contraste soit complet entre l'humeur soupçonneuse du premier et l'universelle bienveillance de l'autre, il y a un point sur lequel ils sont d'accord, et cette unanimité mérite d'être remarquée. Ils ont tous les deux, des empereurs, la même opinion; ce que Pline est amené à nous dire de Tibère et de Néron ne diffère pas de l'idée que nous en donne Tacite, et ils ont également détesté Domitien. On ne peut donc pas dire que ce soit le pessimisme de Tacite qui lui a inspiré le jugement qu'il porte sur les Césars, puisque Pline, un optimiste si décidé, pense et parle comme lui.

V

Quelle influence ont pu exercer, sur les opinions de Tacite, sa naissance, ses relations, le monde qu'il a fréquenté, l'éducation qu'il a reçue ? La question se pose naturellement dans un pays

violent, « puisque le poison n'avait pas réussi (XV, 60). » Voilà bien un exemple de cette lutte qui se livre chez lui entre la raison et le naturel. La raison le retient quand il est en présence des documens; le naturel l'emporte dès qu'il s'en est éloigné.

comme Rome, où l'on ne pensait guère par soi-même, où l'on agissait surtout d'après des règles et des habitudes uniformes, où c'était une vertu de respecter les traditions, une loi de se conformer aux opinions reçues.

La famille de Tacite, on l'a déjà vu, était de noblesse très récente; ce qui ne veut pas dire qu'elle ne partageait pas les préjugés de l'ancienne aristocratie. Il arrive parfois que les grands seigneurs de fraîche date mettent à les soutenir plus de passion que les autres, dans la pensée de faire oublier leur origine. Tacite avait trop d'élévation dans l'esprit pour céder à ce ridicule. Mais on a beau faire, on n'échappe jamais entièrement aux impressions qu'on prend dès l'enfance dans son entourage, et je crois qu'en cherchant bien, on en trouverait chez lui quelques traces. C'est ainsi qu'il remarque, sans en paraître surpris, qu'on préférait Germanicus à Drusus, son frère d'adoption, « parce que le bisaïeul de ce dernier était un simple chevalier romain, Pomponius Atticus, dont l'image semblait déparer celles des Claudii. » On dirait vraiment qu'il oublie qu'il sortait lui-même d'une famille équestre. Ailleurs, quand il nous parle des désordres de Livie, la femme de ce même Drusus, que Séjan avait séduite, il lui reproche surtout « de s'être prostituée à un amant né dans un municipe. » C'est ainsi qu'on s'indignait, à la cour de Louis XV, quand le roi se permit de prendre sa maîtresse dans la bourgeoisie. Mais ce ne sont là que des passages isolés : d'ordinaire, Tacite n'est pas partial pour l'aristocratie; il ne dissimule ni ses lâchetés, ni ses crimes. Une seule fois, il demande la permission de taire le nom des fils de maisons illustres qui se sont déshonorés dans les fêtes de Néron. « Tout morts qu'ils sont, dit-il, je ne les nommerai pas, par respect pour leurs ancêtres : le plus coupable, après tout, n'est pas celui qui commet une faute, mais le prince qui l'a payé pour la commettre. »

A côté de cette éducation de la famille, qui se résumait dans le culte des souvenirs, pour lui, comme pour tous les Romains, il y en avait une autre, celle que donnaient le grammairien, le rhéteur, le philosophe, et qui tenait le jeune homme entièrement occupé des exercices de l'école, attentif à la parole du maître, penché sur ses livres, jusqu'à l'âge où il prenait la robe virile, c'est-à-dire vers seize ans. Cette seconde éducation était toute grecque, comme, chez nous, elle a longtemps été presque toute romaine. Aujourd'hui il est à la mode de condamner sévèrement

cette façon d'élever la jeunesse dans un monde où elle ne doit pas vivre, au lieu de l'introduire tout de suite dans celui qu'elle doit habiter. Et pourtant, n'est-il pas utile d'arracher un moment le jeune homme aux étreintes de son milieu habituel, de l'empêcher ainsi de trop s'imprégner des préjugés de ceux qui l'entourent, de lui élargir le cerveau en lui faisant entrevoir une autre société que la sienne, des gens qui ont d'autres usages et d'autres idées? Ce qui au moins est certain, c'est qu'à Rome l'éducation grecque a produit les meilleurs résultats. Rome lui doit des qualités qui ne lui étaient pas naturelles; tout ce qu'elle a eu, par momens, de généreux, de large, de libéral lui est venu de là. Seule, et s'enfermant en elle-même, son caractère naturellement raide, impérieux, étroit, et ce qu'y ont ajouté d'égoïsme et de dureté ses instincts de domination, et l'âpre souci de ses intérêts, n'auraient fait que s'exaspérer chez ce peuple de paysans, de soldats et de juristes. Il lui fallait aller à l'école de la Grèce pour y prendre le goût des choses de l'esprit, vers lesquelles elle n'était guère portée d'elle-même, et surtout pour s'initier à ce qui est la vertu grecque par excellence, le sentiment de l'humanité. Le mélange des qualités des deux peuples était nécessaire pour former cette civilisation romaine, dont nous vivons encore.

Il est impossible que Tacite, intelligent comme il l'était, ouvert aux curiosités de l'esprit, n'ait pas profité de la culture grecque. Malgré sa défiance de la philosophie, on sent bien, quand on le lit, qu'il l'a étudiée; il en a certainement gardé quelque chose, s'il n'a pas voulu tout prendre. Il était très patriote; on le voit à la joie qu'il éprouve quand il raconte quelque succès des Romains; mais son patriotisme n'est pas étroit ou aveugle. Il ne se croit pas obligé de maltraiter les ennemis de son pays; il est beaucoup plus juste pour Arminius que Tite-Live pour Annibal. Quand il s'agit du passé, il ne regarde pas comme un devoir de faire à Rome une histoire qui ne contienne que des triomphes, et, par exemple, il ne conteste pas, comme beaucoup d'autres, qu'elle ait été prise par Porsenna. Dans le présent, il ne se laisse pas duper par ces grands mots dont se servaient ses compatriotes pour justifier leur domination, et ne les répète qu'avec un sourire. Pline l'Ancien ne comprend pas que les nations barbares, qui sont si misérables chez elles, ne viennent pas se jeter d'elles-mêmes sous le joug

des Romains et qu'elles se trouvent malheureuses de leur être soumises. « Si elles étaient victorieuses, dit-il, si elles restaient libres, c'est alors qu'elles auraient lieu de se plaindre ! » Ce n'est pas le sentiment de Tacite : il n'a pas cette plénitude d'orgueil national qui fait trouver aux Romains qu'on devait se féliciter d'être leurs esclaves; il reconnaît, au contraire, que les peuples que Rome a vaincus ont souvent raison de se plaindre, et même il a donné à leurs plaintes un merveilleux relief par la vigueur avec laquelle il les exprime. C'est chez lui, surtout dans le discours de Galgacus, qu'on va chercher les reproches dont on accable encore aujourd'hui la domination romaine : *Raptores orbis... Quos non Oriens, non Occidens satiaverit.. Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.*

Il est vrai qu'en un autre endroit, il l'a défendue. La réponse aux affirmations de Galgacus se trouve dans le discours de Cérialis. C'est une des plus belles pages, des plus fermes, des plus profondes qu'il ait écrites. Cérialis est victorieux; il vient d'entrer dans la ville de Trèves, qui s'était révoltée. Selon le droit ancien, il peut tout se permettre. Il réunit sur la place publique les citoyens tremblans et qui s'attendaient aux traitemens les plus rigoureux. Mais il se contente, pour toute vengeance, de leur démontrer, sans violence, sans menaces, qu'ils ont eu le plus grand tort de prendre les armes. Ses raisonnemens sont sans réplique. Il leur rappelle que les Romains ne sont entrés en Gaule qu'à l'appel des Gaulois, leurs aïeux, que les Germains opprimaient. Les Germains étaient alors, comme ils le sont toujours, prodigues de belles paroles. Toutes les fois qu'ils passent le Rhin, ils annoncent qu'ils viennent rendre aux Gaulois leur indépendance; mais faut-il les croire ? « Tous ceux qui veulent asservir les nations voisines prétendent toujours qu'ils leur apportent la liberté. » Les Romains au moins n'ont pas pesé lourdement sur le monde vaincu. S'ils imposent un tribut aux peuples qu'ils ont soumis, c'est que, pour la tâche qu'ils se sont donnée d'assurer la sécurité publique, il leur faut entretenir des armées : « or, sans armées, point de repos pour les nations; sans solde, point d'armées, et point de solde, sans tribut. » Pour tout le reste, entre les vainqueurs et les vaincus, il n'y a point de différence. « Vous pouvez arriver à tout, leur dit Cérialis : vous commandez nos légions, vous gouvernez les provinces. Quand les princes sont méchans, nous en souffrons comme vous, plus que

vous, car nous sommes plus rapprochés d'eux. Les bons font du bien à tout le monde. Il faut souffrir les mauvais comme on supporte la sécheresse ou les inondations. Le beau temps survient, qui nous console des tempêtes. » Ce qui distingue ce discours entre ceux de Tacite, c'est l'absence complète de rhétorique. Cérialis y parle en soldat, d'un ton décidé, mais calme et presque froid. Le fond en est certainement d'un patriote, puisqu'on y donne les raisons qui légitiment la puissance romaine; mais c'est un patriote qui aime son pays sans emportement et sans illusion. Il va même jusqu'à prévoir ce qu'un Romain n'envisageait guère, la ruine de cet empire auquel semblait promise l'éternité. Il annonce que, si ce malheur arrivait, la guerre, une guerre terrible, se déchaînerait sur l'univers entier. « Huit cents ans de fortune et de discipline ont élevé cet immense édifice : ceux qui l'ébranleront seront écrasés sous sa chute. » C'est bien ce qui est arrivé. En parlant ainsi, Tacite semblait voir et prédire l'effroyable cataclysme où s'engloutit l'empire romain.

Si c'est vraiment la culture grecque qui a donné tant de mesure et de clairvoyance à son patriotisme, il faut l'en glorifier: c'est un grand service qu'elle lui a rendu; mais nous sommes forcés de reconnaître qu'il n'a pas toujours aussi bien profité de ses leçons. Il y a chez lui des préjugés dont la philosophie n'a pu le guérir; à propos des esclaves, des gladiateurs, des gens à qui la société antique était si dure, il lui échappe des mots malheureux qui prouvent qu'en bien des choses, il ne s'élevait pas au-dessus des personnes de son monde et de son temps. En parlant de ces quatre mille affranchis, infectés de superstitions égyptiennes ou juives, que Tibère déporta dans l'île de Sardaigne, il déclare que, s'ils y meurent de la fièvre, ce sera une petite perte, *vile damnum*. Les grandes tueries d'hommes qu'on fait dans les amphithéâtres le laissent assez froid, et il trouve qu'en somme, le sang qui coule dans ces combats n'est guère précieux, *vili sanguine*. Il prend très aisément son parti du supplice de ces quatre cents malheureux qu'on mène à la mort uniquement parce que le hasard a voulu qu'ils aient couché dans la maison où leur maître a été assassiné. C'est une injustice assurément; « mais y a-t-il moyen de tenir cette engeance autrement que par la terreur? » Que nous sommes loin de la largeur et de la liberté d'esprit de Sénèque, si humain, si généreux, si dégagé des opinions de son époque, qui a si bien parlé des esclaves, qui con-

damne avec tant de force les combats de gladiateurs, qui proclame si hautement « que l'homme doit être sacré pour l'homme ! » Il est vrai que ce même Sénèque dit, quelque part, de la façon la plus naturelle du monde : « Quand un enfant naît faible ou difforme, nous le noyons. » Tant il est difficile de résister tout à fait aux préjugés même les plus monstrueux, quand autour de nous ils sont acceptés de tout le monde !

VI

Ce mélange singulier d'idées élevées et de préjugés populaires, nous allons le retrouver en étudiant les croyances religieuses de Tacite : c'est une étude sur laquelle j'insisterai volontiers, car elle achève de nous le faire bien connaître.

Il n'a fait nulle part, d'une manière expresse, sa profession de foi, et vraisemblablement, sur ces questions si délicates, il n'avait pas de principes bien arrêtés. Nous voyons qu'à propos de l'immortalité de l'âme, il ne va pas au delà d'une espérance : *si quis manibus piorum locus*. Il est probable qu'il s'en tenait à ce monothéisme indécis qui, grâce à la philosophie grecque, était devenu la croyance de tous les esprits cultivés. C'est ce qui semble ressortir du passage célèbre où, malgré sa haine pour les Juifs, il rend hommage à l'élévation de leurs doctrines. « Ils ne conçoivent Dieu, dit-il, que par la pensée, et n'en reconnaissent qu'un seul ; ils traitent d'impies ceux qui, avec des matières périssables, se fabriquent des dieux à la ressemblance de l'homme ; le leur est le Dieu suprême, éternel, dont l'image ne peut être reproduite, et qui ne doit pas périr. Aussi ne souffrent-ils aucune effigie dans leurs villes, encore moins dans leurs temples, point de statues, ni pour flatter leurs rois, ni pour honorer les Césars. » Sans dire expressément qu'il pense comme eux, il me semble qu'il le laisse entendre par la façon dont il s'exprime. Les mêmes sentimens se retrouvent dans un passage important où il parle des Germains : « Ils croient qu'emprisonner leurs dieux dans des murailles ou les représenter sous une forme humaine, c'est faire outrage à leur grandeur. Ils consacrent à leur culte les bois et les forêts, et ces mystérieuses solitudes, où ils les adorent sans les voir, leur semblent être la divinité même. » Ici encore, il n'a pas besoin de nous dire que son sentiment est conforme à celui des Germains, nous voyons bien qu'il lui paraît que ce peuple

barbare a trouvé la véritable manière d'honorer les dieux.

Est-ce à dire que, dans la vie ordinaire, Tacite se soit abstenu de fréquenter ces temples où l'on « emprisonnait » les dieux de Rome et de prendre part aux cérémonies qu'on célébrait en leur honneur ? Non, sans doute. Comme presque tous les gens de sa condition, il joignait à la croyance à un Dieu unique la pratique d'un culte qui en suppose une multitude. C'était sans doute se mettre en opposition complète avec soi-même; mais, outre que ces sortes de contradictions, en matière religieuse, sont partout assez communes, une secte philosophique, la plus importante de toutes à ce moment, avait trouvé moyen de tout concilier. Les stoïciens, contrairement à l'idée qu'on se fait d'eux, ne dédaignaient pas la popularité; ils s'adressaient à un public plus étendu qu'on ne croit et faisaient beaucoup de concessions pour le gagner. C'est ainsi qu'ils imaginèrent un système qui permettait à ceux qui professaient des doctrines philosophiques de s'accommoder sans trop de répugnance de la religion de leur pays. Ce fut un jeu, pour ces moralistes adroits, d'interpréter les légendes les plus étranges de la mythologie, celles dont Horace disait qu'elles apprennent à se mal conduire, de manière à les rendre raisonnables et morales. Pour accorder ensemble l'unité de Dieu et le polythéisme, la tâche était plus difficile; mais le caractère même des religions antiques aida les stoïciens à y réussir. Comme elles n'avaient pas de dogmes précis, de symbole arrêté, d'enseignement théologique, elles opposaient peu de résistance aux tentatives qu'on faisait pour les modifier en les interprétant. Ces théologiens subtils, à force de raisonner sur l'essence de ces dieux, dont on ne pouvait dire que le nom, et qui se prêtaient à tout, finirent par les vider de toute réalité. Ce ne furent plus des personnages divins, ayant leur existence propre, mais simplement des manifestations ou des fonctions du Dieu suprême, en sorte que celui qui les honorait rendait hommage, par un détour, à la divinité unique.

Dès lors, on pouvait les honorer sans trop de scrupule, ce qui mettait à l'aise tous ceux qui tiennent à ne pas s'isoler de la foule et à faire comme tout le monde. Le nombre en était grand à Rome, où régnait le respect des anciens usages, où les pratiques du culte tenaient tant de place dans la vie, où les sacerdoces étaient des fonctions politiques qu'un homme d'État ne pouvait pas dédaigner. Le système des stoïciens leur rendait un

service signalé : il leur offrait le moyen de remplir leur devoir de citoyen et de ne pas donner pourtant un démenti trop violent à leurs opinions philosophiques. C'est ce qui a permis à Cicéron d'être augure sans étonner personne et à Tacite de faire partie du collège des *Quindecimviri sacris faciundis*, et de présider, en cette qualité, aux jeux séculaires de Domitien.

Malgré tout, il a dû arriver plus d'une fois que le citoyen et le philosophe ne se soient pas bien entendus ensemble. Les compromis imaginés par les stoïciens pour concilier les contraires n'ont pas toujours étouffé chez les honnêtes gens les révoltes de leur conscience ou de leur raison en présence de ces légendes immorales ou de ces superstitions ridicules. C'est ce qui est visible chez quelques-uns d'entre eux, surtout à propos des présages, des oracles, de ce qu'on appelait la divination. Presque tout le monde y croyait alors, et l'autorité peut-être plus que tout le monde, puisqu'elle en avait peur et punissait des peines les plus rigoureuses ceux qui consultaient les devins; mais ces malheureux y croyaient encore davantage, puisque ni l'exil, ni la prison, ni la mort, n'ont pu les empêcher de les consulter. Nous voyons ici encore les stoïciens venir au secours des croyances populaires. Avec une complaisance inépuisable, ils ont trouvé des argumens très spécieux pour légitimer la divination, pour établir que c'était une science véritable, qui avait ses principes et sa méthode et qui méritait la même confiance que les autres.

Qu'en pense Tacite? il n'est pas aisé de le savoir. Une fois, il semble résolu à nous révéler le fond de sa pensée; il pose très nettement le problème et se demande « si les choses humaines sont régies par des lois éternelles ou si elles roulent au gré du hasard. » Mais il recule devant une solution précise, et, en réalité, il ne conclut pas. Il se contente de nous dire que « la plupart des hommes ne peuvent renoncer à l'idée que le sort de chaque mortel est fixé au moment de sa naissance, » ce qui est la justification de l'astrologie, et, comme il en a l'habitude, il paraît très porté à suivre l'avis « de la plupart des hommes. » Il fait, à la vérité, quelques réserves, car il a peur de paraître crédule et craint d'être dupé. Les devins se trompent quelquefois : faut-il s'en étonner? « l'erreur est si près de la science; » ils mentent souvent : « c'est une race d'hommes qui fait profession de trahir les puissans et d'abuser de la crédulité des ambitieux; » mais, souvent aussi, ils disent la vérité; n'ont-ils pas prédit à Tibère,

à Néron, à Vespasien, ce qui leur devait arriver? Quant aux prodiges qui précèdent et annoncent les grands événemens, Tacite ne manque jamais de les mentionner : c'est un ancien usage, et il s'y conforme. « Je n'oserais pas, nous dit-il, passer sous silence et traiter de fables des faits attestés par la tradition; » et il en veut à ceux qui n'ont pas pour la tradition le même respect que lui. Il blâme les esprits forts qui se moquent des mauvais présages et négligent les pratiques par lesquelles on en détourne l'effet. Un général romain n'en avait pas tenu compte, dans une rencontre avec les Parthes, et de plus il s'était mal gardé. Ce sont deux fautes que Tacite lui reproche, sans mettre entre elles aucune différence, et auxquelles il attribue également sa défaite. Cependant, lui-même, quand il lui faut les mentionner, et qu'ils sont un peu extraordinaires, semble en éprouver parfois quelque trouble. Il lui arrive d'y mêler des plaisanteries qui détonnent (1), et même, une fois, il avoue qu'on ne signale jamais tant de prodiges que quand on est d'avance disposé à y croire. Ce sont des preuves évidentes d'une lutte qui se livrait en lui entre sa crédulité et son bon sens.

A ce propos, je veux dire un mot d'une question qui a été souvent traitée, mais qui montre, une fois de plus, à quel point il se laisse dominer par l'opinion des autres. Comment peut-il se faire qu'un homme dont les croyances religieuses sont si indécises ait cru devoir si sévèrement traiter les Juifs et les chrétiens? Il avait pourtant quelques raisons de leur être favorable. On vient de voir qu'il parle avec sympathie de la façon dont les Juifs conçoivent la divinité et dont ils l'honorent. Quant aux chrétiens, il savait bien qu'ils n'avaient pas mis le feu à Rome. Il nous dit lui-même qu'on leur avait infligé un supplice épouvantable, que ne justifiait pas l'intérêt public « et qui n'était qu'une satisfaction donnée à la cruauté d'un homme, » si bien que les cœurs s'étaient émus de compassion à ce spectacle. Mais, pour les uns et pour les autres, Tacite n'a écouté que les préventions communes; il a parlé d'eux comme on en parlait autour de lui. Les Juifs, amenés à Rome en grand nombre après le triomphe de Pompée, s'y étaient fait très vite, comme partout, une place importante. Cicéron nous dit qu'en cinq ans ils de-

(1) N'y a-t-il pas une piquante épigramme dans cette phrase des *Histoires :* « Nous avons cru que les arrêts du destin promettaient l'empire à Vespasien, après qu'il y est arrivé. »

vinrent si nombreux et si puissans qu'ils troublaient les assemblées populaires et qu'un orateur qui ne voulait pas soulever des tempêtes était obligé de les ménager. Ils formaient à Rome une population misérable propre à tous les métiers. Tandis que les hommes vont faire du bruit au forum pour le compte des agitateurs qui les payent, les femmes disent la bonne aventure à domicile, les enfans, dressés au métier par leurs mères, tendent la main aux passans dans les bosquets d'Egérie, à côté des marchands d'allumettes soufrées, des marins qui apitoient les passans en montrant des tableaux qui représentent leur naufrage, et d'autres mendians de cette sorte. Ils habitaient, au delà du Tibre, ces faubourgs où affluait, selon le mot de Tacite, tout ce qu'il y a d'infamies et d'horreurs dans le monde, et qui ressemblaient sans doute aux quartiers sordides où ils s'entassent aujourd'hui dans les grandes villes de l'Orient. Tout se réunissait donc, ce qu'on voyait et ce qu'on entendait dire, pour donner d'eux une fâcheuse opinion à des gens déjà pleins d'un mépris superbe à l'égard de ces nations de l'Asie « nées pour la servitude. »

Voilà ce qui indisposait Tacite contre les Juifs beaucoup plus que leurs croyances religieuses. Les cultes étrangers étaient soufferts à Rome sous l'Empire et l'on y honorait publiquement les dieux de tous les pays. Tacite n'en paraît nulle part scandalisé, et même il s'est occupé, dans ses ouvrages, avec curiosité, presque avec sympathie, de quelques-unes de ces religions. Il est probable qu'il n'aurait pas été plus sévère pour celle des Juifs, s'il n'avait eu des motifs particuliers de l'être. Quand il parle de quelques-uns de leurs usages les plus singuliers, l'abstinence du porc, le repos du septième jour et de la septième année, l'emploi du pain sans levain, il ajoute qu'ils leur viennent de leurs pères, *antiquitate defenduntur*, et, pour Tacite, tout ce qui est antique est respectable. Même l'adoration de la tête d'âne, dont on les accuse, ne paraît pas l'étonner ou l'indigner beaucoup : les Égyptiens, qui passent pour des sages, rendent bien un culte aux chats et aux légumes. Je crois même qu'il leur aurait pardonné l'habitude qu'ils avaient d'attirer à eux les fidèles des autres cultes, quoique rien ne fût plus étranger à l'esprit de la religion romaine. C'était un usage, dans toutes les religions orientales, de chercher à faire des prosélytes ; des Romains, et surtout des Romaines de vie légère, fréquentaient les temples

d'Isis et de la Mère des dieux, et cette propagande était parfaitement tolérée ; mais c'était à une condition à laquelle les Juifs ne voulaient pas se soumettre.

Les Romains avaient l'habitude, toutes les fois qu'ils rencontraient à l'étranger un dieu qu'ils ne connaissaient pas, d'en chercher un, chez eux, qui parût lui ressembler et de donner le nom de l'ancienne divinité à la nouvelle. C'était une façon de faire croire qu'entre les diverses religions, il n'y avait pas de différences essentielles. Quand on connut celle des Juifs, on essaya de lui appliquer la même méthode. Quelques personnes, à cause du repos du samedi, eurent l'idée d'assimiler leur dieu à Saturne, à qui le samedi était consacré ; d'autres, qui voyaient qu'on adorait Jéhovah au bruit de la flûte et du tambour, pensèrent que c'était Liber ou Bacchus. Mais, devant l'attitude des Juifs, il fallut renoncer à ces assimilations ; on vit bien qu'ils refusaient de les accepter, ou même qu'ils s'indignaient qu'on osât les faire. Isis ou Mithra permettaient à leurs dévots d'honorer Jupiter ou Minerve ; Jéhovah était un Dieu jaloux, qui ne voulait être associé à aucun autre. Celui qui s'enrôlait parmi ses adorateurs ne pouvait adorer que lui. La situation, dès lors, devenait grave. Les cités antiques étant surtout unies dans la pratique du même culte, quand on renonçait à ce culte, on cessait d'être citoyen. Voilà le grand reproche que Tacite adresse à ceux qui se font Juifs. « Le premier principe qu'on leur inculque, dit-il, c'est de mépriser les dieux de leur pays, c'est-à-dire d'abjurer leur patrie, de ne plus tenir aucun compte de leurs parens, de leurs enfans, de leurs frères. » Pour un patriote comme lui, il n'y a pas de crime plus grave. Ajoutons que la conduite des Juifs, dans les villes où ils s'établissent, semble justifier ce reproche. Ils y forment des communautés étroitement fermées, ils tiennent à vivre seuls. Pour éviter la contagion des infidèles, ils habitent à part, ils mangent ensemble, ils se marient entre eux. Or, partout, la populace est ombrageuse ; quand on s'isole d'elle, quand on la fuit avec obstination, elle croit qu'on la dédaigne, qu'on la condamne, et soupçonne qu'on veut lui nuire ; elle se méfie et s'irrite. De là ces explosions de colère féroce, qui amenèrent, dans les grandes villes de l'Asie, tant d'effroyables massacres.

Il semble que les lettrés auraient dû être plus tolérans ou moins injustes que le peuple ; mais eux aussi avaient des raisons d'en vouloir aux Juifs, et leur haine était d'autant plus profonde

que ces raisons leur paraissaient plus légitimes et qu'elles avaient leur source dans des sentimens plus élevés. La philosophie grecque avait entrevu l'unité du genre humain. Cicéron, qui en résume les plus beaux préceptes, demande qu'on n'enferme pas ses affections dans les murailles de la ville où l'on est né, mais qu'on les étende au monde entier. L'expédition d'Alexandre, en faisant tomber les barrières qui séparaient l'Europe de l'Asie, avait paru légitimer ces généreuses théories; la conquête romaine, qui s'était étendue à tout l'univers civilisé, en avait presque fait une réalité vivante. Aussi cette fraternité universelle, cette *concordia generis humani*, regardée comme la plus belle conséquence de la *paix romaine*, était-elle, pour les grandes âmes du premier et du second siècle, un sujet de joie et d'orgueil. Elle a été célébrée en termes magnifiques par Sénèque et par Marc-Aurèle. On pouvait croire qu'elle reposait sur des bases solides, quand on voyait tout l'univers obéissant au même maître, soumis aux mêmes lois, parlant presque partout la même langue. Ce qui la rendait plus sûre encore, c'est que, grâce à cette complaisance des divers peuples à s'emprunter leurs dieux, à les placer dans les mêmes temples, à les confondre dans les mêmes adorations, on semblait avoir réalisé l'unité religieuse du monde, c'est-à-dire l'union des âmes, la plus souhaitable de toutes. Seuls, les Juifs résistaient à cet accord de l'humanité entière; par leur obstination à ne pas vouloir accepter cette fusion de tous les cultes, ils se mettaient en dehors de la civilisation universelle; et, comme ils faisaient des prosélytes, et que, dans les grandes villes, leur nombre s'accroissait sans cesse, ils étaient pour elle une menace et un péril. C'étaient des ennemis publics, qui compromettaient la plus belle espérance qu'eût conçue la sagesse humaine, et tout devenait permis pour les combattre.

Ainsi s'explique la violence que les lettrés mirent à les attaquer. Je ne crois pas, — je l'ai déjà dit, — que Tacite ait eu beaucoup de tendresse pour ces idées de fraternité universelle célébrées par les philosophes. Au moins n'y a-t-il fait aucune allusion dans ses livres. Mais, ici, il avait une raison de ne pas leur être contraire. Elles n'étaient plus seulement une théorie, elles étaient devenues un fait. L'union des peuples s'était accomplie au profit de Rome; il importait à la sécurité de l'Empire qu'elle ne fût pas affaiblie. Pour un Romain comme lui, du mo-

ment que le monde ne forme qu'une nation, qui est la sienne, le cosmopolitisme n'est plus qu'un patriotisme agrandi. Aussi cet homme grave perd-il toute mesure quand il parle de ceux qui, comme les Juifs, travaillent à introduire un élément de discorde dans cette grande unité. Il prend alors un ton de colère et de dépit qui n'est pas celui qui convient à l'historien. On dirait qu'il ne peut pas trouver de termes assez violens pour les accuser; il force les expressions, il accumule les griefs, sans prendre la peine de les justifier (1). Mais est-il besoin d'aucune justification, puisqu'ils sont les ennemis du genre humain?

Sa haine pour les chrétiens a la même origine. Il ne les confond pas tout à fait avec les Juifs, puisqu'il les désigne par un nom particulier, qu'il connaît l'auteur de la secte, qu'il nous dit l'époque précise où elle a commencé d'exister (2). Mais il sait « que ce fléau est sorti de la Judée, » et cela lui suffit pour les condamner. Aussi voyons-nous reparaître les mêmes expressions violentes, démesurées, qu'il a prodiguées contre les Juifs : *Execrabilis superstitio... Per flagitia invisos... Sontes et novissima exempla meritos.* Remarquons encore ici qu'aucune preuve n'est donnée de toutes ces accusations, on ne nous dit ni quels sont ces forfaits qui les ont rendus exécrables, ni ce qui leur a mérité les dernières rigueurs. Un seul de ces crimes est indiqué avec quelque précision : il les accuse de haïr le genre humain, *odium generis humani*, c'est le reproche qu'il avait déjà fait aux Juifs : *adversum omnes alios hostile odium*, et il ne l'adresse aux chrétiens que parce qu'ils sont Juifs d'origine et par conséquent hostiles à toutes les religions de l'univers. Ils avaient donc cette mauvaise fortune, quand ils refusaient de participer à un sacrifice, de mettre tout le monde à la fois contre eux. Tandis que les dévots les accusaient d'insulter les dieux, les patriotes de renier le culte national, les lettrés, qui auraient dû leur être plus indulgens, ne leur pardonnaient pas de compromettre l'accord qui s'était fait entre les diverses nations et, dans la même

(1) *Genus invisum diis. — Instituta sinistra, fœda. — Projecta ad libidinem jens. — Mos absurdus sordidusque. — Despectissima pars servientium. — Deterrima gens, etc.*

(2) On répète que, pendant très longtemps, les Romains ont confondu les chrétiens et les juifs. Cependant la police impériale les distinguait déjà à l'époque de Néron, car c'est bien comme chrétiens et non comme juifs qu'ils ont été poursuivis. Suétone aussi dit en propres termes que c'est une superstition nouvelle : *Christiani, genus hominum superstitionis novæ ac malefidæ.*

nation, entre le peuple et les sages ; et, comme cet accord leur paraissait être la condition de l'union des hommes entre eux, ils se croyaient en droit de les accuser « de haïr le genre humain. »

On voit donc qu'ici encore Tacite se laisse par momens entraîner aux préjugés de son temps. N'en soyons pas trop surpris, puisque presque personne ne parvient entièrement à leur échapper. Il est vrai que c'est Tacite, et que d'ordinaire on se le figure plus indépendant de son milieu, plus ferme dans ses sentimens que le commun des hommes. Mais il faut se rendre à l'évidence. Les études que nous venons de faire montrent qu'il est au fond comme tout le monde, et que, s'il résiste parfois aux opinions communes, souvent aussi il leur a cédé.

Est-ce une raison de croire que ses jugemens sur les Césars et le césarisme lui aient été tout à fait dictés par les préventions et les rancunes des coteries qu'il fréquentait? Avant de l'affirmer, il est nécessaire de se poser une question et de la résoudre. Comme on ne peut communiquer aux autres que ce qu'on a soi-même, on doit se demander d'abord si cette société, dont on prétend qu'il n'est qu'un écho docile, se composait véritablement d'ennemis intraitables du régime impérial, décidés à ne trouver dans toute l'histoire des Césars que des fautes ou des crimes, de partisans résolus du gouvernement ancien, et qui travaillaient de toutes leurs forces à le rétablir; en un mot, si elle a pu inspirer à Tacite les sentimens qu'on lui reproche. — C'est bien ce qu'on dit ordinairement, mais il faut savoir si l'on a raison de le dire.

GASTON BOISSIER.

L'AUTRE AMOUR

PREMIÈRE PARTIE

I

Je venais d'atteindre mes dix-neuf ans et de terminer la classe blanche que nous nommions avec orgueil « le Cours supérieur; » j'étais tout occupée des derniers examens et de mes préparatifs de départ, lorsque ma mère, m'ayant emmenée au fond du parloir où sa tendresse assidue m'avait habituée à la visite de chaque semaine, prit un air grave et me dit :

— Ma petite Christiane, tu espères quitter dans quelques jours cette maison où tu t'es un peu à tort considérée comme prisonnière, depuis que je t'y ai amenée voilà bientôt dix ans!

Pour se représenter l'angoisse avec laquelle j'accueillis ce préambule, il faut savoir que je tenais en effet le compte exact des jours de ma détention, et qu'il ne m'en restait plus que huit pour atteindre les vacances, celles qui n'auraient plus de terme en octobre. C'est pour cette date de ma libération que j'avais vécu depuis tant d'années... Allait-on la reculer?... Étais-je menacée d'une prolongation de peine, n'avais-je pas fini mes études et remporté tous les prix sans redoubler une classe? Plusieurs m'étaient encore promis pour le dernier concours.

Voyant mon trouble, mère hésitait à poursuivre.

— Eh bien! qu'y a-t-il? demandai-je.

Pauvre maman, comme il lui en coûtait de me l'avouer!...

— Christiane, nous sommes pauvres!... Il nous est impossible

de t'assurer auprès de nous la vie facile que d'autres parens ont le bonheur d'offrir à leurs filles. Au lieu des loisirs que tu avais bien le droit d'attendre en récompense de tes belles études, il va falloir, par ton travail, te créer des ressources que j'ai le regret de n'avoir pas su te conserver.

Des larmes lui étaient montées aux yeux en me parlant ainsi, pour la première fois, comme à une égale. J'en fus attendrie et surtout flattée. Après tout, j'en avais assez d'être une fillette qui n'eût d'autre tâche que d'apprendre des leçons, et je n'étais pas fâchée d'être traitée en grande personne à qui incombent des devoirs sérieux.

— N'est-ce que cela? mère, dis-je avec une gaîté toute vaillante; mais je suis prête à utiliser mes petits talens et à donner enfin des leçons aux autres. Tu verras les progrès que j'ai faits à l'aquarelle, il me sera très facile de...

Un geste m'arrêta, il s'agissait de bien autre chose.

Parmi les élèves de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur, on choisit quelques privilégiées à qui sont réservées des positions de professeurs; elles conservent une chambre, touchent des appointemens modestes, ont une existence assurée d'élèves vieillissantes dans une sécurité médiocre, avec des congés, une retraite. Il paraît que beaucoup de femmes recherchent ces places d'employées, car on ne les accorde qu'à la protection. Mon mérite m'avait valu d'être désignée pour un de ces emplois de faveur, et on avait chargé maman de m'en transmettre la flatteuse proposition.

Pour le coup, j'eus un soubresaut de révolte.

On voulait m'enfermer pour toujours, moi qui n'aspirais qu'à la liberté! Ah! non, par exemple. J'acceptais volontiers l'obligation du travail, mais mêlée à la vie, avec des risques à courir, de la douleur s'il le fallait, mais des chances de bonheur aussi. Je saurais me résigner à ma tâche, mais à condition qu'on ne me reléguât pas hors de l'humanité dans un asile de repos, avant même que j'eusse essayé de vivre. De quoi aurais-je pu être lasse, quand je m'éveillais à peine au bord des choses entrevues? Il faut laisser les sinécures à celles qu'un tout petit foyer anime, les secousses pourraient l'éteindre... Mais moi! Allons donc! Renoncer à quoi que ce fût, qu'on me connaissait mal! Avais-je donc si bien réussi à cacher mes chères espérances?... Un trop-plein de larmes, toujours prêtes dans l'émotion à déborder, et

à remplacer les paroles, prouva abondamment à ma mère qu'il était inutile d'insister sur son projet.

— Mais moi non plus, ma chérie, je n'y tiens pas, à te voir rester ici... Je te le proposais en tremblant.

Nous nous jetâmes dans les bras l'une de l'autre et il ne fut plus question que des vacances.

Une semaine plus tard, j'entendais se refermer irrévocablement derrière moi la lourde porte qui m'avait longtemps abritée de la destinée. J'étais libre enfin de l'importune contrainte qui épiait mes gestes, réprimait mes paroles ; je cessais d'être la pensionnaire humiliée sous l'uniforme, marquée de la sanction des rubans et des médailles, disciplinée au silence étouffant, pour devenir l'être brillant et passager qu'est une jeune fille. Elle possède tout, en rêve, pendant les quelques jours qui lui seront accordés pour examiner la vie avant d'y fixer son sort. Pendant un instant, elle a pu se croire maîtresse du destin, sauf ensuite à s'apercevoir qu'elle a été dupe du mirage de la nature qui accomplit ses mystérieuses fonctions en nous leurrant de liberté. Le sort nous attend embusqué au coin des circonstances et ne laisse en notre pouvoir que la moralité de nos actes, et non pas notre bonheur ou notre désespoir.

Si j'avais réfléchi plus tôt à la situation pécuniaire de mes parens, j'aurais pu deviner leur gêne dans le modeste intérieur où je passais quelques jours par an; mais les enfans sont peu enclins aux comparaisons et considèrent ce qu'ils voient comme l'ordre normal des choses; ils ne commencent à souffrir de la pauvreté qu'en goûtant les premières joies de la richesse. Jusque-là, je n'avais manqué de rien et je ne me rappelais pas un temps plus fortuné. Il avait pourtant existé, paraît-il, lorsque mon père était dans l'armée, d'où il avait pris sa retraite comme chef de bataillon, avec une rosette d'officier qui lui donnait le droit de me faire recevoir à Saint-Denis. C'est de cette époque que dataient ses malheurs. Il avait joué à la Bourse, autant pour tromper son désœuvrement que dans l'illusion d'améliorer sa fortune, et tout avait été englouti, sauf les trente mille francs de la dot réglementaire mis à l'abri par le régime dotal. C'était alors tout ce qui restait, avec la pension de retraite de mon père, et certes c'était insuffisant à notre triple existence. Mes parens avaient, à force d'économie, réussi à garder une petite somme pour fournir à mon trousseau. Je pus m'équiper avec l'élégance si facile aux

Parisiennes qui ont le moindre goût et, deux jours après ma sortie des barreaux, on m'aurait à peine reconnue, tant la toilette m'avait transformée

Pourtant, j'avais le regret de n'être ni aussi blonde ni aussi grande que je l'eusse souhaité, selon le type idéal que j'attribuais aux héroïnes de roman... Cela eût-il changé la couleur de ma destinée? Non, c'est la forme même de mon âme qu'il eût fallu modifier pour l'adapter aux événemens et aux êtres contre qui elle devait se heurter. Le vêtement de l'éducation ne change que les apparences et laisse intacte l'indestructible étoffe de la nature.

Maintenant que les glaces me rendaient une Christiane à la taille fine dans des robes claires et souples, grandie sur des talons et, me semblait-il, plus jolie que je ne l'avais jamais rêvée dans la gaine noire de l'uniforme, il me venait une irrésistible envie de courir où déjà était ma pensée. Je n'avais pas une heure à perdre, puisque le Bonheur, pensais-je, m'attend là-bas, à Villerville, dans la personne de mon cousin Daniel.

Mère entra un matin dans ma chambre avec une lettre à la mince bordure noire.

— Ta tante te réclame le plus tôt possible, elle prétend même avoir besoin de ta présence au chalet Dartoy...

Toute communication, venant de là, me troublait profondément.

— Je suis prête à partir, dis-je en affectant du calme, je travaillerai mieux à la mer qu'ici, en cette saison.

— Non, ne t'occupe pour le moment qu'à prendre de belles couleurs, et amuse-toi bien; nous penserons aux choses sérieuses à ton retour seulement.

II

Mon oncle Frédéric Dartoy, architecte habile, avait parsemé les grèves normandes de ces gentils chalets à pignons pointus, dont les fenêtres s'avancent sous l'auvent des toits de chaume comme des corsages de femmes piqués d'un bouquet. Après la mort de son mari, ma tante Adèle avait conservé, en haut de la côte de Villerville, une de ces minuscules constructions pour assurer des vacances confortables à son fils unique, son Daniel chéri, son orgueil et sa passion... Elle m'invitait tous les ans à venir passer le mois d'août dans son chalet, par une tendre

sollicitude, disait-elle, mais surtout pour égayer les jeux de mon cousin!... J'avais donc été habituée toute petite à le servir jusqu'en ses caprices, et à admirer sa force et sa beauté!...

Plus âgé que moi d'une année, il me dominait de toute la hauteur d'une volonté impérieuse. Il était impossible de lui rien refuser, tant l'autorité de sa parole se mêlait à l'infinie douceur de ses yeux sombres. Il semblait que tout lui appartînt de droit, et personne ne songeait à lui résister lorsque, ayant cassé un de ses jouets, il avançait la main d'un geste simple pour prendre celui de son camarade comme une chose à lui. Pour moi, je n'étais malheureuse que lorsqu'il m'excluait de ses jeux... J'allais alors m'enfermer dans ma chambre pour pleurer sans qu'il me vît, et, dès qu'il m'appelait, j'essuyais vite mes yeux et je descendais toute consolée. En grandissant, Daniel montra des dons d'artiste surprenans, qui créèrent autour de lui une légende de prodige; on lui prophétisait un avenir de célébrité, et je m'habituai de plus en plus à le considérer comme un être d'une race supérieure.

Je passais mes soirées, le menton sur son épaule, à le regarder couvrir ses albums de dessins vifs et spirituels où s'animait en caricature tout le petit monde de la plage. Mon portrait y était constamment répété : sur les premières pages, une figure joufflue riait au fond de quelque grande capeline transparente, puis le profil s'amincissait sous les bérets et les canotiers de l'adolescence, le sexe s'effaçait dans les allures gamines. Comme il avait dû me trouver laide à cette époque, et plus encore vers la quinzième année, avec la taille étirée des croissances trop rapides! C'est alors que j'avais, sous sa direction, commencé à dessiner. Les albums étaient surchargés de mes lignes indécises et de ses corrections fermes.

Chaque année, le départ de Villerville et la rentrée en pension me devenaient plus pénibles; c'était une sorte de nuit du pôle qui durait dix mois, pendant lesquels la vie était suspendue. Je ne me sentais vraiment exister que pendant les vacances!

Mais c'est surtout à notre dernière séparation que ma tristesse avait été grande!... Je venais d'être si heureuse!

Daniel, cette année-là, avait redoublé de gentillesse : plus de brusqueries ni de disputes, des attentions continuelles...

— Donne, ma petite Christiane, que je porte ta boîte, elle est trop lourde pour tes jolis bras.

Et des complimens sur mes aquarelles.

— Tu as inventé un bleu pour tes ciels, personne n'arrive à leur donner une telle profondeur.

— C'est peut-être à force d'y chercher des choses lointaines.

Pendant que je fouillais ainsi les teintes de l'horizon, Daniel s'appliquait contre son goût à dresser des plans rectilignes pour se soumettre au désir qu'avait sa mère de le voir entrer à l'École des Beaux-Arts, dans la section d'architecture.

— Cela t'ennuie, je suis sûre?

— Oh! terriblement, mais il faudra bien que je gagne ma vie...

— Ne la gagne-t-on pas aussi bien avec la peinture?...

Ma tante me lançait de gros yeux, elle ne me permettait pas d'avoir sur son fils une pensée indépendante de la sienne: si elle favorisait notre intimité, c'est qu'elle comptait sur mon influence pour le faire travailler dans le sens qu'elle avait décidé!

— Surtout, empêche-le de rejoindre ses camarades, me disait-elle.

Il n'en avait guère envie cette année-là! Nous ne nous quittions pas et il me regardait comme s'il découvrait à chaque instant en moi une personne nouvelle.

Souvent nous marchions sans parler et ce n'était pas les jours où nous avions le moins à nous dire... A chaque pas, je m'attendais à ce que Daniel me confiât un secret... que je n'osais pas lui demander. Un malaise grandissait entre nous pendant ces silences. Un soir, notre secret fut bien près de nous échapper. C'était la veille de mon départ; ma tante était occupée de mes derniers préparatifs, je l'aidais tristement à étaler sur les casiers de la malle mes robes aplaties qui avaient des airs lamentables et fripés.

— Christiane, viens donc jusqu'à la plage, me cria Daniel du bas de l'escalier, la mer est phosphorescente comme je ne l'ai jamais vue, c'est admirable!

Cet appel m'avait retenti en plein cœur; je regardai ma tante avec une muette supplication.

— Va, me dit-elle, je finirai sans toi; et elle m'embrassa si maternellement que j'en ressentis une grande espérance. Je descendis avec une joie impétueuse et je pris le bras de Daniel qui m'attendait

La nuit était noire et le silence profond; on entendait à peine

la mer, c'était une masse éteinte d'où quelques lueurs bleues s'échappaient à l'éraflement des vagues.

— C'est merveilleux! m'écriai-je. On croirait que cette lumière vient des profondeurs de l'eau, comme s'il y couvait un feu intérieur qui n'oserait se montrer.

Nos yeux se rencontrèrent, je crus voir des lueurs phosphorescentes aussi traverser ceux de Daniel.

— Veux-tu que nous nous asseyions? proposai-je, car j'étais tout affaiblie par l'émotion.

Le sable formait des talus chauds encore des rayons absorbés du soleil; nous y glissâmes tout près l'un de l'autre, et nous regardions tantôt l'obscurité rayée de lames lumineuses, tantôt nos visages plus mystérieux encore. Deux ou trois fois je crus surprendre un mouvement sur les lèvres de Daniel, comme s'il allait parler: un mot était au bord de sa bouche, qu'il n'osait pas prononcer.

— A quoi penses-tu? demandai-je tout bas pour ne pas mettre en fuite le charme silencieux et nocturne.

— Demain tu seras partie... et je resterai seul!

Je soupirai...

— Et moi! plus seule encore loin de nos souvenirs; mais dans un an je reviendrai.

— Un an! que de choses d'ici là... c'est bien loin!

Ah! comme j'aurais voulu qu'en cet instant il prononçât une de ces paroles qui captent l'avenir, qui enchaînent les volontés, qui fixent les cœurs!... Que craignait-il, pourquoi cette hésitation quand, moi, j'étais prête à tous les sermens?... Pourtant il m'aimait à cette minute, j'en suis sûre, je l'ai senti avec la seconde vue de l'extase, qui ne trompe pas, et révèle l'invisible.

Eut-il donc peur de lui-même?

Il y a des heures où nous nous connaissons tout entiers dans une révélation subite de notre être; c'est alors que je compris la nature du sentiment qui me liait à Daniel pour toujours : je revis le lien frêle de l'amitié enfantine, accru des richesses que chaque année apporte aux jeunes âmes en formation; je me sentis capable d'un dévouement sans borne, je compris que ma timidité était une inconsciente admiration. Le trouble de sa présence montait en moi comme une marée d'équinoxe et agitait mon cœur prêt à déborder en paroles, en cris, en baisers. Pourtant je me taisais, par le secret instinct qui avertit les femmes

qu'elles n'ont pas l'initiative des destinées, et j'attendais une parole de Daniel.

Il avait pris ma main, nous restâmes longtemps dans une immobilité anxieuse, craintifs de ce que la minute suivante apporterait entre nous. Les vagues se rapprochaient, mettant une frange d'argent sur la longue étendue du sable : leur menace devenait oppressante : « Attendons encore celle-ci, me dis-je en fixant un point brillant qui flottait au loin, peut-être parlera-t-il avant qu'elle nous atteigne; sinon, il faudra partir. »

A cet instant, avec un bruissement de baiser, la mousse blanche et tiède d'une vague inattendue couvrit nos pieds; nous nous levâmes précipitamment, le charme était évanoui. En remontant la côte, nous causâmes en essayant de rire, mais le son de nos phrases semblait une leçon apprise plutôt que l'expression d'une pensée sincère.

Quand je rentrai dans ma chambre, les malles étaient refermées, les armoires vides, les murs désolés. Je m'assis au bord de mon lit, et, la tête dans mes couvertures, je me mis à pleurer sans faire de bruit. Un affreux sentiment m'étreignait; je venais de passer tout près du bonheur. Se retrouverait-il jamais sur mon chemin?...

III

Le souvenir de cette soirée hanta ma dernière année scolaire, jusqu'à rendre mon travail aride et à détruire le charme ingénu des récréations. Je n'avais plus d'autre plaisir que de rêver. Du rêve à l'espoir, il n'y a pas loin, quand on a dix-huit ans! J'arrivai donc à la gare de Trouville, émue certes, mais surtout confiante, car je m'attendais à retrouver Daniel pareil à ce qu'il avait été. Dès que je l'aperçus sur le quai de la gare, à côté de sa mère, une sorte d'angoisse empoisonna ma joie. Comme il était différent du bel adolescent de l'été dernier! Toujours beau, presque trop beau même, dans le costume de flanelle blanche qui collait à ses membres souples. Et quelle élégance!... Une chemise de soie dégageait son cou d'ambre, et sa taille était enserrée dans une ceinture d'un rouge vif qui accentuait son type de bronze florentin.

— Comme tu es grandie, me dit-il, dès qu'à l'aide de ses deux mains tendues, j'eus sauté à terre... Une vraie jeune fille! Et

il m'embrassa sur les deux joues ainsi qu'il en avait l'habitude.

— Je suis contente de te retrouver, ma petite Christiane, dit ma tante en posant sur mes épaules un bras protecteur.

Elle aussi était un peu changée : plus petite, amincie, comme si l'âge diminuait sa figure pour faire toute la place à des yeux immenses, pareils à ceux de son fils, mais dont les cernures profondes semblaient avoir dévoré son visage.

— Tu viens avec nous? demanda-t-elle en préparant entre nous deux la place de Daniel dans la voiture.

— Non, répondit-il d'une voix résolue; on m'attend à la villa des Tourelles pour une partie de tennis. Et, comme preuve de ce qu'il disait, il se mit à brandir une raquette précieusement enveloppée dans un étui de cuir...

— A ce soir! cria-t-il en s'élançant, à la descente, d'un pas élastique sur ses semelles plates et rebondissantes.

Il y avait dans toute sa personne quelque chose de fort et de libre qui annonçait plutôt l'homme de sport que l'artiste. Je ne sais ce qu'exprimait ma physionomie en regardant cette course libératrice, mais celle de ma tante s'était douloureusement contractée.

— Est-ce que Daniel ne travaille plus? demandai-je.

— Il n'a pas touché un crayon depuis notre arrivée, et déjà tout ce printemps, à Paris, il désertait l'école. Il prétend que l'architecture n'est pas son affaire, qu'il veut être peintre, caricaturiste... que sais-je? mille folies qui ne le mèneront à rien de bon, au lieu de retrouver la clientèle excellente qu'avait son père...

— Pourtant, si ce n'est pas sa vocation, observai-je timidement.

— Sa vocation, reprit-elle avec un ton acerbe qu'elle n'avait jamais eu en parlant de son fils, sa vocation, c'est de s'amuser et de ne rien faire. — Et, comme je la regardais consternée :

— A moins, ajouta-t-elle, que tu ne le ramènes à de meilleures dispositions. Essaye.

— Moi! m'écriai-je, confuse d'une telle mission.

— Sans doute, toi. Crois-tu qu'on n'écoute pas mieux les conseils d'une jolie cousine que ceux d'une vieille mère?

Pressentant une alliance qui serait ma force :

— Que voulez-vous que je lui persuade?

— Tâche d'abord de le retenir à la maison, où il ne se montre guère plus depuis qu'il fait partie d'une bande d'Américains, qu'on voit sillonner les routes de leurs cycles et automobiles.

— Je tâcherai, promis-je en étouffant un soupir gros de craintes.

Nous étions arrivés; une bonne odeur de résine m'apporta, dès l'entrée au chalet, une bouffée de souvenirs. Je déposai dans le vestibule mon parasol de paysagiste lié avec le chevalet portatif.

— Tu vois, fit remarquer ma tante, celui de Daniel n'est même pas dépaqueté.

En revanche, la bicyclette grise de poussière appuyait au mur ses roues fatiguées. Comme j'avais hâte de me retrouver seule dans ma gentille chambrette mansardée d'où l'on voyait si loin la ligne du ciel se confondre avec celle de l'eau !

J'ouvris une fenêtre et j'aspirai l'atmosphère grisante des vagues, dont le voisinage eut bientôt mis un léger goût de sel sur mes lèvres; mes yeux s'élancèrent vers l'horizon sans limite. La journée finissait dans une brume de chaleur qui montait de la mer comme une fumée; le soleil rouge à l'occident empourprait l'eau immobile et dorait l'amphithéâtre du Havre dressé sur sa colline en face du couchant. Quelques bateaux de pêche erraient dans la baie d'Honfleur et rayaient l'eau de leur sillage brillant : un grand paquebot sortit du port en traînant l'écharpe lourde de sa fumée.

Je sentis une mélancolie profonde s'appesantir sur mon cœur devant ces choses trop belles et trop vastes pour qu'il pût les contenir, et j'entrevis ma destinée frêle et glissante sur l'immensité de mes désirs.

Je cherchai dans ma malle une robe de batiste rose, celle qui allait le mieux à la fragilité de mon teint, et je me fis belle de mon mieux. Mais, une fois prête, il me vint une inquiétude en me rappelant l'élégance excessive de la toilette où j'avais retrouvé Daniel. Pourvu qu'il ne me trouve pas l'air pensionnaire !...

Je pus, dès les premiers jours, constater mon impuissance à rien modifier dans la nouvelle existence de mon cousin.

J'avais l'habitude de prendre mon bain de bonne heure, avant l'encombrement de la plage, lorsque la haie des spectateurs n'avait pas encore formé sa digue, puis je remontais passer la matinée auprès de ma tante, à l'ombre de sa grande tristesse qui faisait à la mienne une atmosphère harmonieuse.

— Cette saison est sévère pour toi, ma petite, me dit-elle, il faut te distraire. Va donc t'asseoir sur le sable à l'heure de la marée, on dit qu'il y a une foule qui se baigne.

Je me laissai tenter.

Comme j'arrivais en courant, je me heurtai contre une procession de formes sans sexe qui sortait des cabines. Quelle ne fut pas ma surprise de reconnaître dans ce défilé la tête brune de Daniel dominant toutes les autres ! Il rejeta son peignoir, je vis apparaître sa magnifique stature d'athlète.

Jamais je ne l'avais imaginé parmi des femmes, et c'est ainsi que pour la première fois je l'y trouvais, presque nu, entouré de leurs corps impudiques dont on voyait se cambrer les rondeurs sous le maillot. Je restai pétrifiée, sans comprendre ce que j'éprouvais. Voilà donc les camarades qui absorbaient toutes ses journées ! Avais-je été naïve de croire que ce grand garçon ne pensait qu'à l'honnête sport, tandis que moi-même, depuis un an, je n'avais plus en tête que des idées d'amour !... Tout un inconnu se déroulait devant mon imagination, avec des grimaces de mensonge, pendant que Daniel, sous mes yeux, s'éloignait avec une jeune femme qui nageait à son côté. Bientôt je ne distinguai plus que leurs deux têtes flottant comme de grosses fleurs à la surface des eaux lointaines. Ma douleur commençait à mieux se préciser en augmentant. Combien il était plus cruel de le voir seul avec une seule dans l'intimité de leurs corps rapprochés, que dans le groupe où d'abord il m'était apparu ! C'était donc celle-là qu'il avait choisie ?

— Ketty va trop loin, disait une vieille dame à côté de moi.

— Ne vous tourmentez pas, reprit une autre, Daniel est bon nageur : hier, ils ont fait ensemble le tour de la baie et il l'a ramenée en triomphe... Elle était à peine fatiguée et appuyait seulement la main sur son épaule.

Chacune de ces paroles augmentait mon indignation et mêlait une inquiétude à ma colère. Ainsi, tous les jours il s'exposait à un danger avec cette personne : n'était-ce pas une preuve d'amour incontestable ? En même temps je tremblais pour sa vie.

Quand ils se rapprocheront, je souffrirai moins !

Ils décrivirent une large courbe et ce fut la fleur claire de leurs visages qui se tourna vers le retour. Ils avançaient vite, d'un mouvement rythmé qui les appareillait, et furent bientôt à la rive. Mon mal ne diminuait pas.

Ils sortirent de l'eau tout près de moi sans me voir. Daniel était bien trop occupé à évaluer des pieds au col la belle créature dont le vêtement mouillé épousait les contours.

Elle souriait et s'attardait sous ce regard cynique, au lieu qu'il la révoltât.

Mes pieds s'étaient enfoncés dans le sable, j'aurais voulu y disparaître tout entière et pouvoir crier sans être entendue. Des larmes chaudes commencèrent à couler sur mes joues jusqu'au bord des lèvres où je goûtai leur amertume! Il ne fallait pas qu'on me vît. Lentement, lourdement, je gravis la côte qui n'en finissait plus. Combien notre enfance y avait marqué d'étapes sur cette rampe si souvent parcourue! Pas un tournant où je ne rencontrasse quelque souvenir de notre vie fraternelle...

Ah! Daniel, Daniel!...

C'est la douleur qui seule peut nous donner la proportion exacte de nos sentimens; je mesurai la force du mien à la blessure que je venais de recevoir; il me semblait qu'elle m'avait traversé le cœur et qu'il allait saigner jusqu'à sa dernière goutte. Je l'aimais donc tant que cela! tant, que j'avais envie de mourir, puisqu'il était perdu pour moi!... Je regardais loin dans le passé sans retrouver le moment où j'avais dû vivre sans l'aimer. Il avait grandi en moi, à mon insu! Mon esprit s'était formé de ses idées, de ses goûts, de ses fantaisies, elles étaient devenues ma propre substance et je m'étais habituée à le croire pareil à moi, incapable d'un autre amour. Je n'avais pas prévu que des femmes viendraient à lui; j'ignorais le danger des liaisons légères et aussi leur inconstance, je ne soupçonnais pas la débauche. Je ne connaissais que l'amour idéal, absolu, éternel, tel que je l'éprouvais dans ma naïve tendresse, et tel que j'avais cru le voir entre Daniel et cette inconnue, cette voleuse, qui venait de me le prendre.

La cloche du déjeuner sonnait. Le revoir, lui qui n'était plus lui! Montrer le même visage, me servir des mêmes mots pour lui parler, comme si rien n'était changé entre nous! Je crus que je n'en aurais pas la force. Mais alors, que penserait-il? que je l'ai vu, et que je suis à me dévorer de jalousie. Cela, non, je ne le voulais pas, mon secret resterait à moi seule, et à présent il fallait qu'il me crût pareille à lui, sans mémoire.

— Où as-tu été ce matin? lui demandait sa mère quand j'entrai.

— A Honfleur, avec mon camarade Boisset, répondit-il d'un ton d'assurance qui me fit frissonner.

Fallait-il qu'il eût déjà l'habitude de mentir!

— Et toi, Christiane, t'es-tu amusée à voir la baignade?

Je le vis rougir, et ses yeux m'interrogèrent.

— Beaucoup, ma tante, dis-je d'un ton impénétrable.

Il se rassura soudain, sûr à présent que je ne savais rien, ou que, du moins, je ne dirais rien devant sa mère. « C'est elle qu'il craint, pensai-je, parce qu'elle le tourmente, tandis que mon masque d'oubli me préserve de sa pitié. »

Comme nous sortions de table, ma tante lui suggéra :

— Tu devrais, par ce beau temps, accompagner ta cousine à Criquebœuf où elle a l'intention de prendre une vue des ruines.

Avant même qu'il eût pu répondre, je me jetai au-devant de l'objection qu'il allait trouver, en protestant :

— Non, merci, je compte rester à travailler sous le grand chêne tout près d'ici; c'est là que j'ai commencé une étude.

La figure de Daniel, délivrée du souci d'un instant, s'éclaira et il me fit un sourire de gratitude qui certes était, de lui à moi, pire qu'un soufflet. C'était la preuve que je ne pouvais pas lui être plus agréable qu'en le débarrassant de ma société, en l'assurant de ma parfaite indifférence, et en sauvegardant sa liberté pour qu'il en usât selon son bon plaisir.

A bout de courage, je me réfugiai effectivement pour finir cette journée dans les bois, où se cachent les bêtes blessées.

IV

Pendant les jours qui suivirent, je m'efforçai de dissimuler ma souffrance et d'accueillir Daniel avec l'apparence indulgente de l'amitié, tandis que sa mère semblait prendre à tâche de lui rendre intolérable le temps qu'il passait avec nous. C'étaient de constantes allusions à sa vie vagabonde et mystérieuse, des silences gros de menaces, des soupirs et des yeux au ciel. Il en marquait une impatience extrême et écourtait chaque jour davantage les heures de nos réunions.

Un matin, il n'y eut que deux couverts sur la table du déjeuner. C'était la première fois qu'il manquait à la régularité des repas. La figure de ma tante avait encore diminué sous ses bandeaux plus blancs, elle prenait des teintes de bronze et des durcissemens de médaille quand le mécontentement s'y creusait. J'osais à peine l'interroger...

Ce fut elle qui d'une voix sifflante m'apprit : — Monsieur est

parti pour l'auberge des Adrets, où il déjeune avec une bande de folles...

Ah! elle savait donc!... Je me sentis rapprochée d'elle et demandai :

— Quelles sont les personnes qui l'entraînent?

— Toujours son Américaine Ketty, sans doute, avec la troupe de ses adorateurs et de ses rivales.

— Qui est cette Ketty, continuai-je, une jeune fille?...

— Est-ce qu'on peut appeler ainsi une créature sans mère qui vit ici librement dans la société des hommes, sous la prétendue garde d'une gouvernante!...

— Vous la connaissez?

— Certes non, et je ne veux ni la connaître ni que tu la fréquentes; ce n'est pas une société pour toi.

— Je n'y tiens guère...

La conversation en resta là pour l'instant. Chacune de nous préférait demeurer dans une retraite de silence, et suivre ses pensées en regardant la Côte de Cabourg, toute violette dans la brume de midi. Je mangeais mal, en refoulant une envie de pleurer qui m'emplissait d'amertume. « Ma tante est bien maladroite, pensais-je, c'est son humeur farouche qui a écarté Daniel et nous réduit à ces tristes repas en face l'une de l'autre!... »

Comme nous nous levions, elle entoura ma taille de son bras et m'attira contre elle d'un geste affectueux...

— Pauvre Christiane, comme, toi aussi, il te fait souffrir!... et, se parlant à elle-même, elle ajouta : Il tourmentera ainsi toutes celles qui l'aimeront... Avec sa beauté de jeune dieu, il a une âme de bourreau...

Elle me serra contre elle pour nous unir dans une même attitude de victimes, où je me sentis sans force. J'éclatai en sanglots...

— Comme tu l'aimes, murmurait-elle en étendant jusqu'à moi une part de la pitié qu'elle avait pour sa propre douleur, comme tu l'aimes!...

— Oh! je ne le sais que depuis quelques jours, dis-je en cherchant à m'excuser, depuis que je crois qu'il ne m'aime pas... qu'il en aime une autre...

— Bah! es-tu sûre qu'il l'aime?

Je racontai ce que j'avais surpris.

— Daniel est si léger, reprit ma tante, qu'il ne faut jamais

ni tout attendre ni tout craindre de lui... Tu t'es trop pressée d'espérer, ma petite Christiane...

— Mais je n'ai jamais pensé que mon cousin pût m'épouser, m'empressai-je de répondre avec une prudence secrète...

— Ni moi non plus, s'écria-t-elle naïvement. Je comptais sur ta tendresse pour le préserver des dangers de la vie de jeune homme, j'espérais que ton charme le garderait plus longtemps à mon foyer...

En me voyant pâlir, elle s'aperçut de la cruauté de ses paroles et chercha à les corriger, ajoutant :

— Il est si jeune, je ne pouvais songer à le voir fixer son sort avant que le travail lui ait constitué un avenir d'artiste sérieux... tu comprends?...

Ah! oui, je comprenais, ce que, dans son monstrueux égoïsme maternel, machinait cette femme inconsciente de sa méchanceté!... Un sentiment anodin qui occupât les loisirs de son fils, sans engager sa destinée; une petite fleur bleue d'idéal qu'on enferme dans un coffret; un fétiche qu'il aurait rejeté sans scrupule le jour où, devenu un homme sage et célèbre, il aurait trouvé un mariage digne de lui... Et moi, ce que j'aurais souffert?... peu importe... elle n'y avait pas même songé... Est-ce que cela compte, une petite fille pauvre qu'on recueille par charité pendant ses vacances... Elle doit être assez raisonnable pour comprendre que son beau cousin est promis à d'autres destinées plus brillantes que la sienne, et se trouver heureuse qu'il ait bien voulu s'occuper d'elle à l'âge où ces choses-là sont sans conséquence, pour les hommes...

Jamais je n'eusse deviné une combinaison si cruelle. Je croyais ma tante entièrement abusée, comme je l'avais été longtemps moi-même, par la sécurité familiale où s'étaient formés nos sentimens. Il avait fallu l'échec de son plan pour qu'elle s'avisât de me plaindre, et c'est devant la menace d'un mariage possible avec une fille mal élevée qu'elle commençait à regretter que Daniel ne m'eût pas conservé ses bonnes grâces.

Comme elle s'obstinait à lui refuser la clé du chalet, il était astreint à passer les soirées avec nous ou à rentrer avant que nous fussions couchées; la mauvaise humeur dont il se vengeait était si blessante que j'eusse préféré ne pas le voir.

Un jour que je préparais mon bagage de paysagiste avec l'in-

tention d'aller jusqu'à Criquebœuf, chercher un site de paix et de silence, j'eus l'inquiétude de l'entendre me dire :

— Attends-moi, Christiane, je t'accompagne, il y a longtemps que j'ai envie de faire une promenade tous les deux!...

Je ne savais que penser... il avait l'air sérieux, et revint un instant après avec sa boîte et son pliant. Allait-il réellement travailler; que signifiait cette fantaisie subite?...

Nous prîmes la route des bois. Des arbres en berceaux se joignaient au-dessus de nos têtes; les bords du chemin creux formaient à nos côtés des haies de verdure qui nous enfermaient étroitement; tout semblait ce jour-là vouloir nous réunir. Nous marchions en causant avec un ton d'indifférence dont ni l'un ni l'autre nous ne pouvions être dupes. Ce n'était certainement pas pour m'exposer ses théories sur le plein air que Daniel avait quitté la société de son Américaine, il avait quelque grave chose à me confier; je le sentais à son amabilité forcée, je le devinais à ses silences dont il sortait brusquement par quelque phrase banale.

A mesure que nous approchions de Criquebœuf, mon anxiété s'accroissait, car je pressentais en même temps que nous touchions au but véritable de notre conversation. Je ne sais quel dernier espoir me restait d'entendre des paroles de tendresse, de voir Daniel pleurer son erreur de quelques jours et me revenir, confus et plus aimant... Ah! que j'aurais vite tout pardonné!... Comme je sentais mon cœur prêt à se fondre au premier mot qui m'eût ouvert le sien!...

— Veux-tu nous arrêter ici, dis-je, en arrivant à la prairie où s'élève la maigre église arrondie sous son vêtement de lierre; préfères-tu aller jusqu'aux ruines?...

— Peu importe, répondit-il, je ne suis venu que pour être seul avec toi et te parler à mon aise...

— Alors, asseyons-nous...

Il était temps, mes jambes tremblaient sans pouvoir faire un pas de plus!... Mon Dieu! mon Dieu! que voulait-il me dire, quelles choses douces ou cruelles, mais quelles choses dont ma vie allait dépendre, j'en étais sûre?...

— Christiane, j'ai à te demander un service; tu m'as toujours témoigné tant d'affection que j'ai cru pouvoir compter sur toi...

Où voulait-il en venir? Mon sang se glaçait en l'écoutant. Il commença par une suite d'invectives contre sa mère qui humi-

liait ses vingt ans dans une dépendance enfantine et le couvrait de ridicule en l'obligeant à quitter les réunions du soir pour ne pas prolonger le temps où elle s'obstinait à l'attendre.

— Que veux-tu que j'y fasse? répondis-je sèchement.

— Voici, ma petite Christiane, il y a ce soir à Trouville une grande fête de nuit où j'ai le désir de rester tard : si j'en parle à ma mère, elle s'y opposera, me refusera sa clé ; alors, j'ai pensé à toi, toujours si complaisante...

Il pouvait continuer à parler, je ne l'entendais plus; l'indignation faisait bondir mon cœur. Eh quoi! le passé était donc si complètement aboli dans sa mémoire qu'il osât me prendre pour la confidente de ses plaisirs clandestins, pour sa complice; il me choisissait pour étaler devant moi sans pudeur son appétit de liberté nocturne, pour m'initier à ses misérables récriminations... Il n'avait donc rien compris!... ni mon amour, ni ma douleur, ni ma fierté... pour supposer entre nous la possibilité d'une camaraderie complaisante, d'une alliance contre sa mère!

Je compris vaguement qu'il s'agissait de voler la clé qui serait pour lui celle des champs, où il courrait, loin de moi, s'amuser avec d'autres... Ah! pour cela non, je ne l'aiderais pas! mais il fallait cacher ma colère, trop révélatrice d'une jalousie. J'alléguais mes scrupules à tromper la confiance de ma tante.

Il se mit à rire avec une lèvre mauvaise d'ironie.

— Ta conscience se révèle tardivement lorsqu'elle ne peut plus te gêner; l'année dernière, tu n'hésitais pas à mentir à ma mère le jour où nous fîmes en bateau notre équipée au Havre, en disant que nous étions invités à déjeuner ici chez les Boisset.

Il eut tort d'évoquer cette après-midi délicieuse où le mystère de notre expédition marine m'avait emplie et grisée d'espérance; la rancune de l'entendre rappeler en un tel moment m'arracha d'imprudentes paroles.

— C'est possible, il s'agissait alors d'une innocente promenade que les peurs excessives de ta mère eussent seules réprouvée, tandis que maintenant...

— Que prétends-tu insinuer?...

— Que tu fréquentes des sociétés honteuses, et ce n'est pas moi qui t'en procurerai le moyen...

Il se vit deviné et devint blême de rage.

— C'est bien, fit-il, je saurai désormais me passer de toi; et

sans un adieu, avec un sifflotement d'insolence, il tourna sur ses talons.

C'était la première fois qu'il trouvait, dressée devant lui, ma volonté depuis si longtemps soumise. Je vis sa grande ombre lilas s'allonger sur la clarté aveuglante de la route, et se perdre au tournant de la falaise comme si elle tombait dans la mer.

Seule, je compris la gravité de la faute que le dépit venait de m'inspirer : en irritant Daniel, j'avais perdu son amitié, notre dernier lien venait d'être rompu...

J'essayais de me tromper avec l'illusoire satisfaction du devoir accompli... mais bientôt je haussai les épaules. Allons donc, c'est pour me venger que j'ai agi ainsi ! S'il m'avait proposé d'aller à son bras, la nuit, sous la lune, au bout du monde, quelle clé me serais-je alors fait scrupule de dérober?... Avec quelle joie j'eusse trompé ma tante !...

Tout était fini, me semblait-il, avec la désespérance des âmes ingénues... L'amour fait trop de mal, je n'en veux plus jamais, jamais. Que va-t-il me rester ?...

Ma boîte de peintre et les autres ustensiles étaient à mes pieds épars sur l'herbe... « Le travail, » pensais-je... Ah ! oui, les longues journées solitaires en face de la nature indifférente, j'en connaissais le néant pour guérir quand on souffre... La tête sur mes genoux, je me mis à sangloter; en la relevant, je vis le triangle de la petite église protégé par son vieux lierre, qui m'invitait à m'abriter sous son ombre fraîche. J'y entrai...

Une humidité de tombe s'abattit sur mes épaules, et l'obscurité, dès la porte, m'aveugla. On ne distinguait au fond de la chapelle qu'une faible lueur suspendue devant l'autel, qui dessinait les formes irréelles des saintes images. « Voilà ceux qui me consoleront, voilà celui que j'aimerai, me dis-je en regardant le corps crucifié de Jésus... lui, au moins, ne m'abandonnera pas... » Je lui adressai une ardente prière, comme on demande à un médecin la guérison. Quand au bout d'une heure, je quittai la chapelle, ma rancune était apaisée, j'avais pris la résolution de partir le plus tôt possible, et de me mettre courageusement à la tâche, pour assurer mon existence, et améliorer celle de mes parens.

Trois jours après, je quittai Villerville sous un prétexte quelconque, en échangeant avec Daniel une poignée de main sans réconciliation.

V

A Paris, d'autres déceptions m'attendaient, dont la moins cruelle ne fut pas de constater qu'il me serait impossible de vivre, comme je l'avais espéré, de mon seul talent d'aquarelliste.

Je connus l'humiliation d'être estimée comme une marchandise dans les familles où je cherchai à donner des leçons. C'était mon intelligence et mes talens que j'offrais de mettre à leur service, et c'est ce dont on se préoccupait le moins: on ergotait sur ma jeunesse, on critiquait la forme de mes costumes et la couleur de ma chevelure.

— Vous vous teignez, mademoiselle ? me demanda une dame en bandeaux plats, tant il paraissait invraisemblable qu'une fille pauvre eût de l'or plein les cheveux.

Assurément il eût été mieux placé dans sa poche, mais la malheureuse n'a pas eu le choix, et on la regarde sévèrement pour ce luxe, comme s'il eût fait tort aux têtes des riches. Elle paraît coupable aussi de cette tournure naturellement élégante qui donne du prix à sa modeste robe de serge et avantage sa jaquette, taillée sans art pourtant, mais bien ajustée à sa forme mince. Que pouvait-on reprocher à ma toilette, sinon sa simplicité ?

Les mères de famille m'auraient su gré de quelque recherche de mauvais goût, comme d'un effort pour leur plaire; elles m'auraient voulue endimanchée, pour me présenter devant elles, ainsi que leurs vassaux pour aller à la messe. Cela leur eût semblé un égard, une convenance envers leur dignité bourgeoise. Quelle distance on me marquait dans ces maisons où pas même une chaise ne m'était offerte! On m'examinait debout, on m'évaluait, on me marchandait... et j'étais dédaignée. Mon amour-propre s'aigrissait de ne jamais trouver une sympathie dans tant de regards qui croisaient les miens, et je commençais à douter qu'il se rencontrât jamais quelqu'un à qui j'inspirerais de l'intérêt, tant ceux qui détiennent le pouvoir de l'argent ne veulent acheter que de la servilité.

Combien pourtant j'étais prête à aimer, à me dévouer de tout mon cœur saignant!... Déprimée, abattue par tant de démarches avilissantes, je me décidai à écrire à la Légion d'honneur pour savoir si la position que j'avais repoussée si énergi-

quement trois mois plus tôt serait encore disponible... Je n'avais plus les mêmes raisons de craindre un internement, ayant perdu l'espoir qui illuminait mon avenir... Qu'importait la prison maintenant que ma liberté n'avait plus de but où s'élancer ! La place était prise, et mon refus, considéré comme définitif. C'est alors que je tombai dans une période de découragement si profond que l'idée me vint d'en sortir en me faisant religieuse... Il y avait là toute une tâche de dévouement qui sollicitait mon zèle... J'avais des ferveurs pâmées pendant lesquelles j'entendais l'appel de Dieu, et je croyais sincèrement reporter sur le Christ l'amour dédaigné par Daniel. Les deux sentimens présentaient des symptômes si pareils que je les confondais dans une même exaltation. Je me décidai à communiquer ma résolution à ma pauvre maman, qui faillit s'évanouir en m'entendant. Se doutait-elle de la crise que je venais de traverser?... Je l'ignore,... mais elle me prit sur ses genoux comme lorsque j'étais petite et me serra si fort contre son cœur que je retrouvai mon âme d'enfant pour lui obéir...

— Christiane, tu ne commettras pas cette folie qui me ferait mourir de chagrin?

— Mais, c'est moi, répondis-je, qui meurs de l'inutilité de ma vie en aggravant vos embarras, quand j'avais compté vous tirer d'affaire par mon travail !

— Ne te tourmente pas de cela, reprit-elle, et d'ailleurs j'ai une proposition à te faire. J'hésitais, tant il m'est cruel de me séparer de toi ; mais, méchante enfant, puisque tu n'as pas craint de songer à une séparation irrévocable, mieux vaut encore ce qu'on t'offre... Voici. Ton père a reçu une lettre de son ancien lieutenant, le comte de Bernage, qui lui demande si la jeune personne que l'agence Dormeuil lui propose pour terminer l'éducation de ses enfans serait sa propre fille... « En ce cas, écrit le comte, n'hésitez pas, mon cher commandant, à nous l'envoyer, elle sera traitée chez nous comme de la famille et accueillie de tout cœur. Ma femme est à Paris, veuillez lui présenter Mlle Christiane, elle la mettra au courant de sa charge et nous ferons tout notre possible pour la lui alléger. »

— Où s'agit-il d'aller? demandai-je.

— Dans un château du Poitou pour huit mois, et tu reviendrais en passer quatre avec nous au printemps en continuant à donner des leçons dans la famille de Bernage...

— Seule chez des étrangers! Mais c'est un esclavage que vous m'offrez là! m'écriai-je avec un geste d'épouvante. Ah! je préfère le cloître, où du moins j'aurai Dieu pour me consoler de tout...

— Et tu m'abandonnerais, Christiane! Tu ne sais donc pas que si ton père venait à me manquer, emportant avec lui sa pension de retraite, non seulement je resterais dans un isolement pire que la mort,... mais je n'aurais plus qu'à l'attendre, sans pain?

— Maman, ma pauvre maman, tu pleures!... Va, je ne t'abandonnerai jamais, lui dis-je en passant mon bras autour de son cou frêle...

Pour la première fois je compris sa faiblesse et je me sentis le devoir de la protéger... Ma tendresse, en cet instant, se fit robuste, presque maternelle... La chère femme eût été incapable de subvenir à son existence, tant la vie de servitude conjugale avait détruit en elle toute initiative. Elle avait craint si longtemps son mari, qu'elle continuait à trembler devant le spectre de son despotisme, quoiqu'il languît maintenant dans une torpeur sénile. En le voyant au fond du grand fauteuil où sa tête exsangue roulait d'une oreille à l'autre, avec ses mains aux veines saillantes cramponnées aux bras du meuble, je craignis que mon père ne fût bientôt au bout de son existence. Il désirait passionnément me voir prendre la position que m'offrait son ancien officier... Pour un peu, il aurait exigé que je l'acceptasse... Mais la pauvreté, qui asservit les filles à tant de circonstances, les libère du moins de l'autorité des parens le jour où elles n'ont plus à attendre d'eux la subsistance. Je restai donc entièrement maîtresse de décider de mon sort, du moins en apparence, car au fond je ne m'appartenais pas, je dépendais d'un geste de Daniel.

Mon horreur de partir n'était que la crainte de m'éloigner de lui définitivement, de perdre la chance de me trouver là, s'il m'eût réclamée. Je voulais le revoir, lire une dernière fois dans ses yeux que c'était bien fini de notre tendresse adolescente, m'éveiller complètement du rêve où je retombais malgré moi... Il me semblait qu'au moment des adieux, l'idée de me perdre irrévocablement susciterait ses remords, qu'il aurait un regret, qu'il me tendrait la main en disant : « Ne pars pas, j'ai besoin que tu sois tout près... » Il se sentirait coupable de mon éloignement et chercherait à me retenir, son cœur aurait un de ces retours prompts et subits où se ranime un reste de vie dans un senti-

ment qu'on a cru mort... Un mot d'espérance, un regard de tristesse et je restais, je m'acharnais au rebutant métier des leçons au cachet, des courses dans la boue glacée, du travail épuisant de la nuit... J'aurais tous les courages, et le succès viendrait... Ce sont les âmes abattues qui mettent la fortune en déroute; j'avais trop vite désespéré : ne fallait-il pas qu'un jeune homme eût des aventures, connût la vie avant de faire la sienne? Comme j'avais été sévère, pour un peu de liberté que Daniel attendait de ma complaisance, me demandait en camarade!

Je me sentais maintenant prête à toutes les lâchetés, pourvu qu'il me sollicitât, qu'il voulût de moi quelque chose, que je ne fusse plus à ses yeux ce néant qui me désolait.

J'allai dîner chez ma tante... Il était là.

— Je viens vous faire mes adieux, dis-je en arrivant, pour essayer sur son indifférence l'effet de ce subterfuge...

J'attendais une protestation, un cri indigné de me voir prendre la route d'exil et de servitude.

— Tu es une vaillante fille, répondit ma tante; au moins, ton intelligence et tes talens vont te servir...

Et lui!... pas un mot... Il me regardait de ses yeux sombres où la pensée était si difficile à surprendre,... leur velours épais absorbait la lumière. Avec un regard pareil, on n'a pas besoin du vocable de l'amour! Il dit ce qu'aucun mot ne saurait exprimer. Il le dit à son insu par le magnétisme de la beauté, auquel se prend le cœur des femmes, si aisément. Ah! si ses paroles ne l'avaient pas démenti, j'aurais pu encore me croire aimée, tant était douce la caresse de ce regard.

— Quand pars-tu? me demanda-t-il avec une voix sans émotion.

Ce fut un coup de stylet. Instantanément ma résolution fut prise :

— Je serai dans huit jours au château des Douves...

Il me questionna avec le plus grand calme sur ce que je savais de ma future existence...

Je la dépeignis telle que je l'eusse enviée, afin d'écarter de moi toute plainte humiliante; à aucun prix je ne voulais de pitié, mieux valait sa colère telle que je l'avais entendue toute vibrante m'invectiver dans notre querelle de l'été. Là du moins nos volontés s'étaient heurtées, j'avais été l'obstacle d'un instant sur sa route, l'être qui vous obsède jusqu'à la haine,... mais qui

existe... J'allais disparaître dans l'éloignement et n'être plus rien qu'une réminiscence enfantine, une parenté vague... Oh ! cet adieu de froide politesse, ces paroles cérémonieuses, cette main tendue au départ... Je m'étais écartée du baiser fraternel, craignant de ne pouvoir retenir un frémissement qui m'eût trahie. J'avais hâte d'être seule, de donner cours à ma surexcitation, d'accomplir des actes décisifs.

J'écrivis à la comtesse de Bernage que le lendemain je me présenterais chez elle.

C'était une grande femme de mise riche et sans goût, dont le principal caractère était précisément de n'avoir au premier abord aucune particularité; on croyait l'avoir déjà vue et on n'était pas sûr de la reconnaître la prochaine fois qu'on la rencontrerait; elle n'avait jamais dû être jeune et n'était pas vieille. Polie et distante, elle m'intimida, moins par sa hauteur que par le sentiment que j'eus tout de suite de nos foncières divergences de nature; elle semblait savoir par cœur les formules dont elle se servait pour s'exprimer respectueusement sur toute chose. Sa parole était un enseignement, sa vie une mission. Elle comptait me diriger. Quoiqu'elle ne m'eût rien dit que de bienveillant, je sentais à chacune de ses phrases s'accroître l'espace qui nous séparait et qui, auprès d'elle, allait me séparer de tout ce que j'avais connu et aimé. C'était vraiment l'étrangère, celle avec qui on ne se découvre la possibilité d'aucun lien. Pourtant, j'acceptai les propositions qu'elle ne prit aucun soin de me colorer en séduction. Les mots de tâche, de devoir, revenaient sans cesse à côté du nom de ses filles comme des échos austères... Hélène, Lucile, qu'ils étaient froids, ces noms sans visages !

— Pour vivre chez nous, mademoiselle, il ne faut pas craindre la solitude, nous habitons très retirés, au fond de nos bois.

— C'est précisément ce qui m'attire, répondis-je, avec la conviction que je n'aspirais plus qu'au repos !

VI

Le château des Douves m'apparut pour la première fois dans le mystère d'un soir d'octobre qui s'enveloppait d'un brouillard glacé. Je venais de subir l'impression sinistre d'une longue route de voiture en pays inconnu, après la secousse du train où depuis Paris je roulais inerte, brisée par l'émotion des adieux. J'avais

vu s'éteindre le jour dans un couchant embrumé comme une fumée d'incendie, et disparaître le paysage; puis, les kilomètres avaient allongé leur obscurité redoutable; à chaque tournant, j'espérais l'apparition éclairée d'un village qui eût apaisé ma terreur, mais nous avancions toujours vers une contrée de cauchemar inhabitée, où de grands arbres dessinaient tout près du chemin les spectres de leurs troncs vacillans.

Enfin les pieds des chevaux écrasèrent un sable fin et j'aperçus la masse énorme d'une construction, lumineuse : j'en eus l'âme réchauffée. Après cet oppressant parcours dans le domaine des animaux sauvages, la vue des choses humaines me réconforta et bientôt je fus accueillie par le sourire des deux jeunes visages de mes élèves.

— Je m'appelle Lucile, déclara la plus jeune des deux demoiselles de Bernage, en me tendant une petite main hardie. Maman prétend, mademoiselle, que vous venez auprès de moi avec la mission d'être sévère; mais je vous en défie bien! ajouta-t-elle avec un sourire déjà sûr de son pouvoir. Elle paraissait avoir quinze ou seize ans selon qu'on regardait la natte encore enfantine de ses cheveux lourds attachés au milieu du dos et sa robe arrêtée aux chevilles, ou bien son corsage qui déjà s'arrondissait; ses gestes avaient une sorte de gaminerie vive que ses paroles pleines d'autorité démentaient; elle était tout en contrastes, avec un teint éclatant de blonde et des yeux étrangement clairs sous l'ombre de ses cils noirs. Les regards allaient vers elle tout d'abord et y revenaient souvent, car elle étonnait, mais on les laissait posés longtemps sur sa sœur, plus rassurante.

C'était une longue jeune fille dont la taille un peu inclinée semblait se pencher vers les autres avec sollicitude; ses yeux de myope vous regardaient de près, attentivement, comme pour découvrir ce dont on pourrait avoir besoin. Elle me questionna sur mon voyage, me plaignit d'avoir quitté mes parens, s'informa de mes goûts, tout cela d'une voix douce qui m'apprivoisait à son intimité.

— Je vais vous conduire à votre chambre, me dit-elle.

Je pensai : « Pourvu que je demeure tout près de celle-ci, peu importe l'autre sœur,... » tant les élections du cœur sont promptes et lucides!..

Ma chambre était contiguë à la sienne, j'aurais souhaité m'y enfermer, ne plus voir personne, me sentir au bout de mon

exploration. Il me restait à revoir la comtesse, et je redoutais plus son abord déjà connu que celui du comte, quoique chaque personne nouvelle me fût l'occasion d'une anxiété. Elle m'attendait au salon; j'étais confuse d'y paraître dans le négligé de ma toilette de voyage et je m'en excusai sur ce que mes bagages n'étaient pas arrivés.

— Ne vous excusez pas, me dit-elle, vous êtes très bien ainsi et je vous dispense d'avoir ordinairement à vous habiller pour le dîner. Ce fut sa manière de me marquer ainsi, déjà, une place inégale parmi les siens, puisqu'elle-même avait une robe de dentelle qui se dessinait en transparence sur la nudité de ses majestueuses épaules.

Son mari entra, irréprochable dans une tenue de clubman : il avait conservé cette allure militaire qui se confond vers la cinquantaine avec celle du vieux beau; il s'inclina profondément devant moi, avant même de m'avoir regardée, par ce mouvement de bonne éducation qui courbe également les hommes devant toutes les femmes, quel que soit leur rang. Puis il me dévisagea...

— Je cherche à vous reconnaître, mademoiselle; vous étiez bien petite quand j'ai quitté le service. C'était à Blidah... je vous revois encore posée sur le gazon comme une touffe de paquerettes blanches le jour où je vins dire adieu à mon commandant.

Je ne me rappelais rien. C'est une singulière impression que d'évoquer chez d'autres un souvenir de nous-mêmes auquel nous ne participons pas. Toutefois, si frêle que fût le lien qui se rattachait ici à mon passé d'enfant, il me secourut dans ma première détresse; je me sentis moins complètement étrangère en cette maison.

Le dîner était servi dans une immense salle à manger où des boiseries sombres laissaient une obscurité entre les poutres. On voyait se dessiner les squelettes des armures apostées aux angles de la pièce; sur les murs brillait la menace aiguisée des panoplies; de vieux portraits s'enfonçaient dans leurs cadres. Tous les meubles étaient anciens sans paraître familiers, ils contribuaient à la solennité du décor plutôt qu'ils ne l'adaptaient aux besoins de la vie; ils semblaient là pour perpétuer des traditions, empêcher l'oubli, surveiller les personnes. On se sentait épié jusque par les valets silencieux, que leur livrée même appareillait mieux aux choses du passé qu'à l'humanité contemporaine.

J'éprouvais un malaise indéfini à me voir parmi tant d'objets et d'êtres lointains. Silencieusement, je guettais le mot qui me rattacherait à la conversation, sans réussir à le surprendre : on ne citait que des noms ignorés, on racontait des histoires locales avec importance. Ces gens se croyaient le centre du monde !... Lorsqu'on s'adressait à moi avec des phrases interrogatives et un ton spécial à mon usage, j'étais plus déconcertée que par le silence et je répondais en rougissant. Je ne retrouvais plus le son de ma voix dans cette sonorité inconnue. J'étais vraiment la captive emmenée en servitude ! Le repas fut long et plein de cérémonies dont j'étudiais le rite de peur d'y manquer. Les riches donnent ainsi du prix à chacun de leurs actes; ils établissent une sorte de culte autour de leurs personnes sacrées.

Enfin Hélène, qui avait deviné mon supplice, m'entraîna dans ma chambre dès qu'on sortit de table. C'était une pièce grande et tout égayée d'une moisson de pavots sur les murs; j'étais pressée de prendre possession du seul territoire où je pusse me croire un peu chez moi. Mes malles étaient ouvertes, j'y retrouvai mes objets accoutumés et quelques chers souvenirs. Les images d'un passé douloureux sont précieuses, un peu de nous-même y reste attaché; nous croyons valoir plus pour avoir souffert, et nous regardons attendris ces témoins de nos pleurs. Dès que je fus seule, je m'interrogeai sur mes premières impressions.

Certes, elles étaient défavorables, mais comment aurait-il pu en être autrement? Le nouveau n'a d'attrait que s'il est passager; définitif, il devient redoutable... On est égaré dans la forêt sombre, tous ceux qui pourraient entendre notre appel sont repartis... Seule,... seule! Qu'allais-je devenir? Quelle place prendraient ces étrangers dans mon cœur, lesquels préférerais-je?... Qui m'aimerait ici? Toute communauté d'existence amène un état sentimental. On commence par s'aimer et se haïr avant même de se connaître.

Le lendemain, quand je m'éveillai, une brume matinale couvrait le fond du paysage; je vis que le château occupait le centre d'un vaste parc qui étendait tout autour de lui les tapis de ses pelouses où commençait à fondre en étincelant le givre d'automne. A mesure que le brouillard éclaircissait ses voiles, je distinguai d'abord la forme des bouquets d'arbres isolés, sombres sur la clarté du gazon, puis des ondes de forêts apparurent à l'horizon, et d'autres encore plus lointaines... Nous étions enfermés dans le cercle des bois...

Toutefois je me sentis moins isolée devant l'immensité de l'espace que la veille parmi les êtres et les objets inconnus; la nature est accueillante, elle oppose le vide de son indifférence aux angles de notre personnalité, nous craignons moins son contact désolant que le heurt des volontés contraires.

Je devais bientôt m'en apercevoir.

Mon premier soin fut de m'informer chez la comtesse des services qu'elle attendait de moi, auprès de ses filles. Je devais me charger entièrement de l'éducation de la plus jeune, fort négligée au couvent où elle avait passé deux ans pour sa première communion, et ne m'occuper d'Hélène qu'aux heures de promenade et pour lui apprendre à dessiner. Elle me débita de longs discours pour m'expliquer leur caractère, comme si elles n'en avaient eu qu'un pour elles deux, ainsi qu'elles avaient une même éducation, et des robes pareilles; il ne me fallut que quelques jours pour me rendre compte que ces deux jeunes filles différaient autant l'une de l'autre qu'elles étaient éloignées du jugement que leur mère portait sur elles. Ce sont de bonnes enfans, disait Mme de Bernage, douces, soumises, très pieuses... je ne leur connais qu'un défaut, c'est la paresse,... surtout Lucile, vous verrez, elle a horreur de travailler son piano. Et elle ajoutait sentencieusement : « Les arts d'agrément, l'orthographe et le catéchisme, voilà les points, mademoiselle, que je vous recommande tout particulièrement. »

Lucile n'était pas précisément paresseuse, c'était un esprit actif et ingénieux, toujours occupé à machiner quelque intrigue pour obtenir de son père la satisfaction d'une nouvelle fantaisie, mais elle avait horreur du travail sérieux.

La terreur de Mme de Bernage était de voir lire des romans à ses filles; je m'aperçus bientôt en quelle défiance on tenait les livres dans la maison! Ils étaient enfermés comme des bêtes féroces derrière les grilles de bibliothèques toujours closes dont les clés devaient être rouillées dans quelque tiroir. Je regardais tristement les titres et les dos jaunis, en me disant : « Il y a probablement plus d'idées dans un seul de ces volumes que dans toutes les cervelles réunies au château. »

Dans un coin obscur étaient reléguées les couvertures plus voyantes des romans modernes. La comtesse s'en détournait avec un geste craintif.

« Ici, disait-elle, sont les mauvais livres, » et j'y découvrais les

noms de nos grands auteurs : Flaubert, dont elle ne connaissait que le titre de *Madame Bovary*, pour avoir été discuté en justice... George Sand, « un auteur à l'Index, s'empressait-elle d'ajouter... Balzac... très immoral. » Quant à Hugo, c'était un monstre dangereux pour l'ordre social, un franc-maçon terrible, dont les obsèques civiles avaient scandalisé Paris.

Là se bornaient ses appréciations intellectuelles, les mots *bons* et *mauvais* perdaient dans son esprit leur sens littéraire pour n'être plus que des qualificatifs de moralité. Toute l'importance de l'éducation, les dangers de la jeunesse, la valeur d'une existence, se résumaient dans l'esprit de Mme de Bernage par ce précepte : « Éviter les mauvaises lectures; » et il faut avouer qu'il ne comportait ni pour elle ni pour ses filles un grand sacrifice. Les œuvres d'imagination étaient proscrites, comme l'imagination elle-même, de leurs cerveaux. Seule Hélène montrait quelques dispositions romanesques, mais, soumise aux ordres de sa mère, elle n'aurait pas ouvert un livre sans lui en avoir demandé l'autorisation.

J'aurais, quant à moi, perdu l'estime de tous, si j'avais insisté pour obtenir qu'on me confiât les clés de l'armoire redoutable.

« Nous sommes responsables de vous devant vos parens, m'avait-on répondu, une jeune fille ne doit pas lire de romans,... il n'y en a pas de bons. » Je fus donc réduite à l'exaltation de mes propres pensées, bien plus dangereuse que l'expérience dont les livres auraient pu me faire profiter !

VII

La sécheresse exceptionnelle de l'automne garda longtemps aux arbres leur vêture de feuilles parcheminées, et c'est sous des voûtes d'or qu'en de longues promenades j'appris à me familiariser avec le charme apaisant des bois. Hélène se plaisait à m'y diriger et à me découvrir chaque jour quelque nouvelle retraite dont elle me vantait la beauté avec un enthousiasme qui peu à peu me gagnait.

— Vous n'avez encore rien vu, me dit-elle, aujourd'hui nous allons descendre jusqu'à la rivière. — Et, quittant le sable moelleux des allées, elle m'entraîna sous l'arcade des futaies, par une pente douce, jusqu'au vallon où coulait la Sèvrette. Ma surprise fut délicieuse de trouver, toute sombre au fond du ravin, une eau

tranquille et sinueuse où le ciel ne parvenait pas à se refléter, tant s'épaississaient les ramures entre-croisées au-dessus de ses rives. J'adoptai aussitôt cet endroit de mélancolie sauvage et toute romantique comme le lieu d'élection de mes rêveries : C'est là, pensai-je, qu'il me sera doux d'évoquer mes chers absens lorsque j'aurai une heure de solitude.

Cette partie mystérieuse du parc contrastait singulièrement avec le reste du domaine des Douves. Partout ailleurs, le sens véritable du pays se révélait dans un alignement de sentiers, coupés dans le taillis juste à la mesure des chasseurs marchant à la file. C'est qu'ici la contrée appartient au gibier. Il est maître de la vie des champs, y règle l'emploi des jours et l'ordre des saisons ; c'est de lui que dépendent les déplacemens et jusqu'aux relations mondaines, dont l'importance se mesure à l'étendue du territoire de chasse. On s'y sent vraiment dans un repaire de bêtes et il n'est pas rare d'en voir surgir à ses côtés, solitaires ou par bandes, hors des fourrés.

— Que cherchez-vous, Lancelot ? dit Hélène, après un familier bonjour, à un garde vêtu de velours fauve, si pareil à la couleur des troncs d'arbres qu'on le distinguait à peine parmi leur groupement.

— Ah ! mademoiselle, je poursuis les putois, ce sont de bien vilaines bêtes, qui détruisent le gibier ; M. le comte donne vingt sous chaque fois qu'on lui apporte la peau de l'un d'eux ; ce sont les pires ennemis de son élevage.

— Pendant que vous êtes en chasse, reprit Hélène, vous devriez bien tuer quelques serpens. Le petit Sylvain a été mordu ce matin par une vipère en ramassant du bois mort, il a fallu lui brûler le bras au fer rouge en attendant le médecin.

— Il n'avait qu'à faire attention, répliqua le garde, la vipère n'est pas méchante, elle se sauve et ne mord que ceux qui la poursuivent ; si elle a fait mal à ce gosse, c'est qu'il l'aura, sans la voir, dérangée dans le tas de branches où elle dormait. Pour vous être agréable, mademoiselle, j'en détruirai si j'en rencontre, mais c'est une chasse qui n'est guère avantageuse, M. le comte ne paie que deux sous par tête de vipère, et rien pour les couleuvres... On peut les confondre lorsqu'elles glissent vite sous les feuilles mortes.

J'étais prête à jeter un cri d'indignation devant cette singulière façon d'estimer la nocivité des animaux, lorsque je me sou-

vins que je n'avais à donner mon avis sur rien, et je me contentai d'interroger Hélène, dont le calme m'étonnait; elle m'initia au tarif des autres destructions en trouvant naturel que son père défendît ainsi sa chasse, qui lui coûtait cher, sans se préoccuper des serpens, qui ne le concernaient pas.

— Autrefois, me dit-elle, il ne payait même pas ceux qui en détruisaient; c'est à ma prière qu'il les a taxés, depuis que j'ai perdu un gentil chien qui s'était fait piquer en reniflant les senteurs de la terre.

On se serait trompé en jugeant de la sensibilité d'Hélène sur cette conversation; elle était bonne et pitoyable, mais son esprit façonné à la soumission ne se fût pas permis une critique sur la volonté paternelle; elle s'abstenait de juger ce qu'elle était accoutumée à voir depuis l'enfance; la vie des Douves lui paraissait l'ordre éternel des choses, elle ne soupçonnait rien au delà de ce qui lui était enseigné dans le salon de sa mère. C'était une créature blanche, cheminant dans la route toute tracée de l'éducation sans soupçonner les fondrières de la vie; mon âme me semblait un chaos quand je regardais la sienne, mais je taisais la révolte où me jette toute injustice pour ne pas troubler sa quiétude.

Si je n'avais observé le contraste des deux sœurs, j'aurais pu croire à la toute-puissance des formules chrétiennes pour assouplir les natures, et les diriger dans la vertu; mais, je m'aperçus vite que le moule des enseignemens pieux ne s'adaptait si parfaitement à Hélène que parce qu'il correspondait à un flottement de la volonté, à une tendance des goûts, tandis que Lucile échappait à toute contrainte, et ne réduisait que ses apparences à l'éducation pareille qui leur était imposée. Les parens demeuraient dupes de la ressemblance extérieure de leurs actes, et croyaient leurs filles également attachées à leurs devoirs.

Comment Mme de Bernage aurait-elle pu pénétrer au fond de leurs consciences, n'étant elle-même que la parfaite incarnation de la mondaine correcte, disciplinée aux préjugés, sans une idée qui lui fût personnelle, sans un goût qui lui vînt de son instinct?... Née Taraut, d'un marchand de bois enrichi, elle ne paraissait pas, au bout de vingt ans, s'être habituée à l'honneur titré d'un nom aristocratique, et le portait toujours avec une gravité sacerdotale. Il était difficile de connaître ses véritables sentimens envers son mari, et de savoir si même elle éprouvait des senti-

mens, tant le code de ses affections et leur degré semblait être réglé par l'usage. Elle respectait l'autorité conjugale et la personne du comte, sans songer à se croire son égale en rien. Lorsqu'il allait passer trois jours à Paris, elle ne contrôlait aucune des raisons qui l'y obligeaient, et le plaignait seulement de la fatigue qu'il en rapportait.

M. de Bernage me demeura longtemps mystérieux par la difficulté que j'éprouve à imaginer que les paroles des gens, leur façade extérieure, soient en complète contradiction avec leur vie intime. Grand conservateur des principes de la famille, des traditions du passé, des habitudes seigneuriales, il ne transigeait ni sur l'exactitude à la grand'messe du dimanche ni sur les abstentions de jeûne et de carême,... et toute la maison s'y conformait, à son exemple. Un petit fait inattendu me révéla combien ses mœurs différaient de son attitude. Une nuit qu'Hélène, se sentant indisposée, m'avait appelée, je voulus avoir auprès d'elle sa femme de chambre sans la sonner pour éviter de réveiller tout le personnel. Je la montai chercher à l'étage supérieur, lorsqu'un rais de lumière me désigna sa porte où je surpris des chuchotemens... ils cessèrent à mon approche et la lumière s'éteignit... on avait entendu mon arrivée et on se cachait évidemment... Qui? Dans l'obscurité, je m'aplatis contre le mur et j'attendis un instant... Ce fut le comte que je crus voir bientôt sortir de la chambre, à tâtons... mais j'hésitai à le reconnaître en pareille aventure... et, à sa suite, je m'engageai dans l'escalier... Il allait avec précaution... Au tournant, qu'éclairait vaguement la fenêtre, je n'eus plus un doute : c'étaient bien ses cheveux gris que la lune achevait d'argenter; c'était le maître de la maison qui se glissait comme un voleur, le père de famille qui rasait les murs où dormaient ses enfans. J'eus un tel dégoût qu'en rentrant près d'Hélène, je lui déclarai que je n'avais pu trouver la fille de service, et je la soignai moi-même avec des mains fébriles.

Le lendemain, je dus endurer en silence de voir les prévenances du comte pour sa femme, et de l'entendre se prononcer sévèrement sur les braconniers dont son garde lui énonçait les nouveaux méfaits. Dans les mesures à prendre contre eux, il fut soutenu par son frère, le vicomte Raymond, qui partageait avec lui le domaine des Douves et se montrait également intraitable contre le braconnage.

Il habitait à l'autre extrémité des terres à la bordure des bois,

un pavillon nouvellement construit dont on me promettait la visite ainsi que celle des bâtimens de ferme qui l'entouraient.

Le vicomte était grand agriculteur, et depuis dix ans ne s'éloignait ni de ses fermes, ni du village de Mûr dont il était maire. On disait de lui qu'il était le meilleur fusil de la contrée, quoiqu'il tirât de la main gauche, ayant eu l'autre mutilée dans un accident. Il venait souvent déjeuner dans sa famille et m'intéressait par ses allures sauvages et le mystère épars autour de sa personne.

— Mon oncle a eu de grands malheurs, disait Hélène sans s'expliquer davantage sur son compte.

Ce passé en ruines l'entourait d'un prestige. Il avait de peu dépassé la quarantaine; sa figure, noble de traits, était labourée aux joues de marques qui ressemblaient à des cicatrices, son front soucieux se barrait de rides précoces, et ses yeux regardaient profondément son interlocuteur tout en demeurant gardiens de leurs propres secrets. La rusticité de son costume ne nuisait pas à la fierté de son maintien; il était vêtu à peu près comme les gardes, d'un velours roux pareil aux feuilles d'automne, et sa barbe aux reflets fauves achevait sa ressemblance avec les grands chênes de la forêt, que la foudre ébranche sans les détruire. Je me sentais attirée vers ce triste géant qui me témoignait une sympathie brusque, et parfois aussi me surprenait par la rudesse de ses propos, mais en lui du moins je sentais une nature sincère, qu'aucune convention n'aurait su maîtriser.

VIII

Les dernières feuilles s'éclaircissaient autour des branches, on préparait de grandes battues dans le parc, et, de la terre humide, montait une odeur de pourriture et de mort. A la place des corbeilles, qui pendant la belle saison avaient égayé le voisinage du château de l'éclat successif des géraniums et des chrysanthèmes, on ne voyait plus qu'une masse noire de terre fraîchement remuée, comme sur une tombe. C'était l'époque des massacres de gibier.

Les dernières compagnies, chassées de la plaine par une poursuite de deux mois dans les sillons, se réfugiaient à l'abri des bois, où il était facile aux rabatteurs de les grouper au bout des fusils. On entendait alors un bruit crépitant qui m'agitait

de secousses nerveuses; l'idée de ce sang répandu par petites gouttes chaudes sur le lit de feuilles de nos promenades me causait une insurmontable répulsion, j'en cherchais malgré moi la trace à côté des cartouches qui jonchaient les allées de leurs écorces vertes et je considérais en ennemis ces hommes dont le plaisir suprême et l'occupation favorite est de détruire.

Ces jours-là mes élèves étaient radieuses, on ne leur demandait aucun travail et le château se remplissait de monde; à partir de quatre heures, nous étions réunies au salon pour y attendre le retour des chasseurs qui un à un rentraient suivis de leur butin. Des hécatombes d'animaux s'accumulaient sur la dalle du cloître, par catégories; chacun inscrivait le nombre de ses pièces, et plus grossissait le total, plus s'enflait l'orgueil de la châtelaine. Le meilleur accueil était réservé à celui qui fournissait le plus haut chiffre de bêtes tuées, on le complimentait à l'égal d'un vainqueur, et tous se pavanaient dans la gloriole de cette facile extermination.

Un jour que la battue avait été particulièrement meurtrière, je me sentis prise contre les chasseurs d'une sorte de haine farouche, comme si l'âme palpitante de tous les petits oiseaux morts se fût réfugiée dans la mienne pour y crier vengeance. Je m'indignais qu'ils fussent nos hôtes dans ce salon aux boiseries Louis XV dont l'élégance témoignait d'une si parfaite civilisation, et de voir leurs blouses grossières se mêler aux lampas des fauteuils dorés. Le vicomte Raymond de Bernage rentra un des derniers, il était le roi de la chasse et on acclama son entrée. Je laissai à ses nièces le soin de lui présenter les plateaux chargés de pâtisseries, ne me sentant aucune sympathie à lui témoigner pour son triomphe. Habitué à plus de prévenance de ma part, il me regardait avec étonnement, dans le coin où je dissimulais ma bouderie en feuilletant un album, et il se hâta de m'y rejoindre.

— Avouez, mademoiselle, que vous fuyez la horde des chasseurs et que vous leur accordez tout votre mépris?

— Je ne les juge pas, ils m'étonnent, répondis-je en le regardant sans comprendre comment lui, l'être pitoyable et bon, au cœur en deuil, pouvait devenir féroce pour son plaisir...

Comme s'il avait suivi ma pensée, il chercha une excuse :

— Je suis dans la tradition de l'humanité... Dieu lui-même l'a autorisée en donnant, à notre père Adam, le droit de destruction sur les bêtes...

Je protestai contre cette preuve tirée des Écritures à propos d'un cas de sensibilité : — Croyez-vous, lui dis-je, que la question de droit puisse modifier ma répulsion?... L'horreur que certains actes m'inspirent n'établit aucun rapport avec leur moralité; le code de nos émotions n'existe pas...

— On ne peut pourtant pas n'avoir que ses nerfs pour guider sa conduite, répliqua-t-il durement,... comme s'il m'en voulait de lui avoir marqué un éloignement. Puis, après un instant de silence, il ajouta :

— Si la vie des animaux ne vaut pas plus cher que la nôtre, je ne sais quel scrupule on pourrait avoir à l'abréger...

Le ton de ses paroles était si amer que je me sentis une responsabilité d'avoir peut-être ajouté une goutte de fiel à son amertume, et, cessant de m'apitoyer sur les bestioles qui avaient fini de souffrir, j'élargis mon cœur pour plaindre ce malheureux, qui, lui aussi, avait reçu un coup de feu, et semblait regretter qu'il n'eût pas été mortel.

— Croyez, lui dis-je, que toute douleur m'atteint profondément. Je n'en veux préserver les infimes créatures que par une extension de la pitié qui m'émeut devant le mal humain. — A ce moment, j'étais ardente de charité, j'aurais voulu me dévouer dans une œuvre aventureuse, dangereuse, qu'il y eût des guerres et des blessés, — je me voyais penchée sur des lits d'ambulances. Ah ! comme j'aurais préféré le tablier des infirmières à mon métier d'offrir du thé dans un salon, à des êtres repus et bornés !... Le vicomte Raymond du moins fournissait une pâture à mon goût de l'héroïsme, je commençais à me sentir la mission de le soulager...

— A quoi pensez-vous, mademoiselle Christiane? me dit la malicieuse voix de Lucile. C'est votre conversation avec mon oncle qui vous a laissée si rêveuse... je parie que vous n'avez pas parlé de la chasse?

— C'est ce qui vous trompe. Je disais à M. de Bernage que c'est un goût barbare.

— Pauvre homme, ricana-t-elle, voulez-vous donc le priver de la seule chose au monde qui l'amuse?...

— Je ne prétends pas l'en empêcher, nous dissertions en dehors de toute pensée pratique...

— Ta, ta, reprit la petite peste, mon oncle écoute tout ce que vous dites, il renonce chaque jour à quelqu'une de ses vieilles habitudes en votre honneur. Ainsi, c'est la première fois qu'il

vient au salon quand il y a du monde; autrefois, aussitôt la battue terminée, il retournait dans son antre sans passer par le château..

— Eh bien! demandai-je, qu'en concluez-vous?

— Que vous êtes en train de l'apprivoiser.

Il y avait au moins une raillerie dans le ton de Lucile, mais je négligeai de m'en apercevoir, tant l'idée me semblait ridicule qu'on crût à une intention de coquetterie de ma part, envers le taciturne vicomte.

A quelques jours de là, Lucile obtint de son père que nous rejoindrions la chasse à courre, du côté de la Croix des Étangs où était le rendez-vous de l'équipage. Je n'étais guère fanatique de ces expéditions lointaines par un froid déjà piquant, dans une voiture légère que menait à grand train l'imprudente fille, malgré les cris de sa sœur et les miens, cramponnées toutes deux aux parois du panier... Le poney savait parfaitement à quelle volonté il avait à obéir, car, dès qu'Hélène ou moi, prenions les rênes, il ralentissait l'allure, et ne se laissait pas même activer par la mèche du fouet devenue débonnaire entre nos mains.

Lucile tirait grand orgueil de sa vocation à mener, disait-elle, bêtes et gens; toutefois elle marqua moins de dextérité à retrouver la chasse, et prit de l'humeur, lorsque, après avoir tourné en rond autour de bruits imaginaires pendant une heure, nous nous trouvâmes à l'extrémité des bois, juste en face du cottage de son oncle Raymond.

— Comment, c'est dans cette coquette habitation en briques roses que demeure le vicomte! m'écriai-je. Je l'aurais plutôt cru l'hôte de quelque donjon crénelé.

— Allons donc nous réchauffer chez lui, proposa Hélène, plutôt que de poursuivre cette chasse incertaine. La proposition rallia mon suffrage et celui de Lucile, qui commençait à craindre un échec pour ses prétentions à savoir partout se retrouver.

Ma surprise augmentait à mesure que nous approchions du cottage et qu'en le contournant, je voyais l'élégance de ses profils irréguliers et harmonieux se dessiner sur le ciel; mais elle s'accrut encore de trouver un intérieur frais comme une toilette d'été, qu'une femme aurait assortie.

D'anciens serviteurs nous reçurent en annonçant le prochain retour de leur maître, parti dès le matin avec l'équipage...

On entendit bientôt des abois lointains, puis les bruits se rapprochèrent, et nous assistâmes au tumultueux débucher que

célébrait le cor. Le malheureux cerf, affolé de se trouver tout à coup dans la clarté de la plaine, qui l'exposait à toutes les attaques, hésita sur la direction à prendre, puis il s'élança de notre côté, suivi de la troupe affamée de ses bourreaux hurlans. Un peloton de cavaliers apparut à son tour, dans l'éclat sanglant des habits rouges, et ils s'approchèrent au milieu d'une fanfare joyeuse, bientôt rejoints par les retardataires, qui un à un sortaient du bois avec les mines inquiètes et piteuses de ceux qui vont sans être sûrs de leur direction.

Enfin ce fut le tour des voitures d'apparaître, et la route fut bientôt couverte d'équipages, pendant que, sur l'étendue sombre des terres labourées, brillait le groupe rapide des chasseurs en course. Tout au loin, nous les vîmes s'arrêter, et une nouvelle fanfare annonça que le cerf avait succombé... Je respirais mieux de le savoir à bout de peine, mais la mienne commençait avec l'écœurante cérémonie de la curée dont on vint nous offrir le spectacle sur les pelouses du Pavillon.

Je pus contempler alors l'étrange réunion d'hommes civilisés et de femmes délicates autour d'une scène de boucherie. On dépeça l'animal, et ses lambeaux saignans furent étalés en promesse aux chiens de l'équipage. La meute ardente était retenue dans sa hâte dévoratrice par le fouet dressé du piqueur... On se plaisait à prolonger leur attente pendant que sonnait le cor et que la foule repaissait ses regards de cette chair fumante... Enfin, le signal claqua, et en un clin d'œil, l'amas de cette viande qu'un instant avant nous avions vu courir, espérer, chercher son chemin, avec des yeux vivans, cette créature de Dieu liée à d'autres existences, attendue peut-être par ses petits, disparut sous le craquement de cent mâchoires avides. La place fut nettoyée si complètement qu'il ne resta aucune trace du festin.

Une patte mince et tiède encore dans l'enveloppe soyeuse de son poil fut offerte à Lucile, qui était la plus jeune assistante de la fête ; elle la rapporta comme un trophée.

Du haut de son cheval le vicomte avait assisté impassible au spectacle.

— Je vais me déshabiller, dit-il, en ôtant sa toque de velours et en montrant dédaigneusement sa livrée écarlate. — Je fus contente de le revoir un instant après dans la dignité de ses vêtemens noirs.

— Vous vous étonnez de trouver ma maison si peu taillée à

ma ressemblance, n'est-ce pas, mademoiselle? Un ours de mon espèce devrait habiter une tanière!

Je regardai avec surprise la modernité du grand hall où le thé était servi avec un raffinement d'ustensiles anglais dans un décor exotique. Sur les murs, des soies japonaises dessinaient le caprice d'une flore savante parmi des vols de cigognes aux ailes si savamment brodées qu'on les aurait crues peintes; et, tout à côté, les fantastiques dragons de la Chine ouvraient leurs gueules grimaçantes...

— Vous avez donc voyagé? demandai-je.

— Oui, jusqu'à trente ans, j'ai été dans la diplomatie, attaché aux postes de l'Extrême-Orient; c'est lorsque j'en suis revenu que j'ai fait construire ce cottage avec l'intention d'y installer mes collections et mon foyer.

En effet, ce n'était pas la demeure d'un célibataire; tout semblait ici attendre ou continuer la présence d'une femme. J'en devinai le souvenir et la place en chaque endroit et surtout dans la pensée sombre de M. de Bernage. Ce malheur dont on parlait tout bas,... quel pouvait-il être, sinon la perte d'une fiancée?...

Le portrait d'une jeune femme triste et belle occupait un angle isolé de la grande pièce. Je m'en approchai discrètement, me croyant près du mystère.

— Vous regardez ma pauvre mère... Je ne l'ai pas connue et la douceur de son visage me dit chaque jour combien j'ai perdu en n'ayant pas trouvé ses yeux de bonté posés sur les miens.

— Il a donc bien souffert, me dis-je, pour parler ainsi, car les hommes n'apprécient la bonté que lorsqu'elle les console. — Mais je n'osais pas questionner.

— Si nous allions à la ferme pendant qu'il fait encore jour? proposa Hélène, pour dissiper la gêne qui pesait sur notre conversation.

— Volontiers, dit le vicomte; j'espère que Mlle Christiane me pardonnera de détruire les bêtes des bois, en voyant comment je traite celles des étables.

On me promena derrière les croupes luisantes et bien nourries, je vis s'agiter en vagues serrées le dos remuant des moutons à la laine rude, et je respirai l'odeur âcre et chaude qui sortait d'innombrables naseaux... Mais aucune de ces choses ne réussit à m'intéresser, quoique je les sentisse aménagées avec la dernière perfection

— Vous n'aimez pas la vie des champs, me dit le vicomte: elle vous semble vulgaire, n'est-ce pas, mademoiselle?

Je ne voulus ni me montrer dédaigneuse de ses goûts ni dissimuler les miens.

— J'ignore tout de la campagne, répondis-je, et je ne me sens pas attirée par les occupations agricoles; pourtant j'aime le grand silence des bois, et les senteurs de la résine... Je m'attarde à regarder les laboureurs travailler sans hâte, et l'eau qui court me paraît un chemin de rêverie où naissent des idées qui n'éclosent pas dans les rues.

— Vous verrez le printemps, reprit-il avec un geste d'enthousiasme qui embrassait autour de lui l'air, la plaine et la forêt.

— J'attache moins de prix au décor de la vie qu'à ce qu'elle contient; ce sont les êtres qui en créent tout l'intérêt, et, si j'avais un grand bonheur, je ne verrais aucun inconvénient à l'enfermer dans un parc solitaire, aussi bien que partout ailleurs...

— En effet, reprit-il, on peut partout s'accommoder du bonheur, et si je vante ainsi l'existence rurale, c'est que je lui ai découvert une vertu de guérison dont, à votre âge, on n'a pas le besoin.

— Qui sait?... La jeunesse aussi est un mal qui voudrait parfois être consolé.

— C'est que sans doute vous pensez trop à ce grand bonheur, qui serait indépendant des choses qui l'encadrent.

Comme je ne répondais pas, il se risqua à m'interroger.

— Pourrait-il vous venir de ce que vous seriez immensément aimée?...

— Cela ne suffirait pas..., il faudrait qu'à mon tour je pusse aimer passionnément...

— Ah! vous voulez la meilleure part!...

— Êtes-vous sûr qu'elle soit la meilleure, étant celle qui expose à plus de souffrance? demandai-je...

— C'est en tout cas celle qu'on choisit la première, dit M. Raymond avec un soupir qui souleva les ondes du passé dans son souvenir... Ensuite, on l'accepte parce qu'on n'a plus le choix.

Les jeunes filles, qui étaient allées surveiller l'attelage de leur poney, vinrent nous rejoindre.

— Il faut partir tout de suite pour être rentrées aux Douves avant la nuit. — On brusqua les adieux, et la petite voiture s'enfonça sous la futaie, pendant que restait à la même place, pour

nous voir partir, la grande silhouette du vicomte, comme si elle avait été fixée en son sol.

— Pauvre oncle, soupira Hélène, qui croit aimer sa solitude et s'y dévore d'ennui et de chagrin!... Nous avons essayé maintes fois de l'en arracher, de l'emmener à Paris, de lui proposer des mariages, tout a été inutile; on dirait qu'il se cache ici, qu'il a honte de se montrer à cause de sa malheureuse main.

— De quand date son accident?

— Oh! il y a longtemps, nous étions toutes petites; pourtant je me rappelle quand il est arrivé de la gare avec grand-père, il était si pâle, si changé qu'en le voyant, j'ai eu peur et me suis mise à pleurer!

— Savez-vous comment la chose est arrivée?

— On dit que c'est à la chasse, aux environs de Paris.

— Mais ce n'est pas vrai, fit Lucile; je suis sûre qu'il y a une histoire de femme là-dessous, car on a toujours pris des airs mystérieux pour en parler devant nous; et puis est-ce naturel que mon oncle refuse de se marier?

— C'est sans doute, repris-je, dans la crainte de n'être pas aimé.

Lucile se mit à rire avec un air de cynisme que je détestais voir sur sa figure d'enfant...

— Oh! dit-elle, tout en continuant à activer son cheval, il se trouve toujours une fille pauvre pour aimer un homme riche et infirme, ou du moins pour le lui persuader...

— C'est honteux, ce que tu dis là! fit Hélène qui venait de sentir ce que cette allusion avait de blessant pour moi. Il n'y aurait aucun besoin d'être pauvre ni de jouer une comédie pour épouser mon oncle, il suffirait d'avoir le cœur bon et fidèle à ses devoirs.

— Je ne suis pas de votre avis, répondis-je, et je tiens à l'affirmer : je ne comprends pas le mariage comme un acte de dévouement, même sincèrement accompli et désintéressé; on ne doit se marier que par amour.

— Vous êtes romanesque, mademoiselle, dit Lucile en se retournant pour me dévisager comme si elle n'en croyait pas ses seules oreilles.

— Ne le seriez-vous donc pas? demandai-je.

— C'est une enfant, reprit sa sœur, toujours prête à l'excuser.

IX

A l'occasion des dix-huit ans d'Hélène, ses parens décidèrent de donner un bal, où tout le voisinage serait invité. On y viendrait des rives de la Sèvre, et des garnisons de Niort et de Poitiers : ce serait un événement dans la région. J'aurais voulu me dérober à l'humiliation de paraître devant tout ce monde en inférieure, et, comme je faisais part au vicomte Raymond de ma résolution, ce soir-là, de rester dans ma chambre :

— Vous ne ferez pas cela, me dit-il, ce serait une offense pour ma famille qui vous traite en amie,... et d'ailleurs une femme a dans un salon le rang que lui confère sa beauté.

Puis, comme j'hésitais à me laisser convaincre, il ajouta :

— C'est bon pour moi de me cacher et de disparaître...

— Ne comptez-vous pas assister au bal?

— Non, voilà huit ans que je n'ai vu les lumières d'une fête... Qu'irais-je faire où l'on s'amuse?...

Mais, en même temps qu'il prononçait ces mots de renoncement, je voyais son regard se fixer sur le mien pour une double imploration; je compris qu'il attendait, en même temps que ma promesse, l'insistance à le voir, lui aussi, dans une réunion jeune et vivante.

Sans aucune intention de coquetterie, par l'innocent besoin de créer un sourire là où s'agitait une anxiété, je l'encourageai...

— Soyez à ce bal, et j'y viendrai.

— Oh! merci, mademoiselle!...

Sa gratitude était trop ardente chaque fois que je lui adressais un mot de bonté, pour que je ne craignisse pas d'atteindre le cœur de M. Raymond plus loin que je ne l'eusse souhaité; mais, constamment, je le trouvais sur ma route, la barrant de son attitude désolée, dressant devant moi son front sinistre, tel que ces mendians obstinés qui étalent à vos yeux leur misère jusqu'à vous créer des remords, si vous refusez de la soulager... Alors je lui jetais l'aumône de quelque amitié, il s'en emparait frénétiquement, et je me disais : « C'est donc une pièce d'or que je viens de lui donner, en croyant n'être généreuse que de quelque monnaie?... Mais comment la reprendre? »

Pendant les jours qui précédèrent le bal, il y eut une activité fiévreuse au château; c'était un continuel va-et-vient d'ouvriers, des arrivages de caisses, et bientôt les amis trop éloignés pour

venir et s'en retourner dans la même nuit, qui s'installèrent pour quelques jours dans les chambres alignées sur les longues galeries des deux étages.

Nous eûmes ainsi, à demeure, le baron d'Orffaie, grand propriétaire tourangeau, qui depuis peu venait de donner sa démission de lieutenant, ayant, à la mort de son père, hérité d'une grande fortune; puis sa jolie sœur, la marquise du Trahouël. toujours en quête des occasions de quitter ses terres bretonnes et un mari qui s'en était constitué le fermier... C'est elle qui, en passant par Paris, s'était chargée de commander les robes de tulle rose pareilles d'Hélène et de Lucile... des merveilles, ces jupes épanouies en fleurs sortant des corsages pailletés d'argent, tels que des cuirasses de walkyries...

Ma toilette blanche en drap mat et souple, traversée d'une guirlande de lierre, avait une simplicité austère. « Ainsi, pensais-je, je me montrerai différente des danseuses dotées offertes aux épouseurs, sans être pourtant déparée. »

Lucile essayait tous les jours une coiffure nouvelle, qui réussît à la vieillir ; elle considérait ses seize ans comme une tare propre à modérer les flirts dont elle était pressée et ne songeait qu'à tricher sur sa jeunesse avec des ruses inverses de celles qu'emploient les femmes sur le retour. La nature l'avait servie selon ses souhaits en lui épargnant les maigreurs de l'adolescence, et en mûrissant ses seins comme des primeurs; elle avait relevé le casque lourd et luisant de ses cheveux, d'un noir métallique, et ressemblait ainsi, avec son éventail dressé comme une arme, et des étincelles plein les yeux, à ces jeunes princesses que Nattier déguisait en guerrières ou en déesses.

Le comte revint de Paris chargé des accessoires de cotillon... On le félicita d'avoir si bien choisi, avec un goût de femme, des papillons en gaze, des guirlandes de papier, des bonnets de paysans, un assortiment d'ombrelles et mille autres objets légers... Il les maniait avec une aisance parfaite en compagnie de la marquise du Trahouël et ils passèrent ensemble plusieurs soirées à dresser les buissons ardens de cette flore artificielle, brillante, scintillante, qui épanouissait sous les lustres sa joliesse frelatée. Avec son teint de porcelaine et ses cheveux couleur de chanvre mûr, la jeune femme semblait une poupée de même provenance que les joujoux, qu'elle disposait autour du salon, le gros lot de cette fête promis à l'espoir de tous, avec un sourire pour chacun

— Comme je suis malheureux, lui disait le comte, de ne pouvoir vous demander de m'accorder le cotillon... les devoirs d'un maître de maison sont parfois rigoureux !...

— Nous danserons une valse, je vous promets, lui disait-elle d'un ton qui certes ne devait décourager aucune espérance...

Il y avait dans ses yeux : « Vous voyez comme je suis jolie, eh bien ! vous me serrerez contre vous pendant que la musique électrisera vos nerfs ; ma taille souple pliera sous votre pression, vous respirerez l'odeur de mon corsage, et ma bouche sera si près de la vôtre que peut-être pourrez-vous l'effleurer du bout de cette moustache que voilà, douce comme une plume. »

— Vous êtes bonne, lui glissa le comte en serrant ses petits doigts pendant qu'elle piquait au sommet d'une hotte un étendard de soie rose aux armes des Bernage...

— C'est fini... venez voir.

Tout le monde se précipita autour des différens engins de cotillon qu'on devait rouler au milieu du salon sur une brouette habillée de feuillage.

— Je retiens les objets qu'on distribue aux hommes, s'écria Lucile, je veux soigner mes protégés. Toi, Hélène, tu donneras les cannes et les porte-allumettes aux jeunes filles.

Ce fut convenu, elle riait de la fougue de sa sœur et se prêtait à ses fantaisies.

— Prosper, y aura-t-il assez de trois cents sandwichs ? demandait la comtesse à son maître d'hôtel.

Et le colloque continuait indéfiniment, avec la gravité inquiète, d'une part, et, de l'autre, l'importance repue qui s'assurait de nouveaux profits.

Enfin le soir vint où la famille et les invités à demeure se réunirent pour attendre les voisins. Le vicomte arriva des premiers, à peine reconnaissable dans la correction d'un habit de soirée, la barbe et les cheveux coupés courts, les deux mains pareillement gantées.

— Comme mes nièces sont belles ! dit-il en nous enveloppant toutes trois dans un geste d'admiration...

J'aimais qu'il me confondît ainsi presque paternellement avec mes élèves ; cette première attitude me rassura, je me fis douce auprès de lui et me retirai dans un coin où j'étais décidée à tout voir sans me mêler à la fête, l'invitant à s'asseoir auprès de moi.

La comtesse était sérieuse et ordonnatrice ; elle attendait pour

sourire que le défilé commençât... Je m'amusai à estimer sur son visage la valeur des hôtes qu'elle recevait, pour qui son accueil était gradué selon leur rang social.

— Ce vieillard cravaté de rouge est au moins un ambassadeur? demandai-je, en voyant entrer un personnage frêle, pâle, d'une élégance surannée, que tout le monde saluait bas, et dont Lucile accepta le bras pour disparaître avec lui dans la suite des salons.

— C'est le duc de Raîmes, président du cercle des Vignerons, qui fut en effet ministre en Chine quand j'y étais secrétaire, me dit M. Raymond ; il a fait vingt lieues pour être ici ce soir...

— A son âge, m'écriai-je, que cherche-t-il dans les bals?

— Il ne manque jamais aux réunions de jeunes filles, paraît-il, et ne parle guère dans le monde qu'aux plus jolies, c'est un goût qui lui est venu tard, et qui pourrait bien lui jouer un mauvais tour...

— Lequel? demandai-je naïvement.

— Il est très riche et peut devenir amoureux au point de se marier...

Je partis d'un éclat de rire bruyant à l'idée que ce vieux monsieur, tout plissé de rides fines, pût songer au mariage. Qu'avait-il pu dire à Lucile qui revenait à son bras en riant presque aussi fort que moi?

— Mais il faudrait, dis-je au vicomte qui paraissait attendre mon explication, qu'il se trouvât une jeune personne capable d'une pareille folie...

— Ou d'un calcul, fit-il observer... Son âge même rendrait l'opération plus sûre.

— Quelle horreur!... spéculer sur le mort... et être soi-même le prix du marché... Pouah!...

Hélène passait et repassait devant nous en valsant avec un jeune lieutenant de hussards, dont les yeux étaient aussi bleus que son dolman; elle paraissait ne rien voir autour d'elle, entièrement perdue dans le rêve rythmé de la danse, abandonnée au bras qui l'enserrait; une écharpe, nouée à son épaule, en flottant me fit penser à un voile nuptial.

— Voyez combien la taille d'Hélène est gracieuse, dis-je à son oncle qui la suivait d'un regard attentif, elle glisse et se balance comme un oiseau d'étang... Le jeune homme est gentil aussi, poursuivis-je en désignant son danseur.

— Oui, c'est le petit Langeais-Gravot, un garçon d'avenir et très sympathique, mais je regretterais de voir entre eux un sentiment...

— Pourquoi? demandai-je, déjà en sympathie avec ces deux êtres charmans et si bien appareillés.

— Parce qu'en ce cas, la pauvre Hélène se préparerait de gros chagrins; je connais ses parens, jamais ils ne consentiraient à un mariage si modeste pour elle...

— Bah! que manque-t-il à ce garçon, bel officier, s'il l'aime et si elle désire l'épouser?

— Mademoiselle Christiane, vous parlez avec l'élan de votre cœur, mais ici on raisonne tout autrement... Mon frère et ma belle-sœur sont très ambitieux pour leurs filles. Ce jeune homme n'est ni riche, ni titré, il ne peut donc pas être candidat à la main d'Hélène.

— Espérons qu'elle ne l'aime pas, conclus-je, mais alors j'ai de la peine à les voir se parler bas comme ils font en ce moment contre la fenêtre; on croirait qu'ils ont un secret ensemble.

J'avais résolu de ne pas danser; toutefois l'immobilité commençait à me peser en voyant tant de couples s'élancer dans l'espace saturé de musique, avec une ardeur de départ... C'était un monde d'enchantement où je me sentais prête à les suivre; je me rappelais avoir éprouvé une même impatience lorsque, autrefois, je voyais appareiller de grands navires en partance pour les pays lointains. « Toute cette jeunesse enlacée, me disais-je, est en route pour l'aventure d'amour, ils sentent leurs cœurs battre l'un contre l'autre, ils vivent, ils vivent!... « Ah! comme en cet instant, moi aussi, j'aurais voulu sentir le souffle des grandes émotions gonfler ma poitrine et me pousser vers quelque ivresse!...

Un jeune homme, de type régulier, aux yeux de velours marron comme ceux de Daniel, était devant moi et demandait au vicomte de m'être présenté...

— Monsieur de Percy, capitaine au 30e dragons.

— Voulez-vous, mademoiselle, me faire l'honneur de m'accorder cette valse?

Avant même d'avoir réfléchi à mes résolutions, j'étais éperdument entraînée dans une course vertigineuse à travers des groupes que je voyais confusément, à peine assez pour ne pas les heurter... Mon danseur m'emportait de salle en salle, je ne sentais plus le poids de mon corps, dans les mouvemens qui le soulevaient, mes sensations étaient comme centuplées dans cette atmo-

sphère surchauffée, grisante, qui m'emplissait les narines de parfums vivans, et obsédait mes oreilles d'une musique affolante...

Dans le tourbillon de la danse, je ne me reconnaissais pas plus moi-même que les êtres et les objets environnans; tout était neuf, excitant, rapide, comme si les conditions de l'existence eussent été changées, et qu'il fût devenu naturel d'être légère au bras d'un jeune homme et de tournoyer avec lui dans des espaces musicaux.

— Vous êtes étourdie? me demanda mon danseur, en me voyant prête à défaillir...

— Un peu, ce n'est rien... il y a longtemps que je n'avais dansé.

Je regardais, étonnée de le trouver si étranger à ma vie, l'homme contre qui je venais de m'appuyer, et qui avait pris pour un instant la forme de mon rêve...

Il me tendait une tasse de café glacé...

Dès que la saveur froide se posa sur ma langue, j'achevai de rentrer dans la réalité des sensations...

— Vous suiviez la dernière chasse à courre, mademoiselle; je vous ai vue vous détourner pendant la curée...

C'est de cela que me parlait celui contre qui mon cœur venait de battre !... Je fis des réponses vagues avec la hâte de rejoindre ma place et mon voisin... Au moins, près de lui, je ne risquais pas de perdre la tête !... Il me fit un accueil rancunier.

— Je croyais que vous n'aimiez pas la danse?

— Je la déteste, répondis-je.

— Vous n'en aviez pas l'air, enlevée par M. de Percy...

— J'ai voulu essayer, mais c'est fini... Je me suis juré de ne plus danser,... du moins avec un indifférent, ajoutai-je.

— C'est donc que vous attachez à la danse une signification sentimentale? questionna M. Raymond.

— Précisément, je trouve qu'on ne peut être si près d'un homme qu'en l'aimant, c'est presque un baiser que la valse,... et, si j'étais mariée, je ne voudrais danser qu'avec mon mari.

— Pensez-vous à celui qui pourrait être votre mari parmi tous les hommes de cette réunion? me demanda-t-il encore.

J'étais embarrassée, ne voulant faire aucune confidence et ne sachant déjà plus mentir à qui avait pris, près de moi, une place d'ami.

— Je ne pense jamais au mariage, répondis-je, et je pense sans cesse à l'amour, ou plutôt ils sont si indissolublement liés

en mon esprit que ce sont deux mots synonymes que je pourrais employer indistinctement en ce qui me concerne.

Il me dévisagea pendant que je m'affirmais ainsi, et je détournai les yeux, pour ne pas voir l'effet de ce que je venais d'avouer si sincèrement.

Le bal était dans sa pleine effervescence...

Il m'offrit son bras. Au moment de le prendre, j'eus un instant d'hésitation, un recul involontaire... Était-ce le côté blessé? car son contact contre mon épaule m'eût causé une insurmontable répulsion... Non, c'était le bras intact. Nous croisâmes Lucile... Elle était rouge de plaisir et riait comme une bacchante. Des lambeaux de tulle déchiré pendaient au long de sa robe, elle les soulevait autour d'elle, très amusée de porter ainsi les trophées de ses succès.

— Si cela continue, disait-elle au petit Colterre qui lui offrait des épingles, avant la fin du bal, je serai toute nue, ce sera très drôle. — Elle se renversait en riant plus fort, et sa poitrine se bombait, prête à sortir de son corsage.

— Cette gamine serait mieux dans son lit, grommela M. de Bernage, en jetant sur sa nièce un œil sévère. Pour écouler la mauvaise humeur que ses réflexions avaient accumulée, il déblatéra contre l'éducation frivole et mondaine...

— D'ailleurs, ce n'est pas mon frère qui peut s'occuper de la tenue de ses filles... regardez-le.

Il avait emprisonné la marquise du Trahouël derrière un des buissons de fleurs préparés pour le cotillon, et se dandinait devant elle en disant :

— Ne partez pas demain, je vous en prie, marquise; je vais à Paris la semaine prochaine, nous irons ensemble, voulez-vous?

Et la jeune femme minaudait des refus encourageans... Quant à la comtesse de Bernage, elle oscillait la tête d'un constant mouvement de poule satisfaite, à voir que ses salons ne désemplissaient pas, quoique trois heures eussent sonné.

Hélène maintenant se promenait au bras de l'hôte du château, du baron d'Orffaie, à l'attitude gourmée, qui affectait en parlant un léger accent anglais.

— Je passe le mois de juin à Londres, disait-il, pour le Derby; aimez-vous Londres, mademoiselle?

— Ah! celui-là serait un beau parti!... s'exclama M. de Bernage en les voyant ensemble, et j'imagine qu'on ne l'a pas invité

aux Douves sans intention, mais c'est un monsieur qu'on s'arrache là où il y a des héritières... il ne sera pas facile à capter...

— D'autant, ajoutai-je, qu'Hélène ne lui témoigne aucune amabilité.

— Regardez, me dit-il; non, mais je vous en prie, regardez Sallaveau qui s'essuie le front comme un moissonneur !... Se mettre dans un état pareil à son âge,.... au mien, reprit-il, car nous étions en rhétorique ensemble... C'est pitoyable ! Et, pendant ce temps-là, sa femme est assise toute maigrelette et seule sur un canapé...

— Si vous alliez la consoler? proposai-je, gênée des regards malveillans que je surprenais sur moi...

— Ah ! non, ne me demandez pas cela; mais, si ma présence vous importune, je vais vous dire adieu.

— Oui, approuvai-je, cela vaudra mieux, on m'en voudrait de vous accaparer...

— J'attendrai, dit-il, pour partir, que Mme de Pontac et sa famille aient quitté le vestiaire, si vous me le permettez?

— Ah ! pourquoi ? C'est cette dame qui vous a regardé tout à l'heure si méchamment?

— Oui, elle m'en veut de ne songer à la débarrasser d'aucune de ses filles... pensez donc, elle en a quatre qui toutes lui ressemblent; on voit déjà ce qu'elles seront à cinquante ans ! J'ai résisté aux avances qui m'ont été faites, en déclarant que je ne me marierais jamais.

— Y êtes-vous vraiment bien décidé ? demandai-je avec l'espoir d'une réponse qui, en me libérant d'inquiétude, m'eût permis de me laisser aller au charme d'une amitié protectrice et réciproque.

— Je suis, moi aussi, résolu à ne me marier que par amour, dit-il en me regardant au fond des yeux.

— Bonsoir, monsieur, interrompis-je, car j'avais l'effroi de voir recommencer la conversation sur ce sujet troublant.

J'allai prendre congé de la comtesse en la priant de m'autoriser à me retirer dans ma chambre pendant qu'on danserait le cotillon.

— Allez, mademoiselle, me dit-elle d'un ton sec, puisqu'il n'y a plus personne ici qui vous intéresse.

Cette phrase méchante enfonça dans mon cœur son aiguillon d'injustice !... « C'est trop fort, pensais-je, d'être accusée d'intrigue

et de ruse, car certainement elle me croit en train d'accaparer son beau-frère, lorsque j'emploie toute mon habileté à le détourner de moi !... On ne peut donc pas être pauvre sans qu'on vous soupçonne de trafiquer de votre propre personne !... »

Une fois dans mon lit, j'enfonçai la tête sous mes couvertures pour ne plus rien entendre,... mais les stridences voluptueuses des violons perçaient l'air et m'arrivaient atténuées, plaintives, collées à mon oreille comme une voix humaine,... elles me faisaient revivre la minute d'enivrement de la valse,... tout tournoyait encore dans ma tête enfiévrée, je revoyais le joli officier qui de plus en plus ressemblait à Daniel, et, dans mon trouble, je confondais ses paroles avec celles du vicomte.

Ah ! pourquoi n'est-ce pas celui-là qui m'aime?... Mais moi, je ne l'aime pas non plus;... nous n'avons pas échangé deux paroles significatives, il m'est totalement étranger ;... pourquoi ai-je ressenti cette fascination de son regard lorsqu'il m'attirait pour une valse que j'étais résolue à ne pas danser ; pourquoi, contre son épaule, ai-je cru défaillir?

Est-ce cela, l'amour?

Non assurément, puisque à mon trouble ne se mêle aucun élan du cœur, ni l'échange des pensées, ni la confiance réciproque, rien de ce qui est la vie même du sentiment, le fonctionnement de ses organes. Toutes ces choses, c'est plutôt pour M. Raymond que je les ressentirais; il m'inspire une pitié mêlée de tendresse. Je voudrais lui prouver du dévouement, chasser ses pensées sinistres, lui tendre une main secourable; mais, au moment de toucher la sienne, mon sang se glace, j'ai peur de sentir contre mes doigts ses doigts mutilés.. Jamais, près de lui, j'en suis sûre, jamais je n'éprouverai l'émoi délicieux, l'angoisse inexprimable, l'abandon de tout l'être...

L'Amour, c'est donc tout cela réuni; c'est le paroxysme de vivre; c'est se sentir porté à sa dernière puissance et croire qu'un autre éprouve par soi la même extase; c'est ce que j'ai entrevu un soir de miracle où l'eau était en feu et où les yeux de Daniel brillaient dans la nuit. Il n'avait manqué à cette heure-là qu'un baiser, peut-être, pour qu'elle fixât la destinée.

CLAUDE FERVAL.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

VAUGELAS

ET

LA THÉORIE DE L'USAGE

C'est une fortune assez singulière, et on pourrait dire presque unique en son genre, que celle de Vaugelas. Nous n'avons de lui qu'un livre de *Remarques sur la langue française* et une traduction de Quinte-Curce ; on ne les lit ni l'un ni l'autre ; et cependant il n'y a guère, dans toute notre histoire littéraire, de nom plus connu que le sien, ni d'œuvre dont on se fasse en somme une plus juste idée. Le doit-il peut-être à Molière, qui l'a malicieusement niché dans un coin de ses *Femmes savantes?* Que de Français, même instruits, ne connaissent Alexis de Tocqueville que par les plaisanteries du *Monde où l'on s'ennuie!* Mais il le doit surtout à ce que son nom de Vaugelas est, si je l'ose dire, à peine un nom d'homme, et plutôt un symbole, ou, — si peut-être on trouvait ce mot de symbole bien poétique pour un grammairien, — l'expression abrégée, le résumé de tout ce qu'ont tenté, entre 1610 et 1650, pour épurer, pour perfectionner, pour fixer notre langue, Malherbe en vers, Balzac dans ses *Lettres* ou dans ses *Entretiens*, les Précieuses dans la société aristocratique, et Richelieu lui-même par l'institution de l'Académie française.

Il y a joint cet autre mérite, — car c'en est toujours un, — de paraître en son temps. Ses *Remarques* sont datées de 1647. L'époque est précisément celle d'une transformation profonde, ou, si l'on le veut, d'une modification essentielle de la langue

française. Et, à la vérité, d'autres que Vaugelas, dans le même temps que lui, ont travaillé comme lui, avec lui, à cette transformation : Chapelain, par exemple, et Ménage, et Patru, dont nous avons d'intéressantes *Remarques*, additionnelles à celles de son ami. Mais Patru, Ménage et Chapelain ont fait beaucoup d'autres choses, qu'ils eussent d'ailleurs aussi bien fait de ne pas faire, pour ce qu'elles leur ont rapporté d'honneur! Vaugelas, lui, s'est renfermé dans la tâche étroite qu'il s'était assignée. Sa traduction de Quinte-Curce elle-même n'était, à ses yeux, qu'une « démonstration » ou une « illustration » je ne veux pas dire des règles, mais au moins des conseils qu'il avait proposés dans ses *Remarques*. Ni poète, ni bel esprit, il n'a voulu être qu'un curieux de beau langage, un guide, plutôt qu'un maître de l'art de parler et d'écrire, un sage et prudent conseiller, mais non pas un tyran de la langue. C'est donc justice que son nom demeure inséparable d'une transformation dont il a été l'ouvrier le plus désintéressé, et qu'il continue, dans notre histoire littéraire, de rappeler le souvenir du plus grand effort, et le plus heureux, qu'on ait peut-être jamais fait pour donner à une langue les qualités que l'on voulait qu'elle eût.

I

Car, on ne croyait pas, en ce temps-là, que les langues fussent des « organismes, » dont le développement ou la fortune littéraire ne dépendrait à aucun degré de l'action ou de la volonté de ceux qui les parlent ou qui les écrivent; et, au contraire, on professait, non seulement qu'il appartient aux écrivains de régler l'usage d'une langue, mais encore qu'en sachant s'y prendre, on peut lui donner ou lui communiquer les qualités qu'elle n'a pas.

Je ne discute aujourd'hui ni l'une ni l'autre de ces opinions. J'incline seulement à penser que, si nous ne pouvons pas faire d'une langue absolument tout ce que nous voulons, ce qui est assez évident, il ne s'ensuit pas que nous n'en puissions cependant rien faire. Dans la mesure où une langue n'est qu'un instrument tel quel de communication ou d'échange des besoins plutôt que des idées — comme le hottentot, par exemple, et le maori, — il est possible, il est même vraisemblable qu'elle se développe en son cours sous la double influence des circon-

stances du dehors et des lois plus intérieures qui constituent ce qu'on en appelle le génie. Mais, dans la mesure où on la considère et où on la traite comme une « œuvre d'art, » nous pouvons, en nous y appliquant, lui faire subir toutes les transformations qui ne sont pas incompatibles avec les exigences de ce génie lui-même; et l'histoire littéraire de notre langue française en pourrait toute seule servir de preuve. A vrai dire, nous avons *voulu*, quelqu'un a *voulu* presque tous les changemens qui, de la langue de Ronsard et de Montaigne, en ont fait la langue de Malherbe et de Pascal; on les a *voulus* avant de les réaliser, — ce qui n'est pas vrai, comme on le sait, de tous les changemens; — et on a su non seulement qu'on les *voulait*, mais pour quelles raisons on les *voulait*, dont la principale était politique autant que littéraire, s'il ne s'agissait de rien de moins que de substituer la langue française dans les droits ou privilèges des langues de l'antiquité. Nous ferons observer, à ce propos, que les *Remarques* de Vaugelas sont de 1647; et c'est en 1648, pour la première fois, que la langue française est devenue la langue de l'usage diplomatique.

C'est ce que le savant, très savant auteur de l'*Histoire de la Langue française*, M. F. Brunot, semble avoir tout à fait oublié ou perdu de vue dans les pages qu'il a consacrées à Vaugelas, et qu'on pourra lire au tome quatrième de la grande *Histoire de la Littérature française* publiée sous la direction de M. Petit de Julleville. Nous saisissons volontiers cette occasion de louer le dessein de M. F. Brunot. Quelques objections que soulève telle ou telle partie de son *Histoire de la Langue française*, nous n'avions pas d'histoire de la langue française, et M. F. Brunot nous en a donné une. Il en a tracé le plan et rempli quelques-unes des parties. Mais, s'il ne reproche rien tant à Vaugelas que de n'avoir pas observé dans ses *Remarques* les principes de la méthode historique, il y en a un premier motif, qui est qu'au temps de Vaugelas on ne se formait qu'une idée très imprécise de la méthode historique, et j'estime après cela qu'au nom de la méthode historique, on ne saurait se méprendre davantage sur la signification, le caractère, et la portée de son œuvre.

Vaugelas n'a prétendu faire œuvre ni de philologue, ni même d'historien de la langue, tout au contraire de Ménage, par exemple, et de l'Académie française, dans la première édition de son *Dictionnaire*, celle de 1694, où les mots sont

classés par « racines, » au lieu de l'être, comme depuis, selon l'agréable et changeante diversité du désordre alphabétique. Il n'a pas prétendu faire œuvre de grammairien. Mais, tout en faisant œuvre d'observateur ou de témoin de l'usage, il s'est en même temps proposé de faire œuvre d'art ou d'artiste, pour mieux dire, et s'il lui arrive quelquefois de rechercher l'origine d'une locution, ou d'en effleurer l'histoire, ou de discuter les explications qu'on en donne, ce n'est jamais, comme on disait alors, de « dessein principal et formé. » Il ne veut faire étalage ni d'érudition ni de « science. » Il n'a point de système apparent ni de doctrine extérieure. Il observe, il constate, et il approuve ou il condamne. Il examine en « honnête homme » les doutes qui se sont élevés, qui s'élèvent tous les jours sur la langue. Soit, par exemple, les mots de *Terroir*, *Terrain*, *Territoire*. Ils ont, dit-il, la même origine; mais, qu'ils viennent de Chaillot, d'Auteuil ou de Pontoise, ce n'est pas là le point, ni son affaire; et ce qu'il s'agit uniquement de savoir, c'est en quels cas on doit user, pour bien parler, de *Territoire*, de *Terrain* ou de *Terroir*. Vaugelas eût-il d'ailleurs mieux fait d'étudier l'emploi de ces trois mots dans l'histoire? Je croirais plutôt que, n'ayant pas en son temps les moyens de le faire, il a donc bien fait de ne pas le faire. Que reste-t-il aujourd'hui des *Étymologies* de Ménage? Vaugelas, mieux avisé, n'a voulu être, n'a d'abord été que le greffier du bel usage ou de « l'écriture artiste » de son temps, si je l'ose dire, et c'est à ce point de vue qu'il nous faut nous placer d'abord, si nous voulons nous faire une juste idée de ses *Remarques*.

II

On connaît sa théorie de l'Usage, et on sait aussi qu'il ne l'a pas inventée.

..... *Usus,*
Quem penes arbitrium est, et jus, et norma loquendi :

le vers d'Horace est dans toutes les mémoires. Mais qu'est-ce que l'usage? et en quoi consiste-t-il? En fait, nous y soumettons-nous, et, en droit, devons-nous toujours nous y soumettre? Quels sont d'ailleurs les signes visibles et comme les marques de sa souveraineté? Ce sont autant de questions sur lesquelles, si on

le voulait, il y aurait de quoi parler longtemps. Malherbe invoquait, nous dit-on, en matière d'usage, l'autorité des « crocheteurs du Port au Foin; » et il faut d'ailleurs avouer que nous ne nous en douterions guère à lire ses *Odes*, ni même ses *Lettres*. Les « crocheteurs du Port au Foin » font-ils vraiment l'usage? et, en ce cas, pourquoi n'écrivait-il pas, lui, Malherbe, une *Estatue* ou un *Collidor?* Si l'usage est par hasard, — et c'est un hasard fréquent, — contradictoire à l'étymologie, à la logique, et au bon sens, devrons-nous pourtant nous y conformer? et, supposé que tout le monde prît le parti d'écrire désormais : *Agir dans un but* ou *Embrasser une carrière*, ces expressions en deviendront-elles pour cela d'une meilleure langue? Qui sera encore juge de l'usage? et chacun de nous ne reconnaîtra-t-il finalement que le sien? Car l'usage de l'un n'est pas celui de l'autre, et jusque dans une Académie « notre usage » dépend de notre origine, de notre éducation première, de l'objet de nos études, du monde où nous avons fréquenté. L'usage de Marseille n'est pas non plus celui de Lille, et celui des auteurs dramatiques n'est pas toujours l'usage des historiens ou des philologues. Quelle part enfin faudra-t-il faire à l'argot dans l'usage, je ne dis pas bien entendu l'argot des voleurs et des filles, mais celui des professions? et s'il est courant, dans les ateliers, pour parler d'une toile ou d'une statuette exécutées sans étude, préparation ni modèle, de dire « qu'elles sont *faites de chic*, » donnerons-nous à cette locution, qui ne veut rien dire au fond, droit de cité dans la langue? On ne nous apprend donc rien, ou peu de chose, quand on dit de l'usage qu'il est le « maître des langues, » et il ne reste après cela qu'à définir l'usage lui-même. C'est ce que Vaugelas a essayé de faire, et, comme, en général, on n'a retenu des caractères qu'il assigne à l'usage que le plus apparent, je voudrais aujourd'hui chercher dans ses *Remarques* s'il n'y en a peut-être pas d'autres, et de plus importans à mettre en lumière.

Par exemple, et en premier lieu, l'usage, aux yeux de Vaugelas, doit être « national » et j'entends par là que ses *Remarques* ne tiennent ni ne veulent ordinairement tenir compte de la tradition grecque et latine, ou de l'influence de l'espagnol et de l'italien. Français, nous avons notre langue à nous, qui, sans doute, n'est pas tout ce qu'elle pourrait être, et d'autres langues ont d'autres qualités, mais enfin dont le génie n'est qu'à elle;

qui ne se doit donc rendre serve ou vassale d'aucune autre; et dont la perfection ne se réalisera que par ses moyens propres et particuliers. C'est ce que l'on peut exprimer d'une manière plus brève en disant qu'aucun grammairien français n'a peut-être eu plus que Vaugelas le sens du « gallicisme; » et aussi bien, n'est-ce pas ce qu'il déclare lui-même, quand il nous fait soigneusement observer que « son dessein n'est pas de redire ce que les grammaires françaises apprennent aux étrangers, mais de remarquer *ce que les Français même les plus polis et les plus savans en leur langue peuvent ignorer?* » Nous voilà dûment avertis. Ce que l'on trouve dans les grammaires françaises, il l'y laisse, lui, Vaugelas, et les étrangers ou les écoliers iront l'y chercher. Mais ce qu'il y a de plus français en français, et que des Français même peuvent ne pas savoir, ce qu'il y a de plus « intraduisible » ou de plus « incommunicable, » tel est l'objet de ses *Remarques*, et il ne les a réunies qu'à cette intention.

On aime donc l'entendre dire, sur la locution, S'ATTAQUER A QUELQU'UN : « Cette façon de parler : *S'attaquer à quelqu'un*, est très étrange et très française tout ensemble, car il est bien plus élégant de dire *s'attaquer à quelqu'un* qu'*attaquer quelqu'un*. Ce sont de ces phrases dont nous avons parlé ailleurs, qui ne veulent pas être épluchées, parce qu'elles n'auraient point de sens, ou même sembleraient en avoir un tout contraire à celui qu'elles expriment, mais qui, bien loin d'être moins bonnes, en sont beaucoup plus excellentes. » Thomas Corneille et l'Académie, dans leurs additions aux *Remarques* de Vaugelas, lui font ici une mauvaise chicane. Ils prétendent que *s'attaquer à quelqu'un* ne veut pas dire la même chose qu'*attaquer quelqu'un*, ce qui est certain; et ils en concluent qu'on ne peut donc pas dire que l'un soit plus élégant que l'autre, puisqu'ils ne sont pas comparables. « *S'attaquer à quelqu'un* marque le sentiment qui nous fait entreprendre d'attaquer une personne plus considérable et plus puissante que nous; *attaquer quelqu'un* signifie l'action même. » Ils n'ont pas compris Vaugelas. *S'attaquer à quelqu'un* ne veut pas toujours signifier qu'on entreprenne d'attaquer une personne plus puissante ou plus considérable, et la preuve en est que l'on dira fort bien : « C'est une lâcheté de s'attaquer à plus faible que soi : » on le dira même plus élégamment que : « C'est une lâcheté d'attaquer plus faible que soi. » Ne dira-t-on pas encore, presque indifféremment quant au sens : « Attaquer les

préjugés » ou « S'attaquer aux préjugés? » Vaugelas prétend que le second est plus élégant que le premier; et je crois qu'il a raison; j'en suis même sûr. Mais ce qu'il y a d'intéressant dans sa *Remarque*, et ce que ni l'Académie, ni Thomas Corneille ne semblent y avoir aperçu, c'est toute une théorie du « gallicisme » qui s'y dessine, et, à cet égard, tous les termes en doivent être pesés.

Et en effet, un « gallicisme, » un « latinisme, » un « hellénisme, » sont précisément ce que dit Vaugelas : des façons de parler tout ensemble très grecques, très latines, très françaises, — et « très étranges. » Il suffit, pour le bien voir, d'essayer de tourner le gallicisme en latin ou le latinisme en français. On s'aperçoit alors « qu'ils n'ont point de sens, » à moins qu'ils ne semblent « en avoir un tout contraire à celui qu'ils expriment. » Les étymologistes en sont surpris, et les grammairiens, les grammairiens logiciens, ceux de l'école de Condillac et de Dumarsais, en demeurent confondus! C'est que ces sortes d'expressions « ne veulent pas être épluchées, » — Vaugelas ici joint l'exemple au précepte, — et ni la logique, ni l'histoire même n'en rendent compte. Elles sont parce qu'elles sont, et quand on l'a constaté, c'est à peu près tout ce qu'on en peut dire. Mais « bien loin d'être moins bonnes, elles en sont *beaucoup plus excellentes*, » — admirons ce superlatif! — et surtout elles en sont plus françaises. Car, n'ayant pas d'équivalens et ne pouvant être rendues en aucune langue « au pied de la lettre, » elles sont du fond, ou, en un certain sens, le fond de la langue française, et en elles et par elles s'exprime, si l'on pouvait user de ce gros mot, qui n'est point de la langue de Vaugelas, la « mentalité » nationale.

Elles sont telles que, si l'on en voulait faire « l'anatomie, » selon que « les mots sonnent, » — remarquez en passant le peu de souci que Vaugelas prend de « suivre » ses métaphores, — on n'en tirerait rien qu'incohérence et contradiction. Ce n'en sont pas moins celles, il y revient encore dans une autre *Remarque*, « qui sont ordinairement les plus belles et qui ont le plus de grâce. » Ne nous privons donc pas d'en user. Quintilien disait : *Aliud est latine, aliud est grammatice loqui.* Vaugelas reprend à son compte le mot de Quintitien. Nous ne parlons jamais mieux qu'en usant de ces expressions qui nous appartiennent en propre, qu'on ne « démarque » point, dont on oserait presque dire

qu'elles sont belles de n'être point « raisonnées. » Ce n'est pas un mince mérite à Vaugelas que de l'avoir vu si nettement. Il y a un usage « national, » qui ne consiste pas évidemment dans l'emploi systématique et continu du « gallicisme, » mais dont le « gallicisme » est en quelque sorte la mesure ou le juge. Et cela ne veut pas dire que, si l'occasion s'offre à nous de faire d'heureux ou d'habiles emprunts à d'autres langues, nous nous en priverons ! Non ! nous continuerons de nous aider du grec et du latin, de l'espagnol et de l'italien, de l'anglais et de l'allemand quand il y aura lieu. Mais, en nous en aidant, nous tâcherons de nous inspirer du génie de notre langue, et le gallicisme nous en servira de moyen ou de mesure. Ainsi la langue se développera, s'enrichira, se perfectionnera dans le sens de ses aptitudes. Elle se proposera d'abord d'être « française, » et les qualités qu'elle s'efforcera d'acquérir, pour autant qu'elles lui manquent encore, ce seront les qualités de clarté, de netteté, de « naïveté, » — nous dirions aujourd'hui de « naturel, » — et de sociabilité, qui sont excellemment les qualités « françaises. »

III

Mais ce n'est pas tout, et si l'usage ne se détermine, en tant que purement « français, » que du dedans, Vaugelas estime que, de plus, il ne doit se déterminer que par rapport au présent, et que, « national » d'abord, il doit être en second lieu ce qu'on pourrait appeler « actuel : » *signatum præsente nota.* Quelques années auparavant, quand l'Académie française, dressant le plan de son *Dictionnaire*, avait commencé par établir la liste des « autorités » qui feraient loi pour elle, elle n'était pas remontée pour la prose au delà d'Amyot, mais elle était remontée pour les vers au delà de Ronsard, et jusqu'à Clément Marot. Ni Marot, ni même Amyot, qu'au surplus il estime, ne sont des « autorités » pour Vaugelas, ou, si l'on aime mieux, ce sont des autorités trop lointaines, et il n'en admet que de contemporaines. On lit, dans son article sur le mot de POITRINE : « *Poitrine* est condamné, dans la prose, comme dans les vers, pour une raison aussi injuste que ridicule, parce que, disent-ils, — et je ne sais qui sont ces *Ils*, — on dit *poitrine de veau...* Par cette même raison, il s'ensuivrait qu'il faudrait condamner tous les noms des choses qui sont communes aux hommes et aux bestes, et que l'on

ne pourrait pas dire *la teste d'un homme*, à cause que l'on dit *une teste de veau...* » Mais quelle conclusion tire-t-il de là? Qu'en dépit de ce qu'ils disent, nous continuerons d'user librement du mot *poitrine?* Pas le moins du monde! Mais, tout au contraire, et quelque « injuste » ou « ridicule » que soit en ce cas le « bel usage, » nous devrons cependant nous y conformer. Car, « ces raisons-là, très impertinentes pour supprimer un mot, *ne laissent pas d'en empêcher l'usage*, et, l'usage du mot cessant, le mot vient à s'abolir peu à peu, parce que l'usage est comme l'âme et la vie des mots. » Il dit encore, dans sa *Remarque* sur VOIRE MESME : « J'avoue que ce terme est comme nécessaire en plusieurs rencontres, et qu'il a tant de force pour imprimer ce en quoi on l'emploie ordinairement, que nous n'en avons point d'autre à mettre en sa place qui fasse le même effet. » Mais quoi! « On ne le dit plus à la Cour, et tous ceux qui écrivent purement n'oseraient en user. » Et, en conséquence, de décider que « l'on a beau se plaindre de l'injustice de cet usage, *il ne faut pas laisser de s'y soumettre.* » Évidemment, dans ces exemples, et dans vingt autres qu'on pourrait y joindre, l'usage, aux yeux de l'auteur des *Remarques*, c'est l'usage de fait, l'usage du jour, ou, si l'on le veut, c'est l'*actualité*. Il va plus loin encore, et, quand l'usage est démontré « certain, » il lui donne raison non seulement contre la logique ou contre l'histoire, mais contre « la grammaire et la règle. » « On demande s'il faut dire : « Je n'ai fait que sortir de la chambre, et j'ai trouvé une partie du pain *mangé* » ou « j'ai trouvé une partie du pain *mangée*. » Cette question ayant été agitée en fort bonne compagnie et de personnes fort savantes en la langue, tous sont demeurés d'accord que, selon la grammaire ordinaire, il faut dire : une partie du pain *mangée*, et non pas *mangé*. Mais la plupart ont soutenu que l'Usage — c'est lui qui met un grand U — disait : une partie du pain *mangé* et non pas *mangée;* et que, l'Usage le voulant ainsi, *il n'était plus question de grammaire ni de règle.* »

On ne saurait donc lui reprocher, à lui, Vaugelas, personnellement, d'avoir « appauvri la langue, » et si, de son temps, comme il le constate quelque part, la moitié des locutions d'Amyot était tombée en désuétude, la faute n'en est vraiment pas à lui. Car, si l'usage « actuel » est ce qu'il est, que voulez-vous, lui, Vaugelas, qu'il y fasse? Et, son dessein n'étant que de le constater, quelles raisons a-t-il de le combattre? On au-

rait tort également de se le représenter comme un « tyran des mots et des syllabes, » sous la figure d'un Malherbe, ou même sous les traits d'un Boileau. « Il n'y a point de locutions, aime-t-il à dire et à redire, qui aient si bonne grâce en toutes sortes de langues que celles que l'Usage a établies contre la règle, *et qui ont comme secoué le joug de la grammaire.* » On ne saurait être plus explicite; et de là, rien ne serait plus aisé, si l'on le voulait, que de déduire une théorie de l'incorrection de génie. Mais précisément, parce qu'il a, si l'on le veut, le préjugé de l'usage, Vaugelas n'a aucun des autres préjugés qui offusquent l'esprit de la plupart des grammairiens. C'est Ménage qui « pédantise, » c'est Chapelain qui ratiocine, c'était Malherbe qui tranchait, qui légiférait, et qui promulguait. Mais c'est Vaugelas qui est « moderne, » et on vient de le voir, mais on le voit bien mieux encore, dans les endroits de ses *Remarques* où il parle de l'autorité des femmes en matière de langage et de style.

IV

Qu'il y mette quelque complaisance, à peine a-t-on besoin de le dire. Il est de l'hôtel de Rambouillet, et « l'incomparable Arthénice » a eu des courtisans plus brillans, elle n'en a pas eu de plus assidu que Vaugelas. Que cette complaisance passe même quelquefois les bornes, on n'en saurait disconvenir, et on le voudrait, quoique galant, souvent plus ferme sur les principes. Il écrit, par exemple, sur le mot OUVRAGE : « Soit que l'on se serve de ce mot pour signifier quelque production de l'esprit, ou de la main, ou de la nature, ou de la fortune, il est toujours masculin, comme : « *Il a composé un long ouvrage, un ouvrage exquis, c'est le plus bel ouvrage de la nature, c'est un pur ouvrage de la fortune,* » et il ajoute : « Mais les femmes, parlant de leur ouvrage, le font toujours féminin, et disent : *Voilà une belle ouvrage, mon ouvrage n'est pas faite.* Il semble qu'il leur doit être permis de nommer comme elles veulent ce qui n'est que de leur usage. » En vérité, c'est trop de galanterie! L'Académie française, plus sévère, n'a point de ces complaisances, et elle décide sèchement : « Les femmes qui disent *une belle ouvrage* font une faute. Il n'est point permis de faire ce mot féminin. » Mais Vaugelas, même en flattant, sait bien ce qu'il veut dire, et il l'ex-

plique admirablement, dans un article que je voudrais pouvoir reproduire tout entier, et auquel il a donné pour titre : *Que, dans les doutes de la langue, il vaut mieux, pour l'ordinaire, consulter les femmes et ceux qui n'ont point étudié, que ceux qui sont bien savans en la Langue grecque et en la latine.* Ici encore, on le voit bien, c'est toute une théorie qu'il ébauche, le contraire d'une boutade ou d'un paradoxe qui lui échapperait; et c'est l'endroit par où la théorie de l'usage « actuel » se rattache à celle de l'usage « national. »

Écoutons-le plutôt : « Douter d'un mot ou d'une phrase dans la langue, n'est autre chose que douter de l'usage de ce mot ou de cette phrase, tellement que ceux qui nous peuvent mieux éclaircir de cet usage sont ceux que nous devons plutôt consulter dans cette sorte de doutes. *Or est-il que les personnes qui parlent bien français et qui n'ont point étudié seront des témoins de l'usage beaucoup plus fidèles et beaucoup plus croyables* que ceux qui savent la langue grecque et la latine, parce que les premiers, ne connaissant point d'autre langue que la leur, quand on vient à leur proposer quelque doute de la langue, vont droit à ce qu'ils ont accoutumé de dire ou d'entendre dire et qui est proprement l'usage... Au lieu que ceux qui possèdent plusieurs langues, particulièrement la Grecque et la Latine, *corrompent souvent leur langue naturelle par le commerce des étrangers*, ou bien ont l'esprit partagé sur les doutes qu'on leur propose par les différens usages des autres langues, qu'ils confondent quelquefois, ne se souvenant pas qu'il n'y a pas de conséquence à tirer d'une langue à l'autre. »

Je l'avoue : la force et la simplicité de ces raisons me touchent. Si c'est avoir « plusieurs âmes » que de savoir plusieurs langues, ces âmes « se confondent » parfois ou, si je l'ose dire, « s'embrouillent » les unes dans les autres, et on les entend qui parlent anglais ou allemand en français. Mais ceux qui ne sauraient s'empêcher de partager l'avis de Vaugelas, évidemment ce sont ceux qui se donnent de nos jours pour les ennemis du latin ou du grec; et je ne doute pas que ses argumens ne leur paraissent décisifs. Plus tard, au XVIIIe siècle, on dira joliment d'une femme illustre, Mme Geoffrin, si j'ai bonne mémoire, qu'elle « respectait dans son ignorance le principe actif de son originalité. » En matière de langage, le paradoxe n'en est pas un. Nous louons quelquefois nos grands écrivains d'avoir, comme

nous disons, réintégré tel ou tel mot dans la propriété de son acception latine! C'est un éloge qu'on pourrait tourner assez aisément en critique. Parce que le latin disait : *servire Deo*, ce n'est pas une raison pour que nous disions en français : *servir à Dieu* et non *servir Dieu*. La question est-elle douteuse? Consultons sur ce point ceux qui ne savent point le latin : ils nous seront les plus sûrs témoins de l'usage « actuel » et « français. » Mais, de plus, si ce sont des femmes, et qu'elles soient, comme femmes, plus sensibles que les hommes, et surtout que les philologues ou les grammairiens, à toutes les exigences de la conversation polie, elles deviendront alors les témoins et la mesure, non seulement de l'usage « actuel » et purement « français, » mais encore du bon ou du bel usage, et ici, nous arrivons à la plus connue des théories de Vaugelas.

V

C'est « le peuple » qui passe aujourd'hui pour le maître de l'usage ou de la langue, et nous avons déjà dit qu'au temps de Vaugelas, telle semble bien avoir été l'opinion de Malherbe. C'était aussi celle des satiriques de l'école de Mathurin Régnier. Vaugelas ne la partage point. « *Le peuple*, écrit-il textuellement, *n'est le maître que du mauvais usage, et le bon usage est le maître de notre langue*, » et c'est lui qui souligne. Et, à l'usage populaire, il oppose, après l'usage des femmes, l'usage de la Cour et l'usage des bons auteurs, ou encore, et d'un seul mot, ce que nous pouvons appeler l'usage « aristocratique. »

Je dis : « l'usage aristocratique. » Mais il faut bien s'entendre sur ce point : l'usage « aristocratique, » pour Vaugelas, ce n'est pas l'usage « de la Cour » en tant que « Cour, » ou du moins, ce que la Cour est pour lui, ce n'est pas le Roi, ni les courtisans, la source des faveurs et le rendez-vous des ambitions, c'est le lieu de France où toutes les provinces, toutes les professions et tous les pédantismes viennent comme s'épurer et se dépouiller de leur marque originelle. La Cour, c'est le lieu où le mousquetaire se défait du langage des camps, le magistrat du jargon du Palais, Vadius lui-même et Trissotin, si par hasard ils y sont admis, du langage de l'école; c'est le lieu où le Gascon et le Normand, le Provençal et le Breton, l'Auvergnat et le Lorrain, perdent, avec leur accent de terroir, les locutions qui sentent

leur province; c'est le lieu où chacun ne se pique en parlant que d'être aussitôt compris de tout le monde, et ne vise qu'à la louange d'avoir parlé « en honnête homme. » Et déjà, si l'on s'en tenait là, ce qu'il faudrait reprocher à l'usage « aristocratique » tel que Vaugelas le conçoit, ce ne serait pas d'être l'usage d'une coterie, mais, au contraire et par définition, ce serait de tendre à « l'universalité. » L'hôtel de Rambouillet était peut-être une coterie : la Cour de Louis XIII et d'Anne d'Autriche n'en était plus une. On en voit la raison. C'est que, depuis la politique et la guerre jusqu'aux arts et jusqu'à la galanterie, il n'était rien qui ne fît l'objet des entretiens de la Cour, et il n'était pas de réalité que l'on n'essayât d'y traduire dans cette langue « universelle » et « aristocratique. » L'usage de la Cour, par définition, s'étend donc à tout ce qui peut tomber dans la conversation commune, et on ne voit pas qu'aucune partie de la vie humaine y puisse être soustraite.

A plus forte raison, l'usage des bons auteurs, s'il y a sans doute de « bons auteurs, » dans tous les genres, poésie, théâtre, histoire, philosophie, critique, érudition, théologie, grammaire même; et qu'ainsi la matière de la littérature ne soit ni moins étendue, ni moins diverse que la matière de l'existence. Et ici, dans les *Remarques*, nous voyons poindre ce caractère qui bientôt deviendra l'un des plus notables de notre littérature classique. Il y aura de « bons auteurs » en tout genre, parce qu'il s'établira dans tous les genres une manière d'écrire conforme au bon usage; et un *Mémoire* de Colbert ou une *Instruction* de Louvois seront de la « littérature » presque au même titre qu'une tragédie de Corneille ou qu'une *Provinciale* de Pascal.

Ce sera précisément un effet de cette conception du bon usage. Il sera « bon » de sa diversité, de sa souplesse et de sa clarté. On pourra tout dire « littérairement, » sans qu'il en coûte rien à la précision des choses. Et, sans compter que cet usage « aristocratique » sera toujours préservé du vague par ce qu'il s'y mêlera d' « actuel » et de « français, » il le sera de l'immobilité par ce qu'il conservera de vivant. Le passage est encore à citer : « Qu'on ne m'allègue pas, — dit Vaugelas en défendant une phrase de Coëffeteau, — qu'on ne m'allègue pas qu'aux langues vivantes, non plus qu'aux mortes, il n'est pas permis d'inventer de nouvelles façons de parler, et qu'il faut suivre celles que l'Usage a établies, car cela ne s'entend que des mots... Mais il n'en est pas

ainsi d'une phrase entière, qui, étant toute composée de mots connus et entendus, peut être toute nouvelle, et néanmoins fort intelligible, *de sorte qu'un excellent et judicieux écrivain peut inventer de nouvelles façons de parler qui seront reçues d'abord...* »

Tel est bien le vrai moyen d'enrichissement des langues, et celui qui leur permet de suivre, à quelques années près, le mouvement ou le progrès des idées. S'il faut des mots nouveaux, on ne les rejettera pas systématiquement, mais on prendra garde qu'ils aient toujours une signification propre et précise qui ne fasse double emploi avec aucun autre mot de la langue ; et on se souviendra que la richesse d'une langue ne consiste pas tant, à vrai dire, dans l'étendue de son vocabulaire ou dans l'abondance de sa synonymie, que dans la liberté de son tour et dans la souplesse avec laquelle elle associe d'une « façon toute nouvelle » des mots « connus et entendus. » Les mots nouveaux doivent correspondre à des « réalités » nouvelles ; et, par exemple, si l'on possède celui de *Fonder* on n'a pas besoin du mot *Baser* pour ne signifier rien d'autre ni de plus. Aussi bien, la plupart du temps, beaucoup de mots nouveaux ne sont-ils que le produit d'une espèce d'embarras, d'impuissance où nous sommes de dire, avec les mots de l'usage, tout ce que nous voudrions dire. Et, pour ceux qui s'engendrent du désir ou de l'affectation de n'être pas entendu de tout le monde, ils vont précisément à l'encontre de l'objet même du langage. Mais la liberté qu'il faut que l'on maintienne, et la seule qui importe, parce que, du même coup qu'elle assure le caractère « national » d'une langue, elle lui permet en tout temps de suivre le progrès « actuel, » c'est celle de la construction, et, pour en faire en passant la remarque, je ne sache rien qui distingue plus profondément le style du XVIIIe siècle français de celui du XVIIe siècle.

VI

Pour s'en rendre compte, il suffit de noter un dernier caractère que Vaugelas assigne au bon usage, et qui est d'être conforme à l'usage « parlé. » Il ne faut pas, dit une leçon encore trop répandue, à mon gré, jusque dans nos écoles, il ne faut pas écrire comme l'on parle. Vaugelas a enseigné précisément le contraire. « La plus grande erreur en matière d'écrire est de croire, a-t-il dit, *qu'il ne faut pas écrire comme l'on parle.* Ils

s'imaginent que, quand on se sert de phrases usitées, et qu'on a accoutumé d'entendre, le langage en est bas et fort éloigné du bon style. Mais leur opinion est tellement opposée à la vérité que non seulement en notre langue, mais en toutes les langues du monde, on ne saurait bien parler ni bien écrire qu'avec les phrases usitées et la diction qui a cours parmi les honnêtes gens et qui se trouve dans les bons auteurs. » Et voilà un Vaugelas qui ne laisse pas d'être assez différent du pédant morose et prétentieux dont Bélise se réclame dans *les Femmes savantes*. Mais Molière, on le sait, n'était pas très scrupuleux sur la qualité de ses plaisanteries, et pourvu qu'il fît rire, sa verve un peu grossière ne se souciait guère de considérer aux dépens de qui ni de quoi. Satirique ingrat! dont le style ne se justifie contre les critiques des difficiles, depuis Fénelon jusqu'à Edmond Scherer, que par le principe de Vaugelas, et que les pédans ne taxent d'incorrection que pour avoir écrit comme on parlait de son temps, et non pas comme on fait depuis que les Dumarsais, les Condillac, les Lhomond et les Chapsal y ont passé. Tandis qu'au contraire, il n'y a pas de principe dont Vaugelas, dans ses *Remarques*, se montre plus convaincu, et je n'en veux pour témoignage que cette phrase de la *Préface :* « La parole qui se prononce est la première en ordre et en dignité, *puisque celle qui est écrite n'est que son image, comme l'autre est l'image de la pensée.* » N'est-ce pas comme s'il disait que la sincérité ou, selon son mot, la *naïveté* de la pensée s'altère, se dénature, s'évanouit à vouloir s'exprimer par une trop savante recherche et, au fait, il l'a dit quand il a écrit que « la naïveté est capable de couvrir beaucoup de défauts et même d'empêcher que ce soient des défauts. »

C'est ce qu'il ne faut jamais oublier quand on parle de nos grands écrivains du XVIIe siècle, Corneille et Molière, Pascal et Bossuet, La Fontaine et Racine même. Ils ont écrit comme on parlait tout autour d'eux, comme écrivait, non loin d'eux, Mme de Sévigné, comme écrira, longtemps après eux, le duc de Saint-Simon; et c'est pourquoi Voltaire, qui est d'une autre école, dira d'eux tous, tant qu'ils sont, qu'ils « ne doivent être lus qu'avec précaution sous le rapport du langage. » Et, en effet, c'est que Voltaire, s'il n'enfile pas encore ses manchettes de dentelle, s'habille cependant pour écrire. Il lui arrive souvent d'improviser, je ne dis pas le contraire, mais, avant d'improviser, et pour improviser, il se met dans « l'état littéraire. » Vaugelas a préci-

sément essayé de persuader à ses contemporains qu'il n'y a pas « d'état littéraire, » et en vérité, de nos jours même, je ne sache guère de leçon plus utile.

Car, si nous la suivions, et si nous tâchions de nous y conformer, c'est le plus sûr moyen, le seul peut-être qu'il y ait en écrivant d'être « naturel, » ou, si l'on veut encore, c'est le seul moyen que l'on connaisse d'écrire en « honnête homme » et non pas en « auteur. » Parler la langue de tout le monde, mais la parler comme personne, tel pourrait donc être le résumé de l'enseignement de Vaugelas. « Actuel » et purement « français, » « aristocratique, » dans le sens que nous avons essayé de définir, et « parlé, » le bon usage, le bel usage n'a rien de mystérieux, ni de cabalistique, ni seulement de très éloigné de l'usage commun; et il n'en est, à vrai dire, que l'épuration. C'est pourquoi ce ne sont point les pédans, ni même les érudits ou les grammairiens qui en détiennent la science ou l'art. Mais ce n'est pas non plus le peuple. Ce sont les « gens du monde; » ceux qui n'ont point d' « enseigne, » comme dira bientôt Pascal; et, quoi qu'ils veuillent exprimer de neuf, ce sont ceux qui, bien loin d'étaler la nouveauté de leur pensée, se donneraient plutôt le délicat plaisir de la dissimuler, en n'employant à la traduire que les mots du commun usage.

VII

Nous comprenons, s'il en est ainsi, le succès des *Remarques* de Vaugelas et la longue autorité qu'elles ont exercée dans l'histoire de la langue. Elles ont, comme nous le disions, paru justement à leur heure, et sa théorie de l'usage a concilié deux tendances qui, jusqu'alors, avaient semblé plutôt se contrarier et se combattre : celle qui ne voulait voir dans la langue qu'un instrument d'échange ou de communication des idées, et celle dont l'ambition était d'en faire une œuvre d'art. Nous avons essayé de dire comment et par quels moyens la conciliation s'était faite. En donnant au bon usage pour premier caractère d'être « national » et d'être « actuel, » les *Remarques* l'ont émancipé de la double influence de l'imitation étrangère et de la tradition gréco-latine. On sait assez de quel poids l'une et l'autre avaient pesé, pour ainsi dire, sur la langue de la Pléiade. Si l'on ne le savait pas ou qu'on l'eût oublié, il suffirait de relire les *Dia-*

logues d'Henri Estienne sur le *Langage français italianisé*, ou encore de rappeler qu'après Vaugelas lui-même, en 1676, l'académicien Charpentier devra composer tout un livre, pour établir, contre les latiniseurs de son temps, l'*Excellence de la langue française*.

En second lieu, s'il fallait épurer le courant de la langue de tout ce que les parlers provinciaux ou techniques y mêlaient d'un peu bourbeux, et, non pas les sacrifier, mais réduire à l'unité, ou comme on disait alors, à « l'universel, » ce que les jargons ou patois avaient de trop local ou de trop particulier, c'est encore ce qu'ont opéré les *Remarques* de Vaugelas. Voici, sur cet article, un curieux passage des *Remarques :* « C'est une faute familière à toutes les provinces qui sont de la Loire, de dire : *quel mérite que l'on ait, il faut être heureux*, au lieu de dire : *quelque mérite que l'on ait*. Ceux du Languedoc, après avoir été plusieurs années à Paris, ne sauraient s'empêcher de dire : *vous languissez* pour : *vous vous ennuyez*. De même un Bourguignon, qui aura été toute sa vie à la cour, aura bien de la peine à ne pas dire *sortir* pour *partir*, comme : *je sortis de Paris un tel jour pour aller à Dijon*, au lieu de : *je partis de Paris*, et : *il est sorti*, pour *il est parti*. C'est ainsi que les Normands ne peuvent se défaire de leur *rester* pour *demeurer*, comme : *Je resterai ici tout l'été*, pour dire : *Je demeurerai...* » Malherbe, gentilhomme normand, s'était proposé de « dégasconner » la Cour ; on pourrait dire que Vaugelas s'est proposé de la « déprovincialiser, » et il semble qu'il y ait réussi.

Mais on voulait encore que cette langue, ainsi épurée, et rendue à l'indépendance de son génie naturel, se fît capable d'exprimer des « clartés de tout » d'une manière intelligible à tous! Nous avons essayé de montrer comment Vaugelas avait satisfait à cette exigence par sa théorie de l'usage « aristocratique » ou de Cour, et c'est le moment ici de rappeler à ceux qui la lui reprochent le couplet de Clitandre :

Permettez-nous, Messieurs nos savans, de vous dire,
Avec tout le respect que ce nom nous inspire,
Que vous feriez fort bien, vos confrères et vous,
De parler de la Cour d'un ton un peu plus doux ;
Qu'à la bien prendre au fond, elle n'est pas si bête
Que vous autres, Messieurs, vous vous mettez en tête,
Qu'elle a du sens commun pour se connaître à tout,
Que chez elle on se peut former quelque bon goût,
Et que l'esprit du monde y vaut, sans flatterie,
Tout le savoir obscur de la pédanterie.

Et si l'on voulait enfin qu'en s'appliquant à tout, — c'est-à-dire qu'en exposant les théorèmes de la *Géométrie* de Descartes, aussi bien qu'en discutant avec Arnauld ou Pascal sur la matière de la « Grâce efficace » ou « suffisante, » — cette langue demeurât parfaitement naturelle, il n'y en avait pas de meilleur moyen, nous l'avons dit, que celui qu'avait conseillé Vaugelas en proposant de faire de l'usage « parlé » le juge de l'usage écrit.

Que l'on ne nous parle donc plus des « lois de Vaugelas; » Vaugelas n'a point posé ni proposé de lois; il a exprimé des opinions, il a constaté des faits, et il a donné des conseils. Que valent aujourd'hui ces conseils? et que subsiste-t-il de la théorie de l'usage? Évidemment je devrais le savoir, ayant l'honneur de faire partie de l'Académie française, et même de la commission du *Dictionnaire* de l' « usage. » Et je le sais, peut-être, mais je n'en suis pas moins un peu embarrassé de le dire! Car, ni l'Élysée, ni le Parlement ne sont « la Cour » et, comme citoyen, je ne le regrette pas! mais, comme grammairien et comme lexicographe, je ne vois plus très bien où, en quel lieu de France est l'usage « aristocratique » ni seulement « le bon usage. » Je sais bien où est le « mauvais; » je ne sais plus où est le « bon; » et, par un phénomène étrange, il arrive que, pour me faire une idée du « bon, » ce n'est pas assez, ce ne serait même rien que de prendre le contraire du « mauvais. » La décision et l'empire en passeront-ils un jour aux « bons auteurs? » Ce sera donc alors, quand nous tomberons d'accord du catalogue des « bons auteurs, » et ce jour est encore éloigné!

Ce que l'on peut cependant retenir de la doctrine de Vaugelas, c'est que le « peuple, » ainsi qu'il l'entendait, ne saurait être le « maître » de l'usage ni de la langue, pas plus qu'il ne l'est des idées. Les philologues et les grammairiens ne sauraient davantage y prétendre : on l'a bien vu quand ils ont essayé de réformer l'orthographe et la syntaxe. Ce n'est pas d'une « réforme » que la syntaxe aurait besoin, mais d'une « contre-réformation, » je veux dire de la suppression des règles qui ont rendu Molière incorrect et La Fontaine irrégulier; et j'espère qu'ils ne le seront pas toujours. Nous pouvons encore garder de Vaugelas sa théorie du gallicisme et croire, avec lui, qu'une langue ne se développe utilement, et ne « s'enrichit, » à vrai dire, que dans le sens de ses « directions » naturelles. Nous pouvons croire aussi, et je le crois fermement pour ma part, que, toutes les fois que l'usage « écrit »

se trouve en danger de dégénérer, comme nous l'avons vu au temps du romantisme et du naturalisme, en un galimatias dont quelques initiés gardent seuls l'intelligence, on ne le sauvera de lui-même qu'en le ramenant au naturel de l' « usage parlé. » L'écriture, quelque sens que l'on donne au mot, ne sera toujours qu'une imitation de la parole. Mais, après tout, si j'ai voulu parler de Vaugelas et de ses *Remarques*, il s'agissait bien moins d'en tirer des leçons que d'esquisser un chapitre de l'histoire de notre langue. Le nom de Vaugelas demeure un nom considérable, et son livre un livre « essentiel. » J'en ai voulu montrer les raisons et qu'elles étaient inséparables tant de la définition que de la formation du style classique. C'est le fondement indestructible de sa réputation. On parle, et avec raison, de l'influence de Malherbe, et de celle de Balzac : l'influence de Vaugelas n'a pas été moins active, et, comme écrivains, ni Pascal, ni Bossuet, ni Molière, ni Racine ne seraient sans lui tout ce qu'ils sont. Et, pour ce seul motif, quand on ne lirait plus ses *Remarques*, — et j'ai déjà dit qu'on ne les lisait guère, — il faudra toujours lui faire sa place dans l'histoire littéraire de notre XVIIe siècle, et quand je dis toujours, je veux dire aussi longtemps que le XVIIe siècle lui-même continuera d'être le centre de notre histoire littéraire.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LES FORCES PERDUES

ÉTUDE DE POLITIQUE CONTEMPORAINE

Entrons dans le village, dans le bourg, dans une de ces petites agglomérations où vivent les deux tiers des Français : considérons le cultivateur, le commerçant, celui qu'un travail régulier ou la possession d'un petit bien met au-dessus des privations de la misère. Il n'a pas brigué un mandat de conseiller municipal, mais il est estimé de tous. Vienne le moment de fixer le contingent foncier, il est porté par le Conseil municipal sur le tableau des répartiteurs, et il donnera quelques heures de son temps, une ou deux après-midi, à discuter avec ses voisins la valeur des biens. Le Conseil pourra encore le nommer membre du bureau de bienfaisance; chaque année, à l'entrée de l'hiver, il dressera la liste des indigens à secourir et des habitans qui recevront le secours médical gratuit. Enfin, pour comble de faveur, il sera inscrit sur la liste de la commission scolaire, dont les attributions sont tellement faibles qu'en fait elle ne se réunit pas. Dans l'organisation actuelle, ces trois missions sont les seules qu'un citoyen éclairé puisse recevoir. Il y consacrera tout au plus quelques heures dans le cours de l'année.

Allons jusqu'au chef-lieu d'arrondissement, ou jusqu'au chef-lieu du département. Les intérêts généraux seront plus considérables; les fonctions gratuites seront presque aussi rares. Au bureau de bienfaisance s'ajoutera le Conseil des hospices; la Caisse d'épargne aura des administrateurs; il existera peut-être une commission de la Bibliothèque; on a essayé récemment de

créer des comités départementaux d'habitations à bon marché; mais, si nous y regardons de près, la vie de tous ces organismes est très faible : les services techniques, les bureaux de la mairie ou ceux de la Préfecture s'efforcent de concentrer toutes les affaires et voient, avec une défiance qu'ils ne cherchent pas à dissimuler, l'ingérence qui les trouble.

Essayerons-nous de faire la même enquête à Paris? Elle serait aussi courte que vaine. J'ai consulté en différens quartiers les plus anciens habitans : si l'on excepte les cinq mois de Siège de Paris, ils ne se souviennent pas d'avoir jamais été mis en réquisition par la mairie pour un service public.

Parlerons-nous du Bureau de bienfaisance, qui occupe si peu de monde et tient si peu de place? Mentionnerons-nous, pour être complet, une session de jury criminel, service très rare qui atteint les uns tous les quatre ou cinq ans, les autres presque jamais?

Telle est, pour un Français qui n'exerce pas de fonctions électives, la part de service que requiert de lui la chose publique.

Le moment semble venu de nous demander si cette très faible participation aux affaires locales n'a pas, à plusieurs points de vue, des conséquences graves.

Nous y sommes tellement accoutumés que le péril lui-même nous échappe. En effet, ce n'est ni une nouveauté, ni le vice inhérent à un système politique dans le sens vulgaire qu'attachent à ce mot les partis. Tous les gouvernemens qui se sont succédé en France au XIXe siècle ont obéi aux mêmes préjugés. Sous tous les régimes, l'administration n'a poursuivi qu'un but : se passer des commissions où siègent des particuliers pour y substituer l'action des fonctionnaires, écarter les regards indiscrets, maintenir sa prééminence à la bureaucratie, qui ne peut se tromper; en faisant taire toute contradiction, elle a peu à peu réussi à faire le vide autour d'elle; elle a créé ainsi un pouvoir qui a les apparences et non les réalités de la force, qui est très exclusif et par conséquent factice et fragile.

Il ne s'agit pas seulement de savoir si cette conduite est manifestement contraire au régime démocratique; si un peuple libre qui est chargé de se gouverner ne doit pas être mêlé aux affaires; s'il ne doit pas en recevoir quelque éducation pratique; et s'il est bon de le priver de toute action, sauf à lui donner un

jour, tous les quatre ans, un pouvoir sans limites. Il faut aussi rechercher ce que produisent l'isolement du fonctionnaire et la distance excessive entre lui et l'administré; si cette séparation, également pernicieuse pour l'un et pour l'autre, n'a pas pour effet de paralyser l'exécution des meilleures lois. Nous verrons enfin, en jetant un coup d'œil sur des pays de langue et de race françaises, si les législations voisines aux prises avec un mouvement démocratique aussi puissant que le nôtre, n'ont pas été mieux inspirées en ayant eu l'art de se servir d'intelligences, de dévouemens, de collaborations actives qui demeurent en France des forces perdues.

I

Nous voudrions choisir quelques exemples qui fissent comprendre très clairement nos critiques et notre but.

Il y a des lois qui ne peuvent être appliquées sans le concours actif d'hommes dévoués prêtant leurs efforts à l'administration, d'autres, au contraire, que les agens de l'État peuvent et doivent exécuter seuls.

Telles sont les fonctions matérielles et techniques qui exigent des connaissances spéciales. Lorsqu'un ingénieur construit un pont ou une route, lorsqu'il pose une ligne télégraphique, lorsqu'il dirige la fabrication des allumettes ou du tabac, quand un fonctionnaire des postes organise le service des courriers, quand un receveur de l'Enregistrement applique aux mutations les principes du droit fiscal, les uns et les autres se livrent à un emploi de leur compétence qui est en soi parfaitement défini, qui agit sur les choses et non sur les hommes.

Tout autre est la mission du délégué de l'État, lorsqu'il a pour objet l'homme et son amélioration morale ou matérielle. Dans cet ordre d'efforts, le fonctionnaire ne dispose que d'une puissance fort limitée, et, s'il n'est pas secondé par la collaboration des particuliers, il n'aboutira qu'à un demi-succès qui ne sera pas éloigné d'un avortement. L'instituteur peut-il se passer du concours de la famille? Sans elle, peut-il obtenir l'ordre dans le travail, l'assiduité aux classes, le respect dont il a besoin, la sanction de ses réprimandes? Ce qui est indispensable dans ses rapports avec l'écolier, n'est-il pas nécessaire vis-à-vis de la commune? Un conseil scolaire composé de quelques pères de fa-

mille ne donnerait-il pas son véritable appui au maître d'école trop souvent isolé et impuissant, et ne l'empêcherait-il pas d'aller chercher sa force auprès de politiciens qui le compromettent?

Voyons une autre matière : il ne s'agit plus d'éducation, mais de relèvement : l'assistance publique met en présence les représentans du pouvoir et le malade, le vieillard et l'indigent : ici l'idéal n'est point un agent spécial, rétribué par l'État ou par la commune et ayant le monopole de la visite des pauvres. A de tels services, la ponctualité d'un fonctionnaire ne convient pas; on l'a dit avec vérité : le cœur seul sait donner; si l'administration et la comptabilité sont du ressort des bureaux, le contact avec ceux qui souffrent doit appartenir aux particuliers; tout doit être combiné pour que la distribution des secours et leur remise à domicile soient confiées à de braves gens qui doublent le prix du don en l'apportant eux-mêmes; il faut surtout que l'esprit qui préside à tous les degrés à ces services soit animé et comme imprégné de dévouement.

Il en est de même d'une réforme qui n'est indifférente à aucun moraliste : l'introduction et le développement du régime cellulaire. Pour qu'il porte ses fruits, il faut que le détenu reçoive des visites régulières; ni le directeur, ni l'aumônier ne peuvent y suffire. Les partisans les plus résolus du système pénitentiaire reconnaissent que la cellule sans travail ou sans visite est un supplice que l'homme n'a pas le droit d'infliger à l'homme. Nous visitions, il y a quelques années, la prison de Louvain, le modèle le plus parfait du régime cellulaire. Nous y étions conduit par un professeur de droit à l'Université qui devait depuis occuper les plus hautes fonctions politiques. Il ne demanda à personne la permission d'entrer; il avait dans sa poche une clef qui ouvrait toutes les portes : « Je suis de semaine, me dit-il. Je dois visiter plusieurs prisonniers chaque jour. La plupart de mes collègues de l'Université participent à ce service, ainsi que plusieurs notables de la ville. Notre tour revient à intervalles périodiques; nous nous sentons si utiles que personne ne se plaint. Nous nous réunissons à certaines époques pour mettre en commun nos observations; le service de la prison est très reconnaissant de notre concours et nous n'avons nulle difficulté avec lui. »

Il n'y a pas d'exagération à affirmer que ces visites régulières, accompagnées de ce contrôle périodique, sont la condition

décisive du succès, l'essence même du régime pénitentiaire; en quoi serait-il chimérique de penser qu'en France on trouverait dans chaque ville des hommes prêts à exercer le même ministère? Quel est le professeur de droit pénal qui refuserait de présider un comité de visiteurs? Une fois cette mission acceptée et exercée régulièrement, non seulement le prisonnier en éprouverait un soulagement, mais l'administration y trouverait un point d'appui. Cette collaboration redresserait les abus et ferait tomber plus d'un préjugé. Le régime pénitentiaire mieux compris trouverait de plus nombreux défenseurs et l'opinion publique, trop distraite en ce moment de ces graves questions, hâterait l'achèvement d'une réforme qui a eu pour partisans tous ceux qui l'ont étudiée.

Ainsi, partout où le législateur a eu pour but l'amélioration morale de l'homme, le fonctionnaire peut commencer la besogne : il est impuissant à l'achever. Il lui faut des collaborateurs que ne donne pas la promulgation d'un texte et qu'anime un sentiment supérieur. C'est une des lois mystérieuses de notre nature que le progrès moral ne puisse être dû qu'à celui qui aime l'homme. Pour réussir, il ne s'agit pas de donner un effort, il faut se donner soi-même. Ce qui est chimérique, ce n'est pas de demander ces vertus aux particuliers, c'est de les attendre de tous les agens chargés d'un service public.

II

On a dit excellemment que, si chacun faisait son devoir, il n'y aurait pas de question sociale. L'initiative privée a devant elle un champ sans limite : c'est elle qui doit, en se réveillant, ramener la vie dans nos sociétés engourdies; c'est elle qui doit apprendre aux hommes, avec l'association sous toutes ses formes, l'usage de la liberté, qui doit renouveler nos mœurs en substituant partout à l'inertie le travail, au découragement l'espérance. C'est elle seule qui peut et doit nous sauver dans ce siècle qui commence. Croire que la loi peut tout est la plus dangereuse des utopies. La loi ne fait pas les citoyens, elle s'en sert, et si l'on y regarde de près, elle ne peut vivre que par eux. Il y a longtemps que la sagesse antique s'est écriée : *Quid leges sine moribus?*

Dans nos sociétés modernes, il y a deux sortes de lois : les

unes obligatoires, les autres facultatives. L'inscription sur l'état civil oblige tous les citoyens, parce qu'il n'en est aucun qui ne naisse et qui ne meure; le service militaire les atteint tous à l'âge de la majorité; les lois fiscales ne laissent échapper aucun des contribuables : ce sont des lois coercitives auxquelles nul en France ne peut se soustraire.

On peut supposer, au contraire, et nous voyons autour de nous, nombre de Français qui ne font pas partie d'une mutualité, — qui ne versent pas à la Caisse des retraites de la vieillesse, — qui ne construisent pas ou ne louent pas une habitation à bon marché; — ils achèveront leur existence sans recourir aux lois sur les sociétés de secours mutuels, sur les retraites et sur les habitations. Ces lois ne seront utiles, elles ne seront avantageuses à la société que dans la mesure où les individus sauront y recourir. Ce seront des bienfaits, si la foule des citoyens sait en user. Elles seront impuissantes et comme paralysées, si elles ne rencontrent pas les sympathies publiques; or, pour exciter l'opinion, pour montrer le service qu'elles peuvent rendre, pour appeler les hommes à en profiter, il faut que des voix s'élèvent. Sans le dévouement individuel qui organise des campagnes et fait œuvre de propagande, ces lois seraient lettre morte.

La législation sur les sociétés de secours mutuels nous en offre un saisissant exemple. Née à une époque où l'État tenait toutes les sociétés pour un péril, la mutualité n'a cessé de grandir; le législateur a suivi ce mouvement avec une attention défiante, multipliant dans les textes les précautions et les défenses. Tout dernièrement, en présence du mouvement croissant, une loi plus libérale s'est relâchée de quelques-unes des sévérités primitives et a autorisé la fédération des mutualités. Quelle sera l'utilité de cette loi, si des sociétés nouvelles ne se créent pas? si les anciennes ne s'accroissent pas? s'il ne se forme point entre les mutualités des associations qui prennent en mains leur défense et qui placent au-dessus de ces cellules primitives un corps puissant et vivant?

A l'heure où des théoriciens de l'obligation réclament des lois qui transformeraient en impôt la libre contribution mutualiste, où les systèmes absolus venus d'outre-Rhin nous menacent, il est nécessaire de faire comprendre à tous, ouvriers ou patrons, cultivateurs ou petits propriétaires, habitans humbles ou aisés des villes, que leur inscription dans une mutualité est urgente.

Pour celui qui travaille, l'avantage est évident, il y va de son intérêt direct; déjà plus de 2 millions de travailleurs sont inscrits; pour celui qui jouit de l'aisance ou de la fortune, l'obligation morale est d'une autre nature, mais bien plus absolue. On ne sait pas assez que la société de secours mutuels ne peut vivre sans membres honoraires : Il y a en France 250 000 membres honoraires. En défalquant les doubles emplois (et combien n'existe-t-il pas de membres honoraires inscrits en plusieurs sociétés !), il n'y a pas 200 000 personnes qui apportent leur obole à la mutualité, le rempart le plus efficace que nous puissions opposer aux assauts du socialisme (1).

Ces chiffres méritent d'être retenus; ils marquent l'étiage de notre égoïsme.

Nous n'ignorons pas ce qu'est l'esprit de charité ni les sacrifices incomparables qu'il accomplit en France; nous ne nous occupons ici que de l'œuvre sociale, et nous n'hésitons pas à dire que ceux qui, détenant la richesse, ne figurent pas sur les listes des sociétés de secours mutuels n'ont en aucun degré le sens de leur devoir. Un écrivain de talent et de cœur, M. Claudio Jannet, avait coutume de dire : « Il n'y a plus parmi nous de classes dirigeantes; il n'y a que des classes responsables. » — Oui, responsables de ce qu'elles font et de ce qu'elles ne font pas; responsables de leur corruption, d'autant plus contagieuse qu'elle vient de plus haut; responsables des mauvais exemples qu'elles donnent à leurs fils, de leur indifférence pour la chose publique ou des railleries qui préparent le scepticisme; responsables de leur inaction, de la place qu'elles laissent vide au sommet du corps social, donnant ainsi par leur faute au mouvement d'ascension qui est l'état normal des sociétés une accélération qui risque de rompre tout équilibre. Les anciennes classes dirigeantes auraient dû, comme elles l'ont fait en d'autres pays, se porter en avant, prendre en mains la propagande de la mutualité, multiplier les réunions, les discours, les écrits pour montrer ce qu'étaient les bienfaits de ces sociétés libres; elles auraient accompli ce rôle d'éducation sociale qui crée des liens entre les classes et prévient la haine. Ce qu'elles n'ont pas su exécuter à temps pour

(1) Quelques chiffres peuvent donner la mesure d'une progression qui dépasse toutes les prévisions. De 1898, le nombre des sociétés est passé de 11 825 à 14 500 en mars 1901; le chiffre des membres s'est élevé aux mêmes dates de 1 909 000 à 2 500 000, (*Rapport au Ministre de l'Intérieur, 1901.*)

conserver l'influence, sauront-elles le faire aujourd'hui sous le coup de la nécessité? Sortiront-elles de leur torpeur en présence des menaces d'obligation, quand nous n'avons plus devant nous qu'un dernier répit? Le développement de la mutualité devrait être le cri de ralliement de tous ceux qui combattent le jacobinisme et veulent sauver la liberté.

Il y a des lois dont le succès dépend uniquement de l'emploi des dévouemens inoccupés. La législation sur les habitations à bon marché a sept ans de date; elle remonte au 30 novembre 1894. Elle a été inspirée par une pensée très généreuse. M. Jules Simon, qui avait préconisé depuis de longues années l'amélioration des logemens ouvriers, avait tout résumé en une formule : « le logement hideux est le pourvoyeur du cabaret. » Études, enquêtes, brochures s'étaient multipliées et on avait pu ajouter que le taudis où s'entassent de trop nombreuses familles était le pourvoyeur de la prostitution, de la prison et de l'hôpital. L'hygiène et la morale étaient d'accord pour appeler à grands cris une réforme. L'Exposition de 1889 avait déterminé un mouvement : des habitations types s'élevaient à Lyon et à Paris. Les ouvriers s'essayaient à construire, et commençaient à former entre eux des sociétés de construction. Une association de propagande s'était constituée à Paris (1). Partout où le logement salubre se substituait aux horreurs de la chambre unique, la famille, la veille dispersée, se rassemblait autour d'un foyer attrayant. Mais les dépenses étaient considérables, les impôts très lourds. N'était-il pas possible d'obtenir quelques dégrèvemens spéciaux qui équivaudraient à une sorte de prime? Ne pourrait-on pas surtout protéger la famille contre un partage en nature qui anéantissait, au lendemain de la mort du père de famille, la possession du petit bien qu'il avait péniblement acquis? Une proposition de loi, présentée par M. Siegfried et un grand nombre de députés, fut déposée, examinée et votée en un an par les deux Chambres. Les dégrèvemens étaient faibles, mais la protection contre les conséquences du partage faisait son entrée dans nos lois, corrigeant une des dispositions les plus fâcheuses du Code civil et permettant à ceux qui veulent voir de loin d'espérer que l'exception de la loi de 1894 deviendrait au xxe siècle le droit commun. La loi

(1) *La Société française des Habitations à bon marché*, fondée en 1890, publie des plans, des modèles, des statuts-types; elle a provoqué la création d'un grand nombre de sociétés de construction.

organisait, enfin, pour faire connaître la législation nouvelle, pour aider à la propagande, constituer des sociétés, créer en un mot un mouvement d'opinion, une série de comités locaux qui se formeraient, au fur et à mesure des besoins, dans les villes ou les régions les plus encombrées et qui seraient rattachés à un conseil supérieur des habitations siégeant à Paris.

Toute cette organisation officielle et légale était le comble de l'art, et cependant elle a produit de très faibles résultats. Quels sont donc les motifs de l'insuccès ? On nous pardonnera d'y insister, parce que les causes de cet échec rentrent très exactement dans l'objet de notre étude.

La mission de faire réussir la loi était confiée, nous l'avons fait remarquer, à des comités locaux; on avait agi sagement en ne décrétant pas une organisation simultanée dans tous les chefs-lieux de départemens ; on laissait au temps, aux circonstances, le soin de provoquer une création successive qui répondrait aux besoins. C'était déjà une hardiesse, puisqu'on rompait ainsi avec les règles de symétrie habituelles à notre législation. On aurait dû commencer, en une dizaine de villes, tout au plus, par une enquête approfondie sur l'état de l'habitation ; de cette enquête, sincèrement poursuivie, seraient sortis deux résultats : d'une part, des renseignemens précieux sur les maux de l'entassement humain et sur les points qui appelaient un effort ; d'autre part, il se serait formé, au cours de l'enquête, un noyau d'hommes actifs dont le dévouement aurait permis de tout espérer. Mais cette méthode demandait beaucoup de travail, des efforts sérieux, plus de labeur que de bruit; elle ne fut suivie que dans trois ou quatre centres. On préféra réunir avec quelque bruit un comité d'habitations à bon marché, composé de membres nommés par l'administration.

En certaines villes, grâce à l'esprit modéré du préfet, les choix furent bons; mais nous devons le reconnaître, ce fut l'exception. Les préfectures, comme tous les pouvoirs de ce monde, sont assiégées d'intrigans, d'ambitieux, dont la seule pensée est d'accroître, en faisant figure dans une commission, une notoriété qui facilitera une candidature. Les agités bourdonnent autour des bureaux, tandis que les véritables compétences s'écartent Pour aller les chercher, les découvrir, les faire sortir de leur retraite et les décider à accepter une tâche officielle, il faut au représentant de l'État une persévérance peu commune, n'hési-

tons pas à le dire, un véritable courage. Refuser à un ambitieux la nomination qu'il sollicite, c'est risquer d'en faire un ennemi. Aller chercher un homme modeste qui se cache, c'est un effort qui rapportera au préfet plus de critiques que de popularité. Les agités ont une clientèle et des journaux ; l'homme modeste a pour lui la sympathie des gens qui ne font pas de bruit et qui se contentent de donner leur estime, sorte de monnaie qui n'a pas cours sur le marché électoral.

Dans une grande ville (qu'on nous dispensera de nommer), l'amélioration des logemens avait éveillé des sympathies individuelles ; depuis quelques années, un jeune professeur de la Faculté de droit, un ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, des médecins, s'étaient attachés à cette étude ; ils avaient demandé à la Société de propagande de Paris des renseignemens et des brochures.

Le président du Comité des habitations à bon marché avait appelé un conférencier pour exposer en public l'ensemble des efforts accomplis et susciter la formation d'une société ; pour faire honneur à son hôte, avant la réunion publique du soir, il convoqua le Comité local ; mais personne ne vint, il se trouva seul. « Cela arrive assez souvent, — dit-il. — Le Comité est composé de représentans d'arrondissemens ruraux qui ne portent pas grand intérêt à ce qui se fait dans la ville. Cela vous étonne. Vous me dites que le « surpeuplement » n'existe que dans la ville ; mais il fallait bien, pour l'équilibre, que, dans cette commission départementale, chaque fraction du département fût représentée. Vous me citez des noms d'habitans du chef-lieu qui se sont occupés de la question, qui s'y intéressent. Ah ! certes, ils auraient tenu leur place dans le Comité ; mais il y a eu une difficulté. Vous savez ce que sont les relations entre les hommes, et les divisions de la politique. Assurément, aucun des quatre n'est royaliste ou bonapartiste ; ce sont des républicains, connus pour tels ; mais ils sont de la nuance libérale ; aussi ne sont-ils pas dans les eaux de la Préfecture. Vous comprenez qu'il était très difficile d'obtenir leur nomination. »

Qu'on s'étonne, en face de ce langage, de l'échec de la loi ! Ce qui est certain, c'est que la plupart des Comités locaux, au lieu d'être des foyers d'action, des groupes d'hommes animés de la foi qui seule fait réussir les réformes, ont montré, dès leur première réunion, autant d'hésitation que d'incompétence.

A qui est dû ce lamentable avortement? A cet esprit d'exclusivisme qui fait pénétrer la politique dans toutes nos œuvres pour en éliminer les véritables forces sociales. On s'est longtemps plaint au XIXe siècle de l'émigration à l'intérieur, quand tel ou tel parti, au lendemain d'une révolution, se mettait à bouder et répondait aux avances par une abstention systématique. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'émigration, mais d'un ostracisme à l'intérieur qui frappe d'exil les hommes qui seraient prêts à se dévouer. La politique sage consiste à rattacher autour de soi, à rallier (il faut bien prononcer le mot) tout ce qui peut apporter un appui à la chose publique. Qu'un homme de parti, dans le sens violent du terme, soit écarté d'une œuvre à laquelle il refuserait de s'associer, qu'on ne l'appelle pas à la Préfecture dont il refuserait d'ailleurs de franchir le seuil, rien de plus juste; mais qu'un bâtonnier de l'ordre des avocats, qu'un professeur de faculté, tous deux républicains, soient écartés d'une collaboration légale; qu'on reconnaisse leur compétence, mais qu'on ose les bannir, parce qu'ils ne font pas partie de la coterie préfectorale: voilà qui fait comprendre, comment doivent inévitablement avorter toutes les œuvres d'État, dans un pays où on se prive volontairement des concours qui apporteraient aux institutions le mouvement et la vie.

III

La supériorité de l'association libre sur les désignations officielles n'a jamais éclaté plus visiblement qu'à l'occasion des Syndicats agricoles. La loi de 1884, destinée à mettre entre les mains des ouvriers une arme d'émancipation, venait d'être votée. Les législateurs n'avaient pensé qu'aux ouvriers de l'industrie, lorsque les agriculteurs s'emparèrent des textes, les étudièrent, préparèrent des statuts modèles, commencèrent une active propagande et parvinrent à mettre en mouvement celle de toutes les classes de la nation qu'il semblait le plus difficile de remuer. En quinze ans, 2200 syndicats, des unions de toutes sortes, en vue de la reconstitution du vignoble, de l'achat des engrais, de la vente des produits, prouvèrent ce que peut en notre pays l'association.

Il a dû se rencontrer, en face de ce mouvement, des fonctionnaires qui se sont lamentés et se sont dit qu'un législateur plus

prévoyant aurait dû charger le Préfet de composer ces syndicats de compétences locales qu'il aurait su découvrir et désigner par arrêté. Laisser la liberté faire son œuvre, n'était-ce pas un scandale? Le vieil esprit de la constitution de l'an VIII qui vit et respire encore sous l'amas des dossiers dans le fond des bureaux de Préfecture n'était-il pas prêt à se réveiller pour déclarer que de tels désordres risquent de créer un État dans l'État? Mot formidable dont on s'est servi, pendant trois quarts de siècle, pour épouvanter les foules. Rendons hommage à notre temps, à ce progrès des mœurs que tant de gens se plaisent à nier. L'association n'effraye plus; tout ce qui est intelligent en France est décidé à user de la liberté, et, si la plus injustifiable des haines antireligieuses a prétendu dresser encore contre le droit commun un dernier rempart, il faudrait être aveugle pour ne pas voir que cette exception, aussi blessante pour la justice que pour le bon sens, est le dernier effort d'une réaction qui tente en vain de lutter contre les idées modernes et contre le progrès régulier de notre législation depuis un siècle.

Le droit d'association, — il faut que les partisans des restrictions s'y résignent, — est l'air respirable d'une démocratie. Avec lui, c'est la force et la vie qui entrent dans le corps social.

La loi nouvelle, — même dans la partie qui établit la liberté, — n'est pas entièrement dégagée de préjugés; néanmoins, c'est un premier et très grand pas.

Les différens besoins qu'éprouvent les hommes, besoins moraux et matériels, y trouveront leur satisfaction. Depuis la création d'un parti et son organisation, qui était défendue par le Code pénal, ce qui réduisait toute opinion politique à des menées occultes, jusqu'à une œuvre de bienfaisance, qui ne pouvait sans prête-nom posséder ses souscriptions, toute action collective était frappée d'interdit. Un tel régime tuait les initiatives et abaissait les caractères; il empêchait d'agir ou humiliait toute action en la faisant esclave du mensonge; il était une perpétuelle excitation au mépris de la loi, habituait à s'en passer et transformait sa violation en coutume. Il est permis maintenant de s'affranchir de ces entraves malsaines, l'heure est venue d'appeler à agir tous ceux qui sont capables d'un effort viril.

Les bonnes volontés dispersées vont pouvoir se grouper; elles se donneront des tâches et tireront du sommeil des engourdis qui deviendront des collaborateurs. Dans une société vérita-

blement vivante, où l'homme peut multiplier les forces en s'associant, il n'y a plus ni place, ni prétexte pour la lâcheté. Il est probable que nous assisterons, d'ici au premier quart du siècle, à un réveil considérable de l'initiative privée, mise enfin en possession d'un instrument qui, à toute époque et dans toutes les nations, a été la condition unique de sa fécondité.

D'innombrables sociétés qui ont leur siège à Paris n'ont jamais osé se fractionner en groupes divers correspondant les uns avec les autres; elles auraient pris le caractère d'associations et seraient tombées sous le coup des lois. Et cependant, de quelle utilité pouvait être pour leurs membres, pour leurs travaux, cet échange de vues, cette émulation de la pensée! Et quelle faiblesse pour une société d'être enfermée dans son siège social, de ne pouvoir en sortir, de n'avoir le droit ni de correspondre, ni de se transporter d'un lieu à un autre, ni, en un mot, de rayonner sur toute l'étendue du territoire! En un temps où le mot de décentralisation est si souvent prononcé, peut-on imaginer un régime plus funeste à la province, puisque Paris absorbait dans son sein tout le mouvement des réunions savantes? Nos grandes sociétés d'études doivent entrer dans une voie nouvelle: elles auraient tout intérêt à créer des groupes dans les départemens, à correspondre avec eux, à tenir leurs assises annuelles dans une des grandes villes de France; elles n'auraient pas à changer leur titre; elles ne modifieraient que leur allure; nos sociétés un peu endormies, un peu routinières, recevraient, grâce à cette nouvelle orientation, une secousse; leur champ d'action serait élargi et, par suite, leur horizon se trouverait étendu.

Quel est celui d'entre nous qui, vivant en province, n'a été frappé des ressources d'esprit, du travail persévérant, des réserves d'intelligence qui s'y amassaient sans bruit? Autour des Facultés, des Barreaux, il y a des hommes qui ont toutes les qualités, qui lisent et réfléchissent plus que dans le tourbillon de Paris; que leur manque-t-il? L'occasion et l'action. Leurs réunions sont peu nombreuses et sans écho. Leurs travaux risquent de se perdre inconnus; découragés d'avance, ils pensent plutôt qu'ils n'écrivent, et leurs efforts se limitent aux devoirs de leur profession. Il faut que nos grandes réunions d'études, qui ne sont pas des Sociétés parisiennes, mais des Associations françaises, en prennent le caractère et en accomplissent la fonction. En allant susciter dans les départemens des collaborateurs qui ne venaient pas à

elles, en les faisant entrer dans leur sphère d'attraction, ces associations accompliront leur véritable mission : elles aussi auront contribué à retrouver, au profit de la France, des forces perdues.

IV

Nous sommes trop souvent témoins des luttes entre les défenseurs de l'initiative privée et les partisans de l'intervention législative pour que nous ne nous arrêtions pas quelque temps devant l'exemple que, depuis plus d'une dizaine d'années, nous donnent les Belges. Ils ont su se servir des deux méthodes avec tant de mesure; ils les ont employées si à propos, créant entre elles une concurrence féconde, sans que la rivalité s'y mêlât; ils ont suscité les dévouemens individuels et ont appliqué leurs efforts à tant de matières avec une si courageuse originalité, qu'il n'est pas permis de négliger leur expérience.

Une des institutions qui porte au plus haut degré ce caractère est la *Caisse générale d'Épargne et de Retraite* de Belgique. Tandis que la Caisse d'épargne telle que nous la pratiquons est une sorte de vaste tirelire close, une banque fermée où vont s'amasser et comme s'enfouir tout ce que contenaient jadis les fameux bas de laine, l'institution belge est vivante et répand tout autour d'elle le mouvement. Ce n'est point une caisse d'État. Bien que son Conseil et son directeur général soient nommés par le roi, elle jouit d'une grande autonomie. Les économistes comparent l'argent et les capitaux aux voitures qui sous une remise ne rapportent rien à leur maître et qui n'ont de valeur que dans la mesure où elles roulent. Les Belges apprécient l'épargne; ils sont fiers de leurs 1 757 000 livrets et des 678 millions déposés; mais ils ne poussent pas cette admiration jusqu'au fétichisme; ils se rendent compte que le déposant a montré plus de prudence que d'initiative, qu'une épargne aussi facile, aussi dénuée d'imagination, n'est pas ce qui augmentera la fortune nationale et ils ont chargé la Caisse générale de se servir de ces capitaux que leurs possesseurs n'ont pas su employer et de les mettre en mouvement pour alimenter l'activité industrielle et commerciale de la nation (1).

(1) Il ne faut pas perdre de vue que le solde des fonds déposés en France, tant à la Caisse d'Épargne ordinaire qu'à la Caisse Nationale, s'élevait, au 31 décembre 1899, à *quatre milliards trois cent trente-six millions* de francs.

Au cours d'un voyage en Lombardie, M. Léon Say était revenu émerveillé du parti que les Caisses d'épargne italiennes avaient tiré du libre emploi, des institutions de crédit qu'elles avaient suscitées, des entreprises de toutes sortes qu'elles avaient subventionnées; il avait décrit avec enthousiasme le résultat d'une administration qui avait répandu la richesse. Là aussi, il avait noté cette réflexion qu'il fallait rendre au mouvement de l'industrie ce qui était venu d'elle; qu'il serait dangereux de laisser se figer l'épargne issue du salaire des petits et des humbles; qu'elle devait être transformée en sources nouvelles d'activité et de richesse, qui profiteraient très directement aux cliens de la Caisse. Les Lombards, comme les Belges, n'hésitent pas à penser que des milliards immobiles constituent des forces perdues.

L'emploi des fonds confiés aux Caisses d'épargne a soulevé les objections les plus vives; la question mérite qu'on s'y arrête. « Les dépôts sont sacrés, ont dit les partisans du régime actuel; en user est un abus de confiance; le placement en rentes sur l'État n'est qu'un dépôt provisoire, qui permet à tout instant la réalisation et la restitution au déposant. La moindre difficulté de réalisation, un retard dans le remboursement, c'est la faillite de la Caisse. En temps ordinaire, c'est un péril; en une crise, c'est la ruine inévitable. Des administrateurs ayant le souci de leur responsabilité ne peuvent en aucune mesure consentir à un emploi. »

Il ne s'agit pas, répondent les Belges, de risquer en des opérations aléatoires les versemens des déposans. Il n'y a pas de crédit plus assuré que celui de la Banque de France, et cependant, ses billets, qu'elle doit rembourser à vue, ne sont pas tous gagés par des espèces en caisse ou des titres de rente; elle fait toute une série d'opérations dont la prudence est reconnue. La Caisse belge agit aussi sagement. Elle a le droit de placer en obligations de sociétés garanties par l'État, en obligations provinciales et communales, en obligations de sociétés diverses, en prêts hypothécaires, en prêts agricoles et avances aux sociétés coopératives de crédit agricole, en avances pour habitations ouvrières : elle peut faire des placemens provisoires sur nantissement, en escompte sur la Belgique ou sur l'étranger. Si ces placemens sont faits avec l'esprit de discernement habituel aux banques de premier ordre, il n'y a aucun

péril (1). Pour ceux qui n'ont confiance qu'en l'État, il est d'ailleurs à propos de faire ressortir que la moitié des dépôts est placée en valeurs d'État ou garanties par lui (49,59 pour 100); si l'on observe que les placemens provisoires (escomptes et autres), laissant aux capitaux une disponibilité certaine, s'élèvent à 29 pour 100, on voit que la Caisse a sous la main les quatre cinquièmes du montant des dépôts (exactement 78,76 pour 100). C'en est assez pour parer aux crises et répondre aux paniques.

Néanmoins, nous l'admettons, une sécurité équivalente aux quatre cinquièmes n'est pas une sécurité absolue. Que vaut donc l'emploi du dernier cinquième? Au premier rang, ce sont des obligations de sociétés (14,74 pour 100). On peut en dire ce que nous avons dit de l'escompte; si les Sociétés sont bien choisies, ce sont des placemens absolument garantis. Nous arrivons donc à un total de 93 50 pour 100 de la fortune de la Caisse belge qui défie toute critique, qui constitue les placemens les plus sûrs des banques de premier ordre.

L'argument des adversaires du libre emploi se trouve dès lors limité à un champ bien étroit. Il ne s'agit plus d'un acte de témérité mettant en péril le remboursement à vue des déposans, il ne peut plus être question ni d'opérations risquées obligeant à suspendre les paiemens, ni des perspectives terribles qui plaçaient la faillite au terme d'une administration conduite, non par la prudence, mais par l'imagination.

Il ne reste à vraiment parler que 6,50 pour 100 que la Caisse belge emploie en risques privés. En présence d'une proportion aussi réduite, les partisans du régime d'État s'écrient que le principe seul les alarme et qu'une fois entrées dans cette voie, les

(1) Voici, en 1900, le bilan de l'emploi des 682 millions déposés à la Caisse :

		Somme en millions de francs.	P. 100.	
Placemens définitifs..	Fonds d'État..	187 253	27,50	49,59
	Obligations de Sociétés garanties par l'État..	52 714	7,75	
	Obligations de provinces et de communes.	97 665	14,34	
	— de Sociétés.	100 336	14,74	14,74
	Prêts hypothécaires..	1 873	0,28	6,50
	Prêts agricoles et aux Sociétés coopératives de Crédit agricole..	5 467	0,80	
	Avances pour habitations ouvrières.	37 000	5,42	
Placemens provisoires.	Prêts sur nantissement.	47 125	6,92	29,17
	Escompte sur la Belgique.	60 628	8,91	
	— sur l'étranger..	90 143	13,24	
	Avances pour habitations ouvrières.	684	0,10	
			100,00	100,00

Caisses se laisseraient entraîner; quant aux chiffres actuels, ils déclarent qu'il n'y a pas à s'y arrêter; ils se contentent de sourire de leur insignifiance.

En fait, c'est plus de 5 millions et demi prêtés à l'agriculture et 37 millions aux habitations ouvrières. Si on transforme ces chiffres belges en les multipliant par le nombre de notre population, ce serait en France 36 millions de prêts agricoles et 240 millions d'avances pour l'amélioration des logemens. Personne ne jugera ces chiffres insignifians, et nous tiendrions pour singulièrement fécond un tel encouragement donné parmi nous à l'initiative privée.

Entrons un peu plus avant dans le mécanisme de la loi. C'est là seulement que nous pourrons voir les traits qui impriment aux institutions belges un caractère spécial.

D'une manière générale, la Caisse belge ne consent point de prêt direct aux particuliers : entre eux et elle, il y a toujours une Société intermédiaire. Pour la Caisse, c'est une garantie de premier ordre ; à l'emprunteur qui vient la trouver, elle répond : le crédit, c'est la confiance ; je ne sais pas qui vous êtes ; adressez-vous à la société locale qui vous connaît, dont la recommandation sera une caution. S'il s'agit d'un prêt à un cultivateur, il ne sera accordé que sur l'intervention des comptoirs agricoles (1) ; s'il s'agit d'un emprunt sollicité par une des 234 sociétés coopératives de crédit agricole qui se sont fondées depuis 1894, il faut qu'elles soient affiliées à une des 6 caisses centrales existant en Belgique (2). Les sociétés coopératives sont à double titre les clients de la Caisse générale ; elles y déposent leurs fonds sur livrets d'épargne ou en compte courant ; ce service leur est ouvert de plein droit, et presque toutes les caisses rurales y recourent ; mais, si elles veulent emprunter, elles doivent se rattacher plus étroitement au patronage d'une des grandes caisses coopératives. Cette organisation n'est pas seulement une sécurité pour l'établissement qui ouvre le crédit, c'est en même temps un lien entre les sociétés, les plus expérimentées soutenant et conseillant les plus jeunes et formant ainsi

(1) Les comptoirs agricoles sont en petit nombre et ont assez médiocrement réussi. La faveur publique s'est portée avec raison sur les sociétés coopératives locales de crédit à responsabilité solidaire et illimitée, du type Raiffeisen.

(2) Les quatre principales sont la Caisse centrale de Crédit agricole, à Louvain, les « Sociétés coopératives centrales de Crédit agricole » du Luxembourg, à Arlon, du Hainaut, à Enghein, et de Liège.

un réseau dont toutes les mailles se croisent et se tiennent.

Tout ce qui vit, en ce monde, l'homme comme l'enfant, les sociétés comme les individus, ont besoin d'une éducation. Les œuvres sociales les plus fécondes ne naissent pas d'elles-mêmes comme par une génération spontanée : elles se développent peu à peu, grandissent d'autant plus vite qu'elles imitent un modèle, suivent un exemple, s'appuient sur une expérience déjà faite. Telle est la conception très pratique et très nette qui a donné naissance, en 1889, aux comités de patronage.

L'enquête sur le travail, ouverte en 1886 (1), avait mis en lumière tous les aspects de la question sociale : les Belges avaient vu de près les maux dont ils souffraient. Ils résolurent de susciter, à tous les degrés, sur tous les points du territoire, un ensemble d'efforts ; ils voulurent enseigner à l'initiative individuelle ce dont elle était capable. De ce mouvement sortit la loi qui encourageait les habitations ouvrières. Les comités de patronage ne furent pas chargés seulement « de favoriser la construction et la location d'habitations ouvrières salubres et leur vente aux ouvriers ; » leur mission fut bien autrement étendue : ils devaient « étudier tout ce qui concerne la salubrité des maisons habitées par les classes laborieuses et l'hygiène des localités où elles sont plus spécialement établies. » A cette enquête qui pouvait être si féconde, le législateur avait ajouté le devoir « d'encourager le développement de l'épargne et de l'assurance, ainsi que des institutions de crédit, de secours mutuels et de retraite (2). »

Cette énumération qui avait la hardiesse d'embrasser toutes les solutions sociales n'était pas un de ces appâts électoraux que les partis aiment à inscrire sur une feuille de bulletin de lois et qui, le lendemain, voltige au vent de l'oubli.

Depuis dix ans, l'épargne, a presque triplé : le nombre des livrets est passé de 657000, en 1889, à 1 757 000, en 1900, des Sociétés de crédit se sont constituées. 15 000 habitations ouvrières sont déjà sorties de terre sans que le mouvement se ralentisse, la mutualité s'est considérablement développée, et, en présence de l'obligation allemande, en face des hésitations

(1) Le 15 avril 1886, était commencée en Belgique une enquête générale, qui a été le point de départ de toutes les réformes accomplies depuis quinze ans.

(2) Voir la loi du 9 août 1889 et le règlement du 7 juillet 1891.

infructueuses de notre Parlement, elle offre au difficile problème des retraites la seule solution vraiment libérale.

Arrêtons-nous un instant, et examinons le mécanisme de ces comités de patronage. Il est bon de les voir sur place et d'observer de près la singulière variété de leurs attributions; il est utile surtout de s'entretenir avec leurs membres, de mesurer la suite de leurs efforts et d'observer le sérieux avec lequel ils s'acquittent de leurs multiples fonctions; mais, si on veut, sans se déplacer, examiner leurs travaux, rien de plus facile : leurs comptes rendus sont publics; ils font partie de leur propagande. Voilà dix ans que, chaque année, ils les distribuent partout. Prenons un exemple : le « Comité ouest de l'agglomération bruxelloise » est composé de dix-huit membres, parmi lesquels cinq forment le bureau; il a tenu onze séances, auxquelles les membres du bureau, plus assidus que leurs collègues, n'ont pas manqué. Travaux d'assainissement, expropriations et démolitions, recherches et description de logemens insalubres, ainsi que le service des eaux, sont l'objet d'un premier chapitre, puis vient un compte rendu des efforts accomplis dans l'année par les sociétés de construction avec la publication de leur bilan : les projets de construction sont étudiés et des avis motivés adressés aux constructeurs; les plans d'expropriation communiqués par les communes donnent lieu à des critiques; l'hygiène des habitations et de la voirie provoque des projets de règlemens suggérés à l'autorité municipale. Des concours d'ordre, de propreté et d'épargne sont institués, et, à la suite de rapports très curieux, les prix sont décernés. Les institutions de prévoyance forment la seconde partie des travaux du Comité : le développement de l'épargne dans la classe ouvrière est le but principal : l'effort dans l'école, sous la triple forme de l'épargne, de la mutualité, et du livret de retraite, tient le premier rang. « Le livret des nouveau-nés, » remis au nom de la Caisse générale aux parens, apparaît pour la première fois en 1898. Puis viennent les tentatives faites pour développer l'assurance sur la vie et les Sociétés de secours mutuels, les bureaux de bienfaisance votant un subside pour affilier les secourus.

Tout ce mouvement est alimenté par un budget de 4 000 fr. provenant pour 1 000 francs de l'État, 1 000 francs de la province, et d'un prélèvement sur les sociétés locales. Les fonctions du Comité sont gratuites, sauf celles du secrétaire et des mem-

bres ouvriers, qui reçoivent un jeton de 10 francs par séance.

Tel est le moteur qui a donné depuis dix ans une très sensible impulsion à la Belgique. Nous dépasserions le cadre de cette étude, si nous essayions de décrire le mécanisme des 138 sociétés d'habitations ouvrières dont la création a été son œuvre; si nous montrions par quelles ingénieuses combinaisons les 102 Sociétés de crédit, qui ne construisent pas, mais qui font des avances hypothécaires aux constructeurs, ont pu multiplier, dans une proportion énorme et sans perte, leur très faible capital.

Cette influence de la Caisse générale mise en action par des sociétés intermédiaires a paru si féconde que, tout récemment, le législateur n'a pas hésité à y recourir de nouveau. Le 10 mai 1900, était votée une loi sur les retraites, qui mérite toute notre attention. Le versement de l'intéressé, titulaire d'un livret à la Caisse des retraites, est volontaire; jusqu'à 15 francs de versement annuel, l'État lui ajoute 60 centimes par franc. Malgré cette énorme subvention, comme on redoutait l'indifférence des ouvriers et que les partisans de l'obligation germanique, nombreux à la Chambre des Représentans, avaient déclaré que cette expérience de la liberté, si elle échouait, serait la dernière, le législateur se décida à appeler toutes les forces à son aide. Les mutualités avaient déjà contribué à répandre l'idée de la retraite. La loi les investit d'une charge officielle : amener des adhérens à la Caisse des retraites, s'assurer que le nouvel affilié ne paye pas un chiffre d'impôts le mettant au-dessus du besoin, faire le service des versemens, et recevoir en retour une subvention de deux francs par livret. Ainsi toutes les sociétés de secours mutuels de Belgique devenaient les agens intéressés de la Caisse des retraites. C'est bien le caractère que nous avons déjà signalé : entre l'État et l'individu apparaissait une fois de plus un intermédiaire chargé d'une mission déterminée : l'éducation du citoyen, qui apprend peu à peu l'étendue de ses devoirs, l'objet de son initiative et l'usage de la liberté.

Aussi, depuis un an, le mouvement a-t-il atteint et dépassé les espérances les plus optimistes (1). De toutes parts, les concours se sont rencontrés pour faire produire à la combinaison nouvelle tous ses effets. Le clergé a fait connaître la loi, l'a expli-

(1) Les mutualités servant d'intermédiaires, qui étaient, le 1er janvier 1900, au nombre de 940, ont atteint, le 31 octobre 1901, le chiffre de 3 400 (la Belgique compte 2 600 communes). Les livrets de retraites se sont élevés à 400 000.

quée, a été jusqu'à la faire afficher dans les églises. L'élan a été général : hommes politiques, jeunes gens, femmes (ce qui était sans précédens) ont multiplié les conférences. Il s'est fait, en cette occasion solennelle, une levée d'hommes de bonne volonté; c'est à coup sûr à l'honneur de la Belgique; mais il n'est pas défendu de penser que, si le législateur français avait plus de confiance et de hardiesse, s'il savait adresser de semblables appels, le même dévouement éclaterait dans des pays de même race.

Avant de quitter la Belgique, on nous permettra de citer un dernier trait. Le vagabondage est dans nos sociétés européennes une plaie. Nos voisins ont résolu de la guérir. Ils ont créé des colonies agricoles pénitentiaires et ont donné à leurs juges de paix (aussi savans que bien recrutés et bien payés) le pouvoir d'envoyer tous les vagabonds dans ces colonies pour sept ans. Malgré l'effroi de tous ceux qui couraient les routes et qui ont aussitôt tenté de gagner les pays voisins, les colonies pénitentiaires se sont subitement remplies. C'est alors qu'apparaît la pensée supérieure de cette belle loi due à M. Le Jeune, alors ministre de la Justice : auprès de chaque colonie, est constitué un comité composé des gens les plus estimables et les plus dévoués de la contrée. Ils se réunissent, suivant les besoins, une ou deux fois par semaine, tantôt quelques délégués, tantôt le comité tout entier : ils interrogent les détenus, écoutent toutes les réclamations, vérifient toutes les plaintes. Ils partent de ce principe que les vagabonds sont de trois sortes : les sans-travail, victimes de chômage, ou de toute autre cause accidentelle; les incapables par suite d'infirmités ou de maladie; les paresseux incorrigibles. Aux premiers, ils cherchent du travail, essayant par des correspondances ou des démarches de parvenir à les reclasser dans la vie; aux seconds, si la maladie se prolonge, ils ouvrent les portes d'un hôpital ou d'un hospice. Ils n'ont pas un pouvoir de décision; mais leur rapport tendant à la sortie est envoyé au ministre de la Justice, qui, sur-le-champ, signe un ordre de libération. Dans la colonie agricole, il ne reste qu'un résidu d'hommes méritant leur châtiment et indignes de pitié.

Les directeurs des colonies, comme les bureaux du ministère, sont unanimes à déclarer que, sans ces comités dont le dévouement gratuit ne se lasse pas, la loi qui a délivré la Belgique du vagabondage, aurait échoué (1).

(1) Nous pourrions trouver des exemples de même ordre en Suisse; nous en

V

Il est temps de conclure et de tirer de tous ces faits les principes qui les relient.

Ni nos lois sociales, ni nos lois d'assistance n'ont su donner au citoyen sa part d'action. Celles qui la lui ont faite n'ont pas été exécutées par les agens de l'administration jalouse de leurs droits.

Mais l'homme lui-même a-t-il su user de sa propre initiative? N'a-t-il pas cherché dans les lacunes de la loi une excuse à sa propre lâcheté? A-t-il compris qu'une société ne vaut, qu'elle n'est douée d'activité et de vie, que dans la mesure où les membres qui la composent ont le sentiment de leurs devoirs sociaux? Il ne s'agit pas d'un sentiment vague, d'une volonté abstraite; il faut que ce devoir soit l'inspirateur très direct des actions; que chacun ait sa charge et soit prêt à l'accomplir; que nul n'ignore son poste. Celui qui demeure volontairement étranger à toute tâche, qui, en présence des maux publics, des souffrances privées, de la misère, détourne la tête pour ne point voir et se contente de gémir, celui-là est un mauvais citoyen.

Donnons-nous à ce devoir la place qu'il comporte? En parlons-nous suffisamment à nos concitoyens, surtout à la jeunesse? L'éducation tout entière est-elle dirigée vers ce but? Y voyons-nous l'achèvement et comme le couronnement de son œuvre?

Répétons-nous à l'écolier le plus brillant, au jeune homme sorti de nos Universités avec tous les succès, qu'il est incapable de devenir un citoyen, s'il n'en remplit pas les obligations? Lui disons-nous que ses efforts peuvent prendre des formes très diverses? Enfance ou vieillesse, instruction ou assistance, charité libre ou œuvre sociale, ce sont autant d'objets qui conviennent aux diversités de l'intelligence et du cœur, qu'il faut offrir aux préférences individuelles, et qu'il serait absurde de leur imposer; mais le jeune homme doit faire son choix; de très

emprunterions de semblables en Angleterre et aux États-Unis et, ce qui surprendrait plus d'un lecteur, l'Allemagne contemporaine nous offrirait un grand nombre de lois qui font un appel direct à la collaboration des citoyens; mais nous avons voulu ici restreindre nos observations à un pays voisin dont la constitution, les mœurs et surtout la législation d'origine ont le plus de rapports avec nos coutumes.

bonne heure, il faut qu'il ait la satisfaction de se sentir un membre actif d'une société, et qu'il apporte dans le milieu où il entre un peu de ce renouveau qui déborde en lui.

Nos pères ont baptisé l'instruction littéraire d'un des plus beaux mots de notre langue : ils ont dit du rhétoricien qu'il faisait ses « humanités. »

N'est-ce pas le nom qu'on devrait donner à l'ensemble de devoirs que contracte envers ses semblables celui qui entre dans la vie?

C'est l'attrait et la grâce intime du jeune homme que ce besoin d'agir et de créer; c'est sa force; qui sait? ce sera peut-être son génie. Gardons-nous de l'étouffer sous des conseils de prudence. Nous avons entendu des maîtres dire à des jeunes gens de 22 et de 24 ans : Ne vous laissez pas aller à l'étude qui vous plaît. Plus tard, vous choisirez. Contentez-vous d'études générales. Tout autre, selon nous, doit être, à l'entrée dans la vie, le conseil de l'expérience : Faites une œuvre, leur dirions-nous. Ne voltigez pas trop longtemps sur les sommets : faites choix d'un sujet, d'une idée, d'un temps; cantonnez-vous dans l'objet de vos préférences; allez au fond des choses; et n'hésitez pas à écrire. Volez de vos propres ailes. Voyagez dans le monde des idées; amassez, au cours du chemin, tout ce que peut vous donner l'expérience; une étude personnelle vaut mieux pour le développement de l'esprit que les plus minutieux cahiers de notes (1).

De même pour l'action. Que les jeunes gens ne laissent pas passer l'heure d'agir : au moment où ils jouissent passionnément de leur liberté nouvelle, où l'horizon se découvre infini devant eux, où il semble que la carrière soit sans limite, qu'ils apprennent à faire deux parts de leur vie : leur profession, ce qui doit être le devoir de leur existence vis-à-vis de leur famille et d'eux-mêmes; — leur souci des autres sous quelque nom qu'on les désigne, qu'ils s'appellent la société, le pauvre, l'intérêt public ou le prochain.

(1) Veut-on un fait très précis : En dehors des devoirs de classe et des compositions d'examens, un jeune homme qui suit les études de droit n'a pas *une* occasion de développer ses idées personnelles en une étude écrite, c'est-à dire de faire œuvre originale et individuelle, avant la rédaction de sa thèse de doctorat. A partir de 18 ans, après le baccalauréat, les études supérieures des Facultés devraient toutes avoir pour but de provoquer la fécondité de l'esprit. En retardant l'éclosion, on tue en germe toute originalité.

Qu'ils fassent ce choix de bonne heure, car l'ennemi de toute vie sociale, l'égoïsme est là, guettant leur volonté et s'apprêtant, s'ils ne prennent pas franchement leur parti, à la subjuguer; il ne faut pas l'oublier, c'est entre 18 et 24 ans que l'homme fait sa destinée. S'il a perdu ces six années, s'il s'est laissé vivre, s'il n'a pas dirigé sa vie, fait l'éducation de sa volonté, s'il ne s'est pas pénétré des obligations que lui impose le devoir public, il ne peut que très malaisément échapper plus tard au tourbillon qui l'emporte: il ira grossir l'armée des indifférens; il pourra donner l'exemple de toutes les vertus privées; il ne sera, pour la société ébranlée, ni un moteur, ni un appui.

Qu'est-ce que la science de la vie? C'est de connaître l'ordre des devoirs. L'éducation de l'homme est achevée, lorsqu'il est pénétré dans son âme d'un triple devoir : devoir envers lui-même, parce que sans la vertu, sans les principes supérieurs à notre nature qui l'inspirent et le règlent, il ne possède pas de force; — envers la famille; qui est l'objet direct de ses efforts, — envers la société, qui n'est pas une abstraction, qui ne peut vivre en dehors de lui et sans lui, à laquelle il doit apporter sa collaboration en lui communiquant ainsi une parcelle de vie.

S'il se soustrait à un de ces trois devoirs, il est inutile ou malfaisant. S'il les accomplit, il devient pleinement homme et citoyen.

De la famille et de l'individu se soucient assez peu les partisans fanatiques de l'État. Puissance indépendante, tirant sa force d'elle-même, chargée de faire le bonheur des foules, l'État, suivant eux, exerce un pouvoir propre : jadis au nom du droit divin, de nos jours, par une délégation souveraine du nombre, il agit, marche, brise les résistances. La centralisation, qui a été l'aspiration de la France depuis huit cents ans, et qui, au XVIIe siècle, a été, il faut bien le reconnaître, la cause de son influence dans le monde, a poussé à l'excès son principe; toute-puissante pour lever les conscrits et armer une nation, instrument militaire de premier ordre entre les mains d'un conquérant, elle établit, dans la paix et dans l'ordre civil, une discipline de détail qui habitue le citoyen à se désintéresser de tout; elle introduit, sous prétexte de gouvernement, un régime de tutelle qui s'étend sur tout le territoire et prévient toute spontanéité Elle est arrivée, peu à peu, au cours du XIXe siècle, sous les régimes les plus différens, avec une série de constitutions monarchiques ou républi-

caines, à donner un caractère très particulier et très fâcheux à deux groupes d'hommes : les fonctionnaires et les administrés; le délégué de l'État ayant le monopole de la puissance publique, seul investi du droit d'élever la voix, de parler au nom de la loi, de l'interpréter et de l'appliquer, et l'administré ne procédant à son égard que par voie de prière, attendant de lui l'effet du bon plaisir. Tandis que, chez les nations vraiment fortes, toute mesure est réclamée de l'État, comme un droit et par les procédés mêmes du droit, il s'est introduit parmi nous une sorte d'humilité administrative qui a fait de nous un peuple de solliciteurs. Quand notre propriété est atteinte par un particulier, nous revendiquons assez fièrement notre droit devant les tribunaux civils. Quand l'État, le département ou la commune nous lèsent, nous courons en quémandeurs implorer la faveur du sénateur ou du député influent. Nous sommes tout étonnés d'apprendre que devant le Conseil d'État sont accueillis chaque année contre les ministres et les préfets des centaines de recours pour excès de pouvoir.

Cette disposition des esprits ouvre la voie très large à l'omnipotence de l'État. Le corps des fonctionnaires a tout intérêt à l'entretenir. La paresse des citoyens s'en accommode; la corruption des agens électoraux y trouve son compte et l'exploite; les élus du peuple en tirent leurs mandats; la candidature officielle en sort comme un fruit naturel; si nul ne réagit, le mal ira en s'aggravant, faisant pénétrer dans les veines du pays une sorte d'engourdissement : vienne le despotisme, tout est prêt pour le subir.

Il y a un jacobinisme qui est synonyme de violences exercées et de sang répandu; contre celui-là, il se produirait une explosion du sentiment public; il ferait horreur et on en ferait justice. Il existe un jacobinisme d'une autre sorte, moins cruel et cent fois plus dangereux : ses violences sont lentes et légales; il n'envoie pas ses victimes à l'échafaud; il n'use pas, comme le Directoire, de la guillotine sèche, et n'expédie pas ses adversaires dans les déserts de Sinnamary. Il procède par infiltration, il ralentit la circulation du sang, il assujettit les membres et les endort. C'est le résultat d'une organisation trop perfectionnée qui dispense le citoyen de penser et d'agir.

Chez les peuples les plus dissemblables, il y a des maladies de même ordre parvenues à des points de développement très

divers. Les coteries fermées de quelques villes de province font penser aux castes des Indes. Les prétentions de nos fonctionnaires et le respect superstitieux dont ils sont entourés nous rappellent les abus du mandarinat. Le Chinois est très étranger au gouvernement. Il jouit d'une satisfaction passive qui n'a aucun rapport avec le bonheur et dont ne se seraient pas contentés nos paysans d'ancien régime. Cette inertie convient aux cerveaux lassés; c'est à la fatigue des peuples que s'adapte le collectivisme, la forme la plus compliquée et la plus parfaite du fonctionnarisme.

L'égalité dans la servitude et la tyrannie collectiviste, voilà le terme extrême. Telle est la conséquence des abdications successives du citoyen, qu'elles aient été volontaires ou forcées.

C'est pourquoi il n'y a pas une abdication qui ne soit funeste, pas une abstention qui ne soit coupable.

Quoique les contemporains soient toujours portés à s'exagérer les maux dont ils souffrent, il n'est pas excessif de penser que nous assistons à une évolution décisive. Mis en possession du pouvoir par le suffrage, le peuple a manié une arme terrible avant d'avoir appris à s'en servir. Sa puissance est très supérieure à son éducation. Selon les conseillers qu'il écoutera, il fera, sans en avoir conscience, les coups de tête les plus contraires.

Ce qui a de tout temps perdu les démocraties et ce qui les a transformées en démagogies, c'est l'absence d'une classe intermédiaire rattachée au peuple par ses origines, mêlée à lui par ses intérêts, vivant de sa vie et sentant battre son cœur à l'unisson.

En France, nous avons cette classe; c'est elle qui a fait notre histoire, sous le nom de tiers-état. Elle n'a rien d'une caste, puisqu'elle se recrute incessamment dans le peuple; leurs intérêts sont communs; si quelques enrichis, séduits par la vanité, ont été corrompus par la fortune, la grande masse de la bourgeoisie travaille et maintient le renom de l'industrie française. Entre elle et le peuple des prolétaires, vivent et prospèrent nos 5 millions de propriétaires habitant la maison qu'ils possèdent, nos 10 millions de possesseurs de livrets d'épargne.

Mais il faut que ce peuple de bourgeois intelligens, qui travaillent, épargnent, acquièrent, ne se borne pas aux vertus privées; ce sont de braves gens, de bons pères de famille, des travailleurs avisés et prudens. Il faut qu'ils s'intéressent à la

chose publique. Et, pour cela, il faut que les institutions et les lois leur offrent le moyen de s'y intéresser. S'ils sont prêts à exercer le devoir social dans toute son étendue, si, dans chaque village, dans chaque bourg, dans chaque quartier d'une ville, se rencontrent un certain nombre d'habitans disposés à se dévouer à l'intérêt général, il n'y a pas à s'alarmer des destinées du pays. L'inquiétude n'est légitime que si les hommes se détournent de ces tâches volontaires, s'ils se reposent de toutes les œuvres publiques sur les fonctionnaires rétribués, s'ils leur abandonnent une à une toutes les fonctions de dévouement, tous les actes d'initiative et de propagande, s'ils prennent l'habitude de se détacher de tout, d'abdiquer tout devoir. Si, ne se souciant pas d'être des « citoyens actifs, » dans le sens de nos vieilles constitutions, ils se contentent de laisser agir autour d'eux les délégués de l'État, ils ne devront s'en prendre qu'à leur propre lâcheté, quand ils s'apercevront trop tard qu'ils n'ont plus de place dans une société qu'ils n'ont pas su servir.

C'est ce que souhaitent, ce que favorisent, ce que guettent en quelque sorte les démagogues. Toutes les lois qu'ils projettent sont tournées vers ce but. Créer des caisses publiques, les faire administrer par des fonctionnaires, les alimenter par des retenues obligatoires, étouffer l'épargne, paralyser l'initiative privée et, avant de l'interdire, la décourager, substituer partout à l'individu le mécanisme, à la libre volonté l'action inévitable d'un chiffre ou d'une date, faire entrer les règlemens dans le domicile du citoyen, l'assujettir, lui, sa femme et ses enfans, à une série d'obligations légales, transformer l'homme en une pièce d'une grande machine, se saisir de l'enfant pour le soumettre à l'instruction intégrale : voilà les avant-coureurs du régime d'uniformité qui ferait de la société une vaste caserne et qui supprime de nos lois et de nos mœurs jusqu'au mot de liberté.

Pour qui observe à fond l'état actuel des Français, il apparaît aux deux extrémités de l'échelle sociale un fatal malentendu.

Les classes supérieures, qui autrefois avaient le privilège de gouverner, semblent avoir perdu tout ressort d'action le jour où elles ont senti le gouvernement leur échapper. Chaque révolution, 1830, 1848, 1852, a été le signal de retraites collectives qui ont privé la France d'une partie de son sang. Pendant que ce phénomène se produisait au sommet de la société, la foule, dont chacune de ces dates marquait l'ascension et pour mieux

dire l'avènement, regardait au-dessus d'elle et, en voyant ces éloignemens successifs, les attribuait à l'ambition déçue, aux jouissances de la richesse et, ce qui est plus grave, au dédain de ses souffrances. Dans les rangs pressés d'une société qui vit de travail, je ne sais s'il existe un plus grand danger que le mépris qui monte d'en bas vers l'inactivité d'en haut.

L'exagération est flagrante. Assurément, il est, parmi ceux qui possèdent, des égoïstes : quelle est l'agglomération humaine qui n'en compte pas? mais, en regardant de près, que de gens honnêtes, bien intentionnés, que d'hommes de bonne volonté, qui, étant tous exclus de la participation aux affaires de la nation, effrayés des passions d'une démocratie qui les repousse, s'abstiennent, s'écartent et demeurent au détriment de notre pays des *forces perdues!* Il est des noms, je le sais, qui font exception, des hommes qui méritent le respect; il en est qui passent leur vie à provoquer autour d'eux des initiatives; mais que de collaborateurs inconnus pourraient susciter nos lois si elles étaient libérales! Quelles réserves d'activité, d'intelligence, de dévouement! Que d'esprits naturellement généreux qui, au lieu d'user de leur propre liberté, s'aigrissent dans l'inaction!

Ce n'est pas l'agitation des politiciens, ce n'est pas la lutte des partis, ce ne sont surtout pas les divisions de sectes et de races, ni le lamentable cortège des haines religieuses qui préparent la prospérité d'une nation; ce sont les souffrances allégées, les misères secourues, les associations fécondes; ce sont en un mot les services rendus, qui, en appliquant dans sa plus large mesure la loi chrétienne de l'amour envers nos semblables, — qu'elle se nomme charité, fraternité ou solidarité, — formeront des hommes, multiplieront les contacts, corrigeront l'envie qui est le mal des démocraties, et seront seuls capables de resserrer les liens qui font les sociétés fortes et libres.

GEORGES PICOT.

L'AVENIR AGRICOLE

DE

MADAGASCAR

Aujourd'hui que Madagascar fait partie de notre domaine colonial, et que nous sommes en pleine possession de cette île qui nous a coûté de grands sacrifices, que la pacification peut être regardée comme complète, et que presque toutes les régions sont accessibles au colon européen, le moment est venu de nous rendre compte de la valeur de notre acquisition.

L'île de Madagascar a une surface qui est sensiblement supérieure à celle de la France. Elle est située dans une région où les conditions de climat sont, en général, favorables au développement végétal, et l'idée de l'utiliser pour la culture se présente avec des apparences séduisantes.

Elle a été appréciée très différemment par les voyageurs qui l'ont parcourue, et même par ceux qui y ont fait de longs séjours, et représentée tantôt comme ne contenant en majeure partie que des terres impropres à la culture, tantôt comme offrant, au contraire, de grandes ressources. La tendance des colons est souvent d'adopter les opinions les plus favorables, et ils peuvent se préparer ainsi de grandes déceptions.

La valeur agricole d'un pays neuf doit être examinée sans idées préconçues, sans cet enthousiasme qui porte aux actions irréfléchies. Elle ne dépend qu'en partie des efforts que l'homme peut y développer, mais bien plus d'un ensemble de conditions qui doivent être déterminées par des recherches positives.

En envisageant dans son ensemble notre vaste empire colonial, qui présente une si grande diversité de situations et de conditions économiques, nous pouvons avoir la pensée d'en tirer de nombreux produits que nous demandons aujourd'hui à d'autres pays. Si nos propres possessions peuvent nous les donner, c'est un tribut de moins que nous payons à l'étranger, c'est le travail de nos nationaux et des populations qui nous sont soumises que nous encourageons, et nous augmentons ainsi la fortune publique de notre pays.

A l'heure qu'il est, les terres de nos colonies sont en général peu exploitées, et les immenses surfaces dont nous pouvons disposer dans les diverses parties du monde exigeraient, pour leur mise en valeur, plus de bras que nous ne pouvons en fournir, plus de capitaux que nous ne sommes disposés à en engager dans ces entreprises, plus d'efforts que nous n'en donnons actuellement.

Nous nous bornerons dans cette étude à envisager l'île de Madagascar, indépendamment de nos autres possessions coloniales. Elle est la dernière venue et, à ce titre, elle attire vivement l'attention de la Métropole.

Après les premières phases de la conquête, le général Gallieni a porté tous ses efforts vers la recherche des richesses naturelles qu'elle renferme, et vers les moyens de les utiliser. Il a été secondé dans cette œuvre par ses collaborateurs civils et militaires, dont les voyages et les séjours dans les diverses parties de l'île ont contribué à la connaissance des ressources qu'elle présente.

Aussi, malgré son étendue, l'île de Madagascar est-elle plus connue, plus fouillée que certaines de nos colonies plus anciennes, comme le montrent les nombreuses publications faites sur les diverses branches dans lesquelles s'exerce le travail de l'indigène et dans lesquelles peut s'exercer l'activité du colon européen.

L'impulsion qui doit mettre en œuvre l'activité de l'émigrant est donnée, et les renseignemens qui peuvent lui servir de guide sont déjà nombreux.

Mais, pour que le dévouement du personnel attaché à l'administration de l'île ne soit pas stérile, il faut que les conditions qui favorisent la mise en culture du sol et la possibilité de son exploitation se trouvent remplies.

C'est ce que nous nous proposons d'examiner.

Nous étudierons successivement les conditions qui sont les facteurs essentiels de la prospérité d'un pays, en mettant à contribution les observations personnelles de M. Alfred Grandidier, *le Guide de l'Immigrant*, publié sous la direction de ce savant éminent, à la demande du général Gallieni, la *Revue de Madagascar*, et surtout les renseignemens que nous ont fournis MM. Prud'homme, chef du service de l'Agriculture, et le commandant Dubois, de l'État-Major du Gouverneur général.

Nous passerons ainsi en revue le climat, et, en particulier, la température, l'abondance des pluies, l'intensité des perturbations atmosphériques; la disposition topographique, qui influe sur la possibilité de la mise en culture et qui règle l'utilisation de l'eau; les moyens de communication, d'où dépend la facilité de l'approvisionnement et de l'écoulement des produits; la possibilité de se procurer la main-d'œuvre; la nature du sol, c'est-à-dire sa teneur en principes fertilisans et son aptitude à se prêter aux façons aratoires.

I

L'île de Madagascar est située dans l'hémisphère Sud de l'Océan Indien, à environ 12000 kilomètres de la France. Sa plus grande longueur est de près de 1 600 kilomètres, sa largeur moyenne de 430 kilomètres. Elle a une superficie de 600 000 kilomètres carrés, un peu plus grande que celle de la France, de la Belgique et de la Hollande réunies. Sa population est d'environ 5 millions d'habitans, soit 8 habitans par kilomètre carré; celle de la France étant de 71 habitans par kilomètre carré, Madagascar est donc neuf fois moins peuplée que la Métropole. Les côtes présentent un développement de 5 000 kilomètres, chiffre relativement faible, car elles sont peu découpées. C'est un pays de hauts plateaux qui se terminent à l'Est par des pentes très rapides et à l'Ouest par des plaines étendues.

Madagascar est situé dans la région tropicale, caractérisée par deux saisons bien tranchées, l'une sèche et relativement fraîche, l'autre chaude et humide. Mais l'île n'offre pas une homogénéité telle que l'on puisse appliquer à l'ensemble de son territoire la même appréciation. Le pays étant très montagneux, les altitudes très diverses modifient considérablement la température et le régime des eaux.

Son climat est relativement tempéré. Ainsi, par exemple, à Tananarive, situé à 1 400 mètres, la température moyenne est de 18°, avec un minimum de 6°, et un maximum de 29°. A Fianarantsoa, la température moyenne est de 19°, variant de 12° (minimum) à 27° (maximum).

Sur les côtes, c'est-à-dire au niveau de la mer, la température est beaucoup plus élevée; à Diego-Suarez, elle est de 27°,4 en moyenne. Dans la région de Fort-Dauphin, la moyenne est de 23°,8, avec un maximum de 27° et un minimum de 18°. A Tamatave, elle est de 24°, avec un maximum de 30 à 32° et un minimum de 15°.

La côte occidentale est plus chaude encore. Ainsi, la moyenne de Majunga est de 29°, avec un maximum de 35°,7, et un minimum de 16°,5.

Toutes les parties situées à un niveau peu élevé au-dessus de la mer se trouvent donc dans les conditions des climats tropicaux proprement dits. Mais, comme beaucoup de ceux-ci, ils sont sujets à des ouragans violens qui occasionnent de grands dégâts dans les cultures.

La distribution des pluies est elle-même très variable. C'est ainsi que, sur la côte Est, les vents chargés de vapeur d'eau de l'Océan Indien, se refroidissant contre les gradins successifs de la première chaîne côtière, déposent leur trop-plein d'eau. A Vohémar, il pleut pendant la moitié de l'année; il en est de même à Tamatave, où il tombe jusqu'à 3 ou 4 mètres d'eau par an, c'est-à-dire cinq ou six fois plus qu'à Paris. Au Nord de l'île, à Diego-Suarez, il tombe 70 centimètres d'eau répartis en 60 jours environ; au Sud, à Fort-Dauphin, il pleut 90 jours environ, et il tombe 1 mètre d'eau.

Comme on le voit, c'est vers le milieu de la côte qu'il pleut le plus; au Nord et au Sud, les pluies sont beaucoup moins abondantes. Au Sud-Ouest de l'île, il pleut très rarement et la sécheresse persiste pendant huit mois.

A l'Ouest et sur les hauts plateaux de l'intérieur, il y a deux saisons bien tranchées : celle des pluies et celle de la sécheresse. La première dure de novembre à mars; les pluies y sont fréquentes et tombent quelquefois plusieurs jours sans discontinuer. A Tananarive et à Fianarantsoa, il tombe environ, pendant cette période, 1 m. 20 d'eau pour 60 à 90 jours de pluie; à Majunga, il tombe jusqu'à 2 mètres d'eau par an : mais, pendant cinq à six

mois, soit de mai à septembre, il ne tombe pas une goutte d'eau.

La salubrité est en rapport, d'un côté avec la température et l'humidité, de l'autre, avec la situation topographique. Elle influe considérablement sur la possibilité de la mise en valeur d'une région. En général, dans les parties les plus chaudes et les plus humides, surtout sur les côtes, de même que dans celles où se trouvent des eaux stagnantes et des terres marécageuses, les conditions sanitaires sont peu favorables. Dans la partie montagneuse, au contraire, telles que l'Imerina et le Betsileo, le climat est salubre; il est plus tempéré, moins humide, et l'écoulement des eaux est plus facile. Cependant, là aussi, on trouve des bas-fonds qui sont plus ou moins fiévreux.

En dehors de la zone côtière, peu étendue, il existe un amoncellement de montagnes plus ou moins mamelonnées, séparées par des vallées étroites. On y trouve un grand nombre de cours d'eau, quelquefois réguliers, plus souvent intermittens et à régime torrentiel, qui, employés à l'arrosage, augmentent beaucoup la fertilité des terres.

Les vallées qui bordent ces cours d'eau sont généralement étroites, mais quelquefois elles s'élargissent au point de former de vastes plaines. La disposition topographique est telle que l'utilisation de l'eau devient souvent possible. Les indigènes y ont eu recours de tout temps et ont amené la pratique de l'arrosage à un certain degré de perfection. L'application des procédés usités en Europe peut certainement étendre beaucoup les superficies irrigables.

Ces eaux des ruisseaux et des torrens agissent non seulement en mettant de l'eau à la disposition des plantes, mais elles apportent des élémens fertilisans en dissolution ou en suspension et déposent des limons.

Avant la conquête, les voies de communication étaient dans un état rudimentaire ; les routes n'existaient pas, il n'y avait que des sentiers, ou tout au plus des chemins muletiers; quelques cours d'eau étaient parcourus par des pirogues.

Depuis l'occupation française, cet état de choses s'est modifié considérablement. Aujourd'hui, des routes, presque entièrement achevées, réunissent Majunga et Tamatave à Tananarive, et mettent en communication les localités les plus importantes. Un chemin de fer, qui doit relier la capitale à la côte Est, est

en construction. Enfin les transports fluviaux ont été organisés depuis peu sur les principaux cours d'eau, comme l'Iaroka, le Betsiboka, le Tsiribihina, l'Onilahy, etc.

Les routes nouvellement construites sont carrossables sur presque toute leur étendue, et permettront de renoncer aux porteurs (bourjanes) pour les approvisionnemens du Centre et de diminuer le prix de revient actuel des transports

Les conditions de ravitaillement de l'Imerina et du Betsileo se sont donc très sensiblement améliorées depuis cinq ans; elles étaient devenues très onéreuses, en raison de l'augmentation croissante des transports, due au développement de la colonie européenne, car il s'était établi une hausse considérable des salaires des porteurs. Ceux-ci, avant la campagne, étaient payés à raison de 15 francs par charge de 30 kilos et sont arrivés à exiger un salaire de 35 à 40 francs pour porter 25 kilos de marchandises de la côte à Tananarive. Aussi était-il impossible de transporter d'autres marchandises que celles qui sont strictement indispensables à la vie.

Madagascar n'est pas très peuplé; la répartition des indigènes est, d'autre part, fort irrégulière; c'est ainsi que les environs de Tananarive et de Fianarantsoa ont une population relativement dense, tandis que certaines régions du Sud sont à peu près désertes.

Il existe, à Madagascar, des races différant profondément les unes des autres, sous le rapport de l'intelligence et des aptitudes, mais tous les Malgaches sont, d'une manière générale, des travailleurs agricoles d'une valeur assez médiocre.

Les meilleurs d'entre eux, comme main-d'œuvre agricole, sont les Malgaches habitant le centre de l'île (exception faite de l'ancienne classe dirigeante, c'est-à-dire des Hovas, qui sont avant tout des commerçans). Habitués à vivre dans un pays peu fertile, ils se sont vus contraints d'améliorer, dans une certaine mesure, leurs méthodes de culture, et se sont accoutumés peu à peu à travailler la terre d'une façon plus intelligente. On peut donc dire que, toutes proportions gardées, les habitans du Centre et surtout les Betsileo sont des ouvriers assez bons et certainement susceptibles de se perfectionner, malgré leur paresse et leur indolence.

Les indigènes des côtes et ceux des régions moyennes offrent

beaucoup moins de ressources. Le Betsimisaraka (environs de Tamatave), de même que le Sakalave, le Mahafaly, l'Antandry, ne consent pas à fournir un travail régulier. Vivant dans une région privilégiée, qui lui fournit abondamment ce qu'il lui faut pour vivre, il se décide difficilement à venir travailler chez les planteurs. On ne pourra tirer qu'un faible parti de ces populations, qui ne connaissent pas l'épargne et n'ont presque aucun besoin, à moins qu'on n'use de contrainte à leur égard.

Il existe, sur la côte orientale, entre Mananjary et Fort-Dauphin, une tribu douce, tranquille et adonnée aux travaux de culture; c'est celle des Antaimoros, indigènes robustes qui, de temps à autre, viennent passer quelques mois, parfois même une année, sur les plantations du versant Est. Les colons agricoles de la côte comptent beaucoup sur eux pour entretenir et développer leurs cultures; mais cette population n'est pas assez nombreuse pour fournir les travailleurs dont auraient besoin les planteurs et les diverses administrations de la colonie; aussi se produit-il une hausse très sensible des salaires.

La faible population de Madagascar, la paresse des indigènes et l'importance des travaux entrepris ou simplement projetés par l'administration, rendent nécessaire l'introduction de main-d'œuvre étrangère dans la colonie. L'exemple des cinq années qui viennent de s'écouler démontre que la majeure partie des indigènes de la zone côtière et de la côte Est, en particulier, ne consentiront pas à travailler à un prix raisonnable, s'ils n'y sont pas forcés.

Les idées généralement acceptées en Europe ne permettant pas d'espérer qu'on se résoudra à faire du travail une obligation pour les indigènes, et les cours des principales denrées coloniales déterminant un maximum de salaires que les planteurs ne peuvent dépasser, on est amené à envisager l'introduction de main-d'œuvre étrangère comme une nécessité.

Sumatra, Ceylan et la presqu'île malaise ne doivent leur prospérité qu'aux Chinois et aux Hindous. L'avenir agricole de Madagascar ne sera assuré que lorsqu'un courant d'immigration de coolies africains ou asiatiques aura été créé.

L'administration n'a d'ailleurs jamais perdu de vue cette importante question, qui rentrait dans le programme de la mission envoyée récemment en Extrême-Orient par le général Gallieni. MM. Guyon et Lacaze, administrateurs des colonies, spé-

cialement chargés de cette question, visitèrent Ceylan et Java, puis se rendirent en Chine et au Japon où, conformément aux instructions reçues, ils entamèrent des négociations avec d'importantes sociétés d'émigration. Il résulte des renseignemens recueillis par cette mission, qu'il serait possible d'introduire à Madagascar des Chinois, des Japonais et peut-être même des Javanais ou des Hindous, qui s'habitueraient certainement au climat de la colonie.

Les Chinois, qui donnent de si remarquables résultats dans les plantations de tabac de Deli (Sumatra), région très malsaine, et dans la presqu'île de Malacca, supporteraient sans difficulté le climat des parties les plus insalubres de la côte orientale de Madagascar.

Les Hindous, et principalement les Tamouls, qui fournissent, à Ceylan, toute la main-d'œuvre nécessaire aux planteurs de thé, pourraient être utilisés dans les mêmes régions.

Le Japonais, au contraire, originaire d'un pays tempéré, ne pourrait sans doute être employé à Madagascar qu'à plus de 800 ou 1 000 mètres d'altitude.

Sous le rapport de la quantité de travail produite, les Chinois, les Japonais et les Hindous sont les meilleurs; les Javanais, d'un caractère mou et paresseux, ne donnent de bons résultats, dans les Indes néerlandaises, que grâce à l'extraordinaire densité de la population de Java, qui permet d'obtenir facilement un grand nombre de travailleurs pour un salaire extrêmement peu élevé (0 fr. 15 à 0 fr. 25 par jour, pour un homme).

La main-d'œuvre étrangère, quel que soit le pays d'où elle provient, doit, pour donner de bons résultats, être recrutée avec le plus grand soin. Les planteurs de Sumatra et ceux de Ceylan n'hésitent pas à envoyer des agens, les uns en Chine, les autres aux Indes, pour opérer le recrutement de leurs ouvriers dans de bonnes conditions. On risque, sans cette précaution, d'introduire, au lieu de bons ouvriers agricoles, des vagabonds dont on ne peut tirer parti ou des commerçans de détail, qui viennent faire concurrence au petit commerçant européen d'abord, et ensuite aux plus gros négocians (exemple : Singapore, Batavia, Poulo, Penangeté). C'est surtout dans le recrutement de la main-d'œuvre indienne et chinoise que des précautions spéciales doivent être prises.

L'avenir agricole de Madagascar dépend beaucoup, comme

on vient de le voir, d'une bonne utilisation du travail des indigènes et encore plus, peut-être, de l'introduction d'une bonne main-d'œuvre agricole étrangère.

Il va sans dire qu'elle dépend, en outre, de la continuité des efforts de l'administration et des colons. Le prospérité de Java ou de Ceylan n'est pas l'œuvre de quelques années, ni même d'une génération; il a fallu bien des années d'efforts dirigés vers le même but et suivant une même méthode, pour arriver à un résultat appréciable et assurer la prospérité de ces deux îles.

II

Un des facteurs les plus importans de la prospérité agricole d'un pays, c'est la constitution du sol. Celui-ci ne doit pas seulement fournir les élémens nutritifs nécessaires à la production des récoltes, il doit encore réunir les conditions physiques indispensables aux travaux culturaux.

L'étude des terres peut servir de guide aux colons, pour les détourner des sols qui leur occasionneraient des mécomptes, et leur indiquer ceux qui, au contraire, seraient exploités avantageusement. Indiquons brièvement quels sont les principaux facteurs de la fertilité des terres.

La plante puise dans le sol une partie de ses élémens constitutifs, parmi lesquels l'azote, l'acide phosphorique, la potasse, la chaux, sont les plus importans. Ces substances n'existent pas toujours en quantités suffisantes, et la pénurie de l'une ou l'autre d'entre elles condamne la terre à la stérilité.

L'analyse chimique du sol est un moyen de déterminer sa valeur agricole bien plus sûrement que l'examen de l'intensité de la végétation. On admet, d'après les observations de P. de Gasparin et de M. E. Risler, qui ont analysé les terres du territoire français, et qui ont comparé les chiffres obtenus aux résultats culturaux, qu'on peut classer les terrains suivant leur richesse en azote, acide phosphorique et potasse. Cette classification est arbitraire; elle concorde néanmoins avec la pratique culturale, dans le plus grand nombre des cas. Elle a été établie pour les terres de la France, situées sous un climat tempéré, où le régime des eaux est assez régulier. Mais on aurait peut-être tort de trop la généraliser, et de l'étendre à des régions où les condi-

tions d'existence des organismes vivans sont profondément modifiées par un milieu ambiant très différent.

Nous avons en effet remarqué qu'à égalité de richesse en élémens nutritifs, les terres des régions méridionales, et principalement des régions tropicales, sont plus fertiles que les terres situées dans des régions tempérées. On ne peut donc pas appliquer le même coefficient de fertilité à des terres de même composition, prises dans des situations de climat différentes. Ainsi, à Ceylan, dans le Cambodge, à Java, à Sumatra, etc., et même dans le Midi de la France, on voit des terres pauvres porter d'abondantes récoltes. A Madagascar, ce fait se constate aussi. Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'une terre faiblement pourvue d'élémens nutritifs ne peut être que d'une fertilité de courte durée, à moins qu'il n'y ait une restitution suffisante des principes exportés. Les récoltes, en effet, épuisent le sol d'autant plus vite que les réserves qu'il contient sont plus faibles.

Nous devons donc faire entrer, en une juste mesure, dans l'évaluation de l'avenir agricole d'un pays, les réserves de fertilité que contient le sol. A côté de l'analyse chimique, doit se placer l'observation de la végétation, dont l'intensité est en rapport avec la richesse du sol; mais cette observation induit quelquefois en erreur. Il peut se faire, en effet, qu'au début d'une mise en exploitation, une terre faiblement pourvue d'élémens fertilisans porte une belle récolte; mais plusieurs récoltes successives l'épuiseront rapidement.

Il se peut aussi que des plantes sans valeur alimentaire y prennent un certain développement. Mais les espèces susceptibles de donner des grains pour la nourriture de l'homme et des herbes savoureuses pour celle des animaux sont absentes des terrains qui n'ont pas une bonne réserve de principes fertilisans. Enfin, on trouve une végétation luxuriante dans des endroits particulièrement privilégiés sous le rapport de l'humidité, sans qu'il faille en conclure à un fonds réel de fertilité dans la région avoisinante.

Pour apprécier ce que nous sommes convenus d'appeler la fertilité d'un terrain, on voit que l'examen superficiel de la végétation ne suffit pas et que l'analyse chimique s'impose. La composition et la nature des terres sont dans une relation étroite avec les roches dont elles proviennent : il est donc important, au point de vue agricole, de connaître l'origine géologique des sols.

La constitution géologique de l'île se résume d'une façon assez simple : la région montagneuse, qui occupe au moins les deux tiers de l'île, comprend principalement des gneiss et des micaschistes profondément décomposés et transformés en une argile rougeâtre, qui donne à l'ensemble du massif, et en général à toute l'île, cette couleur particulière aux terrains ocreux; l'Ouest, beaucoup moins accidenté, est formé par des terrains sédimentaires. Les roches volcaniques apparaissent en certains points, et apportent avec elles une grande fertilité. Madagascar est d'ailleurs secoué par de fréquens tremblemens de terre.

Le cordon littoral est surtout constitué par un mélange des alluvions provenant du massif central, charriées par les cours d'eau, et par divers matériaux déposés par les eaux marines. Elles se prêtent à des cultures que favorise l'humidité du climat.

A l'influence de l'origine géologique, qui apporte une différenciation dans la constitution du sol, s'ajoute celle des dispositions topographiques. C'est ainsi que les mamelons du Centre, désséchés par la violence du vent et ravinés par les pluies, sont peu propres à porter de la végétation.

Les fonds des vallées, au contraire, où les élémens fins s'accumulent, où les eaux séjournent plus longtemps, et qui sont abrités contre les vents, sont choisis pour les cultures; certains de ces fonds sont formés par d'anciens lacs, où se sont accumulées des alluvions et où les débris animaux et végétaux ont donné naissance à des sols d'une grande fertilité. Même dans les parties centrales de l'île, ces vallées sont nombreuses et forment quelquefois de vastes plaines.

Examinons, au point de vue de la nature des terres, les principales régions de l'île.

Le vaste massif de l'Imerina, situé dans la partie centrale, appartient aux formations gneissiques; le climat est tempéré et sain. La partie montagneuse est presque entièrement dénudée; la végétation n'est vigoureuse que dans les fonds de vallées.

Prise dans son ensemble, l'Imerina ne peut pas être transformée en une région d'exploitation agricole intensive; son sol est très pauvre; l'acide phosphorique, la potasse, la chaux, l'humus lui manquent. En outre, ses terres sont compactes et imperméables, se prennent en pâte par la pluie et se durcissent par la sécheresse, ce qui les rend difficiles à travailler; elles se ravinent par les eaux pluviales, et se crevassent pendant la période sèche.

Il nous paraît hasardeux d'établir des cultures dans les terres placées dans de pareilles conditions, et les essais que l'on voudrait faire dans ce sens ne devraient être faits que sur une petite échelle.

Ce que nous venons de dire s'adresse plus particulièrement aux terres rouges de mamelons, c'est-à-dire aux immenses surfaces qui occupent la majeure partie du massif central de l'île et qui donnent à tout ce pays sa physionomie particulière. Mais les vallées et les bas-fonds se présentent dans de bien meilleures conditions; on est en droit d'espérer, d'après la composition et la nature des terres qui les forment, qu'ils sont susceptibles d'être fructueusement exploités. Les eaux de pluie ont accumulé dans ces cuvettes les élémens fins enlevés aux flancs des coteaux. Aussi y rencontre-t-on souvent une grande fertilité due aux résidus des végétations antérieures, qui ont en quelque sorte centralisé les élémens utiles des terrains avoisinans et qui ont formé de l'humus, élément essentiel des terres meubles et perméables. Enfin, le sol y garde une certaine fraîcheur qui exalte encore la fertilité.

C'est sur les fonds de vallées que le colon doit exclusivement porter ses efforts. Mais beaucoup de vallées sont étroites et n'offrent pas des surfaces d'un seul tenant assez étendues pour que la grande colonisation s'y établisse; elles conviennent plutôt à la petite culture.

Dans les lieux cultivés par les indigènes, et particulièrement dans ceux qui sont situés à proximité des villages, il n'est pas rare de rencontrer des terrains très riches, où se sont accumulées les fumures qui ont graduellement transformé le sol, particulièrement les cendres végétales qui apportent la potasse, l'acide phosphorique et la chaux, dont les terres de l'Imerina sont peu pourvues. Aussi trouve-t-on souvent des endroits où la culture maraîchère est pratiquée avec succès. Mais ce sont là des cas isolés, des conditions exceptionnelles; ils n'infirment pas le jugement que nous portons sur l'ensemble des terres de l'Imerina.

L'exemple des terres enrichies en humus permet de croire qu'une longue suite d'améliorations peut amener les terrains pauvres à un certain degré de fertilité; mais c'est l'œuvre des siècles, et la génération qui voudrait entreprendre ces modifications s'y userait sans profit immédiat.

La vaste région du Betsileo, située au Sud de la précédente,

est placée dans les mêmes conditions; les terres y sont de même nature et ne sont également utilisables que dans les vallées et les bas-fonds. Celle d'Anjozorobé, située au Nord-Est de Tananarive, très montagneuse et très arrosée, est analogue aux précédentes, mais avec des terres un peu plus riches.

Dans les cercles d'Ambatondrazaka et de Moramanga, intermédiaires entre la côte Est et le massif central, on trouve, à côté de terres analogues à celles de l'Imerina, des dépôts lacustres d'une grande richesse, où les cultures les plus exigeantes peuvent se développer plantureusement.

Le Betsiriry, situé à l'Ouest de l'Imerina, forme un pays généralement plat, constitué en majeure partie par des terres sédimentaires plus ou moins calcaires et dépourvues de cette couleur ocreuse qui caractérise le massif central. Leur richesse fondamentale n'est pas très grande, mais elles sont meubles et perméables, d'un travail facile, et susceptibles d'être mises en culture; le climat en est très sec; elles sont traversées par de nombreux cours d'eau qui permettent l'arrosage. Quant aux surfaces dénudées et pierreuses qui y forment de véritables causses, elles sont impropres à la culture.

La province de Diego-Suarez est la plus septentrionale de l'île; elle comprend l'important massif volcanique de la montagne d'Ambre, d'où descendent de nombreux cours d'eau; le climat est assez chaud, mais sain, et l'Européen peut y vivre. Les terres en sont riches et d'une grande fertilité; la température y est élevée et les pluies y sont assez abondantes; on y trouve donc les conditions les plus favorables à la culture.

Les terres de la province de Vohémar, située sur la côte au Nord de l'île, rappellent celles de l'Imerina et ne sont guère mieux pourvues que ces dernières en principes fertilisans, quelquefois même elles sont encore plus ingrates.

A quelques exceptions près, elles sont peu propres à être mises en culture et n'offrent pas de ressources suffisantes pour attirer la colonisation agricole intensive. Ce n'est que dans les parties voisines du littoral que celle-ci peut prendre un certain développement.

La province de Maroantsetra, située au Sud de la précédente, comprend des terres assez riches, meubles et perméables, ne durcissant que peu par la dessiccation; elles paraissent, en général, susceptibles d'être mises en exploitation; le cli-

mat, d'ailleurs, est particulièrement favorable à la végétation.

Les terres de la province de Tamatave, placée à peu près au milieu de la côte Est, ont un certain degré d'ameublissement, et sont assez bien pourvues d'élémens fertilisans.

Les pluies y sont abondantes et la température y est élevée.

La province d'Andévorante paraît principalement formée de ces terres ocreuses que nous rencontrons si fréquemment dans l'île. Sauf en quelques points privilégiés, elle ne présente pas de grandes ressources.

Dans celle de Manahoro, les terres sont généralement riches en humus et en acide phosphorique, et se présentent dans des conditions satisfaisantes.

Dans la province de Mananjary, les fonds de vallées sont formés par des accumulations de matières fertilisantes; mais les terres de coteaux sont assez pauvres.

Celle de Farafangana contient, à côté de terres ocreuses infertiles, des terres d'alluvions perméables et faciles à entamer par les instrumens de labour, véritables terres arables qui doivent attirer l'attention des colons.

Le cercle de Fort-Dauphin est situé au Sud de l'île; il comprend un pays très mouvementé, sauf au voisinage immédiat de la mer, et bien arrosé; sur un grand nombre de points, les terrains volcaniques affleurent; les cultures sont très prospères dans les environs de Fort-Dauphin, principalement dans les vallées.

Les terres du cercle de Tuléar sont assez variables. On y trouve des terres ocreuses ingrates, à côté d'autres, franchement calcaires, assez riches et meubles, très différentes de celles qu'on rencontre le plus communément dans l'île. Là où l'arrosage est possible, on peut espérer en obtenir des récoltes satisfaisantes.

Celles du cercle de Maintirano sont les unes compactes, les autres sableuses et perméables, mais, en général, elles n'ont pas une grande richesse.

Celles de la province de Majunga, située sur la côte Nord-Ouest de l'île, n'ont ordinairement que des réserves assez faibles et ne peuvent pas être considérées comme offrant de grandes ressources de fertilité. Il s'y trouve cependant des sols qui, enrichis par la culture ou formés d'alluvions profondes, sont de bonne qualité.

III

La composition des sols étant ainsi déterminée, examinons la possibilité de les améliorer par l'apport des engrais et des amendemens, destinés à leur fournir les élémens qu'ils ne contiennent pas en quantités assez élevées pour produire de fortes récoltes.

Mais il ne faut pas perdre de vue que le fonds de l'alimentation des plantes est le sol, que les amendemens et les engrais ne doivent être regardés que comme des adjuvans, et que, d'ailleurs, leur emploi est réglé par des conditions économiques.

En général, les terres très pauvres ne peuvent pas pratiquement être rendues fertiles par un apport artificiel; celui-ci, pour être efficace, devrait être si grand que peu de cultures sauraient en rémunérer la dépense.

Les terres stériles par elles-mêmes ne peuvent donc pas, dans la généralité des cas, être transformées avec profit, par les fumures, en terres de bonne production; il convient de les abandonner.

Dans des terres qui renferment déjà de quoi fournir à une production à peu près normale, on peut arriver par des fumures relativement modérées à obtenir une récolte rémunératrice. Souvent même, l'apport de tel ou tel principe fertilisant dans une terre déjà riche par elle-même en exalte encore la fertilité. — C'est donc sur les sols de production moyenne et surtout sur ceux de grande production que l'agriculteur doit concentrer ses efforts.

Dans les pays où l'on trouve à proximité, ou avec des facilités de transport, les matériaux propres à augmenter la fertilité, il y a un grand intérêt à entrer dans la voie des améliorations. Les principaux progrès de l'agriculture dans les pays d'Europe sont dus à l'apport judicieux des principes utiles qui manquaient à la terre. Souvent, un seul des élémens fait défaut et son absence condamne le sol à la stérilité; vient-on à le lui donner, on rend celui-ci apte à la culture.

C'est ainsi, par exemple, que l'apport de phosphates a fait rentrer dans les conditions des cultures normales les terrains granitiques, qui occupent de si grandes surfaces du territoire français; ceux-ci contiennent en suffisance l'azote et la potasse,

mais, manquant d'acide phosphorique, ils étaient de ce fait infertiles.

L'emploi d'amendemens calcaires dans les terres acides, où se sont accumulées les matières végétales, et où les plantes cultivées ne sauraient prospérer, transforme l'azote en produits assimilables et permet d'obtenir d'abondantes récoltes.

De même encore, les chaulages et les marnages pratiqués dans des terres fortes et imperméables, dont le travail est presque impossible, en amènent l'ameublissement.

Les exemples sont très nombreux des modifications heureuses apportées par un emploi judicieux de telles ou telles matières fertilisantes.

Telles sont les considérations qui s'appliquent aux pays à civilisation agricole avancée, comme ceux de l'Europe.

Mais, dans les pays neufs, qui sont éloignés des centres d'approvisionnement de matières fertilisantes, où les moyens de communication sont peu développés et les transports coûteux, on doit surtout compter sur la richesse naturelle du sol et abandonner les surfaces où celle-ci n'est pas suffisante par elle-même. Tout au plus, pour les améliorer, peut-on utiliser quelques ressources locales, quand elles sont à portée, telles que la chaux des roches calcaires, les marnes, etc., mais qu'on ne saurait employer à une certaine distance des lieux de production.

La terre doit encore être envisagée au point de vue de sa nature physique, et principalement de sa manière de se comporter au contact des eaux pluviales.

Ainsi, les terres fortes contenant beaucoup d'élémens fins se prennent en une pâte liante, quand elles sont mouillées; elles adhèrent fortement aux instrumens de labour, s'égouttent lentement et gardent l'eau par suite de leur imperméabilité; elles se ravinent par les pluies, surtout quand les pentes sont fortes; d'autre part, la dessiccation les transforme en masses très dures, qui ne se laissent pas entamer par les instrumens. Même si de pareilles terres contiennent en notable proportion des principes fertilisans, elles sont peu propres à être cultivées.

Les terres légères, douées de perméabilité, se travaillent plus facilement, mais elles n'ont souvent qu'une faible réserve d'élémens nutritifs; elles se dessèchent, d'ailleurs, rapidement et n'offrent plus alors à la plante l'eau de végétation dont elle a besoin.

Nous venons de considérer le sol dans lequel se développe la plante. Mais celui-ci n'est apte à produire des récoltes que par l'intervention de l'eau, qui doit particulièrement fixer notre attention.

Lorsque les pluies se répartissent d'une façon sensiblement régulière, le sol en retient assez pour que les plantes y trouvent la réserve nécessaire à leur accroissement. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Dans les régions où il y a de grands intervalles entre les pluies et où les saisons se répartissent en périodes sèches et en périodes pluvieuses, l'eau peut, à certains momens, venir à manquer.

A la rigueur, une terre pauvre, alors surtout qu'il s'agit de cultures tropicales, généralement peu exigeantes, peut arriver à produire une certaine récolte, quand l'eau ne lui fait pas défaut; mais une terre riche est vouée à la stérilité, quand elle n'a pas l'humidité suffisante. Cette observation s'applique à Madagascar, et plus encore aux Indes anglaises, où la famine se déclare dès que les pluies viennent à manquer.

Dans les pays abondamment arrosés, où l'on peut faire intervenir les eaux sous forme d'irrigation, celles-ci constituent un nouvel élément de fertilité, tant par l'humectation du sol que par les principes nutritifs que contient l'eau elle-même, en dissolution ou en suspension. Il convient de citer ce qui a été fait sous ce rapport à Java et sur la côte Est de l'Hindoustan, où des travaux d'irrigation ont permis de gagner de grandes surfaces à la culture. On ne saurait donc trop insister sur l'importance du régime des eaux; celles-ci constituent, principalement pour les régions tropicales, le facteur essentiel de la production végétale.

Appliquons les diverses considérations qui précèdent aux terres de Madagascar. Nous voyons que l'acide phosphorique fait défaut dans le plus grand nombre de cas, surtout dans les régions où dominent les terres rouges.

Des engrais phosphatés y produiront certainement de l'effet.

Si l'on y a recours, il convient de s'adresser aux plus concentrés, afin d'éviter le transport coûteux des matières inertes. C'est ainsi que les superphosphates à haut titre, les phosphates précipités, ainsi que les scories de déphosphoration, seraient à recommander dans la généralité des cas.

Les phosphates naturels ne semblent devoir trouver leur place

que dans des sols riches en matières organiques, comme on en rencontre fréquemment dans les endroits marécageux.

La potasse manque autant que l'acide phosphorique, et, dans beaucoup de terres, la proportion en est presque insignifiante.

Des engrais potassiques, chlorure de potassium et sulfate de potasse, joints aux engrais phosphatés, activeraient beaucoup la végétation. C'est ce qui explique pourquoi l'emploi de cendres végétales, qui renferment de la potasse, est si fréquent et si efficace à Madagascar.

On pourra employer, comme engrais azotés, le sulfate d'ammoniaque et les nitrates de soude et de potasse, le sang, la viande et la corne, ces derniers pouvant se trouver sur les lieux mêmes et ayant l'avantage d'ameublir le sol et d'être moins rapidement enlevés par les eaux.

Dans les sols où l'azote est accumulé sous forme de débris végétaux, il n'y a pas lieu de faire un apport d'engrais azotés ; il sera plus avantageux de chercher à mobiliser l'azote existant, en apportant des phosphates naturels, des scories, et en pratiquant des chaulages. Pour les terres qui manquent de chaux et qui, par suite, sont très compactes, des chaulages à haute dose feraient certainement de l'effet, en rendant le sol plus perméable et plus facile à travailler. Mais ils ne dispenseraient pas de l'apport des autres élémens.

On peut affirmer que toutes les cultures profiteraient des améliorations qu'on ferait ainsi subir au sol. Mais il faut envisager aussi le côté économique de la question.

Des engrais concentrés, comme ceux dont nous venons de parler, peuvent être amenés par mer sans frais excessifs. Mais les transports sur terre sont coûteux.

Sur les côtes, à proximité des ports de débarquement, il sera donc possible de recourir à ces engrais importés d'Europe, comme on le fait en grand sur d'autres points de la mer des Indes; il en sera de même sur le parcours des lignes ferrées, si les tarifs sont suffisamment réduits, et sur beaucoup de cours d'eau que les pirogues des indigènes remontent facilement. Mais, ailleurs, dans les localités éloignées, il ne semble pas possible, à l'heure actuelle, d'amener les engrais à un prix de revient qui puisse en rendre l'emploi rémunérateur.

Avant tout, il convient d'utiliser les ressources naturelles de l'île en principes fertilisans.

Les fumiers produits par les animaux, les résidus de l'alimentation humaine, ont été employés de tout temps.

Des gisemens de phosphate ont été signalés à Madagascar; il est probable qu'on en trouvera d'autres. S'ils sont exploités, si la mouture en est faite sur place, ils constitueront une ressource pour les terrains avoisinans, et, en général, pour les parties de l'île où ils peuvent être amenés sans être grevés de trop de frais. C'est surtout, comme nous l'avons dit, aux terres acides, riches en matières organiques, que le phosphate naturel convient. Mais, à défaut d'autres engrais phosphatés, on peut l'employer dans toutes les terres.

S'il était possible de le traiter sur place pour en faire du superphosphate, on augmenterait beaucoup l'importance de la découverte de ces gisemens. Une pareille industrie pourrait s'établir, si l'on trouvait, à proximité, des gisemens de pyrite permettant de fabriquer l'acide sulfurique nécessaire à cette transformation. D'après les renseignemens qu'a bien voulu nous fournir M. Le Myre de Vilers, il existe sur la côte Est des pyrites de fer abondantes et riches, qui pourraient être utilisées pour cette fabrication.

Le calcaire apparaît en beaucoup de points, et, si l'on trouve du combustible à proximité, on peut le transformer en chaux par la cuisson, en choisissant les calcaires les plus purs, donnant une chaux grasse, et en rejetant les calcaires magnésiens, qui ne fournissent qu'un produit se délitant mal.

L'emploi de la chaux sera subordonné aux moyens de transport. En raison des grandes quantités qu'il en faut pour obtenir de l'effet, ce n'est qu'à proximité des gisemens qu'il semble possible de l'utiliser.

Comme ressources locales, nous devons encore signaler les cendres végétales, qui apportent en même temps du phosphate, de la potasse et de la chaux, c'est-à-dire les élémens qui manquent le plus souvent. On doit utiliser celles dont on dispose, mais bien se garder d'en produire dans ce seul dessein, car on aboutirait à la destruction de la végétation forestière de l'île, qu'il y a, au contraire, intérêt à maintenir et à étendre.

De toutes manières, même dans les localités d'un abord facile, l'amélioration du sol par les élémens qui lui manquent entraîne des dépenses importantes.

Quand il s'agit de cultures ordinaires, comme celles des

céréales, des fourrages, etc., il convient d'agir avec beaucoup de précautions, car il est probable que, dans le plus grand nombre de cas, les frais ne seront pas couverts par l'augmentation de la récolte.

Il en est autrement pour les cultures spéciales, qui donnent un revenu brut relativement élevé et qui peuvent alors supporter de plus fortes dépenses. Lorsqu'il s'agit de la vanille, du café, du thé, du cacao, etc., produits qui se vendent à un prix élevé, le surcroît de récolte peut arriver facilement à payer la dépense supplémentaire. Pour ces cultures, l'emploi des engrais s'appliquera de préférence comme on le fait à Ceylan, à Java, à l'île Bourbon.

Dans une région où une partie seulement de la surface est mise en culture, on peut arriver à concentrer sur cette dernière les principes fertilisans soustraits aux terres avoisinantes. Là où il y a des pâturages, le fumier produit par les animaux améliore les terrains cultivés. Ce sera, principalement pour les localités éloignées des voies de communication, la principale ressource en matériaux nutritifs que les colons trouveront à leur disposition.

Un autre élément de fertilité doit appeler l'attention au plus haut degré, c'est l'eau, qui a une action si puissante sur la végétation et qui, en plus de son effet stimulant, doit être considérée comme un véritable engrais ; les principes minéraux qu'elle tient en dissolution sont assimilables au plus haut degré. En outre, elle charrie le plus souvent des limons, qui déterminent un colmatage se renouvelant périodiquement, et apportent à la terre un regain de fertilité.

Les ressources locales doivent jouer le premier rôle dans les améliorations du sol, car, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'emploi des engrais chimiques restera forcément limité à quelques localités d'un accès facile et à des cultures spéciales de grand rapport.

IV

Ayant ainsi examiné les circonstances dans lesquelles se trouve Madagascar au point de vue du climat, de la nature des terres et des conditions économiques, jetons un coup d'œil d'ensemble sur les ressources naturelles existant dans l'île, sur la manière dont les indigènes avaient compris l'exploitation agri-

cole, sur les produits qu'ils en tiraient pour leurs besoins, et sur les industries qu'ils avaient créées. Nous verrons ensuite quelles modifications la conquête française a déjà introduites, dans quel esprit elles ont été dirigées, quelles espérances on peut fonder sur les tentatives déjà faites, et quelle situation Madagascar est appelée à occuper parmi les pays de production agricole.

Nous avons vu plus haut que les coteaux et les mamelons sont peu susceptibles d'être exploités et que les vallées seules offrent des ressources. Les indigènes avaient bien remarqué ce fait, et c'est toujours dans les fonds de vallées qu'ils avaient installé leurs cultures; ils trouvaient là non seulement un sol plus riche, mais aussi de l'eau, qu'ils savaient distribuer suivant les besoins de leur exploitation.

Le riz peut être regardé comme le plus important de leurs produits alimentaires; c'est la seule céréale qu'ils cultivent; il pousse bien dans presque toutes les parties de l'île, et on trouve de très belles rizières de marais aussi bien dans la partie centrale que sur les côtes. Le riz a besoin de l'intervention de l'eau, car les rizières sont maintenues submergées, presque sans interruption, jusqu'à l'époque de la récolte. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on pratique la culture du riz de montagne, auquel les pluies seules fournissent l'eau nécessaire à sa végétation.

Lorsque la disposition des cours d'eau le permet, on pratique les arrosages non seulement dans le fond des vallées, mais aussi sur les flancs des coteaux en cultures étagées; l'eau, circulant ainsi de gradins en gradins, permet de donner un développement beaucoup plus grand à la partie utilisable de la vallée. Les Malgaches en général, et surtout les Betsileo, apportent beaucoup de soins aux cultures de riz. Il paraît probable que, dans un avenir peu éloigné, Madagascar sera en mesure d'exporter une quantité assez considérable de cette céréale. La colonie est encore loin de produire tout le riz qu'elle pourrait donner. Elle aura comme premier débouché, dès que sa production deviendra suffisante, les marchés de Bourbon et de l'île Maurice, qui, actuellement, font venir du riz des Indes anglaises.

Le manioc et la patate entrent également en forte proportion dans l'alimentation des indigènes, dans toutes les parties de l'île, ainsi que d'autres plantes alimentaires, indigènes ou importées, comme la pomme de terre, le maïs, les haricots, le pois du Cap, etc.

Les indigènes ne cultivent pas de plantes fourragères et se bornent à utiliser, pour la nourriture des bestiaux, les herbes qui poussent spontanément, principalement le véro, qui est très répandu dans la haute région.

Les plantes textiles ont une importance assez grande : non seulement elles servent aux indigènes pour leurs besoins, mais elles sont encore exportées.

Le cotonnier pousse naturellement dans beaucoup de régions et particulièrement sur la zone littorale ; mais sa culture, comme celle du chanvre, est abandonnée par suite de la concurrence des cotonnades américaines.

Le rafia vient spontanément dans les terres humides à de faibles altitudes ; on le trouve surtout en grande quantité près de Vatomandry et d'Andévorante, à un peu plus de 100 kilomètres au sud de Tamatave. La tige et les grosses côtes des feuilles sont employées pour la construction des cases des indigènes, et les fibres tirées des palmes forment une matière textile qui peut servir à confectionner des tissus, dont les plus fins sont utilisés pour le vêtement et les plus grossiers pour les sacs d'emballage. On l'exporte de Madagascar, après tissage (rabanes), ou simplement sous forme de fibre, telle qu'elle est obtenue après l'avoir détachée des feuilles.

D'autres plantes textiles croissent spontanément et servent pour la sparterie et la fabrication des cordages ; telles sont principalement le vacoa, le fano, l'aloès ou agave, le kiridjy et le jute.

Les pailles et les joncs sont tressés habilement par les Malgaches, pour former des nattes, des paniers, etc.

Après les plantes textiles, signalons la soie, qui est l'objet d'une exploitation particulièrement importante de la part des indigènes ; l'industrie sericicole est, il est vrai, très primitive ; cependant, ses produits ne manquent pas de qualité. Il y a lieu de croire que, lorsqu'elle aura été perfectionnée par les Européens, elle pourra devenir prospère. La soie est produite par plusieurs espèces de chenilles indigènes ou importées, qui se nourrissent sur diverses essences forestières. Le mûrier n'est guère répandu et le ver à soie proprement dit n'est encore élevé qu'exceptionnellement.

Parmi les plantes oléagineuses, il convient de citer l'arachide, qui est cultivée dans beaucoup de régions de l'île, surtout dans l'intérieur ; elle n'est pas, à l'heure qu'il est, utilisée à la produc-

tion de l'huile, mais sert directement à l'alimentation des indigènes.

Le cocotier est très abondant dans la zone littorale; on en extrait une huile de bonne qualité. Quelques autres plantes pouvant fournir de l'huile, le ricin, le pignon d'Inde, poussent à l'état sauvage. Parmi les plantes tinctoriales, il faut citer l'indigotier et l'orseille, dont une certaine quantité est exportée.

Après les plantes cultivées, examinons la végétation forestière.

Les grandes forêts se trouvent surtout dans l'Est de l'île, et principalement dans le Nord-Est; la baie d'Antongil est le centre d'un pays essentiellement boisé. Dans l'Ouest aussi, il en existe d'importantes. En revanche, le massif central, particulièrement l'Imerina, le Boueni, le Betsileo, est presque entièrement dénudé.

Dans toute la longueur de l'île, mais avec de nombreuses trouées, une série de forêts concentriques courent le long des divers chaînons montagneux qui constituent l'ossature générale de l'île. On évalue de 10 à 13 millions d'hectares la superficie de son domaine boisé, soit environ 20 pour 100 de la superficie totale.

Les forêts des régions moyennes et inférieures sont généralement plus riches que les forêts des régions élevées centrales. Dans les premières, on trouve surtout des bois d'ébénisterie, bois de rose, acajou, palissandre, ébène; des bois de construction de premier choix; des bois à sécrétions gommifères, comme les arbres à caoutchouc, les copaliers, et, sur le bord de la mer, des palétuviers.

On peut dire, d'une façon générale, que la forêt est moins développée dans les vallées abritées du vent de mer, qui sont moins humides. Au contraire, les pentes tournées vers la mer sont plus boisées.

La forêt est très différente suivant les points où on la considère. Celle de l'Est est la vraie forêt tropicale, en raison des pluies abondantes qui arrosent cette région. Celle de l'Ouest, sauf peut-être dans le Nord-Ouest, est très grêle : souvent, c'est plutôt une brousse inextricable.

Dans le Sud, enfin, pousse une végétation arborescente particulière, constituée par des arbres dépourvus de feuilles, par des plantes cactiformes, des arbres corail, des euphorbiacées qui donnent le caoutchouc.

La distribution des forêts s'explique par l'orographie et les variations du climat.

Bien que très entamées, les forêts de Madagascar possèdent encore de réelles richesses, dont il serait désastreux de tarir la source. Les indigènes ont beaucoup contribué à leur destruction en les incendiant, pour établir des cultures passagères, qui prospèrent en raison de l'humus accumulé et des cendres produites par la combustion du bois. Quand c'est la brousse qui est ainsi détruite, il n'y a pas à le regretter. Mais, quand c'est la vraie forêt, avec ses essences précieuses, c'est un mal irréparable et que l'administration aura grand intérêt à éviter.

Quand les voies de communication auront été établies, les bois pourront acquérir une plus-value considérable.

Il a été souvent question de la possibilité de tirer parti des terres du massif central et particulièrement des surfaces en coteaux, pour y développer une végétation forestière, c'est-à-dire de les boiser. Cette manière de voir repose sur l'idée que ces terrains étaient autrefois couverts de forêts, détruites probablement par les incendies que provoquaient les indigènes. Aussi parle-t-on, en réalité, non de boiser ces vastes surfaces, mais plutôt de les reboiser, c'est-à-dire de les reconstituer dans l'état qu'on suppose avoir existé autrefois. Certes, beaucoup de forêts ont été détruites, et il y a lieu de penser que, là où elles existaient, les conditions du développement d'une nouvelle végétation forestière se trouvent remplies. Qu'il soit fait là des tentatives de restauration des forêts, cela est désirable, tant pour utiliser des terres qu'on ne saurait employer autrement que pour modifier les conditions climatologiques de l'île. Mais, dans le plus grand nombre de cas, on se heurtera à des difficultés dont les principales résideront dans la nature des terres et dans l'absence d'une répartition régulière de l'eau. Aussi cette restauration, qui entraînera de grands frais, ne devra-t-elle être tentée que sur une petite échelle, car, à côté des terres dans lesquelles on peut avoir quelque espoir de la voir réussir, se trouvent d'immenses surfaces qui n'ont probablement jamais été boisées, parce que les conditions nécessaires au développement de la végétation arborescente ne se trouvent pas remplies. Il serait bien imprudent de tenter des entreprises de boisement dans des régions qui semblent vouées à une stérilité perpétuelle.

L'élevage du bétail est assez développé dans certaines régions

de Madagascar. Les bœufs sont depuis très longtemps une des principales richesses de l'île ; on peut même dire que l'avenir de la colonie réside surtout dans l'élevage des bœufs, notamment des bœufs à bosse, qui existent en grand nombre dans toutes les parties de l'île, surtout dans le Nord, dans l'Ouest et dans le Sud-Ouest.

Les soins donnés actuellement aux bêtes par les indigènes se réduisent à peu de chose. En toute saison, chaque jour, les animaux sont conduits au pâturage ; le soir, ils sont ramenés au village, où un parc leur est réservé. Pendant les pluies (novembre à février), et jusqu'en août, ils se maintiennent dans un bon état d'embonpoint ; mais, dès octobre, les herbages sont desséchés, et les bœufs maigrissent sensiblement. Il y aurait grand intérêt à développer les cultures fourragères et à faire des approvisionnemens de foin, ou, ce qui pourra être plus utile, d'herbes ensilées, récoltées pendant la saison pluvieuse.

L'élevage du porc est très répandu, principalement en Imerina et en Betsileo. Les moutons et les chèvres sont peu nombreux ; l'âne existe en assez grande quantité ; le cheval est d'introduction récente.

On trouve à Madagascar toutes les volailles d'Europe ; les Malgaches en élèvent surtout dans le voisinage des villes, où l'écoulement en est possible ; mais ils en prennent peu de soin.

V

Depuis de longues années déjà, le contact des Européens a modifié le mode d'exploitation des richesses naturelles, tel que nous l'avons exposé, et a favorisé l'introduction de diverses espèces végétales. Mais ce n'est guère que depuis la conquête que ces efforts ont été dirigés d'une façon méthodique. Examinons d'abord les efforts faits par l'administration du gouvernement général.

Dès le début de l'organisation des services civils, au commencement de 1896, le service de l'agriculture fut installé à Madagascar.

Créé pour favoriser les entreprises de colonisation et pour activer le développement agricole de notre nouvelle colonie, il commença à recueillir tous les documens pouvant intéresser le colon agricole à un titre quelconque (valeur des terres, nature de la végétation, méthodes de culture, etc.).

Une première mission fut confiée à M. Prud'homme, chef de ce service, pour visiter les plantations des environs de Tamatave, où il put réunir d'intéressantes indications sur l'avenir des cultures de cacaoyers et de caféiers sur la côte orientale.

Madagascar présentant d'un point à un autre de son territoire des différences de climats très grandes, il fut décidé, en principe, d'organiser un certain nombre de stations d'essais agricoles, afin d'obtenir par des expériences pratiques des renseignemens sur les cultures à entreprendre.

Le premier de ces établissemens, dont la création remonte à cinq ans, peut déjà fournir d'utiles indications aux colons, et leur délivrer, à un prix extrêmement minime, et parfois même à titre gratuit, un très grand nombre de plantes utiles.

La station d'essais de Tananarive comprend, outre des pépinières importantes, une section d'acclimatation, un verger et un potager, et de grands champs d'expérience pour l'amélioration de la culture du riz, les essais de céréales des régions tempérées et de plantes fourragères.

Cet établissement a introduit un grand nombre de plantes utiles : le mûrier, des arbres fruitiers, des variétés de quinquina, d'eucalyptus, etc. ; il dresse des jardiniers et des ouvriers de ferme pour les colons agricoles.

La station d'essais de Tamatave, qui doit remplir sur la côte Est, c'est-à-dire dans une région franchement tropicale, le même rôle que celle de Tananarive dans le Centre, a été créée à la fin de 1897. On s'y occupe spécialement des cultures tropicales importantes, comme celles du cacao, de la vanille, du café, du thé, des plantes à caoutchouc et à gutta-percha, etc. On y a organisé, comme à Tananarive, d'importantes pépinières pour livrer au public des exemplaires des plantes dont la culture ou la vulgarisation méritent d'être encouragées.

L'organisation du service de l'agriculture fut encore développée, en 1899, à la suite d'une longue tournée d'inspection du chef de service sur la côte orientale et dans le Sud de l'île, par la création de trois nouvelles stations, situées à Majunga, Mananjary et Fort-Dauphin. On s'occupe spécialement, dans la première, de la culture du coton et de celle du cocotier, et, dans les deux dernières, de la production du thé et des plantes à caoutchouc.

Il faut noter enfin que, pour développer, chez les Hovas, le

goût des questions agricoles, le service de l'agriculture fait un cours hebdomadaire à l'École professionnelle et à l'École normale d'instituteurs de Tananarive, et c'est dans le même dessein qu'il a été chargé par le général Gallieni d'organiser des concours agricoles, qui attirent un grand nombre d'indigènes.

En outre, une mission, dont la partie agronomique était confiée à M. Prud'homme, a parcouru et étudié Java, une partie de Sumatra, Ceylan et la côte Est des Indes anglaises. Elle en a rapporté, outre un stock très important de plantes précieuses, d'utiles indications sur l'organisation agricole des possessions anglaises et néerlandaises, et des renseignemens précis sur les cultures du thé, du quinquina, du café, du tabac, etc., ainsi que sur les essais de culture de plantes à caoutchouc et à gutta-percha.

La création d'un laboratoire industriel et agricole est décidée et rendra les plus grands services à la colonie.

Comme on le voit, l'impulsion donnée par le général Gallieni à l'organisation des services de l'agriculture est considérable, et il y a lieu d'en attendre d'heureux résultats. Les études entreprises dans les stations d'essais de l'île ont permis d'établir dans quel sens les efforts de la colonisation devront être dirigés.

Les cultures qui paraissent présenter le plus d'élémens de succès sont, pour le massif central, le théier, le cotonnier, le tabac, le mûrier et le riz.

Nous avons vu que le riz est déjà cultivé sur une grande échelle ; l'aménagement des eaux peut en étendre beaucoup la production.

Des essais d'acclimatation de céréales européennes ont été tentés, sans grand succès, semble-t-il, jusqu'à présent.

Le théier permettra de tirer un parti avantageux des terres suffisamment humides, voisines des rizières ; l'altitude n'est pas un obstacle à sa culture, qui peut réussir sur tous les points de Madagascar, soumis à un régime de pluies convenable; si, en Imerina, les rendemens sont moins abondans que sur la côte orientale, à cause de l'altitude et de la sécheresse, en revanche, les feuilles seront de qualité supérieure.

Les terres du Centre de Madagascar présentent beaucoup d'analogie avec celles de Ceylan, où l'on cultive le thé sur une très grande échelle. Les essais déjà faits à Madagascar font espérer des résultats satisfaisans.

Le théier ne donne pas de produits aussitôt après sa plantation. On ne peut commencer à récolter que vers la fin de la troisième année, et il n'entre en plein rapport qu'à l'âge de sept ou huit ans.

A côté de la plantation de thé, doit se trouver l'établissement destiné à la préparation des feuilles, qui est longue et délicate. Cette préparation varie suivant qu'on veut obtenir du thé vert ou du thé noir. Pour le premier, c'est à une torréfaction faite immédiatement après la récolte qu'on a recours; pour le second, on procède à un fanage des feuilles au soleil, à l'enroulement, à une fermentation subséquente, et ensuite à la dessiccation et au triage. Ces opérations demandent de très grands soins, qui influent sur la valeur marchande des produits.

Le thé ainsi produit pourrait être écoulé en France, où la consommation, qui atteint à l'heure actuelle plus d'un million de livres, tend à augmenter.

Il n'est pas impossible que les thés de Madagascar trouvent aussi un débouché sur les marchés étrangers, au même titre que les thés de Java, par exemple.

Le cotonnier a déjà été cultivé par les Malgaches; il existe dans presque toute l'île à l'état sauvage.

Le coton est un des rares produits qui trouveraient un débouché important auprès des indigènes, si les Européens installaient des ateliers de tissage pour produire sur place les cotonnades, qui sont actuellement fournies par l'industrie américaine, et dont les indigènes font une grande consommation. Il est probable qu'une sélection attentive des semences, l'introduction de bonnes variétés amélioreraient la qualité du coton indigène, qui laisse beaucoup à désirer. C'est dans certaines parties de la région centrale qu'il paraît devoir le mieux réussir.

Le tabac donnera vraisemblablement aussi de bons résultats dans presque toute l'île, principalement en Imerina et en Betsileo. Suivant les climats, on produira diverses qualités, qu'il sera possible d'améliorer par une manipulation soignée et par l'emploi judicieux des engrais. L'Europe, et en particulier la France, demandent à l'étranger, surtout à l'Amérique, une grande partie du tabac qu'elles consomment, pour modifier par des mélanges appropriés le tabac européen. Les planteurs de Madagascar pourront donc trouver un débouché pour leurs tabacs.

Le mûrier, introduit depuis une trentaine d'années, n'est pas encore très répandu ; mais déjà, malgré le peu de soins qu'on lui donne, on a obtenu des résultats encourageans.

Le développement et l'amélioration de l'industrie séricicole deviendraient une source de richesses pour certaines régions de l'île. Des efforts ont été faits dans ce sens ; c'est ainsi que, récemment, un ménage de sériciculteurs français, venant du Gard, est arrivé à Tananarive pour diriger une magnanerie modèle, et qu'un système de primes encourage les indigènes à planter des mûriers et à élever des vers à soie. Le climat de l'Imerina est très favorable à cette industrie, qui a beaucoup d'avenir dans la colonie.

L'élevage du bœuf a toujours été considéré comme une des principales richesses de Madagascar ; mais on s'est gravement trompé, quand on a cru qu'il serait possible de le développer dans toutes les parties de l'île.

Le Centre se prête mal aux entreprises de ce genre. Le climat trop sec pendant une grande partie de l'année et l'aridité naturelle de tous les mamelons de l'Imerina et du Betsileo rendent particulièrement difficile la culture des plantes fourragères, et, par suite, la production du bétail, dans le massif central.

Les Malgaches arrivent à nourrir, sans trop de difficultés, quelques têtes de bovidés ; mais il ne faut pas espérer, dans les conditions actuelles, voir l'élevage prendre une grande extension sur les hauts plateaux. Les régions intermédiaires de l'Est, et surtout les parties Nord, Nord-Ouest, Ouest et Sud-Ouest, se prêtent beaucoup mieux à la production des bovidés.

Pour utiliser les terres qui ne peuvent convenir que pour les pâturages, il y aura intérêt à développer l'élevage du bétail. Il convient d'ajouter que, la plus grande partie des terres malgaches nécessitant l'intervention d'une grande quantité de fumier, l'élevage est le complément indispensable de toute entreprise agricole bien dirigée.

Ce sont les bêtes bovines, et particulièrement le bœuf à bosse, qui réussissent le mieux, et c'est sur leur exploitation que doivent porter surtout les efforts. Elles remplissent un rôle important en fournissant aux cultures le travail et le fumier et en servant ensuite à l'alimentation ; elles font déjà l'objet d'une exportation assez importante, qu'il deviendra possible d'augmenter, grâce à la proximité du Sud-Africain, qui offre un large débouché à tous les produits de l'île.

Pendant la saison des pluies, ces animaux s'entretiennent assez facilement en consommant les herbes des pâturages ; mais, pendant la saison sèche, cette ressource leur manque ; il est donc nécessaire de leur fournir des plantes fourragères, telles que le maïs, le manioc et le cactus inerme, récemment introduit. La culture des plantes fourragères présente, à ce point de vue, une importance exceptionnelle et mérite d'être étudiée avec la plus grande attention.

De même, les essais devront porter sur la conservation des fourrages par le fanage et surtout par l'ensilage, pour pouvoir nourrir les animaux pendant la saison sèche.

Les peaux vertes ou sèches et le cuir donnent lieu, à Madagascar, à des transactions commerciales assez importantes, dans lesquelles l'Européen n'intervient le plus souvent que comme intermédiaire entre les indigènes et les fabricans. Leur production augmentera avec le développement de l'élevage.

Si l'avenir de l'élevage réside surtout dans l'exploitation des bovidés, il ne faut cependant pas perdre de vue que le mouton peut arriver aussi à jouer un rôle important, principalement pour la production de la laine.

Il ne semble pas qu'il y ait lieu de se livrer à l'élevage du cheval, les essais faits dans ce sens n'ayant pas donné de résultats encourageans.

Les côtes conviennent aux cultures tropicales, dont quelques-unes, d'ailleurs, existent déjà sur des étendues restreintes ; il y aurait le plus grand intérêt à les développer ; ce sont, par exemple, la canne à sucre, le caféier, le cacaoyer, le giroflier, le théier, la vanille, les plantes à caoutchouc.

Rappelons que, si le théier donne, dans les parties chaudes et humides, des produits de moins bonne qualité, il y fournit des récoltes extrêmement abondantes.

Le vanillier est une ressource précieuse pour le petit colon et mérite également d'attirer l'attention des grands propriétaires. Il ne réussit que dans un climat chaud et suffisamment humide, d'une température moyenne peu inférieure à 23 ou 25 degrés ; les grands vents ou une sécheresse un peu persistante le font dépérir rapidement ; le sol doit être léger et friable, sans humidité stagnante, mais retenant cependant une certaine quantité d'eau, comme les sols riches en humus. Les conditions de sa réussite se trouvent réalisées, surtout en ce qui concerne le

climat, sur les points de la côte orientale qui sont suffisamment abrités.

La préparation de la vanille constitue une opération qui doit être exécutée par des personnes habiles et expérimentées. Beaucoup de planteurs sont effrayés par les difficultés pratiques de ces nombreuses et délicates manipulations et renoncent, pour cette raison, à la culture d'une plante qui peut donner pourtant des produits très rémunérateurs. Cependant, il existe déjà d'importantes cultures de vanille à Nossi-Bé et sur la côte orientale, notamment aux environs de Mahanoro et de Vatomandry.

Cette situation serait améliorée par l'association des planteurs et par l'installation d'un établissement où se ferait, par des personnes compétentes, la préparation de la gousse. Les conditions nécessaires pour obtenir un beau produit marchand se trouveraient ainsi bien plus facilement réalisées.

Le poivrier permettra d'utiliser un grand nombre de points de la côte Est, où il rencontrera la chaleur et l'humidité qui lui conviennent.

Le développement des plantes à latex pouvant fournir le caoutchouc est également du plus haut intérêt.

Le caoutchouc de Madagascar, connu depuis longtemps sur le marché d'Europe, est généralement très apprécié du commerce.

Les principales plantes à caoutchouc se rencontrent sur les versans Est et Ouest, ainsi que dans le Sud de l'île. Le centre de Madagascar (Imerina et Betsileo), presque entièrement dénudé, n'en produit pas. On est encore loin de connaître complètement toutes les plantes à caoutchouc de la Grande Ile ; on peut espérer qu'on découvrira dans les forêts de nouvelles espèces intéressantes, comme cela s'est produit récemment dans la région d'Antondroy et Mahafaly (environs de Fort-Dauphin). Mais, à Madagascar, la récolte s'opère avec si peu de ménagemens, qu'elle aboutit à la destruction de ces plantes précieuses, dont la reconstitution nécessitera de longues années et de grands sacrifices.

Il y aurait lieu de régulariser dès maintenant leur exploitation et de développer les plantations des espèces qui fournissent les meilleurs résultats, en se souvenant qu'il faut attendre bien des années, avant de pouvoir faire des récoltes fructueuses.

Des études plus complètes des plantes à caoutchouc, au point de vue de la spécification des espèces botaniques, du mode de

multiplication de chacune d'elles et de la manière d'opérer la récolte, seraient de la plus haute importance pratique, et les champs d'essais situés dans les régions où ces plantes peuvent prospérer devraient avoir pour principal but de nous fixer sur les conditions d'existence et de développement de ces végétaux utiles.

Le caféier vient en beaucoup de points de l'île, depuis le bord de la mer jusque sur les hautes terres de la partie centrale ; c'est surtout sur la côte, et jusqu'à une altitude d'environ 700 mètres, qu'il pousse vigoureusement. On peut fonder sur lui de grandes espérances, en raison de la zone relativement étendue où il peut s'établir et de la facilité avec laquelle on peut écouler la récolte.

Mais cette culture exige des soins assez grands, une terre profonde, et, quand celle-ci n'est pas assez riche, l'emploi de fumures et de terreau.

Le caféier n'entre en plein rapport que cinq ou six ans après la plantation ; il faut donc pouvoir faire des avances de capitaux notables pour entreprendre une exploitation d'une certaine importance. Mais celle-ci peut être établie comme annexe d'une autre exploitation et développée à mesure que les ressources augmentent. Une fois en plein rapport, la plantation des caféiers donne des résultats très rémunérateurs.

Le café Libéria pousse vigoureusement dans le voisinage des côtes. Le café à petits grains ou *coffea arabica* préfère, au contraire, le climat relativement tempéré des régions centrales et des zones d'altitude moyenne.

La petite quantité de café produite dans l'Imerina et dans le Betsileo est d'excellente qualité ; mais les terres du massif central sont trop médiocres pour qu'on puisse y planter le caféier sur de grandes étendues. On doit plutôt le considérer, dans le Centre de Madagascar, comme un arbuste de jardin qu'il faut entourer de soins minutieux, que comme une plante de grande culture.

Le cacaoyer est une plante des régions tropicales, qui ne se développe que dans des conditions spéciales de sol, de température et d'humidité. Son aire géographique est donc très limitée, mais, là où il réussit, il donne des résultats très avantageux. Des essais faits à Madagascar depuis un certain nombre d'années sont assez encourageans. C'est seulement sur les côtes, dans les endroits bien abrités des vents de mer, que les plantations sem-

blent devoir prospérer. Là, en effet, il y a une humidité constante et une température élevée.

La plantation ne commence à donner de produits importans qu'au bout de sept ou huit ans, et ce n'est qu'à dix ans que l'arbre est en plein rapport. Elle nécessite des soins particuliers. Pendant les premières années, les plantes doivent être abritées des rayons du soleil. On utilise à cet effet des végétaux donnant un fort ombrage, tels que le bananier, qu'on intercale dans la plantation, et qui ont aussi pour but de protéger le cacao contre les vents. Afin que les jeunes plants ne soient pas étouffés, on doit faire des nettoyages et des binages fréquens. C'est une exploitation qui demande une avance notable de capitaux, et qui ne donne des résultats qu'au bout d'un assez grand nombre d'années. A l'heure actuelle, la production de cacao est encore peu importante, mais on peut prévoir qu'elle atteindra prochainement un chiffre assez élevé.

Le cacao de Madagascar est de bonne qualité. Le marché français l'apprécie et l'achète souvent à un prix plus élevé que celui de la Martinique et de la Guadeloupe.

La canne à sucre demande également un climat chaud et humide, mais avec une période relativement sèche ; beaucoup de points de Madagascar remplissent ces conditions ; mais c'est au voisinage de la côte que la réussite semble devoir être la plus complète, là surtout où le sol est riche en humus.

La récolte peut s'effectuer environ quinze mois après la plantation ; mais cette exploitation ne peut se faire que si l'on est à portée de l'établissement industriel qui retire de la canne, soit le sucre en nature, soit l'alcool. Quelques fabriques de sucre sont établies aux environs de Tamatave et de Vatomandry ; mais la concurrence de l'Europe et des colonies est grande, et il ne semble pas qu'il y ait actuellement à encourager cette culture, les conditions économiques ne lui étant pas favorables. En outre, elle demande une main-d'œuvre dont on ne dispose pas actuellement. Il est bon cependant de prendre note de la possibilité de donner un certain développement à la culture de la canne à sucre, les circonstances pouvant lui devenir un jour plus avantageuses.

Le cocotier, qui peut être planté aussi bien sur la côte Ouest que sur la côte orientale, fournit le coprah, dont on exporte, tous les ans, de Ceylan, une quantité considérable en Europe, en vue de l'extraction du beurre de coco.

La graine de ricin, qu'on récolte dans la plus grande partie de l'île, et qui trouve un débouché sur le marché de Londres, peut aussi devenir l'objet d'une culture d'une certaine importance.

L'exploitation des quinquinas, dont la culture sera possible dans la zone forestière du versant oriental, jusqu'à une altitude de 1200 mètres, présente aussi de l'avenir, si l'on s'adresse aux cinchona à haut rendement, comme on le fait à Java. C'est l'emploi des plants de quinquina riches en alcaloïdes, obtenus par sélection, qui a ruiné les cultures de quinquina ordinaire de Ceylan, et qui a rendu les Hollandais maîtres du marché de la quinine.

L'avenir agricole de Madagascar semble donc devoir résider principalement dans la culture des plantes tropicales, pour lesquelles il faut le plus souvent engager des capitaux assez importans, mais qui sont susceptibles de donner des résultats très rémunérateurs. Dans les parties chaudes et humides, et principalement sur les côtes, la plupart des plantes tropicales pourront prospérer. Le café, le cacao, la vanille, forment des denrées dont l'écoulement est facile, et qui laissent des bénéfices. C'est de l'extension de leur culture que dépendra surtout la prospérité de l'île.

De ces observations, on peut conclure que l'île, prise dans son ensemble, n'est pas destinée à devenir un pays de colonisation agricole intensive, mais que, cependant, beaucoup de points offrent des ressources pour l'établissement de cultures fructueuses.

En effet, les immenses surfaces occupant les mamelons de la région centrale ne sont pas propres à être exploités, et il convient de ne pas y porter ses efforts. Elles doivent être laissées dans la période pastorale et forestière, où l'homme tire exclusivement parti de la végétation spontanée. Les pâturages qui y existent pourront nourrir quelques troupeaux et les forêts devront être soigneusement conservées par une exploitation judicieuse. Dans cette vaste région, qui occupe la majeure partie de l'île, les vallées seules sont susceptibles de se prêter à l'exploitation agricole, qu'on peut encore développer par l'aménagement des eaux, qui y sont abondantes. Les cultures qu'on y établira seront surtout destinées à la consommation indigène et c'est sur

les ressources locales qu'il faudra exclusivement compter pour l'amélioration des terres.

Bien des points où le colon européen ne pourra pas réussir peuvent cependant être exploités par l'indigène, qui se contente de bénéfices moindres, en raison de la modicité de ses besoins.

Dans la région côtière, au contraire, les cultures spéciales de grand rapport et pouvant aboutir à une rémunération suffisante des capitaux, seront développées avantageusement; mais elles nécessitent des avances importantes, parce qu'elles n'entrent en rapport qu'au bout de quelques années et sont parfois détruites par des ouragans qui sévissent dans ces parages. Aussi, le petit colon sera-t-il rarement en mesure de s'adonner à ces cultures, pour lesquelles d'ailleurs il faut des connaissances professionnelles. Là, il pourra y avoir intérêt à apporter des matières fertilisantes, destinées à augmenter les rendemens.

Des richesses naturelles existent en assez grand nombre, qu'il faut exploiter avec modération pour ne pas en tarir la source, et dont on peut tirer un parti immédiat.

Les tentatives d'acclimatation et d'amélioration des espèces indigènes, les perfectionnemens dans la préparation des produits récoltés, modifieront avantageusement la situation agricole.

L'impulsion puissante donnée par le général Gallieni au développement des diverses branches de l'agriculture a déjà amené des résultats positifs. Elle a, en outre, développé, chez les collaborateurs civils et militaires du gouvernement général, une émulation pour la mise en valeur des ressources de la Grande Ile, et, partout, on peut constater une grande activité, mise au service d'une direction intelligente.

Ach. Müntz et Eug. Rousseaux.

UN GÉNÉRAL ESPAGNOL

DON JUAN PRIM[1]

On raconte, — et je crois bien me souvenir qu'il me l'a raconté lui-même, — que, don Emilio Castelar étant venu à Paris aux plus beaux jours du « boulangisme, » une de ses amies, qui tenait à lui présenter les dernières célébrités de la capitale, lui demanda s'il ne lui serait pas agréable de se rencontrer avec le général : — « Oh ! fit-il, je le connais. C'est un général espagnol ! »

Don Emilio, à coup sûr, ne voulait rabaisser par là ni les mérites de Boulanger ni ceux de généraux — espagnols — qu'en bon Espagnol, et Dieu sait s'il l'était ! il avait, autant que personne, plus que personne peut-être, traités dans ses discours de *distinguidos*, ou *inteligentes*, ou *valientes*, ou *pundonorosos*, et dont beaucoup certainement étaient dignes, avec tous les respects, de toutes ces épithètes. Mais ce qu'il voulait dire, c'est qu'entre les militaires, à qui les habitudes, les occupations, les obligations, les résignations professionnelles donnent en tout pays comme un air de famille, et qui se ressemblent tous sous un uniforme ou sous l'autre, le général espagnol, — certain type du moins de général espagnol, — forme, lui, une espèce, une catégorie à part.

Non pas qu'il soit proprement et nécessairement espagnol,

(1) *Ministres et hommes d'État. Prim*, par H. Léonardon ; 1 vol. in-16 ; Félix Alcan, 1901.

— Boulanger en était la preuve, — mais le hasard, la fatalité, les circonstances, tout ce que l'on appelle d'un seul mot l'histoire, a voulu que, depuis un siècle, ce fût surtout l'Espagne qui produisît de ces généraux-là : distingués, intelligens, vaillans, et — c'est la traduction exacte — « point-d'honneureux, » sans nul doute, ils portaient au côté, comme le Cid, une Tizona bien trempée; mais trop souvent ils montrèrent du penchant à la mettre au service d'un parti politique, dans le dessein à peine déguisé de mettre ensuite ce parti à leur service particulier.

De ces généraux politiciens, après tant d'autres et avant tant d'autres, don Juan Prim, comte de Reus et vicomte del Bruch, marquis de Los Castillejos, est un assez bel exemplaire. Sa vie, pleine de contrastes violens, mêlée de coups d'éclat et de coups de force, traversée de conspirations et d'exils, tout entière en bonds et en chutes, qui deux fois le mena sur la première marche d'un trône pour se terminer par un assassinat, peut fournir des modèles aux hommes de main qui ne s'embarrassent point de scrupules, et, aux hommes de tête que ces sujets intéresseraient, la matière d'une théorie, d'une philosophie et même d'une morale du *pronunciamiento*.

I

Juan Prim y Prats naquit à Reus, en Catalogne, le 6 décembre 1814, d'un père, lieutenant-colonel d'infanterie, don Pablo Prim, et d'une mère dont on ne sait que le nom, ce qui en est le meilleur éloge. Dès l'enfance, il n'eut sous les yeux, pour animer la monotonie d'une existence de fils d'officier dans une petite ville provinciale, que des spectacles d'insurrection. Il avait dix-neuf ans lorsque éclata la grande querelle des *cristinos* et des carlistes, et que, dans la Catalogne libérale, se forma le premier corps franc des *Tiradores de Isabel II*, où son père prit le commandement d'une compagnie et où lui-même, brûlant de se distinguer, s'engagea comme volontaire.

Admirablement brave, six ans après, à vingt-cinq ans, ayant participé à trente-cinq combats, reçu huit blessures, accompli en dix rencontres de vrais exploits, il était fait colonel sur le champ de bataille. Non seulement il avait conquis ce grade à la pointe de l'épée, mais plus d'une fois, par des charges héroïques, il avait soulevé les applaudissemens de l'armée tout entière;

quelque chose de légendaire illuminait et dorait sa jeunesse; et, quand il passait dans les rangs, un murmure lui apportait la chaude et excitante caresse de la popularité. Il venait de voir de tout près la férocité des passions débridées : des trahisons, des embuscades, des massacres et des représailles; la guerre la moins noble qui soit, et qui ne se lave que par le sang de ce qu'elle remue de boue, cette convulsion d'un pays qui s'étrangle de ses mains et se déchire de ses ongles, la guerre civile; il lui restait à voir la guerre civile elle-même ravalée jusqu'à n'être qu'un moyen ou une manœuvre de politique, les chefs usant de leurs troupes comme les « parlementaires » de leurs groupes et se battant, sur le dos de la patrie, non plus pour des questions de dynastie, où la patrie peut être intéressée encore, mais pour de simples questions de programme ou de misérables questions de personne, qui ne sauraient intéresser qu'eux seuls.

S'il n'eût eu l'âme que d'un soldat, il en eût été dégoûté; mais son âme était double, et toutes les ambitions s'y logeaient en un coin, pêle-mêle et de qualité diverse, de très hautes et d'assez vulgaires. A ce colonel de vingt-cinq ans, fougueux et calculateur, qui était arrivé si vite qu'il voulait arriver très loin, et qui ne répugnait pas à marcher aux accens de l'hymne de Riego, Espartero allait bientôt apprendre de quel pied il fallait partir.

Espartero est en effet le premier général que Prim vit « se prononcer, » et malheureusement il le vit réussir, arracher la régence à Marie-Christine et se l'attribuer. Par le départ forcé de sa mère, la jeune reine Isabelle restait seule en butte aux assauts de ses ennemis et en proie même aux dissensions de ses partisans. D'un côté, les carlistes qui tenaient pour leur prince et ne désarmaient pas; de l'autre, des groupes qui, sous le couvert de la constitution, ne tenaient guère que pour eux-mêmes et préféraient leurs principes ou leurs opinions à la paix publique, toujours armés, eux aussi, ou prêts à s'armer non seulement contre les carlistes qui en voulaient à la reine, mais contre quiconque semblait en vouloir à leur influence; chacun d'eux avec ses provinces, ses villes, ses clans, ses cadres, ses régimens, ses généraux.

De ces groupes constitutionnels les deux principaux étaient : les *moderados*, les *exaltados*, les « modérés, » les « exaltés. » Le tempérament de Prim, — sa fougue et son calcul, — le condui-

sit d'abord parmi les *exaltés :* il les dépassa même, poussant un peu au delà, lui, Catalan, vers les « démocrates catalans, » et d'autant plus démocrate ou d'autant plus radical à cette heure qu'il avait une raison personnelle d'être mécontent : on n'en finissait pas de le confirmer dans ce grade de colonel qu'il avait bien gagné, qu'on lui avait donné, dont il avait besoin. Il n'avait pas de fortune et il lui fallait une carrière : jeté tout jeune dans la carrière militaire, il fallait donc qu'il y fît une fortune. Elle devait conduire à tout un homme décidé, comme il l'était, à ne s'arrêter devant rien : elle le pouvait, et il en savait le moyen, qu'Espartero lui avait enseigné.

Deux leviers : l'armée, la politique; appuyer alternativement sur les deux, faire servir la politique à l'avancement dans l'armée, et l'autorité dans l'armée au succès de la politique. Le jeu était connu, presque classique, avant Prim, mais il se préparait à le jouer avec ampleur et maîtrise. Voilà pourquoi, les lois ne s'y opposant pas, les mœurs s'en accommodant, et d'illustres exemples y portant encouragement, le colonel contesté D. Juan Prim se fit élire député de Tarragone : voilà comment le membre des Cortès D. Juan Prim obtint tout naturellement en quelques jours ce que le héros de Casa-Llovera avait mis plus d'un an à ne pas obtenir; voilà enfin pourquoi et comment D. Juan Prim devint Prim.

Député, on ne le veut pas à la Chambre et on le nomme quelque chose comme commandant de la gendarmerie andalouse. Or, c'est la saison des *pronunciamientos :* il en pousse sur tous les points et sur toutes les routes du royaume. Les fonctions de Prim le mettent aussi souvent en face de conspirateurs que de brigands; elles le mettent un beau jour en face de Narvaez, qui projette on ne sait quoi : peut-être d'enlever Isabelle II pour la replacer sous la tutelle de Marie-Christine. Narvaez essaye de passer, Prim l'en empêche; d'un bord à l'autre de la frontière, ces adversaires s'apprécient. Le conspirateur, dépisté, regagne Paris. Qui va l'y rejoindre? Le gendarme. Mais Prim est un exalté, un radical, un démocrate, et Narvaez est le contraire de tout cela; mais Prim est l'obligé d'Espartero, contre qui Narvaez complote : il lui doit ses galons et ses épaulettes! Peu importe, Espartero n'a-t-il pas fait bombarder Barcelone? C'est un réactionnaire; il s'agit de l'abattre, et, pour l'abattre, il est permis de s'allier à plus réactionnaire que lui. Du reste, Espar-

tero ne peut plus ou ne veut plus rien faire pour Prim : en se détachant de lui, Prim lui est à peine infidèle : il est surtout fidèle à Prim, qui s'attache plutôt à l'avenir qu'au passé.

Colloques mystérieux au sein d'une association secrète qui n'est, sans doute, comme beaucoup d'associations de ce genre, qu'une société de protection mutuelle, de courte échelle réciproque, une franc-maçonnerie de l'avancement. Le gendarme est à présent prisonnier du conspirateur. Il va faire son début dans l'art du *pronunciamiento*, début médiocre en somme, puisque, s'il soulève Reus et entraîne 1500 miliciens jusqu'à Tarragone, Prim échoue devant cette place, est contraint de battre en retraite, de s'enfermer dans Reus, de s'y défendre, et, au bout du compte, d'en sortir, avec les honneurs de la guerre, — quels honneurs et quelle guerre? — mais enfin contraint d'en sortir, c'est-à-dire chassé, c'est-à-dire battu. Tout battu qu'il est, Barcelone l'accueille, non pas en vaincu, mais bien en vainqueur : il y savoure la joie d'être l'idole des foules, de se sentir porté en quelque sorte au-dessus de toutes les têtes sur les regards et sur les cris : il la savoure un peu trop longuement. Lorsqu'il entre dans Madrid avec la division catalane, Narvaez y est installé de la veille. Prim a travaillé pour un autre; on l'en console par des faveurs : il est créé comte de Reus et vicomte del Bruch, fait général de brigade et gouverneur en second de Madrid; au prix de ce *pronunciamiento* manqué, que ne lui est-il pas permis d'attendre d'un *pronunciamiento* qui réussira!

Mais, si Madrid le fête, Barcelone le boude. Les modérés l'ont pris, les radicaux le lâchent; les modérés le lâchent, les radicaux le reprennent. Quand il l'a flatté de la main, Narvaez l'expédie. Alors commence pour Prim la vie matériellement et moralement, réellement et politiquement errante. Il vient de passer et de repasser d'un parti à l'autre parti; il va passer et repasser de l'armée à la Chambre, de la Chambre à l'armée, et d'un pays à d'autres pays. Pendant dix ou quinze ans, de 1845 à 1860, on le voit successivement « autorisé » à voyager en France, — aimable euphémisme pour dire proscrit, — inculpé de complot et de tentative d'assassinat contre Narvaez, parce qu'on a trouvé au fond d'un puits deux *trabucos*, deux espingoles qui pourraient être à lui, traduit de ce chef en conseil de guerre, condamné à six ans de prison, gracié, banni encore; conspirant du dehors ou regardant conspirer; persécuté, toléré, rappelé;

exclu d'Espagne, revenu en Espagne; disparaissant, reparaissant; réélu aux Cortès, tantôt ici, tantôt là; réinvesti d'un commandement, tantôt de l'autre côté du détroit, à quelque cent lieues de la capitale, tantôt, pour plus de sûreté, à quelque douze cents lieues, de l'autre côté de l'Océan; acceptant le gouvernement de Puerto-Rico, parce que la place est bonne à prendre, la quittant presque aussitôt parce qu'elle est gênante et paralysante à garder; lui préférant de nouveau un siège à la Chambre, puis de nouveau la préférant à un siège à la Chambre; dupant, dupé, rusant, brusquant, s'insinuant, s'imposant. Il est à Paris, à Vichy, à Constantinople, à Routschouk, aux Antilles, à Melilla, à Grenade quand il a des amis dans le ministère; mais il ne fait que traverser Madrid; on le tient autant que possible le plus loin possible.

C'est un écheveau de réélections et de nominations, de brouilles et de raccommodemens, de missions, de démissions et de compromissions. Cela est obscur comme de l'intrigue, douteux parfois comme du marchandage, mais recouvert par une grande noblesse d'attitude, une grande beauté de geste, une grande dignité de parole; cela se drape bien à l'espagnole dans la cape d'une éloquence pompeuse et somptueuse. Le matador va galamment et vaillamment au-devant du taureau, et il le franchit en le prenant par les cornes. Aux insinuations sourdes, la réponse est une apologie retentissante. Avec quelle hauteur, avec quelle horreur Prim repousse du pied, et à juste titre, l'accusation de s'être vendu jadis aux *cristinos* pour « il ne sait combien de millions, car chacun a dit son chiffre! » C'est que toute histoire d'argent salit, et que Prim ne veut être sali ni par une histoire d'argent, ni par une histoire de trahison. Non, il en prend l'univers à témoin, ni pour des millions, ni pour des titres, ni pour des grades, ni pour rien, il ne s'est ni vendu, ni donné, ni prêté! Malgré tout, on aimerait mieux qu'un soldat comme lui n'eût pas à se défendre, que sa « feuille de services » fût sa seule apologie.

Et aussi bien l'est-elle incontestablement, dès qu'il cesse d'être un général d'insurrection et de révolution, pour redevenir un général tout court, dès qu'il cesse d'être un parlementaire pour redevenir un militaire. Ces dix ou quinze ans de son existence seraient, en leur complication, assez gris et confus, sans le rayon de pure gloire qui, du Maroc, vient les illuminer

et les dorer, comme d'autres rayons autrefois avaient mis leur lumière et leur or sur sa jeunesse. Sous la nappe de soleil épandue largement, les ombres se noient dans l'apothéose. Par la route de Ceuta à Tétuan, le comte de Reus est revenu marquis de Los Castillejos et grand d'Espagne de première classe. Alicante, Madrid, Barcelone, son amoureuse et changeante Barcelone, le couvrent de vivats et de fleurs. Figueras, Gérone, Tarragone, Tortosa, Valence, Reus lui font un cortège triomphal. Les villes l'adoptent à l'envi pour leur fils ou le proclament le père de la patrie. La reine et le peuple se le disputent.

Le 20 janvier 1861, admis à se couvrir comme grand d'Espagne, le marquis de Los Castillejos adresse à Isabelle II son remerciement et lui prête son serment. C'est le serment du Chevalier au Cygne, l'éclair du glaive immaculé : « Si le devoir d'un général, comme celui de tout militaire, est de servir toujours avec loyauté et vaillance sa reine et sa patrie, quand ce militaire, quand ce général sera grand d'Espagne, que ne devra-t-il pas tenter pour se rendre de plus en plus digne de l'estime de son auguste Reine, qui l'a à ce point anobli? Il devra faire, Madame, ce que, la main posée sur la garde de son épée sans tache, promet de faire le marquis de Los Castillejos : défendre vos droits au trône constitutionnel des Espagnes contre ceux qui oseraient les attaquer, et défendre aussi votre personne, toujours, en toutes occasions, et quelles que soient les vicissitudes des temps, jusqu'à verser la dernière goutte de mon sang... »

Ainsi le champion de la Couronne fait savoir à tous et à chacun qu'il jettera le gant à quiconque s'aviserait de prétendre que la Reine n'est pas la Reine. Il le proclame en termes peu équivoques, et avec beaucoup plus de flamme que le protocole n'en exigeait. — Laissons maintenant passer deux ans et le marquis de Los Castillejos revenir du Mexique où peut-être il a rêvé le rôle d'un *conquistador*, où il n'a pas eu à remplir le rôle d'un capitaine, où il a assez adroitement tenu le rôle d'un diplomate. Jusqu'ici nous avons vu *comment se fait* « un général espagnol, » nous allons voir à présent *ce qu'il fait*. Jusqu'ici nous n'avons vu que Prim « en préparation, » il faut à présent voir Prim « en action. »

II

A son retour du Mexique, Prim a trouvé l'Espagne sous le règne d'Isabelle II et le gouvernement d'O'Donnell ; autrement dit, pour qu'on se représente quelque chose de clair et de connu, il a trouvé l'Espagne régie par cette politique conservatrice-libérale et par ce parti conservateur-libéral qui devaient plus tard s'incarner en M. Canovas del Castillo et tirer tant de force de sa forte personnalité. Dans l'opposition, les progressistes mécontens, en train de reformer leur aile gauche ; ou plutôt cette aile gauche est déjà reformée, le radicalisme se reconstitue : il a ou il aura son orateur, Olozaga, mais son général, Espartero, s'est retiré sous sa tente ; ce parti-là cherche « une épée. » Entre toutes brille alors « l'épee sans tache » du marquis de Los Castillejos ; on la lui demande, volontiers il l'engage. Il peut le faire d'ailleurs sans manquer à son serment, car, pour l'instant du moins, il n'est pas question de toucher à la Reine, et même en restant dans les termes de son serment : « défendre vos droits au trône *constitutionnel* des Espagnes. » Ce mot y était bien : « *constitutionnel ;* » et n'était-ce pas de quoi, au besoin, mettre une conscience à l'aise ?

Justement le trône devenait déjà moins « constitutionnel. » Le ministère restreignait tout à coup, sinon le droit de suffrage, un droit qui y touche, le droit de réunion. Par cette résolution inconsidérée, il jetait le parti progressiste-radical de l'opposition dans le *retraimiento*, hors des pratiques parlementaires, hors, lui aussi, des voies constitutionnelles. On sait ce qu'est le *retraimiento*, cette abstention, cette séparation systématique, cette espèce d'émigration à l'intérieur, de toute une partie de la nation qui boude, qui se retranche à l'écart, qui refuse de vivre de la vie nationale. C'est la position de combat, la formation en ligne avant la bataille. C'est la préface ou en tout cas la menace de la révolution, l'introduction à l'émeute ; et, dans ce temps où chaque parti « avait son épée, » c'était le signal du *pronunciamiento*. Le *pronunciamiento* va bientôt être la seule issue d'une situation sans issue, une dernière tentative de conciliation ayant échoué. Les circonstances y prêtent, elles y poussent presque ; les ministères s'abattent les uns sur les autres ; on en essaye six en trois jours, tour à tour plus libéraux que conservateurs ou plus conserva-

teurs que libéraux; le seul qu'on ne veuille pas essayer, c'est un ministère progressiste; que l'épée du parti se lève donc! La parole est au général.

Aussitôt Prim commence à « tâter » l'armée, à faire un pointage, à donner des coups de sonde, à chercher des hommes, dans les cadres et dans les rangs. Car il faut, lorsqu'on veut tenter le *pronunciamiento* des généraux, éviter le *contre-pronunciamiento* des sergens : le *pronunciamiento* total, c'est celui qui réunit les deux, où l'on tient l'officier par les généraux et le soldat par les sergens. Jusqu'au grade de colonel ou de commandant, l'officier « rend » d'abord assez bien; il entre, sans les connaître toutes, dans les vues du grand chef. Il croit entendre, — et c'est en effet ce que Prim lui-même entend à cette heure, — qu'il s'agit simplement d'un changement de politique, dans la monarchie et sous la monarchie; que tout au plus il s'agit d'obtenir une application plus intelligente, une interprétation plus libérale de la constitution; mais que la grosse affaire est de remplacer au pouvoir les conservateurs par les progressistes. Or, comme il est vaguement progressiste, et qu'au reste cela ne saurait nuire à son avancement, il estime que c'est fort bien, et il ne demande pas mieux que d'y concourir. Mais il est loyaliste aussi, et il ne consent pas à cette forfaiture de toucher à la reine ou à la royauté.

Le malheur fut donc que l'on ouvrit par un banquet, ainsi qu'une campagne politique ordinaire, cette campagne politique extraordinaire; que dans un banquet on parle toujours, qu'un orateur parle beaucoup, et beaucoup plus encore qu'ailleurs, en Espagne et dans un banquet. Il y avait là non seulement des progressistes, mais des démocrates purs, leurs alliés et leurs conjurés, qui, eux, ne s'arrêtaient respectueusement ni devant la royauté, ni devant la reine, ne voyaient en l'une et en l'autre que « les obstacles traditionnels, » et n'hésiteraient pas, le jour venu, à les traiter comme des obstacles, à les renverser et à les briser. Olozaga ne se tint pas de dire un mot encourageant pour tout le monde; un mot et même plusieurs mots de trop.

Des complices effrayés retirèrent leur parole. La nuit du 4 mai avait été choisie; on ne se montra point : c'était un premier « raté. » Depuis lors, 4 mai 1864, jusqu'au succès définitif, et dépassant même les desseins et les désirs, septembre 1868, Prim ne se lasse pas d'entasser *pronunciamientos* sur *pronunciamientos;* huit en

quatre ans et demi, dont sept échouent et le huitième est une révolution; ou, plus exactement, il exécute en huit temps ou en huit reprises un long *pronunciamiento* de quatre ans et demi.

Dans les ardeurs du début, il bat le fer tandis qu'il est chaud, et même avant qu'il soit chaud. Il laisse passer à peine un mois, et, le 6 juin, il reprend le coup manqué le 4 mai. Mais il est dénoncé, et naturellement manque encore son affaire. Il juge prudent de partir pour la France. C'est le deuxième « raté » et le premier exil de cette série qui va compter presque autant d'échecs que de *pronunciamientos*, et presque autant d'exils que d'échecs. Vers la fin de juillet, il revient : ce sera pour la nuit du 6 au 7 août; mais un sergent bavarde, on l'interroge, il avoue; plus moyen de remuer. Troisième « raté, » le ministère autorise de nouveau et invite Prim à voyager; il s'y refuse, on l'interne, on le cantonne en résidence forcée à Oviedo. En même temps on recherche les officiers qui ont servi sous ses ordres, et, par prudence, on les écarte. Mais les circonstances redeviennent meilleures; un changement de ministère permet à Prim de se soustraire à la surveillance, et de rentrer à Madrid.

Jusqu'alors, c'était de Madrid et à Madrid qu'il avait opéré; mais peut-être était-ce trop au centre et trop sous la main du gouvernement. Si l'on changeait de tactique ou du moins de terrain; si l'on essayait d'un mouvement en province, dans une grande ville de l'Est, progressiste, démocrate et républicaine? Non pas sans doute en Catalogne; les souvenirs de mai et de juin 1843 n'y étaient point assez brillans, et, s'il devait échouer une fois de plus, Prim aimait mieux que ce ne fût pas devant ses concitoyens et par eux. Mais un peu plus bas, à Valence, assez loin pour que l'insuccès y soit moins pénible, assez près pour que le succès conserve et exerce jusqu'en Catalogne sa force d'irradiation et de propagation. Prim se décide donc pour Valence et s'occupe de nouer ou de renouer des intelligences dans la place. Quand c'est fait et qu'il croit les choses suffisamment avancées, il part ostensiblement, avec toute sa famille, pour Paris, où la police espagnole se hâte de le suivre. Mais il lui reste la liberté de tomber malade, et il en use ; l'ambassade se sent émue d'une vive sollicitude et chaque jour fait prendre de ses nouvelles, qui ne sont bonnes et rassurantes que pour elle : la porte du général est d'autant plus sévèrement consignée qu'en ce moment même

il chemine vers la frontière, vers la Navarre et Pampelune. Il attend le signal : dès qu'il le reçoit, il s'embarque déguisé en matelot, il arrive à Valence. Les troupes sont sur pied, en tenue de campagne. Il n'y a plus qu'à « jeter le cri. » Mais le capitaine-général est avisé, le commandant en second s'obstine à ne pas marcher; D. Juan Prim n'a que le temps de sauter par une fenêtre et de s'échapper dans une barque de contrebandier qui le dépose à la côte, d'où il gagne comme il peut, vers un coin perdu des monts de Navarre, la frontière française. Il la franchit travesti en paysan et conduisant un char à bœufs.

C'est le quatrième échec; cela se romantise et se dramatise; cela se corse, et cela se gâte. Cela tourne un peu à une équipée de « brigands, » — prenez le mot au meilleur sens héroïque et poétique; — mais il est temps de hausser l'équipée à l'épopée et de lui imprimer de plus larges et de plus franches allures. Puisque à son tour la province n'a pas donné, Prim va relier partie avec la capitale. Madrid et ses environs sont garnis de troupes, parmi lesquelles, malgré l'épuration, il a encore des amis, ou il s'en fait, malgré les précautions. Il ne s'endort pas à la besogne et fixe la date au 2 janvier 1866. Ce matin-là, il sort de Madrid en voiture, comme pour aller à la chasse, court au rendez-vous, et n'y trouve que deux régimens de hussards, au lieu des huit ou dix qu'il y pensait trouver. Il n'en est surpris qu'à demi, étant prévenu lui-même que le ministère a été prévenu, et, en dépit de cette contrariété, il décide de ne point surseoir. Mais on s'est mis à sa poursuite, et d'autres régimens, demeurés incorruptibles, s'avancent contre les siens. Alors il entreprend cette extraordinaire série de marches et de contremarches, en lacet, en spirale, en étoile, en rosace, en damier ou en échiquier, où ses 800 hommes font en dix-sept jours 720 kilomètres, festoyant et dansant des *habaneras*, à toute minute sur le point d'être atteints, jamais rejoints en réalité, jusqu'à ce que, chefs et soldats, ils passent tous ensemble, après un dernier toast, la frontière de Portugal.

Mais don Juan Prim est de ces hôtes que les gouvernemens ne retiennent pas : le gouvernement portugais lui fait courtoisement comprendre qu'il le verrait avec plaisir porter ailleurs sa tente et ses trames, car le marquis de Los Castillejos supporte ce cinquième échec comme les quatre précédens. Ce sont autant de coups de fouet qui excitent, en l'irritant, ce nerveux et ce bilieux; il va faire une cure aux eaux, et, de Vichy, de Paris ou de

Londres, il recommence. Le réseau de la conspiration s'étend de plus en plus ; d'abord une ville, puis deux, puis plusieurs, et puis presque toute la péninsule. On songe à un mouvement d'ensemble, de tous les côtés à la fois et de tous les partis. Les progressistes purs et les démocrates se fatiguent de rester les bras croisés ; s'ils n'ont pas été à la peine, seront-ils, le cas échéant, à l'honneur ? Aussi bien, si le *pronunciamiento* ne suffit pas, pourquoi n'y point joindre l'insurrection ? Si l'élément militaire, réduit à ses seules forces, est impuissant, pourquoi ne pas appeler à la rescousse l'élément civil ? Prim a fait de nombreuses adhésions dans les garnisons de la Castille-Vieille : il fait circuler le mot d'ordre, on se concentrera à Miranda de Ebro, et lui-même, venant d'Hendaye, y arrivera tel jour pour prendre le commandement. Mais les civils qui sont dans l'affaire n'entendent pas qu'elle se fasse au profit des militaires, ni les démocrates au profit des simples progressistes, ni les autres généraux au profit du général Prim. En toute hâte, le devançant, le général Pierrad « lance le cri ; » l'émeute envahit la caserne de San Gil, pille le magasin d'armes. Le sang coule. La répression est impitoyable. C'est encore manqué, mais cette fois tristement et sinistrement ; cette fois, c'en est fini de l'opérette. Ce n'est plus un jeu, ce n'est plus un *pronunciamiento* selon le livret et avec l'accompagnement ordinaires ; ce n'est même plus l'insurrection, c'est la révolution.

Il y a d'ailleurs, depuis longtemps déjà, de l'anarchie et de la révolution dans l'air. Tandis que des personnages comme don Juan Prim s'agitent au premier plan de la scène, au fond, la toile se déroule en un changement à vue qui ne s'interrompt pas : Narvaez remplace O'Donnell, O'Donnell remplace Narvaez : ils sortent par la cour, rentrent par le jardin, font trois petits tours et puis s'en vont, puis ils reviennent. Paris et Bruxelles sont pour les réfugiés espagnols des foyers de conspiration. Dans une conférence tenue à Ostende, on jure de « détruire tout ce qui existe dans les hautes sphères du pouvoir. » Un comité exécutif est nommé à cet effet, et la présidence en est dévolue à Prim. Il jure, lui qui naguère a juré !... Le marquis de Los Castillejos a toujours « la main sur la garde de son épée sans tache, » mais ce n'est plus pour défendre la reine Isabelle II, c'est pour la combattre.

Prim est maintenant engagé trop à fond pour ne pas aller

jusqu'au bout ; il n'y a plus pour lui de salut que dans le succès, et il lui faut accepter le succès avec toutes ses conséquences possibles, même celles qu'il n'avait pas prévues, même celles qu'il n'eût pas souhaitées, même celles qu'il a redoutées et que peut-être il redoute encore. La dernière, après tant d'autres, c'est la chute des « obstacles traditionnels, » c'est, sans périphrase, la chute d'Isabelle II, la déchéance des Bourbons et la ruine de la monarchie. Seulement Prim ne veut ni qu'on le crie, ni qu'on en parle, tandis que les républicains, Castelar, Pi y Margall, Orense, Martos, tiennent à ce qu'on en parle et à ce qu'on le crie. Prim se résignerait à avoir jeté bas les Bourbons; les républicains annoncent, en s'en glorifiant, qu'on les jettera bas.

Si Prim réclame que là-dessus on se taise, ce n'est pas tant encore par un reste d'affection ou de dévouement ou de pudeur que par tactique : une expérience récente lui a révélé les fâcheux effets d'une éloquence intempestive, et, en bon conspirateur, il a toujours un doigt sur la bouche.

Cependant, lui aussi, il parle et il parle trop : ses fils étaient rattachés : il les coupe. « Derechef enfourchant sa vieille chimère d'une milice nationale, » il se laisse aller à promettre « l'abolition de la conscription militaire. » Mais la milice nationale, c'est la fin de l'armée, et la fin de l'armée, c'est leur propre fin pour beaucoup d'officiers qui ne sentent pas du tout la nécessité de finir. Ils le firent bien voir au général quand, revenant à la province et se croyant sûr de la garnison de Valence, il arriva au Grao sur un vapeur à bord duquel il attendit vainement, pendant quarante-huit heures, le signal qui devait venir de terre ; à terre, personne ne bougea, et comme ce vapeur, là devant, à l'ancre depuis deux jours, commençait à être suspect, il n'y avait plus qu'à repartir. Prim rentra en France par Marseille, pas tout à fait désespéré encore. Des émissaires s'étaient répandus dans les provinces du Nord et du Nord-Est, Navarre et Catalogne. Il se rapprocha d'eux, se montra à l'Espagne, du haut des Pyrénées, de Perpignan. En vain. C'était un septième échec et un cinquième ou sixième exil : exils portugais, anglais, français, belge, italien et suisse : mais c'était le dernier échec, et c'était le dernier exil.

Dans les jeux de la fortune, jamais on ne rebondit plus haut que lorsqu'on est le plus bas tombé : qui veut assez longtemps peut l'impossible. De plus en plus le mécontentement tourne à

l'insurrection et l'insurrection à la révolution. Le vide se fait, sinon autour de la monarchie, du moins autour de la reine. C'est comme un immense *retraimiento* de tout le pays. Il y a toujours des monarchistes ; il y en a même de plusieurs espèces : — des montpensiéristes, qui se déclarent pour la sœur de la reine, la Duchesse de Montpensier ; — des alphonsistes, déjà, qui se déclarent pour son fils, Don Alphonse ; — il y a des carlistes, qui se réveillent ; il n'y a plus pour ainsi dire d' « isabéliens » ou « isabélistes. » O'Donnell, en mourant, ne l'est plus (5 novembre 1867), et, six mois après (23 avril 1868) : « *Esto se acabo!* C'est fini ! » dit Narvaez en mourant. C'est fini ; non pas seulement lui, Narvaez, non pas seulement eux, O'Donnell et lui, non pas seulement sa vie et leur rivalité ; mais tout cela, car, dans le vague, dans l'indéterminé de « cela, » il y a tout ; *esto*, ce que je fus, ce qui était, ce règne et cette reine.

Par delà, c'est l'inconnu, mais on en a moins peur que l'on n'a horreur du trop connu, et l'on y entre d'un pas allègre, comme avec des fanfares. Les sociétés secrètes ne sont plus secrètes : — — grand signe de faiblesse dans le gouvernement ; le complot a un local, une enseigne, une bannière : le *Centro de los Conjurados;* il s'étale sur la place publique et parade à la Puerta del Sol. Depuis le mois de mars de cette année 1868, un accord est intervenu entre l'*Union libérale*, — monarchistes, mais montpensiéristes ou alphonsistes, — et les progressistes, déjà unis aux démocrates. Comme il serait difficile de s'entendre formellement sur un programme, on le réserve, et, en attendant, on se contente d'un programme tout négatif, de l'ancien, de celui qui servait déjà à atteler et à faire marcher ensemble démocrates et progressistes : « détruire tout ce qui existe dans les hautes sphères du pouvoir. » N'est-ce pas toujours par là qu'il faut commencer, — par détruire ? La politique absurde de Gonzalez Bravo, qui préside le ministère, précipite le dénouement. Des chefs aimés et respectés de l'armée, Serrano, Dulce, Jovellar, Cordoba, appartenant à l'*Union libérale*, penchaient vers la Duchesse de Montpensier ou vers Don Alphonse XII, mais pouvaient hésiter encore ; quelques égards les eussent peut-être ramenés, et, par eux, se fût raffermi le trône. Il y avait alors à nommer deux capitaines-généraux, disons deux maréchaux d'Espagne. Gonzalez Bravo alla choisir deux militaires de valeur, mais deux réactionnaires avérés, Concha, marquis de la Habana, et Pavia, marquis de

Novaliches, pour leur donner le troisième laurier, la troisième torsade, le *tercer entorchado*. Le soir même, dix-huit généraux passaient à la révolution. Dans une sorte d'aveuglement de fureur, le gouvernement fait déporter aux Canaries Serrano, Dulce et deux ou trois autres, tandis qu'il expédie au Duc et à la Duchesse de Montpensier l'ordre de quitter immédiatement l'Espagne. La reine Isabelle est perdue.

La conspiration a deux foyers : l'*Union libérale*, le *Centre démocrate-progressiste ;* d'un côté, Serrano, de l'autre, Prim. Serrano est aux Canaries, Prim est à Londres, mais, par la « permanence » de Madrid, ils correspondent. Avant de partir, Serrano a d'ailleurs pris soin de s'assurer le concours de deux auxiliaires puissans, l'amiral Topete, le général Izquierdo. C'est Topete qui commande à Cadix, où sur ses navires, aux termes mêmes des règlemens, il est « le maître après Dieu, » et après la reine, qui maintenant est si peu la maîtresse. Le plan est arrêté : la journée du 9 août doit entendre sonner l'heure suprême. Mais elle ne sonne pas. Les choses traînent jusqu'à la première semaine de septembre, chacun des deux groupes ayant peur de tirer les marrons du feu et de donner l'avantage à l'autre.

Le 8 septembre, Topete envoie la *Buenaventura*, — un nom fait à souhait pour une telle aventure, — chercher les généraux, *ses* généraux, aux Canaries. Mais Prim a déjà quitté Londres et, sous l'accoutrement d'un domestique, a pris la malle des Indes, qui le débarque à Gibraltar. Il y rencontre un confident de Topete, chargé de lui conseiller charitablement et dans son intérêt, comme dans l'intérêt de la cause, de ne point entrer en Espagne, de ne pas se rendre à Cadix avant que Serrano et les autres soient de retour. Seulement il se trouve que cet agent des unionistes est lui-même un républicain, un démocrate ardent, et que, dès que leurs yeux se croisent, ces deux augures, Prim et le confident, ne peuvent se regarder sans se comprendre. Et c'est, comme dit l'autre, « une belle turlupinature ! »

Dûment averti, Prim, aussitôt, loue un bateau, et, vers minuit, alors qu'on le croit retenu et « amusé » à Gibraltar, aborde à Cadix le vaisseau-amiral, le *Zaragoza*. Il n'y a pas moyen de ne pas le recevoir, pas moyen de refuser cette collaboration qui s'offre inopinément et en forme telle qu'elle s'impose. Topete, cependant, éprouve des scrupules : il veut bien marcher, mais pour les unionistes ; il veut bien se prononcer, mais pour les

Montpensier. Prim le caresse et le calme. On verra. Renversons d'abord. Le peuple reconstruira par la main de son maçon ordinaire, le suffrage universel. Topete tient au moins à poser ses conditions : — La haute direction à Serrano. — Et Prim : « Je n'ai jamais prétendu à la première place. » — La couronne sera transférée à la Duchesse. — Et Prim : « Les Cortès constituantes décideront. »

Cette nuit du 17 au 18 septembre 1868 marque le tournant de la vie de don Juan Prim. Voici l'aube : on fouille l'horizon, la *Buenaventura* n'apparaît pas. — « Attendons, » implore Topete. — « On ne peut plus attendre, » répondent Prim, Sagasta, Zorrilla et leurs amis, qui sont en force. Un peu à contre-cœur, l'amiral se résigne. Et le 18, à midi, dans le midi resplendissant de là-bas, l'escadre se déploie en ligne de bataille et s'avance sur la conque bleue où sommeille Cadix toute blanche. « Vive la reine ! » crie-t-on, selon l'ordonnance. Du haut de la passerelle, Prim et Topete répliquent : « Vive la liberté ! » Et les équipages reprennent : « Vive la liberté ! » C'est toujours elle qu'on acclame quand on ne sait qui acclamer ; l'escadre la salue de vingt et un coups de canon. Tout ce bruit réveille la ville paresseuse, mais elle ne s'étonne pas et s'indigne encore moins. Le plus fort est fait. Le lendemain 19, dans la soirée, la *Buenaventura* amène enfin les généraux déportés. Trente-six heures trop tard : c'était bien le tour de Prim de n'être pas devancé !

Néanmoins Serrano, soutenu par Topete, s'ingénie à reprendre la « haute direction » du mouvement. Prim laisse faire, Serrano signe le premier et lance les proclamations : il importe peu à Prim. Serrano s'arroge le commandement des forces qui vont marcher sur Madrid : Prim ne le lui conteste pas. Ce n'est pas assez de sûretés encore ; Serrano écarte ce rival dangereux en le priant d'aller « révolutionner » l'Est et le Nord-Est : Prim accepte d'être écarté. Tandis que Serrano remporte sur Novaliches et l'armée loyaliste la victoire d'Alcolea, Prim remporte autant de victoires qu'il visite de villes. Il n'est pas un gamin des rues, pas un vendeur de *la lista grande*, pas un habitué de la plus modeste *tertulia*, qui ne sache que c'est lui, avec Topete, qui a fait le *pronunciamiento*, et que Serrano n'y était pas. Partout où il se montre, ce n'est plus de la joie, ni de la gloire, ni de la popularité, ni de l'enthousiasme ; ce n'est plus un triomphe, ni même une apothéose ; c'est du délire, de la folie, c'est la ruée

hurlante d'un peuple, on ne sait quoi de déchaîné et de déséquilibré, qui rit et qui pleure à la fois, quelque chose de si excessif et de si extravagant que cela n'a de nom dans aucune langue, pas même en espagnol où les mots ont pourtant une solennité et une sonorité qui se prêtent à toutes les exagérations.

Isabelle II s'est enfuie, abandonnée plus que vaincue. Serrano garde pour lui le titre de chef du pouvoir exécutif et ne donne à Prim que le ministère de la Guerre et le grade de capitaine-général, le bâton de maréchal. Ainsi Prim respecte la promesse faite jadis à Topete, il ne réclame pas la première place ; il se contente de la seconde. Mais le peuple, qui l'adore, bien qu'il ne le flatte ni même le ménage, sait ce qu'il sait et intervertit l'ordre. Officiellement Serrano règne ; mais effectivement Prim est roi.

III

Il l'eût été de titre et de fait, s'il l'eût voulu. J'ai dit que par deux fois il avait été porté jusque sur la première marche d'un trône. La première fois, au Mexique : il a été ouvertement accusé d'avoir pensé à s'y tailler à lui-même un empire. N'allait-il pas sans cesse répétant « que la candidature d'un archiduc autrichien était absurde, et que, s'il y avait des chances pour quelqu'un, peut-être serait-ce pour un *soldat heureux* (1)? » Il ne niait pas le propos, mais il l'expliquait. Le soldat heureux, ce n'était pas lui. Au Mexique, il ne pouvait être question que d'un soldat mexicain. Mais il était à demi Mexicain par son mariage, et apparenté à des ministres, à des familles considérables. Il se laissait couvrir de dithyrambes et poser en soldat éminemment heureux. Aucun effort plus positif, d'ailleurs : la présence des Français et des Anglais le gênait ; il n'avait pas le champ libre. Si l'expédition fût restée une expédition espagnole, l'affaire, alors, eût pu se régler entre Espagnols et Mexicains; la transaction eût pu se faire sur une personne ; et, les Mexicains n'admettant pas que cette personne fût un prince espagnol, ni les Espagnols que ce fût un soldat mexicain heureux, elle eût pu se faire en la personne d'un soldat heureux, Espagnol déjà mexicanisé. Le projet n'avait pas autrement de consistance, et la

(1) Sur l'affaire du Mexique et aussi sur la candidature Hohenzollern, M. Léonardon a deux chapitres particulièrement intéressans.

pente des événemens l'avait empêché d'en prendre, mais Prim n'était ni fâché qu'il eût été formé, ni incapable de l'avoir suggéré.

La seconde fois qu'il toucha au trône, et qu'il y toucha de beaucoup plus près, — ce fut pendant sa dictature, — quel autre nom donner aux deux années 1869 et 1870 où véritablement il connut la plénitude de l'omnipotence? Durant ces deux années, il eût pu tout ce qu'il eût voulu. Il eût pu être Cromwell, il eût pu être Monk, il fut Warwick. Après avoir renversé une reine, il se mit à chercher un roi. Lui qui, au Mexique, avait prévu le peu de solidité qu'offrirait une dynastie importée, il ne s'arrêta pas devant cette réflexion qu'en Espagne, une dynastie étrangère serait sans doute moins stable et moins durable encore. Car, une telle réflexion, comment croire qu'il ne la fit pas? Mais, s'il la fit, comment concevoir qu'il ait passé outre?

Des bancs républicains on l'interpelle : « Pour faire une monarchie, il faut un roi! — Ne vous inquiétez pas, répond-il, j'en ai plusieurs. » Deux années durant, il en a tant qu'il n'en a pas. Léopold de Hohenzollern, Frédéric-Charles de Prusse, Philippe de Cobourg, l'archiduc Charles d'Autriche, Ferdinand de Portugal, le duc de Gênes, les princes de Saxe, il y épuise l'*Almanach de Gotha*. Les uns se dérobent, les autres se brisent ou lui sont brisés dans la main. Ils s'usent les uns par les autres, et, les uns avec les autres, ils usent l'idée d'une dynastie étrangère. L'Espagne en est-elle réduite à ce point que, voulant un roi, elle doive l'aller mendier de porte en porte? N'a-t-elle pas la double ressource ou de se passer de roi, ou, pour se donner un roi, de se passer de prince? Ici, tout doucement, et sans insister, reparaît le « soldat heureux. » Mais le soldat heureux, qui sera-ce? Prim? — Non; Espartero. — Et si, très vieux, Espartero refuse, ou s'il n'est pas élu, ou s'il meurt, qui donc après lui? — Dans aucune de ces hypothèses, Prim n'est définitivement éliminé. L'élection même du duc d'Aoste et son avènement sous le nom d'Amédée peut n'être qu'une solution provisoire, et plutôt un ajournement qu'une solution. C'est le prince étranger, ce n'est pas le soldat heureux; fondera-t-il vraiment une dynastie nationale ou fera-t-il seulement dynastie? Il faut peut-être, au préalable, que l'Espagne en essaye et s'en lasse. Gagner du temps, ce n'est pas tout perdre; quelquefois c'est tout gagner.

Qui sait ce qui serait advenu si don Juan Prim eût été là,

en 1873, quand le duc d'Aoste, aussi fatigué de l'Espagne que l'Espagne l'était de lui, et redisant en son cœur les mots amers du Florentin sur cette « nation ingouvernable, » reprit le chemin de l'Italie? Mais qui n'est qu'un homme et compte sur le temps, compte sans son hôte, sans son maître, sans la Fortune ou sans Dieu. Le jour même où don Amédée s'embarquait à la Spezia pour venir ceindre la couronne, — 27 décembre 1870, — Prim sortait des Cortès, et, rentrant au ministère de la Guerre, à l'angle de la rue d'Alcalà et du *Paseo de los Recoletos*, avait fait prendre à son coupé l'étroite et tortueuse *calle del Turco*, qui débouche juste en face. Il en était à cinquante mètres, lorsque tout à coup, à l'endroit le plus resserré, deux charrettes barrent le passage. L'aide de camp qui accompagnait le général met la tête à la portière, et, entre les voitures, aperçoit des gens qui s'approchent, vêtus de blouses et armés de tromblons. Il crie. Les vitres du coupé volent en éclats, brisées par une double décharge. C'est une boucherie. Prim est inondé de son sang. Il est criblé, haché; huit balles dans l'épaule et le côté gauches, la main droite broyée, l'index arraché...

Un peu plus tard, comme don Amédée traversait Albacete, et que la population se pressait pour le voir, un ouvrier le salua en ces termes: « Vive le roi, le fils du général Prim! » Mais le 30, au soir, au moment même où l'on signalait en vue de Carthagène l'escadre qui apportait à l'Espagne son roi, le défaiseur et refaiseur de rois, le « père » de ce roi, don Juan Prim, comte de Reus et marquis de Los Castillejos, était mort, en d'atroces souffrances, d'une de ces morts tragiques qui closent et qui scellent les destinées extraordinaires :

Ad genérum Cereris sine cæde et vulnere pauci
Descendunt reges, et sicca morte tyranni.

On usa sept juges d'instruction et six juges suppléans sans pouvoir apprendre d'où venait le coup. Plus de cent personnes furent inculpées, parmi lesquelles des fédéralistes, le chef de la police secrète de Serrano, un ancien secrétaire particulier du Duc de Montpensier, d'autres encore. On ne trouva rien. Après trente ans passés, il reste du mystère sur cette mort comme il reste de l'énigme dans cette vie. Pourquoi, ayant deux fois, et surtout une fois, touché au trône, n'y monta-t-il point et ne s'y assit-il pas? Prim a dit de lui-même qu'il n'avait pas d'ambition,

et l'on a dit de lui qu'il les avait toutes. La vérité est entre ces deux extrêmes : il en eut beaucoup certainement, mais il ne les eut pas toutes; il en eut d'assez vulgaires, il en eut de très hautes, il n'eut pas la plus haute. Ou, pour ainsi parler, il n'eut pas la volonté de toutes ses ambitions, la volonté de sa dernière ambition. Il eût été roi, s'il l'eût bien voulu. Mais, s'il le voulut un instant, il ne le voulut que mollement, et comme s'il ne le voulait pas. Il fut de ces hommes à qui il suffit qu'on dise d'eux qu'ils auraient pu, et qui, pour eux-mêmes et pour les autres, aiment mieux cette illusion que la réalité. Ou bien préféra-t-il, au contraire, être plus qu'un roi, sous un roi qui ne serait que par lui?

Comme sa vie et comme sa mort, sa figure garde quelque chose d'indécis et d'imprécis, de flottant et de troublant. Il est pétri de faiblesses et de contradictions. Il méprise le peuple jusqu'à le traiter de « morceaux de bête, » et pourtant il ne peut se passer de l'adulation populaire. Ce n'est pas le Prince, ce n'est pas l'Homme fort. A propos de Prim, on a cité César. L'honneur est trop grand. Ni comme capitaine, ni comme politique, il n'était de cette taille. Certes il faut rendre hommage, comme capitaine, à sa bravoure, et comme politique, sinon à sa constance, au moins à sa ténacité. Mais il lui manqua de gouverner les événemens, de ne se point laisser gouverner par eux, de penser et agir d'ensemble, d'être tendu vers un but certain et utile.

Des combats et des blessures par dizaines, huit pronunciamientos en quatre ans, et cinq ou six exils; enfin, la chance favorable et le ministère, la dictature, une royauté défaite, une royauté refaite; oui, mais tout cela ne fait pas une œuvre, et il n'y a de vrais ouvriers que ceux qui font une œuvre. Ses quatre ans de *pronunciamientos* valurent à l'Espagne, qu'il prétendait servir, six autres années de désordre et d'anarchie. Militaire, il désorganisa et démoralisa l'armée; politique, il désorienta et égara la politique. Pourquoi? Pour qu'au bout de ces dix ans d'insurrection et de révolution, l'Espagne dégoûtée et déchirée rappelât les Bourbons qu'il avait chassés et eût en 1874 Alphonse XII, qu'elle aurait pu avoir en 1868. Même à ses intérêts strictement privés, cette longue rébellion ne profita guère. Il eût été sans elle tout ce qu'il fut par elle : capitaine-général, ministre de la Guerre, le bras armé du roi, l'épée de la monar-

chie, une sorte de connétable d'Espagne. Et sans doute n'eût-il pas péri si misérablement, au coin d'une rue, dans un guet-apens.

Était-ce donc pour en venir là, au guet-apens dressé au bas de la calle del Turco, qu'il avait subi toutes les épreuves, couru tous les risques, renié ou dissimulé toutes ses convictions, incliné toutes ses fiertés, et bu toutes les humiliations ; tantôt matelot, tantôt bouvier, tantôt domestique ; arrêté, condamné, perpétuellement sur le qui-vive ? Car, des formes diverses de la conspiration, il n'en est pas de plus hasardeuse que le *pronunciamiento*, qui exige une préparation si difficile ; qui demande tant de prestige parce qu'il en dévore tant ; qui veut tant de monde dans le secret qu'il est presque impossible de n'être pas trahi à l'un des trois momens où toute conspiration menace d'échouer, avant, pendant ou après ; qui, lorsqu'il réussit, se détourne si promptement, se déborde si aisément lui-même ; et qui fonde une si détestable école, jette une si redoutable semence. Toutes ces épreuves, tous ces risques, toutes ces humiliations, tous ces abandons, tous ces sacrifices, souvent pour rien ; toujours pour rien, quand on n'est pas soi-même ou qu'on n'a pas derrière soi un homme d'État autorisé, avec une politique, un programme, un personnel, une constitution, une administration, en un mot une organisation toute prête. Il se peut que ce soit une transition, jamais un régime ; un moyen, jamais une fin. Souvent beaucoup de mal pour rien ; toujours beaucoup plus de mal que de bien. C'est, déduite de la vie et de la mort de don Juan Prim, — lequel fut un maître de l'art, — la philosophie du *pronunciamiento*, qui dispense peut-être d'en faire la théorie ; et c'en est en même temps la morale, si l'on consent qu'il puisse en avoir une.

CHARLES BENOIST.

L'HISTOIRE A VERSAILLES[1]

LA TRAGÉDIE

Reprenons notre promenade dans l'appartement du Dauphin. Nous l'avions arrêtée au seuil du dernier salon, celui qu'on pourrait appeler le salon d'attente de la Révolution. Presque tous les portraits appendus dans cette pièce ont été peints entre 1774 et 1789. Après cette date fatidique, l'appel des condamnés se fait là-haut, sous les combles du Château. Pour compléter la série, pour revoir ces princes enfans ou adolescens dans la suite mouvementée de leurs destinées, il faut monter aux attiques du Nord et du Sud; de préférence, à ce dernier, où sont réunis les acteurs et les témoins de la Révolution. On ne saurait trop engager le visiteur à gravir en sortant d'ici les deux escaliers qui le conduiront de ces limbes au sommet du calvaire royal. Là-haut, et dans les autres parties du Château, — salles de l'Empire, de la Restauration, — il retrouvera ces figures juvéniles sous les masques tragiques qu'elles porteront plus tard; il suivra sur leurs traits les péripéties du drame dont il aura vu planer la menace obscure au-dessus des têtes dévouées à la Némésis.

Aujourd'hui, pour la commodité de notre causerie, nous ne tiendrons pas compte de l'ascension qui s'impose à nos personnages après 1789; nous irons parfois demander à ceux de l'attique l'épilogue d'une vie qu'ils auront commencé de nous narrer dans la compagnie du rez-de-chaussée.

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

Nous avions laissé le roi Louis XV posant devant Drouais, pour ce portrait où son regard atone s'emplit déjà de la vue du néant. La petite vérole l'a saisi à Trianon, il est revenu expirer au Château. — « Dès qu'il fut mort, chacun s'enfuit de Versailles. On se dépêcha d'enfermer le corps dans deux cercueils de plomb, qui ne contirent qu'imparfaitement la peste qui s'en exhalait; quelques prêtres, dans la chapelle ardente, furent les seules victimes condamnées à ne pas abandonner les restes du roi... Le corps fut conduit deux jours après à Saint-Denis, et le convoi ressembla plus au transport d'un fardeau dont on est empressé de se défaire qu'aux derniers devoirs rendus à un monarque. » (Bezenval.) A la nuit close, convoyé par des palefreniers, le carrosse pestiféré fila grand train sur la route : la lueur des torches ameutait les curieux, ils se répandaient en injures et en brocards : cette litanie funèbre accompagna jusqu'à Saint-Denis la dépouille de Louis le Bien-Aimé.

Au Château, comme il appert des comptes des Bâtimens, on blanchit, on regratte au vif, on lessive « les pièces qui ont pu contracter du venin. » Lessive générale des lieux, des choses et des gens de l'autre règne. La Du Barry est exilée aux Bernardines de Pont-aux-Dames, on chasse toute sa séquelle, d'Aiguillon, Maupeou, Terray. L'honnêteté, la respectabilité redeviendraient-elles à la mode? L'espérance populaire palpite dans l'air salubre qui va purifier l'atmosphère de Versailles. Que n'attendrait-on pas de ce jeune dauphin, si bien intentionné, si retenu dans ses mœurs, de cette adorable dauphine qui traîne tous les cœurs après elle? Une Reine, enfin, à la place des indignes favorites; non plus l'épouse sacrifiée dont une tradition déjà séculaire avait fixé le type, la continuatrice maussade de la dynastie, pauvre étrangère « à qui le Roi fit dix enfans sans lui avoir jamais dit un mot; » non plus un accessoire importun de l'étiquette royale, mais une vraie Reine, qui portera le diadème dans la grâce et dans l'amour, qui ressaisira le pouvoir usurpé par les courtisanes et en usera pour répandre des bienfaits. Nouveaux souverains pour un nouveau siècle. Car le siècle a brusquement changé; seuls, les vieillards de Versailles retardaient sur le sentiment public, métamorphosé par ce magicien, Rousseau. A sa voix, le cœur a pris le dessus sur l'esprit, la sensibilité sur la galanterie, les plaisirs de la nature sur les plaisirs de la société. Il a même rapiécé une morale, telle quelle, où les théo-

logiens auraient fort à reprendre, mais enfin une façon de morale, et presque une religion. Son souffle puissant a pénétré jusque dans ce palais dont Jean-Jacques ne franchit jamais le seuil. — Entrons donc dans la salle Louis XVI : une aurore va nous y sourire, tout l'annonce, tous se la promettent.

Illusion vite dissipée ! C'est un crépuscule. Le passé pèse d'un poids trop accablant sur la jeune Cour. Il est trop tard pour une renaissance ; trop tard pour tout, même pour l'honnêteté, qui ne sait pas être perspicace, même pour la bonté, qui dégénère en faiblesse. Vainement les courans nouveaux soulèvent et emportent le monde du dehors : ils pourront bien susciter dans le monde de Versailles quelques engouemens superficiels, y modifier les toilettes, les amusemens, les spectacles des Menus et la musique de l'Opéra ; ils ne changeront pas des cœurs et des cerveaux façonnés dans le moule déprimant qu'est ce palais. — « Vous qui naissez ici, quittez toute espérance de comprendre les choses du dehors et la vie des autres hommes. » On aurait pu graver sur le fronton du Château, avec ces variantes, la sentence lue par Dante sur la porte qui séparait des vivans « la gent douloureuse qui a perdu le bien de l'intelligence. »

Avant de considérer les portraits, regardons les tableaux de genre : Olivier y a reproduit en 1766 les divertissemens des princes, avec une précision de détails qui permet de reconstituer tout le train de vie galante où furent élevés ces aimables étourdis. Ils soupent. Souper des comédiens au Temple, chez le prince de Conti : les seigneurs sont assis à la première table, sur une estrade exhaussée de quelques degrés ; autour d'une table plus basse, chargée de fruits et de cristaux, ces demoiselles de la Comédie babillent et pincent de la harpe. Banquet offert par ce même prince de Conti, dans le parc de l'Isle-Adam, à un jeune étranger de distinction qui n'est autre que le duc de Brunswick, le futur généralissime de la coalition ; les belles dames, assises sur le gazon, lui prodiguent leurs grâces : sous peu d'années, Brunswick leur rendra ces politesses à Coblentz. — C'est le prophétique souper de Cazotte qu'il eût fallu peindre dans ce salon : voici quelques-uns des convives qu'il y priait.

Le Duc d'Orléans, Philippe-Égalité, en grand manteau du Saint-Esprit tout semé de flammes ; la magnificence du costume et l'air d'orgueil ne réussissent pas à déguiser la bassesse du personnage : elle suinte, avec la méchanceté, sur tous les traits du

visage, dans le regard oblique, fuyant comme le front, ce front qui semble ravalé d'un coup de hache et qu'on retrouvera chez bon nombre des conventionnels ses collègues. Cette jeune figure souriante, au nez proéminent, c'est le Duc de Bourbon : on décrochera un jour le vieillard, pendu à l'espagnolette de sa fenêtre. Près de lui, le Duc d'Angoulême, déjà l'ombre insignifiante qu'il sera toujours : créature si chétive que le malheur ne daignera même pas lui donner un rôle dans les tragédies où vont figurer ses voisins. — Oh ! le joli enfant, sous son gilet rose et son habit vert tendre ! De grands yeux étonnés : est-ce donc qu'ils ont percé les plafonds, et surpris là-haut une vision de l'avenir ? Il y a là-haut un tableau qui représente un lit ensanglanté, une famille en larmes autour d'un homme frappé à mort, toute l'horreur de la nuit du 13 février 1820. Le joli enfant, c'est le petit Duc de Berry. Voyez-vous sur l'habit vert tendre la place où s'enfoncera le couteau de Louvel ? Le sceau des mauvais destins est encore plus visible sur cette autre tête enfantine, auréolée d'une grâce mélancolique, peinte à la manière de Greuze dans un ton gris de cendre : le Duc d'Enghien, attendu à Vincennes.

Mais vous cherchez parmi ses cousins l'enfant martyr, le petit dauphin que l'Europe nomma Louis XVII ? Il est à l'attique du Sud, d'où j'espère qu'on le rapportera dans l'appartement qui fut sien. Il y est sous la forme d'un buste de marbre, et le Musée ne possède point d'objet dont l'histoire soit plus émouvante. Ce buste, où le menton et le nez ont été recollés, fut précipité d'une fenêtre des Tuileries pendant le sac du Dix-Août. Un des assaillans du château, un cordonnier, le ramassa et le porta sur son établi ; pour assouvir sa haine contre la famille Capet, ce patriote imagina de marteler ses cuirs sur la petite tête de marbre ; les cicatrices dont elle est couverte proviennent des mutilations faites par le marteau de cet homme. Ainsi, tandis que l'enfant de chair et d'os était martyrisé par le cordonnier Simon, à la même heure, sans entente préalable, son image, — son double, comme eussent dit les vieux Égyptiens, — subissait les mêmes brutalités dans l'échoppe d'un autre savetier. En vérité, nos plus ingénieux dramaturges doivent s'avouer vaincus par la puissance qui compose l'histoire avec de tels rapprochemens. Un amateur retrouva le buste du Dauphin ; après de nombreuses pérégrinations, il a été acquis par le musée de Versailles ; plus heureux que le modèle, le voici revenu dans la maison na-

tale ; sa prodigieuse aventure y met pour le promeneur un songe obsédant.

Quelques-uns de ces jeunes gens feront plus longue route, et moins lugubre ; mais par quels crochets, à travers quelles fondrières ! Nous avons ici deux portraits du Comte de Provence, l'un par Drouais, l'autre par un inconnu. — Méfiez-vous ! semble dire cette figure spirituelle et rusée. Elle le dit surtout à la belle-sœur, Marie-Antoinette. Monsieur dissimulait mal son mépris pour un aîné qui le terrassait à coups de poing et lui était inférieur en dons intellectuels ; il jugeait ce frère borné, peu viable, impuissant. A vingt ans, parmi ces princes fous de plaisir, son esprit mûri calculait, escomptait l'accident possible, convoitait ardemment le trône. La maternité de Marie-Antoinette frustra cette ambition sournoise. Monsieur et sa Piémontaise, enragés de leur infécondité, ne pardonnèrent pas à l'Autrichienne des couches tardives qu'ils s'étaient habitués à ne plus redouter. Aussi quelle haine, quelles menées sourdes ! Toute la vie de ce couple, — de ce trio, car la Balbi épouse les rancunes de son ami, — n'est qu'une cabale contre la Reine ; les plus virulens des pamphlets qui la salissent sortent de l'officine de Monsieur. Patience ! Il y a un pressentiment dans cette ambition trop hâtive. Grâce à la coupe sombre du bourreau, François-Xavier montera un jour sur le trône. Comment il en descendra pour un temps, talonné par le revenant de l'île d'Elbe, un tableau du Musée nous le remémore : le baron Gros a reproduit la scène avec un grand sens dramatique. Mais l'élégant adolescent de Drouais se reconnaîtrait-il dans ce gros homme podagre, les jambes ligottées sous les larges guêtres à boutons d'or, qu'un torrent de fuyards entraîne hors des Tuileries, aux clartés tremblantes des torches, le soir du 19 mars 1815 ?

Non loin de l'astucieux Provence, la tête à l'évent de son cadet, le fringant et séduisant Artois : autrement et non moins dangereux pour la belle-sœur qu'il compromet par ses assiduités, par ses folies, tandis que son frère la poignarde dans l'ombre. — Le gai viveur serait fort surpris, si Cagliostro, l'homme qui sait tout, et dont le portrait fait vis-à-vis au sien, lui adressait le salut de la sorcière à Macbeth : Salut à toi, qui seras roi ! Le dernier roi de la lignée ! — Là-haut encore, dans les salles où se font les transfigurations de l'avenir, une grande toile de Gérard nous montre les pompes du sacre de Reims : l'aimable

Artois, vieillard chenu, ceint la couronne entre les maréchaux de l'Empire. Et après, Holyrood, le Hradschin, Goritz, les gîtes et les tombes de l'exil! Nous avions vu dans une chambre précédente, parmi les hôtes du roi Louis XV, deux jeunes Stuarts, beaux et tristes, ballottés hors de leur île dans un naufrage sans fin. Les jeunes gens d'ici seront les Stuarts du siècle prochain. — Cette pièce donne sur une galerie où un autre jeune homme nous arrêtera au passage. Dans le temps que les artistes de la Cour peignaient ces portraits à Versailles, le crayon novice d'un camarade croquait gauchement un lieutenant de la garnison de Valence, pendant une visite qu'ils faisaient ensemble à Tournon ; quelques traits seulement, la silhouette du maigre profil, de longs cheveux plats qui tombent comme des baguettes sur les joues creusées : — « *Mio caro amico Buonaparte. — Pontornini, del. 1785, Tournone.* » — C'est le premier portrait de Napoléon. Il attend là que ces princes montent dans la salle de la Révolution.

Ne sommes-nous pas fondés à dire qu'il faut aimer l'histoire vivante, aux lieux où elle s'est faite, devant les images de ses acteurs? Par une simple juxtaposition de ces images, l'histoire éblouit notre esprit et saisit notre cœur, mieux que l'orateur le plus éloquent, mieux que le plus lyrique des poètes. Il suffit de nommer ces portraits, le passant qui vous les désigne n'y saurait rien ajouter; ce n'est pas lui qui vous parle, c'est eux seuls. Votre regard les rassemble, et aussitôt le spectacle des temps repasse, total et magnifique, dans toute imagination qui se représente les contrastes, les rapports, l'enchevêtrement mystérieux de ces destinées. Tel, et avant qu'il n'existe pour nous, le spectacle de la vie universelle doit passer, si l'on ose dire, d'une seule vue et sur un même plan, dans la pensée omnisciente qui ordonne ces grands jeux.

Il continue, le défilé des victimes prochaines, avec un beau portrait de l'intendant Foullon. Quelle satisfaction de vivre, sur cette face de financier comblé! Comme elle sue béatement l'aise de la richesse et de la vanité! Assis devant un bureau somptueux, la poitrine barrée d'un cordon rouge, — il est secrétaire grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, — Foullon se voit bientôt contrôleur général, et il mourait d'envie de l'être, nous dit Bezenval. Le sort lui réserve une autre élévation, à quelques années de délai. Traqué par la fureur populaire dans son châ-

teau de Morangis, il se réfugiera chez son voisin Sartines : les paysans de Viry découvriront l'homme « âpre et dur » qui voulait leur faire manger de l'herbe ; ils le traîneront à Paris sur une charrette, avec un collier d'orties, un bouquet de chardons à la boutonnière, une botte de foin sur les épaules. Foullon à la lanterne ! Cette tête correcte de bureaucrate sera promenée dans Paris au bout d'une pique, « échevelée, défigurée ; l'œil sorti de son orbite descendait sur le visage obscur du mort, la pique traversait la bouche ouverte dont les dents mordaient le fer. » Ainsi la vit Chateaubriand, sous la fenêtre de l'hôtel où il logeait, dans la rue Richelieu.

Est-ce que la contagion des catastrophes gagnerait tous ceux qui s'aventurent dans cette salle ? Un étranger bizarre y est entré : le comte du Nord, le futur empereur Paul de Russie. Il parle, il divague, sur l'excellente petite toile, tout comme sur son grand portrait par Mme Lebrun, à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg. On ne sait s'il faut sourire ou trembler devant ce bouffon inquiétant, campé dans sa taille mal prise avec un air d'égarement et de défi : don Quichotte polaire, chez qui les aspirations chevaleresques finissent en mélancolie noire ou en fureurs maniaques ; candidat à la folie, toujours agité par les songes qu'il rapporte le matin à son ami Rostoptchine ; il s'y voit enlevé au ciel par une force invisible et surnaturelle. Une nuit, il s'éveillera de ses rêves sous l'épée de Benningsen, entre les conjurés qui le dépêcheront dans les ténèbres.

Princes et particuliers, tous les membres de cette société subissent le même envoûtement. D'où tombe-t-il ? Peut-être du portrait juché sur la muraille au-dessus des autres, qui semble les dominer, et fait songer à une araignée au centre de sa toile ; peut-être de cette large face friponne, effrontée, de ces gros yeux à fleur de tête qui promènent sur la compagnie un regard indéchiffrable. Je l'ai signalé plus haut, ce portrait du comte de Cagliostro ; énigmatique comme son modèle, sans âge, peint on ne sait quand par on ne sait qui. Il fallait que le thaumaturge fût ici, continuant sur ces hommes le pouvoir occulte qui mit leurs cervelles à l'envers, prolongeant la fascination à laquelle la baronne d'Oberkirch avouait ne pouvoir s'arracher. Alchimiste, — s'il ne possédait pas l'arcane du grand œuvre, où prenait-il l'or qui ruisselait de ses doigts ? — prophète, — il le fut au moins dans sa *Lettre au Peuple français*, dans ses prédictions

politiques si vite vérifiées par les événemens, — guérisseur, charmeur, propagateur de la franc-maçonnerie dans le beau monde, par quelle force en imposait-il, d'où sortait-il, qui était-il? Historiens et romanciers se sont acharnés sur le sphinx, nul ne lui a arraché tout son secret. — Le fils d'un juif palermitain, au dire de Gœthe qui voyageait alors en Sicile. Il y a des lacunes et des obscurités dans le récit de Gœthe. Même après l'enquête minutieuse de M. Frantz Funck-Brentano, l'ombre reste épaisse sur une vie qui replonge à chaque instant dans le mythe. Mais comment saurions-nous qui était Cagliostro, ce qu'il faisait en 1784 dans les loges du rite égyptien, alors que nous sommes si mal instruits de sa dernière incarnation, celle dont nous fûmes témoins?

Car l'immortel Joseph Balsamo a reparu parmi nous; cette fois avec un masque grave et scientifique, ajusté à la mode de notre temps. De nouveau, on l'a vu brasser les millions, peser sur les affaires d'État, séduire des personnages de haut rang, dérouter les princes de la science. Toujours armé de son pouvoir occulte, il avait même crédit dans les Bourses et dans les chancelleries, ces dernières l'honoraient de leurs distinctions les plus enviées; il esclavageait les plus forts, il leur ordonnait de parler, et ils parlaient, de se taire, et ils se taisaient, de se tuer, et ils se tuaient. Ce ne sont point là des légendes, mais des faits; et les plus surprenans de ces faits ne sont connus que des gens informés, de ceux qui fréquentèrent le comte de Cagliostro, ressuscité sous le nom du docteur Cornélius Herz. Il a vécu parmi nous, remuant les plus grandes machines, et nous ne savons ni comment il a vécu, ni comment il est mort. Étonnez-vous ensuite qu'il y ait des incertitudes sur le rôle qu'il joua jadis dans la désagrégation de l'ancien monde!

Ils sont beaucoup qui le désagrègent, ce monde malade, comme s'ils avaient commission de le précipiter dans la tombe. Tous conspirent à l'affolement de ses derniers jours. De partout se lèvent des Prométhées qui font « habiter dans l'âme des mortels les aveugles espérances. » Dans l'assemblée choisie où nous sommes, combien pourraient jurer qu'ils n'ont pas fait la chaîne magnétique autour du baquet de Mesmer? Le siècle qui a ri de toutes choses ne prend plus au sérieux que les charlatans, les théosophes, les illuminés. Ceux-là s'engouent de Saint-Martin, ceux-ci de Swedenborg. On traduit le mystagogue suédois. J'ai sous les

yeux l'édition de 1786 : le traducteur a travaillé, dit-il, pour retirer de l'ignorance « ce grand nombre de personnes oisives qui ne pensent que d'après les autres »; elles vont enfin participer aux nouvelles que le philosophe, « ravi en esprit dans une société du ciel, » leur apporte de ce pays-là. Nos libertins sont repris d'une crise de foi et d'enthousiasme : ils croient à tous les annonciateurs de merveilles.

Leur crédulité est excusable. Comment démêler le vrai du faux, dans ces années où la nature découvre aux hommes éblouis des forces et des principes qu'ils avaient ignorés jusqu'alors? Galvani coudoie Mesmer: les premières secousses du fluide électrique viennent à point, elles font éprouver un frisson nouveau à des nerfs épuisés par l'abus de la vie. Lavoisier décompose les élémens dans son alambic : pourquoi Cagliostro ne tirerait-il pas du sien l'élixir vital? Jenner prolonge l'existence en supprimant le plus meurtrier des fléaux, celui qui mettait en coupes réglées la famille royale, dans ce palais de Versailles. Montgolfier donne aux imaginations exaltées l'espoir de monter au ciel, Franklin y capte la foudre. Mais qu'est-il besoin de monter au ciel? Il va descendre sur la terre. Jean-Jacques leur a conté l'idylle vertueuse de l'humanité nouvelle, il a persuadé ceux qu'il faisait pleurer. Les héros de la liberté reviennent de l'Amérique émancipée, ils en rapportent le rêve d'une république fraternelle. Partout des idées en ébullition, nulle part cette solidité des mœurs publiques qui modère la force explosive des idées et en facilite l'assimilation.

C'est trop de commotions à la fois pour des cerveaux affaiblis par l'excès de la vie sociale, par les raffinemens du luxe et du plaisir. Entre les encyclopédistes, les physiocrates, les théosophes, les physiciens, les faiseurs de projets, les réformateurs de tout poil, nos gens ne savent plus à qui entendre. Ils entendent du moins, ces privilégiés, les soufflets retentissans que tant de mains appliquent sur leurs joues; ils s'en amusent, ils y applaudissent. Avec cette folie du suicide qui est la caractéristique des sociétés finissantes, les Almaviva de Versailles jouent sur leur théâtre, à Trianon, ce *Figaro* qui les fustige et que le Roi fait interdire à Paris. Sarabande macabre, cacophonie de voix aiguës qui appellent dans les nuages ou sortent de dessous terre : le royaume de France ressemble à l'île de Prospero, quand les esprits aux ordres d'Ariel y troublent l'air de mille sons discords

et enseignent à Caliban les chansons de révolte. Que diraient, s'ils revenaient ici, les graves survivans du grand règne que nous laissâmes dans le premier salon? Ils retrouveraient les brigues et les passions de la Cour, encore un peu de son formalisme extérieur; ils ne s'y reconnaîtraient pas, dans le bouleversement des idées, le relâchement de tous les vieux ressorts. Reconnaîtraient-ils au moins les idoles royales?

Il n'est que temps d'approcher les maîtres de céans, avant qu'ils montent là-haut, comme en une autre tour du Temple. La Reine, d'abord; au centre d'un panneau, dans le grand portrait où sa beauté un peu hautaine attend les hommages, elle nous appelait depuis notre entrée. Je reculais l'instant d'aller à elle : tout historien qui affronte cette figure sent d'avance qu'il marche à de cruels combats entre son cœur et sa raison.

C'est le portrait si connu de Mme Lebrun; la Reine en robe rouge, avec ses trois enfans. Ce tableau fut peint en 1787, exposé la même année au Salon du Louvre. On y apporta le cadre vide avant la toile; d'où le mot sanglant qui jaillit de la haine sur les lèvres des Parisiens : Portrait de Mme *Deficit*. L'image de la malheureuse femme cherche depuis lors une retraite où elle soit à l'abri de ses persécuteurs. On la voyait naguère dans l'attique du Sud, en face de sa pire ennemie, Mme Roland, une rivale, blessée dans sa vanité, haïssant la Reine comme on se hait de femme à femme. Marie-Antoinette est descendue dans l'appartement où elle passa la première nuit de ses noces, morose souvenir. Elle y est en famille. Vis-à-vis d'elle, Philippe-Égalité, le louche braconnier qui la guette au piège, l'homme qu'elle accuse du premier cri, après les journées des 5 et 6 octobre : « M. le Duc d'Orléans a voulu nous faire assassiner! » (Augeard.) Où qu'elle regarde, elle n'aperçoit que trahisons et périls : ici Provence, là Artois; ces frères, ces cousins aiguisent le mot qui va la blesser, inspirent les infâmes libelles que Champcenetz fera jeter jusque dans l'Œil-de-Bœuf.

Aussi y a-t-il quelque contrainte sur ce front, quelque dureté dans le regard, dans l'arc des sourcils. Mme Lebrun a vu la Reine telle que la décrivait Mme de Lamballe, après l'acquittement de Rohan : « Sa physionomie, jadis si douce, si caressante, ne peignit en public que la hauteur et le dédain... » Cette fière tête se redresse, comme pour résister au poids invisible qui la tire, va l'abaisser, et finalement la détacher : le poids de

l'ignominieux Collier. On ne peut pas exagérer l'influence de « l'Affaire » sur le caractère, la vie, la mort de Marie-Antoinette. M. de Nolhac, et après lui M. Funck-Brentano, ont eu mille fois raison de rattacher à ce fil la destinée de la Reine. Et si nous faisions en d'autres temps quelque difficulté d'admettre qu'un arrêt judiciaire eût pu déterminer les plus graves événemens d'une époque, nous savons maintenant quels ébranlemens profonds et funestes elles laissent, ces grandes causes qui passionnent l'opinion.

La série des portraits de Marie-Antoinette suffirait à démontrer que le malheur est le meilleur des éducateurs. Elle n'en eut pas d'autre. Suivez l'ascension du type, depuis la fantasque jeune femme qui porte sur sa tête vide ces ridicules pyramides d'objets, désespoir de Marie-Thérèse, jusqu'au poignant tableau de Kucharsky fait au Temple, en 1793. Sous le pauvre fichu et le pauvre bonnet de veuve qu'elle doit « à la générosité de la République, » les traits modelés par la souffrance semblent empruntés au marbre d'une *Pietà* de Michel-Ange, ils en ont l'auguste sublimité. Je ne parle pas de l'atroce crayon de David; la passante sur la charrette, les yeux clos, rigide, déjà pierre tombale de son propre monument. Cette femme dont il faut bien dire qu'elle était peut-être la plus inculte de sa Cour, cette évaporée des jours heureux qui n'a jamais pu s'imposer la lecture d'un livre, qui a lassé la patience de tous ses maîtres, qui n'a entendu que des propos oiseux ou des conseils perfides, le malheur lui a tout appris, tout donné. Il a fait remonter en elle la noblesse de la race, le courage de sa mère, la force de pensée des grandes chrétiennes. Jamais la dure main de la douleur n'a plus cruellement pétri, plus magnifiquement métamorphosé un visage; et, sous ce visage, l'âme qui l'éclaire d'une lumière épurée.

Il y aurait une bonne règle pour porter sur Marie-Antoinette des jugemens équitables : prendre aux différentes époques de sa vie le contre-pied du sentiment de ses contemporains, intervertir l'ordre de leurs sympathies et de leurs antipathies. — Ce fut d'abord chez tous une idolâtrie pour la Dauphine, pour la jeune Reine; sa grâce était la plus forte; comme le lui disait galamment Brissac, elle avait autant d'amoureux que de sujets. Les courtisans se détachèrent les premiers, c'est dans l'ordre : le retranchement de la Reine dans sa coterie lui aliéna tous ceux

qui n'en étaient point. Mais le peuple lui restait fidèle : Paris en témoigna par ses ovations, après la naissance du premier Dauphin. Peu à peu, les insinuations parties de ce qu'il y avait de plus haut dans Versailles firent leur chemin dans les esprits ; les préventions défavorables naquirent, s'accrurent lorsque le public fut instruit des prodigalités de la Reine ; elles éclatèrent après le scandale mal expliqué du Collier. Au grief qu'on lui faisait d'être l'auteur de la ruine publique, l'ombrageuse passion des réformateurs ajouta le reproche de tendances rétrogrades ; quand les suspicions patriotiques s'alarmèrent des prétendues trahisons de « l'Autrichienne, » l'aversion devint extrême, universelle. Les rares mains qui applaudissaient encore le Roi, lorsqu'il se produisait dans Paris, retombaient glacées au passage de la Reine. Les cœurs se cuirassèrent contre elle d'une telle haine que son martyre même ne les désarma pas : nous avons peine à le croire aujourd'hui ; mais, en dehors de quelques fidèles, personne ne fut touché. Et les plus hostiles à la Reine n'étaient pas les habitués du Club des Jacobins. En 1791, au dire d'Augeard, la noblesse française réfugiée à Bruxelles « déchire » Marie-Antoinette « de la manière la plus indécente. »

Réaction aussi injuste que le premier engoûment fut excessif. La vérité sur la Dauphine, sur la Reine, n'est ni dans les attendrissemens d'une Mme Campan, ni dans les méchancetés des calomniateurs : elle est dans la copieuse correspondance de Mercy. Vigilant comme eût pu l'être l'œil même de Marie-Thérèse, avec une exactitude tempérée d'indulgence, le vieux diplomate nous fait connaître jour par jour la vie qu'il a charge d'observer. C'est, à parler franc, la vie d'un joli oiseau sans cervelle. Frivole, « enivrée de dissipation, » ignorante et refusant de s'instruire, Marie-Antoinette a mis toute son âme d'alors dans son village de Trianon. N'en déplaise à la fausse sentimentalité qui a poétisé cette boîte de joujoux, nous y prenons une pauvre idée de la femme pour qui toute la conception de l'art et du plaisir tenait dans ces mignardises, ces bergeries et ces meuneries de poupée, ce mièvre cadre de dînettes, d'amusettes, de passionnettes. L'incapacité où elle fut longtemps de s'appliquer à une affaire et de la comprendre est sa meilleure défense contre les accusations qui faisaient d'elle un agent de la politique autrichienne. Mercy regrette assez qu'elle n'en ait pas l'étoffe ! Bonne, sans doute, mais d'une bonté blonde, à fleur de peau, sans racines

profondes dans le cœur; volontaire et vindicative quand on la contrarie, avec une absence de discernement qui lui fait sacrifier à des rancunes de boudoir les meilleurs serviteurs du Roi, immoler un Turgot à un de Guines. Ses fantaisies et sa faiblesse pour des amies rapaces ruinent le trésor : il est trop vrai que la pure Marie-Antoinette a coûté à la France plus cher que toutes les maîtresses de Louis XIV, plus cher que la Du Barry, presque autant que la Pompadour. — « Le gouvernement présent surpasse en désordre et en rapines celui du règne passé, » écrit Mercy : et ce n'est plus le Roi qui est le coupable.

Je sais bien quelles sont les excuses de cette jeune femme, longtemps négligée par le plus gauche, le plus docile et le moins séduisant des maris, isolée dans cette cour étrangère sans un appui moral, sans une affection vraie, exposée à mille embûches, offensée par les plus noires calomnies. On comprend qu'elle cherche à s'étourdir dans toutes les dissipations, puis à se blottir dans la tiède atmosphère de quelques amitiés, et qu'elle y soit sans force contre les rares personnes qui paraissent l'aimer. On peut excuser ses erreurs de conduite : mais c'est défier le bon sens que de lui en faire un piédestal.

Comme il arrive toujours, la voix publique les lui reproche au moment où elle s'en corrige. Assagie par la maternité, grandie dans les épreuves du trône, elle y acquiert du tact, de la prudence; il semble qu'elle ait gardé une juste mesure dans son court et impossible rôle de reine constitutionnelle. Elle regagne notre respect à mesure qu'elle perd celui de ses sujets. Viennent les heures tragiques, la fille de Marie-Thérèse apparaîtra superbe de dignité calme et d'héroïsme : au Dix Août, comme on l'a dit, il n'y a qu'un homme aux Tuileries, et c'est la Reine. Nous lui rendons notre admiration sans réserves dans le temps qu'on l'insulte à Bruxelles comme à Paris. Au Temple et à la Conciergerie, entre ces murailles que viennent battre les colères égarées du patriotisme, son dernier portrait témoigne d'une transfiguration qu'on ne peut mieux définir que par sa propre parole, si belle : « Je vais recevoir un grand sacrement. » Et quand ses tristes restes vont se confondre, dans le charnier de la Madeleine, avec les os des victimes écrasées au jour de son mariage, nos larmes ont absous des dilapidations et des folies qui finissent avec ce dernier compte :

La veuve Capet, pour la bierre, — 6 livres.

Du roi Louis XVI, nous n'avons ici qu'une représentation officielle, par Callet, et des bustes, dont un fort beau, celui de Houdon; mais la figure poussée à l'élégance ne donne pas une impression de vérité. Le tableau parlant, quoique d'une facture médiocre, c'est le grand portrait équestre de l'attique du Sud, signé : « Carteaux, peintre du Roy, officier de la cavalerie nationale parisienne, 1791. » On l'imagine plus enclin à guillotiner son roi qu'à le peindre, ce général Carteaux qui allait exercer les vengeances de la Convention dans le Midi soulevé. Son œuvre symbolique pourrait être l'enseigne d'un cirque : un lourd cheval blanc se cabre sous un lourd cavalier rouge; l'homme arbore à son chapeau une énorme rosette de rubans tricolores, qu'on dirait empruntée à quelque Lubin d'opéra-comique : elle contraste avec le sérieux de la figure, bouffie, et comme noyée dans trop de chair. La main brandit sans conviction une petite épée de parade; sur la lame, dans l'éclair bleu du damas, luisent ces deux mots en grandes lettres : LA LOI. On se croirait devant un tréteau forain où l'acteur royal joue avec résignation, avec docilité, dans une pièce où il n'a que faire, un rôle mal appris et qu'il ne comprend pas.

Il ne comprend pas, « le pauvre homme, » comme l'appelait sa femme aux heures de dépit. Et d'abord, il ne comprend pas cette femme, qu'il chérit, à laquelle il ne dit mot, et dont il redoute plus que tout les bouderies : « N'allez pas chez la Reine, il n'y fait pas bon aujourd'hui, » disait-il tout penaud à un de ses ministres, après une rebuffade conjugale. Il bâille aux soirées de Trianon, aux bavardages de la coterie, à leurs spectacles, à leur jeu; il ne joue ni ne dépense, il ne cause pas, ne sait rien de la galanterie; car il n'a aucun vice, ce vorace chasseur dominé par les besoins physiques, j'entends par ceux que la décence et la religion tolèrent. Il s'évade à dix heures, pour se lever à l'aube, rejoindre sa meute, ou monter à sa forge, à son petit refuge d'artisan, sous les toits. Dans cette cellule abandonnée, j'ai cru parfois l'entendre qui gravissait l'escalier, de son pas pesant, pour rallumer le fourneau éteint. Il ne comprend ni ses ministres tortueux, ni ses courtisans avides, ni son peuple ingrat dont il veut le bonheur, ni le formidable mystère où il entre. Mais qui le comprenait, ce mystère? Et comment l'eût-il compris, lui, l'élève du vieux La Vauguyon, si peu préparé à régner, même en un temps régulier? — « Oh! mon Dieu! gardez-

nous, protégez-nous, nous régnons trop jeunes! » Ce fut son premier cri de roi. Et il met tant de bonne volonté à essayer de comprendre, à bien agir; il a tant de droiture, de courage patient; toutes les vertus, mais des vertus qui ont peine à sortir.

Comment comprendrait-il, à vingt-deux ans, avec son éducation, que le sort de sa glorieuse monarchie militaire se décidera désormais entre des sacs d'écus et des sacs de blé, que le grand problème politique est de remplir ces sacs vides, d'éviter la banqueroute et la famine? Sous son palais, au bas des marches par où il descend à son orangerie, dans cette petite maison blanche qui est aujourd'hui le cercle des officiers et qui était alors le Contrôle général, des parties d'échecs dont sa tête est l'enjeu se jouent entre Turgot et Necker, entre Necker et Calonne. Ombrageux comme le sont les timides, comme l'était son aïeul Louis XIII, il s'est laissé prévenir contre Turgot, il a oublié la scène touchante de Compiègne où ces deux honnêtes gens, le Roi et le ministre, s'étaient serré les mains en se promettant assistance mutuelle. La Reine, poussée par les courtisans qu'on rogne, et cet intrigant de Pezay, l'émissaire de Necker, ont eu raison de l'instinct sauveur qui avait jeté le prince dans les bras d'un homme de génie. Turgot est perdu, Turgot est chassé. Chassés du même coup, l'esprit d'économie et de sages réformes, l'esprit de Henri IV et de Sully, la tradition française des bonnes organisations provinciales, municipales, abritées sous un pouvoir tutélaire. Le banquier de Genève est entré dans la place, et avec lui l'esprit républicain et doctrinaire qui sortira fatalement ses dernières conséquences; il ira chercher dans les nuages de l'idéologie politique ces fondemens d'un État libre que l'intendant du Limousin voulait retrouver sous notre terre, dans le sol national où le temps les avait enfouis. Après Turgot, nul ne peut plus arrêter la Révolution. Louis XVI en entendra les grondemens, chaque jour plus menaçans, du balcon où l'appellera le cri lamentable de son peuple : Du pain! Du pain à deux sols!

Oh! ce balcon de Versailles, Golgotha de la monarchie condamnée! Il règne sur la Cour de Marbre, de plain-pied avec les portes-fenêtres de la chambre de Louis XIV. On sait que cette chambre était dans le château comme le tabernacle dans l'église, le Saint des Saints de la royauté. Pour franchir le balustre du lit, ceux qui étaient les plus grands en France eussent consenti

aux dernières bassesses. Quand les dames passaient devant ce lit vide, l'étiquette voulait qu'elles s'inclinassent comme devant l'autel de la Chapelle. La tradition des augustes souvenirs était si impérieuse que le roi Louis XV, et après lui son petit-fils, devaient quitter au matin les chambres plus chaudes, plus commodes, où ils avaient dormi, pour revenir un instant sous les courtines de Louis XIV et y faire leur grand lever. Du balcon, nos rois voyaient arriver, par les larges avenues qui rayonnent de la cour d'honneur comme d'une étoile, la noblesse accourue de tout le royaume, les courriers qui annonçaient les victoires, les ambassades et les princes de toutes les nations.

C'est à ce même balcon que des hordes déguenillées, hurlantes, faisaient comparaître Louis XVI pour lui demander du pain. Dès le début de son règne, le 2 mai 1775, les émeutiers soldés de la guerre des Farines lui avaient donné là un avant-goût des journées d'octobre. Ce n'était encore que la sédition. Le 5 et le 6 octobre 1789, c'était la Révolution. On peut suivre dans les appartemens intérieurs l'itinéraire de la Reine, quand elle s'échappa de sa chambre qu'on allait forcer pour rejoindre le Roi au balcon. Les Parisiens emmenèrent leurs prisonniers. Sevré de son unique plaisir, le roi chasseur écrivait tristement sur son journal, le sempiternel journal de ses chasses : — « 5 octobre. Tiré à la porte de Châtillon, tué 81 pièces, interrompu par les événemens. »

Désormais, c'est au balcon des Tuileries que se fera l'*ecce homo*, chaque fois plus sinistre, plus humiliant; puis, dans la loge du logographe, et enfin sur la place de la Révolution. Louis XVI acceptera pieusement l'inintelligible épreuve, il y montrera une contenance digne de son nom et de sa race. Plaignons-le, respectons ses vertus, son courage passif; qu'on le canonise, j'y applaudirai... mais qu'on ne me demande pas d'admirer un roi qui se laisse assassiner, quand il pouvait mourir plus tôt, en roi, debout, l'épée à la main. — Le « pauvre homme » n'avait même pas compris le conseil allégorique que lui donnait Carteaux, quand le peintre jacobin gravait sur l'épée royale ce mot : la loi.

Après le départ des souverains au 6 octobre, c'en est fini à Versailles de la vie, « interrompue par les événemens. » Elle se retire dans les images où nous venons de la ranimer. Le Château déserté par ses maîtres n'a plus qu'à devenir un Musée : nécro-

pole où l'on continue de porter les effigies des chefs d'État, des personnages historiques de tout rang. Ils s'y entassent dans une promiscuité qui est parfois suggestive. A l'extrémité de l'aile des Princes, dans un petit retrait solitaire des jardins, on trouve le triomphal Napoléon en costume du sacre, par Bosio, qui devait figurer sur l'Arc de l'Étoile. Au-dessous de Napoléon, au fond d'une sorte de basse-fosse, contre la noire maison de Louvois, on découvre en se penchant un prince, interné là comme en pénitence : la statue équestre du Duc d'Orléans, expulsée de la place du Carrousel en 1848. — Les enfans qui grandissent relèguent dans une chambre de débarras les jouets brisés dont ils ne s'amusent plus. Notre inconstante nation a fait de Versailles la resserre où elle jette ses pantins cassés, rois, empereurs, présidens. Et c'est aussi dans Versailles qu'elle s'en fabrique de nouveaux.

Les anciens y cohabitent en paix. Après la fermeture des grilles, plus un bruit, pas une lueur à ces centaines de fenêtres. Au soir de notre première promenade, nous regardions mourir le jour du côté des jardins : il y mourait en douceur, en beauté, avec des prestiges, des illusions de survie dans ces reflets prolongés par les glaces et par les eaux. — Du côté des cours et des avenues par où nous sortons, du côté de Paris d'où vint le malheur, la nuit tombe brusque et lourde sur le Château. La colossale bâtisse s'évanouit tout d'une pièce dans un linceul de ténèbres. Une seule lumière se rallume parfois et tremblote quelques instans, dans un appartement de service, sous le fronton de l'aile Gabriel. Serait-ce celle qu'on vit briller à cette même place, après l'extinction des feux dans le château en deuil, le soir de la mort de Louis XV? Ce signal annonçait à la France qu'elle avait perdu son roi. Il annonce toujours la même chose, et personne ne sait plus ce qu'il nous signifie.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LES NOUVELLES RADIATIONS

RAYONS CATHODIQUES ET RAYONS RÖNTGEN

On est généralement d'accord pour voir dans l'énorme développement des applications scientifiques un des traits distinctifs de notre époque. C'est là une vérité banale. Nous sommes tellement enveloppés par ces applications de toute sorte : elles sont si intimement mêlées à toutes les complications de notre vie matérielle; elles interviennent si bien pour nous loger, nous vêtir, nous éclairer, nous transporter de toute façon, nous mettre en communication avec nos semblables de près et de loin, pour nous portraiturer, ou même simplement pour nous divertir, qu'aucun de nous ne saurait les méconnaître.

Mais cet aspect utilitaire de la science de notre temps ne doit pas nous masquer sa haute valeur doctrinale et philosophique. Et, par exemple, pour ne parler que de la physique contemporaine, le mouvement des idées n'y a pas été moins remarquable que le progrès des découvertes. La théorie y a marché de pair avec la pratique : la hardiesse de la spéculation a été à la hauteur de l'habileté expérimentale. On peut dire que, sur ce terrain, le développement des doctrines soutient la comparaison avec le merveilleux développement des faits, et la philosophie de la

science avec la science même. C'est ce que nous avons essayé naguère de montrer, en entretenant nos lecteurs de l'osmose, de la cryoscopie et de la tonométrie. Nous voudrions, aujourd'hui, examiner, au même point de vue, les notions acquises depuis quelques années sur les rayons cathodiques, sur les rayons de Röntgen et sur la radio-activité de la matière.

I

Le nom de *rayons cathodiques* a été proposé, en 1883, par le physicien allemand bien connu, Wiedemann, qui venait d'en faire l'étude. Mais l'objet de cette appellation n'était pas nouveau. Les rayons cathodiques avaient donné lieu, quelques années auparavant, à des expériences retentissantes de la part d'un savant anglais, W. Crookes sur qui, déjà, d'autres recherches originales avaient depuis longtemps attiré l'attention. Les belles expériences de Crookes, promenées par leur auteur à travers l'Europe, avaient eu pour témoins non seulement la plupart des physiciens, mais le grand public lui-même. Présentés lors du congrès de Sheffield, en 1879, aux membres de l'Association Britannique; reproduits, en 1880, à l'une des soirées solennelles de l'Association française, à l'Observatoire de Paris, ces phénomènes nouveaux et si brillans avaient provoqué un véritable enthousiasme. Crookes les attribuait à un état particulier de la matière, qu'il appelait l'*état radiant*. Les rayons cathodiques ne sont autre chose que la matière radiante électrisée. Le savant anglais faisait jouer un rôle considérable à ce quatrième état de la matière : il croyait — et d'autres crurent avec lui, — qu'il venait d'ouvrir des voies nouvelles à la science.

Cette espérance fut trompée, ou tout au moins ajournée pour assez longtemps. Il a fallu attendre, quinze ans plus tard, la découverte des rayons X, — liés, comme on le verra tout à l'heure, aux rayons cathodiques, — pour ramener sur ceux-ci l'attention du public scientifique. Toutefois, les chercheurs n'avaient pas abandonné cette piste nouvelle. Ils la suivaient avec persévérance dans le silence des laboratoires. Et parmi ces travailleurs zélés, il faut citer, au premier rang, le physicien allemand Hittorf. C'est à lui que revenait, en définitive, l'honneur de la découverte des rayons cathodiques. C'est lui qui, le premier, — dix ans avant W. Crookes, — en avait signalé l'existence. En bonne justice, ces

rayons cathodiques devraient être appelés *rayons de Hittorf*, pour la même raison et au même titre que les rayons X sont appelés *rayons de Röntgen* et les rayons radio-actifs, *rayons de Becquerel.*

A côté de Hittorf, il faut signaler Hertz, Wiedemann et Ebert, Schmidt, Lenard et J. J. Thomson, dont les travaux se développèrent lentement jusqu'en 1895. Brusquement, à cette époque, apparut la découverte de Röntgen : les recherches en reçurent une vive impulsion. On vit se succéder, en peu d'années, à l'étranger, les publications de Birkeland, de Majorana, de W. Wien, et, en France, celles de J. Perrin, Villard, Deslandres et H. Poincaré.

Ces nombreux travaux ont un double objet. On se proposa, d'une part, de compléter l'étude expérimentale des phénomènes — et, d'autre part, d'en fournir l'explication. La tâche est dans les deux cas fort attachante : mais l'intérêt de la question théorique est incomparable. On voit, en effet, se renouveler ici, sur ce terrain particulier des phénomènes cathodiques, la querelle qui, pendant plus d'un siècle, avait divisé les physiciens relativement à l'interprétation des phénomènes lumineux. Les rayons cathodiques ne sont point des rayons lumineux, mais leur explication met également aux prises, comme ceux-ci le faisaient, la théorie de l'émission et la théorie des ondulations, la matière pondérable et l'éther. Le procès jugé, au commencement du siècle, à propos de la lumière, s'engage à nouveau à son déclin, à l'occasion de l'électricité. Les péripéties et les coups de théâtre se succèdent : avec Crookes, en 1880, c'est l'émission qui triomphe : le rayon cathodique semble décidément une projection matérielle, une trajectoire balistique ; avec Lenard, en 1894, qui fait pénétrer les rayons cathodiques dans le vide sans que celui-ci cesse de se maintenir, on est ramené à un substratum immatériel, à des radiations éthérées : J. J. Thomson, en 1897, revient à l'émission de particules, mais ces projectiles ne sont plus des molécules, des atomes ou des ions — dernier degré admis jusque-là, de la divisibilité de la matière — ce sont des fragmens d'atomes, des *corpuscules atomiques.* Enfin, M. Villard, en 1899, précise la nature de ces corps; il les montre formés d'hydrogène; il en fait des corpuscules ou fragmens d'atome d'hydrogène. On constate, en effet, que les rayons cathodiques présentent le spectre de l'hydrogène; et, s'il arrive qu'on réussisse à éliminer toute trace de ce gaz, on supprime du même coup l'émission cathodique.

II

Après avoir fait comprendre l'intérêt doctrinal de ces nouvelles radiations il convient d'en donner une courte description. Leur apparition est liée aux conditions de la décharge électrique dans les gaz raréfiés. Tout le monde a vu des faits de ce genre : l'illumination des tubes de Geissler ou de l'œuf électrique. Comme ces expériences sont parmi les plus brillantes et les plus décoratives que l'on puisse réaliser avec l'électricité, on les reproduit à toute occasion, pour la beauté du spectacle plutôt que pour l'instruction du spectateur.

Imaginons donc l'œuf électrique, le vase ovoïde en verre, où se trouvent, disposées en regard, deux pointes métalliques, deux boules, ou, en général, deux électrodes de forme quelconque séparées par un intervalle plus ou moins grand, et chargées d'électricité. Leur électrisation sera entretenue, par exemple, en les mettant en rapport avec les pôles induits de la bobine de Ruhmkorff. On peut, aussi, se servir d'une machine électrostatique (munie de condensateur) dont le collecteur est mis en rapport avec l'une des électrodes. Une armature munie de robinet permet d'épuiser l'air dans le vase ovoïde. Lorsque la tension électrique dépasse une certaine limite, la décharge se produit. Un trait de feu va de l'électrode positive (anode) à l'électrode négative (cathode). Dans l'hypothèse où nous nous plaçons, d'un gaz raréfié et d'une charge convenable, cette trajectoire lumineuse, au lieu d'être le trait blanc éblouissant, net, rectiligne ou en zigzag, qui constitue l'étincelle ordinaire, est une lueur plus diffuse, colorée diversement suivant la nature du gaz.

Si l'œuf ou l'ampoule quelconque qui contient les électrodes permet de changer la place du pôle positif et de l'accrocher à différens points de la surface on verra la traînée lumineuse partir toujours du point d'attache ambulant pour se rendre au pôle négatif fixe. Le trajet sera plus ou moins direct ou infléchi ; il se rapprochera, plus ou moins, de l'axe du vase et variera, en conséquence, avec la forme de celui-ci. Mais, toujours, en déplaçant le pôle positif, on promènera cette *ligne de courant*, cette trajectoire de décharge, pour ainsi dire à volonté. Telle est la manière bien connue dont se passent les choses dans le

cas ordinaire, c'est-à-dire lorsque la raréfaction est modérée, lorsque le vide existe à quelques centièmes ou, au plus, à quelques millièmes d'atmosphère.

Il ne faut point se borner à cet effort insuffisant, si l'on veut observer le rayonnement cathodique. Il faut, comme Lenard et Crookes, aller plus loin, sans aller trop loin cependant. Le physicien anglais, surtout, a poussé l'épuisement jusqu'à un degré prodigieux. Dans les *tubes* ou *ampoules de Crookes*, le vide atteint un millionième d'atmosphère. La pression du résidu gazeux, évaluée en millimètres de mercure, n'atteint plus que 0,00076. Le savant anglais prétendait que, raréfié à ce point, ce résidu n'avait plus les propriétés des gaz ordinaires : c'était, selon lui, un *hypergaz*, aussi différent de l'état gazeux véritable que celui-ci l'est de l'état liquide, et constituant dans la hiérarchie des états physiques, après le solide, le liquide, le gaz proprement dit, un quatrième degré sous le nom de *matière radiante*. Crookes, en se fondant sur ce que la théorie cinétique nous enseigne relativement à la constitution des gaz, a voulu préciser les caractères de ce quatrième état de la matière. En réalité le gaz, raréfié au millionième d'atmosphère, n'a point acquis, par ce fait seul, un caractère tout à fait nouveau ; mais il l'acquiert, très certainement, quand l'électrisation vient s'ajouter à la raréfaction ; et c'est alors qu'il constitue l'*émanation* ou le *rayon cathodique*.

Nous avons dit qu'il ne faut point pousser le vide trop loin. Si l'on va au delà du millionième d'atmosphère, beaucoup au delà, — et le perfectionnement de la technique le permet, — le résidu gazeux ne peut plus être électrisé : l'électricité ne passe plus ; il n'y a plus de décharge. Le vide absolu est infranchissable à l'agent électrique. Cette résistance du vide qui se refuse au passage de l'électricité, est un article de foi chez les physiciens, depuis les expériences de Walsh, de Morren et de Schultz. L'importance de ce principe est extrême au point de vue doctrinal ; il fournit, en effet, un nouveau critérium de la matérialité. Mais, dans l'application, sa valeur pratique est très restreinte. Les expériences de Lenard après celles de Hertz, en nous montrant la propagation de certaines formes d'électricité dans le vide, nous instruisent des restrictions qu'il comporte. Nous dirons, avec J. Perrin, qu'il est très probable que l'électricité reconnaissable, décelable expérimentalement, ne peut pas se propager sans un support matériel : mais ce n'est pas certain.

Si nous revenons maintenant à notre ampoule de Crookes où le vide a été poussé jusqu'au millionième, nous verrons que la décharge s'y comporte un peu autrement que dans les tubes où la raréfaction était moindre. La trajectoire de décharge a perdu considérablement de son éclat; elle ne se traduit plus que par une lueur vague, imprécise, à bavures, d'une teinte intermédiaire au rose et au violet. Tout le reste est obscur, à l'intérieur de l'ampoule de verre. L'électricité passe encore et suit le même trajet que précédemment entre l'électrode positive et la cathode. A l'afflux principal est même venu s'en adjoindre un autre, secondaire. De tous les points de l'ampoule, des charges positives se dirigent vers la cathode et vont renforcer le courant principal. Ces charges positives qui dévalent de tous les points de la périphérie forment la contre-partie des charges négatives que nous allons voir fixées sur les rayons cathodiques. Leur existence, leur développement, leur circulation, résultent, par voie de conséquence, de l'existence, du développement et de la circulation inverse de l'électricité négative qu'emporte avec elle l'émission cathodique.

Tel est l'*afflux cathodique;* il est composé de la ligne de courant amorcée à l'électrode positive et des courans secondaires dirigés de tous les points du récipient vers la cathode. M. Villard a bien mis en évidence tous ces affluens obscurs ou blafards qui viennent se réunir, sur l'axe de figure de l'ampoule, au flux principal.

Cet afflux cathodique a d'ailleurs les caractères et les propriétés que les physiciens et les chimistes attribuent à l'effluve électrique. Il vient aborder directement la cathode. S'il arrive que cette électrode négative, — que nous supposerons être un petit disque métallique de forme circulaire, — soit percée d'un trou, une partie de l'afflux cathodique traverse cet orifice et poursuit sa route, par delà, après s'être déchargée au passage. Ce courant électriquement neutre, ces rayons déchargés, constituent les *Canalstrahlen* étudiés par Goldstein.

Tous ces détails relatifs aux courans qui affluent vers la cathode témoignent du soin avec lequel les physiciens se sont appliqués à ne rien laisser échapper des phénomènes dont l'ampoule de Crookes est le théâtre. On pourrait dire, toutefois, qu'ils sont étrangers à notre objet principal, qui est l'émission catho-

dique. L'afflux que nous venons de voir gagner la cathode est, en effet, parfaitement distinct, à tous égards, du rayonnement cathodique qui la fuit et qui seul nous intéresse. Celui-ci est constitué par un faisceau perpendiculaire à la surface de la cathode. C'est, dans le cas présent, un faisceau cylindrique, ayant pour base le disque circulaire qu'elle représente : il parcourt l'ampoule avec une rectitude parfaite, sans paraître gêné par les affluens cathodiques à direction opposée, dont il vient d'être question : il les croise et les traverse imperturbablement.

Ce faisceau nouveau, normalement implanté sur la cathode, n'est pas lumineux : il n'est pas directement visible, il forme une tache obscure dans l'ampoule de Crookes. Il échapperait donc entièrement à l'observation, s'il ne provoquait à l'opposé de la cathode, dans les points où il rencontre la paroi de l'ampoule, une fluorescence particulière. La substance du verre s'illumine en ces points, et présente une tache lumineuse, brillante, de couleur verte. Crookes eut l'idée de disposer dans l'intérieur de l'ampoule, sur le trajet de ce faisceau, entre la cathode et la paroi, divers corps opaques, par exemple une croix d'aluminium. Il vit alors se dessiner sur le fond clair fluorescent l'exacte silhouette de la croix. On obtient ainsi, dans tous les cas, des ombres géométriques parfaites des objets interposés.

La conclusion obligatoire de cette expérience est que l'émission cathodique est rectiligne. La cathode, l'écran, la silhouette sont en ligne droite. Les choses se passent, en définitive, comme si de chaque point de la cathode partait un rayon unique provoquant la luminosité au point unique où il rencontre la paroi. Il est donc permis, sans rien préjuger de la nature du phénomène, de parler des *rayons cathodiques*.

L'examen attentif des ombres portées par des écrans divers, des silhouettes différentes dessinées par ces rayons, apporte un nouvel enseignement : il montre qu'ils sont implantés perpendiculairement à la surface de l'électrode : ils lui sont normaux en chaque point. Il faut ajouter toutefois, avec Goldstein, que ce n'est point là une règle rigoureuse. Si on l'accepte, il en résulte que la forme du faisceau varie d'une manière simple avec celle de la cathode. On donne souvent à celle-ci la disposition d'un disque légèrement convexe : alors, les rayons figurent un tronc de cône qui va découper sur la paroi de l'ampoule une calotte circulaire. Si le disque cathodique est un miroir sphérique con-

cave, les normales à la surface constituent un faisceau conique et convergent au centre de la sphère spéculaire où elles forment foyer. Les effets propres aux rayons cathodiques sont amplifiés par cette concentration, de la même manière que les effets des rayons lumineux sont amplifiés au foyer des lentilles. C'est ainsi que Crookes a pu manifester l'action calorifique de sa prétendue matière radiante, c'est-à-dire du rayonnement cathodique : il a réussi à fondre, à l'un de ces foyers de concentration, non pas seulement le verre, mais un fil de platine iridié; opération qui exige une température de plus de 2000 degrés.

Ce n'est pas seulement au terme de son trajet, à sa rencontre avec la paroi de verre, que le faisceau cathodique peut être rendu visible. MM. Hittorf et Goldstein, en 1876, ont fourni le moyen de le mettre en évidence sur tous les points de son parcours. Ils ont découvert le pouvoir phosphorogénique de la nouvelle radiation. L'illumination que ces rayons obscurs provoquent dans le verre de l'ampoule, ils la produisent aussi dans les autres corps placés à l'intérieur. Le cristal s'y éclaire en bleu : les pierres précieuses se colorent diversement, les rubis projettent une belle lueur rouge. Le diamant y prend un éclat extraordinaire. Les sulfures alcalino-terreux qui sont naturellement phosphorescens (c'est-à-dire capables d'emmagasiner les radiations lumineuses pour les restituer ensuite) s'illuminent aussi très vivement. La wurtzite (sulfure de zinc cristallisé) y devient éblouissante. En disposant une plaque de quelqu'une de ces substances le long du trajet prévu du faisceau, on rend celui-ci visible dans toute son étendue. Il devient possible, de cette manière, d'étudier les propriétés des rayons cathodiques.

Les résultats de cette étude doivent être mentionnés brièvement. C'est d'abord la vérification des deux lois déjà énoncées : que le rayonnement cathodique est rectiligne et qu'il est assez sensiblement normal à la surface de l'électrode.

En second lieu, les effets mécaniques produits par ces rayons offrent un grand intérêt, par l'appui qu'ils semblent donner à la doctrine de l'émission matérielle. Ils sont manifestés par une élégante expérience. Deux rails formés par des baguettes de verre et placés dans la direction du rayonnement cathodique supportent l'essieu d'une roue à palettes. Ce petit équipage entre

en mouvement, tourne et progresse, dès que l'on établit la communication électrique, comme si les palettes recevaient le choc, — le bombardement, selon l'expression de Crookes, — de particules matérielles issues de l'électrode négative. En renversant le sens des décharges on renverse aussi le sens de la rotation. L'explication balistique fait si bien image, qu'elle s'insinue tout naturellement dans l'esprit et fait naître la foi aux projectiles cathodiques. Cependant, à la réflexion, l'argument n'est nullement décisif. Tout le monde a vu, aux devantures des opticiens, le petit instrument que l'on appelle le radiomètre, dont l'invention, précisément, appartient encore à Crookes. Il est formé d'une sorte de moulinet à ailettes, très léger, enfermé dans une ampoule de verre où le vide a été fait. Il entre en mouvement à la façon de la roue à palettes de l'expérience précédente, mais, sous l'action des rayons lumineux, c'est-à-dire des vibrations de l'éther, sans que l'on puisse invoquer, cette fois, un bombardement de projectiles matériels.

Une seconde propriété, inattendue et singulièrement remarquable des rayons cathodiques, est d'être attirables par l'aimant. En rendant le faisceau visible, à la faveur d'un écran phosphorescent introduit dans l'ampoule, on le voit s'infléchir si l'on approche un aimant; on peut l'attirer et le repousser à volonté en faisant varier la position de l'agent magnétique. La grandeur de la déviation dépend de la force de l'aimant d'une part, et d'autre part de la vitesse du faisceau cathodique, vitesse que l'on peut influencer en faisant varier la pression du résidu gazeux qui emplit l'ampoule. En imprimant un mouvement convenable à l'aimant on conçoit que l'on puisse réussir à enrouler le faisceau en spirale. Cette obéissance à l'action directrice de l'aimant, va jusqu'à permettre de le ramener et de le fermer en cercle sur lui-même. Dans cette expérience, le rayon cathodique se comporte comme un courant électrique dont le pôle négatif serait à la cathode, et qui courrait le long d'une ligne métallique. La déviation magnétique est facilement explicable dans la théorie de l'émission : le rayon serait constitué par une file de particules matérielles électrisées qui se suivent d'un mouvement rapide en charriant une charge électrique. Ce transport d'électricité par transport de matière est ce que l'on nomme un courant par convection. Rowland, Röntgen et d'autres physiciens ont montré que les courans de ce genre sont assi-

milables aux courans ordinaires par conduction. Au contraire, l'on ne connaît pas de déviations imprimées par l'aimant aux radiations de l'éther, aux rayons calorifiques, lumineux ou actiniques.

En troisième lieu, le rayon cathodique est électrisé. Nous l'avons supposé, implicitement, tout à l'heure, en disant qu'il était assimilable à une file de particules électrisées, c'est-à-dire à un courant. Il faut donc que l'on puisse manifester la charge qu'il transporte. Crookes avait cru y réussir. Ebert et Wiedemann firent voir le caractère illusoire de sa démonstration. Ce fut un jeune physicien français, M. Jean Perrin, qui, par une expérience très élégante, mit en évidence ce caractère essentiel de la radiation cathodique, d'être chargée d'électricité négative.

Le phénomène cathodique, tel que nous venons de le décrire, s'accomplit tout entier à l'intérieur de l'ampoule : il y a son commencement et sa fin. Jusqu'en 1894, il avait été impossible d'étudier ces rayons à l'abri des complications expérimentales du milieu où ils ont pris naissance. Ils restaient enfermés dans leur berceau d'origine comme dans une prison. Lenard réussit à les en faire sortir, et ses belles expériences de 1894, qui tirèrent ces rayons captifs de leur geôle de verre, eurent un légitime retentissement dans le monde des physiciens.

Le verre arrête les rayons cathodiques : on ne le savait que trop. La plupart des autres substances en font autant. Toutefois Hertz, dès 1883, avait annoncé que les lames métalliques peuvent leur livrer passage, à la condition d'être assez minces. Leur épaisseur ne doit pas dépasser quelques millièmes de millimètre (microns). Lenard se proposa donc de remplacer la portion fluorescente de l'ampoule de verre où tombe le faisceau cathodique par une pièce de métal. Encore fallait-il que cette pièce fût assez solide pour ne pas céder à la poussée de l'air. Toute la difficulté était là. Lenard réussit à la lever. Il pratiqua dans son tube de Crookes une petite fenêtre qu'il ferma au moyen d'une lamelle d'aluminium de 3 millièmes de millimètre d'épaisseur. Cette feuille se montra capable de résister à la pression atmosphérique et de tenir le vide. Les rayons cathodiques, plus subtils que les molécules gazeuses, s'échappèrent, et l'on put les étudier en liberté.

Ils apparurent, au dehors, tels qu'ils s'étaient montrés dans

l'ampoule, rectilignes, déviables par l'aimant, capables de produire la fluorescence. Ils étaient capables, également, d'impressionner la plaque photographique. Chose remarquable! ils avaient conservé leur électrisation négative, malgré l'épaisseur de métal qu'ils avaient traversée. C'était un fait inattendu et jusque-là sans exemple. Il signifie que la charge électrique négative est un caractère essentiel et indélébile du rayon cathodique, et que celui-ci ne peut la perdre sans cesser d'exister.

Ces expériences ont appris du même coup que les rayons cathodiques possèdent un pouvoir de pénétration très restreint. Nous ne parlons pas seulement des solides, mais aussi des gaz. A moins que ceux-ci ne soient très raréfiés, les rayons sont rapidement arrêtés et diffusés par les obstacles moléculaires. Au contraire, lorsque le vide est poussé très loin, ils se maintiennent et se conservent sans changement. On a pu les suivre sur une longueur d'un mètre et demi sans constater d'affaiblissement.

Il faut signaler, pour finir, deux autres caractères des rayons cathodiques.

Le premier consiste dans la faculté qu'ils confèrent aux gaz qu'ils traversent de conduire l'électricité. On sait que les gaz secs sont isolans. Un corps électrisé, par exemple un électroscope à feuilles d'or ou un condensateur, y conserve sa charge. S'il paraît quelquefois en être autrement, c'est que le gaz n'est pas sec, et la déperdition doit alors être attribuée à la vapeur d'eau. Mais qu'un rayon cathodique vienne à tomber sur l'air réellement desséché, en contact avec ces appareils, et l'on voit aussitôt ceux-ci se décharger. Le gaz a acquis une certaine conductivité. Cette même propriété appartient, comme nous le dirons tout à l'heure, aux rayons de Röntgen et aux rayons de Becquerel. C'est là un caractère commun à toutes ces radiations, et c'est peut-être, de tous, celui qui se prête le mieux à une investigation rapide et même à des mesures. Aussi est-ce au moyen d'un électroscope maintenu dans une cage remplie d'air sec que l'on fait la recherche de ces diverses radiations. C'est en appliquant ce procédé que M. et Mme Curie ont découvert les nouveaux corps radio-actifs, le polonium, le radium, et M. Debierne, l'actinium (1).

(1) L'étude de ce phénomène peut être différée, sans inconvénient, jusqu'au moment où il sera question des rayons de Becquerel.

La dernière particularité est encore commune aux trois espèces de radiations en même temps qu'à toute espèce de décharge électrique. Elle consiste en ce que les unes et les autres provoquent la condensation, sous forme de brouillard, de la vapeur d'eau lorsque celle-ci est près de son point de saturation. Ce brouillard qui se forme tout à coup sur le passage de la décharge ou de la radiation devient un signe visible et palpable de leur présence. C'est une belle expérience de cours ou de conférence publique, facile à réaliser, et souvent répétée depuis deux ou trois ans. La vapeur s'échappe, invisible, d'un tube étroit en rapport avec un ballon plein d'eau bouillante. On en approche une pointe métallique fortement électrisée et d'où le fluide s'échappe sous forme d'aigrette que l'on pourrait distinguer dans l'obscurité. Dès que le rapprochement a lieu, on voit le jet de vapeur prendre l'aspect d'un brouillard très dense ou d'une épaisse fumée.

On entrevoit, sans qu'il soit nécessaire d'y insister, les applications possibles de ce phénomène à la météorologie. Il y en a une autre, fort curieuse, qui a été faite par J. J. Thomson à la mesure du nombre de projectiles cathodiques qui, à un moment donné, existent dans un espace déterminé. En combinant cette détermination avec des recherches électrométriques, on est arrivé, par des détours très subtils, à calculer la charge négative que porte chaque projectile cathodique, et enfin sa masse. Celle-ci est extrêmement faible.

Les rayons cathodiques d'un même faisceau ne sont pas tous identiques. Leur vitesse de propagation n'est pas la même ; et c'est la raison pour laquelle l'aimant les dévie d'une manière inégale, comme le prisme dévie inégalement les rayons qui forment un pinceau de lumière solaire. Il y a une dispersion magnétique et un spectre magnétique pour les rayons émanés de la cathode, comme il y a une dispersion lumineuse et un spectre lumineux pour les rayons émanés du soleil. MM. Birkeland et Jean Perrin ont constaté le fait presque en même temps.

Par des artifices extrêmement ingénieux, on est parvenu à mesurer la vitesse de propagation des rayons cathodiques qui est — dans l'hypothèse de l'émission, — la vitesse même du projectile lancé par l'électrode. Cette vitesse est énorme et d'ail-

leurs très variable avec les circonstances de la production. Elle peut être de 200 kilomètres à la seconde, ce qui est une limite inférieure — et atteindre 50 000 kilomètres, ce qui semble être une limite supérieure. Cette dernière est seulement six fois moindre que la vitesse de la lumière.

Nous ne pouvons qu'indiquer à peine les principes d'après lesquels le calcul a été fait. Il est fondé sur la mesure expérimentale de la déviation magnétique exercée par un aimant connu et de la déviation électrique provoquée par un courant électrique d'intensité également connue. Il est bien clair que ces déviations dépendent de la vitesse et de la masse des projectiles cathodiques. Il est évident, en effet, que l'aimant ou le courant dévieront davantage le rayon cathodique s'il est lancé avec une faible vitesse et moins si la vitesse est grande.

On peut d'ailleurs atténuer cette vitesse pour donner aux mesures plus de précision. Lenard a employé à cet effet, non plus les rayons engendrés par l'ampoule de Crookes, mais ceux dont l'existence a été révélée par Gustave Le Bon et qui résultent de l'action de la lumière sur les métaux.

La vitesse du rayon cathodique est prodigieuse, et pourrait avoir des effets mécaniques passant l'imagination, si, par compensation, la masse du projectile n'était infiniment faible et si le projectile, lui-même, était autre chose qu'un fragment d'atome. M. Jean Perrin s'est amusé à calculer l'un des effets, l'effet calorifique que produirait le choc d'une proportion appréciable de ces projectiles. La quantité de chaleur que mettrait en liberté un kilogramme de cette matière si un obstacle l'arrêtait brusquement dans sa course, serait capable de porter instantanément à l'ébullition l'eau d'un lac de 1 000 hectares d'étendue et de 5 mètres de profondeur.

La mesure de la vitesse cathodique apporte un dernier argument en faveur de la théorie balistique ou matérialiste. Si le rayonnement cathodique était l'effet d'un mode de vibration quelconque de l'éther, au lieu d'être une projection de matière, on ne concevrait pas facilement qu'un tel ébranlement se propageât avec une vitesse variable à partir de 200 kilomètres, alors que le même milieu transmet l'ébranlement-lumière avec une vitesse uniforme de 300 000 kilomètres. De quelque côté que l'on envisage la question, l'avantage reste donc toujours à la doctrine de la projection matérielle. Dans cette querelle que notre temps a

vue se renouveler entre les deux systèmes de l'émission et des ondulations, cette fois c'est le premier qui l'emporte.

On considérera donc le rayon cathodique comme formé par une file de projectiles, électrisés négativement. Pourquoi se meuvent-ils en ligne droite perpendiculairement à la surface cathodique? C'est qu'ils sont repoussés et chassés violemment par la charge électrique de la cathode.

Les mesures électro-métriques et électro-magnétiques, combinées avec celle dont nous avons parlé plus haut, — et qui permettait de calculer, au moyen de la condensation d'un brouillard le nombre des projectiles cathodiques dans un espace déterminé, — ont conduit à des résultats surprenans et dont la précision tient du prodige. C'est ainsi que l'on a constaté que le projectile cathodique a une masse toujours la même. Cette masse est égale à la millième partie de l'atome d'hydrogène.

Le projectile ne dépend donc point de la cathode, et c'est ce que déjà Crookes avait reconnu. Sa matière constituante est l'hydrogène ; M. Villard l'a prouvé sans contestation. Il provient donc nécessairement de la démolition de l'atome d'hydrogène. Celui-ci au lieu d'être le dernier terme de la simplicité et de la légèreté, — comme le croient les chimistes, — nous apparaît, en définitive, un édifice assez compliqué et assez lourd, puisque la décharge de l'ampoule de Crookes en enlève des pierres qui ne représentent que la millième partie de sa masse. Ces pierres sont les *fragmens d'atome* ou *corpuscules atomiques* de J. J. Thompson. L'atome n'est plus insécable! Nous nous arrêtons ici et nous ne poursuivrons pas plus loin cette analyse, bien que l'état de la science le permette. Mais ce serait entrer dans l'étude de la constitution de la matière, et c'est là un sujet qui ne saurait être abordé incidemment.

III

Les rayons cathodiques n'ont aucune application pratique. Ils sont engendrés dans des conditions extrêmement particulières au sein du vide barométrique, à l'intérieur d'un vase dont il est presque impossible de les faire sortir. Nous n'aurions pas d'excuse à en avoir entretenu si longuement notre lecteur, si cette étude n'offrait qu'un intérêt de simple curiosité et une occasion de mettre en lumière la virtuosité de nos physiciens. Mais elle

a une autre portée. En faisant leur histoire, on se trouve avoir fait celle des radiations de la même famille, des rayons Röntgen qui sont, eux, fertiles en applications, et des rayons de Becquerel qui ne sont qu'un mélange des deux autres espèces.

En second lieu, les rayons cathodiques sont les ascendans et les générateurs obligés des autres. Leur mécanisme et leur véritable nature sont mieux connus.

De plus, les rayons cathodiques (et les rayons de Röntgen et de Becquerel qui les accompagnent ou qui en émanent) ne sont pas le simple résultat d'un artifice de la part des physiciens. Ils constituent un phénomène naturel qu'il est impossible de négliger. Loin d'être rare, leur production est incessante. Il ne tombe pas un rayon de soleil sur une surface métallique, il ne s'allume pas une flamme, il n'éclate pas une étincelle électrique, il ne se produit pas une décharge, pas un corps ne devient incandescent sans qu'apparaisse le rayon cathodique pur ou transformé. C'est à G. Le Bon que revient le mérite d'avoir aperçu, dès l'abord, la grande généralité de cet ordre de phénomènes. Encore bien qu'il se soit servi du terme impropre de *lumière noire* — il n'en a pas moins saisi l'universalité et les principaux caractères de cette production. Il a, surtout, remis le phénomène à sa vraie place en le transportant du cabinet du physicien dans le grand laboratoire de la nature. P. de Heen, le professeur bien connu de l'université de Liège, a adopté une conception analogue. Il considère que presque tous les foyers d'ébranlement de l'éther engendrent une émanation comparable à celle du tube de Crookes. Nous aurons l'occasion d'y revenir à propos de la radioactivité de la matière.

IV

On se souvient de l'étonnement et de l'admiration qui accueillirent, vers la fin de l'année 1895, la découverte de M. Röntgen. Le savant physicien de Wurzbourg montrait des silhouettes photographiques obtenues à travers des corps opaques, des lames de carton, des feuilles de papier, des livres épais, des dictionnaires, des plaques de bois de plusieurs pouces. Il donnait le moyen de recueillir sur un écran l'ombre fluorescente des corps cachés par des paravens, ou enfermés dans des boîtes, c'est-à-dire, en quelque sorte, de voir indirectement à travers ces obstacles.

Les applications utiles vinrent bientôt ajouter à l'intérêt de curiosité qui s'était manifesté dès le début. On a appliqué la radiographie à reconnaître les falsifications de certains produits, à vérifier le contenu d'une boîte sans l'ouvrir, et à d'autres usages du même genre. Mais la plus importante de ces applications, — de beaucoup, — est celle qui en a été faite à la médecine et à la chirurgie. Tout le monde a vu ces radiographies partout exposées. Elles montrent les déformations et les lésions du squelette, les altérations des os, la présence dans les tissus des corps étrangers, tels que projectiles, aiguilles, débris de métal, et même, dans quelques cas, elles révèlent l'existence de lésions viscérales de diverses natures. Plus parfaites, elles réaliseraient le rêve et le but de l'anatomie normale ou pathologique, qui est de montrer le corps, sain ou malade, comme s'il était transparent à toute profondeur.

Il est inutile d'insister ici sur toutes ces particularités ; c'est une histoire qui se déroule sous nos yeux et dont la presse quotidienne nous entretient tous les jours.

Les rayons de Röntgen tirent leur origine des rayons cathodiques. La source dont faisait usage le physicien allemand et que tous les opérateurs ont utilisée, à sa suite, c'est précisément l'ampoule de Crookes, génératrice du rayonnement cathodique. Mais, dans cet appareil, la seule partie utile pour la production que nous avons en vue, est la tache fluorescente qui est placée vis-à-vis de la cathode et en reçoit l'émission.

C'est elle qui projette la nouvelle radiation dans toutes les directions, et non pas seulement dans le prolongement de l'ancienne. Toute matière qui arrête les rayons cathodiques devient le siège d'une émanation de Röntgen. Il importe peu que cette substance soit placée à l'intérieur de l'ampoule ou qu'elle en forme la paroi ; il n'importe pas davantage qu'elle devienne ou non fluorescente sous l'action cathodique : du moment qu'elle reçoit et arrête la première radiation, elle engendre la seconde. On a trouvé avantageux, pour augmenter la puissance de l'appareil, de lui faire subir une légère modification. On emploie une électrode en forme de miroir sphérique qui concentre les rayons cathodiques en un foyer unique. Près de lui est disposée une lame de platine ou de quelque autre substance infusible ; celle-ci intercepte l'émission cathodique et, en l'arrêtant, la

transforme en rayonnement Röntgen que l'on recueille, au dehors, à travers une portion amincie de la paroi. C'est ce que l'on nomme le *tube focus*.

Le rayon de Röntgen se distingue nettement du rayon cathodique qui l'a engendré par plusieurs caractères dont les deux plus essentiels, au point de vue de la théorie, consistent en ce qu'il est insensible à l'aimant et qu'il n'est pas électrisé. Le rayon cathodique, au contraire, porte une charge electrique et il est déviable à l'aimant. C'est sur ces deux caractères que l'on se fonde pour établir, comme nous l'avons dit, sa matérialité. Ils font défaut chez le rayon de Röntgen; aussi, ne pouvons-nous plus assurer qu'il résulte d'une émission de matière. Au contraire, les vraisemblances sont en faveur de sa nature immatérielle, éthérée, vibratoire.

Il faut ajouter à ces deux traits distinctifs essentiels, les deux suivans, qui ne sont pas non plus sans importance : le rayon cathodique n'a pas de force de pénétration : il est immédiatement absorbé ou diffusé, tandis que le rayon de Röntgen est très pénétrant et non diffusible.

On vient de voir que les rayons de Röntgen prennent naissance au point de rencontre des rayons cathodiques avec les substances solides. La violence du choc du projectile cathodique contre la molécule matérielle ébranle celle-ci et accroît son énergie calorifique : elle fait vibrer, en même temps, l'éther ambiant et produit la fluorescence du tube de Crookes. L'opération qui engendre le rayon X engendre donc en même temps et accessoirement des rayons lumineux, (fluorescence visible) ou, d'autres fois, des rayons chimiques, ultra-violets (fluorescence invisible) et vraisemblablement encore d'autres radiations inconnues.

Laissant de côté ces radiations accessoires — qui, d'ailleurs peuvent faire défaut — pour envisager la principale, nous avons dit que celle-ci se révélait par son action chimique sur les sels d'argent (impression photographique) et par sa faculté d'exciter la luminosité des écrans phosphorescens. Si un corps opaque est placé en ligne droite entre la source et l'écran, sa silhouette se dessine sur celui-ci avec une netteté surprenante. La formation de ces ombres géométriques prouve une propagation parfaitement rectiligne, à partir de la source, et justifie le nom de rayons employé ici.

Le caractère le plus surprenant de ces rayons c'est, au premier abord, leur puissance de pénétration. Ils passent au travers d'un volume de mille pages, comme un rayon de lumière au travers d'une vitre. Ce sont, dans les deux cas, des prouesses de même nature; et si le dernier fait ne nous étonne plus, c'est que « l'habitude des choses, comme dit Montaigne, nous en ôte l'étrangeté. » Notre surprise naît de ce qu'un nouveau venu fasse ce qui est impossible à notre vieil agent lumineux. Nous n'avons pas été moins surpris d'apprendre, jadis, que les rayons ultraviolets du spectre solaire traversaient une lame d'argent; ce qui, par parenthèse, a rendu possible pour la première fois la photographie de l'invisible. Ce qui est permis à une radiation est donc interdit à une autre. Le rayon de Röntgen, qui traverse un panneau de chêne de deux pouces et une plaque d'aluminium épaisse de plus d'un centimètre, est arrêté par quelques mètres d'air atmosphérique dont le parcours n'est qu'un jeu pour le rayon de lumière.

Il y a entre le rayon de Röntgen et le rayon lumineux une autre différence, quant à la manière dont ils se comportent au sein de la matière. Ils peuvent être absorbés, au fur et à mesure qu'ils cheminent : ils sont alors dénaturés, anéantis : leur énergie est transformée en quelque autre, par exemple en chaleur. C'est une manière de finir qui leur est commune. Mais la lumière en a une autre qui lui est propre. Dans certains corps, à structure grenue, tels que le verre dépoli, la poudre de cristal, la lumière se diffuse : le trajet des rayons est brisé par des réflexions et des réfractions nombreuses. Chaque particule se comporte alors comme une source lumineuse émettant un rayonnement dans toutes les directions et le corps s'illumine. Il ne servirait à rien de forcer l'intensité du faisceau lumineux incident, dans l'espoir de le voir transiter : on ne réussirait qu'à augmenter l'éclairement.

Rien de pareil avec le rayon de Röntgen : il ne se perd que par absorption; en forçant l'intensité de la radiation, on le verra gagner toujours, et de plus en plus, en puissance de pénétration. Il ne diffuse point. Il poursuit son trajet, rigide, inflexible, affaibli sans doute, mais jamais dévié par aucun obstacle. Ce n'est point le rayon de lumière que l'on devrait prendre comme le type et le symbole de la rectitude idéale; c'est le rayon de Röntgen.

Il y a diverses variétés de rayons de Röntgen, comme il y en a de rayons cathodiques. Ils forment toute une gamme et se distinguent les uns des autres par leur degré d'activité pénétrante. Il y en a d'ultra-pénétrans; il y en a d'autres qui s'éteignent à quelques millimètres de leur source. Cela dépend de l'appareil générateur, du courant employé, et des autres circonstances de la production.

Lorsque le rayon de Röntgen vient à frapper un corps solide, et particulièrement un métal, il engendre des rayons de même nature mais d'une puissance pénétrante moindre. Ils sont aussi beaucoup plus actifs au point de vue électrique et au point de vue photographique. Ces *rayons secondaires* ont été étudiés par M. Sagnac. Dans les mêmes conditions, le rayon secondaire se résout en rayons tertiaires, et ainsi de suite. De telle sorte qu'il existe à la surface des métaux frappés par les rayons de Röntgen tout un système de radiations qui lui forment une enveloppe compliquée, conductrice de l'électricité et photogéniquement active.

On préjuge facilement que l'absence de diffusion des rayons de Röntgen entraîne d'autres différences avec la lumière, celles-là, capitales. Les rayons ne diffusent point, parce qu'ils ne subissent ni la réflexion, ni la réfraction. Si l'on a pu croire quelquefois à leur réflexion, c'est qu'ils étaient mêlés d'élémens étrangers, et, par exemple, de rayons ultra-violets. M. Gouy a démontré, avec une merveilleuse précision, que, en réalité, ils n'éprouvaient pas la plus petite réfraction. Ils ne présentent pas, non plus, le phénomène de la diffraction, ni celui de la polarisation.

La réflexion, la réfraction, la diffraction sont, avec la polarisation et l'interférence, les caractères universels des vibrations éthérées; elles appartiennent à toute la série du spectre, depuis les plus lentes jusqu'aux plus rapides; elles sont communes aux vibrations hertziennes, aux infra-rouges ou calorifiques, aux vibrations visibles et enfin aux vibrations ultra-violettes ou chimiques. Quant à l'interférence, l'opinion du monde savant n'est pas fixée sur le point de savoir si les rayons Röntgen permettent ou non de la réaliser. Il semble cependant que les phénomènes observés par M. Jaumann, au moyen de deux électrodes paral-

lèles reliées au pôle négatif de la bobine par des fils d'égale longueur, doivent être regardés comme de nature interférentielle.

Peut-on, après cela, rapprocher les rayons de Röntgen des rayons lumineux, ou, tout au moins, les attribuer à quelques espèces d'ondulations de l'éther? C'est la tendance générale. Wiedemann et Lenard les regardent comme formant un nouvel échelon dans l'échelle spectrale, au delà de l'ultra-violet. Röntgen et Jaumann les considèrent comme produits par les vibrations longitudinales de l'éther.

Les rayons de Röntgen déchargent les corps électrisés placés dans leur voisinage. Le rudiment de cette propriété électrique se montre déjà dans le spectre. Les rayons ultra-violets détruisent les charges négatives des corps avec lesquels ils entrent en contact. C'est une analogie plus ou moins lointaine entre les deux espèces de radiations.

Il n'est, pourtant, permis que sous de certaines conditions de rapporter les rayons de Röntgen à de petites ondulations ayant le caractère des ondulations lumineuses et continuant, par delà le violet, la série du spectre. Il faut d'abord imaginer que ces ondulations sont très courtes ou, ce qui revient au même, que les vibrations sont très rapides, ce qui est un moyen de rendre l'interférence peu sensible, et moins sensible encore la diffraction. Il faut, en outre, que la vitesse de propagation ne soit pas différente dans l'air et dans les autres corps. Cette supposition, *a priori*, n'a rien d'absurde : elle explique l'absence de la réfraction et rend possible celle de la réflexion. D'autre part, comme il n'y a pas d'autres moyens pour réaliser la polarisation que de recourir à la réflexion simple ou double, lesquelles sont ici déficientes, on ne s'étonnera pas que le rayon de Röntgen soit dépourvu de cette propriété. Ainsi privé de toutes ses charges et offices, il lui reste la vibration transversale qui lui ouvre l'accès de la famille spectrale; mais dans ce milieu, après toutes les diminutions, les restrictions et les limitations qu'il a subies, il fait quelque peu l'effet d'une brebis galeuse. Nous avons dit que quelques physiciens se contentaient pour lui de cette situation.

Les difficultés sont les mêmes, lorsque l'on fait intervenir les vibrations longitudinales de l'éther. Il s'y ajoute, en plus, celle qui tient à l'incertitude de l'existence de ces vibrations. Rien ne prouve, à la vérité, qu'elles n'existent point. Il est au contraire

évident qu'il s'en forme aussitôt que le rayon lumineux change de direction, qu'il se réfléchit ou qu'il se réfracte. On ne pourrait les négliger qu'à la condition de regarder l'éther comme rigoureusement incompressible. Quelques physiciens déclarent qu'il l'est, et en effet si l'on veut rester sur le terrain expérimental, il suffit de remarquer que la composante longitudinale est négligeable par sa petitesse. Cela est vrai tant que l'on prend le parti d'ignorer tout phénomène quelconque qui pourrait accompagner les phénomènes lumineux. Alors en effet, en ne tenant pas compte de la vibration longitudinale, on trouve encore, comme l'on sait, un accord satisfaisant entre la théorie et l'expérience. Il est possible que le rayon de Röntgen soit dû à cette vibration longitudinale probable; mais il reste à le prouver et c'est ce que l'on n'a pas encore fait. La démonstration essayée par Jaumann a été réfutée par M. H. Poincaré.

A défaut de ces explications, il y en a une troisième qui consiste à dire, avec A. Schuster, que la vibration de l'éther qui produirait la radiation de Röntgen, ne serait pas régulièrement périodique. La périodicité étant la condition de l'interférence, on se débarrasse ainsi d'une objection gênante.

D'autre part, les explications fondées sur le système de l'émission matérielle sont tout aussi problématiques. M. Jean Perrin admet que le rayonnement de Röntgen est dû à la vibration des corpuscules atomiques, et elle leur viendrait de leur choc violent contre les molécules matérielles. Cette hypothèse aurait l'avantage de rendre compte des circonstances de sa production. En fin de compte, on sait peu de chose de positif sur la nature de cet agent physique, qui, comme le dit M. Bouty, est demeurée très mystérieuse, malgré les efforts réunis de tout le monde savant.

A. Dastre.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Grisélidis*, conte lyrique en trois actes et un prologue ; paroles d'Armand Silvestre et de M. Eugène Morand ; musique de M. Massenet.

Savez-vous ce que c'est que la critique musicale ? Un journal de musique en a donné dernièrement cette aimable définition : « La critique musicale est l'évaluation du quotient sentimental d'un rapport ayant les sensations acoustiques pour dividende et le goût individuel pour diviseur. » Suivait une formule algébrique. En ce cas, le résultat de notre dernière division peut s'énoncer ainsi : « *Grisélidis* occupe dans le théâtre de M. Massenet une place moyenne : au-dessous de *Manon* et de *Werther*, mais au-dessus de *Sapho* et peut-être aussi de *Cendrillon*. » Maintenant il n'y a plus qu'à faire la preuve. Essayons.

La légende de Grisélidis, représentée naguère à la Comédie-Française, vous fut alors, ici même, contée. Le prologue montre comment une paysanne, passant un jour par la forêt, y rencontra le seigneur du pays et, sur un seul mot de lui, devint sa fiancée. Un berger du nom d'Alain vit de loin ces promptes accordailles. Alors il s'éloigna, le cœur brisé de chagrin, car il aimait en secret la jeune fille et la voulait pour femme.

La pièce, qui commence alors, se divise, comme une célèbre sonate de Beethoven, en trois parties ou trois momens : *les Adieux*, *l'Absence*, *le Retour*. Seulement il ne s'agit point ici d'un ami : c'est un époux qui, partant pour la croisade, permit au diable de tout entreprendre et le défia de pouvoir rien sur l'obéissance et la fidélité de sa femme. Voilà le premier acte.

Nous sommes témoins, au second, de deux tentations repoussées l'une après l'autre. Le diable, marié lui aussi, se fait aider par sa

femme. Il la présente à Grisélidis comme une esclave achetée en Orient qui vient réclamer au foyer la place déjà prise dans le cœur de l'oublieux époux. Grisélidis accepte l'outrage et se soumet. Alors Satan fait paraître à ses yeux, à ses beaux yeux mouillés de quelques larmes, cet Alain qui l'aima naguère et n'osa jamais le lui dire. Il le lui dit ce soir, elle l'écoute, et le diable croit sa gageure gagnée. Un enfant la lui fait perdre : le petit Loys, qui survient à propos et sauve l'honneur maternel.

Le pauvret en est bien puni, car aussitôt le diable l'emporte. Et Satan, se déguisant encore une fois (c'est la troisième épreuve et le dernier acte), vient conter à Grisélidis qu'un pirate a volé son enfant et ne demande, pour le lui rendre, qu'un baiser.

Ce n'est pas un baiser qu'il faudra, c'est un miracle. Il ne tarde pas à s'accomplir. Le mari, revenu sur ces entrefaites, s'explique avec sa femme, qui s'explique avec lui. Fidèles tous les deux, mais tous les deux affligés, ils s'agenouillent, prient ensemble, et le ciel, vainqueur de l'enfer, remet Loys entre leurs mains plus que jamais étroitement unies.

Il y a dans la musique de *Grisélidis* de l'esprit, un peu de sentiment, voire de passion, et beaucoup de sentimentalité.

Oui, même de l'esprit. Cet esprit, il est vrai, paraît moins à la représentation qu'à la lecture. Je me trompe : il paraît trop, et mille détails de musique pure sont grossis par l'optique de la scène, gâtés par les grimaces et les contorsions que comporte la figuration matérielle du diable, et d'un diable bon enfant. Le personnage musical n'est pourtant pas mal venu. Il n'a qu'une seule fois le tort de vouloir faire le Méphistophélès : d'où résulte, sous prétexte d'incantation aux fleurs, une valse lente et chantée, avec chœurs, la plus agréable, mais la moins diabolique du monde! Le reste du rôle a des qualités de verve et de joie légère. L' « Entracte-Idylle » qui précède le second tableau porte cette indication : « Avec charme et gaieté, » et la justifie. Il serait intéressant, — et nous le tenterons peut-être un jour, — de définir et d'analyser l'esprit en musique. S'il consiste, comme ailleurs, dans la rencontre et le choc imprévu de certains élémens de la pensée (ici des mélodies et des notes), il y a de l'esprit dans l'air du diable au premier acte, ne fût-ce que dans une suite rapide de trois appogiatures, montantes et mordantes à la fois. Ainsi l'esprit en musique peut être harmonie.

Il est encore et surtout mélodie, et les passages les plus spirituels de *Grisélidis* ont aussi le plus de netteté mélodique. Ils ont également

le plus de mouvement, car l'esprit musical ne se conçoit guère sans la rapidité. Quelquefois pourtant il s'en passe, témoin l'entr'acte cité précédemment et l'air qui le suit : deux morceaux dont le mouvement est calme, où l'esprit est fait de nonchalance et de paresseuse bonhomie.

L'esprit, enfin, n'est pas seulement le comique. Il est encore le sens délicat des nuances et des rapports subtils entre les choses. A cet égard, le petit trio du diable, de sa femme et de Grisélidis, au second acte, est un épisode charmant. Le faux marchand d'esclaves et l'esclave supposée débitent leur imposture sur un motif de menuet en mineur, où tinte parfois, *alla turca*, une discrète cymbale. Les voix, traçant d'élégantes arabesques, se suivent ou se croisent gracieusement. Dans celles du couple patelin et perfide, on sent l'ironie et la malice ; la mélancolie et l'inquiétude, en celle de Grisélidis. « Vous qui venez de l'Orient, leur dit-elle, venez-vous des pays où l'on se bat, des pays où l'on meurt ? » Comme ils se récrient : « Alors vous n'avez pas rencontré mon époux. » La réplique est délicieuse de promptitude, d'orgueil et de tendresse. Et toute la scène se déroule ainsi, comme en suspens, également près d'un sourire contenu et d'une larme furtive, et c'est encore de l'esprit, et du plus fin, que l'incertitude ou le partage de la musique entre ces deux aspects, entre ces deux modes légers.

Si nous passons maintenant au sentiment, il faut reconnaître qu'il est en cet ouvrage de plus d'une qualité : de la meilleure, et de l'autre. L'amour conjugal, paternel, maternel et divin inspire à Grisélidis, à son mari plus encore, et souvent à tous les deux ensemble, un nombre incalculable de romances et d'oraisons. Dès le prologue, après les mystiques accordailles, un *Alleluia* dans la coulisse, imité de Berlioz (*Le repos de la Sainte Famille*), met comme un nimbe sonore autour du front des fiancés. Au premier acte, le mari ne chante pas moins de deux ariosos en l'honneur de sa femme ; le père en soupire un troisième pour prendre congé de son fils et le bénir. Au second acte, une prière de Grisélidis provoque, dans la coulisse encore, l'inévitable *Angelus* et la réponse d'un lointain *Ave Maria*. Enfin le troisième acte n'est qu'une série de complaintes alternant avec des cantiques, une collection, en partie double, de vignettes sentimentales et d'images de sainteté. Le sujet et surtout le style du poème y sont peut-être pour quelque chose. Pendant ces trois actes il n'est question que des ruisseaux et des fleurs, des anges et surtout des petits oiseaux. Parlant ici même des opéras de Quinault, M. Brunetière a rappelé dernièrement que, « tandis que pour rendre la force des passions de l'amour,

les comparaisons de Racine étaient tirées « du feu, » celles de Quinault le sont généralement « de l'eau. » Dans *Grisélidis*, les comparaisons, voire les appellations d'amour, sont invariablement empruntées à l'ornithologie : « *Garder captif l'oiseau dont l'aile s'est posée, — Si confiante, dans ma main ! — Oiseau qui vole à tire-d'aile. — Sous les coups d'un oiseau de proie, — L'oiselet est tombé du nid.* » Et la musique, loin de relever ces fadeurs, les affadit encore. Elle tombe, avec la poésie, dans l'affectation, la mièvrerie et la mignardise, dans le pathos édifiant et larmoyant à la fois. Pourquoi faut-il qu'un Massenet, qui fait tout ce qu'il veut, ne veuille point assez tout ce qu'il fait; qu'il ne le veuille au moins que mollement, avec trop de complaisance pour la foule et pour lui-même, pour ses charmantes et dangereuses faiblesses !

Quelqu'un a dit : « Le style est une habitude de l'esprit. » Et Joubert, qui rapporte le mot, ajoute avec profondeur : « Heureux ceux dans lesquels il est une habitude de l'âme. L'habitude de l'esprit est artifice; l'habitude de l'âme est excellence et perfection. » Trop de pages de *Grisélidis* ne trahissent que l'artifice. Habitude de l'esprit, ces mélodies qui montent toutes, emportées moins par une force égale, et qui dure, que par une spasmodique violence. Habitude de l'esprit, les brusques oppositions, trop familières à M. Massenet, du paroxysme et de la défaillance, de l'excitation et de la langueur. Artifice enfin, tant d'effets trop faciles et trop connus : effusions de harpes, cadences ou *codas* qui se traînent et se pâment, à moins qu'elles ne se précipitent, et ne se contournent ou ne se tortillent; *Angelus*, *Ave Maria* dans la coulisse, cloches, harmonicas, accords pseudo-grégoriens à la fin des prières et chutes mourantes de la voix au terme des romances d'amour.

Mais voici l'excellence et la perfection; voici l'habitude de l'âme. Le soir tombe et l'épouse fidèle songe, en regardant la mer, à l'époux qui s'en est allé.

> Il partit au printemps !... Voici venir l'automne,
> Qui dépouille, d'un souffle égal et monotone,
> Le bois, de ses rameaux, mon cœur, de son espoir.

Si nous citons ces trois alexandrins, c'est pour que ceux qui les entendent ou les lisent dans la partition observent quelle beauté la musique leur donne, comme elle en respecte la métrique et l'agrandit à la fois, comme elle les dilate et les élève. Elle fait d'eux une noble stance, d'un sentiment profond, où tout est simple, sincère, infini-

ment triste et pur. Cela n'est pas très loin des meilleures pages de *Werther*. Sans hâte nerveuse et sans inutiles retards, coupée de silences émouvans et de réponses de violoncelle, la mélodie se déploie d'abord. Puis, avec un sursaut pathétique, elle monte, s'élance très haut, et lorsque de la tonique supérieure, doucement et sans toucher la tierce, mais la dominante seule, elle retombe sur la tonique d'en bas, sa chute est vraiment originale, belle de gravité, de grâce décente et de douleur.

Douloureuse également et fervente d'amour, la cantilène d'Alain s'élève dans le silence de la nuit. C'est encore une belle page que cette mélopée errante et pour ainsi dire éperdue, qui peu à peu se cristallise en un chant. Et voyez comme le sentiment, quand il est sincère, emporte et sauve tout. « *Je suis l'oiseau,* » chante — naturellement — le ténor. Mais cette fois la musique a des ailes. Une harpe, — après tant d'autres, — égrène ses accords, mais elle n'est pas déplacée ici, et, sous le ciel et près de la mer de Provence, on dirait le luth d'un trouvère accompagnant une tendre et plaintive chanson. Que dis-je? plus que plaintive et tendre, car la voix prend ici l'accent de la passion, même du désespoir. On reproche assez souvent à la musique de M. Massenet de n'être que caressante. Il est juste de reconnaître que parfois elle sait déchirer aussi.

Mais, dans toute la partition, rien ne vaut le commencement du prologue, et c'est à dessein que nous avons réservé, pour finir par là, cet exorde éclatant. Avec une franchise, une soudaineté qui saisit, la musique, du premier coup, nous jette *in medias res*, et même *in summas*, le début de l'ouvrage en étant, je crois bien, le sommet. A la lisière, ou plutôt au cœur d'une forêt, car un pittoresque et délicieux décor nous place au milieu même des arbres, Alain attend Grisélidis et l'appelle. Ici le mot fameux d'Amiel se vérifie. Le paysage et l'état d'âme sont également représentés et s'accordent ensemble. On entend résonner sous bois quelques notes errantes du cor. Plus agile et pourtant mystérieuse, une clarinette leur répond. Çà et là des trilles de violons font à travers la feuillée des taches dansantes de lumière. Et, brusquement, de la pastorale et sylvestre symphonie, jaillit une invocation qui frémit de jeunesse, de joie et d'amour.

Ouvrez-vous sur mon front, portes du paradis!

L'image poétique : des portes qui s'ouvrent sur un front, a quelque chose qui heurte un peu. Mais la figure musicale est admirable en tout. La phrase d'abord « part » bien; et puis elle porte loin, car elle

est de longue haleine. Jusqu'à la fin, elle fait plus que se soutenir : elle se développe, s'élargit et s'étale magnifiquement. Les périodes secondaires, et comme incidentes, dérivent de la principale avec autant d'aisance que de logique. Les deux vers :

> Les grands cieux sont comme un miroir;
> Ils reflètent toute ma joie,

sont rendus avec une simplicité, une pureté mélodique rappelant certains passages de *Werther*. Belles de composition et d'ordonnance, ces pages ne le sont pas moins d'éloquence et de lyrique emportement. Et leur beauté n'est pas seulement la beauté pour ainsi dire en soi : c'est la beauté, non plus selon la formule, mais selon l'idéal, ici pleinement réalisé, de M. Massenet. Cela n'est pas de Gounod : c'est plus nerveux; ni de M. Saint-Saëns : c'est moins classique; ni de tel autre confrère, que je ne veux pas nommer : c'est trop élégant et trop bien écrit. Ce rythme qui se balance et se soulève; ces grandes houles et cet afflux de chaleur, de passion et de vie; ce frisson vraiment nouveau, dont notre musique n'avait pas encore frémi, tout cela n'est qu'à M. Massenet; cela est lui-même, lui seul, c'est ce qu'il y a de meilleur en lui. On peut ne trouver ailleurs qu'une dilution de son style et de son talent. On en respire ici l'essence même.

M. Maréchal (Alain) a dit cette admirable phrase avec l'ampleur et l'ardeur qu'elle exige. Des trois interprètes principaux de *Grisélidis*, il nous a le plus charmé. Mlle Bréval chante d'une voix lasse, un peu basse aussi parfois et constamment dolente. Enfin, tout le talent de M. Fugère ne réussit point à sauver un personnage qu'on souhaiterait de pouvoir écouter sans le voir. L'orchestre de l'Opéra-Comique est, sous la main de M. Messager, d'une souplesse et, pour ainsi dire, d'une plasticité remarquable. Il se meut, il respire, il vit. Et comme les instrumens sonnent dans cette salle! Et comme y sonnent aussi les voix! On ne saurait trop vanter la beauté pittoresque et surtout l'éclairage des décors. Le directeur de l'Opéra-Comique est le maître de l'heure; que dis-je, de toutes les heures : du matin, du jour, du soir et de la nuit. Il a fait de son théâtre le royaume non seulement des sons, mais de la lumière.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Nous parlions, il y a quinze jours, à propos de notre arrangement avec la Porte, du protectorat catholique de la France en Orient : nous devons parler aujourd'hui, à propos de l'emprunt chinois, du même protectorat en Extrême-Orient. Dans la Méditerranée ou dans les mers de Chine, la question est la même, bien qu'elle se présente ici et là avec des caractères un peu différens. Elle aurait dû pour le moment n'être pas posée, car il s'agissait en somme d'une simple affaire de finance : la commission du budget en a décidé autrement. M. Gustave-Adolphe Hubbard a fait en son nom un rapport tout à fait imprévu, où la question financière n'occupait qu'une place secondaire, tandis que la principale était donnée à nos missions d'Extrême-Orient. M. Hubbard professe sur elles, et sur le protectorat dont la France les couvre, des idées qui ne sont pas précisément nouvelles ; mais c'est la première fois qu'elles étaient imprimées dans un rapport parlementaire. Il a bien fallu s'en occuper, et, à partir de ce moment, l'opération financière débattue entre le gouvernement et la commission du budget a perdu de son importance : il ne s'est plus agi que de savoir si les missionnaires français, ou protégés français, devaient être indemnisés au même titre et dans les mêmes conditions que les autres personnes ou collectivités lésées.

Nous ne dirons donc que peu de chose de l'opération financière : elle est d'ailleurs assez compliquée. Voici le fait en quelques mots. Chaque puissance, on le sait, a été admise à réclamer à la Chine une note à payer à la suite de la dernière expédition. La note de la France s'est élevée à 265 millions, que la Chine s'est engagée à nous payer en trente-neuf annuités : l'intérêt en a été fixé à 4 pour 100. Que vaut exactement notre créance, c'est ce que l'avenir seul montrera.

Il est bien difficile de prévoir ce qui se passera en Chine pendant trente-neuf ans, et peut-être plus difficile encore de croire qu'il ne s'y passera rien que de parfaitement régulier. N'importe, nous sommes nantis d'une créance : la pensée devait venir à l'esprit de la réaliser tout de suite, au moyen d'un emprunt auquel elle servirait de gage, et, comme le crédit de la France est supérieur à celui de la Chine, il y aurait même un profit sur la différence des intérêts. L'opération se fera par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations. Personne n'en a contesté la légitimité, mais l'utilité n'en a pas été reconnue par tout le monde, et, de plus, des critiques ont été faites sur le chiffre de 265 millions, qui devait être celui de l'emprunt comme il était celui de l'indemnité. La commission du budget, notamment, soutenait qu'il n'était pas nécessaire d'en emprunter la totalité, et, après avoir hésité entre plusieurs chiffres, elle s'était arrêtée à celui de 210 millions. Sur cette somme, 195 millions devaient servir à rembourser le trésor de ses dépenses; quelques millions devaient pourvoir au coût matériel de l'opération; le reste enfin devait être attribué aux particuliers victimes de la crise chinoise. Et les missionnaires, que devenaient-ils dans ce système? Ils étaient tous mis hors du droit commun. La commission distinguait toutefois entre eux. Les uns, ceux qui appartenaient à des congrégations reconnues chez nous, devaient être payés au fur et à mesure des versemens chinois : les autres ne devaient toucher rien du tout. N'ayant pas le droit de vivre en France, on les supprimait du même coup en Chine. Et la commission faisait, de ce chef, une économie qui réduisait de 265 à 210 millions la somme à demander à l'emprunt.

La lutte s'est établie entre ces deux chiffres, le premier comprenant l'indemnité pour les missionnaires et le second ne la comprenant pas. Plus tard, la commission du budget a faibli. En dépit de son rapporteur, elle a accepté le chiffre de 265 millions demandé par le gouvernement, mais en maintenant l'exclusion des missionnaires. Il y avait là une contradiction difficile à soutenir. Au surplus, nous renonçons dès maintenant à relever toutes les contradictions qui se sont produites au milieu de ces séances confuses et incohérentes. Jamais encore la Chambre n'avait donné le spectacle d'une pareille anarchie morale : ce n'était plus une assemblée parlementaire; c'était une de ces réunions publiques, où tout est livré au hasard des violences des uns et des impressions plus ou moins fugitives des autres, au milieu du désarroi universel. Le gouvernement a maintenu avec quelque fermeté, il faut le reconnaître, notre protectorat catholique;

mais, cette part faite à la bonne et saine politique, il a tenu, suivant les circonstances, un langage propre, tantôt à satisfaire telle partie de la Chambre, tantôt à flatter telle autre, revenant toujours à l'extrême gauche qu'il songeait surtout à ménager, et opérant ainsi, à travers les votes successifs, des déplacemens de majorité, grâce auxquels il a pu jusqu'ici se tirer personnellement d'affaire, mais qui ont encore augmenté le désordre général. Au reste, le ministère actuel ne craint pas ce désordre : il en est né, il l'a aggravé, il en vit.

Revenons au rapport de M. Hubbard : c'est un monument original dans nos annales parlementaires. Tout ce qu'on a dit dans les journaux radicaux et socialistes sur les missions et sur les missionnaires, tout ce qu'on en pense dans les loges maçonniques où M. Hubbard occupe une place et remplit des fonctions considérables, tout ce que l'ignorance et la passion antireligieuse ont imaginé sur leur compte et si souvent répété, se retrouve dans cet étrange factum. D'après M. Hubbard, ce sont les missionnaires seuls qui sont responsables de la révolution chinoise et des horreurs qui l'ont accompagnée. Ils sont en Chine comme un corps étranger dans un organisme vivant, et non pas un corps inerte et inoffensif, mais un virus malfaisant qui fermente et répand la fermentation autour de lui. Sans eux, le monde occidental serait dans les meilleurs termes avec la Chine ; car, enfin, que lui voulons-nous, sinon la faire généreusement profiter des bienfaits de la civilisation qui, de sa nature, est laïque ? Les missionnaires sont venus tout gâter. M. Hubbard ne se console pas à la pensée qu'ils sont nos protégés. « C'est, dit-il, la constante et regrettable intervention de toute notre influence politique au profit des missions catholiques indigènes organisées comme un État dans l'État chinois, en rébellion souvent ouverte avec les autorités et les lois chinoises, qui a peu à peu préparé l'explosion des sentimens violemment xénophobes de tant de lettrés et d'indigènes chinois. » Voilà l'accusation : la guerre a été fomentée par les missionnaires, elle a été faite pour eux. Elle est « le fruit direct de cette politique traditionnelle qui met toute la force de notre action en Chine au service d'un prosélytisme confessionnel, fatalement condamné à surexciter les résistances populaires les plus vives. » Ainsi, pour M. Hubbard, ce sont les Chinois qui avaient raison contre nous lors des derniers événemens. Ils ont pu commettre des excès de détail ; mais le mouvement auquel ils ont cédé était légitime dans son principe. C'était celui de patriotes qui voulaient se débarrasser de l'étranger.

S'il en est ainsi, de quel droit leur avons-nous réclamé une indem-

nité? On conviendra que l'argument est singulier sous la plume du rapporteur de la commission du budget. Mais quel droit, quelle compétence a la commission du budget pour l'énoncer? C'est une commission purement financière, et non pas un comité de gouvernement. Elle n'a pas reçu de la Chambre le mandat de mettre en cause toute notre politique extérieure, non plus d'ailleurs que notre politique intérieure. Son rôle est beaucoup plus restreint, spécial et technique. Mais elle ne s'en embarrasse guère, et M. Hubbard conclut, en son nom, que nous devons mettre la répartition de l'indemnité « en harmonie avec toute notre législation civile et avec toute notre politique intérieure. » La même règle doit s'appliquer au monde entier. Si elle est utile sur un point, elle doit l'être sur tous, car enfin les hommes se ressemblent partout. M. Hubbard en juge par lui-même : ne ressemble-t-il pas à un Boxer lorsqu'ils sont l'un et l'autre en présence d'un missionnaire? Leur premier mouvement est le même. On ne saurait protester assez haut, ni assez fermement contre cette conception. Il n'est pas vrai que les hommes soient partout les mêmes. Notre législation civile est faite pour nous seuls : trop heureux lorsqu'elle nous convient! Mais, si elle convenait à d'autres, certainement elle nous conviendrait moins à nous-mêmes; et, réciproquement, si elle nous convient vraiment à nous-mêmes, elle ne convient pas aux autres. Elle ne saurait surtout convenir en même temps à nous et aux Chinois. Les Européens n'ont pu pénétrer dans les pays d'Orient et d'Extrême-Orient, qu'en s'y assurant des conditions d'existence particulières. Leur civilisation était trop différente de celle de ces pays lointains pour qu'ils pussent s'y plier; ils n'ont pu que la respecter, tout en exigeant le respect de la leur. De là sont nés les Capitulations, qui régissent la situation des Européens en Orient, et les conventions et traités plus récens, qui ont créé quelque chose d'analogue en Extrême-Orient. Il y a eu parfois, cela était inévitable, des difficultés et des heurts. Les missionnaires n'ont pas toujours été très prudens, mais les Chinois ont été encore plus fréquemment fanatiques, et c'est l'origine du long martyrologe qui rappelle, par le sang de chacune des victimes, les étapes de nos progrès dans ces contrées si longtemps murées et encore obscures. Histoire glorieuse, en somme. On peut en indiquer le véritable caractère en disant que les missionnaires catholiques ont été les premiers à ouvrir le continent jaune à l'Europe, et que personne encore n'y a pénétré aussi profondément qu'eux, ni aussi intimement. Ce que nous en savons de plus sûr, nous le leur devons. Encore aujourd'hui, au moyen du pro

tectorat qu'elle exerce sur eux, la légation française à Pékin est généralement la mieux informée et la première avertie : et ce sont là entre ses mains des instrumens d'influence très efficaces, lorsqu'elle sait s'en servir. Un autre caractère des missions catholiques est que, grâce peut-être à une longue expérience et accoutumance, elles s'adaptent plus facilement que tous les autres groupes occidentaux aux habitudes et aux mœurs du pays. Aussi n'est-il pas vrai qu'elles provoquent d'ordinaire les sentimens d'hostilité et de haine dont parle M. Hubbard. Sans doute, les missionnaires ont commis et commettent encore des excès de zèle; en les soutenant, il faut les avertir et les contenir; ils participent de toutes les faiblesses de la nature humaine; il leur arrive même quelquefois de faire un défaut de la qualité que nous leur avons reconnue, et de s'assimiler un peu trop aux mœurs du pays. Mais ils n'en ont pas moins accompli une œuvre immense, et ce n'est pas sans admiration qu'on songe à leur courage lorsqu'ils se sont enfoncés les premiers dans les ténèbres de la Chine, non moins qu'à la persévérance et à l'énergie qu'ils ont mises à les dissiper.

Quand M. Hubbard vient dire que ce sont les missionnaires, et eux seuls, qui ont été cause de l'explosion de fanatisme l'année dernière, il oublie toute l'histoire des rapports de l'Europe avec le Céleste-Empire pendant les années qui avaient précédé. Ces rapports n'avaient été rien moins que pacifiques : l'intervention militaire y avait eu une grande part, et il faut bien avouer que, si l'Allemagne y a joué la dernière un rôle particulièrement actif, la France y avait eu le sien à l'origine de tous ces événemens. Nous avons fait les premiers la guerre à la Chine, pour nous installer en Annam et au Tonkin. L'amertume qu'on en a ressentie à Pékin n'était pas encore oubliée lorsque a eu lieu la guerre japonaise, qui s'est si mal terminée pour le Fils du Ciel. Pendant ce temps, la Russie étendait son influence tout le long de sa frontière du Nord, et lui dérobait quelques parties de son territoire. Mais la blessure la plus sensible a été faite par l'Allemagne, et nous convenons qu'elle l'a faite à propos de deux missionnaires qui avaient été tués : en réparation, elle a pris toute une province. Ce n'est pas la France, assurément, qui aurait agi ainsi dans l'exercice de son protectorat: si elle l'avait fait, M. Hubbard aurait eu peut-être quelques droits de s'en plaindre. Il aurait pu dire que nous nous exposions pour des missionnaires à susciter de terribles mécontentemens et à de non moins redoutables représailles. Mais est-ce bien pour protéger ses missionnaires que l'Allemagne s'est emparée du Chantoung? Non : elle a accompli un acte politique au

premier chef. Elle a voulu prendre pied sur le continent asiatique, et on se rappelle avec quel éclat l'empereur Guillaume a tenu à le faire. A partir de ce moment, il y a eu quelque chose de changé dans les rapports de l'Europe avec la Chine. Celle-ci est restée sourdement irritée, et a cherché l'occasion de se venger. D'autre part, son territoire était de plus en plus envahi par nos entreprises. On y a vu arriver une légion de missionnaires d'un nouveau genre, missionnaires tout laïques qui n'étaient autres que des ingénieurs, et certes, nous ne les accusons pas, car ils représentent, eux aussi, des intérêts considérables et ils font œuvre de progrès; mais, ignorant les mœurs du pays, ils les ont infiniment moins respectées et ménagées que les missionnaires catholiques. Pour faire passer leurs routes et leurs chemins de fer, ils ont tout mis sens dessus dessous en Chine. Ils y ont plus d'une fois porté la main, ou plutôt la pioche sur les cimetières, ce qui est le pire des sacrilèges! La diplomatie européenne aujourd'hui a beaucoup plus d'embarras avec les ingénieurs qu'avec les missionnaires, et M. Hubbard retarde de plusieurs années lorsqu'il dit que ces derniers sont la cause unique, ou principale du mal. Au surplus, il ne s'embarrasse guère de savoir s'il en est ainsi: il doit en être ainsi! Il le conclut *a priori* de l'idée qu'il se fait des moines. La crainte qu'il en éprouve en France ne lui permet pas de conserver son sang-froid à leur égard, même en Chine. La distance qui nous en sépare n'est pas encore assez grande pour les rassurer. Et puis, quand il n'a pas peur pour lui-même, il a peur pour ces pauvres Chinois, et il met un zèle tout maçonnique à les protéger contre les propagateurs de l'Évangile, oubliant qu'ils le sont aussi de l'influence française et de ce qu'on appelle pompeusement la civilisation occidentale.

Mais l'opinion de la commission du budget et de son rapporteur n'avait qu'un intérêt secondaire; il fallait savoir celle du cabinet. M. Ribot la lui a demandée, s'engageant, pour lui et pour ses amis, à voter l'emprunt de 265 millions, c'est-à-dire avec le chiffre que réclamait le gouvernement, à la condition qu'il ferait des déclarations satisfaisantes sur cette question du protectorat catholique qui, à tort ou à raison, se trouvait avoir pris la première place dans le débat. « Je souhaite, disait-il, que le gouvernement n'abandonne pas sa proposition. Mais ce que je lui demande, c'est de nous dire clairement s'il accepte les distinctions insoutenables, injustifiables, dangereuses au plus haut point, qui ont été faites par la commission. Ce que je lui demande, c'est de dire surtout s'il s'associe à ce vote de la commis-

sion, qui consiste à exclure de l'indemnité toutes les sociétés qui, en France, ne justifieraient pas de leur existence légale, mêlant ainsi le droit français à ce qui est le droit international public, et faisant une véritable confusion. Voilà les questions que je pose. Si le gouvernement veut bien les résoudre dans le sens que j'indique, et qui est le sens vrai et le sens français de la question, je demanderai à mes amis de voter cet emprunt et d'affirmer ainsi les droits de la France et cette politique traditionnelle qu'on a traitée si légèrement, et qui reste un des facteurs essentiels de la grandeur de la République. » La question était nette. L'agitation de la gauche, ses violences même, car M. Ribot a été l'objet d'injures et de menaces qu'on n'a pas l'habitude d'entendre dans une enceinte parlementaire, donnaient à son attitude une signification plus expressive. Suivant la réponse qu'il ferait, M. le président du Conseil aurait ou n'aurait pas la majorité, car elle dépendait à ce moment de l'adhésion des progressistes du centre. Quelque résolue que fût leur désapprobation de la politique générale du ministère, ils estimaient se trouver dans une de ces circonstances où l'intérêt supérieur et permanent du pays doit être mis au-dessus de l'intérêt accidentel qu'il peut y avoir à soutenir ou à renverser un cabinet. Quant à la droite, elle a pris position par un discours éloquent et spirituel de M. Denys Cochin, mais qui n'a peut-être pas été habile au même degré. M. Cochin a déclaré que, désapprouvant la combinaison financière proposée, il ne pourrait la voter que par confiance dans le gouvernement. Or, cette confiance, il ne l'éprouvait pas. Dès lors, il voterait contre. La situation parlementaire se présentait donc comme il suit : l'extrême gauche, la droite et un petit nombre de progressistes étaient contraires à l'emprunt de 265 millions; la gauche ministérielle y était favorable, et, le centre, sous l'impulsion de M. Ribot, l'était aussi, mais conditionnellement.

La condition mise à son concours était, on l'a vu, que le gouvernement défendrait résolument notre protectorat catholique. Le discours de M. le président du Conseil, attendu avec non moins de curiosité que d'impatience, a donné pleine satisfaction à M. Ribot. De l'aveu commun, M. le président du Conseil a été bien inspiré au point de vue oratoire, et il a montré, au point de vue politique, toute l'habileté dont il avait besoin dans une situation délicate. Il devait, en effet, mécontenter un certain nombre de ses amis de la gauche pour conquérir les voix du centre, et le problème était de les mécontenter le moins possible afin de les retrouver fidèles le lendemain. Dans ces conditions, nous ne rechercherons pas si M. Waldeck-Rousseau n'a

pas parlé autant en avocat qu'en homme politique. Nous ne scruterons pas quel degré de conviction personnelle se cachait sous cette virtuosité de parole, qui avait été rarement aussi souple et aussi brillante. Au surplus, qu'importe? M. Waldeck-Rousseau a défendu le protectorat catholique de la France comme l'avaient fait tous ses prédécesseurs.

Chef d'un ministère qui compte des socialistes parmi ses membres, il a déclaré que le maintien strict de notre protectorat était un devoir pour lui. Sans doute, a-t-il dit, quelques abus ont pu être commis, mais ce n'est pas un motif suffisant pour condamner toute une institution. Et, à côté de ces abus, comment oublier les services rendus autrefois, rendus aujourd'hui encore par les missions et par les missionnaires? M. Waldeck-Rousseau les a montrés ouvrant à leurs risques et périls la Chine à l'Europe, qui l'ignorait et la redoutait. Il ne s'en est pas tenu là. Des missionnaires, il est passé à l'Église catholique elle-même, et n'a pas craint de reconnaître que, pendant le moyen âge et jusqu'aux confins des temps modernes, elle a été la haute éducatrice de l'esprit humain. L'extrême gauche déconcertée se demandait si c'était bien M. Waldeck-Rousseau qu'elle entendait. D'autres discours, qui sont d'hier, lui revenaient à la mémoire. Était-ce le même homme qui avait prononcé ceux-ci et qui prononçait maintenant celui-là? Et M. Waldeck-Rousseau ajoutait imperturbablement : « Que voulez-vous? Ce n'est pas ma faute si la Révolution française n'a eu lieu qu'à la fin du XVIIIe siècle, et si l'esprit humain est resté si longtemps à l'école de l'Église. » Mais, s'apercevant tout d'un coup que la corde, trop tendue du côté de la gauche, menaçait de rompre : « Oui, Messieurs, a-t-il continué, ce despotisme de l'Église a duré sur nos intelligences jusqu'à ce qu'enfin la réforme, la philosophie de l'avant-dernier siècle, la Révolution française sont venues l'affranchir. » Et la gauche a respiré! Si ce ne sont pas là des citations tout à fait littérales du discours de M. Waldeck-Rousseau, ni le sens, ni le mouvement n'en sont altérés. On y voit un merveilleux exemple de prestidigitation oratoire, la philosophie de Voltaire, d'ailleurs si bienveillante aux Chinois, la Révolution française elle-même n'ayant pas jusqu'à ce jour produit leurs effets naturels en Chine, les missionnaires catholiques sont peut-être encore les seuls agens de notre civilisation qui puissent y pénétrer et s'y établir sur tous les points. En tous cas, ce sont les seuls qui le font. La plupart sont nos compatriotes, les autres sont nos protégés. M. Waldeck-Rousseau ne les abandonnera pas. S'il réclame un emprunt de 265 millions, c'est pour

leur donner des indemnités immédiates, comme à tous ceux qui ont souffert de la dernière crise. Il y aurait quelque chose, non seulement d'odieux, mais d'absurde, à les traiter plus mal que les autres, et, par exemple à décider qu'ils ne seraient indemnisés qu'au fur et à mesure des versemens chinois. Ces versemens devant durer trente-neuf ans, voit-on les missionnaires obligés de reconstruire, chaque année, pendant ce laps de temps, le trente-neuvième de leurs écoles ou de leurs hospices? M. le président du Conseil a eu la parole particulièrement heureuse lorsqu'il a dit, faisant allusion à ce qui arriverait si la proposition de M. Hubbard était acceptée : « A quel spectacle allons-nous assister? Tous les hôpitaux orthodoxes ou anglicans, toutes les écoles anglicanes ou orthodoxes vont se relever et s'ouvrir, et près d'eux, dans leur ombre, des hôpitaux français, des écoles françaises, il ne restera que des ruines, et on pourra dire : Là, fut le protectorat français! »

Cette comparaison entre ce que feront les autres puissances pour leurs protégés et ce que nous ferions, ou plutôt ce que nous ne ferions pas pour les nôtres, était trop saisissante pour ne pas frapper l'esprit de la Chambre et ne pas déterminer son vote, à supposer qu'il fût hésitant. M. le président du Conseil l'a senti et en a été rassuré : il l'a même été à l'excès. Certain désormais d'avoir sa majorité, il a jugé inutile de ménager davantage le centre de la Chambre auquel ses amis de l'extrême-gauche l'accusaient d'avoir fait trop de concessions. Il a voulu leur montrer qu'il n'en était rien, que quelques phrases de rhétorique ne l'engageaient pas, et qu'en tout cas, il savait se dégager lorsqu'il le jugeait à propos. Dans une séance ultérieure, à une question de M. de Mun qui lui demandait, avant de voter les 265 millions, s'il était bien entendu que les missionnaires seraient traités comme les autres indemnitaires, il a répondu que oui et donné à cet égard la garantie qui lui était demandée; mais il a continué en repoussant d'un geste dédaigneux les voix qui lui étaient offertes, comme s'il craignait d'en perdre à gauche à mesure qu'il en gagnerait à droite ou au centre. Or les premières lui sont infiniment plus précieuses que les secondes. « J'ai entendu, a-t-il dit, l'honorable M. Cochin déclarer qu'il ne voterait pas l'emprunt parce que nous n'avions pas sa confiance; j'ai entendu M. Millevoye apporter ici la même déclaration. J'ai le droit de n'en être ni surpris, ni affligé, et sans nul doute ils ont raison de rester fidèles à leur opposition, ainsi que le ministère demeurera fidèle à sa propre politique. C'est donc à la majorité républicaine que le gouvernement s'adresse pour faire prévaloir une fois de

plus une politique que le parti républicain n'a jamais négligé de défendre, et que le gouvernement actuel n'a jamais cessé de pratiquer. » En parlant ainsi, M. le président du Conseil a commis une mauvaise action, et peut être une faute. Aux membres du centre et de la droite qui s'étaient montrés patriotiquement disposés à oublier les griefs qu'ils pouvaient avoir contre sa politique intérieure, pour défendre avec lui un intérêt commun à tous les partis, puisque c'était l'intérêt de la France, il a répondu par l'affirmation provocante de cette même politique intérieure, en invitant tous ceux qui n'en étaient pas partisans à « rester fidèles à leur opposition » et à voter contre lui. C'est ce qu'a fait M. de Mun qui s'apprêtait sans doute à voter avec le gouvernement, et c'est ce qu'a fait M. Ribot lui-même en s'abstenant. Il y a, en vérité, dans les discussions parlementaires ainsi conduites, des momens bien difficiles, et aussi bien douloureux pour les hommes de bonne foi, placés dans l'alternative de compromettre leur opinion sur un point qu'ils considèrent comme vital, ou l'ensemble de leur attitude et leur dignité elle-même : et il est bien difficile, en pareil cas, de faire un reproche à ceux qui se déterminent dans un sens, ou à ceux qui le font dans l'autre. Mais il faut convenir que M. le président du Conseil a donné un solide argument à ceux qui estiment qu'une opposition doit être systématique et voter contre le gouvernement toujours et quand même. C'est une leçon dont ils garderont sans doute le souvenir. Quant aux exercices de voltige parlementaire auxquels il se livre, passant d'une majorité à une autre avec une égale insouciance des intérêts qui sont chers à celle-ci ou celle-là, nul ne peut dire s'ils lui réussiront longtemps encore; mais tout le monde commence à croire que son gouvernement n'en sortira ni moralement grandi, ni matériellement fortifié.

Ce ne serait pas donner une idée complète de ce débat que de ne pas parler d'un incident qui y a occupé une place considérable. L'extrême gauche radicale a réclamé impérieusement pour la commission du budget la communication d'un rapport confidentiel du général Voyron, commandant de notre corps expéditionnaire en Chine. Ce rapport, elle l'a. L'infidélité, ou, comme l'a dit autrefois M. le président du Conseil dans une circonstance analogue, la félonie d'un employé du ministère de la Marine l'a fait tomber entre ses mains, et les journaux en ont déjà publié un extrait plus ou moins exact et d'ailleurs assez obscur. Alors, pourquoi le demander? Est-ce pour couvrir le fonctionnaire coupable? Est-ce pour faire du gouvernement son complice, et le soustraire par là au châtiment qu'il mérite et qu'il au-

rait déjà dû éprouver? Quoi qu'il en soit, M. le président du Conseil s'est refusé avec fermeté à communiquer le document à la commission du budget; mais il a laissé entendre, sans le dire positivement, qu'il aurait moins de réserve à l'égard de la commission qui serait ultérieurement chargée de la répartition des indemnités. Peut-être l'a-t-on mal compris; peut-être a-t-il voulu se tirer d'affaire par une équivoque; il est clair, en tout cas, qu'il y aurait le même inconvénient à livrer la pièce à l'une ou à l'autre commission. Mais enfin, de quoi s'agit-il dans ce rapport, dont la confidence est aujourd'hui plus ou moins tombée dans le domaine public? M. le général Voyron, en racontant les scènes de pillage qui ont eu lieu après la prise de Pékin, y attribue un rôle à quelques missionnaires. Ces choses-là sont très pénibles lorsqu'on les lit de sang-froid, longtemps après les événemens et à des milliers de lieues de l'endroit où elles ont eu lieu. Sans doute, on doit toujours les condamner; mais, pour être équitables, lorsqu'on les juge, il faut se replacer dans les circonstances où elles ont été commises. Qu'après les horreurs du siège de Pékin il y ait eu, au moment où les Européens ont été libérés, une explosion de colère et de fureur, et qu'elle ait pris des formes dont quelques-unes sont regrettables, c'est possible : l'histoire de presque toutes les guerres en fournit des exemples dont quelques-uns font frémir. Les rapports du général Voyron disent que nos troupes ont été plus réservées que les autres, et nous en sommes bien aises. Mais enfin elles ont pu subir, elles aussi, quelques-uns des entraînemens auxquels personne ne résistait autour d'elles. Aucun de ceux qui s'indignent à Paris de ce qui s'est passé à Pékin ne sait ce qu'il aurait fait s'il avait été à Pékin au lieu d'être à Paris, et s'il y avait subi les longues angoisses du siège. Si quelques missionnaires se sont laissé entraîner par l'exemple général, c'est qu'ils sont des hommes. Mais combien y en a-t-il eu? Un très petit nombre, disent les journaux, deux peut-être, et ils ont été aussitôt désavoués. On a exagéré la portée morale de certains actes pour y associer ensuite la responsabilité des missionnaires, et les englober tous dans une même réprobation. Cette fois encore, M. le président du Conseil a été bien inspiré lorsqu'il a dit : « Je me demande quel est, en vérité, ce mal étrange et pernicieux qui nous rend si enclins à tourner contre nous-mêmes, et sans cesse, tous les efforts de notre censure la plus amère, de nos critiques les plus cruelles; qui nous amène, semble-t-il, à souhaiter comme une victoire la conquête de quelques documens d'où pourrait résulter la preuve que nous avons manqué aux lois de l'humanité, à concevoir je

ne sais quel désir de découvrir quelque raison secrète de rougir devant le monde. » Cette observation, quelque juste qu'elle soit, n'a pas désarmé l'extrême gauche; elle a mis un véritable acharnement à réclamer le rapport qu'on ne voulait pas lui livrer, et il a fallu plusieurs votes successifs pour le lui refuser. En vain M. Waldeck-Rousseau, désireux de rentrer dans les bonnes grâces de la gauche, a-t-il protesté qu'il exercerait désormais une surveillance plus active sur les missionnaires. Si nous avons, a-t-il déclaré, des devoirs envers eux, nous avons aussi des droits : nous les soumettrons à une discipline plus sévère. Il est même allé jusqu'à dire, en leur traçant pour l'avenir un programme de conduite : « Nous avons pensé qu'il fallait moins de prédication, plus d'enseignement, plus d'assistance. » Ce « moins de prédication » fait rêver; mais l'extrême gauche ne sera satisfaite que lorsque les missionnaires n'en feront plus du tout. Le malheur est qu'alors, ils ne seront plus des missionnaires, et on aura peut-être de la peine à trouver des laïques pour faire, à leur place et dans les mêmes conditions matérielles, de l'assistance et de l'enseignement.

M. le président du Conseil a-t-il voulu montrer de la condescendance envers les préoccupations un peu puériles de l'extrême gauche? A-t-il exprimé une opinion personnelle? Résignons-nous à l'ignorer. Ce qui doit rester comme souvenir et conclusion de ce débat, c'est que le premier gouvernement mâtiné de socialisme que nous ayons eu n'a pas rompu la chaîne de la tradition en ce qui concerne notre protectorat religieux : il y a même ajouté un nouvel anneau. M. Waldeck-Rousseau a cité, pour s'y abriter, les grandes autorités de M. Goblet, de M. Brisson, de M. Bourgeois. On les citera encore dans l'avenir, et on ajoutera : — Bien plus! M. Waldeck-Rousseau lui-même et M. Millerand ont suivi cette politique et ont fièrement assuré qu'ils avaient par là rendu la France plus forte. — Ils auront du moins rendu l'argument plus fort.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

MADAME DE MAINTENON

D'APRÈS LES

SOUVENIRS INÉDITS D'UNE DE SES SECRÉTAIRES

Dans l'orbite des grands de ce monde (j'entends de ceux qui ont fait grande figure dans l'histoire ou les lettres), on voit souvent graviter des satellites de second ou de troisième ordre, qui tournent avec fidélité autour de l'astre dont un rayon les éclaire à peine. La foule ignore leurs noms, les érudits ou les lettrés connaissent seuls leur existence. Ainsi, sans remonter plus haut, La Boétie autour de Montaigne, le Père Joseph autour de Richelieu, Boswell autour de Johnson, Eckerman autour de Gœthe, Ballanche autour de Chateaubriand. A pénétrer dans le détail de leurs vies modestes, on peut trouver cependant intérêt et profit. Parfois ces figures qui sont demeurées dans l'ombre, obscurcies par l'éclat de l'astre principal, ont elles-mêmes leur charme de couleur; parfois aussi on y peut surprendre quelques reflets de la lumière au sein de laquelle elles ont vécu.

C'est ainsi que je voudrais consacrer quelques pages au souvenir d'une femme dont toute la jeunesse s'est passée dans l'étroite intimité de Mme de Maintenon, depuis 1705 jusqu'à 1719, c'est-à-dire jusqu'à l'année où la mort vint enfin atteindre, dans sa retraite de Saint-Cyr, la veuve de Scarron et de Louis XIV. Le nom de Mlle d'Aumale, dont Saint-Simon n'a jamais parlé et que Dangeau ne mentionne, en passant, que trois fois, est cependant bien connu de tous ceux qui se sont occupés de Mme de Maintenon, à cause des *Souvenirs*, encore inédits, qu'elle a laissés. De ces *Souvenirs*, le duc de Noailles et M. Lavallée, dans leurs

publications diverses relatives à Mme de Maintenon, ont tiré de courtes, mais fréquentes citations, et Lavallée en préparait la publication complète lorsque la mort est venue le surprendre. Une obligeante communication a fait arriver entre mes mains le manuscrit qu'il destinait à l'impression, ainsi qu'une variante de ces mêmes *Souvenirs*, dont Monmerqué, le membre érudit de l'Académie des Inscriptions, auquel on doit tant d'éditions correctes, avait projeté de son côté la publication (1).

La possession de ces rares documens m'a donné la pensée de faire revivre quelques instans pour les lecteurs de la *Revue* les traits de cette très aimable et spirituelle personne. Cependant ni sa vie, après tout fort effacée, ni son agrément personnel auquel on rendra, je crois, justice, ne m'auraient paru prêter matière suffisante, si elle n'avait été, pendant quatorze ans, la secrétaire d'une femme dont on ne saurait se lasser de parler, parce que son existence, si profondément qu'elle ait été fouillée, continue à recéler plus d'un mystère. Depuis sa vertu, contestée au temps où elle était la femme de Scarron, jusqu'à son union régulière avec Louis XIV dont la preuve authentique n'a jamais pu être fournie, que de points demeurés obscurs dans cette existence; et si, comme je le crois, ceux qui ont étudié les choses de près ont raison de ne vouloir douter non plus de l'une que de l'autre, combien il demeure difficile de mesurer la part exacte d'influence qu'elle a exercée sur les événemens qu'elle a vus se dérouler sous ses yeux! Dans une récente série d'études, j'ai eu l'occasion de montrer cette influence s'exerçant discrètement, mais sans relâche, autour de la Duchesse de Bourgogne, ne demeurant étrangère à rien, et réputée si grande par tous qu'il n'était demande qu'on ne fît passer par son canal. Et cependant l'auteur d'une solide et assez récente étude sur elle (2) a pu soutenir, avec preuves à l'appui, qu'il ne fallait point la tenir pour responsable

(1) L'original du manuscrit, dont Lavallée a fait faire une copie collationnée, est aujourd'hui à Florence, à la bibliothèque Laurentienne. Il provient de la vente des papiers de lord Ashburnham, qui le tenait de Libri. On sait comment Libri se l'était procuré. Je dois communication de cette copie à M. le comte Fleury, l'aimable auteur de tant de publications historiques intéressantes, qui la tenait lui-même de M. Baret de Beaupré, héritier de Lavallée. Quant à la variante, elle provient des papiers de Monmerqué, et est aujourd'hui la propriété de mon confrère, M. Hanotaux. Dans une publication que nous préparons de concert, d'amples explications seront données sur l'origine, les ressemblances et les différences des deux manuscrits.

(2) Voyez la préface que M. Geffroy a mise en tête de ses deux volumes intitulés : *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique.*

des résolutions fâcheuses ou des choix malheureux qu'on lui attribue généralement, et il l'a vengée ainsi des attaques dirigées contre elle par ces deux calomniateurs de génie, Saint-Simon et Michelet. Jusqu'à quel point cette influence s'étendait-elle sur Louis XIV? A quelle limite s'est-elle arrêtée? Il y a là une énigme historique. Mais cette énigme se complique d'une seconde : c'est l'impression différente produite par elle sur ses contemporains et sur la postérité.

Aujourd'hui, ceux qui savent les choses rendent volontiers justice à Mme de Maintenon. Sainte-Beuve disait, il y a déjà quarante ans, au moment de l'apparition de la publication de l'ouvrage du duc de Noailles : « Le moment est bon pour parler de Mme de Maintenon. On lui revient. » Aujourd'hui, on lui revient davantage encore, surtout depuis que sa correspondance, publiée non, par malheur, en totalité, mais en grande partie, et dégagée des falsifications de La Beaumelle, l'a fait apercevoir sous un nouvel aspect. On sait l'admiration inspirée à Napoléon par les lettres même falsifiées et tronquées de Mme de Maintenon qui, disait-il, « le ravissaient, » et qu'il mettait au-dessus de celles de Mme de Sévigné. Mais ceux-là mêmes qui sont disposés à la juger avec le plus de bienveillance sont d'accord pour lui refuser le charme. Ses contemporains, meilleurs juges que nous assurément, lui en trouvaient cependant, et la postérité a tort de ne pas le comprendre. Aux yeux de notre imagination, elle apparaît toujours un peu revêche, froide, embéguinée, la figure chagrine, la tête environnée d'une coiffe noire, telle que nous la représente un portrait, souvent reproduit. Nous oublions qu'il y avait un temps où on l'appelait la belle Indienne, en souvenir des années qu'elle avait passées à la Martinique, un temps où elle inspirait à la fois la passion brutale de Villarceaux qui, par elle éconduit, cherchait à se consoler de la façon singulière que l'on sait, les assiduités compromettantes de Barillon auquel, plus tard, la connaissant mieux, échappait cet aveu : « Je me trompais bien, » l'amitié galante du maréchal d'Albret, qui, mourant dans la dévotion, lui adressait à ses derniers momens une lettre touchante, enfin l'intérêt affectueux, mêlé d'un peu de coquetterie, de ce chevalier de Méré que Sainte-Beuve a pris pour type de l'honnête homme au XVIIe siècle. On pourrait encore allonger la liste. Nous avons peine à imaginer ce que Mlle de Scudéry disait de ses yeux « noirs, brillans, doux, passionnés,

pleins d'esprit, » dont l'éclat avait « je ne sais quoi qu'on ne sauroit exprimer : » où « la mélancolie douce paraissoit quelquefois avec tous les charmes qui la suivent presque toujours; où l'enjouement se faisoit voir à son tour avec tous les attraits que la joie peut inspirer. » Et si l'on soupçonnait que l'auteur du *Grand Cyrus* y a mis un peu du sien, il faudrait bien s'en rapporter à ce portrait, précis comme un signalement, que l'ingénieuse érudition de M. de Boislisle a découvert dans les cartons de la Bibliothèque nationale : « Veuve à vingt-cinq ans, belle, spirituelle, vertueuse par vanité, belle taille avec dignité, noblesse d'action, regards majestueux. Visage ovale d'un tour admirable, beau teint, grands yeux noirs fort vifs, nez aquilin, bouche grande, belles dents, lèvres vermeilles bien bordées, sourire charmant, mains et bras bien taillés, beau port, physionomie fine; conversation délicate, quelquefois badine; âme grande, esprit juste, cœur droit, tendre, franche, bonne amie, magnanime, toujours modeste, cachant avec soin une belle gorge; » avec tant de soin, nous racontera plus tard Mlle d'Aumale, que ses amies crurent longtemps qu'elle y avait quelque mal, jusqu'à certain jour qu'ayant chaud, et s'étant découverte, elles aperçurent au contraire un objet digne d'admiration.

Sans doute l'âge avait quelque peu flétri ces attraits, comme il arrive à toutes les femmes, mais ne les avait pas complètement détruits. Ce ne fut pas uniquement par sa *solidité* qu'elle eut l'art, à cinquante ans, de séduire un roi de tempérament amoureux, ni surtout de le conserver. Certaine lettre de son directeur en donne à deviner sur ce sujet délicat plus que je n'en voudrais dire. Même en son extrême vieillesse, elle avait conservé quelque chose de cette belle taille avec dignité et de cette physionomie fine. Dans ses *Lettres historiques et galantes*, Mme Dunoyer, qui ne craint cependant pas de se faire souvent l'écho de certains commérages peu favorables à Mme de Maintenon, rapporte qu'une Anglaise de sa connaissance, la comtesse d'Exeter, ayant eu la curiosité de voir cette femme dont le nom faisait tant de bruit en Europe, « une amie qui la conduisoit la fit ranger à côté lorsque Mme de Maintenon se préparoit à monter en carrosse avec le Roi pour un voyage de Marly, et lui dit : « Regardez-la bien. » Mme de Maintenon parut sans suite, habillée d'un damas de feuille morte tout uni, coiffée en battant l'œil, n'ayant pour toute parure qu'une croix de quatre diamans pendue à son col,

qui est la seule chose à qui on ait donné son nom. Elle se plaça dans le fond du carrosse à côté du Roi, et, comme elle reconnut la dame anglaise en passant, elle la salua avec un de ces sourires sérieux où il entre de la douceur et de la majesté. La comtesse fut enchantée de cet air de modestie qui accompagnoit toutes ses actions. Elle lui trouva de beaux yeux, la physionomie fine, et ce je ne sais quoi que les années ne peuvent ôter et qui est préférable à la plus grande beauté. Elle ne paroissoit pas occupée de sa grandeur, et elle sembloit donner toute son application à examiner si le Roi étoit dans une situation commode. Dès qu'elle fut assise, on lui apporta son ouvrage, qui étoit un morceau de tapisserie; elle prit en même tems ses lunettes, et après avoir levé les glaces du carrosse, elle se mit à travailler. »

Ce « je ne sais quoi que les années ne sauroient enlever et qui est préférable à la plus grande beauté, » Mme de Maintenon le conserva en effet jusque dans les dernières années de sa vie. « Il y a longtemps qu'on ne m'avait parlé de mes yeux, » écrivait-elle avec enjouement à l'âge de quatre-vingts ans : c'est donc qu'on lui en parlait encore. Jusqu'à la fin, elle inspira des attachemens passionnés. Il est vrai que c'était aux religieuses et aux demoiselles de Saint-Cyr. A travers les *Souvenirs* et surtout les lettres de Mlle d'Aumale (dont Lavallée a publié quelques-unes), nous verrons quel prix celles-ci attachaient aux moindres marques de sa faveur et de son affection. Nous y verrons aussi combien elle savait se faire aimer des enfans dont elle vécut environnée jusqu'à ses derniers momens. Or nul âge n'est aussi sensible au charme que l'enfance, et ne sait mieux reconnaître sous les rides de la triste vieillesse les traits de la primitive beauté. Dans cette étude sur celle qui fut sa secrétaire et sa compagne dévouée, Mme de Maintenon apparaîtra donc sinon de face, du moins de profil, sous un jour peut-être un peu nouveau. C'en sera, je l'espère, assez pour exciter quelque intérêt et pour justifier l'entreprise de replacer, non pas assurément sur un piédestal, mais sur un socle à la mesure de sa taille, cette figurine du grand siècle.

I

Marie-Jeanne d'Aumale naquit au mois de juillet 1683 (son acte de baptême est du 4), à Vergie, petit village de Picardie.

Elle était le sixième enfant et l'aînée des filles (car elle avait une sœur cadette) de Jacques d'Aumale, seigneur de Mareuil, et de Suzanne de Courcelles. La maison dont elle sortait passait pour fort ancienne. Le Père Anselme n'hésite pas à dire que les d'Aumale de Picardie étaient de même souche que l'illustre maison des comtes d'Aumale de Normandie. En effet les deux familles portaient les mêmes armes : d'argent à une bande de gueules chargée de trois besans d'or, qui sont encore aujourd'hui celles de la petite ville d'Aumale. Les d'Aumale de Picardie s'étaient eux-mêmes séparés en plusieurs branches dont la fortune avait été inégale. A l'une de ses branches appartenait la maréchale de Schomberg, fille de Daniel d'Aumale, seigneur d'Haucourt. La Maréchale, avant que son mari, huguenot, n'eût passé à l'étranger, avait fait assez grande figure à la Cour. Quand Mme de Maintenon s'attacha Mlle d'Aumale, elle écrivit à la princesse des Ursins : « Elle est de la même maison que la maréchale de Schomberg qui aurait, je crois, trouvé bien mauvais de voir une fille de son nom auprès de moi. Je le trouve aussi mauvais qu'elle, mais, ne pouvant lui faire une fortune convenable à sa naissance, je lui fais passer une vie assez heureuse, et je crois être en droit de traiter les demoiselles de Saint-Cyr comme mes enfans. »

Jeanne d'Aumale fut reçue à Saint-Cyr en novembre 1690, sur les preuves de sa noblesse, établies, nous apprend d'Hozier, depuis Jean d'Aumale, son sixième aïeul, dont le petit-fils avait épousé Madeleine de Villiers de l'Isle-Adam, nièce du grand-maître de Rhodes (1). On n'en demandait pas tant, puisque, pour être reçues à Saint-Cyr, les demoiselles n'avaient à faire preuve de noblesse que depuis la quatrième génération, et encore du côté du père, ce qui prouve que, chez la noblesse pauvre, les mésalliances étaient déjà fréquentes. Deux cousines de Jeanne d'Aumale, Marie-Louise et Isabelle-Henriette, avaient été déjà reçues à Saint-Cyr en 1686. Sa sœur Charlotte y fut reçue en 1692. C'est que les d'Aumale, famille nombreuse, noble et pauvre, rentraient tout à fait dans la catégorie de celles que Mme de Maintenon avait en vue, lorsqu'elle avait arrêté sa constitution définitive de Saint-Cyr.

C'est une des nombreuses erreurs que certaines ignorances

(1) D'Hozier, édition de 1738. Registre Ier, 1re partie.

entretiennent sur l'ancien régime, de croire que la France se partageait autrefois entre riches et pauvres, tous les nobles étant plus ou moins riches et tous les autres plus ou moins pauvres. De plus en plus, au contraire, l'aisance s'introduisait dans la bourgeoisie et aussi, quoique plus lentement, dans la classe rurale, sans parler des colossales fortunes des fermiers généraux ou des traitans. De plus en plus aussi la noblesse, surtout la noblesse de province, se faisait pauvre. D'honorables sacrifices qu'elle s'imposait en temps de guerre, en vue de pourvoir à son équipement, et parfois l'incurie qu'elle apportait dans la gestion de ses terres, en étaient la cause. De plus en plus également l'art, aujourd'hui poussé si loin, de *fumer ses terres*, suivant l'énergique expression de Mme de Grignan, entrait en honneur. Mais ce procédé n'était pas à l'usage de tout le monde, et il y avait, surtout dans la noblesse de province, de grandes souffrances. Mme de Maintenon en savait quelque chose et jamais elle n'avait oublié les tribulations que l'extrême indigence de ses parens avait infligées à sa jeunesse. De même, Saint-Simon lui rend cette justice, que, dans sa haute fortune, elle étendit toujours sa protection sur ceux qui lui étaient venus en aide dans ses années difficiles, de même elle se préoccupa de bonne heure de sauver les demoiselles nobles, qui pouvaient se trouver dans la même situation qu'elle, des difficultés et des humiliations auxquelles elle s'était vue réduite. « La noblesse devrait bien m'aimer, disait-elle, car je l'aime bien et je souffre extrêmement de la voir réduite où elle est. » Jeanne d'Aumale appartenait à cette noblesse pauvre. Sa place était donc naturellement à Saint-Cyr et, dès l'enfance, elle contracta ainsi envers Mme de Maintenon une dette de reconnaissance dont elle devait s'acquitter plus tard.

De sept à vingt ans, Mlle d'Aumale compta parmi les élèves de Saint-Cyr. Nous ne savons rien d'elle durant ces années sinon qu'à son propre dire, elle « estoit des plus éveillées et des moins estimées. » Éveillée, s'il faut entendre par là vive et spirituelle, elle le demeura toujours; estimée, on verra combien elle finit par l'être. La meilleure preuve en est qu'après avoir passé successivement par les quatre divisions des *rouges*, des *vertes*, des *jaunes* et des *bleues*, et probablement aussi des *noires*, c'est-à-dire de celles qui donnaient des leçons aux autres, quand elle fut arrivée à l'âge de vingt ans et trois mois, on ne voulut pas la laisser partir. Une ordonnance de l'évêque de Chartres, Godet

Des Marais, rendue à la requête des dames de Saint-Cyr, la retint à l'Institut « pour aider aux classes (1). » Mlle d'Aumale n'était pas seule dans cette situation. Elle avait des collègues, si l'on peut employer cette expression toute moderne qui sent le lycée de jeunes filles. Toute sa vie se serait donc écoulée dans cette situation un peu effacée, sans une bonne fortune qui lui arriva. En 1705, Mme de Maintenon eut besoin d'une secrétaire.

L'usage des secrétaires était beaucoup plus répandu autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui. Beaucoup de personnes en faisaient usage pour leur correspondance privée. Si quelque femme avait le droit de se servir d'un ou plutôt d'une secrétaire, c'est assurément Mme de Maintenon. Le nombre des lettres qu'elle a écrites est prodigieux. On en connaît par la publication environ quatre mille. Un certain nombre existent et sont inédites. Un plus grand nombre encore ont été perdues. Quand on songe à la vie qu'elle menait et qu'elle nous a décrite elle-même, à cette chambre qui depuis son lever jusqu'à son coucher ne désemplissait pas, à ces audiences qu'elle ne pouvait refuser de donner, à ces longs tête-à-tête avec le Roi qui lui étaient nécessaires pour conserver son influence, on se demande comment elle trouvait le temps matériel de suffire à une correspondance aussi active, et l'on admire l'étendue et la force de cet esprit qui lui permettait à la fois d'échanger avec une femme comme la princesse des Ursins des lettres où elle n'avait pas le dessous, et d'adresser aux dames de Saint-Cyr des épîtres où les conseils spirituels alternent avec les recettes ménagères. Mais, pour suffire matériellement à la tâche, il était indispensable qu'elle eût recours à une main étrangère. Aussi ses lettres autographes, surtout aux dames et demoiselles de Saint-Cyr, devenaient-elles de plus en plus rares. On se les disputait, car elles étaient considérées comme une marque de prédilection. « C'est la folie de tout ce qui a été à Saint-Cyr d'aimer mon écriture, écrivait-elle à l'abbesse de Gomerfontaine, il faut cependant apprendre à s'en passer, » et dans une autre lettre : « Est-il possible, ma chère abbesse, que vous soyez encore assez enfant pour aimer mieux me faire mal et avoir de mon écriture. Cela est bon aux demoiselles de Saint-Cyr, mais à une vénérable abbesse c'est une faiblesse, » et elle ajoutait en post-

(1) Bibliothèque de Versailles. Archives de Saint-Cyr, 1693-1771.

scriptum : « Il faut donc en venir à cette écriture tant chérie pour vous dire que je vous aime tendrement. Voilà deux heures que je dicte pour vous (1). »

Pour dicter ainsi, comme c'était devenu son habitude, Mme de Maintenon avait donc besoin d'une ou même de plusieurs secrétaires, car elle prenait parfois parmi les jeunes filles élevées à Saint-Cyr la première qui lui tombait sous la main en s'excusant de l'écriture et de l'orthographe de celle qu'elle employait ainsi au hasard. Elle eut successivement plusieurs secrétaires attitrées. Ce fut d'abord Mlle de Normanville, une fort belle personne, à qui avait été confié le rôle d'Athalie, et qu'elle maria au président de Chailly. Elle eut ensuite une jeune fille de fort bonne famille, Mlle d'Osmond, qu'elle garda auprès d'elle deux ans, de 1703 à 1705, et que nous retrouverons. Elle lui fit conclure avec le marquis d'Havrincourt, gouverneur de Hesdin et colonel du régiment d'Artois-Dragons, un excellent mariage, comme elle fit pour plusieurs jeunes élèves de Saint-Cyr, car elle ne se désintéressait pas de leur établissement. « Ce qui manque à Saint-Cyr, ce sont des gendres, » disait-elle, et, quand elle en avait trouvé pour ses filles, elle continuait de les assister de ses conseils. C'est ainsi qu'elle adressait à la jeune Mme d'Havrincourt des avis d'un sens conjugal élevé, d'un sens mondain juste et mesuré : « Vous n'avez à présent, lui écrivait-elle, que deux choses à faire : servir Dieu et contenter votre mari. Ayez pour lui toutes les complaisances qu'il exigera; entrez dans toutes ses fantaisies autant que cela n'offensera pas Dieu; s'il est jaloux, renfermez-vous, ne voyez personne; si, au contraire, il veut que vous soyez dans le grand monde, mettez-vous-y en vous retirant toujours autant que la modestie le demande. Aimez la présence de votre mari, ne vous cachez jamais de lui... Ne donnez jamais dans les excès des modes. Suivez-les de loin et autant que la bienséance le requiert et sans les outrer. Ne tâtez jamais de la louange qu'on dise de vous que vous êtes magnifique dans vos habits. Soyez vêtue proprement, sans affectation, et devenez ménagère. Enfin, ma chère fille, soyez une bonne chrétienne, une bonne femme et une bonne mère, remplissez bien tous vos devoirs, établissez bien votre réputation, et priez pour moi. »

Mlle d'Osmond ainsi partie, il fallait à Mme de Maintenon une

(1) Manuscrits du Grand séminaire de Versailles. *Avis sur les Classes*, t. II. Lettres à l'abbesse de Gomerfontaine des 6 février et 13 avril 1706.

autre secrétaire. Elle hésitait à en prendre une qui fût en titre. Après les avoir gardées quelque temps, elle se croyait obligée de les établir, et, comme la dot de 3000 livres que Saint-Cyr leur constituait ne paraissait pas toujours suffisante aux épouseurs, comme il fallait, pour la compléter, s'adresser au Roi et qu'elle craignait de lui causer par cette fréquente importunité quelque impatience, elle hésitait fort. Les dames de Saint-Cyr triomphèrent de ces hésitations, ainsi qu'elles vont nous le raconter.

« Je reviens, dit une de celles qui dans leurs *Mémoires* tiennent successivement la plume en leur nom, aux demoiselles qui se succédèrent les unes aux autres auprès de Mme de Maintenon. Après le mariage de Mme d'Avrincourt, elle ne vouloit plus prendre de nos demoiselles, trouvant que c'étoit une affaire d'avoir à les établir, et elle craignoit que le Roi, à qui cela ne laissoit pas d'être à charge, ne s'en lassât : cependant nous avions ici Mlle d'Aumale, qui avoit bien du mérite et que nous désirions fort qui occupât cette place; d'autant plus que c'étoit une fille à ne chercher d'autre fortune que le bonheur de plaire à Mme de Maintenon, de la soulager et de passer sa vie auprès d'elle; on lui parla tant des bonnes qualités de cette demoiselle, surtout notre mère de Fontaines, et toutes celles qui avoient été ses maîtresses, que Mme de Maintenon se laissa persuader; elle ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que nous lui avions fait un bon présent, et nous en sut bon gré! »

Disons tout de suite que Mlle d'Aumale était laide, d'une laideur sur laquelle elle plaisantait agréablement. « Quelque mauvaise opinion que j'aie de moi, disait-elle, je ne changerois pas la bonté de mon esprit avec un autre. Pour la beauté, j'en changerois avec tout le monde. » Mais elle avait beaucoup d'esprit, de vivacité, et une remarquable facilité pour apprendre toute chose. « Elle est très intelligente sur tout, disait Mme de Maintenon, et capable de toutes les choses d'esprit et de celles qui sont les plus basses. Je lui ai fait apprendre la cuisine, et elle réussit aussi bien à faire du riz qu'à jouer du clavecin. » Elle était en particulier très bien douée pour la musique, chantait juste et avait une jolie voix. Nous verrons plus tard Mme de Maintenon faire servir les talens musicaux de Mlle d'Aumale aux plaisirs du Roi. Mais, pour ses débuts dans cette place de secrétaire, Mlle d'Aumale allait être employée à une fonction à laquelle il semblait que son âge (elle avait à peine vingt-deux ans) ne la

rendît guère propre : le relèvement et la réforme d'une abbaye.

C'est encore un des erreurs qui ont communément cours sur l'ancien régime, de croire que toutes les abbayes étaient riches. Il y en avait de fort pauvres, soit qu'elles eussent été insuffisamment dotées à l'origine, soit que leurs biens eussent été mal administrés. Elles se voyaient alors réduites à vivre d'aumônes, tout comme certaines communautés de nos jours. Parfois il arrivait aussi que la pauvreté amenait un certain relâchement, sinon dans les mœurs, — car c'était, au contraire, dans les abbayes élégantes et riches que les désordres se produisaient, — du moins dans la discipline. Tel avait été en particulier le cas dans une vieille abbaye de l'ordre de Saint-Bernard, l'abbaye de Gomerfontaine, dont la régularité avait subi de graves atteintes durant l'administration de la dernière abbesse, centenaire et en enfance depuis vingt ans. Le Roi avait donné cette abbaye à Mme de la Viefville, parente du cardinal de Noailles. La jeune abbesse, qui n'avait que vingt-huit ans, avait été élevée à Saint-Cyr. Sentant la difficulté de sa tâche, elle s'adressa à Mme de Maintenon « pour lui demander ses avis et l'honneur de sa protection. » « Mme de Maintenon, continuent les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, qui aimoit toutes les demoiselles de Saint-Cyr, et en particulier celle-là à cause qu'elle étoit fille d'esprit et de mérite, pour être d'une maison qui lui étoit chère et, par-dessus cela, une excellente religieuse, se sentit tout d'un coup portée à l'aider non seulement de son crédit et de ses libéralités, mais aussi de ses conseils. »

L'abbesse de Gomerfontaine flattait ainsi, en s'adressant à elle, un des secrets désirs de Mme de Maintenon qui était de travailler par l'exemple de Saint-Cyr à la réforme du régime et de l'éducation dans les autres maisons religieuses. « Il y a, disait-elle, dans l'Institut de saint Louis, de quoi renouveler dans tout le royaume la perfection du christianisme. » Aussi ne crut-elle pouvoir mieux répondre aux désirs de la jeune abbesse qu'en lui envoyant Mlle d'Aumale pour l'aider à bien élever les pensionnaires et pour l'assister de ses conseils. Au moment du départ de Mlle d'Aumale, Mme de Maintenon lui remit une note qui débute ainsi : « Il faut, Mademoiselle, vous servir, en cette occasion que Dieu vous présente de travailler pour sa gloire, de toute la piété et de toute la raison qu'il vous a données et employer utilement, pour le bien de la maison où vous allez, la capacité et

les talens dont vous êtes remplie. » Mme de Maintenon continue en lui donnant des conseils, pleins de justesse et de mesure, qui sont relatifs à l'éducation des pensionnaires, dont Mlle d'Aumale devait principalement s'occuper. Ces conseils peuvent presque tous se résumer en celui-ci : « Commencez par vous en faire aimer, sans quoi vous ne réussirez jamais. » Et Mme de Maintenon continue : « N'est-il pas vrai que si, depuis que vous êtes ici et que vous m'entendez parler, vous ne m'aviez pas aimée ou que vous eussiez eu de l'aversion pour moi, vous n'auriez pas si bien reçu tout ce que je vous ai dit ? Cela est certain et que les plus belles choses enseignées par des personnes qui nous déplaisent ne nous font aucune impression et nous rebutent souvent. » Ne croit-on pas entendre un écho de Fénelon, disant dans son *Traité sur l'éducation des filles :* « Il y a une autre sensibilité, encore plus difficile et plus importante à donner : celle de l'amitié. Dès qu'un enfant en est capable, il n'est plus question que de tourner son cœur vers des personnes qui lui soient utiles. L'amitié le mènera à presque toutes les choses qu'on voudra de lui. » L'école est bien la même, et, tout brouillés que fussent Fénelon et Mme de Maintenon depuis les affaires du quiétisme, on sent encore l'influence que ce grand séducteur d'âmes avait exercée sur elle.

A Gomerfontaine, Mlle d'Aumale fit plus et mieux que s'occuper des pensionnaires. Elle déploya une activité et un entrain extraordinaires. Les bâtimens étaient délabrés. Les meubles les plus nécessaires faisaient défaut. Tantôt la serpe et tantôt le marteau à la main, Mlle d'Aumale s'employait à tout, en particulier à la confection des couchettes destinées aux quelques demoiselles de Saint-Cyr que Mme de Maintenon confiait également à l'abbesse de Gomerfontaine avec cette recommandation touchante : « Si jeune que vous soyez, traitez-les en mère (1). » Mlle d'Aumale n'avait pas seulement à pourvoir à l'éducation des pensionnaires, elle avait à s'occuper discrètement d'une tâche plus délicate, celle de rectifier l'orthographe de la jeune abbesse, qui avait elle-même besoin de leçons, car elle écrivait à Mme de Maintenon des lettres d'une incorrection déplorable, dont celle-ci, qui se piquait de savoir, lui faisait de doux reproches. Les lettres de l'abbesse n'ont pas été conservées, mais nous avons celles de

(1) Manuscrits du Grand séminaire de Versailles. *Avis sur les Classes*, t. II.

Mme de Maintenon, les unes publiées, les autres inédites (1). A travers ces lettres où Mme de Maintenon s'applique souvent à tempérer le zèle réformateur de la jeune abbesse, et l'engage à commencer toujours par la douceur et la raison avant d'en venir à la rigueur, on devine les services que Mlle d'Aumale rendait dans cette maison religieuse réformée et reconstituée. Mais elle n'était pas moins nécessaire à Saint-Cyr. Aussi un débat ne tardait-il pas à s'élever entre Mme de Maintenon et Mme de la Viefville sur la question de savoir combien de temps elle resterait à Gomerfontaine. Pour la ravoir, Mme de Maintenon procède d'abord par insinuation. « Je vous annonce, écrit-elle, en décembre 1705, à l'abbesse, qu'il me faudra bientôt rendre Mlle d'Aumale. Je n'ai fait que vous la prêter. Charité bien ordonnée commence par soi-même. et nous avons besoin d'elle ici. » Et dans une autre lettre : « N'êtes-vous point un peu indiscrète de vouloir garder Mlle d'Aumale parce qu'elle vous est bonne, sans penser qu'elle nous l'est aussi? Pressez donc votre résolution, ma chère fille, de nous la renvoyer, vers les jours gras. » Mais l'abbesse faisait la sourde oreille et ne répondait pas. Mme de Maintenon s'en plaint. « Est-ce par finesse que vous faites semblant de n'avoir pas reçu ma dernière lettre? Je vous prie positivement de nous renvoyer Mlle d'Aumale. Il ne faut point qu'elle s'arrête à Paris, mais qu'elle vienne tout droit ici à Versailles ou à Saint-Cyr. Ne me faites point de la peine là-dessus, je vous en supplie, puisque je ne songe qu'à vous faire plaisir en toute chose. » Mais l'abbesse tenait bon, et il fallut que Mme de Maintenon lui signifiât qu'elle était tout à fait *malcontente* pour qu'elle se décidât vers le mois de février à renvoyer Mlle d'Aumale, sans échapper pour cela à une réprimande assez verte. « Il est vray, madame, que j'ai été tout à fait fâchée contre vous par rapport à Mlle d'Aumale. Je vous la demandois d'une manière si pressante et j'en avois tant de besoin dans ce temps-là que je croyois que vous me deviés cette complaisance. Elle m'assure que vous n'avés pas hésité dès la première lettre, mais, en vérité, elle ne paroit guère croyable sur ce qui vous regarde. Vous aurés vu par d'autres lettres que je vous ai soupçonnée d'avoir fait semblant de n'avoir pas reçu la mienne. Je serois très fâchée que vous eussiés ces détours. Je ne vous laisserai rien

(1) Les lettres inédites sont au Grand séminaire à Versailles. *Avis sur les Classes*, t. II, p. 424 et suivantes.

passer sans vous le dire, car l'ouvrage de votre perfection est si avancé que je voudrois aider à l'achever. » Et elle terminait en disant avec bonne grâce : « Adieu, ma chère abbesse. Raccommodons, car je n'aimerois point estre brouillée avec vous. Consolez-vous d'avoir perdu Mlle d'Aumale. Elle fera vos affaires ici, et ne vous sera point inutile. Je vous l'enverrai cet été. Je vous embrasse de tout mon cœur (1). »

Ce petit débat montre mieux que tout ce que je pourrais dire la rare valeur de la toute jeune fille que Saint-Cyr et Gomerfontaine se disputaient ainsi. Nous allons la voir à son retour prenant une place de plus en plus grande dans la confiance de Mme de Maintenon et pénétrant chaque jour plus avant dans son intimité et dans celle du Roi lui-même. Mais auparavant je voudrais m'arrêter un instant à montrer Mme de Maintenon sous un aspect moins connu que son rôle d'éducatrice, et qui n'en mérite pas moins cependant d'être étudié.

II

On sait avec quelle verve railleuse Saint-Simon parle des prétentions de Mme de Maintenon à se croire l'abbesse *universelle* et de ces *mille couvens* qui, avec Saint-Cyr, lui auraient fait perdre un temps incroyable. « De là une mer d'occupations frivoles, illusoires, pénibles, toujours trompeuses, des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'âmes choisies et toute sorte de puérilités. »

Ce rôle d'abbesse universelle, pour reprendre l'expression fort outrée de Saint-Simon, a-t-il été si ridicule ? Je ne le pense pas. Notons d'abord que ces mille couvens se réduisent à deux. Celui de Gomerfontaine dont nous venons de parler, et celui de Bizy dont Mme de Maintenon ne s'occupe qu'à partir de 1712. Est-il singulier que, voyant placées à la tête de ces deux abbayes, qui étaient pauvres et dans une situation difficile, deux anciennes élèves de Saint-Cyr, elle leur soit venue, pécuniairement ainsi que moralement, en aide et les ait assistées de ses conseils ? Mais, pour nous en tenir à Saint-Cyr, le rôle qu'elle y joue et qui nous est aujourd'hui connu dans ses moindres détails par la publication « de ces lettres et de ces réponses à l'infini » n'a rien qui la

(1) Lettre inédite du 5 février 1706.

diminue, bien au contraire. Un maître en ces matières, mon confrère M. Gréard, a montré combien, comme pédagogue, pour employer un mot que la langue contemporaine a remis en usage, elle était en avance sur son temps. Il lui a fait le double honneur de commencer par une étude, à elle consacrée, son livre sur *l'Éducation des femmes par les femmes*, et de tirer des écrits qu'elle a laissés un substantiel petit volume d'*Avis sur l'éducation*. Il n'y a rien à dire après lui; mais je voudrais m'arrêter un instant à montrer Mme de Maintenon dans son rôle de supérieure laïque, dirigeant Saint-Cyr au temporel et au spirituel, non pas seulement au point de vue de l'éducation des demoiselles, mais à celui de la discipline monastique et de la conduite des religieuses. Elle n'y apparaîtra pas au-dessous de la tâche qu'elle avait assumée.

Supérieure laïque, elle l'était bien en effet, non pas seulement par l'autorité qui s'attachait à elle comme fondatrice et que confirmaient les lettres patentes d'institution de la Maison, mais par une désignation spéciale et particulière. La Communauté des dames de Saint-Louis avait bien une supérieure, nommée à l'élection pour trois ans, mais une commission de l'évêque de Chartres, approuvée par le Pape, avait en 1689 nommé Mme de Maintenon supérieure spirituelle (situation, je crois, unique) et elle en exerçait les fonctions avec beaucoup d'application et de minutie. Elle avait commencé par régler le costume des religieuses, mais elle n'avait pas osé l'arrêter de façon définitive, sans avoir sollicité auparavant l'approbation du Roi. Pour l'obtenir, elle fit revêtir le costume projeté à sa femme de confiance, la fameuse Nanon, et la présenta au Roi. Le Roi approuva tout, sauf la coiffure qui était fort simple : « Quel diable de petit bonnet est-ce là? » dit-il. Mme de Maintenon sourit sans rien dire et, quelques jours après, Nanon apparut avec un autre bonnet un peu moins simple, que Louis XIV approuva. Il aurait voulu aussi que les religieuses eussent de beau linge, et qu'en particulier leurs chemises fussent de toile de Hollande. Mais Mme de Maintenon trouva que la toile ordinaire était plus conforme au vœu de pauvreté, et elle tint bon. Dans l'administration intérieure de Saint-Cyr, elle se mêlait des moindres détails. Suivant son expression, « elle s'abîmait dans les marmites » au point d'expliquer, par exemple, dans une lettre à Mme de Butéry qui exerçait les fonctions d'infirmière, comment il fallait faire le

bouillon pour les malades, et elle ajoutait ce sage conseil : « Apprenez à être un peu cuisinière, car on commande bien plus à propos quand on sait de quoi il est question. » Mais la discipline intérieure de la maison, la direction morale et intellectuelle des religieuses l'occupaient avec raison davantage.

Dans cette direction, elle fit cependant au début, il faut le reconnaître, une grosse faute. On sait que, fascinée par Mme Guyon, entraînée par Fénelon, elle laissa s'introduire et se développer à Saint-Cyr ces maximes d'une spiritualité malsaine que l'Église devait bientôt condamner. « On ne parlait plus, disent les dames de Saint-Cyr elles-mêmes, dans leurs *Mémoires*, que de pur amour, de sainte indifférence, de simplicité laquelle on mettait à se bien accommoder en tout pour prendre ses aises, à ne s'embarrasser de rien, pas même de son salut... Ces façons de parler étaient si communes que les *rouges* mêmes (c'étaient les enfans les plus jeunes) les tenaient ; jusqu'aux sœurs converses et aux servantes, il n'était plus question que de pur amour, et il y en avait qui, au lieu de faire leur ouvrage, passaient leur temps à lire les lettres de Mme Guyon et croyaient les entendre. » Pour ouvrir les yeux de Mme de Maintenon, il fallut le vigoureux bon sens de son directeur, l'évêque de Chartres, Godet Des Marais, et, pour ramener Saint-Cyr à la saine doctrine, l'intervention personnelle de Bossuet, qui vint y faire deux conférences où il traita à fond « les dogmes affreux de l'indifférence pour le salut éternel et de l'oraison passive ; » puis le renvoi par lettres de cachet de trois tenantes obstinées du pur amour ; enfin l'intervention personnelle de Louis XIV, qui adressa d'abord aux dames de Saint-Louis une lettre assez sévère, datée du camp de Compiègne, et qui vint ensuite en personne, tout à la fois rassurer la communauté qui craignait d'être en disgrâce, et lui recommander de tout sacrifier pour conserver la pureté de la foi.

Depuis cette journée où l'on vit Louis XIV, « assis au milieu d'une nombreuse communauté de religieuses, leur parler avec la majesté d'un grand roi, et toute la force d'un prédicateur zélé, » il ne fut plus question du quiétisme à Saint-Cyr, et il faut rendre justice à la fermeté avec laquelle Mme de Maintenon, éclairée par l'expérience, sut en bannir toute nouveauté, comme on disait alors, et y maintenir la paix religieuse, alors que, peu après, cette paix devait être si profondément troublée en France par le renouvellement de la querelle janséniste et par la bulle

Unigenitus. Mais il faut surtout reconnaître combien saine, élevée, et presque austère, était la dévotion qu'elle y entretenait.

Mme de Maintenon, on le sait, avait été baptisée catholique, mais elle avait été élevée dans la religion protestante par sa tante, Mme de Villette. Vers quatorze ans, elle s'était convertie à nouveau, mais non sans quelque répugnance. Ses ennemis dans le monde religieux ne l'avaient pas oublié. Ils usaient sans scrupule de cette arme contre elle, et plus d'une fois elle avait fait à ses dépens l'expérience de cette vérité plaisamment tournée par elle et passée presque en proverbe : « Le premier citron qui fut confit le fut par un dévot. » Quand elle suggérait quelques mesures de douceur en faveur des huguenots, et c'était sa tendance, on rappelait qu'elle avait été calviniste. Il lui en restait bien quelque chose. C'est ainsi que, de son propre aveu, elle n'aimait pas beaucoup la messe, à laquelle elle n'assistait que par devoir, et préférait les vêpres, c'est-à-dire le chant des psaumes, qui est le fond de l'office protestant. Aussi les offices de l'après-midi étaient-ils célébrés avec plus de solennité à Saint-Cyr que ceux du matin. Par cette origine protestante, il faut peut être expliquer ce que sa piété conserva toujours d'un peu aride, sans onction ni tendresse. Mais, en ce cas, il faudrait aussi faire honneur à cette même origine de ce que cette piété avait de ferme, de sain, d'opposé aux petites pratiques d'une dévotion mesquine. Comme prières, elle recommandait toujours aux religieuses les prières communes, « qui ne sont communes, disait-elle que parce qu'elles sont les meilleures : » le *Pater*, « tous les besoins étant exprimés dans les sept demandes qui y sont renfermées, » l'*Ave Maria*, le *Credo*, le *Confiteor* ; comme lectures, l'*Évangile*, l'*Imitation*, les *Soliloques de saint Augustin*, l'*Introduction à la vie dévote*. Elle y ajoute cependant Grenade et Rodriguez. Elle ne cessait, dans ses entretiens avec les demoiselles, d'opposer ce qu'elle appelait la piété droite à la dévotion de travers, et, comme on lui demandait ce qu'elle appelait la dévotion de travers, elle répondait : « C'est, par exemple, quitter le Saint Sacrement pour aller prier devant l'image d'un saint ; faire des neuvaines pour des bagatelles ;... c'est dépenser beaucoup à orner une chapelle pendant qu'on laisse manquer les religieuses saines et malades de leurs besoins ; c'est employer à la prière beaucoup plus de temps qu'il n'est marqué et négliger de remplir les devoirs de sa charge et mille choses semblables ; » et elle ajoutait : « Le plus

grand nombre des chrétiens fait consister la piété en pratiques extérieures, confessions, communions de temps en temps, long séjour dans les églises, observances des fêtes et jeûnes; mais, dans tout le reste : oubli de Dieu, colères, haines, vengeances, mensonges, avarice, parjure, immodestie, chansons libres, etc. » Quand on lui demandait en quoi consistait, au contraire, la piété droite, elle répondait : « La piété droite est celle qui nous attache aux devoirs de notre état... Votre piété ne sera pas droite si, étant mariées, vous abandonnez votre mari, vos enfans et votre petit domestique pour aller dans les églises, dans les temples, où vous n'êtes pas obligées d'y aller. Quand une fille dira qu'une femme fait mieux de bien élever ses enfans et d'instruire ses domestiques que de passer la matinée à l'église, on s'accommodera de cette religion ; elle la fera aimer et respecter. »

Cette question du mariage la préoccupait beaucoup. Elle raille volontiers les pruderies de couvent, et elle s'élève avec indignation contre la difficulté que faisaient certaines jeunes filles à prononcer le mot de mariage : « Quoi, s'écriait-elle, un sacrement institué par Jésus-Christ, qu'il a honoré de sa présence, dont ses apôtres détaillent les obligations, et qu'il faut apprendre à vos filles, ne pourra pas être nommé! Voilà ce qui tourne en ridicule l'éducation des couvens. Il y a bien plus d'immodestie à toutes ces façons-là qu'il n'y en a à parler sur ce qui est innocent et dont tous les livres de piété sont remplis. » Et elle ajoutait, avec cette vue un peu triste des choses que lui donnait son expérience de la vie : « Quand elles auront passé par le mariage, elles verront qu'il n'y a pas de quoi rire. Il faut les accoutumer à en parler sérieusement et même tristement, car je crois que c'est l'état où l'on éprouve le plus de tribulations, même dans les meilleurs. »

Enfin, sans me laisser entraîner à parler de ses procédés d'éducation morale, je ne peux cependant résister au désir de citer ce morceau d'une observation si fine, d'une portée si générale : « Vous devez inspirer à vos demoiselles, disait-elle aux dames de Saint-Louis, l'amour de leur réputation ; il faut qu'elles y soient délicates. Comptez que les meilleures de vos filles sont celles qui paroissent le plus glorieuses, je ne dis pas d'une sotte gloire qui aille à disputer le pas à quelqu'un et à se vanter de sa qualité, mais d'une certaine gloire qui rend jalouse de sa réputation, qui fait craindre d'être trouvée enfant, qui rend sen-

sible à une confusion publique. Ce serait un défaut dans une religieuse. Il faudra mourir à cette délicatesse, mais, avant que d'y mourir, il faut y avoir vécu. » Comme cela est d'une psychologie sagace de reconnaître ainsi l'appui que l'honneur prête à la faiblesse humaine, et n'y a-t-il pas d'autres sentimens dont on peut dire avec une égale vérité qu' « avant que d'y mourir, il faut y avoir vécu? »

Mais où Mme de Maintenon est surtout intéressante à étudier, c'est dans son rôle de directeur spirituel. C'est à dessein et sans raillerie que je me sers de ce masculin, car elle était bien directeur, tout comme était bien *gouverneur du prince* cette Mme de Genlis, dont une agréable publication vient de faire revivre l'originale figure (1). L'évêque de Chartres, supérieur spirituel de Saint-Cyr, lui reconnaissait cette qualité. Toute une série de questions que Mme de Maintenon lui adressait, avec les réponses de l'évêque, a été publiée par Lavallée. Ces questions sont bien celles dont un directeur encore novice pourrait demander la solution à un confrère plus expérimenté et quand — ce qui était parfois le cas — Mme de Maintenon ne se trouve pas d'accord avec le confesseur ordinaire de Saint-Cyr, c'est toujours à elle que l'évêque donne raison. Il s'en fallait, cependant, qu'elle tendît à empiéter sur les pouvoirs du confesseur en titre. « Je ne suis pas, écrivait-elle, un directeur bien hardi, » et, en effet, elle conseille volontiers de s'en rapporter à lui sur les questions importantes, entre autres sur celle des communions dont la fréquence, on le sait, avait été un des points le plus disputés dans l'Église, le livre de *la Fréquente communion,* d'Arnauld, ayant été le point de départ de la querelle janséniste. Mais elle ne se dérobe point lorsqu'il s'agit de donner des directions générales, d'entrer dans les difficultés, de compatir aux peines. Elle y déploie cette charité morale qui est bien au-dessus de la charité matérielle, car il y faut le don de quelque chose de soi, et, suivant le précepte de saint Paul, elle se fait toute à tous, ne correspondant point seulement avec les dignitaires de Saint-Cyr qu'elle avait chargées de diriger la maison, mais répondant à toutes les religieuses qui lui écrivaient pour lui ouvrir leur âme, aux novices qui lui faisaient part de leurs hésitations, aux demoiselles qui la consultaient sur leur vocation, et jusqu'à une

(1) *Gouverneur de prince. La comtesse de Genlis,* par M. Chabreul.

humble sœur converse à laquelle elle écrivait pour lui reprocher de se croire abandonnée, en l'assurant qu'elle serait toujours prête et disposée à lui parler et à la regarder « non seulement comme une de ses chères filles, les dames de Saint-Louis, mais comme une de celles qui lui marquent le plus de confiance et d'amitié. » De ces nombreuses lettres, on pourrait tirer un petit traité de direction qui lui ferait le plus grand honneur et l'élèverait au niveau des plus illustres supérieures. A l'appui de ce que j'avance, je voudrais, dussé-je me trouver entraîné un peu loin, montrer comment elle s'y prenait avec une religieuse dont le nom, grâce à Racine, a quelque peu dépassé l'enceinte du monastère et qu'elle formait pour lui succéder à la tête de Saint-Cyr

III

Madeleine de Glapion des Routis, d'une vieille famille de Normandie, avait été l'une des premières admises parmi les jeunes filles nobles et pauvres à qui Mme de Maintenon entendait faire donner une éducation conforme à leur rang (1). Dès l'âge de quatorze ans, Mme de Maintenon la distingua : « Je ne veux pas, lui écrivait-elle, attendre aux étrennes à vous donner un livre pour écrire ce qui vous touche le plus. » Quelques mois après, Madeleine de Glapion jouait *Esther*, au ravissement de Racine. « J'ai trouvé, disait-il, un Mardochée dont la voix va au cœur. » Le jour de la représentation, sa voix alla au cœur, en effet, et non pas du seul Racine, ce qui eût été sans inconvénient. Les dames de Saint-Louis, dans leurs *Mémoires*, racontent naïvement l'histoire. Un page de la Grande Mademoiselle, qui avait été admis à la représentation, avait reçu de la voix et de la beauté de la jeune actrice une telle impression qu'après avoir vainement essayé par deux fois de lui faire accepter une lettre, il suborna l'un des brodeurs de la maison pour cacher cette lettre dans un habit que Madeleine de Glapion devait revêtir pour la représentation. Celle-ci « pensa mourir de honte » et donna la lettre à la maîtresse des bleues, qui la donna à Mme de Maintenon. Plainte fut portée à Mademoiselle, qui fit fouetter son page et menaça de le chasser. Fou de colère, le page s'en prit au brodeur qu'il accusa de l'avoir trahi, et, de concert avec deux

(1) Elle était née en 1674 et entra en 1682 dans la maison de Noisy, dont l'établissement précède celui de Saint-Cyr.

compagnons de débauche, l'attaqua à main armée dans la cour extérieure de Saint-Cyr, où il le laissa pour mort. Après quoi, il s'enfuit, passa la frontière, se mit au service d'un prince allemand, changea deux fois de religion et eut beaucoup d'aventures. « On le revit longtemps après et bien changé, ajoutent les *Mémoires* des dames de Saint-Cyr. Il était de la compagnie du prince Ragotzki (1), et vint avec lui visiter notre maison. Madame nous le fit remarquer en nous disant qu'il avait le dessein d'entrer à la Trappe. »

Ainsi, à quinze ans, Madeleine de Glapion avait déjà ruiné l'existence d'un homme. C'est qu'elle n'avait pas seulement une voix pénétrante, « elle était grande et bien faite, fort blanche et un peu pâle, les yeux bleus pleins de feu et d'esprit, le nez bien fait, de belles dents... Toute sa personne était douce, tendre et souriante. » Ce qui attirait davantage encore, c'est qu'on la sentait désireuse de plaire, ardente aux affections, aimant non seulement à aimer, *amans amare*, comme disait saint Augustin, mais aussi à être aimée. Avec cette disposition dangereuse, Madeleine de Glapion, sans parens, sans protecteurs, aurait été exposée à de grands périls, surtout si Mme de Maintenon, comme cela lui aurait été facile, avait employé son crédit à lui procurer quelque charge de cour, car la vertu des jeunes filles n'était pas alors protégée par ces barrières un peu conventionnelles, que, dans notre société, le mariage abaisse si vite. Aussi l'on comprend que, sa chère Glapion ayant, à l'âge de vingt ans, manifesté le désir de demeurer à Saint-Cyr comme dame de Saint-Louis, Mme de Maintenon ait accueilli avec joie ces indices de vocation religieuse. Mais il faut lui rendre cette justice qu'elle ne fit rien pour lui dissimuler toute l'étendue des devoirs et des sacrifices que cette vocation comportait.

Dans un entretien particulier, qui a été conservé et qui méritait de l'être, elle la met en garde contre « cette grande tendresse de son cœur qui veut aimer et être aimé réciproquement. » « C'est une inclination bien douce, mais bien dangereuse, » lui dit-elle, et, sur les dangers de cette inclination, elle lui donne, en se plaçant au point de vue spécial de la vie religieuse, des avertissemens auxquels il ne serait pas besoin de changer grand'chose

(1) Le prince Ragotzki, d'une grande famille de Hongrie, ayant été proclamé prince de Transylvanie et ayant tout perdu dans la guerre de succession, s'était réfugié en France où il observait l'incognito pour ne rien exiger sur son rang.

pour que les profanes en pussent faire leur profit. Mais, prévoyant que cette nature ardente pourrait tomber dans un autre excès, elle la met également en garde contre les exagérations d'un mysticisme qui lui ferait négliger les obligations de son état : « O ma chère fille, s'écrie-t-elle, aimez la pratique et la présence de Dieu; c'est un remède à bien des maux, qui nous est nécessaire à toutes, mais ne croyez pas que ce soit une présence de Dieu sensible et goûtée qu'on ne peut garder qu'ayant les deux genoux en terre. Il y a une autre présence de Dieu à laquelle il faut qu'une dame de Saint-Louis s'accoutume, qui est de travailler pour Dieu, de se dissiper pour Dieu, si l'on ose parler ainsi, du moins en apparence, mais tâchant de faire sentir à son cœur, au plus fort de son travail, que c'est pour Dieu qu'il le fait. »

Dans un second avis qu'il y aurait avantage à faire lire à toutes les jeunes filles qui se croient la vocation, elle lui développe encore tous les devoirs de la vie religieuse d'une manière qui n'était guère faite pour l'attirer. La novice persévéra cependant et fit profession au mois de novembre 1695, à l'âge de vingt et un ans. Mais ce qu'on sait d'elle permet de deviner qu'elle ne fut guère heureuse au couvent. Parfois on la surprenait, attachant par-dessus les murs de cette clôture qu'elle avait juré de ne pas franchir, un long regard sur ce monde auquel elle avait renoncé. Il est vrai qu'avec sa nature passionnée, elle n'aurait été guère plus heureuse dans le monde. Inquiète, agitée, dévorée tout à la fois de scrupules et de désirs, elle avait une sorte d'attrait maladif pour tout ce qui était tristesse. Son imagination, pour emprunter une expression à Fénelon, était toute tendue de deuil, et l'on disait à Saint-Cyr qu'elle avait l'air d'une âme du purgatoire : « Vous buvez à longs traits les choses mélancoliques, » lui écrivait Mme de Maintenon, et ce n'était presque point une métaphore. Fréquemment employée à l'infirmerie, car elle avait un don particulier pour le soin des malades, elle s'attachait d'autant plus passionnément aux religieuses ou aux demoiselles qu'elle les voyait dans un danger plus grand. De chaque mourante, et il y en avait fréquemment, elle se faisait une amie, assistait à son agonie lors même que ses soins étaient devenus inutiles, et, lorsque la mort survenait, elle s'abandonnait à tous les éclats du désespoir. Ainsi elle ne cessait « de s'abîmer dans les créatures, » et il fallut la retirer de l'infirmerie, pour la re-

mettre aux classes. Mme de Glapion chercha alors un remède à ses agitations dans les exercices de l'esprit. Elle se passionna pour la géographie. Elle ne rêvait plus que cartes, mappemondes, récits de voyages et de missionnaires. C'était le moment où l'Asie s'ouvrait. Mais, dans ces récits mêmes, elle trouvait de nouveaux sujets de troubles, ne pouvant comprendre que la bonté de Dieu laissât tant de créatures dans les ténèbres et la souffrance, et ses supérieures durent lui interdire ces études périlleuses. « Croyez-vous pas qu'il n'y aura pas de géographes sauvés? » lui écrivait plaisamment Mlle d'Aumale. Elle se rejeta alors avec plus de passion encore sur la musique, malgré l'avis de son confesseur, dont Mme de Maintenon ne comprenait pas d'abord la sévérité. Elle ne tarda pas à s'apercevoir que le bon prêtre pouvait avoir ses raisons.

Nivers, l'organiste de Saint-Cyr, avait composé, sur les paroles célèbres du Cantique des Cantiques : *Adjuro vos, filiæ Jerusalem...* (1), un motet qu'on chantait à la profession des religieuses. Il était même si beau et si tendre que Mme de Maintenon avait ordonné qu'il ne serait plus chanté. Il le fut pour la dernière fois à la profession de Madeleine de Glapion. Mais elle l'avait retenu, et, un jour, Mme de Maintenon fut surprise de la trouver au clavecin, chantant ce motet de sa belle voix qui allait au cœur, les yeux pleins de larmes. Sans se demander, comme le bon Lavallée, si, en chantant ce motet, elle pensait au page audacieux dont elle avait su le crime et la fuite, mais dont elle ignorait le sort, on peut cependant craindre qu'elle n'attachât pas à ces paroles passionnées un sens uniquement mystique. Ce qui manquait à la pauvre Madeleine cloîtrée, c'est un sentiment qui fait le support de la vie religieuse et aussi de la vie humaine : l'amour de Dieu. Elle aimait mieux les créatures que le Créateur. Comme elle s'en faisait reproche, elle cherchait à s'en punir par des austérités qu'on était obligé de lui défendre. Elle s'exagérait ses défauts, ses torts, ses péchés. Elle « s'aigrissait contre elle-même, » tombait dans le découragement, et la tristesse la conduisait à de nouvelles fautes. En un mot, c'était une âme en détresse.

Les âmes en détresse qui ne trouvent pas leur appui en Dieu ont besoin d'une main qui les soutienne. Il faut les aider à

(1) « Je vous conjure, ô filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, de lui dire que je languis d'amour. » *Cantique des Cantiques*. Chap. V, v. 8.

vivre. Mme de Maintenon le comprit et s'y appliqua sans relâche. On suit, à travers les lettres sans nombre qu'elle lui adresse, les épreuves par lesquelles passe celle qu'elle appelle : sa chère, sa très chère fille. Suivant les cas, elle l'avertit, la gronde, la raille, la console, toujours avec une maternelle sollicitude. Jamais un conseil qui ne soit sensé ; jamais une parole qui ne soit tendre et en même temps virile. Du premier coup, elle met le doigt sur la plaie : « Vous n'aimez pas Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit : voilà votre mal et voilà sa source... Dieu vous avait donné un cœur tendre, généreux, reconnaissant, et, au lieu de pouvoir lui dire avec confiance : « J'ai inspiré le bien que vous aviez mis en moi, » vous entendrez qu'il vous dira : « Je vous avais donné un cœur propre à aimer, et vous avez aimé les créatures et vous avez cherché à les aimer. Vous avez passé vos jours, à vous attrister pour elles ; vous avez versé plus de larmes sur leur perte que sur vos péchés. Vous vous êtes rendue incapable de travailler pour moi, parce que vous vous êtes consumée pour elles. Vous avez manqué au premier commandement et à vos vœux. Vous avez langui dans ma maison, vous qui deviez, par tout ce que j'ai mis en vous, être l'exemple de la ferveur. Vous avez fait gémir vos supérieurs, vous qui deviez être leur consolation. » Voilà, ma chère fille, ce que je ne puis m'empêcher de vous dire. Je sais que je vous demande beaucoup, mais c'est à une religieuse que je parle et à une religieuse capable de comprendre l'étendue de ses obligations. »

Fort heureusement Mme de Maintenon était du nombre de ces créatures qu'elle reprochait à Mme de Glapion d'aimer. La jeune professe avait pour Mme de Maintenon un sentiment passionné. Celle qui était l'objet de ce sentiment ne se faisait pas scrupule de l'entretenir, tout en cherchant à le contenir dans de justes bornes. « Je désirerois deux choses bien difficiles à accorder, ma chère fille, lui écrivait-elle un jour, après avoir été malade : je voudrais que vous m'aimassiez tant que je vivrai, et que vous ne fussiez point affligée quand je mourrai. » « Écrivez-moi toujours, lui disait-elle dans une autre lettre ; ne m'aimez pas trop. »

Pour agir sur celle à qui elle adressait cette singulière et touchante recommandation, elle savait à l'occasion faire usage de ce puissant levier de l'amour ; c'est bien le mot dont il convient de se servir, puisque l'indigence de notre langue (à moins que ce ne soit sa justesse) ne nous offre qu'un seul terme pour rendre

des sentimens en apparence très différens. Mais elle en usait, ce qui est rare, avec désintéressement, pour le bien de celle dont elle était aimée et non pour sa satisfaction personnelle. Fallait-il l'arracher au chevet d'une religieuse, atteinte de la petite vérole, et à qui ses soins ne pouvaient plus être d'aucun secours : « Quittez-la, lui écrivait-elle, dès que vous ne pourrez plus lui être utile. Je vous le demande et je vous le commanderais si je vous croyais capable de refuser la prière que je vous en fais, » et comme, dans sa douleur d'avoir perdu coup sur coup deux religieuses à qui elle était particulièrement attachée, Mme de Glapion ne voulait point prendre pour sa santé les soins qu'on lui recommandait, elle essayait de nouveau d'agir sur elle par le sentiment : « Vous me renvoyez à Versailles, lui écrivait-elle, attristée du peu de raison que vous avez pour vous-même, en ayant tant pour les autres? Vous ne voulez point obéir à votre mère et presque rien faire pour votre poitrine. Je suis tout de bon fâchée contre vous, et je ne reviendrai point que votre santé ne soit revenue. » Mais, peu de temps après avoir fait ainsi appel à sa tendresse, en la menaçant de la punir par la privation de l'objet aimé, elle lui écrivait presque un peu sèchement, en réponse sans doute à une lettre trop passionnée : « Ne faites rien pour moi, faites tout pour Dieu. »

Dans cette relation si constante et si touchante, qui dans une vie si remplie lui dérobait tant d'heures, Mme de Maintenon se préoccupe avant tout de détruire chez la jeune religieuse (au plus fort de la correspondance, Mme de Glapion n'avait pas vingt-cinq ans) le regret du monde dont elle la sent envahie. Elle lui dépeint avec vivacité les périls qui l'auraient assiégée : « Vous auriez eu plus de plaisir dans le monde, mais, suivant toute apparence, vous vous y seriez perdue. Racine vous aurait divertie, et vous aurait entraînée dans la cabale des Jansénistes. M. de Cambrai vous aurait contentée et renchéri même sur votre délicatesse, et vous seriez quiétiste. Jouissez donc de votre sûreté. » Mais c'est surtout par de fréquens récits de sa propre existence qu'elle s'efforce de détruire les regrets inavoués du monde et de la Cour qu'elle devine chez Mme de Glapion. De là ces « *entretiens d'une confiance intime* » (c'est le titre qu'ils portent) qu'elle ne croyait pas destinés à la postérité, et qui, complétant et corroborant le témoignage de Saint-Simon, nous montrent combien assujettie et harassante était sa vie. Il n'est pas un écrivain s'étant

occupé de Mme de Maintenon qui n'ait cité quelque passage de ces entretiens, et c'est ainsi que le souci d'une supérieure pour l'âme d'une religieuse a fourni des documens à l'histoire. Dans ses exhortations, et alors surtout qu'elle en tire le sujet de son expérience, Mme de Maintenon s'élève parfois jusqu'à l'éloquence. Ainsi fait-elle dans cette lettre célèbre que Louis Racine a publiée pour la première fois et dont Voltaire a cité quelques lignes : « Que ne puis-je, lui écrit-elle, vous donner mon expérience ! Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands et la peine qu'ils ont à remplir leur journée ! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait peine à imaginer et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber. J'ai été jeune et jolie. J'ai goûté des plaisirs; j'ai été aimée partout; dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit. Je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que tous ces états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connaître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne se fait entièrement. On n'est en repos que quand on s'est donné à Dieu. »

On sent que Mme de Maintenon s'est nourrie de saint Augustin. *Credo ego generosum animum, præter in Deum, ubi finis est noster, nusquam requiescere*, dit quelque part le Saint dans un passage que Pétrarque a donné comme épigraphe à son traité *De Vita solitaria*. Tant de soins ne furent pas perdus. Elle eut la joie de voir l'âme généreuse de Madeleine de Glapion s'acheminer peu à peu vers ce but divin qu'elle lui montrait. On le devine à ce que les lettres d'exhortation qu'elle lui adresse deviennent de plus en plus rares. Un des derniers conseils qu'elle lui donne est celui-ci : « Un saint me mandait : Soyez homme dans votre piété. Je vous le dis : Soyez homme. La grossièreté, et un peu de dureté (on sait que Mme de Maintenon faisait peu de cas de la sensibilité des hommes), seraient une excellente pratique pour vous. » Mme de Glapion ne devint ni grossière ni dure ; elle devint seulement plus ferme dans sa vocation et dans sa piété. Elle inspira une confiance de plus en plus grande à la communauté dont elle était assurément le sujet non pas le plus sage, mais le plus brillant. Aussi Mme de Maintenon eut-elle, trois ans avant sa mort, la joie de la voir nommer supérieure. La fondatrice de Saint-Cyr pouvait s'en aller sans inquiétude sur l'avenir

de son œuvre. Elle savait entre quelles mains elle la laissait. Elle mourut en repos, entre les bras de sa chère Glapion, « la seule affection, disait-elle, qui ne l'eût jamais déçue. »

IV

Il est temps de revenir à Mlle d'Aumale dont nous étions un peu loin. Pas si loin cependant qu'il pouvait paraître, car une étroite intimité et une véritable tendresse existaient entre ces deux femmes que les liens d'un même dévouement attachaient à Mme de Maintenon. « Quand j'étais la petite d'Aumale, sans esprit ni discernement, écrivait celle-ci à Mme de Glapion, j'avais pour vous une inclination fort particulière. Jugez de ce que la connaissance y a fait. » Il n'apparaît point qu'il y ait eu entre elles l'ombre d'une jalousie. C'eût été à Mlle d'Aumale à souffrir, car, si, chaque jour, elle rendait quelque service à Mme de Maintenon, chaque jour, au contraire, Mme de Glapion en recevait quelqu'un de Mme de Maintenon ; et souvent l'on s'attache aux êtres en proportion de la peine qu'on a prise pour eux plutôt qu'à raison des obligations qu'on peut leur avoir. A partir de son retour de Gomerfontaine, où elle avait si bien justifié la confiance mise en elle, Mlle d'Aumale devint inséparable de Mme de Maintenon, qui la traitait avec beaucoup d'égards. « Ayez bien soin de cette demoiselle, dit-elle à ses femmes quand elle la prit à son service. Elle est de meilleure naissance que moi, et mérite d'être bien servie. » A Versailles, Mlle d'Aumale demeurait au Château et elle l'accompagnait partout, à Fontainebleau, à Marly, à Meudon. Secrétaire incomparable, elle écrivait parfois vingt lettres en un jour, sous sa dictée ou en son nom. Sûre, discrète, toujours à sa place, elle vécut dix ans de la vie de la Cour, et vit sans doute beaucoup de choses, sans être mêlée à aucune intrigue ni tracasserie, et sans essayer de prendre part à des plaisirs qui n'étaient point faits pour elle. De la fenêtre de la petite chambre qu'elle occupait à Fontainebleau, elle écrit qu'elle voit passer dans l'avenue des chiens et des chevaux de quoi prendre tous les cerfs de la forêt. Mais elle ne suit point la chasse. Dangeau, toujours exact, mentionne cependant que la marquise de Pompadour, dont la fille avait épousé le fils de Dangeau, l'y mena une fois en carrosse. Elle n'avait qu'un défaut : son extrême poltronnerie. Elle poussait des cris en voiture

quand les chemins étaient mauvais, et, quand le temps était à l'orage, il ne fallait pas compter sur elle pour écrire. Mme de Maintenon, dans une de ses lettres, l'appelle *un lièvre*. Mais elle était gaie, pétulante, aimait les amusemens : « Je ne peux pas, disait-elle, être toujours dévote. » Dans les récréations, elle était le boute-en-train de Saint-Cyr. Nous avons un programme de divertissemens dicté par Mme de Maintenon à Mlle d'Aumale elle-même, où, après l'avoir chargée de divers emplois, comme « de mettre au jeu avec sa magnificence ordinaire, » puis « de jouer *au roi qui parle* en y ajoutant les agrémens qui lui plairont, » Mme de Maintenon termine ainsi : « Mlle d'Aumale demeurera enfermée pour les folies qu'elle aura faites. »

Cette humeur enjouée de Mlle d'Aumale se retrouve dans les lettres qu'elle écrivait pour son compte. Lavallée en a publié un certain nombre, presque toutes datées de Fontainebleau, pendant les séjours, trop longs à son gré et au gré de Mme de Maintenon, que la Cour y faisait en été. Nous en publierons quelques autres. A l'en croire, elle avait auprès d'elle un esprit follet qui dictait ses lettres; aussi s'excuse-t-elle de toutes les folies qu'elle y met. Il est certain qu'elle a un tour à elle pour raconter les événemens les plus sérieux. Les habitans de Bruges ont-ils ouvert leurs portes aux armées du Roi, elle écrit : « Toute la nuit, ils ont bu et étaient soûls comme des cochons de joie d'être sous leur roi légitime. » Peint-elle, en termes émus, la consternation de la Cour après la défaite d'Oudenarde, elle ne peut s'empêcher d'ajouter : « La perruque de M. Fagon a été si avancée sur son visage que, s'il n'avoit pas eu le nez si long, on n'aurait pas connu le devant d'avec le derrière de sa tête. » Les plus futiles événemens de sa vie quotidienne prennent sous sa plume un tour agréable. L'échantillon d'une étoffe achetée pour elle lui déplaît-il : « Désolation, écrit-elle, amertume, regret, inquiétude, argent perdu, peines perdues, temps perdu, tout est perdu; voilà tout ce que je me dis. » Et, comme cette lettre est adressée à Mme de Glapion, dont l'état d'habituelle tristesse lui est connu, elle ajoute avec enjouement : « Êtes-vous plus misérable? » Mais elle sait trouver aussi d'aimables, bien que toujours plaisantes paroles pour exprimer la joie qu'elle aura à retrouver une de ses compagnes de Saint-Cyr. « Mlles de Breuillac et Delorme, qui sont ici pendant que je vous écris, me trouvent en extase. Je ne vois pas autre chose pour m'y mettre que le plaisir que j'ai de vous écrire

sur ce petit parterre blanc et la joyeuse pensée qui s'empare de mon esprit, que, dans huit jours, je mordrai vos joues. Ma mère de Glapion m'en donnera bien la permission si c'est un jour gras. »

Ces lettres de Mlle d'Aumale, quel que soit leur agrément, ne mériteraient cependant pas qu'on s'y arrête, si on n'y trouvait un reflet, non pas de la vie de cour, à laquelle elle demeura toujours systématiquement étrangère, mais de l'existence intime de Louis XIV et de Mme de Maintenon, car elles en mettent en lumière certains détails. Après avoir ramené Louis XIV de ses égaremens et l'avoir fixé auprès d'elle, il s'agissait pour Mme de Maintenon de le garder, et, pour cela, il ne fallait pas qu'il s'ennuyât. Après le salut, il fallait s'occuper du divertissement. On sait comment d'abord elle y employa Saint-Cyr et les représentations d'*Esther*. Mais quand elle vit, ce qui n'était pas difficile à prévoir, que les applaudissemens des seigneurs de la Cour tournaient ces jeunes têtes, qu'il s'ensuivait des aventures comme celle de Madeleine de Glapion, ou des demandes en mariage; que les demoiselles de Saint-Cyr se dissipaient, et qu'elles ne voulaient plus chanter vêpres pour ne pas se gâter la prononciation, elle comprit le mal qu'elle avait fait et, d'une main ferme, elle défit son ouvrage. Elle interdit les représentations en costume, n'admit à celle d'*Athalie* que cinq ou six personnes avec les princes, et bientôt décida qu'on n'y « souffrirait aucun homme, ni pauvre, ni riche, ni vieux, ni jeune, ni prêtre, ni séculier, ni même un saint, s'il y en a sur la terre. « Cependant il fallait bien inventer quelque moyen d'amuser le vieux monarque. Elle eut alors recours à un autre divertissement, et Mlle d'Aumale, comme nous l'allons voir, trouva ainsi auprès d'elle un nouvel emploi.

On sait que Louis XIV avait toujours aimé passionnément la musique. Il avait l'oreille juste et, de même qu'il dansait admirablement, il chantait volontiers. A plus de soixante ans, pour complaire à la Duchesse de Bourgogne, il faisait encore sa partie dans un chœur. Il donnait de grands soins à sa Musique, qu'il faisait venir souvent pour lui jouer des airs d'opéra, et, voulant récompenser les demoiselles de Saint-Cyr des plaisirs qu'elles lui avaient procurés, il l'envoyait parfois jouer dans leur église, aux grandes fêtes. « On croyait être au ciel, disent-elles dans leurs *Mémoires*, et entendre la musique des anges. » Mme de Maintenon

eut alors la pensée d'organiser pour lui des concerts plus intimes qui auraient lieu, dans sa propre chambre, et dont il lui aurait l'obligation. Pour y réussir, elle mit à profit les dons naturels de Mlle d'Aumale. Celle-ci avait, comme nous l'avons dit, une fort jolie voix qu'au dire des dames de Saint-Cyr, elle conduisait agréablement. Pour qu'elle pût s'accompagner et chanter ainsi dès que le Roi aurait envie de l'entendre, elle lui fit apprendre le clavecin et lui donna un maître de musique. Aussitôt Mlle d'Aumale d'écrire à Mme de Glapion pour lui communiquer cette importante nouvelle. « Oui, ma mère, je joue du clavecin, mais, par malheur, je n'apprends rien de nouveau; car mon maître est dangereusement malade. Il a une fausse pleurésie, je le recommande à vos prières. J'ai un grand livre de musique; mais je n'ai guère de cœur quand je suis seule. » Il ne semble pas cependant qu'un maître fût bien nécessaire pour les chansons qu'elle s'exerçait à chanter devant Louis XIV. C'étaient presque toutes des chansons à boire dont elle envoie le titre à une de ses amies de Saint-Cyr : « Je ne sais pas votre air d'opéra, lui écrit-elle, mais j'en sais d'autres. Savez-vous : *Vive Bacchus, Vive Grégoire! A tous les deux honneurs sans fin! Vive Grégoire pour nous verser à boire!* » On ne s'imagine guère ces airs bachiques résonnant dans la chambre à coucher de Mme de Maintenon, auprès de la niche où, frileuse, elle tricotait. Mais sans doute Louis XIV les aimait. Parfois Mlle d'Aumale chantait devant lui deux heures de suite. Elle ne s'en tenait pas là cependant. Peu à peu elle élevait et agrandissait son répertoire. « Je n'ose sortir, crainte que le Roi ne rentre, écrivait-elle quatre ans plus tard à Mme de Glapion, car il veut de la musique. J'ai pour nos concerts Mlle Pièche, son mari avec sa basse de viole et une flûte. Quand j'ai bien chanté, je répète ou apprends pour la première fois. Tout cela me fait un grand plaisir par celui qu'a Madame de voir amuser le Roi pendant quelques minutes. »

Pour amuser ainsi le Roi, Mlle d'Aumale appelait à son aide d'autres jeunes femmes, qui vivaient également dans l'intimité de Mme de Maintenon. C'était sa nièce, Mme de Caylus, toute repentante et tournée à la dévotion, C'était une jeune femme qu'elle avait élevée, Mme d'Auxy. On est au lendemain de Denain et Mlle d'Aumale écrit : « Madame est fort gaie et je tâche de l'amuser un peu. Nous sommes occupés aussi des plaisirs du Roi, et Mme de Caylus, Mme d'Auxy et moi avons l'honneur de

jouer *Esther* devant lui, par morceaux détachés. D'autres fois, nous chantons sans accompagnement, quelquefois avec la basse de viole et la flûte. » Mme de Maintenon trouvait-elle ce divertissement encore trop profane, cela est possible, car, quelque temps après, Mlle d'Aumale écrit encore : « Le Roi se porte parfaitement bien, et moi, indigne, j'eus l'honneur de psalmodier et de chanter hier au soir les vêpres de Saint-Cyr, Sa Majesté disant le verset alternativement, et Madame lui dit que c'était Mme du Pérou qui avait établi cette belle psalmodie. » Louis XIV psalmodiant les vêpres avec la secrétaire de Mme de Maintenon, c'est un trait qui a échappé à Saint-Simon.

Mlle d'Aumale servait encore à Mme de Maintenon pour une autre fin. Louis XIV avait le goût de la jeunesse et de l'enfance. Il avait été tendre père, trop tendre même pour ses bâtards, bien que, suivant la forte expression de Mme de Maintenon, « il n'eût pas grand ragoût autour de lui. » Ce fut par cette prédilection instinctive autant que par sa bonne grâce et sa gentillesse personnelle que la Duchesse de Bourgogne le captiva. Mme de Maintenon savait ce qu'elle faisait en cherchant, par une complaisance poussée jusqu'à la faiblesse, à se faire aimer de l'aimable enfant et à l'avoir le plus souvent possible auprès d'elle. D'ailleurs, elle cédait aussi à son instinct, car elle aimait les enfans, et les enfans, qui ne se trompent pas à qui les aime, l'aimaient également. « Elle a toujours fort aimé les enfans, dit Mlle d'Aumale dans ses *Souvenirs*, et, à les voir dans leur naturel, et les enfans sentaient si fort cette bonté qu'ils étaient plus libres avec elle qu'avec personne. » Aussi choisissait-elle souvent parmi les élèves de Saint-Cyr une enfant qu'elle élevait dans sa chambre, sous ses yeux, et dont la société donnait satisfaction à son instinct maternel. « Vous savez, écrivait-elle, âgée déjà de quatre-vingts ans, à Mme de Caylus, que j'ai le malheur de connaître les sentimens des mères. » C'est ainsi qu'elle eut successivement auprès d'elle Mlle de Breuillac, dont on sait peu de chose, et une petite de la Tour qu'en mourant elle recommandait à toute la communauté. Mais il fallait quelqu'un pour veiller sur ces enfans. Cette tâche incombait à Mlle d'Aumale, et nous les voyons l'une après l'autre défiler dans ses lettres, entre autres cette Jeannette de Pincré, dont, grâce à Saint-Simon, le nom est arrivé jusqu'à l'histoire et mérite de retenir un instant.

Un hasard fit sa fortune « Un jour, racontent les dames de

Saint-Cyr, cette enfant entra dans la chambre de Mme de Maintenon comme le Roi y étoit, et, n'ayant pas encore assez de connaissance pour faire la différence d'un Roi à un autre homme, elle alla droit à lui et se mit à jouer du ruban de sa canne et à lui faire des questions d'enfant qui lui plurent. Elle lui montra toutes les hardes qu'elle avoit sur elle disant que c'étoit Mme de Maintenon qui les lui avoit données. Le Roi commença à l'aimer et à s'en amuser dans ses temps de délassement; elle avoit toujours quelque chose de joli à lui dire qui le divertissoit. » Cependant Mme de Maintenon pensait, dans l'intérêt de l'enfant, à la faire adopter soit par la Duchesse de Bourgogne, soit par la duchesse d'Estrées qui n'avait point d'enfans. « Celle-ci paroissoit en avoir envie, mais, par civilité ou autrement, elle la déféroit à Madame la Duchesse de Bourgogne qui, par un retour de politesse et peut-être aussi parce qu'elle ne vouloit pas s'en charger, la déféroit de même à Mme d'Estrées. » Pour départager ces deux bienfaitrices un peu tièdes, Mme de Maintenon eut alors une idée singulière. Ce fut de faire de la petite Jeannette l'enjeu d'une partie à laquelle elle mettrait elle-même. Le sort la favorisa; elle gagna la partie et l'enfant, dont la destinée morale avait ainsi dépendu d'un coup de dés (car il est probable que ni la Duchesse de Bourgogne ni la duchesse d'Estrées n'auraient veillé avec beaucoup de soin sur elle), demeura à la Cour sous la protection de Mme de Maintenon et sous la surveillance spéciale de Mlle d'Aumale. Dans les lettres de cette dernière, nous la voyons, en effet, constamment apparaître, désignée tantôt sous son prénom de Jeannette, tantôt sous le sobriquet de *la Chèvre*. Lavallée a même publié une très jolie lettre d'elle qu'elle signe ainsi et qu'elle écrit, dit-elle, « sans transparent et sans bonne, dans la chambre de Mlle d'Aumale qui la brouille en jouant du clavecin. » Elle avait mérité ce nom par sa pétulance qui n'excluait cependant pas la finesse. « Devenue plus grandelette, dit Saint-Simon, elle devint plus amusante et plus jolie, et montra de l'esprit et de la grâce avec une familiarité discrète et avisée qui n'importunoit jamais. Elle parloit au Roi de tout, lui faisoit des questions et des plaisanteries, le tirailloit quand elle le voyoit de bonne humeur, et jouoit même avec ses papiers quand il travailloit, mais tout cela toujours avec jugement et mesure. »

A quatorze ans, Jeannette devint Mme d'Auxy, ce qui ne l'empêcha par de rester à la Cour, tandis que son mari, qui n'en

avait que vingt-deux, était pourvu du gouvernement de Guérande. Mais il n'est pas vrai, comme le dit Saint-Simon, que Mme de Maintenon se soit, par jalousie, dépouillée vis-à-vis de la jeune femme de la sollicitude affectueuse qu'elle avait témoignée à l'enfant. Rien non plus ne paraît changé dans les sentimens que Jeannette portait à *maman*, comme elle appelait gentiment Mme de Maintenon, et pas davantage dans les sentimens que Mme de Maintenon lui portait. Dans ses lettres, elle parle de Jeannette avec une tendresse toujours égale. Jeannette a-t-elle été malade, elle l'envoie en convalescence à Fontainebleau, dans une petite maison où parfois elle-même aimait à se retirer, et charge Mlle d'Aumale de veiller sur elle. Les enfantillages auxquels la jeune mariée continuait à se complaire trouvent chez elle la même indulgence. « Mme d'Auxy est hors d'elle quand elle a un habit neuf, écrit-elle à la maîtresse générale des classes de Saint-Cyr. Elle me consulte sur l'assortiment. J'y entre et lui donne mes avis en lui disant que cette joie et le goût des ajustemens sont de son âge, qu'il faut que la jeunesse se passe, et que j'espère qu'elle viendra plus tôt qu'une autre à des inclinations plus solides. Je crois, ajoute-t-elle avec une sagace indulgence, que cette condescendance porte plus au bien qu'une sévérité en tout qui ne sert qu'à rebuter et à rendre dissimulée. » Saint-Simon, une fois de plus, est donc convaincu ici d'inexactitude, pour ne pas me servir d'un plus gros mot.

Mlle d'Aumale ne rendait pas seulement à Louis XIV le service de le divertir en faisant de la musique ou en entretenant autour de lui un mouvement de jeunesse. Elle aurait encore, au témoignage des dames de Saint-Cyr, gagné sa confiance, à ce point qu'il se servait d'elle comme secrétaire. Louis XIV, on le sait, n'écrivait presque jamais de sa main, sauf aux têtes couronnées ou aux personnes de sa famille. Il signait même rarement, et ce majestueux LOUIS qui s'allonge au bas de tant de dépêches ou de lettres n'est presque jamais de sa main. Mais comme il avait souvent à écrire ou plutôt à dicter, il lui fallait toujours à portée quelqu'un à qui il pût se fier. Parfois il s'était servi de Mlle de Normanville, alors qu'elle était auprès de Mme de Maintenon et avant qu'elle ne fût devenue la Présidente de Chailly. Mlle d'Aumale eut le même honneur, et, à en croire les dames de Saint-Cyr, « comme elle écrivoit très bien, il s'en servoit pour des choses qu'il ne vouloit pas confier à des secré-

taires. » « Il conversoit souvent très familièrement avec elle, ajoutent les *Mémoires*, et enfin la distinguoit fort. » Mlle d'Aumale aurait pu facilement faire servir cette faveur à sa fortune. Elle ne le voulut pas. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à ce que raconte à ce sujet, quelques années plus tard, la méchante Madame (la Palatine s'entend). « La maréchale de Schomberg, dit-elle en 1719 dans une de ses lettres, avait une nièce qui s'appelait Mlle d'Aumale. Ses parens la mirent à Saint-Cyr du temps du Roi. Cette créature est laide, mais elle a beaucoup d'esprit. Elle (Mme de Maintenon) chercha à susciter une querelle et à la faire entrer dans un couvent. Mais le Roi ne voulut pas le souffrir et il fallut que la vieille la laissât revenir. » C'est juste le contraire qui est vrai. A plusieurs reprises le Roi voulut contribuer au mamariage de Mlle d'Aumale, comme il avait fait pour Mlles de Normanville et d'Osmond. Ce fut Mlle d'Aumale qui, par attachement pour Mme de Maintenon, ne le voulut pas et préféra rester auprès d'elle. La Duchesse de Bourgogne elle-même s'en mêla, comme le raconte fort agréablement Mlle d'Aumale. Laissons-la parler : « Madame la Duchesse de Bourgogne avoit affaire dans ma chambre; j'eus un bel entretien avec elle; elle me vouloit persuader de me marier, me disant que, pour elle, elle aimoit faire une fin, comme les laquais, et que j'en devois faire une; mais, voyant que je ne me souciois pas de ressembler là-dessus aux laquais, elle trouva que je prenois le bon parti. » Mlle d'Aumale avait vingt-cinq ans quand elle prenait ce bon parti, et elle s'y tint jusqu'à la fin.

V

Si Mlle d'Aumale avait pris le parti contraire et si, imitant celles qui l'avaient précédée dans la confiance de Mme de Maintenon, elle avait convolé en de justes noces, elle aurait laissé sa protectrice dans un singulier embarras, car celle-ci l'employait aux usages les plus divers. « Mme de Maintenon, disent encore nos dames de Saint-Cyr, la trouvoit si propre à tout qu'elle l'employoit à mille choses, et elle lui fut d'un grand soulagement. » A un certain moment, nous la voyons, sans qu'on puisse trop savoir pourquoi, tenir pour le compte de Mme de Maintenon une sorte de basse-cour à Fontainebleau, et elle prend son nouveau métier fort gaiement : « Il me semble, écrit-elle, que je chante

tout le jour, que je brode toujours, que je ris toujours et que je suis tout le jour à la basse-cour. » Un de ses canetons a-t-il été écrasé : elle en achète trois pour que Madame n'ait pas le déplaisir d'une si prompte ruine. Elle est toute joyeuse d'avoir vendu un cochon à Mme d'O., dame d'honneur de la Duchesse de Bourgogne, et elle se lamente de ce que le berger a maladroitement coupé les deux oreilles à un agneau. Mais Mme de Maintenon employait habituellement l'inépuisable activité de sa jeune secrétaire à des emplois plus relevés. Elle en avait fait son bras droit dans la dispensation de ses charités.

Les *Charités de Madame* tiennent une grande place dans les *Souvenirs* de Mlle d'Aumale. On y verra combien elles étaient abondantes et judicieuses. Déjà, par les lettres de Mlle d'Aumale que Lavallée a publiées et par quelques-unes de Mme de Maintenon elle-même, nous connaissions celles qu'elle exerçait pendant le séjour annuel de la Cour à Fontainebleau. Mme de Maintenon n'aimait pas ces séjours, et, si résignée qu'elle fût à suivre le Roi partout, elle se plaignait parfois de leur longueur. « Il faut être ici, écrivait-elle avec quelque amertume, sans volonté et sans autre goût que celui du maître. Cependant le mien ne me porte pas à courir le cerf. » C'est qu'à Fontainebleau, elle se trouvait trop éloignée de Saint-Cyr. Cependant elle y jouissait d'une plus grande liberté qu'à Versailles. Elle pouvait disposer de son temps pendant les longues heures que le Roi passait à la chasse à courre, qu'il suivait jusqu'à la fin de sa vie dans un petit *soufflet* à deux places et à quatre chevaux conduit par lui-même, la Duchesse de Bourgogne à ses côtés. Elle s'était fait meubler dans la ville de Fontainebleau une petite maison qu'elle appelait : *Mon repos*. Mais le repos ne lui convenait guère, car elle demeura active jusqu'à la fin. Aussi ne tardait-elle pas à trouver un emploi de son temps dans le petit village d'Avon.

Avon avait été longtemps la paroisse du palais royal de Fontainebleau. Dans sa vieille église sombre et humide se voient encore les pierres tombales d'anciens sénéchaux de la Cour, et celle de l'infortuné Monaldeschi. Mme de Maintenon fréquentait cette église, et y allait assez volontiers aux vêpres ou au salut. Il y avait aussi, aux Basses-Loges, un prieuré des Carmes, autrefois visité par Louis XIII, où elle se rendait parfois pour entendre la messe de bonne heure. Mais Mme de Maintenon, quoique pieuse, n'était pas dévote, et ne dépensait pas en oraisons la meilleure

part de ses heures. La population d'Avon était alors assez misérable. Elle se proposa d'y faire quelque bien, et pour l'accomplissement de ce dessein se fit aider par Mlle d'Aumale. Elle entreprit d'abord d'y créer une *Charité*, nous dirions aujourd'hui un bureau de bienfaisance. De cette *Charité* Mlle d'Aumale tenait les comptes, mais il n'était pas toujours facile d'en rassembler les membres. Le procureur, nous dirions aujourd'hui le secrétaire, était couvreur, et il fallait souvent aller le chercher sur le haut d'un toit. Quant aux principales officières, peu s'en fallait qu'elles-mêmes ne fussent à l'aumône. Cependant la *Charité* distribuait force vêtemens et potages. La reconnaissance que lui témoignaient les bonnes femmes du village qu'elle faisait venir chez elle, la joie avec laquelle elles saluaient son retour annuel à Fontainebleau, lui faisaient plaisir et la dédommageaient des injures, accusations, calomnies qu'elle savait répandues contre elle. Mlle d'Aumale avait sa part de cette reconnaissance, et quand elle passait en carrosse dans les champs, les petits garçons et les petites filles criaient de loin : Vive Mlle d'Aumale ! En vieille fille qu'elle était (vieille fille pour les idées du temps, car elle n'avait pas trente ans), elle s'intéressait aux aventures de cœur des filles du village. Il y avait une certaine Françoise Payen, dont les intrigues d'amour (c'est l'expression dont elle se sert) l'intéressaient beaucoup, et Mme de Maintenon elle-même les favorisait. Françoise voulait contracter un mariage qui ne plaisait point à ses parens. Elle se plaignait de « ne pas voir son prétendu à moitié son soûl. » Mme de Maintenon s'efforçait alors de la déterminer à épouser un certain Fiacre. Françoise y consentait d'abord, puis elle ne voulait plus. « Son cœur est pris depuis longtemps, écrivait Mme de Maintenon à une religieuse de Saint-Cyr, et cette sagesse qui paraît dans toute sa personne est une passion sérieuse qui l'occupe. Ce sont là présentement mes peines. » Nous ne savons comment finit l'aventure de Françoise, mais nous voyons qu'après s'être occupée ainsi, à plusieurs reprises, d'établir des jeunes filles d'Avon, Mme de Maintenon finit par éprouver quelques déboires. « Je découvre de grandes intrigues, écrit-elle, et je me vois la dupe des filles du village ; mais, jusqu'ici, je ne vois que des passions trop fortes, sans aucun vice. » On devine que, dans sa pensée, elle compare ce monde de village au monde de la Cour où elle voit moins de passions et plus de vices.

L'activité de Mme de Maintenon et celle de Mlle d'Aumale

trouvaient encore un autre aliment à Avon. C'était dans l'instruction des enfans. Il y avait bien une école à Avon, quoique ce fût un assez pauvre village, car l'instruction populaire était, sous l'ancien régime, beaucoup plus répandue qu'on ne se plaît aujourd'hui à le dire. Il y avait même un magister, appelé Mathurin Roch, qui causa quelque ennui à Mme de Maintenon. « Il ne peut, écrivait-elle plaisamment, s'accoutumer à mon ignorance, ni moi à son savoir. » Aussi se consacrait-elle surtout à l'enseignement des petites filles. Ce fut d'abord sa distraction pendant les longs séjours de Fontainebleau. Ce fut ensuite sa consolation pendant ces années calamiteuses de 1708, 1709, 1711, marquées par des désastres auxquels on a accusé Mme de Maintenon d'être insensible et qui l'émouvaient au contraire profondément. « Il n'y a qu'Avon qui puisse la distraire de la tristesse où elle est, » écrivait Mlle d'Aumale, et dans une autre lettre : « J'allais mourir si sa tristesse avait continué. » Quand Mme de Maintenon enseignait le catéchisme aux petites filles d'Avon, elle semblait transfigurée. Sur sa physionomie, devenue avec les années un peu triste, se lisait une grande joie. Elle passait quelquefois trois heures de suite à l'école d'Avon, « ne se rebutant point du peu de compréhension de ces petites paysannes qui lui faisaient dire plus de vingt fois la même chose. » Pour lui plaire, tout le monde s'y mettait, la jolie marquise de Dangeau, Cholet, un des laquais de Mme de Maintenon, et jusqu'à un laquais de Mme de Dangeau. Mais, à cette besogne comme à toutes les autres, la plus ardente était Mlle d'Aumale. « Dieu sait le goût que j'ai pour le catéchisme, écrit-elle. Je ne parle d'autre chose ici... Mlle de Breuillac paraît en extase, quand je parle. On le serait à moins, n'est-il pas vrai ? Peu s'en faut que je ne le sois moi-même. » Cependant elle n'entretenait pas d'illusions sur l'efficacité des leçons qu'elle donnait, car elle ajoute assez drôlement : « Toutes nos écolières aiment mieux une belle robe que la grâce de Dieu. Après qu'on a eu parlé ce matin à une pendant une heure, voilà tout ce qu'elle avait retenu : Qu'est-ce que Dieu ? Réponse : Oui. » Mme de Maintenon elle-même finit par se rebuter, et s'aperçut que ses amies d'Avon, comme elle les appelait, l'exploitaient un peu. « L'instruction ne va pas trop bien, écrivait-elle, et mes potages vont vite. On va les retrancher pour quelque temps. » Si elle eût été ce jour-là, comme cela lui arrivait souvent, en humeur de philosopher, elle aurait pu ajouter ce

qu'elle disait ou écrivait souvent : « Qu'on a de dégoûts en tout ! »

VI

Par tout ce qui précède, on a pu voir combien étroits et multiples étaient les liens qui unissaient l'existence de Mlle d'Aumale à celle de Mme de Maintenon. « Les emplois d'une brodeuse, d'une musicienne, d'une comédienne, d'une secrétaire de Madame, d'une fermière et intendante des écoles et des aumônes, tout cela, ma mère, me fait retrancher au pur nécessaire, » écrivait Mlle d'Aumale à une religieuse de Saint-Cyr, en s'excusant de la brièveté de ses lettres, et c'était vrai. Elle s'acquitta, jusqu'à la fin, de ces divers emplois, de plus en plus dévouée à Mme de Maintenon. « L'attachement que j'ai pour elle augmente tous les jours, écrivait-elle à Mme de Glapion : j'en serai plus malheureuse. Je crois être assez bien avec elle : je l'amuse quand je puis ; je n'ai de joie et de tristesse que quand elle en a. » Et comme, avec elle, la bonne humeur ne perd jamais ses droits, elle ajoute : « Voilà l'état de votre petite cane. » Elle plaisantait ainsi en 1712, c'est-à-dire bien près de la fin du règne. Un des morceaux les moins intéressans de ses *Souvenirs* ne sera pas certain récit de la mort de Louis XIV à laquelle elle assista, couchant tous les jours dans la chambre que le Roi avait fait accommoder pour Mme de Maintenon à côté de la sienne. Inutile de dire qu'elle suivit *Madame* à Saint-Cyr et qu'elle s'y enferma avec elle. Dans ces *Souvenirs*, on trouvera aussi d'intéressans détails sur cette période la moins connue de la vie de Mme de Maintenon et sur la vie digne et retirée que celle-ci y menait, n'ayant qu'une préoccupation, se dérober aux importuns et rendre l'extérieur de sa vie de plus en plus semblable à celle des religieuses, au milieu desquelles elle avait cherché, après cette existence agitée et brillante, un tranquille et dernier refuge.

Elle commença par renoncer « aux pâtes pour les mains et à l'essence pour les cheveux. » « Je n'ai plus, disait-elle, celui pour qui je me servais de ces choses. » Elle renonça ensuite au chocolat, quoiqu'elle l'aimât fort, « pour ne pas introduire à Saint-Cyr cette délicatesse. » La communauté se couchait à huit heures. Peu accoutumée à se mettre au lit d'aussi bonne heure, elle gardait auprès d'elle jusqu'à neuf heures et demie Mlle d'Au-

male et Mme de Glapion avec lesquelles elle jouait au piquet ou au trictrac en s'enfermant. Puis, un scrupule lui vint sur ce mystère. « On pourrait croire, dit-elle, que nous nous enfermons pour faire quelque chose de bien. Ne soyons pas hypocrites, » et elle cessa de fermer sa porte, non sans demander cependant à l'évêque de Chartres si elle pouvait faire jouer une religieuse aux cartes. Jusqu'à la fin, elle conserva l'esprit aimable et enjoué, et la vieillesse ne se fit point sentir chez elle, sauf par une certaine défiance et crainte d'ennuyer la jeunesse, sentiment dont, à un certain âge, il est bien difficile de se défendre. Elle craignait aussi de tomber en enfance. « Elle me disait en riant, raconte Mlle d'Aumale : « Avertissez-moi, je vous prie, quand la tête me branlera et que je radoterai. Je m'imagine qu'on dit de moi : Si vous voyiez comme elle vous raisonne encore, comme elle vous écrit ferme. Je vous avoue que je trouve cela fort désagréable. J'aime mieux me passer de cette admiration. » La pensée de sa fin prochaine ne l'effrayait point. Comme Mlle d'Aumale lui faisait part un jour de l'appréhension qu'elle ne pouvait s'empêchait de ressentir à la pensée du jugement dernier : « Pour moi, lui répondit-elle, après toutes les grâces dont Dieu m'a comblée, je ne puis croire que je serai damnée. » Aussi vit-elle venir la mort avec courage et résignation. Quand elle se sentit atteinte : « Il n'y a plus rien à faire, ma fille, dit-elle à Mlle de Glapion, que de prier Dieu qu'il épargne à mon impatience les grandes douleurs. » Ces douleurs lui furent épargnées, et elle s'éteignit doucement. La mort n'altéra point ses traits, qui reprirent, comme il arrive souvent, quelque chose de leur ancienne beauté. « Elle avait l'air, dit Mlle d'Aumale, d'une personne qui dort tranquillement. Son visage paraissait plus beau et plus respectable que jamais. » La douleur des dames et des demoiselles de Saint-Cyr lui fit des funérailles dignes d'elle. Son corps fut embaumé, pour être déposé dans la chapelle. On avait pensé l'ouvrir, comme cela se faisait souvent alors, pour en retirer le cœur, et le transporter ailleurs, mais, au dernier moment, on n'en eut pas le courage. « On aima mieux, dit Mlle d'Aumale, posséder dans le même endroit le trésor tout entier. »

Après la mort de Mme de Maintenon, il devient plus difficile de suivre l'existence de Mlle d'Aumale, sans que cependant nous la perdions complètement de vue. Dangeau nous dit qu'un loge-

ment lui fut accordé au Luxembourg, mais elle ne paraît pas l'avoir jamais occupé. Nous savons, au contraire, qu'elle se retira aussitôt à Vergie, auprès de sa mère qui vivait encore. La règle de Saint-Cyr ne permettait pas de conserver dans la communauté d'autres laïques que les maîtresses de classe, et Mlle d'Aumale était devenue un personnage trop important pour qu'on pût l'y retenir en cette qualité. Ce ne fut pas sans regrets qu'elle quitta cette maison qui avait abrité son enfance, et elle exprimait ces regrets dans une lettre touchante adressée aux dames de Saint-Louis qui clôt la série des deux volumes qu'a publiés Lavallée. « J'ai évité dans ces derniers momens, leur écrivait-elle, tout ce qui pouvait m'attendrir, ayant une plus grande douleur que je n'ai eue de ma vie : près de trente ans dans votre maison est presque toute ma vie et qui m'a liée à vous, Mesdames, d'une manière bien particulière et que je sens présentement avec une grande amertume. Continuez-moi, je vous en supplie, vos bontés ; recevez mes très humbles remerciemens, plaignez mon affliction qui est plus grande que je ne dis. »

Elle devait revenir plusieurs fois en visite, dans cette maison qu'elle regrettait tant. Nous publierons une lettre d'elle, longue et enjouée, à la supérieure Mme du Pérou, où elle lui rapporte plaisamment le récit fait par elle à sa mère de sa réception à Saint-Cyr. On devine par cette lettre que la vieille dame était flattée de savoir que sa fille fût traitée comme un personnage important. Le fond de la vie de Mlle d'Aumale s'écoulait cependant à Vergie. Nous savons aussi qu'elle fit en 1721 un séjour au château d'Havrincourt, chez son ancienne amie de Saint-Cyr. « Jugez, Madame, écrivait celle-ci à Mme de Glapion, du plaisir que j'eus dans le moment où je vis entrer cette mignonne masquée et déguisée, en petit corset blanc de bergère, car, bien loin de savoir qu'elle dût venir, mon bon menteur de mari me dit, à son retour de Paris, que je ne la verrais point cette année. » Mlle d'Aumale passa tout l'hiver à Havrincourt. Quelques-unes des lettres que, durant ce séjour, elle adressait à Mme de Glapion ont même été publiées (1). Elles sont des plus agréables. On songeait alors à la placer auprès de la jeune Infante qui arrivait en France pour épouser Louis XV. Mlle d'Aumale ne s'y refuse pas, mais ne paraît guère le désirer. « Je suis obligée, écrivait-elle,

(1) *Quelques lettres inédites d'Anne d'Osmond, marquise d'Havrincourt, et de Marie-Jeanne d'Aumale 1721-1724*, publiées par M. Albert Asselins.

aux personnes qui me désirent près de l'Infante, mais je ne ferai jamais un pas pour être auprès des grands. Si Dieu m'y appelle, il faudra qu'on me prenne où je serai, car vraiment je ne le chercherai pas. Je hais pourtant ma liberté, parce que je l'ai achetée trop cher, et aux dépens de toute la félicité de ma vie. »

Le meilleur du temps des deux amies se passait à parler de *Madame*, à relire d'anciennes lettres d'elle. Ce fut même pendant ce séjour que la pensée vint à Mlle d'Aumale de coucher par écrit ce qu'elle savait de Mme de Maintenon. L'évêque de Chartres, non pas Godet Des Marais, qui avait été si longtemps directeur de Mme de Maintenon, mais Des Montiers de Merinville, son successeur, l'en sollicitait. « Je suis obligée à Mgr de Chartres, écrivait-elle à Mme de Glapion, de me croire assez d'esprit pour faire la vie de Mme de Maintenon. Je ne le pourrois dans le monde. Il me faudroit les charmes de Saint-Cyr et pouvoir travailler avec vous. Je tâcherai pourtant de découvrir ce que je saurai sur elle. » Aussi est-il infiniment probable que le premier texte de ses *Souvenirs* date des années suivantes, c'est-à-dire d'une époque contemporaine de celle où son amie, Mme de Caylus, morte en 1729, écrivait les siens.

Quelques années après, nous la retrouvons encore à Vergie, vivant dans la dévotion, et des lettres d'elle que nous publierons nous la montrent fort affligée des discussions que la *Constitution* et la bulle *Unigenitus* avaient engendrées dans l'Église, fort scrupuleuse également dans le choix de ses lectures et consultant son évêque sur celles qu'elle pouvait se permettre. « Je suis peut-estre, écrivait-elle encore à Mme du Pérou, alors supérieure de Saint-Cyr, la seule dans son diocèse qui ait ce scrupule, mais vous m'avez inspiré tant de droiture et d'obéissance à mes pasteurs légitimes, que je ne m'en écarte en rien, quoique le monde s'en mocque. Je suis comme un rocher là-dessus (1). »

Mlle d'Aumale avait conservé cependant le goût de venir de temps à autre à Versailles, où on la recevait avec les égards dus à sa naissance et à la situation qu'elle avait occupée, mais où on la considérait un peu comme une antiquité. « Elle veut toujours voir le Roi quand elle vient dans ce pays-ci, dit le duc de Luynes, en 1751, et le Roi la reçoit avec bonté. » En avril de cette même année, elle assista à la prise d'habit d'une de ses nièces

(1) Lettre inédite.

qu'elle avait fait admettre à Saint-Cyr, et elle eut la satisfaction de lui voir donner le voile blanc par une des filles de Louis XV. Ainsi s'écoulait cette vie dans une retraite digne et paisible, quand elle fut inopinément troublée par les publications indiscrètes de La Beaumelle sur Mme de Maintenon, dont la première date de 1752, par la certitude qu'elle acquit alors que le manuscrit de ses *Souvenirs* avait été communiqué en dehors d'elle à l'audacieux publiciste, et par la tentative qu'elle fit pour ravoir ce manuscrit en le faisant saisir. Mais il n'entre pas dans le cadre restreint de cette étude de raconter une querelle dont le récit, dû à une plume meilleure que la mienne, trouvera sa place en tête de la publication de ses *Souvenirs* et sera appuyée par quelques lettres où ce huguenot de La Beaumelle parle assez irrévérencieusement « de la dévote Mlle d'Aumale. » Ce fut vraisemblablement pour répondre à la publication de La Beaumelle qu'elle entreprit une seconde version de ses *Souvenirs*, au cours de laquelle elle fut surprise par la mort. Elle succomba à Vergie, entre un frère et un neveu, tous deux anciens officiers, avec lesquels elle vivait, au mois de décembre 1756, à l'âge de soixante-treize ans.

J'ignore si j'aurai réussi à faire partager au lecteur l'intérêt que m'a paru mériter cette aimable, judicieuse et spirituelle personne. Mais, avant de la quitter, il ne m'est pas possible de retenir une réflexion. Cette vie de femme, malgré le cadre brillant de ses débuts, s'est écoulée et terminée toute en dedans et en soi, sans recherche de la renommée ni du bruit. Mlle d'Aumale n'a point succombé à la tentation de tirer de ses dons d'écrivain, dont on pourra juger, un légitime profit, et pourtant elle a pu déjà connaître cette tentation, car, au XVIIe, et surtout au XVIIIe siècle, dont elle a vu la moitié, il y avait, non pas seulement des grandes dames comme Mme de La Fayette, se divertissant à écrire en cachette, mais des femmes de lettres, tirant de leur plume gloire ou profit. Mlle d'Aumale n'a point suivi cette voie. Elle s'est consacrée tout entière à une autre femme qu'elle considérait comme sa bienfaitrice : elle a vécu dans sa lumière, et, le foyer éteint, elle est rentrée volontairement dans l'ombre. Les *Souvenirs* qu'elle avait écrits devaient, dans sa pensée, demeurer enfouis à Saint-Cyr. Cependant son nom a échappé à l'oubli complet auquel il paraissait voué. Il était déjà familier à ceux qui connaissent bien leur XVIIe siècle, mais peu connu du grand public. Voici

qu'il va peut-être revivre, deux hommes graves, mon confrère Hanotaux et moi, s'y appliquant de concert, et, sans espérer pour ces *Souvenirs* l'éclatant succès de ceux de Mme de Caylus, nous serions étonnés s'ils n'étaient pas appréciés de ceux, et ils sont nombreux aujourd'hui, qui mettent au-dessus de tout l'histoire vraie, et surtout l'histoire biographique racontée avec naturel et sans fard. Son nom va donc avoir un regain de notoriété qu'il devra précisément à la modestie de sa vie, et la réflexion dont je ne puis m'abstenir est celle-ci : dans un temps où les hommes font concurrence aux femmes dans les carrières ou les occupations auxquelles, jusqu'ici, elles s'adonnaient exclusivement, il est parfaitement légitime qu'à leur tour, elles fassent concurrence aux hommes dans celles que les hommes s'étaient un peu arbitrairement réservées, et l'on n'a point eu tort d'abaisser devant elles des barrières que la tradition et l'usage plus que de véritablement bonnes raisons avaient jusqu'à présent maintenues. Mais il y a cependant une carrière qui convient avant tout aux femmes et où les hommes leur cèdent volontiers le pas : c'est le dévouement. Celles qui s'y tiennent ont choisi la meilleure part, et, en tout cas, elle ne leur sera point ôtée.

HAUSSONVILLE.

L'ASSOCIÉE DE SANTA CLAUS

CONTE DE NOËL [1]

I

Berryman Livingstone avait réussi, pleinement, brillamment réussi. Toutes les lignes de son visage régulier affirmaient le succès, un visage maître de lui, au nez droit et mince, au menton énergique, aux yeux gris résolus, et aussi chaque détail de sa tenue irréprochable. De même encore le ton assuré, incisif, de ses discours. Il semblait toujours, avait dit de lui quelqu'un, qu'il vînt d'être repassé à neuf.

Berryman Livingstone avait réussi, et il le voyait assez à l'envie silencieuse avec laquelle était considéré en lui le capitaliste, au respect avec lequel son opinion était reçue dans les différens conseils d'administration dont il faisait partie ; il en était averti par le nombre d'invitations qui pleuvaient chez lui, par l'air jovial et familier que prenaient pour l'accueillir tels présidens et potentats de grosses corporations qui, quinze ans auparavant, eussent ignoré jusqu'à son existence, par les avances enfin dont le comblaient les mères de filles non mariées, d'un âge incertain. Toutes ces dames ne cessaient de le taquiner sur sa belle maison vide, sur ses somptueux dîners auxquels ne manquait qu'une chose, — la chose qui faisait l'objet de leur constante préoccupation.

(1) Santa Claus est le Saint-Nicolas américain, distributeur des cadeaux de Noël.

Assis dans son cabinet, ce soir-là, un soir neigeux de la fin de décembre, il supputait des chiffres. Sur le bureau d'acajou, devant lui, étaient posés deux livres, l'un très long et dont la reliure sévère indiquait ce genre particulier d'ouvrage qu'un humoriste a qualifié jadis de livre de grand intérêt, l'autre plus petit et plus richement habillé.

Livingstone, l'œil avide et les lèvres serrées, comparait les deux volumes, en prenant des notes ; cependant ses employés, perchés sur leurs tabourets, dans la grande pièce d'entrée, suivaient impatiemment la marche lente de la pendule accrochée au mur ou bien regardaient par les fenêtres avec envie la foule pataugeant sous la neige en masses sombres et pressées.

— Soyez tranquilles, il va bientôt sortir, répéta une fois de plus le commis principal, un homme d'âge moyen à la physionomie placide.

— Il y a trois heures que vous nous dites la même chose, monsieur Clarke, reprit un des plus jeunes.

— Qu'est-ce qu'il peut bien faire là dedans? demanda un troisième. Parions qu'il écrit ses billets doux.

L'idée parut assez exorbitante pour exciter une hilarité aussitôt étouffée, tandis que M. Clarke, après un coup d'œil discret à sa montre et un autre à la porte du patron, toujours close, poursuivait patiemment son travail.

Que faisait en effet Livingstone? Il constatait avec un sensible plaisir que la balance de l'année, représentée par sept chiffres majestueux, était exactement ce qu'il avait souhaité; il réalisait ses ambitions. Maintenant il pouvait, la tête haute, regarder en face un homme quel qu'il fût ou lui tourner le dos à son choix ; cette idée lui était agréable.

Des années auparavant, un ami, un vieil ami de collège, l'ayant invité à venir chez lui à la campagne voir fleurir les vergers, il s'était excusé sous prétexte d'affaires, et Harry Trelane, c'était le nom de l'ami, lui avait demandé pourquoi il continuait à se donner tant de peine.

C'est qu'il voulait devenir riche.

— Mais tu l'es déjà; tu vaux bien, comme on dit, un demi-million de dollars, et, pour un homme seul, sans enfans à pourvoir...

— Oui, mais je tiens à valoir le double.

— Pourquoi?

— Oh ! simplement pour pouvoir, si l'idée m'en prend, dire à n'importe qui d'aller au diable ! répondit-il en plaisantant à demi.

Et il avait atteint son idéal ! Désormais il pouvait dire à n'importe qui d'aller au diable. La joie bizarre qu'il en éprouvait était assombrie cependant par le souvenir momentané du pauvre Trelane, mort depuis. Il eût voulu l'avoir pour témoin de son succès. Et comment eût-il séparé l'image de cet ami, évoquée par hasard, d'une autre image, celle de sa sœur Catherine. Catherine Trelane qui, tout en l'aimant, — elle en convenait, — avait refusé d'être sa femme ? De ce refus, il avait été piqué au vif d'abord, mais aujourd'hui il n'était pas fâché que les choses eussent tourné ainsi. Le refus de Catherine était l'aiguillon qui l'avait poussé à s'élever toujours et de plus en plus. C'était pour se venger qu'il avait affiché son luxe. En achetant la belle demeure où il menait grand train, il avait pensé vaguement à se marier, — parbleu ! il y avait d'autres femmes que Catherine au monde, — mais sans en trouver le temps jusque-là ; il était trop occupé.

Qu'était devenue Catherine Trelane après avoir changé de nom ? Il croyait avoir entendu dire que le mari, un nommé Shepherd, était mort... Eh bien ! elle verrait qu'il valait aujourd'hui... Le chiffre magique tracé au bas de la grande page passa comme un éclair devant ses yeux. Oui vraiment, il valait tout cela, et il pourrait épouser qui bon lui semblerait, quand il voudrait.

Livingstone ferma ses livres en pensant vaguement que Clarke, son homme de confiance, avait passé bien des nuits, l'année précédente, à les mettre en ordre... Clarke était un bon employé, un teneur de livres incomparable, quoiqu'un peu lent peut-être. L'estime que Livingstone avait pour lui était nuancée de dédain. Comment un garçon aussi capable, et d'excellente famille par-dessus le marché, avait-il pu se contenter d'un emploi aussi modeste, ne rien faire pour sortir de la troupe des subordonnés ? Voilà ce que c'est que de se marier à la légère et d'avoir trop, beaucoup trop d'enfans !

Livingstone n'en rendait pas moins justice à Clarke ; il l'avait largement indemnisé de ses travaux de nuit supplémentaires, il lui avait même remis en outre cinquante dollars de gratification. Du reste, il lui devait bien cela, ayant eu le tort une fois de s'emporter contre lui avec une violence qui n'était pas dans ses habitudes, car Livingstone se vantait d'être un gentleman,

c'est-à-dire toujours poli avec les inférieurs. Clarke, que la maladie prolongée de sa femme affolait en ce moment-là, avait confondu les deux comptes et commis, pour la première fois de sa vie, une erreur de chiffres. Là-dessus, il aurait pu le renvoyer sans un mot, cela se fait couramment dans les affaires, mais, en aucun cas, il ne devait lui parler comme il lui avait parlé,... d'autant plus que, pour le garder ensuite, il s'était vu obligé à des excuses. Sa libéralité à l'égard de Clarke était justifiée en somme par les très heureux placemens qu'il lui avait plus d'une fois suggérés. Donc Clarke aurait cette année cent dollars... Non, cinquante, car, dans les affaires, on doit se défendre les gâteries inutiles.

Cette gratification que sa munificence se proposait d'accorder conduisit Livingstone à songer aux autres dons qu'il faisait régulièrement vers l'époque de Noël.

Il ouvrit un tiroir, y prit son livre de chèques particulier et se mit à feuilleter les souches. Autrefois il consacrait aux œuvres le dixième de ses revenus, suivant en cela l'exemple de son père; maintenant il ne donnait plus un dixième, ni un vingtième, ni... Cependant il donnait plus que beaucoup de gens. En regardant les dernières souches, il se dit avec une certaine complaisance que le montant des sommes souscrites par lui attestait qu'il était vraiment riche. A quelles charités ne contribuait-il pas! Hôpitaux, asiles, fourneaux populaires, écoles de toute sorte. Les souches portaient les noms des quêteuses qui venaient le relancer, des femmes à la mode pour la plupart, patronnesses de ces divers établissemens, par charité ou pour se distraire.

Un nom apparaissait plus souvent que les autres, celui de Mme Wright. Il écrivit ce nom sur une souche, puis, arrivé au total des contributions imposées, fronça le sourcil.

L'ennui de ces charités, c'était d'avoir toujours à les recommencer, et à date fixe encore! Elles vous tombaient sur le dos, avec la régularité d'une traite. Il fallait se limiter pourtant, sinon la somme qu'il avait résolu de mettre de côté cette année-là serait entamée. Que retrancherait-il bien? Impossible de rogner sur l'église,... ce ne serait pas convenable.... ni sur l'hôpital général, il en était le bienfaiteur depuis trop longtemps,... ni sur tel asile... Mme Wright était présidente du conseil d'administration et lui avait dit qu'elle comptait sur lui. En vérité elle comptait beaucoup trop sur lui, Mme Wright... Que diable! on n'ex-

ploite pas les gens de cette façon, même par bonté d'âme... Il y avait bien encore l'Association des Charités réunies... Non, tout le monde donnait à cette grande organisation,... se singulariser ne vaudrait rien. Mieux valait supprimer les détails, les fourneaux par exemple, l'arbre de Noël d'un hôpital d'enfans... Croyait-on, par hasard, qu'il allait s'embarrasser l'esprit de petits gants tricotés, de petits jupons de flanelle et de jouets à deux sous!

Du bout de son crayon, il effaça encore d'autres « petites œuvres » avec le seul regret de ne pas arriver ainsi à de bien sérieuses économies. Soit, il se priverait d'un des tableaux qu'il comptait acheter, il se refuserait un plaisir à lui-même. Comme il songeait à cet acte héroïque, une lueur pâle, vrai rayon de soleil d'hiver, passa en l'ennoblissant sur son visage de marbre.

Et Livingstone reprit le cours de ses réflexions, les yeux fixés sur la vitre derrière laquelle s'entre-croisaient, comme s'ils eussent soufflé de tous les points cardinaux, des tourbillons de neige fine. Mais les yeux de Livingstone ne voyaient pas la neige; il ne tenait jamais aucun compte du temps, sauf quand il pouvait craindre que les intempéries n'affectassent le produit net des chemins de fer qui l'intéressaient. Le printemps ne lui représentait que la saison où se prépare telle future moisson de dividendes, l'automne n'était que le temps où les récoltes font monter ou descendre les fonds. Aussi, bien que le regard de Livingstone restât fixé pensif sur la vitre derrière laquelle des nappes épaisses de neige étaient, ce jour-là, le principal souci de tant de pauvres piétons, il ne songeait guère à la neige, il calculait ses profits.

II

On remuait dans la pièce voisine. Tout à coup Livingstone tressaillit, se rappelant qu'il avait dit à ses employés de l'attendre. Il toucha un bouton électrique; une tête chauve un peu pâle, surmontant des épaules légèrement voûtées, se montra aussitôt : celle de Clarke. Il entra du pas tranquille qui lui était habituel, l'air calme comme toujours. Livingstone exprima le regret de l'avoir retenu au delà de l'heure ordinaire,... le temps avait passé si vite. Évidemment il tenait à témoigner beaucoup de politesse

à ce très ancien employé, né pour mieux faire et qui n'avait pas eu de chance dans la vie.

— Maintenant je m'en vais : vous me ferez le plaisir de mettre ces lettres à la poste, — des chèques que j'envoie; — et puis vous viendrez me trouver ce soir; nous repasserons ensemble nos comptes.

— Ce soir?... hasarda Clarke très troublé.

— Oui, ce soir, chez moi... Je ne sortirai ni ce soir, ni demain. Pourquoi pas ce soir? reprit Livingstone avec une certaine vivacité.

— C'est que... mais cependant... J'irai, monsieur; vers huit heures et demie, n'est-ce pas?

Le despote était irrité par cette faible résistance, devinée plutôt que sentie. Ainsi, au moment même où il se promettait de lui faire du bien, il rencontrait chez cet homme de la mauvaise volonté!

— Vous serez payé, bien entendu, dit-il brièvement.

Un geste involontaire de Clarke l'avertit qu'il faisait fausse route.

— Oh! ce n'est pas cela, monsieur, ce n'est pas cela. Seulement...

Clarke s'arrêta encore, réfléchit une seconde, salua et battit en retraite, laissant Livingstone se dire avec humeur : — Ces gens-là sont tous les mêmes.

N'avait-il pas pris Clarke, il y avait quinze ans et davantage, ruiné, sans le sou? Maintenant il gagnait seize cents dollars par an, il avait une maison à lui, et à qui devait-il tout cela?

Le sentiment des torts qu'on avait à son égard saisit Livingstone, si bien qu'il résolut de s'expliquer une bonne fois avec Clarke. Il entra donc dans le bureau de ses employés. Un jeune homme s'y trouvait seul pour le moment, en train de boutonner son pardessus d'un air boudeur.

— M. Clarke?... Il est au téléphone.

— La mine de ce garçon me déplaît, pensa Livingstone.

C'était trop fort aussi! N'avait-il pas le droit de faire attendre tout ce monde?

Il retourna dans son cabinet sans fermer la porte, pour être sûr d'entendre Clarke quand il reviendrait du téléphone. Et en effet le pas de Clarke retentit bientôt. Mais déjà la colère de Livingstone était tombée, faisant place à son dédain accoutumé

envers la pauvre espèce humaine. Quelle idée aussi de compter sur la reconnaissance de qui que ce fût!

Il ne payait pas Clarke pour être reconnaissant. Il le payait pour un travail ponctuellement accompli. L'ingratitude générale était chose prouvée. A quoi bon récriminer?

Tandis qu'il se calmait ainsi, l'employé avait repris place à son bureau, et deux petits coups étaient frappés à la porte extérieure.

— Entrez, dit Clarke.

Qui pouvait venir à cette heure? Livingstone se le demanda. D'où il était assis, il voyait la porte reflétée dans une grande glace.

L'intrus était une petite fille en jaquette rouge, un bonnet rouge posé sur des cheveux blonds, dont les boucles foisonnaient. Ses joues étaient rondes et colorées comme des pommes d'api, tout son petit visage animé par l'air froid du dehors. Pour commencer elle ne montra que sa tête, puis, s'étant assurée que le commis principal était seul, la petite personne tout entière pénétra furtivement dans le bureau et, sur la pointe des pieds, d'un air de malice profonde, marcha vers Clarke qui lui tournait le dos. Tout à coup elle l'atteignit, lui enveloppa la tête de ses bras et posa sur ses yeux deux petites mains gantées de laine.

— Qui est là?... devinez! s'écria-t-elle.

— Barbe-Bleue, peut-être? hasarda M. Clarke.

— Non!

— La reine d'Angleterre?

— Vous ne devinez pas du tout. Ce n'est pas une reine.

— Si fait!... à moins que ce ne soit Santa Claus.

— Non, non, mais quelqu'un qui le connaît.

— M. Livingstone?

— Oh! non, par exemple! — Avec emphase cette fois et en secouant énergiquement la tête.

— Voyons, si vous devinez bien, vous aurez une récompense.

— Laquelle?

— Eh bien! Santa Claus vous apportera...

— Il ne m'apportera rien. Il sera trop occupé à gâter d'autres personnes de ma connaissance.

— Pas du tout. Je sais qu'il va vous apporter... Oh! bavarde que je suis, j'allais le dire!

Elle retira une de ses mains pour se fermer la bouche, mais la replaça vite sur l'œil de Clarke.

— Et de plus je vous embrasserai dix mille, cent mille fois!

— Oh! pour le coup, je sais qui c'est! La Belle aux cheveux d'or, ma petite chatte blanche, Kitty Clarke!

— Enfin!...

Et aussitôt les bras passèrent de la tête aveuglée au cou qu'ils étranglèrent; la petite fille, avançant sa tête blonde, commençait de s'acquitter en baisers que Livingstone entendit. Maintenant Clarke parlait trop bas pour qu'il pût saisir les paroles.

— Oh! papa! s'écria la petite fille, d'un ton de désappointement inexprimable. Non, papa, il faut que vous veniez, vous avez promis... Ça me fait tant de peine, papa, moi qui avais mis de côté tout mon argent pour que vous veniez avec moi... Oh! laissez-moi lui demander de vous permettre de venir!

Mais le père, s'opposant à cette idée, reconduisit l'enfant jusqu'à la porte et lui recommanda de l'attendre en bas.

Livingstone, pour ne pas trahir sa présence, sortit par une autre porte qui ouvrait de son cabinet sur l'escalier de cette haute maison aux nombreux étages, un des plus beaux *office-buildings* de la cité. Il n'avait plus la moindre envie de revoir Clarke et se sentait singulièrement mal à l'aise.

Avant d'atteindre la rue, il passa devant la petite fille qui, tout en attendant, comme elle en avait reçu l'ordre, essuyait son pauvre visage baigné de larmes. Elle lui jeta un regard de haine.

— Petit serpent! songea-t-il. Moi qui fais vivre sa famille! Elle me mettrait en pièces si elle pouvait. Voilà l'ingratitude humaine.

La neige avait cessé. Il voulut marcher, ayant mal à la tête. Un peu d'exercice lui ferait du bien; vraiment il avait trop travaillé en ces derniers temps et il s'en ressentait. N'importe, il valait tout de même... Le chiffre exact se dessina devant lui sur la neige. Il le voyait partout.

— Quelle sottise j'ai faite de ne pas rentrer en voiture! dit-il après avoir suivi, l'espace d'un quart d'heure à peine, la rue qu'encombraient d'innombrables badauds. Les uns se répandaient comme un flot mouvant, les autres s'arrêtaient devant des boutiques illuminées où les jouets les plus nouveaux, les inventions les plus savoureuses en fait de sucreries, apparaissaient derrière les glaces. Malgré le temps de neige, toute la rue était

en fête, c'était comme un tribut général payé à l'enfance. Autour de lui s'échangeaient de bons souhaits entre passans; l'âme de Noël était dans l'air, mais Livingstone ne savait même pas que ce fût Noël, il ne voyait qu'une multitude serrée d'imbéciles qui l'empêchaient d'avancer. Il essaya du milieu de la chaussée; les voitures s'y enchevêtraient si bien qu'il dut retourner au trottoir en grommelant et prendre une rue transversale, une rue populeuse, habitée par le petit monde. Il n'y gagna rien. Les boutiques, pour être moins belles, n'attiraient pas moins la foule, une foule bruyante, agressive. Des gamins en guenilles appliquaient leur nez rougi contre les fenêtres gelées; les échoppes de gâteaux, les bazars sordides étaient assiégés; c'étaient des quolibets, des plaisanteries, des rires. De nouveau Livingstone fut réduit à suivre la chaussée où il n'y avait certes pas autant de voitures pour lui barrer le chemin; mais, en revanche, dans la partie haute de la rue, la pente rapide était utilisée comme glissoire par une myriade de petits traîneaux chargés de formes sombres, les unes couchées à plat ventre, les talons en l'air, les autres debout en équilibre, les bras étendus et criant à tue-tête. Avant d'avoir pu se jeter de côté, Livingstone faillit être renversé vingt fois. Il se sentit offensé dans sa dignité de généreux contribuable, bienfaiteur de tant d'asiles et de tant d'hôpitaux. C'était bien la peine pour être assailli de la sorte!

Swish! swish! swish! faisaient les traîneaux en le narguant.

Il appela un policeman : — Arrêtez cette glissade, il y va de la vie des passans.

Et, voyant que l'agent, respectueux comme on l'est en Amérique des rares plaisirs du pauvre, hésitait.

— C'est votre affaire de veiller à l'exécution de la loi; si vous y manquez, je vous dénoncerai; j'ai votre numéro : 268.

Les gamins, admonestés, se récrièrent :

C'était la première neige! on avait toujours glissé sur la butte. Personne ne leur disait jamais rien... Ça ne gênait pas!...

— Ce monsieur se plaint, interrompit l'officier de police.

Alors ce furent des huées à l'adresse de Livingstone, qui ne se douta jamais d'ailleurs que la fête eût repris derrière son dos.

Cependant il sentait la mauvaise humeur augmenter chez lui avec le mal de tête. Non, jamais il n'avait vu tant de mendians, c'était insupportable. Et, ce soir-là, tout le monde donnait,

excepté lui, qui, d'un ton ironique, renvoyait les quémandeurs, ivrognes compris, à l'Association des Charités réunies, à moins qu'il ne les vouât simplement au diable. Un petit garçon, maigre et demi-nu, voulait absolument obtenir d'une passante qu'elle lui donnât à porter le paquet dont elle était chargée. — Pour cinq sous! suppliait-il. — Et elle allait céder, car le paquet était lourd, mais le gamin se trouvait juste sous les pas de Livingstone. Dans son empressement, il l'effleura, et Livingstone l'envoya pirouetter à travers la rue. Le flot des passans les séparant aussitôt, la brave femme perdit l'occasion de faire porter son paquet et le petit pauvre celle de gagner cinq sous. L'homme qui avait réussi continua son chemin.

III

S'il était irrité en quittant son bureau, on peut dire qu'en rentrant chez lui, Livingstone était furieux. Et la vue d'un des intérieurs les plus luxueux qui fussent dans la ville ne l'adoucit qu'à demi. Sa maison n'était pas seulement magnifique, elle révélait des goûts d'artiste, car Livingstone ne se bornait pas à brasser de l'argent, il avait le sentiment des belles choses; des connaisseurs éminens étaient venus admirer les éditions rares de sa bibliothèque, les tableaux de ses galeries. Des marchands lui avaient dit que cette collection valait le double de ce qu'elle lui avait coûté. Et Livingstone, tout en fronçant le sourcil avec hauteur, avait été flatté d'apprendre cela.

Un bon feu brûlait dans la vaste cheminée, son fauteuil favori l'attendait, ses livres préférés étaient placés à portée de sa main. Il s'étira devant la flamme brillante; mais, presque aussitôt, son malaise le reprit. Il avait eu tort de marcher dans la neige. Demain, il verrait son médecin, et, si cela était nécessaire, il se reposerait un peu. Pourquoi pas, puisqu'il valait désormais...?

Une fois de plus les chiffres glissèrent devant ses yeux comme inscrits sur le verre d'une lanterne magique. Cette vision, renouvelée chaque fois qu'il pensait à sa richesse, commençait à lui faire presque peur.

Il devina plutôt qu'il n'entendit un pas discret étouffé par l'épaisseur des tapis.

— James!

— Me voici, monsieur, dit le maître d'hôtel. Monsieur a dîné?

— Non, mais je ne dînerai pas.

— Monsieur est souffrant? demanda timidement James.

— Je suis las. Vous renverrez tous ceux qui pourraient venir ce soir. Qu'on me laisse tranquille.

Il avait complètement oublié Clarke. Quand celui-ci se présenta, James excusa son maître, en disant qu'un peu indisposé, il ne pouvait voir personne, et le digne Clarke rentra chez lui, sincèrement inquiet de cette maladie soudaine. Il avait pourtant bien d'autres soucis en tête : l'hypothèque sur sa maison à payer sous huit jours et la longue liste des visites de médecins grevant son budget de l'année d'une façon effrayante. — N'importe, il plaignit Livingstone tout seul dans son palais, tandis qu'après une longue course dans la neige, il allait, lui, retrouver de grandes joies : l'accueil ravi de huit enfans qui l'avaient vu partir avec tant de regret et qui seraient surpris de son retour! Certes il ne dirait pas à sa femme qu'on l'avait fait venir si loin en pure perte; elle n'était que trop prompte à traiter Livingstone d'égoïste et d'avare! Clarke, pour sa part, n'avait aucun fiel, il ne pensait jamais à lui-même, et cela suffisait à le rendre bien plus riche que Berryman Livingstone.

Pendant que Clarke, se dégageant avec peine de la grappe de bambins accrochée après lui, leur laissait croire que son excellent patron n'avait pas voulu le tenir plus longtemps éloigné de sa famille; pendant qu'il leur persuadait d'aller dormir pour attendre, dans les dispositions convenables, le passage de Santa Claus et que, débarrassé d'eux à grand'peine, sur le coup de dix heures, il se mettait à garnir l'arbre de Noël, comme il le faisait tous les ans, Livingstone, morose, songeait, au coin du feu de sa bibliothèque. Il ne se sentait certes pas aussi riche que la rangée de sept chiffres presque constamment visibles à ses yeux aurait pu le faire croire. Il songeait à ce Noël que, jusqu'au dernier moment, il avait oublié, à la morne solitude où le laissait cette fête qui, ailleurs, rassemblait toutes les familles. Clarke lui-même aurait un dîner de Noël. Livingstone se sentit presque jaloux. Comme cette grande pièce était triste, combien était vide la grande maison! Les tableaux mal éclairés prenaient une apparence sinistre, et, en les regardant, il ne pouvait s'empêcher de penser à ce qu'ils avaient coûté. Des chiffres, toujours des

chiffres. C'en était trop ! Il n'y pouvait tenir... Il se leva, passa dans le salon, plus froid, plus triste encore, sous ses housses, que la bibliothèque, puis dans l'immense salle à manger. La table nue brillait comme de la glace dans la demi-obscurité, le dressoir, chargé de cristal et d'argenterie, lui parut porter des bancs de glace. Un frisson le secoua, il fit jaillir la lumière électrique pour chasser ces impressions morbides, se versa de l'eau-de-vie d'une main tremblante et avala le stimulant, qui le réchauffa un peu ; mais sa maison tout entière continuait à lui apparaître comme une caverne désolée où il aurait à vivre jusqu'au bout dans cet abandon et dans ce silence.

Il fallait réagir, donner, lui aussi, un dîner de Noël, inviter des amis. Mais quels amis ? Livingstone n'avait pas d'amis intimes, prêts à se rendre d'un jour à l'autre, sans cérémonie, au premier appel ; il n'avait que des connaissances. C'était un fait, il n'avait pas au monde d'amis véritables. Cette découverte le laissa comme atterré. Pourquoi en était-il ainsi ?

En guise de réponse, les sept chiffres alignés lui apparurent une fois de plus. Il mit la main devant ses yeux pour se les cacher. Maintenant il savait... Les affaires... Oui, les affaires trop absorbantes l'avaient empêché d'aimer. Il avait donné sa jeunesse pour accumuler... Encore ces maudits chiffres ! Et il était presque vieux...

Une pression du bouton électrique remplit de lumière le grand salon. Planté devant un miroir qui le reflétait en pied, les cheveux grisonnans, le teint ridé, il se reprit : « Presque vieux ? Je le suis tout à fait ! » Il rentra dans sa bibliothèque plus âgé de dix ans, et il le sentait. Il se revoyait en même temps tel qu'il avait été ; il constatait comment peu à peu il était devenu l'homme usé, désolé d'aujourd'hui. Sa vie se déroulait devant lui tout entière, de Noël en Noël. D'abord le Noël de l'enfant, à la campagne, choyé, heureux au milieu de l'opulente cordialité d'une fête qui amenait de très loin parens et amis. Son père le chargeait de distribuer des présens à tous les pauvres gens du pays en lui disant : « Apprends le plaisir de donner. » Puis le Noël de l'écolier qui compte les semaines, les jours, les heures jusqu'au plus joyeux congé de l'année, le voyage du collège à la maison paternelle, l'accueil si gai, si chaleureux, si tendre que tout le monde lui faisait. Était-il possible qu'il eût jamais eu tant d'amis ? Livingstone mit la main sur ses yeux pour essayer de retenir la

consolante vision, mais elle s'évanouit, chassée, couverte par une autre : l'irrépressible total de ses millions !

Le Noël de l'étudiant lui apparut ensuite : il a vingt ans, il arrive dans la vieille demeure de famille avec un camarade de son âge, Harry Trelane, à qui ses parens disent, les mains tendues : « Les amis de notre fils sont nos amis ! »

Et ce fut un jour de Noël aussi qu'ayant rendu cette visite à Trelane, Livingstone avait rencontré sa sœur. Il s'était trouvé brusquement dans une longue avenue, en face d'elle les bras pleins de branches de houx aux baies d'écarlate, le visage animé par une course victorieuse à travers la neige, plus rose encore de surprise, car elle avait désiré connaître l'ami de son frère et ne l'attendait pas. Qu'elle était belle, avec ses yeux rieurs, sa toque de fourrure où était piquée hardiment une branche de gui ! On eût dit une dryade fuyant les bois dépouillés par l'hiver. Et le lendemain, dans l'église parée de feuillage, elle priait comme une sainte. Ah ! Catherine !...

Un autre Noël bien noir ; des revers sont venus ; par bonté, par générosité, son père a compromis gravement leur fortune et un délicat point d'honneur lui fait sacrifier presque tout ce qu'il possède. Livingstone est forcé de quitter l'université ; voilà sa carrière changée, il lutte pour l'existence, vit de croûtes dans un grenier, gagne au jour le jour tout juste de quoi se suffire misérablement. Mais il est riche tout de même, il a la jeunesse, de grandes espérances. Ah ! comme il était riche dans ce temps-là ! Et il ne le savait pas. Au fond de ce qu'il appelle sa richesse présente, Livingstone regarde avec envie le meurt-de-faim qu'il était alors. A Noël, il va retrouver ses parens dans leur paisible et si honorable médiocrité. Il leur porte de petits présens dont chacun représente une privation personnelle. Sa mère lui donne les gants qu'elle a tricotés pour lui, une vieille tasse de Sèvres venue des aïeux. Elle sourit... quel sourire ! Il n'y en eut jamais de comparable. Tout ce qu'il y a de divin tenait dans ce sourire-là, tout...

Et Livingstone sent sur sa face quelque chose de tiède, de vivant... Il y porte la main et la retire humide.

Inséparablement unie à celle de sa mère est la figure de Catherine Trelane. Depuis leur première rencontre, elle lui est devenue chère de plus en plus, mais son grand amour est timide. Pour elle, il supporte bravement la dureté de son sort ; pour elle

il se refuse tout, il se livre à un travail acharné, il nage à tour de bras dans les eaux bouillonnantes où tant d'autres avant lui ont sombré. Il s'y soutient, il les maîtrise. D'abord ce fut pour elle... oui, mais ensuite, peu à peu, il aima le succès pour le succès même. Des triomphes répétés, l'ivresse de l'ambition satisfaite lui desséchèrent le cœur; son idéal changea de nature. Et, pendant des années, Catherine avait attendu; les rêves d'amour, de gloire, de puissance qui s'étaient succédé en lui finirent par faire place à un rêve unique, celui de l'or, car il avait vu que l'or est le seul roi devant lequel tout s'incline. D'autres femmes sont aussi belles que Catherine et plus riches, pensait-il.

Ici se plaça dans sa vie un chapitre qu'il aurait voulu déchirer, un chapitre très court, mais dont l'effet avait été décisif. Quand, revenu de son erreur, il demanda la main de Catherine, celle-ci répondit qu'elle l'eût épousé volontiers au temps où il pouvait lui offrir un certain Berryman Livingstone qu'elle avait aimé, mais qu'il ne lui offrait plus qu'une fortune dont elle n'avait que faire.

Alors il s'était laissé emporter par le combat pour la richesse. Et il avait gagné, il avait gagné...

Toujours cette rangée de chiffres. Elle ne voulait plus disparaître, qu'il ouvrît ou fermât les yeux.

Il se leva, une malédiction aux lèvres. La maison était silencieuse comme une tombe. En vain attendit-il un bruit quelconque qui eût été le bienvenu, ne fût-ce que le pas d'un de ses domestiques; mais non, rien que des chiffres pour lui tenir compagnie. Avec une sorte de terreur, il se réfugia dans sa chambre à coucher, par un besoin instinctif de voir deux visages chéris : les portraits de son père et de sa mère étaient là. Depuis des années, il ne les avait pas réellement contemplés. En cherchant au delà du coloris et de la ligne le secret de la dignité simple de celui-ci, de la grâce souveraine de celle-là, le souvenir de leurs vertus, de leur bonté, de la tendresse sans bornes que ces deux êtres d'élite lui avaient témoignée, remplit jusqu'à le faire déborder le cœur endurci de l'homme d'argent. Il se souvenait qu'enfant, on lui avait dit qu'il ressemblait à tous les deux, et maintenant quelle différence ! Il s'était vu dans la glace, la bouche méprisante, l'œil froid et rusé, le teint blême... Du haut de leurs cadres, ses parens le regardaient d'un air d'ineffable pitié. Les bras levés vers eux, Livingstone tomba lourdement à genoux. Il y avait

longtemps qu'il n'avait prié, quoiqu'il allât à l'église. N'était-ce pas sa mère elle-même qui lui rappelait cette antique leçon : « Si vous ne devenez pareils à de petits enfans, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux? » En même temps, une menace lui sonna aux oreilles : « Celui qui offense un de ces petits, mieux vaudrait pour lui qu'il fût jeté dans la mer avec une pierre au cou. » Et combien avait-il offensé ces petits enfans dont il est dit que le ciel est à ceux qui leur ressemblent! Il revoyait une petite fille en cape rouge qui, les yeux gros de larmes, lui jetait un regard haineux, et les pauvres gamins affamés qui le maudissaient pour avoir interrompu leurs jeux, et le petit mendiant qu'il avait empêché de gagner ses cinq sous. Était-il possible qu'il eût fait ces choses? Comment réparer?

En ce moment, la grande horloge de l'escalier sonnait dix heures. Il n'était que dix heures! Lui qui croyait avoir quitté son bureau depuis des siècles! D'une façon apparemment incohérente, il se dit :

— Les enfans se couchent tard la veille de Noël. Il est peut-être encore temps.

Et, en une seconde, il fut debout, soulevé par une résolution soudaine.

IV

Un grand traîneau passait rapide, revenant vers l'écurie. Livingstone le héla, le prit à l'heure en jetant une adresse au cocher; et, au bout d'une rue étroite, bordée de très petites maisons, les chevaux s'arrêtèrent devant une maison qui n'était ni plus grande, ni plus belle que les autres. Livingstone gravit un modeste perron. Déjà partait de l'intérieur un tapage extraordinaire; on eût dit des courses folles, des chaises renversées, des cris d'appel entrecoupés de rires. Ne réussissant pas à trouver la sonnette, il frappa. Silence immédiat, mais, deux secondes après, le bruit reprenait de plus belle : battemens de mains frénétiques, exclamations triomphantes, longue dégringolade de petits pieds dans l'escalier. Puis une voix d'homme s'éleva, la voix bénigne de Clarke, s'efforçant en vain d'être sévère :

— Prenez garde! c'est peut-être Santa Claus en personne, et, si vous ne vous recouchez pas immédiatement, si vous hasardez le plus petit coup d'œil, il s'éloignera sans rien laisser pour vous.

Les cris de joie s'éteignirent, faisant place à des murmures étouffés, et, après une lutte assez courte, les rebelles furent refoulés quelque part; un seul pas retentit se dirigeant vers la porte.

— M. Livingstone!

En reconnaissant son patron, l'employé avait tressailli. Avec une certaine raideur, il le pria d'entrer dans le petit salon où il le laissa un instant. A travers une cloison assez mince, il était facile d'entendre. Mme Clarke, en train de déshabiller les enfans, répéta d'une voix tremblante le nom que venait de prononcer son mari, et aussitôt chacun se tut; tels les petits oiseaux quand apparaît le faucon.

Livingstone en fit, à part lui, la remarque assez pénible. Il regardait cette chambre en désordre : le vieux mobilier usé, la chaise longue dont les coussins portaient encore l'empreinte d'une malade, et, dans un coin, le chétif arbre de Noël aux branches duquel s'accrochaient des jouets de carton, des nœuds de ruban, de petits vêtemens tricotés, des livres de seconde main. D'autres articles, évidemment fabriqués au logis, jonchaient le plancher, Clarke ayant été interrompu par le coup de sonnette dans sa besogne de décorateur. Lorsqu'il revint :

— C'est pour les enfans, dit-il avec simplicité.

Puis il offrit une chaise à Livingstone.

— Monsieur Clarke, lui dit celui-ci, rompant aussitôt la glace, j'ai une faveur à vous demander.

Clarke, dans son étonnement, ouvrit de grands yeux.

— Je viens vous prier de me prêter votre petite fille, celle qui est venue au bureau, la Belle aux cheveux d'or.

— Monsieur,... comment?... Je ne comprends pas...

— Combien avez-vous d'enfans, Clarke?

— Huit, répondit l'employé, mais je ne voudrais donner aucun d'eux à personne.

— J'ai dit prêter,... prêter pour un soir. J'ai besoin d'elle pour m'aider à faire aussi un arbre de Noël. Écoutez, Clarke, depuis des années, je n'ai été rien qu'une brute et je viens seulement de m'en apercevoir.

— Monsieur Livingstone, balbutia le fidèle subordonné avec effroi, on m'avait bien dit chez vous que vous étiez malade. J'ai peur que...

— Oui, j'étais malade, interrompit Livingstone, j'étais aveugle. Maintenant je commence à voir clair...

Il insista si bien que Clarke finit par lui dire :

— Je vais essayer de la décider, monsieur; vous ne voulez pas qu'on la force, n'est-ce pas?

Et il retourna dans la chambre des enfans s'acquitter de son ambassade. Si mince que fût la cloison, Livingstone ne saisit d'abord que le ton apitoyé de paroles prononcées à voix basse. Une voix de femme s'éleva un peu plus haut, sympathique, prompte à consentir. Il n'en était pas de même de la petite voix aiguë de l'enfant qui répétait : « Non! non! » avec énergie.

Alors, pour décider Kitty, son père fit valoir l'abandon, la détresse de Livingstone, bien moins heureux que lui, qui avait, Dieu merci, une maison pleine de petits enfans. Le laisserait-elle tout seul, sans personne qui lui souhaitât un bon Noël?

Ce point de vue de son dénûment était nouveau pour Livingstone, mais il en reconnut la justesse. L'enfant allait-elle se laisser attendrir?... Point du tout. Elle répondait à mesure :

— Tant pis! Je le déteste, papa, voyez-vous, je le déteste. Et je suis contente qu'il n'ait pas de petits enfans pour l'aimer. Quand il a refusé de vous laisser venir à la maison, ce soir, j'ai demandé au bon Dieu, oh! de tout mon cœur, qu'il n'ait jamais de maison à lui, qu'il n'ait jamais de congé, qu'il n'ait jamais de Noël, jamais, jamais...

La petite voix vengeresse perçait la cloison et Livingstone se rappela une fois de plus les terribles paroles : « Pour celui qui scandalise un de ces petits, il vaudrait mieux qu'on lui suspendît au cou une meule de moulin et qu'on le jetât au fond de la mer. »

— Oh! Kitty! se récriaient à la fois le père et la mère épouvantés. Un homme si bon, si généreux, qui a donné à ton papa cinquante dollars de gratification!

Mais Kitty ne parut nullement impressionnée par cette largesse, et Livingstone ne s'étonna pas qu'elle la tînt en grand dédain. Cinquante dollars! Il en eût donné cinquante mille pour se débarrasser de la meule suspendue à son cou.

— Ainsi, tu ne veux pas aller avec lui en traîneau acheter beaucoup de joujoux pour les petits enfans?

Une voix de garçon se mêla brusquement à l'entretien :

— En traîneau?... J'irai bien, moi! oui, j'irai avec lui, j'irai chez la marchande de joujoux et peut-être qu'il m'achètera des patins.

L'offre ne fut pas agréée, mais elle contribua peut-être à vaincre les résistances de Kitty, car, presque aussitôt, M. Clarke l'amena bien enveloppée contre le froid, jusqu'au bout de son petit nez rose.

Quand Livingstone fut en face de ces deux yeux bleus hostiles et scrutateurs, il se sentit coupable plus que jamais.

— Kitty, dit-il très sérieusement, je vous ai fait tort ce soir et aussi à votre papa, mais je suis venu vous demander pardon. J'avais tant travaillé que je ne me rappelais plus que ce fût aujourd'hui Noël. De sorte que j'ai gâté votre Noël sans le vouloir, n'ayant pas de petite fille pour m'en faire souvenir. Et maintenant je voudrais donner des présens de Noël à de pauvres petits que nous allons chercher ensemble. Vous m'aiderez à choisir ce qu'il leur faut. Vous serez pour eux Santa Claus.

Kitty écoutait très attentive; le plaisir de galoper en traîneau, de jouer un rôle, d'être pour d'autres enfans Santa Claus, tout cela évidemment la tentait.

— Allons, dit-elle avec résolution.

Elle se dirigea vers la porte et Livingstone la suivit, amusé par son propre sentiment de dépendance. Elle était le chef de l'expédition. Il eût été perdu sans elle.

Kitty sauta dans le traîneau.

— Où allons-nous d'abord? demanda-t-elle.

Livingstone pensa un peu tard que toutes les boutiques devaient être fermées.

— Choisissez, répondit-il en s'établissant auprès d'elle.

Kitty procéda méthodiquement.

— Qu'est-ce que vous voulez acheter? Des joujoux? Combien y a-t-il d'enfans? Quel âge ont-ils?

Et Livingstone se creusait la tête, fort embarrassé. Jamais il ne s'était demandé ce qui pouvait amuser des enfans.

— Voyons, interrogea-t-il à son tour, combien avez-vous de frères et de sœurs?

— Sept. John est l'aîné. Tom a huit ans. Billy est le plus petit. Et puis quatre sœurs.

— Eh bien! ce sont des enfans du même âge.

— Alors, nous irons chez Brown, décida la petite en se pelotonnant d'un air capable dans les fourrures du traîneau.

En fait de Brown, Livingstone ne connaissait qu'un grand

banquier, et il sourit en songeant au genre de jouets que vendait Brown.

— Cocher, vous savez où aller?

— Ma foi, non, monsieur, il y a tant de Brown!

— Un marchand de jouets.

Mais le cocher secouait la tête.

— Comment! s'écria la petite fille, vous ne connaissez pas Brown, juste en face de l'épicier qui a ce drôle de perroquet?

Que l'on ignorât l'existence d'un personnage aussi important, c'était pour elle invraisemblable.

— Où ça, ma petite demoiselle?

— Prenez à droite et continuez toujours à droite.

— Vous me direz si je me trompe, fit le cocher.

— Pour la comprendre si bien, pensa Livingstone, il faut que cet homme ait des enfans.

Après bien des détours, ils atteignirent une des petites rues où Livingstone était passé la veille et s'arrêtèrent devant une boutique fermée. Kitty jeta un cri de désappointement.

— Oh ! s'écria-t-elle, nous arrivons trop tard !

Cependant, à travers une fente de la porte, on apercevait de la lumière. Livingstone, s'élançant, frappa de toutes ses forces à coups redoublés. Personne ne répondit. Il recommença, sans plus de succès. Alors Kitty se glissa sous son bras, la bouche contre la fente :

— Monsieur Brown ! Oh ! monsieur Brown, s'il vous plaît, laissez-moi entrer, c'est moi, Kitty, la petite fille de M. Clarke.

Comme par enchantement, les verrous tombèrent et la porte s'ouvrit. Livingstone croyait voir le marchand se confondre en excuses. Il n'en fut rien. M. Brown ne fit aucune attention à lui.

— Comment, Kitty, dehors à pareille heure?... Ne craignez-vous pas que Santa Claus ne passe chez vous tandis que vous n'y êtes pas?

— Bah ! répondit Kitty avec irrévérence. Je le connais, Santa Claus... Je sais qui c'est depuis l'année dernière. Il s'appelle M. Brown, M. et Mme Clarke. Et, ce soir, c'est moi qui suis Santa Claus, dit-elle en indiquant d'un grand geste tous les jouets d'alentour. Voilà M. Livingstone, le patron de papa.

M. Brown tendit une grosse main familière :

— Comment ça va-t-il, monsieur ? Je crois avoir entendu parler de vous.

— C'est pour lui, reprit Kitty, il veut faire des cadeaux à un tas de petits enfans, pas les siens, ceux des autres. Qu'est-ce qui vous reste, monsieur Santa Claus ?

— Peu de chose, mademoiselle l'Éveillée, répliqua le marchand entrant dans le jeu. Santa Claus est déjà venu charger son traîneau plusieurs fois. Il n'a laissé que ce que vous voyez là, et tout ce qui est en montre, et puis les plus beaux objets que je cache dans ma réserve, et qu'il a trouvés trop chers.

M. Brown cligna de l'œil du côté de Livingstone.

— Combien voulez-vous y mettre ? demanda gravement Kitty. Iriez-vous bien jusqu'à un dollar ?

— Et même au delà, répondit Livingstone. Choisissez sans trop songer à la dépense.

— Oh ! c'est qu'il y a des joujoux d'un tel prix !...

Elle regardait, en parlant, une poupée dont la jupe portait une étiquette marquée vingt-cinq sous.

Pendant qu'elle choisissait, Livingstone, prenant à part M. Brown, lui dit quelques mots tout bas et le bonhomme se mit à faire des paquets avec une rapidité extraordinaire.

— Eh bien ! Kitty, où en sommes-nous ?

Kitty, armée d'un petit bout de crayon qu'elle mouillait de seconde en seconde avec sa langue, couvrait laborieusement de chiffres un papier chiffonné. Sa petite bouche était barbouillée de mine de plomb ; elle semblait perplexe.

— Oh ! j'ai dépensé tout le dollar et je n'ai encore que neuf cadeaux. Il faut voir des choses moins chères.

— Attendez,... vous vous serez trompée peut-être dans votre addition, dit Livingstone en prenant le crayon.

— C'est que je ne suis pas forte en calcul, confessa humblement Kitty.

— Moi non plus. Mais, pour nous amuser un moment, faisons comme si nous pouvions tout acheter.

Les yeux de la petite fille s'arrondirent :

— Comme si nous étions *pour de vrai* Santa Claus ?

— C'est cela même.

Le visage de Kitty rayonna ; elle ne fit qu'un bond jusqu'au milieu de la boutique où elle se tint debout, prenant du regard possession de ce qui l'entourait. M. Brown avait tiré les rideaux qui cachaient sa « réserve. »

Kitty admirait, haletante, silencieuse.

— Eh bien ! dit-elle enfin, si j'étais le vrai Santa Claus, je prendrais tout.

Et elle étendit ses petits bras comme pour embrasser la boutique dans l'ensemble et dans les détails.

— Qu'en feriez-vous, grand Dieu !

— Oh ! je ne serais pas embarrassée. Je porterais cette poupée-là et celle-ci, oui les trois poupées, les plus belles à mes sœurs, et ce traîneau à Tom, ces patins à Johnny et ce beau mouton frisé au petit Billy, et puis je porterais tout le reste à l'hôpital où les pauvres petits enfans n'ont pas de maman et où Santa Claus ne va jamais, et je mettrais quelque chose auprès de chaque lit, et, en s'éveillant, ils croiraient que c'est un rêve.

Elle gesticulait, ses petites mains semblaient prendre chaque jouet et le faire parvenir à destination. En finissant, elle adressa un signe de tête à Livingstone comme pour dire : « N'est-ce pas que nous ferions ça, si nous pouvions ? »

Et Livingstone crut sentir que la meule suspendue à son cou se détachait une fois pour toutes, qu'il sortait d'un bain de glace et qu'une bienfaisante chaleur l'enveloppait. Quelle différence entre l'appel de sympathie que lui adressaient maintenant ces yeux bleus et le regard qu'ils lui avaient jeté au seuil de son bureau ! Cela valait tout l'argent du monde.

— Y a-t-il encore quelque chose que vous désiriez ? dit-il, remarquant qu'elle n'avait pas parlé d'elle-même.

— Oui, mais Santa Claus ne peut pas me la donner, celle-là. Je l'ai demandée au bon Dieu.

— Quoi donc ?

— Quelque chose pour guérir maman et pour aider papa à payer sa maison. Il dit que c'est ce qui la rend malade et elle dit que, s'il n'y avait pas le médecin, papa pourrait payer. Alors je prie pour cela le bon Dieu tous les jours.

Livingstone eut un frisson en songeant à sa lésinerie. Les fidèles services de Clarke pendant de longues années s'imposaient à sa mémoire. Il eut peur que ces grands yeux ne vissent ce qui se passait en lui.

Cependant Kitty, avec l'entrain passionné d'un explorateur, continuait à faire de rayon en rayon de nouvelles découvertes, et M. Brown à emballer. Une fois, il s'interrompit pour dire à Livingstone d'un air assez inquiet :

— Les affaires sont les affaires pourtant ! Vous n'avez

pas l'argent sur vous et, dame, moi, je ne vous connais pas!

Livingstone se mit à rire :

— Monsieur Brown, je pourrais sans me gêner acheter tout le square où nous sommes.

— Possible, mais je ne vous connais pas. Il est vrai que Kitty répond de vous.

Finalement M. Brown se contenta de cette garantie.

Des boîtes, des paquets innombrables furent déposés dans le traîneau où il n'y avait presque plus de place pour s'asseoir. On eût dit que la boutique de M. Brown avait été balayée par un tourbillon. Il n'y restait rien.

Ce fut pour Kitty un moment suprême.

— Où allons-nous ? demanda-t-elle électrisée.

— Où vous voudrez.

— Alors, à l'hôpital des petits enfans.

Livingstone répéta l'ordre au cocher.

— Vous allez jouer à être Santa Claus ! dit-elle, ravie.

— Non, c'est vous qui jouerez à être l'associée de Santa Claus. Et vous ne parlerez pas de moi, c'est convenu.

Livingstone n'avait pas fait depuis longtemps de si délicieuse promenade. Kitty se serrait contre lui, avec son babil intarissable, et il se sentait, à l'entendre, presque aussi enfant qu'elle-même.

Le traîneau s'arrêta devant un grand bâtiment qui semblait endormi.

— Si vous voulez qu'on vous ouvre, dit le cocher, il faut sonner à la porte de nuit.

Livingstone sonna, puis s'effaça dans l'ombre.

— C'est vous qui répondrez, Kitty. Si l'on vous demande qui a sonné, vous direz : — Santa Claus.

Le portier sortit de sa loge.

— Qui est là ? cria-t-il au traîneau sans tenir compte de cette frêle petite figure posée sur la neige.

— L'associée de Santa Claus, répondit bravement Kitty.

Évidemment pressé d'aller se recoucher, il reprit : — Nous ne recevons personne à pareille heure, excepté les malades. — Et il allait refermer la porte entre-bâillée, quand de nouveau celle-ci s'ouvrit toute grande, laissant apparaître sous la voûte une femme dont la haute taille était drapée dans un manteau.

— Qu'est-ce donc ? demanda-t-elle en abaissant les yeux sur Kitty.

La voix était agréable.

— J'apporte des cadeaux.

— Pour qui ?

— Pour tous les bons petits enfans, je veux dire pour tous les enfans malades, répliqua Kitty.

La dame, se détournant, parla au cerbère, et Livingstone aperçut alors la silhouette d'un très beau profil dessinée sur la lumière de la loge. Aussitôt la porte cochère roula sur ses gonds et le traîneau put porter son chargement jusqu'à l'hôpital.

— Entrez, dit la dame, une inspectrice sans doute, ou une infirmière en chef.

Il s'écoula quelque temps avant que Kitty reparût, mais Livingstone l'attendit avec patience. Il n'était plus seul, tous les Noëls du passé lui tenaient compagnie, mais sans qu'il en fût attristé maintenant, malgré tant de souvenirs funèbres qui pouvaient les accompagner.

Soudain, à travers la ville, les horloges se mirent à sonner ensemble l'heure de minuit et, quand le dernier coup fut éteint, des cloches adoucies par la distance firent entendre à leur tour un joyeux carillon, sur l'air du cantique :

L'ange du Seigneur descendit...

Livingstone prêtait l'oreille. Et devant lui, dans la neige, se dressa une figure d'enfant qui écoutait aussi, son capuchon à demi rejeté en arrière, son pâle visage baigné par le clair de lune.

L'ange du ciel est descendu...

chantaient les cloches expirantes.

— Le Christ est né, dit alors l'enfant. Vous avez entendu.

— Oui, dit humblement Livingstone.

— Eh bien ! c'est fait, reprit-elle, aucun d'eux ne s'est éveillé. J'ai compté les douze coups. On dit qu'il vient toujours à minuit. Croyez-vous qu'il soit allé aussi chez nous ?

— J'en suis sûr, répondit Livingstone.

Une chaude petite main se glissa dans la sienne avec confiance.

— Si nous retournions à la maison ?

Et une grande tristesse s'empara de lui à la pensée de la quitter, de renoncer à elle. Comme il la soulevait pour l'asseoir

dans le traîneau, deux petits bras entourèrent son cou, un baiser se posa sur sa joue. Il serra l'enfant contre lui et monta dans le traîneau sans la lâcher. Elle dormait encore, la tête sur son épaule, quand le traîneau s'arrêta devant la porte de M. Clarke, et elle ne se réveilla point en passant de ses bras dans ceux de son père. Elle soupira seulement et balbutia quelques mots inintelligibles sur l'associée de Santa Claus.

V

En rentrant chez lui, Livingstone ne ressemblait plus guère à l'homme qui, deux heures auparavant, avait franchi ce même seuil, le cœur vide et désespéré. Il trouva ses domestiques inquiets de son absence et un souper chaud qui l'attendait. Pour la première fois, il crut voir que ces braves gens lui étaient dévoués. Tout en soupant, il recommanda au maître d'hôtel abasourdi de découvrir le lendemain matin un certain agent de police, n° 268, et de lui remettre sa souscription pour l'établissement d'une bonne glissoire à l'usage des gamins du quartier. Comment n'aurait-il pas pensé au plaisir de tous, lui qui avait reçu cette nuit-là, par la main d'un enfant, des cadeaux si précieux !

Avant de se coucher, il jeta, presque en tremblant, un regard au miroir où il avait vu cette figure hagarde, vieillie, marquée au front d'un chiffre fatal,... ses millions. Dieu merci, le stigmate avait disparu, et il se trouvait même une vague ressemblance avec le portrait de son père. Il se coucha et dormit comme il ne l'avait pas fait depuis des années : il rêva que le bazar du marchand de joujoux était changé en une certaine avenue de sa connaissance dont tous les arbres étaient des arbres de Noël, et Catherine Trelane y cueillait des présens merveilleux qu'elle lui remettait souriante ; parmi eux, figuraient la Jeunesse, l'Amitié, le Bonheur... Il s'éveilla en sursaut avec un cri presque aussi joyeux que le matin d'hiver ensoleillé ; quand il regarda par la fenêtre la neige étincelante teintée de rose, il lui sembla entrer dans un monde nouveau. Toute la matinée, il courut à la recherche d'un notaire, et il le trouva ; toute l'après-midi, il donna des ordres pour la grande fête du soir, qui commença par l'arrivée d'un traîneau à quatre chevaux chargé de marmaille en liesse. Ce fut Kitty qui fit les honneurs de la réception sous les

auspices de sa maman à qui la joie prêtait des forces; elle conduisit son régiment de frères et de sœurs vers la grande bibliothèque, semblable, tant on y avait suspendu de guirlandes, à un berceau de verdure. Au milieu, le grand sapin traditionnel, chargé de cristaux, d'étoiles, de bougies allumées par centaines; un arbre du pays des fées, nul n'en douta. Une de ses branches portait une large enveloppe adressée à miss Kitty Clarke, et la lettre que contenait cette enveloppe était de Santa Claus en personne. Il disait que, la veille, ayant visité un certain hôpital d'enfans, il avait vu qu'une bonne petite fille y était venue avant lui. Appelé par ses affaires dans une autre partie du monde, il espérait qu'elle continuerait à l'aider toujours de la même façon. La signature suivait : « Votre associé Santa Claus. »

Quels bravos, quels cris, quels rires! L'arbre fut bien vite dépouillé par seize petites mains avides; il n'y avait plus que Clarke qui n'eût point de cadeau. A la fin, cependant, Kitty découvrit une autre lettre, portant cette suscription : « Au père de l'associée de Santa Claus. »

Clarke en connaissait l'écriture, mais quand il voulut, avant même de décacheter l'enveloppe, remercier Livingstone, celui-ci avait subitement disparu. Il lut... Livingstone disait qu'une bonne partie de son succès dans les affaires venait du zèle et du dévouement de John Clarke, qu'il lui demandait donc comme une faveur personnelle de vouloir bien accepter la pièce ci-jointe en gage de sa gratitude. La pièce était un dégrèvement de l'hypothèque qui pesait sur la maison des époux Clarke.

A la mine pétrifiée de son père, aux larmes joyeuses que versait sa mère, Kitty comprit que quelque chose d'important arrivait. Elle eut bien vite retrouvé Livingstone qui s'était réfugié dans la pièce voisine, le ramena de force vers l'arbre de Noël et, se suspendant à son cou :

— Vous, je vous aime! dit-elle tout bas.

Au moment même, entrait à l'improviste l'élégante Mme Wright, celle qui taxait chaque année si lourdement Livingstone pour ses charités.

En présence de cette fête enfantine et de l'émotion générale, elle partit d'un éclat de rire :

— Eh bien! dit-elle, j'ai gagné mon pari. M. Wright soutenait que vous passeriez la soirée seul comme un ours ici ou au club, et j'avais résolu de vous enlever, s'il ne se trompait pas, pour

un petit dîner intime. Mais je n'étais que trop sûre de trouver chez vous agréable compagnie. Quel dommage!

Livingstone s'excusa en lui montrant la longue table garnie d'une douzaine de couverts.

— Quel dommage! répéta Mme Wright. D'abord, je l'avoue, je voulais vous chercher querelle. N'aviez-vous pas rogné le Noël de l'hôpital sur la liste des impôts que vous me devez! Mais, ce matin, j'ai fait ma ronde et je crois avoir découvert vos raisons. Elles sont bonnes. Vous rentrez en grâce. Cette petite fille est un amour, reprit-elle en embrassant Kitty.

Des présentations s'ensuivirent. Après avoir nommé Clarke, qui de plus en plus crut à un rêve, Livingstone ajouta simplement : — Mon associé.

— Je ne savais pas que vous en eussiez un, fit observer Mme Wright.

— C'est récent en effet, répondit-il. Santa Claus m'a enseigné les avantages de l'association.

— Vous viendrez après dîner, du moins, reprit Mrs Walker, et je crois que vous ne le regretterez pas.

Il promit, sachant que ses invités se retireraient de bonne heure et, en effet, tout égayé encore par l'énorme succès qu'avait eu son repas de Noël, s'en alla terminer chez les Wright cette bienheureuse journée. Il devait jusqu'au bout marcher de merveille en merveille.

A peine entré dans un salon où chacun semblait le regarder avec une sympathie nouvelle et singulière, on le conduisit vers une dame vêtue de noir, une femme aux yeux profonds, au sourire calme.

— Une vieille amie à vous, dit Mme Wright. — Et elle reprit : — Mme Shepherd.

Mais Livingstone n'entendit pas le nom, car le visage qui lui souriait était bien le visage si longtemps adoré de Catherine Trelane.

— Oui, déclarait Mme Wright, continuant une histoire qu'elle venait de raconter, il a acheté pour les enfans de notre hôpital une boutique de joujoux tout entière. Quant à moi, cela ne m'étonne nullement; j'ai toujours eu foi en lui, malgré les apparences...

Et, comme Livingstone se défendait :

— Ne niez pas, j'ai des preuves! — Puis, imitant à s'y mé-

prendre l'accent nasillard de M. Brown : « Les affaires sont les affaires et, dame, je ne vous connais pas, monsieur. » Ah ! que ce devait être drôle !

A « sa vieille amie » retrouvée, à elle seule, Livingstone raconta toute la vérité, l'histoire de l'associée de Santa Claus ; il la raconta bien, avec chaleur, sentant vaguement que la cause qu'il avait depuis longtemps désespéré de gagner n'était peut-être pas tout à fait perdue. Aucun miracle, depuis la veille, ne lui semblait impossible.

Mme Shepherd écoutait silencieuse, la tête un peu tournée de côté, les paupières baissées ; de très longs cils noirs projetaient une ombre sur sa joue pâlie ; la pitié, une divine pitié semblait éclairer ses traits restés si purs,... le même profil, à n'en pas douter, dont il avait vu, la veille, les lignes se détacher à la lueur d'une lampe, sous le porche de l'hôpital des enfans.

Certes elle avait souffert, la vie l'avait meurtrie ; n'importe, lorsqu'elle leva les yeux, c'étaient les yeux de Catherine Trelane, et ces beaux yeux s'adoucirent soudain quand ceux de Livingstone y plongèrent. Elle avait à son corsage une branche de houx aux fruits de corail ; un des enfans de la maison avait piqué en jouant un brin de gui dans ses cheveux. Et Livingstone la revit les bras chargés de feuillages de Noël, dans la longue et noire avenue, sous les branches dépouillées, craquelantes de givre, avec lui, un beau soir, au pays de leur jeunesse.

THOMAS NELSON PAGE (1).

(1) Tiré par Th. Bentzon de *Santa Claus's partner*, 1 vol. New-York, Charles Scribner's sons.

LE PAYSAN POÈTE

DE LA SOUABE

III[1]

LES EXCÈS DU NÉO-BOUDDHISME

I

Puisque nous allons avoir maintenant à critiquer certains excès du mysticisme de Wagner, excès qui transparaissent déjà dans la ballade du bramine, arrêtons-nous encore un instant pour rendre justice à la noblesse d'une doctrine dont l'apôtre se proclame, à bon droit, fort par la conscience « de n'avoir pas créé de souffrance, et, tout au contraire d'avoir diminué la souffrance autour de lui. » On assure en effet qu'il a su mettre ses actes en accord avec ses préceptes : que si, dans sa première jeunesse, il a commis la faute d'entreprendre une collection de papillons, cette cruauté inutile a été bien rachetée depuis lors par les soins prodigués de sa main à tout ce qui respire, aux petits oiseaux affamés durant l'hiver, et surtout à ses animaux domestiques. Son historien rapporte qu'il forma de bonne heure la résolution de ne jamais vendre au boucher une pièce de bétail, préférant choisir, parmi les acheteurs, ceux qui destinaient l'animal à la reproduction. Or, sur ce point déjà, nous touchons à l'excès dans les conséquences pratiques de la doctrine : car, si Wagner, en vendant ses élèves assez jeunes pour qu'ils fus-

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre et 15 novembre 1901.

sent encore propres à la reproduction, put éviter de les livrer lui-même aux mains des bourreaux, ces infortunés durent nécessairement en passer par là tôt ou tard, dès que leurs nouveaux maîtres y trouvèrent avantage, et ne les utilisèrent plus autrement. Le poète ne saurait donc faire une loi générale de sa délicatesse de cœur, sinon par la prédication d'un strict végétarisme, qu'il reconnaît lui-même impossible. Ses scrupules de vendeur auront donc satisfait la tendresse de son âme ; mais de semblables exemples, comme on le dit au collège en présence de certaines licences des classiques, sont plutôt à admirer qu'à imiter : *magis admiranda quam imitanda.*

Il va beaucoup plus loin par instans, et nous allons voir en lui le poète égarer singulièrement le prédicateur de morale pratique. Tout d'abord, dans son amour universel du monde animal, il ne songe pas assez que, les animaux se dévorant entre eux, tout ménagement exercé vis-à-vis des espèces carnassières prépare une aggravation de souffrances aux races inoffensives. Les *Présens votifs* nous offrent une pièce qui, à ce point de vue, n'est pas sans laisser le lecteur un peu perplexe :

J'avais dans mon jardin des sarcleuses : et voici qu'une petite araignée, traînant avec peine ses œufs enfermés dans un sac (c'est la coutume de certaines espèces), s'enfuit sous leurs pas avec angoisse. Ne l'écrase pas du pied, ô sarcleuse, n'es-tu pas mère toi-même, comme cet insecte hideux et méprisé? Épargne-le donc : de peur que Dieu n'écrase tes enfans en retour (1).

Outre que la menace est vraiment exagérée, on songe malgré soi à l'opinion des mouches, amies du bramine, qui leur prépare de la sorte une nouvelle génération de persécutrices.

Mais voici qui est plus grave encore pour un cultivateur, et pour un administrateur avisé de son bien. Lorsque, dès la préface de son premier recueil, Wagner parle de fonder une communauté de propriétaires, dont les champs seront un asile pour les bannis et les persécutés, où nul piège, nul poison ne menacera les petits gourmands, on imagine tout naturellement que l'auteur songe aux passereaux inoffensifs qu'il nourrit durant l'hiver. Cependant, ailleurs, comme nous l'avons vu, il y joint expressément les souris, mortes de faim dans le piège; elles se dresseraient un jour contre leur bourreau (2). En une autre

(1) Page 21.
(2) III, 39.

occasion, il va même jusqu'à laisser leur part aux hannetons (1), qui demeurent pourtant les ennemis de l'agriculture, durant tout le cours de leurs métamorphoses, s'attaquant successivement aux racines, puis aux feuilles des plantes. Nul homme de bon sens ne le suivra sur ce terrain, et de pareilles exagérations suffiraient à expliquer, sinon à excuser cette attitude peu sympathique de ses voisins à son égard, que nous aurons l'occasion d'indiquer tout à l'heure.

Et que dire enfin d'un culte de la beauté qui se manifeste chez un cultivateur par les effusions que l'on va lire? car les *Présens votifs* renferment encore une pièce intitulée : *Beauté intangible* (2) :

Je marchais le long de mon champ pour arracher dans le froment la mauvaise herbe qui y foisonne. De loin, déjà, je le voyais resplendir de l'azur des bluets, de la pourpre sombre des coquelicots. Je demeurai attristé d'une part, mais, de l'autre, nageant dans les délices, à l'aspect de cette splendeur indicible. Jamais, ô sol divin, je ne troublerai ta paix; ta beauté me demeurera toujours sacrée; je ne saurais l'offenser, et j'abandonne volontiers les gerbes qui me manqueront en retour. Je dis, et je m'en allai dans une satisfaction silencieuse, et dans une extase céleste.

Faut-il penser cependant qu'en ces lignes charmantes, la forme sauve le fond, qu'il y aurait pédantisme à les prendre à la lettre, que, malgré tout, Wagner a souvent arraché coquelicots et bluets dans ses blés? Problème délicat, et, parvenu en cet endroit de mon étude, je me suis senti dans une atmosphère intellectuelle si nouvelle pour moi, que j'ai eu recours une fois de plus à mon savant ami. Je réclamai donc de sa complaisance quelques éclaircissemens sur la morale extensive de son poète, et sur l'origine d'un état d'esprit à ce point inattendu chez un homme des champs.

II

« Je ne fais partie, m'a-t-il répondu, d'aucune Société protectrice des animaux ou des plantes, et je ne puis vous fournir que des indications générales sur ce sujet : néanmoins, mes excursions dans le domaine bouddhique m'ont amené à y prêter quelque attention. Récemment encore un édit chinois, émané

(1) III, 31.
(2) Page 15.

d'un gouverneur de province, défendait de dérober leur lait aux vaches, parce que cet acte constitue évidemment une grave injustice à l'égard du veau. De toute antiquité, d'ailleurs, la doctrine védique de l'identité de notre âme individuelle, l'*Atman*, avec l'âme universelle ou *Brahman*, a conduit ses fidèles à regarder tout ce qui vit comme composé d'une même essence. Une formule mystique, à ce point solennelle qu'elle porte en sanscrit le nom de Grande Parole, résume cette conviction métaphysique. « *Tat twam asi*, » littéralement : « Tu es cela; » telle est l'exhortation qu'il faut s'adresser à soi-même à la vue de chaque animal, afin de conserver présente à l'esprit l'identité de notre être et du sien.

Je ne saurais m'attarder à vous faire ici un exposé historique complet des rapports de l'homme avec la bête. Sachez seulement que, là encore, Schopenhauer fut le plus efficace intermédiaire entre la pensée hindoue et l'âme occidentale, prétendant réveiller en nous sur ce point les vieux instincts aryens assoupis. Vers la fin de sa vie, surtout, il s'est vivement prononcé pour la protection des animaux : et, avec la passion qu'il apportait d'ordinaire dans ses attaques contre l'Ancien Testament, il exprimait volontiers son dégoût pour la prétendue cruauté de la Bible en ces matières; il flairait là plus qu'ailleurs le *fœtor judaïcus*, la mauvaise odeur de judaïsme, qui exaspérait ses nerfs malades à la lecture du livre saint. Dans son dernier ouvrage, il reproche avec indignation au Créateur d'avoir abandonné tous les animaux au pouvoir de l'homme « sans même lui recommander de les bien traiter, ce que fait cependant, sans y manquer, tout marchand de chiens qui se sépare d'un de ses élèves. » Un autre passage de l'Écriture agitait aussi particulièrement sa bile. Le Juste, est-il dit dans les Proverbes de Salomon (XII, 10), prend pitié de son troupeau.

« ... Prend pitié ! s'écrie notre censeur, quelle expression déplacée ! On prend pitié d'un malfaiteur, d'un coupable, mais non pas d'un brave animal innocent, qui nourrit son maître, et n'en reçoit qu'une maigre pitance en retour. Prend pitié ! ce n'est pas de la pitié, c'est de la justice qu'on doit aux animaux (1)... »

Plus loin, afin de stigmatiser l'inconscience qu'apportent certains hommes dans l'exercice des pires barbaries, il offre une

(1) *Parerga*, edit. Reclam, II, p. 388 et suivantes.

citation tirée d'un des écrivains d'édification du protestantisme. C'est un fait révoltant, dit-il, de voir Jung Stilling, qui se prétend si pieux et si chrétien, nous présenter froidement la comparaison suivante dans ses *Scènes du royaume des esprits*. Il s'agit d'une apparition fantastique.

« Soudain, écrit Stilling, le squelette se contracta jusqu'à présenter la figure d'un petit nain, qui inspirait une indicible épouvante. Telle une grosse araignée, placée au foyer d'une lentille tournée vers le soleil, se réduit à rien et fond sur elle-même, tandis que son sang éthériforme bout en sifflant sous les rayons brûlans. »

Ainsi donc, poursuit alors le philosophe de Francfort, cet homme de Dieu a exécuté en personne une pareille abomination, ou, tout au moins, il l'a considérée avec le calme d'un observateur attentif, ce qui revient au même en pareil cas; et il y a trouvé si peu de chose à reprendre, qu'il nous la raconte en passant, avec la plus grande bonhomie. Tels sont, aux yeux de Schopenhauer, les effets des leçons de la Genèse, et en général de toute la conception juive de la nature. Et, après avoir couvert d'anathèmes la vivisection, il conclut par cette boutade que, à son avis, le plus sérieux bienfait des chemins de fer, c'est d'avoir adouci à des millions de chevaux de trait leur pénible existence.

— Les personnages bibliques ne sont pas toujours si impitoyables, objectai-je, et l'ânesse de Balaam me paraît avoir eu le dernier mot dans son différend avec son maître. Quant au christianisme, malgré le crime de Jung Stilling, il me semble superflu de le défendre contre le reproche de barbarie envers les animaux. Une religion qui compte parmi ses saints François d'Assise, l'ami des loups, des cigales et des petits oiseaux, peut braver les sophismes, les distinctions subtiles, et les citations plus ou moins tronquées. Je me souviens qu'un de mes compatriotes (1) a écrit jadis qu'il faudrait tout un volume non pas pour analyser, mais seulement pour indiquer par leur titre les innombrables légendes où les animaux figurent comme acteurs, à côté des moines et des saints du moyen âge, offrant de gracieux symboles de cette charité merveilleuse que les légendaires et les poètes chrétiens prêtent aux bêtes pour corriger les hommes

(1) Louandre, *Épopée des animaux*, 1854.

de leurs instincts cruels. La seule image du bon Pasteur, tracée aux murailles des temples, ou encore la crèche de Bethléem avec le bœuf et l'âne, ne sont-elles pas un enseignement de charité et de mansuétude? Enfin, tout récemment, une main pieuse a réuni les textes sans nombre par lesquels l'Église établit sur ce point sa doctrine (1). Peut-être les interprètes de la Bible et de l'Évangile, émancipant l'homme des liens de la matière, et l'invitant à se retirer en lui-même afin de puiser dans la conscience de sa valeur éminente parmi les créatures le sentiment de sa dignité morale, ont-ils parfois poursuivi, au prix d'une rigueur apparente envers l'animal, un avantage certain pour l'humanité? Mais remarquez-le bien, la distinction si tranchée établie par la scolastique et le thomisme entre l'homme et la bête, plus tard les excès de Descartes et de Malebranche, refusant à l'animal jusqu'à la possibilité de souffrir, sont d'origine plutôt classique que chrétienne. Les penseurs de la Grèce, Platon et Aristote en tête, ont, par leur dualisme tranchant, et leur anthropocentrie trop exclusive, créé l'état d'esprit que certains auteurs chrétiens ont emprunté à leur enseignement. J'ajoute enfin que, si la théorie des rapports entre l'homme et l'animal a pu recevoir des interprétations diverses dans le sein du christianisme, la pratique y fut presque constamment favorable à la douceur et à la modération.

— Quoi qu'il en soit, poursuivit mon ami, les droits des animaux offrent un problème qui préoccupe sérieusement nos contemporains. Nous allons examiner, si vous le voulez bien, les opinions de quelques-uns d'entre eux, choisis parmi les plus cultivés, parmi ceux qui ont pris nettement position dans le débat. Comme avocat intransigeant du droit des animaux, nous ne saurions trouver mieux que M. Weltrich, l'auteur de cette biographie de Christian Wagner que je vous ai remise avec les œuvres du poète, et qui doit certainement son origine à la sympathie inspirée au critique bavarois par les vues si exceptionnelles du paysan souabe sur les rapports entre l'homme et la bête. Ce bouillant champion des animaux a en effet profité de l'occasion qui lui était offerte pour insérer dans son livre tout un réquisitoire contre leurs ennemis : il en est même un chapitre qui semble une brochure de propagande, primée par quelque Société protectrice.

(1) *L'Église et la pitie envers les animaux*, textes puisés à des sources pieuses, sous la direction de la marquise de Rambures. Paris, 1899, Lecoffre.

Et, certes, les doléances de M. Weltrich portent souvent fort juste : soit qu'il plaigne le sort des cailles, capturées en masse sur les côtes de la Tripolitaine et de l'Égypte, pour être aussitôt transportées à Londres dans des cages où elles périssent par milliers de faim ou de maladie ; soit qu'il consacre un paragraphe particulièrement ému aux « cruautés de la cuisine, » cette chambre de torture, où des cordons bleus trop zélés pour les plaisirs gastronomiques de leurs maîtres, imposent des supplices barbares aux anguilles, aux canards, aux écrevisses, aux escargots. Sur ce terrain, tous les hommes de cœur s'entendront sans peine, afin de réprimer par tous les moyens possibles de semblables abus.

Au risque d'encourir les anathèmes des délicieuses modistes parisiennes, je me reconnais même assez favorable à la campagne ouverte contre le port des plumes sur les chapeaux ou dans les coiffures : campagne qui a pris un certain développement en pays germanique. Lorsque ces dépouilles sont empruntées à des espèces utiles ou inoffensives, comme il arrive la plupart du temps, leur vogue favorise des massacres incessans. Et des fleurs artificielles ou naturelles pourraient, il me semble, les remplacer sans porter préjudice à la beauté des élégantes acheteuses. Il est vrai, qu'en cette dernière tolérance, je serais déjà suspect au zèle de M. Weltrich, dont on risque de froisser, là encore, les susceptibilités. Il a en effet des prescriptions rigoureuses sur l'usage des fleurs. On peut bien offrir quelques roses à sa bien-aimée, mais il est interdit de saccager sans raison une prairie embaumée, et de couper, pour une fête mondaine, toute la parure d'un jardin. S'il est licite de cueillir un modeste bouquet qui ornera la chambre d'un ami attendu, les amas prétentieux de plantes rares qu'on adresse trop souvent aux étoiles de la danse et de la galanterie annoncent, chez leurs donateurs, autant de barbarie que de stupidité.

— Voilà des distinctions passablement subtiles, objectai-je, et il faudrait une conscience bien affinée pour reconnaître où commence la culpabilité en si délicate matière. Ce serait un beau sujet de thèses pour une école de casuistes horticulteurs.

— Vous raillez; mais vous n'êtes pas au bout de vos surprises. Rendons pourtant justice une fois encore à M. Weltrich pour ses pages judicieuses sur la vivisection : il conseille à bon droit de la restreindre, autant que possible, aux expériences de

recherche, nécessaires au progrès de la science, et, au contraire, de la proscrire, des cours publics et des expériences de pure démonstration. Encore ne faudrait-il pas se laisser entraîner à poser sur ce point des règles trop absolues : il est bon d'examiner de sang-froid chaque cas en particulier. Ainsi, notre critique a conservé le plus mauvais souvenir de certain physiologiste, qui, à la fin d'une de ses leçons, annonça gaiement à ses auditeurs qu'on allait assommer un lapin, afin de leur faire constater la persistance, pendant quelque temps après la mort, des mouvemens péristaltiques de l'intestin. Sans doute, l'expérience n'était pas indispensable en ce cas : mais l'animal n'a pas du moins souffert avant de périr; et, s'il fut ensuite mangé en gibelotte par le préparateur du cours, on ne voit pas en quoi son sort différa de celui qui attendait ses voisins de clapier.

— Vous avez parfaitement raison, dis-je, ici, l'indignation porte manifestement à faux, mais elle me paraît néanmoins excusable, car il est bon de mettre un frein à l'audace de ces expérimentateurs qui soumettraient volontiers l'humanité elle-même à leur scalpel. Nous avons eu en France des débats de presse retentissans sur la greffe du cancer, qui furent probablement l'origine de la belle pièce philosophique de M. de Curel, *la Nouvelle Idole*. Et je lisais récemment, dans un de ces recueils socialistes qui se font une spécialité de redresseurs de torts, l'histoire de ce médecin colonial qui, au Cameroun, entreprit des expériences sur la transmission par les moustiques de la fièvre paludéenne, en faisant piquer des nègres sains, envoyés à son hôpital pour quelque blessure accidentelle (1).

— Approuverez-vous de même les imprécations véritablement bibliques dont M. Weltrich charge la patrie des courses de taureaux? A l'en croire, la perte de Cuba serait le juste châtiment de sa dureté de cœur : « *Mané, Thécel, Pharès*, s'écrie-t-il, tu as été pesée, pesée et trouvée trop légère... Espagne! Espagne! des dons magnifiques t'avaient été départis cependant, mais ton sein a engendré, sans s'épuiser, des bourreaux et des valets de bourreaux. » Et il a sans doute applaudi de loin à l'action d'éclat de ce jeune étudiant suédois, qui, aux courses de taureaux organisées à Deuil, près de Paris, le 4 juin 1900, tira deux coups de revolver sur le matador, déclarant qu'il eût aussi volontiers

(1) *Neue Zeit.*, XVII, 21.

fait feu sur le public, s'il avait pu pénétrer dans l'enceinte payante.

— Je veux bien, dis-je, croire au danger moral des courses de taureaux, et je ne désire pas les voir s'acclimater en France, bien qu'elles ne me semblent guère plus cruelles que la chasse à courre par exemple, avec ses chiens décousus et son cerf dagué comme le taureau, après une plus pénible agonie. Mais avouez que l'Espagne a, pour ce goût national, quelques circonstances atténuantes. Si elle a conquis de bonne heure cette unité que l'Allemagne réalisa si tardivement, c'est qu'elle a vaincu le Maure et que sa valeur a triomphé des hordes farouches de l'Islam. Victimes du fanatisme religieux des sectateurs du Croissant, et de leurs procédés barbares envers les infidèles, les populations chrétiennes ont dû leur emprunter jusqu'à un certain point leurs propres armes, et développer sur toutes choses le courage personnel en leurs enfans. Pourquoi s'étonner que les générations actuelles gardent encore l'empreinte de cette rude éducation morale? On assure qu'elle n'éteint pas les sentimens humains, et les journaux annonçant récemment la mort de Lagartijo, la grande espada de la fin du XIXe siècle, célébraient à l'envi la bienfaisance presque excessive qui lui avait valu ce surnom, plus glorieux que son sobriquet de *plaza :* « la Providence de Cordoue. » Le cœur de celui-là ne s'était donc pas endurci par l'exercice de sa périlleuse profession. Enfin, je vous demande pardon de ma franchise, mais, ayant longtemps parcouru pour mes études les colonnes de vos journaux socialistes, j'y ai lu qu'en Prusse, la brutalité des maîtres d'école, des geôliers, des sous-officiers, s'y exerce volontiers sur les humains, parfois jusqu'à causer la mort, s'il faut en croire les adversaires de l'ordre de choses actuel. Un peu d'indulgence siérait aux compatriotes de ces brutaux personnages.

— Vous touchez ici à la question délicate des deux Allemagnes (1), me répondit mon ami. L'Allemagne de l'Est, aryenne et dolichocéphale au dire des anthropologues, et par là tranchante, brutale, aristocratique et guerrière, n'a pas grand'chose de commun avec l'Allemagne du Sud, celtique, brachycéphale, et, en conséquence, rêveuse, sentimentale et fort propre à préparer des recrues au bouddhisme européen. M. Weltrich appar-

(1) Voyez à ce sujet notre étude dans le *Journal des Débats*, 21 avril 1901.

tient à cette dernière, et, bien qu'ancien professeur à l'Académie de guerre et au corps des cadets bavarois, nul ne déplore plus que lui la prussification de son pays et les excès du caporalisme envahissant. Il cite avec amertume, comme un trait rempli d'actualité à l'heure présente, l'anecdote de ce colonel prussien qui, s'étant trouvé par hasard sur le passage du convoi funèbre de Gœthe, s'informa du nom du défunt, et s'étonna grandement qu'un simple poète se vît porter en terre avec les honneurs attribués par les règlemens à un officier supérieur d'état-major! Vous ne sauriez donc, en bonne justice le rendre solidaire d'un état d'esprit qu'il réprouve, et lui ôter le droit de se montrer sensible envers les animaux. Poursuivons donc la revue de ses indignations.

Après les courses de taureaux, il s'en prend au tir aux pigeons, et nous offre un récit d'édification à ce sujet. L'écrivain alpin Henri Noé, à qui l'on vient d'élever un monument à Bozen, se trouvait certain jour à Abbazia, la Nice de l'Adriatique, où ce sport de luxe compte de nombreux fervens durant la saison. Il rencontra par hasard un convoi de volatiles destinés au plomb des grands fusils de l'endroit : se précipitant aussitôt sur les cages, il les ouvrit toutes grandes, et donna la liberté aux prisonniers ailés. Poursuivi pour cet exploit par les propriétaires des pigeons, lésés dans leurs intérêts, il fut condamné sans retard par le tribunal local. Et, ici, M. Weltrich d'élever la voix, et d'ajouter avec exaltation :

« A l'instant même où fut rendue la sentence, un autre tribunal, invisible aux sens grossiers des spectateurs, prononçait de son côté sur le pauvre inculpé. Un génie lumineux, incarnation de la Pitié, recueillait les suffrages des juges, de nobles figures s'avançaient en cortège personnel pour célébrer l'acte héroïque, et un ange de lumière couronnait enfin des roses brûlantes de l'amour le front du martyr de la Charité. »

Et déjà l'ami de M. Weltrich, le délicat écrivain Théodor Vischer, estimait que tout homme de cœur, mis par le hasard en présence d'un charretier brutal, doit nécessairement penser en lui-même : « Je vais sauter à la gorge de cet homme, quoi qu'il en puisse advenir à mon égard. » Le héros du récit qu'il a intitulé : *Auch Einer* subit cette impulsion, y obéit, et trouve la mort dans son intervention courageuse. Comment s'étonner après cela si l'élève d'un tel maître méprise la sanglante profession

du boucher; s'il recommande de placer dans nos menus le poisson de préférence au bœuf, qui souffre davantage en mourant; si enfin la petite esquisse du musée de Berlin où l'on voit un enfant blond et joufflu faisant voleter entre ses mains un oiseau captif, lui inspire une émotion profonde : Rubens, dit-il, n'a pas rougi de prêter son pinceau à la représentation des tortures d'un animal. Il en demeure sur son art comme un reflet d'immoralité.

Mais pourquoi, poursuivit mon camarade, s'attarder à ces chicanes de détail. Nous allons, si vous le voulez bien, élever la question, comme on dit dans l'enceinte parlementaire, et établir que celle des droits de l'animal (ou même du végétal et du minéral) n'est qu'un cas particulier d'un problème plus vaste, dont le temps présent doit méditer la solution. Le mérite de Nietzsche a été de le poser en termes précis devant une génération qui en oubliait trop les données : c'est le problème des deux morales. L'une, communiste, égalitaire, sentimentale, mène au socialisme des hommes, mais tout aussi logiquement, nous allons le voir, à celui des animaux. L'autre, individualiste, brutale, et sans autre fondement que la force conduit au contraire à traiter en bêtes de somme le plus grand nombre des humains. Le chemin de la vérité et du bon sens ne peut être qu'entre ces deux excès, et nous nous efforcerons tout à l'heure d'en discerner la courbe prudente. Contemplons d'abord l'aboutissement des deux autres.

Si nous nous plaçons au point de vue de l'école sentimentale, notez bien qu'il faut entendre ici le mot « droit des bêtes » non pas au sens moral ou figuré, comme vous l'imaginez peut-être, mais bien au sens propre et juridique du terme. Après la déclaration des droits de l'homme, nous aurons quelque jour celle des droits de l'animal, qui inspirera les codes de l'avenir. Un juriste distingué, M. Bregenzer, a consacré récemment un ouvrage important à l'étude de la morale animale (1). Bien qu'assez pratique et modéré dans ses desiderata, il y réclame expressément pour les animaux des droits autonomes, en opposition avec la théorie de l'intérêt humain exclusif, qui est la nôtre et à laquelle nous allons revenir. Sur cette autonomie du monde animal, M. Weltrich est plus catégorique encore : Nous ne voulons pas, dit-il, être appelés les maîtres, mais les protecteurs de

(1) *Thier-Ethik*, Bamberg, 1894. Voir aussi H. S. Salt, *les Droits de l'animal*, Paris, Welter. Traduit de l'anglais.

la création. Les animaux sont, au même titre que nous, citoyens de la terre; nous rêvons et nous espérons qu'une génération future honorera et ordonnera le rapport juridique qui réside dans cette communauté de vie.

Le droit positif n'a-t-il pas étendu successivement son bras protecteur sur la femme, sur le vieillard, sur l'enfant, sur l'aliéné, jadis sans garanties légales? Pourquoi donc ne finirait-il pas par embrasser jusqu'au monde animal?

— Voilà, dis-je, des extensions bien imprudentes; et il serait tout aussi légitime d'annoncer le règne prochain du végétarisme sous le prétexte que l'anthropophagie a disparu presque entièrement de la surface du globe. Après avoir renoncé à manger son semblable, l'homme ne doit-il pas, en bonne logique, arriver à s'abstenir de la chair des animaux?

— Je suis de votre avis, poursuivit mon interlocuteur, et vous allez voir où l'on serait conduit, si l'on acceptait à la lettre les exagérations des avocats du code animal. Sous une forme tranchante et grondeuse, leurs distinctions juridiques, leurs appels à l'intervention de l'État, leur recours aux devoirs maternels de la société, rappellent invinciblement d'autres dissertations, d'autres anathèmes qui sont la monnaie courante des réunions publiques et des polémiques de la presse avancée. On y sent poindre un socialisme extensif, qui, embrassant tous les êtres vivans devenus citoyens du globe au même titre que nous, créerait à l'homme des obligations impératives à l'égard de toutes les créatures. Et, admirant la puissance d'émotion sentimentale, qui permet à des esprits cultivés de s'arrêter sans sourire à de semblables utopies, de les appuyer même par une éloquence communicative, on entrevoit, dans leurs argumens, une exagération caricaturale, une irrésistible réfutation par l'absurde de certaines thèses chères aux réformateurs contemporains.

Puisque les animaux et les plantes elles-mêmes sont des « frères mineurs » de l'homme, presque au même titre que l'enfant et le vieillard, pourquoi ne pas les comprendre dans la distribution des richesses qu'ils contribuent à créer? L'aigle n'aura-t-il pas légalement droit à une partie du troupeau communal : le chêne à une ration de l'eau distribuée en temps de sécheresse? Si l'on suppose en effet la créature humaine capable de l'effort d'altruisme nécessaire au fonctionnement du collectivisme pur, pourquoi ne pas lui demander de franchir un degré de plus dans

la voie de la perfection, en appliquant les principes dont on découvre si nettement les germes chez les penseurs que nous examinons? Et sans doute, ces principes trouveront quelque jour des apôtres dans la société de l'avenir. Nous le prévoyons pourtant dès aujourd'hui : le code futur qui reconnaîtra le droit des animaux au plein exercice de leurs dispositions naturelles, soulèvera quelques difficultés dans son application. Une objection souvent présentée aux apôtres de la société collectiviste c'est que les diligens y travailleront pour les paresseux, les hommes de bonne volonté pour les mauvaises têtes, qui les premiers s'en apercevront vite et risqueront fort de se décourager. Or, à l'exemple de Christian Wagner protégeant les araignées de son jardin contre le talon de la sarcleuse, son biographe, si sévère aux cruautés de nos Nemrods, a des trésors d'indulgence pour les méfaits des bêtes de proie.

« Si, dit-il en propres termes avec indignation, un animal carnassier, contraint d'obéir à son instinct, offense à l'occasion le droit sacro-saint de la propriété, si un oiseau de proie, par exemple, s'avise d'enlever un chevreau ou un lièvre, l'extermination de sa race semblera permise, et sera même conseillée par mesure de police. Tout vaurien désireux de toucher une prime pourra fusiller dans les airs l'oiseau majestueux, tandis que, au fond de leur aire, les aiglons privés de leurs parens mourront de faim... Et un jour viendra que nul aigle royal ne traversera plus l'espace, les ailes toutes grandes; on ne le connaîtra dès lors que par les livres et les écussons. »

Voilà qui est fort bien! Mais que pensera le futur justiciable du code nouveau, qui aura épargné son coup de fusil à un lièvre, parce qu'il pourrait le blesser sans le tuer, ce qui est cruel, et que, après tout, il en sera quitte pour se contenter de légumes à la soupe du soir ; qui, quelques pas plus loin, laissera passer sans dommage un aigle à bonne portée, pour ne pas priver de leur père les pauvres aiglons affamés ; et qui, à deux cents mètres de là, verra l'aigle, en parfaite conformité avec le code, enlever le lièvre, lui crever les yeux, et l'emporter pantelant dans son aire. Si notre homme ne se permet pas quelques réflexions sur l'illogisme des lois existantes, c'est que son cœur sera bien profondément modifié par la pitié, par l'amour, je n'ose ajouter par la raison. Les citoyens hommes prêteront alors volontiers l'oreille aux suggestions de quelque Nietzsche de l'avenir, et pé-

titionneront tout au moins pour être inscrits dans la Constitution parmi les bêtes de proie à qui il est licite de se montrer dociles à leur instinct naturel.

Qui sait même si ce socialisme-là s'arrêterait aux animaux et aux arbres? On pourrait, au besoin, l'étendre aux minéraux. M. Weltrich, accordant pour un instant à des contradicteurs supposés que la mutilation des animaux inférieurs ne leur cause aucune douleur, grâce à leur système nerveux rudimentaire, ajoute ensuite sur un ton de triomphe :

« Même en ce cas, priver un insecte d'un membre, ou un ver d'un anneau, serait encore un vol, un dommage causé à la vie. »

Faut-il donc aller beaucoup plus loin pour affirmer que le bris d'un cristal dans une grotte à stalactites n'est pas seulement, comme on l'accorderait volontiers, un acte de vandalisme, une faute de goût, un péché contre le sens esthétique de l'homme; mais bien un véritable crime envers la nature elle-même, que quelque code encore plus lointain que celui des bêtes se chargera de réprimer un jour?

— Vous exagérez, dis-je, mais je comprends cette réaction de vos nerfs irrités par la suffisance et le pédantisme hargneux de certains apôtres qui sont excusés seulement par leurs excellentes intentions.

— Cela est vrai : je me laisse entraîner en ce moment par l'impatience. Mais je ne suis pas seul à réagir ici, ayant pour avant-garde tout un détachement de penseurs contemporains, fatigués par des excès trop évidens. J'ai parlé de Nietzsche : n'a-t-il pas écrit quelque part que ses conquérans, ses magnifiques « bêtes de proie blondes, » occupés à massacrer, à brûler, à violer les populations qu'ils se préparaient à doter des bienfaits de l'état moderne, ne connaissaient pas plus le sentiment de la responsabilité et du remords en ces matières, que nous ne l'éprouvons nous-mêmes, pour avoir écrasé en la chassant trop vivement, une mouche importune? Partager l'humanité en castes, et faire traiter par la caste supérieure tout ce qui est en dehors d'elle-même comme nous traitons actuellement les animaux, voilà le rêve de l'école aristocratique et darwinienne du temps présent. Écoutez la définition que l'un de ses représentans les plus conséquens nous fournit du droit, et venez encore nous parler non seulement des droits de l'animal, mais même des droits de l'homme.

« L'idée même de droit est une fiction ; il n'y a de réel ici-bas que la force ; les droits sont de pures conventions, des transactions entre puissances égales, ou même inégales si elles y trouvent un avantage réciproque. Seulement, dès que l'une des parties cesse d'être assez forte pour que la transaction soit maintenue par elle vis-à-vis de l'autre, le droit cesse à l'instant : car il n'était que l'état de choses créé par la force, et qu'elle seule maintenait, à l'état ouvert ou latent. »

En conséquence, les animaux devront attendre, pour se voir reconnaître par nous des droits, qu'ils soient capables de traiter avec leurs maîtres ; jusque-là, ils n'ont pas d'autre titre légal que celui du tigre sur le coin de jungle où il prélève sa pâture, en attendant la balle du rifle qui mettra fin à sa suzeraineté ; ils n'en ont pas d'autres que les Républiques Sud-africaines aux yeux de l'impérialisme anglo-saxon. Races inférieures, dépourvues de lyddite, ou bêtes fauves mal armées contre les carabines de précision, c'est tout un pour nos modernes réalistes. Et n'est-ce pas un poète anglais, homme excellent par ailleurs, qui, à chaque intervention trop indiscrète à ses yeux des Sociétés protectrices d'animaux, se précipitait vers son chenil et y battait sa meute (1) ?

— Vous devenez attristant, dis-je. On croirait que vous partagez les idées dont vous exposez si nettement les principes et les conséquences.

— Vous me supposez déjà passé, n'est-il pas vrai, dans le camp du professeur Max Müller, si bien impérialisé par son long séjour en Angleterre qu'il s'est vu renier par Mommsen, et par nos associations les plus germaniques. Rassurez-vous : j'enseigne à Heidelberg et non pas à Oxford. Et j'ai sur ce sujet une tierce opinion. Je ne me donne pas du reste pour son inventeur, car elle n'est autre chose que la doctrine de notre vieux maître Kant. Le privilège de la raison, dit-il en substance, étant dévolu à l'homme et non aux animaux, crée entre eux une différence spécifique. L'animal n'a aucun devoir moral, et par conséquent aucun droit, et l'homme, d'autre part, ne doit accepter de devoirs que vis-à-vis de l'homme. Son devoir supposé vis-à-vis des autres êtres est tout simplement un devoir envers lui-même et envers ses semblables. Ainsi, par la brutalité exercée sur les animaux, par la vivisection inutile, se trouve affaibli le senti-

(1) Voir B. Champneys, *Coventry Patmore*, London, 1900.

ment d'une certaine solidarité qui est utile à supposer entre les créatures vivantes. Car il en résulte une disposition très favorable aux premiers degrés de moralité dans nos rapports avec les autres hommes, considérés simplement comme des créatures vivantes et sensibles. Nous condamnerons donc ces pratiques, pour le tort qu'elles causent à notre propre valeur morale et aux nécessités de la vie sociale. Voilà la parole virile et de sang-froid qui me paraît l'expression de la vérité. Elle n'exclut nul ménagement raisonnable, nulle protection efficace des espèces utiles à l'homme. Eh ! sans doute, comme le fit jadis l'école romantique dont les passions ardentes s'irritaient devant le froid « impératif catégorique » du vieux garçon maniaque de Kœnigsberg, les âmes sentimentales peuvent bien s'insurger contre une rigueur logique qui blesse leurs plus chers instincts, contre un dédain trop marqué pour les penchans et les inclinations du cœur. Et Wagner conduirait à bon droit l'attaque, lui qui, dans les rangs de la littérature allemande contemporaine, serait assez congrûment rangé parmi ceux qu'on nomme les néo-romantiques. C'est pourtant là seulement que je reconnais la voie de la raison et le chemin du progrès, et ces vues modérées inspirent en somme la législation protectrice des animaux en tous pays depuis un siècle. A y regarder de près, c'est encore au kantisme qu'en reviennent involontairement, pour persuader leurs contemporains, les apôtres du droit autonome des animaux. Pas une des excellentes mesures proposées par M. Bregenzer dans son œuvre érudite qui ne se justifie par l'intérêt humain bien entendu. Écoutez aussi M. Weltrich plaider pour un de ses cliens végétaux :

« Les communautés ou les individus qui se trouvent en possession d'un arbre puissant, prodigue de son ombre, purifiant l'air à la ronde, reposant les yeux du passant fatigué, doivent peser dix fois leurs mobiles avant d'user du droit de l'abattre. »

Malgré lui, notre auteur se prend à raisonner ici en faveur des hommes et non plus au profit de l'arbre; et, pour vous en mieux convaincre, examinez si les droits à la vie de quelque beau chêne arrêteraient un Stanley ou un Marchand occupés à s'ouvrir à coups de hache un chemin dans la forêt tropicale? L'intérêt humain parle trop haut en pareil cas pour qu'il ait besoin de s'appuyer à des subtilités de légistes ; et les efforts de nos jurisconsultes bénévoles pour reporter à tout prix dans la créature le fondement de son droit vis-à-vis de l'homme apparaissent plus

clairement comme de purs jeux d'esprit, à la lumière de la nécessité inexorable.

— Vous avez raison, ajoutai-je, et notez que, même dans ses rapports avec les animaux domestiques, à l'égard desquels on ne saurait prêcher trop de justice et de ménagemens, l'homme est cependant contraint sans cesse, par son intérêt bien entendu, de faire tort aux races qu'il a réduites en esclavage. La science contemporaine a fort nettement mis en évidence ce qu'il faut entendre par l' « amélioration » des animaux d'élevage. C'est toujours amélioration au point de vue de l'homme, en chair, en graisse, en laine, en rapidité; mais détérioration au point de vue de l'animal, car tous ces prétendus progrès ont pour conséquence un affaiblissement des qualités vitales, des armes du struggle, chez la race améliorée. Atrophie du squelette ou du cerveau, alourdissement des muscles, suppression graduelle des moyens de défense naturels, tels que les cornes, ces perfectionnemens prétendus laisseraient l'espèce dans l'impossibilité de vivre au cas où elle serait abandonnée à ses propres forces. Cas qui n'a nulle raison de se présenter d'ailleurs ; mais un disciple de M. Weltrich n'en devrait pas moins considérer comme un crime inexplicable l'action de tarir à dessein les sources de vigueur et de prospérité d'une race animale : c'est là un véritable dommage causé à la vie des bêtes ; en revanche, il facilite celle de l'homme, et votre principe permet de négliger tout scrupule, une fois ce fait établi. Cependant, pourquoi donc en faites-vous honneur à Kant? Si ce n'est celui du bon sens tout pur, c'est assurément celui du christianisme bien compris.

— Peut-être. Quoi qu'il en soit, si vous retournez à Christian Wagner muni des éclaircissemens que j'ai pu vous fournir, vous reconnaîtrez qu'on a, sur ce point, exagéré le christianisme lui-même, et détourné singulièrement de leur sens ses leçons les plus touchantes. Achevez votre lecture, puis ajoutez-y celle du petit livre que voici.

Et, en me quittant, mon camarade me remit un volume de nouvelles signées d'un nom aristocratique, celui du prince Émile de Schœnaich-Carolath.

III

En effet, je reconnus bientôt que, parmi les excès auquel Christian Wagner se laisse entraîner dans son amour exalté pour

les créatures, il en est un d'une nature toute particulière, et qui mérite un rapide examen. Son éducation chrétienne l'a conduit après quelques autres, par une invincible association d'idées, à une conception inattendue : celle de la Rédemption des animaux.

Schopenhauer avait agité déjà ce bizarre problème, et signalé un obscur passage de saint Paul qui semble s'y rapporter. — On lit dans l'épître aux Romains (VII, 19-24) : « Aussi les créatures attendent-elles avec un grand désir la manifestation des enfans de Dieu... dans l'espérance qu'elles seront elles-mêmes affranchies de cet asservissement à la corruption, pour participer à la liberté et à la gloire des enfans de Dieu. » Sans nous essayer dans l'interprétation de ces lignes, nous rappellerons que le philosophe de Francfort, les renforçant par une citation de son mystique favori, maître Eckhard (1), y voyait une confirmation de sa thèse métaphysique sur la Négation de la Volonté de vivre. — Si, en effet, la Volonté, essence des choses, est renfermée tout entière, indivisible, en chacune de ses manifestations sensibles, il suffit qu'un individu vivant se rachète, en se niant, pour racheter avec lui tout ce qui vit, et même tout le monde sensible. Dans sa jeunesse, Schopenhauer acceptait, sous forme dubitative il est vrai, cette conséquence logique de son enseignement.

Je crois pouvoir admettre, dit-il, que, avec la plus haute apparence de la Volonté qui est l'homme, le monde animal s'éteindrait, ainsi que les demi-teintes s'évanouissent dans la pleine lumière. La connaissance étant supprimée complètement, le reste du monde s'évanouirait aussi de lui-même dans le néant : car, sans sujet, il n'y a pas d'objet.

Plus tard, quand le succès fut venu au penseur solitaire, deux naïfs cadets autrichiens lui écrivirent pour lui soumettre leurs scrupules à ce sujet. Ils lui demandaient, si, niant en eux-mêmes, suivant ses préceptes, la Volonté de vivre, ils n'entraîneraient pas le monde tout entier dans les abîmes métaphysiques? Mais ils durent se contenter pour toute réponse de l'assurance que la question, étant transcendante, échappait aux investigations de l'intelligence humaine.

Il n'est pas besoin de ces subtilités philosophiques, pour amener les âmes naïvement chrétiennes au rapprochement qui

(1) *Welt als Wille*, I, 488-489.

nous occupe. Dans le curieux roman du nouvelliste de la Styrie, Pierre Rosegger, qui est intitulé *e Chercheur de Dieu*, on voit peser sur toute une communauté montagnarde la malédiction de l'Église. Un enfant au cœur tendre marche par la forêt sans pouvoir songer à autre chose qu'à cette affreuse excommunication : il n'y a plus de Sauveur pour son village natal.

« Un écureuil escalada le tronc d'un arbre, s'avança sur une branche et considéra le jeune passant du haut de cet observatoire aérien. Son regard, évidemment moqueur, semblait dire : « Pauvre diable, tu n'es pas mieux partagé que moi-même à présent. Vous autres, enfans de Dieu, vous aimiez à rappeler que les animaux n'ont pas de Rédempteur, et traînent une vie misérable, sans nul espoir d'un Au-delà. Nous voici sur le même pied, sauf que je grimpe mieux que toi (1). »

Christian Wagner a, lui aussi, traité plus d'une fois ce thème qui, en tant que fiction poétique, ne manque pas de grâce, et fait songer aux légendes du moyen âge chrétien. Déjà les muguets réclament de lui une sorte de rédemption :

Que faites-vous au long des sentiers, et sous la futaie des chênes, clochettes privées de voix?... — Jadis, nous tintions à toute heure, nous tintions matin et soir dans la forêt, et nous avions même une oreille délicate pour écouter les chants de nos compagnes. Mais l'homme vint, avec sa cruauté et tout son cortège de misères. Nous priâmes alors le Dieu trois fois saint : « Ah! Seigneur dans les cieux, fais-nous sourdes et muettes, ne nous rends plus l'ouïe et la voix avant que la paix ne règne de nouveau sur la terre. Et, depuis, nous demeurons là dans l'attente : et d'année en année, notre foi dans l'avenir se renouvelle. Nous sonnerons un jour à l'unisson quand le Ciel descendra sur la Terre. Un enfant de bénédiction (2) doit nous faire retentir le premier, afin que l'enchantement s'éloigne de nous. Nous sonnerons alors comme jadis, de près et de loin, célébrant le grand Dimanche, le véritable jour du Seigneur.

Mais la pensée apparaît plus précise, bien que discrète encore, dans la charmante *Ballade des moutons* (3). Rappelons qu'en souvenir du bœuf et de l'âne présens dans l'étable de Bethléem, les animaux domestiques reçoivent le don de la parole pendant la nuit de Noël.

(1) II, 12.

(2) *Sonntagskind*, littéralement un Enfant du Dimanche; c'est le nom que se donne volontiers le poète comme un symbole de sa mission, une bénédiction particulière s'attachant aux enfans nés le jour du Seigneur, suivant la croyance des campagnes allemandes.

(3) II, 28.

Dans la nuit de Noël, par le chemin couvert de neige, à travers la forêt de pins, un homme se dirige vers sa demeure. — La glace scintille, le sol est d'une blancheur éclatante, que la lune argente là où ses rayons pénètrent. — Tout alentour, voici des troupeaux innombrables, et des moutons qui marchent dans la neige profonde, comme d'ordinaire ils vont parmi les trèfles. — Nul berger ne se montre, aucun chien ne les accompagne : pas un bêlement, pas un son ne s'élève de la horde. — Et voilà que tous, ô terreur! contemplent le passant attardé, et l'entourent en rangs pressés sous le clair de lune. — Il prie tout bas dans ce cercle magique, il prie de tout son cœur pour que Dieu le prenne en pitié. — Mais, mot par mot, des paroles se chuchotent à la ronde et volent de bouche en bouche autour de lui. — Une petite voix s'élève plus distincte : « Ne nous abandonne pas. N'es-tu pas celui qui doit briser notre joug? N'es-tu pas le Rédempteur, que nous attendons avec angoisse depuis si longtemps? — Nous voici tous réunis en ce lieu, car nous avons souvent espéré dans ce jour, — depuis la dernière fois que nous fêtâmes la Noël au fond de la vallée des bruyères, il y a mille ans. » Mais bientôt un soupir s'élève au sein de la foule : « Ayez pitié de nous, Seigneur, ce n'est pas lui encore. Nulle auréole n'entoure son front. » — O malheur, malheur! pleure-t-on sur les pentes voisines, tandis qu'un fourmillement de formes sombres s'agite sous les pins obscurs. — Et le troupeau s'évanouit comme un petit nuage clair : il se dissipe par les airs, tandis qu'une faible voix ajoute : — « Adieu l'espoir! Adieu jusqu'à notre réunion prochaine, dans mille ans, au fond de la vallée des ifs. »

Wagner se montre rarement aussi sobre, aussi impeccable que dans cette ravissante légende : c'est un morceau d'anthologie. Et, légèrement esquissée de la sorte, l'idée de la rédemption des animaux se fait accepter comme une tendre fantaisie du cœur, conseillère de douceur et mansuétude.

Tous ceux qui l'ont mise en œuvre n'en usent pas avec la même discrétion. Un poète de talent, le prince Émile de Schœnaich-Carolath, a publié, dans un recueil de nouvelles (1), une fantaisie intitulée *Le Sauveur des animaux*, qui conduit impitoyablement jusqu'à sa conclusion logique une analogie si hasardée dans sa seule indication. Son héros, fils de parens misérables, dut la vie dès sa naissance à la maigre vache, unique ressource de la pauvre demeure. Bien qu'épuisée elle-même par une nourriture insuffisante, la bonne bête fournit en effet la faible quantité de lait qui fut tout d'abord indispensable à l'enfant. Cependant, vers l'âge de cinq ans, ce dernier se trouve à l'improviste le spectateur de la mort du pauvre animal, devenu vieux, et que ses maîtres ont été contraints de mener à l'abattoir.

(1) *Drei Novellen*. Leipzig, Goeschen, 1896.

Le petit Martin garde de cet horrible aventure une sorte d'hébétude nerveuse, dont il ne se guérit qu'après plusieurs années, et précisément dans une circonstance où il a pris la défense d'un chien blessé par de mauvais garnemens. Parvenu cependant à l'âge d'homme, il recueille l'héritage de son père, enrichi par le travail, et se trouve propriétaire d'un beau domaine rural. Mais, loin d'imiter la bonne administration paternelle, le jeune fermier, sous l'empire d'une irrésistible vocation, ne songe qu'à alléger les souffrances des animaux, à atténuer la brutalité de ses voisins, à prêcher de parole et d'exemple en faveur de ses amis opprimés. Il passe des journées entières auprès d'une montée trop rapide afin de pousser à la roue les lourds chariots, offrant quelque monnaie aux voituriers, pourvu qu'ils s'engagent en retour à modérer l'usage de leur fouet. De la part des humains, cet apostolat ne lui procure toutefois que méfiance, soupçons, malveillance, et bientôt antipathie déclarée. Car les nouveautés sont suspectes au paysan, surtout quand elles lui semblent à ce point impratiques, et les concitoyens de notre rêveur lui témoignent bientôt une haine sauvage. Bien plus, par une méchanceté raffinée, quelques-uns s'efforcent de l'atteindre au point sensible, en infligeant à ses bestiaux d'odieuses mutilations. — Alors, sous l'aiguillon de ces persécutions féroces, sa monomanie s'exalte jusqu'à lui persuader qu'il est le Sauveur, dont le sang est nécessaire aux animaux pour se voir racheter à l'égal de l'homme. Les forces décuplées par la folie, il parvient à atteindre un tronc d'arbre mort, qui se dresse au-dessus du village, sur une paroi rocheuse inaccessible, dominant toute la vallée. Et, là, il se crucifie de ses propres mains, sous les yeux de ses persécuteurs, éperdus d'horreur et de colère à la pensée que ce martyr, dont ils ne peuvent enlever les restes, va demeurer comme une malédiction éternelle suspendue sur leurs têtes coupables (1). L'incendie des habitations et la ruine de la contrée ne tardent pas d'ailleurs à venger mieux encore l'infortuné « Sauveur des animaux. » La description de ces événemens inouïs ne manque pas d'une certaine grandeur, et, té-

(1) La cause des animaux vient de trouver dans l'Allemagne du Sud un martyr qui n'est pas un personnage imaginaire. Un publiciste autrichien, Rudolph Bergner, a mis récemment fin à ses jours pour avoir porté une âme trop exaltée dans la défense de la morale extensive; des persécutions réelles ou supposées l'ont comme le Sauveur des animaux amené à cette décision extrême. Voir Gessmann, *Rudolf Bergner, Vie et souffrances d'un idéaliste et ami des bêtes*, Leipzig, 1901.

moignant du talent de l'auteur, elle pourrait servir d'illustration, un peu grossie et forcée, aux périls d'un sentimentalisme trop exalté.

En terminant, sur cet avertissement, notre étude de la morale animale, offrons encore, à ceux du moins qui portent leurs sympathies en dehors du cercle des animaux domestiques, une dernière objection tirée du sort futur des bêtes sauvages. Leurs avocats trop empressés ont-ils songé parfois à la fin inévitable que leur prépare la destinée? Dans le cas le plus favorable, c'est la mort par inanition, au fond d'une retraite obscure, quand la vigueur nécessaire fait défaut pour la difficile conquête de la nourriture quotidienne : ordinairement, c'est la mort violente sous la dent d'une espèce carnassière, d'autant plus probable que l'affaiblissement sénile rendra plus difficile la défense par la force ou par la ruse. L'animal n'a pas d'autre alternative (1); le coup de fusil du chasseur, ou le coup de talon de la sarcleuse sont-ils donc beaucoup plus cruels?

IV

La disposition d'esprit et de cœur que trahit chez Christian Wagner son attitude fraternelle vis-à-vis du monde animal et végétal, devait l'amener aussi en d'autres matières à d'intéressantes conclusions morales, dont il nous reste à poursuivre dans son œuvre le fort et le faible, afin d'achever la ressemblance du portrait que nous avons entrepris. Reconnaissons d'abord avec sympathie, que, à l'inverse de certains maniaques trop exclusivement épris des bêtes, il ne leur sacrifie pas du moins les affections humaines. On assure que, dans les sphères sociales plus élevées, où se recrutent les cliens des tailleurs spécialistes pour chiens (2), ou même des entrepreneurs de cimetières pour animaux, se rencontrent aussi les caractères les plus rogues et les moins tolérans vis-à-vis de leurs semblables. Wagner ne mérite pas ce blâme, car le cercle de ses proches est

(1) Rudyard Kipling a bien mis ce fait en évidence dans ses pénétrantes descriptions des habitans de la jungle. Les vieux loups sont de droit dévorés par les jeunes, dès qu'ils ont trahi leur décrépitude en manquant leur bond sur quelque chevreuil alerte.

(2) On raconte qu'à Londres, un chien dont le propriétaire se respecte doit posséder toute une garde-robe, dont la mode règle capricieusement les formes et l'ornementation.

souvent l'objet de touchantes effusions sous sa plume. Nous avons vu déjà quelle place tiennent en son cœur le souvenir de sa mère et celui de sa seconde femme. Voici une délicate analyse sentimentale qui surprend chez un homme à ce point absorbé par le labeur quotidien, et poursuivi par le souci du pain de chaque jour.

O toi, dit-il dans sa belle prose à l'accent biblique, ô toi qui possèdes père ou mère, épouse et enfans, frère, sœur ou ami, savoure chaque heure de leur présence auprès de toi. Savoure-les comme l'enfant le fait du pot de miel qui lui fut donné, lentement, et avec précaution, jusqu'au fond du vase, et jusqu'à l'épuisement complet : afin que la jouissance en dure plus longtemps, et que rien ne soit perdu de ce suc embaumé. Oh! savoure ainsi le temps de votre réunion, goûte de la sorte à leur amour. Une seule nuit peut-être, et ils ne seront plus, et tu les contempleras d'un œil fixe, tandis que, peu à peu, l'amère vérité se fera jour en ton âme. Tu les a perdus : et, qui sait? peut-être pour toujours? Alors tu croiras t'éveiller d'un songe : tu comprendras ce que tu possédais et ce que tu n'as plus, et que tu as été si immensément stupide de savourer à la légère le vase de miel de leur vie d'amour. Tu penseras alors qu'ils vont reparaître, aujourd'hui ou demain, et tu épieras les passans, afin de reconnaître, parmi eux, tes absens.

Wagner a encore sur l'usage qu'il convient de faire de la prospérité des pages remarquables, qui dévoilent un cœur tendre et fier, trop souvent froissé par les rigueurs du sort. S'il demande à Dieu du bonheur, il faut, dit-il, par une belle métaphore, que ce soit un bonheur « sans maître, » c'est-à-dire qui ne revienne pas en bonne justice à quelque autre; car il ne voudrait pas d'une joie payée par le renoncement d'autrui (1). Et voici un pittoresque avertissement sur l'accueil à réserver aux événemens heureux de la vie (2).

Cette félicité que tu entrevois prochaine, ne la saisis pas d'une main trop hâtive et trop impétueuse, car elle pourrait alors s'éloigner de toi. Ainsi le pourvoyeur de l'étable s'approchant, tout chargé de foin, du râtelier qu'il va garnir, est parfois gêné par les mufles avides, et ne peut déposer la nourriture en son lieu. Il la retire donc tout à fait, pour un instant, et montre d'abord un solide bâton.

Gardons-nous enfin d'oublier le prochain aux heures favorables. Un bonheur qui nous échoit doit être considéré comme une somme d'argent qu'il faudra restituer par annuités (3).

(1) I, 32.
(2) *Présens votifs*, p. 40.
(3) *Ibid.*, p. 116.

Payons en bienfaits les intérêts tout d'abord; rendons même le capital en son entier par portions successives. Ou encore :

Vis-à-vis du doux rayon de soleil de la prospérité, comporte-toi comme le joyau précieux : sous le rayon sacré de la joie, deviens une opale translucide : ne garde rien pour toi de ce bonheur, mais reflète-le sextuplé au dehors.

Voilà qui est digne d'une approbation sans réserves. Pourquoi donc faut-il qu'il nous reste une tâche moins agréable à accomplir, celle de marquer encore une fois les excès auxquels notre paysan se laisse entraîner par la tendance mystique de sa nature rêveuse et exaltée. En signalant les écarts de son essor poétique, nous essaierons toutefois de manier d'une main légère les ailes diaprées de sa fantaisie, et tout d'abord, nous proclamerons une fois de plus notre indulgence secrète pour une doctrine d'amour qui garde quelque charme jusqu'en ses aberrations.

Nous avons longuement étudié les pages émues dans lesquelles Wagner prêche ce qu'il nomme l'amour extensif, et conseille de porter à toute la création les tendresses inassouvies de notre cœur. A ses yeux, c'est même une institution morale, c'est une infirmité voulue par le Destin, si l'homme ne peut retrouver dans la Nature la trace certaine des êtres chers à son souvenir, si, quoique présens par quelque métempsycose, ces absens demeurent pour nous confondus dans le spectacle divers du monde extérieur. Par là, nous pouvons nommer nôtres toutes choses, et, à l'avenir, aimer beaucoup d'êtres au lieu de quelques-uns. Ces considérations ne sont pas excessives en elles-mêmes, mais encore faudrait-il accepter pourtant quelque hiérarchie dans ce devoir d'amour universel, et ne pas faire trop bon marché, à l'occasion, des liens du sang et de la voix de l'instinct. Sinon, cette affection trop vaste risque fort de demeurer à l'état de vague profession de foi panthéiste, privée de la force et de la vertu nécessaire pour se traduire en œuvres efficaces. Quand nous lisons la *Parabole des Enfans volés*, par exemple, notre adhésion déjà prête à récompenser l'effort moral évident du poète, se reprend et s'interroge tout d'abord. Le renoncement qui est prêché là est-il véritablement sain et favorable au progrès humain (3)?

(1) *Présens votifs*, p. 35.
(2) *Foi nouvelle*, 47.
(3) III, 16.

Et ce fut alors un temps de grande persécution, on enleva aux parens leurs enfans pour les conduire en des orphelinats, et les élever dans d'autres croyances, d'autres mœurs, un autre langage. Une mère, qui ne pouvait oublier sa fille disparue, se mit un jour en chemin pour la retrouver. Quand elle parvint à la ville où l'on avait conduit les petits, et qu'elle les aperçut de loin, il lui parut qu'elle les voyait plus joyeux que jadis; la plupart semblaient mieux vêtus, quoique leurs habits fussent d'une coupe étrangère, comme l'étaient aussi devenus leurs façons et leur langage. Alors, il advint qu'elle se sentit toute troublée et se demanda : Comment retrouverai-je mon bien dans une telle multitude, car cette éducation nouvelle l'aura bien transformé. Après avoir longtemps cherché et interrogé en vain, elle rencontra un vieillard qui parlait son langage, et elle lui exposa son embarras. L'homme répondit : « O bonne femme trop naïve, je ne m'étonne guère que tu n'aies pas trouvé ton enfant; au contraire, j'eusse été stupéfait si tu l'avais reconnu. La petite est ici cependant, car je sais que tous ceux qui y furent amenés y sont encore, et qu'aucun d'eux n'est mort depuis leur arrivée. Tu l'as peut-être rencontrée déjà sans t'en douter. Mais pourquoi venir parmi nous si c'est pour y demander l'impossible? Tu ne pourrais même plus te faire comprendre d'elle, si tu la voyais en réalité. Et d'ailleurs tu ne recueilleras aucun renseignement certain sur son compte, car chacun des enfans a reçu un nom nouveau tandi que l'ancien est oublié à jamais. Voici donc ce que je te conseille : Demeure encore parmi nous quelques jours, contemple les petits; réjouis-toi de leur aspect, de leur pure beauté, de leur parure de jeunesse, de leur gaieté, de leur force débordante. Pense alors : Mon enfant est parmi eux. Et, si tu désires lui témoigner quelque tendresse, témoigne-la au premier venu, car tu ne peux savoir si ce ne sera pas celui-là. Et même, si tu en distingues un plus pur, plus beau, plus joyeux, plus fort que les autres, il t'est permis de penser: voilà le mien (1).

La voyageuse suit cet avis bienveillant, et sur la route du retour, les voix de la nature l'invitent une fois de plus par la bouche de Wagner à ouvrir son cœur davantage encore, pour retrouver son enfant dans les fleurs, les oiseaux, les papillons qui l'accueillent au seuil de sa demeure. Il nous paraît inutile d'épiloguer sur ces lignes : toute mère en sentira le fort et le faible. Faut-il approuver plutôt la consolation touchante, mais quelque peu égoïste que prêche *l'Adoption* (2) :

Puisque nous avons enseveli notre unique enfant (on sait que nul enfant ne survécut de ceux qui naquirent durant le premier mariage du poète) puisque nous voilà des époux sans postérité, adoptons-nous donc réciproquement, pour la courte étape qui nous reste à parcourir sur le chemin. Toi, chère femme, sois désormais pour moi une pieuse et tendre fille, accepte-moi par contre pour ton fils, en échange de celui qui nous fut si tôt ravi.

(1) III, 27.
(2) *Présens votifs*, p. 108.

Le sentimentalisme s'énerve ici dans sa recherche, et en vient à se payer de mots; néanmoins, il est juste d'excuser quelque faute de mesure dans le trouble de la douleur sincère.

Un genre de consolation qui apparaîtra malsain sans conteste, c'est celui que le poète est tenté de chercher parfois dans les aberrations du spiritisme, sur les traces de Schopenhauer ou de du Prel ; et son biographe nous confirme qu'il s'est en effet intéressé quelque temps à ces spéculations hasardées. Voici la singulière *Fête funèbre* par laquelle l'époux, demeuré seul, s'efforce un jour à retrouver les douceurs de la vie commune : une couleur antique, assez heureusement reproduite, laisse, il est vrai, jusqu'à un certain point, à cette pièce, l'aspect d'une fantaisie littéraire :

Allons, debout, pour cette fête maternelle. Venez, enfans, faisons ce qui convient à nous-mêmes et à la chère défunte : c'est aujourd'hui son anniversaire de naissance. Selon les rites, pieux, en beauté et en vérité, convoquons-la au milieu de notre assemblée intime.

Placez son siège là où il était d'ordinaire, avant que la clarté de son regard ne fût éteinte. Apportez son plat favori, remplissez l'assiette, et posez sur la table son verre plein d'un muscat doré.

Debout! concentrant tous vos sens, comme fait une sentinelle vigilante, soumettez le tombeau et la nuit à l'ardeur sacrée de votre vouloir. Ainsi que l'appel du ramier ramène sur le pin sa colombe, que la puissance de notre charme magique attire ici celle que nous attendons.

Hélas ! elle n'apparaît pas encore. Cependant ne nous séparons pas avant d'avoir assouvi nos regards de la douceur de son aspect; sans doute, nous ne sommes pas jusqu'ici assez forts de notre enthousiasme, pour l'arracher au tombeau vaincu.

Demeurez donc fermes, sans hésitation, en pleine conscience, avec une seule pensée dans votre âme, celle de l'attirer en notre cercle, laissez s'élever hautes et claires les flammes sacrées de l'aspiration. L'âme absente ne peut longtemps résister à l'ordre divin qui émane d'une telle insistance. Sans volonté, sans défense, sans libre arbitre, elle se dresse soudain comme un brouillard bleuâtre au milieu de la salle.

Mère, mère, murmurent nos lèvres à la ronde. Nous voyons ses lèvres s'approcher de son verre. Elle verse sur nous les délices à la fois chaudes et glacées de ce revoir, jusqu'à ce qu'elle nous échappe, en se dissolvant dans l'air léger.

Dangereux plaisirs, peu dignes en somme d'une mémoire vénérée et bénie. Mais la superstition est l'un des écueils du mysticisme; et, si nous ajoutons foi au dire de son historien bénévole, Christian Wagner lui ferait bien d'autres concessions encore. Il croit, nous l'avons dit, à des démons vengeurs, mais

plus encore à l'influence de la bénédiction ou de la malédiction des hommes, aux pressentimens, à la télépathie, à l'importance de quelques chiffres fatidiques. En particulier, par la somme des dates de naissance, de mariage et de mort dans une famille, on pourrait tirer une conclusion sur la destinée d'un de ses descendans, parce que « un certain rythme du sort » se fait sentir ici-bas.

Ces petites faiblesses sont vénielles. Le terrain sur lequel Christian Wagner se meut le plus lourdement à notre gré, c'est celui de l'amour sensuel et païen, vers lequel il porte volontiers ses pas. Il s'y montre emprunté, forcé dans son affectation de désinvolture; l'homme qui a écrit de si belles pages sur les affections de famille, se prenant à jouer l'épicurien dégagé, apparaît décidément inférieur dans un rôle mal fait pour son tempérament. Tant que son indulgence pour les faiblesses de la chair garde une sorte de couleur évangélique, comme dans la Ballade sur *les Colchiques* (1), ces vierges folles dont nous avons parlé, ou dans la pièce qui traduit le repentir de la Madeleine par une effloraison de roses (2), il y avait mauvaise grâce à lui chercher querelle. Mais, déjà, à la suite du *Mythe de l'Automne* (3), que nous avons reproduit en partie, il introduit une « canonisation de la femme, » qui sonne faux sous sa plume, et où la dignité de prêtre dont il se pare afin d'approcher librement du sanctuaire assez dévoilé de la grâce féminine fait songer involontairement au grand pontife des Saint-Simoniens, et aux plus douteuses théories du Père Enfantin.

On retrouve cette impression de malaise à la lecture d'une courte pièce des Présens votifs, intitulée : *Charme d'Amour*.

Veut-elle de moi ? Cela n'est pas bien clair. Qu'importe ! je caresse doucement sa chevelure. M'aime-t-elle ? Cela n'est pas sûr le moins du monde. Qu'importe ? j'embrasse ses lèvres de pourpre. Et si la loi et *le degré de parenté* sont contre nous, qu'importe ? je la tiens dans les rets de mon amour. Mon âme l'enveloppe dans le domaine de son pouvoir, et elle ne pourra jamais s'en échapper.

Voilà un de ces morceaux que Wagner eût fait sagement de laisser en dehors de son recueil, et de conserver inédit, comme le témoignage d'un fugitif entraînement. Certaines confidences risquent d'étonner le public, quand surtout on a pris vis-à-vis

(1) I, 31.
(2) II, 10.
(3) II, 21.

de lui une attitude de réformateur et d'apôtre. Mais, c'est dans sa dernière œuvre, *Oswald et Clara*, la seconde partie des *Nouveaux Poèmes*, que la fantaisie décidément érotique de l'auteur se donne libre carrière. et, sous couleur de métempsycose, le conduit à un libertinage fardé d'onction et d'attendrissement, dont l'impression est déplaisante. Nous avons déjà cité, en signalant chez Wagner la conception de l'Éternel Retour, cette promenade au cours de laquelle il rencontre une jeune fille ravissante, si semblable à Clara dans son adolescence, que le poète la juge faite des mêmes particules, rassemblées de nouveau après quarante années. C'est par cette confusion voulue qu'il s'achemine vers les illusions dangereuses, que nous allons indiquer et pour lesquelles il ne néglige pas de se préparer d'abord de faciles excuses. Voici en effet l'interprétation casuistique qu'il sait donner à ces mille répétitions de notre existence, à cette pensée grandiose dans laquelle Nietzsche voyait une incomparable action morale : « Qui peut savoir, dit-il (1), combien de fois déjà notre vie terrestre s'est répétée, ni combien elle se répétera par la suite ? Nous aurons donc bien assez de temps et d'occasions propices pour réparer quelques petits péchés de légèreté. » On ne saurait être plus naïvement libertin.

Muni de ce viatique, notre poète se sent donc tout joyeux un autre jour, quand il rencontre une brune servante d'auberge, qui lui offre de nouveau quelques traits de sa Clara (2). Serait-ce sa chère femme ressuscitée ? « Peut-être, » se contente-t-il encore d'insinuer pour cette fois. Mais, ailleurs, le voici tout à fait assuré que sa compagne du moment est bien véritablement Clara, « C'est par désir du changement sans doute, ou dans un accès d'humeur taquine, qu'elle s'était donné un autre nom et paraissait avoir oublié à dessein tous nos rapports antérieurs (3). »

Enfin, dans une pièce intitulée : *Réveil tardif*, l'inoubliable Clara avoue sans ambages ces déguisemens singuliers, et semble encourager son fidèle Oswald à retrouver l'illusion de sa présence dans la compagnie de toute femme dont l'aspect l'a séduit (4).

Je crois bien, mon cher Oswald, qu'il y avait un peu d'ivresse dans ton

(1) *Nouveaux Poèmes*, p. 164.
(2) *Ibid.*, p. 139.
(3) *Ibid.*, p. 134.
(4) *Ibid.*, p. 117.

cas, lorsque tu fis hier à cette belle servante une cour si pressante et si chaude. Tu le vois, je sais tout. Il est vrai que tu me croyais morte, et qu'il en est bien à peu près ainsi. Mais, comme je connais ton faible, je me suis amusée à t'approcher revêtue d'un déguisement sous lequel j'étais assurée que tu me courtiserais de nouveau. Sois sans crainte d'ailleurs : je ne t'en veux pas le moins du monde pour les baisers de feu que tu m'as donnés. Seulement, tandis que tu vidais sans relâche la coupe de vin empourpré... je savais que, le lendemain, tu aurais la tête lourde, et que tu dormirais toute la sainte matinée.

L'époux, encouragé par une indulgence si gaillarde, ne manque pas de former les meilleurs propos de persévérance en cette agréable voie :

Me voilà maintenant frais et dispos, dis-moi donc bien vite, charmante Hébé, quand nous nous retrouverons ensemble ? — Penses-tu, riposte Clara, que j'irais porter une seconde fois le même masque joyeux ? Fi ! cela serait terriblement ennuyeux et sot. Tout ce que je puis te dire, c'est que tu me reverras sous un nouveau déguisement taquin : peut-être un peu moins coquette cependant. Tu me courtiseras de nouveau avec la flamme d'autrefois, et tu triompheras, car je ne me serai rapprochée de toi qu'afin de me laisser reconquérir. — Mais, reprend Oswald sous l'empire d'un dernier scrupule, n'y aurait-il pas, chère Clara, un signe de reconnaissance entre nous, un mot d'ordre que tu pourrais me confier dès à présent ? — Ah ! que non, Oswald ; sinon peut-être cette maxime : Ce qui peut t'être offert désormais en amour, prends-le en compensation de celle qui est partie.

C'est une élégie conjugale qui finit comme une chanson du Caveau. Voilà donc Wagner définitivement échoué sur les écueils éternels du mysticisme, la sensualité caressée avec complaisance, sous prétexte de sentiment, et le désordre encouragé par la prétendue piété du souvenir. Car le libertinage se couvre ici d'un masque hypocrite, lorsqu'il emprunte les traits bénis de la fidélité et de la constance pour donner le change au lecteur sur son véritable visage. Efforçons-nous donc de ne voir en ces pages choquantes que des fantaisies sans portée réelle, où se révélerait seulement plus encore qu'ailleurs cette fatigue évidente de l'inspiration créatrice que nous avons signalée déjà chez l'auteur des *Nouveaux Poèmes*.

IV

Les lignes que nous venons de reproduire suffiront à démontrer combien Christian Wagner est en somme mal à l'aise

dans le domaine de l'érotisme et de la gaieté sensuelle. Et, bien que son historien, M. Weltrich, en veuille faire l'apôtre de l'amour, de la joie et de la beauté, ce panégyriste consciencieux doit reconnaître lui-même que son héros trahit toujours quelque effort dans les passages de bravoure. Tantôt c'est la tension nerveuse du mélancolique qui cherche à s'étourdir à tout prix, tantôt cette « humeur de lendemain de fête » que Clara connaît si bien chez son Oswald, et qui le précipite machinalement vers la distraction nouvelle, dans l'écœurement mal dissipé de la précédente débauche. Par bonheur, ces traits sont assez rares en son œuvre : il suit plus volontiers son inspiration naturelle, qui le montre, après ses maîtres Bouddha et Schopenhauer, foncièrement pessimiste et attristé. C'est dans ce sens qu'il rencontre l'inspiration sincère, et la forme adéquate à sa pensée. Et, par exemple, il a écrit peu de pages plus pénétrantes que *la Ballade de l'Astrologue*, qui nous dit combien le bonheur est ici-bas mesuré d'une main avare aux humains (1) :

L'astrologue se tient sur la terrasse : son maître, le duc, est accoudé près de lui, Père, dit-il, n'est-il pas au ciel une étoile qui t'annonce clairement que mon union sera favorisée de nombreux enfans ?

Cette étoile, ô mon fils, s'attarde encore dans le brouillard de l'horizon, pourtant, puisque tu veux le savoir, et si mon art ne me trompe, lorsqu'elle se tiendra au-dessus du faîte de ton château seigneurial, sept enfans formeront autour de toi une douce constellation.

Mais, en revanche, à ce moment même une étoile disparaîtra vers le Couchant en franchissant le seuil céleste; c'est une double étoile qui déjà s'abaisse tandis que l'autre monte à l'Orient. Ah! cette double étoile, si j'en interprète bien le sens, ah! combien le déclin de cet astre m'attriste! Tu songes à ton père vénérable et à ta mère chérie, n'est-il pas vrai? Béni sois-tu pour les larmes que, d'avance, tu verses en secret sur leur perte.

L'astrologue marche sur la terrasse; son seigneur le duc se tient de nouveau près de lui : Quand donc, ô mon père, quand donc, durant la course des mondes, se lèvera pour moi l'astre de la gloire?

Celui-là, ô mon fils, prend justement son essor; dès minuit, Orion se montre (2), et, vers l'aurore, il va briller royalement au-dessus de ton front, l'environnant de ses rayons.

Mais, au Couchant en revanche, une étoile disparaît en franchissant le seuil céleste, un étoile d'amour, qui déjà s'abaisse, tandis que l'autre s'élève à l'Orient.

(1) III, 33.

(2) La mention d'Orion à titre d'étoile de la gloire, appuie cette supposition, comme nous le verrons tout à l'heure.

Ah! cette étoile, si je sais l'interpréter, ah! combien le déclin de cette étoile me fait peine. Époux, époux chéri, tu songes à l'amour qui peu à peu s'envole... Sois plaint pour les larmes que tu verses déjà en secret.

Oui, cela est douloureux sans doute; mais toutes nos étoiles n'atteignent jamais ensemble à leur apogée sereine; le cours des mondes présage celui du destin; un astre se couche tandis que l'autre se lève.

Oh! homme insensé, poursuit en prose le promeneur du Dimanche, qui voudrais réunir autour de toi toutes tes joies, comme une poule rassemble sa couvée sous son aile! Réponds-moi, sais-tu donc accoupler en un seul bouquet les hyacinthes, les roses et les asters? Sans rémission, avec une ponctualité d'airain, chaque être voit le jour à l'époque fixée pour sa venue, et quitte la scène quand son heure a sonné...

Peut-on prêcher de façon plus persuasive et plus noble les résignations nécessaires en cette vie? L'on sent ici l'accent ému de l'expérience personnelle (1), car l'étoile de la renommée ne s'est levée pour Wagner qu'après que celle de l'amour fut éteinte; et sa famille s'est accrue autour de lui quand il eut perdu ses parens chéris. Mais il a su tirer de ses souvenirs un avertissement de portée plus générale et d'un accent profondément humain. Ceci n'est pas à proprement parler du pessimisme, c'est une saine prédication morale; par malheur, l'amertume se fait jour trop souvent en traits plus marqués dans l'œuvre du poète.

Avouons-le même, à mesure que, par l'étude de son œuvre et de sa personne, nous avons pénétré plus avant dans l'intimité intellectuelle du paysan souabe, nous nous sommes posé avec plus d'anxiété cette question : sa culture, exceptionnelle en son milieu, a-t-elle été pour Wagner une source d'allégement et de félicité dans sa rude existence? Nous songions parfois à ce propos au début de *la Mare au diable*, ce chef-d'œuvre véritablement classique, où George Sand, à peine échappée à la fournaise parisienne de 1848, si impitoyable à ses illusions sociales chèrement caressées, s'est aussitôt prise, en incorrigible idéaliste, à poursuivre de nouveaux rêves sur le bonheur des campagnards. Elle a tracé là un tableau délicieux de forme, mais peut-être non moins chimérique au fond que ses précédens enthousiasmes.

« A l'autre extrémité de la plaine labourable, un jeune homme de bonne mine conduisait un attelage magnifique; quatre

(1) *Présens volifs*, p. 42.

paires de jeunes animaux, à robe sombre, mêlée de noir fauve à reflets de feu...

« ... Un enfant de six à sept ans, beau comme un ange, et les épaules couvertes, sur sa blouse, d'une peau d'agneau qui le faisait ressembler au petit saint Jean-Baptiste des peintres de la Renaissance, marchait dans le sillon parallèle à la charrue, et piquait le flanc des bœufs... Le *O fortunatos... agricolas* de Virgile me revint à l'esprit... Je sentis une pitié profonde mêlée à un respect involontaire. Heureux le laboureur! oui, sans doute, je le serais à sa place, si mon bras devenu tout d'un coup robuste, et ma poitrine devenue puissante, pouvait ainsi féconder et chanter la nature, sans que mes yeux cessassent de voir et mon cerveau de comprendre l'harmonie des couleurs et des sons, la finesse des tons et la grâce des contours, en un mot, la beauté mystérieuse des choses... Mais, hélas! cet homme n'a jamais compris le mystère du beau, cet enfant ne le comprendra jamais... Il manque à cet homme une partie des jouissances que je possède, jouissances immatérielles qui lui seraient bien dues, à lui, l'ouvrier de ce vaste temple... »

Ainsi la bonne Sand, à qui les faits venaient pourtant de donner une si rude leçon sur un autre théâtre, peignait de couleurs idéales le sort d'un paysan qui aimerait la beauté dans les œuvres de Dieu. Eh bien! la réalité ne semble pas répondre au songe harmonieux de la châtelaine de Nohant. Notre paysan de Warmbronn a certes compris, par un instinct merveilleusement affiné, les beautés de la nature; il a savouré en gourmet les jouissances esthétiques qu'il doit à sa culture, assurément remarquable chez un homme des champs. Et, malgré tout, il ne nous apparaît pas comme un homme heureux. Il a trouvé trop d'amertume dans le sentiment d'une disproportion choquante entre son mérite éminent et son existence précaire; il a souffert de se sentir différent de son entourage, d'avoir devancé ses concitoyens par l'évolution de sa pensée. Ses poèmes pourraient nous offrir plus d'un écho de semblables amertumes. Celui qui est intitulé : *Ma Patrie* les traduit dans un soupir d'angoisse :

Warmbronn fut le lieu de ma naissance, mais bien peu ma patrie. En mon isolement pénible j'ai cherché par mes chants la consolation et la force. J'ai célébré joyeusement les guérets, les prairies, les forêts et les pentes des collines. A présent que mon hymne est à son terme, la consolation me manque, et c'est avec effroi que je descends la pente de mes jours.

Et, dans le même recueil, parmi les vers qu'il a vraisemblablement écrits les derniers du volume, il présente un bien triste résumé de l'*Expérience du Poète* (1).

L'infortune, dit-il, guette celui qui s'égare loin des pâturages marécageux de la vie terre à terre... Le monde parle volontiers de doux gages d'amour échus en partage à qui sait chanter; je n'en ai vraiment rien appris par moi-même. Le stupide valet de charrue qui laboure sans pensée, l'usurier qui trompe un enfant, le garçon de ferme qui balaye le seuil fangeux, le boucher qui égorge là-bas ce porc, le petit tailleur profondément courbé sur sa tâche; tous, ils ont joui plus que moi de la vie. De belles femmes épient le doux écho de mes accens; mais nulle ne veut de moi pour son confident sur le chemin...

Dans un autre morceau, Wagner revient encore sur cette ingratitude de ses concitoyennes, qui ne l'ont pas choyé à son gré (2) :

Je ne dois aucune inspiration poétique aux femmes de mon village; retiré sur moi-même, c'est à moi seul que je suis demeuré fidèle...

Et les confidences que M. Weltrich a recueillies de la bouche de son héros confirment ces plaintes par des traits plus précis. Le poète a sans doute des amis à Warmbronn, dit son historien; mais les paysans n'ont d'estime réelle que pour le sens pratique, pour le succès matériel, pour le gain en un mot; ils méprisent une vocation intellectuelle qu'ils ne sauraient comprendre. Quelques anecdotes caractéristiques mettent en relief sous la plume du critique ces malentendus entre des âmes, parentes à l'origine, mais devenues trop dissemblables par le degré de leur culture. Tantôt Wagner est accusé de sorcellerie par les commères du village pour avoir parlé de composer des « hexamètres » à l'occasion de la fête de Pâques. Tantôt les petites filles du village refusent de jouer avec la sienne, parce qu'elles auraient honte de frayer avec l'enfant d'un « poète. »

Ainsi, la rude expérience des misères morales de l'humanité s'est jointe aux tendances naturelles de son caractère pour apporter aux inspirations de notre homme la teinte assombrie qu'elles revêtent fréquemment dans son œuvre. Toute une série de pièces des Poésies nouvelles a pour titre d'ensemble *Journal d'un Fatigué de la vie*, et débute par une litanie navrante, où

(1) Page 117.
(2) *Nouveaux Poèmes*, p. 32.

chaque jour de la semaine apparaît à son rang suivi de l'exclamation : « *Entsetzlich!* Épouvantable ! » et d'une maxime de morne lassitude.

Nous sommes au lundi seulement. Épouvantable! Recommencer sans joie la semaine à peine achevée. Mardi, seulement! Épouvantable ! Filer sans but le tissu grisâtre de la vie...

Puis, viennent les Pensées du Vendredi saint, où le Destin s'incarne dans un taureau fonçant brutalement sur le manteau de pourpre qui fut accordé pour leur perte aux âmes privilégiées; tandis qu'une émouvante évocation de la Nuit la présente sous les traits d'un spectre amaigri, qui ne se montre que pour interdire le sommeil. Seules les *Fleurs près du lit d'un malade* viennent offrir à leur ami le doux reflet de leur grâce ingénue, au terme de cette lugubre série d'amertumes.

C'est à cette disposition d'esprit foncièrement mélancolique qu'il faut rattacher aussi l'un des thèmes favoris du poète: celui des présages de la Mort, dont il s'est plus d'une fois heureusement inspiré. Tantôt il marche par la forêt d'automne (1), « cheminant anxieux parmi les feuilles tombantes, afin d'accoutumer son âme pusillanime à ce doux trépas sans angoisse ; » à l'exemple de ce penseur contemporain qui disait à l'un de ses disciples, lors de ses derniers jours (2) : « Je tâche d'apprendre de ces arbres le secret de mourir; mais que c'est difficile! » Tantôt il chante, comme sur un air mélancolique accompagné d'accords en sourdine, les *Messagers discrets* (3) :

Dis-moi, père, que sont ces noirs monticules sur les couches du jardin? — Je les vois à regret, mon enfant, ce sont des taupinières, prophétesses de la tombe. N'ont-elles pas l'aspect des fraîches sépultures? Jamais, depuis que je possède ce jardin, sinon l'année où je perdis mon père, je ne l'ai vu si rempli de ces noires collines.

Vois, père, ce papillon aux ailes noires bordées de blanc, qui volette auprès de nos légumes. — C'est le « Mantelet de deuil », prophète lui aussi! Ah! mes yeux ne l'ont jamais oublié ; quand on emporta les restes de ton jeune frère, son cortège funèbre et la civière posée devant la chambre mortuaire furent visitées par ce messager ailé.

Vois, père, cette fleur sur la haie; pousse-t-elle depuis longtemps dans notre enclos? — Fleur des morts, voici que tu te montres à ton tour. Morts

(1) I, 31.
(2) Taine à M. Paul Bourget.
(3) II, 18.

chéris, ne voulez-vous donc plus attendre davantage? Cette fleur d'un jaune sombre, ô mon fils, je ne l'ai jamais vue qu'au jour où ta mère expirait. Oui, c'est bien la même... Ton aïeul, ton petit frère et ta mère m'appellent donc tous trois. Embrasse-moi, mon enfant, car je dois partir.

Faut-il rapporter à cette préoccupation constante de la mort les idées de Wagner sur le suicide, qui semblent la conclusion logique des leçons ambiguës du Bouddha et de Schopenhauer à ce sujet. Non seulement il glorifie la mort volontaire dans le sens stoïcien, à titre d'effort suprême du courage et de la vertu; mais il va jusqu'à y trouver l'assaisonnement qui, seul, prête quelque saveur à l'existence humaine (1). Il est vrai qu'il tempère ailleurs ces excès par quelques conseils de prudence et de raison : Songe d'abord, dit-il, avant une telle décision, si tu n'as pas de devoirs imprescriptibles à remplir envers des êtres chers (2).

Et il fait alors remarquer, dans sa préoccupation ordinaire de la métempsycose, que l'association de nos atomes pour former un homme est une rare fortune qu'ils ne sont pas assurés de retrouver de sitôt, une fois dispersés. Ce ne sont pas moins là des enseignemens singuliers dans la bouche d'un penseur, qu'on voudrait nous donner pour un apôtre de la joie de vivre (3).

(1) *Foi nouvelle*, p. 61.

(2) *Sonntagsgaenge*, 1, 25.

(3) Il est difficile de ne pas rapprocher le caractère et le talent de Wagner de ceux du poète écossais Robert Burns, qui est assez étudié en Allemagne actuellement. L'auteur de *la Chanson des Gueux*, dans lequel Taine voyait déjà une physionomie intéressante, et le premier en date des poètes anglais de l'âge moderne eut une enfance plus dure encore, et, jusqu'à la fin de sa vie, la même existence de labeur que le paysan de Warmbronn. On trouve dans ses vers un pareil amour de la créature vivante : « Cette branche d'aubépine qui s'avançait sur la route, dit-il, quel cœur en ce moment eût pu songer à lui faire du mal? » Parfois aussi les mêmes excès de sensibilité : ne le voit-on pas, cent ans avant Wagner, s'attendrir déjà sur une souris dont sa charrue a dérangé la tanière. « Je crois bien que, par-ci, par-là, elle vole. Eh bien! après? Pauvre bête! Ne faut-il pas qu'elle vive! » On remarque encore en Burns un mélange du sentiment chrétien et de l'érotisme païen, et souvent la même vanité d'auteur que nous allons signaler chez son émule. Mais les succès littéraires et mondains de l'Écossais furent bien plus brillans, et, par suite, bien plus néfastes à son talent comme à son bonheur. Enfin l'esprit révolutionnaire, les revendications sociales sont plus impétueux chez Burns; plus atténués, plus voilés de résignation nécessaire chez Wagner, qu'un siècle d'expérience politique éclaire sur l'impuissance des lois à réaliser le bonheur de l'humanité. — Voyez les ouvrages de MM. Otto Ritter, Berlin, 1899 et Max Meyerfeld, Berlin, 1899.

V

George Sand se trompait donc sans doute dans les vœux qu'elle forma sur le berceau de son petit Saint-Jean berrichon, dans le choix des dons que, en bonne fée des campagnes, elle eût voulu prodiguer au fils de Germain, le fin laboureur. A notre paysan souabe tout au moins, la culture intellectuelle n'a pas apporté le secret de la vie pondérée, équilibrée, et véritablement heureuse. Reconnaissons-le cependant, sa Muse semble lui avoir fait goûter de fugitives douceurs et des consolations momentanées ; en tous cas, elle lui a rendu ce bon office de lui épargner une incertitude qui forme souvent l'un des plus cuisans supplices du producteur : le doute sur la valeur de son œuvre et sur la durée de sa mémoire. Ses préfaces gardent bien quelque apparence d'humilité ; il y réclame l'indulgence du lecteur pour « un pauvre villageois sans instruction, » dont les faux pas scientifiques devront être excusés de même que les inadvertances grammaticales ; et ces dernières sont assez fréquentes en effet sous sa plume. Mais c'est là simple précaution oratoire, pure coquetterie d'un séducteur qui se sent assuré de la puissance de ses charmes. Le ton est tout autre en effet dans la plupart de ses poésies. Parfois la vanité de l'écrivain y conserve encore quelque grâce, par exemple dans ces vers (1) où il se flatte « de transformer les mesquins événemens de la vie quotidienne en l'or pur de ses chants, par l'addition de quelques gouttes de son esprit. »

Il y a de la noblesse dans l'aveu que voici (2) :

Souvent j'ai éprouvé le regret de sentir que mon corps fatigué par le rude labeur des champs n'était plus capable de bien voir et de bien entendre la nature. Combien de fois, humble travailleur des domaines de l'esprit, n'ai-je pas aspiré, vers le midi, à un rafraîchissement, vers le soir, à quelque obole rémunératrice. Et je reçus aussitôt cette réponse : Si tu veux de moi des gages et un salaire, tu n'es plus mon favori ni mon enfant : tu deviens un mercenaire et un valet que je rémunérerai selon la coutume et le droit seigneurial. S'il en est ainsi, dis-je, tout confus à l'apparition de rêve, j'y renonce de grand cœur : que mes gages, mon salaire, mon unique espérance soient de demeurer ton confident et ton fils.

(1) *Présents votifs.* Mon métier.
(2) *Sonntagsgaenge,* II. Préface.

On pourrait encore excuser, en faveur de son amour conjugal si éprouvé, l'exaltation qui lui fait promettre à Clara l'immortalité par l'œuvre de son époux (1), et le destin de Laure et de Béatrice, avec qui la paysanne de Warmbronn formera quelque jour une trinité glorieuse dans la mémoire de la postérité (2).

Mais le poète ne dédaigne pas à l'occasion de s'élever seul sur le pavois, comme en témoigne l'interprétation qu'il nous fournit de sa *Vocation :*

Je n'avais par héritage ni la science ni l'art : tous deux me furent accordés par la grâce des dieux. Et je me dresse l'égal des rois et des princes, mais mon royaume sommeille encore dans le sein de l'avenir.

Enfin, cette immortalité qu'il se promet à lui-même, Wagner nous l'a décrite de façon suffisamment précise, tantôt sur la terre, tantôt dans le ciel même; car l'univers entier semble appelé, comme nous l'allons voir, à célébrer une mémoire si glorieuse. Examinons d'abord ses pronostics sur l'avenir terrestre de son nom. Certain jour (3), ayant redemandé Clara à tous les échos pour en recevoir la consolante réponse ordinaire qu'elle « est partout autour de lui, » Oswald cède un moment au sommeil, et se réveille dans une disposition d'humeur bizarre. Il voit se dresser devant lui une construction d'aspect souriant, pourvue d'une enseigne éclatante qui porte ces mots : « Auberge des Promenades du Dimanche. » S'étant introduit dans l'intérieur de l'hôtellerie, il constate que sa propre image est suspendue en face de la porte d'entrée, mais sous les traits d'un vieillard beaucoup plus âgé qu'il ne l'est aujourd'hui. La salle du premier étage renferme, dans des vitrines, toute une collection des souvenirs intimes du paysan de Warmbronn : harpe, chapeau tyrolien porté par lui actuellement, etc. C'est un véritable « musée Christian Wagner » ajouté à ceux que l'Allemagne consacre si volontiers à ses grands hommes, depuis Gœthe jusqu'à Nietzsche. S'étant alors dirigé tout surpris vers la forêt familière, notre homme y voit, sur la porte d'entrée d'une élégante villa neuve, une jeune fille étrangère, qui, trompée par l'aspect délabré de son costume, lui offre une pièce de monnaie. Il la refuse poliment, non sans tourner un madrigal à la belle inconnue. Et celle-ci de répondre toute souriante :

(1) *Présens votifs*, p. 102.
(2) *Nouveaux Poèmes*, p. 182.
(3) III, 37.

En entendant vos vers improvisés, je serais tentée de vous prendre pour le chanteur qui a vécu en ces lieux, il y a plus de cent ans. La maison d'où vous venez est sa demeure natale, transformée en l'honneur de sa mémoire. Et, comme vous m'avez parlé tout à fait dans son style, je me ferai un plaisir de vous guider par les sentiers aimables où il cherchait sans cesse sa chère Clara. Sachez-le : je m'appelle aussi Clara, ou, plus exactement, Clara-Élisabeth, et je suis une grande et passionnée admiratrice de sa Muse. Mais ce pays ne m'a pas vu naître : je viens de loin, de la Bourgogne ensoleillée, et je ne me suis transportée ici que pour y retrouver la trace de ses chants.

Telle est donc le destin glorieux que rêve dès à présent notre poète. Il assiste ainsi dans une sorte de songe à son apothéose future, et la France semble destinée à tenir une place éminente dans le chœur admiratif de la postérité. Mais ce n'est pas assez, et la renommée du cultivateur de Warmbronn, qui a si volontiers parcouru les espaces sidéraux sur les traces de sa Clara, ne saurait être restreinte à notre misérable globe. Il est permis de penser que l'univers entier se souviendra de l'avoir contemplé au passage, et s'associera de bon cœur à l'enthousiasme terrestre, car voici les dernières lignes de la Foi Nouvelle. C'est la question soixante-douzième du *Catéchisme de l'avenir* (1) :

N'y aurait-il pas, pour qui a réalisé son perfectionnement dans le sein de Dieu, une autre pensée plus élevée, qui fût capable de l'emporter au delà des limites de la terre et du temps présent, vers une période où il n'y aura plus ni terre, ni soleil, mais seulement un monogramme étincelant, peut-être celui du plus divin fils de la terre, qui flamboiera au ciel nocturne sous l'aspect d'une constellation plus durable que notre groupe planétaire?

Réponse. — Oh, oui ! la constellation rayonnante de la Chèvre et d'Orion offre peut-être un tel monogramme.

Qu'est ce donc qui rayonne si haut dans le firmament nocturne? N'est-ce pas un monogramme qu'un esprit m'explique, et qui, apparu tout récemment pour les mortels, flamboierait au ciel éternel comme un monument impérissable de gloire? O monument de gloire tel que le monde n'en connaît pas de semblable, que de fois tu as gonflé mon cœur de désir. O monument de gloire, dans l'éternel azur, c'est en toi seul que je trouverai satisfaction.

Or, la Chèvre est l'étoile de première grandeur du Cocher : et, si l'on jette les yeux sur une carte céleste, on reconnaîtra sans peine que, avec un peu de bonne volonté, cette constellation jointe à celle d'Orion dessine vaguement les initiales C. W. Fan-

(1) *Nouveaux Poèmes*, p. 173.

taisie de poète, dira-t-on, que cette déification, prononcée de sa propre autorité par le fondateur de la religion nouvelle. Il serait pédant de la prendre au sérieux! Indice à tout le moins, répondrons-nous, des consolations qu'a trouvées parfois le laboureur dédaigné de ses proches dans le sentiment de sa valeur et dans l'assurance de sa mission. Et ne peut-il se croire en effet sur le chemin qui mène à la réalisation de son rêve? Un gros volume rédigé par un critique en vue porte son nom sur sa robe verte de cartonnage, et lui offrait récemment une analyse subtile et passionnée de ses moindres inspirations; tandis qu'un compatriote de Clara-Élisabeth, sa conquête future sur le sol des Burgondes, se voit séduire avant elle, et s'efforce de faire connaître autour de lui des chants originaux et suggestifs jusqu'en leurs aberrations momentanées.

Ce sont là des résultats tangibles et actuels. Que leur souvenir permette au poète d'attendre sans impatience une immortalité qu'il ne laisse pas de rêver pour lui-même sous une forme plus personnelle et plus flatteuse que la migration anonyme des atomes vulgaires! Mais, après son dernier aveu d'ambition éthérée, que le restaurateur des antiques doctrines de l'Inde aryenne ne s'étonne pas trop si, dépassant les vagues rêveries de ses maîtres, et écoutant les fermes promesses de la religion chrétienne plus volontiers que les molles cantilènes de la Foi nouvelle, les simples de cœur revêtent leur espoir en une vie future de couleurs moins fantaisistes certes que l'éclat des diamans nocturnes de la voûte céleste, et tout à la fois plus modestes, plus humaines et plus consolantes.

Ernest Seillière.

LE TRAVAIL DANS LES MINES

A LA

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE BERLIN

Dans la récente communication qu'il adressait à M. le président de la commission du travail de la Chambre, M. Duval, parlant au nom de l'Union des industries métallurgiques et minières, évoquait le souvenir de la Conférence internationale de Berlin en 1890, et se demandait s'il était bien prudent de la part du législateur français de vouloir trancher à lui seul une question aussi délicate et aussi complexe que celle de la réglementation de la journée de travail dans les mines. Rien ne se perd si vite, de notre temps, que le souvenir des faits les plus rapprochés de nous : le kaléidoscope des événemens quotidiens en efface l'impression, avant que les contemporains aient pu en dégager les enseignemens ; la polémique des partis en travestit le sens et la portée, sans que le philosophe ou l'historien puissent prendre le recul nécessaire pour leur restituer leur physionomie exacte. La plupart des hommes distingués qui avaient le grand honneur d'être les délégués de la France à cette conférence, MM. Jules Simon, Burdeau, Tolain et Delahaye, ne sont plus de ce monde. Peut-être ne semblera-t-il pas oiseux qu'un témoin assidu de leur mission (1) vienne rappeler ce qui s'est passé à Berlin, pourquoi les promoteurs de la Conférence avaient voulu faire de la limitation de la journée de travail, dans les mines ou ailleurs, une question internationale, au nom de quels principes et en vue

(1) L'auteur était secrétaire de la Délégation française.

de quel intérêt précis, la France et d'autres puissances avec elle la revendiquèrent comme essentiellement nationale.

C'est en 1881 que, pour la première fois, la Confédération helvétique fit pressentir les gouvernemens des principaux États industriels de l'Europe pour savoir s'ils seraient disposés à se prêter à la conclusion d'une convention internationale sur le travail; c'est seulement en 1889 qu'après avoir triomphé de certaines résistances et soigneusement limité le programme des travaux de la future conférence, le cabinet de Berne lança ses invitations officielles. Sa pensée était double, mais très clairement exprimée dans sa circulaire du 15 mars (1) : « Il ne devrait pas s'agir uniquement, disait-il, de conventions internationales dans l'intérêt pur et simple des ouvriers et de leurs familles... ; il nous semble que l'on devrait tenir compte plus particulièrement de deux points spéciaux : d'une part, une certaine réglementation de la production industrielle, et, de l'autre, l'amélioration des conditions de la vie de l'ouvrier. Quant au premier point, qu'il nous soit permis de nous référer au fait que, pour beaucoup de gens, les traités internationaux paraissent être le moyen le plus efficace pour restreindre la production, qui aujourd'hui s'étend bien au delà des besoins, et, par conséquent, pour diminuer le mal qui résulte de cet état de choses, et ramener ainsi les conditions réciproques de production dans des limites naturelles et rationnelles. Il est vrai de dire que, de ce premier point, dépend aussi le second, c'est-à-dire l'amélioration de la situation de l'ouvrier. En effet, la législation nationale ne peut pas étendre sa bienfaisante influence, pour la sauvegarde des familles ouvrières, au delà d'une certaine mesure... L'humanité, aussi bien que le souci d'améliorer la force armée des États, affaiblie par la dégénérescence de nombreuses classes de population, interdit de laisser subsister plus longtemps cet état de choses. »

Ainsi, la préoccupation économique domine les problèmes ouvriers, ou, plus exactement, ceux-ci ne peuvent être utilement abordés sans que la première ait été écartée ; la concurrence internationale détermine la surproduction, celle-ci amène le surmenage, lequel entraîne à son tour la dislocation des familles et la dégénérescence des races ; donc il faut limiter la production pour aboutir ensuite à un ensemble de mesures concertées en

(1) *Livre jaune* de 1890.

faveur des prolétaires. Mais, comme il s'agissait d'entrer dans une voie tout à fait nouvelle, où les répugnances de certains États à se laisser conduire étaient manifestes, la Suisse réduisait ses ambitions à la tenue d'une conférence en quelque sorte technique, d'où sortiraient seulement des vœux ou « des propositions pures et simples ne liant encore personne; » après quoi, « dans le cas où l'un ou l'autre des gouvernemens ne trouverait acceptable pour lui qu'une partie seulement de ces propositions, on pourrait conclure des conventions internationales spéciales entre ceux des États qui tomberaient d'accord sur la solution d'un même groupe de questions, » et qui s'obligeraient ainsi à introduire dans leurs lois spéciales « certaines prescriptions de minimum. » Bien mieux : ces premières restrictions ne suffisant pas encore à calmer toutes les susceptibilités éveillées par l'initiative helvétique, le programme de la Conférence ne parlait plus que d'interdire le travail du dimanche, et de réglementer la durée du labeur pour les personnes dites protégées, femmes et enfans. On n'osait pas aborder la limitation de la journée des ouvriers adultes, mais, comme le déclara par la suite le délégué suisse à Berlin, on n'y avait renoncé que pour des motifs d'opportunité, « momentanément et à contre-cœur, » pour ne pas écarter de la Conférence certains États que l'on savait irréductibles à cet égard.

L'invitation suisse est du 15 mars 1889. La France, la Grande-Bretagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, d'autres gouvernemens encore, l'acceptèrent telle qu'elle avait été formulée; mais, en juillet, ni l'Allemagne, ni les États scandinaves n'avaient encore répondu, et force fut au cabinet de Berne d'ajourner au mois de mai de l'année suivante la réunion de la Conférence, qu'il avait d'abord fixée pour septembre. Dans les premiers jours de février 1890, le programme des travaux fut définitivement arrêté, et tout paraissait convenu, lorsque soudain l'empereur Guillaume prescrivit au chancelier de Bismarck de convoquer à bref délai à Berlin les gouvernemens « disposés à entrer en négociation afin d'amener une entente internationale sur la possibilité de donner une satisfaction aux besoins et aux désirs des ouvriers, qui ont trouvé une expression au cours des grèves des dernières années et dans d'autres circonstances. » Mais, pas plus chez l'empereur Guillaume qu'auprès du gouvernement helvétique, peut-être moins encore, ce n'est la préoccupation humanitaire qui domine : « Je suis résolu, dit le rescrit impérial du

4 février, à prêter les mains à l'amélioration du sort des ouvriers allemands, *dans les limites qui sont fixées à ma sollicitude par la nécessité de maintenir l'industrie allemande* dans un état tel qu'elle puisse soutenir la concurrence sur le marché international, et d'assurer par là son existence ainsi que celle des ouvriers. La décadence de l'industrie allemande, par la perte de ses débouchés étrangers, priverait de leur pain, non seulement les patrons, mais encore les ouvriers. Les difficultés qui s'opposent à l'amélioration du sort de nos ouvriers et qui proviennent de la concurrence internationale, ne peuvent être, sinon surmontées, du moins diminuées, que par l'entente des pays qui dominent le marché international. »

Ce langage, qui paraît emprunté aux socialistes les plus déterminés (1), diffère cependant essentiellement et de la pure doctrine internationaliste et des visées plus spéculatives, plus académiques, plus désintéressées en un mot, de la Confédération helvétique : tandis que le socialisme théorique sacrifie volontiers les frontières pour assurer suivant ses formules propres le bien-être des ouvriers, tandis que le cabinet de Berne semblait mû par des considérations de principe plutôt que par le souci des destinées de l'industrie et du commerce suisses, Guillaume II affirme catégoriquement sa volonté de n'être humanitaire que dans la stricte mesure où cela sera compatible avec les besoins de la production et de l'exportation allemandes. C'est pour favoriser celles-ci, en aidant l'industrie à sortir de ses difficultés intérieures, qu'il fait appel à la bonne volonté des États industriels concurrens; c'est dans un dessein principalement national qu'il provoque une entente internationale. L'intention est déjà évidente dans le rescrit cité plus haut. Elle est plus brutalement exprimée encore dans la lettre d'invitation adressée aux chancelleries par M. de Bismarck : « Vu la concurrence internationale sur le marché du monde, lit-on dans ce document, et vu la communauté des intérêts qui en provient, les institutions pour l'amélioration du sort des ouvriers ne sauraient être réalisées par un seul État, sans lui rendre la concurrence impossible vis-à-vis des autres. Des mesures dans ce sens ne peuvent donc être prises que sur une base établie d'une manière conforme par tous les

1) Voyez notamment l'interpellation de M. Antide Boyer à la Chambre, le 6 mars 1890, et la déclaration faite en son nom personnel à la Conférence de Berlin par l'un des délégués français, M. Delahaye (*Livre jaune*, p. 76 et 87).

États intéressés. Les classes ouvrières des différens pays, se rendant bien compte de cet état de choses, ont établi des rapports internationaux qui visent à l'amélioration de leur situation. Des efforts dans ce sens ne sauraient aboutir que si les gouvernemens cherchaient à arriver par la voie de conférences internationales à une entente sur les questions les plus importantes pour les intérêts des classes ouvrières. »

On ne pouvait se méprendre sur la portée de déclarations aussi précises : il s'agissait pour l'Allemagne, ou d'entraîner les autres puissances à sa suite dans la réalisation des réformes sociales, de manière qu'elle ne s'affaiblît point sur le marché universel par une initiative isolée, ou de trouver, dans le refus de ses émules à suivre son impulsion, un prétexte pour résister aux envahissemens de la « social-démocratie » germanique. Que Guillaume II se fût substitué à la Confédération helvétique, à la veille du jour où celle-ci allait voir aboutir ses efforts et ses négociations de dix années, la cause en était simplement, suivant toute apparence, dans son goût prononcé pour tenir les premiers rôles et son dédain pour les doublures. Qu'il tînt un langage aussi net et aussi impératif, c'est qu'il avait des motifs pressans de le faire, motifs que l'on verra bientôt, et qui le conduisirent, plus audacieux que le cabinet de Berne, à reprendre l'un des problèmes abandonnés par celui-ci : à son instigation, en effet, à côté du repos dominical et de la réglementation du labeur des enfans et des femmes, M. de Bismarck inscrivit la limitation de la journée de travail pour tout le monde, adultes compris, parmi les objets d'étude de la Conférence, et cette addition, par son extrême importance, révélait toute l'acuité de la crise économique et sociale où se débattait alors l'Allemagne.

Les mois qui avaient précédé la subite résolution de l'empereur Guillaume avaient été marqués par une série de grèves. Avant cette période troublée, l'extraction de la houille allemande était en progrès constans : pour la seule Westphalie, l'année 1888 avait fourni une augmentation de production de 10 pour 100 sur l'année précédente, et le premier trimestre de 1889 donnait encore un accroissement de 8,50 pour 100 sur la période correspondante de 1888 (1). Or, la cessation du travail, en mars et avril, amena une diminution de 363 000 tonnes dans

(1) Ces chiffres sont extraits d'un important et intéressant travail de M. Vuillemin, ingénieur des mines, qui fut cité à la Chambre dans la séance du 6 mars 1890.

les exportations de combustibles et obligea l'industrie allemande à se procurer 1 230 000 tonnes au dehors, après le rapide épuisement des faibles stocks de l'Empire.

Ces résultats inquiétèrent à tel point le gouvernement que, par une décision à la fois très grave et très hardie, il chercha à ramener la production à ses conditions normales en concédant aux ouvriers, ou plutôt à une partie d'entre eux, l'une de leurs principales revendications, à savoir la journée de huit heures, — huit heures *au trait* s'entend, c'est-à-dire huit heures de travail effectif. Il le fit, non pas en tant que législateur et puissance publique, par une mesure générale et difficilement révocable, mais à titre expérimental et précaire, agissant comme patron dans les mines dont la couronne est restée propriétaire. L'expérience fut lamentable : la production par homme diminua dans de fortes proportions; on essaya de parer au déficit en augmentant de 11 pour 100 le personnel des mineurs; la production ne se releva que de 6 1/2 pour 100 environ; elle ne suffisait plus à la consommation; les industries dont le sort dépend de l'extraction de la houille, la métallurgie et la construction mécanique notamment, restaient en souffrance; on ne pouvait assurer, en vue de la mobilisation, ni les approvisionnemens de charbon, ni les réserves de matériel roulant; la défense nationale se voyait aussi compromise que la vie économique du pays, et M. de Bismarck, dont les dissentimens avec son souverain commençaient à n'être plus un secret, attribuait couramment cet état de choses aux folles complaisances de l'Empereur pour *ses* ouvriers.

Convenait-il de faire le jeu de l'Allemagne et de l'aider à se tirer de ce gros embarras? La chose ne souriait à personne; même au sein de la Triple Alliance, on jugeait excessives les prétentions de Guillaume II. Ailleurs, c'était pis ou mieux, suivant le point de vue. La Grande-Bretagne, toujours très empirique dans ses conceptions législatives, est du moins très intransigeante sur son indépendance, et ne se soucie pas que des tiers aient un droit de regard indiscret dans ses affaires intérieures. En France, c'était alors un axiome à peu près indiscuté que la puissance publique doit abandonner au libre jeu des contrats privés tout ce qui concerne le travail des adultes, et que la protection de la loi s'arrête dès que les êtres humains atteignent leur majorité; sans doute, l'esprit public commençait à admettre quelques exceptions en ce qui concerne la femme,

soit pour l'enlever à la fabrique la nuit et la rendre à la famille, soit pour lui assurer quelque repos en suite de couches; mais la loi était encore muette à cet égard, et, pour les hommes, nul n'acceptait sérieusement l'immixtion du législateur ni dans la fixation des salaires, ni dans la limitation de la journée de travail; on était à peu près unanime à proclamer qu'on avait assez fait pour eux en leur donnant par la loi de 1884 sur les syndicats la faculté de se coaliser pour tenir tête aux patrons; l'on n'était aucunement enclin à se lancer dans de périlleux excès d'intervention législative. A ces motifs permanens pour repousser les prétentions allemandes s'en joignaient d'autres de circonstance : au nom des principes qui prévalaient dans notre droit interne, nous avions amené la Suisse à renoncer à parler de la limitation du travail dans son projet de conférence de Berne; il eût été infiniment délicat, lorsque déjà certains partis discutaient s'il était convenable pour nous de participer à la Conférence de Berlin, de nous montrer plus concilians et plus larges pour l'Empire allemand que pour la Confédération helvétique.

Des négociations actives se poursuivirent pendant tout le cours du mois de février 1890. La Suisse tout d'abord s'effaça, plus ou moins volontiers, devant l'initiative de l'Allemagne : elle abandonna, malgré qu'elle en eût la priorité, l'idée de réunir la Conférence à Berne, et annonça qu'elle se rendrait à Berlin, acceptant du même coup, — ce fut peut-être une faute, étant donnée la politique qu'elle entendait suivre, — que la délibération, par le seul fait de ce changement de lieu, apparût à tous comme moins impartiale, moins scientifique, plus commandée par des intérêts locaux. De son côté, la France fit savoir, le 27 février, qu'elle se rendrait à la convocation impériale, mais sous la condition expresse que, tout comme dans le projet suisse, l'œuvre que la Conférence devait accomplir serait une simple enquête internationale dont les conclusions ne pourraient entraîner aucune sanction positive. « Personne, en effet, disait M. Spuller, alors ministre des Affaires étrangères, ne saurait se faire illusion sur les difficultés de tous genres qu'un règlement, et même une simple étude, au sein d'une conférence internationale, de questions déjà si complexes et si délicates par elles-mêmes, est appelé à rencontrer, tant dans la différence des législations, des conditions du travail et de la vie sociale, que dans le conflit inévitable des intérêts qu'il s'agirait de concilier.

Il est, en tous cas, une question qui, moins que toute autre, paraîtrait pouvoir être l'objet d'une entente internationale. C'est celle de la limitation de la journée de travail : elle se rattache si étroitement, au moins en ce qui concerne les adultes, d'une part aux principes sur lesquels reposent les législations politiques des différens États, et, d'autre part, aux conditions générales de la production industrielle, qu'elle doit être considérée comme étant exclusivement d'ordre intérieur et parlementaire, et ne saurait, dès lors, être utilement soumise à une discussion diplomatique. »

Des réserves analogues avaient été évidemment formulées par d'autres puissances, car, ce même jour 27 février, l'ambassade d'Allemagne à Paris remettait au ministère des Affaires étrangères le programme définitif de la Conférence, et il n'y était plus question, au moins d'une manière générale et absolue, de la limitation de la journée de travail : le repos du dimanche, la réglementation du travail des enfans, des jeunes ouvriers et des femmes étaient assignés comme objets principaux à l'étude de la Conférence ; aux adultes, il n'était plus fait allusion qu'implicitement, à propos du travail dans les mines ; encore n'en parlait-on qu'en s'abritant derrière des considérations d'hygiène ou d'intérêt public, et sans invoquer à nouveau les exigences de la concurrence internationale, ainsi qu'en témoignent ces deux articles du programme :

« La journée du travail *dans les mines offrant des dangers particuliers pour la santé*, doit-elle être soumise à des restrictions ?

« Pourra-t-on, *dans l'intérêt public, pour assurer la continuité de la production du charbon*, soumettre le travail dans les houillères à un règlement international ? »

Malgré les termes sibyllins de ce dernier paragraphe, qui ne s'éclairèrent complètement que quelques jours plus tard, dans une conversation particulière du chancelier de Bismarck avec l'un des délégués de France, on se plut à considérer de toutes parts la concession comme suffisante. La France notamment adhéra définitivement le 7 mars, en prenant acte qu' « il n'était plus fait mention de la limitation de la journée de travail » et que, d'autre part, si une entente s'établissait sur un certain nombre de questions, le protocole signé par les délégués « serait ensuite soumis aux divers gouvernemens, à titre de simples propositions. »

Ainsi réduite dans son objet et dépouillée de toute sanction immédiate, la Conférence de Berlin s'ouvrit le 15 mars, trois ou quatre jours seulement avant la démission définitive du prince de Bismarck, avec le concours de tous les États industriels de l'Ouest, du Centre et du Midi de l'Europe; seule parmi les grandes puissances, la Russie n'y figurait point. Chacun se rendait compte du caractère tout platonique de l'œuvre que l'on allait entreprendre, mais chacun cherchait aussi, dans les détails d'attitude et les nuances de discours de son voisin, plus que dans les vœux à émettre, l'intérêt de ce premier contact, sur des sujets aussi nouveaux, entre délégués de rivaux industriels aussi âpres. Déjà, d'ailleurs, l'Allemagne n'osait plus invoquer que timidement, et pour ainsi dire par acquit de conscience, les motifs tirés de la concurrence internationale; même chez elle, les argumens d'ordre sentimental revenaient au premier rang. « Dans la pensée de l'Empereur, dit le discours inaugural du président, M. de Berlepsch, ministre prussien du Commerce et de l'Industrie, la question ouvrière s'impose à l'attention de toutes les nations civilisées, depuis que la paix des différentes classes paraît menacée par la lutte à la suite de la concurrence industrielle (on ne disait même plus internationale). La recherche d'une solution devient dès lors non seulement un devoir humanitaire, mais elle est exigée aussi par la sagesse gouvernementale qui doit veiller en même temps au salut de tous les citoyens et à la conservation des biens inestimables d'une civilisation séculaire. »

La modestie de ces paroles cadrait fort bien avec les instructions données le 13 mars aux délégués français : « L'enquête internationale à laquelle il sera procédé doit donner d'utiles renseignemens; nous avons, en tout cas, la confiance qu'elle démontrera que, dans aucun pays, les institutions sociales ne sont aussi complètement qu'en France, ni depuis aussi longtemps, en harmonie avec les idées de justice, de liberté et d'égalité qui tendent de plus en plus à inspirer les législations intérieures de tous les États. Toutefois, les élémens qui constituent les législations sont encore si dissemblables, il existe de si grandes différences dans les mœurs et les traditions de leur production industrielle, qu'il est difficile de penser que la Conférence puisse poser les bases d'une entente internationale sur les questions si complexes du travail des enfans, des filles mineures et des

femmes, ainsi que du repos dominical. Nous avons dû cependant prévoir cette éventualité, mais nous entendons, dans tous les cas, réserver entièrement notre liberté d'appréciation... Il est d'ailleurs bien entendu que cet accord ne pourrait, en toute hypothèse, porter sur d'autres questions que celles qui ont été spécifiées *limitativement* dans le programme de la Conférence et qui doivent faire *exclusivement* l'objet des discussions. »

De fait, il s'agissait en premier lieu de faire un brillant exposé de la législation française : pour le repos hebdomadaire et la protection des enfans et des femmes, la matière y prêtait, la loi du 19 mai 1874, l'amélioration qui en était déjà projetée et qui est devenue la loi du 2 novembre 1892, ne nous laissant pas grand'chose à envier à nos voisins; de la description des faits, l'onctueuse et enveloppante maëstria de M. Jules Simon, la finesse toute parisienne de M. Tolain, la vigoureuse intelligence de M. Burdeau, la compétence technique de M. Linder, pouvaient tirer et tirèrent en effet, avec de beaux développemens oratoires, de très solides argumens; si l'ouvrier professionnel de la délégation, M. Delahaye, se hasarda parfois à des manifestations trop personnelles, la sincérité de ses convictions et la haute honorabilité de son caractère lui concilièrent la bienveillance et l'indulgence générales. Si bien que la délégation française put sans peine s'associer à tous les vœux formulés sur ces diverses questions, tout en apportant un soin extrême à s'abstenir, conformément à ses instructions, chaque fois que la question de principe, le travail des adultes, se trouvait indirectement posée, même pour les femmes, même pour le repos dominical.

Au vrai, là n'était ni la difficulté, ni l'intérêt propre de la Conférence, mais bien dans les deux questions relatives aux mines. Sur ce point, les instructions données aux délégués français étaient complètement muettes : ils n'avaient qu'à s'inspirer des circonstances et de la volonté formelle de leur gouvernement de ne point favoriser les empiétemens internationaux ou législatifs sur la réglementation du travail des adultes. Pour la première de ces questions, — mines insalubres, — le programme allemand était vague; pour la seconde, — continuité de la production de charbon, — il risquait d'être trop précis, quoique à la première réunion de la commission chargée par la Conférence d'en faire l'examen préalable, le président se fût borné à dire que « la portée en serait définie ultérieurement. » Des

deux côtés, il fallait donc travailler à l'aveugle, ou plus exactement laisser s'engager les autres puissances avant de prendre soi-même position.

Il faut rendre cette justice à celui des délégués allemands qui présidait la commission, M. Hauchecorne, qu'il ne chercha pas à étendre le problème de la salubrité des mines et à poursuivre, sous le prétexte plus ou moins spécieux de l'hygiène, la limitation générale de la journée de travail. Il rappela que l'insuffisance d'aérage, la chaleur due à la profondeur ou aux incendies des galeries, l'air comprimé ou le voisinage de l'eau sont des causes de danger particulier pour les ouvriers, et il cita l'exemple de la Westphalie, où les mineurs ne doivent pas travailler plus de six heures par jour lorsque la température atteint 29 degrés. L'Espagne fit constater qu'ici à cause des émanations mercurielles, là pour excès de chaleur souterraine, des précautions analogues ont été prises, mais toujours pour raisons spéciales à une exploitation déterminée. La Belgique observa que c'est principalement aux ingénieurs de l'État qu'il incombe d'assurer la sécurité et la salubrité des travaux souterrains et qu'il suffit de les armer des pouvoirs nécessaires pour prescrire les mesures utiles. L'Autriche essaya bien de provoquer la restriction de la journée de travail « dans les mines ou chantiers offrant des dangers particuliers pour la santé; » mais, devant les objections des Anglais, des Belges et des Français contre une formule aussi compréhensive, on se mit unanimement d'accord sur le texte suivant: « Il est désirable que, dans les cas où l'art des mines ne suffirait pas pour éloigner tous les dangers d'insalubrité provenant des conditions naturelles ou accidentelles de l'exploitation de certaines mines ou de certains chantiers de mine, la durée du travail soit restreinte. Le soin est laissé à chaque pays d'assurer ce résultat par voie législative ou administrative, ou par accord entre les exploitans et les ouvriers, ou autrement, selon les principes de la pratique de chaque nation. »

Cet incident constituait une victoire de principe pour ce qu'on pourrait appeler le parti de la résistance, au sein de la Conférence, la phrase finale de ce vœu excluant toute idée de contrainte ou de contrôle international. Il était d'un mauvais présage pour les visées de l'Allemagne en ce qui concernait les moyens d'assurer la continuité de la production du charbon. On avait attaché d'autant plus d'importance à la régler d'une manière

satisfaisante, qu'un mot de M. de Bismarck avait jeté une lumière très crue sur « la portée ultérieure » de cette dernière question.

Un jour, durant une suspension de séance, le Chancelier de fer, qui laissait à d'autres le soin de diriger les travaux de la Conférence, était entré subitement dans la salle où devisaient les délégués, suivi, comme toujours dans les circonstances « intimes, » de ses deux magnifiques chiens danois. On conçoit aisément la sensation que produisirent cette irruption et ce cortège sur tous ceux — et ils étaient nombreux — qui n'avaient jamais approché le ministre, tout-puissant depuis tantôt trente ans et pour deux jours encore. Les présentations faites, M. de Bismarck se mit à causer familièrement de choses indifférentes avec les principaux personnages présens, puis, soudain, avec la brusquerie tranchante qu'il apportait si volontiers dans ses communications les plus importantes, il aborde l'un des délégués français en ces termes imprévus : « Je ne puis tolérer plus longtemps que la production de la houille soit à la merci des fantaisies ouvrières ; il est inadmissible que le sort de l'industrie nationale tout entière, celui même de la patrie à un moment donné, soit livré à la discrétion d'une minorité turbulente ; je suis résolu à tout pour faire cesser une situation aussi précaire ; au besoin, je militariserai les mineurs, les affranchissant du service armé, mais ayant du moins en main les moyens de les contraindre à extraire du sol le pain de nos usines et de nos locomotives. » Et il sortit, en caressant ses molosses (1).

La stupéfaction fut grande, et aussi l'émotion. Cette déclaration, aussitôt colportée de groupe en groupe, donnait enfin son véritable sens à cette partie du programme dont M. Hauchecorne avait dit que « sa portée serait définie ultérieurement. » La définition n'était point faite pour calmer les scrupules de la plupart des puissances adhérentes. Évidemment la pensée dominante de l'Allemagne était surtout personnelle ; si, à la rigueur, l'empereur Guillaume II, dont on peut dire parfois qu'il aime les

(1) Il est curieux de constater qu'une idée analogue s'était fait jour à la tribune de la Chambre dans l'interpellation du 6 mars : « C'est un intérêt supérieur, avait dit M. Francis Laur, très préoccupé des approvisionnemens de charbon pour le cas de guerre, qui me force, pour une fraction des travailleurs français, à différer un peu cette revendication qui est la mienne (la journée de huit heures), et, comme compensation, nous demanderons pour eux, en temps de mobilisation, l'exemption du service militaire, qu'ils remplissent si admirablement au fond de la mine si dangereuse. »

événemens et les idées suivant l'ampleur des images oratoires qu'il en tire, avait pu être accessible à certaines conceptions mondiales ou humanitaires, l'implacable réaliste qu'était M. de Bismarck avait bien vite ramené les choses à la mesure des intérêts présens de son pays. Mais plus étroite était cette mesure et plus immédiats ces intérêts, moins les puissances étaient prêtes à rendre la main à la politique allemande et à quitter le terrain des purs principes libéraux. Déjà, à propos des mines insalubres, le premier délégué anglais, sir John Gorst, avait catégoriquement déclaré que son pays, satisfait de sa législation de 1887, ne pourrait donner son assentiment à une limitation du travail des adultes masculins. Ce fut mieux encore lorsque l'on aborda, — trois jours après la démission de M. de Bismarck, — la fameuse question de la continuité de la production minière.

En l'exposant à la commission, M. Hauchecorne tenta d'y intéresser, non sans raison, jusqu'aux puissances non productrices de charbon ; il ne cacha pas que, là plus que partout ailleurs peut-être, une entente internationale serait indispensable pour atteindre le but. Mais, en même temps, sentant la répugnance invincible de la grande majorité de ses collègues à accueillir les vœux de son gouvernement, il indiqua très habilement qu'à défaut de moyens propres à empêcher radicalement la naissance de conflits arrêtant l'extraction, la Conférence pourrait examiner utilement les divers procédés mis en œuvre pour atténuer, amortir ou apaiser le désastreux effet des grèves. Et chacun se précipita à l'envi dans ce sentier latéral, pour éviter de s'attaquer de front à ce redoutable problème.

L'Angleterre, d'abord, se complut dans un tableau minutieux et enchanteur des résultats obtenus dans ses mines du Nord par le fonctionnement compliqué de l'échelle mobile, lequel fait dépendre le taux des salaires des prix moyens de vente constatés par des experts jurés. La France montra ses patrons surtout attachés à procurer la stabilité des salaires, même en temps de crise, ce qui est à peu près l'opposé du système précédent, puisque cela suppose la constitution de réserves importantes prélevées sur les bénéfices acquis. L'Autriche préconisa la multiplicité des « institutions humanitaires, » maisons ouvrières, primes d'ancienneté, caisses de secours, etc., destinées à attacher le mineur à la mine, et eut le courage d'affirmer que, lorsque, malgré tout, l'on en vient à manquer de charbon national, il faut s'en pro-

curer à temps au dehors. Tout le monde s'accorda à reconnaître qu'il serait vain de vouloir imposer un délai de préavis à la dénonciation du contrat de travail, car aucune sanction pratique ne pouvait assurer l'application d'une semblable prescription. Seul, ou à peu près, un délégué belge, M. Harzé, tout en concédant que les divers remèdes prônés par ses collègues n'étaient ni indifférens au point de vue humanitaire, ni inefficaces pour diminuer l'acuité des luttes sociales, eut la franchise de proclamer que la matière des grèves, dans la civilisation contemporaine, échappe à toute règle et, par conséquent, à toute réglementation.

Les grèves, dit-il, éclatent dans tous les pays, sous les régimes politiques les plus différens, en temps de crise comme aux heures de prospérité, dans les populations aisées aussi bien que parmi les misérables, qu'elles soient secourues ou non par l'initiative patronale ou tenues en tutelle « éclairée » par l'autorité de l'État. La conquête d'un salaire convenable, rémunérant un travail sans excès, est l'objectif principal de tout ouvrier sérieux. Mais où est la norme permettant de décider si ce salaire est convenable? Il est moindre en Belgique qu'en France : soit, mais la vie est moins chère dans le bassin de Mons ou de Charleroi, qu'elle ne l'est à Anzin ou à Lens, et, si l'on prétendait conclure quelque entente, il faudrait faire entrer en compte ce facteur capital pour que la comparaison fût possible. Ce n'est pas tout : en Belgique même, il diffère d'une région à l'autre, il est plus élevé par exemple à Liège que dans le Centre. Pourquoi? Les conditions du travail et la richesse des gisemens ne sont pas les mêmes. De 1885 à 1887, l'ouvrier du fond a produit en Angleterre 410 tonnes par an, en Prusse 352, dans le Nord de la France 295, en Belgique 232 seulement, ou 280 si l'on écarte de la statistique les demi-ouvriers (garçons et femmes) qui ne fournissent pas la pleine journée de travail. Est-ce à dire que telle race soit supérieure à telle autre sous le rapport de la capacité productrice? Non pas : chacun sait, au contraire, que le mineur belge est fort recherché et très apprécié par les houilleurs français. Mais, en France, les couches sont belles ; en Belgique, on opère dans des veines que d'autres pays jugeraient souvent inexploitables. Si bien que, si l'on édictait jamais une règle uniforme, il faudrait, pour qu'elle ne fût pas inique, faire jouer pour chaque pays, bien mieux, pour chaque exploitation, pour

chaque chantier, un coefficient nouveau résultant des conditions d'extraction que la nature même lui impose.

Il était malaisé, pour ne pas dire impossible, de répondre à une argumentation aussi serrée. On ne l'essaya même pas. M. Hauchecorne constata, non sans une nuance de regret, que « la commission ne semblait pas avoir en vue de résoudre la dernière question de son programme par un règlement international. » Chacun conserva ses positions particulières en confondant son vote dans le vœu unanime « que, dans le but d'assurer la continuité de la production du charbon, on s'efforce de prévenir les grèves, l'expérience tendant à prouver que le meilleur moyen préventif consiste à ce que les patrons et les mineurs s'engagent *volontairement*, dans tous les cas où leurs différens ne pourraient pas être résolus par une entente directe, à recourir à la solution par l'arbitrage. »

C'était l'échec complet de la politique allemande, le triomphe de la doctrine française que M. Burdeau avait résumée d'un mot : « L'État n'a à jouer qu'un rôle de gardien de la liberté des personnes et de la loyale exécution des contrats. » Par le seul fait que, même en matière d'arbitrage, la Conférence se prononçait pour l'adhésion *volontaire* des parties, toute idée de contrainte légale ou internationale se trouvait décidément écartée.

La Conférence avait aussi à s'occuper des moyens de mettre à exécution les vœux qu'elle avait adoptés. La Suisse, toujours allante, ne proposait rien moins que la conclusion de traités entre les États qui se trouveraient d'accord, la création d'un bureau international de centralisation de renseignemens, et la périodicité de nouvelles conférences « pour assurer le développement ultérieur de la législation nouvelle, aussi bien que pour résoudre les difficultés survenues dans la pratique. » A peine formulée, cette proposition se heurta au refus hautain et dédaigneux des délégués de la Grande-Bretagne. « Même si nos hommes d'État, dirent-ils, avaient la volonté de contracter des liens internationaux relativement à la réglementation du travail des fabriques, ils n'en auraient pas le pouvoir : il leur est défendu de mettre leurs lois industrielles à la discrétion d'un pouvoir étranger. » Et l'on se contenta de voter, avec l'abstention de la France et de la Suède, l'échange entre les États des publications officielles, statistiques et rapports d'inspection sur la matière, ainsi que la réunion de conférences ultérieures « afin

de se communiquer réciproquement les observations que les suites données aux présentes délibérations auront suggérées et d'examiner l'opportunité de les modifier ou de les compléter. » Rédaction bien inoffensive à coup sûr, qui n'en permit pas moins à M. de Berlepsch de résumer ainsi, dans la séance de clôture, l'œuvre à laquelle il achevait de présider : « Chaque pays devra accorder à la classe ouvrière, soit par la législation, soit dans les mœurs, tout ce qui n'est pas incompatible avec la sûreté de l'existence et le développement de l'industrie nationale, desquels dépend, d'ailleurs, le bien-être des ouvriers. »

Cette histoire, si lointaine soit-elle, — elle est vieille de douze ans, — n'est point sans intérêt dans l'époque de trouble où se débat en ce moment la grande industrie. On y voit une puissance, dont nul ne saurait contester la vitalité ni les progrès, se lancer non sans imprudence dans les réformes ouvrières les plus osées; s'aviser soudain, à la lueur des résultats acquis, qu'elle risque, en marchant plus avant, de placer sa production nationale dans une position d'irréparable infériorité vis-à-vis de la concurrence universelle ; s'arrêter net pour tenter d'entraîner les autres États à imiter son exemple ; et, n'y pouvant parvenir, renoncer à ses premiers essais de réduction de la journée de travail pour revenir à l'état de choses antérieur. Contre les visées de la politique allemande, quels argumens ont invoqué les États récalcitrans ? Des argumens de principe sans doute, tirés des différences qui séparent le droit public des diverses nations, leur concept du rôle incombant à l'État, leur respect de la liberté individuelle ; mais aussi, mais surtout des argumens de fait, antérieurs et supérieurs, parce que permanens, à toutes les abstractions. L'Allemagne et la Suisse disent : « On ne peut faire un pas de plus si tous les États producteurs ne consentent à marcher du même pas. » Et ces derniers ne contestent pas qu'il en soit vraiment ainsi ; ils constatent seulement, et ils prouvent, qu'il est impossible pour eux d'entrer dans cette voie.

Impossible, pourquoi ? Parce que ni le salaire ni la durée du travail n'ont de valeur absolue d'un pays à l'autre, voire dans l'intérieur d'un même pays. Parce que le premier est en fonction des conditions matérielles de l'existence, du prix des loyers et de l'alimentation, du poids des impôts ; la seconde, en fonction des conditions matérielles de la production, nature du sol, facilités des communications, taxes publiques et locales. Parce que,

pour déterminer une règle équitable, cette règle ne devrait pas être uniforme, et que ses variations dans l'espace, c'est-à-dire entre pays différens, seraient commandées par des facteurs infiniment nombreux, très difficiles à mesurer avec rigueur, variables eux-mêmes dans le temps, c'est-à-dire d'une année à l'autre. Parce que, à supposer cette règle une fois établie, son application serait soumise ou à l'arbitraire de chaque État, — et, dans ce cas, l'on n'aurait rien fait, car, en changeant l'un quelconque des facteurs en question, l'on modifierait dans leur essence même les résultats escomptés; — ou au contrôle mutuel et réciproque des États, — et alors c'est la négation de toute autonomie nationale, le système des impôts, celui des douanes, la législation civile, pénale ou commerciale, le régime des voies de communication, en réalité la civilisation tout entière de chacun livrée à « la discrétion d'un pouvoir étranger. » — Pouvoir international ou fédéral, dira-t-on. Certes, mais qui ne sait que dans toute fédération, le plus fort s'est toujours imposé au plus faible? Aux États-Unis, le Nord a prévalu sur le Sud; en Allemagne, la Prusse sur tous les autres États.

La question est internationale assurément, de l'aveu des ouvriers aussi bien que des gouvernemens (1), mais elle ne saurait se résoudre par les voies internationales, car, s'il est loisible de concevoir la suppression des frontières, la géographie, la géologie et l'ethnologie ne peuvent être supposées autres que ne les a faites la nature. La militarisation même du personnel minier, chère à M. de Bismarck, ne ferait que déplacer la question, aucun pouvoir humain n'étant capable d'inspirer à tous les gouvernemens un courage égal pour maintenir une discipline unique. Quand on étudie le problème de près, l'on en vient aussitôt à reconnaître qu'il ne comporte point de solution ni de système absolu, mais bien autant de solutions qu'il y a d'espèces différentes, et que, dans chaque espèce, c'est aux intéressés seuls, ouvriers et patrons, qu'il appartient de la chercher « volontairement » et d'un commun accord. Il n'existe et ne saurait exister aucun lit de Procuste pour égaliser les conditions du travail dans l'univers.

André Lebon.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre, l'article de M. Charles Benoist, *Le Travail, le Nombre et l'État*. — III. *Les Lois*, p. 114-118.

L'AUTRE AMOUR

DEUXIÈME PARTIE (1)

X

Je ne m'étais pas trompée en jugeant Hélène sensible aux déclarations de M. Langeais-Gravot; mais, quand elle se décida, quelque temps après le bal, à me faire ses confidences, je songeai d'abord aux inquiétudes qu'avait exprimées le vicomte, et je tremblai pour elle.

Déjà, le jeune homme avait déclaré ses sentimens, en même temps qu'il laissait voir sa crainte de n'être pas agréé des parens. Il promettait d'attendre et au besoin de faire campagne à Madagascar pour gagner plus rapidement son grade de capitaine... Mais elle refusait de le voir s'éloigner d'une garnison qui le mettait à portée des chasses et des réunions mondaines où ils pouvaient se rencontrer. Si son espérance était mêlée de quelque incertitude, elle comptait sur la tendresse de ses parens pour céder à son désir, et elle priait Dieu de bénir un sentiment si conforme à la loi chrétienne qui lui avait enseigné le désintéressement des biens de ce monde.

Je m'étonnai donc, et je le lui dis, qu'elle ne se fût pas assurée du consentement de sa mère, et je la pressai de l'obtenir avant d'aller plus loin.

— Oh ! dit-elle avec la sécurité de ceux qui n'ont pas encore eu de contact avec les réalités de la vie,.. je m'attends bien à

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

quelques obstacles, mais ils donneront plus de prix à mon bonheur... Comment mes parens chéris pourraient-ils s'opposer à un mariage aussi raisonnable? M. Langeais-Gravot, sans être noble, appartient à une excellente famille; son père est général, il a un bel avenir militaire, on ne peut donc lui reprocher que son manque de fortune;.. mais vous savez qu'avec mes goûts simples de campagnarde, je suis préparée à une existence modeste, et qu'elle me conviendra mieux qu'un grand luxe dont je ne saurais que faire.

Tout cela me parut si sage que j'attribuai les prévisions du vicomte à son pessimisme ordinaire. Il fut convenu qu'Hélène reverrait son lieutenant aux yeux bleus le lendemain, à la soirée des Pontac, et qu'après s'être mise d'accord avec lui, elle parlerait à sa mère au retour.

A trois heures du matin, j'entendis la voiture s'arrêter devant le perron. Un instant après, Hélène frappait à ma porte :

— J'ai vu que vous aviez de la lumière, dit-elle pour s'excuser; je ne vous réveille pas;. . causons, je vous en prie.

Elle avait dû pleurer beaucoup, car son visage était décomposé; elle me tendit ses mains toutes froides que je tins dans les miennes sous la chaleur de l'édredon, pendant qu'assise sur mon lit, elle me racontait les événemens qui venaient de se passer.

— M. Langeais-Gravot, dit-elle, m'attendait à la porte du premier salon, je pris son bras pour ne presque plus le quitter de toute la soirée; je m'en sentais le droit, lui ayant du fond de mon cœur promis ma vie. Nous convînmes qu'il était temps d'avertir ma mère, et qu'aussitôt sûre de son consentement, le général Langeais s'empresserait de faire la demande officielle. Nous devions nous revoir dans trois jours au tennis des Colterre, et je promis à celui que déjà je traitais en fiancé, que je tiendrais mes doigts devant ma bouche en signe de triomphe, et qu'alors il pourrait s'approcher de ma mère et lui baiser la main.

Mais, à peine assise dans la voiture, Mme de Bernage lui avait dit d'un ton sec :

— Je ne suis pas contente de ta tenue : tu danses beaucoup trop avec M. Langeais-Gravot, il n'est pas convenable qu'une jeune fille marque une telle préférence dans le choix de ses danseurs.

Hélène avait cru obtenir son pardon immédiat en répondant :

— C'est qu'en effet, j'ai pour lui plus qu'une préférence, car

je désire l'épouser, et j'allais dès ce soir vous confier ce souhait de toute mon âme.

Mme de Bernage s'était écriée : — Comment oses-tu exprimer de pareilles inconvenances et te permettre des projets de mariage sans m'en informer? Ainsi, tu n'as pas attendu que le discernement de tes parens s'occupât de ton avenir ; tu as toi-même décidé que tel parti pouvait te convenir!

— J'ai voulu être sûre de mes sentimens avant de vous les confier, avait risqué timidement Hélène.

— Alors, avait repris sa mère encore plus courroucée, tu te déclares sûre d'aimer un homme qui n'est pas destiné à être ton mari. Tu as commis une faute grave en disposant de ton cœur sans l'assentiment de tes parens ; une fille bien élevée ne se permet d'aimer qu'un fiancé, et je t'avertis que celui-ci ne le sera jamais.

— Que lui reprochez-vous, à ce malheureux?

— Quand on a l'honneur de porter le nom de Bernage, on ne l'échange pas contre celui de Langeais, sans motif sérieux.

— Qu'y a-t-il donc au monde de plus sérieux que d'aimer?

— Tais-toi, avait conclu durement sa mère, tu ignores les convenances qui doivent présider à la décision d'un mariage, et tu raisonnes en enfant. Ton père, s'il le juge bon, s'expliquera avec toi; pour moi, je ne saurais continuer une discussion sur un pareil sujet.

Mme de Bernage s'était rencoignée dans l'angle de la voiture, immobile, insensible, et muette, pendant qu'Hélène pleurait silencieusement.

— Voyez, dit-elle en promenant ma main sur sa fourrure toute mouillée de larmes, je les ai laissées couler sans les essuyer, tant on a honte de souffrir devant ceux qui ne nous plaignent pas! — Et, sûre maintenant d'être comprise, elle se jeta dans mes bras en sanglotant, et je sentis son pauvre cœur oppressé battre à grands coups contre le mien comme si nos peines réunies les eussent mêlés dans une sympathie douloureuse.

Ce qu'elle venait de me rapporter laissait peu d'espoir d'arriver à vaincre la résistance de sa froide et vaniteuse mère. Fallait-il mieux espérer de la tendresse paternelle ? Ce fut du moins ce que je m'efforçai de lui persuader, sans le croire bien fermement moi-même.

— Vous triompherez, lui dis-je, car l'amour est plus fort que les intérêts; mais il faut préparer à la lutte votre chère âme trop crédule à la facilité de vivre. Depuis votre arrivée en ce monde, vous n'avez eu qu'à étendre la main pour trouver à votre portée tout ce qui vous était nécessaire ou agréable; vous voilà devant les âpretés du destin, et il vous déconcerte; mesurez-vous avec lui, grandissez pour le vaincre, et vous serez alors digne du bonheur que vous aurez conquis.

Hélas! les illusions d'Hélène furent vite dissipées.

Dès le lendemain matin, son père la fit appeler, et, du ton solennel qui lui était ordinaire dès qu'il parlait morale et religion, il se mit à la sermonner avec des mots graves que devait singulièrement articuler sa bouche de libertin. La mère ayant donné l'assaut contre le nom bourgeois du jeune prétendant, ce fut à l'insuffisance de sa fortune que s'attaquèrent les argumens du comte de Bernage. Il n'admettait de mariage honorable que dans une entière égalité de situations, et lorsque sa fille objecta la simplicité de ses goûts, il haussa les épaules en déclarant qu'une femme ne tardait jamais longtemps à mépriser un mari qui lui devait sa fortune.

Comment l'idée du mépris aurait-elle pu pénétrer dans cette pauvre tête exaltée d'amour, qui s'obstinait à répéter le seul mot qui répondît à toutes les objections : Je l'aime, je l'aime...?

— Tu ne l'aimeras pas toujours, reprenait cet expert en inconstances. Les parens sont les gardiens de l'avenir, il faut que leurs enfans aient confiance dans leur discernement... Remets-t'en à ton vieux père pour te trouver le mari qui t'assurera une existence heureuse dans notre monde et les conditions nécessaires pour y figurer avec avantage. J'ai en vue quelqu'un qui te conviendra, j'en suis sûr, aussi bien qu'à nous...

— Ne me parlez pas de cela! s'écria-t-elle en repoussant d'un geste peureux la menace de cet inconnu qu'on prétendait lui destiner, sans égard pour la plaie encore toute saignante de sa première déception d'amour.

— Soit; je t'en parlerai plus tard, quand la raison te sera revenue, puisque tu ne veux rien entendre aujourd'hui, mais il est inutile de jamais ramener la question sur ton petit lieutenant; tu ne l'épouseras pas.

— Mais, mon père, sanglota la pauvre Hélène, c'est lui que j'aime, et je ne pourrai pas en aimer un autre.

— Tu aimeras celui qui sera ton mari, décida M. de Bernage avec une autorité de prédicateur; les honnêtes femmes aiment toujours le père de leurs enfans. — Et, satisfait d'avoir formulé ce décisif axiome, il le fortifia d'un baiser paternel sur les joues toutes mouillées de sa fille en pleurs. Que pouvaient les pauvres raisons d'un cœur timide et asservi dès l'enfance, contre la force officielle de parens ligués contre son désir ?

Hélène revint à moi vaincue, anéantie par son effort; elle s'abattit sur ma poitrine. Pauvre petite ! je la sentais brisée, d'avance incapable d'une lutte persistante contre l'autorité crainte et respectée des siens, et pourtant j'aurais voulu l'assister d'un secours efficace...

— Votre oncle, lui dis-je, sera peut-être favorable à votre amour, voulez-vous que je le prie d'intervenir auprès de votre père ?

— Oh ! oui, c'est cela ; que vous êtes bonne, chère Christiane ! Et elle s'accrochait à mes mains comme à une branche de salut. Mon oncle est bon, il m'aidera, j'en suis sûre.

Nous étions à la veille de Noël, j'entraînai Hélène vers l'église, sachant que c'était là surtout qu'elle trouverait la consolation dont elle aurait besoin si j'échouais dans ma dernière tentative.

Des jeunes filles décoraient l'autel de fleurs et de cierges, ainsi que, huit jours auparavant, on ornait le salon du château pour le bal. Ne faut-il pas que les pauvres aussi aient leurs réjouissances? Dans un coin de chapelle, on leur dressait une crèche en miniature avec un enfant de cire, des animaux de carton et de la paille véritable... Depuis vingt siècles, pensai-je, cette scène de la Nativité pauvre console les multitudes de leur pauvreté. Elle les aide à enfanter dans la douleur et à mourir misérablement, parce qu'au-dessus de l'étable de Bethléem, brille l'étoile d'espérance. N'est-ce pas l'exemple du Dieu fait homme qui aide les hommes aux renonciations et les exhorte au sacrifice; n'est-ce pas son enseignement qui dissout les volontés et brise les désirs ? Moi-même, n'avais-je pas tenté d'abdiquer devant mes exigences de bonheur, accepté l'abandon ?

Mais quelque chose de plus fort criait du fond de ma nature pour revendiquer ma part tout entière. Les leçons de sagesse ne profitent qu'aux sages,... aux Hélènes... Le long cou de celle-ci, je le voyais incliné dans la soumission d'une prière ; et déjà je la devinais presque apaisée pieusement.

Le lendemain, la famille de Bernage au complet occupait à l'église le banc seigneurial. Dans l'attitude humble de l'agenouillement, qu'est-ce que l'âme altière et dévote de la comtesse pouvait trouver à dire au Jésus de la Crèche? Quelles excuses trouvait le père d'Hélène pour expliquer à Dieu qu'il ne trouvait pas assez riche le jeune homme choisi par sa fille?

XI

Depuis l'avertissement sournois que j'avais reçu de la comtesse de Bernage et les plaisanteries de Lucile sur l'assiduité de son oncle auprès de moi pendant le bal, j'avais évité de me retrouver seule avec le vicomte, et lui, voyant mon insistance à le fuir, avait espacé ses visites au château.

Pourtant, je tenais à remplir la promesse que j'avais faite à Hélène, d'intercéder pour qu'il essayât d'en servir les intérêts de cœur, contre les parens. Elle me l'amena, un jour que j'étais seule à lire dans le bureau qui nous servait de salle d'étude.

— J'ai annoncé à mon oncle que vous aviez à lui parler, dit-elle en l'introduisant; puis, elle referma aussitôt la porte et disparut.

— Est-il possible, mademoiselle Christiane, que vous ayez quelque chose à me dire? demanda Raymond, avec une figure illuminée.

Je me hâtai de le fixer sur l'objet de notre conversation...

— Oui, je veux vous parler d'Hélène...

— Ah!... et il s'assit d'un air déçu.

Je crus observer qu'il ne m'écoutait que très imparfaitement, tandis que je lui racontais les scènes que la pauvre enfant avait eues à subir successivement de la part de sa mère et de son père : il suivait ses propres pensées.

— Oui, je sais tout, me dit-il, quand j'eus fini, et j'ai déjà dit à ma belle-sœur qu'elle avait tort de contrarier l'inclination de sa fille.

— Eh bien?

— Elle a haussé les épaules et m'a traité de vieille tête romanesque. Surtout, m'a-t-elle dit, ne donnez pas de mauvais conseils à votre nièce, cela ne servirait qu'à prolonger notre lutte. Je ne céderai pas...

— Et le comte, demandai-je, sera-t-il aussi intraitable?

— Oui, car ses fredaines, que vous soupçonnez sans doute, n'ont rien à voir avec le sentiment, ni surtout avec la question du mariage, qui est réservée avec ses vieilles croyances dans l'arsenal des principes de famille. Il est aussi intransigeant que sa femme, et d'ailleurs elle suffirait à la résistance ; jamais il ne la contrarie en ce qui concerne leurs filles ; c'est le moyen qu'il a trouvé de s'assurer son indulgence ou... son aveuglement.

Je ne pus résister à la tentation de savoir ce que M. Raymond pensait du ménage de son frère.

— Est-ce que la comtesse soupçonne son mari ?

— J'en suis encore à me demander si elle a les yeux bouchés d'illusions, ou si sa vertu conjugale suffit à lui maintenir cette imperturbable façade qui ne craque jamais. — Mais vous supposez bien qu'un ménage comme le sien ne l'a pas préparée à comprendre les unions sentimentales, et elle entend que ses filles se contentent, comme elle l'a fait, d'une vie régulière, dans la richesse, et l'estime de la société.

— Il lui resterait Lucile, repartis-je, pour combler ses vœux de gloire mondaine ! Celle-là, j'imagine, ne s'embarrassera pas d'amour pour un petit lieutenant pauvre. Mais ne pourrait-on pas, puisque Mme de Bernage redoute tant le scandale, lui insinuer qu'il est dangereux de détourner une jeune fille de celui qu'elle aime en l'exposant aux hasards d'un mariage de raison ?...

— Et quels dangers, dit le vicomte, voulez-vous que conçoive une personne dont la vie se borne à osciller entre ses visites du Poitou et celles de Paris ? On l'offenserait en soupçonnant sa fille capable d'écarts,... et d'ailleurs, il faut bien l'avouer, j'en crois Hélène tout à fait à l'abri. N'est-ce pas aussi votre sentiment ?

— Est-ce une raison pour la priver de bonheur, la chère petite ? Doit-on spéculer sur sa sagesse ?

— Non, assurément ; mais elle se résignera, et il faut l'y aider sans entretenir dans son cœur un espoir inutile ;... on n'obtiendra rien de ses parens, j'en suis sûr...

J'allais me lever pour porter cette réponse à la pauvre Hélène, lorsque M. de Bernage me retint d'un geste suppliant...

— Pas encore, je vous en prie, mademoiselle Christiane... J'ai à vous parler... de moi, si vous le permettez...

Comment aurais-je pu me soustraire à une demande ainsi formulée ?

— J'ai senti, commença-t-il, combien votre cœur est sensible

à toute peine en vous voyant émue des chagrins d'Hélène, et toujours prête à soulager ceux qui souffrent. Alors, j'ai résolu, moi aussi, de vous confier les secrets de ma vie; ils me seront moins lourds à porter quand vous aurez daigné les entendre...

J'étais fort troublée de ce préambule, quoique rien n'y fût menaçant, puisqu'il ne visait que le passé. Certes, j'étais bien jeune pour recevoir une confession, mais les femmes sont toujours contemporaines des histoires d'amour. J'écoutais donc le récit suivant :

« Je n'ai pas toujours été, dit le vicomte, l'homme des bois que vous connaissez ici, et mes amis, à vingt-quatre ans, me considéraient comme le plus élégant d'un petit groupe qui étonnait Paris de son luxe. Je venais de passer le concours diplomatique et j'attendais au quai d'Orsay qu'on disposât de ma personne.

Mon père intrigua pour me faire envoyer dans un poste lointain afin de couper court à ce qu'il appelait mes folies. Il devait apprendre un jour qu'on peut en commettre de pires que de manger son patrimoine! Je restai absent cinq ans, et rentrai en France avide de m'y créer un intérieur; mon père vivait aux Douves avec mon frère aîné et sa famille; je fis construire dans leur voisinage le pavillon que vous connaissez; puis, je me mis à fréquenter les salons où l'on danse, pour y rencontrer une jeune fille selon mes rêves...

Je ne la trouvai pas;... peut-être l'avais-je mal cherchée,... mais je ne la trouvai pas, et je fis bientôt la connaissance d'une créature étrange dont les yeux verts et mouvans comme une eau profonde me fascinèrent irrésistiblement. En quelques semaines elle s'empara de mon existence et disposa de moi selon sa fantaisie... Je lui sacrifiai ma carrière plutôt que de consentir à un éloignement de quelques jours exigé par une mission diplomatique qu'on me confiait sur le Danube;... sans un regret j'envoyai ma démission. Elle ne m'en remercia pas, elle ne semblait jamais s'apercevoir de ce qu'on faisait pour elle... Je m'écartai bientôt de ma famille et de mes amis afin qu'à aucune heure ils ne fussent un obstacle à l'accomplissement de ses désirs, qui étaient tyranniques et ruineux; elle ignorait que les ressources pécuniaires eussent des limites et transportait dans notre vie d'amour les exigences luxueuses de son intérieur... Je voyais la fin de mes ressources approcher, et déjà j'usais d'expédiens en

escomptant la mort de mon pauvre père, qui me gardait un gros héritage et me refusait tout sur ses revenus... « C'est assez, m'écrivait-il, que tu aies dévoré les biens de ta mère !... »

Je vous raconte ces choses, mademoiselle Christiane, dans l'espoir de mériter votre indulgence en vous montrant que je ne m'appartenais plus ; ma volonté était attaquée à son centre même, j'étais pris au piège d'une passion inextricable, où mon cerveau net et sain jusque-là s'enfonçait dans des profondeurs de ténèbres... Pendant cinq ans, je vécus dans cette défaite et cette prostration, malheureux, incertain d'être aimé, mais préférant l'affront des dédains à la dignité d'un éloignement... Du moins, si je savais ma maîtresse affolée de plaisir, sèche et frivole, je la croyais fidèle, par son indifférence même aux joies de l'amour : j'entends encore le rire qui sortait de son gosier moqueur lorsque je lui parlais de mourir plutôt que me passer d'elle !

Son mari était un riche commerçant souvent appelé en Russie par ses intérêts ; il l'adorait, n'avait pas sur elle le moindre soupçon, et me la confiait pendant ses voyages ; il était flatté de me connaître. Quant à la femme, qui me savait violent, elle craignait moins une rupture, — j'étais trop lâche ! — qu'un scandale qui eût averti son mari.

Lorsqu'elle eut décidé de m'éloigner définitivement, son premier soin fut de se mettre sous la protection du seul homme qu'elle eût à ménager... « Je pars, m'écrivait-elle, pour accompagner mon mari à Pétersbourg, nous resterons absens au moins une année... » Elle avait dit vrai. Lorsque je courus chez elle, on m'annonça qu'ils avaient quitté Paris la veille et que des ordres étaient donnés pour qu'on vendît le mobilier. Je restai stupide devant la porte, sans croire, sans comprendre ce qui m'arrivait...

Son mari, qu'elle avait tant de fois laissé voyager seul !... Allons donc, il y avait autre chose ! Mais moi, moi qui l'aimais ! elle était partie... cela était sûr... je devenais fou... sans un adieu, sans un regret, sans même la pitié d'un mensonge.

Je sus plus tard les détails de cet événement ;... un autre amant surpris à l'improviste par le mari, la menace du scandale, puis le pardon si elle consentait à le suivre au loin,... peut-être pour toujours. Moi, je n'avais pas compté dans ce drame où l'intérêt seul avait guidé sa conduite ;... je n'étais rien,... rien qu'un imbécile !

Je ne saurais vous dire ce que j'ai enduré pendant les pre-

mières heures de mon abandon, c'était un mal physique dans toutes les parties de mon être ; elles étaient disjointes, et je ne réussissais pas à les assembler pour une action quelconque... Pourtant l'idée du soulagement, du seul possible, dominait cette douleur ; je voulais mourir. C'était une manie obsédante et stérile, car la force me manquait pour en trouver le moyen ; je demeurais dans une angoisse inerte à compter les battemens de mon cœur,... espérant toujours qu'il allait s'arrêter de battre.

L'excès même de ce que j'éprouvai me rendit la force d'agir. D'un mouvement automatique, je pris le revolver accroché au mur, comme j'eusse saisi une fiole de morphine ou tout autre anesthésique... Je ne voyais plus que l'objet qui allait me soulager. Le rond froid de l'acier contre mon front, et c'était fini ! Hélas ! en même temps que j'entendais un bruit formidable, une déchirure atroce me labourait la main. L'arme venait d'éclater, et ses débris mêlés à mon sang souillaient le tapis, pendant qu'au bout de mon bras pendait le poids sanglant et informe de mes doigts arrachés. On accourut, je parlai d'un accident, d'une maladresse,... et je m'évanouis.

On disposa de mon corps pendant plusieurs jours sans que je reprisse l'usage de ma raison et de ma volonté. Quand je revins à moi, sous un amas de bandages gisait mon bras endolori ; on me dissimulait la gravité de ma blessure ; j'en détournais ma vue pendant l'horreur des pansemens. Enfin la cicatrisation commença, je me décidai à regarder ! Vous savez ce qui reste de ma main !

En même temps, d'une voix étranglée, le malheureux Raymond étendit sous mes yeux ses doigts inégaux qui quêtaient une pitié...

J'eus un élan de bonté pour le vestige d'une si grande douleur et, d'un geste affectueux et sincère, je la serrai dans la mienne sans ressentir aucune répugnance. L'émotion du récit que je venais d'entendre avait exalté mon enthousiasme, au point de glorifier la blessure de l'amour et d'en dissimuler la laideur A cet instant, Raymond me parut un héros. Il lut l'attendrissement sur ma physionomie, et il put s'y tromper

— Christiane, fit-il, je ne me plaindrai plus de mon sort, puisqu'il m'a valu un peu de votre affection... Vous me plaignez sans me mépriser, n'est-ce pas ?

Comme je lui souriais tendrement, il se précipita à genoux devant moi avant que j'eusse pu l'arrêter.

— C'est là seulement que je pourrai continuer ce qui me reste à dire...

— Mais je n'ai voulu connaître que votre passé, lui dis-je.

— Ne craignez rien, fit-il en me maintenant assise devant lui; vous pouvez m'entendre, mon amour n'est pas une offense; Christiane, je vous supplie d'être ma femme!

Ce fut une désolation pour moi que d'entendre ces mots dits pour me rassurer; je voyais à genoux avec une figure d'angoisse le malheureux qui venait d'implorer ma pitié, et il fallait qu'à mon tour je le fisse cruellement souffrir.

— Je suis touchée, bien émue, balbutiai-je.

Voyant mon trouble, Raymond continua :

— Dès que vous m'êtes apparue, j'ai senti renaître la vie dans mon cœur endurci par huit années de deuil et de rancune J'ai perdu le goût de la solitude à laquelle je me croyais voué pour toujours; vous m'avez réconcilié avec moi-même, en me montrant une sympathie que je n'osais plus espérer, pour l'être déchu que je suis. Vos propos nobles et sérieux m'ont révélé la gravité de votre âme et la profondeur de votre conscience. Le jour où vous êtes entrée chez moi, ma maison a été la vôtre, je vous l'ai donnée sans oser vous le dire, car votre regard est sévère parfois. Ah! le soir du bal, comme vous avez été hautaine! J'ai cru que vous me haïssiez, je suis rentré à pied par les bois comme un malheureux.

— Je ne vous ai jamais détesté, lui dis-je, en mettant le plus de bonté possible dans ma voix.

— Alors, reprit-il, — et je sentais frémir ses bras appuyés à mon fauteuil, — me permettez-vous de vous rendre heureuse, d'essayer... au moins?

Il fallait me décider à répondre.

— Pardonnez-moi, lui dis-je, et plaignez-moi d'être obligée de repousser l'offre si généreuse que vous venez de me faire...

— Vous n'êtes pas libre, vous aimez quelqu'un? s'écria-t-il.

— Je suis libre, affirmai-je en étouffant le gros soupir qui me montait du cœur.

— Alors, qui vous empêche?

— Ma conscience! Elle m'interdit le mariage sans passion; ce serait trahir votre confiance que de vous le dissimuler...

— Ce n'est que cela!... Et il respira comme si on lui eût enlevé une pierre de sur la poitrine... Mais jamais, Christiane, ne

m'est venue la présomptueuse pensée que vous pourriez éprouver de la passion pour l'être en ruine que je suis; allons donc, je ne suis pas fou!... Tout ce que je souhaite, c'est votre consentement à vous laisser aimer, c'est de me permettre la vie auprès de vous, c'est le droit de vous donner la fortune...

— Ah! l'interrompis-je, voilà précisément ce qui rend impossible notre union! Jamais je n'accepterai ce qui pourrait ressembler à un... marché!...

— Ne prononcez pas ce mot indigne, reprit Raymond... Si je puis mettre à vos pieds quelques biens,... que sont-ils en comparaison de ceux que vous m'accorderez?... Oh! Christiane, je vous en conjure, ne me faites pas expier les seuls avantages qui me restent, et qui peuvent m'aider à orner votre existence. Écoutez, continua-t-il, j'attendrai;... j'attendrai que vous soyez remise de votre émotion, que vous ayez réfléchi, je ne veux pas que vous souffriez à cause de moi... Seulement, je vous en préviens, quoi que vous me répondiez, je continuerai à croire, à vouloir, à demander... Cet amour est une force impérieuse qui me mène, je ne puis l'endurer qu'avec de l'espoir;... ne me le retirez pas!

En même temps il s'était emparé de ma main et l'appuyait contre ses lèvres.

J'avais la conscience de n'avoir usé d'aucune coquetterie; mes paroles avaient toujours été sincères et froides; et j'avais dû faire effort pour dissimuler un éloignement physique... Seule ma pitié avait tressailli... Était-ce suffisant pour me créer le devoir d'immoler mes répugnances dans une vie d'abnégation?... La compassion devait-elle aller jusqu'au don de ma personne? et la charité me faisait-elle une obligation de consentir à une union qui m'inspirait une horreur invincible?

XII

J'avais oublié qu'Hélène attendait impatiemment la fin de notre conversation. Elle était restée dans ma chambre, où la nuit s'était faite, et occupait son énervement à échafauder des braises qui s'écroulaient aussitôt.

Elle s'élança au-devant de moi...

— Comme vous avez été longue!... Au moins, me rapportez-vous une promesse?

Perdue dans le souci de mes propres préoccupations, je n'avais plus songé aux siennes,... l'ardeur de son interrogation me les rappela. Pauvre cœur anxieux que j'allais encore décevoir !... Ne me serait-il donc jamais accordé de faire quelque bien autour de moi ?...

— Chère Hélène, il faut renoncer à toute démarche nouvelle ; votre oncle l'avait tentée avant même que vous l'en ayez prié !... il n'a pas réussi.

Ses yeux se fermèrent ; elle pâlit et s'affaissa dans le fauteuil d'où elle venait de se lever ;... des larmes,... encore des larmes !... Et je n'avais pour la consoler que des argumens dont je savais mieux que personne l'inanité, puisqu'ils étaient opposés à ceux dont je venais de me servir pour combattre M. de Bernage. Alors que pour moi-même je ne voulais qu'un mariage d'amour, et repoussais les avantages de la situation et de la fortune, il me fallait persuader à mon amie de se conformer à la volonté de ses parens, de renoncer à celui qui l'aimait, et d'attendre le mari qu'on imposerait à son goût. Quelle mauvaise avocate la raison trouvait en moi !

— Si vous étiez à ma place, questionna insidieusement Hélène, est-ce ainsi que vous agiriez ?

J'étais fort embarrassée.

— Comment voulez-vous, lui dis-je, comparer des positions aussi différentes que sont les nôtres ? Je suis une pauvre fille habituée à se passer de bien des choses qui, sans doute, vous sont nécessaires... Les titres et l'argent sont peu pour moi qui n'en ai jamais eu ;... mais vous...

— Ah ! moi, fit-elle, je n'aurais demandé qu'un peu de tendresse, puisque mon avenir est assuré. C'est plutôt vous qui pourriez craindre cette pauvreté qu'on dit si redoutable aux femmes... Puis, subitement, ayant deviné qu'un drame parallèle à celui de son amour se déroulait dans ma pensée : — Dites-moi la vérité, Christiane, que vous a dit mon oncle et qu'avez-vous répondu ?..

— Quoi !... vous savez donc ?

— J'ai depuis longtemps deviné qu'il vous aime, et, en vous voyant causer seuls si longtemps ensemble, j'ai dû penser qu'il n'était pas uniquement question de moi. Votre trouble en arrivant ici, vos façons de répondre ambiguës, me confirment dans la certitude qu'il vient de se passer quelque événement qui a décidé de votre sort.

— En effet!...

Je racontai alors ce qui s'était dit entre Raymond et moi.

— Vous avez refusé! s'écria Hélène. Ah! mon oncle, mon pauvre oncle, qu'il doit souffrir!

— Ne me parlez pas de cela! On ne peut consulter que son propre cœur pour un mariage... Le mien a ses exigences... Il veut être de la fête, lui dis-je en essayant de sourire. Le dévouement ne lui suffirait pas.

— Vous me conseilliez bien, à moi, la soumission, le renoncement; vous me disiez, il n'y a qu'un instant, que l'amour n'est pas tout dans le mariage. Ah! combien on juge différemment son propre cas et celui des autres!...

— C'est vrai, car il n'y a, sur cette délicate question, d'autre règle que celle qui se tire du caractère de chacun... Si vous vous sentez de force, Hélène, à lutter contre l'autorité de vos parens, à tout braver pour épouser M. Langeais-Gravot, allez, luttez, vous aurez la victoire... L'amour finit toujours par triompher des volontés contraires.

— Je ne saurais me mettre en guerre contre ma conscience, déclara-t-elle d'une voix vaincue.

— Eh bien! moi non plus; et la mienne m'interdit un engagement contraire au vœu de ma nature. J'aspire à la passion de toutes mes forces, et je commettrais un crime en y renonçant. Ce serait enterrer un être vivant... dont j'aurais trop peur de voir revenir l'apparition!

Une contrainte pesait sur les habitans du château. Les visites de Raymond s'y faisaient plus rares depuis que je l'en avais prié, car elles m'imposaient un véritable supplice. Dès qu'il arrivait, tous les regards se braquaient sur ma physionomie pour en surprendre les secrets, avec des intentions diverses. Pour tous, je restais douloureuse et enfermée.

Lucile, curieuse de toute intrigue, connaissait les projets et les déceptions de sa sœur. Elle n'y trouvait qu'à rire:

— Ce serait trop bête d'épouser ce petit Langeais pour courir les garnisons!... Vrai, Hélène peut faire mieux que cela!...

L'assurance de cette gamine à parler de ces choses était déconcertante.

Je lui demandai:

— Et vous, Lucile, quel mariage voudriez-vous faire?...

— Oh! moi, répondit-elle d'un air entendu, j'étonnerai le

monde... Je voudrais être reine... ou, ajoutait-elle avec résignation, princesse !...

— Vous avez donc rencontré quelque joli prince héritier?

— Oh ! reprit-elle, il pourrait être vieux ou laid, qu'il ferait aussi bien mon affaire...

— Taisez-vous, petite horreur !...

Elle entendit un jour son oncle me demander :

— Christiane, combien de temps me laisserez-vous encore dans la peine où me réduit l'ignorance de votre décision ?

— Ne vous ai-je pas dit ma tristesse que ce soit impossible ?... Je me retournai en entendant un : Ah ! de stupéfaction. Lucile s'enfuit, mais, dès qu'elle se retrouva seule avec moi :

— Ce n'est pas croyable, mademoiselle, que vous fassiez languir mon oncle ! Moi qui m'imaginais que c'était vous qui teniez tant à l'épouser !...

— Qui a pu mettre cette idée-là dans votre tête folle ?

— Dame !... c'est un beau parti.

— Et son âge ! repris-je, et son infirmité ! croyez-vous qu'il n'y ait pas là de quoi réfléchir ?

— Ah ! moi, je n'hésiterais pas, à votre place ; une fois mariée, vous ferez ce qui vous plaira.

— Lucile, si vous n'étiez pas une enfant, ce serait révoltant, de vous entendre dire de pareilles choses !

Certes, on ne prenait pas ses paroles au sérieux ; pourtant il lui en restait en quelque sorte une souillure, comme si, sur sa jolie petite personne parfumée, on avait découvert une plaie secrète.

Cependant l'hiver s'allongeait interminablement dans l'ennui des jours sombres, et cet isolement qui fait de chaque habitation comme une forteresse défendue par les fondrières des mauvais chemins.

Par quelle aberration des gens qui disposent à Paris d'un hôtel confortable s'obstinent-ils à attendre dans une existence polaire l'apparition des premiers bourgeons pour quitter la campagne ? C'est ce que je me demandais tous les matins en voyant l'étendue immaculée de la neige, que les gardes rayaient de sentiers noirs destinés à nos promenades à la file. Le spectacle ne manquait pas de beauté, quand le gel immobilisait la nature dans une pureté de cristal. Pendant quinze jours les bois étincelèrent sous l'éclat du givre accroché aux chênes, et les sapins ressemblaient à d'immenses girandoles chargées de pendeloques

transparentes : le couchant rouge embrasait ce palais de glace, et l'on voyait la nuit sur le tapis blanc des pelouses la sarabande d'une multitude de lapins, rassurés par le silence ouaté de la neige.

Je me croyais condamnée à l'internement pour deux mois encore, lorsqu'on m'apporta une dépêche qui m'appelait à Paris auprès de mon père gravement malade d'une pneumonie. « C'est la Providence qui se charge de me tirer d'ici, » pensai-je, et j'allai prier la comtesse de me faire conduire à la gare. Elle n'eut que des mots de politesse froide, où je démêlai sa satisfaction de me voir m'éloigner; le comte sut me marquer quelque intérêt pour mon père; seules, les jeunes filles m'exprimèrent l'espoir de me revoir bientôt.

Je laissai une lettre pour Raymond, lui annonçant mon départ, et l'affectueux regret que la précipitation me privât de lui dire adieu. Quelle que fût la tristesse du motif qui bouleversait ainsi mon existence, j'éprouvai un immense soulagement à échapper au rôle de bourreau que me reprochaient les yeux irrités et désespérés du vicomte.

Hélas! de pires douleurs se préparaient pour moi. Mon père était au plus mal quand j'arrivai près de lui, il me reconnut à peine et mourut dans la nuit après une agonie cruelle. Le désespoir de ma mère fut affreux; elle resta cramponnée au corps inerte qui emportait la meilleure part de sa vie en s'en allant... Et pourtant je n'avais jamais soupçonné l'amour entre ces deux êtres; le lien qui les unissait m'était demeuré mystérieux. Il se rompait au moment où, consolidé par l'âge, elle n'en sentait plus la tyrannie et seulement le soutien. Quand elle retomba contre mon cœur, tout en larmes et comme désemparée : « C'est à moi qu'elle appartient désormais, me dis-je, j'aurai tous les courages pour assurer le repos de sa vieillesse, et je ne la quitterai pas. »

J'écrivis à Mme de Bernage pour lui annoncer ma résolution de demeurer à Paris auprès de ma mère veuve. Elle me répondit que ma place resterait vacante pour la fin de cette saison et qu'elle ne me remplacerait qu'à son retour à Paris. Je ne m'empressai pas moins de chercher une position qui pût nous faire vivre, ma mère et moi, car nous restions dans une misère absolue.

Mes vêtemens de deuil, la pâleur lassée de mon visage, facilitèrent mes démarches : on y découvrait une détresse facile à exploiter. En effet, j'acceptai des leçons à des prix dérisoires

pour les trouver nombreuses, et bientôt il ne me resta plus une heure de libre dans l'après-midi. Quand je rentrais, c'était pour trouver ma pauvre mère effondrée dans le fauteuil où je l'avais laissée le matin; elle n'avait pas eu le courage de mettre un chapeau pour les courses indispensables, et parlait de mourir plutôt que d'être à ma charge.

— Tu vas te tuer de travail, me disait-elle, et nous n'arriverons qu'à peine à subsister!

— Du courage, maman! Charge-toi de nous trouver un appartement moins cher que celui-ci.

Elle fut enlevée à la funeste inaction par la nécessité de s'occuper du déménagement; nous transportâmes nos meubles dans un logement d'ouvriers, rue d'Armaillé, aux Ternes, et je me trouvai ainsi plus près de ma clientèle de leçons. Ce fut un nouvel arrachement pour elle que de quitter ses souvenirs, ses habitudes et son quartier; mais je comptais sur cette secousse même pour la tirer de sa prostration... J'étais prise de remords en voyant ses jolis doigts de dame, inhabiles au maniement des choses rudes, condamnés aux grosses besognes... « Il ne tiendrait qu'à moi, pensais-je, de les lui épargner... » Mais je lui cachais soigneusement ce qui s'était passé aux Douves, pour éviter que ses récriminations ne diminuassent mon énergie.

Il m'en fallut beaucoup à cette époque.

Je connus l'écœurement fastidieux des leçons enfoncées de force dans des cerveaux obtus, l'humiliation des reproches pour quelques minutes de retard, la diplomatie rusée des enfans, la vanité des mères, qui vous concèdent comme une royale faveur la joie de cultiver la plante rare issue d'elles, dont elles-mêmes ne pensent qu'à se débarrasser. Je rentrais le soir harassée, les épaules pliantes comme la volonté;... mes yeux se mouillaient, je me sentais devenir une loque sous la fatigue. Était-ce donc pour cette affreuse déchéance que je m'étais préparée à vivre par tant d'espoirs ardens;... et mes rêves passionnés ne devaient-ils aboutir qu'à ce labeur monotone et médiocre?

Un dimanche, je m'engourdissais dans le repos d'un jour sans tâche, laissant mon âme errer au hasard des souvenirs... L'image de Daniel était devant moi... Je l'avais revu aux obsèques de mon père et les témoignages de sympathie que j'en avais reçus n'avaient pas différé de ceux des étrangers. Remis courageusement au travail depuis qu'il avait échappé à la tyrannie de sa

mère, il s'était fait admettre aux Beaux-Arts dans le cours de peinture... Il gagnait même quelque argent à illustrer des journaux, dans l'intervalle des classes. De sa vie intime j'ignorais tout, ayant l'orgueil de ne jamais questionner... Il ne restait, de ma crise jalouse, qu'un engourdissement du cœur, et je me disais : C'est la guérison, puisque c'est l'indifférence. Envers lui, je me croyais vraiment bien libérée;... alors, pourquoi cette impossibilité de m'engager à un autre? Si Daniel n'avait pas existé, je sentais qu'il m'eût été plus facile d'envisager le mariage sans passion, d'attribuer leur prix aux dons qu'on m'offrait?... Il était, malgré tout, l'obstacle... N'arriverais-je pas à m'affranchir?...

Soudain, Hélène entra, les bras grands ouverts...

— Vous, ma chérie, vous ici?

— Oui, arrivée hier, ne pensant qu'à l'instant de vous revoir.

— Parlez-moi de vous,... de vos chères espérances... Comme vous êtes pâlie!

— Non, Christiane, n'en parlons pas, j'ai fait le sacrifice que mes parens exigeaient de moi.

Il avait suffi de deux mois à l'impitoyable couple du comte et de la comtesse pour anéantir ce jeune amour qui ne demandait qu'à vivre... J'en eus une révolte.

— Vous êtes malheureuse? demandai-je.

— Non, j'ai l'âme en repos et la conscience tranquille.

Elle disait tout cela simplement, et me laissait voir la pente douce de son caractère vers ce qui est facile et permis : l'effroi des luttes la dominait, toute sa personne témoignait d'une habitude d'obéir, d'une soumission aux usages...

— Je suis venue, me dit-elle, en messagère : mon oncle est à Paris, il veut vous voir et m'a envoyée pour vous en avertir!...

Cette nouvelle me bouleversa...

— M. de Bernage est ici!... Est-il possible?... je le croyais si solidement emprisonné dans ses bois que la pensée ne m'était pas venue qu'il pût les quitter.

— Oui, dit Hélène, il a prétendu qu'il lui serait intolérable, cette année, d'endurer la solitude... Mais la vérité, c'est qu'il ne peut plus se passer de vous... Depuis que vous avez quitté les Douves, on le voyait errer seul et farouche. Alors je me suis décidée à lui parler de vous, et il est venu me chercher tous les jours pour de longues promenades; j'avais trouvé le moyen de lui imposer ma compagnie!...

— Et que disiez-vous ensemble?

— J'ai d'abord essayé de lui persuader les choses que je me répète à moi-même pour apprendre la résignation; mais j'ai compris qu'il s'irritait au lieu de se calmer, et je lui ai conseillé d'espérer...

— Pauvre Hélène! c'est vous qui rendiez confiance à un autre, à un homme qui a l'âge de la sagesse, pendant que pour vous-même vous acceptiez le renoncement.

— Ce n'est pas la même chose, voyez-vous, me dit-elle avec sa voix chuchotante, sans timbre; à moi, tout m'est possible parce que je me soumets à une volonté plus haute... Ceux qui ne voient que l'obstacle humain se ruent à l'assaut jusqu'à ce qu'ils en triomphent... Mon oncle est de ceux-là, et très violent... c'est affreux de le voir se débattre dans l'orage de ce qu'il éprouve... Il me fait penser à ces vieux chênes qui craquent pendant la tempête;... le lendemain, on trouve autour d'eux des débris de feuilles arrachées et de branches tordues. Oh! Christiane, soyez bonne, laissez-vous aimer. C'est si facile auprès du mal qu'il faut se faire pour s'empêcher d'aimer!...

En disant cela, elle appuyait sa main sur sa poitrine pour y refouler un gros soupir gonflé de regrets!... Comment, devant sa douceur résignée, aurais-je pu me montrer impitoyable?... J'étais loin de mon énergie première; mes forces s'étaient dissoutes dans la longueur de l'épreuve, et le récit d'une passion si tenace m'émouvait en passant par ces lèvres charmantes.

— Je serai heureuse de revoir M. Raymond, lui dis-je, et nous nous embrassâmes.

Entre mes bras où je la tenais pressée, je sentis la matière soumise de son corps frêle et souple, contre la robustesse du mien. « Ne voilà-t-il pas le secret de ce qui nous fait si différentes? » me dis-je en regardant sa figure de blonde aux traits réguliers, unie et pure de ton, belle sans éclat, prédestinée aux affections familiales, plus qu'au trouble des passions,... en même temps que, dans la glace qui reflétait notre groupe, je voyais luire le rouge des appétits sur mes lèvres et de la flamme à mes yeux.

XIII

En prévision de la visite annoncée, je dus avertir ma mère de ce qui s'était passé entre M. de Bernage et moi.

— Comment as-tu pu me cacher une chose si importante! s'écria-t-elle d'abord.

— Pour t'épargner un chagrin, lui dis-je, puisque ma résolution de refuser était inébranlable.

— Dis-moi vite au moins, fit-elle haletante d'espoir, que nos malheurs t'ont fait réfléchir, et que tu vas cesser une résistance si folle...

— Je le voudrais, mère, pour toi surtout, mais il faut encore que cela me devienne possible... La pauvreté ne m'a pas tellement avilie que je considère le mariage comme un simple trafic où une fille peut vendre son corps.

— Quels mots! et comment peux-tu parler ainsi, Christiane? protesta la pauvre femme. Ne sais-tu pas que le mariage est saint, qu'il purifie les intérêts, d'une part, et le désir, de l'autre, par les obligations qu'il impose également et pour toujours aux époux?

— Mais encore, repris-je, faut-il être sûre de soi dans l'accomplissement de ses devoirs. Qui m'assure que, si j'échange mes rêves, ma pudeur, mes répugnances, pour le titre et la fortune qu'on m'offre, toute ma nature ne criera pas contre ces obligations que l'intérêt aura seul consenties?

— Qu'est-ce que tu vas t'imaginer là, ma pauvre fille? Les choses vont bien plus simplement! Quand tu auras épousé ton mari, tu l'aimeras, parce que tu es une honnête femme; tu seras occupée des soins de ton ménage, il te viendra des enfans,... et tu oublieras tes idées romanesques.

— Tu ne me comprends pas, insistai-je, gênée d'avoir à m'expliquer davantage devant ce regard placide que l'âge fait aux mères... Il y a un attrait qu'il faut ressentir pour accepter l'idée de s'unir à un homme, crois-tu qu'il soit possible de s'en passer?

— Il faut en effet de l'affection réciproque, mais tu es assurée du désintéressement de celle qui s'offre à toi, et ne m'as-tu pas dit aussi ta sympathie pour le caractère de M. de Bernage? Le reste ne mérite pas qu'on s'y arrête...

Il y avait tant d'assurance dans ses paroles, que je regardais ma mère pour deviner, au fond de son âme, d'où lui venait cette sagesse, et lui saisissant les deux mains, je la suppliai :

— Dis-moi ce que tu sais de la vie, éclaire-moi, mère, je suis dans l'obscurité.

— Ma chérie, continua-t-elle, j'ai aimé mon mari plus qu'il

ne m'a aimée... C'était une nature brusque et positive, qui répondait mal à mes enthousiasmes de jeune mariée. Ce que j'ai enduré pendant deux ans de tourmens jaloux, je ne les souhaiterais pas à une ennemie; et puis tu m'as été donnée, toi, ma Christiane, ma chère consolation; je reportai sur ton petit être, qui m'appartenait comme un membre à moi, ce que ma tendresse avait d'excessif, et je ne gardai à ton père qu'une affection conjugale apaisée. Ce fut toute une éducation de mon cœur à refaire, le temps m'y aida, j'oubliai mes exigences premières et me contentai d'un attachement solide, que les années fortifièrent. Eh bien! maintenant que mon expérience est complète, je puis t'affirmer, me jura-t-elle en appuyant sur chaque mot pour en enfoncer en moi la conviction, que ces années de paix dans une union sans ardeur m'ont donné plus de joie que les quelques mois de mon tourment passionné...

Je ne doutais pas de la sincérité de ma mère, mais elle ne pouvait agir sur ma propre conviction. Il se creuse d'une génération à l'autre des abîmes si profonds que chacune imagine avec peine le moment où elles furent pareilles... Quand on voit sa mère aux traits abolis, à la taille épaisse, avec des idées de sagesse, on ne reconstitue pas l'époque où elle aussi frémissait rudement au contact de la vie; elle est désormais fixée à la rive et voudrait vous y enchaîner : mais le vent souffle et tire la jeunesse au large, il faut se risquer, on a peur, mais on cède à l'invincible fatalité.

Pendant que j'étais exhortée à la prudence d'un choix raisonnable, le tumulte de mes désirs combattus se faisait plus tourbillonnant, plus je prévoyais ma défaite, et plus s'élevaient en moi les mirages auxquels il faudrait renoncer. L'amour occupait le sommet radieux de mes pensées, il me fascinait de promesses, et me cachait la colline de pauvreté, de misère et d'incertitudes que j'aurais à gravir pour le joindre. Tout était sombre à l'autre horizon. Il n'est pas possible, pensai-je, que le mariage soit l'institution boiteuse que me dépeint ma mère, où toujours un des époux traîne péniblement le poids de l'autre. Elle existe, l'union idéale de deux êtres liés par l'irrésistible, la toute-puissante passion... Que Daniel m'eût aimée,... nous réalisions ensemble le couple créé par Dieu dans l'Éden... Que les parens d'Hélène la laissent libre, elle s'élancera dans l'éther azuré comme l'oiseau qu'on délivre... Mais, hélas! toujours l'obstacle, l'impossibilité près du désir!

Au coup de sonnette, je tressaille, c'est Raymond. Ma mère se retire avec un regard de supplication. Me voilà captive de mon destin, me semble-t-il, quand il s'avance et saisit dans la sienne ma main palpitante prise au piège.

Raymond est très changé. C'est un Parisien, jamais je ne l'ai vu ainsi ; comme le costume transforme ! Ses cheveux sont courts et dressés en brosse claire autour de son front agrandi, il y a des paillettes dans ses yeux qui brillent,... c'est l'émotion.

— Ah ! vous revoir, mademoiselle Christiane, quel bien !... Il me semble que je ne vous demanderai jamais autre chose, maintenant que j'ai connu le tourment des jours sans vous. Si vous saviez dans quelle désolation j'ai vécu aux endroits où je m'étais habitué à croire que vous seriez toujours ! Je croyais avoir gémi dans la forêt mes plaintes les plus douloureuses, lorsque j'y revins autrefois meurtri et déchiré. Ce n'étaient que des plaintes d'enfant auprès de ce que je viens d'endurer après votre départ ! Ah ! d'abord je vous ai maudite... « Elle se dit sensible à la douleur des bêtes, pensais-je, et elle n'a aucune pitié pour moi qui souffre par sa faute. » J'aurais voulu me venger sur toute la nature, je piétinais de rage les violettes qui commençaient d'apparaître... Pourquoi des fleurs, puisque je ne pouvais vous les offrir ; pourquoi la vie ? J'ai essayé de vous haïr ; c'est plus facile que d'oublier, mais cela ne soulage guère. Pourtant j'ai réussi à ne pas vous écrire, ou du moins à ne rien vous envoyer de ce que je vous écrivais chaque jour. Ce sont les moyens connus de guérison. Je ne sais s'ils ont parfois réussi à d'autres, mais moi, je n'y ai trouvé aucun soulagement... Me voici ! Vous ne m'écarterez plus, je ne vous demande rien, que d'être là, heureux, heureux en vous regardant !

Il avait avancé son siège près du mien et me contemplait avec des regards extasiés. « Comme on est heureux, pensais-je, d'aimer ainsi !... » puis aussitôt... « Il suffirait d'un mot pour rejeter cet homme au désespoir. En aurai-je le courage ? » Non, je ne savais pas me défendre contre de si humbles désirs. Toutes les réponses que m'eût suggérées la sincérité étaient trop cruelles pour qu'en cet instant j'eusse le courage d'en troubler son bonheur... Je fus évasive et fuyante, je laissai l'espérance germer autour de moi.

— Demain, demain, disais-je à mesure que Raymond devenait plus pressant, car il avait recommencé à solliciter une promesse.

— Je saurai attendre, jurait-il, si vous me donnez une certitude, mais je ne puis plus vivre dans la crainte d'un refus qui serait ma mort.

Et, comme je faisais un geste d'horreur à la pensée d'être contrainte par une telle menace :

— Pardonnez-moi, reprenait-il, je n'ai pas voulu vous effrayer, c'était une funeste prévision que j'exprimais et non point un projet.

Le jour que je m'étais fixé pour rendre une réponse définitive étant venu, je marquai à Raymond plus d'abandon qu'à l'ordinaire,... et quoiqu'il y eût dans sa physionomie quelque chose d'ardent qui m'effrayât.

— Vous voulez bien, Christiane? dites oui! suppliait-il. Comme je ne répondais pas, il crut à mon acquiescement, et, avant que j'eusse pu reculer, il s'écriait : « Oh! merci, merci, » en me saisissant par la taille et en m'appuyant contre sa poitrine pendant que ses lèvres se perdaient dans mes cheveux.

C'était cela, un baiser d'amour!...

Je venais de sentir mes membres se raidir, tout mon être se glacer sous l'étreinte de cette main difforme. C'est elle tout d'abord, sa pression à elle, que j'avais perçue dans la force qui m'enserrait;... j'avais failli crier d'horreur à son contact.

Raymond s'alarma de me trouver toute tremblante et pâlie de crainte.

— Qu'avez-vous, chère Christiane? demandait-il avec des yeux pleins de caresses, inquiet. Ne suis-je pas votre fiancé?...

— Non, répondis-je, vous avez surpris mon consentement, je n'étais pas prête encore à vous le donner... Vous êtes brusque, vous m'avez violentée... Et je fondis en larmes, encore tout émue de la secousse d'où je sortais.

— Ah! vous ne m'aimez pas! Sa figure prit une expression désespérée qui redoubla mes sanglots.

— Si, protestai-je, j'ai de l'affection pour vous;... mais, de grâce, aujourd'hui, laissez-moi seule, j'ai besoin d'être seule.

Dès que la porte fut refermée derrière lui, ma mère s'élança hors de la pièce où elle s'était enfermée...

— Eh bien! qu'as-tu décidé?... Sa voix s'étranglait en m'interrogeant.

— Mère, je vais écrire à M. de Bernage de ne plus revenir.

— Tu ne feras pas cela, malheureuse! Que s'est-il donc passé?

— Je viens de recevoir un avertissement dont je dois profiter, puisqu'il en est temps encore... Je ne puis pas être sa femme!

— Mais pourquoi? De grâce, explique-toi, ma fille...

— Il a voulu m'embrasser, j'ai senti tout mon corps trembler d'un frisson de dégoût!

— Ce n'est que cela! s'écria ma mère, en levant les bras au ciel. Ah! je respire; mais, ma chérie, ce que tu prends pour une répulsion de personne n'est que la révolte instinctive de la pudeur... Il faut surmonter cette répugnance première,... toutes les femmes l'ont éprouvée.

Non, non! faisait ma tête pendant ce discours. Je savais bien que, dans les bras de Daniel, j'eusse ressenti l'élan inverse, celui qui vous pousse irrésistiblement; je me souvenais même du jeune danseur des Douves, aux bras de qui je ne m'étais pas senti de pudeur...

Ma mère réussit pourtant à me calmer, et je lui promis de revoir encore M. de Bernage, de me consulter de nouveau, de ne hâter aucune décision.

Je le reçus encore le lendemain.

— Pardonnez-moi, Christiane, d'avoir été violent hier, me pria-t-il, je serai doux, je me ferai patient, j'attendrai votre heure:... mais votre vue me rend fou quelquefois,... je tâcherai de moins vous regarder.

Il se glissait à mes genoux comme un enfant coupable. Dans ces momens-là, je l'aimais sincèrement, j'étais émue de sa tendresse, je saisissais sa main difforme pour habituer les miennes à son contact,... et je croyais m'y accoutumer.

Mais, dès que je revoyais sur son front la barre dure et volontaire du désir, je m'écartais de nouveau.

— Tu abuses de la patience de M. de Bernage, me disait ma mère, il peut te faire expier plus tard tes lenteurs humiliantes; je t'en conjure, Christiane, décide-toi.

Elle me disait cela d'une voix si larmoyante, avec un aspect si désolé, j'étais moi-même tellement lasse d'une lutte sans issue puisque mes refus ne comptaient jamais, que je pris enfin une résolution, après m'être recommandée à Dieu... Je m'abandonnai à l'avenir, ainsi que Colomb vogua vers les terres inconnues, espérant la récompense de mon sacrifice. Je me vouai à la bonté envers un seul comme d'autres se consacrent à la charité universelle; j'eus pitié de ma propre misère; je voulus connaître la joie

des visages radieux autour de moi après les avoir vus si longtemps désolés. Mais, en prononçant le oui solennel qui me promettait à Raymond, j'entendis tomber au fond de mon cœur la pierre d'un caveau. « Après tout, pensais-je, j'avais voulu être religieuse, la vie qui m'attend sera moins austère que celle du cloître, et peut-être me réserve-t-elle quelque joie. »

La première fut d'avoir, comme une souveraine, inauguré mon règne en usant du droit de grâce... Ma mère et mon fiancé me remerciaient de les avoir tirés l'une de la pauvreté, l'autre des affres de la passion.

XIV

A cause de mon grand deuil, on célébra notre mariage dans l'intimité d'une chapelle en fleurs dont les parfums suffocans me causèrent un malaise... La cérémonie me parut interminable; j'éprouvais la gêne de tous les regards dont je devinais la malveillance jalouse posée sur mes épaules; j'avais hâte d'être délivrée. Le comte et la comtesse de Bernage, dès le début de mes fiançailles, avaient dû dissimuler le dépit qu'ils en éprouvaient devant l'impossibilité d'y nuire, et en prévision de notre futur voisinage des Douves. Les ressentimens personnels, chez ma belle-sœur, étaient toujours dominés par le souci de la face mondaine, qu'il fallait sauver en toutes circonstances. Puisque j'étais des leurs, on se résignerait à me traiter en égale.

A la sacristie, on me présenta un défilé d'inconnus qui, paraît-il, étaient notre intimité. Je les vis dans une sorte d'hallucination où toutes les choses m'apparurent troubles et irréelles. La poignée de main de Daniel me secoua d'un choc plus violent;... je me sentis rougir sous ses complimens; il me sembla que sa lèvre avait le pli d'ironie que je redoutais tant d'y voir, et que je connaissais si bien.

— Je suis heureux de ton bonheur, me dit-il, avec un regard qui me pénétra jusqu'au fond de la conscience.

Puis, ce fut fini,... j'étais seule avec mon mari... Nous avions décidé de partir immédiatement pour le Pavillon, qui, à cette époque printanière, nous assurait une solitude complète dans le décor merveilleux de la nature en fête. Je n'eus donc que le temps de mettre un costume de voyage et de prendre le train qui nous déposerait à Niort pour dîner.

Comment allais-je retrouver ce pays quitté dans la désolation d'un hiver rude; aurait-il un sourire en m'accueillant lorsque je revenais à lui pour toujours?

La masse des bois apparut sombre sur la clarté du ciel... Ce n'était plus l'aspect dévasté des rameaux noirs; une frondaison abondante les épaississait; sur leur surface arrondie reluisait la lueur rouge du couchant...

La voiture qui nous attendait à la gare nous emporta serrés l'un contre l'autre, plus près, plus seuls que nous n'avions jamais été. Cette même route que j'avais si lugubrement parcourue par une mélancolique nuit de novembre, je la refis dans la tiédeur d'un soir parfumé, à côté de l'homme qui venait de me donner sa vie, parmi des bouquets blancs que les pommiers en fleurs présentaient à nos jeunes épousailles; et j'étais plus mortellement triste que lorsque les spectres de la forêt me menaçaient de leurs bras dénudés. Maintenant, c'était sur moi que s'étendait la désolation des saisons mortes, je venais de renoncer pour toujours au printemps de mon âme; « jamais plus, pensais-je, elle ne fleurira d'amour comme les branches enguirlandées de ces vergers!... »

Nous approchions du Pavillon : déjà la masse rouge des briques apparaissait à travers les troncs. Comme la voiture allait vite!...

— Nous voici sur nos terres, dit mon mari, fier de me montrer notre domaine. Voyez, les paysans retournent au village, ils ont fini leur journée de travail. Vous verrez quelle paix vient à l'âme en se mêlant à leurs travaux... Nous mènerons une vie simple et laborieuse, la nature sera propice à notre amour.

Ses paroles me rassérénaient, en écartant mes craintes immédiates. Je savais gré à Raymond de me montrer d'autres préoccupations que celle d'être uniquement mon mari. Je m'y associai volontiers, promettant de vaquer à la surveillance des étables, de m'intéresser aux progrès agricoles, de goûter la joie ingénue des champs. J'aurais voulu tout de suite en arrivant nous promener dans le parc, fuir la maison, reculer l'instant du redoutable mystère.

— Montons chez nous, dit mon mari avec une nuance d'autorité dans la voix, et il passa son bras sous le mien pour m'aider à gravir l'escalier.

— Je tombe de fatigue, dis-je en entrant dans ma chambre.

Il ne parut pas m'entendre et donna des ordres pour qu'on nous laissât seuls.

— Enfin ! s'écria-t-il d'une voix profonde, longtemps contenue, ma Christiane, te voilà à moi... je puis t'aimer !

Ce tutoiement me fit frissonner comme un contact froid.

Mais c'était fini des résistances, il ne me consultait plus, je lui appartenais désormais, j'étais son bien et sa chose, sa femme.

Pendant les jours qui suivirent, il eut pour moi les soins dont on entoure une convalescente, mais je restais repliée sur moi-même, farouche, sans me décider au sourire qui pardonne, de peur d'un nouvel attentat. — Quel crime ai-je commis? demandait mon malheureux mari devant le désastre de son bonheur,... — Et je sentais les rancunes gronder dans son interrogation... — Tu ne peux me reprocher qu'une hâte amoureuse, peut-être excessive, est-ce une raison pour me repousser toujours ?

— Non certes, m'empressais-je d'accorder, mais laissez-moi quelque repos, vous me retrouverez plus tard, quand mes nerfs seront calmés.

Pourtant des scrupules commençaient à s'éveiller en moi. Je profitais des biens nombreux attachés à mon mariage; tous les objets qui m'entouraient, je les avais achetés par un pacte dont je refusais d'accomplir les obligations; j'en jouissais sans que mon mari usât, lui, de ce qui était devenu sa propriété,... c'était déloyal. Je cessai donc ma résistance, mais de jour en jour s'accroissait l'irrémédiable malentendu de nos deux êtres dont l'un était la proie rebelle de l'autre. Je songeai sérieusement à quitter la maison pour me dérober à l'accomplissement de mon odieux contrat. N'avais-je pas le droit de m'affranchir à condition de ne rien garder du marché qui m'avilissait?

Puis, quand je me croyais au moment de réaliser mon projet, je voyais approcher Raymond tendre et soumis, respectueux de ma faiblesse, devinant à l'effarement de mes yeux qu'il fallait me ménager ou me perdre; alors il se faisait moins exigeant, détournait mes pensées, m'emmenait à son bras comme une amie par les allées obscures du parc, et nous goûtions une paix exquise dans l'inertie de nos sens. Il me venait alors une affection sérieuse pour mon mari, quand je pouvais oublier qu'il le fût; je souhaitais l'occasion de quelque grand dévouement où je lui aurais prouvé ma reconnaissance; je me plaisais aux

détails du ménage, qui sont un moyen d'entourer délicatement la vie qui vous est chère.

Un soir que nous avions prolongé notre promenade jusqu'à la nuit, doucement bercés l'un contre l'autre par le rythme de la marche, je sentis pour Raymond, du fond de mon cœur, monter une tendresse inaccoutumée. Il y avait dans l'air des frémissemens qui semblaient une mystérieuse musique d'amour, et à chaque instant une étoile nouvelle s'allumait au-dessus de nos têtes.

Des soupirs étouffés d'admiration sortaient tour à tour de nos bouches résolument muettes depuis que le silence des choses s'imposait à nos méditations. J'étais presque heureuse dans ces ténèbres où la figure de mon mari se perdait, s'impersonnalisait... Il me venait aux lèvres des mots tendres, que j'adressais à l'univers, au ciel illuminé, à la prairie vibrante du cri des grillons, aux bois pleins de secrets. Combien j'étais près d'aimer!...

La voix de Raymond précisa sa présence.

— Christiane, me dit-il, par cette incomparable nuit, je t'aime plus que je ne l'ai encore éprouvé... Ne m'aimeras-tu donc jamais?

— Écoute-moi, lui répondis-je d'un ton grave... Je t'aime aussi, Raymond, mais autrement que toi, et je souffre de ne pas nous sentir pareils dans une affection toute fraternelle qui nous ferait égaux.

— Tu n'y penses pas! chère bien-aimée, reprit-il, de me demander une telle abnégation; songe que ta beauté est pour moi un perpétuel tourment, que je te veux avec l'énergie de tout mon être, que je souffre effroyablement dès que tu me repousses...

En disant ces mots, il passa son bras sous ma taille et m'entraîna. Je marchais comme une somnambule... vers un espoir; et mes jambes défaillaient.

— Je serai assez fort pour te porter, dit-il... veux-tu?

— Non, non, protestai-je, inquiète de tout mouvement qui pût faire évanouir mon émotion; mais je me laissai presque soulever par son effort et ma tête roulait sur son épaule... La vue du ciel entrait dans mes yeux levés et les emplissait d'extase...

Soudain... il fit noir... Nous venions, sans que je m'en fusse aperçue, d'entrer dans la maison obscure...

— Nous n'allumerons que là-haut, dit mon mari, et, avant que j'eusse consenti, il m'enlevait de ses deux bras aux forces

décuplées et montait en quelques bonds l'escalier jusqu'à ma chambre.

Il me déposa sur mon lit et, tout haletant de sa course, me serra contre son cœur... Ah! pourquoi exigea-t-il davantage, pourquoi ses gestes rompirent-ils le sortilège de la beauté nocturne qui m'avait enchantée?... Pourquoi, pourquoi?... Je me retrouvai telle que les jours précédens, insensible et révoltée, déçue du rêve un instant entrevu, consciente du malheur définitif de ma destinée. « Au moins, pensais-je, s'il me venait un enfant, ma vie prendrait un sens normal, je saurais peut-être me résigner à l'injustice du plaisir d'un seul et j'attendrais ma part de joie avec la maternité. »

Cet espoir me fit, pour un temps, mieux endurer l'assiduité de mon mari; mais, au bout de quelques mois d'une vaine attente, je fus prise de découragement, je crus qu'une fatalité s'acharnait à me rendre stérile ou qu'une loi de nature flétrissait les êtres insensibles. Je confiai mon inquiétude à Raymond.

— Rassure-toi, me dit-il, beaucoup de femmes ont conçu dans l'indifférence de beaux enfans qui les ont consolées de n'être épouses qu'à demi.

Mais je m'obstinais à me croire maudite pour avoir livré sans entraînement ma virginité contre de vulgaires intérêts, oubliant dans ces exagérations d'une douleur au paroxysme que j'avais moins agi par calcul que sous l'impulsion d'une erreur généreuse. Les jours de la moisson approchaient, la terre abondante gonflait la sève dorée des épis et les branches ployaient au verger sous la lourdeur de fruits mûrs, pendant que seule je restais aride comme un arbre séché.

J'enviais les campagnardes à la silhouette déformée qui gémissaient sous le poids d'une fécondité sans trêve; je m'apitoyais sur les couvées épargnées de la faux qu'on apportait tremblantes à la ferme, je veillais à leur élevage et je me faisais protectrice de toute existence. « Il n'y a point de stérilité parmi les bêtes pensais-je, parce qu'elles obéissent à l'instinct naturel que j'ai méconnu; l'herbe frémit au vent qui lui apporte le pollen des fleurs, les hommes seuls ont inventé cette chose monstrueuse d'unir des créatures indifférentes! »

Et c'était ma mère, ma sainte mère, qui m'avait conseillé d'agir ainsi; elle n'attendait qu'un mot de Raymond pour accourir. Il le lui fit désirer jusqu'à l'époque de la chasse, ne se sou-

ciant pas de sa présence entre nous tant que ses habitudes de septembre ne l'attiraient pas dans les bois.

La pauvre femme, ne doutant pas de mon parfait bonheur, nous regardait tous deux alternativement avec des yeux mouillés d'attendrissement...

— Que c'est bon de vous voir si heureux, mes chers enfans! disait-elle, sans que j'eusse le courage de la détromper.

Qu'aurait-elle d'ailleurs compris à mon supplice, elle qui m'avait avoué sa préférence pour un ménage sans passion? Le plaisir de m'avoir richement établie l'avait consolée de son veuvage, de même que la ruine où l'avait laissée la mort de mon père lui avait fait plus cruellement sentir sa perte.

Il se fait entre les sentimens et les intérêts un alliage qui empêche de les démêler. L'amour seul plane au-dessus des inconsciens calculs. S'il disparaissait de ce monde, il n'y resterait que des usines et des maisons de trafic.

Oh! pauvreté tentatrice, en quelle déchéance tu m'avais réduite pour qu'à ton instigation, j'eusse renoncé à mes rêves si fervens?

Et ma mère ingénument jouissait de mes richesses, arpentait mes bois, suivait d'un regard extasié le bras de mon mari qui lui indiquait la limite lointaine de nos terres!...

XV

Le château des Douves était resté longtemps désert cette année-là; on s'était attardé à Paris en négociations au sujet du mariage d'Hélène. L'accord avait été difficile à conclure. Le baron Jacques d'Orffaye trouva d'abord la dot insuffisante, puis, il aurait préféré épouser Lucile dont les goûts mondains correspondaient mieux à ses propres goûts; il avait proposé de l'attendre. Mais les parens, désirant conserver l'ordre chronologique dans l'établissement de leurs filles, n'avaient pas cédé sur ce point aussi facilement que sur l'augmentation du capital. Au reste, Lucile ne se souciait nullement de M. d'Orffaye. Les difficultés ayant été levées, Hélène revenait aux Douves définitivement fiancée, avec, au doigt, un diamant gros comme une larme figée.

J'étais impatiente de la revoir, ne sachant rien de ce qui s'était passé depuis l'épisode Langeais-Gravot, qui avait créé

entre nos cœurs une sorte de parité. Je la trouvai dans sa chambre en train de lire une lettre.

— Continuez, chérie, dis-je en entrant, je suis sûre que c'est de votre fiancé?

— Oui, mais j'ai bien le temps; nous avons, chère Christiane, tant de choses à nous dire ensemble!...

— Vous annonce-t-il sa prochaine arrivée?

— Il me raconte que l'ouragan a déraciné trois arbres, autour du château d'Orffaye qu'il habite avec sa mère, et qu'il est obligé à des travaux de terrassemens qui le retiendront toute la semaine. Tenez, lisez, me dit-elle en me tendant la lettre.

Comme je la regardais étonnée de sa proposition et n'osant accepter...

— Ne vous gênez pas, me dit-elle, maman l'a déjà lue, c'est elle qui décachette toutes mes lettres...

— Même celles-là?

— Surtout celles-là, reprit-elle avec un sourire résigné; mais qu'importe, pour ce qu'elles contiennent!...

Je lus le long récit de M. d'Orffaye sur les dégâts causés par le vent, le regret du retard que son arrivée en subirait, et l'assurance de ses sentimens inaltérables et dévoués!...

— En effet, dis-je en posant la lettre sur le marbre, on sent que l'élan de tendresse est paralysé par la certitude que son courrier est public; mais, quand vous êtes seuls, le ton doit être bien différent?

— On ne nous laisse jamais seuls, reprit Hélène; vous savez quels sont les principes sévères de maman.

— Mais on n'écoute pas ce que vous dites?

— Assurément non, nous sommes libres de causer, et même nous nous sommes reconnus beaucoup de goûts communs avant de nous fiancer...

— Cela, certes, a son importance; mais, avant toutes choses, Hélène, êtes-vous sûre d'aimer M. d'Orffaye?

Pour être plus près de sa confidence, je m'étais assise sur le bras du fauteuil où elle s'enfonçait, et mes doigts caressaient doucement sa nuque soyeuse...

— Quelle question! dit-elle en relevant sa jolie tête qui s'appuya contre ma main... Si je n'avais pas d'affection pour lui, pourrais-je consentir à l'épouser?

— J'entends bien, insistai-je, car je sentais un devoir grandir

dans ma conscience alarmée, mais c'est sur l'amour que je vous questionne.

— Ne parlons pas de cela, fit-elle en baissant la voix, puisqu'il ne peut en être question dans cette sorte de mariage.

Et je vis son pâle visage s'endeuiller d'une tristesse, qu'elle essaya de dissimuler en baissant ses fines paupières violettes que j'avais déjà vues rougir sous le feu des larmes.

— Mais si, au contraire, parlons-en, ma chérie, ma chère Hélène. Et je la serrai contre moi dans une ardeur de protection. Pourquoi consentez-vous à une union sans bonheur? Qui vous presse?...

Les questions arrivaient en foule à mes lèvres.

Elle répondit, avec une expression de sagesse, plus navrante que la révolte sur ses traits presque enfantins :

— Me croyez-vous donc heureuse telle que je suis, et quelle espérance voulez-vous que je conserve encore, puisqu'on m'a refusé la seule tendresse que je sollicitais?... Alors je me résigne à un mariage qui m'offre des garanties solides. Jacques d'Orffaye ne peut être poussé vers moi par aucun intérêt, puisque nos fortunes et nos positions sont équivalentes; nous avons été élevés dans les mêmes principes; il envisage la vie sérieusement, son passé est garant d'un avenir calme. Il m'a promis que nous habiterions huit mois la campagne ainsi que j'en ai l'habitude, nous serons près des Douves et j'y viendrai à loisir... Ne voilà-t-il pas de quoi édifier un bon ménage?

— Vous me faites mal, Hélène, à parler ainsi sans savoir ce que c'est qu'un ménage.

— En êtes-vous sûre? reprit-elle en me troublant d'une question si gravement posée.

Je pris ma tête dans mes mains pour réfléchir; elles étaient brûlantes et tremblaient.

« Quelle conseillère je fais! pensais-je, il faut plus de sang-froid pour envisager la vie; la mienne roule trop tumultueusement son flot pour laisser fonctionner mon jugement quand il s'agit des autres... Après tout, Hélène a peut-être raison... Qui sait? il n'y a que des vérités particulières; chacun a dans l'âme un climat qui lui est propre et modifie les conditions du bonheur. »

— Je ne suis sûre que de ce qui me concerne, et je vais vous l'avouer confidentiellement;... cela peut vous servir. Si

j'avais connu les réalités de la vie conjugale, si j'avais su à quoi s'engage une femme auprès de l'homme qui l'épouse, jamais, vous entendez bien, Hélène, jamais aucune misère ne m'aurait amenée à consentir...

— Pourtant vous aimez mon oncle ? il est transfiguré par la joie, lui !...

— Je l'aime, sans doute, comme vous aimez votre fiancé, mais cela ne suffit pas toujours.

— Je crois que cela me suffira, décida-t-elle avec son air d'enfant résolue à être sage ; j'ai confiance dans l'avenir.

Ce fut sur ces mots que je la quittai. En m'en allant, je rencontrai Lucile embellie de sa nouvelle élégance de jeune fille, et grandie de la longueur de ses robes. Elle ressemblait à un joli bibelot japonais, avec ses yeux que le rire bridait constamment au coin des tempes, l'éclat d'une bouche qu'elle avivait d'un artifice, des sourcils tracés d'un coup de pinceau et sa brune chevelure pleine d'ombres ondulées d'où sortaient des parfums.

Elle me sauta au cou avec la grâce prime-sautière qui la faisait séduisante lorsqu'il lui plaisait de l'être et dont elle calculait au juste les effets. Ce qu'elle voulait de moi en cet instant, de moi qui ne l'avais pas vue depuis son avatar, c'était un compliment. Je ne le lui fis pas attendre.

— Vous voilà donc tout à fait une grande personne, prête à ensorceler tous les hommes !

— Vous trouvez que ma robe me va bien ? fit-elle en tendant sa poitrine qui certes allait bien à sa robe...

— Oui, vous êtes à ravir, n'en abusez pas !

Elle éclata d'un rire léger qui découvrit la menace charmante de ses petites dents pointues...

— Dites donc, demandai-je plus bas, comment trouvez-vous votre futur beau-frère ?

— Il est en bois, reprit-elle, pas de casse possible, la sécurité des familles...

— Soyez donc sérieuse, dites-moi s'il aime Hélène ?

— Je pense que oui, mais c'est moi d'abord qu'il aurait voulu épouser.

J'eus un soubresaut. Cette gamine savait toujours ce qu'elle aurait dû ignorer.

— C'est lui qui vous a dit cela ?

— Allons donc, fit-elle en riant, c'est un monsieur bien trop

correct pour s'adresser aux jeunes filles directement. Le jour où il est venu causer avec papa, je l'ai entendu qui disait : La cadette me plaît beaucoup. — La cadette! s'exclama-t-elle, est-ce drôle, cette façon de m'appeler!

— Alors, vous n'auriez pas voulu de M. d'Orffaye?

— Ah! non, par exemple! Vous savez bien que je veux faire un grand mariage; — et, avec un air capable, elle ajouta : Vous verrez... — Je haussai les épaules.

Dès que M. d'Orffaye arriva aux Douves, nous fûmes conviés au dîner des accordailles officielles.

J'étais curieuse de voir ensemble ce couple de fiancés dont l'état sentimental correspondait si peu au sens que j'attribuais à ce mot radieux.

Des bouquets encombraient le salon, sur la table un parterre d'œillets dégageait son parfum poivré... Toutes ces fleurs me firent frissonner : « C'est ainsi, pensais-je, qu'on en jette sur les tombes... Hélène se souvient-elle qu'il y a un an, dans ce même salon paré pour une autre fête, elle dansait au bras de son vrai fiancé, de l'élu de son cœur! Ce soir-là, sa toilette rose et son visage rayonnaient. Comme elle était pâle aujourd'hui dans la robe toute blanche des vierges sacrifiées, avec son air recueilli! »

Elle écoutait attentivement M. d'Orffaye. Je tendis l'oreille pour entendre la voix céleste des amoureux. Il lui parlait d'une proposition qui venait de lui être faite pour un siège électoral...

La figure d'Hélène devint sérieuse...

— Cela nous obligerait à habiter beaucoup Paris? demandait-elle.

— Oui, près de huit mois, et c'est pour cela que j'ai voulu vous prévenir, sachant vos préférences.

— Tiens, me dis-je, c'est un honnête homme, Hélène a peut-être raison... S'il a de ces délicatesses, elle ne sera pas malheureuse... Puis, je pensai à mon mari, qui, à l'autre bout de la table, me regardait furtivement, avec des lueurs de tendresse. Lui aussi est un brave homme, pourtant j'ai envie de mourir!... Mon mari!... pourquoi est-il mon mari sans que je l'aie désiré?... Le désir, voilà ce qui a manqué à mon mariage, qui en a fait une rencontre, et non pas ce qu'il doit être : la réunion de deux forces éparses qui s'attirent, se retrouvent et se rejoignent enfin...

Et Hélène va faire de même. Elle non plus n'a aucun désir de Jacques d'Orffaye; lui, ne l'a point préférée, il l'accepte; et ils

vont être enchaînés pour la vie... J'entrevis qu'ils seraient pourtant moins malheureux que moi. Ils auraient été incapables aussi du même degré de bonheur. L'écart sera moins grand entre leur rêve et la réalité... C'est par la disproportion des choses avec l'idée que nous nous en formons que se cristallise le malheur en nous.

Pendant les fêtes, qui furent incessantes aux Douves, je compris combien le mariage mondain relègue loin les questions sentimentales et fortifie le lien social entre les époux. Plus on s'élève dans la société, moins on a le loisir de consulter les inclinations qu'enserrent tant de convenances impérieuses.

Ma belle-sœur avait rehaussé sa dignité de plusieurs degrés pour recevoir les complimens que, de toute la région, lui apportaient ses vassales; elle se sentait grandie par l'importance du mariage de sa fille avec un baron de vieille noblesse et grand propriétaire terrien.

Elle le consultait sur ses listes d'invitations. Sa compétence était irréfutable; il expliquait gravement :

On peut convier tout le pays à l'église qui est un terrain neutre, mais, du lunch, il faut supprimer les Dulong, qui subventionnent *l'Avenir du Poitou*, organe gouvernemental; nous ne pouvons encourager de telles tendances.

— On les dit très généreux, objectai-je, ils ont fondé un hospice de vieillards.

— Oui, mais laïque.

C'était bref et péremptoire, je n'insistai pas et vis Hélène, qui, déjà conquise au respect des opinions conjugales, évitait la complicité de mon regard.

— Vous n'avez pas encore compris, ma chère, dit en se rengorgeant la comtesse, sur quelles bases est fondé notre monde; on n'y admet que les fervens de la bonne cause.

— Et D'Augier, lança mon mari, qui détestait qu'on me donnât des leçons, le recevrez-vous après son histoire du cercle?

Il y eut un froid. Jacques d'Orffaye se crut la mission d'établir les faits...

C'est très délicat : D'Augier est un garçon de la meilleure société et irréprochable dans ses propos.

— Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, il a triché à l'écarté.

— Oh! « triché » est un bien gros mot, on n'a rien pu prouver, et le cercle ne lui est pas interdit; on l'a seulement prié de ne plus se montrer dans les salons de jeu.

— Et vous l'admettrez dans le vôtre?

— Je m'inclinerai devant la décision de Mme de Bernage.

— Nous demanderons à mon mari, déclara-t-elle avec une révérence de la tête qui d'avance souscrivait à l'injonction.

Le comte ne se mêlait pas à ces discussions, étant fort occupé par la cour dont il avait recommencé d'entourer la marquise du Trahouël.

A celle-ci, Lucile, qui toujours s'approchait pour découvrir quelque secret malsain, demanda :

— Votre mari viendra-t-il pour le mariage?

— Vous n'y songez pas, petite; lui, quitter ses terres! mais il ne s'est pas fait faire d'habit depuis celui de ses propres noces...

— Alors, il ne vous accompagne jamais à Paris?

— Ni à Paris ni ailleurs, c'est un vrai paysan... Ah! si vous le voyiez, fit-elle en riant de penser à la tournure qu'aurait le marquis dans un cortège.

— Vous êtes bien heureuse, décida Lucile devant ce programme d'une existence libre telle qu'elle la souhaitait.

— Ça dépend, reprit la jolie marquise avec une moue... Je suis heureuse ici, avec vous, gentille Lucile, mais, quand mon frère sera marié, il faudra, jusqu'au printemps, que j'aille m'enfermer dans les grosses tours de mon castel breton!... — En disant cela, elle prit un air navré qui se refléta aussitôt sur la figure du comte.

— Ne peut-on pas aller vous voir? demanda-t-il.

— Si, mais on s'en lasse bien vite, tant il est visible que cela ennuie mon mari...

Il secoua deux ou trois fois sa tête d'oiseau gris pour assurer que, lui, était prêt à braver tous les obstacles et qu'il en subirait bien d'autres pour être près d'une si charmante personne.

« En voilà encore une, pensai-je, qui n'a pas dû s'inquiéter beaucoup de l'amour dans le mariage;.. et d'ailleurs qu'y risquait-elle, que risquera Lucile, puisque, pareilles en cela, elles n'envisagent que les libertés possibles? »

Ah! je commençais à comprendre que, si on consulte peu les cœurs, c'est que leur revanche est assurée.

L'atmosphère des réunions fut subitement transformée par la présence de la baronne douairière d'Orffaye, qui arriva aux Douves deux jours avant la célébration du mariage.

Son visage de cire s'encadrait des ruches noires d'un bonnet

presque conventuel, et, dans les lourds plis de sa robe de deuil, elle conservait le culte d'un veuvage précoce et inconsolé.

— Vous allez prendre ma place à Orffaye, ma chère petite, dit-elle à Hélène, et je vous la cède de grand cœur.

— Pourquoi n'y vivriez-vous pas avec nous, madame? proposa spontanément Hélène, touchée de la voix douce qui s'adressait à elle.

— Merci, mon enfant, j'ai pris toutes mes dispositions pour que vous soyez seule avec votre mari... C'est la première condition du bonheur des jeunes gens.

Elle disait ces choses avec une simplicité convaincue sans l'aigreur des aïeules qu'on dérange de leur rang, en vraie grande dame qui cède librement sa demeure.

« Qu'a celle-ci pour être si différente de son entourage, et de ses enfans? » me demandai-je.

Je m'approchai d'elle...

— Vous allez perdre votre fils, madame, la vie est cruelle?

— Je ne pense qu'à son bonheur; j'avais hâte qu'il se décidât à l'installer dans la sécurité de l'amour... Notre Hélène me rassure entièrement...

— Certes, elle est la vertu, le dévouement...

— Oh! cela ne suffirait pas, m'interrompit-elle avec une vivacité qui ranima ses yeux éteints, ils trouveront, j'espère, ensemble, la passion qui anime le foyer: sans elle, le mariage est glacé comme une prison.

Ah! voilà donc pourquoi tant de charme se répand autour de cette petite vieille si pâle... Elle a aimé!

Je m'attachai dès lors à l'étudier pour trouver la trace de sa jeunesse ardente, fondue en une indulgente bonté. Une grâce apparaissait encore dans ses mouvemens restés caressans, et sa peau gardait une finesse de fleur séchée.

Je m'attachai à sa société, où je me trouvais plus en harmonie qu'avec la jeunesse du château, car ce n'est pas l'uniformité de l'âge qui crée les intimités. Ma vieille amie me fit bientôt des confidences.

— Ma fille n'est pas heureuse, me dit-elle, le marquis est un butor. Sans se douter, avec la naïveté persistante des âmes entièrement pures, que sa fille pût trouver à côté du mariage quelque consolation, elle la plaignait d'être constamment délaissée et ajoutait :

— Elle a beaucoup de courage. A sa place, j'aurais pleuré jour et nuit, comme je n'ai cessé de le faire après que je me suis vue condamnée à l'éternelle solitude.

L'illusion des cœurs simples ne vient pas toujours de la nullité de l'esprit : c'est une distinction native qui les porte à imaginer le meilleur, à se détourner du laid; c'est une répugnance d'hermine pour les contacts salissans, la noble démarche du cygne immaculé dans les eaux noires de l'étang. La baronne d'Orffaye avait traversé le monde, sans en être souillée, ignorant ses vices, les yeux fixés sur un idéal brisé, mais non déchu.

Le jeune baron régla les détails de la cérémonie du mariage avec la minutie qu'il apportait aux actes de la vie mondaine. Un évêque devait le bénir, et trois duchesses en rehausser de leur présence l'éclat. On fit venir de Paris les sièges dorés et cramoisis qui convenaient à leur dignité. Il y eut, sur les préséances dont ma belle-sœur prétendait connaître le protocole mieux que quiconque, des discussions dont la vieille baronne et Hélène s'écartaient pour causer bas en se souriant.

— Ma mère, interpellait respectueusement Jacques d'Orffaye, soyez assez bonne pour nous donner votre avis. Doit-on placer dans le chœur la duchesse de Trévinque, qui n'est pas de la famille ?

— Je n'entends rien à tout cela, mon cher enfant, laisse-moi expliquer à ta fiancée les ressources de notre village pour le séjour que vous allez faire à Orffaye.

Hélène ne se lassait pas d'entendre décrire sa future habitation; c'est là que se fixait son espoir, avec cet instinct féminin qui pense au nid avant la couvée. N'envisageant que la maternité, elle passait d'un coup d'aile au-dessus des réalités du mariage.

CLAUDE FERVAL.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LES
ÉPOQUES DE LA MUSIQUE

L'OPÉRA MÉLODIQUE. — MOZART

Il y a dans l'histoire de la musique des noms dont chacun représente un genre, une catégorie de la beauté sonore. On peut à la rigueur, — et nous l'avons tenté naguère, — étudier chez le seul Palestrina la polyphonie vocale du XVIe siècle. C'est dans les neuf chefs-d'œuvre de Beethoven que nous trouverons le centre ou le sommet de la symphonie. Quant au drame symphonique, personne jusqu'ici n'en a partagé la gloire avec Richard Wagner. De même, l'opéra mélodique appartient en propre à Mozart. Il naît sans doute avant le jeune homme de Salzbourg et lui survit; mais, sous cette main élue, il a donné ses plus exquises fleurs. Regardons-les un instant, non pas en boutons ni fanées, mais épanouies. Après avoir suivi, depuis les premiers Florentins jusqu'à Gluck, l'évolution de l'opéra récitatif, arrêtons-nous devant la perfection de l'opéra mélodique. A l'une, il a fallu près de deux siècles et l'autre n'a duré qu'un moment; mais, dans la destinée de cette forme d'art, c'est le moment de l'idéal. Essayons de le saisir. Tâchons de montrer premièrement que, dans l'opéra de Mozart, c'est la mélodie qui domine ; nous définirons ensuite la valeur spécifique en même temps qu'expressive ou morale, et pour ainsi dire la beauté de corps et d'âme de cette mélodie sans pareille.

I

L'opéra de Mozart est l'un des deux principaux types de l'opéra musical : j'entends par là le drame en musique où la musique l'emporte, et non pas, comme dans l'opéra récitatif, la parole ou la poésie. L'autre type du genre, à la fois analogue et contraire à l'opéra de Mozart, pourrait bien être l'opéra de Wagner, qui donne la première place non pas sans doute à la mélodie, mais à la symphonie, c'est-à-dire encore et toujours à la musique. Wagner et Mozart, d'ailleurs si différens, se sont rencontrés en ce point. Grand musicien de théâtre, mais avant tout grand musicien, dans l'éternel débat entre la musique et la poésie, Mozart, on le sait, a pris délibérément le parti de la musique. Sa correspondance, à chaque page, en fait foi. Il écrivait un jour, à propos de *l'Enlèvement au sérail :* « Parlons maintenant du texte de l'opéra. Je sais bien que la versification n'en est pas des meilleures, mais elle s'est trouvée si bien d'accord avec les idées musicales (qui déjà auparavant me trottaient dans la tête), que nécessairement elle devait me plaire; et je parie bien qu'à l'exécution, on ne regrettera rien... Quant à la poésie de la pièce en général, je ne saurais vraiment la mépriser... Et... je ne sais... mais, dans un opéra, il faut absolument que la poésie soit la fille obéissante de la musique. Pourquoi donc les opéras italiens plaisent-ils partout, malgré toute la pauvreté de leurs livrets?... et cela même à Paris, comme j'en ai été témoin. Parce que la musique y règne en souveraine et fait oublier tout le reste... Un opéra doit évidemment plaire d'autant plus que le plan de la pièce sera bien composé, mais à la condition que les paroles auront été écrites uniquement pour la musique et qu'on n'y aura pas introduit çà et là des mots, ou même des strophes entières capables de gâter toute l'idée du compositeur, et cela pour l'amour d'une malheureuse rime qui, quelle qu'elle soit, mon Dieu! n'ajoute absolument rien au mérite d'une représentation théâtrale et lui nuit plutôt (1). »

Les ouvrages de Mozart s'accordent avec sa doctrine. En est-il un plus merveilleux exemple que *les Noces de Figaro?* Où la musique a-t-elle jamais ainsi dominé les paroles? (A propos

(1) *Lettres de W. A. Mozart;* traduction de M. H. de Curzon (Hachette).

de la comédie de Beaumarchais, on hésite à dire : la poésie.) Mozart a transformé, transfiguré par les sons un chef-d'œuvre qui désormais semble beaucoup moins le sujet, ou le modèle, que l'occasion d'un chef-d'œuvre nouveau, très différent, très supérieur peut-être, où la musique a tout emporté.

On dirait que Mozart vint achever et couronner en quelque sorte l'évolution qui, depuis longtemps, entraînait la poésie vers la musique. Celle-ci, que l'opéra récitatif avait d'abord soumise au verbe, ne tarda guère à souhaiter l'indépendance et même l'autorité. Un éminent historien de la littérature italienne, Francesco de Sanctis, a très bien vu les causes et les progrès de ce mouvement qui prit naissance en Italie et n'eut son plein effet que dans le génie encore à demi italien de Mozart. La poésie, — au moins la poésie italienne, — s'était peu à peu dépouillée et comme vidée de ce qu'elle contenait d'expressif, pour ne retenir que ce qu'il y avait en elle de sensible ou de sensuel; pour développer de plus en plus « l'élément chantant et musical, qui perçait déjà dans l'œuvre d'un Tasse, d'un Guarini, d'un Marino. La sonorité ou la mélodie était devenue la première loi de la prose et des vers et l'on fabriquait des périodes qui sonnaient en musique... La parole n'était plus une idée, mais un son et, plutôt que de gâter les sons, on récitait les paroles à contresens... Quand le drame est devenu insipide et que la parole a perdu toute efficace, on cherche l'intérêt dans la musique et tout le drame est chanté... L'antique littérature n'étant plus qu'une forme chantable et musicable, *cantabile e musicabile*, a pour dernière expression le drame musical, où elle n'est plus une fin, mais un moyen. Elle est mélodie et sert à la musique (1). » La parole sans doute, autrefois maîtresse, garde encore un débris, une ombre au moins de son empire. Elle subsiste en cette musique, puisque cette musique est chant. Mais elle n'y figure que pour s'y absorber et s'y évanouir. La mélodie triomphe et Mozart est l'artisan de sa fortune, le héros de sa victoire.

Ainsi l'opéra de Mozart est surtout mélodie. Il l'est au fond et comme par essence. Il ne l'est cependant pas sans réserve et par système. En lui quelque chose de l'ancien récitatif demeure encore et quelque chose annonce déjà la symphonie à venir.

Les plus beaux récitatifs de Mozart se rencontrent dans *Ido-*

(1) Francesco de Sanctis, *Storia della letteratura italiana*. Napoli, Cav. A. Morano. 1892, t. II, *passim*.

ménée, dans *les Noces de Figaro* (avant l'air de Suzanne sous les marronniers) ; enfin et surtout en deux scènes de *Don Juan* : l'une où doña Anna pleure sur le cadavre du Commandeur, l'autre où elle reconnaît en don Juan le meurtrier de son père. Par la composition, par le partage des forces musicales entre le récitatif et le chant, mais surtout par la déclamation, l'épisode religieux et funèbre d'*Idoménée* rappelle, s'il ne l'égale pas, le tableau du temple, d'*Alceste*. Quant au récit de Suzanne arrivant au nocturne rendez-vous, quelques paroles y résonnent avec une plénitude, une profondeur que Gluck n'a jamais dépassées. Rappelez-vous ces deux mots si simples : « *l'amenità del loco*, » et quelle grandeur mystérieuse, avec quelle suavité, la musique leur donne. Vraiment, c'est bien devant la beauté verbale que nous nous trouvons ici. Mais ici seulement. Partout ailleurs en cette célèbre page, la musique, au lieu d'être, comme chez Gluck, contenue dans la parole et d'en jaillir, semble venir à elle du dehors et l'envelopper. De même, et plus encore peut-être, dans les deux récits de doña Anna, malgré l'énergie et la vérité de l'accent, la musique l'emporte. Que la faute en soit ou non à la langue italienne et à sa douceur, dès les premiers cris de la jeune fille : *Ma qual mai s'offre, o Dei! spettacolo funesto agli occhi miei!* les notes plutôt que les syllabes frappent et fendent le cœur. Une imprécation de Gluck, en français, porte des coups autrement rudes. Mais, dans l'ordre de la musique pure, Mozart aussitôt reprend l'avantage. S'il n'y a pas de mélodie à proprement parler en ce discours haletant, les élémens rien que musicaux y abondent. Une modulation, une attaque ou une secousse de l'orchestre, trois ou quatre accords égaux et lugubres, sont autant de détails où se révèle le musicien plus grand que Gluck, l'ouvrier ou plutôt le maître sans pareil des formes sonores.

Quelques pages plus loin, vous le trouvez encore. Écoutez doña Anna reconnaissant son ravisseur et faisant à don Ottavio la narration de la funeste nuit. Tandis que le génie de Gluck se déploie et semble se complaire dans le récitatif, celui de Mozart ne fait en quelque sorte que le traverser. Au lieu des haltes de Gluck, quelle hâte, et comme l'orchestre tantôt presse et tantôt hache la voix! Voilà peut-être le chef-d'œuvre du récitatif de Mozart, de ce récitatif plus musical encore une fois que celui de Gluck. En faut-il une dernière preuve? Dans *Iphigénie en Tauride*, au début aussi de tragiques confidences, quelques accens

d'orchestre servent d'exorde au discours d'Iphigénie. De même l'orchestre annonce brièvement les premiers mots de doña Anna : « *Era già alquanto avanzata la notte.* » Mais, tandis qu'une note, une seule, quatre fois répétée, suffit à Gluck, Mozart pose ici une série d'accords, et telle en est, avec la simplicité, le pouvoir, qu'ils égalent, dépassent la parole, et que c'est eux-mêmes, eux seuls, qui font vraiment la nuit. Ainsi, ne fût-ce qu'en deux mesures, la « musicalité » de Mozart se révèle plus riche que celle de Gluck et, dans les récitatifs de *Don Juan* ou des *Noces*, le son, plus que le verbe, apparaît comme la cause ou la source de la beauté.

La symphonie elle-même, ou l'orchestre, ne laisse pas d'y contribuer parfois et le génie vocal n'est pas tout le génie de Mozart. Déjà dans *l'Enlèvement au sérail*, Mozart obtient certains effets de l'instrumentation et des timbres. Pendant les répétitions de son ouvrage, il écrivait à son père : « Savez-vous comment j'ai rendu l'air de Belmont en *la* majeur : *O wie ängstlich, o wie feurig !* (Oh ! avec quelle anxiété, avec quel brûlant désir bat mon cœur plein d'amour !) Le cœur qui bat est déjà annoncé d'avance par les violons en octaves. C'est l'air favori de tous ceux qui l'ont entendu,... de moi aussi. On y voit le tremblement, l'irrésolution ; on voit se soulever le cœur gonflé, ce qui est exprimé par un *crescendo;* on entend les chuchotemens et les soupirs rendus par les premiers violons en sourdine et une flûte à l'unisson (1). » Il arrive même que l'orchestre de Mozart, grâce à la nature seule des thèmes et à la façon dont il les attaque, nous donne l'impression d'une symphonie qui commence (voyez le dernier finale de *Don Juan : Già la mensa è preparata*). L'air de Suzanne, habillant ou déshabillant Chérubin à genoux devant la comtesse (*Venite, inginocchiateri*) ; le duo de don Juan avec Leporello (*Eh ! via, buffone*) ; la plupart des épisodes qui forment le merveilleux finale des *Noces de Figaro*, sont autant de morceaux qui pourraient presque se jouer à l'orchestre seul. Sans la voix, les instrumens encore chanteraient.

Mais la symphonie, comme le récitatif, n'est dans l'opéra de Mozart que l'exception ou l'accessoire ; la mélodie y est le principal et la règle, une règle plus générale et plus absolue encore que n'est la déclamation dans l'opéra de Gluck ou la polyphonie

(1) Traduction H. de Curzon.

dans le drame wagnérien. Cette mélodie, son bien par excellence, Mozart la prend où il la trouve. Il l'accueille d'où qu'elle vienne : de son divin génie, ou du génie plus humble, de l'instinct mystérieux de la foule. On sait quelle part il a faite, quels hommages il a rendus à la chanson populaire en celui de ses chefs-d'œuvre qui réunit peut-être les plus familières et les plus nobles beautés. Après un exemple pareil, qui pourrait encore accuser de trivialité, voire de bassesse, telle ou telle page d'une partition récente ? Quel auditeur de *Louise* refusera de se laisser charmer, émouvoir même par les cris de Paris, de notre Paris, quand Mozart n'a pas dédaigné de faire voltiger les refrains de Vienne sur les lèvres de Papageno?

Ouvrons à la première page, à l'index thématique, la partition de *l'Enlèvement au sérail*. Nous y trouvons cette nomenclature : « n° 1, air ; n° 3, air ; n° 4, récitatif et air. » Sur vingt et un morceaux, douze airs, douze chants individuels ou mélodies; sans compter que les duos, trios, quatuors, qui forment le reste de l'ouvrage, sont écrits dans un style aussi mélodique au moins que concertant. Tel est le cas, dans *Don Juan*, du fameux trio des Masques, admirable concert, non pas de notes, mais de phrases et, puisqu'il n'y a pas d'autre mot, de mélodies. Comparez cet ensemble à tel morceau, polyphonique aussi, du XVIe siècle, motet ou madrigal à trois voix. Celui-ci vous apparaîtra comme une combinaison de points, au lieu que, dans le trio des Masques, ce sont des lignes qui se développent, se correspondent et s'entrelacent. Ailleurs, il n'y a pas jusqu'à certaines gammes (scène finale entre don Juan et le Commandeur), gammes lentes et, grâce à cette lenteur même, perceptibles note par note, qui ne prennent une apparence mélodique : elles se jouent, mais il semble qu'elles pourraient aussi bien se chanter.

La mélodie est partout chez Mozart. Quelquefois au-dessus de l'harmonie, elle est parfois au dedans. Elle s'enferme, se cache parmi les accords arpégés accompagnant la mort du Commandeur, pour s'en dégager à la fin et perler, comme une larme qui tombe, en cinq ou six notes de hautbois.

Enfin l'orchestre même de Mozart est artisan de mélodie. Tantôt, au début d'un air, il en expose le thème ; tantôt, comme dans l'air de Leporello : *Madamina! il catalogo è questo*, dans le duo du Cimetière, les mélodies à chaque mesure jaillissent de l'accompagnement. Que dis-je! un tel orchestre fait plus

qu'accompagner : il coopère. Il n'a rien de commun avec l'inutile et misérable guitare que deviendra, vingt années seulement après *Don Juan*, l'orchestre de l'opéra mélodique en décadence. Mais, en dépit de sa variété, de sa richesse, l'orchestre de Mozart est traité mélodiquement : il chante. On peut noter ici l'un des caractères du génie de Mozart. Tandis que Bach écrit souvent la phrase chantée dans le style instrumental, Mozart, au contraire, traite volontiers les instrumens comme les voix. Et Wagner, un jour, Wagner, qu'en ces études rétrospectives on aperçoit de loin, comme au bout de toutes les avenues de notre art, Wagner, à cet égard, procédera beaucoup moins de Mozart que de Bach. Si nous comparons en passant l'orchestre de Mozart et celui de Wagner, nous constatons aussitôt qu'ils ne diffèrent pas seulement par la composition et les ressources matérielles, mais encore, et bien davantage, par leurs fonctions. L'orchestre de Wagner semble constamment ne parler et n'agir que pour son propre compte. Il fait peu de cas de la voix, à moins qu'il ne lui fasse violence. L'orchestre de Mozart, au contraire, la respecte; il l'aime et, désireux de la servir, de l'imiter même, avec elle et comme elle, à chaque instant, il chante. Quelquefois il lui cède la place et, par sa discrétion, par sa retraite volontaire, il témoigne qu'elle peut, au besoin, se passer de lui. Mais, lorsqu'il s'unit avec elle, on ne saurait trop le redire, il ne souhaite que de lui ressembler. D'un bout à l'autre du grand air de Leporello, dès que la voix se tait, ne fût-ce que pour reprendre haleine, l'orchestre lui réplique, mais en empruntant son langage, et, dans les courts silences de la mélodie vocale, ce sont des éclats de mélodie que jettent les instrumens. Un instrument (le violoncelle) accompagne la coda de l'air fameux de Zerline : *Batti, batti, bel Mazetto !* Mais rappelez-vous avec quels ménagemens, quelle sollicitude pour la voix délicate, et comme l'accompagnement fluide porte la mélodie, l'entraîne, et ne la submerge pas. Ailleurs, dans la scène du bal, on dirait que Mozart n'a réuni trois petits orchestres que pour leur faire jouer ensemble, et le plus aisément du monde, trois mélodies. N'est-ce point encore une mélodie en partie double que la célèbre sérénade, où la voix de don Juan et sa mandoline chantent chacune sa chanson? La mélodie toujours, une mélodie non seulement infinie à sa manière, mais en quelque sorte universelle, puisqu'elle est partout, enveloppe tout entier certain duo des *Noces de Figaro :* celui de la Dictée, où

le courant passe constamment de l'une des voix à l'autre, des voix à l'orchestre et de l'orchestre aux voix. Ici plus que jamais, tout chante. Et sans doute, puisque Suzanne écrit et relit un billet que lui dicte la comtesse, sans doute, pour exprimer la continuité de l'action, cette continuité de la musique, ce circuit ou cet échange perpétuel était nécessaire. Mais, tout de même, le rôle mélodique de l'orchestre ne résulte pas seulement de la situation. Il tient au caractère, à l'habitude du génie de Mozart. Il atteste une dernière fois que, pour le musicien des *Noces* et de *Don Juan*, la mélodie était la forme que prenaient le plus volontiers tous les élémens et toutes les forces, même instrumentales, des sons.

II

Dans un article anonyme sur un livre inconnu, j'ai lu dernièrement cette page, qui m'a frappé :

« L'unité dans la musique est de deux ordres différens, ou, si l'on veut, offre deux dimensions, qui sont l'harmonie et la mélodie. L'harmonie, comme on le sait, est l'unité de plusieurs tons dans un seul accord.

« La science a posé son compas sur cette dimension de l'unité ; elle a découvert que les tons qui s'accordaient entre eux avaient des rapports arithmétiques par le nombre de leurs vibrations..

« ... La seconde unité, celle de la mélodie, échappe entièrement à la science. Nous avons déjà vu cette belle définition du chant : une suite de notes qui s'appellent. Mais par quel charme s'appellent-elles ? Par quel lien restent-elles attachées ensemble dans la mémoire et dans le cœur ! Nul ne peut le dire. Les notes qui subsistent dans un accord ne s'appellent point dans l'ordre mélodique et ne peuvent former un chant ; les notes qui, placées à la suite l'une de l'autre, forment un air, offrent des nombres de vibrations sans rapports ou, comme l'on dit, premiers entre eux, et pour trouver l'unité de ces nombres, il faudrait remonter à l'unité première et infinie où tous ces nombres sont un. C'est donc par une espèce d'intuition de l'infini que l'âme chante ; c'est par cette intuition merveilleuse qu'elle découvre entre les tons ces sympathies plus ou moins profondes qui attachent chaque note à celle qui la suit, et forment, de toutes réunies, ces guirlandes ravissantes que rien ne peut rompre.

« Sans doute on peut supposer que ces notes qui s'appellent sont complémentaires l'une de l'autre, qu'il doit y avoir entre elles la différence et l'attraction du positif et du négatif, et qu'ainsi, leur union est un symbole de l'amour; mais il y a loin de là à reconnaître quelles sont les notes qui s'aiment, à mesurer à quel degré elles s'aiment, dans quelles circonstances elles s'aiment le plus, à saisir ainsi au vol tous les caprices de leurs amours. Ceci restera toujours le secret et la mesure du génie (1). »

Il semble en effet, pour ces raisons profondes, que la mélodie soit le grand secret, et le plus caché, de la musique. A quoi tient la vulgarité de telle mélodie et la noblesse de telle autre? Analogue en apparence, celle-ci ne diffère de la première que par un détail, un rien, une ou deux notes peut-être. Mais, devant ces deux notes changées plus que devant les merveilles complexes de l'harmonie ou de l'instrumentation, la critique se déconcerte et s'arrête. Ici l'inconnaissable et l'irréductible commence. Eh bien! dans cet ordre de la beauté mystérieuse et simple par excellence, de l'unité qui ne se décompose pas, Mozart n'a pas connu de rival, ou du moins de vainqueur. Mélodie antique ou grégorienne, mélodie de l'Italie qui chante ou de la symphonique Allemagne, mélodie des Bach et des Haydn avant Mozart, des Beethoven et des Schubert, des Schumann et des Wagner après lui; mélodie créée par le génie d'un artiste, éclose sur les lèvres ou la flûte d'un berger, aucune mélodie peut-être n'est parfaite comme est parfaite une mélodie de Mozart. Jamais quelques notes ne se sont suivies comme Mozart les fait se suivre; jamais elles ne se sont attirées, appelées d'une voix aussi douce, jamais elles ne se sont aimées d'un aussi tendre amour.

« La mélodie, écrit M. Riemann dans son excellent *Dictionnaire de musique*, la mélodie est une succession de sons ayant entre eux des rapports logiques et déterminés. » Mais ces rapports sont de plus d'une sorte et comme à plus d'un degré. Ils existent d'abord entre les notes isolées; puis entre les groupes de notes formant les membres ou les périodes; enfin entre les diverses mélodies composant un morceau, que celui-ci d'ailleurs soit un air, un duo, un trio ou un ensemble.

Entre la première note et les suivantes, Mozart aperçoit immédiatement les affinités les plus délicates. La mélodie de Mozart

(1) P. F. G. Lacuria, *les Harmonies de l'être exprimées par les nombres*, 2 vol. in-8°. Chacornac, éditeur, 1899. (Cité dans un numéro du *Courrier musical* de 1901.

ne se prépare ni ne s'annonce; elle ne se fait pas : elle est tout de suite, et tout de suite elle est admirable. Parfaitement dégagée de l'ancien récitatif, elle n'est pas engagée encore dans la mélopée ou dans la symphonie future. Définie et autonome, elle se détache sans peine. Pour exécuter un fragment isolé de Mozart, on sait très bien où le prendre et par où commencer; un fragment de Wagner embarrasse davantage et nous oblige parfois à l'aborder gauchement et comme de côté.

L'opéra de Mozart est plein de ces débuts ravissans. Je sais dans *Idoménée* un air d'Ilia, où le premier mot (*Zefiretti*) n'est pas encore achevé, que déjà nous devinons et croyons goûter d'avance le charme de toute la mélodie future. Cette anticipation est surtout sensible dans les airs, — assez nombreux chez Mozart, — dont le thème initial est constitué par les notes de l'accord parfait, quel que soit d'ailleurs le sentiment ou l'*éthos* de la mélodie : qu'elle exprime la fureur vengeresse, comme l'air de doña Anna : *Or sai chi l'onore*, ou l'amoureux désir, comme l'air de Suzanne sous les marronniers. Partout ainsi, dans le : *Voi che sapete* de Chérubin aussi bien que dans la sérénade de don Juan, partout le génie mélodique de Mozart se découvre et se livre dès la première mesure; celle-ci forme en quelque sorte une courbe où la figure sonore s'inscrit tout entière, avant d'en sortir et de se développer.

Le développement, comme l'inscription, est admirable, et jamais la mélodie de Mozart ne donne moins qu'elle n'a promis. « Un autre charme de la musique de Mozart, écrivait Gounod dans son étude sur *Don Juan*, c'est l'étroite parenté qui relie entre eux les divers membres de la période musicale et lui donne ce caractère logique dont il a, plus que personne, le privilège et le secret. » La mélodie initiale une fois exposée, d'autres lui succèdent et s'en déduisent ainsi que les conséquences des prémisses, ou les corollaires délicieux d'un axiome de beauté. Je me trompe : ce ne sont pas d'autres mélodies, c'est la même, dont le progrès se poursuit et se consomme sous des formes analogues et, comme disait Gounod, parentes; parentes de la forme première et parentes entre elles par les rythmes, les valeurs et les tonalités. Elles dérivent et procèdent toutes de la mélodie mère, mais, participant de sa nature ou de sa substance, elles se distinguent d'elle par leur personne. Il ne faut pas confondre avec la variation, beaucoup plus extérieure et superfi-

cielle, cette évolution de la mélodie, fondée sur des correspondances intimes et sur d'essentielles conformités, dont l'œuvre de Mozart nous offre à chaque instant l'exemple. Un air de Mozart est, en toutes ses parties, un organisme parfait. Entre « les endroits forts, » comme dit le président de Brosses, rien ne traîne ni ne détonne, et les « passages » qui les relient entre eux ne sont pas loin de les égaler. Les accessoires, ou les environs, et jusqu'au moindre détail, tout convient, tout concourt, et vous ne trouverez pas une mesure impertinente, ou seulement inutile, en trois ou quatre pages qui ne sont que mélodie, et qu'une mélodie. S'agit-il d'un air à répétition comme le *Non più andrai* des *Noces de Figaro ?* Des épisodes spirituels et toujours assortis en remplissent les intervalles. La sérénade de *Don Juan* se compose de deux strophes, mais lesquelles ! Puisque nous traitons aujourd'hui de l'opéra mélodique et avant tout musical, comparons ici un moment la poésie et la musique :

Deh ! vieni alla finestra,
O mio tesoro.
Deh ! vieni a consolar
Il pianto mio.

Se neghi a me di dar
Qualche ristoro,
Davanti agli occhi tuoi
Morir voglio io.

Ces deux quatrains, et deux autres qui suivent, voilà toutes les paroles de la sérénade. A les voir ainsi, dépouillées et piteuses, on admire comme elles se sont fondues, abîmées dans la musique; on s'étonne que Mozart ait pu faire, de ces maigres versiculets, quatre périodes admirables d'amplitude et d'équilibre, entre lesquelles l'accompagnement continu met, comme entre des colonnes, l'espace qu'il faut et qui suffit. Qui donc, en un jour d'enthousiasme, comparait au Parthénon les derniers quatuors de Beethoven? Assurément il se trompait. C'est bien plutôt la musique de Mozart qui ressemble au sanctuaire divin; c'est dans *Don Juan* et dans *les Noces* que l'eurythmie a disposé les sons comme sur l'Acropole les marbres.

Toute page de Mozart est un chef-d'œuvre de métrique, une figure mouvante, organisée en quelque sorte deux fois, dans la durée et dans l'espace. Quel discours, et de quel orateur, com-

mença jamais avec plus de largeur, par une aussi magnifique période que le grand air de Leporello : *Madamina! il catalogo è questo*. Il ne dure pas moins de quinze mesures, cet exorde ; quinze mesures qui ne sont qu'une seule phrase, mais si pleine de vie, de verve et de joie, que l'air tout entier, que tous les racontars du valet et toutes les amours du maître y sont comme contenues en puissance et vont tout à l'heure en sortir.

Au point de vue des proportions, de l'ordonnance et de la hiérarchie, en un mot de tous les rapports qui constituent la mélodie, l'air de Chérubin : *Voi che sapete*, n'a peut-être pas son pareil. La période initiale est de douze mesures; celles qui suivent n'en ont que huit. La dernière seule, avant « la rentrée, » en compte neuf, et ce retard d'un moment lui communique une incertitude, un trouble délicieux. Les rapports de rythme ne sont pas moins harmonieux ici que les rapports de nombre. La première phrase détermine d'avance les valeurs qui domineront pendant toute la durée du morceau : une noire ou deux croches par temps, et çà et là, mais par exception, quatre doubles croches, pour donner plus d'élégance au dessin, au sentiment plus de vivacité. Enfin il n'est pas jusqu'aux modes qui ne se fassent équilibre ici. La mélodie monte, se hâte, et triomphe en majeur lorsque Chérubin chante sa joie (*ora è diletto*); elle se ralentit, s'abaisse et se fond en mineur, si l'enfant, tout bas, pleure sa peine (*ora è martir*). Une mesure, une demi-mesure parfois, suffit, à ce jeu changeant de lumière et d'ombre. D'un bout à l'autre de l'air, par je ne sais quelle génération mystérieuse, la mélodie naît et renaît d'elle-même, et, se renouvelant sans cesse, elle ne s'épuise jamais. Après s'être en quelque sorte projetée, accrue hors d'elle-même, c'est à elle-même qu'elle revient, en elle-même qu'elle rentre. Agitée et haletante un moment à la fin de son cours, elle s'achève calmée; de sorte qu'il ne manque pas une correspondance et pas une vicissitude à l'harmonieuse économie de son être.

La vitesse même n'est jamais pour la mélodie de Mozart une cause de désordre. Les *allegros*, les *prestos* du maître ne sont ni plus pauvres, ni plus confus que ses *adagios* ne sont languissans. Près de sauter par la fenêtre, et pour ainsi dire en sautant, Chérubin chante avec Suzanne un duo de quelques secondes, admirable de richesse autant que de brièveté. C'est une merveille d'emportement et d'abondance à la fois, que la pétillante

chanson de don Juan : *Fin ch' han del vino*. Comme elle va, comme elle court, mais comme elle s'accroît et se renouvelle en courant! Quelle variété d'accens et de tours Mozart donne ici au rythme, qui seul ne varie pas! Comme il laisse fuir et, pour ainsi dire, filer le thème principal, pour le rejoindre et le ramener à sa guise! Entre les innombrables mélodies de *Don Juan*, celle-ci n'est qu'une des moindres; elle montre pourtant, mieux que beaucoup d'autres, comment, chez Mozart, la rapidité de la pensée n'en brusque et n'en étrangle jamais l'épanouissement.

La mélodie de Mozart, qui sait commencer, qui sait durer, sait également finir. C'est d'elle qu'on peut dire, sans ironie : « La chute en est jolie, amoureuse, admirable. » Autant que de ravissans débuts, Mozart a des fins adorables, des cadences dont personne, hormis notre Gounod quelquefois, n'a retrouvé le secret. Rappelez-vous comment s'achèvent les deux airs de Chérubin : d'abord quelle modulation imprévue, simple et pourtant efficace (de *si bémol* en *sol mineur*) donne aux dernières mesures du : *Voi che sapete* l'expression d'un presque douloureux émoi. Cet effet-là, sans doute, n'est que d'harmonie, car il consiste en deux accords. Mais un autre est tout mélodique. Il se trouve à la fin du premier air du page, sur ces mots : *E si non ho chi m'oda* (« Si je n'ai personne pour m'entendre »). L'air tout entier n'a été, jusqu'ici, comme Chérubin lui-même, qu'un tourbillon; mais brusquement, sur le point de conclure, il se ralentit. Au lieu de bouillonner, quelques notes s'écoulent et perlent une à une. Analogues, par la direction descendante, aux autres notes de la mélodie, elles en diffèrent par le mouvement : les autres éblouissaient, elles attendrissent. Et cette halte, après cette course, est quelque chose de délicieux; c'est une nuance, une ombre, plus sensible chez Mozart que chez Beaumarchais, de mélancolie et de mystère.

Ailleurs même, partout ailleurs qu'en ces deux pages choisies, on sait que les cadences de Mozart ont une grâce unique. Mais elles ont encore quelque chose de plus : quelque chose de vraiment final et d'absolu qui manque trop souvent à nos cadences modernes. Celles-ci ne décident rien : elles nous laissent inquiets et dans le doute; celles de Mozart terminent tout : avec la certitude, elles nous donnent le repos.

Enfin, si une mélodie de Mozart est un organisme de notes et de groupes de notes, c'est un organisme de mélodies qu'un

finale comme celui du second acte des *Noces de Figaro*. Chef-d'œuvre symphonique par le développement des motifs, il est peut-être encore plus un chef-d'œuvre mélodique par leur succession. Où Wagner eût fait se combiner les thèmes (voyez le finale de la bagarre dans *les Maîtres-Chanteurs*), Mozart les fait surtout se suivre. Ils paraissent ici tour à tour, jamais ensemble et toujours tout entiers. Si chacun d'eux se transforme parfois, jamais il ne se divise ou ne se dénature, comme dans les polyphonies wagnériennes, au point qu'on ne puisse plus le reconnaître ou le deviner qu'à ses misérables restes. En ce vaste épilogue, il n'y a pas une « idée » qui ne fournisse toute sa carrière et ne remplisse toute sa destinée. Encore une fois, le plus développé des finales de Mozart n'est pas autrement constitué que la plus brève de ses mélodies. Entre l'une et l'autre ordonnance sonore, la différence n'est pas de nature, elle n'est que de proportions.

III

Admirable en elle-même et si nous ne la regardons que comme sa propre fin, la mélodie de Mozart n'est pas moins admirable en tant que moyen d'expression. Notre confrère anglais M. Shedlock estimerait avec raison que ni la *practical*, ni la *poetical basis* ne lui manque. Elle porte également et d'aplomb sur toutes les deux. Prétendre, ainsi qu'on le fait trop souvent, qu'elle n'est fondée que sur la première, ne lui reconnaître qu'une beauté spécifique et désintéressée, autrement dit, indifférente et égoïste, cela me paraît à la fois un lieu commun et une calomnie. M. Romain Rolland observe justement : « C'est une exception dans l'œuvre de Mozart que le pur objet d'art, qui n'exprime pas un sentiment, une passion, un état d'âme. » Gounod avait déjà dit : « Ce qu'on ne saurait trop remarquer, ni trop essayer de faire comprendre, ce qui fait de Mozart un génie absolument unique, c'est l'union constante et indissoluble de la beauté de la forme et de la vérité d'expression. Par la vérité, il est humain; par la beauté, il est divin. Par la vérité, il nous touche, il nous émeut, nous nous reconnaissons tous en lui et nous proclamons par là qu'il connaît vraiment bien la nature humaine, non seulement dans ses différentes passions, mais encore dans la variété de forme et de caractère qu'elles peuvent affecter. Par la beauté, il transfi-

gure le réel, tout en le laissant entièrement reconnaissable; il l'élève et le transporte, par la magie d'un langage supérieur, dans cette région lumineuse et sereine qui constitue l'art, et dans laquelle l'intelligence redit, avec la tranquillité de la vision, ce que le cœur a ressenti dans le trouble de la passion (1). »

Mozart enfin, dont le témoignage n'est peut-être pas le moins recevable, Mozart a bien connu la nature ainsi que le pouvoir de la musique, et de sa musique à lui, quand il écrivait à son père : « Bien cher papa, je ne puis pas écrire en vers : je ne suis pas poète. Je ne puis pas distribuer les phrases assez artistement pour leur faire produire des ombres et des lumières : je ne suis pas peintre. Je ne puis pas non plus exprimer par des signes et des pantomimes mes sentimens et mes pensées : je ne suis pas danseur. Mais je puis le faire avec des sons, car je suis musicien (2). »

Musicien en cette acception du mot, pour ainsi dire éthique ou sentimentale, Mozart le fut autant qu'en toute autre. Un des hommes qui l'ont compris le mieux, Grillparzer, ne l'a pourtant pas compris tout entier quand il a écrit ces lignes que nous citions récemment et qu'on nous permettra de rappeler : « Le musicien d'opéra qui se conformera le plus facilement aux paroles du texte est celui qui compose mécaniquement sa musique. Au contraire, celui dont la musique possède une vie organique et comme une nécessité fondée en soi, celui-là ne peut manquer d'entrer promptement en conflit avec les paroles. Il y a dans chaque idée mélodique une loi de formation et de développement qu'un génie vraiment musical regarde comme sacrée, comme intangible, et qu'il ne sacrifiera jamais au bon plaisir des mots. » Paradoxe en ce qui touche la musique en général, cette doctrine est, envers la musique de Mozart, une flagrante injustice. Le principe intérieur et nécessaire, la loi et la vie organique de la mélodie, Mozart n'a jamais rien sacrifié de tout cela, qui fait la beauté; mais l'action, le sentiment et la parole même, en un mot la vérité, celle-là non plus, il ne l'a jamais trahie.

Autant qu'un grand musicien, tout simplement, il est un grand musicien de théâtre, et cette antinomie que signalait Grillparzer, le propre du génie de Mozart et je dirais volontiers

(1) Gounod, *Don Juan*.
(2) Lettre du 8 novembre 1777. Traduction de M. H. de Curzon.

ce qu'il y a d'unique en son génie, c'est précisément de l'avoir résolue.

Chef-d'œuvre de forme toujours, la mélodie de Mozart est toujours un chef-d'œuvre d'expression. Lisez dans *Idoménée* (nº 11 de la partition Peters) la plainte encore douloureuse et déjà consolée d'Ilia, cette sœur plus jeune et moins farouche de doña Anna :

Se il padre perdei,
La patria, il riposo,
Tu padre mi sei

Cela serait sublime, déclamé par Gluck; chanté par Mozart, c'est ravissant. Le contour de la mélodie est défini, mais le sentiment, la douceur en est sans bornes.

On pourrait écrire un traité de psychologie musicale à propos de *Don Juan* et des *Noces de Figaro*. Le grand finale des *Noces* commence par un trio entre Suzanne, la comtesse et le comte, qui croit Chérubin caché dans le cabinet. « Allons, la clef, *Quà la chiave!* » commande-t-il, et sous ces mots il n'y a que trois notes, mais si belles et si vraies tout ensemble, qu'elles chantent et parlent à la fois. Elles sont tellement de la musique, qu'elles donnent pour ainsi dire le branle au finale, œuvre de musique pure; mais en même temps, c'est la scène de théâtre qu'elles mettent en train, parce qu'elles sont action aussi.

L'esprit, en musique, est surtout mélodie; la succession, plutôt que la combinaison des notes, est la source principale du comique sonore, et, parce qu'il n'y a pas de plus grand mélodiste, il n'y a pas de musicien plus spirituel que Mozart. Je n'en connais pas non plus de plus tendre, et ses mélodies fondent le cœur. On ose à peine parler encore du : *Voi che sapete*, de ce chant où semblent se concilier, dans un sourire proche des larmes, toute la joie et toute la mélancolie de l'âme et du visage humain. Que de mélodies, en cette partition des *Noces*, tantôt palpitent et tantôt languissent d'amour! Ce sont les deux airs de la Comtesse, dont le contour, et je dirais volontiers l'ovale, a tant de plénitude et de pureté. C'est le duo de Suzanne et du Comte, qu'il suffit de comparer avec un autre, d'un maître et d'une soubrette aussi (dans *la Servante maîtresse*), pour sentir tout ce que, de Pergolèse à Mozart, la mélodie a gagné en souplesse et comme en modelé. Je ne songe pas seulement à la partie concertante du duo, mais

à l'introduction qui le prépare, à ce bref et délicieux dialogue où se croisent et se répondent le désir d'Almaviva et la malice de Suzanne : « *Verrai? — Si. — No mancherai? — No.* » Rappelez-vous le chromatisme de ce passage, et comme les notes se frôlent, comme se caressent les voix. Celle de Suzanne, en vérité, ne semble pas railler toujours ; quelquefois, — sur ces mots, entre autres : « *Signor, la donna ognora tempo ha di dir di si.* » — elle prend un accent étrange et qu'à la brune, sous les arbres du parc, elle retrouvera plus profond encore et vaguement troublé. L'air des Marronniers ! Fut-il jamais une plus belle invocation aux puissances de l'amour et de la nuit ! La musique, ici, dépasse et déborde la situation et le personnage. Elle les transforme et les transfigure. « *I furti miei,* » dit le texte, mais il a beau dire ; la mélodie, elle, est sincère, et ce que chante Suzanne, d'une voix qu'elle ne se connaissait pas elle-même, c'est la réalité, non la feinte et le mensonge d'amour. « N'accusez, disait hardiment Bossuet à la fragilité féminine, n'accusez ni le tempérament, ni les étoiles. » Quelque chose de cette double influence est sensible dans la mélodie de Mozart, mais, plutôt que de l'accuser, elle s'y complaît et s'y abandonne : « *Vieni, ben mio!* Viens, ô mon bien, et donne ton front. Je veux le couronner de roses. » Souvenez-vous de cette courbe sonore et de cette molle cadence. L'Épouse du Cantique n'appelait pas plus tendrement le bien-aimé. Nous sommes ici devant l'un des premiers chefs-d'œuvre de la mélodie d'amour, un de ceux qui faisaient si bien dire à Cherbuliez qu'aux grelots de la marotte de Figaro, Mozart avait ajouté des clochettes d'or.

Don Juan comme *les Noces*, *Don Juan*, d'un bout à l'autre, respire la vérité et la vie. Pour la justesse et la précision de l'analyse, pour la représentation musicale des caractères, la mélodie de Mozart égale au moins le récitatif de Gluck et la symphonie de Wagner. Dans cet « opéra des opéras » qu'est *Don Juan*, dans ce chef-d'œuvre où, comme à celui dont parle le poète, il semble que le ciel, la terre et l'enfer aient mis la main, pas un personnage, fût-ce le moindre, n'est sacrifié. Le rôle de doña Elvire elle-même, qu'on traite volontiers d' « ingrat, » a des parties de comédie, il en a d'élégie dramatique, également justes, admirables également. Est-il rien de plus féminin que la première entrée de l'épouse? L'éventail menaçant et le peigne en bataille, elle accourt, et de sa bouche irritée l'invective conjugale

jaillit. En son « air, » espèce de concerto pour voix et orchestre, on doute si la mélodie est plus aigre, ou plus rêche l'accompagnement. L'une pique les notes comme des épingles, l'autre les plante ainsi que des clous; tous deux rivalisent de sécheresse et de rigueur. « *Ah! chi mi dice mai quel barbaro dove è?* Qui pourrait bien me dire où est ce barbare? » Les femmes de Molière disaient : « mon pendard; » mais, avec plus de style et de noblesse qu'elles, la grande dame de Mozart n'a pas moins de vivacité.

Attendons un moment. Doña Elvire rencontre doña Anna. En une phrase admirable, d'un tout autre caractère, elle la salue et l'avertit :

Non ti fidar, o misera,
Di quel ribaldo cor.

« Ne te fie pas, ô malheureuse, à ce cœur déloyal. Il m'a déjà trahie; à ton tour, il te trahira. » Doña Anna répond avec une dignité triste, et, pendant quelques mesures, c'est, entre les deux femmes, entre les deux pures victimes d'un seul et terrible amour, un échange de mélancoliques assurances et de complimens douloureux. On le sent à la grave douceur de son chant, doña Elvire n'en veut point à sa jeune et triste rivale, et cet avis qu'elle lui donne, la compassion l'inspire, et non la haine ou seulement la jalousie.

Plus loin, allons plus loin, jusqu'au trio de la Fenêtre, et sous le charme de la nuit, de la nuit d'Espagne qui faisait trembler la voix de Suzanne elle-même, nous verrons ce cœur de femme et d'épouse achever de s'attendrir.

L'âme de la vierge orpheline, au contraire, ne s'apaise jamais. Est-ce à dire pour cela qu'elle ne soit qu'une âme de colère? Non pas. Fût-ce au paroxysme de sa filiale et vengeresse fureur, en attaquant la fameuse apostrophe : « *Or sai chi l'onore,* » il suffit que doña Anna dise : « Mon père! » pour qu'on sente sa voix défaillir. Admirable défaillance, et deux fois admirable : parce que, dans l'ordre du sentiment ou de la passion, elle est naturelle et presque nécessaire; parce que, dans l'ordre de la musique, les quelques notes qui la traduisent participent de la figure sonore et rentrent en elle, au lieu de la rompre ou de l'altérer; parce qu'ici comme toujours chez Mozart, la force et la beauté de l'expression n'est faite que de la force et de la beauté de la mélodie.

Une mélodie encore, celle du *Batti, batti, bel Mazetto*, reflète en son courant capricieux l'âme rusée et fuyante de Zerline. Elle fuit elle-même, la mélodie; l'accompagnement perfide glisse et se dérobe avec elle, et, pendant un instant, c'est le sourire du Vinci que nous croyons voir passer sur la musique de Mozart.

Les caractères que Mozart a tracés ne se démentent jamais, fût-ce dans les plus insignifiantes ou les plus invraisemblables conjonctures. Qui pourrait savoir où se sont rejoints, et comment, les six personnages du sextuor de *Don Juan :* doña Elvire et Leporello, Mazetto et Zerline, don Ottavio et doña Anna? Le lieu de la scène, dit le livret, est une cour dans le palais du Commandeur. Mais il est peu croyable que le logis de ce mort reste ouvert ainsi, la nuit, à tout le monde. Le théâtre représente plutôt un terrain vague, et j'admets que Leporello, pris pour don Juan par Elvire, ait amené là, pour s'en débarrasser, la femme de son maître. Zerline aussi passait par là sans doute, reconduisant avec d'amoureuses promesses Mazetto battu et content. Mais, pour doña Anna, pour don Ottavio qui l'escorte, quelle étrange façon de promener par les rues, à la belle étoile, l'une son désespoir et l'autre son amour! Et pourtant, de cette rencontre saugrenue, pour ne pas dire grotesque, de ce chassé-croisé dans les ténèbres, Mozart a fait un concert admirable, non seulement entre des parties, instrumens ou voix, mais entre des caractères et des âmes : entre l'épouse abusée, mais qui reste fière, et le valet poltron et paillard, entre la madrée villageoise et son benêt de promis, entre le pâle sigisbée et l'inconsolable orpheline.

Quel concert encore que le trio du balcon, et comme la mélodie y baigne en quelque manière dans le sentiment qui l'enveloppe et la pénètre de toutes parts! Chaque personnage soutient ici son rôle : attendrie et près de pardonner, Elvire continue de se plaindre, Leporello de railler et don Juan de mentir, quand, afin de mieux abuser la maîtresse, il dérobe d'avance quelques accens à cette sérénade, que bientôt, pour la suivante, il chantera tout entière. Ici encore, au-dessus des nocturnes mélodies, nous croyons voir palpiter les étoiles, et, plutôt que de les accuser, doña Elvire, comme autrefois Suzanne, invoque et bénit les douces conseillères d'amour.

Une autre leur commande et sa voix semble étinceler de leurs feux : c'est la Reine de la nuit. Ses chants ont été souvent

méconnus et traités de fastidieuses roulades. Ils sont pourtant quelque chose de plus. Purement vocale, ou même vocalisée, il est rare que la mélodie de Mozart perde toute expression. Il arrive seulement, en notre pays, que sa force expressive ne puisse rien contre le néant ou l'ineptie de la mise en scène, contre une traduction tantôt insipide et tantôt insensée. Mais un de nos confrères a rapporté quelle fut son émotion, à l'Opéra de Munich, lorsqu'il vit paraître, en plein ciel, « à mi-hauteur du théâtre, la Reine de la nuit, le front ceint d'une couronne d'étoiles, vêtue d'une longue robe noire, droite, immobile, hiératique. Elle commença son air, et cette voix claire qui tombait du milieu du ciel, de très loin, solennelle d'abord, puis plaintive, avait quelque chose de pénétrant et de froid comme une lame d'acier. Soudain les fusées des vocalises éclatèrent, les notes se précipitèrent en traits suraigus, et cela était étrange et poétique. On eût dit un scintillement d'astres, une danse d'étoiles dans le ciel pur et profond d'un soir de printemps; ce n'était plus un morceau de virtuosité, mais un tableau musical d'une rare et troublante poésie (1). »

Voilà le sens et l'expression que peut avoir un air de Mozart, alors même qu'il ne consiste qu'en des traits et des vocalises; voilà la pensée ou le sentiment qui se cache sous les apparences d'un exercice de virtuose; voilà, dans l'opéra mélodique, la part du paysage et de la nature après la part de l'humanité.

IV

Un opéra de Mozart ne constitue pas seulement un groupe et comme une galerie de personnages vivans. Ainsi que toute œuvre d'art supérieure, il possède une signification plus étendue, et, s'élevant au-dessus des représentations individuelles, il exprime ou réalise un idéal de la vie elle-même.

De cet idéal il semble que le premier caractère soit la simplicité, je dirais même la familiarité. Mozart ne nous tient pas à distance; jamais il ne nous écarte, ne nous étonne ou ne nous humilie; plutôt que de nous dépasser, il nous élève avec lui. Grillparzer l'a remarqué finement : « Il a préféré paraître plus petit qu'il n'était, plutôt que de s'enfler jusqu'au monstrueux. »

(1) M. Julien Tiersot, *Étude sur « la Flûte enchantée. »*

Il ne dédaigne pas de prendre l'action et les personnages de ses chefs-d'œuvre dans le cours ordinaire des choses et dans la moyenne de l'humanité. Don Juan n'est vraiment un héros, le héros du mal, qu'à la dernière scène, et nulle part ailleurs la musique ne l'a marqué du signe fatal et presque sacré que la poésie a trop souvent cru lire sur son front. Mozart n'exagère rien, pas même la mort, et, sous l'épée de don Juan, ce n'est pas non plus un héros qui tombe, ce n'est qu'un homme comme nous. A côté de parties fantastiques et vraiment célestes, *la Flûte enchantée* en a de très modestement humaines, et les refrains populaires s'y mêlent sans honte à de sublimes liturgies. Est-il rien de plus accessible, de moins intimidant que les mélodies de Mozart? Les plus admirables n'ont l'air que de faciles chansons. Un enfant les retient sans peine. Il est vrai que, pour les trouver, il a fallu presque un dieu ; mais ce dieu s'est fait notre semblable et il a habité parmi nous, plein de grâce et de vérité. Je ne sais pas un autre génie, hormis peut-être celui de Raphaël, dont l'humanité voile et tempère ainsi la nature divine ; je ne vois pas un autre idéal dont on puisse répéter avec Gounod, en deux mots qui disent tout, qu'il est à la fois supérieur et prochain.

Il est intime et craint la foule. Ce propos apocryphe : « J'ai fait *Don Juan* pour moi et quelques amis, » mériterait d'avoir été tenu. Les formes plus récentes du drame musical : le « grand opéra français » ou la polyphonie wagnérienne, supportent et comportent même, devant un public nombreux, sur une vaste scène, le déploiement de toutes les forces, de toutes les richesses matérielles et sonores. L'opéra mélodique a de moindres exigences : une petite salle et de grands artistes suffisent à ces tableaux exquis d'une vie discrète, qui ne veulent point de cadres trop larges et trop éclatans.

Si l'harmonie, malgré le vers fameux, n'est pas toujours « fille de la douleur, » presque toute mélodie de Mozart est fille de la joie : d'une joie sans vulgarité ni violence, joie légère et vive, pareille à l'air subtil que les Athéniens se vantaient autrefois de respirer. Et voilà le second trait de l'idéal de Mozart. Quelques soupirs, quelques sanglots même, et déchirans, se fondent et se perdent en la sérénité de ses chants, presque tous inspirés par la douceur et non par la douleur de vivre. On rappelait dernièrement un mot de Liszt : « Chopin avait mal à la poitrine ; Schumann avait mal à la tête ; Beethoven avait mal à

l'humanité. » Mozart, en musique du moins, n'avait mal nulle part. Il n'a jamais fait de sa mélodie la confidente et la révélatrice de ses souffrances, qui durèrent autant que sa vie. Et, partout en son œuvre, c'est la vie qui a raison contre la mort. Jusque dans le cimetière et devant l'homme de marbre, la vie s'égaie et rit parmi les tombeaux. Si, dans l'admirable sextuor, s'élèvent tour à tour, et plus tragiques l'une que l'autre, la plainte de doña Anna, puis celle de Leporello, on sait quels thèmes alertes, quels rythmes piqués et pointés leur répondent. *Dramma giocoso*, voilà bien le vrai titre de *Don Juan*, où l'élément dramatique n'est point celui qui l'emporte.

Cette joie, Mozart n'a jamais, comme Beethoven, à la conquérir. Elle est en lui naturellement et toujours. Elle le possède sans l'agiter et, loin de le jeter dans le désordre ou le délire, elle l'établit dans une paix que ne saurait longtemps altérer nulle douleur. Cela est sensible dans la plainte d'Ilia que nous avons citée plus haut :

Se il padre perdei,
La patria, il riposo,
Tu padre mi sei.

Il riposo, voilà le mot où Mozart en quelque sorte a répandu toute sa tendresse. Sereine encore plus que mélancolique, en dépit de la situation et du personnage, c'est le repos, ce n'en est pas la perte, que l'exquise mélodie a chanté.

Autant que de paix et de joie, l'idéal de Mozart est d'amour, mais d'un amour, comme sa joie, sans violence ni transports. Ne disons pas sans langueur et sans voluptueux mystère : ce serait oublier Chérubin, Suzanne et la Comtesse elle-même. Un souffle chaud, nous l'avons vu, passe parfois sur la mélodie de Mozart, mais il ne fait qu'y passer. Dans l'histoire de la musique amoureuse ou de l'amour en musique, *Don Juan* même ne tient pas le rang d'un *Tristan* ou d'un *Faust*, et le fameux duo : *Là ci darem la mano*, résume en deux pages exquises, mais brèves, une histoire que la musique, ailleurs, a mis plus de temps et d'ardeur à conter. Aussi bien le Mozart de *Don Juan* n'est-il pas le Mozart le plus tendre. Il y a plus d'amour, non seulement dans *les Noces de Figaro*, mais dans un couplet ou dans un air de *l'Enlèvement au sérail* et dans le duo de *la Flûte enchantée*.

« Celui qui a trouvé celle qui l'aime, s'il croit son amour loyal et fidèle, qu'il l'en récompense avec mille baisers! Qu'il lui rende douce la vie tout entière, qu'il soit son consolateur et son ami! » Ainsi chante un personnage de *l'Enlèvement au sérail.* Et la chanson légère, exquise de douceur ingénue et de naïve pureté, cette chanson qui s'achève en mineur, dans un demi-sourire, cette chanson qui n'est pas seulement jolie, mais bonne, ressemble à l'amour tel que Mozart l'éprouva. D'autres, non moins candides et touchantes, rendent un témoignage pareil. Lisez, toujours dans *l'Enlèvement au sérail*, les chastes romances de ténor (une surtout, en *mi bémol*) où Belmont célèbre sa chère Constance. Feuilletez ensuite la correspondance de Mozart, et dites si les lettres du maître à la Constance véritable, celle qui fut sa femme, ne trahissent pas le même amour.

Il inspire enfin, cet amour sans violence et presque sans passion, cet amour qui jamais ne trouble, ne brûle ou ne dévore, il inspire le ravissant duo de *la Flûte enchantée.* On est tenté parfois de résumer en quelques mots le caractère moral et, comme disaient les Grecs, l'*éthos* du génie d'un grand artiste. Pour Mozart, il faudrait des formules divines. « Heureux les doux! Heureux les pacifiques! Heureux ceux qui ont le cœur pur! » Le ravissant duo de *la Flûte enchantée* ne serait pas un commentaire indigne de cette triple béatitude. Je ne sais pas un chant plus mélodique : c'est à peine si l'orchestre l'accompagne. Je n'en connais pas de plus pur, de plus pacifique et de plus doux. Aucun autre ne ferait mieux voir que, si l'opéra de Mozart est surtout mélodie, la mélodie y sait tout exprimer; que rien de ce qui est humain ne lui est étranger; et que notre âme est tout entière en son pouvoir.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

LA SCIENCE ET LA LITTÉRATURE AU XIXe SIÈCLE

La littérature n'a jamais été tout à fait indépendante des sciences : le poète, au moment même où il laisse à son imagination le plus de liberté, se conforme à la représentation du monde que lui fournit, telle quelle, la physique de son temps; et le moraliste, au moment où il croit uniquement travailler sur les données de l'observation intérieure et dégager les leçons de l'expérience, est bien oligé de tenir compte de la façon dont il voit que la science autour de lui explique la formation des idées, des sentimens, des passions. Le mathématicien Descartes et le géomètre Pascal ont mis l'empreinte de leur esprit sur notre littérature classique. Toutefois il est certain que les littérateurs du XVIIe siècle n'ont pas cru que les sciences dussent leur être d'aucun secours pour faire un bon poème épique, une tragédie raisonnable ou un livre de maximes. Au XVIIIe siècle, les écrivains s'intéressent aux progrès des sciences, parce qu'ils en attendent des argumens à l'appui de leur philosophie; mais il ne leur vient pas à l'esprit que le travail même du littérateur puisse, sur certains points, se confondre avec celui du savant. Pendant la première moitié du XIXe siècle, et tant que règne le romantisme, la séparation entre la littérature et les sciences est aussi complète que possible: et c'est même un des traits curieux et caractéristiques du moment que l'absolue insouciance de la plupart des écrivains d'alors pour un mouvement scientifique qui sous leurs yeux se faisait chaque jour plus considérable. Dans la seconde

(1) Robert Fath, *l'Influence de la science sur la littérature française dans la seconde moitié du XIXe siècle*, 1 vol. in-8, Lausanne (Payot et Cie); Paris (Fischbacher).

moitié du siècle il n'en est plus de même, ou plutôt c'est le contraire qui a lieu. A l'indifférence a succédé l'engouement, et la littérature s'est faite tributaire des sciences. Quel a été pour elle le résultat de cette dépendance, et y a-t-elle gagné ou perdu davantage? Que restera-t-il de l'effort qui a été fait pour rapprocher les procédés de l'écrivain des méthodes du savant? Faut-il craindre que l'esprit scientifique, en pénétrant la littérature, ne l'altère et ne réduise quelque jour jusqu'à entière suppression ce qu'il y avait en elle de valeur artistique? Ou faut-il espérer que la littérature s'assimilera l'esprit scientifique, au point d'en faire un élément, entre les autres, de la production de l'œuvre d'art? Tel est le sujet d'une consciencieuse dissertation que M. Robert Fath intitule : *De l'influence de la science sur la littérature française dans la seconde moitié du XIXe siècle.* Il y passe successivement en revue le roman, la poésie, le théâtre, la critique, et, par des exemples bien choisis, il montre comment tous ces genres ont été peu à peu transformés par l'influence de l'esprit scientifique. Laissons de côté la critique, comme l'histoire et comme tous les genres qui ayant l'érudition pour moyen sont eux-mêmes voisins des sciences; et, nous bornant aux genres qui sont le domaine propre de l'invention littéraire, examinons à notre tour une question dont l'historien des lettres ne saurait méconnaître l'importance.

Que le XIXe siècle soit dominé par le mouvement scientifique, c'est un point sur lequel il est difficile de ne pas être d'accord; au surplus, les savans et surtout les non-savans l'ont proclamé assez haut pour qu'il soit inutile d'y insister. Ce qui frappe l'esprit de la foule, ce sont les applications industrielles de la vapeur et de l'électricité : et on ne peut en effet s'empêcher de voir qu'elles rendent chaque jour le monde plus inhabitable. Mais c'est ailleurs, dans l'acquisition de connaissances et de méthodes nouvelles que s'est fait le véritable progrès. Il a été magnifique, et c'est chose curieuse d'en suivre le prolongement dans la littérature. A mesure que, grâce à une grande découverte, à une intuition de génie, une science nouvelle se constituait et accaparait l'attention, aussitôt elle provoquait dans les genres littéraires des nouveautés correspondantes. C'est d'abord l'astronomie qui est révolutionnée par les idées de Laplace; et, de toute évidence, montrer à l'homme la place exacte qu'il occupe dans le système du monde, cela ne saurait être sans conséquence au point de vue de la littérature. « Enfin plusieurs siècles de travaux ont fait tomber le voile qui cachait à ses yeux le système du monde. Alors il s'est vu sur une planète presque imperceptible dans le système solaire dont la

vaste étendue n'est elle-même qu'un point insensible dans l'immensité de l'espace. » Il n'y avait pas si longtemps encore que Buffon, dans son *Histoire naturelle*, prenait l'homme pour point de départ de ses classifications. Quoi d'étonnant que la littérature se conformât à l'exemple qui lui était donné par les savans eux-mêmes?

Jusqu'au XIXe siècle, ce qu'on avait appelé du nom de science ce n'étaient guère que les mathématiques; mais voici qu'avec Lamarck, Geoffroy Saint-Hilaire, Cuvier, ce sont les sciences naturelles qui s'organisent, et leur objet, l'étude des êtres vivans, rejoint celui de la littérature. La discussion sur « l'unité de composition organique, » où Gœthe intervient, s'impose à l'attention de tous. C'est d'elle que s'inspire dix ans plus tard Balzac, dans sa Préface de la *Comédie humaine*, pour comparer l'humanité à l'animalité et assimiler le travail du romancier à celui du naturaliste. « Il n'y a qu'un animal. Le Créateur ne s'est servi que d'un seul et même patron pour tous les êtres organisés. L'animal est un principe qui prend la forme extérieure, ou, pour parler plus exactement, les différences de sa forme dans les milieux où il est appelé à se développer. Les espèces zoologiques résultent de ces différences... Sous ce rapport la société ressemble à la nature. La société ne fait-elle pas de l'homme, suivant les milieux où son action se déploie, autant d'hommes différens qu'il y a de variétés en zoologie?... Il a donc existé, il existera donc de tout temps des espèces sociales, comme il y a des espèces zoologiques. » Une conception analogue inspirera à Leconte de Lisle ces lignes de la Préface des *Poèmes antiques* : « L'art et la science, longtemps séparés par suite des effets divergens de l'intelligence, doivent désormais tendre à s'unir étroitement, sinon à se confondre. L'un a été la révélation primitive de l'idéal contenu dans la nature extérieure, l'autre en a été l'étude raisonnée et l'exposition lumineuse. Mais l'art a perdu cette spontanéité intuitive, ou plutôt il l'a épuisée. C'est à la science de lui rappeler le sens de ces traditions oubliées, qu'il fera revivre dans les formes qui lui sont propres. » Et vers la même époque Flaubert écrit dans le même sens : « La littérature prendra de plus en plus les allures de la science. Elle sera surtout exposante, ce qui ne veut pas dire didactique... Jusqu'à présent on a fort peu parlé des autres. Le roman n'a été que l'exposition de la personnalité de l'auteur... Il faut pourtant que les sciences morales prennent une autre route et qu'elles procèdent comme les sciences physiques par l'impartialité. Le poète est tenu maintenant d'avoir de la sympathie pour tout et pour tous, afin de les comprendre et de les dé-

crire. Nous manquons de science avant tout; nous pataugeons dans une barbarie de sauvages : la philosophie telle qu'on la fait et la religion telle qu'elle subsiste sont des verres de couleur qui empêchent de voir clair parce que : 1° on a d'avance un parti pris, 2° parce qu'on s'inquiète du pourquoi avant de connaître le comment, et 3° parce que l'homme rapporte tout à soi : le soleil est fait pour éclairer la terre, on en est encore là. » La forme est embarrassée, mais les idées sont claires et ce sont aussi bien celles auxquelles se référera le romancier de *Madame Bovary*.

C'est aux environs de l'année 1865 que se place pour l'influence des sciences le moment décisif et que s'opère la grande poussée scientifique. C'est l'année où paraît l'*Introduction à la médecine expérimentale* de Claude Bernard; l'*Origine des Espèces* de Darwin vient d'être traduite; Taine a déjà donné, outre ses *Essais* dont la deuxième série paraît cette année même, son *Histoire de la Littérature anglaise*, et il a exprimé la plupart des idées qu'un peu plus tard on retrouvera systématisées dans le livre de *l'Intelligence*. La physiologie et la médecine sont alors les sciences qui s'imposent tout particulièrement à l'attention et influent sur la direction des esprits; l'expérimentation y remplace l'observation, et après avoir été longtemps un art où régnait en maître l'empirisme, la médecine va de plus en plus, grâce à Claude Bernard et à Pasteur, devenir une science. Théorie de l'évolution, déterminisme de tous les phénomènes, nécessité pour quiconque veut généraliser d'avoir collectionné les petits faits, utilité d'étudier les formes anormales de l'activité, telles sont les idées qui se trouvent soudain jetées toutes ensemble dans la circulation. Elles opèrent parmi les littérateurs de subites conversions, et, par exemple, celle de Dumas fils, dont les *Préfaces* révèlent un goût parfaitement inattendu et une ferveur surprenante pour l'expérimentation. Il écrira un peu plus tard dans la *Lettre à Cuvillier-Fleury* : « Français ayant à parler surtout à des Français, pour commencer, j'avais à savoir ce que des âmes françaises donnent dans leurs combinaisons avec leurs lois et leurs mœurs particulières. Je résolus de solliciter la production des faits que je voulais observer quand ils ne se présenteraient pas tout seuls, et de tâcher d'en assigner la loi, d'en déterminer les causes et de reconnaître la manière dont ces causes agissent, ce qui est la véritable méthode d'expérimentation. » La gaucherie même avec laquelle l'auteur de *la Femme de Claude* manie ce jargon scientifique témoigne assez d'une bonne volonté éperdue de se mettre à la mode du jour. C'est alors que la littérature à prétentions scientifiques fait son apparition.

Les romanciers naturalistes se donnent pour mission de mener sur la société de leur temps une enquête vaste et méhodique. M. Zola croit, de bonne foi, que le roman peut être expérimental. On connaît assez la confusion qu'il a commise sur ce point et on n'a pas oublié ces stupéfiantes affirmations : « Nous autres naturalistes, hommes de science. » M. Sully Prudhomme, dans *la Justice* et *le Bonheur*, fait du « long poème » un instrument d'investigation philosophique. M. Paul Bourget qualifie tel de ses romans d'être une planche d'anatomie morale. Les savans eux-mêmes sont frappés d'avoir à constater les progrès que font leurs idées dans les esprits et d'en retrouver tant d'échos dans la littérature. Ils s'en applaudissent. « Si je vous disais, s'écriait Pasteur, que vous trouveriez encore dans Buffon des phrases comme celle-ci : « Cherchons une hypothèse pour ériger un système ! » Comprenez-vous le progrès maintenant, lorsque de nos jours un romancier se croit tenu de nous dire : « L'expérience est mon guide. » C'est là ce que j'admire et qui me fait dire que la philosophie des sciences fait partie intégrante du sens commun. » Le fait est que depuis cinquante ans l'écrivain s'est cru obligé de parler le langage de la science et de donner même à ses raisonnemens, même à ses fictions, un support scientifique.

Nous nous sommes tenus jusqu'ici aux théories, aux programmes et aux promesses des préfaces ; et sans doute c'est autre chose de faire dans une préface de solennelles déclarations, autre chose de s'y conformer dans son livre ; sans doute aussi les écrivains ne se sont pas fait faute, au cours de leur œuvre et chemin faisant, de redevenir tout uniment des hommes d'imagination et de sensibilité. Toutefois il serait fort injuste de prétendre que ces professions de foi scientifique n'aient été que pour impressionner la galerie. Bien au contraire. Le zèle des écrivains est indiscutable. Et si beaucoup d'entre eux n'arriveront jamais à s'approprier le tour d'esprit scientifique, ce ne sera pas faute d'y avoir tâché. Du moins leur respect ou leur superstition de la science s'accuse par le choix de leurs personnages et de leurs sujets, par la nature des questions qu'ils abordent et par la qualité du style dans lequel ils les traitent. On tire le savant de son laboratoire pour l'amener sur la scène et le faire entrer dans le roman : Pierre Chambaud, le héros de *Un beau mariage* travaille à liquéfier les gaz, et Desroncerets, dans *Maître Guérin*, se ruine pour la statilégie. Jacques Vignot, du *Fils naturel*, est un économiste, Claude, de *la Femme de Claude* invente des engins de guerre, et Rémonin, de *l'Étrangère*, est chimiste. Et que de médecins ! Depuis le médiocre Bovary jusqu'au sublime docteur

Pascal, et, depuis les grotesques des *Morticoles* jusqu'aux pontifes de *l'Évasion* et de *la Nouvelle Idole*, on peut dire que toutes les variétés de l'espèce ont été épuisées. Quelquefois ridicules et plus souvent sublimes, encensés plus souvent que bafoués, il leur arrive de soulever des colères, mais nul ne songe à traiter sans conséquence des personnages aussi importans. Ils ont beaucoup d'adulateurs et quelques ennemis, comme c'est l'habitude des puissans du jour. Ils parlent avec assurance et on les écoute avec déférence. Ils ont, auprès des familles, hérité de ce rôle de confidens qu'y jouait le directeur de conscience au temps où les questions de conscience primaient toutes les autres, et qui avait passé au notaire du jour où la question d'argent avait passé au premier plan. Et n'est-il pas remarquable que, dans la littérature de ces cinquante dernières années, le type le plus étudié et le mieux venu, le plus solidement campé et le plus vivant, soit celui d'un pharmacien? Pour ce qui est des ingénieurs, n'essayons pas d'en faire le compte : ils sont trop ! Mais voici que les gens du monde se mettent à parler au théâtre le langage de l'amphithéâtre : Olivier de Jalin, devenu le Cygneroi de *la Visite de Noces*, soumet l'amour à une étude physiologico-philosophico-chimique. Pareillement, les Goncourt font dans leurs romans la « clinique de l'amour. » Tel récit n'est que l'illustration d'un cas médical ; tel autre est un chapitre de préhistoire et tel autre de géophysique. On a besoin d'un effort de mémoire et surtout de bonne volonté pour se dire que la littérature peut encore avoir ici quelque chose à faire. Jadis, le vieil enfant qu'était La Fontaine eût pris un plaisir extrême à entendre conter *Peau d'âne*; mais on ne conte plus les contes de fées; car, entre les mains des folkloristes, ils sont devenus, eux aussi, objet de science. Nous autres, le seul merveilleux dont on ait bercé notre enfance a été celui des problèmes de l'aéronautique et de la navigation sous-marine. Encore les enfans d'aujourd'hui reprochent-ils aux « Voyages extraordinaires » de Jules Verne d'être trop extraordinaires et de mêler trop de rêveries à trop peu de données positives.

Tous ces exemples, et tant d'autres qu'il serait facile d'y ajouter, montrent assez quel prestige ou quelle espèce de fascination la science a exercée sur les écrivains pendant toute la seconde moitié du XIXe siècle. Reste à savoir comment, sous cette influence, la littérature s'est trouvée modifiée dans sa conception générale d'abord et ensuite dans quelques-uns de ses résultats particuliers. La transformation a été profonde, et on n'en imagine guère de plus complète, puisque c'est en grande partie à l'action de l'esprit scientifique que la littérature doit

d'être passée du mode romantique au mode réaliste. Service inappréciable, d'ailleurs. Le romantisme a été pour la fantaisie individuelle une période bénie. Ç'a été le triomphe du subjectif dans l'art. Non seulement le romantique ne s'intéresse qu'à lui seul et croit que le monde entier fait cortège à sa personne, mais il estime qu'il trouve en lui-même la mesure de toutes choses. Qu'on ne lui parle ni de la réalité, dont les indications ne sauraient prévaloir contre les exigences de sa faculté imaginative, ni de la nature humaine, dont les lois ne sauraient être une contrainte aux impulsions de sa propre sensibilité. Il suffit qu'il ait éprouvé une émotion pour avoir le droit de la traduire, et tout ce qu'on peut lui demander, c'est de l'exprimer telle qu'il l'a éprouvée. L'histoire elle-même doit lui renvoyer l'écho de ses passions; et, s'il lui arrive d'avoir à décrire les mœurs d'un autre temps ou le décor d'un autre pays, il les invente. Mais, tout au contraire, le propre de la science est que ses résultats, une fois obtenus, sont acquis une fois pour toutes; ils s'imposent à tous, et il n'appartient pas à l'individu de les rejeter. Les principes de la certitude scientifique sont en dehors et au-dessus du bon plaisir de chacun de nous et ils ne nous laissent d'autre alternative que de les ignorer ou de nous incliner devant eux. Or, le premier des résultats obtenus par la science au XIXe siècle, ç'a été, comme nous venons de le voir, de replacer l'homme à son rang dans l'ensemble de la nature et de détruire l'illusion qu'il avait d'être au centre de tout. Le second a été de lui montrer depuis combien longtemps avant sa venue existait cette nature soumise à des lois que n'a pas dérangées son apparition. Tout ce qui est en son pouvoir, c'est, par de longs efforts et de pénibles balbutiemens, de s'essayer à déchiffrer ces lois qui ne l'avaient pas attendu pour régir la série des êtres animés. La plus générale de ces lois est que tout phénomène est déterminé par ses conditions, en sorte que le devoir de l'artiste est d'abord de se rendre compte de ces conditions. Qu'il s'agisse des sociétés disparues ou de la société actuelle, il n'a droit de nous en rien dire, s'il ne s'est livré d'abord à une enquête minutieuse et menée suivant les mêmes procédés, soit qu'elle porte sur les mœurs de l'antique Carthage ou sur celles d'Yonville-l'Abbaye, et sur l'âme d'un Hindou primitif ou sur celle d'un Parisien de la décadence. Après quoi ce n'est pas à lui, c'est à une autorité supérieure qu'il importe de décider du degré de vérité auquel il aura pu atteindre. La littérature redevient ainsi impersonnelle et objective.

C'est là le point. C'est ce qui domine la question. C'est ce qui per-

met de dire que, si la science a par ailleurs nui à la littérature, elle lui a, tout compte fait, été plus utile que nuisible. Elle l'a, par son intervention, utilement secondée dans l'effort qu'elle commençait de faire pour reprendre plus nette conscience d'elle-même. Mais cette intervention était nouvelle, et aucune nouveauté ne va sans engouement, sans indiscrétion, sans applications intempestives; celles-ci n'ont pas manqué de se produire. C'est surtout le roman qui a servi de champ d'expérience aux littérateurs épris des méthodes scientifiques. Les romanciers naturalistes se sont attachés avec ténacité à des formules qu'ils comprenaient mal. Ils ont notamment pris au pied de la lettre ce qui avait été dit par Taine avec une exagération voulue et en manière de boutade. Et sans doute la science ne doit pas être tenue pour responsable d'erreurs qu'il faut mettre sur le compte de l'insuffisante préparation des esprits; mais elle en a été l'occasion et le point de départ. La première consiste dans une espèce de recul de la notion elle-même de l'art. De cette idée juste qu'une généralisation suppose d'abord la réunion d'un nombre considérable de petits faits est issue la méthode du « document humain, » connue surtout pour l'abus qu'on en a fait. Le romancier s'est transformé en un fiévreux preneur de notes. Il ne s'est pas aperçu que la note figée sur son carnet n'était plus qu'une chose morte, comme l'insecte piqué par l'épingle de l'entomologiste. Il a déversé dans ses livres ses carnets de notes : de là tant de niaiseries, tant de détails inutiles où s'éparpille l'intérêt, où disparaît l'impression d'ensemble. Hanté par le dogme d'après lequel le romancier travaille sur la réalité présente comme l'historien travaille sur la réalité passée, il ne s'est plus soucié que de fournir quelque jour à l'historien la plus grande somme possible de renseignemens sur la société de son temps. Le champ de sa vision s'est ainsi trouvé restreint à l'actualité, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus superficiel, de plus changeant et de plus décevant. Surtout il s'est habitué à considérer que la valeur d'une œuvre littéraire dépend du nombre des matériaux utilisés et s'apprécie d'après son contenu. C'est, en quelque manière, le contraire qui est vrai, puisque le mérite de littérature n'y apparaît qu'avec le travail de la forme. C'est par elle-même que vaut une œuvre littéraire, non par la réalité dont elle est significative. L'envisager surtout comme un signe, c'est méconnaître ce qui chez elle est essentiel, ce qui fait qu'elle est une œuvre d'art.

En second lieu, le botaniste a rempli tout son office quand il nous a instruit des lois qui régissent la croissance et le développement des plantes, et le naturaliste a rempli le sien quand il a fait rentrer dans

ses classifications les espèces animales ; il se peut d'ailleurs que, lorsqu'on parle de la plante humaine ou de l'animal humain, l'expression ait une autre valeur que celle d'une simple métaphore ; il n'en reste pas moins que l'homme ne devient lui-même qu'en se différenciant de la plante et de l'animal. Le chimiste ne connaît que les propriétés de la matière et le physiologiste que les modifications de l'organisme ; il n'en reste pas moins que le caractère d'humanité commence au point précis où s'arrête l'empire des nécessités physiologiques. On peut avoir disserté longuement des fonctions de nutrition et doctement des facultés génésiques, sans avoir encore rien dit de l'homme. C'est ce que n'ont pas même soupçonné les romanciers naturalistes, au surplus dupes d'eux-mêmes plutôt encore que de la science, et égarés moins par le souvenir de leurs graves lectures que par le tour de leur imagination. Ils ont su mettre au jour tout ce qui nous rapproche de la brute, les instincts et les appétits, tout ce qui sommeille dans les profondeurs de notre nature et tout ce qui s'agite dans les parties basses de notre être. Ils ont échoué au seuil des régions proprement intellectuelles et morales, ou plutôt ils ne se sont pas souciés d'y pénétrer, persuadés que la réalité cesse d'elle-même si elle cesse d'être vulgaire et grossière.

Le médecin étudie la marche des maladies, afin de savoir du moins pourquoi il ne peut l'enrayer ; il les décrit, il leur donne un nom à défaut de leur trouver un remède : et c'est une satisfaction pour lui, si c'est une duperie pour le malade. Le psychologue, pour définir l'esprit et marquer les limites de son activité normale, décrit les formes rares, curieuses, extrêmes, extraordinaires de cette activité, et inventorie les cas anormaux. En compulsant les traités de médecine, ceux de psychologie, de physio-psychologie, d'anthropologie et de quelques autres sciences annexes, ce qu'y ont trouvé les romanciers, ç'a donc été tout uniment le répertoire des cas pathologiques. Leur sensibilité d'hommes qui n'étaient point endurcis par l'habitude professionnelle en a été vivement remuée, en même temps que leur imagination de littérateurs à peine échappés du romantisme a été séduite par tout ce que cette flore malsaine avait pour eux d'étrange, de fantastique et de troublant. Ils se sont complu parmi ces déformations, ces aberrations, ces déviations et ces perversions ; et, avec une exacte « soumission à l'objet, » ils ont donné de toutes ces monstruosités une image aussi fidèle que complaisante. De là ce personnel où le roman moderne n'a pas encore cessé de recruter ses types, détraqués, hystériques, névrosés, hallucinés, maniaques, aliénés, dé-

générés, personnel d'hôpital et de Salpêtrière. Mais on n'entre pas dans un livre comme on entre dans une clinique et on ne lit pas un roman comme un tome de la *Gazette médicale*. A la clinique, on s'attend à rencontrer des malades ; dans les traités spéciaux, on s'attend à trouver la description de cas morbides ; c'est ce qu'on y est venu chercher. Ce qu'on cherche, au contraire, dans l'œuvre des romanciers c'est ce qu'aussi bien ils ont promis d'y mettre, les résultats d'une large et impartiale enquête, le tableau de la société telle qu'elle est. Comment ne pas voir alors que le but est manqué, que l'enquête est viciée, que l'image est faussée ? Toute société, si saine qu'elle soit, a ses blessés et ses infirmes : elle en fait le compte, elle ne leur refuse ni ses secours ni sa pitié, mais elle ne peut s'hypnotiser dans la contemplation des maux qui, par bonheur, ne sont que les maux de quelques-uns ; elle ne cesse pas de se mouvoir afin de se mettre à l'unisson de ses ataxiques, et ne se condamne pas aux ténèbres sous prétexte que l'un des siens est atteint de photophobie : elle continue d'aller, de lutter et de vivre. Elle tient à l'écart et loin de notre vue ses malades, car elle sait que de toute sorte de manières le spectacle de la maladie est mauvais et dangereux. Or, ceux que toute société organisée tient à l'écart, ce sont ceux que le roman naturaliste a fait venir sur le devant de la scène : ce qui, dans la réalité, est à l'arrière-plan, c'est ce qu'il a eu soin de mettre au premier plan ; ce qui est l'exception morbide, c'est ce dont il a fait le tout de notre société. Les romanciers naturalistes nous donnent à juger de l'organisme tout entier par ses parties malades : leur déposition est celle d'un voyageur décrivant une ville dont il n'aurait visité que les hôpitaux et les maisons de fous. Le résultat a été celui que l'on sait : à force de ne peindre que des névrosés, ils ont fait croire à l'universelle névrose ; à force de ne présenter que des dégénérés, ils ont contribué à répandre la théorie de la dégénérescence contemporaine. Et, de la sorte, ce n'est pas assez de dire qu'ils ont détruit les proportions, renversé les rôles et faussé l'ensemble ; mais, en outre, ils ont diminué d'autant la valeur et la portée de leurs études, qui, en devenant de plus en plus spéciales, ne cessaient de devenir plus vides d'intérêt humain !

Voici une dernière conséquence des mêmes erreurs initiales. Au spectacle de nos misères et de nos déchéances, une tristesse nous étreint, tristesse qui n'a en soi rien de noble et de généreux, mais qui est bien plutôt déprimante, étant faite de la honte que nous éprouvons à nous reconnaître dans un portrait désobligeant. De là vient cette impression d'amertume, de malaise et de dégoût de l'humanité qu'on

emporte de la lecture des meilleurs romans de cette école. La désespérance des romantiques était déclamatoire et sa déclamation même servait à nous mettre en garde contre elle : le pessimisme des naturalistes se présente avec des airs de déduction rigoureuse. Mais, d'ailleurs, il n'y a en lui rien de scientifique : car la science n'est ni pessimiste ni optimiste : elle constate des phénomènes, elle dégage des lois : c'est notre sensibilité qui intervient pour gémir, s'indigner et maudire.

Abus du document, étalage de grossièreté, recherche des phénomènes morbides, affectation d'humeur morose, ce sont quelques-unes des tares que la littérature a contractées au voisinage de la science. Aussi bien le procès du roman naturaliste a-t-il été suffisamment instruit. Est-ce à dire que, de son long effort, rien ne doive subsister? Nullement. Et parce que la littérature a été souvent mal inspirée par des théories scientifiques mal comprises, est-ce à dire qu'elle doive désormais tenir la science pour ennemie? Pas davantage. Les rapports sont établis et il n'appartient à personne de les briser. La science continuant de se développer, ce serait pure sottise au littérateur d'en ignorer les découvertes ou d'en tenir les résultats pour non avenus. Il suffira qu'il sache dans quelles mesures et à quelles conditions il peut en profiter.

Que le littérateur évite d'abord de se prendre pour un savant. Le moindre accident auquel il s'exposerait en cédant à cette illusion fâcheuse serait encore de se faire moquer de lui. Qu'il écoute plutôt sur quel ton les savans parlent de la science des littérateurs! Au reste, s'il fait des romans ou des pièces de théâtre, au lieu de disséquer des corps et de se pencher sur le microscope, c'est apparemment que son tour d'esprit et le genre de ses études l'ont préparé à devenir romancier ou auteur dramatique plutôt que médecin ou chimiste. Quand il traite de sujets scientifiques, et faute d'apercevoir la complexité des questions, il a une tendance à tenir pour résolus les problèmes que la science avec tout son effort a réussi seulement à poser; il s'empare des hypothèses qui séduisent son imagination, et en tire avec assurance des déductions qui le mènent tout droit à l'absurde.

Eût-il réussi à s'approprier la matière des livres de science, l'écrivain n'aurait encore rien fait de ce qui concerne son métier. Mettre en vers la loi de Mariotte, ou découper en actes les traités des spécialistes, comme le faisait hier M. Brieux dans *les Avariés*, est pareillement vain. La vulgarisation scientifique est une besogne qui peut avoir son utilité, mais qui n'intéresse ni la science, ni la littérature. La science a son objet et ses méthodes, que la littérature ne parvien-

dra jamais à s'assimiler : inversement, certains élémens lui sont tout à fait étrangers, et ce sont justement ceux qui constituent la littérature. Le savant constate l'enchaînement des phénomènes et toute sa science n'aperçoit rien au delà ; du point de vue où il se place, il n'en découvre pas la laideur ou la beauté. De même, attentif aux conditions par lesquelles ils sont déterminés, il aperçoit leur caractère de nécessité, mais il ne les juge ni bons, ni mauvais. Les idées de bien ou de mal, comme les notions de beauté et de laideur, sont pour le savant des notions vides de sens et dont il a le droit de ne tenir aucune espèce de compte. La science est en dehors de l'esthétique et de la morale : mais esthétique et morale, c'est toute la littérature.

En raison même de ces différences essentielles, la science, si loin qu'elle étende son domaine, ne saurait devenir par elle-même un danger pour la littérature. On a dit que, dans un monde conquis par les découvertes scientifiques, il ne reste plus de place pour la poésie. C'est s'abuser étrangement sur le pouvoir même de la science. Dans aucun ordre de recherches, elle n'atteint le dernier mot ; elle recule le mystère, elle ne le supprime pas, et l'humanité restera jusqu'à sa dernière heure aussi ignorante du problème de ses origines et de sa destinée, en proie au même tourment de l'infini qui est la source de toute grande poésie. Sans dépasser même le cercle de la réalité immédiate, elle ne cessera de se heurter aux mêmes interrogatoires : « Pourquoi ces choses et non pas d'autres ? » Et l'homme, qui n'est pas toute intelligence, continuera d'avoir mêmes besoins de sensibilité et d'imagination. Ne croyons pas davantage que le sentiment littéraire doive nécessairement reculer chaque fois que l'esprit scientifique fait un pas en avant, et ne mettons pas au compte de la science les fautes de l'utilitarisme et de l'industrialisme. Le danger, très grave à vrai dire, ne commencerait pour notre littérature que le jour où les jeunes gens cesseraient chez nous de recevoir une éducation littéraire, je veux dire une culture gréco-latine. Jusque-là, et à condition qu'elle s'exerce d'une façon très générale et de loin, l'influence de la science peut s'exercer utilement sur la littérature. La science peut servir de contrôle à l'imagination, elle peut faire contracter à l'écrivain de bonnes habitudes intellectuelles, rigueur, sévérité, modestie. C'est dire que le rôle de l'esprit scientifique devrait être, dans la littérature de demain, analogue à ce que fut, dans la littérature du XVIIe siècle, le rôle de la raison.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

LE MYSTÈRE DE MARIE STUART

The Mystery of Mary Stuart, par M. Andrew Lang, 1 vol. illustré; Londres, 1901.

Marie Stuart a-t-elle réellement écrit les « lettres du coffret, » dont ses ennemis se sont servis pour établir qu'elle avait pris part à l'assassinat de Darnley, son second mari? Ou bien ces lettres sont-elles l'œuvre d'un faussaire, comme on sait qu'elle l'a toujours affirmé? C'est là une question qui, en France même, a donné lieu à de nombreuses controverses; mais, tandis qu'elle n'intéressait guère, chez nous, que les érudits, on peut dire qu'en Angleterre et en Écosse, depuis trois siècles, elle a ému et continue à émouvoir le public entier. Aujourd'hui de même qu'en 1570, tous les compatriotes d'Élisabeth et de Marie Stuart se croient tenus d'avoir un avis, dûment motivé, sur l'authenticité des « lettres du coffret; » et pas une année ne se passe sans que la « littérature » de ces lettres s'enrichisse de quatre ou cinq livres nouveaux, écrits par des avocats, des médecins, des prêtres, des propriétaires campagnards : toutes personnes qui, délaissant leurs occupations habituelles, se sont lancées à la poursuite de quelque ingénieuse hypothèse, avec l'espoir d'achever définitivement, — ou, au contraire, d'empêcher à jamais — la réhabilitation de la reine d'Écosse.

Aussi comprend-on que Carlyle, qui aimait le paradoxe, et qui, du reste, ne se faisait pas faute d'avoir une opinion bien arrêtée sur l'affaire du coffret, ait vivement protesté contre l'importance excessive attachée, suivant lui, à cette affaire, « simple accident personnel dans

l'histoire nationale. » Et l'on comprend également que M. Andrew Lang, dans la préface du très intéressant ouvrage qu'il vient de publier sur *le Mystère de Marie Stuart*, ait protesté à son tour contre la boutade du « prophète » de Chelsea, en rappelant que le même homme qui affectait de dédaigner « ces révélations de scandales du grand monde » avait, par ailleurs, très longuement insisté sur l'affaire du collier de Marie-Antoinette. Non certes, un mystère qui, après plus de trois siècles, soulève encore une curiosité aussi ardente et aussi active ne saurait être « un simple accident » sans portée générale ! Évidemment, les historiens n'ont pas à s'inquiéter, par exemple, de découvrir l'identité de l'homme au masque de fer, ni de connaître le véritable auteur des *Lettres de Junius :* mais aucune comparaison n'est possible entre ces menus problèmes anecdotiques et la question de savoir si Marie Stuart a écrit les lettres que lui ont attribuées ses accusateurs : c'est-à-dire si elle a exigé, combiné, traîtreusement préparé l'assassinat de son mari ; si elle a mérité l'épouvantable torture qu'ont été les vingt dernières années de sa vie ; et si, enfin, la ferveur de la foi « papiste » s'est accommodée, chez elle, d'actes et de sentimens dont jamais une âme protestante n'aurait été capable. Voilà ce que, aujourd'hui comme il y a trois cents ans, représente, pour le public entier du Royaume-Uni, « le mystère de Marie Stuart ! »

Et cependant, après avoir lu l'ouvrage de M. Andrew Lang, je serais tenté de croire, avec Carlyle, qu'on a exagéré l'importance historique des « lettres du coffret, » et de tous les faits qui se rattachent au meurtre de Darnley. Car, d'abord, ces faits semblent bien être à jamais entourés d'un « mystère » impénétrable, tandis que ceux qui les ont précédés et ceux qui les ont suivis, dans la tragique existence de la reine d'Écosse, nous apparaissent au contraire, grâce à M. Lang, avec une clarté et un relief parfaits. Et puis, de l'examen de ces faits antérieurs et postérieurs au meurtre de Darnley, tels du moins que nous les présente leur nouvel historien, une conclusion se dégage irrésistiblement : et c'est à savoir que, si même Marie Stuart avait causé de pires malheurs que la mort du lâche et malfaisant Darnley, l'histoire n'aurait pas le droit de l'en rendre entièrement responsable, étant données les conditions spéciales où elle se trouvait.

On a dit souvent que Marie Stuart, lorsqu'elle a cherché asile en Angleterre, après la défaite de Langside, le 16 mai 1568, s'est, comme une souris, imprudemment jetée entre les pattes du chat. Mais la

vérité est que ce n'est pas en 1568 que la souris est tombée entre les pattes du chat : c'est beaucoup plus tôt, en 1561, dès son retour dans son royaume d'Écosse. « Je l'ai vue souvent, dit Brantôme, appréhender comme la mort ce retour; et désiroit cent fois plus de demeurer en France simple douairière que d'aller régner là en son pays sauvage. » Sur le bateau qui la conduisait, « elle voulut se coucher sans avoir mangé, » et, durant les cinq jours qu'elle passa en mer, « ne fit guère que de pleurer. » Elle pressentait, évidemment, le long supplice qui allait commencer pour elle.

Le pays où elle allait régner avait récemment achevé de s'affranchir de la « superstition romaine. » Toute personne convaincue d'avoir célébré la messe ou d'y avoir assisté était condamnée, la première fois, à la perte de ses biens, la seconde, au bannissement, et punie de mort en cas de récidive. A la domination du pape de Rome avait succédé celle d'un pape local, John Knox, homme prudent, mais plein d'activité, qui parcourait villes et villages en excitant le peuple à la haine des papistes en général, et de Marie Stuart en particulier. « J'aimerais mieux, disait-il, voir débarquer en Écosse dix mille ennemis que d'y voir célébrer une seule messe ! » Et quand, après le retour de la jeune reine, une messe fut célébrée dans la chapelle royale, le farouche apôtre n'eut plus de repos que, fût-ce au prix du débarquement de dix mille ennemis, « l'odieuse idole » n'eût été détruite. « L'arrivée de la reine, — écrivait-il à Calvin, le 24 octobre 1561, — est venue troubler la tranquillité de nos affaires. »

Pour la protéger contre ce terrible adversaire de son idolâtrie, Marie Stuart trouvait auprès d'elle un groupe de hauts personnages, presque tous protestans. C'étaient, notamment, son frère Murray, le secrétaire d'État Lethington, le chancelier Morton, Kirkaldy de Grange, Ruthven, James Balfour. Quelques-uns d'entre eux nous ont été présentés par les historiens comme d'assez honnêtes gens ; et nous pouvions croire, par exemple, sur la foi de Mignet, que Murray, avec toute son ambition, était un chrétien « d'une foi profonde » et « d'une conduite soutenue. » Kirkaldy de Grange nous apparaissait volontiers comme le type du *laird* écossais, un « second Wallace. » Et Morton, Lethington, et les autres, nous les imaginions tous, plus ou moins, sur le modèle des chevaleresques highlanders des romans de Walter Scott, intrépides et loyaux, capables d'un meurtre, au besoin, mais incapables d'un mensonge ou d'une trahison. Or, M. Andrew Lang les amène tous devant nous, l'un après l'autre; après-quoi, avec une conscience et une impartialité que je ne saurais trop louer, il nous

les montre à l'œuvre. Et nous découvrons alors que, tous, sans exception, ces généreux highlanders sont des hommes d'une bassesse et d'une perversité d'âme effrayantes, coutumiers du faux et de la trahison, et si absolument dépourvus de scrupules moraux qu'il n'y a pas une infamie dont ils ne soient capables. Lethington, que ses compatriotes appelaient Michaël Wylie (et cela signifiait Machiavelli), était proprement un monstre. Marie Stuart, qui pardonnait à tous, à lui seul ne put jamais pardonner sa conduite envers elle, même après qu'il eut péri au service de sa cause. Morton, le futur régent du royaume, était « un assassin aux mains rouges de sang, vivant en adultère public avec la veuve du capitaine Cullen, qu'il avait fait pendre, et s'associant le plus ouvertement du monde avec des meurtriers de profession, tels que son parent Archibald Douglas, le chanoine de Glasgow. » Voleur, faussaire, « avec tout cela, c'était un saint homme : il était l'ennemi des Idolâtres, et l'église d'Écosse, tout en déplorant ses excès, avait pour lui un regard favorable. » Quant à son parent Archibald Douglas, le chanoine de Glasgow, « meurtrier de profession, » celui-là s'était fait une spécialité du faux en écritures. Un « saint homme, » lui aussi, bien que, après son ordination, il ait demandé à un autre pasteur de prier à sa place, disant que lui-même « n'en avait pas l'habitude. » Kirkaldy, « le second Wallace, » excellait également dans le faux en écritures. Mais plus répugnant encore que ces coquins avérés, et plus dangereux, était l'inflexible Murray, le frère de la reine, type achevé de lâcheté et d'hypocrisie, agent d'Élisabeth, inspirateur occulte du meurtre de Rizzio comme de celui de Darnley, et, plus tard, le principal accusateur de Marie, à qui il devait tout.

Ainsi la malheureuse princesse, dès son arrivée de France, était tombée tout à coup dans une caverne de brigands. « C'étaient, — nous dit M. Andrew Lang, — des hommes tels que peut en produire une époque où une révolution religieuse et sociale a renversé toutes les bases de la moralité, où la simple adhésion à un parti théologique suffit pour conférer le titre de *saint homme*, et où l'attachement à un chef est infiniment plus puissant que la fidélité au roi, à la patrie, ou aux lois essentielles de la morale. » Et en effet, à travers les quatre cents pages du livre, nous voyons ces hommes s'occuper sans cesse à nouer et à dénouer, autour de la reine, de vilaines intrigues, où bientôt se joignent à eux des personnages nouveaux, le « lépreux » Darnley, puis Bothwell, le troisième mari de la reine, aventurier plus franc et plus brave que les autres, — le seul d'entre eux, au total, qui ne fût point tout à fait méprisable.

Tous, suivant l'expression de M. Lang, ils font aussi peu de cas que possible « de la fidélité au trône et à la patrie. » Il n'y en a pas un qui, comme Knox, ne consente volontiers à « voir débarquer en Écosse dix mille ennemis, » pour peu que ses intrigues personnelles y trouvent leur compte. Aussi, dans cette lutte tragique du chat et de la souris, nous apparaissent-ils tous, à des degrés divers, comme les pourvoyeurs d'un grand et terrible chat qui se cache derrière eux, et qui joue avec la souris, et qui se plaît au spectacle de sa course affolée, jusqu'au moment où, d'un dernier coup de patte, il la jette à terre.

Par un scrupule qu'on n'a point de peine à comprendre, M. Andrew Lang, de même que la plupart des historiens anglais, évite d'insister sur le rôle d'Élisabeth dans l'aventure ténébreuse dont il nous fait le récit. Mais, à chaque instant, derrière les acteurs qu'il nous montre, nous apercevons l'inquiétante figure de la rivale de Marie Stuart, s'acharnant, à la fois par jalousie de femme et par ambition politique, à la perte de l'infortunée qui, bientôt, va se livrer à elle. Tantôt nous l'apercevons en personne, tantôt représentée par ses agens : Cecil, qui, dès 1559, rédigeait des rapports sur « la politique à suivre afin de recouvrer complètement l'Écosse; » Randolph, l'ambassadeur d'Angleterre à Édimbourg, informant sa souveraine de meurtres prochains, qui se préparaient sans doute à son instigation ; et Murray lui-même, « pensionné par l'Angleterre, » Murray dont Knox disait, dans une lettre à Calvin : *Salutat te Jacobus ille, frater reginæ, qui solus, inter eos qui aulam frequentant, impietati se opponit*, Murray qui, depuis le commencement jusqu'à la fin du livre de M. Lang, ne cesse point de « s'opposer à l'impiété » en servant, contre sa sœur, les intérêts anglais.

Qu'on se représente maintenant, transportée tout à coup dans ce milieu nouveau, au sortir de la vie facile et galante de la cour des Valois, une jeune femme de vingt ans, insouciante et légère, avec toute la fierté et tout le courage d'une princesse, mais aussi avec l'abandon, l'irréflexion, la confiance naïve d'un enfant! Je regrette de ne pouvoir reproduire en entier le portrait que nous offre d'elle M. Andrew Lang : il est d'une vie intense, et chaque page du récit vient ensuite en confirmer la parfaite justesse.

C'était alors une grande jeune femme brune, avec de beaux yeux roux gracieusement allongés : à demi française de tempérament, et, non point belle, mais si charmante qu'Élisabeth retrouvait son charme jusque dans les relations de ses ennemis... Elle avait dans le visage et les manières quelque chose de « divin » qui lui gagnait les cœurs simples, où qu'elle

fût. Ses geôliers, plus tard, devaient l'adorer. *Que le ciel bénisse cette douce figure!* s'écriait le peuple d'Édimbourg en la voyant passer, vêtue de ces robes à traîne qui lui valaient les pieuses dénonciations de Knox...

Son cœur était rempli de tendresse et de reconnaissance. En septembre 1561, après l'échec du complot Ridolfi, elle souffrit moins pour elle-même que pour ses deux serviteurs, Archibald Beaton et Willie Douglas, qui se trouvaient envoyés en Écosse, c'est-à-dire à la mort. Elle écrivait dans une lettre, à propos d'une affaire d'argent : « J'aime mieux payer deux fois que de faire à quelqu'un l'injure de le soupçonner. »

Cette femme, sensible, fière, passionnée, intrépide, et bonne, était chaque jour diffamée par l'implacable Knox. Ses prêtres étaient mis au pilori, sa foi sans cesse outragée, sa personne accablée d'insultes; et tous ses plans étaient contrecarrés par Elisabeth. Marie avait bien des motifs de pleurer, même avant que son dévoué serviteur Rizzio fût tué, presque sous ses yeux, par son stupide mari et ses cruels lords. Peut-être, devant cet excès de souffrance, son cœur finit-il par s'endurcir; peut-être fut-elle touchée du mauvais esprit de la haine et de la vengeance. Mais son cœur, par nature, était tendre et plein de pitié. Au milieu de ses plus affreuses douleurs, elle s'émouvait de la peine des esclaves ramant sur les galères. Elle écrivait au laird d'Abercairnie pour le prier d'avoir compassion « d'une pauvre femme et de ses petits, » dont il avait confisqué la maison.

Malheureusement, avec un courage tout viril, elle était incapable de ruse : et, au temps où elle vivait, la ruse était la seule arme d'une femme. Sa nature était si droite et si peu soupçonneuse que, sur la foi d'une bague et d'une promesse, elle se confia à Élisabeth, sa mortelle rivale. Elle ne savait point dissimuler, et ne parvenait pas à comprendre que les autres le sussent.

Et, avec son courage et sa fierté, c'était essentiellement une femme. Elle avait besoin d'un maître, d'un homme qui la dirigeât, qui la dominât, et qu'elle pût servir. A peine s'était-elle fiancée à Darnley, qu'elle l'avait « comblé de tous les honneurs qu'une femme puisse rendre à son mari. » Plus tard, quand elle se considérait comme fiancée à Norfolk, aussitôt elle adoptait vis-à-vis de lui, dans ses lettres, le ton d'une soumission obéissante et passive. Et ses ennemis savaient cela : il n'y a rien dont ils aient davantage profité contre elle.

Elle eut d'abord pour maître, en Écosse, son frère Murray, « pensionné par Élisabeth. » Le malheureux Darnley, qu'on lui donna ensuite pour mari, était lui-même trop nul pour diriger personne. Marie trouva alors un conseiller dans l'Italien Rizzio, dont rien au monde ne prouve qu'il ait été son amant. Il lui était dévoué, seul parmi des êtres abominables qui ne pensaient qu'à abuser d'elle. Mais Darnley, avec l'aide de Morton et sur le conseil de Murray, fit assassiner Rizzio « presque sous ses yeux. » Que le cœur de la pauvre femme ait été, après cela, « touché du mauvais esprit de la haine et de la vengeance, »

c'est chose trop naturelle pour que nous puissions en douter. Mais je ne crois pas que personne puisse lire le dramatique récit de M. Andrew Lang sans avoir clairement l'impression que, dès l'assassinat de Rizzio, ou même dès le mariage avec Darnley, Marie Stuart avait cessé d'être moralement responsable de ses actes, traquée, harcelée, pareille à une pauvre petite souris entre les griffes d'un chat.

Je dois ajouter que, cependant, sur le véritable rôle joué par elle dans le meurtre de Darnley, le livre de M. Lang nous renseigne avec infiniment plus de clarté et de vraisemblance que ne l'a fait, jusqu'ici, aucun des accusateurs de la reine ni de ses défenseurs. Nous y lisons que, dès le mois d'octobre 1566, Marie, qui était alors très malade, « priait le ciel d'amender Darnley, dont la mauvaise conduite était l'unique cause de sa maladie. » Mais Darnley, au lieu de « s'amender, » avait poussé plus loin encore sa mauvaise conduite; et chaque jour Murray et Lethington, qui tous deux étaient résolus à le perdre, rapportaient à Marie quelque nouveau trait de ses trahisons. Ils lui révélaient que Darnley avait écrit contre elle au pape, aux cours de France et d'Espagne, qu'il projetait de s'emparer du petit prince royal, qu'il méditait une révolte et une guerre civile. C'est là-dessus que, au mois de janvier de l'année suivante, Murray et Lethington proposèrent à la reine de la débarrasser de Darnley. Et, comme Marie répondait « qu'elle ne voulait point qu'on fît rien qui pût entacher son honneur et sa conscience, » Lethington lui assura que, si seulement elle les laissait faire, « elle ne verrait rien que de très régulier, et approuvé par le Parlement. » La pauvre femme, évidemment, les aura « laissés faire. » Ils avaient infiniment plus d'intérêt qu'elle à se débarrasser de Darnley, qui s'était mis à la tête du parti catholique : et le plan qu'ils combinèrent devait leur permettre, en outre, de se débarrasser de Marie par la même occasion. Mais il n'en reste pas moins presque certain que Marie fut ainsi informée d'un projet contre Darnley, et qu'elle « laissa faire. » D'autre part, une lettre d'Archibald Douglas, écrite plus tard à Marie elle-même, raconte que, le 19 janvier 1567, Bothwell, Lethington et Morton lui ont dit que « la reine ne voulait absolument pas entendre parler de leurs projets. » Jusqu'au bout, sans doute, elle se sera bornée à les « laisser faire. » Et c'est elle, comme l'on sait, qui alla chercher Darnley à Glasgow, pour l'installer dans la petite maison de Kirk o'Field, ou il fut assassiné quelques jours après. Elle le fit évidemment sur l'ordre de ses conseillers d'alors, et en sachant qu'ils voulaient « la débarrasser de lui : » mais rien ne prouve que, à ce

moment même, elle n'ait point continué à croire qu'ils voulaient le faire « par des moyens réguliers, » et qui seraient « approuvés par le Parlement. »

Rien ne le prouve, malgré l'extrême abondance de preuves apportées ensuite contre elle par Murray, Lethington, Morton, et les autres inspirateurs de l'assassinat de Darnley. Car, de l'analyse infiniment impartiale et minutieuse de ces preuves, telle que vient de la faire M. Andrew Lang, résulte, avec une certitude désormais irréfutable, qu'il n'y a pas une de ces preuves qui n'en trouve aussitôt une autre pour la contredire. Le fait est que nous ne savons absolument rien, non seulement de la part prise par la reine au meurtre de Darnley, mais même des circonstances de ce meurtre, à tel point que, suivant le mot de M. Lang, « un historien scrupuleux, en présence de la contradiction des documens, serait tenu de considérer le meurtre de Darnley comme une fable dénuée du moindre fondement. » Tout au plus peut-on affirmer la complète fausseté de tout ce que les accusateurs de Marie Stuart ont rapporté des préparatifs du crime, du passage souterrain conduisant à Kirk o'Field, de la présence de Marie au moment du crime, etc. Il y a là une effrayante accumulation de mensonges, dont quelques-uns continuent, aujourd'hui encore, à être enregistrés par les historiens. Et c'est ainsi que, par exemple, les deux derniers chapitres du premier volume du livre de Mignet contiennent des erreurs dont chacune, fort heureusement, se trouve aujourd'hui réduite à néant.

Restent les huit lettres du coffret, et les treize *sonnets* qui les accompagnent. M. Lang établit d'abord, à leur sujet, que personne ne s'est sérieusement occupé d'en vérifier l'authenticité, dans les extraordinaires séances d'York, de Westminster, et de Hampton Court, où, en l'absence de Marie Stuart, a été jugée sa participation au meurtre de Darnley. Les juges se sont bornés à jeter les yeux sur les lettres que leur présentait Murray; et la plupart d'entre eux ne semblent pas même y avoir attaché une bien grande importance, si l'on songe à l'attitude qu'ils ont eue plus tard vis-à-vis de la reine d'Écosse. Ce n'était point pour eux qu'étaient produites ces lettres, mais pour le peuple des deux royaumes, pour le Pape et pour la cour de France, pour tous ceux qui auraient pu intervenir en faveur de Marie, et auprès de qui l'on avait intérêt à la diffamer. Toute la philosophie de l'épisode historique qu'ont été ces lettres se trouve à jamais exprimée dans une instruction adressée par Cecil à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, en 1571 : « Vous ferez bien, — écrivait le ministre d'Élisabeth, —

— d'avoir plusieurs exemplaires de la *Detectio* de Buchanan (pamphlet qui contenait, entre autres motifs d'accusation contre Marie, le texte des lettres du coffret) et de les présenter à l'occasion, comme spontanément, au roi, ainsi qu'aux nobles de son conseil. Ce livre nous rend l'utile service de la déshonorer, ce qui est indispensable avant qu'on puisse parvenir à autre chose. »

M. Lang a d'ailleurs imaginé un moyen spirituel de nous rendre suspect le témoignage des « graphologues » du temps sur l'authenticité des lettres attribuées à Marie Stuart. Il a prié un de ses amis d'imiter quelques lignes de l'écriture de la reine ; et, dans un *fac simile* de son livre, il nous offre une lettre authentique de Marie à Élisabeth où, de cette façon, quelques lignes sont de l'écriture originale de Marie, et quelques autres sont de l'imitateur. Il nous met au défi de deviner où commence et où finit le « faux ; » et j'avoue que, pour ma part, je serais tout à fait en peine de le deviner.

Quant au texte même des lettres et des sonnets (dont les originaux ont, comme l'on sait, disparu), M. Lang l'a examiné de fort près. Il admet, et nous prouve péremptoirement, que ces lettres abondent en invraisemblances, et ont dû être, en maints endroits, falsifiées par les accusateurs de Marie, notamment par Lethington, dont la participation à ces faux paraît incontestable. Mais, en d'autres endroits, M. Lang ne serait pas éloigné de croire à des passages de lettres authentiques de Marie-Stuart, modifiés seulement par de savantes interpolations.

Il admet, en particulier, l'authenticité des sonnets, et aussi d'une ou deux des quatre lettres, — assez insignifiantes, — dont on a conservé le texte français original. Le fait est que, si ces sonnets et ces lettres sont des faux, on peut s'étonner que le faussaire ne leur ait point donné une portée plus précise, en y multipliant les allusions aux projets criminels de Marie Stuart. Et cependant, je ne puis m'empêcher de penser que ces lettres et les célèbres « sonnets » sont, eux aussi, des faux, ou du moins qu'ils ont de grandes chances de l'être : car j'ai l'impression que lettres et sonnets, abstraction faite de leur contenu, ne sont pas écrits dans la même langue française où écrivait, d'ordinaire, la reine d'Écosse.

M. Andrew Lang rappelle que, lorsque furent publiés les prétendus « sonnets » de Marie Stuart, Brantôme, et Ronsard avec lui, furent aussitôt d'avis que c'étaient là des vers trop rudes et maladroits pour être vraiment l'œuvre de la jeune reine. Et M. Lang ajoute : « Les deux critiques étaient évidemment prévenus en faveur de leur belle

amie. Tous deux étaient d'excellens juges : mais ni l'un ni l'autre n'avait encore vu une suite de cent soixante vers écrits par Marie Stuart sous le coup d'une grande passion, parmi les soucis du voyage, des affaires, de l'anxiété, et dans l'espace de deux jours : puisque les « sonnets » ont dû être écrits dans l'intervalle du 21 au 23 avril. » Oui, cela est sûr : mais je crois que M. Lang se trompe sur le vrai caractère de l'objection de Ronsard. Certes, la situation particulière où se trouvait Marie Stuart suffirait largement à expliquer l'incorrection prosodique des « sonnets, » et les fautes grammaticales dont ils sont tout remplis : sans compter que les vers authentiques de la reine d'Écosse sont eux-mêmes fort imparfaits, au double point de vue de la grammaire et de la prosodie. Mais ces vers authentiques ne sont pas écrits dans la même langue, ou plutôt sur le même ton de pensée, que les vers des « sonnets » à Bothwell. Ils sont l'œuvre d'une personne qui, bien qu'elle fût née hors de France, avait été accoutumée à penser en français, tandis qu'il me semble sentir, à chaque vers des « sonnets » en question, une personne qui, tout en sachant peut-être mieux encore le français, était accoutumée à penser en anglais.

La différence n'est point facile à expliquer, mais elle se sent très vivement, pour peu que l'on compare de près, à ce point de vue, les « sonnets » à Bothwell avec, par exemple, ces vers écrits par Marie Stuart, vers 1585, dans sa prison de Tutbury :

Que suis-je, hélas ! et de quoy sert ma vie ?
Je ne suis fors qu'un corps privé de cueur,
Un ombre vain, un objet de malheur,
Qui n'a plus rien que de mourir envie.
Plus ne portez, ô ennemis, d'envie
A qui n'a plus l'esprit à la grandeur !
Et vous, amys, qui m'avez tenu chère,
Souvenez-vous que, sans heur, sans santay,
Je ne sçaurois auqun bon œuvre fayre !
Souhatez donc fin de calamitay ;
Et que, ça bas étant assez punie,
J'aye ma part en la joie infinie !

Voilà des vers d'une forme assurément déplorable, avec le beau sentiment qu'ils servent à traduire. Et cependant, ce sont des vers français, jaillis d'une âme qui, si je puis dire, *vivait* en français. Leur auteur sentait instinctivement la musique des mots français, cette musique que personne ne peut jamais sentir que dans une seule langue. Et, sans cesse, les phrases même les plus incorrectes, dans ces vers, ont une allure française.

Tout autre est l'impression que donne, aussitôt, la lecture des « sonnets » à Bothwell. Le style n'y est pas beaucoup plus incorrect que dans les vers qu'on vient de lire : mais c'est un autre style, où la musique des mots n'entre plus jamais en compte, un style qu'on croirait toujours traduit de l'anglais. Les phrases sont composées sur un autre rythme, avec une autre façon d'ordonner les idées. Je cite au hasard :

Pour lui, depuis, j'ai méprisé l'honneur
Ce qui nous peut seul pourvoir de bonheur.
Pour lui j'ai hasardé honneur et conscience.
Pour lui tous mes parents j'ai quitté et amis,
Et tous autres respects sont à part mis.
Bref, de vous seul je cherche l'alliance.

Mais cette impression est infiniment plus vive quand on compare, au même point de vue, la prose française des « lettres du coffret » avec celle des lettres authentiques de Marie Stuart. Ici encore je ne parle point de la grammaire ni de l'orthographe. Que l'auteur des « lettres du coffret » commette invariablement, par exemple, la faute d'accorder les participes avec les sujets (j'ai promise, etc.), c'est de quoi la responsabilité peut échoir au copiste ; et d'ailleurs Marie Stuart, dans ses lettres françaises, si je ne sache point qu'elle y ait commis cette faute-là, en commettait d'autres de même nature. Plus significatives déjà sont, tout au long des « lettres du coffret, » de nombreuses expressions anglaises, dont les lettres de Marie Stuart sont infiniment plus sobres. « L'ingratitude vers moi », « quant au propose, » « vous promettiez bien autre chose de votre providence : » autant de façons de parler essentiellement anglaises. Mais la véritable différence de ces lettres et des lettres originales de Marie Stuart est plus profonde encore, plus indéfinissable, et plus saisissante. Elle consiste dans le ton général, dans le rythme des idées et des mots, dans la vie intime de la langue employée.

Je prends, au hasard, le début de la seconde lettre : « Mon cœur, hélas ! faut-il que la folie d'une femme dont vous connaissez assez l'ingratitude vers moi soit cause de vous donner du plaisir, vu que je n'eusse su y remédier sans le savoir ; et, depuis que m'en suis aperçue, je ne vous l'ai pu dire pour savoir comment me gouvernerais-je, car en cela ni autre chose je ne veux entreprendre de rien faire sans en savoir votre volonté. » Ou bien encore : « L'émail demi-rond est noir, qui signifie la fermeté de celle qui l'envoie ; les larmes sont sans nombre, aussi sont les craintes de vous déplaire, les pleurs de votre absence et

de déplaisir de ne pouvoir être en effet extérieur votre, comme je suis sans feintise de cœur et d'esprit, et à bon droit, quand mes mérites seraient trop plus grands que de la plus parfaite que jamais fut, et telle que je désire être, et mettrai peine en condition de contrefaire, pour dignement être employée sous votre domination... Comme fait celle qui vous veut être pour jamais humble et obéissante loyale femme et seule amie, qui pour jamais vous voue entièrement le cœur, le corps, sans aucun changement, comme à celui que j'ai fait possesseur du cœur duquel, vous pouvez tenir sûr jusques à la mort, ne changera, car mal ni bien onques ne estrangera. »

Non, quelles que soient là dedans les fautes du copiste, ce n'est point la fille de Marie de Guise, la veuve de François II, l'amie de Ronsard, qui a écrit ces lettres, évidemment pensées en anglais avant de revêtir leur forme française ! Pas un instant le « son, » dans ces lettres, n'est français, tandis qu'il l'est toujours dans les lettres authentiques de Marie Stuart, même les plus hâtives et les plus incorrectes. Dans ses instructions à ses défenseurs, en septembre 1568, Marie Stuart disait : « Il y a en Écosse diverses personnes, hommes et femmes, qui savent contrefaire mon écriture, et écrire, de la manière dont j'écris, aussi bien que moi. » Nous savons aussi qu'il y avait alors en Écosse, et dans l'entourage même de la reine, bon nombre de personnes fort instruites, qui lisaient et écrivaient couramment le français. Mais toutes ces personnes avaient d'abord appris leur langue natale, tandis que Marie avait d'abord appris le français. Et, quand l'une de ces personnes s'est employée à écrire de fausses lettres de la reine, elle a bien pu contrefaire son écriture, ses expressions habituelles, et jusqu'à ses fautes : mais il y avait, dans le français de Marie Stuart, quelque chose d'essentiellement français qu'elle n'a pu imiter : et par là je crois bien que l'on parviendrait aujourd'hui, sans trop d'invraisemblance, à justifier la pauvre reine d'Écosse du crime monstrueux dont son frère Murray, et les autres assassins véritables de Darnley, se sont efforcés de souiller sa mémoire.

T. DE WYZEWA.

LES
LIVRES D'ÉTRENNES

C'est un des caractères de notre temps de s'intéresser aux œuvres d'imagination, à toutes les manifestations de l'art, de la jeunesse et de la beauté et, au milieu des graves soucis de l'heure présente, c'est toujours une heure agréable que celle qui se passe à feuilleter ces livres illustrés, où l'on a quelque plaisir à comparer les différentes manifestations de l'esprit humain et dont quelques-uns, dans une forme bien française, expriment des pensées vraies, fines, morales, généreuses, et sensées.

Si les ouvrages de luxe deviennent de plus en plus rares depuis quelques années, tandis que la crise qui sévit sur la librairie fait sentir ses effets jusque sur la production des livres d'étrennes, si la quantité des ouvrages de vulgarisation à bon marché a souvent remplacé la qualité des publications d'autrefois, quelques-uns font encore honneur à leurs éditeurs qui entretiennent soigneusement la tradition du beau. De ce nombre, quel plus magnifique spécimen pourrait-on citer que le livre de Mme Maria Star : *Ames de chefs-d'œuvre* (1), qui prouve que le culte de l'art pur a gardé encore des fidèles, que certaines terres que l'art a consacrées, les musées d'Europe, les églises, qui conservent leurs merveilles, seront toujours le but des pèlerinages véritables de tous ceux pour lesquels il n'est d'autre plaisir que le plaisir esthétique ? C'est ce plaisir qu'au retour de ses voyages en France, en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en Hollande, en Grèce, en Égypte, l'auteur a voulu faire partager à tous ceux qui n'ont pu contempler de leurs yeux tous ces chefs-d'œuvre dont la vision hantait son souvenir. Que de merveilles évoquées dans ces héliogravures d'une exécution irréprochable ! Tous les genres de la beauté y sont représentés. A côté de telle sculpture assyrienne du palais de Korsabad, de telle représentation d'Isis et Ramsès exhu-

(1) *Ames de chefs-d'œuvre*, par Mme Maria Star, 1 vol. in-4° avec 51 héliogravures sur Chine ; librairie Charles Delagrave.

mée à Abydos, de la Victoire de Samothrace, de l'Amour et Psyché, du Gladiateur mourant du musée du Capitole à Rome, on trouvera des œuvres des peintres de toutes les grandes écoles, qu'on ne se lassera pas de contempler dans ces superbes reproductions que commente, avec l'accent de la sincérité, le lyrisme de la poésie, un admirateur enthousiaste.

Les amateurs d'art auront encore de quoi se satisfaire dans la monographie de *Venise* (1), écrite par M. Pierre Gusman, qui s'est surtout préoccupé de mettre en valeur le côté philosophique de cet art vénitien, tour à tour élégant, plein de grâce et pompeux, qui illustra les fastes de la Ville des Doges et qui fut l'interprète fidèle et hardi des mœurs de la puissante République.

Si notre siècle n'a pas beaucoup agrandi le domaine de la beauté, il en a du moins le respect comme il a celui de l'enfance. A cette même pensée de glorifier la beauté répond le livre unique en son genre : *Les Portraits de l'Enfant* (2), où M. Ch. Moreau-Vauthier a rassemblé des portraits d'enfans de tous les temps, aussi variés dans leur diversité que le furent leurs destinées mêmes, mais qui tous se distinguent, à des titres divers, par le coloris, la grâce, la fraîcheur, et sont précieux pour marquer l'évolution d'un genre relativement moderne, puisque l'art antique ne se préoccupa guère de reproduire la gracieuse image de la première enfance, si ce n'est dans les représentations des héros et des dieux de l'Olympe et les figurines des temples et de la maison. Les œuvres des artistes les plus célèbres y sont réunies dans la confraternité du génie, et le vœu naguère exprimé ici même, après l'Exposition de l'enfance au Petit Palais, que le souvenir de cette collection d'admirables portraits, où s'est réflétée l'enfance avec toutes ses caractéristiques, soit à jamais fixé, se trouve ainsi réalisé. La vision enchanteresse ne disparaîtra plus. Les premières pages de ce livre consacrées à l'antiquité et au moyen âge montrent quels furent, dans la légende et l'histoire, les débuts des artistes. L'art égyptien donne déjà ces délicieuses statuettes conservées aux musées de Turin et du Louvre : les peintures de Tell el Amarna représentant les filles du pharaon Khouniatonou, le bas-relief figurant Ramsès II, dit Sésostris. L'imagination de la Grèce la portait à tout diviniser, et l'enfant devint pour elle le petit génie, — Harpocrate, le petit dieu du silence, — le petit Amour. Le moyen âge, accablé par les famines, les guerres, les épidémies, et

(1) *Venise*, par M. Pierre Gusman, 1 vol. in-8° illustré ; H. Laurens.

(2) *Les Portraits de l'Enfant*, par M. Moreau-Vauthier, 1 vol. gr. in-8°, illustré de 20 héliogravures et de 284 gravures ; Hachette.

plaçant son espoir en une vie meilleure, fit de lui, dans sa ferveur idéale, le petit ange, trait d'union de la terre avec le ciel. Avec l'école italienne, commence la période classique et les bambins, les chérubins des Primitifs envahissent les tableaux des grands maîtres italiens et flamands : Donatello, Botticelli, Giovanni Bellini, Ghirlandajo, Mino de Fiesole, Luca della Robbia, Filippino Lippi, Perugin, Léonard de Vinci, Raphaël, Titien, Véronèse, Pâris Bordone, Bronzino, Corrège, tous ces artistes véritables peintres et sculpteurs de l'enfance.

Dès lors, le cortège charmant se déroule avec les gracieuses images des Infans et Infantes de Velasquez, de Goya, des anges de Murillo. A ces enfans du ciel, à ces enfans des rois, à ces enfans des gueux se joignent les enfans des bourgeois des Flandres, qui revivent sous les pinceaux de Rubens, de Rembrandt, de Van Dyck, de Frans Hals, de Jordaëns, de Terburg, de Van Ostade, de Van der Helst, les écoliers pensifs et réfléchis d'Holbein et d'Albert Dürer, les dauphins des Clouet, des Mignard, les jeunes descendans des plus grandes ou des plus modestes familles, par Abraham Bosse, Greuze, Nattier, Chardin, Boucher, Watteau. Puis c'est l'école anglaise, qui est peut-être, avec les écoles flamandes, la plus agréable école de portraits d'enfans, grâce aux charmans bébés que peignirent les Reynolds, les Raeburn, les Gainsborough, les Romney, les Lawrence, les Hoppner. Les dernières pages de cette revue esthétique de l'enfance sont consacrées à notre époque, où l'on a mieux observé que jamais l'enfant, si on ne le pose plus, comme en témoignent les œuvres de Baudry, Ricard, Delaunay, Chaplin, pour ne nommer que quelques-uns de ceux qui ne sont plus, car nos artistes, heureusement, forment encore légion, et c'est à l'un d'eux que nous devons d'avoir rassemblé cette incomparable collection.

Parmi les ouvrages d'art qui sont le plus habilement illustrés, avec autant de recherche que de goût, où les gravures, burins, eaux-fortes, héliogravures, planches et dessins sont dus à des artistes en renom, tandis que le texte en est dû aux écrivains d'élite et aux critiques d'art les plus autorisés, la collection des *Études d'art ancien et moderne* et celle des *Artistes de tous les temps*, publiée à la *Revue de l'art ancien et moderne*, sous la direction éclairée de M. Jules Comte, prend une place à part, et l'on peut répondre du succès qu'elle obtiendra, si l'on en juge par les premiers volumes, d'une exécution parfaite. Voici l'œuvre de *Goya* (1), l'enfant de ce hautain et indomptable Aragon, dont le nom

(1) *Goya*, par M. Paul Lafond, 1 vol. illustré de 70 gravures dans le texte, dont 10 eaux-fortes, une eau-forte originale et inédite du maître, 1 vol. in-4° : Librairie de l'Art ancien et moderne.

seul suffit pour faire apparaître devant les yeux, comme dans un mirage, l'Espagne à jamais évanouie et disparue, l'Espagne du siècle dernier, avec ses gentilshommes et ses grandes dames, ses moines et ses contrebandiers, ses toreros et ses majas, ses confréries de pénitens et ses voleurs de grand chemin, ses nécromanciens et ses sorcières. Car Goya, comme le dit très bien M. Lafond, qui nous présente son œuvre dans cette belle édition, est le miroir fidèle de cette Espagne tour à tour joyeuse et terrible, galante et sauvage, picaresque et fanfaronne. Dans son bagage, on rencontre pêle-mêle Almaviva coudoyant le torero Pedro Romero, Basile, la Carmencita, Torquemada assistant à un auto-dafé, des moines et des paysans massacrant l'armée de Napoléon. Il est, avant tout, un naturaliste attiré et captivé par les scènes de la vie, qu'il rend avec une ironie, une vivacité d'expression qu'aucun autre peintre n'a jamais atteintes, dans ses tauromachies. L'artiste a fixé à jamais, avec sa brosse ou sa pointe, cette société castillane dont il fut le peintre attitré et le dernier représentant. *Alexandre Lunois* (1), qui est encore au commencement de son œuvre, dont M. Émile Dacier nous fait connaître l'originalité, la montre, à son tour, dans quelques-unes de ses toiles, sous un aspect tout différent et très moderne.

Dans cette même collection, M. Léonce Bénédite examine l'œuvre peu considérable de M. Cazin (2), qui fut, lui, une des personnifications de l'idéalisme contemporain, qui eut la véritable intuition du sentiment religieux dans l'art et qui, dans ses paysages, sut souvent faire passer la grandeur mélancolique et la beauté intime des choses les plus humbles.

Ce n'est pas seulement dans l'école de peinture que se sont manifestées des tendances nouvelles depuis quelques années. Il s'est accompli un progrès considérable dans l'art de la maison, qui a trouvé des inspirations franches dans la nature elle-même, et la dernière Exposition a montré les efforts du genre moderne en quête de rénovation des industries somptueuses et de cette recherche d'un nouveau style qui répondit au confort et à l'hygiène modernes. Ce sont ces tentatives récentes et leurs résultats que M. Roger Marx, avec sa compétence indiscutée, a montrés dans ce beau livre : *La Décoration* (3), où les illus-

(1) *Alexandre Lunois*, par M. Dacier, 1 vol. in-4° illustré ; Librairie de l'Art ancien et moderne.

(2) *J.-C. Cazin*, par M. Léonce Bénédite, 1 vol. in-4°, illustré de gravures et eaux-fortes ; Librairie de l'Art ancien et moderne.

(3) *La Décoration et les industries d'art*, par M. Roger Marx, 1 vol. in-4° illustré ; Delagrave.

trations forment comme l'élément essentiel et constituent un ensemble où les artistes et ouvriers d'art trouveront une ample moison de renseignemens.

Entre tous les livres à gravures publiés cette année, s'il en est un qui se distingue par ce double caractère d'histoire, et d'art, le format somptueux, le luxe des compositions et le talent de l'écrivain, c'est cette monographie de *l'Impératrice Marie-Louise* (1), qui sera particulièrement appréciée de ceux qui mettent au-dessus de tout l'histoire vraie. Après le portrait de Joséphine, M. Frédéric Masson, qui s'est fait, depuis nombre d'années, l'historiographe de Napoléon et de la famille impériale, avec le même souci d'être exact et ce don de rendre la vie à ce qu'il touche, de reproduire jusqu'aux sentimens les plus intimes, jusqu'à l'allure même des personnages, retrace l'image de Marie-Louise, de celle qui fut, par son mariage, la victime de la politique, qui sembla ne rien comprendre à la grandeur et à la gloire de Napoléon, qui garda toujours sur les yeux un bandeau qui n'était point celui de l'amour, qui ne se montra ni bonne épouse, ni bonne mère, qui abandonna dans l'exil, dans le martyre, son époux et son fils, ne répondit point à sa destinée, et resta toujours, en France, l'archiduchesse d'Autriche, soumise aux volontés de son père.

Jamais n'était apparue sous un jour aussi cru la figure peu sympathique de Marie-Louise, « cette victime des rois, mais non leur complice, cette gentille fille, blonde très fraîche, avec de belles couleurs, une peau rose et blanche, des yeux de faïence claire, un front bas et très large, des traits calqués sur ceux de son père, reproduisant le caractère de la race demeuré indemne au travers de tant de successifs croisemens, surtout l'écartement des yeux, la bouche, la lèvre inférieure ; la bouche et la lippe de Philippe le Beau et de Charles-Quint, cette lèvre démesurée, lourde et pendante, qui, au *Charles II* de Velasquez, imprime cet ineffable aspect d'idiot mélancolique. »

Il n'est pas une ligne de cette physionomie gravée par la petite vérole, pas un trait de ce caractère qui ne soit aussi nettement dessiné ou rapporté. Aucun des sentimens hautains, égoïstes et bas qui les marquent n'a échappé à la perspicacité de l'historien, dont l'information étendue est vraiment admirable, et qui semble avoir été dans le secret de la cour d'Autriche comme dans la confidence des familiers de Compiègne, de Fontainebleau de Saint-Cloud. Le récit se déroule,

(1) *L'Impératrice Marie-Louise*, par M. Frédéric Masson, 1 vol. in-4° comprenant 30 planches imprimées en taille-douce ; Manzi, Joyant et Cie.

brillant, mouvementé, rapide, tragique comme l'histoire même de ces courtes années. Nous assistons à l'arrivée triomphale aux Tuileries, aux cérémonies et fêtes somptueuses du mariage, aux joies de la lune de miel, aux assiduités de l'Empereur, qui « veut que le public ne puisse conserver aucun doute sur la légitimité de son fils, » à l'existence de Marie-Louise à Rambouillet, Saint-Cloud, Trianon, à ses voyages de Cherbourg, de Hollande et du Rhin, à ce voyage de Dresde, « le moment le plus brillant que Marie-Louise ait eu dans sa vie; » au drame qui se joue, à l'instigation de l'impératrice Maria-Ludovica, dans le Palais, au milieu des fêtes répétées chaque soir, des parties de chasse, des banquets, des spectacles. Puis, après, le couronnement de Marie-Louise et le baptême du Prince Impérial, c'est la fin du rêve, le Concordat, la rétractation du Pape, la régence de Marie-Louise, le départ de l'Empereur pour l'armée. Le ciel s'assombrit, traversé parfois par l'éclair des victoires qui n'arrêtent pas la chute de l'Empire, l'abdication, la séparation, la fuite de Marie-Louise à Schœnbrunn, loin de l'austère devoir que le malheur faisait sacré. Le sujet ne pouvait être traité avec plus de largeur d'esprit que dans cet ouvrage, qui réunit tout ce qui peut captiver les yeux et où, à côté des portraits des personnages, les meilleurs exemplaires de l'art de l'Empire nous montrent l'élégance et le luxe de ce monde disparu.

Saint-Cloud! que de souvenirs rappelle ce palais (1), qui vit la gloire et la ruine de l'Empire, où la fortune de Bonaparte prit naissance et fut consacrée, où la cour du Second Empire tenait annuellement ses États; et qui s'écroula, dans l'incendie, avec la dynastie éphémère qui avait pris la place des rois; — ces ombrages chers à la Princesse Palatine, et sous lesquels Marie-Antoinette donna audience à Mirabeau, ce parc où la Reine de France se mêlait aux jeux de la foule, où le Roi de Rome se promena sous les yeux de Napoléon, où le Duc de Bordeaux jouait avec son grand-père, le dernier roi de France! En disant ce que fut ce palais où s'élevèrent et finirent les Bourbons et les Bonaparte, M. le comte Fleury a ajouté un chapitre des plus intéressans à l'histoire des Châteaux royaux, qui est pour beaucoup d'entre eux l'histoire même de France.

La physionomie et les faits d'armes de ceux qui n'ont eu d'autre souci que de mettre leur épée et leur vie au service de leur pays ne seront jamais trop familiers, et l'on ne pourra trop multiplier les publications destinées à rappeler leur héroïsme.

(1) *Le Palais de Saint-Cloud*, par M. le comte Fleury, 1 vol. gr. in-8° illustré; Henri Laurens.

Dans *la France chevaleresque* (1), M. Gérard de Beauregard a reconstitué en quelque sorte le livre d'or de nos gloires nationales, le portrait des héros qui peuplent notre histoire depuis Vercingétorix jusqu'à nos jours, et il montre comment, à travers les âges, la France est demeurée toujours fidèle à ses origines, toujours ardente, toujours généreuse, toujours chevaleresque, et que c'est surtout ce caractère qui a contribué, depuis le commencement des temps, à nous faire ce que nous sommes (2).

La vie de *La Tour d'Auvergne* (2), ce nom synonyme de vertu, de patriotisme et de courage civique, est brillamment retracée, — et avec l'émotion qui convient quand il s'agit d'un soldat devenu légendaire, — dans le récit de M. Georges Montorgueil, animé d'un bout à l'autre d'un souffle de patriotisme, où passent un frisson d'enthousiasme, l'étincelle d'une épée qui flamboie, dans les illustrations en couleurs ou monochromes de Job, d'une fantaisie charmante, d'un caractère simple, noble et grave, et toujours si bien appropriées au texte ; c'est un des plus beaux recueils d'art destinés à l'enfance que nous ayons feuilletés. Voici le mousquetaire noir au siège de Mahon défendu par les Anglais, le volontaire dans l'armée espagnole incendiant la frégate anglaise. Sous la Révolution, il reste fidèle au drapeau national. En 1792, il entre le premier dans Chambéry, l'épée à la main, à la tête de sa compagnie, qui devint la terreur de l'ennemi sous le nom de *colonne infernale* : enlève, de nuit, la forteresse de Saint-Sébastien dans un élan irrésistible. Il a le don « de charmer les balles, » suivant l'expression de ses grenadiers. Mis en réforme sous le Directoire, il obtient de remplacer le dernier fils d'un vieil ami, rejoint son régiment à la tête duquel il entre encore le premier dans Zurich, part pour l'armée du Rhin, où il tombe percé au cœur d'un coup de lance par un uhlan autrichien en s'écriant : « Je meurs satisfait, je désirais terminer ainsi ma vie. » Ce sont tous ces beaux faits d'armes qui servent de motifs à ces planches en couleur, bien faites pour frapper les jeunes imaginations.

La Mort de l'Aigle (3), où M. Paul Éric met en scène Napoléon dans cette mémorable campagne de France, en 1814, prend place tout naturellement à la suite de cette grande épopée de la Révolution. C'est

(1) *La France chevaleresque*, par M. Gérard de Beauregard, 1 vol. in-folio illustré ; Alfred Mame.

(2) *La Tour d'Auvergne*, 1 album in-4°, par Georges Montorgueil, illustré par Job de 40 aquarelles ; 1 vol. gr. in-4° ; Combet et Cie.

(3) *La Mort de l'Aigle*, par Paul Éric, 1 vol. in-4 illustré ; Combet et Cie.

un récit historique, où l'auteur s'est inspiré et aidé des Mémoires mis au jour dans ces dernières années et que domine à chaque page la grande et impassible figure de l'Empereur. L'illustration, tirée en deux couleurs, rend encore plus saisissantes les scènes où l'auteur fait passer sous nos yeux les principaux épisodes de cette lutte suprême.

La Vieille Garde impériale (1) est encore un livre consacré à la gloire des armées françaises. Dans des pages où l'érudition n'exclut jamais le charme, où le récit est toujours singulièrement intéressent, piquant, animé, conforme à l'histoire, tandis que l'illustration est vraiment heureuse et bien entendue, on ressent ce qu'ont été dans leur marche triomphale à travers l'Europe, — en dépit des peuples coalisés et jusque dans le désastre, — les soldats de Napoléon, tous ces braves de la Garde impériale, dont l'uniforme comme le drapeau a depuis synthétisé le culte guerrier. Tous, on les voit défiler ici, à ce point héroïques et superbes que nuls soldats des temps passés ne peuvent leur être comparés. La forte impression que laisse la lecture de ce beau livre, M. Job a bien su l'exprimer dans ses compositions, aquarelles et dessins, d'un caractère si original, d'une individualité si tranchée, œuvre d'un véritable artiste, qu'un pareil sujet a inspiré et qui n'a jamais déployé plus haut ses qualités de science de la composition et de pittoresque du dessin.

Le spectacle de la défaite et du malheur contient lui aussi son enseignement, et tout ce qui rappelle Sedan, Bazeilles, Strasbourg, Châteaudun est encore un spectacle capable de réveiller les énergies. Le livre de M. Armand Dayot, qui a su réunir, dans *l'Invasion, le Siège, la Commune* (2), des documens historiques de toute nature et d'un prix inestimable pour la génération d'aujourd'hui et surtout pour celle qui suivra, nous reporte loin de ces glorieux souvenirs, et bien rarement, avec lui, le regard pourra se poser sur une image illuminée par le sourire de la victoire. Rien de plus douloureux que ce récit, que rend encore plus tragique ce défilé sans fin de personnages et de tableaux qui traduisent dans toute leur épouvante la physionomie des choses et des événemens de l'année terrible : de la nation luttant jusqu'à la dernière extrémité contre l'invasion; de cette ville de deux millions d'âmes se dressant brusquement dans une sorte de délire obsi-

(1) *La Vieille Garde impériale*, par MM. Maurice Barrès, François Coppée, Henri Houssaye, etc.; 1 vol. petit in-folio avec aquarelles et gravures d'après les dessins de Job; Alfred Mame.

(2) *L'Invasion, le Siège, la Commune*, par M. Armand Dayot. Un album in-4, d'après les peintures, photographies, sculptures, médailles, autographes, objets du temps; Flammarion.

dional, au milieu des flammes et du sang, contre ceux que, dans sa farouche exaltation, elle considérait comme de nouveaux envahisseurs. Dans ce livre, comme dans les précédens ouvrages sur *la Révolution*, *le Premier Empire* (1), *le Second Empire* (2), l'auteur ne s'est pas contenté de raconter l'histoire les événemens ; il a recueilli à des sources nombreuses et très diverses des documens de plus en plus rares et d'une indiscutable authenticité, capables d'éclairer l'opinion et de fixer pour toujours les traits du plus terrible des drames révolutionnaires.

Nous pouvons rapprocher de ces scènes historiques *les Évasions célèbres* (3), qui rappellent des exemples admirables de courage, et plus d'un trait d'héroïsme, empruntés aux annales de tous les pays. Aucun livre ne saurait mieux convenir et plaire à la jeunesse que ce beau volume, que ces récits choisis dans les meilleurs historiens avec un goût parfait, et illustrés par les habiles dessins d'Alfred Paris, qui a su trouver plus d'une inspiration originale.

A côté de tous ces souvenirs de la patrie, qui marquent les heures de ses triomphes comme de ses revers, comment ne pas songer à toutes ces régions éloignées qui sont devenues françaises, où nos possessions se sont accrues, où notre influence a grandi en ces dernières années, tandis que se développaient leur commerce et leur industrie? A ce point de vue, *l'Indo-Chine* (4), peuplée de vingt millions d'habitans pacifiques, industrieux, peut être pour la France un marché de vente de produits manufacturés très nombreux et un marché d'achat de matières premières et de denrées d'alimentation. On verra par ce résumé des progrès accomplis, présenté d'une façon très remarquable, ce qui a été fait et ce qui peut être tenté dans l'intérêt de la métropole comme de la colonie même. Une comparaison suggestive entre la Cochinchine, le royaume du Cambodge, le Laos, le royaume d'Annam, le Tonkin est rendue encore plus facile par les illustrations photographiques de M. Courtellemont, heureusement choisies et très bien exécutées. On apprendra beaucoup ici rien qu'en regardant. Tous ces clichés sont de véritables œuvres d'art, qu'on a infiniment de plaisir à voir, et dont l'abondance et l'originalité sont bien faites pour contenter les plus difficiles. L'ouvrage fait grand honneur

(1) *La Révolution et le Premier Empire*, par M. Armand Dayot, 1 vol. in-4, illustré; Flammarion.

(2) *Le Second Empire*, par M. Armand Dayot, 1 vol. in-4, illustré; Flammarion.

(3) *Les Évasions célèbres*, d'après les récits des historiens, 1 vol. gr. in-8, illustré; Hachette.

(4) *L'Empire coloniat de la France. — Indo-Chine*, par M. Marcel Dubois, Courtellemont, Vandelet, etc., 1 vol. in-4 illustré d'après nature ; Firmin-Didot.

à la maison Didot, qui l'a édité avec luxe et, jusqu'à la couverture même, tout y charmera les yeux.

La sincérité des impressions et des planches, et ce qu'on y sent de personnellement éprouvé, font également du voyage de M. Hugues Krafft : *A travers le Turkestan russe* (1), un livre précieux, à l'aide duquel nous pénétrons l'intimité de ces races si différentes, dont les types si originaux dans leur variété même et leur immutabilité, ainsi que les villes, sites, scènes de mœurs, intérieurs, et paysages qu'ils animent, restent à jamais fixés dans notre esprit. Après tous les voyageurs qui ont parcouru le Turkestan et l'ont observé au point de vue ethnographique, scientifique, historique et descriptif et la relation publiée ici même par M. Édouard Blanc, l'un de ses derniers et plus savans explorateurs, sur Samarcande, Boukhara, Tachkent, le Ferghana, M. Hugues Krafft s'est surtout préoccupé de faire connaître le pays au moyen de documens photographiques. Un séjour prolongé en Asie Centrale, et dans les mêmes contrées, lui a permis de vivre dans l'étroite intimité de ces peuples, habitans d'un pays qui fut le berceau de l'humanité, et dont les coutumes ne se sont guère modifiées depuis l'origine du monde, mais auxquels l'établissement des chemins de fer transcaspien et transsibérien enlèvera, avant peu, leur originalité propre et leur caractère très particulier. Les photographies de M. Hugues Krafft, que l'héliogravure a rendues inaltérables, resteront, pour les futurs historiens, comme un monument et un témoignage de ce qu'ils furent. Mais, dès maintenant, on peut considérer cet ouvrage, édité avec un grand luxe dans le papier, l'impression et l'illustration, comme un des plus somptueux de 1902.

Après les événemens qui se sont passés en Extrême-Orient durant ces dernières années, à la suite de l'intervention européenne, à l'heure où l'on discute sur le partage du vaste Empire du Milieu, il suffit de signaler le volume que MM. Élisée et Onésime Reclus, les savans et célèbres géographes, ont écrit sur *la Chine* (2), et qui renferme des informations aussi précieuses au point de vue pratique et descriptif qu'aux points de vue historique politique, et administratif.

C'est un tableau complet des origines de la conquête européenne en Asie que nous donne M. G. Saint-Yves dans cet ouvrage de vulgarisation : *A l'assaut de l'Asie* (3), qui expose sommairement, mais avec

(1) *A travers le Turkestan russe*, par M. Hugues Krafft, 1 vol. gr. in-4° illustré de 171 planches en taille-douce hors texte et de 194 gravures en phototypie dans le texte ; Hachette.

(2) *La Chine*, par M. Élisée Reclus, 1 vol. petit in-4, avec cartes ; Hachette.

(3) *A l'assaut de l'Asie*, par M. G. Saint-Yves, 1 vol. in-4, illustré ; Alfred Mame.

netteté, les phases diverses de cette lutte acharnée, et le rôle des grandes Compagnies d'autrefois, tandis que la relation colorée et vivante du P. Pierre Suau s'attache surtout à montrer le rôle prépondérant et la beauté de l'apostolat chrétien dans *l'Inde tamoule* (1), ce champ d'observation si riche, car la région de Maduré est celle qui est restée le plus arriérée au point de vue ethnique, celle que les mœurs occidentales ont le moins altérée et où l'on retrouve encore le mieux les vieux usages et les lointaines traditions, le vocabulaire le plus riche et la littérature la plus parfaite.

Au nombre des ouvrages à la fois les mieux illustrés, les plus intéressans et les plus utiles, puisqu'ils ont pour principal objet de nous faire pénétrer dans l'intimité même de notre beau pays de France, il faut mettre en première ligne *la France de l'Est* (2), de M. Charles Brossard. Après *la France du Nord, la France de l'Ouest*, le troisième volume de cette importante collection sera apprécié comme les précédens pour la sûreté de son information, l'élégance et la sincérité des reproductions en couleur et des dessins qui donnent la vue la plus exacte de la configuration et du relief du sol français et de ses ressources. Il offre, en même temps qu'une agréable leçon, un véritable enchantement pour les yeux. Et la leçon sera d'autant plus profitable si l'on oppose à « la France de l'Est, » le pays frontière qui la touche et l'a pénétrée : l'Allemagne, et si l'on fait cette comparaison qui s'impose à nos méditations dans le livre de M. P. Jousset. Car c'est toute l'*Allemagne contemporaine* (3), qui se révèle à nous, dans cette enquête faite sur le sol même, ces renseignemens puisés aux sources officielles et tirés des archives particulières; dans ces images photographiques directement obtenues et ces cartes qui complètent l'idée des choses et, pour ainsi dire, les mettent au point sur le terrain même. En un mot, c'est l'Allemagne ainsi qu'elle s'est transformée depuis trente ans, l'Allemagne telle qu'elle est aujourd'hui, avec la place qu'elle occupe et qui la caractérise dans la lutte économique des peuples modernes, l'Allemagne telle qu'elle est devenue à la suite de l'essor considérable imprimé par la guerre de 1870, et comme il importe, à ceux-là surtout qui ont perdu l'Alsace et la Lorraine, de la connaître.

(1) *L'Inde tamoule*, par le R. P. Pierre Suau, 1 vol. in-4, illustré; H. Oudin.

(2) *Géographie pittoresque et monumentale de la France*. Tome III. — *La France de l'Est*, par M. Ch. Brossard, 1 vol. in-8° orné de 600 illustrations; Ernest Flammarion.

(3) *L'Allemagne contemporaine illustrée*, par M. P. Jousset, avec 22 cartes et 538 reproductions photographiques; Librairie Larousse.

Les grands Souvenirs historiques (1) mêlent aux souvenirs des histoires sacrées ceux des peuples anciens et ceux des époques mythologiques.

Mais, si l'on veut se tenir au courant des voyages de découverte et d'exploration, de tout ce qui intéresse les progrès de la géographie, des conquêtes lointaines, et la connaissance de nos colonies, il faut toujours revenir au *Tour du Monde* (2). On a pu naguère y suivre l'émouvante expédition du commandant de Gerlache dans la région polaire du Sud (3) et l'hivernage de la *Belgica* dans la banquise... M. de Gerlache et ses compagnons sont, parmi tous les hommes, les premiers qui aient hiverné dans la zone glaciale du Sud au delà du cercle polaire, confinés dans leur navire mordu par la mâchoire de glace, et l'on sait l'importance pour la science de leurs observations, de leurs découvertes de terres jusqu'alors inconnues.

Les grandes aventures comme les voyages excentriques ou de fantaisie ont conservé leur prestige. Quoi de plus passionnant dans leur actualité que le roman où M. Paul d'Ivoi, avec sa verve intarissable et son entrain endiablé, conduit cette fois son héros *Cigale en Chine* (4) au beau moment des combats de Tientsin, de la défense des Légations européennes à Pékin, et que les aventures de guerre et les merveilleux exploits de *Casse-Cou* (5), qui ont pour théâtre le pays des Boers, avec les dessins très mouvementés et si bien enlevés de MM. Louis Bombled et Ch. Clerice ?

C'est également un récit de la guerre au Transvaal, en même temps qu'une description de cette terre de croyans et de héros, que nous donne M. André Laurie, et il n'a peut-être jamais été mieux inspiré qu'en nous initiant aux épreuves de *Colette en Rhodesia* (6), car il y a mis tout son cœur, toute son émotion et son espérance. Un panorama du Transvaal, composé de 23 vues photographiques, nous montre les burghers et les indigènes dans leurs fermes et leurs kraals, dans les villes et les centres miniers de la République Sud-africaine et de la Rhodesia.

(1) *Les grands Souvenirs historiques*, par J. Bertal et E. Muller, 1 vol. in-8, illustré ; Delagrave.

(2) *Le Tour du Monde*, 1 vol. in-4, illustré ; Hachette.

(3) *Quinze mois dans l'Antarctique*, par le capitaine Adrien de Gerlache, 1 vol. in-8°, illustré de 106 gravures et une carte ; Hachette.

(4) *Cigale en Chine*, par M. Paul d'Ivoi, 1 vol. gr. in-8, illustré par Louis Bombled ; Combet et Cie.

(5) *Le Capitaine Casse-Cou*, par M. Louis Boussenard, 1 vol. illustré ; Combet.

(6) *Colette en Rhodesia*, par M. André Laurie, 1 vol. in-8 illustré ; Hetzel.

Parmi les récits d'aventures qui conservent la préférence de la jeunesse parce qu'ils sont dus à la plume d'écrivains qui ont une brillante imagination et ne la mettent qu'au service de beaux sentimens, il faudrait nommer tous ceux que publie la maison Hetzel, invariablement fidèle au programme de son fondateur, et toujours si au courant de ce qui peut amuser les jeunes lecteurs, en y mêlant quelques connaissances utiles, quelques notions scientifiques. Le *Magasin d'éducation et de récréation*, dont la supériorité en ce genre ne s'est pas démentie depuis plus de trente ans, offre, cette année, comme à l'ordinaire, une plus grande variété de sujets et le choix des auteurs y répond au soin de l'illustration. Le plus ancien de ses collaborateurs, l'infatigable Jules Verne continue d'y offrir à ses lecteurs son volume annuel, qui, cette fois encore, leur réserve les plus étonnantes surprises en ces régions du Congo, peuplées de primitifs, et où les Wagddis du *Village aérien* (1) parurent aussi extraordinaires que leurs coutumes mêmes aux quatre intrépides compagnons : John Cort, Max Huber, Khanis et Llanga... Pas plus extraordinaires toutefois que la navigation du *Saint-Enoch* à travers le Pacifique, dans la mer d'Okhotsk, au Kamtchatka, et son échouage sur la banquise arctique. Nous ne pouvons indiquer ici tous les volumes tirés du *Magasin d'éducation*, des *Albums Stahl*, de la *Petite Bibliothèque Blanche* (2), qui se recommandent par un tour ingénieux, amusant, instructif et toujours moral. On ne saurait cependant manquer de signaler *Pour l'honneur* (3), de M. P. Perrault; — *La Canne du grand-oncle* (4), par M. A. Mouans.

Dans *le Rubis de Lapérouse* (5), une délicieuse idylle se mêle au récit de l'expédition de ces deux Français qui, partis à la recherche du tombeau de Lapérouse, ne rapportent des îles de Vanikoro que quelques lignes du grand navigateur et son anneau d'or que l'un d'eux donnera comme bague de fiançailles. C'est à qui de ces écrivains franchira le plus de montagnes, traversera le plus de mers, explorera le plus de continens.

Si, des romans d'aventure et de voyage, nous passons aux récits où la moralité n'exclut pas l'agrément et dont quelques-uns même sont

(1) *Le Village aérien, Les Histoires de Jean-Marie Cabidoulin*, par Jules Verne, 1 vol. gr. in-8, illustré; Hetzel.

(2) *Le Magasin d'éducation et de récréation*, 1 vol. in-8, — *Albums Stahl*, in-8, — *Petite Bibliothèque Blanche*, vol. gr. in-16; J. Hetzel.

(3) *Pour l'honneur*, par M. Pierre Perrault, 1 vol. in-8; Hetzel.

(4) *La Canne du grand-oncle*, par A. Mouans, illustré par J. Geoffroy, 1 vol. in-8°; Hetzel.

(5) *Le Rubis de Lapérouse*, par M. G. de Beauregard, 1 vol. illustré; Hachette.

relevés par le charme du style, nous n'avons pas besoin de faire ressortir *Quo vadis?* (1) après le triomphe de ce roman chrétien du plus fameux des romanciers polonais, qui nous dépeint les premières luttes de la civilisation romaine et de l'esprit chrétien sous les yeux de l'apôtre Pierre et de Néron. Le décor du récit est assez beau pour prêter à l'illustration. Celle de Jean Styka, inspirée à la fois par le souffle chrétien et l'esprit païen qui animent *Quo vadis?* donne très bien l'impression et le double aspect de ce monde mixte. Recommandons encore, dans les *Histoires de pauvres gens*, *le Guide de l'Empereur* (2), suite de nouvelles très dramatiques de M. René Bazin, dont les lecteurs de la *Revue* connaissent depuis longtemps les œuvres si originales et si remplies de beaux sentimens; — *la Jeune fille au XVIIIe siècle* (3), où M. Claretie, avec sa connaissance parfaite du XVIIIe siècle, et d'après les documens les mieux choisis, montre ce qu'était, dans ce milieu brillant et frivole, la vie de la jeune fille de ce temps et pourquoi celle d'aujourd'hui n'a rien à lui envier; — *le Collier d'or* (4), intrigue romanesque qui se déroule pendant les guerres de religion en Lorraine; — *Cent millions* (5), histoire de deux enfans qui partent pour l'Amérique à la recherche de leur héritage; — *la Troupe de don Galaor* (6), singulières aventures de comédiens qui courent la province au temps du roi Henri; — *Tante Lolotte* (7), touchante histoire d'une vieille demoiselle qui défend, contre tous les dangers et toutes les défaillances, l'orphelin qu'elle a adopté, à l'insu de son frère, vieux savant misanthrope, et finit, après bien des tribulations, qui sont délicatement contées, par le faire entrer dans sa famille; — *la Maison des Roses* (8), ou l'on suit une existence de jeune fille, toute remplie par le dévoûment, — tous les ouvrages enfin qui s'adressent aux lecteurs du *Journal de la jeunesse*, du *Petit Français*, du *Saint-Nicolas*, de *Mon Journal*, des *Lectures pour tous*, de la *Revue Mame*, et qui sont plus ou moins bien appropriés au goût de la jeunesse.

Dans cette littérature spéciale, qui, par l'organe de ces magasins et

(1) *Quo vadis?* par Henryk Sienkiewicz, avec illustrations de Jean Styka, 1 vol. in-4; Flammarion.

(2) *Le Guide de l'Empereur*, par M. René Bazin, avec illustrations de G. Dutriac, 1 vol. in-4°; Mame.

(3) *La Jeune fille au XVIIIe siècle*, par M. Léo Claretie, 1 vol. in-4° illustré, d'après les documens du temps ; Mame.

(4) *Le Collier d'Or*, par M. Daniel Laumonier, avec illustrations de Marcel Pille, 1 vol. in-4; Alfred Mame.

(5) *Cent Millions*, par M. Henry Grenet, 1 vol. in-4, illustré; E. Flammarion.

(6) *La Troupe de don Galaor*, par V. Aury, 1 vol. in-4, illustré; Delagrave.

(7) *Tante Lolotte*, par J.-B. Jeanroy, 1 vol. in-8, illustré; Hachette.

(8) *La Maison des Roses*, par May Armand Blanc, 1 vol. illustré; Hachette.

revues, s'adresse à la jeunesse, où tout a sa place, la légende et l'histoire, l'analyse intime et la fantaisie, qui réunit tous les contrastes, où la peinture du monde idéal repose de la réalité, citons encore les *Contes d'Orient* (1) tirés pour la jeunesse des *Mille et une Nuits*, et, parmi ceux-ci, *la Lampe magique*, *Ali-Baba*, *Sindbad le marin*, *le Pêcheur et le Génie*, *l'Oiseau qui parle*, *l'Arbre qui chante*, toutes ces histoires merveilleuses où l'imagination se donne carrière et qui, par la variété, l'émotion, l'observation mêlée de poésie, leur ironie et leur philosophie, feront bonne figure parmi les meilleures des conteurs français, tandis que les dessins en seront fort goûtés ; — le *Théâtre Bleu* (2), de M. Henri de Brisay, plein de vraie gaieté, d'esprit, où l'on appréciera le charme intime du *Petit nuage*, de *Jour de pluie*, où l'on s'amusera à l'ironie de *Scientifique*, à entendre le rire au comique si franc de *Chez l'habitant*, où l'on sera ému au drame de *Comme nous pardonnons*. En terminant, mentionnons encore les *Fables et légendes du Japon* (3), où tout est original et japonais, texte et dessins et jusqu'au papier de ce livre d'une élégance recherchée imprimé à Tokyo ; — et cet étonnant album : *Messieurs les Anglais* (4), qui nous représente, avec un comique étourdissant et beaucoup d'humour, les Anglais tels qu'ils sont à Londres même et dans leur vie intime ; — *Cocorico* (5), reître d'Henri IV, par Jules Chancel, roman de cape et d'épée, avec les illustrations de Edmond Gros, d'une verve intarissable ; — *Bonshommes de Paris* (6), avec les dessins comiques de Charles Genty, et enfin un livre qui intéresse particulièrement les jeunes filles, *l'Ornement géométrique et floral* (7), comme *le Timbre-poste français* (8) intéressera tout le monde.

J. B.

(1) *Contes d'Orient*, tirés des *Mille et une Nuits*, par M. Guéchot, avec illustrations de Ruty, 1 vol. in-8° ; Armand Colin.

(2) *Théâtre bleu*, par M. Henri de Brisay, 1 vol. in-4°, illustré par M. Lucien Métivet ; Mame.

(3) *Fables et Légendes du Japon*, par Claudius Ferrand, 1 vol. in-8° ; Oudin.

(4) *Messieurs les Anglais*, par J. Sergius, avec illustrations de E. Thélem, un album in-folio en couleurs ; Ch. Delagrave.

(5) *Cocorico*, par M. Jules Chancel, 1 album in-4° illustré ; Ch. Delagrave.

(6) *Bonshommes de Paris*, par André Beaunier, 1 vol. illustré ; Tricon.

(7) *Ornement géométrique et floral*, par M. Durrieu, 1 vol. in-4° avec 212 figures ; Ch. Delagrave.

(8) *Le Timbre-poste français*, par M. G. Brunel, 1 vol. in-8° ; Ch. Delagrave.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

La Chambre a enfin ouvert la discussion du budget de l'année prochaine : on commençait à en désespérer. La fonction essentielle des Chambres est de voter le budget : on les juge d'après la manière dont elles la remplissent. Il semblait qu'aujourd'hui la Chambre devait mettre un zèle particulier à s'en acquitter, puisqu'elle est à la veille des élections générales, qui seront pour un si grand nombre de ses membres le jugement dernier. Jamais pourtant elle ne s'y est montrée moins empressée. Nous avons assisté, à la fin des vacances parlementaires, à des escarmouches assez vives entre le ministère et la commission du budget, qui s'accusaient réciproquement, par la voie de la presse, de négligence ou de paresse dans leurs travaux. La commission déclarait qu'elle serait prête quand on voudrait, mais qu'elle avait besoin de recevoir un certain nombre de renseignemens que le ministère lui faisait attendre. Celui-ci, de son côté, accusait la commission de perdre son temps. Mais, en somme, il dépendait de lui seul de convoquer les Chambres pour la date qui lui conviendrait, et de mettre ainsi la commission en demeure d'achever la rédaction de ses rapports et d'en opérer le dépôt. La date de convocation a été tardive. La commission et le ministère se renvoyaient à qui mieux mieux la responsabilité d'un retard dont ils étaient coupables l'un et l'autre. Voilà comment la discussion du budget n'a commencé que le 2 décembre. Au surplus, beaucoup de gens n'en sont pas autrement émus. Nous avons une telle habitude des douzièmes provisoires, que nous commençons à ne plus nous en inquiéter. Et puis, on se demande ce que ferait la Chambre, en attendant sa séparation, si le budget était voté le 31 décembre. En proie à la tarentule électorale, il serait à craindre que ses gestes ne fussent un peu désordon-

nés. Cela peut sans doute arriver, même si elle a le budget sur les bras : toutefois le budget est un calmant, et les embarras que rencontre la Chambre pour le mettre en équilibre la retiendront peut-être dans la voie des caprices et des aventures où, sous prétexte de réformes, elle ne serait que trop disposée à s'engager.

Notre situation budgétaire est, en effet, des plus médiocres. M. Ribot en a fait la démonstration avec une abondance et une précision de chiffres qui ont produit sur la Chambre, et qui produiront sur le pays, une vive impression. On nous pardonnera de ne pas citer ces chiffres dans une chronique qui ne saurait être un travail technique : nous ne pouvons donner ici qu'un jugement général sur l'état de nos finances. Après M. Ribot, la Chambre a entendu M. Caillaux : c'était le médecin Tant-mieux après... faut-il dire, le médecin Tant-pis ? Non, M. Ribot ne s'est pas présenté sous un aspect aussi pessimiste. Mais que M. le ministre des Finances ait poussé l'optimisme à ses dernières limites, c'est ce que nul ne contestera. Aussi la Chambre a-t-elle ordonné l'affichage de son discours : cela allait de soi, cela était convenu d'avance, on s'y attendait, on le savait. La Chambre n'a aucune illusion sur le budget qu'elle va voter, et qui est en déficit pour une somme considérable ; mais l'illusion qu'elle n'a pas, elle veut la donner au pays. Peut-être ne le ferait-elle pas au lendemain des élections : nous sommes à la veille, ce qui est bien différent ! Les couleurs roses sont à l'ordre du jour. Qu'auraient à dire à leurs électeurs les députés, redevenus candidats, si on était seulement en présence de ce fait, malheureusement incontestable, que, dans la législature expirante, les dépenses se sont accrues de plus de 250 millions ? M. Ribot a énoncé ce chiffre, et c'est peut-être le seul sur lequel M. le ministre des Finances n'ait pas fait d'objection. Nos dépenses ont donc annuellement augmenté de plus de 60 millions depuis quatre ans : c'est beaucoup, et le fait qu'elles avaient déjà subi une augmentation constante dans les législatures antérieures ne diminue pas nos préoccupations. Autrefois, du moins, les ressources augmentaient aussi : cette année, elles ont diminué. Pour la première fois depuis longtemps, il y a eu recul au lieu de progrès. Au surplus, même lorsqu'elles augmentaient, ce n'était pas d'un chiffre égal à celui des dépenses, et, au bout de ce développement inégal des unes et des autres, on apercevait le déficit. Il devait se produire un jour ou l'autre : le malheur a voulu que le jour vînt juste au moment où la Chambre est sur le point de rendre des comptes au pays.

M. Caillaux était l'homme qui convenait à cette situation. Il a toute

la confiance de la jeunesse, confiance en lui-même, confiance dans le gouvernement dont il fait partie, confiance dans les ressources inépuisables du pays, confiance dans le génie de la République. Enfin, bien que ce soit une habileté devenue assez commune, il manie les chiffres avec une adresse de prestidigitation tout à fait propre à jeter de la poudre aux yeux. La Chambre ne lui demandait pas la vérité budgétaire; elle la connaissait, M. Ribot la lui avait dite; elle lui demandait la vérité conventionnelle et électorale dont elle avait un besoin immédiat. Ce n'est pas la première fois que ce phénomène se produit: on le constate chez nous tous les quatre ans. Mais nous reconnaissons volontiers que M. Caillaux a eu plus de mérite que ses prédécesseurs à en dégager la manifestation, si on mesure le mérite à la difficulté vaincue.

Est-ce à dire que la France se soit appauvrie? Il serait prématuré de porter ce jugement, qui n'a pas été celui de M. Ribot. La France est un des pays les plus laborieux, et certainement le plus économe du monde entier. Elle n'entend pas toujours bien l'économie, mais elle la pratique avec une persévérance merveilleuse. Aussi, malgré les épreuves qu'elle a traversées dans ces derniers temps, a-t-elle non seulement conservé son rang parmi les nations les plus riches, — nous parlons de la richesse acquise et disponible, — mais même atteint le premier. L'Angleterre, qui l'occupait, éprouve à son tour des embarras qui le lui ont pour le moment fait perdre. Tous ceux qui ont besoin d'argent s'adressent au crédit de la France, devenue le banquier de l'univers. Nous pouvons, à la vérité, plutôt nous en enorgueillir que nous en féliciter, ou du moins nous ne nous en féliciterons pas sans réserves, puisque c'est avec notre argent que s'organise au dehors contre nous une concurrence industrielle de plus en plus puissante. Chose singulière et certainement regrettable : nous savons économiser, thésauriser, amasser des ressources; puis, nous avons plus de confiance dans les autres qu'en nous-mêmes pour en faire emploi, et nous aimons mieux les confier à l'étranger que les utiliser directement. Notre initiative industrielle, qui pourrait être si féconde, est timide et restreinte; et, s'il est vrai que l'argent n'est rien par lui-même, et qu'il ne doit compter que pour les avantages qu'on en retire, le nôtre est plus utile aux autres qu'à nous. Il n'en est pas moins exact que nous en avons beaucoup, et que l'étiage n'en a pas baissé dans ces derniers temps. Aucun signe extérieur n'indique que l'abondance en ait diminué. C'est pour cela qu'il ne faut pas s'alarmer outre mesure de la situation actuelle : il suffit de s'en préoccuper.

D'où vient donc que nos budgets sont si mal en point? Nous parlons de celui de l'année courante et de celui de l'année prochaine. C'est qu'il n'est pas toujours vrai de dire, en matière financière, qu'un pays a le gouvernement qu'il mérite. Un pays peut être riche par ses qualités propres, et le budget peut être pauvre par la faute du gouvernement. Ce dernier cas est le nôtre. Il aurait fallu prévoir que, par une alternance qui a été dans la nature des choses depuis la plus haute antiquité, les vaches grasses sont presque inévitablement suivies des vaches maigres. Nous ne l'avons pas prévu. Comme nous avions des plus-values constantes, et qu'elles corrigeaient ou compensaient l'augmentation de nos dépenses, nous nous sommes habitués à croire que nous en aurions toujours, et nous avons largement tiré, suivant l'expression de M. Ribot, des lettres de change sur ces plus-values de l'avenir, que nous regardions comme certaines, et qui ne l'étaient pas. Le moment devait venir où elles manqueraient. Sans être prophète, on pouvait pressentir que l'année qui suivrait l'Exposition universelle serait particulièrement exposée aux accidens de ce genre : et en effet cela était annoncé. Nous n'en avons pourtant pas tenu compte, et cette année qui devait être si délicate, si difficile, si troublée au point de vue économique, nous l'avons choisie pour servir de champ d'expérience à un certain nombre de réformes financières dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles avaient été insuffisamment étudiées et préparées. Peut-être le gouvernement a-t-il compris le danger. M. Caillaux, malgré son optimisme officiel, est trop intelligent pour n'avoir pas eu quelques appréhensions : à supposer qu'il les ait dissipées chez les autres, nous espérons qu'il les a conservées lui-même. Lorsqu'il a fait, par exemple, la réforme des boissons, il a dû éprouver sur ses conséquences plus d'inquiétudes qu'il n'en a manifestées. Mais, dit-on, les réformes s'imposaient! La Chambre en avait annoncé un si grand nombre au pays qu'elle s'était condamnée à en réaliser au moins quelques-unes. Il n'y a rien de plus dangereux, et malheureusement de plus commun que ce mot : — Il faut faire quelque chose! Quoi? On n'en sait rien, et nous n'irons pas jusqu'à dire que cela importe peu : mais une Chambre comme la nôtre aime encore mieux faire une réforme douteuse que de n'en faire aucune. Si elle tire un peu aveuglément des lettres de change sur les budgets futurs, c'est qu'elle a permis au pays d'en tirer sur elle-même, après lui avoir fait tant de promesses et d'engagemens, dont la conclusion dernière est toujours d'établir sur la terre une espèce de paradis fiscal.

Nous sommes encore loin de ce paradis, dont l'impôt global et

progressif sur le revenu devait nous ouvrir la porte. Cet impôt aurait été la pire des folies. Il faut rendre à M. le ministre des Finances la justice qu'il n'a rien négligé pour en épargner l'expérience à la Chambre et pour y échapper lui-même. Il a toutefois commencé par déposer, au nom du gouvernement qu'il représente, un projet sur la matière, qui ne valait ni beaucoup plus, ni beaucoup moins que ses devanciers. Les détails en étaient quelquefois ingénieux; le principe en était détestable. Certainement, il s'en doutait : aussi, à la veille des vacances du mois de juillet, s'est-il arrangé pour écarter et enterrer à la fois tous les projets sur le même objet, sans en excepter le sien. Pour satisfaire une partie de la Chambre et ne pas manquer aux traditions de la majorité sur laquelle il s'appuie, il a dit quelque mal de notre système d'impôts actuel, système admirable et dont M. Ribot a pris justement la défense, perfectible sans aucun doute, mais supérieur à ceux de tous les autres pays, soit qu'on le juge en lui-même, soit qu'on le compare, soit qu'on l'apprécie d'après ses résultats. Il serait difficile d'en imaginer un à la fois plus souple et plus fort. M. Caillaux, après avoir montré comment on pourrait le démolir, a jugé plus sage de n'en rien faire et de chercher ailleurs, c'est-à-dire dans une seule branche de nos revenus, la satisfaction qu'il devrait donner à l'esprit de réforme dont la Chambre était travaillée. Il a choisi les boissons.

Depuis de longues années, la question était à l'étude, ce qui n'était pas, on a pu s'en apercevoir par la suite, une garantie qu'elle eût été bien étudiée. Mais enfin, puisqu'il fallait faire quelque chose, on a fait la réforme des boissons, et M. le ministre des Finances assurait, d'après des calculs qu'il jugeait infaillibles, qu'elle ne coûterait rien. Suivant l'expression usuelle, elle devait se suffire à elle-même, en ce sens que ce qu'on perdait d'un côté, on le regagnait de l'autre. Malheureusement, la première partie des prévisions est la seule qui se soit réalisée; on a perdu ce qu'on devait perdre, on n'a pas gagné ce qu'on devait gagner. Les boissons dites hygiéniques, et qui comprennent surtout le vin et la bière, ont été largement dégrevées : c'était un sacrifice qu'on disait fait aux intérêts de la santé publique. En revanche, l'alcool, l'alcool insalubre et malsain qui détériore notre race, non seulement dans la génération présente, mais dans les générations futures, l'alcool a été surtaxé. Il devait payer la différence. Il l'a si peu payée qu'il y a eu, de son chef, une moins-value d'une soixantaine de millions dans les recettes de l'année courante. Cela tient à diverses causes, dont la principale est la consécration en droit,

et le développement en fait du privilège des bouilleurs de cru, nom décent qu'on donne à la fraude. L'alcool distillé, ou censé distillé pour la consommation familiale, ne paie pas l'impôt : il y a des endroits où l'on ne fait que de celui-là. Plus l'impôt est élevé, plus il y a d'intérêt à y échapper par une fraude qui est en quelque sorte revêtue d'un caractère légal. On ne s'est pas privé de le faire. M. le ministre des Finances a affirmé que la consommation de l'alcool avait diminué. En est-il bien sûr? Il en juge par le rendement de l'impôt, qui est tombé très au-dessous de ses prévisions. Mais quelle est, en cela, la part de la fraude, et quelle est celle de la diminution de la consommation? Nul ne pourrait le dire avec certitude : un seul point est certain, c'est que la fissure ouverte par la fraude, si elle a existé de tout temps, s'est considérablement élargie depuis le vote de la loi. Voilà le premier résultat de la grande réforme des boissons. Encore est-il vrai de dire que, si la consommation de l'alcool a diminué, cela est dû moins à la loi qui le surtaxe qu'à l'exceptionnelle récolte en vin des deux dernières années. Il y a, en effet, une proportion inverse entre la quantité de vin et la quantité d'alcool annuellement consommées : quand l'une augmente, l'autre diminue, et réciproquement. Or, si la loi qui dégrève le vin en a fait baisser le prix, l'abondance de la récolte y a été aussi pour quelque chose. Quoi qu'il en soit, le fait est là : le budget actuel perd 60 millions sur l'alcool. Dès le commencement de l'année, le phénomène a commencé de se produire. On ne s'en troublait pas. Les augures se regardaient en souriant. Ils s'y attendaient, disaient-ils. La seule annonce de la loi ayant poussé les intéressés à faire de grands approvisionnemens, il fallait donner à ceux-ci le temps de s'écouler. Au début, l'explication était plausible : elle le devenait malheureusement de moins en moins à mesure qu'on avançait d'un mois à l'autre, et aujourd'hui elle ne l'est plus du tout. La moins-value de l'alcool doit être considérée comme permanente dans nos budgets, et M. le ministre des Finances l'a si bien senti qu'il a diminué de 50 millions les prévisions de l'année prochaine. Nous souhaitons que la santé publique y gagne, mais le budget y perdra. Il est atteint dans ses œuvres vives et pour longtemps.

Il y a, dans le budget de l'année courante, une autre cause de déficit : elle vient des sucres, qui ont donné un mécompte d'une vingtaine de millions. M. le ministre des Finances se montre l'adversaire très résolu de la loi sur les sucres, dont le gouvernement actuel n'est pas responsable, puisqu'elle remonte à 1884 ; mais M. Ribot lui a re-

proché d'avoir, l'année dernière, artificiellement grossi les évaluations qu'il était, dès ce moment, légitime d'établir. De là l'origine de la moins-value actuelle. Il y aurait beaucoup à dire de la loi sur les sucres, qui n'est point bonne et dont nous n'entreprendrons pas la défense. Elle s'explique mieux historiquement que théoriquement, car elle est, s'il est permis de le dire, la réunion de toutes les erreurs économiques qu'on peut introduire dans une loi. Mais le fait n'est pas sans excuses.

L'industrie sucrière a subi, avant 1884, une crise très violente, dont la cause principale était dans les avantages que la législation locale assurait, en Allemagne, à l'industrie correspondante et concurrente. Elle était très ingénieuse, cette législation. Pour développer autant que possible le rendement de la betterave en sucre, elle avait pris comme point de départ celui qu'on en obtenait à cette époque, et décidé que tout ce qu'on obtiendrait en plus serait exempt d'impôt. Les chimistes s'ingénièrent à augmenter les rendemens, et ils y réussirent à merveille. Il y avait là une prime à la fabrication qui est devenue très vite considérable, et qui a singulièrement facilité l'exportation en Angleterre du sucre allemand. Le marché anglais, sur lequel nous luttions avec l'Allemagne, a failli se fermer pour nous. Qu'avons-nous fait? Ce que faisaient les Allemands eux-mêmes. La loi de 1884 a été calquée, nous allions dire copiée sur la leur, et elle n'a pas tardé à produire chez nous les mêmes effets que chez eux. L'industrie sucrière est redevenue prospère. Elle l'est même devenue à un tel point qu'il a fallu, quelques années plus tard, reviser la loi de 1884, et frapper d'un demi-droit les sucres qui en avaient été déclarés exempts. Nous n'exposerons pas toutes les conséquences de cette loi : les intéressés seuls nous suivraient, et ils les connaissent fort bien. Il nous suffira de dire que les Anglais ont payé leur sucre toujours meilleur marché et que, par compensation, les Français, aussi bien d'ailleurs que les Allemands, ont payé le leur de plus en plus cher. C'est un chef-d'œuvre d'altruisme ! Le sucre exempt de droit, ou qui n'en paie qu'un demi, est vendu aux Français comme s'il avait payé le droit plein, ce qui permet d'exporter le reste et de le vendre à bas prix de l'autre côté de la Manche. Si on ajoute, pour donner une idée complète du système, que l'Allemagne d'abord, et la France bientôt à son exemple, y ont ajouté des primes directes à l'exportation, on se rendra compte des résultats. Ils ont consisté, en Allemagne et en France, à faire percevoir un véritable impôt sur le consommateur, au profit non pas de l'État, mais d'une industrie privée.

Depuis, l'Allemagne a modifié son système, mais, en supprimant les primes d'exportation, elle les a remplacées par autre chose, et elle voudrait aujourd'hui que nous supprimions les nôtres sans les remplacer par rien. Une conférence internationale est sur le point de se réunir à Bruxelles : nous ne savons pas ce qui en sortira. M. Ribot a reproché à M. le ministre des Finances, et non sans raison, d'avoir montré pour notre législation une sévérité peut-être excessive, et certainement inopportune à la veille d'une conférence où nous aurons à nous défendre pied à pied. Sans doute, notre législation est empirique; elle viole tous les principes, elle consacre tous les expédiens; mais, quand on a laissé se créer et se développer pendant dix-huit ans des pratiques aussi critiquables, on ne peut pas y renoncer du jour au lendemain. Des intérêts très considérables s'y rattachent. De vastes régions de la France, parmi les plus laborieuses et les plus riches, éprouveraient une perturbation économique redoutable, si l'on ne procédait pas avec beaucoup de ménagemens; et, si nous avons eu peut-être tort autrefois de nous conformer trop exactement à ce que faisait l'Allemagne, nous aurions tort de ne pas tenir compte de ce qu'elle fait aujourd'hui. Il aurait fallu prendre la loi de 1884 pour un expédient provisoire. Elle a rendu de grands services en développant dans des proportions inespérées le rendement de la betterave en sucre. Elle a régénéré une industrie. Mais, ce résultat atteint, on aurait dû revenir doucement aux principes, et ne pas laisser se perpétuer dans notre système fiscal une anomalie que M. le ministre des Finances a qualifiée de difformité, et même de gibbosité, — tant il est pittoresquement sévère pour les erreurs des autres !

Nous avons parlé, un peu longuement peut-être, des boissons et des sucres, pour montrer par des exemples sensibles comment un budget pouvait être pauvre dans un pays qui continue d'être riche. Si le budget perd 60 millions sur les alcools, cela vient seulement de ce que l'impôt a été mal établi, et M. Caillaux s'en est si bien rendu compte qu'il a envisagé comme probable la nécessité d'apporter des corrections à la loi des boissons. Nous nous demandons même, à ce point de vue, si la Chambre a compris ses vrais intérêts électoraux en faisant afficher un discours qui dénonce la législation sur les sucres et pose un point d'interrogation sur le privilège des bouilleurs de cru : mais on ne pense pas à tout, et l'enthousiasme a entraîné une majorité trop sensible à l'éloquence. Au surplus, il vaut mieux reconstituer des impôts qu'on a laissés s'avarier, que d'en créer de nouveaux ou que d'emprunter. Or, c'est à cela que nous marchons, et cette obligation

s'imposera bientôt à nous d'une manière encore plus évidente si, comme cela est arrivé cette année, il continue d'y avoir, en même temps qu'un accroissement dans nos dépenses, une diminution dans les plus-values et une augmentation dans les moins-values. Le budget courant est en déficit ; tout le monde le reconnaît, on se contente de discuter sur le chiffre. Le budget de l'année prochaine est très difficile a établir, et il s'en faut de beaucoup que l'équilibre en soit assuré par les économies qu'a faites, ou qu'a prétendu faire la commission. Il est vrai que le rapporteur général, M. Merlou, a exposé une théorie tout à fait neuve, d'après laquelle il y aurait équilibre et équilibre, comme il y a fagot et fagot : les conditions en changeraient suivant les circonstances. Que cette théorie soit commode, cela est hors de doute; nous ne souhaitons pourtant pas que l'application en passe dans nos mœurs publiques.

Il n'y a qu'un équilibre, s'est écrié M. Ribot, c'est celui qui fait exactement correspondre des dépenses indispensables avec des ressources réelles. Si on a mal calculé les dépenses, ou si on les a artificiellement diminuées, on a affaire aux crédits supplémentaires. La commission a retranché, par exemple, une douzaine de millions sur la Guerre et sur la Marine ; mais, d'autre part, les ministres de la Guerre et de la Marine font déjà entrevoir des dépenses nouvelles. Ces dépenses sont de celles que les Chambres refusent le moins. Peut-être n'en sera-t-il pas toujours de même : si le parti socialiste s'empare complètement un jour de la direction des affaires, certaines interruptions parties des bancs de l'extrême gauche permettent de croire que les budgets de la défense nationale passeront un mauvais quart d'heure : ils seront traités aussi mal que l'est aujourd'hui celui des cultes. Mais nous n'en sommes pas encore là, et nous ne savons pas quel fond on peut faire sur les économies que la commission a réalisées de ce chef. Quant au budget des cultes, elle l'a supprimé d'un trait de plume : c'est même sa plus notable économie. Toutefois, au dernier moment, le cœur lui a manqué. Les hommes farouches qui la composent ont reconnu qu'il y avait dans ce budget cinq ou six millions de dépenses absolument obligatoires ; et, de plus, ils se sont apitoyés sur le sort d'un certain nombre de vieux prêtres qu'on ne pouvait pas, sans cruauté, mettre purement et simplement sur le pavé. Il faudra leur accorder des secours ou des pensions qui s'élèveront à une quinzaine de millions, de sorte que l'économie immédiatement réalisable sur le budget des cultes s'élèvera seulement à une vingtaine. Mais enfin, c'est vingt millions ! — Et vous dites, s'écrie la Commission, que nous n'avons

pas fait d'économies! M. le rapporteur général a montré par là ce qu'il entendait par des équilibres variables. S'il en veut un, quelle qu'en soit la nature, dans le budget de 1902, il devra chercher d'autres ressources, ou faire encore d'autres économies. Personne ne doute, en effet, que le budget des cultes ne soit rétabli, et M. le ministre des Finances a même annoncé, d'un ton léger, mais péremptoire, que M. le président du Conseil en faisait son affaire. On attend de lui un discours que nous aurons certainement à louer, au moins dans ses lignes générales, comme nous avons loué celui qu'il a prononcé sur le protectorat catholique de la France en Orient et en Extrême-Orient. Il promettra d'ailleurs de profiter des droits et des moyens d'action que le Concordat et le budget des cultes lui assurent, pour imposer au clergé séculier une discipline sévère, ce qui donnera une grande satisfaction à la gauche; et le budget des cultes sera sauvé. Mais le budget sera en déficit. Comme il l'est déjà pour une somme très supérieure, vingt millions de plus ou de moins ne tirent pas à conséquence.

M. Ribot, dans un tableau à grands traits qu'il a tracé de l'histoire financière de la troisième République, y distingue quatre périodes. La première, qui va de 1870 à 1876, a été consacrée à la liquidation de nos désastres militaires. La seconde, qui va de 1876 à 1883, a été celle des grands entraînemens à la dépense et des grands emprunts. Nous nous sommes crus plus riches que nous ne l'étions; nous avons dégrevé d'un côté et dépensé toujours plus de l'autre, jusqu'au moment où nous nous sommes aperçus que nous allions à de très graves embarras financiers. Nous nous sommes arrêtés alors, et, de 1883 à 1893, il y a eu un effort courageux pour rétablir un budget sincère et pour modérer les dépenses. La sincérité du budget a été assurée par son unité : nous voulons dire qu'on y a incorporé toutes les dépenses, au lieu de laisser en dehors, pour figurer dans des comptes spéciaux, quelques-unes d'entre elles et des plus normales. C'était le système au moyen duquel l'Empire établissait en façade l'équilibre de ses budgets. La République y a renoncé, et il n'était que temps; mais nous craignons qu'elle n'y revienne. Quoi qu'en ait dit M. le ministre des Finances, elle a fait un premier pas dans ce sens, en « excorporant » du budget les garanties d'intérêts à payer aux compagnies de chemins de fer. C'est un joli mot que celui d' « excorporer. » On peut croire qu'il n'est pas de nous : nous le devons à M. le rapporteur général Merlou. Il dit d'ailleurs fort bien ce qu'il veut dire, et tout le monde comprend qu'il s'agit par là de payer les garanties d'intérêts avec des ressources d'emprunt. Quel que soit le système d'emprunt

auquel on s'arrête, et de quelque manière qu'on le déguise, c'est un emprunt. M. le ministre des Finances empruntera 44 millions à la dette flottante; mais la dette flottante est une dette. Il se flatte d'avoir échappé par ce moyen à la triste obligation de créer un compte spécial, c'est-à-dire de porter atteinte à l'unité du budget, pour laquelle il professe le plus profond respect. On voit qu'il en est un peu de l'unité du budget comme de son équilibre; il y en a de diverses sortes suivant les circonstances. M. le ministre a bien voulu reconnaître qu'en mettant les garanties d'intérêt hors du budget, il avait recours à un expédient: nous ajouterons que l'expédient est dangereux. Il ne suffit pas de dire, pour l'excuser, qu'il a été employé souvent, et c'est cependant ce qu'a fait M. Caillaux. Il ne suffit pas non plus de dire, avec M. le rapporteur général, que, si c'est un mal, c'est le moindre possible, puisqu'il ne s'agit en somme que d'une avance ou d'un prêt portant intérêt. M. Merlou ne doute pas que les budgets de l'avenir profiteront des remboursemens faits par les compagnies; mais, outre que l'avantage éventuel qu'y rencontreront ces budgets ne diminuera pas l'inconvénient pour celui de l'année prochaine, les remboursemens des compagnies de chemins de fer, étant données les dépenses nouvelles qu'on leur impose, s'éloignent de plus en plus. Avec la législature actuelle, et ce n'est pas à son honneur, s'ouvre donc une quatrième période de notre histoire financière: elle se caractérise par le déficit, et par un retour timide, embarrassé, inavoué, mais certain, aux mauvais erremens du passé.

Comment en est-on venu là? Il va sans dire que c'est par l'augmentation incessante et progressive des dépenses. Que quelques-unes de ces dépenses soient justifiées, nous ne le contestons pas. Il faut y compter pour un chiffre considérable les dépenses militaires auxquelles nous avons pourvu un peu à la hâte dans un moment où la paix semblait en danger. Mais un gouvernement prévoyant, — et nous n'en séparons pas le parlement, — doit toujours regarder ces éventualités comme possibles, et conserver au budget une élasticité suffisante pour y faire face. Or, cette élasticité n'existe pas aujourd'hui : nous sommes au bout de nos ressources, et, si des nécessités nouvelles et impérieuses se présentent et s'imposent, il faudra créer d'autres ressources pour y faire face. Malgré ce que cette situation a de sérieux, les têtes restent pleines de chimères, et de chimères d'autant plus coûteuses qu'elles viennent toutes de la conception de l'État considéré comme une providence chargée de subvenir à tous nos besoins. « L'avenir, a dit M. Ribot en terminant son discours,

est plein de menaces. Vous avez la menace des dépenses nouvelles; elles se défendent toutes par leur utilité, quelques-unes par leur nécessité. Vous avez le projet de loi que vous avez voté contre l'avis de M. le ministre des Finances, ce projet qui augmenterait la garantie d'intérêts en accordant des facilités ou des sécurités nouvelles aux ouvriers et employés des chemins de fer. Vous avez les augmentations des postes, et de toutes ces administrations qui frappent à la porte. Vous avez les instituteurs, à qui vous avez promis, à partir de 1903, parce que le budget de 1902 ne pouvait pas la supporter, une augmentation de traitement. Je ne conteste aucune de ces dépenses; c'est leur chiffre qui m'inquiète. » Et, au-dessus de toutes ces menaces de dépenses, M. Ribot en a montré une dernière, la plus redoutable de toutes, celle qui proviendrait des retraites ouvrières, telles qu'elles ont été proposées dans un projet de loi dont la Chambre a commencé la discussion : il est vrai qu'elle s'y est arrêtée épouvantée. Cela n'empêchera pas huit candidats sur dix, sinon davantage, de promettre, aux élections prochaines, la réalisation de cette autre grande réforme. La Chambre future se débrouillera ensuite comme elle pourra.

Quant à la Chambre actuelle, ce sont là des vérités qui lui sont pénibles. Elle ne veut pas les voir; elle ne veut pas surtout qu'on les montre, parce que l'électeur pourrait en être ému et troublé au moment où elle va lui demander le renouvellement de sa confiance. Si elle avait voulu éclairer le pays, elle aurait voté l'affichage du discours de M. Ribot; elle s'en est bien gardée, elle a voté celui du discours de M. Caillaux. Ah! dit-on quelquefois, si les murs pouvaient parler! Ils parlent, ils le font même très souvent; mais on ne les croit plus, et c'est ailleurs que dans les affiches banales dont ils portent successivement l'empreinte qu'on va aujourd'hui chercher la vérité.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

SIXIÈME VOLUME

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1901

Livraison du 1er Novembre.

Pages.

LE MANUSCRIT DU CHANOINE, troisième partie, par M. ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française. 5

LES PROCLAMATIONS ANGLAISES ET L'ANNEXION DES RÉPUBLIQUES SUD-AFRICAINES, par le lieutenant-général DEN BEER POORTUGAEL. 38

LE FILS DE LA VEUVE DE NAÏM. — CONTE POUR LE JOUR DES MORTS, par M. T. DE WYZEWA. 60

LE TRAVAIL, LE NOMBRE ET L'ÉTAT. — III. LES LOIS, par M. CHARLES BENOIST. 90

L'ÉVOLUTION D'UN GENRE. — LA TRAGÉDIE, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 123

L'ESCADRE DU NORD. — MANŒUVRES ET FÊTES. — JOURNAL DE BORD DE ***. . 156

L'HISTOIRE A VERSAILLES. — DIX-HUITIÈME SIÈCLE, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française 193

REVUE DRAMATIQUE. — *Le Roi* A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — *La Vie publique* A LA RENAISSANCE; — *Yvette* AU VAUDEVILLE, par M. RENÉ DOUMIC. . . . 210

REVUE SCIENTIFIQUE. — LES SPOROZOAIRES, par M. A. DASTRE. 216

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 228

Livraison du 15 Novembre.

LE MANUSCRIT DU CHANOINE, dernière partie, par M. ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française. 241

VOULONS-NOUS UNE ÉGLISE NATIONALE? par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 277

LE PAYSAN POÈTE DE LA SOUABE. — II. CHRISTIAN WAGNER ET SA FOI NOUVELLE, par M. ERNEST SEILLIÈRE. 295

Pages.

Les Fouilles de Priène, par M. Maxime COLLIGNON, de l'Académie des Inscriptions. 341

Fouché et Napoléon, par M. Léonce PINGAUD. 365

Voyage au Japon. — VII. La Femme et l'Amour, par M. André BELLESSORT. 394

Une Réconciliation. — L'Espagne et l'Amérique latine, par M. Alcide EBRAY. 427

Revue dramatique. — *L'Énigme*, de M. Paul Hervieu, a la Comédie-Française; — *La Bascule*, de M. Maurice Donnay, au Gymnase, par M. René DOUMIC. 454

Revue musicale. — *Les Barbares*, de M. Saint-Saëns, a l'Opéra, par M. Camille BELLAIGUE. 462

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 469

Livraison du 1er Décembre.

Tacite. — III. Le Jugement de Tacite sur les Césars, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 481

L'Autre amour, première partie, par Claude FERVAL. 514

Vaugelas et la Théorie de l'Usage, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française 562

Les Forces perdues. — Étude de politique contemporaine, par M. Georges PICOT, de l'Académie des Sciences morales. 581

L'Avenir agricole de Madagascar, par MM. Achille MÜNTZ et Eugène ROUSSEAUX. 609

Un Général espagnol. — Don Juan Prim, par M. Charles BENOIST. 644

L'Histoire a Versailles. — La Tragédie, par M. le vicomte Eugène-Melchior DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 665

Questions scientifiques. — Les Nouvelles radiations. — Rayons cathodiques et Rayons Röntgen, par M. A. DASTRE. 682

Revue musicale. — *Griselidis*, de M. Massenet, a l'Opéra-Comique, par M. Camille BELLAIGUE. 703

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Décembre.

Madame de Maintenon, d'après les Souvenirs inédits d'une de ses secrétaires, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 721

L'Associée de Santa Claus. — Conte de Noël, par M. Thomas NELSON PAGE. 764

Le Paysan poète de la Souabe. — III. Les Excès du néo-bouddhisme, par M. Ernest SEILLIÈRE. 791

Du Travail dans les mines a la Conférence internationale de Berlin, par M. André LEBON. 830

L'Autre amour, deuxième partie, par Claude FERVAL. 847

Les Époques de la musique. — L'Opéra mélodique. — Mozart, par M. Camille BELLAIGUE. 885

Revue littéraire. — Les Rapports de la Science et de la Littérature au XIXe siècle, par M. René DOUMIC. 908

Revues étrangères. — *Le Mystère de Marie Stuart*, de M. Andrew Lang, par M. T. DE WYZEWA. 920

Les Livres d'étrennes, par M. J. BERTRAND. 932

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 947

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 41569.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 525 658